REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIVe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME XLIX. — 1er JANVIER 1864.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIVe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUARANTE-NEUVIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1864

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

17204
c.

AP
20
R5
pér. 2
t. 49

LAURA

VOYAGE DANS LE CRISTAL

A Mme MAURICE SAND.

Ma chère fille, je te dédie ce conte bleu, qui te rappellera les sermons que nous fait ton mari quand nous nous laissons émerveiller par la beauté des échantillons de minéralogie, au lieu de le suivre exclusivement dans l'étude des formations géologiques. Dans quelques années, ton fils, qui fait aujourd'hui de plus beaux rêves dans son berceau que moi devant mon encrier, lira ce conte, et il y prendra peut-être le goût des recherches ou des hypothèses sérieuses. Il n'en faut pas davantage à ceux qui sont bien disposés à connaître et à comprendre. C'est toute l'utilité que peut offrir ce genre de fictions aux enfans et à beaucoup de grandes personnes.

Nohant, 1er décembre 1863.

Quand j'ai connu M. Hartz, il était marchand naturaliste et faisait tranquillement ses affaires en vendant aux amateurs de collections des minéraux, des insectes ou des plantes. Chargé d'une commission pour lui, je m'intéressais médiocrement aux objets précieux qui encombraient sa boutique, lorsque, tout en causant avec lui de l'ami commun qui nous avait mis en rapport, et en touchant machinalement une pierre en forme d'œuf qui s'était trouvée sous ma main, je la laissai tomber. Elle se brisa en deux parties assez égales que je m'empressai de ramasser en demandant pardon au marchand de ma maladresse. — Ne vous en tourmentez pas, répondit-il avec

obligeance; elle était destinée à être cassée d'un coup de marteau. C'est une géode sans grande valeur, et d'ailleurs qui est-ce qui n'est pas curieux de voir l'intérieur d'une géode?

— Je ne sais, lui dis-je, ce que c'est au juste qu'une géode, et n'ai nulle envie de le savoir.

— Pourquoi? reprit-il; vous êtes artiste pourtant?

— Oui, j'essaie de l'être; mais les critiques ne veulent pas que les artistes se donnent l'air de savoir quelque chose en dehors de leur art, et le public n'aime pas que l'artiste paraisse en savoir un peu plus long que lui sur n'importe quoi.

— Je crois que le public, la critique et vous, êtes dans l'erreur. L'artiste est né voyageur, tout est voyage pour son esprit, et, sans quitter le coin de son feu ou les ombrages de son jardin, il est autorisé à parcourir tous les chemins du monde. Donnez-lui n'importe quoi à lire ou à regarder, étude aride ou riante; il se passionnera pour tout ce qui lui sera nouveau. Il s'étonnera naïvement de n'avoir pas encore vécu dans ce sens-là, et il traduira le plaisir de sa découverte sous n'importe quelle forme, sans avoir cessé d'être lui-même. Pas plus que les autres humains, l'artiste ne choisit son genre de vie et la nature de ses impressions. Il reçoit du dehors le soleil et la pluie, l'ombre et la lumière, comme tout le monde. Ne lui demandez pas de créer en dehors de ce qui le frappe. Il subit l'action du milieu qu'il traverse, et c'est fort bien fait, car il s'éteindrait et deviendrait stérile le jour où cette action viendrait à cesser. Donc, poursuivit M. Hartz, vous avez parfaitement le droit de vous instruire, si cela vous amuse et si l'occasion se rencontre. Il n'y a point de danger à cela pour qui est vraiment artiste.

— De même qu'un vrai savant peut être artiste, si cette excursion dans le domaine de l'art ne nuit pas à ses graves études?

— Oui, reprit l'honnête marchand; toute la question est d'être quelque chose de bien déterminé et d'un peu solide dans un sens ou dans l'autre. Cela, j'en conviens, n'est pas donné à tout le monde! Et, ajouta-t-il avec une espèce de soupir, si vous doutez de vous-même, ne regardez pas trop cette géode.

— Est-ce quelque pierre à influence magique?

— Toutes les pierres ont cette influence-là, mais surtout, selon moi, les géodes.

— Vous piquez ma curiosité... Voyons, qu'entendez-vous par géode?

— Nous entendons par géode en minéralogie toute pierre creuse dont l'intérieur est tapissé de cristaux ou d'incrustations, et nous appelons pierre géodique tout minéral qui présente à l'intérieur ces vides ou petites cavernes que vous pouvez remarquer dans celle-ci.

Il me donna une loupe, et je reconnus que ces vides représentaient en effet des grottes mystérieuses toutes revêtues de stalactites d'un éclat extraordinaire; puis, considérant l'ensemble de la géode et plusieurs autres que me présenta le marchand, j'y vis des particularités de forme et de couleur qui, agrandis par l'imagination, composaient des sites alpestres, de profonds ravins, des montagnes grandioses, des glaciers, tout ce qui constitue un tableau imposant et sublime dans la nature.

— Tout le monde a remarqué cela, dis-je à M. Hartz; moi-même, cent fois j'ai comparé dans ma pensée le caillou que je ramassais sous mes pieds à la montagne qui se dressait au-dessus de ma tête, et j'ai trouvé que l'échantillon était une sorte de résumé de la masse; mais aujourd'hui j'en suis plus frappé que les autres fois, et ces cristaux choisis que vous me montrez me donnent l'idée d'un monde fantastique où tout serait transparence et cristallisation. Ce ne serait point une confusion et un éblouissement vague comme je me l'imaginais en lisant ces contes de fées où l'on parcourt des palais de diamant. Je vois ici que la nature travaille mieux que les fées. Ces corps transparens sont groupés de manière à produire des ombres fines, des reflets suaves, et la fusion des nuances n'empêche pas la logique et l'harmonie de la composition. Vraiment ceci me charme et me donne envie de regarder votre magasin.

— Non, dit M. Hartz en me retirant les échantillons des mains, il ne faut pas aller trop vite sur ce chemin-là : vous voyez un homme qui a failli être victime du cristal!

— Victime du cristal? l'étrange rapprochement de mots!

— C'est parce que je n'étais encore ni savant ni artiste que j'ai couru le danger... Mais ce serait une trop longue histoire, et vous n'avez pas le temps de l'écouter.

— Si fait, m'écriai-je, j'adore les histoires dont je ne comprends pas le titre. J'ai tout le temps, contez!

— Je conterais fort mal, répondit le marchand, mais j'ai écrit cela dans ma jeunesse. — Et, cherchant au fond d'un tiroir un manuscrit jauni, il me lut ce qui suit :

J'avais dix-neuf ans quand j'entrai comme aide du sous-aide conservateur du cabinet d'histoire naturelle, section de minéralogie, dans la docte et célèbre ville de Fischausen, en Fischemberg. Ma fonction toute gratuite avait été créée pour moi par un de mes oncles, directeur de l'établissement, dans l'espoir judicieux que, n'ayant absolument rien à faire, je serais là dans mon élément, et pourrais développer à merveille les remarquables aptitudes que je manifestais pour l'oisiveté la plus complète.

Ma première exploration de la longue galerie qui contenait la collection ne produisit en moi qu'un affreux serrement de cœur. Quoi! j'allais vivre là, au milieu de ces choses inertes, en compagnie de ces innombrables cailloux de toutes formes, de toutes dimensions, de toutes couleurs, tous aussi muets les uns que les autres, et tous étiquetés de noms barbares dont je me promettais bien de ne jamais retenir un seul! Ma riante existence n'avait été qu'une école buissonnière dans le sens le plus littéral du mot, et mon oncle, ayant remarqué avec quelle sagacité, dès mon enfance, je découvrais les mûres sauvages et les verts pommiers nains des clôtures, avec quelle patience je savais fureter la haie pour y surprendre les nids des grives et des linottes, s'était flatté de voir s'éveiller tôt ou tard en moi les instincts d'un sérieux amant de la nature; mais comme ensuite j'avais été au collége le plus habile en gymnastique quand il s'agissait d'escalader un mur et de prendre la clé des champs, mon oncle voulait me châtier un peu en me renfermant dans l'austère contemplation des ossemens du globe, me faisant du reste envisager comme dédommagement futur l'étude des plantes et des animaux. Qu'il y avait loin de ce monde mort où j'étais relégué aux délices sans but et sans nom de mon vagabondage! Je passai plusieurs semaines assis dans un coin, morne comme les colonnes de basalte prismatique dont s'enorgueillissait le péristyle du monument, triste comme le banc d'huîtres fossiles sur lequel je voyais mes patrons jeter des regards d'attendrissement paternel.

Chaque jour j'entendais les leçons, c'est-à-dire une suite de paroles qui ne m'offraient aucun sens et qui me revenaient en rêve comme des formules cabalistiques, ou bien j'assistais au cours de géologie que faisait mon digne oncle. Le cher homme n'eût pas manqué d'éloquence, si l'ingrate nature n'eût affligé d'un bégaiement insurmontable le plus fervent de ses adorateurs. Ses bienveillans collègues assuraient que sa leçon n'en valait que mieux, et que son infirmité avait cela d'utile qu'elle exerçait une influence mnémotechnique sur l'auditoire, charmé d'entendre répéter plusieurs fois les principales syllabes des mots. Quant à moi, je me soustrayais au bienfait de cette méthode en m'endormant régulièrement dès la première phrase de chaque séance. De temps en temps une explosion aiguë de la voix chevrotante du vieillard me faisait bondir sur mon banc; j'ouvrais les yeux à demi, et j'apercevais à travers les nuages de ma léthargie son crâne chauve où luisait un rayon égaré du soleil de mai, ou sa main crochue armée d'un fragment de rocher qu'il semblait vouloir me lancer à la tête. Je refermais bien vite les yeux et me rendormais sur ces consolantes paroles : ceci,

messieurs, est un échantillon bien déterminé de la matière qui fait l'objet de cet enseignement. L'analyse chimique donne, etc.

Quelquefois un voisin enrhumé me surprenait encore en se mouchant avec un bruit de trompette. Je voyais alors mon oncle dessiner avec de la craie des profils d'accidens géologiques sur l'énorme planche noire placée derrière lui. Il tournait le dos au public, et le collet démesuré de son habit, coupé à la mode du directoire, faisait remonter ses oreilles de la façon la plus étrange. Alors tout se confondait dans mon cerveau, les angles de son dessin avec ceux de sa personne, et j'arrivais à ne voir en lui que redressemens insensés et stratifications discordantes. J'avais d'étranges fantaisies qui tenaient de l'hallucination. Un jour qu'il nous faisait une leçon sur les volcans, je m'imaginai voir, dans la bouche béante de certains vieux adeptes rangés autour de lui, autant de petits cratères prêts à entrer en éruption, et le bruit des applaudissemens me parut le signal de ces détonations souterraines qui lancent des pierres embrasées et vomissent des laves incandescentes.

Mon oncle Tungsténius (c'est le nom de guerre qui avait remplacé son nom de famille) était passablement malicieux sous son apparente bonhomie. Il avait juré de venir à bout de ma résistance, en ayant l'air de ne pas s'en apercevoir. Un jour il imagina de me faire subir une épreuve redoutable, qui fut de me remettre en présence de ma cousine Laura.

Laura était la fille de ma tante Gertrude, sœur de feu mon père, dont mon oncle Tungsténius était le frère aîné. Laura était orpheline, bien que son père à elle fût vivant. C'était un négociant actif qui, à la suite de médiocres affaires, était parti pour l'Italie, d'où il avait passé en Turquie. Là il avait trouvé, disait-on, moyen de s'enrichir; mais on n'était jamais sûr de rien avec lui. Il écrivait fort peu, et reparaissait à de si rares intervalles que nous le connaissions à peine. En revanche nous nous étions beaucoup connus, sa fille et moi, car nous avions été élevés ensemble à la campagne; puis était venu l'âge de nous séparer pour nous mettre en pension, et nous nous étions oubliés, ou peu s'en faut.

J'avais laissé une enfant maigre et jaune; je retrouvais une fille de seize ans, mince, rosée, avec des cheveux magnifiques, des yeux d'azur, un sourire où l'enjouement et la bonté avaient des grâces incomparables. Si elle était jolie, je n'en sais rien; elle était ravissante, et ma surprise fut un éblouissement qui me plongea dans le plus complet idiotisme.

— Or çà, cousin Alexis, me dit-elle, que fais-tu, et à quoi passes-tu ton temps ici?

J'aurais bien voulu trouver une autre réponse que celle que je lui

fis; mais j'eus beau chercher et bégayer, il me fallut avouer que je passais mon temps à ne rien faire.

— Comment! reprit-elle avec un étonnement profond; *rien?* Est-il possible de vivre sans rien faire, à moins d'être malade? Es-tu donc malade, mon pauvre Alexis? Tu n'en as pourtant pas l'air.

Il fallut confesser encore que je me portais bien.

— Alors, dit-elle en portant à mon front le bout de son doigt mignon, orné d'une jolie bague de cornaline blanche, ton mal est là: tu t'ennuies à la ville.

— C'est la vérité, Laura, m'écriai-je avec feu; je regrette la campagne et le temps où nous étions si heureux ensemble.

J'étais fier d'avoir enfin trouvé une si belle réplique; mais l'éclat de rire dont elle fut accueillie fit retomber sur mon cœur une montagne de confusion.

— Je crois que tu es fou, dit Laura. Tu peux regretter la campagne, mais non pas le bonheur que nous goûtions ensemble, car nous allions toujours chacun de son côté, toi pillant, cueillant, gâtant toutes choses, moi faisant de petits jardins où j'aimais à voir germer, verdir et fleurir. La campagne était un paradis pour moi, parce que je l'aime tout de bon; quant à toi, c'est ta liberté que tu pleures, et je te plains de ne pas savoir t'occuper pour te consoler. Cela prouve que tu ne comprends rien à la beauté de la nature, et que tu n'étais pas digne de la liberté.

Je ne sais si Laura répétait une phrase rédigée par notre oncle et apprise par cœur; mais elle la débita si bien que j'en fus écrasé. Je m'enfuis, je me cachai dans un coin, et je fondis en larmes.

Les jours suivans, Laura ne me parla plus que pour me dire bonjour et bonsoir, et je l'entendis avec stupeur parler de moi en italien avec sa gouvernante. Comme elles me regardaient à chaque instant, il s'agissait bien évidemment de ma pauvre personne; mais que disaient-elles? Tantôt il me semblait que l'une me traitait avec mépris, et que l'autre me défendait d'un air de compassion. Cependant, comme elles changeaient souvent de rôle, il m'était impossible de savoir laquelle décidément me plaignait et cherchait à m'excuser.

Je demeurais chez mon oncle, c'est-à-dire dans une partie de l'établissement où il m'avait assigné pour gîte un petit pavillon séparé de celui qu'il habitait par le jardin botanique. Laura passait chez lui ses vacances, et je la voyais aux heures des repas. Je la trouvais toujours occupée, soit à lire, soit à broder, soit à peindre des fleurs ou à faire de la musique. Je voyais bien qu'elle ne s'ennuyait pas, mais je n'osais plus lui adresser la parole et lui demander le secret de prendre plaisir à n'importe quelle occupation. Au bout d'une quinzaine, elle quitta Fischausen pour Fischerburg, où

elle devait demeurer avec sa gouvernante et une vieille cousine qui remplaçait sa mère. Je n'avais pas osé rompre la glace, mais le coup avait porté, et je me mis à étudier avec ardeur, sans discuter, sans examiner, sans choisir et sans raisonner, tout ce qui entrait dans le programme tracé par l'oncle Tungsténius.

Étais-je amoureux? Je ne le savais pas, et encore aujourd'hui je n'en suis pas certain. Mon amour-propre avait été cruellement froissé pour la première fois. Insensible jusque-là au dédain muet de mon oncle et aux railleries de mes condisciples, j'avais rougi de la pitié de Laura. Tous les autres étaient pour moi des radoteurs, elle seule m'avait semblé user d'un droit en me blâmant.

Un an plus tard, j'étais complétement transformé. Était-ce à mon avantage? On le disait autour de moi, et, ma vanité aidant, j'avais très bonne opinion de moi-même. Il n'était pas une parole du cours de mon oncle que je n'eusse pu enchâsser à sa place dans la phrase où elle s'était trouvée, pas un échantillon de la collection lithologique que je n'eusse pu désigner par son nom, avec celui de son groupe, de sa variété, et toute l'analyse de sa composition, toute l'histoire de sa formation et de son gisement. Je savais jusqu'au nom du donateur de chaque objet précieux et la date de l'entrée de cet objet dans la galerie.

Parmi ces derniers noms, il en était un qui se trouvait à diverses reprises sur nos catalogues, et particulièrement à propos des plus belles gemmes. C'était celui de Nasias, nom inconnu dans la science, et qui m'intriguait passablement par son étrangeté mystérieuse. Mes camarades n'en savaient guère plus que moi. Selon les uns, ce Nasias était un juif arménien qui avait fait jadis des échanges entre notre cabinet et d'autres collections du même genre. Selon d'autres, c'était le pseudonyme d'un donateur désintéressé. Mon oncle ne paraissait pas en savoir plus que nous sur son compte. La date de ses envois remontait à une centaine d'années.

Laura revint avec sa gouvernante passer les vacances. Je fus de nouveau présenté à elle avec force complimens sur mon compte de la part de mon oncle. Je me tenais droit comme une colonne, je regardais Laura d'un air confiant. Je m'attendais à la voir un peu confuse devant mon mérite. Hélas! il n'en fut rien. L'espiègle se mit à rire, me prit la main, et, sans la quitter, me toisa du regard d'un air d'admiration railleuse, après quoi elle déclara à notre oncle qu'elle me trouvait fort enlaidi.

Je ne me déconcertai pourtant pas, et, pensant qu'elle doutait encore de ma capacité, je me mis à interroger mon oncle sur un point qu'il me paraissait avoir négligé dans sa dernière leçon, ingénieux prétexte pour faire étalage devant les dames de mots techniques et

de théories apprises par cœur. Mon oncle se prêta avec une complaisante simplicité à ce manége, qui dura longtemps et mit toutes mes lumières en évidence. Laura ne parut pas y prendre garde, et entama à voix basse, au bout de la table, un dialogue en italien avec sa gouvernante. J'avais un peu étudié cette langue dans mes courts momens de loisir; je prêtai l'oreille à plusieurs reprises, et je reconnus qu'il s'agissait entre elles d'une discussion sur la manière de conserver les pois verts. Je pris alors le dessus à mes propres yeux. Bien que Laura fût encore embellie, je me sentis indifférent à ses charmes, et je la quittai en lui disant intérieurement : Si j'avais su que tu n'étais qu'une sotte petite bourgeoise, je ne me serais pas donné tant de peine pour te montrer de quoi je suis capable.

Malgré cette réaction de mon orgueil, je me sentis fort triste au bout d'une heure, et comme accablé sous le poids d'une immense déception. Mon chef immédiat, le sous-aide conservateur, me vit assis dans un coin de la galerie, dans l'attitude brisée et avec la figure morne qui m'était habituelle l'année précédente. — Qu'as-tu? me dit-il. On dirait que tu te souviens aujourd'hui d'avoir été le plus grand tardigrade de la création.

Walter était un excellent jeune homme : vingt-quatre ans, une figure aimable, un esprit sérieux et enjoué. Il avait dans le regard et dans la parole la sérénité d'une conscience pure. Il s'était toujours montré indulgent et affectueux pour moi. Je ne pouvais lui ouvrir mon cœur, où je ne voyais pas clair moi-même; mais je lui laissai voir les préoccupations qui surgissaient vaguement en moi, et je finis en lui demandant ce qu'il pensait de nos arides études, qui n'avaient de prix qu'aux yeux de quelques adeptes de la science et demeuraient lettre close pour le commun des mortels.

— Mon cher enfant, répondit-il, il y a trois manières d'envisager le but de nos études. Ton oncle, qui est un savant respectable, est à cheval sur une seule de ces manières, et le *dada* qu'il équite avec *maestria*, qu'il éperonne avec fureur, qui l'emporte souvent au-delà de toute certitude, s'appelle hypothèse. Le rude et ardent cavalier voudrait, comme Curtius, s'engouffrer dans les abîmes de la terre, mais pour y découvrir le commencement des choses et le développement successif et régulier de ces choses premières. Je crois qu'il cherche l'impossible : le chaos ne lâchera pas sa proie, et le mot mystère est écrit sur le berceau de la vie terrestre. N'importe, les travaux de ton oncle ont une grande valeur, parce qu'au milieu de beaucoup d'erreurs il dégage beaucoup de vérités. Sans l'hypothèse qui le passionne et qui en a passionné tant d'autres, nous en serions encore ici à la lettre morte ou au symbolisme inexact de la Genèse.

Mais, continua Walter, il y a une seconde manière d'envisager la science, et c'est celle qui m'a séduit. Il s'agit d'appliquer à l'industrie les richesses qui dorment entre les feuillets de l'écorce terrestre, et qui tous les jours, grâce aux progrès de la physique et de la chimie, nous révèlent des particularités nouvelles et des élémens de bien-être, des sources de puissance infinie pour l'avenir des sociétés humaines.

Quant à la troisième manière, elle est intéressante, mais puérile. Elle consiste à connaître le détail des innombrables accidens et des minutieuses modifications que présentent les élémens minéralogiques. C'est la science des détails qui possède les amateurs de collections et qui intéresse aussi les lapidaires, les bijoutiers.

— Et les femmes! m'écriai-je avec un accent de pitié dédaigneuse en voyant ma cousine, qui venait d'entrer dans la galerie, se promener lentement le long de la vitrine qui contenait les gemmes.

Elle entendit mon exclamation, se retourna, jeta sur moi un regard où se peignait l'indifférence la plus complète, et reprit tranquillement son examen sans faire plus d'attention à moi.

J'allais continuer la conversation avec Walter, lorsque celui-ci me demanda si je n'offrirais pas mon bras à ma cousine pour lui donner les explications qu'elle pourrait désirer.

— Non, répondis-je assez haut pour être entendu. Ma cousine a vu bien d'autres fois la collection rangée par son oncle, et la seule chose qui puisse l'intéresser ici, c'est celle qui précisément nous intéresse fort peu.

— J'avoue, reprit Walter en baissant la voix et en me montrant le côté de la galerie que parcourait Laura, que je donnerais toutes les pierres précieuses entassées à prix d'or sous ces châssis pour les beaux échantillons de fer et de houille qui sont là près de nous. La pioche du mineur, voilà, mon ami, le symbole de l'avenir du monde, et quant à ces bagatelles brillantes qui ornent la tête des reines ou les bras des courtisanes, je m'en soucie comme d'un fétu. Le travail en grand, mon cher Alexis, le travail qui profite à tous et qui projette au loin les rayonnemens de la civilisation, voilà ce qui domine ma pensée et dirige mes études. Quant à l'hypothèse...

— Que parlez-vous d'hypo... po... pothèse? bégaya derrière nous la voix courroucée de mon oncle Tungsténius. L'hypo... po... pothèse est un terme de dérision à l'usage des pa... pa... resseux, qui reçoivent leurs opinions toutes faites et repoussent les investigations des grands esprits comme des chimères. — Puis, se calmant peu à peu devant les excuses et les dénégations de Walter, le bonhomme reprit sans trop bégayer : — Vous ferez bien, enfans, de ne jamais abandonner le fil conducteur de la logique. Il n'y a pas d'effets sans

causes. La terre, le ciel, l'univers, et nous-mêmes, ne sommes que des effets, les résultats d'une cause sublime ou fatale. Étudiez les effets, je le veux bien, mais non sans chercher la raison d'être de la nature elle-même. Tu as raison, Walter, de ne pas t'absorber dans les minuties des classemens et des dénominations purement minéralogiques; mais tu cherches l'*utile* avec autant d'étroitesse d'idées que les minéralogistes cherchent le *rare*. Je ne me soucie pas plus que toi des diamans et des émeraudes qui font l'orgueil et l'amusement d'un petit nombre de privilégiés de la fortune; mais, quand tu enfermes ton âme tout entière dans les parois d'une mine plus ou moins riche, tu me fais l'effet de la taupe qui fuit les rayons du soleil. Le soleil de l'intelligence, mon enfant, c'est le raisonnement. Induction et déduction, il n'y a pas à sortir de là, et peu m'importe que tu me fasses faire en bateau à vapeur le tour du monde, si tu ne m'apprends jamais pourquoi la terre est un globe et pourquoi ce globe a des évolutions et des révolutions. Apprends à battre le fer, à le convertir en fonte ou en acier, j'y consens; mais, si toute ta vie est une application exclusive aux choses matérielles, autant vaudrait pour toi être fer toi-même, c'est-à-dire une substance inerte privée de raisonnement. L'homme ne vit pas seulement de pain, mon ami; il ne vit au complet que par le développement de ses facultés d'examen et de compréhension.

Mon oncle parla encore longtemps sur ce ton, et, sans se permettre de le contredire, Walter défendit de son mieux la théorie de l'utilité directe des trésors de la science. Selon lui, l'homme ne pouvait arriver aux lumières de l'esprit qu'après avoir conquis les jouissances de la vie positive.

J'écoutais cette discussion intéressante, dont la portée me frappait pour la première fois. Je m'étais levé, et, appuyé sur la barre de cuivre qui protége extérieurement les vitrines, je regardais machinalement du côté de la collection minéralogique parcourue un instant auparavant par Laura, et dédaignée à l'unisson par mon oncle, par Walter et par moi. Je m'étais placé ainsi sans trop savoir pourquoi, car mon oncle et Walter étaient tournés du côté des *roches*, c'est-à-dire de la collection purement géologique. Peut-être à mon insu étais-je dominé par le vague plaisir de respirer une rose blanche posée et oubliée sur le bord de la vitrine par Laura.

Quoi qu'il en soit, j'avais les yeux fixés sur la série des quartz hyalins, autrement dits cristaux de roche, où Laura avait paru s'arrêter un instant avec un certain plaisir, et, tout en écoutant les raisonnemens de mon oncle, tout en voulant oublier Laura, qui avait disparu, je contemplais une magnifique géode de quartz améthyste

toute remplie de cristaux d'une transparence et d'une fraîcheur de prismes véritablement remarquables.

Ma pensée ne partageait cependant pas la fixité de mon regard; elle flottait au hasard, et le parfum de la petite rose musquée ramenait mon être sous la dépendance de l'instinct. J'aimais cette rose, et je croyais pourtant haïr celle qui l'avait cueillie. Je la respirais avec des aspirations qui se traduisaient en baisers, je la pressais contre mes lèvres avec un dépit qui se traduisait en morsures. Tout à coup je sentis une main légère se poser sur mon épaule, et une voix délicieuse, la voix de Laura, me parla dans l'oreille. — Ne te retourne pas, ne me regarde pas, disait-elle; laisse cette pauvre rose tranquille, et viens cueillir avec moi les fleurs de pierreries qui ne se flétrissent pas. Viens, suis-moi. N'écoute pas les raisonnemens froids de mon oncle et les blasphèmes de Walter. Vite, vite, ami, partons pour les féeriques régions du cristal. J'y cours, suis-moi, si tu m'aimes!

Je me sentis tellement surpris et troublé que je n'eus ni la force de regarder Laura, ni celle de lui répondre. D'ailleurs elle n'était déjà plus à mon côté, elle était devant moi, comme si elle eût traversé la vitrine, ou que la vitrine fût devenue une porte ouverte. Elle fuyait ou plutôt elle volait dans un espace lumineux où je la suivais sans savoir où j'étais, ni de quelle clarté fantastique j'étais ébloui.

La fatigue m'arrêta et me vainquit au bout d'un temps dont la durée me fut complétement inappréciable. Je me laissai tomber avec découragement. Ma cousine avait disparu. — Laura, chère Laura! m'écriai-je avec désespoir, où m'as-tu conduit, et pourquoi m'abandonnes-tu?

Je sentis alors la main de Laura se poser de nouveau sur mon épaule, et sa voix me parla encore à l'oreille. En même temps la voix perçante de l'oncle Tungsténius disait dans le lointain : Non, il n'y a pas d'hypo-po-pothèse en tout ceci!

Cependant Laura me parlait aussi, et je ne la comprenais pas. Je crus d'abord que c'était en italien, puis en grec, et enfin je reconnus que c'était dans une langue tout à fait nouvelle, qui peu à peu se révélait à moi comme le souvenir d'une autre vie. Je saisis très nettement le sens de la dernière phrase : — Regarde donc où je t'ai conduit, disait-elle, et reconnais que j'ai ouvert tes yeux à la lumière du ciel.

Je commençai alors à voir et à comprendre en quel lieu surprenant je me trouvais. J'étais avec Laura au centre de la géode d'améthyste qui ornait la vitrine de la galerie minéralogique; mais ce que jusqu'alors j'avais pris aveuglément et sur la foi d'autrui pour un bloc de silex creux de la grosseur d'un melon coupé par la moi-

tié et tapissé à l'intérieur de cristaux prismatiques de taille et de groupemens irréguliers était en réalité un cirque de hautes montagnes renfermant un immense bassin rempli de collines abruptes hérissées d'aiguilles de quartz violet, dont la plus petite eût pu dépasser encore en volume et en élévation le dôme de Saint-Pierre de Rome.

Je ne m'étonnai plus dès lors de la fatigue que j'avais éprouvée en gravissant une de ces aiguilles rocheuses au pas de course, et j'eus une grande peur en me voyant sur la pente d'un précipice étincelant au fond duquel des chatoiemens mystérieux m'appelaient par la fascination du vertige.

— Lève-toi et ne crains rien, me dit Laura; dans le pays où nous sommes, la pensée marche et les pieds suivent. Celui qui comprend ne saurait tomber.

Elle marchait en effet, la tranquille Laura, sur ces talus rapides qui plongeaient de toutes parts vers l'abîme, et dont la surface polie recevait l'éclat du soleil et le renvoyait en gerbes irisées. Le lieu était admirable, et je reconnus bientôt que j'y marchais avec autant de sécurité que Laura. Enfin elle s'assit sur le bord d'une petite brisure en me demandant avec un rire enfantin si je reconnaissais la place.

— Comment la reconnaîtrais-je? lui dis-je. N'est-ce pas la première fois que je viens ici?

— Tête légère! reprit-elle, ne te souvient-il déjà plus d'avoir, l'année dernière, touché maladroitement la géode et de l'avoir laissée tomber sur le pavé de la galerie? Un des cristaux a été ébréché, tu ne t'en es pas vanté; mais la trace de l'accident est restée, et la voici. Tu l'as assez regardée pour la reconnaître. Aujourd'hui elle te sert de grotte pour abriter ta pauvre tête fatiguée de l'éclat du soleil sur la gemme.

— En effet, Laura, répondis-je, je la reconnais fort bien à présent; mais je ne saurais comprendre comment une cassure à peine saisissable à l'œil nu, dans un échantillon que mes deux mains pouvaient contenir, est devenue une caverne où nous pouvons tous deux nous asseoir au flanc d'une montagne qui couvrirait tout l'emplacement de notre ville...

— Et au centre d'une contrée qui embrasse, reprit Laura, un horizon dont ta vue peut à peine saisir les profondeurs? Tout cela t'étonne, mon pauvre Alexis, parce que tu es un enfant sans expérience et sans réflexion. Regarde bien cette contrée charmante, et tu comprendras sans peine la transformation que la géode te semble avoir subie.

Je contemplai longtemps et sans m'en lasser le site éblouissant

que nous dominions. Plus je le regardais, mieux je m'habituais à en supporter l'éclat, et peu à peu il devint aussi doux pour mes yeux que la verdure des bois et des prairies de nos régions terrestres. J'y remarquais avec surprise des formes générales qui me rappelaient celles de nos glaciers, et bientôt même les moindres détails de cette cristallisation gigantesque me devinrent aussi familiers que si je les avais cent fois explorés dans tous les sens.

— Tu vois bien, me dit alors ma compagne en ramassant une des pierres brillantes qui gisaient sous nos pieds, tu vois bien que ce massif de montagnes creusé en cirque est tout pareil à ce caillou évidé par le milieu. Que l'un soit petit et l'autre immense, la différence n'est guère appréciable dans l'étendue sans bornes de la création. Chaque joyau de ce vaste écrin a sa valeur sans rivale, et l'esprit qui ne peut associer dans son amour le grain de sable à l'étoile est un esprit infirme, ou faussé par la trompeuse notion du réel.

Était-ce Laura qui me parlait ainsi? Je cherchai à m'en rendre compte; mais elle brillait elle-même comme la plus claire des gemmes, et mes regards, habitués déjà aux splendeurs du monde nouveau qu'elle m'avait révélé, ne pouvaient encore supporter le rayonnement qui semblait émaner d'elle.

— Ma chère Laura, lui dis-je, je commence à comprendre. Pourtant voici là-haut, bien loin d'ici, et tout autour de l'horizon qui nous enferme, des pics de glace et des plaines de neige...

— Regarde la petite géode, dit Laura en me la mettant dans la main; tu vois bien que les cristaux du pourtour sont limpides comme la glace et veinés de nuances opaques blanches comme la neige. Viens avec moi, et tu verras de près ces glaciers éternels où le froid est inconnu et où la mort ne peut nous surprendre.

Je la suivis, et ce trajet que j'estimais devoir être de plusieurs lieues fut parcouru en si peu d'instans que je n'en eus pas conscience. Nous fûmes bientôt sur la cime la plus élevée du grand pic de glace, qui n'était en réalité qu'un colossal prisme de quartz hyalin laiteux, ainsi que le témoignait, en une maniable réduction, la géode que je tenais pour point de comparaison, et ainsi que Laura me l'avait annoncé; mais quel spectacle grandiose se présenta de nouveau du haut de la cime du grand cristal blanc! A nos pieds, le cirque de l'améthyste, noyé dans ses propres reflets, n'était plus qu'un petit accident du tableau, agréable par la douceur mélancolique de ses teintes lilas, et concourant par l'élégance de ses formes à l'harmonie de l'ensemble. Combien d'autres splendeurs se déroulaient dans l'espace! O Laura, ma chère Laura! m'écriai-je, bénie sois-tu pour m'avoir amené ici! Où as-tu appris l'existence et le chemin de ces merveilles?

— Que t'importe? répondit-elle; contemple et savoure la beauté du monde cristallin. Le vallon de l'améthyste n'est, comme tu le vois, qu'un des mille aspects de cette nature inépuisable en richesses. Tu vois ici, sur l'autre versant du gros cristal, le monde charmant des jaspes aux veines changeantes. Aucun cataclysme n'a souillé et enfoui dans des mélanges barbares et dans des confusions brutales ces magnifiques et patiens travaux de la nature. Tandis que, dans notre petit monde troublé et cent fois remanié, la gemme est brisée, dispersée, ensevelie en mille endroits inconnus et sombres, ici elle s'étale, elle étincelle, elle règne de toutes parts, fraîche et pure, et vraiment royale comme aux premiers jours de sa riante formation. Voici plus loin les vallées où la sardoine couleur d'ambre s'arrondit en collines puissantes, tandis qu'une chaîne d'hyacinthes d'un rouge sombre et luisant complète l'illusion d'un incommensurable embrasement. Le lac qui les reflète à demi sur ses bords, mais dont le centre offre une surface de vagues mollement soulevées, c'est une région de calcédoines aux tons indécis dont le moutonnement nébuleux te rappelle celui des mers sous l'action d'une brise régulière. Quant à ces masses de béryls et de saphirs, matières dont la rareté est si prisée chez nous, elles n'ont pas plus d'importance ici que les autres ouvrages de Dieu. Elles s'étalent à l'infini en colonnades élancées que tu prends peut-être pour de lointaines forêts, comme tu prends, je le parie, ces fines et tendres verdures de chrysoprase pour des bosquets, et ces efflorescences cristallines de pyromorphite pour des tapis de mousses veloutées caressant les bords du ravin de l'agate aux mille couleurs; mais ceci n'est rien. Avançons un peu, tu découvriras les océans de l'opale où le soleil, ce diamant embrasé dont tu ne sais pas la puissance créatrice, se joue dans tous les reflets de l'arc-en-ciel. Ne t'arrête pas dans ces îles de turquoise, plus loin sont celles de la tendre lazulite et du lapis tout veiné d'or. Voici la folle labradorite qui fait miroiter ses facettes tour à tour incolores et nacrées, et l'aventurine à pluie d'argent qui montre ses flancs polis, tandis que la rouge et chaude almandie, chantée par un voyant qui s'appelait Hoffmann, concentre ses feux vers le centre de sa montagne austère. Quant à moi, j'aime ces humbles gypses roses qui se dessinent en longues murailles superposées jusqu'aux nues, et ces fluorites légèrement teintées des plus fraîches couleurs, ou encore les blocs de l'orthoclase, qu'on appelle chez nous pierre de lune, parce qu'elle a le suave reflet des rayons de cet astre. Si tu veux monter jusqu'aux pôles de ce monde enchanté, à travers les banquises de la séricolite satinée et de la limpide aigue-marine, nous allons voir les aurores boréales permanentes que l'homme n'a jamais contemplées, et tu comprendras

que, dans cet univers immobile selon toi, la vie la plus intense palpite en aspirations d'une si formidable énergie que...

Ici la voix enivrante de ma cousine Laura fut couverte par un fracas semblable à celui de cent millions de tonnerres. Cent milliards de fusées resplendissantes s'élevèrent dans un ciel noir que j'avais pris d'abord pour une incommensurable voûte de tourmaline, mais qui se déchira en cent milliards de lambeaux ardens. Tous les reflets s'éteignirent, et je vis à nu les abîmes de l'empyrée semés d'étoiles de couleurs si intenses et d'un volume si terrifiant que je tombai à la renverse et perdis connaissance...

— Ce n'est rien, mon cher Alexis, me dit Laura en plaçant sur mon front quelque chose de froid qui me fit l'effet d'un glaçon. Reviens à toi et reconnais ta cousine, ton oncle Tungsténius et ton ami Walter, qui te conjurent de secouer cette léthargie.

— Non, non, ce ne sera rien, dit mon oncle, qui me tenait le poignet pour interroger les battemens du pouls; mais une autre fois, quand tu auras un peu trop bavardé à déjeuner en avalant coup sur coup avec distraction des lampées de mon petit vin blanc du Neckar, ne t'amuse pas à casser avec ta tête les vitrines du cabinet et à disperser comme un fou les cristaux et les gemmes de la collection. Dieu sait quel dégât tu aurais pu faire, si nous ne nous étions trouvés là, sans compter que ta blessure eût pu être grave et te coûter un œil ou une partie du nez!

Je portai machinalement la main à mon front et je la retirai rougie de quelques gouttes de sang. — Laisse cela tranquille, me dit Laura, je vais changer la compresse; bois un peu de ce vulnéraire, mon enfant, et ne nous regarde pas d'un air égaré et confus. Moi, je suis bien certaine que tu n'étais pas ivre, et que ceci est un petit coup de sang produit par l'abus d'un travail ingrat.

— O ma chère Laura, lui dis-je avec effort en appuyant mes lèvres sur sa main, comment peux-tu appliquer le mot de travail ingrat à l'admirable voyage que nous avons fait ensemble dans le cristal? Rends-moi cette resplendissante vision des océans d'opale et des îles de lapis! Retournons aux verts bosquets de la chrysoprase et aux sublimes rivages de l'euclase et de la spinelle, ou aux fantastiques stalagmites des grottes d'albâtre qui nous invitaient à un si doux repos! Pourquoi as-tu voulu me faire franchir les limites du monde sidéral et me faire voir des choses que l'œil humain ne peut supporter?

— Assez, assez! dit mon oncle d'un ton sévère. Ceci est la fièvre, et je te défends de dire un mot de plus. Va chercher le médecin, Walter, et toi, Laura, continue à lui rafraîchir le cerveau avec des compresses.

Je crois que je fis une espèce de maladie et beaucoup de rêves

confus dont les visions ne furent pas toujours agréables. La présence assidue du bon Walter me jetait précisément dans d'étranges terreurs. C'est en vain que j'essayais de lui prouver que je n'étais pas fou en lui faisant une relation fidèle de mon voyage dans le cristal; il secouait la tête et levait les épaules. — Mon pauvre Alexis, me disait-il, c'est une chose triste et vraiment humiliante pour tes amis et pour toi-même qu'au milieu d'enseignemens sains et rationnels tu te sois épris jusqu'au délire de ces misérables gemmes, bonnes tout au plus pour amuser les enfans et les amateurs de collections. Tu confonds tout dans ta cervelle, je le vois bien, les matières utiles avec les minéraux dont l'unique valeur est la rareté. Tu me parles de fantastiques colonnades de plâtre et de tapis de mousse en plomb phosphaté. Il n'est pas besoin de subir le charme de l'hallucination pour voir ces merveilles au sein de la terre, et les filons des mines offriraient à tes yeux avides de formes bizarres et de couleurs suaves et brillantes les trésors de l'antimoine aux mille aiguilles d'azur, du manganèse carbonaté en pâte d'un rose d'églantine, de la cérusite en faisceaux d'un blanc de perle, des cuivres modifiés dans toutes les nuances de l'arc-en-ciel, depuis les vertes malachites jusqu'aux azurites d'un bleu d'outremer; mais toutes ces coquetteries de la nature ne prouvent rien, sinon des combinaisons chimiques que ton oncle appellerait rationnelles, tandis que je les appelle fatales. Tu n'as pas assez vu le but de la science, mon cher enfant. Tu as farci ta mémoire de vains détails, et voilà qu'ils te fatiguent le cerveau sans profit pour la vie pratique. Oublie tes pics de diamant, le diamant n'est qu'un peu de carbone cristallisé. La houille est cent fois plus précieuse, et en raison de son utilité je la trouve plus belle que le diamant n'est beau. Rappelle-toi ce que je te disais, Alexis : la pioche, la pioche, l'enclume, la sonde, le pic et le marteau, voilà les plus brillans joyaux et les plus respectables forces du raisonnement humain!

J'écoutais parler Walter, et mon imagination surexcitée le suivait dans la profondeur des excavations souterraines. Je voyais des reflets de torches illuminant tout à coup les veines d'or courant dans les flancs du quartz couleur de rouille; j'entendais les voix rauques des mineurs s'engouffrant dans les galeries du fer ou dans les salles du cuivre, et leurs lourdes masses d'acier s'abattant sans merci avec une rage brutale sur les plus ingénieux produits du travail mystérieux des siècles. Walter, conduisant cette horde avide et barbare, me faisait l'effet d'un chef de Vandales, et la fièvre courait dans mes veines, la peur glaçait mes membres; je sentais les coups résonner dans mon crâne, et je cachais ma tête dans les coussins de mon lit en criant : Grâce, grâce! la pioche, l'horrible pioche!

Un jour, mon oncle Tungsténius, me voyant calme, voulut me

convaincre aussi que mon voyage dans les rayonnantes régions du cristal n'était qu'un rêve. — Si tu as vu toutes ces jolies choses, me dit-il en souriant, je t'en félicite. Cela pouvait être assez curieux, surtout les îles de turquoise, si elles provenaient d'un gigantesque amas de la dépouille des animaux antédiluviens; mais tu ferais mieux d'oublier ces exagérations de ta fantaisie et d'étudier, sinon avec plus d'exactitude, du moins avec plus de raisonnement, l'histoire de la vie dès son origine et durant tout le cours de ses transformations sur notre globe. Ta vision ne t'a présenté qu'un monde mort ou encore à naître. Tu avais peut-être trop pensé à la lune, où rien encore ne nous signale la présence de la vie organique. Il vaudrait mieux penser à cette succession de magnifiques enfantemens qu'on appelle à tort les races perdues, comme si quelque chose pouvait se perdre dans l'univers, et comme si toute vie nouvelle n'était pas le remaniement des élémens de la vie antérieure.

J'écoutais plus volontiers mon oncle que mon ami Walter, parce que, malgré son bégaiement, il disait d'assez bonnes choses et ne méprisait pas autant que lui les combinaisons de la forme et de la couleur. Seulement le sens du beau, qui m'avait été révélé par Laura dans notre excursion à travers le cristal, lui était absolument refusé. Il était susceptible d'admiration enthousiaste; mais pour lui la beauté était un état de l'être en rapport avec les conditions de son existence. Il tombait en extase devant les plus hideux animaux des âges antédiluviens. Il se pâmait d'aise devant les dents du mastodonte, et les facultés digestives de ce monstre lui arrachaient des pleurs d'attendrissement. Tout était pour lui mécanisme, relation, appropriation et fonction.

Au bout de quelques semaines, je fus guéri et me rendis parfaitement compte du délire auquel j'avais été en proie. En me voyant redevenir lucide, on cessa de me tourmenter, et on se contenta de me défendre de reparler, même en riant, de la géode d'améthyste et de ce que j'avais vu du sommet du gros cristal blanc laiteux.

Laura était à cet égard d'une discrétion ou d'une sévérité à toute épreuve. Dès que j'ouvrais la bouche pour lui rappeler cette magnifique excursion, elle me la fermait avec la main; mais elle ne me décourageait pas comme les autres. — Plus tard! plus tard! me disait-elle avec un mystérieux sourire; reprends tes forces, et nous verrons si tu as fait un rêve de poète ou de fou.

Je compris que je m'exprimais assez mal, et que ce monde qui m'avait paru si beau devenait ridicule en passant par le pédantisme prosaïque de ma narration. Je me promis de former mon esprit et de l'assouplir aux formes usitées du langage.

Je m'étais beaucoup attaché à Laura durant ma maladie. Elle

m'avait distrait dans mes mélancolies, rassuré dans mes cauchemars, soigné en un mot comme si j'eusse été son frère. Dans l'état de faiblesse où je fus longtemps plongé, les ardeurs de l'amour n'avaient pu s'emparer que de mon imagination sous la forme de rêves fugitifs. Mes sens étaient restés muets, mon cœur ne parla réellement que le jour où mon oncle m'annonça le départ de ma cousine. Nous revenions du cours, auquel j'avais assisté pour la première fois depuis ma maladie. — Tu sais, me dit-il, que nous ne déjeunerons pas aujourd'hui avec Laura. La cousine Lisbeth est venue la chercher de grand matin. Elle n'a pas voulu qu'on te réveillât, pensant que tu éprouverais peut-être un petit chagrin à te séparer d'elle.

Mon oncle croyait naïvement que ce petit chagrin avorterait devant le fait accompli; il fut très étonné de me voir fondre en larmes. — Allons, dit-il, je te croyais guéri, et tu ne l'es pas, puisque tu t'affectes, comme un enfant, d'une si petite contrariété.

La contrariété fut une douleur, j'aimais Laura. C'était une amitié, une habitude, une confiance, une sympathie véritables, et pourtant Laura ne réalisait pas certain type que ma vision avait laissé en moi et qu'il m'eût été impossible de définir. Je l'avais vue dans le cristal plus grande, plus belle, plus intelligente, plus mystérieuse que je ne la retrouvais dans la réalité. Dans la réalité, elle était simple, bonne, enjouée, un peu positive. Il me semblait que j'eusse passé ma vie parfaitement heureux auprès d'elle, mais toujours avec l'aspiration d'un nouvel élan vers ce monde enchanté de la vision où elle se défendait en vain de m'avoir conduit. Il me semblait aussi qu'elle me trompait pour m'en faire oublier l'impression trop vive, et qu'il dépendait de son affection pour moi de m'y transporter de nouveau, quand mes forces me le permettraient.

Deux ans, durant lesquels je travaillai avec plus de fruit, s'écoulèrent sans que je revisse Laura. Elle avait été passer ses vacances à la campagne, et, au lieu de l'y rejoindre, j'avais été forcé de suivre mon oncle dans une excursion géologique en Tyrol. Enfin Laura, plus belle et plus aimable que jamais, reparut un jour d'été. — Eh bien! me dit-elle en me tendant les deux mains, tu n'es pas embelli, mon brave Alexis; mais tu as une bonne figure d'honnête garçon qui fait qu'on t'aime et qu'on t'estime. Je sais que tu es redevenu parfaitement raisonnable et que tu es resté laborieux. Tu ne casses plus les vitrines de la collection avec ta tête sous prétexte de te promener dans les géodes d'améthyste et de gravir les pics escarpés du quartz hyalin laiteux. Tu vois qu'à force de te les entendre répéter durant ta fièvre, je sais les noms de tes montagnes favorites. A présent tu deviens mathématicien, c'est plus sérieux. Je veux te remercier et te récompenser par une confiance et par un

don. Sache que je me marie et reçois mon cadeau de noces, avec la permission de mon fiancé.

En me parlant ainsi, d'une main elle me désignait Walter, de l'autre elle passait à mon doigt la jolie bague de cornaline blanche que j'avais vue si longtemps au sien.

Je restai abasourdi, et je n'ai aucune idée de ce que je pus dire ou faire pour exprimer mon humiliation, ma jalousie ou mon désespoir. Il est probable que tout se concentra en moi au point de me faire paraître convenablement désintéressé, car, lorsque j'eus recouvré la notion de ce qui m'environnait, je ne vis ni mécontentement, ni raillerie, ni surprise sur les bienveillantes figures de mon oncle, de ma cousine et de son fiancé. Je me jugeai quitte à bon marché d'une crise qui eût pu me rendre odieux ou ridicule, et j'allai m'enfermer dans ma chambre avec la bague, que je plaçai devant moi sur ma table, et que je contemplai avec l'amère ironie qu'exigeait la circonstance.

Ce n'était pas une cornaline vulgaire, mais une pierre dure fort jolie, veinée de nuances opaques et translucides. A force de les interroger, je sentis qu'elles s'étendaient autour de moi, qu'elles remplissaient ma petite chambre jusqu'au plafond et qu'elles m'enveloppaient comme un nuage. J'éprouvai d'abord une sensation pénible comme celle d'un évanouissement; mais peu à peu le nuage s'allégea, s'étendit sur un vaste espace et me transporta mollement sur la croupe arrondie d'une montagne, où tout à coup il se remplit au centre d'une vive irradiation d'or rouge qui me permit de voir Laura assise près de moi. — Ami, me dit-elle en me parlant dans cette langue connue d'elle seule, qui avait le don de se révéler à moi subitement, ne crois pas un mot de ce que je t'ai dit devant notre oncle. C'est lui qui, voyant que nous nous aimions, et que tu étais encore trop jeune pour te marier, a imaginé cette fable pour t'empêcher de te distraire de tes études; mais, sois tranquille, je n'aime pas Walter, et je ne serai jamais qu'à toi.

— Ah! ma chère Laura! m'écriai-je, te voilà donc enfin redevenue brillante d'amour et de beauté, comme je t'ai vue dans l'améthyste! Oui, je crois, je sais que tu m'aimes, et que rien ne peut nous désunir. D'où vient donc que dans notre famille tu te montres toujours si incrédule ou si railleuse?

— Je pourrais te demander aussi, répondit-elle, pourquoi, dans notre famille, je te vois laid, gauche, ridicule et mal vêtu, tandis que dans le cristal tu es beau comme un ange et drapé dans les couleurs de l'arc-en-ciel; mais je ne te le demande pas, je le sais.

— Apprends-le-moi, Laura! Toi qui sais tout, donne-moi le secret de te paraître à toute heure et partout tel que tu me vois ici.

— Il en est de cela, mon cher Alexis, comme de tous les secrets des sciences que vous appelez naturelles : celui qui les sait peut vous affirmer que les choses sont, et comment elles sont; mais quand il s'agit du pourquoi, chacun donne son opinion. Moi je veux bien te dire la mienne sur l'étrange phénomène qui nous place ici vis-à-vis l'un de l'autre en pleine lumière, tandis que, dans le monde appelé le monde des faits, nous ne nous voyons plus qu'à travers les ombres de la vie relative; mais mon opinion ne sera rien autre chose que mon opinion, et si je te la disais ailleurs qu'ici, tu me regarderais comme une insensée.

— Dis-la-moi, Laura; il me semble qu'ici nous sommes dans le monde du vrai, et qu'ailleurs tout est illusion et mensonge.

Alors la belle Laura me parla ainsi :

— Tu n'ignores pas qu'il y a en chacun de nous qui habitons la terre deux manifestations très distinctes en réalité, quoiqu'elles soient confuses dans la notion de notre vie terrestre. Si nous en croyons nos sens bornés et notre appréciation incomplète, nous n'avons qu'une âme, ou, pour parler comme Walter, un certain animisme destiné à s'éteindre avec les fonctions de nos organes. Si au contraire nous nous élevons au-dessus de la sphère du positif et du palpable, un sens mystérieux, innomé, invincible, nous dit que notre *moi* n'est pas seulement dans nos organes, mais qu'il est lié d'une manière indissoluble à la vie universelle, et qu'il doit survivre intact à ce que nous appelons la mort. Ce que je te rappelle ici n'est pas nouveau : sous toutes les formes religieuses ou métaphysiques, les hommes ont cru et croiront toujours à la persistance du *moi;* mais mon idée, à moi qui te parle dans la région de l'idéal, c'est que ce moi immortel n'est contenu que partiellement dans l'homme visible. L'homme visible n'est que le résultat d'une émanation de l'homme invisible, et celui-ci, la véritable unité de son âme, la face réelle, durable et divine de sa vie, lui demeure voilé. Où est-elle et que fait-elle, cette fleur de l'esprit éternel, tandis que l'âme du corps accomplit sa pénible et austère existence d'un jour? Elle est quelque part dans le temps et dans l'espace, puisque l'espace et le temps sont les conditions de toute vie. Dans le temps, si elle a précédé la vie humaine, et si elle doit lui survivre, elle l'accompagne et la surveille jusqu'à un certain point; mais elle n'est pas sous sa dépendance, et ne compte pas ses jours et ses heures au même cadran. Dans l'espace, elle est certainement aussi dans une relation possible et fréquente avec le moi humain; mais elle n'en est pas l'esclave, et son expansion flotte dans une sphère dont l'homme ne connaît pas les bornes. M'as-tu compris?

— Il me semble que oui, lui répondis-je, et pour résumer ta ré-

vélation de la façon la plus vulgaire, je dirais que nous avons deux âmes : l'une qui vit en nous et ne nous quitte pas, l'autre qui vit hors de nous et que nous ne connaissons pas. La première nous sert à vivre transitoirement, et s'éteint en apparence avec nous; la seconde nous sert à vivre éternellement, et se renouvelle sans cesse avec nous, ou plutôt c'est elle qui nous renouvelle, et qui fournit, sans s'épuiser jamais, à toutes les séries de nos existences successives.

— Que diable écris-tu là? s'écria près de moi une voix âpre et discordante.

Le nuage s'envola, emportant avec lui la rayonnante figure de Laura, et je me retrouvai dans ma chambre, assis devant ma table, et traçant les dernières lignes que Walter lisait par-dessus mon épaule.

Comme je le regardais avec stupéfaction, sans lui répondre :

— Depuis quand, ajouta-t-il, t'occupes-tu de billevesées philosophiques? Si c'est avec ce nouveau genre d'hypothèses que tu prétends avancer dans la science pratique, je ne t'en fais pas mon compliment... Allons, laisse ce beau manuscrit, et viens prendre place au repas de mes fiançailles.

— Est-il possible, mon cher Walter, lui répondis-je en me jetant dans ses bras, que, par amitié pour moi, tu te prêtes à une feinte indigne d'un homme sérieux? Je sais fort bien que Laura ne t'aime pas, et que tu n'as jamais songé à être son mari.

— Laura t'a dit qu'elle ne m'aimait pas? reprit-il avec une tranquillité railleuse. C'est fort possible, et quant à moi, si je songe à l'épouser, ce n'est pas depuis longtemps à coup sûr; mais ton oncle a arrangé cela de longue main avec son beau-frère absent, et, Laura n'ayant pas dit non, j'ai dû consentir à dire oui... Ne crois pas que je sois épris d'elle; je n'ai pas le temps, moi, de mettre mon imagination en travail pour découvrir dans cette bonne petite personne des perfections fabuleuses. Elle ne me déplaît pas, et comme elle est fort sensée, elle ne m'en demande pas davantage pour le moment. Plus tard, quand nous aurons vécu des années ensemble, et que nous aurons associé nos volontés pour bien mener notre ménage et bien élever nos enfans, je ne doute pas de la bonne et solide amitié que nous aurons l'un pour l'autre. Jusque-là, c'est du travail à mettre en commun avec l'idée du devoir et le sentiment des égards réciproques. Tu peux donc me dire que Laura ne m'aime pas sans me surprendre et sans me blesser. Je serais même surpris qu'elle m'aimât, puisque je n'ai jamais songé à lui plaire, et je serais un peu inquiet de sa raison, si elle voyait en moi un Amadis. Vois donc, toi, les choses telles qu'elles sont, et sois sûr qu'elles sont telles qu'elles doivent être.

Je trouvai Laura parée pour le dîner; elle avait une robe de taffetas blanc de perle à ornemens de gaze rosée qui me rappela confusément le ton doux et chaud de la cornaline; mais sa figure me sembla abattue et comme éteinte.

— Viens me donner confiance et courage, me dit-elle avec franchise en m'appelant à son côté. J'ai beaucoup pleuré aujourd'hui. Ce n'est pas que Walter me déplaise, ni que je sois fâchée de me marier. Je savais depuis longtemps qu'on me destinait à lui, et je n'ai jamais eu l'intention de devenir vieille fille; mais le moment venu de quitter sa famille et sa maison est toujours pénible. Sois gai pour m'aider à oublier un peu tout cela, ou parle-moi raison pour que je redevienne gaie en croyant à l'avenir.

Combien le langage et la physionomie de Laura me parurent différens de ce qu'ils étaient dans le nuage émané de la cornaline! Elle était si vulgairement résignée à son sort que je reconnus bien l'illusion de mon rêve; mais, chose étrange, je ne sentis plus aucune douleur à l'idée qu'elle épousait réellement Walter. Je retrouvais le sentiment d'amitié que ses soins et sa bonté m'avaient inspiré, et je me réjouissais même à l'idée que j'allais vivre près d'elle, puisqu'elle quittait sa résidence et venait s'installer dans notre ville.

Le repas fut très gai. Mon oncle en avait chargé Walter, qui, en homme positif, s'entendait à bien manger, et qui l'avait commandé à un des meilleurs cuisiniers de louage de Fischausen. Laura n'avait pas dédaigné de s'en occuper aussi, et la gouvernante l'avait rehaussé de quelques mets italiens de sa façon, fortement épicés et cuits dans un vin généreux. Walter mangea et but comme quatre. Mon oncle s'égaya même au dessert jusqu'à faire quelques madrigaux galans à l'adresse de la gouvernante, qui n'avait guère plus de quarante-cinq ans, et il voulut ouvrir la danse avec elle lorsque les jeunes amies de Laura réclamèrent les violons.

Je valsais avec ma cousine. Tout d'un coup il me sembla que sa figure s'animait d'une beauté singulière et qu'elle me parlait avec feu dans le tourbillon rapide de la valse.

— Sortons d'ici, me disait-elle, on y étouffe; traversons ces glaces qui répercutent le feu des bougies dans un interminable lointain. Ne vois-tu pas que c'est l'image de l'infini, et que c'est la route qu'il nous faut prendre? Allons, un peu de courage, un élan, et nous serons bientôt dans le cristal.

Tandis que Laura me parlait ainsi, j'entendais la voix railleuse de Walter, qui me criait lorsque je passais près de lui : Hé! attention, toi! Pas si près des glaces! Veux-tu donc briser aussi celles-là? Ce garçon est un véritable hanneton qui va donnant de la tête dans tout ce qui brille.

On servit le punch. Je m'en approchai un des derniers, et me

trouvai assis près de Laura. — Tiens, me dit-elle en m'offrant le nectar refroidi dans un beau gobelet de cristal de Bohême, bois à ma santé, et montre-toi plus enjoué. Sais-tu bien que tu as l'air de t'ennuyer, et que ta figure distraite m'empêche de m'étourdir comme je le voudrais?

— Comment veux-tu que je sois gai, ma bonne Laura, quand je vois que tu ne l'es pas? Tu n'aimes pas Walter; pourquoi se presser d'épouser sans amour, quand l'amour pourrait venir pour lui... ou pour un autre?

— Il ne m'est pas permis, répondit-elle, d'en aimer un autre, puisque c'est lui que mon père a choisi. Tu ne sais pas tout ce qui s'est passé à propos de ce mariage. On t'a jugé trop jeune pour t'en faire part; mais pour moi, qui suis encore plus jeune que toi, tu n'es pas un enfant, et puisque nous avons été élevés ensemble, je te dois la vérité. Nous étions d'abord destinés l'un à l'autre; mais tu t'es montré d'abord fort paresseux, ensuite fort pédant, et maintenant, malgré ta bonne volonté et ton intelligence, on ne sait pas bien encore à quelle carrière tu es propre. Je ne te dis pas cela pour te faire de la peine; je trouve, quant à moi, qu'il n'y a pas encore de temps perdu pour ton avenir. Tu t'instruis, tu es devenu laborieux et modeste. Tu pourras fort bien être un savant universel comme mon oncle, ou un savant spécial comme Walter; mais mon père, qui désire me voir mariée quand il reviendra se fixer près de moi, a chargé mon oncle et ma cousine Lisbeth de me trouver un mari d'un âge assorti au mien, c'est-à-dire un peu plus âgé que toi et occupé d'études très positives. Il met sur le compte de l'ignorance et de l'imagination les commencemens malheureux de sa carrière commerciale, et il veut un gendre savant dans quelque industrie. A présent, mon père, las de voyages et d'aventures, paraît satisfait de sa position : il m'envoie une assez jolie somme pour ma dot; mais il n'a pas voulu s'occuper de mon établissement. Il prétend qu'il est devenu trop étranger à nos mœurs, à nos usages, et que le choix fait par mes autres parens sera meilleur que celui qu'il pourrait faire lui-même ou seulement conseiller. Voilà donc les plans de ma pauvre mère renversés, car elle voulait nous unir; mais elle n'est plus, et il faut bien avouer que la combinaison actuelle assure mieux mon avenir et le tien. Tu ne désires certainement pas entrer si tôt en ménage, et tu n'as ni fortune ni état lucratif, puisque tu ne sais pas même encore quelle est ta vocation.

— Tu parles de tout cela bien à ton aise, répondis-je. Il est possible qu'on me trouve, avec raison, un peu jeune pour me marier; mais c'est un défaut dont on se corrige par la volonté. Si l'on ne m'eût pas laissé ignorer tout ce que tu me révèles, je n'aurais été ni

paresseux, ni pédant... Je ne me serais pas laissé entraîner par l'oncle Tungsténius dans l'examen d'hypothèses scientifiques que sa vie et la mienne ne suffiront pas à résoudre, et où d'ailleurs je ne suis peut-être pas porté par un génie spécial et une passion enthousiaste. J'aurais écouté les conseils de Walter, j'aurais étudié la science pratique et l'art industriel : je me serais fait forgeron, mineur, potier, géomètre ou chimiste; mais il n'y a pas encore tant d'années perdues. Ce que mon oncle m'enseigne n'est pas inutile : toutes les sciences naturelles se tiennent étroitement, et la connaissance des terrains me conduit tout droit à la recherche et à l'exploitation des minéraux utiles. Donne-moi deux ou trois ans, Laura, et j'aurai un état, je t'en réponds, je serai un homme positif. Ne peux-tu m'attendre un peu? es-tu si pressée de te marier? n'as-tu aucune amitié pour moi?

— Tu oublies, reprit Laura, une chose bien simple : c'est que dans trois ans j'aurai, aussi bien que toi, trois ans de plus, et que par conséquent il n'y aura jamais entre nous la distance d'âge exigée par mon père. — Et comme Laura disait cela en riant, je m'emportai contre elle en reproches. — Tu ris, lui disais-je, et moi je souffre; mais cela t'est bien égal, tu n'aimes ni Walter, ni moi, tu n'aimes que le mariage, l'idée de t'appeler madame et de porter des plumes sur ton chapeau. Est-ce que si tu m'aimais, tu ne ferais pas un effort pour réagir contre la volonté d'un père qui n'est probablement pas sans entrailles, et qui tient moins à ses idées qu'à ton bonheur? Si tu m'aimais, est-ce que tu n'aurais pas compris que je t'aimais aussi, moi, et que ton mariage avec un autre me briserait le cœur? Tu n'en as donc pas, toi? Tu pleures de quitter ta maison de campagne, et ta cousine Lisbeth, et ta gouvernante Loredana, et peut-être aussi ton jardin, ton chat et tes sèrins; mais pour moi tu n'as pas une larme, et tu me demandes de t'égayer pour que tu oublies tes petites habitudes où mon souvenir n'est absolument pour rien!

Et comme je parlais ainsi avec dépit, en retournant dans ma main crispée mon verre vide, car je n'osais regarder Laura dans la crainte de la voir irritée contre moi, je vis tout à coup sa figure se refléter dans une des facettes du cristal de Bohême. Elle souriait, elle était merveilleusement belle, et j'entendis qu'elle me disait : Sois donc tranquille, grand enfant! Ne t'ai-je pas dit que je t'aime? Ne sais-tu pas que notre vie terrestre n'est qu'une vaine fantasmagorie, et que nous sommes à jamais unis dans le monde transparent et radieux de l'idéal? Ne vois-tu pas que le *moi* terrestre de Walter est obscurci par les âcres vapeurs de la houille, que ce malheureux n'a aucun souvenir, aucun pressentiment de sa vie éternelle, et que

tandis que je me plais sur les hauteurs sereines où la lumière du prisme rayonne des feux les plus purs, il ne songe qu'à s'enfouir dans les opaques ténèbres de la stupide anthracite ou dans les sourdes cavernes où la galène opprime de son poids effroyable tout germe de vitalité, tout essor vers le soleil? Non, non, Walter n'épousera en cette vie que l'abîme, et moi, fille du ciel, j'appartiens au monde de la couleur et de la forme; il me faut les palais dont les murs resplendissent et dont les aiguilles chatoient dans l'air libre et l'éclat du jour. Je sens autour de moi le vol incessant et j'entends le battement harmonieux des ailes de ma véritable âme, toujours emportée vers les hauteurs; mon *moi* humain ne saurait accepter l'esclavage d'un hymen contraire à mes véritables destinées.

Walter m'arracha aux délices de cette vision en me reprochant d'être ivre et de contempler ma propre image dans le cristal enfumé de mon verre. Laura n'était plus à mes côtés. J'ignore depuis combien d'instans elle était partie; mais jusqu'à celui où Walter vint me parler, j'avais vu distinctement sa charmante image dans le cristal. J'essayai d'y voir celle de Walter; je reconnus avec terreur qu'elle ne s'y dessinait pas, et que cette substance limpide repoussait le reflet de mon ami comme si son approche l'eût changée en un bloc de charbon.

La soirée s'avançait, Laura s'était remise à danser avec une sorte de frénésie, comme si sa légèreté de caractère eût voulu protester contre les révélations de son être idéal. Je me sentis très fatigué du bruit de cette petite fête, et je me retirai sans qu'on y prît garde. Je demeurais toujours dans une partie de l'établissement séparée du logement de mon oncle par le jardin botanique; mais comme j'étais passé aide-conservateur du musée à la place de Walter, monté en grade, et que j'exerçais une jalouse surveillance sur les richesses scientifiques confiées à ma garde, je pris le chemin de la galerie minéralogique pour regagner mon domicile.

Je me dirigeais le long des vitrines, promenant la clarté de ma bougie sur les casiers, sans regarder devant moi, lorsque je me heurtai presque contre un personnage bizarre et de qui la présence en ce lieu, dont j'avais seul les clés, ne laissa pas que de m'étonner beaucoup. — Qui êtes-vous? lui dis-je en lui portant ma lanterne près du visage et en lui parlant d'un ton de menace. Que venez-vous faire ici, et par où vous êtes-vous introduit?

— Apaisez cette grande colère, me répondit le bizarre inconnu, et sachez qu'étant de la maison, j'en connais les *aitres*.

— Vous n'êtes pas de la maison, puisque j'en suis, moi, et que je ne vous connais pas. Vous allez me suivre chez mon oncle Tungsténius pour vous expliquer.

— Alors, mon petit Alexis, reprit l'inconnu, car ce ne peut être que toi qui me parles, tu me prends pour un voleur!... Sache que tu te trompes considérablement, vu que les plus beaux échantillons de cette collection ont été fournis par moi, la plupart à titre de don gratuit. Certes ton oncle Tungsténius me connaît, et nous irons le voir tout à l'heure; mais auparavant je veux causer avec toi et te demander quelques renseignemens.

— Je vous déclare, repris-je, qu'il n'en sera pas ainsi. Vous ne m'inspirez aucune confiance malgré la richesse de votre costume persan, et je ne sais ce que signifie un déguisement de ce genre sur le corps d'un homme qui parle ma langue sans aucune espèce d'accent étranger. Vous voulez certainement endormir mes soupçons en feignant de me connaître, et vous croyez m'échapper sans que je m'assure...

— Je crois, le ciel me protége, que tu comptes m'arrêter et me fouiller! répliqua l'étranger en me regardant avec dédain. Ferveur de novice, mon petit ami! C'est fort bien vu de prendre à cœur les devoirs de son emploi, mais il faut savoir à qui l'on s'adresse.

En parlant ainsi, il me saisit par le cou avec une main de fer, sans me serrer plus qu'il n'était nécessaire pour m'empêcher de crier et de me débattre; il me fit sortir de la galerie, dont je trouvai les portes ouvertes, et il me conduisit jusque dans le jardin sans me lâcher.

Là il me fit asseoir sur un banc et s'assit à mes côtés en me disant avec un rire aussi étrange que sa figure, son habit et ses manières : Ah çà! fais-moi le plaisir de me reconnaître et de demander pardon à ton oncle Nasias de l'avoir pris pour un crocheteur de portes. Reconnais en moi l'ex-mari de ta tante Gertrude et le père de Laura.

— Vous! m'écriai-je, vous!

— Nasias est mon nom à l'étranger, répondit-il. J'arrive du fond de l'Asie, où j'ai fait, grâce à Dieu, d'assez bonnes affaires et d'assez précieuses découvertes. Apprends que je suis domicilié maintenant à la cour de Perse, où le souverain me traite avec la plus grande considération à cause de certaines raretés que je lui ai procurées, et que si je me dérange de mes grandes occupations pour venir ici, ce n'est pas dans l'intention de dérober à votre petit musée quelques misérables gemmes dont le moindre rajah de l'Inde ne voudrait pas pour orner les doigts de pied ou le nez de ses esclaves. Laissons cela, et dis-moi si ma fille est mariée.

— Elle ne l'est pas, répondis-je avec impétuosité, et elle ne le sera pas encore, si vous consultez sa véritable inclination.

Mon oncle Nasias prit ma lanterne, qu'il avait posée près de nous sur le banc, et me la porta au visage comme j'avais fait envers lui

quelques instans auparavant. Sa figure n'était pas précisément menaçante comme avait été la mienne, elle était plutôt railleuse, mais avec une expression d'ironie glacée, implacable, navrante. Comme il me contemplait à son aise, j'eus dans mon angoisse le loisir de l'examiner aussi.

Dans mes souvenirs d'enfance, le père de Laura était un homme gras, blond, vermeil, d'une figure douce et riante; celui que j'avais devant les yeux était maigre, olivâtre, d'un type à la fois énergique et rusé. Il portait sous le menton une petite barbe très noire qui ressemblait assez à celle d'une chèvre, et ses yeux avaient acquis une expression satanique. Il était coiffé d'un haut bonnet de fine fourrure d'un noir de jais et vêtu d'une robe chamarrée d'or et de broderies d'une richesse incomparable. Un magnifique cachemire de l'Inde ceignait sa taille, et un yatagan couvert de pierreries étincelait à son côté. Je ne sais si le soleil de l'Orient, les grandes fatigues des voyages, l'habitude des grands périls et la nécessité d'une vie mêlée de ruse et d'audace l'avaient transformé à ce point, ou si mes souvenirs étaient complétement infidèles : il m'était impossible de le reconnaître, et je restais dans le doute si je ne me trouvais pas aux prises avec un imposteur effronté.

Ce soupçon me donna la force de soutenir son regard acéré avec une fierté dont il se montra tout à coup satisfait. Il reposa la lanterne sur le banc et me dit d'un ton calme : Je vois que tu es un honnête garçon et que tu n'as jamais cherché à séduire ma fille. Je vois aussi que tu es un naïf, un sentimental, et que si tu l'aimes, ce n'est point par ambition; mais d'après tes paroles tu es amoureux et tu voudrais bien me voir rompre le mariage auquel j'ai consenti pour elle. Mets-toi bien dans l'esprit, mon cher neveu, que, si je le rompais, ce ne serait pas à ton profit, car tu n'es qu'un enfant, et je ne trouve dans ta figure aucune énergie spéciale qui promette une destinée brillante. Réponds-moi donc avec désintéressement, tu n'as rien de mieux à faire, et avec sincérité, puisque le hasard t'a fait naître honnête homme : qu'est-ce que ce Walter dont mon beau-frère Tungsténius et sa cousine Lisbeth m'ont écrit un si grand éloge?

— Walter, répondis-je sans hésiter, est le plus digne garçon du monde. Il est franc, loyal et d'une conduite irréprochable. Il a de l'intelligence, du savoir et l'ambition de se distinguer dans la science pratique.

— Et il a une profession?

— Il va en avoir une dans six mois.

— Fort bien, répliqua mon oncle Nasias, c'est le gendre qui me convient; mais il aura la bonté d'attendre qu'il ait réellement le

titre de son emploi. Je ne suis pas homme à changer d'idée, et je vais sur-le-champ le lui déclarer tout en faisant connaissance avec lui. Quant à toi, dépêche-toi d'oublier Laura, et si tu veux devenir en peu de temps hardi, intelligent, riche et actif, apprête-toi à me suivre. Je repars dans quelques jours, et il ne tient qu'à toi que je t'emmène. Allons maintenant voir si la famille me reconnaîtra et me fera un meilleur accueil que le tien.

Je ne me sentis pas le courage de le suivre. J'étais brisé par la fatigue. Mon oncle Nasias était loin de m'être sympathique et n'annonçait point devoir être favorable à mes espérances; mais le mariage de Laura était retardé, et il me semblait qu'en six mois d'immenses événemens pouvaient survenir et changer la face des choses.

Quand je m'éveillai, aux premières lueurs du jour, je fus surpris de voir Nasias dans ma chambre, étendu dans mon vieux fauteuil de cuir, et si profondément endormi que j'eus le loisir de faire ma toilette avant qu'il eût ouvert les yeux. Il était tellement immobile et livide dans le crépuscule du matin, que si je l'eusse vu pour la première fois ainsi, il m'eût effrayé comme un spectre. Je m'approchai de lui et le touchai. Il était singulièrement froid, mais il respirait très régulièrement et d'une façon si paisible que sa figure inquiétante en était toute modifiée. Il paraissait ainsi le plus calme des trépassés, et sa laideur étrange avait fait place à une étrange beauté.

Je me disposais à sortir sans bruit pour aller vaquer à mes occupations, lorsqu'il s'éveilla de lui-même et me regarda sans hostilité ni dédain.

— Tu es surpris, me dit-il, de me voir dans ta chambre; mais sache que depuis plus de dix ans je ne me suis pas étendu dans un lit. Cette manière de dormir me serait insupportable. C'est tout au plus si de temps à autre, en mes jours de paresse, je me couche dans un hamac de soie. En outre, habitué à une escorte, je n'aime pas à dormir seul. J'ai trouvé hier soir la porte de ta chambre entr'ouverte, et au lieu d'aller m'étouffer dans l'édredon que Laura m'avait fait préparer en plein été, je suis entré chez toi, et j'ai pris possession de ce fauteuil de cuir qui me convient beaucoup. Tu ronfles un peu fort, mais j'ai cru dormir au rugissement des lions qui rôdaient autour de mes bivacs, et tu m'as rappelé des nuits d'émotions assez agréables.

— Je suis heureux, mon oncle, lui répondis-je, que mon fauteuil et mon ronflement vous agréent, et je vous prie d'en disposer aussi souvent qu'il vous plaira.

— Je veux te rendre ta politesse, reprit-il; viens maintenant dans ma chambre, j'ai à te parler.

Quand nous fûmes dans l'appartement que l'oncle Tungsténius lui avait fait préparer, et qui était le plus beau de l'établissement, il me montra son bagage dont l'exiguïté me surprit. Le tout consistait en une robe et un bonnet de rechange avec une petite caisse de linge de corps en foulard jaune, et une cassette de bronze encore plus petite.

— Voilà, me dit-il, la manière de voyager sans embarras d'un bout à l'autre de notre planète, et quand tu auras adopté mes habitudes, tu verras qu'elles sont excellentes. Il faudra commencer par maigrir et par perdre les roses criardes de ton teint germanique, et pour cela il n'est pas de meilleur régime que de manger peu, de dormir tout habillé sur le premier siége venu, et de ne jamais s'arrêter plus de trois jours sous le même toit; mais avant de me charger de ton sort, ce qui n'est pas une médiocre faveur à te faire, je veux quelques explications sincères, et tu vas me répondre comme si tu étais devant...

— Devant qui, mon cher oncle?

— Devant le diable prêt à te rompre les os en cas de mensonge, répondit-il en reprenant son sourire méchant et son regard infernal.

— Je n'ai pas l'habitude de mentir, lui dis-je; je suis un honnête homme, et je ne fais pas de sermens.

— Très bien, alors réponds! Qu'est-ce que cette histoire de vitrine cassée, d'hallucination, de voyage dans le cristal, dont mon beau-frère, durant ta maladie d'il y a deux ans, m'avait écrit quelchose d'assez embrouillé que je me suis fait raconter hier soir par Laura? Est-il vrai que tu aies voulu entrer par la pensée dans une géode tapissée de cristaux d'améthyste, que tu aies cru y entrer réellement, et que tu y aies vu la figure de ma fille?

— Tout cela est malheureusement vrai, répondis-je. J'ai eu une vision extraordinaire, j'ai brisé une vitrine, je me suis fait une blessure à la tête, j'ai eu la fièvre, j'ai raconté mon rêve avec la conviction qu'il m'avait laissée, et pendant quelque temps on m'a cru fou. Pourtant, mon oncle, je ne le suis pas; je suis guéri, je me porte bien, je travaille à la satisfaction de mes professeurs, je n'ai point une conduite extravagante, et rien ne m'eût rendu indigne d'être l'époux de Laura, si vous n'eussiez donné l'autorisation de l'engager à un autre qui désire médiocrement sa main, tandis que moi...

— Il ne s'agit pas de Laura, dit l'oncle Nasias avec un geste d'impatience; il s'agit de ce que tu as vu dans le cristal. Je veux le savoir.

— Vous voulez m'humilier, je le vois bien, me faire dire que je n'ai pas ma raison, afin de me prouver ensuite par mes propres aveux que je ne peux pas épouser Laura...

— Encore Laura! s'écria Nasias en colère. Vous m'ennuyez avec vos niaiseries! Je vous parle de choses sérieuses, il faut me répondre. Qu'avez-vous vu dans le cristal?

— Puisque vous le prenez ainsi, lui dis-je, irrité à mon tour, ce que j'ai vu dans le cristal est plus beau que ce que vous avez vu et verrez jamais dans le cours de vos voyages. Vous voilà bien fier et bien impérieux, parce que vous avez visité peut-être l'Océanie ou franchi l'Himalaya! Jeux d'enfant, mon cher oncle, joujoux de Nuremberg en comparaison du monde sublime et mystérieux que j'ai vu comme je vous vois, et que j'ai parcouru, moi qui vous parle!

— A la bonne heure, voilà comment il faut parler! reprit mon oncle, dont la figure courroucée était redevenue suave et caressante. Allons, raconte, mon cher Alexis; je t'écoute.

Surpris de l'intérêt qu'il prenait à mon aventure, et au risque d'être engagé par lui dans un piége, je cédai au plaisir de raconter ce qui avait laissé en moi un souvenir si cher et si précis, ce que personne encore n'avait daigné écouter sérieusement. Je dois dire que j'eus cette fois un auditeur incomparable. Ses yeux brillaient comme deux diamans noirs, sa bouche entr'ouverte semblait boire avidement chacune de mes paroles; il bondissait avec enthousiasme, m'interrompait par des cris de joie qui ressemblaient à des rugissemens, se tordait comme une couleuvre avec des éclats de rire convulsifs, et quand j'eus fini, il me fit recommencer et nommer chaque station de mon voyage, chaque aspect du pays fantastique, en me demandant la distance relative, l'étendue, la hauteur, l'orientation de chaque montagne et de chaque vallée, comme s'il se fût agi d'une contrée réelle et possible à parcourir autrement que sur les ailes de l'imagination.

Quand il eut cessé de s'écrier et que je crus pouvoir lui parler raison : Mon cher oncle, repris-je, vous me faites l'effet d'un esprit bien exalté, permettez-moi de vous le dire. Que ce pays existe quelque part dans l'univers, je ne peux pas en douter, puisque je l'ai vu et que je peux le décrire; mais qu'il soit utile de le chercher sur notre planète, voilà ce que je ne saurais croire. Nous n'avons donc pas à en trouver le chemin ailleurs que dans les facultés divinatoires de notre esprit et dans l'espérance de l'habiter un jour, si notre âme est aussi pure que le diamant, emblème de sa nature incorruptible.

— Mon cher enfant, répondit l'oncle Nasias, tu ne sais de quoi tu parles. Tu as eu une révélation, et tu ne la comprends pas. Tu ne t'es pas dit que notre petit globe était une grosse géode dont notre écorce terrestre est la gangue et dont l'intérieur est tapissé de cristallisations admirables, gigantesques, eu égard à ces petites aspé-

rités de la surface que nous appelons des montagnes, et qui ne forment pas plus de saillies relatives que n'en offrent les rugosités d'une peau d'orange par rapport à la grosseur d'une citrouille. C'est ce monde que nous appelons souterrain qui est le véritable monde de la splendeur; or il existe certainement une vaste partie de la surface encore inconnue à l'homme, où quelque déchirure ou déclivité profonde lui permettrait de descendre jusqu'à la région des gemmes et de contempler à ciel ouvert les merveilles que tu as vues en rêve. Voilà, mon cher neveu, l'unique rêve de ma vie, à moi, l'unique but de mes longs et pénibles voyages. J'ai la conviction que cette déchirure ou plutôt cette crevasse volcanique dont je te parle existe aux pôles, qu'elle est régulière et offre la forme d'un cratère de quelques centaines de lieues de diamètre et de quelques dizaines de lieues de profondeur, enfin que l'éclat des amas de gemmes apparentes au fond de ce bassin est l'unique cause des aurores boréales, ainsi que ton rêve te l'a bien clairement démontré.

— Ce que vous dites là, mon cher oncle, n'est fondé sur aucune saine notion géologique. Mon rêve m'a présenté en grand des formes connues, des formes que les échantillons minéralogiques mettaient en petit sous mes yeux. De là l'espèce de logique qui m'a conduit dans le monde enchanté du système cristallo-géodique. Mais que savons-nous de la conformation intérieure de notre planète? Nous sommes aussi certains que possible d'une seule chose : c'est qu'à trente ou trente-trois kilomètres de profondeur, la chaleur est si intense que les minéraux n'y peuvent exister qu'à l'état fusible. Comment, à supposer qu'on pût y descendre, serait-il donc possible à l'homme de n'être pas calciné en route, état qui, vous en conviendrez, n'est pas favorable à l'exercice de ses facultés d'observation? Quant aux aurores boréales...

— Tu es un écolier qui veut faire l'esprit fort, reprit mon oncle. Je te pardonne cela, c'est ainsi qu'on vous instruit, et je sais d'ailleurs que le fameux Tungsténius prétend tout expliquer sans tenir compte des instincts mystérieux qui sont plus puissans chez certains hommes que ces facultés d'observation trompeuse dont ton oncle est si vain. Sépare-toi dès aujourd'hui des arides dissertations de mon beau-frère, et n'écoute que moi, si tu veux t'élever au-dessus d'un vulgaire pédantisme. Tu es un voyant naturel, ne torture pas ton esprit pour le rendre aveugle. Sache que je suis un voyant, moi aussi, et que devant les sublimes clartés de mon imagination je me soucie fort peu de vos petites hypothèses scientifiques. Des hypothèses, des analogies, des inductions, la belle affaire! Je vous en ferai par milliers, moi, des hypothèses, et toutes bonnes, bien que

se contredisant les unes les autres. Voyons! que signifient votre intensité du calorique et vos matières minéralogiques en fusion à trente-trois kilomètres de profondeur? Vous procédez du connu à l'inconnu, et vous croyez saisir ainsi la clé de tous les mystères. Vous savez qu'à la profondeur de quarante mètres la chaleur est de onze degrés, et qu'elle augmente d'un degré centigrade par trente-trois mètres. Vous faites un calcul, et vous raisonnez sur ce qui se passe à deux ou trois mille kilomètres plus bas, sans songer que cette chaleur constatée par vous n'est peut-être due qu'à la rareté de l'air au fond d'un puits, tandis que, dans les grandes dislocations intérieures qui vous sont inconnues, circulent peut-être des masses d'air, des ouragans considérables, qui ont depuis des milliers de siècles alimenté certains foyers volcaniques, lorsque sur d'autres points ils avaient, avec l'aide des eaux, éteint à jamais l'énergie du prétendu foyer central. Vous savez d'ailleurs que cette chaleur centrale n'est en rien nécessaire à l'existence terrestre, puisque toute vie à la surface est l'œuvre exclusive du soleil. Donc votre noyau en fusion est une pure hypothèse dont je ne m'embarrasse guère, et que d'ailleurs je paralyse localement, dans la supposition d'une ouverture vers les pôles. Pourquoi, si les pôles sont nécessairement aplatis en raison de la force centripète qui agit sur eux d'une manière continue, ne seraient-ils pas creusés plus profondément qu'on ne le suppose par la réaction de la force centrifuge agissant toujours vers l'équateur? Et si les pôles sont creusés jusqu'à la profondeur de trente-trois kilomètres, ce qui est en réalité une misère, comment la chaleur y subsisterait-elle depuis le temps que le fond de cet abîme est en contact avec le climat glacé de la région qu'il occupe?

— Permettez, mon oncle; vous parlez de climat glacé aux pôles. Vous n'ignorez pas que l'on croit aujourd'hui à l'existence d'une mer libre au pôle nord. Les voyageurs qui ont pu en approcher y ont vu flotter des brumes et voler des oiseaux, indices certains d'une masse d'eau dégagée des glaces, et jouissant par conséquent d'une température supportable. Donc, s'il y a là une profondeur notable, il y a nécessairement une mer, et s'il y a une mer ou seulement un lac, il n'y a pas de cratère où l'on puisse descendre, et votre hypothèse, car c'en est une bien plus hasardée que toutes celles de la science, tombe dans l'eau, c'est le cas de le dire.

— Mais, imbécile que tu es, reprit avec une colère brutale l'oncle Nasias, tout bassin maritime est un cratère, je ne dis pas volcanique, mais un cratère, une coupe d'origine ignée, et si tu crois à l'existence d'une mer polaire, tu m'accordes la nécessité d'une immense excavation pour la contenir. Reste à savoir si cette excava-

tion est vide ou remplie d'eau. Moi je dis qu'elle est vide, parce qu'un foyer d'expansion quelconque la vide sans cesse, et qu'elle donne passage aux phénomènes électriques des aurores boréales, phénomènes dont je sais bien que tu voulais me parler. J'admets qu'elle exhale une douce chaleur, car je t'accorde, si tu y tiens absolument, un noyau igné situé au centre, et très loin de la cristallisation géodique à laquelle je me flatte de parvenir. Oui, je m'en flatte, et je le veux! J'ai assez parcouru le monde équatorial pour être bien certain que la surface terrestre est très pauvre en gemmes, même dans ces contrées relativement riches, et ma résolution est prise d'aller explorer celles où la force centripète retient et concentre leurs incommensurables gisemens, tandis que la force centrifuge ne fait que repousser vers l'équateur de misérables débris arrachés aux flancs appauvris de la planète, comme ces esquilles d'os brisés que rejettent les blessures tuméfiées de l'homme.

J'avoue que mon oncle Nasias me parut complétement fou, et que, craignant de le voir entrer dans quelque accès de fureur, je n'osai plus le contredire.

— Expliquez-moi donc, lui dis-je, pour changer un peu la marche de la conversation, quel intérêt si puissant, quelle curiosité si ardente vous poussent à la recherche de ces gisemens de gemmes que je ne veux pas qualifier d'imaginaires, mais que vous me permettrez de croire difficiles à atteindre.

— Tu le demandes! s'écria-t-il avec véhémence. Ah! c'est que tu ne connais ni ma volonté, ni mon intelligence, ni mon ambition; c'est que tu ignores par quelles spéculations patientes et obstinées j'ai pu m'enrichir assez pour entreprendre des choses immenses. Je vais te l'apprendre. Tu sais que je suis parti, il y a quinze ans, comme commis d'une maison qui faisait le commerce de la bijouterie de pacotille avec les naïves populations de l'Orient. Nos élégantes montures en chrysocale et la taille chatoyante de nos petits morceaux de verre charmaient les yeux des femmes et des guerriers demi-sauvages qui m'apportaient en échange d'antiques bijoux d'une valeur incontestable et de véritables pierres fines d'un très grand prix.

— Permettez-moi de vous dire, mon cher oncle, que ce commerce-là...

— Le commerce est le commerce, reprit mon oncle sans me donner le temps d'exprimer ma pensée, et les braves gens à qui j'avais affaire croyaient fermement de leur côté me prendre pour dupe. En de certaines localités où les gemmes se trouvent, ils pensaient, en me donnant un caillou ramassé sous leurs pieds, se moquer de moi, bien plus que je ne me moquais réellement d'eux en leur donnant,

en échange d'une gemme qui ne leur coûtait rien, un produit de notre industrie européenne qui, en somme, valait quelque chose. Ils s'étonnaient même de ma libéralité, et quand je la voyais sur le point de leur devenir suspecte, je jouais la folie, la superstition ou la poltronnerie ; mais je passe rapidement sur ces détails. Il te suffira de savoir que du petit peuple je passai assez vite aux petits souverains, et que mes cristaux montés en cuivre leur tournèrent également la tête. De succès en succès et d'échanges en échanges j'arrivai à posséder des gemmes d'une grande valeur et à pouvoir m'adresser aux riches des contrées civilisées. Alors je rendis à ma maison de commerce bon compte de ma mission; je lui assurai d'utiles relations avec les peuples barbares que j'avais visités, et sans cesser de lui être utile je me créai pour mon compte une autre industrie qui fut de vendre ou de troquer de véritables pierres précieuses. A ce métier, je suis devenu un savant lapidaire et un brocanteur habile; j'ai fait ma fortune. Je pourrais donc me reposer désormais, avoir un palais à Ispahan ou à Golconde, une villa au pied du Vésuve, ou un château féodal sur le Rhin, et manger mes rentes d'une façon princière sans m'inquiéter du pôle nord ou sud, et sans m'occuper de ce qui se passe dans ta cervelle; mais je ne suis pas l'homme du repos et de l'insouciance : la preuve, c'est qu'en apprenant ta vision j'ai résolu de tout quitter, au risque d'encourir la disgrâce du chah de Perse, pour venir ici t'interroger.

— Et aussi pour vous occuper du mariage de votre fille?

— Le mariage de ma fille est un détail. Je n'ai jamais vu ma fille dans le cristal, et je t'y ai vu, toi.

— Moi? vous m'y avez vu? Vous y voyez donc aussi?

— Belle demande! sans cela croirais-je à ta vision? Le cristal, vois-tu, et par cristal j'entends toute substance minéralogique bien et dûment cristallisée, n'est pas ce que pense le vulgaire, c'est un miroir mystérieux qui à un moment donné a reçu l'empreinte et reflété l'image d'un grand spectacle. Ce spectacle fut celui de la vitrification de notre planète. Dites cristallisation si vous voulez, ce m'est tout un. La cristallisation est, selon vous, l'action par laquelle les molécules intégrantes d'un minéral se réunissent après avoir été dissoutes dans un fluide? Que ce fluide soit brûlant ou glacé, peu m'importe, et je déclare qu'à l'égard des substances primitives vous n'en savez pas plus long que moi. Moi j'admets l'ignition du monde primitif; mais si je t'accorde l'existence d'un foyer encore actif, je déclare qu'il brûle au centre d'un diamant qui est le noyau de la planète. Or entre cette gemme colossale et la croûte des granits qui lui servent de gangue s'ouvrent des galeries, des grottes, des intervalles immenses. C'est l'action d'un retrait qui a laissé certai-

nement de grands vides, et ces vides, quand le calme s'y est rétabli, se sont remplis des gemmes les plus admirables et les plus précieuses. C'est là que le rubis, le saphir, le béryl, et toutes ces riches cristallisations de la silice combinée avec l'alumine, c'est-à-dire tout bonnement du sable avec l'argile, se dressent en piliers gigantesques ou descendent des voûtes en aiguilles formidables. C'est là que la moindre pierrerie dépasse la dimension des pyramides de l'Égypte, et celui qui verra ce spectacle sera le plus fortuné des lapidaires et le plus illustre des naturalistes. Or donc, ce monde cristallin, je l'ai vu dans une parcelle échappée du trésor, dans une gemme merveilleuse qui m'a montré ton image en même temps que la mienne, de même que tu as vu celle de Laura et la tienne propre dans une autre gemme. Ceci est une révélation d'un ordre extra-scientifique qui n'est pas donnée à tout le monde, et dont j'entends profiter. Il est évident pour moi que nous possédons tous deux un certain sens divinatoire qui nous vient de Dieu ou du diable, peu importe, et qui nous pousse irrésistiblement à la découverte et à la conquête du monde sous-terrestre. Ton rêve, plus complet et plus lucide que les miens, précise admirablement ce que j'avais pressenti : c'est que la porte du souterrain enchanté est aux pôles, et comme le pôle nord est le moins inaccessible, c'est vers celui-là qu'il faut nous diriger au plus vite...

— Permettez-moi de respirer, mon cher oncle, m'écriai-je à bout de patience et de politesse. Ou vous vous moquez de moi, ou vous mêlez à quelques notions scientifiques très incomplètes les chimères puériles d'un cerveau malade.

Nasias n'éclata point comme je m'y attendais. Sa conviction était si entière qu'il se contenta cette fois de rire de mon incrédulité.

— Il faut en finir, dit-il, il faut que je constate un fait. Ou tu vois dans le cristal, ou tu n'y vois pas; ou ton sens idéal subsiste en dépit des sottises de ton éducation matérialiste, ou ces sottises l'ont éteint en toi par ta faute. Dans ce dernier cas, je t'abandonne à ta misérable destinée. Apprête-toi donc à subir une épreuve décisive.

— Mon oncle, répondis-je avec fermeté, il n'est pas besoin d'épreuve. Je ne vois pas, je n'ai jamais vu dans le cristal. J'ai rêvé que j'y voyais la représentation de mes fantaisies. C'est une maladie que j'ai eue, et que je n'ai plus, je le sens, du moment que vous voulez me démontrer l'évidence de ces vains fantômes. Je vous remercie de la leçon que vous avez bien voulu me donner, et je vous jure qu'elle me profitera. Permettez-moi d'aller travailler et de ne jamais reprendre un entretien qui me deviendrait trop pénible.

— Tu n'échapperas pas à mon investigation, s'écria Nasias en me regardant avec ironie essayer d'ouvrir sa porte, dont il avait préalablement, et sans que j'y fisse attention, retiré la clé. Je ne

me paie pas de défaites, et je ne suis pas venu du fond de la Perse pour m'en aller sans rien savoir. N'essaie pas de te soustraire à mon examen, c'est fort inutile.

— Qu'exigez-vous donc, et quel secret prétendez-vous m'arracher?

— J'exige une chose fort simple : c'est que tu regardes l'objet contenu dans cette petite boîte. — Il ouvrit alors avec une petite clé qu'il portait sur lui le coffret de bronze que j'avais déjà remarqué, et il plaça devant mes yeux un diamant d'une blancheur, d'une pureté, d'une grosseur si prodigieuses, qu'il me fut impossible d'en soutenir l'éclat. Il me sembla que le soleil levant entrait dans la chambre par la fenêtre et venait se concentrer dans ce brillant avec toute la puissance de son rayonnement matinal. Je fermai les yeux, mais ce fut inutile. Une flamme rouge remplissait mes pupilles, une sensation de chaleur insupportable pénétrait jusque dans l'intérieur de mon crâne. Je tombai comme foudroyé, et j'ignore si je perdis connaissance, ou si je vis dans le reflet de cette gemme embrasée quelque chose dont je fusse capable de rendre compte. Il y a une grande lacune à cet endroit dans ma mémoire. Il m'est impossible d'expliquer l'influence qu'à partir de cet événement mystérieux Nasias exerça sur moi. Je ne fis plus, à ce qu'il faut croire, aucune objection à son étrange utopie, et ses fantasques aperçus géologiques m'apparurent sans doute comme des vérités d'un ordre supérieur qu'il ne m'était plus permis de discuter. Décidé à le suivre aux limites du monde, j'obtins seulement de lui qu'il imposerait à mon oncle Tungsténius l'obligation de ne pas disposer de la main de Laura avant notre retour, et de mon côté je m'engageai à ne confier à personne, soit au moment des adieux, soit par lettres subséquentes, le but du gigantesque voyage que nous allions entreprendre.

Voilà, du moins je le présume, ce qui se passa entre mon oncle Nasias et moi, car, je le répète, tout est confus pour moi dans la journée qui s'écoula entre la scène que je viens de rapporter et notre départ. Je crois me rappeler que je passai cette journée couché sur mon lit et anéanti par la fatigue, que le lendemain, à la pointe du jour, Nasias m'éveilla, me posa sur le front je ne sais quelle amulette invisible qui me rendit spontanément mes forces, et que nous quittâmes la ville sans prévenir personne et sans emporter les souhaits et les bénédictions de la famille, enfin que nous gagnâmes rapidement le port de Kiel, où nous attendait un navire appartenant à mon oncle et tout équipé en vue d'un voyage au long cours dans les mers polaires.

GEORGE SAND.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

CÆLIUS

ET

LA JEUNESSE ROMAINE AU TEMPS DE CÉSAR.

Si l'on veut, en étudiant l'histoire des dernières années de la république romaine, se donner le plaisir piquant des contrastes, il suffit de placer la figure de Cælius en regard de celle de Brutus (1). On ne saurait imaginer deux contemporains qui se ressemblent moins. Chacun d'eux avait précisément les qualités qui manquaient à l'autre; ils étaient tout à fait opposés de caractère, d'opinions, de conduite, et si en somme leur destinée fut à peu près la même, on peut dire qu'ils avaient pris pour y arriver les routes les plus contraires.

Brutus cependant n'était parmi ses contemporains qu'une exception; on admirait plus l'austérité de sa vie, son amour de la retraite et de l'étude, la fermeté de ses principes, l'ardeur de ses convictions, qu'on ne cherchait à les imiter. Ses vertus n'appartenaient qu'à lui, et, malgré le respect involontaire qu'elles inspiraient, on ne voit pas qu'elles aient exercé une influence sérieuse sur les mœurs de personne. Cælius au contraire est tout à fait de son temps; il a vécu comme on vivait autour de lui. Toute la jeunesse d'alors, les Curion, les Dolabella, lui ressemblent. Ils sont tous, comme lui, corrompus de bonne heure, peu soucieux de leur dignité, prodigues de leur bien, amis des plaisirs faciles; tous se jettent, dès qu'ils le peuvent, dans la vie publique avec une ambition inquiète, de grands besoins à contenter, peu de scrupules et point de croyances. Son histoire est donc celle de tous les autres, et l'avantage qu'on trouve à l'étudier, c'est de connaître d'un coup toute la génération dont il

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1863.

faisait partie. Or cette étude nous est facile, grâce à Cicéron. Malgré tant de différences de conduite et de principes, Cicéron a toujours éprouvé pour Cælius un attrait singulier; il aimait la conversation de cet homme d'esprit aimable qui riait de tout, et se trouvait avec lui plus à l'aise qu'avec des gens comme Caton ou Brutus, dont la raideur l'effrayait. Il le défendit devant les tribunaux, quand une femme qu'il avait aimée essaya de le perdre, et ce plaidoyer est assurément un des plus agréables qui nous restent de lui. Plus tard, lorsqu'il fut forcé d'aller en Cilicie, il le choisit pour son correspondant politique. Par un hasard heureux, les lettres de Cælius nous sont parvenues avec celles de Cicéron, et il n'y en a point dans tout ce recueil qui soient plus spirituelles et plus piquantes. Rassemblons tous les détails qui y sont épars; essayons de refaire, en les recueillant, l'histoire de Cælius, et par elle d'avoir une idée de ce qu'était alors la jeunesse romaine. Il n'est pas sans intérêt de la connaître, car elle a joué un rôle important, et c'est d'elle surtout que César s'est servi pour la révolution qu'il voulait accomplir.

I.

Cælius ne sortait pas d'une famille illustre. Il était fils d'un chevalier romain de Pouzzoles qui avait fait le commerce et acquis de grands biens en Afrique. Son père, qui n'avait eu toute sa vie d'autre souci que de s'enrichir, montra, comme il arrive, plus d'ambition pour son fils que pour lui-même : il voulut qu'il devînt un homme politique, et comme il voyait qu'on n'arrivait aux dignités que par l'éloquence, il l'amena de bonne heure à Cicéron, pour qu'il en fît, s'il était possible, un grand orateur.

Ce n'était pas encore l'usage qu'on enfermât les jeunes gens dans les écoles des rhéteurs, et qu'on se contentât de les exercer à des causes imaginaires. Dès qu'ils avaient pris la robe virile, c'est-à-dire vers seize ans, on s'empressait de les conduire à quelque homme d'état en renom qu'ils ne quittaient plus. Admis à sa familiarité la plus intime, ils écoutaient ses entretiens avec ses amis, ses discussions avec ses adversaires; ils le voyaient se préparer dans le silence aux grandes batailles de la parole, ils le suivaient dans les basiliques et sur le Forum, ils l'entendaient plaider des procès ou parler au peuple assemblé, et quand ils étaient devenus capables de parler eux-mêmes, ils débutaient à ses côtés et sous son patronage. Tacite regrette beaucoup cette éducation virile, qui, plaçant un jeune homme dans les conditions mêmes de la vérité, au lieu de le retenir parmi les fictions de la rhétorique, lui donnait le goût d'une éloquence naturelle et vraie, qui le fortifiait en le jetant du premier coup au milieu des combats véritables, et, selon son expression, lui

enseignait la guerre sur le champ de bataille, *pugnare in prælio discebant*. Cette éducation présentait cependant un grand danger. Elle lui apprenait trop vite des choses qu'il vaut mieux ignorer longtemps, elle le familiarisait avec les spectacles de scandale et de corruption qu'offre d'ordinaire la vie publique, elle lui faisait une maturité trop rapide et l'enflammait d'ambitions précoces. Ce jeune homme de seize ans qui vivait dans l'intimité de ces vieux hommes d'état sans scrupules, et à qui l'on découvrait sans précaution les plus basses manœuvres des partis, ne devait-il pas perdre quelque chose de la générosité et des délicatesses de son âge? N'était-il pas à craindre que ce commerce corrupteur ne finît par lui donner le goût de l'intrigue, le culte du succès, un amour effréné du pouvoir, le désir d'arriver haut et vite par tous les moyens, et, comme en général les plus mauvais sont aussi les plus courts, la tentation de les employer de préférence?

C'est ce qui arriva à Cælius. Pendant trois années entières, trois années honnêtes et laborieuses, il ne quitta pas Cicéron; mais il s'aperçut à la fin qu'un jeune homme comme lui, qui avait sa fortune politique à faire, gagnerait davantage avec ceux qui voulaient détruire le gouvernement qu'avec celui qui essayait de le conserver, et il abandonna Cicéron pour s'attacher à Catilina. Le passage était brusque; Cælius, à vrai dire, ne s'est jamais donné la peine de ménager les transitions. Dès lors, on le comprend, sa vie prit une autre tournure : il devint un séditieux et un brouillon hardi dont on redoutait la parole mordante sur le Forum et les violences au Champ-de-Mars. A l'élection d'un pontife, il frappa un sénateur. Quand il fut nommé questeur, tout le monde l'accusa d'avoir acheté les suffrages. Non content de troubler les comices à Rome, on le voit soulever, on ne sait pourquoi, un mouvement populaire à Naples. En même temps il ne négligeait pas ses plaisirs. Les débauchés de cette jeunesse bruyante, dont il faisait partie, troublaient à chaque instant la tranquillité publique. On racontait que les rues de Rome n'étaient plus sûres quand ils revenaient la nuit de leurs soupers, et qu'à l'exemple de ces jeunes étourdis que nous dépeignent Plaute et Térence, ils poursuivaient les femmes honnêtes qu'ils rencontraient sur leur passage. Toutes ces folies n'allaient pas sans de grandes dépenses, et le père de Cælius, quoiqu'il fût riche, n'était pas d'humeur à payer toujours. Sans doute en ce moment l'honnête négociant de Pouzzoles dut regretter l'ambition qu'il avait eue pour son fils, et trouver qu'il lui en coûtait cher d'avoir voulu faire de lui un homme politique. Cælius, de son côté, n'était pas d'un caractère à supporter aisément les réprimandes; il quitta la maison paternelle, et, sous prétexte de se rapprocher du Forum et des affaires, il loua

pour 10,000 sesterces (2,000 fr.) un logement sur le Palatin, dans la maison du fameux tribun Appius Clodius. Ce fut un événement grave dans sa vie, car c'est là qu'il connut Clodia.

Si l'on s'en tenait au témoignage de Cicéron, on aurait une détestable opinion de Clodia; mais Cicéron est un témoin trop passionné pour être tout à fait juste, et la haine furieuse qu'il portait au frère le rend très suspect quand il parle de la sœur. D'ailleurs il ne faut pas oublier qu'il nous dit lui-même qu'elle avait conservé des relations avec de fort honnêtes gens, ce qui ne laisserait pas de surprendre s'il était vrai qu'elle eût commis tous les crimes qu'il lui reproche. Il est bien difficile de croire que des personnages importans dans la république et soucieux de leur réputation eussent continué de la voir, s'il était vrai qu'elle eût empoisonné son mari et qu'elle fût la maîtresse de ses frères. C'était un bruit public que Cicéron répétait avec complaisance, mais qu'il n'avait pas inventé. Beaucoup de gens à Rome le croyaient, les ennemis de Clodia affectaient de le dire, et l'on en faisait des vers malins qu'on inscrivait sur toutes les murailles. La réputation de Clodia était donc très mauvaise, et il faut bien avouer que, malgré quelques exagérations, elle la méritait en partie. Rien ne prouve qu'elle eût tué son mari, comme on l'en accusait : ces accusations d'empoisonnement étaient alors répandues et accueillies avec une incroyable légèreté, mais elle l'avait rendu fort malheureux pendant sa vie et n'avait pas paru très attristée de sa mort. Il est douteux, quoique le prétende Cicéron, qu'elle eût ses frères pour amans, mais il est malheureusement trop certain qu'elle en avait beaucoup d'autres. La seule excuse qu'on puisse alléguer pour elle, c'est que cette façon de vivre était alors assez ordinaire. Jamais les scandales de ce genre n'avaient été plus communs parmi les grandes dames de Rome. C'est qu'aussi la société romaine traversait une crise dont les causes, qui remontent loin, valent la peine d'être connues. Il faut en dire quelques mots pour qu'on puisse se rendre compte de la grave atteinte qu'avaient reçue les mœurs publiques.

Dans un pays où la famille était respectée comme à Rome, les femmes ne pouvaient manquer d'avoir beaucoup d'importance. Il était impossible que leur influence, qui était déjà si grande dans la maison, n'essayât pas d'en sortir, et la place honorable qu'elles tenaient dans la vie privée devait leur donner un jour la tentation d'envahir aussi la vie publique. Les vieux Romains, si jaloux de leur autorité, avaient le sentiment de ce péril, et ils n'ont rien négligé pour s'en défendre. On sait de quelle façon ils affectent de traiter les femmes : il n'est sorte de méchans propos qu'ils ne tiennent sur elles, ils les font attaquer au théâtre et se moquent d'elles

jusque dans leurs discours politiques (1); mais il ne faut pas se méprendre sur le sens de ces railleries et trop plaindre celles qui en sont l'objet. On ne les attaque ainsi que parce qu'on les redoute, et toutes ces plaisanteries sont moins des insultes que des précautions. Ces rudes soldats, ces paysans grossiers ont appris, en vivant près d'elles, combien elles ont l'esprit délié et entreprenant, et par combien d'endroits elles valent mieux qu'eux; aussi se donnent-ils beaucoup de peine pour les cantonner dans leur ménage, et cela ne suffit pas encore pour les rassurer : il faut que dans le ménage même elles soient soumises et bridées. On affecte de croire et de dire que ce sont des êtres faibles et emportés (*indomita animalia*), incapables de se gouverner tout seuls, et l'on s'empresse de pourvoir à leur direction. On les tient, sous ce prétexte, dans une tutelle éternelle; elles sont toujours sous la main de leur père, de leur frère ou de leur mari; elles ne peuvent ni vendre, ni acheter, ni trafiquer, ni rien faire sans un conseil qui les assiste : en agissant ainsi, on prétend les protéger; en réalité c'est soi-même qu'on protége contre elles. Caton, leur grand ennemi, l'avoue ingénument dans un moment de franchise. « Souvenez-vous, lui fait dire Tite-Live à propos de la loi *Oppia*, de tous ces règlemens qu'ont faits nos ancêtres pour soumettre les femmes à leurs maris. Tout enchaînées qu'elles sont, vous avez peine à les dominer. Qu'arrivera-t-il si vous leur rendez la liberté, si vous les laissez jouir des mêmes droits que vous? Croyez-vous que vous pourrez alors en être les maîtres? Le jour où elles deviendront vos égales, elles vous seront supérieures. » Ce jour arriva justement vers l'époque dont nous nous occupons. Au milieu de l'affaiblissement des anciens usages, les lois contre les femmes ne furent pas plus respectées que les autres. Cicéron dit que des jurisconsultes galans leur fournirent des moyens ingénieux pour s'en affranchir sans avoir l'air de les violer. En même temps on s'habituait à leur voir prendre une place plus importante dans la société et à les compter pour beaucoup dans le gouvernement de la république. Presque tous les hommes politiques d'alors sont dirigés par leurs femmes ou par leurs maîtresses. C'est pour cela que les innombrables galanteries de César passaient, aux yeux de bien des gens, pour une habileté profonde : on supposait

(1) Au temps des Gracques, le censeur Metellus s'exprimait ainsi dans un discours où il attaquait très vivement les célibataires : « Citoyens, si l'on pouvait vivre sans femmes, nous nous passerions tous de cet embarras (*omnes ea molestia careremus*); mais, puisque la nature a voulu qu'il fût aussi impossible de s'en passer qu'il est désagréable de vivre avec elles, sachons sacrifier les agrémens d'une vie si courte aux intérêts de la république, qui doit durer toujours. » Cette façon d'encourager les gens à se marier semblait apparemment très efficace, puisqu'au moment où l'on se mariait moins que jamais, Auguste crut devoir faire relire devant le peuple le discours du vieux Metellus.

qu'il ne cherchait à plaire aux femmes que pour mener les maris.

Ainsi, par l'abolition des vieilles lois, par le changement des anciennes maximes, les femmes étaient devenues libres. Or il est à remarquer qu'en général le premier usage qu'on fait de la liberté reconquise, c'est d'en abuser. On ne peut pas jouir d'une manière calme de droits dont on a longtemps été privé, et il entre toujours dans ces premiers momens une sorte d'ivresse qu'il est malaisé de contenir. C'est ce qui advint à la société romaine de cette époque, et tous ces déréglemens qu'on remarque alors dans la conduite des femmes s'expliquent en partie par l'attrait et l'enivrement de la liberté nouvelle. Celles qui aiment l'argent, comme Terentia, la femme de Cicéron, se hâtant de jouir du droit qu'on leur a rendu de disposer de leur fortune, s'associent pour des profits douteux avec des affranchis et des hommes d'affaires, volent leurs maris sans scrupule et se jettent dans les spéculations et les trafics, où elles apportent, avec un instinct inoui de rapacité, ce goût de petite épargne et de mesquine économie qui leur est naturel. Celles qui préfèrent le plaisir à la fortune se livrent à tous les plaisirs avec une ardeur emportée. Les moins hardies profitent de la facilité du divorce pour passer d'un amour à l'autre sous le couvert de la loi. Les autres ne prennent pas même cette peine et étalent effrontément leurs scandales.

Clodia était de celles-là; mais, parmi tous ses vices, qu'elle ne prenait aucun souci de cacher, on est bien forcé de lui reconnaître quelques qualités. Elle n'était pas cupide; sa bourse était ouverte à ses amis, et Cælius ne rougit pas d'y puiser. Elle aimait les gens d'esprit et les attirait chez elle. Un moment elle voulut persuader à Cicéron, dont elle admirait beaucoup le talent, de renoncer pour elle à sa sotte Terentia et de l'épouser; mais Terentia, qui s'en douta, parvint à les brouiller mortellement ensemble. Un vieux scoliaste dit qu'elle dansait mieux qu'il ne convient à une honnête femme. Ce n'était pas le seul art pour lequel elle eût du goût, et l'on a cru pouvoir induire d'un passage de Cicéron qu'elle faisait aussi des vers. Cultiver les lettres, rechercher les gens d'esprit, aimer les plaisirs délicats et distingués, tout cela ne semble d'abord avoir rien de blâmable; au contraire ce sont chez nous les qualités qu'une femme du monde est tenue de posséder ou de feindre. On pensait autrement à Rome, et, comme les courtisanes avaient seules alors le privilége de cette vie élégante et libre, toute femme qui recherchait leurs talens courait le risque d'être confondue avec elles et traitée par l'opinion publique avec la même rigueur; mais Clodia ne se souciait pas de l'opinion. Elle apportait dans sa conduite privée, dans ses engagemens d'affection, les mêmes emportemens et les mêmes ardeurs que son frère dans la vie publique. Prompte à tous

les excès et ne rougissant pas de les avouer, aimant et haïssant avec fureur, incapable de se gouverner et détestant toute contrainte, elle ne démentait pas cette grande et fière famille dont elle descendait, et jusque dans les vices la race se reconnaissait en elle. Dans un pays où l'on affichait le respect des vieux usages, dans cette terre classique du *decorum* (le mot et la chose sont romains), Clodia se faisait un plaisir de choquer les lois reçues; elle sortait avec ses amis, elle se faisait accompagner par eux dans les jardins publics ou sur la voie Appienne, construite par son grand-aïeul. Elle abordait hardiment les gens qu'elle connaissait; au lieu de baisser timidement les yeux, comme devait faire une matrone bien élevée, elle osait leur parler (Cicéron dit même qu'elle les embrassait quelquefois), et elle les invitait à ses repas. Les gens graves, posés, rigides, s'indignaient; mais les jeunes gens, à qui ces hardiesses ne déplaisent pas, étaient charmés, et ils allaient dîner chez Clodia.

Cælius était alors à Rome un des jeunes gens à la mode. Il avait déjà une grande réputation d'orateur; on le redoutait pour la vivacité railleuse de sa parole. Il était courageux jusqu'à la témérité, toujours prêt à se lancer dans les entreprises les plus hasardeuses. Il dépensait sans compter, et traînait toujours derrière lui un cortége d'amis et de cliens. Peu de gens dansaient aussi bien que lui, personne ne le surpassait dans l'art de se mettre avec goût, et l'on citait dans Rome la beauté et la largeur de la bande de pourpre qui bordait sa toge. Toutes ces qualités, les sérieuses comme les futiles, étaient faites pour séduire Clodia. Le voisinage rendit entre eux la connaissance plus facile, et elle devint bientôt la maîtresse de Cælius.

La vie qu'ils menèrent alors, Cicéron, malgré sa réserve, permet de la deviner. Il parle à demi-mots de ces fêtes brillantes que Clodia donnait à son amant et à la jeunesse de Rome dans ses jardins des bords du Tibre; mais c'est Baïes surtout qui fut, à ce qu'il semble, le théâtre de ces amours. Depuis quelque temps déjà, Baïes était devenu le rendez-vous ordinaire des élégans de Rome et de l'Italie. Les sources d'eaux chaudes qu'on y trouve en abondance servaient d'occasion ou de prétexte à ces réunions. Quelques malades qui s'y rendaient pour se guérir justifiaient une foule de gens bien portans qui y venaient pour s'amuser. Le monde y affluait dès le mois d'avril, et pendant toute la belle saison il s'y nouait mille intrigues légères dont le bruit venait jusqu'à Rome. Les gens graves avaient grand soin qu'on ne les vît pas dans ce tourbillon, et plus tard Clodius accusa Cicéron comme d'un crime de l'avoir seulement traversé; mais Cælius et Clodia ne tenaient pas à se cacher : aussi se livrèrent-ils sans contrainte à tous les plaisirs qu'on trouvait dans ce pays qu'Horace appelle le plus beau lieu du monde. Rome en-

tière parla de leurs courses sur le rivage, de l'éclat et du bruit de leurs festins et de leurs promenades sur la mer, avec des barques qui portaient des chanteurs et des musiciens. Voilà tout ce que Cicéron nous raconte ou plutôt ce qu'il nous fait entrevoir, car, contre son habitude et à notre grand dommage, il a tenu cette fois à être discret pour ne pas compromettre son ami Cælius. Nous pouvons heureusement en savoir davantage et pénétrer plus profondément dans cette société que notre curiosité voudrait mieux connaître : il ne faut que nous adresser à celui qui fut, avec Lucrèce, le plus grand poète de ce temps, à Catulle. Catulle a vécu parmi ces personnages si dignes d'étude, et il a eu avec eux des rapports qui lui ont permis de les bien dépeindre. Tout le monde connaît cette Lesbie que ses vers ont immortalisée; mais ce qu'on sait moins, c'est que Lesbie n'était pas une de ces fictions comme en imaginent souvent les poètes élégiaques. Ovide nous dit que ce nom cachait celui d'une dame romaine, probablement une grande dame, puisqu'il ne veut pas la nommer, et à la façon dont il en parle on voit bien que tout le monde alors la connaissait. Apulée, qui vivait beaucoup plus tard, est plus indiscret, et il nous apprend que Lesbie, c'est Clodia (1). Catulle a donc été l'amant de Clodia et le rival de Cælius : il a fréquenté, lui aussi, cette maison du Palatin et ces beaux jardins du Tibre, et ses vers achèvent de nous faire connaître cette société, dont il a été l'un des héros.

J'ai dit tout à l'heure que Clodia n'aimait pas l'argent avec l'avidité des femmes galantes de ce temps et de tous les temps. L'histoire de Catulle le prouve bien. Ce jeune provincial de Vérone, quoiqu'il fût d'une famille honorable, n'était pas très riche, et après qu'il eut vécu quelque temps à Rome d'une vie de dissipations et de plaisirs, il ne lui restait plus rien. Son pauvre petit domaine fut bientôt chargé d'hypothèques. « Il n'est exposé, disait-il gaîment, ni au vent impétueux du nord ni aux fureurs de l'*auster :* c'est un ouragan de dettes qui souffle sur lui de tous côtés. Oh! le vent horrible et empesté! » Au tableau qu'il fait de quelques-uns de ses amis, encore plus pauvres et plus endettés que lui, on voit bien que ce n'est pas sur eux qu'il devait compter, et que sa bourse « pleine d'araignées » n'avait pas grand secours à en attendre. Ce n'était donc pas la fortune ou la naissance que Clodia pouvait aimer dans Catulle, mais l'esprit et le talent. Ce qui le séduisit en elle, ce qu'il aima avec tant de passion, ce fut la distinction et la grâce. Ces qualités ne sont pas ordinairement celles des femmes qui vivent comme Clodia; mais chez elle, si bas qu'elle fût descendue, on retrouvait

(1) Un savant allemand, M. Schwab, dans un livre qu'il vient de publier sur Catulle, a mis hors de doute la vérité de cette assertion d'Apulée.

encore la patricienne. C'est Catulle qui le dit dans une épigramme où il compare Lesbie à une beauté célèbre de ce temps :

« Quintia est belle pour beaucoup de gens. Moi, je la trouve grande, blanche, droite : voilà ses qualités, je les reconnais toutes. Mais que leur réunion forme la beauté, je le nie. Elle n'a rien de gracieux, et dans tout ce vaste corps il n'y a pas une miette d'esprit et d'agrément. C'est Lesbie qui est belle, plus belle que toutes, et elle a si bien pris la grâce pour elle qu'il n'en reste plus pour les autres. »

Une femme comme Clodia, qui avait un goût si décidé pour les gens d'esprit, devait se plaire à fréquenter la société au milieu de laquelle vivait Catulle. On voit bien, à ce qu'il nous en raconte, qu'il n'y en avait pas à Rome qui fût plus spirituelle et plus agréable. Elle réunissait des écrivains et des hommes politiques, des poètes et des grands seigneurs, différens de situation et de fortune, mais tous amis des lettres et du plaisir. C'était Cornificius, Quintilius Varus, Helvius Cinna, dont les vers avaient alors beaucoup de renommée, Asinius Pollion, qui n'était encore qu'un enfant de grande espérance; c'était surtout Licinius Calvus, à la fois homme d'état et poète, l'une des figures les plus curieuses de ce temps, qui, à vingt et un ans, avait attaqué Vatinius avec tant de talent et de vigueur, que Vatinius épouvanté s'était tourné vers ses juges en leur disant : « Si mon ennemi est un grand orateur, il ne s'ensuit pas que je sois coupable! » Il faut placer dans ce même groupe Cælius, qui par son esprit et ses goûts était bien digne d'en être, et au-dessus Cicéron, protecteur de toute cette jeunesse intelligente, fière de son génie et de sa gloire, et qui saluait en lui, selon l'expression de Catulle, le plus éloquent des fils de Romulus.

Dans ces réunions de gens d'esprit, dont beaucoup étaient des personnages politiques, la politique n'était pas exclue : on y était très républicain, et c'est de là que sont sorties les plus violentes épigrammes contre César. On sait de quel ton sont écrites celles de Catulle; Calvus en avait composé d'autres, que nous avons perdues, et qui étaient, dit-on, bien plus cruelles. La littérature, on le comprend, y tenait autant de place au moins que la politique. On ne manquait pas de se moquer à l'occasion des méchans écrivains, et l'on brûlait même solennellement, pour faire un exemple, les poèmes de Volusius. Quelquefois, à la fin des repas, quand le vin et le rire échauffaient les têtes, on se faisait des défis poétiques : les tablettes passaient de main en main, et chacun y écrivait les vers les plus malins qu'il pouvait trouver; mais ce qui les occupait encore plus que tout le reste, c'était le plaisir. Tous ces poètes et ces politiques étaient jeunes et amoureux, et quelque agrément qu'ils aient pu

trouver à railler Volusius ou à déchirer César, ils préféraient chanter leurs amours. C'est de là aussi que leur est venue leur gloire. La poésie élégiaque des Latins n'a rien à opposer à ces courtes et charmantes pièces que Catulle a écrites pour Lesbie. Properce mêle trop de mythologie à ses soupirs; Ovide n'est qu'un débauché spirituel : Catulle seul a des accens qui pénètrent. C'est qu'aussi lui seul était blessé d'un amour sincère et profond. Jusque-là il avait mené une vie dissipée et folle, et son cœur s'était fatigué dans des liaisons passagères; mais le jour où il a rencontré Lesbie, il a connu la passion. Quoi qu'on puisse penser de Clodia, l'amour de Catulle la relève, et il n'y a rien qui lui soit plus favorable que d'être entrevue à travers cette admirable poésie. Ces fêtes qu'elle donnait à la jeunesse de Rome, et sur lesquelles nous regrettions tout à l'heure de n'avoir pas assez de détails, les vers de Catulle les animent et semblent nous les rendre vivantes, car n'est-ce pas pour ces réunions charmantes, pour ces repas libres et somptueux, qu'il a composé ses plus beaux ouvrages? C'est là sans doute, sous les ombrages des rives du Tibre, qu'a été chantée cette belle imitation qu'il avait faite pour Lesbie de l'ode la plus brûlante de Sapho. C'est peut-être au bord de la mer de Baïes, en face de Naples et de Caprée, sous ce ciel voluptueux, au milieu des séductions de ce pays enchanté, qu'ont été lus pour la première fois ces vers où tant de grâce se mêle à tant de passion, et qui sont si dignes de l'admirable paysage au milieu duquel je me plais à les placer :

« Vivons, aimons, ma Lesbie, et moquons-nous ensemble de tous les reproches des vieillards sévères. Le soleil meurt pour renaître; mais nous, quand notre courte lumière est une fois éteinte, c'est une nuit éternelle qu'il nous faut dormir sans réveil. Donne-moi mille baisers, puis cent, puis mille, puis cent encore, puis encore mille et cent nouveaux. Ensuite, quand nous nous serons embrassés des milliers de fois, nous embrouillerons le compte, pour ne plus le savoir et ne pas laisser aux jaloux un prétexte à nous envier en leur faisant connaître combien de baisers nous nous sommes donnés! »

C'est un moment curieux pour la société romaine que celui où l'on y rencontre pour la première fois ces réunions polies, dans lesquelles on cause de tout, où les rangs sont mêlés, où les écrivains ont leur place à côté des hommes politiques, où l'on ose aimer ouvertement les arts et traiter l'esprit comme une puissance. On peut dire, pour employer une expression toute moderne, que c'est la vie du monde qui commence. Chez les vieux Romains, il n'y avait rien de semblable. Ils vivaient sur le Forum ou dans leurs maisons. Entre la foule et la famille ils ne connaissaient pas cette sorte d'intermédiaire qu'on appelle le monde, c'est-à-dire ces réunions délicates et choisies, nombreuses sans confusion, où l'on est à la fois

plus libre qu'au milieu des inconnus de la place publique et cependant moins à son aise que dans l'intimité de la famille. Avant d'en venir là, il fallait attendre que Rome se fût civilisée et que la littérature y eût conquis sa place, ce qui n'arriva guère que vers le dernier siècle de la république. Et même il ne faut rien exagérer. Ce *monde* qui commence alors nous semble encore par momens bien grossier. Catulle nous apprend que dans ces agréables repas où on lisait de si belles poésies il y avait des convives qui volaient les serviettes. Les propos qu'on y tenait étaient souvent bien risqués, à en juger par certaines épigrammes du grand poète. Clodia, qui réunissait chez elle ces hommes d'esprit, avait de singuliers écarts de conduite. Les plaisirs distingués que recherche une femme du monde étaient loin de lui suffire, et elle finit par tomber dans des excès qui faisaient rougir ses anciens amis. Eux aussi, ces héros de la mode, dont on vantait partout le bon goût, qui parlaient avec tant d'agrément et faisaient des vers si tendres, ne se conduisaient guère mieux qu'elle et n'étaient pas beaucoup plus délicats. Ils eurent bien des reproches à se faire tant que dura leur liaison avec Clodia; lorsqu'elle fut finie, ils commirent la faute impardonnable de ne pas respecter le passé et de manquer aux égards qu'on doit toujours à une femme qu'on a une fois aimée. Catulle déchira d'épigrammes grossières celle qui lui avait inspiré ses plus beaux vers. Cælius, faisant allusion au prix dont on payait les plus viles courtisanes, l'appela en plein Forum la femme au quart d'as (*quadrantaria*), et ce cruel surnom lui resta. On voit que cette société avait encore beaucoup de progrès à faire; mais elle les fera vite, grâce à la monarchie qui va commencer. Tout change avec Auguste. Sous un régime nouveau, ces restes de grossièreté qui sentaient la vieille république disparaissent; on se corrige si bien et l'on devient si difficile, que les délicats ne tardent pas à se moquer de Calvus et de Catulle, et que Plaute passe pour un barbare. On se polit, on se raffine, et en même temps on s'affadit. Un air de cour se répand sur la littérature galante, et le changement est si prompt qu'on ne met pas un quart de siècle pour tomber de Catulle à Ovide.

Les amours de Clodia et de Catulle finirent fort tristement. Clodia ne se piquait pas d'être fidèle, et elle ne justifiait que trop son amant quand il lui écrivait : « Les promesses que fait une femme, il faut les confier au vent ou les écrire sur l'eau qui s'enfuit. » Catulle, qui se savait trompé, s'en voulait de le souffrir. Il se raisonnait, il se grondait et ne se corrigeait pas. Malgré toute la peine qu'il prenait pour se donner du courage, l'amour était le plus fort. Après des luttes douloureuses qui déchiraient son cœur, il revenait triste et soumis aux pieds de celle qu'il ne pouvait s'empêcher parfois de mépriser, et qu'il aimait toujours. « J'aime et je hais, disait-

il : vous me demandez comment cela peut se faire, je n'en sais rien; mais je sens bien qu'il en est ainsi, et mon âme en est torturée. » Tant de souffrance et de résignation ne touchait guère Clodia. Elle s'enfonçait de plus en plus dans d'obscures amours, et il fallut bien que le pauvre poète, qui n'avait plus d'espérance, s'éloignât d'elle pour jamais. La rupture de Clodia et de Cælius fut beaucoup plus tragique. C'est par un procès criminel que leur amour se dénoua. Cette fois Cælius s'était lassé le premier. Clodia, on l'a vu, qui prenait ordinairement les avances, n'était pas habituée à ce dénoûment. Outrée d'être abandonnée, elle s'entendit avec les ennemis de Cælius, qui n'en manquait pas, et le fit accuser de plusieurs crimes, notamment d'avoir voulu l'empoisonner. Voilà, il faut l'avouer, un bien triste lendemain aux fêtes charmantes de Baïes! Le procès dut être fort amusant, et il est à croire que le Forum ce jour-là ne manqua pas de curieux. Cælius y parut accompagné de ceux qui avaient été ses protecteurs, ses amis, ses maîtres, le riche Crassus et Cicéron. Ils s'étaient partagé sa défense, et c'est Cicéron qui se chargea spécialement de ce qui regardait Clodia. Quoiqu'il déclare, en commençant son discours, « qu'il n'est point l'ennemi des femmes, et encore moins d'une femme qui est l'amie de tous les hommes, » on pense bien qu'il ne laissa pas échapper une si bonne occasion de se venger de tout le mal que lui avait fait cette famille. Ce jour-là, Clodia paya pour tous les siens. Aussi jamais Cicéron n'avait-il été plus piquant et plus vif; les juges durent beaucoup rire, et Cælius fut absous.

Dans son discours, Cicéron avait solennellement promis que son client allait changer de conduite. En effet, il était grand temps qu'il se rangeât, et sa jeunesse n'avait que trop duré. Il avait alors vingt-huit ans, et il lui fallait bien songer à devenir édile ou tribun, s'il voulait jouer ce rôle politique que son père avait ambitionné pour lui. On ne sait s'il tint rigoureusement dans la suite tous les engagemens que Cicéron avait pris en son nom; peut-être a-t-il évité désormais de se compromettre dans des scandales trop éclatans, et le mauvais succès de ses amours avec Clodia l'a-t-il guéri de ces bruyantes aventures; mais qu'il soit devenu un personnage austère, qu'il ait jamais vécu à la façon des vieux Romains, c'est ce qu'il est bien difficile de supposer. Nous voyons que quelques années plus tard, lorsqu'il était édile et qu'il avait sur les bras les affaires les plus sérieuses, il trouvait le temps de savoir et de raconter toutes les histoires galantes de Rome. Voici ce qu'il écrivait à Cicéron, alors proconsul de Cilicie :

« Il ne s'est rien passé de nouveau que quelques petites aventures que, j'en suis sûr, vous serez aise d'apprendre. Paula Valeria, la sœur de Triarius, a fait divorce sans aucune raison avec son mari, le jour même qu'il

devait arriver de sa province; elle va épouser Décimus Brutus. Ne vous en étiez-vous jamais douté? Depuis votre absence, il est arrivé bien des choses incroyables en ce genre. Servius Ocella n'aurait persuadé à personne qu'il était un homme à bonnes fortunes, s'il n'avait été pris deux fois sur le fait dans l'espace de trois jours. Vous me demanderez où? C'est en vérité où je ne voudrais pas (1), mais je vous laisse quelque chose à savoir des autres. Il ne me déplaît pas qu'un proconsul victorieux aille demander à tout le monde avec quelle femme un homme a été surpris. »

Évidemment celui qui a écrit cette lettre charmante ne s'est jamais aussi bien converti que Cicéron le faisait croire, et il me semble que le jeune étourdi qui faisait du tapage la nuit dans les rues de Rome et l'amant de Clodia se retrouvent encore dans l'homme d'esprit qui raconte avec tant d'agrément ces aventures légères. On peut donc affirmer sans témérité, quoique à partir de ce moment sa vie privée nous échappe, qu'il n'a jamais entièrement renoncé aux dissipations de sa jeunesse, et que tout magistrat, tout homme politique qu'il était, il a continué jusqu'à la fin de mêler le plaisir aux affaires.

II.

Mais Cælius n'a pas été seulement un héros d'aventures galantes, et il ne s'est pas contenté de la gloire frivole de donner le ton pour l'élégance des manières à la jeunesse de Rome. Il avait des qualités plus sérieuses. Grâce aux leçons de Cicéron, il était devenu vite un grand orateur. Peu de temps après qu'il se fut échappé de cette honnête tutelle, il avait débuté avec éclat dans une cause où il luttait contre Cicéron lui-même, et cette fois le disciple battit le maître. Depuis ce succès, sa réputation n'avait fait que grandir. Il y avait au Forum des orateurs que les gens de goût admiraient davantage, et dont ils jugeaient le talent plus parfait; il n'y en avait pas qu'on redoutât plus que lui, tant il était vif dans ses attaques et amer dans ses railleries. Il excellait à saisir le ridicule de ses adversaires, et à faire sur eux en quelques mots de ces récits ironiques et cruels qu'on ne pouvait plus oublier. Nous en avons conservé un que Quintilien cite comme un modèle du genre et qui fait bien connaître le talent de ce terrible railleur. Il s'agit, dans ce morceau, de cet Antoine qui avait été le collègue de Cicéron dans son consulat, et qui, en dépit de tous les éloges que lui prodiguent les *Catilinaires*, n'était qu'un médiocre intrigant et un grossier débauché. Après avoir, selon l'usage, pillé la Macédoine qu'il gouver-

(1) Probablement avec quelque femme qu'aimait Cælius. Cicéron, en répondant à cette lettre, lui dit que le bruit de ses exploits est parvenu jusqu'au mont Taurus. Beaucoup supposent qu'il s'agit d'exploits amoureux.

nait, il avait attaqué quelques peuplades voisines pour se donner des titres au triomphe. Il comptait sur un succès facile, mais comme il s'occupait plus de ses plaisirs que de la guerre, il s'était fait battre honteusement. Cælius, qui l'attaqua à son retour, racontait ou plutôt imaginait, dans son plaidoyer, une de ces orgies pendant lesquelles le général ivre-mort se laissait surprendre par l'ennemi :

« Des femmes, ses officiers ordinaires, remplissaient la salle du festin, étendues sur tous les lits, ou couchées çà et là par terre. Quand elles apprennent que l'ennemi arrive, à moitié mortes de peur, elles essaient de réveiller Antoine; elles crient son nom, elles le soulèvent par le cou. Quelques-unes murmurent des douceurs à son oreille, d'autres le traitent plus rudement et vont jusqu'à le frapper; mais lui, qui reconnaît leurs voix et leurs attouchemens, tend les bras par habitude, saisit et veut embrasser la première qu'il rencontre. Il ne peut ni dormir, tant on crie pour l'éveiller, ni s'éveiller tant il est ivre. Enfin, sans pouvoir secouer ce demi-sommeil, il est emporté sur les bras de ses centurions et de ses maîtresses. »

Quand on possède un talent si âcre et si incisif, il est naturel qu'on ait l'humeur agressive. Aussi rien ne convenait-il mieux à Cælius que les luttes personnelles. Quoique le métier d'accusateur ne fût pas très estimé à Rome, il ne perdait aucune occasion d'accuser. Il aimait et recherchait la discussion, parce qu'il était sûr d'y réussir, et qu'il avait de ces attaques violentes auxquelles on ne pouvait pas résister. Il souhaitait d'être contredit, car la contradiction l'animait et lui donnait des forces. Sénèque raconte qu'un jour un de ses cliens, homme d'humeur pacifique, et qui sans doute avait souffert de ses brusqueries, se contentait, pendant un repas, de lui donner la réplique; Cælius se fâcha de ne pouvoir se fâcher. « Osez donc me contredire, lui dit-il avec colère, afin que nous soyons deux ici. » Le talent de Cælius, tel que je viens de le dépeindre, convenait merveilleusement au temps où il a vécu. C'est ce qui achève d'expliquer la réputation dont il jouissait et l'importance qu'il avait prise parmi ses contemporains. Ce discuteur emporté, ce railleur impitoyable, cet accusateur véhément n'aurait pas été tout à fait à sa place dans des temps réguliers; mais au milieu d'une révolution il devenait un auxiliaire précieux, que tous les partis se disputaient. Cælius était d'ailleurs homme d'état aussi bien qu'orateur. C'est l'éloge que Cicéron lui donne le plus souvent. « Je ne connais personne, lui disait-il, qui soit meilleur politique que vous. » Il connaissait à fond les hommes; il avait la vue nette des situations; il se décidait vite, qualité que Cicéron appréciait beaucoup chez les autres, car c'était celle qui lui manquait le plus, et quand une fois il était décidé, il se mettait à l'œuvre avec une vigueur et une violence qui lui avaient gagné les sympathies de la foule. A une époque où le pouvoir appartenait à ceux qui osaient le

prendre, l'audace de Cælius semblait lui promettre un brillant avenir politique.

Cependant il avait aussi de grands défauts, qui lui venaient quelquefois de ses qualités mêmes. Il connaissait bien les hommes, c'est sans doute un grand avantage; mais dans l'étude qu'il faisait d'eux c'étaient toujours leurs méchans côtés qui le frappaient de préférence. A force de les retourner en tous sens, son effrayante pénétration finissait toujours par mettre à nu quelque faiblesse. Ce n'était pas seulement pour ses adversaires qu'il réservait sa sévérité. Ses meilleurs amis n'échappaient pas à cette analyse trop clairvoyante. On voit, dans sa correspondance intime, qu'il connaît tous leurs défauts et qu'il ne se gêne pas pour les dire. Dolabella, son compagnon de plaisir, « est un bavard médiocre, incapable de garder un secret, même quand son indiscrétion devrait le perdre. » Curion, son associé ordinaire dans les intrigues politiques, « n'est qu'un brouillon sans consistance, changeant au moindre vent, et qui ne sait rien faire de raisonnable, » et cependant Curion et Dolabella, au moment où il les traitait de la sorte, avaient sur lui assez de crédit pour l'entraîner avec eux dans le parti de César. Quant à César lui-même, il ne parle pas mieux de lui, quoiqu'il se dispose à embrasser sa cause. Ce fils de Vénus, comme il l'appelle, ne lui paraît « qu'un égoïste qui se moque des intérêts de la république, et ne se soucie que des siens, » et il ne fait pas difficulté de reconnaître que dans son camp, où il va pourtant se rendre, il n'y a que « de malhonnêtes gens, qui ont tous des sujets de crainte dans le passé et de criminelles espérances pour l'avenir. » Avec une disposition d'esprit pareille et un penchant si décidé à juger sévèrement tout le monde, il était naturel que Cælius ne s'abandonnât complétement à personne, et que personne n'osât tout à fait compter sur lui. Pour servir utilement une cause, il faut s'y livrer tout entier. Or comment pourrait-on le faire, si l'on n'est pas capable de s'aveugler un peu sur elle et de n'en pas trop voir les mauvais côtés? Ces personnages avisés et clairvoyans, uniquement occupés de la crainte d'être dupes, et qui portent toujours avec eux une vue si nette des défauts d'autrui, ne sont jamais que des amis tièdes et des alliés inutiles. En même temps qu'ils n'inspirent pas de confiance au parti qu'ils veulent servir, parce qu'ils font toujours leurs reserves en le servant, ils ne sont pas assez susceptibles d'enthousiasme pour former eux-mêmes un parti, et manquent toujours de ce degré de passion qui fait entreprendre de grandes choses. Aussi arrive-t-il que, comme ils ne peuvent être ni chefs ni soldats, et qu'il leur est impossible de s'attacher aux autres ou d'attacher les autres à eux, ils finissent par se trouver seuls.

Ajoutons que Cælius, qui n'avait pas d'illusion sur les personnes,

ne semblait pas avoir non plus de préférence pour les opinions. Il n'avait jamais cherché la réputation d'être un homme à principes ni de mettre de l'ordre et de la suite dans sa vie politique. Là, comme dans ses affaires privées, il vivait d'expédiens. L'occasion, l'intérêt, l'amitié, lui faisaient une conviction de circonstance à laquelle il ne se piquait pas d'être longtemps fidèle. Il avait passé de Cicéron à Catilina lorsque Catilina lui avait semblé le plus fort; il revint à Cicéron quand Cicéron fut victorieux. Il fut l'ami de Clodius tant qu'il resta l'amant de Clodia; il abandonna le frère en même temps qu'il quittait la sœur, et embrassa brusquement le parti de Milon. Il a plusieurs fois passé, et sans avoir de scrupules ni d'embarras, du peuple au sénat et du sénat au peuple. Au fond, la cause qu'il servait lui importait peu, et il n'avait pas à faire beaucoup d'efforts pour s'en détacher. Au moment où il avait l'air de se donner le plus de mal pour elle, il en parlait d'un ton qui laissait penser qu'elle lui était très étrangère. Même dans les affaires les plus graves, et quand il s'agit du sort de la république, il ne semble pas supposer que cela le regarde en rien, et qu'il soit intéressé à son salut ou à sa perte. « C'est affaire à vous, dit-il, riches vieillards. » Mais lui, que lui importe? comme il est toujours ruiné, il n'a jamais rien à perdre. Aussi tous les régimes lui sont-ils indifférens, et le seul intérêt sérieux qu'il prenne à ces luttes, dans lesquelles il joue pourtant un rôle si actif, c'est la curiosité. S'il se plonge avec tant d'ardeur dans les agitations de la vie publique, c'est qu'on y voit de plus près les événemens et les hommes, qu'on y peut faire des réflexions piquantes et qu'on y trouve des spectacles amusans. Lorsqu'il annonce à Cicéron, avec une perspicacité remarquable, la guerre civile qui s'approche et les malheurs qui vont arriver, il ajoute : « Si vous ne couriez pas quelques dangers, je dirais que la fortune nous prépare un grand et curieux spectacle. » Mot cruel, que Cælius a durement payé dans la suite, car ce n'est pas sans péril que l'on joue à ces jeux sanglans, et l'on devient souvent victime quand on pensait n'être que spectateur.

Lorsque cette guerre, qu'il annonçait ainsi à Cicéron, fut sur le point d'éclater, Cælius venait d'être nommé édile, et sa grande préoccupation était d'avoir des panthères de Cilicie pour les jeux qu'il voulait donner au peuple. En ce moment, après avoir plus ou moins séjourné dans tous les partis, il faisait profession de défendre la cause du sénat, c'est-à-dire qu'en parlant des sénateurs il disait « nos amis » et qu'il affectait de les appeler les « bons citoyens; » ce qui ne l'empêchait pas, selon son habitude, d'avoir les yeux ouverts sur les fautes que pouvaient commettre les *bons citoyens* et de railler amèrement ses *amis*, quand l'occasion s'en présentait. Cicéron le trouvait froid et indécis; il aurait voulu le voir s'engager davan-

tage. Au moment de son départ pour la Cilicie, il ne cessait de lui vanter les grandes qualités de Pompée : « croyez-moi, lui disait-il, livrez-vous à ce grand homme, il vous accueillera volontiers; » mais Cælius se gardait bien d'en rien faire. Il connaissait Pompée, dont il a tracé à plusieurs reprises des portraits piquans; il l'admirait peu et ne l'aimait pas. S'il s'était tenu loin de lui au temps de sa plus grande puissance, ce n'était pas, on le comprend, pour se jeter dans ses bras quand cette puissance était menacée. A mesure que la crise qu'il avait prévue approchait, il mettait plus de soin à se tenir sur la réserve et attendait les événemens.

C'était du reste le moment où les plus honnêtes hésitaient. Ces irrésolutions, qui ne semblent pas avoir beaucoup surpris alors, ont été bien sévèrement traitées de nos jours. Cependant il est facile de les comprendre. Les questions ne se posent pas aux yeux des contemporains avec la même netteté qu'à ceux de la postérité. Quand on les regarde de loin, avec un esprit détaché de toute préoccupation, que d'ailleurs on embrasse à la fois les conséquences avec les principes et qu'on peut juger les causes par les résultats, rien n'est plus aisé que de se prononcer; mais il n'en est plus ainsi quand on vit au milieu des événemens, et trop près d'eux pour en saisir l'ensemble, quand on a l'esprit prévenu par les engagemens antérieurs ou les préférences personnelles, et quand la décision qu'on va prendre compromet la sécurité et la fortune. Alors il n'est plus possible d'avoir le regard aussi ferme. Ce qui ajoutait en ce moment à la confusion, c'était l'état d'anarchie où se trouvaient les anciens partis de la république romaine. A dire vrai, il n'y avait plus de partis, mais des coalitions. Depuis cinquante ans, on ne luttait plus pour des questions de principes, mais seulement pour des intérêts de personnes. Les opinions n'étant plus disciplinées comme autrefois, il s'ensuivait que les esprits timides qui ont besoin de s'attacher aux traditions anciennes pour se conduire flottaient au hasard et changeaient souvent. Ces variations éclatantes de personnages honorables et respectés jetaient le trouble dans les consciences peu sûres et rendaient le droit obscur. César, qui connaissait ces indécisions et qui espérait en profiter, faisait son possible pour en augmenter les causes. Au moment même où il se préparait à détruire la constitution de son pays, il avait le talent de paraître la respecter plus que tout le monde. Un juge expert en ces matières, et qui connaît à fond les lois romaines, a déclaré après un mûr examen que César avait la légalité pour lui, et que les griefs dont il se plaignait étaient fondés (1). Il se gardait bien alors de découvrir tous ses projets et

(1) Voyez l'excellent mémoire de M. Th. Mommsen intitulé : *Die Rechtsfrage zwischen Cæsar und dem Senat.* Breslau 1857.

de parler avec autant de franchise qu'il le fit plus tard, lorsqu'il fut le maître. Tantôt il se présentait comme le successeur des Gracques et le défenseur des droits populaires; tantôt il affectait de dire, pour rassurer tout le monde, que la république n'était pas intéressée dans le débat, et il réduisait la querelle à une lutte d'influence entre deux compétiteurs puissans. Pendant qu'il rassemblait ses légions dans les villes de la Haute-Italie et qu'il enrôlait les jeunes Cisalpins, il ne parlait que de son désir de conserver la paix publique; à mesure que ses adversaires devenaient plus violens, il se faisait plus modéré, et jamais il n'avait proposé des conditions si acceptables que depuis qu'il était sûr que le sénat ne voulait pas les écouter. De l'autre côté au contraire, dans le camp où devaient se trouver les modérés et les sages, il n'y avait qu'emportement et maladresse. On traitait d'ennemis publics ceux qui témoignaient quelque répugnance pour la guerre civile; on ne parlait que de proscrire et de confisquer, et l'exemple de Sylla était dans toutes les bouches. Il arrivait donc que, par une contradiction étrange, c'était dans le camp où l'on faisait profession de défendre la liberté qu'on réclamait avec le plus d'insistance des mesures exceptionnelles, et tandis que l'homme qui attendait tout de la guerre et dont l'armée était prête offrait la paix, ceux qui n'avaient pas un soldat sous les armes s'empressaient de la refuser. Ainsi des deux côtés les rôles étaient changés, et chacun paraissait parler et agir contrairement à ses intérêts ou à ses principes. Est-il surprenant qu'au milieu d'obscurités pareilles, et parmi tant de raisons d'hésiter, d'honnêtes gens, comme Sulpitius et Cicéron, dévoués à leur pays, mais plus faits pour le servir en des temps de calme que dans ces crises violentes, ne se soient pas décidés du premier coup?

Cælius aussi hésitait; mais ce n'était pas tout à fait pour les mêmes raisons que Cicéron ou Sulpitius. Tandis qu'eux se demandaient avec anxiété où était le droit, Cælius cherchait seulement où était la force. C'est ce qu'il avouait lui-même avec une franchise singulière. « Dans les dissensions intestines, écrivait-il à Cicéron, aussi longtemps qu'on lutte par les moyens légaux et sans avoir recours aux armes, on doit s'attacher au parti le plus honnête; mais quand on en vient à la guerre, il faut se tourner vers les plus forts et regarder le parti le plus sûr comme le meilleur. » Du moment qu'il se contentait de comparer les forces des deux rivaux, son choix devenait plus facile; pour se décider, il suffisait d'ouvrir les yeux. On voyait d'un côté onze légions, soutenues par des auxiliaires éprouvés et commandées par le plus grand général de la république, parmi lesquelles trois, composées de vétérans qui avaient fait la guerre des Gaules, étaient échelonnées sur les frontières et prêtes à entrer en campagne au premier signal; de l'autre, peu ou

point de troupes exercées, mais une grande abondance de jeunes gens d'illustres familles, aussi incapables de commander que peu disposés à obéir, et beaucoup de ces grands noms qui honorent plus un parti qu'ils ne le servent; ici un régime tout militaire et la discipline d'un camp, là des querelles, des discussions, des rancunes, des rivalités d'influences, des dissentimens d'opinion, enfin toutes les habitudes et tous les inconvéniens de la place publique transportés dans un camp. Ce sont les embarras ordinaires d'un parti qui prétend défendre la liberté, car il est difficile d'imposer silence à des gens qui se battent pour conserver le droit de parler, et toute autorité devient vite suspecte quand on a pris les armes pour s'opposer à un abus d'autorité; mais c'était surtout le caractère des deux chefs qui faisait la différence des deux partis. César paraissait à tout le monde, même à ses plus grands ennemis, un prodige d'activité et de prévoyance. Quant à Pompée, on voyait bien qu'il ne commettait que des fautes, et il n'était pas plus possible alors qu'aujourd'hui d'expliquer sa conduite. La guerre ne l'avait pas surpris; il disait à Cicéron qu'il l'avait prévue depuis longtemps. C'était peu de la prévoir, il avait paru la souhaiter; c'est sur son avis qu'on avait refusé les propositions de César, et la majorité du sénat n'avait rien fait sans le consulter. Il avait donc vu venir la crise de loin, et pendant toute cette longue guerre diplomatique qui précéda les hostilités véritables, il avait eu le temps nécessaire pour se préparer. Aussi, quoiqu'il n'en parût rien, tout le monde croyait-il qu'il était prêt. Lorsqu'il disait avec sa jactance ordinaire qu'il n'avait qu'à frapper du pied la terre pour en faire sortir des légions, on supposait qu'il voulait parler de levées secrètes, d'alliances inconnues, qui au dernier moment lui amèneraient des troupes. Il avait une assurance qui redonnait du courage aux plus épouvantés. En vérité, une sécurité si étrange au milieu d'un danger si réel, chez un homme qui avait conquis des royaumes et conduit de si grandes affaires, passe l'imagination.

D'où pouvait donc venir à Pompée cette confiance? Manquait-il de données exactes sur les forces de son adversaire? croyait-il véritablement, comme il le disait, que ses troupes étaient mécontentes, ses généraux infidèles, et que personne ne le suivrait dans la guerre qu'il allait faire à son pays? ou comptait-il sur la fortune de ses premières années, sur le prestige de son nom, sur ces hasards heureux qui lui avaient donné tant de victoires? Ce qui est certain, c'est qu'au moment où les vétérans d'Alise et de Gergovie se réunissaient à Ravenne et se rapprochaient du Rubicon, l'imprudent Pompée affichait un grand mépris pour le général et pour ses troupes, *vehementer contemnebat hunc hominem!* Mais cette forfanterie ne dura guère; à la nouvelle que César marchait résolûment sur Rome, elle

tomba tout d'un coup, et ce même homme que Cicéron nous montrait tout à l'heure dédaignant son rival et prédisant sa défaite, il nous le fait voir, à quelques jours de distance, épouvanté et fuyant jusqu'au fond de l'Apulie sans oser s'arrêter ou tenir ferme nulle part. Nous avons la lettre que Pompée écrivit alors aux consuls et à Domitius, qui essayait au moins de résister dans Corfinium : « Sachez, leur dit-il, que je suis dans une grande inquiétude (*scitote me esse in summâ sollicitudine*). » Quel contraste avec les paroles insolentes de tout à l'heure! Voilà bien le style d'un homme qui, se réveillant en sursaut d'espérances exagérées, passe brusquement d'un excès à l'autre. Il n'avait rien préparé, parce qu'il était trop assuré du succès, il n'ose rien entreprendre parce qu'il est trop certain de la défaite. Il n'a plus de confiance ni d'espoir en personne; toute résistance lui paraît inutile; il ne compte même plus sur le réveil de l'esprit patriotique, et il ne lui vient point à la pensée de faire un appel suprême à la jeunesse républicaine des municipes italiens. A chaque pas que César fait en avant, il recule davantage. Brindes même, avec ses fortes murailles, ne le rassure pas; il songe à quitter l'Italie et ne se croit en sûreté que s'il parvient à mettre la mer entre César et lui.

Cælius n'avait pas attendu si tard pour se déclarer. Avant même que la lutte ne fût engagée, il lui avait été facile de voir de quel côté était la force et où serait la victoire. Il avait alors fait hardiment volte-face, et s'était mis au premier rang parmi les amis de César. Il se déclara en soutenant avec sa vigueur ordinaire la proposition de M. Calidius, qui demandait qu'on renvoyât Pompée dans sa province d'Espagne. Quand l'espoir d'une solution pacifique fut tout à fait perdu, il quitta Rome avec ses amis Curion et Dolabella, et vint trouver César à Ravenne. Il le suivit dans sa marche triomphale à travers l'Italie; il le vit pardonner à Domitius, qui s'était fait prendre dans Corfinium, poursuivre Pompée et l'enfermer étroitement dans Brindes. C'est dans l'enivrement de ces succès rapides qu'il écrivait à Cicéron : « Avez-vous jamais vu d'homme plus sot que votre Pompée qui nous jette dans de si grands troubles et y tient une conduite si puérile? Au contraire avez-vous rien lu, rien entendu qui surpasse l'ardeur de César dans l'action et sa modération dans la victoire? Que pensez-vous donc de nos soldats, qui, au plus fort de l'hiver, malgré les difficultés d'un pays sauvage et glacé, ont fini la guerre en se promenant? »

Une fois qu'il se fut engagé lui-même, Cælius n'eut plus d'autre pensée que d'entraîner avec lui Cicéron. Il savait qu'il ne pouvait rien faire qui fût plus agréable à César. Tout victorieux qu'il était, César, qui ne se faisait pas d'illusion sur ceux qui le servaient, sentait bien qu'il lui manquait quelques honnêtes gens pour donner à

son parti une meilleure apparence. Le grand nom de Cicéron aurait suffi pour corriger le mauvais effet que produisait son entourage. Malheureusement Cicéron était fort difficile à décider. Il passa tout le temps qui sépare le passage du Rubicon de la prise de Brindes à changer d'opinion tous les jours. Des deux côtés on tenait également à se l'attacher, et les deux chefs eux-mêmes le sollicitaient, mais d'une façon très différente. Pompée, toujours maladroit, lui écrivait des lettres courtes, impérieuses : « Prenez au plus tôt la voie Appienne, venez me trouver à Lucérie, à Brindes, vous y serez en sûreté. » Singulier langage d'un vaincu qui s'obstine à parler en maître! César était bien plus habile. « Venez, lui disait-il, venez m'aider de vos conseils, de votre nom, de votre gloire! » Ces ménagemens, ces avances d'un général victorieux, qui sollicitait humblement quand il avait le droit de commander, ne pouvaient pas laisser Cicéron insensible. En même temps, pour être plus sûr de le gagner, César lui faisait écrire par ses amis les plus chers, Oppius, Balbus, Trebatius, surtout Cælius, qui savait si bien le moyen de le prendre. On l'attaquait à la fois par toutes ses faiblesses; on ranimait de vieilles rancunes contre Pompée; on l'attendrissait par le tableau des malheurs qui menaçaient sa famille; on enflammait sa vanité en lui montrant l'honneur de réconcilier les partis et de pacifier la république.

Tant d'assauts devaient finir par ébranler une âme aussi faible. Au dernier moment, il semblait décidé à demeurer en Italie, dans quelque maison de campagne isolée ou dans quelque ville neutre, vivant hors des affaires, ne prenant parti pour personne, mais prêchant à tout le monde la modération et la paix. Déjà il avait commencé un beau traité sur la concorde des citoyens; il voulait l'achever dans ce loisir, et comme il avait bonne opinion de son éloquence, il espérait bien qu'elle ferait tomber les armes des mains les plus obstinées. C'était une chimère sans doute; cependant il ne faut pas oublier que Caton, qui n'est pas suspect, regrettait que Cicéron y eût si tôt renoncé. Il le blâmait d'être venu à Pharsale, où sa présence n'était pas d'un grand secours pour les combattans, tandis qu'il pouvait, en demeurant neutre, conserver son influence sur les deux rivaux et servir entre eux d'intermédiaire. Mais un seul jour renversa tous ces beaux projets. Lorsque Pompée quitta Brindes, où il ne se croyait plus en sûreté, et s'embarqua pour la Grèce, César, qui comptait sur cette nouvelle pour retenir Cicéron, s'empressa de la lui transmettre. Ce fut précisément ce qui le fit changer d'opinion. Il n'était pas un de ces hommes, comme Cælius, qui tournent avec la fortune et se décident pour le succès. Au contraire il se sentit rapproché de Pompée dès qu'il le vit malheureux. « Je n'ai jamais souhaité partager sa prospérité, disait-il; que je voudrais avoir partagé son

malheur! » Quand il sut que l'armée républicaine était partie, et avec elle presque tous ses anciens amis politiques, quand il sentit que sur cette terre italienne il n'y avait plus de magistrats, plus de consuls, plus de sénat, il fut saisi d'une profonde douleur; il lui sembla que le vide s'était fait autour de lui, et que le soleil même, suivant son expression, avait disparu du monde. Bien des gens venaient le féliciter de sa prudence, mais lui se la reprochait comme un crime. Il accusait amèrement sa faiblesse, son âge, son amour du repos et de la paix. Il n'avait plus qu'une pensée, c'était de partir au plus vite. « Je ne puis supporter mes regrets, disait-il; mes livres, mes études, ma philosophie ne me servent de rien. Je suis comme un oiseau qui veut s'envoler, et je regarde toujours du côté de la mer. »

Dès lors sa résolution était prise. Cælius essaya en vain de le retenir au dernier moment par une lettre touchante où il lui montrait sa fortune perdue et l'avenir de son fils compromis. Cicéron, quoique très ému, se contenta de répondre avec une fermeté qui ne lui était pas ordinaire : « Je suis heureux de voir que vous preniez autant de souci pour mon fils; mais si la république subsiste, il sera toujours assez riche avec le nom de son père; si elle doit périr, il subira le sort commun de tous les citoyens. » Et bientôt après il passa la mer pour se rendre dans le camp de Pompée. Ce n'est pas qu'il comptât sur le succès : en s'associant à un parti dont il connaissait toutes les faiblesses, il savait bien qu'il allait volontairement prendre sa part d'un désastre. « Je viens, disait-il, comme Amphiaraüs, me jeter vivant dans le gouffre. » C'était un sacrifice qu'il croyait devoir faire à sa patrie, et il convient de lui en tenir d'autant plus de compte qu'il le faisait sans illusion et sans espérance.

Pendant que Cicéron allait ainsi rejoindre Pompée, Cælius accompagnait César en Espagne. Tout commerce entre eux devenait dès lors impossible; aussi leur correspondance, qui avait été jusque-là très active, s'arrête-t-elle à ce moment. Il reste cependant encore une lettre, la dernière qu'ils se soient écrite, et qui forme un contraste étrange avec celles qui précèdent. Cælius l'adressait à Cicéron quelques mois à peine après les événemens dont je viens de parler, mais dans des circonstances très différentes. Quoiqu'elle ne nous soit parvenue que très mutilée, et que le sens de toutes les phrases ne soit pas facile à rétablir, on y voit clairement que celui qui l'écrivait était en proie à une irritation violente. Ce partisan zélé de César, qui cherchait à convertir les autres à son opinion, est devenu subitement un ennemi furieux; cette cause, qu'il défendait tout à l'heure avec tant de chaleur, il ne l'appelle plus qu'une cause détestable, et il trouve « qu'il vaut mieux mourir que d'y rester. »

Que s'était-il donc passé dans l'intervalle? Par quels motifs Cælius avait-il été entraîné à ce dernier changement, et quelle en fut l'issue? Il vaut la peine de le raconter, car ce récit pourra jeter quelque jour sur la politique du dictateur, et surtout faire mieux connaître son entourage.

III.

Dans son traité *de l'Amitié*, Cicéron affirme qu'un tyran ne peut pas avoir d'amis. En parlant ainsi, il songeait à César, et il faut avouer que cet exemple semble lui donner raison. On ne manque pas de courtisans quand on est le maître, et César, qui les payait bien, en a eu plus que tout autre; mais d'amis sincères et dévoués, on ne lui en connaît guère. Peut-être en avait-il parmi ces serviteurs plus obscurs dont l'histoire n'a pas conservé le souvenir (1), mais aucun de ceux qu'il plaça au premier rang et qu'il appela à partager sa fortune ne lui demeura fidèle. Ses libéralités n'ont fait que des ingrats, sa clémence n'a désarmé personne, et il a été trahi par ceux auxquels il avait le plus prodigué de faveurs. Les seuls qu'on puisse appeler véritablement ses amis, c'étaient ses soldats, les vétérans qui restaient de la grande guerre des Gaules; c'étaient ses centurions, qu'il connaissait tous par leur nom, et qui se faisaient si bravement tuer pour lui sous ses yeux : ce Scœva, qui à Dyrrhachium eut son bouclier percé de deux cent trente flèches; ce Crastinus, qui lui disait le matin de Pharsale : « Ce soir, tu me remercieras mort ou vivant. » Ceux-là le servirent fidèlement, il les connaissait et comptait sur eux; mais il savait bien qu'il ne pouvait pas se fier à ses généraux. Quoiqu'il les eût comblés d'argent et d'honneurs après la victoire, ils étaient tous mécontens. Quelques-uns, les plus honnêtes, se sentaient tristes en songeant qu'ils avaient détruit la république et versé leur sang pour établir le pouvoir absolu. Le plus grand nombre n'avait pas ces scrupules, mais tous trouvaient qu'on avait mal payé leurs services. La générosité de César, si grande qu'elle fût, n'avait pas suffi à les satisfaire. On leur avait livré la république, ils étaient préteurs et consuls, ils gouvernaient les provinces les plus riches, et cependant ils ne cessaient de se plaindre. Tout leur servait de prétexte pour murmurer. Antoine s'était fait adjuger à vil prix la maison de Pompée; quand

(1) Il y aurait de l'injustice à passer sous silence le nom de Matius, dont il reste une si belle lettre à propos de la mort de César. Celui-là était pour César un ami véritable; mais il faut remarquer que ce n'est pas parmi ceux qu'il avait faits préteurs ou consuls et dont il paya si souvent les dettes qu'il l'avait trouvé. Matius ne remplit jamais aucune fonction politique, et sans la correspondance de Cicéron son nom ne serait pas arrivé jusqu'à nous.

on vint chercher l'argent, il se mit en colère et ne paya qu'en injures. Sans doute il dut trouver ce jour-là qu'on lui manquait d'égards et appeler César un ingrat. Il n'est point rare de voir ces hommes de guerre, si braves en face de l'ennemi et admirables un jour de bataille, redevenir, dans la vie ordinaire, de vulgaires ambitieux, pleins de basses jalousies et de convoitises insatiables. Ils commençaient par murmurer et se plaindre, ils finirent presque tous par trahir. Parmi ceux qui tuèrent César se trouvaient ses meilleurs généraux peut-être, Sulpitius Galba, le vainqueur des Nantuates; Basilus, un de ses plus brillans officiers de cavalerie; Decimus Brutus et Trebonius, les héros du siége de Marseille. Quant à ceux qui n'étaient pas du complot, ils ne se conduisirent guère mieux ce jour-là. Lorsqu'on lit dans Plutarque le récit de la mort de César, on a le cœur serré de voir que personne n'ait essayé de le défendre. Les conjurés n'étaient qu'une soixantaine, et il y avait plus de huit cents sénateurs. La plupart d'entre eux avaient servi dans son armée; tous lui devaient l'honneur de siéger dans la curie, dont ils n'étaient pas dignes, et ces misérables, qui tenaient de lui leur fortune et leur dignité, qui mendiaient sa protection et vivaient de ses faveurs, le regardèrent tuer sans rien dire. Tout le temps que dura cette lutte horrible, tandis que, « comme une bête assaillie par des chasseurs, il se débattait entre ces épées tirées contre lui, » ils demeurèrent immobiles sur leurs siéges, et tout leur courage fut de s'enfuir quand Brutus, à côté du cadavre sanglant, essaya de parler. Cicéron se souvenait de cette scène, dont il avait été témoin, lorsqu'il disait plus tard : « C'est le jour où tombent les oppresseurs de leur patrie qu'on voit bien qu'ils n'avaient pas d'amis. »

Quand les généraux de César, qui avaient tant de motifs de lui rester fidèles, le trahissaient, pouvait-il compter davantage sur ces alliés douteux qu'il avait recrutés sur le Forum, et qui, avant de le servir, avaient servi toutes les causes? Pour accomplir ses desseins, il avait besoin d'hommes politiques; il lui en fallait le plus grand nombre possible, afin que le gouvernement nouveau ne parût pas être un régime tout militaire. Aussi n'était-il pas difficile, et les prenait-il sans choisir. C'étaient les malhonnêtes gens de tous les partis qui étaient venus à lui de préférence. Il les accueillait bien, quoiqu'il les estimât peu, et les traînait partout à sa suite. Cicéron en avait été fort effrayé quand César vint le voir avec eux à Formies. « Dans toute l'Italie, disait-il, il n'y a pas un coquin qui ne soit avec lui, » et Atticus, si réservé d'ordinaire, ne pouvait s'empêcher d'appeler ce cortége une troupe infernale. Quelque habitué qu'on soit à voir l'initiative de révolutions pareilles prise par des gens qui n'ont pas grand'chose à perdre, il y a lieu cependant d'être surpris que César n'ait pas trouvé quelques alliés plus hono-

rables. Ceux qui lui sont le plus ennemis sont bien forcés de reconnaître que dans ce qu'il voulait détruire tout ne méritait pas d'être conservé. La révolution qu'il méditait avait des motifs sérieux, il était naturel qu'elle eût aussi des partisans sincères. Comment donc se fait-il que, parmi ceux qui l'aidèrent à changer un régime dont beaucoup se plaignaient, dont tout le monde avait souffert, il y en ait si peu qui semblent agir par conviction, et que presque tous au contraire ne soient que des conspirateurs à gages travaillant sans sincérité pour un homme qu'ils n'aiment pas et à une œuvre qu'ils jugent mauvaise?

Peut-être faut-il expliquer la composition du parti de César par les moyens ordinaires qu'il prenait pour le recruter. On ne voit pas que lorsqu'il voulait gagner quelqu'un à sa cause, il ait perdu son temps à lui démontrer les défauts du gouvernement ancien et les mérites de celui qu'il voulait mettre à sa place. Il employait des argumens plus simples et plus sûrs : il payait. C'était bien connaître les hommes de son temps, et il ne se trompait pas en pensant que, dans une société toute livrée au luxe et aux plaisirs, les croyances affaiblies ne laissaient plus de place qu'aux intérêts. Il organisa donc sans scrupule un vaste système de corruption. La Gaule lui en fournit les moyens. Il la pilla aussi vigoureusement qu'il l'avait vaincue, « s'emparant, dit Suétone, de tout ce qu'il trouvait dans les temples des dieux, et prenant les villes d'assaut, moins pour les punir que pour avoir un prétexte de les dépouiller. » C'est avec cet argent qu'il se faisait des partisans. Ceux qui venaient le voir ne s'en allaient jamais les mains vides. Il ne négligeait même pas de faire des présens aux esclaves et aux affranchis qui avaient quelque influence sur leurs maîtres. Pendant qu'il était absent de Rome, l'habile Espagnol Balbus et le banquier Oppius, qui étaient ses hommes d'affaires, distribuaient des largesses en son nom : ils venaient discrètement au secours des sénateurs embarrassés; ils se faisaient les trésoriers des jeunes gens de grande famille qui avaient épuisé les ressources paternelles. Ils prêtaient sans intérêt, mais on savait bien par quels services il faudrait un jour se libérer. C'est ainsi qu'ils achetèrent Curion, qui se fit payer très cher : il avait plus de 60 millions de sesterces de dettes (12 millions de francs). Cælius et Dolabella, qui n'étaient guère mieux dans leurs affaires, furent probablement conquis par les mêmes moyens. Jamais corruption ne s'étendit sur une plus large échelle et ne s'étala avec plus d'impudence. Presque tous les ans, pendant l'hiver, César revenait dans la Gaule cisalpine avec les trésors des Gaulois. Alors le marché était ouvert, et les grands personnages arrivaient à la file. Un jour, à Lucques, il en vint tant à la fois qu'on compta

deux cents sénateurs dans l'appartement et cent vingt licteurs à la porte.

En général, la fidélité des gens qu'on achète ne dure pas beaucoup plus longtemps que l'argent qu'on leur a donné; or, en leurs mains, l'argent ne dure guère, et le jour où l'on se lasse de fournir à leurs prodigalités, il faut commencer à se méfier d'eux. Il y avait de plus ici, pour tous ces amis politiques de César, une raison particulière qui devait faire d'eux, un jour ou l'autre, des mécontens. Ils avaient grandi au milieu des orages de la république; ils s'étaient jetés de bonne heure dans cette vie active et bruyante, et ils en avaient pris le goût. Personne n'avait usé et abusé plus qu'eux de la liberté de la parole; ils lui devaient leur influence, leur pouvoir, leur renommée. Par une étrange inconséquence, ces hommes qui travaillaient de toutes leurs forces à établir un gouvernement absolu étaient ceux qui pouvaient le moins se passer des luttes de la place publique, de l'agitation des affaires, des émotions de la tribune, c'est-à-dire de ce qui n'existe que dans les gouvernemens libres. Il n'y avait personne à qui le pouvoir despotique dût paraître bientôt plus lourd qu'à ceux qui n'avaient pu supporter même le joug léger et équitable de la loi. Aussi ne tardèrent-ils pas à s'apercevoir de la faute qu'ils avaient commise. Ils comprirent qu'en aidant un maître à confisquer la liberté des autres, ils avaient livré la leur. En même temps il leur était bien facile de voir que le nouveau régime qu'ils avaient établi de leurs mains ne pouvait pas leur rendre ce que l'ancien leur aurait donné. Qu'était-ce en effet que ces dignités et ces honneurs dont on prétendait les payer, quand un seul homme possédait la réalité du pouvoir? Il y avait sans doute encore des préteurs et des consuls; mais quelle comparaison pouvait-on faire entre ces magistrats dépendans d'un homme, soumis à ses caprices, dominés par son autorité, obscurcis et comme effacés par sa gloire, et ceux de l'anciene république? De là devaient naître inévitablement des mécomptes, des regrets, et souvent aussi des trahisons. Voilà comment ces alliés que César avait recrutés dans les divers partis politiques, après lui avoir été fort utiles, ont tous fini par lui causer de grands embarras. Aucun de ces esprits remuans et indociles, indisciplinés de nature et d'habitude, n'a consenti volontiers à subir une discipline, et ne s'est résigné de bon cœur à obéir. Dès qu'ils n'étaient plus sous les yeux du maître et contenus par sa main puissante, les anciens instincts reprenaient chez eux le dessus; ils redevenaient à la première occasion les séditieux d'autrefois, et dans cette ville pacifiée par le pouvoir absolu, à chaque absence de César les troubles recommençaient. C'est ainsi que Cælius, Dolabella, Antoine, ont compromis la

tranquillité publique, qu'ils étaient chargés de maintenir. Curion, le chef de cette jeunesse ralliée au gouvernement nouveau, mourut trop vite pour avoir eu le temps d'être mécontent; mais à la façon légère et dégagée dont il parlait déjà de César dans ses conversations intimes, au peu d'illusion qu'il semblait avoir sur lui, on peut conjecturer qu'il aurait fait comme les autres.

Il est facile maintenant de comprendre quelles raisons avait Cælius de se plaindre, et comment cette ambition, que les dignités de l'ancienne république n'avaient pas contentée, finit par se trouver mal à l'aise dans le régime nouveau. On s'explique alors la lettre étrange qu'il avait écrite à Cicéron, et cette déclaration de guerre qu'il faisait à César et à son parti. Le mécontentement s'était glissé chez lui de bonne heure. Dès le début de la guerre civile, quand on le félicitait des succès des siens, il répondait tristement : « Que me fait cette gloire, qui n'arrive pas jusqu'à moi? » C'est qu'il commençait à comprendre que dans le nouveau gouvernement il n'y avait plus de place que pour un homme, et qu'à lui seul allait appartenir désormais la gloire comme le pouvoir. César l'emmena avec lui dans son expédition d'Espagne, sans lui donner, paraît-il, l'occasion de s'y distinguer. De retour à Rome, il fut nommé préteur, mais il n'eut pas la préture urbaine, qui était la plus honorable, et Trebonius lui fut préféré. Cette préférence, qu'il regarda comme un outrage, lui causa un violent dépit. Il résolut de s'en venger, et n'attendit qu'une occasion. Elle lui sembla venue quand il vit César partir avec toutes ses troupes pour la Thessalie à la poursuite de Pompée. Il crut qu'en l'absence du dictateur et de ses soldats, au milieu des émotions de l'Italie, dans laquelle circulaient mille bruits contradictoires sur les résultats de la lutte, il pourrait tenter un coup décisif. Le moment était bien choisi; mais ce qui l'était mieux encore, c'était la question même sur laquelle Cælius résolut d'engager le combat. Rien ne fait plus d'honneur à son habileté politique que d'avoir discerné si nettement les côtés faibles du parti victorieux, et d'avoir vu d'un coup d'œil la meilleure position qu'on pouvait prendre pour l'attaquer avec succès.

Quoique César fût maître de Rome et de l'Italie, et qu'on prévît que l'armée républicaine ne l'arrêterait pas, il lui restait encore de grandes difficultés à surmonter. Cælius le savait bien; il n'ignorait pas que dans les luttes politiques le succès est souvent une épreuve pleine de dangers. Après que l'ennemi est vaincu, on a les siens à maintenir, ce qui donne quelquefois plus de peine. Il faut résister à des convoitises qu'on a tolérées jusque-là, ou même qu'on a paru encourager, quand le moment de les satisfaire semblait éloigné; il faut surtout se défendre contre les espérances exagérées que la vic-

toire fait naître chez ceux qui l'ont remportée, et qu'elle ne pourra pas réaliser. D'ordinaire, tant qu'on n'est pas le plus fort et qu'on veut se faire des partisans, on n'épargne pas les promesses; mais le jour qu'on arrive au pouvoir, il est bien difficile de tenir tous les engagemens qu'on a pris, et ces beaux programmes d'opposition qu'on a acceptés et répandus deviennent alors de grands embarras. César était le chef reconnu du parti démocratique; c'est de là que lui venait sa force. « Je viens, avait-il dit en entrant en Italie, je viens rendre la liberté à la république asservie par une poignée d'aristocrates. » Or le parti démocratique, dont il se proclamait ainsi le mandataire, avait son programme tout préparé. Ce n'était plus tout à fait celui des Gracques. Après un siècle de luttes souvent sanglantes, les haines s'étaient envenimées, et les folles résistances de l'aristocratie avaient rendu le peuple plus exigeant. Chacun des chefs qui, depuis Caïus Gracchus, s'étaient proposés à le conduire, afin de l'entraîner plus sûrement à sa suite, avait formulé pour lui quelque demande nouvelle. Clodius avait prétendu établir le droit illimité d'association et gouverner la république par les sociétés secrètes. Catilina promettait la confiscation et le pillage; aussi son souvenir était-il resté très populaire. Cicéron parle des repas funèbres qu'on célébrait en son honneur et des fleurs dont on couvrait son tombeau. César, qui se présentait pour leur succéder, ne pouvait pas tout à fait répudier leur héritage; il fallait bien qu'il promît qu'il achèverait leur œuvre et satisferait aux vœux de la démocratie. En ce moment, elle ne paraissait pas se soucier beaucoup de réformes politiques : elle avait le libre accès à toutes les dignités, elle avait le droit de suffrage, dont elle trafiquait pour vivre; ce qu'elle voulait, c'était une révolution sociale. Être nourri sans rien faire aux frais de l'état, au moyen de distributions gratuites très fréquemment répétées, s'approprier les meilleures terres des alliés en envoyant des colonies dans les villes italiennes les plus riches; arriver à une sorte de partage des biens, sous prétexte de reprendre à l'aristocratie le domaine public qu'elle s'était approprié, tel était l'idéal ordinaire des plébéiens; mais ce qu'ils demandaient avec le plus d'insistance, ce qui était devenu le mot d'ordre de tout ce parti, c'était l'abolition des dettes, ou, comme on disait, la destruction des registres des créanciers (*tabulæ novæ*), c'est-à-dire la violation autorisée de la foi publique, et la banqueroute générale décrétée par la loi. Ce programme, si violent qu'il fût, César avait paru l'accepter en se proclamant le chef de la démocratie. Tant que la lutte fut douteuse, il s'était bien gardé de faire des réserves, de peur d'affaiblir son parti par des divisions. Aussi croyait-on que, dès qu'il serait victorieux, il se mettrait à l'œuvre pour le réaliser.

César toutefois n'était pas seulement venu pour détruire un gouvernement, il voulait en fonder un autre, et il n'ignorait pas que sur la spoliation et la banqueroute on ne peut rien établir de solide. Après s'être servi sans remords du programme de la démocratie pour renverser la république, il comprit qu'un rôle nouveau commençait pour lui. Le jour où il fut maître de Rome, son instinct d'homme d'état et son intérêt de souverain en firent un conservateur. En même temps qu'il tendait la main aux hommes modérés des partis anciens, il n'avait pas de scrupule à rentrer souvent dans les traditions de l'ancien régime.

Il est certain que l'œuvre de César, à la prendre dans son ensemble, est loin d'être celle d'un révolutionnaire. Beaucoup de ses lois ont été louées par Cicéron après les ides de mars; c'est assez dire qu'elles n'étaient pas conformes aux vœux et aux espérances de la démocratie. Il envoya quatre-vingt mille citoyens pauvres dans des colonies, mais au-delà de la mer, en Afrique et en Grèce. Il ne pouvait pas songer à abolir tout à fait les libéralités que l'état faisait au peuple de Rome, mais il les restreignit. Au lieu de trois cent vingt mille citoyens qui y prenaient part sous la république, il n'en admit plus que cent cinquante mille; il ordonna que ce nombre ne serait pas dépassé et que tous les ans le préteur remplacerait ceux de ces privilégiés de la misère qui seraient morts dans l'année. Loin de rien changer au régime prohibitif qui était en vigueur sous la république, il établit des droits d'entrée sur les marchandises étrangères. Il publia une loi somptuaire, beaucoup plus sévère que les précédentes, qui réglait en détail la façon dont il fallait s'habiller et se nourrir, et la fit exécuter avec une rigueur tyrannique. Les marchés étaient gardés militairement, de peur qu'on y vendît rien de ce que la loi défendait d'acheter, et on autorisait les soldats à pénétrer dans les maisons et à saisir jusque sur les tables les comestibles prohibés. La surveillance fut si bien faite qu'il ne resta plus de ressource aux gourmets que d'inventer des assaisonnemens merveilleux pour les légumes les plus simples : il paraît qu'ils y avaient très bien réussi, car Cicéron raconte qu'au festin augural de Lentulus, quoiqu'on s'en fût tenu au régime de la loi, il trouva moyen de se rendre malade. « Moi, dit-il, qui résistais aux huîtres et aux murènes, je me suis laissé prendre par des cardons et des mauves ! » Ces mesures, qui gênaient le commerce et l'industrie, qui par conséquent nuisaient aux intérêts du peuple, César les avait empruntées aux traditions des gouvernemens aristocratiques. Elles ne pouvaient donc pas être populaires; mais ce qui l'était encore moins, c'étaient les restrictions qu'il apporta au droit de réunion. Ce droit, auquel la démocratie tenait plus qu'à tout autre, avait été res-

pecté jusqu'aux derniers temps de la république, et le tribun Clodius s'en était habilement servi pour épouvanter le sénat et faire régner la terreur sur le Forum. Sous prétexte d'honorer les dieux lares de chaque carrefour, il s'était formé des associations de quartier (*collegia compitalicia*) qui contenaient des citoyens pauvres et des esclaves. Religieuses d'abord, ces sociétés étaient bientôt devenues politiques. A l'époque de Clodius, elles formaient une sorte d'armée régulière de la démocratie, et jouaient le même rôle dans les émeutes de Rome que chez nous les sections en 93. A côté de ces associations permanentes, et sur le même modèle, il s'en formait de temporaires toutes les fois qu'avait lieu quelque grande élection. On enrôlait les gens par quartier, on les divisait en décuries et en centuries, on leur choisissait des chefs qui les menaient voter militairement, et comme en général ce n'était pas pour rien que le peuple donnait son suffrage, on désignait par avance un personnage important, nommé *sequester*, entre les mains duquel on déposait la somme que promettait le candidat, et des distributeurs (*divisores*) chargés, après le vote, de la répartir entre chaque tribu. Voilà comment s'exerçait à Rome le suffrage universel à la fin de la république, et de quelle façon cette race, naturellement amie de la discipline, était parvenue à discipliner le désordre. César, qui s'était souvent servi de ces associations secrètes, qui avait dirigé par elles les élections et dominé les délibérations du Forum, ne voulut plus les souffrir quand il n'en eut plus besoin. Il pensa qu'un gouvernement régulier ne subsisterait pas longtemps, s'il laissait fonctionner auprès de lui ce gouvernement occulte. Il ne recula donc pas devant des mesures sévères pour se débarrasser de ce désordre organisé. Au grand scandale de ses amis, il supprima d'un seul coup toutes les sociétés politiques, ne laissant exister que les plus anciennes, qui n'offraient pas de dangers.

C'étaient là des mesures vigoureuses et qui devaient blesser bien des gens; aussi n'osa-t-il les prendre que plus tard, après Munda et Thapsus, quand son autorité n'était plus contestée par personne, et qu'il se sentait assez fort pour résister à la démocratie, son ancienne alliée. Quand il partit pour Pharsale, il avait encore beaucoup de ménagemens à garder; la prudence lui commandait de ne pas mécontenter ses amis, lorsqu'il lui restait tant d'ennemis sur les bras. D'ailleurs il y avait certaines questions qu'on ne pouvait pas remettre, tant la démocratie les avait prises à cœur et exigeait une solution immédiate. Telle était surtout l'abolition des dettes. César s'en occupa dès son retour d'Espagne; mais ici encore, malgré les difficultés de sa situation, il ne fut pas aussi radical qu'on le supposait. Placé entre ses instincts de conservateur et les exigences de

son parti, il s'arrêta à un terme moyen : au lieu d'abolir complétement les dettes, il se contenta de les réduire. Il ordonna d'abord que toutes les sommes payées jusque-là pour les intérêts seraient déduites du capital; ensuite, pour rendre plus facile le paiement de la somme ainsi diminuée, il régla que les propriétés des débiteurs seraient estimées par des arbitres, qu'on en fixerait non pas la valeur actuelle, mais celle qu'elles avaient avant la guerre civile, et que les créanciers seraient obligés de les prendre à ce taux. Suétone dit que de cette façon la créance était diminuée de plus du quart. Assurément ces mesures nous paraissent encore très révolutionnaires. Nous ne comprenons pas ces interventions du pouvoir pour spolier sans motif des particuliers d'une partie de leur fortune, et rien ne nous semble plus injuste que de voir la loi elle-même déchirer des contrats qui sont placés sous sa sauvegarde; mais alors l'impression ne fut pas la même. Les créanciers, qui craignaient qu'on ne leur laissât rien, s'estimaient très heureux de ne pas tout perdre, et les débiteurs, qui avaient compté être tout à fait libérés, se plaignaient amèrement qu'on voulût leur faire payer quelque chose. De là des mécomptes et des murmures. « En ce moment, écrivait Cælius, à l'exception de quelques usuriers, tout le monde ici est pompéien. »

Pour un ennemi caché comme Cælius, l'occasion d'éclater était bonne. Il s'empressa de la saisir et de profiter de cette désaffection dont il était témoin. Sa tactique était hardie. Prendre pour lui ce rôle de démocrate avancé, ou, comme on dirait aujourd'hui, de socialiste, dont César ne voulait pas, former de tous ces mécontens un parti plus radical et s'en déclarer le chef, tel fut le plan qu'il imagina. Pendant que les arbitres nommés pour évaluer les biens des débiteurs s'acquittaient de leur mieux de leurs fonctions délicates et que le préteur de la ville, Trebonius, jugeait les contestations qui s'élevaient à propos de leur arbitrage, Cælius fit placer sa chaise curule à côté du tribunal de Trebonius, et, s'érigeant de sa propre autorité en juge des arrêts de son collègue et de son supérieur, il déclara qu'il appuierait les réclamations de ceux qui auraient à s'en plaindre; mais, soit que Trebonius contentât tout le monde, soit plutôt qu'on eût peur de César, personne n'osa se présenter. Ce premier échec ne découragea pas Cælius : il pensa au contraire que plus la situation devenait difficile, plus il fallait payer d'audace, et, malgré l'opposition du consul Servilius et de tous les autres magistrats, il publia deux lois fort hardies, l'une qui faisait remise à tous les locataires d'un an de loyer, l'autre qui abolissait entièrement toutes les dettes. Cette fois le peuple sembla disposé à venir en aide à celui qui prenait si résolûment son parti : des troubles eurent lieu; le sang coula, comme autrefois, sur le Forum; Trebonius, attaqué par une multitude furieuse, fut renversé de son

tribunal et ne se sauva que par miracle. Cælius triomphait et croyait sans doute qu'une révolution nouvelle allait commencer; mais, par une singulière coïncidence, il allait se trouver victime de la même erreur que Brutus. Dans des causes tout à fait opposées, ces deux hommes si différens se trompaient de la même façon : tous les deux avaient trop compté sur le peuple de Rome. L'un lui rendait la liberté et le croyait capable de la désirer et de la défendre, l'autre l'appelait aux armes en lui promettant de lui faire part de la fortune des riches; mais le peuple n'écouta ni l'un ni l'autre, car il n'était pas plus susceptible de mauvaises passions que de nobles instincts. Son rôle était fini, il en avait le sentiment : le jour où il avait abdiqué entre les mains du pouvoir absolu, il avait semblé perdre entièrement la mémoire du passé. Dès lors on le voit renoncer à toute initiative politique, et rien n'est plus capable de l'arracher à son apathie. Ces droits souhaités avec tant d'ardeur et conquis avec tant de peine, ces convoitises entretenues avec tant de soin par les chefs populaires, le tribunat et les lois agraires, tout lui devient indifférent. C'est déjà ce peuple de l'empire si admirablement peint par Tacite, le plus misérable de tous les peuples, complaisant à tous les succès, cruel pour tous les revers, qui accueille tous ceux qui triomphent avec les mêmes applaudissemens, et dont le seul rôle dans toutes les révolutions consiste à former, quand la lutte est finie, le cortége du vainqueur.

Un peuple pareil ne pouvait être un appui sérieux pour personne, et Cælius avait tort de compter sur lui. Si, par un reste d'habitude, il avait un jour paru sensible à ces grandes promesses qui l'avaient ému tant de fois, alors qu'il était libre, cette émotion ne fut que passagère, et il suffit de quelques cavaliers qui traversaient Rome par hasard pour le faire rentrer dans l'ordre. Le consul Servilius fut armé par le sénat de la fameuse formule qui suspendait tous les pouvoirs légaux et concentrait l'autorité dans une seule main. Aidé de ces troupes de passage, il défendit à Cælius d'exercer les fonctions de sa charge, et, comme il résistait, il fit briser sa chaise curule (1) et l'arracha de la tribune, d'où il ne voulait pas descendre. Cette fois le peuple resta tranquille, et pas une voix ne répondit à celle qui essayait de réveiller dans ces âmes éteintes les anciennes passions. Cælius rentra chez lui la rage dans le cœur. Après un déshonneur aussi public, il ne pouvait plus rester dans

(1) Un détail curieux, conservé par Quintilien, nous apprend qu'au milieu de ces graves affaires, dans lesquelles il jouait sa vie, Cælius conservait la légèreté de son caractère et son humeur railleuse. Après que sa chaise curule eut été brisée, il en fit construire une autre tout en lanières de cuir et l'apporta au consul. Tous les spectateurs éclatèrent de rire. On racontait que Servilius avait, dans sa jeunesse, reçu les étrivières.

Rome. Aussi s'empressa-t-il de la quitter, disant à tout le monde qu'il allait s'expliquer avec César; mais il avait bien d'autres projets. Puisque Rome l'abandonnait, Cælius allait essayer de soulever l'Italie et de renouveler la guerre sociale. C'était une entreprise audacieuse, et cependant, avec l'aide d'un homme intrépide dont il s'était ménagé l'appui, il ne désespérait pas d'y réussir. Il y avait alors en Italie un ancien conspirateur, Milon, qui s'était fait redouter par ses violences pendant cette anarchie qui suivit le consulat de Cicéron. Condamné plus tard pour assassinat, il s'était réfugié à Marseille. César, en rappelant tous les bannis, avait excepté celui-là, dont il redoutait l'audace incorrigible; mais, sur l'invitation de Cælius, il était revenu en cachette et attendait les événemens. Cælius alla le trouver, et tous deux écrivirent des lettres pressantes aux municipes italiens pour leur faire de grandes promesses et les exciter à prendre les armes. Les municipes restèrent tranquilles. Cælius et Milon furent bien forcés alors de se servir de la dernière ressource qui leur restait. Abandonnés par les citoyens libres de Rome et de l'Italie, ils s'adressèrent aux populations serviles, ouvrant les prisons d'esclaves et appelant à eux les pâtres de l'Apulie et les gladiateurs des jeux publics. Quand ils eurent, par ces moyens, rassemblé quelques partisans, ils se séparèrent pour tenter isolément la fortune, mais aucun des deux ne réussit. Milon, qui avait osé attaquer une ville importante défendue par un préteur avec une légion, fut tué d'un coup de pierre. Cælius, après avoir essayé vainement de faire déclarer pour lui Naples et la Campanie, fut contraint de rétrograder jusqu'à Thurium. Là, il rencontra des cavaliers espagnols et gaulois qu'on envoyait de Rome, et comme il s'avançait pour leur parler et leur promettait de l'argent s'ils voulaient le suivre, ils le tuèrent.

Ainsi périt à trente-quatre ans cet intrépide jeune homme qui avait espéré balancer la fortune de César. Jamais plus vastes desseins n'eurent une fin aussi misérable. Après avoir montré une incroyable audace et formé des projets de plus en plus hardis à mesure que les premiers échouaient, après avoir en quelques mois essayé successivement de soulever le peuple de Rome, l'Italie, les esclaves, il mourut obscurément de la main de quelques barbares qu'il voulait porter à trahir leur devoir, et sa mort, survenue au moment où tous les yeux étaient fixés sur Pharsale, passa presque inaperçue. Qui oserait dire pourtant que cette fin, si triste qu'elle soit, n'était pas méritée? N'était-il pas juste, après tout, qu'un homme qui avait toujours vécu d'aventures périt comme un aventurier? Ce n'était pas un politique achevé, quoi que prétende Cicéron; il lui a manqué, pour l'être, d'avoir une croyance et de se dévouer à la servir. L'instabilité de ses sentimens, les inconséquences

de sa conduite, cette sorte de scepticisme qu'il affectait pour toutes les opinions, n'ont pas moins nui à son talent qu'à son caractère. S'il avait su mettre plus d'unité dans sa vie, s'il s'était attaché de bonne heure à quelque parti honnête, ses qualités, trouvant un emploi digne d'elles, auraient atteint leur perfection. Il aurait pu succomber sans doute, mais mourir à Pharsale ou à Philippes est encore un honneur dont la postérité tient compte. Au contraire, comme il a changé d'opinions autant de fois que d'intérêts ou de caprices, comme il a tour à tour servi les partis les plus opposés sans croire à la justice d'aucun, il n'a jamais été qu'un orateur incomplet et qu'un politique de hasard, et il est mort sur un grand chemin comme un malfaiteur vulgaire. Cependant, malgré ses fautes, l'histoire a quelque peine à le maltraiter. Les écrivains anciens ne parlent jamais de lui qu'avec une secrète complaisance. L'éclat qui entoura sa jeunesse, les agrémens de son esprit, l'élégance qu'il sut conserver jusque dans les plus tristes désordres, une sorte de franchise hardie qui l'empêchait de chercher des prétextes honorables pour des choses qui ne l'étaient pas, cette vue nette des situations dans la vie politique, cette connaissance des hommes, cette fécondité de ressources, cette vigueur de résolution, cette intrépidité à tout oser et à jouer sans cesse sa tête, tant de brillantes qualités mêlées à de si grands défauts ont désarmé les juges les plus rigoureux. Le sage Quintilien lui-même, si peu fait pour comprendre cette nature emportée, n'a pas osé cependant être sévère pour lui. Après avoir loué les grâces de son esprit et son éloquence mordante, il se contente d'ajouter pour toute morale : « C'était un homme qui méritait de se conduire mieux et de vivre plus longtemps, *dignus vir cui mens melior et vita longior contigisset!* »

Au moment où mourut Cælius, cette jeunesse élégante dont il était le modèle, et que les vers de Catulle et les lettres de Cicéron nous ont permis de connaître, avait déjà disparu en partie. Il ne restait presque aucun de ces jeunes gens qui brillaient aux fêtes de Baïes et qu'on applaudissait au Forum. Catulle était mort le premier, au moment où son talent, mûri par l'âge, devenait plus sérieux et plus élevé. Son ami Calvus allait le suivre de près, emporté à trente-cinq ans, sans doute par les fatigues de la vie publique. Curion avait été tué par les soldats de Pompée, comme Cælius le fut par ceux de César. Dolabella seul survivait, mais pour périr quelques années plus tard dans d'affreuses tortures. C'était une génération révolutionnaire que la révolution moissonnait, car il est vrai de dire, selon le mot célèbre, que dans tous les temps comme dans tous les pays elle dévore ses enfans.

GASTON BOISSIER.

LA LIBERTÉ

DES BANQUES D'ÉMISSION

ET

LE TAUX DE L'INTÉRÊT

I. *Réorganisation du Système des Banques*, in-8°. — II. *La Banque de France et les Crises monétaires*, in-8°. — III. *L'Escompte fixe et invariable à 2 pour 100*, par M. A. Boutarel.

Il y a en France des questions qui ne sont jamais résolues. On a beau, lorsqu'elles se présentent, les livrer à une discussion sérieuse, épuiser de part et d'autre les argumens : rien ne change au fond, les questions disparaissent, si les circonstances se modifient; mais à la première occasion on les voit reparaître avec tout leur cortége de préjugés et d'erreurs, comme si elles n'avaient jamais été discutées. La question de l'élévation du taux de l'escompte par la Banque de France est de ce nombre. Chaque année, lorsque, pour une raison ou pour une autre, des besoins d'argent se manifestent et que la Banque, pour défendre son encaisse, se croit obligée de recourir à l'élévation du taux de l'escompte, immédiatement on conteste l'utilité de cette mesure; on dit que la Banque abuse de son monopole, que les dangers contre lesquels elle se défend sont chimériques, et qu'il n'y a de dangers que ceux qu'elle crée elle-même par sa précipitation à prendre des mesures excessives. Tel est le thème que l'on voit se renouveler invariablement lorsque la situation devient difficile, et comme cette situation se représente à peu près chaque

année, vers le mois d'octobre ou de novembre, avec des différences de gravité dans les embarras qu'elle amène, chaque année on voit remettre en question le point de savoir si la Banque ne pourrait pas aviser aux besoins d'argent autrement qu'en élevant le taux de son escompte. En 1863, la discussion a été plus vive que jamais à cause d'un incident dont nous devons dire un mot.

Lors de l'annexion de la Savoie et du comté de Nice à la France, après la guerre d'Italie, il fut stipulé tout naturellement que les droits existans dans les pays annexés seraient respectés, et qu'ils s'exerceraient en France comme ils s'exerçaient auparavant en Piémont. Or il y avait à Annecy, créée depuis quelques années, la Banque de Savoie, qui avait, entre autres priviléges, celui d'émettre des billets au porteur avec faculté d'établir des succursales en Piémont. Que devenait ce privilége le lendemain de l'annexion? En France, nous vivons sous le régime du monopole en fait d'émission des billets au porteur; depuis 1848, il n'y a plus qu'une seule banque qui ait le droit d'en émettre : c'est la Banque de France; par conséquent le droit qu'avait la Banque de Savoie allait se trouver en compétition avec le privilége de la Banque de France. On a fait beaucoup de bruit autour de cette question; on a invoqué les idées de droit et les principes économiques. Nous n'avons pas à nous occuper des idées de droit; mais puisqu'au point de vue économique on a invoqué le principe de la liberté des banques, et cherché à démontrer qu'il était utile pour la modération du taux de l'intérêt qu'il y eût dans un pays plusieurs banques pouvant émettre des billets au porteur, que tout récemment encore cette théorie a été affirmée de la façon la plus doctorale dans un écrit intitulé *Réorganisation du système des banques*, publié avec grand fracas et attribué à une de nos célébrités financières, nous croyons utile d'examiner la question.

Certes nous sommes grand partisan de la liberté en toutes choses; outre qu'elle est de droit commun et qu'il ne faut y déroger que par les considérations les plus puissantes, nous savons ce qu'elle vaut pour rendre les nations riches et fortes : ce n'est donc pas nous qui conseillerons jamais à l'état de s'ingérer là où il n'a que faire, et de constituer des monopoles là où l'action de la libre concurrence peut rendre les mêmes services. Cependant on est obligé de reconnaître que, même dans les sociétés les plus libres, il y a, en dehors de l'administration proprement dite, des services qui incombent à l'état, ou qui doivent être accomplis en son nom avec un monopole : ce sont ceux quiont un caractère public. Partout on a reconnu que l'état devait être chargé du transport des lettres et des dépêches, et on n'a jamais eu l'idée de lui disputer ce service

au nom de la liberté; on ne lui dispute pas davantage le droit d'exploiter lui-même ou de faire exploiter en son nom avec un monopole les chemins de fer, les canaux, etc. Pourquoi? Parce qu'il s'agit là de grands services publics qui doivent s'accomplir avec ordre et régularité, et sous la foi d'une grande responsabilité, comme l'est celle de l'état; on sent que, si on y introduisait la concurrence, le service n'y gagnerait pas, ou plutôt qu'il en souffrirait. Ce qui est vrai du monopole pour le transport des lettres et des dépêches, pour l'exploitation des chemins de fer, l'est également et *à fortiori* pour la fabrication de la monnaie. Tout le monde reconnaît que l'état seul a le droit de battre monnaie, c'est-à-dire de mettre dans la circulation des pièces d'or, d'argent ou de cuivre, après les avoir revêtues de son empreinte et en leur attribuant une valeur déterminée. Et pourquoi cette fonction est-elle réservée exclusivement à l'état? Des compagnies, des associations particulières auraient bien pu, comme lui, mettre une empreinte sur une pièce de métal, lui donner la garantie d'un certain poids et d'un certain titre et la répandre dans la circulation à leurs risques et périls : il est même probable qu'elles auraient pu le faire à meilleur marché, c'est-à-dire avec un droit moindre pour les frais de monnayage; pourquoi nulle part n'a-t-on voulu de cette concurrence et a-t-on laissé à l'état le monopole de la fabrication de la monnaie? Parce qu'on a compris qu'il y avait un intérêt énorme à ce que la monnaie, qui doit servir de mesure à la valeur, de base à toutes les transactions, n'eût qu'un seul type, et qu'elle fût garantie, quant au poids et au titre, par la plus haute autorité qui existe, c'est-à-dire par l'état; c'était un service public de premier ordre, et la petite économie dans la fabrication qui pouvait résulter de la libre concurrence n'était rien à côté de cette garantie.

On peut dire qu'il n'en est pas de même pour les billets au porteur, qui ne sont après tout que des promesses de paiement et non le paiement lui-même, et que chacun doit être libre de donner à sa promesse de paiement la forme qui lui convient. Sans doute le billet de banque au porteur n'est pas la monnaie même, et tant qu'il n'a pas cours forcé, chacun est libre de le refuser; cependant en fait il circule comme la monnaie, il libère celui qui l'a donné en paiement quand on a bien voulu l'accepter, et il remplit si bien l'office de monnaie que c'est pour économiser l'usage de celle-ci qu'on cherche à le répandre de plus en plus dans la circulation. En fait donc, le billet au porteur remplit l'office de monnaie, et c'est là son grand mérite. Or peut-on donner à tout le monde le droit de faire sous forme de papier ce que l'état seul peut faire sous forme de métal? Et parce que la monnaie ainsi créée sera un billet au por-

teur, au lieu d'être une pièce d'or ou d'argent, cela change-t-il la question? Il s'agit toujours de la fabrication de la monnaie, et si on a jugé utile que la monnaie métallique n'eût qu'un seul type avec la garantie de l'état, nous ne voyons pas qu'il y ait lieu de faire autrement pour la monnaie fiduciaire ou le billet au porteur.

Si vous donnez à plusieurs banques le droit d'émettre des billets, ils se nuiront les uns aux autres par leur diversité même; ici on prendra les billets de telle banque, là ceux de telle autre suivant le degré de confiance qu'on aura et surtout suivant la possibilité où l'on sera d'être remboursé en espèces à volonté; en général les billets émis par une banque n'ont guère de circulation que dans le rayon de la localité où la banque est établie. C'est ce qui avait lieu lorsque nous avions des banques départementales; les billets émis par ces banques ne sortaient guère d'un certain rayon, et en même temps ils empêchaient ceux de la Banque de France d'y pénétrer, de sorte que, pour un paiement à faire dans une localité où il y avait une banque d'émission, il fallait procéder par voie de change, comme on fait vis-à-vis de pays étrangers, ou se procurer des billets émis par la banque de cette localité même, ce qui dans la pratique avait de grands inconvéniens et tendait à restreindre la circulation de la monnaie fiduciaire; le grand avantage du billet au porteur, c'est de pouvoir circuler partout et d'être accepté partout comme de la monnaie. Or cet avantage, il n'y a qu'un établissement central comme la Banque de France, placée sous le contrôle direct de l'état et ayant un capital considérable, qui puisse l'assurer. Cela est si vrai que c'est à partir du moment où la concurrence des banques départementales a été supprimée que la monnaie fiduciaire a pris son plus grand essor. En 1846, lorsqu'il y avait encore des banques départementales, la monnaie fiduciaire de toutes ces banques, jointe à celle de la Banque de France et de ses succursales, ne dépassait pas 363 millions; après la fusion, en 1850, elle s'est tout à coup élevée à 470 millions; elle était de plus de 800 millions au bilan de novembre 1863, et de 754 millions à celui de décembre. Par conséquent ce n'est pas au point de vue de l'extension de la monnaie fiduciaire qu'il faut se placer pour demander la liberté des banques d'émission. Serait-ce à celui de la sécurité? Croit-on que les banques d'émission libres donneraient plus de sécurité et inspireraient plus de confiance que le monopole d'une seule banque? Ici encore les faits sont d'accord avec la théorie pour démontrer le contraire. S'il y avait plusieurs banques ayant le droit d'émettre du papier-monnaie, ces banques seraient en quelque sorte solidaires les unes des autres; la moindre atteinte portée au crédit de l'une les ébranlerait toutes plus ou moins. En

1857, il a suffi en Amérique qu'une banque, *the Ohio and life insurance*, fît faillite pour qu'immédiatement le public prît l'alarme et assiégeât toutes les autres banques pour avoir à la fois le remboursement de ses billets et de ses dépôts, et cependant, en ce qui concerne les billets, ils étaient parfaitement garantis; ils ne dépassaient pas 8 millions de dollars contre une réserve métallique de 11 millions, et les porteurs avaient, avant les déposans, un privilége sur cette réserve : ils n'avaient donc qu'à attendre, et ils étaient sûrs d'être remboursés intégralement; mais la panique s'en était mêlée, et toutes les banques furent obligées de suspendre leurs paiemens. Or, si une panique de cette nature a pu avoir lieu sur une place comme New-York, où il y a de grandes habitudes commerciales et partant une grande latitude pour le crédit, que se passerait-il chez nous avec notre vivacité d'impression ordinaire et avec un crédit qui est encore en France quelque chose d'assez nouveau? Il est évident que le moindre échec qui arriverait à une banque d'émission mettrait toutes les autres en péril, et que si par exemple dans les circonstances actuelles il y avait plusieurs banques ayant du papier-monnaie en circulation, ces banques seraient assaillies de demandes de remboursement beaucoup plus que ne l'est la Banque de France toute seule. Les mêmes besoins existeraient, et comme on n'aurait pas dans la solidité de toutes ces banques la confiance qu'on a justement dans la Banque de France, on leur demanderait le remboursement de leurs billets non-seulement par besoin, mais par prudence, comme il arrive dans les momens de panique. Avec un établissement comme la Banque de France, le même danger n'est pas à craindre. On lui demande en temps de crise tout l'argent dont on a besoin, mais on ne lui demande rien de plus; personne n'oserait soutenir qu'aujourd'hui la crainte soit pour quelque chose dans la diminution de l'encaisse métallique de la Banque de France.

Mais, dit-on, les besoins qui se manifestent sont des besoins factices que la Banque pourrait conjurer avec un peu plus d'intelligence, et si elle n'abusait pas de son monopole. Nous n'avons pas mission de défendre la Banque de France, nous savons tout ce qu'on peut lui reprocher en fait de routine et de formalisme; elle n'est pas aussi libérale qu'elle pourrait l'être, et nous avons déjà relevé une partie des reproches qu'on peut justement lui adresser (1); mais qu'elle soit responsable des besoins d'argent qui se produisent aujourd'hui, qu'elle ait un moyen de les atténuer autrement que par l'élévation du taux de l'escompte, comme le prétendent

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1862.

tous les projets de réforme qui ont surgi depuis quelque temps, voilà ce que nous ne comprenons pas et ce qui nous paraît difficile à prouver. S'imagine-t-on que, s'il y avait la liberté des banques, on aurait moins besoin d'argent? On oublie toujours, quand on parle de la liberté des banques et de l'extension à donner au papier-monnaie, que cette extension ne dépend ni du législateur ni des banques : c'est le public seul qui est juge de la quantité de papier-monnaie qu'il veut recevoir et garder, et si vous lui en donnez plus qu'il ne lui convient d'en prendre, il porte immédiatement au guichet du remboursement ce qu'il a reçu au guichet d'émission. Aujourd'hui, pour des raisons qu'il est facile d'indiquer, il a besoin d'espèces métalliques; on aura beau créer de nouvelles banques d'émission en concurrence avec la Banque de France, on ne parviendra point à lui donner le change et à lui faire accepter du papier lorsqu'il a besoin de numéraire. On dit que les besoins d'argent sont factices et sont l'œuvre de la spéculation exclusivement. Nous ne savons pas si la spéculation s'en mêle : cela est possible, parce que la spéculation se mêle à tous les courans commerciaux, et le trafic du numéraire est en ce moment de ce nombre; mais ce que nous pouvons assurer, c'est qu'elle n'est tout au plus que l'accessoire dans les besoins qui existent.

Autrefois, lorsque l'Amérique était en paix et que l'Europe allait y chercher son approvisionnement de coton, il y avait entre les deux pays de telles relations commerciales que les exportations balançaient les importations, sans que l'Europe eût un sou à débourser pour payer les différences. Les produits s'échangeaient réellement contre des produits, et s'il y avait une balance, elle s'établissait à notre profit. Il n'en est plus de même aujourd'hui, les pays auxquels nous demandons le coton, comme l'Inde et l'Égypte, sont des pays avec lesquels nous faisons peu d'affaires : ils peuvent bien à un certain moment nous vendre la denrée dont nous avons besoin, mais ils ne nous demandent rien en retour que de l'argent, et il faut ajouter qu'à raison même des difficultés de l'approvisionnement on paie le coton aujourd'hui beaucoup plus cher que lorsque nous le tirions d'Amérique pour la plus grande partie. L'*Economist* du 14 novembre 1863 donnait le chiffre du prix des importations de coton de l'Inde en Angleterre dans les huit premiers mois de l'année : il s'élevait à 14 millions de livres sterling contre 3,354,000 livres sterling en 1861 et 6,673,000 livres sterling en 1862, et dans ce chiffre il n'est question que de l'Inde; il n'est pas question des autres pays de provenance, tels que l'Égypte, le Brésil, l'Italie, etc. On ne sera certainement pas au-dessus de la vérité en estimant à 6 ou 700 millions la somme de numéraire qu'il

aura fallu expédier d'Europe en 1863 aux pays d'où l'on aura tiré le coton, pour payer la différence entre leurs importations et leurs exportations, et il faudra peut-être en envoyer autant en 1864, ce qui donne à la crise monétaire actuelle une gravité particulière, et fait craindre qu'elle ne soit pas près de finir. Cet envoi de 6 à 700 millions aura produit sur le *stock* métallique de l'Europe le même effet qu'une mauvaise récolte en céréales. Toutes les fois qu'il y a un déficit dans la récolte, ce déficit se traduit d'abord par la cherté de la denrée qui a manqué, puis par une crise monétaire. Ajoutez à cela les entreprises et les emprunts étrangers qui viennent à tout moment chercher leurs capitaux en Angleterre et en France, qui chaque année se font dans des proportions plus considérables, et on ne devra pas s'étonner qu'il puisse y avoir dans ces deux pays des besoins d'argent exceptionnels.

Sans doute les 6 ou 700 millions et plus à prendre dans le stock métallique de l'Europe ne sont pas d'une importance considérable par rapport à ce stock, qu'il soit de 12 ou même simplement de 10 milliards; mais ce n'est pas ainsi qu'il faut calculer : il faut considérer que les 10 ou 12 milliards ne sont pas disponibles, qu'ils sont répandus dans la circulation, où ils jouent un rôle plus ou moins utile, et que ce n'est pas là qu'on peut aller les chercher pour les paiemens à faire au dehors par l'entremise des maisons de banque. Ces maisons puisent dans les grands réservoirs où s'amasse à certains momens une partie du numéraire d'un pays : à la Banque d'Angleterre, si c'est à Londres; à la Banque de France, si c'est à Paris, et la pression exercée sur l'encaisse métallique de ces deux banques a été d'autant plus vive en 1863 que, toujours par suite de la suspension des affaires en Amérique, elles en ont reçu moins d'or que par le passé. Elles ont donc été amenées à se défendre par la seule arme qu'elles eussent entre les mains, qui est l'élévation du taux de l'escompte. — Cette élévation du taux de l'escompte dira-t-on, n'est pas un remède; elle n'empêchera pas l'argent de sortir pour payer les achats de coton qui ont eu lieu; elle fera seulement qu'on le paiera un peu plus cher, ce qui ajoutera encore au prix de revient du coton. — Cela est vrai, la somme qui est due au dehors devra être exportée, quel que soit le taux de l'escompte; mais à côté de ce besoin essentiel, auquel on ne peut échapper, il y en a d'autres, de moindre importance, qui pourront s'atténuer en raison même de la cherté de l'escompte. Avec l'escompte à bas prix, différentes entreprises se forment qui n'ont pas lieu lorsqu'il est cher; puis, s'il est vrai que la spéculation joue un certain rôle dans les besoins qui se manifestent, cette spéculation, encouragée par le bas prix de l'argent, ne tarde point à s'arrêter lorsqu'il

est cher. Enfin l'élévation du taux de l'escompte a encore pour avantage d'attirer les capitaux étrangers qui trouvent profit à escompter notre papier, et nous aident ainsi à rétablir l'équilibre. Sans doute l'élévation du taux de l'escompte gêne les affaires, c'est une entrave apportée au mouvement industriel et commercial; mais qu'y faire? Quand une chose est rare, il faut bien la payer cher; c'est la loi du commerce, et elle s'applique à l'argent comme à toute autre valeur commerciale. Il n'y a que deux moyens d'aviser : diminuer la demande ou augmenter l'offre; on diminue la demande par l'élévation du prix de la marchandise, et on augmente l'offre par une plus grande quantité de cette marchandise. Peut-on augmenter l'offre à volonté lorsqu'il s'agit de numéraire? Il y a des gens qui le prétendent.

I.

Au commencement du XVIIIe siècle, en 1720, un homme dont nous ne méconnaissons pas la portée intellectuelle, mais qui, dans sa manière de comprendre le crédit, s'était laissé aller aux exagérations les plus funestes, Law, écrivait : « La valeur des choses varie par deux causes distinctes, la plus ou moins grande abondance des produits et la plus ou moins grande abondance de la monnaie. De ces deux choses, l'une échappe à l'action de l'homme, tandis que l'autre peut être soumise à son empire. Il ne dépend pas de l'homme que la quantité du blé, du vin, etc., se maintienne toujours en équilibre avec les besoins; mais il dépend de lui que la somme de la monnaie demeure toujours dans un juste rapprochement avec la demande, pourvu que cette monnaie n'ait pas de valeur intrinsèque, qu'elle ne consiste point dans l'or et dans l'argent. » On sait quelle a été la conséquence de ce système et à quelle catastrophe il est venu aboutir. Eh bien! en 1863, après cette expérience et tant d'autres, l'auteur anonyme de la *Réorganisation du système des banques* ose écrire encore ce qui suit : « S'il est vrai que l'or et l'argent sont une marchandise et que leur prix résulte des quantités offertes et demandées, il n'est pas moins vrai que l'on puisse modifier ces quantités offertes dans un sens favorable aux besoins du commerce. » En d'autres termes, c'est dire que l'on peut suppléer par du papier à l'or et à l'argent qui manquent.

On le voit, c'est toujours le même système, il s'agit toujours de créer un capital supplémentaire par des billets de banque. Sans aller chercher des exemples dans le passé, nous en avons en ce moment sous les yeux de très significatifs; la Russie, par suite de

circonstances diverses, a été amenée à mettre en circulation un chiffre exagéré de papier-monnaie, qui, n'étant pas remboursable, subissait une dépréciation de 10 à 12 pour 100. Le gouvernement de ce pays, sentant les embarras de cette situation pour son commerce et voulant y remédier, eut l'idée de contracter au dehors un emprunt de 375 millions, dont le produit serait affecté à rétablir l'équilibre entre la monnaie fiduciaire et la monnaie métallique. Tant que les ressources de l'emprunt ont duré, le papier s'est tenu en effet aux environs du pair; mais les ressources se sont épuisées, et comme le papier en circulation était toujours trop considérable par rapport à la réserve métallique (2 milliards et demi en billets contre 200 millions en espèces), le gouvernement a dû cesser encore une fois de rembourser. Immédiatement le change sur le papier-monnaie est tombé de 10 pour 100, et dans cet heureux pays qui a une monnaie fiduciaire si abondante, où l'offre par conséquent devrait toujours être en rapport avec la demande, le taux de l'intérêt est à 10 pour 100.

A côté, on voit l'Autriche qui depuis quelques années se débat en vain contre l'adversité perpétuelle du change; là aussi il y a une abondance considérable de monnaie fiduciaire, beaucoup trop considérable par rapport à la réserve métallique : on y trouve l'idéal des plus petites coupures, puisqu'il y en a d'un florin. Qu'en résulte-t-il? Que le gouvernement, malgré ses efforts les plus louables, ne peut arriver à faire reprendre les paiemens en espèces, que la monnaie fiduciaire perd de 15 à 20 pour 100, et que tout l'argent s'en va au dehors. Enfin il y a en Amérique, par suite des besoins de la guerre, un papier-monnaie émis par le gouvernement et qui n'est pas remboursable; il perd de 40 à 50 pour 100 dans le nord, et 150 pour 100 dans le sud. Quant au taux de l'intérêt, il est à un chiffre qui dépasse tout ce que nous connaissons en Europe. Que veut-on de plus concluant pour démontrer que la monnaie fiduciaire n'est pas un capital qui remplace l'argent, qui enrichisse le pays à mesure de son extension, et qui puisse agir sur le taux de l'intérêt? Si on dit qu'il n'est question, dans les pays que nous venons de citer, que d'une monnaie fiduciaire non remboursable, tandis qu'on ne veut donner d'extension qu'à la monnaie fiduciaire toujours remboursable, nous répondrons qu'on caresse une chimère; tous les pays qui ont du papier-monnaie en circulation ont commencé par l'idée de n'en pas émettre au-delà des facultés de remboursement, puis les besoins extraordinaires sont arrivés, comme les demandes de remboursement, auxquelles on n'a pu satisfaire, et alors la monnaie fiduciaire remboursable est devenue du papier-monnaie non remboursable. Le cours forcé est au bout de tous les systèmes qui

ne tiennent aucun compte des besoins d'argent, qui croient qu'on peut les dominer par l'extension du papier-monnaie. Ah! s'il n'en coûtait pas si cher à la France de tenter des innovations de cette nature, nous voudrions qu'on pût prendre au mot ces grands théoriciens de *la réorganisation du système des banques* et leur dire : — Allons, mettez-vous à l'œuvre, organisez votre Banque de Savoie, émettez tout le papier-monnaie que vous pourrez émettre, et si en fin de compte, comme vous le promettez, vous ne nous mettez pas à l'abri des crises, si vous ne nous donnez pas l'argent toujours à bon marché, alors vous reconnaîtrez que vos théories sont vaines, et vous cesserez de fatiguer le public de vos déclamations stériles.

En ce moment, on pousse la Banque de France à jeter dans la circulation les billets de 50 fr. qu'elle a été autorisée à émettre par la loi de 1857, qui a renouvelé son privilége, et on dit qu'elle y est enfin décidée. Si cela est, nous n'y ferons pas d'objection; mais il faut se garder de croire qu'aujourd'hui du moins ces billets contribueront beaucoup à augmenter la monnaie fiduciaire. Le public a besoin d'argent et non de billets, et si on lui donne pour 100 millions de billets de 50 fr., il est probable qu'il les échangera contre pareille somme de billets de 1,000 fr. et de 500 fr. qui viendront au remboursement. Nous ne voyons pas alors ce qu'on y aura gagné, et comment ces billets pourraient servir à atténuer la crise. C'est en temps ordinaire seulement qu'une émission de billets de 50 fr. peut avoir son effet et enrichir la circulation; mais cet effet est-il bien désirable? Supposons qu'à l'aide de ce moyen, pris en temps opportun, on fût parvenu à augmenter la monnaie fiduciaire de 100 millions; on ne pourra prétendre que, parce que nous aurions 100 millions de plus de monnaie fiduciaire, nous serions à l'abri des crises, et qu'à certains momens il ne se manifesterait pas, comme aujourd'hui, des besoins d'argent assez vifs. Supposons une de ces crises avec une monnaie fiduciaire dépassant 900 millions et un encaisse égal à celui qui existe aujourd'hui, car il ne faut pas croire que, dans les pays où les banques ne sont pas régies, comme la Banque d'Angleterre, par le fameux acte de 1844, l'encaisse métallique augmente en proportion de l'émission des billets au porteur. C'est le contraire qui arrive. En France, lorsque la monnaie fiduciaire se tenait à un chiffre d'environ 600 millions, la moyenne de l'encaisse était plus élevée qu'elle n'a été depuis que la circulation a atteint et dépassé 800 millions. Cette moyenne, de 1852 à 1862, excepté à certains intervalles de crise très courts, comme en 1857, a presque toujours été d'un encaisse métallique égal à la moitié des billets au porteur, soit de 300 ou 350 millions contre 600 ou 700 millions de billets. Depuis que la circulation semble avoir

franchi définitivement le chiffre de 800, depuis 1863 notamment, la moyenne de l'encaisse métallique a été au-dessous de 300 millions. Elle était, au bilan de novembre 1863, de 205 contre 805 millions de billets. Supposons donc que, par l'émission des billets de 50 francs en temps opportun, cette monnaie fiduciaire soit aujourd'hui de 900 millions, avec un encaisse de 200 millions; croit-on que la situation serait meilleure? Elle serait infiniment moins bonne : la Banque de France aurait 100 millions de plus d'engagemens exigibles à tout moment, sans avoir un sou de plus en caisse pour en répondre. Qu'importe? dira-t-on. Les billets sont suffisamment garantis par les valeurs que possède la Banque, par le portefeuille, et alors, sans aboutir du premier coup au cours forcé, qui est, nous le répétons, le dernier mot de tous ces systèmes, on imagine, pour écarter le remboursement en espèces, la création de billets ou portant intérêt, ou payables à un mois ou deux de date. On ne réfléchit pas que c'est le renversement complet du système de la monnaie fiduciaire. La monnaie fiduciaire ne vaut et n'entre en circulation pour remplacer la monnaie ordinaire qu'autant qu'elle est échangeable contre cette monnaie même, à la volonté de celui qui la possède. Du moment que les billets ont une échéance et ne sont plus payables à volonté, ce sont des obligations plus ou moins valables, qui peuvent entrer en compétition avec les billets à ordre, les lettres de change, etc.; mais ce n'est pas de la monnaie fiduciaire, et certainement le commerce ne s'en arrangerait pas pour l'escompte de son papier. Autrement il n'est pas nécessaire de recourir à la Banque de France; il y a aujourd'hui en circulation une masse de valeurs portant intérêt et jouissant d'un grand crédit, parfaitement acceptées du public : les obligations de chemins de fer par exemple. Pourquoi, si l'expédient est bon, ne pas faire escompter le papier de commerce par des obligations de chemins de fer ou d'autres valeurs identiques? Personne n'y songe. C'est qu'en effet l'obligation de chemin de fer, quelque valable qu'elle soit, n'est pas de la monnaie, c'est-à-dire un instrument d'échange, un signe représentatif de toutes les valeurs, et que c'est de cet instrument, de ce signe, qu'on a besoin pour l'escompte du papier de commerce.

On vante la liberté des banques d'émission qui existe en Amérique et même en Angleterre, et on oublie de nous montrer l'effet qu'elle a eu, soit pour empêcher les crises, soit pour modérer le taux de l'intérêt. Nous n'apprendrons rien à personne en disant qu'en Amérique les crises sont plus fréquentes et plus violentes que partout ailleurs, et le taux de l'intérêt y varie dans des proportions fabuleuses, tantôt à 6, tantôt à 10 et 12, et même 15 pour 100; il

n'est pas rare de le voir varier en un mois de 3 à 4 pour 100. Nous sommes loin d'en être là. Quant à l'Angleterre, les crises y sont aussi plus fréquentes que chez nous, et généralement, quand nous élevons le taux de l'escompte, nous ne faisons que suivre l'exemple qu'on nous donne au-delà de la Manche. Ainsi ce taux, qui est maintenant à 7 pour 100 chez nous, était hier à 8 pour 100 en Angleterre. Par conséquent, si tant est que la liberté des banques d'émission existe dans les pays qu'on nous cite comme modèles, l'Amérique et l'Angleterre, il n'en faut rien conclure, soit pour prévenir les crises, soit pour modérer le taux de l'intérêt; mais cette liberté est loin d'être ce qu'on suppose. A New-York par exemple, qui est la ville la plus considérable et la plus commerçante de l'Amérique, aucune banque, depuis 1838, ne peut émettre des billets au porteur sans avoir préalablement déposé chez un fonctionnaire qui a le titre de surintendant des banques des valeurs pour une somme correspondante à celle des billets qu'elle veut émettre, et ces valeurs ne peuvent être que des fonds de la ville de New-York à 5 pour 100 au pair. On a plus tard admis qu'on pourrait y substituer, pour une certaine portion, des obligations hypothécaires. Une fois ces garanties données, les billets sont remis à la banque par le surintendant avec cette estampille : *garanti par des fonds publics*. Ce n'est pas tout. La loi exige encore que la banque ait en espèces métalliques 12 pour 100 au moins des billets qu'elle met en circulation; enfin elle complète toutes ces garanties en déclarant qu'en cas de sinistre de la banque, le billet au porteur aura un privilége et sera payé avant tout autre engagement. Voilà la liberté des banques d'émission telle qu'on la pratique à New-York; nous doutons fort que ce soit à cette liberté-là qu'on fasse allusion lorsqu'on cite l'Amérique.

En Angleterre, la liberté des banques d'émission est soumise aussi à beaucoup de restrictions. D'abord, depuis 1835, dans un rayon de soixante-cinq milles de Londres, il n'y a que la Banque d'Angleterre qui ait le droit d'émettre des billets au porteur, et au-delà les banques qui peuvent en émettre, et dont le nombre diminue chaque année, sont soumises aux restrictions imposées par le fameux acte de 1844, c'est-à-dire qu'au-delà d'un certain chiffre, représenté, comme en Amérique, par des valeurs publiques, elles ne peuvent pas émettre une seule *bank-note* sans en avoir la contre-valeur exacte en numéraire. Ce chiffre, pour la Banque d'Angleterre, est de 14 millions de livres sterling, et il est, pour les diverses banques locales de l'Angleterre, de 7 millions de livres. Cette loi régit aussi les banques d'Irlande et d'Écosse. Il en résulte que dans ces pays la monnaie fiduciaire qui n'est pas représentée

par des espèces métalliques est moins considérable que chez nous; à New-York, d'après le bilan du 10 octobre 1863, la circulation fiduciaire de toutes les banques était de 5 millions de dollars, et l'encaisse de 30. Dans toute l'Angleterre, la circulation non couverte par des espèces métalliques n'atteint pas 14 millions de livres sterling ou 350 millions de francs (1). Elle est en France d'environ 600 millions de francs; par conséquent, si le progrès consiste à avoir une circulation fiduciaire très étendue, nous n'avons rien à envier à nos voisins d'outre-mer et d'outre-Manche. Nous sommes en avance sur eux; mais nous doutons fort que ce soit là le progrès, et puisqu'on parle de la liberté des banques qui existe en Amérique et en Angleterre, nous allons montrer ce que devient la circulation fiduciaire sous l'influence de ce régime. En Angleterre, en Écosse, en Irlande, dans l'état de New-York, nous pourrions dire dans toute l'Amérique, la circulation fiduciaire tend à diminuer plutôt qu'à augmenter; c'est un fait qu'on ne remarque pas suffisamment, et qui mérite pourtant la plus grande attention. Au mois d'octobre 1857, vers le milieu de la crise qui a sévi à cette époque, la monnaie fiduciaire émise par les banques de New-York s'élevait à peine à 8 millions de dollars, soit à 40 millions de francs, couverts par un encaisse métallique de plus de 11 millions de dollars. En 1863 (bilan du 10 octobre), à six ans d'intervalle, elle est de 5 millions seulement, couverts par un encaisse de près de 30 millions de dollars ou 150 millions de francs, c'est-à-dire qu'elle est devenue presque insignifiante, et que le rôle qu'elle joue dans le mécanisme de ces banques s'amoindrit de plus en plus. Si aux banques de la ville de New-York nous joignons celles de Philadelphie et de Boston, nous trouvons les résultats suivans au 1er novembre 1863 :

Billets au porteur	15,804,000	dollars.
Espèces	40,131,000	—

En Angleterre, le même phénomène a lieu. Après la crise de 1857, au commencement de 1858, M. Mac-Culloch évaluait ainsi la quantité des billets en circulation :

Par la Banque d'Angleterre	28,000,000	liv. sterl.
les banques privées	3,700,000	—
joint stock banks	3,050,000	—
les banques d'Écosse	4,000,000	—
les banques d'Irlande	7,000,000	—
Total	45,750,000	liv. sterl.

(1) D'après le bilan de la banque d'Angleterre du 18 décembre 1863, la circulation active était de 19,801,000 livres sterling, avec 12,916,000 livres d'espèces en caisse; différence 6,885,000 livres sterling. — Ajoutons la même somme pour le reste des îles britanniques, et nous n'arrivons pas au chiffre de 14 millions de livres sterling.

Si on retranche 5 ou 6 millions qui servaient de réserve dans les mains de la Banque, la circulation active pouvait être de 40 millions de livres sterling. Voici les chiffres de la circulation active au 19 septembre 1863, tels que les donnait le journal anglais *the Economist*, dont les renseignemens sont les plus sûrs en matière de finances :

19 septembre 1863. — Billets au porteur émis :

Par la Banque d'Angleterre.....	20,970,780 liv. sterl.
les banques privées.....	3,024,000 —
les *joint stock banks*.....	2,817,517 —
Total.....	26,812,297 liv. sterl.
Ajoutons pour les banques d'Écosse.....	4,114,276 liv. sterl.
— — d'Irlande.....	5,039,653 —
Total.....	35,966,226 liv. sterl.

Cette circulation des billets au porteur a donc diminué de plus de 100 millions de francs depuis 1858, et on a pu voir par les chiffres cités tout à l'heure le peu d'importance qu'avait la circulation des banques locales; elle représente le quart de celle de la Banque d'Angleterre, soit 143 millions contre 510. Cette faculté d'émettre des billets au porteur a si peu d'attraits pour nos voisins et leur paraît si pleine de périls qu'on voit des banques qui ont le droit d'en émettre n'en pas user, et celles qui en usent le font dans des limites si restreintes que presque toujours elles ont une somme au moins égale en espèces ou en billets de la Banque d'Angleterre. Cette diminution de la quantité des billets au porteur n'a pourtant empêché ni l'Amérique ni l'Angleterre de développer leur industrie et leur commerce, et de continuer à prospérer. Enfin à Hambourg, dans la ville la plus commerçante du monde après Londres, il n'y a pas une banque d'émission. On n'y connaît pas le billet au porteur, et on n'imagine pas que les transactions en soient gênées et que l'intérêt de l'argent y soit plus cher qu'ailleurs, qu'en France notamment. Ainsi aujourd'hui l'escompte y est à 6 1/2 pour 100, tandis qu'il est à 7 pour 100 chez nous. Pourquoi en Amérique et en Angleterre fait-on un usage de plus en plus restreint des billets au porteur? Et pourquoi sont-ils inconnus à Hambourg? Parce qu'on a compris que de tous les moyens de crédit c'était le plus dangereux et le moins efficace. En effet, quand il s'agit d'un billet de commerce, billet à ordre ou lettre de change, le souscripteur qui l'a mis en circulation a une époque déterminée d'échéance, un délai pour le payer. Il suffit qu'il soit prêt à cette époque pour que sa signature ne soit pas en souffrance, tandis qu'avec le billet au porteur l'échéance est de tous les momens. A tout instant, on peut en venir demander le remboursement, et comme il est émis préci-

sément en vue de remplacer la monnaie, aucune banque n'a la représentation en espèces de tous les billets qu'elle a émis; c'est un crédit pour lequel il n'y a pas de provision suffisante. Sans doute les billets, ayant un rôle utile dans la circulation, ne viendront jamais tous au remboursement, il en restera toujours dehors un nombre plus ou moins considérable. Mettons que ce nombre soit de 5 à 600 millions, et qu'il y en ait 2 ou 300 à l'état flottant, susceptibles d'être convertis à tout moment, selon les besoins d'argent qui se manifestent : cela suffit pour mettre une banque en péril, surtout si, comme la plupart des banques aujourd'hui, elle a une certaine quantité de dépôts et 2 ou 300 millions d'espèces pour répondre du tout.

Le billet au porteur est aussi le moins efficace de tous les moyens de crédit. En effet prenons les 600 millions qui en France, abstraction faite de l'encaisse, constituent, à proprement parler, notre monnaie fiduciaire; comparons-les, non pas à l'ensemble de la richesse mobilière, ni même au revenu annuel du pays, comme le faisait dernièrement un économiste distingué dans une réunion où se discutait précisément la question de la liberté des banques, car la circulation fiduciaire, en tant qu'elle remplit le rôle de monnaie, qu'elle sert d'instrument aux échanges, n'est pas un capital ordinaire dont l'importance peut se chiffrer par sa proportion avec le capital général d'un pays : c'est un capital *sui generis*, on ne peut que le comparer à lui-même ou à ce qui en tient lieu; comparons donc les 600 millions de monnaie fiduciaire à tout ce qui dans un cas donné est susceptible de servir de règlement aux transactions, aux espèces métalliques pour les opérations au comptant, aux billets à ordre, lettres de change, chèques, mandats ou simples reconnaissances pour les opérations à terme; supposons que cet ensemble des transactions, qu'il est impossible d'évaluer d'une façon exacte, soit de 20 milliards ou seulement de 15 : que sont à côté de ce chiffre les 600 millions de la circulation fiduciaire? Ils en sont la vingt-cinquième partie, et si par un expédient quelconque, au prix des plus grands risques pour la sécurité commerciale, on parvenait à y ajouter 100 millions de plus, ils n'en seraient encore que la vingt et unième partie. On voit combien en définitive la monnaie fiduciaire a peu d'importance dans la circulation générale d'un pays, et combien il est chimérique de s'attacher au développement de cette monnaie pour agir sur le taux de l'intérêt, d'autant plus chimérique, on ne saurait trop le répéter, qu'il ne s'agit pas là d'un capital nouveau jeté dans la circulation, mais tout simplement d'une dette de plus contractée, et qui, à un moment donné, peut causer les plus graves embarras. C'est précisément afin de prévenir ces embarras que les

banques d'Amérique et d'Angleterre ont été soumises, depuis une trentaine d'années, à des restrictions si rigoureuses, et qu'elles ne sentent pas le besoin de s'en affranchir.

Il est vrai que dans la *Réorganisation du système des banques*, à côté de l'extension à donner au papier-monnaie, qui est la thèse principale et qui a surtout pour but de favoriser les prétentions de la Banque de Savoie, il y a une idée subsidiaire, qui consiste « à porter l'emprunt nouveau que l'on projette à 450 millions au lieu de 300, afin de pouvoir comprendre dans cette émission nouvelle les rentes que possède la Banque de France, et lui rendre ainsi la disponibilité intégrale de son capital. » Il va sans dire que, si on n'attend pas de ce second moyen les mêmes résultats fabuleux que donnerait l'extension du privilége de la Banque de Savoie, on en attend encore merveille. « Tout le monde comprendrait, dit-on, que lorsque la Banque de France aurait en caisse plus de 150 millions à elle appartenant, la Banque n'aurait plus à craindre que le public lui retirât ses fonds; *dès lors la réduction de l'escompte à son taux le plus bas serait assurée.* » On se complaît ensuite à examiner les avantages qui en résulteraient pour la prospérité générale. « Ce sont les fonds publics relevés, l'emprunt (le prochain) souscrit à un taux plus avantageux pour le trésor, enfin une ère de justice, de régularité, de sage prévoyance succédant aux perturbations incessantes que subit le marché. » Voilà l'idéal qu'on nous met sous les yeux, si la Banque de France veut rendre son capital disponible. Examinons la proposition.

On n'imagine pas, je suppose, que les 150 millions qu'on veut donner à la Banque de France pour remplacer les rentes 3 pour 100 qu'elle a en réserve vont tomber du ciel gratuitement, et qu'il n'en résultera aucune gêne pour personne. Ces 150 millions, on les prendra quelque part sur le marché des capitaux apparemment; or nous admettrons volontiers que les 300 millions que l'on se propose d'emprunter pour consolider ce qu'il y a d'excessif dans la dette flottante ne changeront rien à la situation du marché, puisqu'ils auront pour effet de rendre à la circulation pareille somme employée aujourd'hui en bons du trésor. Il n'en serait pas tout à fait de même des 150 millions de plus à emprunter pour la Banque de France, la somme de rentes représentant ces 150 millions est aujourd'hui en dehors de la concurrence des autres valeurs; elle est placée, elle ne pèse plus sur le marché comme un titre qui n'a pas son classement. Si on la rend disponible par un mode d'aliénation quelconque, par vente ou par emprunt, immédiatement elle vient faire concurrence à toutes les valeurs qui s'adressent au capital disponible, elle augmente l'offre de ces valeurs, et tend ainsi à en déprécier les cours. Vien-

dra-t-on dire que notre marché est très riche, qu'il y a abondance de capitaux, et que 150 millions de plus ou de moins à emprunter ne changeront rien à l'état des cours? Cela nous paraît peu probable. Si aujourd'hui la rente est à 66 50, si les meilleures valeurs ne trouvent à se placer que difficilement, cela prouve ou que les capitaux ne sont rien moins que très abondans, ou qu'ils ne se soucient pas d'entrer dans les valeurs. Il faut savoir de plus que la rente est de toutes les valeurs celle dont le classement est peut-être le plus difficile. On la souscrit avec empressement dans les emprunts publics : quand le chiffre de l'emprunt présente une bonification assez large, on offre quatre ou cinq capitaux pour un; mais il faut se garder de croire que ceux qui la souscrivent ont l'intention de la garder : ils ne veulent généralement que réaliser le bénéfice, et ils la rejettent ensuite sur le marché, où elle pèse pendant un temps plus ou moins long; on n'a qu'à se rappeler ce qui s'est passé après chaque emprunt, ce qui s'est passé encore tout récemment à la suite du grand déclassement opéré par la conversion. Nous n'hésitons pas à dire que, si dans les circonstances actuelles on empruntait 150 millions de plus qu'il ne convient pour les besoins du trésor, ces 150 millions affecteraient le marché public pendant un temps plus ou moins long, et que, loin de faire hausser la rente, le premier effet serait de la faire baisser.

Maintenant est-il vrai que l'utilité de l'emploi de ces 150 millions puisse compenser largement cet inconvénient? On prétend qu'il en résultera immédiatement un abaissement notable du taux de l'intérêt. Veut-on dire que la Banque de France pourra mettre, comme autrefois, le taux de son escompte à 4 pour 100, lorsqu'il est à 8 pour 100 à Londres, à 10 pour 100 à Saint-Pétersbourg, et à 6 à 7 pour 100 sur les principales places de l'Allemagne? Alors nous lui prédisons qu'elle ne gardera pas longtemps dans sa caisse les 150 millions, qu'il ne se sera pas écoulé huit jours avant qu'elle ne soit revenue à la situation où elle est aujourd'hui avec 150 millions de rentes de moins en réserve, comme garantie de ses opérations. Cependant il faut supposer qu'une fois les 150 millions réalisés, la Banque ne commettrait pas l'insigne folie qu'on lui propose, de les prêter à un taux d'intérêt notablement inférieur au taux actuel. Mais s'en servît-elle pour diminuer tant soit peu le taux de l'intérêt au-dessous du cours normal, ces 150 millions lui seraient encore enlevés en très peu de temps par la solidarité qui existe entre tous les principaux marchés de l'Europe, et ils ne contribueraient en rien à atténuer la crise.

Ce n'est pas seulement la Banque de France qui a son capital immobilisé en rentes : c'est aussi la Banque d'Angleterre, ce sont les

principales *joint stock banks* de nos voisins, ce sont même les banques de New-York, qui ne peuvent avoir, comme on l'a vu, de billets au porteur en circulation qu'à la condition d'en avoir la représentation en fonds publics. Et pourquoi en est-il ainsi partout? Parce qu'il y a dans cette réserve en fonds publics une garantie supplémentaire qui a son utilité. Il n'est pas indifférent, quand on voit la Banque de France, avec 200 millions d'espèces seulement pour répondre de 800 millions de billets et de 200 millions de dépôts, de savoir qu'en dehors de son portefeuille elle a encore en réserve une certaine somme de rentes; cela ajoute à son crédit, et comme ce crédit est en définitive la clé de voûte de tout l'édifice, celui auquel on s'adresse en dernier ressort dans les temps de crise, il faut se garder de l'affaiblir, surtout pour arriver à des résultats aussi stériles que si l'on s'imaginait de faire hausser le niveau d'un fleuve en y versant une goutte d'eau. Les 150 millions de rentes que possède aujourd'hui la Banque, rendus à la circulation disponible, non-seulement de la France, mais de toute l'Europe, y produiraient, pour l'abaissement du taux de l'intérêt, le même effet que la goutte d'eau. Cherchons donc ailleurs un moyen plus efficace.

II.

Nous avons en France un stock métallique qu'on évalue à 6 ou 7 milliards, c'est beaucoup trop assurément, et si un pays comme l'Angleterre, qui fait infiniment plus d'affaires que nous, peut s'arranger d'un stock métallique d'environ 1,500 millions, il n'y a pas de raison pour que nous en restions à ce stock de 6 ou 7 milliards. Les métaux précieux sont comme les routes, on les possède à titre onéreux : il faut avoir tous ceux qui sont nécessaires; mais il ne faut pas en avoir plus, car de même que les routes sont du terrain enlevé à l'agriculture, de même les métaux précieux pourraient être échangés utilement contre d'autres marchandises qui viendraient augmenter la richesse du pays. La science financière doit donc chercher, non pas à les supprimer (on ne les supprimera pas plus qu'on ne peut supprimer les routes), mais à les économiser par le perfectionnement du crédit. En Angleterre, en Amérique, dans tous les pays où l'on apprécie l'importance du capital, aussitôt qu'une épargne est formée, elle est déposée dans une banque qui se charge de la faire valoir, qui vous ouvre un crédit proportionnel, et comme elle se charge aussi de vos paiemens, on n'a pas besoin de garder chez soi d'argent improductif. En France, nous sommes tous plus ou moins notre propre banquier;

nous faisons nous-mêmes nos paiemens, et nous gardons en conséquence l'argent qui nous est nécessaire; nous faisons de même nos recettes, de sorte que nous perdons à la fois et l'intérêt de l'argent, qui pourrait être employé en attendant que nous en ayons besoin, et le temps que nous mettons à faire un service qui serait fait plus brièvement par une banque agissant à la fois pour un grand nombre de personnes. C'est ce qui explique comment nous avons un stock métallique si considérable, tandis que, si nous avions un compte dans une banque qui serait chargée de recevoir et de payer pour nous, nous n'aurions besoin de garder d'autre réserve en monnaie métallique ou fiduciaire que ce qui serait nécessaire pour ce qu'on appelle l'argent de poche, et la banque elle-même, compensant les comptes de ses cliens, les liquiderait par de simples viremens sans débourser ni numéraire ni billet au porteur, surtout si, comme complément de ce système, il y avait un établissement central, un *clearing house*, où les diverses banques pourraient échanger entre elles le papier qu'elles auraient l'une sur l'autre. M. Hankey, un des derniers gouverneurs de la Banque d'Angleterre, déclarait, dans une lecture publique faite en 1858, que 47 milliards et demi de transactions avaient été liquidés, pour l'année 1856, au moyen de simples chèques sur la Banque d'Angleterre sans l'intervention de *bank-notes* ou de numéraire. On comprend que dans un pays où 47 milliards et demi d'opérations se liquident ainsi, 1,500 millions de monnaie métallique suffisent, et qu'il n'y ait pas lieu d'augmenter le nombre des *bank-notes*. C'est ce qui fait qu'en Écosse, avec 4 millions de livres sterling en numéraire et autant en *bank-notes*, on suffit à toutes les transactions d'un pays qui est un des plus avancés de l'Europe en progrès industriel et commercial. C'est ce qui explique encore pourquoi aux États-Unis, à New-York, on attache si peu d'importance à augmenter la quantité des billets au porteur, et pourquoi à Hambourg cette sorte de monnaie fiduciaire est inconnue. Il y a dans ces divers pays un instrument de crédit, un moyen d'échange beaucoup plus perfectionné que l'emploi du numéraire ou des *bank-notes :* c'est l'emploi du *chèque* au moyen des dépôts.

Le dépôt en compte courant et le chèque, voilà le perfectionnement nouveau du crédit, la voie où se feront les progrès de l'avenir, et qui laisse bien loin derrière elle l'emploi du numéraire ou même des billets au porteur. Au moyen du chèque, c'est-à-dire d'un mandat sur la banque avec laquelle on est en compte, on peut régler toutes les transactions avec économie de temps et d'argent. Le chèque a encore sur le billet au porteur cet avantage essentiel, qu'il repose sur un capital réel et disponible, tandis que le billet au por-

teur ne repose que sur la confiance, et n'est qu'un capital imaginaire. Aussi, pendant que ce billet tend à diminuer dans les pays que nous venons de citer, le chiffre des dépôts s'accroît de jour en jour. En Écosse, en 1845 et 1846, Wilson, le célèbre fondateur de l'*Economist*, estimait à 30 millions de livres sterling ou à 750 millions de francs les dépôts en comptes courans qui pouvaient exister dans les diverses banques du pays, et dont on faisait usage par des chèques. En 1857, M. Mac-Culloch les évaluait à 50 millions de livres sterling; ils sont au moins aujourd'hui de 60 millions de livres ou 1 milliard 500 millions de francs. En Angleterre, la somme des dépôts, qui atteignait à peine, il y a vingt ans, 100 millions de livres, était, il y a quelques années, au dire du même M. Mac-Culloch, de 200 millions de livres; elle est aujourd'hui certainement de 250 millions de livres, soit plus de 6 milliards de francs. Enfin aux États-Unis, dans la ville de New-York, les banques au moment de la crise de 1857, au mois d'août, avaient en dépôt 94 millions de dollars, ce qui paraissait alors un chiffre énorme pour une seule ville; elles ont aujourd'hui, d'après le bilan du 10 octobre 1863, plus de 180 millions. Voilà le capital qui sert à déterminer le taux de l'intérêt, ce n'est pas le billet au porteur, qui n'est qu'un capital imaginaire, qui d'ailleurs ne peut jamais avoir assez d'importance pour agir sur les rapports de l'offre et de la demande. Ce n'est pas non plus la richesse mobilière prise en général, car cette richesse, quelque grande qu'elle soit, n'est pas toute disponible, elle est employée pour la plus grande partie; ce ne sont pas même les 5 ou 6 milliards de numéraire qui existent, dit-on, dans notre pays, car tant qu'ils restent dans la circulation, ils ne sont pas disponibles davantage, et il n'y a que le capital disponible qui puisse agir sur le taux de l'intérêt. Or ce capital disponible, c'est celui qu'on trouve sur le marché des capitaux, que ce marché s'appelle la bourse, le comptoir d'une maison de banque ou même une étude de notaire. Nous n'avons aucun moyen de nous rendre un compte exact de ce qu'il peut en y avoir en France dans les mains des notaires pour les placemens qu'ils ont à faire, ni même ce qui en arrive à la Bourse; mais si nous interrogeons le chiffre des dépôts de toutes les banques publiques, et c'est là surtout le véritable capital disponible pour les usages commerciaux, nous trouvons qu'il atteint à peine 400 millions pour Paris, et comme Paris est plus que jamais le grand réservoir financier de notre pays, ce serait s'avancer beaucoup que de dire qu'il y en a autant dans le reste de la France. Supposons-le pourtant, et ajoutons-y encore de 6 à 700 millions pour les emplois de la Bourse et ceux des notaires, nous voilà à 1 milliard 500 millions, c'est-à-dire au chiffre du capital disponible

de l'Écosse, qui n'a que 3 millions d'habitans pendant que nous en avons plus de 36, et au quart de celui de l'Angleterre proprement dite, qui n'en a que 20. Il y a donc en France une somme considérable de capitaux qui ne sont pas exploités, qui, comme les mines d'or de la Californie, ont besoin d'être mis au jour pour avoir toute leur valeur; il s'agit de leur donner cette valeur.

En Angleterre, en Amérique, les banques se préoccupent peu de la faculté d'émettre des billets au porteur, qui nous agite si fort en France; elles se contentent de recevoir des dépôts qu'elles bonifient à un intérêt moindre que celui qu'elles retirent en les faisant valoir. Il y a là pour elles la marge d'un bénéfice considérable, qui fait que la moyenne du dividende distribué depuis quelques années aux actionnaires des *joint stock banks*, qui sont particulièrement des banques de dépôt, a été de 12 à 15 pour 100. Une seule de ces banques à Londres, *the London and Westminster*, la plus importante il est vrai, a maintenant en dépôt une somme qui dépasse 350 millions, c'est-à-dire presque égale à tous les dépôts qui existent à Paris. Il faut faire de même en France, et au lieu de nous attacher à cette chimère de la multiplication du capital par la liberté des banques d'émission, il faut chercher à utiliser, à rendre disponible celui qui existe réellement. Supposons qu'au lieu d'avoir de 7 à 800 millions de dépôts nous en ayons de 3 à 4 milliards, ce qui certainement n'excède pas les ressources réelles de notre pays, l'accumulation successive de nos épargnes, l'effet qui pourrait en résulter serait immense pour la réduction du taux de l'intérêt et pour la diminution de notre stock métallique. Nous sommes très frappés en France depuis quelques années de l'augmentation rapide de la richesse publique. Cette augmentation est rapide en effet, elle est due surtout aux chemins de fer et aux applications scientifiques de toute nature; mais elle n'est pas encore, il s'en faut, ce qu'elle pourrait être avec un meilleur système de crédit, avec l'emploi immédiat de nos épargnes. En Angleterre, en Amérique, la richesse s'accroît avec la puissance de l'intérêt composé, tandis qu'en France c'est à peine si elle s'accroît avec la puissance de l'intérêt simple.

Certes nous ne voulons pas dire que cette théorie de l'extension du crédit au moyen des dépôts soit sans inconvéniens et même sans périls. Il ne faut pas oublier que la banque qui reçoit le dépôt pour s'en servir et le faire valoir laisse en même temps au déposant la faculté d'en disposer par le moyen des chèques, ce qui fait que le capital peut être employé deux fois, par la banque et par le déposant. En temps normal, les choses ne présentent pas d'inconvénient : le dépôt employé par les banques ne l'est jamais que momentanément par l'escompte d'effets commerciaux à deux ou trois

mois d'échéance, souvent moins; ensuite la puissance de l'épargne est telle que le retrait du dépôt, lorsqu'il a lieu, se trouve bien vite compensé par un dépôt nouveau. Il suffit à la banque d'avoir, soit en caisse, soit en compte courant à la banque principale, à celle d'Angleterre ou à celle de France selon les pays, une somme disponible assez légère pour faire face aux éventualités. En temps de crise, la question se complique; les dépôts ne compensent plus les retraits, et les banques sont obligées d'user de toutes leurs ressources pour faire face aux demandes de remboursement. Si elles ont fait un bon emploi des capitaux qui leur ont été remis, si elles ne se sont pas engagées au-delà d'une certaine mesure, si enfin elles inspirent confiance, elles réussissent à se tirer d'embarras; mais toujours est-il que ces momens-là sont critiques pour les banques de dépôt, et on peut même dire qu'en Amérique et en Angleterre, depuis que les dépôts ont pris un développement si considérable, les crises n'ont pas d'autre cause que la variation de ces mêmes dépôts. Est-ce à dire que le péril soit sans remède? Nous croyons au contraire qu'il est possible de le conjurer en grande partie. On pourrait, comme cela se fait déjà en Angleterre, exiger un certain délai pour les retraits de quelques dépôts en bonifiant un intérêt plus élevé à ceux qui se soumettraient à cette condition, de telle façon que, l'échéance du portefeuille coïncidant avec l'exigibilité de ces dépôts, on fût à l'abri de ce côté. Resteraient les dépôts en comptes courans qu'on a le droit de retirer par des mandats payables au porteur ou à deux ou trois jours de vue : il est évident qu'il y a là une part de danger inévitable, car la banque ne peut pas bonifier un intérêt au déposant et garder le dépôt intact dans sa caisse; mais cette part de danger, c'est celle qui accompagne tous les actes de l'humanité, surtout les actes commerciaux. Certes, en gardant dans notre coffre-fort les épargnes que nous pouvons faire, nous les exposons moins, et lorsque la crise arrive, elle est moins forte qu'elle ne le serait avec une conduite différente. C'est ce qui a eu lieu en 1857; on a attribué l'attitude assez calme que nous avons eue à cette époque à côté des perturbations énormes que la crise causait en Angleterre, aux États-Unis et à Hambourg, on a attribué cette attitude à la fermeté de notre crédit; il eût été plus juste de l'attribuer à l'infériorité de notre crédit. Aussi qu'arrive-t-il? C'est qu'au bout de très peu de temps, grâce à l'énergie des moyens de crédit, les pertes sont réparées dans les pays dont nous parlons, tandis que chez nous la moindre secousse rend notre commerce languissant pendant plusieurs années. Les chemins de fer aussi ont leurs dangers; à tout moment, nous sommes émus par le récit d'un accident terrible arrivé dans l'emploi de ce moyen de lo-

comotion. Faut-il y renoncer? Personne n'y songe, on ne songe qu'à diminuer les risques; il faut faire de même pour les dépôts en comptes courans, il faut s'attacher à en conserver, à en développer l'usage en cherchant à en atténuer les périls. Les banques de dépôt devraient être en France ce qu'elles sont en Amérique, en Écosse et même déjà un peu en Angleterre, les caisses d'épargne du pays.

D'après un travail économique récemment publié, il sort chaque année du sein des populations ouvrières, sous forme d'épargne, une somme plus ou moins considérable qui est placée soit entre les mains du gouvernement, où elle devient souvent un embarras, soit autrement, mais toujours d'une façon peu profitable au crédit. Cependant ces mêmes classes ouvrières ne trouvent point de crédit lorsqu'elles en ont besoin, et on en concluait justement qu'avec un meilleur emploi de leurs épargnes elles pourraient se le procurer à elles-mêmes. La conclusion est parfaitement juste; mais la première chose à faire pour arriver à un tel résultat, c'est d'abord que l'on considère les banques de dépôt comme des caisses d'épargne. Cela ne veut pas dire que, même avec ce moyen poussé aussi loin qu'on peut l'imaginer, on aura toujours le capital à bon marché. Le capital est comme toutes les marchandises, dont le prix dépend du rapport de l'offre et de la demande, et comme on ne peut répondre qu'il ne sera point quelquefois plus demandé qu'offert, on ne peut pas répondre davantage qu'il ne variera pas de prix, on peut même dire que de toutes les marchandises le capital disponible est celle dont le prix doit le plus varier, car c'est celle dont l'usage est le plus général et le plus indispensable. On peut à la rigueur se passer d'une certaine étoffe et la remplacer par une autre équivalente : on ne peut pas se passer du capital disponible, qui est l'âme de toutes les transactions, et quand il manque, il n'a pas d'équivalent, il faut le payer cher. On a beaucoup dit que pendant un grand nombre d'années en Angleterre le loyer du capital ou taux de l'intérêt, ce qui est la même chose, n'avait guère varié qu'entre 2 et 3 pour 100, et qu'il s'était tenu à 4 pour 100 à la Banque de France pendant plus de trente ans. Cela est possible, mais on aurait tort de conclure du passé en faveur de l'avenir. Autrefois, en France surtout, les opérations commerciales étaient très limitées, l'ensemble du commerce extérieur représentait, il y a seize ans, en 1846, 2 milliards 437 millions, et le mouvement des opérations de la Banque de France et des banques départementales se résumait dans le chiffre de 2 milliards 299 millions. En 1862, l'ensemble du commerce extérieur a été de 5 milliards 949 millions, et le mouvement des opérations de la Banque de 7 milliards 783 millions; il n'est donc pas étonnant qu'autrefois le taux de l'es-

compte ne variât guère : l'offre du capital dépassait presque toujours la demande. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Le mouvement des affaires s'est surtout fort accru depuis dix ans; aussi est-ce depuis cette époque que le taux de l'intérêt a subi les plus grandes variations, non-seulement en France, mais en Amérique, en Angleterre, partout. A cette cherté du capital, à mesure que nous avançons en civilisation et en progrès matériel, il y a la même cause qu'à l'élévation du prix de toutes choses. La liberté commerciale avait promis aussi la vie à bon marché aussitôt qu'on la réaliserait; on l'a réalisée en partie au moins dans certains pays, et la vie y est plus chère que jamais. Est-ce la faute de la liberté commerciale? Non, assurément; mais par cela même qu'elle a été utile au progrès de la richesse publique, elle a donné à plus de monde le moyen de se procurer les choses qui auparavant étaient le privilége de quelques-uns, et ces choses ont tout naturellement augmenté de prix. Cependant, comme les facultés de chacun ont augmenté dans une proportion plus forte encore, cette augmentation du prix des choses a été un bienfait plutôt qu'un malheur. Il en est de même du loyer du capital ou taux de l'intérêt : s'il a augmenté malgré les immenses ressources qu'ont procurées au Nouveau-Monde et à l'Europe en particulier les mines d'or de la Californie et de l'Australie, malgré l'augmentation énorme du capital qui est résultée des facilités données aux échanges par les chemins de fer, malgré enfin les nouveaux perfectionnemens du crédit qui ont contribué à rendre ce capital accru plus disponible encore, c'est que l'emploi s'en est fait sur une échelle beaucoup plus considérable, et cet emploi du capital, qui le rend cher, il faut le bénir, car c'est lui qui donne du travail à tout le monde, et qui assure la richesse d'un pays. Dans tous les cas, ce ne sont pas les systèmes empiriques qu'on propose qui réussiraient à le rendre plus accessible, ils ne feraient au contraire que compromettre la fortune publique, et alors le capital deviendrait plus cher, non pas parce qu'il serait très employé, mais parce qu'il n'oserait plus se montrer.

VICTOR BONNET.

LA GRÈCE

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1862

I.

L'ANNEXION DES ILES-IONIENNES.

I.

En arrivant d'Athènes à Corfou le 6 octobre 1863 sur le *Nettuno*, bateau à vapeur du Lloyd autrichien, je ne pouvais oublier que trois ans auparavant j'avais déjà visité les Iles-Ioniennes. Il eût été difficile alors de prévoir que les réclamations des Ioniens demandant à être affranchis du protectorat britannique seraient si rapidement satisfaites; mais en trois ans les choses avaient bien changé. A la fin de 1862, le trône de la dynastie bavaroise s'était écroulé au souffle d'une révolution que de sages réformes auraient pu prévenir. La prépondérance anglaise avait aussitôt paru établie en Grèce sur des bases inébranlables, et le suffrage, sincère ou non, du peuple hellénique avait appelé au trône le second fils de la reine Victoria. Le gouvernement de l'Angleterre n'avait point accepté pour le jeune prince la couronne qui lui était offerte, mais les manifestations d'Athènes semblaient avoir modifié sa politique jusqu'alors hostile à la Grèce. Il avait annoncé à l'Europe la résolution d'abandonner le protectorat des Iles-Ioniennes et de laisser ce pays s'annexer à la Grèce, l'offrant comme dot au nouveau souverain que les puissances protectrices appelleraient à monter sur le trône hellénique. Après le vote de l'assemblée nationale grecque et le traité signé à Londres

le 13 juin 1863, qui proclamaient roi sous le nom de George Ier le second fils de l'héritier de la couronne de Danemark, un parlement extraordinaire avait été convoqué à Corfou pour déclarer si les Ioniens persistaient dans leur volonté de s'unir à la Grèce, et pour prendre les mesures nécessaires à la réalisation de cette volonté.

Nous avions appris, avant de quitter Athènes, le résultat des élections, le mandat donné dans toutes les îles aux députés de voter pour « l'union absolue, immédiate, complète et sans conditions, » et les démonstrations patriotiques qui avaient marqué le mouvement électoral. Nous savions que le parlement ionien était déjà réuni depuis plusieurs jours pour décider la grande question. Chacun avait donc hâte d'arriver à Corfou, car le vote de l'union et les fêtes qui devaient l'accompagner promettaient un intéressant spectacle.

Aussitôt que nous eûmes rempli les innombrables formalités de santé et de police auxquelles les Anglais ont astreint les voyageurs qui arrivent à Corfou, nous apprîmes des bateliers du port que nous venions trop tard pour assister au vote d'union, qui avait été rendu la veille au milieu de l'enthousiasme universel, mais que le parlement allait se réunir de nouveau pour porter le décret au lord haut-commissaire. On conçoit que notre premier soin fut de courir au parlement : il était déjà rassemblé, et le secrétaire lisait le procès-verbal de la séance de la veille.

Avant d'aller plus loin, il est bon de donner sur la composition de ce parlement quelques détails qui seront nécessaires à la suite de ce récit. En consentant à laisser les Iles-Ioniennes s'annexer à la Grèce, le gouvernement anglais pensait consolider son influence dans ce pays, si petit et si faible au point de vue matériel, mais dont l'action morale est très grande, et avec lequel il faut toujours compter dans les affaires du Levant; seulement il craignait avec juste raison les obstacles qui pourraient venir des Iles-Ioniennes elles-mêmes. Quarante-neuf ans de domination anglaise n'ont pas fait des Ioniens les amis de l'Angleterre. Dans les premiers mois qui avaient suivi la révolution d'Athènes, ils avaient, seuls parmi tous les Grecs, résisté à l'entraînement *alfrédiste*, bien qu'on promît déjà d'accomplir l'union, si le prince Alfred était élu.

Le parlement régulier, dont l'existence devait durer trois années encore, avait, et d'après la constitution ionienne et d'après le mandat que lui avaient donné ses électeurs, des pouvoirs suffisans pour répondre à la question posée par l'Europe; mais l'attitude prise par ce parlement dans les années précédentes, les luttes qu'il avait soutenues contre le lord haut-commissaire n'étaient pas de nature à rassurer le gouvernement anglais. Le cabinet de Londres désirait

voir l'union votée par des hommes qui ne fussent pas ses ennemis aussi déclarés, par une assemblée disposée à subir toutes ses conditions, à donner un bill d'indemnité à la conduite des autorités anglaises depuis 1815, à remercier même l'Angleterre de la manière dont elle avait exercé son protectorat : c'eût été une satisfaction pour l'amour-propre national, quelque peu froissé au-delà de la Manche de l'idée de voir le pavillon britannique disparaître d'un point stratégique de premier ordre où il avait longtemps flotté. Il espérait en outre que la générosité de sa résolution ne resterait pas stérile, que la gratitude du peuple ionien ramènerait à la vie publique les amis de la Grande-Bretagne, et dans la chambre de Corfou, puis plus tard parmi les députés que les sept îles enverraient à l'assemblée constituante d'Athènes, qu'ainsi les représentans des Iles-Ioniennes pourraient devenir les premiers serviteurs de l'influence britannique en Grèce, au lieu d'être ses plus ardens adversaires. C'est avec ce désir et cet espoir que le gouvernement anglais avait dissous le parlement ionien et provoqué de nouvelles élections.

Son attente fut déçue. Rien ne pouvait dissiper l'incurable défiance des Ioniens pour tout ce qui venait de l'Angleterre. Sous le bienfait, ils soupçonnèrent un piége; un acte de générosité désintéressée leur parut impossible, et ils cherchèrent l'arrière-pensée qu'il pouvait déguiser. Ils craignirent que l'Angleterre ne cédât la partie pour acquérir le tout, qu'elle ne tendît à faire en réalité de l'annexion des Iles-Ioniennes à la Grèce une annexion de la Grèce aux Iles-Ioniennes, et qu'elle ne voulût échanger son protectorat restreint contre une suzeraineté sur la nation grecque tout entière. Au lieu d'adopter sans examen les conditions que l'Angleterre voulait mettre à l'union, ils préférèrent ajourner peut-être l'accomplissement d'un vœu si souvent exprimé et, tout en s'exposant au reproche de montrer trop de raideur à l'égard du gouvernement qui renonçait spontanément à son protectorat, n'accepter du moins ses conditions qu'après s'être prémunis contre les embûches qu'elles pouvaient cacher, ne rien voter qui pût engager l'avenir de la Grèce et y donner un pied à l'influence étrangère, enfin maintenir intacte la dignité nationale, qu'ils avaient su défendre avec une louable fermeté dans le cours de leurs luttes précédentes.

Aussi les nouvelles élections n'appelèrent-elles pas les amis de l'Angleterre à représenter le pays. Bien plus, elles eurent pour résultat la réunion d'un parlement plus hostile encore à l'influence anglaise. Excepté à Céphalonie, où de misérables questions d'ambition et de vanité personnelle amenèrent plusieurs des hommes qui avaient été autrefois à la tête du parti national à renier leur passé

en s'alliant aux amis de l'Angleterre, partout les suffrages du peuple ionien se portèrent avec une écrasante majorité sur les plus fermes parmi les *rhizospastes*, c'est-à-dire parmi ceux qui avaient constamment combattu la protection britannique et n'avaient jamais voulu accéder à aucune transaction. C'étaient, pour ne citer que les plus notables, le président élu, M. Padovan, l'honneur du barreau de Corfou, toujours sur la brèche pour soutenir la cause de la reconstitution nationale; le comte Boulgaris Auclercq, son prédécesseur dans cette voie et son fidèle émule; M. Livadas, le premier qui eût, dès 1824, prononcé les mots d'union à la Grèce; M. J. Typaldos Capélétos, exilé depuis treize ans pour avoir en 1850 proposé au parlement un décret d'union; M. Miliarésis, industriel de Céphalonie, dont la maison était depuis longtemps le centre de réunion du parti rhizospaste; M. Lombardos, l'éloquent orateur de Zante, l'auteur de la proposition d'union de 1857, à la tête d'un groupe de dix voix toujours inséparables; M. Valaoritis, aujourd'hui le premier poète des Iles-Ioniennes; enfin M. Marinos de Sainte-Maure, M. Macris de Paxo et M. Païzis d'Ithaque, tous trois vétérans des assemblées ioniennes, tous trois ayant bravé la prison et l'exil pour demeurer fidèles à leurs opinions.

Depuis quarante-huit ans, la situation des Iles-Ioniennes présente la plus étrange contradiction entre le droit et le fait. Le traité du 9 novembre 1815 proclame les sept îles un « état libre et indépendant, » se gouvernant lui-même, placé seulement sous le protectorat de l'Angleterre, qui n'a droit de garnison que dans les trois forteresses de Corfou, de Zante et de Sainte-Maure, et qui doit entretenir auprès de la république ionienne, tandis que les autres puissances n'y ont que des consuls, un agent diplomatique spécial appelé lord haut-commissaire. Tel est le droit. Cependant, depuis le jour où elle a mis le pied dans les sept îles, l'Angleterre, au mépris des traités, a fait de son protectorat une souveraineté réelle, a gouverné le pays comme une colonie, y a partout installé ses troupes et a donné au lord haut-commissaire les attributions d'un véritable vice-roi. Tel est le fait. Or ce fait violent, illégal, qui ne s'appuie sur aucun titre et qui ne saurait prévaloir contre le droit écrit dans les traités, aucun parlement ionien depuis 1848, depuis l'époque où le pays a commencé à posséder une chambre nommée par lui-même, et non, comme auparavant, par le lord haut-commissaire, n'a voulu le reconnaître. Tous successivement ont réclamé le rétablissement des choses telles qu'elles avaient été réglées par le traité de 1815.

Au moment de voir se réaliser l'union avec la Grèce, cette attitude ne pouvait pas être abandonnée; les Ioniens ne pouvaient

et ne devaient pas faire bon marché des droits qu'ils avaient jusqu'alors si vigoureusement défendus. Il ne s'agissait pas seulement d'une question d'amour-propre et de fierté patriotique; la manière dont s'opérerait l'union des îles au royaume hellénique pouvait avoir dans l'avenir de très sérieuses conséquences. Entre se donner soi-même et être donné par autrui, la différence est grande. Les Ioniens, en s'unissant à la Grèce, voulaient se donner librement; mais ils n'admettaient pas que l'Angleterre pût disposer d'eux en imposant des conditions onéreuses au gouvernement hellénique en échange de ce don royal.

Conformément à sa prétention d'exercer la souveraineté à la place du simple protectorat, l'Angleterre, en posant, d'accord avec l'Europe, aux représentans du peuple ionien la question de savoir si les sept îles persistaient dans leur désir d'union à la Grèce, avait fait déclarer d'une manière formelle au parlement par le lord haut-commissaire qu'elle entendait que son vote fût simplement consultatif. L'état ionien, suivant elle, n'avait pas le droit dans cette occasion de faire acte de souveraineté; il devait simplement exprimer un vœu, que la décision souveraine de l'Angleterre rendrait seule valable et exécutoire. Le parlement de Corfou ne pouvait accepter ni ce programme, ni ces prétentions. S'appuyant sur les termes non équivoques du traité de 1815, il considérait la république ionienne comme en possession de sa pleine souveraineté, et par conséquent pouvant seule décider de ses destinées sous la sanction de l'amphictyonie européenne. En conséquence, le parlement, au lieu de se borner à une simple réponse consultative telle que la lui demandait l'Angleterre, fit acte de souveraineté, bien que le lord haut-commissaire l'eût fait menacer par ses familiers du refus de recevoir et de transmettre à Londres un acte de cette nature. Il rédigea une réponse au message par lequel le représentant britannique lui avait communiqué l'interrogation de son gouvernement, et en même temps il proclama l'union par un décret rendu à l'unanimité.

C'était de ces deux pièces que le secrétaire de l'assemblée donnait de nouveau lecture au milieu des applaudissemens et des vivat de l'auditoire, dans la séance du 6 octobre, lorsqu'avec mes compagnons de voyage j'entrai dans la tribune réservée aux étrangers. Le décret, dont le texte n'a point été jusqu'à présent publié dans les journaux de l'Occident, était ainsi conçu :

« L'assemblée des Iles-Ioniennes,

« Élue sur l'invitation de la puissance protectrice et réunie pour prononcer définitivement sur la reconstitution nationale du peuple ionien, interprète fidèle des désirs ardens et de l'inébranlable volonté de ce peuple, conformément aux vœux déjà exprimés et proclamés par toutes les assemblées libres des Iles-Ioniennes,

« Décrète :

« Les îles de Corfou, Céphalonie, Zante, Sainte-Maure, Ithaque, Cérigo et Paxo, avec toutes leurs dépendances, sont unies au royaume de Grèce, afin d'en former à toujours partie inséparable en un seul et indivisible état, sous le sceptre constitutionnel de sa majesté le roi des Hellènes George Ier et de ses successeurs. »

La réponse au message du lord haut-commissaire se faisait remarquer, comme le décret même, par la fierté du langage. Elle exprimait des remercîmens au gouvernement anglais pour la générosité avec laquelle il renonçait à son protectorat; mais c'étaient des remercîmens d'hommes libres qui, après avoir longtemps et vaillamment combattu, voient couronner leurs efforts. Le parlement corfiote rattachait soigneusement son décret aux décisions des chambres antérieures, dont l'Angleterre n'avait point voulu admettre le caractère légal; il insistait pour que l'union fût immédiate et complète; enfin il terminait par une phrase qui, sous une forme respectueuse et reconnaissante, contenait le démenti le plus formel à la politique de *statu quo* territorial que l'Angleterre voulait imposer pour jamais à la Grèce en échange de sa bienveillance : « Veuille l'Europe chrétienne, appréciant les services que la nation grecque a rendus et est appelée à rendre encore à l'humanité, compléter l'œuvre qu'elle a si généreusement commencée, en concourant à la reconstitution complète et définitive de cette nation dans l'intérêt de la civilisation et pour l'entier accomplissement des desseins du Très-Haut! »

A midi, l'assemblée se mit en marche pour présenter ces deux actes au lord haut-commissaire, qui l'attendait au palais des Saints-Michel-et-George. Le peuple de la ville était rangé dans le plus grand ordre devant le palais, avec les habitans des paroisses rurales voisines, tous précédés de grandes bannières grecques à la croix blanche sur champ d'azur et conduits par leurs *papas*. L'aspect qu'offrait en ce moment l'esplanade de Corfou était on ne peut plus saisissant. Que l'on se figure cette belle esplanade, presque grande comme notre Champ-de-Mars, création de l'administration militaire française et du général Donzelot. Entre la Citadelle-Vieille, posée comme une aire d'aigle sur un rocher à pic, et la ville avec ses hautes maisons à arcades, derrière lesquelles on aperçoit les cimes du mont Pantocrator, elle déploie ses belles allées de platanes et d'ormes, d'un côté jusqu'à la terrasse d'où la vue s'étend sur les flots azurés de l'Adriatique et sur les côtes de l'île chargées d'oliviers séculaires, au milieu desquels sont épars de blancs villages, de l'autre vers le palais des représentans britanniques, construction d'un style sévère, mais pur, derrière laquelle apparaissent les âpres montagnes de l'Albanie, les monts Acrocérauniens

de l'antiquité, au front perdu dans les nuages et constamment battu de la foudre. Sur cette esplanade, sans rivale peut-être dans toute l'Europe, vingt mille hommes étaient rangés, tous portant à la poitrine des nœuds de rubans aux couleurs nationales grecques et des branches vertes autour de leurs chapeaux ou de leurs bonnets, foule bigarrée où se mêlaient les habits noirs des citoyens de la ville, les costumes aux couleurs éclatantes des paysans et les fustanelles des chrétiens albanais, qui avaient traversé le détroit pour venir assister à ces fêtes nationales.

Le plus profond silence régnait dans cette foule au moment où les députés entrèrent dans le palais. On attendait avec anxiété l'accueil que le lord haut-commissaire ferait aux actes du parlement: des bruits répandus dans la ville donnaient à craindre qu'il ne refusât de les recevoir sous la forme dans laquelle ils avaient été rendus; mais lorsque le canon des forts retentit pour annoncer l'instant où le président de la chambre remettait le décret d'union au représentant de la reine d'Angleterre, un immense et formidable hourrah répondit à ce signal, les chapeaux et les bonnets volèrent en l'air, les drapeaux s'agitèrent, et la musique de la Société philharmonique joua l'hymne national : « Ne craignez plus, ô Grecs, les hordes barbares des musulmans! l'Europe vous ouvre ses bras, » qu'entonnèrent en chœur tous les assistans. C'était une de ces scènes imposantes qui ne se présentent que rarement dans la vie des peuples et auxquelles les plus froids ne sauraient demeurer insensibles.

Les membres du parlement sortirent alors du palais et retournèrent au lieu de leurs séances, suivis d'un peuple ivre de joie et d'enthousiasme, à travers les rues, dont les maisons étaient pavoisées de drapeaux grecs et ornées de tentures du haut en bas, comme pour une procession. Les acclamations éclataient sans relâche sur leur passage, et de toutes les fenêtres tombait une vraie pluie de fleurs, de palmes et de couronnes. On rentra ainsi à la chambre, et le parlement voulut clore cette journée par un acte de reconnaissance nationale. Après avoir inscrit sur ses procès-verbaux la constatation de la grande scène patriotique qui venait de se produire, l'assemblée, avant de se séparer, vota par acclamation, sur la proposition de M. Lombardos, un décret de remercîmens à tous les philhellènes européens qui avaient défendu la cause des Iles-Ioniennes, et spécialement aux philhellènes français.

Le parlement avait décidé la veille que quatre jours de fêtes nationales célébreraient le grand événement de l'union des sept îles à la nation hellénique. Ces fêtes commencèrent le 8 par un *Te Deum* solennel chanté à la cathédrale grecque. Il faut remarquer à ce propos que le clergé des Iles-Ioniennes, aussi patriote, mais plus

instruit que celui de la Grèce continentale, possède une immense influence, et s'est toujours montré le plus ardent propagateur du mouvement national. L'archevêque de Corfou particulièrement, prélat d'une haute intelligence et du caractère le plus respectable, a été depuis dix ans au premier rang parmi les champions de l'idée d'union à la Grèce. L'Angleterre a vainement employé pour l'ébranler les menaces et les flatteries; rien n'a pu le détourner de la ligne patriotique qu'il avait embrassée. Aussi son nom est-il le plus populaire de tous, et l'autorité qu'il exerce sur les masses est-elle sans limites. C'est à lui, c'est à son action et à celle du clergé dirigé par ses conseils, c'est aux mandemens vraiment apostoliques qu'il avait fait lire dans toutes les églises, que l'on a dû de voir le peuple de Corfou, connu pourtant de longue date pour sa turbulence et son caractère violent, traverser les dernières élections et les grandes manifestations patriotiques de l'union avec un ordre et une sagesse qu'eussent pu envier les peuples les plus avancés de l'Europe.

Toutes ces circonstances donnaient une importance et une solennité particulières à la cérémonie religieuse par laquelle devaient s'ouvrir les fêtes de l'annexion. La cathédrale grecque de Corfou est située au sommet d'une rue en escalier qui s'ouvre sur les anciens remparts de mer, aujourd'hui désarmés et devenus de simples quais dominant le port. Du portique de cette église on voit se développer l'admirable panorama de la rade, avec les nombreux vaisseaux de guerre qui y demeurent ordinairement en station, et l'îlot rocheux du Vido, dont les fortifications écrasées et les formidables batteries à fleur d'eau couvrent le mouillage de Corfou contre toute attaque extérieure; au-delà s'étend le canal qui sépare l'île de la terre ferme, et dans le fond du tableau la côte d'Albanie, distante de trois milles à peine, qui dresse vers le ciel les sommets de ses montagnes, laisse distinctement apercevoir sur leurs flancs les maisons agglomérées des villes musulmanes de Butrinto et de Conispolis.

Le 8 octobre au matin, cinquante mille personnes vêtues de leurs habits de fête étaient rangées en haie, avec une régularité militaire, le long des quais, depuis l'esplanade jusqu'à la cathédrale d'un côté, et de l'autre depuis la cathédrale jusqu'à la porte de mer. On y voyait la population mâle de tous les villages de l'île, même les plus éloignés, ses prêtres en tête, les habitans de la ville et des populeux faubourgs de Manducchio et de Garitza, rangés par corporations, les catholiques et les juifs unis aux grecs dans cette solennité nationale autant que religieuse, des députations de chacune des sept îles et un très grand nombre de chrétiens accourus de l'Épire. Rien n'est plus original qu'une réunion populaire à Corfou, grâce à la variété des costumes de la campagne. Les uns ont la tête coiffée

du fez rouge à floche bleue, avec les larges braies d'étoffe sombre et le gilet croisé à larges boutons d'argent des Albanais du nord et des Monténégrins; les autres portent un pantalon à la turque avec le gilet et la veste des pallikares et de grandes bottes qui rappellent celles des montagnards crétois; d'autres enfin se coiffent d'un chapeau de feutre, et portent, comme les Suisses des peintures de la renaissance, avec de larges chausses qui descendent à peine au genou, des bas de couleurs différentes, le plus souvent rouges à une jambe et blancs à l'autre. Tous, comme l'avant-veille, étalaient sur leur poitrine le nœud aux couleurs nationales et avaient orné leur coiffure de rameaux verts; en outre les paysans tenaient à la main des branches de laurier et d'olivier. Chaque paroisse, chaque corporation était accompagnée de sa musique, qui jouait les airs patriotiques : un mélomane aurait sans doute trouvé que l'exécution laissait parfois à désirer; mais les fausses notes se perdaient dans le tumulte de l'enthousiasme universel. Les maisons au pied desquelles tout ce peuple était rangé n'offraient pas un spectacle moins pittoresque que la foule elle-même. Pavoisées à tous les étages de drapeaux grecs et d'étendards aux couleurs des trois puissances protectrices de la Grèce, garnies du sommet à la base de tapis, de tentures et de guirlandes de feuillage, elles présentaient à toutes leurs fenêtres des groupes de femmes au teint mat, aux yeux étincelans, aux cheveux noirs comme l'aile du corbeau, aux traits marqués de ce beau type, tenant à la fois de l'Italie et de la Grèce, qui est particulier aux Ioniennes. Les costumes étaient aussi variés dans ces groupes féminins que dans les rangs des hommes. A côté des dames de la ville, vêtues à l'européenne, on voyait les femmes de la campagne avec leurs jupes de couleurs éclatantes et leurs vestes foncées aux brillantes broderies. Les unes avaient le visage élégamment encadré d'un voile de mousseline blanche, comme les femmes de Mégare ou de Psara, les autres des coiffures, plus italiennes que grecques, qui rappelaient celles des paysannes des environs de Naples et de la campagne de Rome. Sous le porche de la cathédrale était placé l'orchestre de la Société philharmonique. Les bannières de tous les villages de l'île, celles des corporations, celles des députations des sept îles, toutes aux couleurs de la Grèce, mêlées de drapeaux français, anglais et russes, étaient groupés sur les marches qui conduisent du quai à l'église. Pour y pénétrer, il fallait passer sous une véritable voûte d'étendards.

Bientôt on vit arriver les membres du parlement, précédés d'un énorme drapeau que portaient douze hommes revêtus de l'uniforme de la garde nationale grecque. Les rues que devaient suivre les députés étaient jonchées de feuillages; les vivat les plus énergiques

à l'assemblée, à l'union, à la Grèce et à son nouveau souverain, les saluaient à chaque pas; les fleurs pleuvaient de toutes les maisons, et cependant cet accueil si brillant n'était rien encore à côté de l'enthousiasme frénétique qui saisit la foule lorsqu'apparut l'archevêque. Il sortait de son palais, s'avançant vers la cathédrale revêtu de ses ornemens pontificaux, et suivi de tout le clergé. Son austère visage exprimait une émotion profonde; il semblait absorbé dans de pieuses méditations et dans le sentiment d'une ardente reconnaissance envers le Dieu qui lui donnait de voir avant la fin de sa carrière un jour si longtemps appelé de ses vœux et de ses prières. Tout le peuple tombait à genoux sur son passage et se pressait autour de lui pour baiser ses habits, aussi bien les catholiques et les juifs que ses coreligionnaires, tant est grande la vénération qui l'entoure.

La cathédrale de Corfou, comme toutes les églises grecques, est fort petite. Aussi n'avait-on admis à l'intérieur que l'assemblée, le sénat, le corps consulaire et un représentant de chaque village, de chaque corporation et de chaque île. Les portes demeuraient grandes ouvertes pour que du dehors la foule pût suivre la cérémonie. Ce fut l'archevêque qui chanta le *Te Deum* et prononça ensuite des prières solennelles, accueillies au sein du peuple par des vivat unanimes pour la Grèce, sa prospérité et son avenir, pour le jeune prince appelé à monter sur le trône des Hellènes, pour la reine d'Angleterre, pour les souverains des deux autres puissances protectrices de la Grèce. A la fin de la cérémonie religieuse, M. Marinos, député de Sainte-Maure, prit la parole au nom de l'assemblée et rappela dans un remarquable discours toutes les phases de la lutte du parti national. Après lui, M. Lunzi, secrétaire du parlement, montra dans une brève, mais saisissante allocution comment l'église et la religion avaient sauvé la nationalité grecque lorsqu'on la croyait anéantie, et fit ressortir aussi la part qu'avait eue le clergé dans le réveil de l'esprit patriotique aux Iles-Ioniennes. Il adjura enfin ses concitoyens de demeurer fidèles à cette association des idées de patrie et de foi où la cause grecque puisait toute sa force, et à cette confiance en Dieu qui les avait soutenus dans les plus redoutables périls.

La journée suivante fut marquée par un autre *Te Deum*, chanté à la cathédrale catholique. Les catholiques sont nombreux dans les Iles-Ioniennes; à Corfou seulement, leur nombre s'élève à 8,000. Leur situation morale dans les sept îles est tout autre que dans le royaume de Grèce. Régis d'après des bulles obtenues des souverains pontifes par le gouvernement de Venise, et dans lesquelles est empreinte la haute sagesse politique qui caractérisait ce gouvernement,

ils suivent, bien qu'appartenant au rite latin, le calendrier oriental, et célèbrent toutes les fêtes chrétiennes en même temps que leurs compatriotes de religion grecque. Les mariages mixtes, soumis chez eux à des dispositions particulières et libérales réglées par le pape Paul V, sont fréquens dans les îles. Il n'existe en réalité aucune barrière entre eux et la population du rite oriental dans l'état ionien; aussi le préjugé byzantin contre les catholiques y a tout à fait disparu, et la différence des communions n'exerce aucune influence sur les relations de la vie civile ou politique. Au lieu d'être simplement juxtaposées et hostiles l'une à l'autre, comme dans le reste de l'Orient, les deux populations, grecque et catholique, n'en forment qu'une seule où l'esprit de division n'existe pas. Les conséquences politiques de cet état de choses sont considérables. Dans les îles de la mer Égée, les catholiques sont admis à tous les emplois en vertu de la constitution grecque et de la tolérance pratique inhérente au génie du peuple hellène; mais ils se tiennent à l'écart de ceux de leurs compatriotes qui professent la religion dominante; ils évitent de se confondre avec eux et cherchent à former une petite nation séparée dans le sein de la nation; ils ne s'associent à aucun des sentimens qui remuent le pays, ils s'éloignent de la vie publique, et, après n'avoir pris aucune part aux luttes de l'indépendance, ils semblent demeurer étrangers à l'esprit national. Leur influence est nulle, comme il arrive en tous pays à ceux qui s'abstiennent. Dans les Iles-Ioniennes, au contraire, les sentimens patriotiques sont aussi ardens et aussi actifs chez les catholiques que chez les habitans de religion grecque. Appartenant en général aux classes élevées de la société, les catholiques se sont montrés parmi les plus fervens promoteurs de l'idée de réunion à la Grèce, et ont fourni plus d'un chef au parti national. Aussi, de même que les catholiques s'étaient rendus la veille en foule au *Te Deum* de l'archevêque grec, la population du rite oriental se pressait-elle dans une respectueuse attitude à la cathédrale catholique pour assister au *Te Deum* de l'archevêque latin.

Cette cérémonie fut la répétition de celle de la veille, moins brillante seulement, car une pluie torrentielle avait empêché les habitans des villages de revenir en ville. Je n'insisterai pas au reste sur le récit de ces manifestations d'enthousiasme populaire, qui forcément, à mesure qu'elles se prolongeaient, se répétaient avec les mêmes incidens. Il suffira de mentionner les promenades de la matinée du dimanche 10, où les corporations de Corfou allèrent successivement chez le lord haut-commissaire et chez les consuls-généraux de France et de Russie porter des adresses de remercîmens aux souverains des trois nations signataires du traité du 13 juin,

ainsi que la splendide illumination qui termina le cours des fêtes dans la soirée du même jour. Il n'y avait pas ce soir-là dans tout Corfou si pauvre fenêtre qui n'eût ses lumières. Une foule compacte et enthousiaste remplissait les rues de la ville, où les lanternes vénitiennes et les verres de couleur dessinaient sur les façades des maisons les plus élégantes arabesques, ou se suspendaient dans les airs en cordons de feu d'une hardiesse merveilleuse. De grands feux de joie brûlaient sur les sommets de toutes les montagnes de l'île; d'autres y répondaient sur les cimes de la portion chrétienne des monts Acrocérauniens. Les rayas des provinces encore esclaves saluaient de loin le pavillon national qui s'arborait sur Corfou, et consolaient leur servitude par le spectacle de la délivrance d'une partie de leurs frères.

J'ai déjà insisté sur l'unanimité de ces démonstrations, sur la part égale qu'y prenaient les habitans, non-seulement de toutes les classes, mais de toutes les religions. La soirée du 10 octobre en offrait un remarquable exemple. Les juifs célébraient dans leur synagogue une cérémonie d'actions de grâces à l'exemple des chrétiens des deux rites et avec le même enthousiasme. Il y a six mille israélites à Corfou, et ils y sont fort différens des autres juifs du Levant, dont l'abjection, la barbarie et le fanatisme font reculer le voyageur qui s'aventure au milieu d'eux. Plusieurs de ces israélites corfiotes sont des gens instruits, quelques-uns ont acquis de grandes fortunes dans le commerce ou dans la banque et sont environnés de la considération publique. Leur journal, *les Chroniques israélites*, est peut-être le mieux rédigé de la capitale des Iles-Ioniennes. Sous la domination britannique, ces juifs sont demeurés, comme sous les Vénitiens, privés de tous droits politiques et soumis à des règlemens humilians et restrictifs qui dataient du moyen âge; il y a deux ans seulement qu'ils ont cessé d'être cantonnés par la police dans un *ghetto* infect, dont on fermait sur eux les portes massives à de certains jours, comme le vendredi saint. Aussi les israélites de Corfou se sont-ils depuis longtemps déjà rangés avec ardeur dans le parti rhizospaste. L'union des sept îles à la Grèce est pour eux l'émancipation. En prenant place dans le royaume hellénique, où la liberté des cultes est entière, ils acquièrent l'égalité des droits civils et politiques : de parias ils deviennent citoyens. Leur joie est facile à comprendre; mais pour un étranger ce n'était pas le moins curieux des spectacles offerts alors par Corfou que la solennité et l'élan d'enthousiasme avec lequel ils inauguraient dans leur synagogue l'étendard que décore la croix, devenue le symbole de leur propre délivrance.

Par une curieuse coïncidence, l'anniversaire de l'assassinat de

Capodistria tombait au milieu des jours de fête décrétés en l'honneur de l'union. Chacun sait que le président de la Grèce était né à Corfou, et que son corps y fut rapporté pour être enseveli dans le monastère de Platytéra, voisin de la ville. La mémoire de Capodistria est demeurée dans les Iles-Ioniennes l'objet d'un culte universel, alors même que la Grèce se montrait ingrate envers lui. Aussi le parlement de Corfou, en décrétant la fête nationale, avait-il ordonné que, le samedi 9 octobre, on célébrerait au tombeau de Capodistria un service solennel, auquel quinze mille personnes se rendirent malgré la menace d'un formidable orage qui éclata pendant le cours de la cérémonie. C'est toujours une noble inspiration pour un peuple que d'associer à l'expression de la joie nationale le souvenir de ses morts illustres; mais Capodistria n'est pas seulement un des premiers hommes d'état de la Grèce moderne, celui qui l'a le plus aimée peut-être et le mieux gouvernée. Son nom est le symbole d'une politique d'émancipation nationale, d'affranchissement complet de la race grecque, d'union des idées de foi et de patrie, de sage liberté et d'esprit de conservation à l'intérieur, de propagande morale à l'extérieur, mais surtout de balance égale entre les diverses puissances de l'Europe et d'indépendance d'action de la Grèce en dehors des influences étrangères, que l'Angleterre en 1830 et 1831 a combattue à outrance. C'était donc tout un programme dont le parlement ionien proclamait les principes en plaçant au milieu des fêtes patriotiques de l'union une cérémonie de deuil en mémoire de Capodistria. Pour mieux préciser encore l'intention et la portée de son acte, le parlement avait confié au plus éloquent, mais en même temps au plus fougueux des orateurs rhizospastes, à M. Lombardos, le soin de prononcer en son nom dans cette cérémonie l'oraison funèbre de Capodistria. Rarement un aussi remarquable morceau d'art oratoire a retenti du haut d'une tribune de la Grèce moderne. Les fières et patriotiques paroles du député de Zante faisaient courir un frémissement d'émotion dans tout l'auditoire, et des applaudissemens enthousiastes l'interrompirent lorsqu'il s'écria : « Oui, dans ce grand jour où les Iles-Ioniennes viennent enfin de se réunir à la Grèce libre, l'œuvre interrompue de Capodistria recommence son cours. La politique grecque, qui depuis le trépas de ton illustre rejeton, ô Corcyre, s'était assise en vêtemens de deuil au bord de son tombeau, se relève aujourd'hui triomphante et couronnée de lauriers... Étranger qui t'étonnes de nous voir unir une cérémonie de deuil aux fêtes de la renaissance nationale, apprends de la bouche de ce peuple le sens d'une telle association. Écoute la voix de la nation grecque tout entière sortir de ce tombeau pour proclamer que l'influence d'une politique étran-

gère ne prévaudra plus, quoi que l'on puisse faire, dans la Grèce, et que c'est en vain que l'on a cru arrêter à jamais, par le trépas de Capodistria, l'action des Grecs pour la délivrance de toute la Grèce. »

II.

L'enthousiasme que les Ioniens déployaient ainsi pour leur union au royaume hellénique n'était-il qu'un de ces entraînemens passagers qui saisissent quelquefois les populations méridionales, et qui disparaissent bientôt, en ne laissant derrière eux que des regrets? Était-il le résultat factice des trompeuses excitations d'un parti, ou l'expression d'un profond et inébranlable sentiment national? Il suffit d'interroger l'histoire des sept îles pour répondre à cette question.

Avant même qu'il y eût un petit coin de terre libre qui s'appelât le royaume de Grèce, à quel système de terreur ne dut pas recourir sir Thomas Maitland pour faire accepter aux Ioniens la transformation du protectorat anglais en une domination réelle? Puis, lorsqu'éclata la lutte de l'indépendance hellénique, quels moyens ne fut-on pas réduit encore à employer pour étouffer le mouvement irrésistible d'opinion qu'excitaient dans les sept îles les bruits de guerre apportés du continent voisin, pour empêcher les Ioniens de soutenir leurs frères de la Morée et de la Grèce continentale dans l'entreprise de la délivrance nationale? Cependant, lorsqu'on parcourt l'histoire des Iles-Ioniennes sous la domination britannique, il semble au premier abord qu'il y ait eu interruption du mouvement national dans ce pays depuis la fin de la guerre de l'indépendance grecque jusqu'en 1848. Pendant ces dix-huit ans, le vœu d'annexion à la Grèce ne se produit pas; mais comment aurait-il pu se manifester? La constitution imposée en 1817 ne concédait ni la liberté de la presse ni la liberté des élections. Dans cette situation, le peuple septinsulaire ne pouvait faire qu'une chose : combattre par le petit nombre de moyens légaux qui demeuraient à sa disposition pour obtenir les réformes intérieures qui lui permissent de faire entendre sa voix. C'est ce qu'il fit, et après dix-huit années d'efforts les réformes si vivement disputées furent obtenues, ou plutôt arrachées à l'Angleterre en 1848, sous l'administration de lord Seaton, un haut-commissaire libéral et philhellène. Dès que les Ioniens purent écrire, parler et voter librement, sans courir d'autres risques que l'exil et les proscriptions de la haute police, les sentimens qui semblaient dormir dans le cœur du pays firent explosion avec une vivacité que rendait encore plus grande la compression à laquelle ils avaient été si longtemps soumis. Le gouvernement pro-

tecteur essaya vainement de contenir ce mouvement d'opinion par des mesures arbitraires d'emprisonnement et de déportation contre les journalistes et les députés du parti national. Bientôt survint le soulèvement de Scala, dans l'île de Céphalonie. L'administration britannique, représentée par sir Henry Ward, usa du droit légitime de répression, mais avec une rigueur inouie. Le lord haut-commissaire croyait avoir donné dans cette répression un exemple de nature à arrêter l'expansion du mouvement en faveur de l'union à la Grèce. Il se trompait. En fournissant des martyrs à la cause qu'il voulait combattre, il n'avait fait que la fortifier.

Aussi, un an seulement après les affaires de Céphalonie, lorsque le premier parlement nommé d'après le système des réformes de lord Seaton se fut rassemblé, le 26 novembre (8 décembre) 1850, onze députés (1) déposèrent sur le bureau de la chambre un projet de déclaration portant « que la volonté unanime, ferme et immuable du peuple ionien était le recouvrement de son indépendance et son union avec la Grèce affranchie. » Prévenu par une indiscrétion de ce qui se passait à la chambre et voulant empêcher même la discussion du projet, sir Henry Ward envoya sur l'heure un message prorogeant le parlement à six mois et ordonnant de lever la séance immédiatement. La dissolution du parlement ionien suivit de près sa prorogation. Vinrent des élections où le lord haut-commissaire mit en œuvre tous les moyens de pression en son pouvoir pour faire triompher les candidats qui lui paraissaient dévoués à l'Angleterre. Entre les élections et la réunion du parlement, les membres du parti rhizospaste qui venaient d'être nommés députés furent enlevés violemment par la police avec des journalistes et d'autres citoyens, et déportés sur les îlots déserts de Cerigotto et d'Éricuse, où ils demeurèrent deux ans sans communication avec le reste du monde. Et cependant le mouvement de l'opinion publique était tel que cette chambre n'osa point accepter les réformes proposées le 22 décembre 1852, repoussées par le pays parce qu'elles contenaient la sanction des usurpations de la Grande-Bretagne.

La corruption et la violence ne furent pas moins manifestes dans les élections de la chambre suivante. Les rhizospastes ne comptèrent dans le parlement que pour une très petite minorité; mais la force des tendances nationales était si grande aux Iles-Ioniennes que ce fut une assemblée ainsi composée qui produisit les manifestations les plus éclatantes et les plus multipliées du vœu d'union à la Grèce.

La première de ces manifestations eut lieu en 1857; elle fut pro-

(1) MM. Livadas, Nathaniel et François Doménéghini, Dessylas, Zervos, Monferrato, Païzis, Typaldos Capélétos, Pylarinos, Typaldos Iacovatos et Pophandis.

voquée par une motion de M. Pakington à la chambre des communes d'Angleterre, proposant pour les colonies, parmi lesquelles il comprenait les sept îles, le droit d'envoyer des députés au parlement britannique. Cette motion coïncidait avec une pétition que le lord haut-commissaire essayait de faire signer dans les îles pour demander l'annexion aux domaines directs de la reine. Dans sa séance du 20 juin (2 juillet) 1857, le parlement ionien, sur la proposition de M. Lombardos, protesta par un vote unanime contre ces manœuvres, proclama le désir d'union au royaume de Grèce, et ordonna une enquête sur le fait de la pétition comme inconstitutionnelle et formant un délit de lèse-nation.

Un an après, l'indiscrétion d'un employé du ministère des colonies à Londres rendit publiques les deux dépêches du lord haut-commissaire sir John Young, adressées à M. Labouchère et à sir Edward Lytton Bulwer, en date du 10 juin 1857 et du 14 juillet 1858. Ces deux dépêches reconnaissaient l'unanimité et l'ardeur du sentiment grec dans les îles méridionales, et contestaient seulement qu'il fût aussi développé à Corfou et à Paxo. Sir John Young proposait donc à son gouvernement de céder Céphalonie, Sainte-Maure, Ithaque, Zante et Cérigo au royaume de Grèce, et de garder Corfou et Paxo, en faisant de ces deux îles une colonie anglaise. A peine les dépêches du haut-commissaire étaient-elles connues, que les députés de Corfou se réunissaient pour déclarer « qu'interprètes des vœux et des désirs du pays, et témoins de l'amertume générale causée par ces documens, ils remplissaient un devoir sacré en démentant formellement les sentimens attribués à leurs concitoyens, et qu'ils élevaient de nouveau la voix, comme ils l'avaient fait le 20 juin 1857 au sein de l'assemblée, déclarant une fois de plus que le seul désir des habitans de Corfou était d'être réunis à la Grèce affranchie. » Quelques jours après, les conseillers provinciaux de Corfou dans une séance extraordinaire, presque en même temps aussi les députés et le conseil municipal de Paxo protestaient de la même manière.

C'est sur ces entrefaites qu'eut lieu la mission de M. Gladstone, dont l'envoi prouvait à lui seul combien le gouvernement anglais tenait pour sérieuse l'agitation de l'opinion publique aux Iles-Ioniennes. L'éminent homme d'état qui occupe aujourd'hui le poste de chancelier de l'échiquier visita toutes les îles pour s'instruire de la situation des esprits. Partout la population se porta en masse à sa rencontre, criant : « Vive l'union! » Partout les conseils municipaux, les députés, le clergé, lui présentèrent des adresses demandant la cessation du protectorat britannique et la réunion des îles à la Grèce. M. Gladstone ne put pas rencontrer dans toute sa tour-

née un seul homme qui lui tînt un autre langage. Il revint à Corfou et y rassembla le parlement pour lui soumettre le projet de réformes intérieures qu'il avait été chargé d'apporter; mais le premier acte du parlement fut de voter à l'unanimité, le 15 janvier 1859, sur la proposition de M. Dandolo, député de Corfou, la déclaration suivante : « l'assemblée des sept îles déclare que la seule et unanime volonté du peuple ionien a été et est toujours l'union de toutes les sept îles avec le royaume de Grèce. » Une commission de onze membres fut nommée sur une motion de M. Lombardos et chargée de rédiger une adresse à la reine d'Angleterre, transmettant la déclaration du parlement et demandant à la reine de la communiquer aux puissances signataires du traité du 9 novembre 1815. Le gouvernement anglais y répondit immédiatement par le télégraphe, en refusant de communiquer aux puissances la déclaration du parlement malgré un article formel de la constitution de 1817, qui imposait au gouvernement protecteur le devoir de transmettre purement et simplement au gouvernement à qui elle s'adressait *toute demande* (*qualunque richiesta*) des Ioniens à une puissance étrangère. Le même jour, le projet de réformes qui faisait l'objet officiel de la mission de M. Gladstone fut communiqué au parlement ionien. Dans une colonie anglaise, ces réformes eussent été excellentes, car elles constituaient un gouvernement fort libéral en soi-même; mais par les pouvoirs qu'elles accordaient au lord haut-commissaire, elles légitimaient et régularisaient cette souveraineté que l'Angleterre s'était arrogée dans les Iles-Ioniennes depuis quarante-huit ans en dépit des traités, qui ne lui concédaient que le droit de protection. Aussi le parlement rejeta-t-il les réformes à l'unanimité moins une voix.

Les sessions de la chambre ionienne sont simplement bisannuelles. En 1861, elle se réunit de nouveau, et le premier jour de ses délibérations deux propositions lui furent présentées. L'une était une adresse aux grandes puissances de l'Europe pour demander l'union au royaume hellénique; l'autre, moins légale, tendait à saisir le suffrage universel de cette question. L'une et l'autre se fondaient sur les principes mêmes proclamés au nom du cabinet anglais par lord John Russell dans sa fameuse dépêche à sir James Hudson sur les affaires du royaume de Naples et des états de l'église : « le gouvernement de sa majesté estime que les populations sont elles-mêmes les meilleurs juges de leurs propres affaires. » Le lord haut-commissaire n'osa pas laisser discuter ces deux propositions. Le lendemain, le parlement était prorogé à six mois. Au terme du délai de la prorogation, il fut dissous sans que le haut-commissaire se fût hasardé à le rassembler de nouveau; mais l'Angleterre espérait

en vain lasser les Ioniens par ces dissolutions successives. Chaque fois que l'on consultait ainsi son suffrage, le peuple septinsulaire renvoyait des députés avec le mandat de n'accepter plus aucune transaction avec le gouvernement protecteur et de répéter constamment la demande d'union. Les hauts-commissaires ne gagnaient aux dissolutions que de voir arriver des parlemens d'une couleur toujours plus accentuée. Dans celui qui sortit des élections de 1862, la majorité appartenait pour la première fois aux rhizospastes. Il se fit, comme le précédent en 1861, proroger au bout de quelques jours de séances pour avoir à son tour exprimé le vœu de l'annexion des sept îles à la Grèce.

Telles ont été les phases de la question des Iles-Ioniennes jusqu'au jour où la révolution de Grèce a paru subitement changer les dispositions de l'Angleterre et lui a fait ouvrir l'oreille à des vœux qu'elle avait jusqu'alors refusé d'écouter. Les peuples cependant, comme les individus, se trompent quelquefois sur leurs véritables intérêts. Ce qu'ils ont le plus passionnément désiré finit souvent par faire leur malheur, et l'on a vu des erreurs de ce genre amener d'amers regrets lorsque l'expérience en a eu dévoilé les résultats. En sera-t-il ainsi pour les Iles-Ioniennes? C'est ce que prétendent les Anglais. Ils soutenaient jadis que l'Angleterre ne gardait les sept îles que pour leur bien, qu'elle leur procurait le bonheur le plus absolu et la liberté la plus complète, et que consentir à l'abandon du protectorat et à l'union à la Grèce serait causer un tel préjudice aux Ioniens que le gouvernement britannique ne pouvait pas en prendre la responsabilité devant l'Europe. Aujourd'hui qu'ils se sont décidés à la prendre et à faire droit aux demandes tant de fois exprimées par le peuple septinsulaire, ils consolent leur amour-propre, quelque peu humilié par un désir si vif et si persistant, en disant que les Ioniens ont été des ingrats et des insensés, qu'ils ne seront pas longtemps à regretter les bienfaits de la domination britannique et à se repentir de s'être unis à la Grèce.

A cela nous répondons qu'une telle espérance n'est pas très sérieuse. Le patriotisme est une si puissante chose en ce monde, que l'on n'a pas encore vu un peuple qui ne préférât le plus mauvais des gouvernemens, pourvu qu'il soit national, à l'idéal des gouvernemens, s'il est exercé par des étrangers. Certes la Grèce est bien loin d'être encore ce qu'elle doit être, « le royaume modèle de l'Orient, » comme l'a si bien dit le roi George dans la proclamation de son avénement. Son administration n'est pas bonne, ses classes politiques sont corrompues et égoïstes, les ambitions et les jalousies personnelles, l'esprit de faction, les querelles de clocher y ont une vivacité et une importance profondément regrettables; la conduite de ses

hommes d'état pourrait souvent faire douter de leur patriotisme. C'est un pays en formation, qui a en même temps les défauts des affranchis et ceux des enfans. Beaucoup de choses sont encore à créer, et beaucoup de celles qui existent demandent des réformes radicales; mais les Ioniens n'ignoraient rien de tout cela lorsqu'ils demandaient à s'unir à la Grèce. Ils avaient mûrement pesé toutes les conséquences de leurs démarches, et à ceux qui leur disaient qu'ils auraient peut-être à en souffrir, les hommes de toutes les classes répondaient : « Nous voulons l'union avec tous les inconvéniens qu'elle peut avoir pour nous, afin que la nation profite de ses avantages. » Ce serait d'ailleurs fermer les yeux à l'évidence que vouloir nier le bien qui existe en Grèce à côté du mal. L'œuvre de régénération à laquelle s'est associée l'Europe a marché un peu lentement au gré de certaines impatiences; mais elle ne s'est pas arrêtée. Ce royaume, formé dans des conditions où il était à peine viable, a su durer en dépit de tous les obstacles; sa population a doublé en trente ans et son commerce a quadruplé. Comme le disait dans la *Revue* M. de Lavergne, « aucun pays de l'Europe n'a fait dans le même laps de temps les mêmes progrès proportionnels. »

Mais si la situation de la Grèce laisse en plus d'un point prise à la critique, tout était-il parfait dans le protectorat anglais des Iles-Ioniennes? Quel était ce gouvernement pour que le peuple septinsulaire pût avoir un jour à le regretter? Il faut être partie intéressée dans la question pour célébrer le bonheur et la liberté dont jouissaient les sept îles sous la domination britannique. On sait que les lords hauts-commissaires n'ont respecté ni l'*habeas corpus* ni le principe sacré de l'inviolabilité de la propriété, et que les garanties parlementaires promises aux sept îles par le traité de 1815 étaient devenues illusoires, puisque les ministres du haut-commissaire britannique, réunis en corps irresponsable sous le nom de sénat, avaient le droit de casser les décisions du parlement et de rendre des lois par simple ordonnance. L'absolutisme qui pesait sur les Ioniens était-il du moins compensé par une grande prospérité matérielle? Il est facile de prouver qu'au point de vue des intérêts matériels les Ioniens n'auront pas non plus à se repentir d'avoir voulu l'union. Il est vrai que, lorsqu'on arrive de Grèce dans les Iles-Ioniennes et qu'on ne passe que peu de temps dans ce dernier pays, on est frappé d'un aspect extérieur de prospérité. Là point de ces déserts incultes que l'on rencontre si souvent dans le royaume hellénique, point de ces villages encore à demi ruinés, mais de grandes villes bien bâties, et autour de ces villes de belles routes carrossables où l'on circule comme dans les allées d'un parc. Que le voyageur prolonge cependant son séjour, qu'il étudie les campagnes, et il y découvrira bien

vite des symptômes de souffrance cachés au premier coup d'œil; il reconnaîtra que beaucoup de choses qu'il avait admirées, les routes par exemple, n'existent qu'auprès des villes et manquent dans le reste du pays. Puis, s'il réfléchit un peu au sort si différent des deux pays dans le passé, il se souviendra que la Grèce, soumise durant quatre siècles au despotisme barbare des Osmanlis, a conquis, il y a trente ans, sa liberté au prix de dévastations dont on n'a pas eu d'autre exemple dans les siècles modernes, tandis que les Iles-Ioniennes n'ont jamais porté le joug turc, et, avant d'arriver aux mains des Anglais, ont passé de l'habile gouvernement de Venise à une liberté presque complète sous le protectorat russe, puis à la domination de la France de l'empire, qui, si elle n'était pas libre, avait du moins une excellente administration. Il comprendra dès lors que la plus grande partie des avantages dont il était disposé à faire honneur au gouvernement anglais des sept îles sont dus aux Vénitiens, aux Russes, aux Français, et que le contraste qui avait au premier moment frappé ses yeux n'est en réalité que celui d'un pays longtemps malheureux qui commence à renaître au souffle de la liberté, qui se débrouille lentement du chaos de sa formation, avec un pays longtemps florissant qui, portant encore les traces de son ancienne splendeur, décline rapidement sous l'influence d'une mauvaise administration.

Les Iles-Ioniennes paient beaucoup moins d'impôts que la Grèce: c'est un fait incontestable, et dont les Anglais font grand bruit; mais ce qu'ils n'ajoutent pas, c'est que ces impôts sont établis de telle façon qu'ils atteignent principalement les classes agricoles et ouvrières. Les Iles-Ioniennes, par un phénomène unique en Europe, ont l'impôt progressif à rebours; contrairement à toutes les règles de la proportionnalité et de la justice, l'impôt pèse en raison inverse des facultés et des revenus. L'homme riche qui vit sans travailler, le propriétaire, ne paie rien ou presque rien; le paysan, le colon, qui doit vivre de son labeur, est écrasé d'un fardeau insupportable. C'est qu'en effet l'impôt le plus naturel, le plus équitable, le mieux fondé de tous, l'impôt foncier, n'existe pas dans les sept îles. D'après un système d'une perception plus facile peut-être, mais dont l'emploi exclusif a été condamné en principe par les économistes, les impôts indirects y sont seuls en usage, et le mode d'après lequel ils sont établis n'a peut-être d'analogue que dans la Turquie. Les produits du pays sont frappés à l'exportation de droits énormes; sur les deux plus importans, ceux qui constituent presque le seul commerce des sept îles, l'huile et le raisin de Corinthe, ils sont de 19 1/2 pour 100 *ad valorem*. Quant aux importations, les denrées nécessaires à la vie qui se tirent de l'étran-

ger, telles que les céréales, dont les Iles-Ioniennes ne produisent que pour trois mois de leur consommation, sont aussi grevées de droits de douane extrêmement onéreux; mais en revanche les produits des manufactures anglaises ne paient à leur entrée que des taxes très légères et souvent illusoires. Ce n'est pas tout. Les douanes intérieures existent d'île à île dans l'état ionien comme dans la France avant 1789. Ainsi, pour envoyer une barrique d'huile de Corfou à Céphalonie ou à toute autre île, il faut payer d'abord 19 1/2 pour 100 de la valeur comme exportation à la sortie de Corfou, puis 10 pour 100 d'importation en arrivant à Céphalonie, en tout 29 1/2 pour 100!

On perçoit de la sorte 172,000 liv. sterl. environ; mais sur cette somme de recettes 87,500 livres sont employées à payer les frais de maison du lord haut-commissaire, la haute police, la garnison anglaise, ou à servir des pensions à des citoyens britanniques; 30,500 autres livres sterling se dépensent pour les traitemens d'une cinquantaine de postes administratifs supérieurs. Il ne reste donc que 54,000 livres à employer pour les véritables besoins du pays. Aussi la plupart des services publics n'ont-ils à leur disposition que des fonds insuffisans. Celui de l'instruction publique, le plus brillant de tous en Grèce et l'un des plus nécessaires pour tous pays, est aux Iles-Ioniennes dans un état vraiment déplorable. Les maîtres d'école ne touchent que de 6 à 8 livres sterling par an, et la loi leur défend de recevoir aucun salaire de leurs élèves. Il en résulte que la plupart des écoles n'existent que de nom; le maître, obligé, pour vivre, de chercher une autre occupation, ne fait pas sa classe, et tandis que dans la Grèce le nombre des hommes illettrés forme la petite minorité du peuple, surtout parmi les générations élevées depuis l'indépendance, dans les Iles-Ioniennes, avec la même race, aussi intelligente et aussi désireuse de s'instruire, les paysans qui savent lire et écrire constituent l'exception.

Et cependant, malgré cette insuffisance des crédits alloués pour quelques-uns des services publics les plus importans, les dépenses excèdent annuellement les recettes de 10,000 livres sterling, c'est-à-dire du dix-septième du revenu de l'état, et la dette flottante, dont l'Angleterre a eu soin de se rendre créancière, monte à un chiffre de 208,700 livres sterling pour un revenu de 172,000 livres. Une telle administration financière peut-elle être qualifiée de bonne? Toute mauvaise qu'elle ait été jusqu'à présent, celle de la Grèce peut soutenir la comparaison.

Faut-il parler maintenant de l'industrie et du commerce des sept îles? Le pays est inondé de produits des manufactures anglaises livrés aux plus bas prix; les tarifs de douane ne fournissent aucune

protection à l'industrie nationale. Comment, sous un semblable régime, une fabrique pourrait-elle se fonder et prospérer? Aussi ne saurait-on citer un seul produit manufacturé des Iles-Ioniennes. A part les beaux moulins de M. Miliarésis à Céphalonie, il n'y existe pas une seule usine. Ici encore la situation de la Grèce est de beaucoup supérieure. Il ne faut pas se figurer, sur la foi de certains romanciers, que « le brigandage soit la seule industrie existante en Grèce. » Quelque lent qu'y ait été le développement industriel, quelque éloigné qu'il soit de ce qu'il pourrait et devrait être déjà, le royaume hellénique a cependant remporté vingt-deux médailles à la dernière exposition de Londres. On compte une dizaine d'usines à Syra, sept ou huit entre le Pirée et Athènes, une grande filature de soie auprès de Patras, une autre à Sparte, une autre à Calamata, et cette année même, malgré la révolution, un établissement considérable pour l'égrenage du coton se monte à Livadie. C'est bien peu par rapport aux autres pays de l'Europe, mais c'est beaucoup par rapport aux Iles-Ioniennes, où l'on ne rencontre que le néant.

Au moins cet état de choses si fâcheux pour le pays est-il compensé par le développement de la navigation marchande, qui pour la Grèce est la principale source de richesses? La réponse doit encore être négative, car il importe à l'Angleterre que les Iles-Ioniennes soient, à l'entrée de l'Orient, un vaste entrepôt de marchandises anglaises apportées par des bâtimens anglais. Avec des côtes partout découpées, une population très apte à la marine, avec des ports naturels aussi merveilleux que ceux de Corfou, d'Argostoli et d'Ithaque, les Iles-Ioniennes comptent à peine 400 navires de commerce à voiles de 100 à 200 tonneaux, tandis que, sur la côte opposée du royaume hellénique, des bourgades comme Galaxidi ont 263 bâtimens sur les mers du Levant, tandis que la flotte de commerce de la Grèce monte en tout à 3,984 navires à voiles, dont 1,480 au-dessus de 150 tonneaux, et 12 grands bâtimens à vapeur. Si nous consultons les tableaux du mouvement de la navigation dans les ports des deux pays, nous trouvons : dans les Iles-Ioniennes, à l'entrée, 504,946 tonnes, dont 110,853 sous pavillon ionien, et à la sortie 500,928 tonnes, dont 111,619 sous pavillon ionien; en Grèce, à l'entrée, 913,174 tonnes, dont 415,453 sous pavillon hellénique, et à la sortie 912,816 tonnes, dont 415,772 sous pavillon hellénique. Ainsi, dans la Grèce, bien près de la moitié du mouvement commercial se fait sur des bâtimens portant le pavillon national, et dans l'état ionien c'est seulement un peu plus du cinquième. En 1815, lorsque la Grande-Bretagne établit son protectorat sur les sept îles, la marine ionienne était dans une situation tout autre; elle comptait parmi les plus florissantes du Levant, et il ne

faudra certainement pas dix ans d'union pour qu'elle reprenne le rang qu'elle a perdu.

Jusqu'ici, nous ne sommes pas sortis des faits généraux, communs à toutes les parties de l'état ionien : que serait-ce si nous abordions l'examen des intérêts spéciaux à chaque île? Prenons comme exemple le commerce du raisin de Corinthe, question vitale pour Zante et pour Céphalonie. L'état de ce commerce sous les institutions établies par l'Angleterre dans les Iles-Ioniennes était tel que les deux grandes îles méridionales, Zante surtout, eussent infailliblement été ruinées, si elles n'avaient réussi à être comprises avec la Grèce dans un même corps politique et soumises au même régime douanier. Les choses en étaient venues à ce point que dans la production de la passoline, qui est la principale et presque l'unique récolte de Zante et de Céphalonie, l'agriculteur arrivait à peine à couvrir ses frais et souvent se trouvait en arrière. Lorsque l'union aura été accomplie, le droit de 19 1/2 pour 100 *ad valorem* sur l'exportation, qui flotte dans les années d'abondance entre 25 et 28 francs pour les mille livres, mais qui, lorsque les prix s'élèvent, va jusqu'à 90 et 100 francs, sera remplacé par un droit fixe de 18 francs; les négociations avec les acheteurs venus de l'étranger se feront librement, tandis qu'aujourd'hui le producteur est forcé d'apporter son raisin dans des magasins du gouvernement appelés *serragli*, où on lui impose de nouveaux droits de garde et d'emmagasinage, et où les négociations se font obligatoirement. Rentré ainsi dans les conditions où il se fait en Grèce, le commerce des raisins de Corinthe, qui est une source de richesse pour les provinces orientales de la Morée, deviendra également fructueux pour l'agriculteur ionien. Il arrivera même inévitablement que, la ligne de douane n'existant plus entre Zante et le Péloponèse, les produits de l'Élide, de la Triphylie et de la Messénie trouveront avantage, par suite de la plus courte distance, à se concentrer dans le port de cette île, au lieu d'aller jusqu'à Patras. Zante deviendra donc pour le commerce du raisin de Corinthe, qui représente un mouvement annuel d'environ 12 millions, un centre d'affaires aussi important que Patras, au grand bénéfice des producteurs du pays, qui profiteront de l'accroissement des opérations, tandis qu'aujourd'hui les acheteurs s'adressent à eux seulement quand la récolte de la Grèce est déjà épuisée et quand les prix ont commencé à baisser.

Si l'avantage d'être compris dans un même état et dans un même système douanier que la Grèce sera tel pour Zante et pour Céphalonie, que ne sera-t-il pas pour Cérigo, qui ne trouve à écouler ses produits agricoles qu'en les transportant à Calamata, sur la côte du Péloponèse, et pour Sainte-Maure, qui n'est en réalité qu'un dis-

trict de l'Acarnanie, séparé seulement par un canal guéable à marée basse! Ici encore la nécessité matérielle de l'union est évidente.

Il n'y a qu'une seule île dont les intérêts puissent et doivent forcément en souffrir, c'est Corfou. Corfou était depuis quarante-huit ans une capitale; elle va devenir une ville de province. Pour accepter cette déchéance, il a fallu certainement un grand patriotisme de la part des habitans, un patriotisme qui ne se rencontre que rarement, et que le nouveau roi sera obligé d'honneur à récompenser en transportant du moins dans l'ancienne capitale des sept îles une partie des établissemens réunis d'ordinaire au centre du gouvernement. Toutefois la perte qui semble devoir résulter de l'annexion portera presque uniquement sur la ville de Corfou, et non sur l'île entière; les campagnes n'auront guère à en souffrir, et il sera même facile au gouvernement hellénique de leur faire trouver dans l'union des avantages plus grands peut-être que ceux qu'y trouveront les autres parties de l'état ionien.

La situation agricole et économique des campagnes de Corfou est en effet déplorable. Le paysan ne travaille plus la terre; il se borne à ramasser les fruits que donnent sans aucune culture les oliviers, fort vieux déjà, plantés au temps des Vénitiens, qui couvrent l'île d'une véritable forêt; mais sous ces arbres d'un magnifique aspect la terre n'est jamais bêchée, et de grandes fougères poussent comme dans une forêt vierge. Les oliviers qui meurent de vieillesse ou par accident ne sont pas remplacés; les autres ne sont jamais ni taillés, ni émondés; la force s'en épuise dans une végétation luxuriante de branches et de feuilles, et ils dépérissent faute de soins. Aussi l'île, qui exportait autrefois jusqu'à 300,000 barriques d'huile, n'a-t-elle pas vu depuis trente ans une seule récolte en fournir plus de 90,000. Les propriétés ne rapportent plus qu'un revenu misérable, et la valeur des biens-fonds a tellement baissé, que j'ai vu cette année même donner seulement 8,000 francs d'une terre évaluée 30,000 francs avant 1840. Au point de vue moral, les conséquences de cet état de choses ne sont pas moins fâcheuses. Cessant de demander sa subsistance à la charrue ou à la bêche, le paysan s'habitue à la paresse, cette mère de tous les vices, plus funeste encore sous un climat brûlant qui énerve l'âme et le corps, et ne laisse subsister que les passions violentes. Aussi Corfou est de toutes les îles celle où les crimes sont le plus multipliés.

Quelle est l'origine d'une aussi déplorable situation? Elle tient à deux causes. La première est la mauvaise constitution de l'impôt. La terre ne payant aucune taxe, tandis que les produits sont chargés de droits tels que l'on est obligé de les livrer à un prix qui ne couvre pas les frais de culture, le paysan a intérêt à ne pas cultiver

et à se borner à recueillir seulement certaines productions qui ne lui demandent aucun travail et dont la vente est au moins sûre. Cette première cause disparaîtra par suite de l'union à la Grèce, puisque dans le royaume hellénique l'impôt sur les oliviers est fixe et se paie par pied d'arbre, au lieu d'être proportionnel et basé sur la récolte. Malheureusement une cause bien plus décisive encore de la déplorable situation des campagnes de Corfou réside dans la constitution compliquée et vicieuse de la propriété. La condition des paysans, par un reste du régime féodal du temps des Vénitiens, y est presque la même qu'en Irlande. Il y a des propriétaires qui appartiennent tous aux anciennes familles aristocratiques et ont droit à une certaine redevance sur les produits de la terre, et au-dessous d'eux, au lieu de simples fermiers, un colonat héréditaire dont l'éviction ne peut s'opérer qu'au moyen de formalités judiciaires coûteuses et d'une longueur excessive. L'hérédité de ce colonat a fini par constituer entre les mains des paysans un véritable droit de possession. Presque partout leurs redevances sont arriérées, et souvent ils en contestent la légitimité. Avec le temps, il s'est élevé un tel conflit entre les droits des propriétaires et ceux des colons que l'on ne peut plus abattre un arbre, en planter un nouveau ou mettre en culture une terre demeurée en friche sans voir naître un procès dont il est impossible de prévoir le terme. Aucun changement, aucune amélioration n'était possible à espérer tant que durait la domination britannique. Au lieu de prêter les mains à une tentative de réforme dans les conditions de la propriété, les lords hauts-commissaires travaillaient volontiers à augmenter les complications, car ils y trouvaient un double avantage. En maintenant un antagonisme entre la classe des propriétaires et celle des paysans, ils facilitaient l'exercice de leur autorité d'après cette vieille et funeste maxime que « diviser c'est régner. » En même temps ils aimaient à voir les familles de l'aristocratie ionienne obérées, embarrassées dans leurs affaires, ne tirant plus aucun revenu de leurs terres, ce qui les obligeait, pour pouvoir soutenir leur rang, à renoncer à toute indépendance politique et à solliciter les gros traitemens du gouvernement protecteur. Il n'en sera plus de même après l'union. Le gouvernement hellénique aura tout intérêt à faire cesser un état de choses qui ruine le pays, qui divise la population, et qui pourrait, en se prolongeant encore, amener un jour toutes les difficultés d'une formidable question agraire. Une réforme est donc possible à espérer par suite du changement de régime, et cette réforme aura pour effet de faire trouver à Corfou d'immenses avantages dans un événement qui semble au premier abord devoir porter le plus grand préjudice à l'île où était le siége du gouvernement ionien; mais il faut pour

cela que le gouvernement n'hésite pas à aborder la question, malgré ses difficultés, avec prudence et résolution. Il faut qu'il la mette immédiatement à l'étude en s'aidant des lumières des hommes instruits et pratiques que Corfou possède en grand nombre, et qu'il décide lequel il vaut mieux employer des deux systèmes qui seuls peuvent faire cesser cet état de choses : la création d'une institution spéciale de crédit agricole prêtant aux paysans avec un faible intérêt (et qui dit faible pour l'Orient dit 5 et 6 pour 100) les sommes nécessaires au rachat des droits qu'ils paient aux anciens propriétaires, ou bien un partage proportionnel de la propriété franche et nette du sol entre les propriétaires et les colons, analogue à celui qui a été adopté en Russie pour résoudre la question du servage.

Quant à ce que les Ioniens unis à la Grèce pourront avoir à souffrir de l'état social imparfait de ce pays, des ambitions et de la rapacité de ses hommes politiques, de l'inexpérience de ses administrateurs, nous ne nous le dissimulons pas plus qu'eux, et nous savons qu'ils auront besoin plus d'une fois d'être soutenus par le patriotisme dans leur nouvelle situation; mais les inconvéniens qu'ils ont à rencontrer sous ce rapport ne sont pas plus grands que ceux dont ils souffraient sous le protectorat anglais. Est-il d'ailleurs à supposer qu'un pays voie sa population s'augmenter d'un quart et reçoive dans son sein une pléiade d'hommes tels que ceux qui se rencontrent aux Iles-Ioniennes sans que ces hommes et la population annexée tout entière exercent une action considérable sur son gouvernement et son administration ?

Cette population ionienne, il est bon de le rappeler, est une des plus intelligentes parmi celles qui représentent aujourd'hui la race hellénique. Placés au point de contact de l'Italie et de la Grèce, les Ioniens participent aux dons et aux qualités de deux civilisations. Par l'imagination, l'entrain, l'enthousiasme quelquefois un peu emphatique et théâtral, le sentiment des arts et surtout de la musique, ce sont de véritables Italiens, et l'on voit bien vite que la domination de Venise a laissé des traces ineffaçables dans le sang de ses anciens sujets. Tandis qu'un Grec qui ne chante pas faux est un phénomène presque introuvable dans le royaume hellénique ou dans les provinces grecques de la Turquie, on ne rencontrerait pas dans l'Italie entière une population plus merveilleusement organisée pour l'art musical que celle des Iles-Ioniennes, particulièrement de cette terre de Zante que les Vénitiens appelaient « la fleur du Levant. »

Zante, Zante,
Fior di Levante.

Les barcaroles zantiotes, inconnues encore en Occident, donne-

ront au musicien qui aura l'heureuse idée de les recueillir et de les publier la popularité que les chansons napolitaines ont value à Gordigiani. Pour mon compte, je ne saurais oublier le charme infini de ces chants, tantôt d'une douce mélancolie, tantôt d'une éclatante gaîté, qui retentissent dans les nuits d'été sur les flots endormis de la mer des Alcyons, aux molles clartés de la lune, dans le silence universel de la nature.

Est-ce de l'Italie, est-ce de la Grèce que les Ioniens tiennent le génie poétique? On ne saurait le dire, car les deux races dont le sang s'est confondu dans leurs veines en sont généralement douées l'une et l'autre. En tout cas, les sept îles ont le droit de s'enorgueillir d'avoir produit deux des plus grands poètes de l'Italie et de la Grèce dans la première moitié de ce siècle, Foscolo et Solomos, tous deux nés à Zante, dans cette île que la fable antique plaçait déjà sous la protection spéciale du dieu des vers. Aujourd'hui encore c'est un Ionien, M. Valaoritis, qui tient sans contestation parmi les vivans le sceptre de la poésie néo-hellénique.

Toutefois, s'ils se rattachent à l'Italie par les dons extérieurs et les qualités aimables, les habitans des sept îles appartiennent bien réellement à la Grèce par des côtés plus solides et par le fond même de leur caractère. Ils ont des Grecs l'instinct pratique des affaires, la finesse parfois un peu tortueuse, la persévérance que ne lasse aucun obstacle, la foi absolue dans l'avenir de la patrie, la confiance dans la supériorité nationale poussée jusqu'à ce degré où, d'une vanité ridicule, elle devient une qualité et le levier des grandes choses. Le seul Grec qui, depuis les siècles antiques, se soit trouvé mêlé dans une situation prépondérante aux affaires générales de l'Europe, et qui ait montré une intelligence à la hauteur de cette tâche, Capodistria, était un Ionien. C'étaient aussi des Ioniens que les généraux grecs qui, dans les armées de Napoléon, firent pour la première fois reparaître le nom de la Grèce sur les champs de bataille des grandes guerres (1). Tandis que le royaume hellénique créé en 1832 ne renferme encore qu'un embryon de société en voie de formation, où le cimeterre turc a tout nivelé en abattant ce qui s'élevait au-dessus de la foule, les Iles-Ioniennes sont le séjour d'une société européenne entièrement constituée avec sa hiérar-

(1) Céphalonie aime à se rappeler qu'elle a été la patrie du général Loverdo et surtout de cette famille Bourbaki, doublement illustrée par deux générations successives sous le drapeau de la France, et par une circonstance vraiment digne de remarque un lien étroit de parenté unissait au général Loverdo et au colonel Bourbaki (le père du général) un des héros de la guerre de l'indépendance grecque, parti comme eux de l'antique Céphallénie, le vainqueur de Lala, militaire à la fois et homme politique, le général comte André Metaxa.

chie, aussi civilisée, aussi raffinée même que la nôtre ou que celle de l'Italie. Tandis que les Grecs ont, pendant quatre siècles, été ramenés vers la barbarie, d'où il leur faudra bien des années encore pour achever de se dégager complétement, les Ioniens ont constamment suivi le mouvement de progrès de la société occidentale. Les dominations étrangères qui ont successivement pesé sur eux les ont largement servis sous ce rapport. Les Vénitiens les ont initiés aux arts, aux lettres et à la vie européenne; les Français leur ont révélé les idées modernes et appris l'administration; les Anglais leur ont fait connaître, un peu rudement peut-être, mais d'une manière sûre et correcte, la vie parlementaire, ses droits, ses devoirs et le jeu de ses institutions. Ils sont maintenant assez formés pour servir d'instituteurs et de guides aux autres Grecs, pourvu qu'ils aient la prudence de dissimuler un peu la supériorité de leur éducation et de leur expérience, afin de ne pas soulever de trop grandes jalousies.

L'annexion des Iles-Ioniennes est donc un événement qui peut avoir les plus grandes conséquences pour l'avenir de la Grèce. Des deux côtés, l'avantage paraît évident. Les Ioniens trouvent un profit pour leurs intérêts matériels et une satisfaction pour leur patriotisme en s'unissant au royaume hellénique. En même temps la Grèce, au point de vue moral et politique, ne gagne pas moins à recevoir dans son sein les habitans des sept îles.

III.

Lorsque l'on apprit en Europe que l'Angleterre se décidait à renoncer au protectorat des Iles-Ioniennes pour leur permettre de s'unir à la Grèce, et lorsqu'on vit cette promesse recevoir un commencement d'exécution, le sentiment général fut celui de l'admiration pour une telle générosité. Un grand gouvernement abandonnant une possession aussi importante au point de vue stratégique pour satisfaire aux vœux d'indépendance exprimés par la population, c'était un fait sans précédent peut-être dans l'histoire. Les amis du gouvernement libre avaient de quoi s'en réjouir et en être fiers, car la Grande-Bretagne donnait au monde en cette circonstance un éclatant exemple de la puissance de la publicité et de la justice dans un pays de liberté.

Les circonstances avaient en définitive placé l'Angleterre dans la nécessité de consentir à l'union pour se délivrer d'un embarras qui pesait d'un poids considérable sur l'ensemble de sa politique en Europe. La campagne des Ioniens contre le gouvernement protecteur avait été si habilement conduite, que depuis quinze ans l'administration du pays était devenue impossible et que trois lords

hauts-commissaires s'y étaient successivement brisés. Le parti national s'était si scrupuleusement maintenu sur le terrain légal qu'il était parvenu à s'y créer une position inattaquable, et que les agens britanniques n'eussent pu le réduire au silence qu'en appliquant un système de répression sanglante aussi contraire aux droits des traités et à la constitution du pays qu'aux principes de l'humanité et de la justice. Un tel système, ne l'oublions pas d'ailleurs, ne pouvait convenir à une puissance fière à bon droit de sa renommée libérale et jalouse de se donner en Europe l'attitude de protectrice de l'indépendance des peuples et des idées de liberté. Était-il possible à l'Angleterre, sans démentir les principes formulés dans sa politique en Italie et ailleurs, de recourir, pour s'assurer l'obéissance d'un pays dont elle n'avait que le protectorat, aux moyens que la Russie emploie pour soumettre la Pologne? Le maintien seul du *statu quo* sans répression violente était une grande difficulté pour la politique extérieure du cabinet britannique. Les plaintes des Iles-Ioniennes avaient fini par retentir dans toute l'Europe et par fournir aux divers gouvernemens une fin de non-recevoir dont ils usaient volontiers quand l'Angleterre leur adressait sur leur politique intérieure des représentations libérales. Le ministère anglais parlait-il à la Russie de la condition des Polonais, on lui citait les sept îles; adressait-il des observations pour demander le terme de quelque occupation étrangère en déclarant qu'elle était contraire aux vœux des populations, on lui contestait le droit de faire des observations de ce genre, puisqu'il continuait à occuper les Iles-Ioniennes malgré le vœu des populations. C'était donc faire acte de sage et habile politique que de renoncer résolûment à une possession devenue une cause de faiblesse morale, et dont les inconvéniens politiques dépassaient les avantages militaires, car l'Angleterre donnait, en agissant de cette manière, un grand prestige moral à sa politique, et se présentait au monde comme le vrai champion des nationalités, capable de faire un sacrifice volontaire et spontané aux principes qu'elle proclamait. En échange d'un petit territoire, elle acquérait un levier d'une incomparable puissance pour agir à la fois sur les gouvernemens et sur les peuples.

Si l'Angleterre n'avait pas eu d'autre arrière-pensée en consentant à laisser les Iles-Ioniennes s'annexer à la Grèce, l'habileté de sa conduite n'en aurait pas diminué la générosité. Tout en servant sa propre influence politique, elle aurait eu à inscrire dans ses annales un de ces actes par lesquels s'honorent à jamais les nations qui en sont capables, et elle aurait établi son autorité morale parmi les chrétiens d'Orient sur la base la plus glorieuse et la plus légitime, celle des services rendus avec désintéressement. Par malheur

l'Angleterre donne maintenant elle-même le droit de douter de sa générosité dans l'affaire des Iles-Ioniennes. Les conditions définitives qu'elle a mises, après que tout semblait terminé, à l'union des sept îles à la Grèce sont telles qu'on peut voir dans cet événement, et pour le royaume hellénique et pour les îles elles-mêmes, un fardeau et une humiliation qui en diminuent notablement les avantages.

On a publié les dispositions du traité conclu le 14 novembre 1863 à Londres entre les puissances signataires de l'acte du 9 novembre 1815. Ces dispositions ont été réglées par l'Angleterre et l'Autriche principalement en vue de leurs intérêts et de leurs avantages personnels, sans que les autres gouvernemens s'en soient suffisamment préoccupés. Le traité du 14 novembre commence par stipuler la démolition des forteresses de Corfou; mais les forteresses que l'on détruit ainsi sans consulter les Ioniens, et même contrairement au vote formel du parlement de Corfou, n'étaient pas la propriété de l'Angleterre : c'était, d'après les termes précis du traité de 1815, celle de la république ionienne. Il n'était donc pas, suivant les principes du droit public, permis d'en disposer sans un accord avec cette république. L'Angleterre objecte, il est vrai, qu'une portion des ouvrages de Corfou, ceux de l'écueil du Vido par exemple, ont été construits depuis l'établissement du protectorat. Ces ouvrages n'étaient point pour cela propriété de l'Angleterre, puisqu'ils étaient sur territoire ionien et construits avec l'argent des sept îles, lesquelles payaient annuellement 25,000 livres sterling pour cet objet. Les nouvelles fortifications avaient en outre absorbé, sous l'administration de sir Howard Douglas, 80,000 livres demeurées en caisse du temps des Français, et les 208,700 livres dont les Iles-Ioniennes, en s'unissant à la Grèce, demeurent débitrices envers l'Angleterre ont eu pour origine ces mêmes dépenses. Donc, en abattant les ouvrages créés depuis 1815, on détruit, sans le consentement de l'état ionien, et sans lui donner ni indemnité ni compensation, une propriété qui lui a coûté 1,398,700 livres sterling. Or le droit de propriété des Iles-Ioniennes sur les fortifications de Corfou devait être d'autant plus sacré qu'en abandonnant son protectorat l'Angleterre était tenue, d'après les traités, à faire à ces îles deux restitutions, dont l'une au moins était devenue impossible. En quittant Corfou dans le mois de mai 1814, le général Donzelot avait remis à la république ionienne, conformément à ce qui avait été stipulé à Paris, tout le matériel de la place, plusieurs centaines de canons de bronze et d'immenses approvisionnemens, dont l'Angleterre n'avait reçu que l'usufruit avec le droit de garnison, mais dont la république protégée demeurait propriétaire. En abandon-

nant le protectorat et le droit de garnison, le gouvernement britannique devait laisser un matériel égal ou en payer la valeur à l'état septinsulaire. Bien plus, en 1817, l'Angleterre a vendu à la Turquie, sans y être autorisée par la république des sept îles, une portion du territoire ionien, dont le traité ne lui donnait pas le droit de disposer, puisqu'elle n'en était que protectrice et non souveraine; mais si le traité du 14 novembre 1863 ordonne la démolition des forteresses de Corfou, il passe sous silence le matériel de place dû par l'Angleterre aux Iles-Ioniennes et la vente de Parga, et ne stipule aucune indemnité sur ces deux points. Il est vrai que cet acte a été rédigé de telle manière qu'il déclare unies à la Grèce « les Iles-Ioniennes et leurs dépendances, ainsi qu'elles sont désignées dans le traité du 9 novembre 1815, » ce qui donne au gouvernement hellénique le droit de venir quelque jour réclamer Parga de la Turquie et de faire naître ainsi, quand il le voudra, de grosses complications européennes.

L'argument que l'Angleterre et l'Autriche ont fait valoir auprès des autres puissances pour obtenir la démolition des forteresses de Corfou a été l'intérêt de la sécurité européenne, laquelle exige que des fortifications de premier ordre élevées sur un point stratégique de cette importance ne demeurent pas à la merci du premier qui voudrait s'en emparer d'un coup de main. La Grèce, dit-on, dans l'état de décomposition où est tombée son armée, ne pourrait pas de longtemps fournir une garnison sûre et suffisante à Corfou. Ceci est matériellement inexact. Si la moitié de l'armée grecque, celle que M. Boulgaris avait concentrée dans Athènes après la révolution de 1862, a été désorganisée par des promotions illégales, l'autre moitié, demeurée sur la frontière et dans des garnisons de province, est intacte. Elle a conservé ses cadres anciens et sa discipline. Nous avons vu les soldats des frontières former pendant les mois de septembre et d'octobre 1863 la garnison d'Athènes, où leur conduite n'a pas donné le moindre sujet de plainte. En les choisissant dans ces corps, le gouvernement grec eût pu immédiatement envoyer à Corfou les 2 ou 3,000 hommes nécessaires pour garder les forteresses en temps de paix. — Mais, ajoute-t-on, quand même son armée serait en bon état, la Grèce serait toujours trop faible pour défendre efficacement une place telle que Corfou. — Ici encore nous devons taxer d'inexactitude l'assertion de l'Angleterre et de l'Autriche. Le système des fortifications de Corfou est conçu pour être défendu par une garnison de 5 à 6,000 hommes. Or une telle garnison n'excède pas plus les forces de la Grèce que la garnison nécessaire pour les fortifications d'Anvers n'excède celles de la Belgique. Quant à l'énergie que l'on eût pu attendre des Grecs pour y repousser une

attaque soudaine, à qui fera-t-on jamais croire que la nation qui s'est immortalisée par l'héroïque défense de Missolonghi derrière de simples retranchemens de campagne n'aurait pas su défendre les formidables remparts de Corfou?

Bien plus, en ordonnant la démolition des forteresses de Corfou, le traité du 14 novembre va directement à l'encontre du but de sécurité européenne qu'on a prétendu y poursuivre. Pour quiconque a vu ces forteresses, la destruction complète en est impossible. On ne peut les faire sauter sans du même coup ruiner la ville et obstruer la rade. Quant à les démolir à la pioche, c'est un travail qui demanderait des millions et qui est d'ailleurs impraticable pour les portions de la Citadelle-Vieille établies dans le roc même, ainsi que pour les galeries souterraines sous lesquelles s'abritent les canons du Vido. L'Angleterre, en évacuant Corfou, devra donc forcément se borner à un désarmement et à un démantèlement des forts; mais tout le monde sait qu'avec quelques milliers de bras on remet vite en état de défense une place soumise à cette opération. Les forteresses de Corfou maintenues auraient été sans peine défendues par les Grecs assez longtemps pour que l'Europe pût venir à leur secours; désarmées et démantelées, elles seront à la merci du premier qui voudra y jeter dix mille hommes, et celui-ci aura le temps de s'y rendre inexpugnable avant que les forces des autres puissances ne soient venues l'en déloger.

Cependant la démolition des forteresses n'a pas suffi. On a demandé la neutralisation de tout le territoire ionien. D'où vient cette différence de conditions établie entre les deux portions qui vont désormais constituer le royaume hellénique, cette neutralisation des sept îles quand la Grèce n'a pas été déclarée neutre? C'est, dit-on, pour garantir la Turquie contre une attaque qui partirait de Corfou; mais dans ce cas il eût fallu neutraliser la Grèce entière, car on prouverait difficilement que Corfou soit plus près de la Turquie que Lamia, que Vonitza, que toute la ligne des frontières continentales de la Grèce, et qu'une attaque pût en partir plus facilement. Le traité ne se borne pas, du reste, à neutraliser les sept îles, il aggrave les conditions ordinaires de la neutralité en stipulant que le gouvernement grec ne pourra y entretenir aucune force navale et n'y placera en garnison que le chiffre de troupes strictement nécessaire à la police intérieure. Ceci est plus sérieux encore que les dispositions précédentes, car c'est une limitation de la souveraineté du roi des Hellènes dans une partie de ses propres états. Jamais semblable décision n'a été prise qu'à l'égard d'un vaincu que l'on tenait en suspicion et que l'on voulait réduire à l'impuissance. La Grèce est-elle un vaincu pour que l'on vienne lui dicter de si dures

et si humiliantes conditions, quand on ne lui en a pas imposé de telles même dans l'année 1854, où les événemens auraient pu les justifier? D'où vient que dans le même moment on la prise et si haut et si bas, — si bas, puisqu'on ne semble pas la croire capable de garder sa parole, si haut, puisqu'on ne pense avoir sauvegardé la paix de l'Europe qu'en prenant contre elle des précautions semblables à celles qu'en 1856 on a prises contre un colosse tel que la Russie? A-t-elle manqué à ses engagemens internationaux pour qu'on la tienne en suspicion? Bien au contraire, et l'Europe devrait rendre justice à la conduite qu'elle a tenue depuis un an. Si des fautes et des désordres se sont produits à l'intérieur pendant le long interrègne qu'elle a traversé, la Grèce a fait preuve dans les affaires extérieures d'une sagesse et d'une fidélité à ses engagemens que l'on était loin d'attendre. Aucune agression n'a été dirigée contre la Turquie, quoiqu'il eût été facile et séduisant de détourner de ce côté l'esprit d'agitation qui faisait courir tant de dangers au pays, et les nombreux gouvernemens qui se sont succédé en douze mois ont droit à ce témoignage qu'aucun d'eux n'a essayé de troubler la paix de l'Europe par des aventures extérieures.

On dit encore que le traité n'a pas été fait en vue d'une guerre de gouvernement à gouvernement entre la Grèce et la Turquie, guerre impossible à moins d'événemens qui mettraient à néant toutes les conventions diplomatiques. La neutralisation des Iles-Ioniennes, telle qu'elle a été réglée, a pour but de prévenir le départ d'expéditions garibaldiennes qui voudraient prendre Corfou pour base d'opérations. Ici comme pour la démolition des forteresses, il sera facile de prouver que les dispositions du traité ne peuvent avoir pour résultat que de rendre plus praticable ce qu'on a voulu prévenir. Si l'Europe eût remis les forteresses de Corfou au roi des Hellènes, qui, pour les garder, aurait dû y tenir une nombreuse garnison, le gouvernement de ce prince eût reçu par là même l'obligation morale de veiller à ce que la nouvelle condition du pays ne devînt pas une source de troubles et de complications, il en eût été responsable devant l'Europe, et il aurait eu le pouvoir d'y tenir la main d'une manière efficace. Les dispositions arrêtées à Londres, en le rendant impuissant, lui enlèvent toute responsabilité. Lorsqu'il n'y aura plus de garnison à Corfou, cette île deviendra forcément un sujet d'inquiétudes perpétuelles pour l'Europe. Comment empêcher en effet que tous les aventuriers de la race grecque ne s'y donnent rendez-vous, à l'abri de la neutralité, pour y préparer d'aventureux coups de main contre les provinces ottomanes? Sera-ce les quelques gendarmes que le traité autorise le gouvernement grec à y entretenir qui suffiront pour les surveiller et pour les

mettre hors d'état d'y réunir des bandes armées? Il est même impossible d'admettre qu'en des circonstances pareilles les intrigues des Grecs impatiens de réaliser la *grande idée* soient les seules dont Corfou devienne le foyer. Sur ce point d'une importance si haute, et où le gouvernement n'aura aucune force réelle, on verra se rassembler tous les aventuriers et tous les flibustiers de l'Europe. Que le parti d'action de l'Italie veuille par exemple remettre en avant ses anciens projets d'attaque sur les derrières de l'Autriche par la Turquie, c'est maintenant Corfou qu'il prendra pour centre et pour point de départ, et le gouvernement grec, les mains liées par le traité du 14 novembre, se verra dans l'impossibilité d'entraver les démarches de ce parti dangereux, comme a pu le faire le gouvernement italien.

On peut bien admettre les préoccupations de la diplomatie pour la sécurité de l'empire du sultan, même quand on serait loin de partager l'intérêt sympathique dont elle fait preuve en toute occasion pour la machine barbare et vermoulue de la Turquie; mais ne fallait-il penser qu'à la Turquie dans cette affaire? L'intérêt et la sécurité des habitans de Corfou n'étaient-ils pas des considérations qui méritaient d'entrer en ligne de compte? Corfou n'est en effet distante que de quelques milles de la côte albanaise. En face habite une population toute musulmane, belliqueuse, pillarde, où la plupart des hommes sont adonnés au brigandage, et sur laquelle le gouvernement turc n'exerce aucune autorité réelle. Croit-on que lorsque les bandits schkypétars de Butrinto, de Conispolis et de Delvino verront devant eux, sans garnison sérieuse et sans défense, ouvertes au premier venant, la riche cité de Corfou et les campagnes environnantes, ils résisteront à l'appât d'une si belle proie? La Grèce, depuis trente ans qu'elle existe, est obligée de tenir constamment 6,000 hommes de troupes sur les frontières qui la séparent de la Turquie, pour empêcher les brigands de l'Épire et de la Thessalie de venir ravager ses provinces; encore, avec un tel déploiement de forces, n'y réussit-elle qu'imparfaitement. Comment supposer après cela que pour mettre Corfou à l'abri des incursions des brigands de l'Albanie, beaucoup plus redoutables encore, il ne serait pas de toute nécessité d'y maintenir une garnison égale à celle qu'y avaient les Anglais? Dégarnie de troupes, l'île demeurera exposée à de tels ravages qu'elle ne sera plus habitable. Deux grands gouvernemens civilisés ont-ils le droit de sacrifier ainsi à des inquiétudes jalouses et mal fondées 70,000 individus, chrétiens et civilisés comme eux, qui ont mis leur confiance dans les décisions de l'Europe?

D'ordinaire, lorsqu'une province nouvelle s'annexe à un autre état, elle sort du régime des traités de l'état auquel elle apparte-

nait auparavant pour être placée sous celui des traités de l'état auquel elle appartiendra désormais. Le changement de condition diplomatique est la conséquence du changement de condition politique. C'est ce que nous avons vu se produire dans l'annexion de la Savoie et du comté de Nice à la France, et dans toutes les annexions qui ont constitué le royaume d'Italie. Il n'en sera pas de même dans l'union des Iles-Ioniennes à la Grèce. Un article spécial du traité du 14 novembre impose au gouvernement hellénique l'obligation de conserver indéfiniment les traités de commerce conclus par l'Angleterre au nom des sept îles; mais comment maintenir cette différence de condition entre les îles et la Grèce pour les rapports commerciaux à l'étranger sans maintenir une ligne de douanes intérieures entre ces deux portions du pays? Ce n'est donc pas seulement limiter une fois de plus la souveraineté du roi des Hellènes sur ses nouvelles possessions, c'est détruire le plus grand bénéfice que les Ioniens puissent tirer de l'union, car les faits signalés plus haut ont dû prouver que le premier besoin des Ioniens était la communauté du régime commercial et douanier entre les îles et la Grèce. Faudrait-il donc donner raison à ceux qui pensent que l'Angleterre, en laissant les sept îles s'unir à la Grèce, se flatte de les voir un jour retomber sous sa domination et s'efforce de créer entre les deux pays un dualisme qui rendrait l'union plus nominale que réelle et maintiendrait un germe constant de séparation?

Des faits assez difficiles à expliquer d'une manière naturelle servent de base à ces soupçons. Un premier germe de dualisme a été déposé par l'Angleterre dans les protocoles du mois de juin 1863. En stipulant le paiement des 10,000 livres sterling hypothéquées sur le revenu des Iles-Ioniennes, qui doivent après l'union augmenter la liste civile annuelle du roi des Hellènes, elle a introduit la mention d'un trésor ionien distinct du trésor grec; mais le parlement ionien et l'assemblée nationale d'Athènes ont tous deux repoussé cette distinction en décidant que le supplément de dotation serait payé par le trésor commun du royaume hellénique et non par un trésor ionien. On a vu reparaître la trace de la même idée dans les conditions que l'Angleterre a demandé au parlement de Corfou d'adopter pour la réalisation du vote d'union. Le premier article consistait à donner au roi des Hellènes sur les Iles-Ioniennes, jusqu'à l'établissement d'une nouvelle constitution, tous les pouvoirs exercés par le gouvernement protecteur et par le sénat. C'était lui donner une dictature absolue, puisque avec le pouvoir exécutif le sénat possédait aussi la plénitude du pouvoir législatif. Le parlement de Corfou a vu dans cet article une porte ouverte à l'établissement du dualisme que le peuple septinsulaire craint et repousse

par un sentiment unanime. Il a rejeté la condition proposée et y a substitué un article portant que jusqu'à la nouvelle constitution, *commune à toutes les parties du royaume hellénique*, le roi des Hellènes exercerait dans les sept îles les pouvoirs qui lui ont été concédés en Grèce par l'assemblée nationale d'Athènes. Cependant le cabinet britannique a paru encore chercher à faire prévaloir le principe du dualisme quand il s'est appliqué à établir pour les îles, dans le traité du 14 novembre, une situation de droit public et une situation commerciale différentes de celles de la Grèce.

Certainement l'Angleterre, abandonnant spontanément le protectorat que lui avait confié l'Europe et que nul n'avait le droit de lui enlever, pouvait très légitimement poser aux Ioniens les conditions qu'elle trouvait bonnes, même d'aussi dures que celles du traité du 14 novembre; mais les principes des relations internationales l'obligeaient à stipuler ces conditions tout d'abord avec les Ioniens eux-mêmes. Les sept îles constituant d'après le droit public un état libre et indépendant, en possession de sa souveraineté, trois pactes successifs devaient se faire, le premier entre l'Angleterre et l'état ionien, le second entre les puissances signataires du traité du 9 novembre 1815, le troisième entre la Grèce et les puissances protectrices, et les trois conventions devaient être identiques. L'Angleterre n'a point procédé ainsi : elle a conclu un pacte avec l'état libre et indépendant des Iles-Ioniennes sous certaines conditions, et sous d'autres un pacte avec l'Europe. Lorsqu'elle a demandé aux représentans du peuple septinsulaire s'ils persistaient dans leur vœu d'union à la Grèce, elle leur a soumis dix articles relatifs presque tous à des questions d'engagemens financiers, en leur déclarant que c'étaient les seules conditions qu'elle mît à l'union. Ces articles ont été en partie adoptés par le parlement, en partie modifiés d'accord avec le gouvernement anglais, et ils ont constitué le pacte entre l'Angleterre et l'état ionien. Le parlement de Corfou en a même ajouté un onzième, portant que les forteresses, propriété de la république ionienne, devraient être immédiatement remises entre les mains du roi des Hellènes. Sur celui-ci, le gouvernement britannique a répondu qu'il ne lui appartenait pas de résoudre à lui seul une question d'un intérêt européen, mais qu'il prenait l'engagement de soutenir devant les autres puissances les droits et les demandes du peuple septinsulaire. Quelques jours auparavant, le lord haut-commissaire, répondant à une députation spéciale du parlement ionien, avait déclaré d'une manière officielle, au nom de son gouvernement, que l'on ne devait avoir aucune inquiétude sur la question des forteresses, qu'il n'y aurait ni démolition ni prolongation de l'occupation anglaise. La mention de ce fait existe dans les procès-

verbaux du parlement. Et c'est après avoir pris de tels engagemens envers le peuple des sept îles que le ministère anglais est venu demander à l'Europe la destruction des forteresses de Corfou, la neutralisation du territoire ionien, l'établissement du principe de dualisme, en posant ces différens points comme la condition absolue de la renonciation à son protectorat! Que pourrait-il répondre, si le parlement ionien se réunissait demain, et lui disait : « Nous avons voté l'union, mais sous de certaines conditions? Vous en ajoutez d'autres que nous ne connaissions pas, et qui nous semblent trop dures : à ce prix, nous ne voulons plus de l'union (1)? »

On a également peine à s'expliquer la conduite tenue dans cette affaire envers le roi George personnellement. Voici un jeune prince que l'Europe a supplié d'accepter la couronne de Grèce pour se tirer d'un embarras d'où elle ne savait comment sortir. Il a fait de l'union des Iles-Ioniennes la condition absolue de son acceptation, et on lui a promis que cette union se ferait pure et simple, et sans restrictions. Et aujourd'hui qu'il a accepté la couronne en se fiant à la parole de l'Europe, aujourd'hui qu'il s'est rendu dans ses nouveaux états, on met à l'union promise des conditions qu'on lui avait cachées, des conditions aussi humiliantes pour lui que pour ses sujets. C'est donc à bon droit que la nouvelle du traité du 14 novembre a produit une émotion profonde et douloureuse dans Athènes ainsi que dans Corfou; c'est à bon droit et avec la justice pour lui que le gouvernement hellénique, par l'organe de son représentant à Londres, M. Tricoupis, refuse de signer le traité d'union des Iles-Ioniennes tel qu'il a été rédigé, et en sollicite la modification. Que les gouvernemens des puissances protectrices de la Grèce y songent sérieusement : ils ont promis au jeune souverain des Hellènes une bienveillance active et un concours efficace; ils ont dit qu'ils étaient résolus à faire tout ce qu'il faudrait pour consolider son pouvoir, et leur langage s'est même montré menaçant pour la Grèce dans le cas où elle voudrait traiter George Ier comme elle a traité Othon; mais les peuples ne pardonnent jamais aux rois que leur avénement ait coïncidé avec une humiliation nationale, lors même qu'ils en sont entièrement innocens. N'avons-nous pas vu la France, oubliant que la restauration l'avait sauvée du démembrement, faire peser sur les Bourbons le poids de sa rancune contre les traités de 1815? Il serait à craindre qu'il n'en fût de même en Grèce pour le roi George Ier, si l'Europe persistait à lui imposer l'humiliant traité du 14 novembre. Une royauté abaissée à l'extérieur est une royauté plus qu'à moitié renversée à l'intérieur. Si donc les gouvernemens des trois

(1) Le parlement ionien vient en effet de protester contre le traité du 14 novembre.

puissances protectrices veulent réellement clore pour la Grèce l'ère des révolutions et consolider la nouvelle dynastie, il faut qu'ils lui permettent de conserver intacte la dignité nationale, et qu'ils ne l'obligent pas à passer sous les fourches caudines au lendemain de son avénement.

Quant à l'Angleterre, nous avons peine à croire qu'une réflexion plus mûre, en lui faisant mieux apprécier les conséquences que ne saurait manquer d'avoir le traité du 14 novembre, ne dissipe pas chez elle des inquiétudes mal raisonnées, et ne l'amène pas à renoncer elle-même à une partie des conditions onéreuses qu'elle a fait imposer à la Grèce. Il s'agit de sa renommée et de son influence sur les populations orientales. Le vieil honneur britannique réclame une conduite autre que celle tenue envers les Ioniens. L'opinion publique, toute puissante au-delà de la Manche, fera, nous l'espérons, sentir sa pression sur le cabinet pour l'obliger à rentrer dans une voie plus droite, plus conforme aux traditions libérales de la nation britannique. L'Angleterre voudra-t-elle, dans cette occasion solennelle pour son honneur politique, se faire accuser de duplicité? Consentira-t-elle à ce que ses adversaires puissent dire qu'elle n'a donné d'une main que pour retirer de l'autre? Elle est trop sage et trop clairvoyante pour ne pas reconnaître qu'elle serait la première à en souffrir. Son crédit moral dans le Levant en subirait une grave atteinte, et elle perdrait tout le bénéfice qu'elle aurait eu le droit d'attendre de sa générosité. Quel noble exemple au contraire ne donnerait-elle pas au monde, quelle pure gloire ne s'acquerrait-elle pas si, après avoir été la première à concéder à ses colonies une vie de pleine indépendance, comme celle dont jouit l'Australie, elle se montrait encore la première à savoir abandonner librement et sans arrière-pensée un territoire que les armes ne lui ont pas arraché, par le seul sentiment du respect du droit et de la justice, et pour satisfaire aux demandes des populations! Quand une puissance telle que l'Angleterre donne, elle doit donner entièrement et sans rien retenir. C'est la seule conduite qui soit vraiment digne d'elle.

FRANÇOIS LENORMANT.

LA CAMPAGNE D'ESSAIS

DE

L'ESCADRE CUIRASSÉE

Après deux mois d'une laborieuse croisière, l'escadre cuirassée est rentrée à Cherbourg le 25 novembre 1863, riche d'études et d'idées nouvelles, heureuse des résultats qu'elle a obtenus et constatés avec une abondance de preuves et de travaux qui semblent ne plus permettre de conserver aucun doute sur le mérite de la marine nouvelle. Il y a peu de jours, celle-ci était encore très discutée, et il n'était pas rare de rencontrer des officiers, même d'un grand mérite, qui, sans nier ses qualités comme instrument de combat, croyaient cependant devoir faire de prudentes réserves quant à ses qualités nautiques. Les sceptiques disaient que ces bâtimens n'avaient pas de hauteur de batterie suffisante et que la moindre agitation de la mer éteindrait le feu de leurs batteries, qu'ils devaient rouler effroyablement à cause des poids énormes qu'ils portaient sur leurs flancs, qu'ils devaient gouverner mal à cause de leur trop grande longueur, qu'ils devaient éprouver beaucoup de difficulté pour s'élever à la lame, qu'ils devaient se délier et se détruire très rapidement sous la triple influence du poids de leurs coques, de l'action réciproque que le fer et le bois exercent l'un sur l'autre, des courans galvaniques qui ne pouvaient manquer de s'établir entre le fer des plaques et le cuivre du doublage, que sais-je encore? Tout cela se disait, et de bonne foi, non pas seulement parce qu'il est dans l'ordre des choses que toute innovation soit combattue à sa naissance, mais aussi parce que l'administration de la marine interdisait avec une jalousie que je n'ai jamais pu comprendre l'ac-

cès de ses nouveaux navires à tout le monde, même aux officiers qui du jour au lendemain pouvaient être appelés à en prendre le commandement. S'il s'est répandu jusque parmi les marins beaucoup de rumeurs inexactes ou même complétement dénuées de fondement sur le compte de nos navires cuirassés, l'administration doit s'en prendre surtout à elle-même, car elle a pendant longtemps fait ce qu'elle a pu pour empêcher la vérité d'être connue.

Croire à son infaillibilité est assez commun sur la terre, mais imaginer qu'il est possible d'imposer aux autres, sans se donner aucune peine pour y parvenir, la foi qu'on a en soi-même, cela comporte une dose d'ingénuité que l'on ne peut attribuer à un personnage qui, comme l'administration de la marine, jouit d'une expérience deux ou trois fois séculaire. Pourquoi cacher ses œuvres, s'il était vrai qu'elles eussent réussi? Telle était la réflexion qui se présentait naturellement à l'esprit de beaucoup de gens. C'était en vain bien souvent qu'à ce raisonnement de la défiance on essayait d'opposer les rapports des officiers qui, ayant navigué sur ces bâtimens, étaient presque seuls en droit d'en parler avec autorité. Ces rapports étaient et sont encore demeurés secrets, on savait cependant qu'ils étaient en général très favorables aux navires cuirassés; mais on se demandait s'ils ne contenaient pas quelque critique respectueuse, quelque petit post-scriptum qui réduisait tout le panégyrique à néant. On mettait en avant les instincts et les sentimens de la profession. On disait que les commandemens des navires cuirassés avaient été très recherchés, et qu'il n'était pas étonnant que les officiers qui en avaient été pourvus répondissent à une faveur par une bonne volonté qui tenait grand compte du bien et traitait avec indulgence le côté faible. On ajoutait que le marin épouse toujours sa frégate ou son vaisseau, que l'officier ne voit trop souvent que les qualités du navire sur lequel il est embarqué. D'ailleurs comment être assez hardi pour se faire à l'avance une opinion sur le compte de navires qui, construits tout spécialement en vue du champ de bataille, c'est-à-dire pour le service d'escadre, n'avaient guère encore navigué qu'isolément, et qui, dans leurs mystérieuses expériences, semblaient s'attacher à éviter tout contrôle et toute comparaison? Décidément le plus sage était d'attendre avant d'exprimer une opinion.

Aujourd'hui le voile est déchiré; nos navires cuirassés viennent de faire en escadre une croisière qui les a soumis à toutes les vicissitudes de la mer, depuis le calme plat jusqu'à un coup de vent des plus violens que l'on puisse éprouver dans les parages orageux de la Bretagne et de l'Angleterre. Pendant deux mois et à chaque heure du jour, ils se sont comparés entre eux et avec les modèles les plus

renommés de l'ancienne marine, ils ont eu pour témoins de ce qu'ils ont fait les trois ou quatre mille hommes embarqués sur la division d'essais et les cent cinquante officiers qui les commandaient; il n'y a plus de mystère. L'administration supérieure ne nous fera sans doute pas plus que par le passé confidence des rapports qui lui seront adressés à cette occasion; mais elle ne peut pas prétendre à tenir secrets des résultats qui se sont accomplis sous les yeux de milliers de spectateurs qu'une légitime curiosité interroge aujourd'hui avec empressement. Beaucoup de choses sont en effet tombées dès maintenant dans le domaine public, et c'est en ajoutant à ce qui a déjà été révélé tout ce que nous avons pu recueillir que nous allons étudier à notre tour cette intéressante campagne et essayer de faire ressortir les principaux enseignemens qu'elle nous a donnés. L'amour-propre national n'aura pas à en souffrir, les espérances que l'on avait fondées sur la flotte cuirassée ont été dépassées plutôt encore que confirmées, les officiers qui lui avaient donné leur confiance n'auront rien à regretter.

I.

La composition de la commission que le ministre avait nommée pour diriger et surveiller cette grande expérience donnait toutes les garanties que les études seraient conduites avec zèle et avec activité, avec lumière et impartialité, car si parmi les noms que nous allons citer il en est que l'on doit regarder comme intéressés personnellement aux succès des navires cuirassés, il en est d'autres aussi que l'on peut considérer comme n'étant pas ceux de partisans fanatiques des nouveaux types de navires. Cette commission se composait de M. le vice-amiral Charles Penaud, président du conseil des travaux au ministère de la marine, président aussi de la commission et commandant de la division d'essais, de M. Dupuy de Lôme, conseiller d'état, directeur du matériel de la flotte, de M. le contre-amiral Labrousse, de MM. les capitaines de vaisseau Bourgois, Chevalier, Lefèvre, de MM. Mariel et de Robert, ingénieurs des constructions navales de première classe. Le nombre des commissaires était ainsi égal à celui des bâtimens de la division, il y en avait toujours un sur chaque bord, et tous ils sont passés sur chacun des navires, afin de pouvoir étudier tous les types, faire toutes les comparaisons, être mieux en état de se placer au point de vue de l'ensemble, contrôler les calculs et les procès-verbaux, les travaux et les observations qui se faisaient particulièrement sur chaque navire par les soins de son état-major.

Afin d'avoir dans le matériel même des moyens de contrôle et de

comparaison qui ne pussent pas être discutés, le ministre adjoignit aux cinq navires cuirassés deux anciens vaisseaux de ligne à vapeur dont la réputation est faite dans la flotte, et une corvette de la force de 250 chevaux, le *Talisman*, commandée par M. Desaulx, capitaine de frégate, et construite par M. Normand, du Havre, sur le type du yacht du prince Napoléon, le *Prince-Jérôme*. Le nom du constructeur et le type de cette corvette suffisent pour indiquer la confiance que l'on avait dans ses qualités. Elle fit pendant toute la croisière le très laborieux service de mouche de l'escadre. Des deux vaisseaux, le premier qui vint prendre son rang dans la division était le *Napoléon* (1), commandé par M. A. Pichon, capitaine de vaisseau. Il y a dix ans, c'était l'orgueil de la marine française et, de l'aveu même des étrangers, le plus redoutable, le plus beau, comme il était le plus rapide et le plus puissant vaisseau qui eût encore figuré dans aucune escadre. J'ai dit les services exceptionnels qu'il avait rendus pendant la guerre de Crimée, et je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'y revenir. Après treize ans de l'existence la plus active, après avoir été employé avec plus de succès qu'aucun autre à ce pénible labeur de remorquage qui éprouve si durement les navires, il est remarquable encore par la parfaite conservation de ses formes et de ses lignes, il se distingue toujours par la puissance avec laquelle il lutte contre les efforts de la mer et du vent.

Dans les gros temps que la division rencontra au sortir de Cherbourg, lorsqu'on le vit, avec sa haute mâture, ses trois étages de canons et ses murailles si élevées au-dessus de l'eau, obtenir encore un sillage de 10 nœuds (plus de 18 kilomètres à l'heure) contre une mer très forte, plus d'un marin dut regretter la déchéance que les progrès de l'art de l'ingénieur ont fait subir, après un règne si court, à ce noble spécimen de l'architecture navale. Regrets superflus! le *Napoléon* n'a pas de cuirasse; ses canons, malgré leur nombre, seraient sans vertu contre les murailles de fer de la plus humble des frégates qui naviguent de conserve avec lui, ses murailles de bois seraient incendiées ou détruites en un instant par l'artillerie du plus faible des bâtimens cuirassés. Ce n'est pas pour courir cette chance qu'il a été attaché à la division d'essais. S'il a perdu son prestige militaire, il a conservé ses qualités nautiques qui sont toujours célèbres, et il va servir, sous ce rapport, de terme de comparaison avec des navires dont la puissance militaire n'est pas contestée, mais que l'on accuse de n'être pas marins. On va voir les résultats qu'a produits une comparaison minutieuse; mais, pour les bien apprécier, il ne faut pas oublier ce qu'est le *Napo-*

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1862.

léon. C'est un vaisseau en bois à deux ponts, portant dans ses batteries 90 canons du calibre de 30, ayant sur le pied de guerre un équipage de 920 hommes, pourvu de la même mâture que nos anciens vaisseaux à voiles de deuxième rang, déployant une superficie de voilure de 2,800 mètres, armé d'une machine de la force de 900 chevaux, semblable en tout aujourd'hui à celle des navires contre lesquels il allait être essayé. Sa longueur est de 71 mètres, sa largeur de 16 mètres 80 cent., son tirant d'eau moyen en charge de 7 mètres 80 cent., son déplacement de 5,200 tonneaux, sa hauteur de batterie de 1 mètre 80 cent. Il porte un mois d'eau, trois mois de vivres et de rechanges, et 600 tonneaux de charbon.

L'autre vaisseau, qui ne rejoignit la division d'essais qu'à la relâche de Brest, était le *Tourville*, et si ce que l'on m'a conté est vrai, la raison qui le fit réunir à l'escadre est une preuve excellente de la sincérité et de la loyauté avec lesquelles ces études ont été conduites. Pendant les quelques jours que l'on passa à Brest après le coup de vent du 1er octobre 1863, on parlait naturellement beaucoup de l'expérience que l'on venait de faire, et les sectateurs des nouveaux dieux se montraient naturellement aussi très satisfaits; mais il y avait encore des sceptiques qui ne voulaient pas se rendre. Ils arguaient de choses qui semblaient, aux yeux des marins, n'être pas tout à fait sans raison. Ils disaient que cette expérience n'était pas pour eux aussi concluante qu'elle le paraissait aux autres, attendu que tous les navires qui venaient d'être éprouvés, étant tous les fils d'un même père, devaient nécessairement, s'ils avaient les qualités de la famille, en avoir aussi les défauts. C'était par la comparaison avec d'autres types de familles différentes que les mérites ou les vices des constructions nouvelles pourraient surtout être mis au grand jour. Le *Napoléon* était un très grand marcheur, nul ne le contestait; mais on lui reprochait d'avoir des mouvemens de roulis d'une amplitude considérable. On prétendait, et cette opinion était assez répandue parmi nos officiers, que, sous le double rapport des roulis et de la facilité à évoluer, le *Napoléon* était inférieur à nos anciens vaisseaux, à ceux de l'illustre Sané, et particulièrement à son *Iéna*, le vaisseau favori de l'amiral Lalande.

Il n'y avait pas moyen de faire comparaître l'*Iéna*, car il a été rayé des listes de la flotte; mais un hasard heureux permit qu'au moment où ces questions s'agitaient avec toute la chaleur qu'y devaient mettre des hommes du métier, il se trouvât à Cherbourg dans la première classe de la réserve, c'est-à-dire capable d'être armé dans l'espace de vingt-quatre heures, un vaisseau qui est la reproduction scrupuleusement exacte de l'*Iéna :* c'est le *Tourville*. Il ne diffère de son prédécesseur que par la machine à vapeur de 650 chevaux de force qui lui a été donnée; mais tel est le respect qu'on a

conservé pour ce type célèbre, que, lorsqu'il fallut transformer le *Tourville* en vaisseau à vapeur, on l'exempta de l'opération du rallongement que subirent alors presque tous ses pareils. On tint à le laisser tel pour les formes qu'était l'*Iéna* et avec la même position du centre de gravité qu'avait ce vaisseau, lorsqu'après avoir été rasé, car c'était dans l'origine un vaisseau à trois ponts de 110 canons, il se fit une si grande réputation dans le monde des marins. Le *Tourville* a mérité les égards que l'on a eus pour lui. Dans les campagnes de la Baltique, il portait le pavillon de l'amiral Charles Penaud, et il y a montré par ses qualités qu'il n'avait pas dégénéré de sa glorieuse origine. C'est donc un vaisseau en bois et à deux ponts de 82 canons, portant un équipage de 850 hommes, un mois d'eau, trois mois de vivres et de rechanges, et 520 tonneaux de charbon. Sa longueur est de 61 mètres, sa largeur de 16 mètres 88 centimètres, son tirant d'eau moyen en charge de 7 mètres 80 centimètres, son déplacement de 4,550 tonneaux. Il porte la mâture de nos anciens vaisseaux de 90 canons ou de troisième rang, comme était par exemple le *Suffren*. La superficie de sa voilure est de 2,650 mètres carrés, et sa hauteur de batterie de 1 mètre 81 centimètres.

Ayant à sa portée un vaisseau qui fournissait les moyens de résoudre une fois pour toutes des questions si vivement controversées, même parmi les officiers les plus distingués, on s'adressa au ministre, qui accorda judicieusement l'autorisation d'armer le *Tourville* sous les ordres de M. Lacombe, capitaine de vaisseau. Ce n'était ni la puissance militaire du *Tourville*, ni la rapidité de sa marche, ni la longueur de son rayon d'action que l'on se proposait d'étudier : on savait à l'avance et d'une manière certaine qu'il serait sous tous ces rapports inférieur aux bâtimens des nouveaux types; mais il passait pour avoir des roulis d'une amplitude relativement très réduite et pour jouir d'une facilité d'évolution infiniment plus considérable. C'est presque exclusivement sous ce double rapport qu'il a été employé comme terme de comparaison avec les autres; c'est là qu'est l'enseignement.

Voilà pour les navires en bois et pourquoi ils furent attachés à la division d'essais. Passons maintenant aux navires cuirassés. Ils étaient au nombre de cinq, offrant dans leurs formes et dans leurs lignes des traits de parenté très sensibles, mais présentant cependant trois modèles différens. C'était :

1° L'*Invincible*, commandée par M. Tabuteau, capitaine de vaisseau. C'est une reproduction exacte de la *Gloire*, dont nous avons parlé assez longuement déjà (1) pour que nous n'ayons pas à entrer

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1862.

dans beaucoup de détails aujourd'hui. Nous rappellerons seulement que c'est une frégate de 36 canons du calibre de 30 rayé correspondant au calibre de 100 de sir William Armstrong, et qu'elle est pourvue d'une machine de 900 chevaux de force nominale. Sa longueur à la flottaison est de 78 mètres, sa largeur de 17, son tirant d'eau moyen en charge de 7 mètres 75 cent., sa hauteur de batterie au milieu en charge de 1 mètre 82 cent., le poids de sa cuirasse avec les chevilles de 840 tonneaux, son déplacement de 5,620 tonneaux. Avec un équipage de 570 hommes, elle porte un mois d'eau, deux mois et demi de vivres et de rechanges, et 675 tonneaux de charbon; ses pièces sont approvisionnées à 155 coups au lieu de 110, qui était l'approvisionnement de nos derniers vaisseaux, au lieu de 70, qui était l'approvisionnement régulier de campagne sur les vaisseaux du premier empire. La différence que présente l'*Invincible* par rapport à la *Gloire* consiste en une légère modification de la voilure et de la mâture. Au lieu d'être entièrement voilée en goëlette, l'*Invincible* porte sur son mât de misaine un phare complet de voiles carrées (misaine, hunier, perroquet). Le gréement des autres deux mâts est resté tel qu'il était, et la superficie de voilure est de 1,400 mètres.

2° La *Normandie*, commandée par M. Jauréguiberry, capitaine de vaisseau, est aussi une reproduction de la *Gloire*. Elle a eu, comme on sait, sous les ordres du regrettable M. de Russel, l'avantage d'être le premier navire cuirassé qui ait franchi l'Atlantique. Elle est allée en 1862 au Mexique, et au retour elle a reçu dans les parages de Madère un vigoureux coup de vent qui n'a pas duré moins de quarante-huit heures, et duquel elle s'est tirée de façon à prouver ses qualités nautiques et la solidité de sa construction. A la suite de ce voyage, elle a subi dans ses aménagemens quelques modifications. Les logemens de ses officiers, qui étaient auparavant disposés en abord, c'est-à-dire le long des murailles de la frégate, dans une obscurité profonde, ont été ramenés au centre du navire, sous le jour et à l'air des panneaux. On peut maintenant lire et écrire dans les chambres sans avoir besoin d'allumer les lampes, et l'on y respire plus à l'aise : c'est une grande amélioration apportée au bien-être des officiers. Toutefois, ce qui est plus important à noter pour l'étude qui nous occupe, c'est la réduction que l'on a fait subir en poids et en dimensions au blockhaus qu'elle portait sur le pont (de 50 à 15 tonneaux), ainsi qu'à sa mâture par rapport à la *Gloire* et à l'*Invincible*. La superficie de sa voilure est toujours de 1,400 mètres, mais elle est disposée sur trois mâts à phare carré qui ont été réduits de hauteur, comme le sont aussi les longueurs et les échantillons des vergues qui portent les voiles. L'arrimage a été aussi quelque peu modifié en vue du même résultat à obtenir,

c'est-à-dire d'abaisser le centre de gravité de la frégate en l'allégeant par les hauts et en descendant dans les fonds une plus grande quantité de poids. C'est un point des plus importans à remarquer pour ce qui va suivre.

3° La *Couronne*, commandée par M. Penhoat, capitaine de vaisseau. C'est une frégate de 40 canons d'un modèle particulier. Ses formes et ses dimensions diffèrent de celles de la *Gloire*, bien qu'elle soit visiblement née sous la même inspiration. Elle a les extrémités moins aiguës et plus arrondies, ce qui lui donne une apparence beaucoup plus agréable à l'œil. Sa longueur est de 80 mètres, sa largeur de 16 mètres 70 cent., son tirant d'eau moyen de 7 mètres 60 cent., son déplacement de 6,076 tonneaux, sa hauteur de batterie de 1 mètre 98 cent. A ce tirant d'eau, elle porte trois mois de vivres et de rechanges, un mois d'eau, et 650 tonneaux de charbon. Cet approvisionnement pourrait facilement, en cas de besoin, aller jusqu'à 1,000 tonneaux. La superficie de la voilure est de 1,620 mètres répartis sur trois mâts, dont deux à phare carré; mais ce qui distingue surtout la *Couronne*, c'est que sa coque est en fer, construite avec des tôles de 2 centimètres d'épaisseur. Pour disposer la cuirasse sur ce bordé, on l'a consolidé extérieurement par une membrure en cornières dont les intervalles sont remplis par une épaisseur de bois de teak de 28 centimètres, sur laquelle règne une épaisseur de fer de 34 millimètres, séparée elle-même par un second boisage de teak de 10 centimètres des plaques de la cuirasse proprement dite, qui ont 10 centimètres d'épaisseur à la flottaison et 8 dans les hauts. Le système défensif de la frégate se trouve donc, en fin de compte, composé d'une double épaisseur de bois de 38 centimètres et d'une triple épaisseur de fer à la flottaison de 13 centimètres 1/2, en y comprenant la tôle de la coque. Il a été éprouvé à Vincennes en 1857, et il a donné de bons résultats au point de vue de la solidité et de la solidarité de l'ensemble; on espère que, s'il avait à subir l'épreuve du feu, il résisterait avec d'autant plus d'avantage que l'effort des projectiles serait plus facilement décomposé par la différence des milieux successifs qu'ils auraient à traverser. Par contre il convient d'ajouter que cet ingénieux système, quelles que soient d'ailleurs ses vertus défensives, a l'inconvénient d'être assez coûteux, à ce point que la *Couronne*, dont la capacité diffère peu de celle de ses aînées, a coûté 20 et peut-être 25 pour 100 de plus que la *Gloire*.

Quoi qu'il en soit, la *Couronne* est un très beau et très élégant navire, qui s'est distingué sous beaucoup de rapports pendant la campagne. Pas une seule fois, dit-on, pendant les trente-six jours de navigation active de la croisière, cette frégate n'a quitté son poste ou suspendu la marche de la division pour réparer quelqu'une

de ces petites avaries qui troublent si fréquemment l'ordre dans les escadres composées de navires à vapeur, et qui peuvent compromettre l'exactitude de leurs mouvemens. Ce n'est pas un mince titre de gloire pour la *Couronne*. Elle a été construite à Lorient sur les plans et sous la surveillance personnelle de M. Audenet, ingénieur de la marine. La machine, qui est d'ailleurs du type propagé par le génie maritime à bord d'un si grand nombre de nos navires, et particulièrement sur tous nos bâtimens cuirassés, a été exécutée par M. Mazzeline du Havre.

4° Le *Solferino* et 5° le *Magenta*. Il faut parler de ces deux navires sous le même titre, car ce qui est vrai de l'un est vrai de l'autre. Ils ont été construits sur des plans identiques; les différences qu'ils peuvent présenter ne proviennent que des différences qui se sont produites sur les chantiers dans le mode de travail et d'exécution. Pour montrer d'abord les traits qu'ils ont en commun avec les autres navires cuirassés, nous dirons que ce sont des navires à coques en bois, d'une longueur de 86 mètres, d'une largeur de 17 mètres 30 cent., d'un tirant d'eau en charge de 7 mètres 90 cent., d'un déplacement de 6,796 tonneaux, d'une hauteur de batterie de 1 mètre 82 cent., que leurs machines sont de la force nominale de 1,000 chevaux de vapeur, qu'ils sont armés chacun de 52 pièces de canon de 30 rayé, à chargement par la culasse, approvisionnés à 155 coups par pièce, qu'ils portent un mois d'eau, 75 jours de vivres et 700 tonneaux de charbon (armement réglementaire), qu'ils ont trois mâts, et que la voilure de ces trois mâts est exactement pareille à celle que nous avons décrite pour l'*Invincible*, si ce n'est qu'elle présente environ une cinquantaine de mètres carrés de plus en superficie, 1,450 mètres au lieu de 1,400. Enfin les plaques de leurs cuirasses, du poids total de 910 tonneaux pour chaque navire, sont, comme celles de la *Gloire*, d'une seule épaisseur de fer variant de 11 à 12 centimètres.

Le *Solferino* et le *Magenta* se distinguent cependant à beaucoup d'égards de leurs aînés. Bien que l'on continue, je ne sais pourquoi, à les qualifier de frégates, ce sont en réalité des vaisseaux dans le sens rigoureux que le mot a toujours porté dans la marine, c'est-à-dire qu'ils ont deux étages de canons couverts, 26 en bas, 24 dans la batterie haute, 2 pièces de chasse en barbette sur le pont. Leur artillerie est plus nombreuse, elle est plus concentrée, ce qui peut être un avantage à quelques points de vue; elle peut servir encore, au moins en partie, dans un certain état de la mer, lorsque la batterie basse ou la batterie des frégates serait paralysée par l'agitation des flots, quoiqu'il semble bien peu probable qu'en pareille circonstance le tir de la batterie haute puisse être d'une

utilité sérieuse, et que je ne connaisse aucun exemple de combat de mer où les choses se soient ainsi passées; enfin cette artillerie, dans un combat de près, a certainement, par sa batterie haute, l'avantage d'un feu plongeant sur les frégates, ce qui n'est pas à dédaigner aujourd'hui, où les points le plus vulnérables des navires cuirassés sont indubitablement la coque immergée et le pont supérieur.

La supériorité des vaisseaux sur les frégates est donc, au point de vue de l'artillerie, un fait acquis, manifeste, autant pour le nombre que pour la disposition des pièces. Toutefois, pour obtenir cette supériorité, il a fallu faire quelques concessions à la nature et à la force des choses. La plus importante de ces concessions, c'est que le vaisseau n'est pas complétement cuirassé. Il l'est à la flottaison et sur toute la hauteur du faux-pont; mais au-dessus il n'y a plus que ses pièces qui soient couvertes par la cuirasse. On combattra sans doute à l'abri; mais à l'avant et à l'arrière, dans la batterie haute et dans la batterie basse, il y a de vastes espaces qui ne sont pas plus protégés que ne l'étaient les vaisseaux d'autrefois, et qui offrent une prise considérable aux projectiles incendiaires de l'ennemi. Ce sont les points faibles du *Solferino* et du *Magenta*. On n'aurait pu les fortifier comme les autres qu'en ajoutant 3 ou 400 tonneaux au poids de leurs cuirasses, c'est-à-dire qu'il eût fallu changer toutes les conditions de leur construction, et les changer en développant les dimensions de navires qui sont déjà plus grands que tout ce qu'on avait vu avant eux. N'oublions pas en effet que le déplacement moyen des vaisseaux à trois ponts, les rois de la mer encore il y a dix ans, ne dépassait pas 5,000 tonnes, et que nous voilà déjà arrivés à 7,000 presque avec le *Solferino*, à 8,800 avec le *Warrior*, à 10 ou 11,000 avec l'*Agincourt*, que MM. Laird construisent à Birkenhead, à 22,000 avec le *Great Eastern*. C'est aller bien vite en besogne, et il est permis de douter que les Anglais aient beaucoup à se louer d'avoir voulu faire des bonds plus rapides que les nôtres. Le *Great Eastern* n'a malheureusement réussi ni comme instrument de trafic ni comme instrument de navigation, et l'autre jour le *constructor in chief* de la marine anglaise, l'habile M. Reed, confessait publiquement à Greenwich que le *Warrior* n'était pas un succès, à cause même de l'exagération de ses dimensions. M. Reed disait franchement, et en citant le chiffre que je répète après lui, que le *Warrior* serait un bien meilleur navire, s'il avait 100 pieds de moins en longueur, qu'il roulerait beaucoup moins et que surtout il gouvernerait beaucoup mieux. Dans tous les arts dont les produits s'obtiennent non pas par l'imagination, mais par l'application des principes des sciences exactes, les progrès véritables ne se font avec sécurité que pas à pas, qu'en allant toujours du connu à

l'inconnu, et non par des sauts brusques. Cela est surtout vrai des œuvres de l'ingénieur des constructions navales, qui n'a pas seulement à compter avec sa spécialité propre et avec la fortune si changeante de la mer, mais qui doit compter encore avec une foule d'autres spécialités, lesquelles s'excluent parfois et se contrarient presque toujours, de telle sorte que l'esprit de vérité dans son art est un esprit de transaction et de compromis perpétuels avec tous les progrès qu'accomplissent autour de lui les diverses branches de la science et de l'industrie humaines. Il peut arriver qu'une grande découverte ayant été faite dans une certaine direction, il ne soit pas sage à l'ingénieur de l'appliquer pratiquement, parce qu'il ne sait pas les moyens de la mettre en harmonie avec les autres données de son art. Pour avancer avec quelque sûreté dans sa voie, il ne faut pas seulement qu'il base toujours ses calculs sur les certitudes acquises, il faut aussi, — et c'est là le point le plus délicat, — qu'il ne tente jamais rien en dehors des concordances que ces certitudes peuvent offrir entre elles.

C'est ainsi que, voulant obtenir le double avantage des deux batteries et d'une artillerie plus nombreuse que celle qui arme les frégates proprement dites, on a été contraint sur les vaisseaux, pour ne pas faire tort à leurs qualités nautiques, de laisser à l'arrière et à l'avant, dans la batterie haute et dans la batterie basse, des espaces considérables qui ne sont pas protégés par la cuirasse du navire. Il est à craindre que ce ne soit pas très militaire, car, malgré le mérite des dispositions qui ont été prises pour combattre ce danger, la chance de l'incendie subsiste toujours. C'est l'ennemi le plus redoutable et le plus redouté du matelot. Il n'est pas de canonnade, si meurtrière qu'elle soit, qui produise sur son moral autant d'effet que ces simples mots : *le feu est à bord!* Et l'incendie à bord d'un navire cuirassé agirait avec d'autant plus de puissance sur les esprits que la croyance à l'incombustibilité est presque nécessairement attachée à l'idée de la cuirasse; les marins se croiraient trompés. Je sais bien quel sera le remède. Si les ingénieurs ne sont pas encore prêts à faire des vaisseaux complétement cuirassés, ils le seront bientôt. La force des choses y pousse malgré la résistance que les considérations financières opposeront à ce projet. Il n'y a de bon marché à la guerre que la victoire, et quel que soit le prix auquel reviendront des navires complétement cuirassés, on s'y soumettra quand on saura faire ces navires. Il arrivera pour eux ce qui est arrivé pour les anciens vaisseaux à voiles et pour les bâtimens à vapeur en bois, qui, partis en 1830 du *Sphinx* de 120 chevaux et de 4 canons, étaient devenus en 1846 le *Napoléon* de 90 canons et de 900 chevaux, en 1850 la *Bretagne* de 130 canons et de 1,200 chevaux. De

même au commencement du siècle le nombre des vaisseaux de ligne à deux batteries et de 50 canons (comme le *Solferino*) était considérable dans toutes les flottes de l'Europe, et dès 1827 nous mettions en chantier des vaisseaux de 100 canons à deux batteries. De même encore on a vu les paquebots à vapeur partir de 600 tonneaux et de 160 chevaux, leur maximum de force, vers 1830, pour arriver à 4,000 tonneaux et 1,000 chevaux de vapeur, qu'ont aujourd'hui les navires des grands services transatlantiques. Tout cela pourtant, je le répète, ne s'est fait et n'a pu se faire que progressivement, avec le bénéfice du temps et de patientes études suivies pas à pas. En attendant, si l'on doit reproduire encore le modèle du *Solferino*, ne serait-il pas possible de substituer le fer au bois dans la partie de la muraille qui n'est pas protégée au-dessus de la flottaison? S'il n'est pas quelque raison majeure pour écarter cette combinaison, elle aurait le très grand avantage de réduire dans une proportion considérable les chances d'incendie.

Quoi qu'il en soit, et si même il peut n'être pas très militaire de laisser une partie de la muraille du vaisseau exposée sans la défense de la cuirasse aux projectiles incendiaires de l'ennemi, il est tout à fait certain que le *Magenta* et le *Solferino* n'ont absolument rien perdu, au point de vue marin, à porter leurs deux batteries. Bien au contraire les qualités qu'ils ont déployées dans la navigation dépassent ce que leurs admirateurs les plus fervens avaient espéré d'eux, et, ce qui n'est pas moins précieux que la vitesse de la marche ou la douceur du roulis, ils ont trouvé dans leurs batteries des logemens exceptionnellement comfortables et sains pour les marins qui les montent. La partie non protégée de l'avant sert dans la batterie basse de logement aux maîtres, et dans la batterie haute d'hôpital; la partie correspondante de l'arrière contient en haut l'appartement du commandant et en bas les chambres des officiers, des chambres qui ont chacune un sabord pour recevoir l'air et la lumière. Officiers et maîtres n'ont jamais été aussi bien établis sur aucun autre bâtiment de guerre.

Ce n'est pas tout, ces vaisseaux se distinguent encore de leurs aînés par la forme toute particulière de leur avant : au lieu de présenter comme sur la *Gloire* une sorte de fer de hache, l'avant du *Solferino* et du *Magenta* se produit dans le sens perpendiculaire sous la forme d'un angle dont le sommet est placé à un mètre environ au-dessous de la flottaison; autrement dit, leur étrave, au lieu de continuer sa projection en avant et en partant de la quille, comme il arrive dans la plupart des constructions, fait au contraire un mouvement en arrière vers l'intérieur du navire à partir d'un mètre au-dessous du niveau de l'eau. Cette disposition a été prise

sur ces vaisseaux afin de pouvoir les armer d'un éperon. C'est le trait le plus nouveau qui les caractérise.

L'éperon est fixé sur le sommet de l'angle que nous venons de décrire, à l'extrémité de la cuirasse qui enveloppe tout le navire à la flottaison, de manière à faire corps avec elle et à recevoir de cette alliance le maximum possible de solidité. C'est une masse d'acier fondu du poids de 12,000 kilogrammes environ qui se présente à peu près à six mètres en avant de l'étrave sous la forme d'un cône creux qui aurait deux longues pattes, s'appliquant comme les jugulaires d'un casque sur les flancs du vaisseau. Sauf à l'extrémité, le cône est creux; mais à l'intérieur ses parois, qui, dans leur partie la plus faible, n'ont pas moins de 12 centimètres d'épaisseur, sont façonnées pour s'appliquer exactement sur la charpente du bâtiment; l'éperon ne fait qu'un avec lui.

Cette arme, quoiqu'elle n'ait pas encore subi l'épreuve de l'expérience, inspire une très grande confiance aux marins. Imaginez un projectile du poids de 7 millions de kilogr.; tel est le rôle que jouerait le *Solferino* en voulant aborder un vaisseau ennemi, et s'il l'abordait par le travers, il n'est pas besoin de dire ce qui adviendrait. De plus le *Solferino* jouit d'une rapidité de marche telle qu'il est très peu de navires, on n'en citerait peut-être pas dix dans le monde, qui pussent se dérober par la fuite au choc de son éperon : fuir ce serait se livrer. Le vrai système de défense serait au contraire d'attendre le choc et de manœuvrer pour l'éviter à l'instant même où le mouvement d'abordage semblerait prendre son élan définitif. Celui qui chercherait à éviter l'abordage devrait se considérer comme le centre d'une circonférence dont l'abordeur serait obligé de suivre les contours avant d'avoir trouvé son instant propice. Dans cette position, le navire à aborder s'assurerait probablement l'avantage d'une facilité d'évolutions relativement plus rapides parce qu'il lui suffirait pour se dérober de beaucoup moins d'espace que l'ennemi n'en aurait à parcourir pour porter son coup. Dans une grande bataille navale, — et quelles que soient les armes qui ont été employées, toutes les batailles sérieuses ont toujours fini par une mêlée de navires, — le *Solferino* serait certain de pouvoir combattre avec son éperon; mais ce qui reste encore à savoir, c'est le mal qu'il pourrait se faire à lui-même dans cette audacieuse entreprise. C'est une expérience qui n'a encore été faite par personne dans des conditions et avec une exactitude suffisantes pour qu'il soit possible d'en conjecturer les résultats, même d'une manière approximative. D'ailleurs l'éperon ne semble nuire à aucune des qualités nautiques des bâtimens, si ce n'est dans les viremens de bord exécutés avec une très faible vitesse. Alors il retarde d'une manière

sensible la rapidité de l'évolution; mais ce n'est pas un défaut dont on doive tenir compte dans la pratique.

Tels sont les navires qui composaient la division d'essais. Il ne sera que juste d'ajouter que le *Solferino* et le *Magenta*, comme l'*Invincible* et la *Normandie*, comme le *Napoléon*, sont les œuvres propres d'un ingénieur, M. Dupuy de Lôme, qui était qualifié « le plus habile constructeur de navires de guerre qui soit en Europe, celui dont les succès ont été si remarquables, » dans un document distribué par ordre de la reine d'Angleterre à la chambre des communes et signé par le *controller of the navy*, l'amiral Spencer Robinson; *the most able designer of ships of war in Europe, whose success has been so remarkable* (1).

II.

Le 27 septembre, à une heure de l'après-midi, l'escadre sortait des passes de Cherbourg, allant à la recherche de l'un de ces coups de vent qui éclatent presque toujours aux environs de l'équinoxe, et qu'elle allait rencontrer plus tôt peut-être qu'elle ne l'eût désiré. Non-seulement ses équipages n'étaient pas au complet, en moyenne il leur manquait un tiers du nombre réglementaire, mais de plus ils venaient à peine d'être formés; beaucoup d'hommes étaient tout à fait étrangers aux nouveaux modèles des navires sur lesquels on les embarquait; un certain nombre des mécaniciens, même parmi les maîtres, n'avaient jamais vu d'appareils semblables à ceux qu'ils allaient avoir à diriger.

Il n'aurait pas nui à tout le monde d'avoir quelques jours de beau temps devant soi pour se reconnaître. Dès le 28 cependant, la mer se faisait assez grosse et la brise fraîchissait avec assez de force pour que les navires qui passaient en vue de la division fussent tous sous voilure de gros temps. On eut une embellie le 29, la mer tomba et resta seulement très houleuse; les vents mollirent, mais en faisant presque du matin au soir tout le tour du compas, depuis le nord-ouest jusqu'à l'est, en passant par le sud. C'était l'indice presque infaillible du temps qui allait survenir le lendemain, et du coup de vent qui se déchaîna dans toute sa violence pendant la nuit du 30 septembre au 1er octobre, en se fixant au nord-ouest. L'escadre, qui était d'abord venue reconnaître les feux d'Ouessant et avait ensuite repris le large en se dirigeant vers les îles Sorlingues, c'est-à-dire en marchant à la rencontre du coup de

(1) Voyez *Statement relating to the advantages of iron and wood, presented to Parliament by her Majesty's command, ordered by the House of commons to be printed*, 3 mars 1863, page 3.

vent, fut dispersée par sa violence. Elle ne put se rallier que le lendemain 2 octobre, pour entrer le 3 à Brest, afin de réparer les avaries causées par la tempête.

L'épreuve était tout ce que l'on pouvait souhaiter; on avait certainement rencontré un des plus forts coups de vent de l'Atlantique. Les sinistres qu'il causa sur les côtes de France et d'Angleterre sont les preuves malheureusement trop certaines de sa violence. Les lames atteignirent une hauteur à laquelle elles parviennent très rarement dans ces parages. Mesurées à bord du *Solferino* et du *Napoléon*, on obtint sur les deux navires le chiffre de 9 à 10 mètres. Dans toutes les mers, ce serait très considérable, et je trouve d'ailleurs dans ma propre expérience des souvenirs qui ne me permettent de conserver aucun doute sur l'importance d'un pareil chiffre. Au mois d'avril 1844, doublant le cap de Bonne-Espérance, c'est-à-dire au commencement de la mauvaise saison dans ces latitudes, j'eus l'ennui d'être très désagréablement ballotté pendant seize jours de gros temps consécutif sur la frégate la *Sirène*. A cette époque, l'esprit de corps des marins était très piqué contre M. Arago, qui s'était permis de plaisanter un peu vivement l'amiral Dumont-d'Urville sur un chiffre que celui-ci avait donné, un peu à la légère peut-être, de la hauteur des lames dans les parages du banc des Aiguilles. L'académicien n'avait pas contesté ce que le marin alléguait, que c'est peut-être le point du globe où les lames atteignent en mauvais temps leur plus grande hauteur; c'était le chiffre qu'il tournait en raillerie. Nous nous trouvions tout portés et servis à souhait par la mer elle-même pour essayer de juger la question, les officiers étaient à l'affût avec le zèle le plus louable, et ils auraient sans doute été très satisfaits, s'ils eussent pu donner raison à l'amiral; mais malgré toute leur bonne volonté, aidée par les circonstances du temps, on ne put pas dépasser le maximum de 12 mètres.

Le coup de vent du 1er octobre a donc été des plus sérieux, et il a produit des avaries. Voyons ce qu'elles ont été.

Sur les cinq navires cuirassés qui étaient attachés à la division, il n'en est pas un seul qui ait fait des avaries que l'on puisse attribuer soit à leurs formes, soit au système général de leur construction, soit aux procédés industriels ou aux matières qui ont été employés pour les construire. Tout ce qu'ils ont souffert, — et en résumé c'est peu de chose, — est indépendant de la question des coques en bois ou en fer et de celle des navires cuirassés ou non. Ils ont eu des embarcations enlevées sur les porte-manteaux, soit; mais c'est seulement une preuve de la violence de la mer. Le *Napoléon*, malgré l'avantage d'une plus grande élévation au-dessus de l'eau, en a perdu deux, tandis que l'*Invincible* n'en a pas perdu une seule. Ce

navire d'ailleurs n'a souffert d'avaries d'aucune espèce; il en a été de même pour la *Couronne*, sauf la perte de quatre embarcations. Le *Magenta* et plus encore le *Solferino* ont éprouvé des accidens qui auraient pu devenir graves, mais qui provenaient uniquement de malfaçons dans le tuyautage et dans les organes secondaires de leurs machines. Ces accidens ne prouvent donc rien dans la question. La *Normandie*, qui a été la plus maltraitée, a embarqué quelques paquets de mer, pendant qu'au plus fort du coup de vent elle recevait volontairement la lame par le travers, et elle a perdu son petit mât de hune et son bout-dehors de foc; mais sont-ce là des avaries sérieuses? Et lorsqu'après les avoir éprouvées, le navire a changé d'allure pour prendre la mer debout, il n'a plus embarqué une goutte d'eau.

C'est le bilan complet des navires cuirassés. Toutes leurs coques sont restées intactes, elles ont été visitées avec le soin le plus minutieux, et l'on n'a pas pu découvrir qu'elles aient aucunement fatigué, ni qu'elles aient subi aucune déflexion.

Le sort des bâtimens non cuirassés a été très différent. En faisant tête à la lame, le *Napoléon* a eu sa poulaine défoncée. Il a fallu le rentrer au port pour le réparer. Le *Talisman*, moins solide et moins puissant, ne pouvait pas, dès le 28, suivre la manœuvre de l'escadre quand elle filait dix nœuds contre une mer debout bien moindre que celle qui se fit dans le coup de vent. Il embarquait alors de l'eau par l'avant et par l'arrière. C'est dans cette journée que son hélice a souffert de telle sorte que, pendant le coup de vent, son capitaine a été contraint de tenir la cape à la voile et de continuer sans machine jusqu'au rendez-vous devant Ouessant. Par suite d'un hasard assez singulier, mais surtout instructif, le *Talisman*, qui était le seul navire de la division pourvu d'un puits, c'est-à-dire d'un appareil destiné théoriquement à remonter son hélice afin de pouvoir la visiter, la préserver en cas de danger ou la réparer en cas d'avarie, est aussi le seul navire de la division qui ait dû passer au bassin, et cela précisément pour une avarie survenue à son hélice, mais à laquelle il était impossible de remédier même dans les eaux tranquilles du port. Il a fallu l'échouer dans le bassin avant de pouvoir le remettre en état de continuer la campagne. La déviation qui s'est manifestée dans le système de l'hélice ne provient-elle pas d'une faiblesse, d'un manque de liaison causé dans l'arrière du navire par la construction même d'un puits?

En résumé, et ne parlant seulement encore que des éventualités de la tempête, l'épreuve que l'on venait de faire enseignait que les navires cuirassés avaient mieux résisté que les autres au mauvais temps, que les avaries qu'ils avaient faites ne leur étaient pas pro-

pres, et qu'ils auraient pu les réparer à la mer au premier retour du beau temps. Au contraire les navires en bois, qui avaient dû laisser porter, c'est-à-dire qui avaient dû renoncer plus tôt qu'eux à la lutte contre le coup de vent, avaient fait des avaries qui leur étaient particulières; ils étaient forcés de rentrer non-seulement en rade, mais même au port et au bassin, et ils allaient retenir la division immobile pendant dix-sept jours, lorsque les autres, même en admettant qu'ils aient trouvé grand bénéfice à rentrer en rade, auraient pu repartir après le temps nécessaire pour compléter leur charbon, ce qui malheureusement n'est pas encore très facile en rade de Brest par le mauvais temps.

C'étaient déjà des résultats d'importance majeure; mais le reste de la campagne allait montrer que nos navires cuirassés possèdent encore beaucoup d'autres qualités que les chances de cette première sortie avaient déjà fait soupçonner, sans permettre de les constater. Le temps favorisa singulièrement cette seconde partie de la campagne; il fut toujours assez beau pour que l'on ait pu procéder à toutes les études qui entraient dans le programme de la commission; il fut assez varié, soit comme force et direction des vents, soit comme état de la mer, pour qu'on ait pu expérimenter sérieusement toutes les combinaisons; le voyage enfin fut assez long comme durée (trente-cinq jours) et comme parcours (douze cents lieues environ de Brest à Cherbourg en touchant à Madère et aux Canaries) pour que l'on soit autorisé à regarder les résultats obtenus comme des résultats pratiques. Nous allons signaler les plus importans.

D'abord il faut écarter le reproche que l'on faisait à nos navires cuirassés de manquer de hauteur de batterie et d'être sous ce rapport inférieurs à leurs devanciers. Les chiffres que nous avons cités plus haut répondent d'avance à l'objection; ils établissent en effet que les hauteurs de batterie en charge étant pour

Le Napoléon.....	$1^m,80$
Le Tourville.....	$1^m,81$

elles sont pour les bâtimens cuirassés

Normandie.....	$1^m,82$
Invincible.....	$1^m,82$
Couronne.....	$1^m,98$
Solferino.....	$1^m,82$
Magenta.....	$1^m,82$

Et avec ces chiffres ils portent 650 et 700 tonneaux de charbon, dont la consommation les fait émerger de 60 à 70 centimètres. Ils n'ont donc rien à envier à leurs prédécesseurs. Sans doute, si l'on pouvait, sans faire tort aux autres qualités du navire, augmenter encore cette dimension, cela ne vaudrait que mieux; mais c'est un

avantage auquel on attribue trop d'importance peut-être. La division a tiré le canon presque tous les jours, et elle a pu le tirer dans des états de la mer où le combat eût été chose à peu près impossible. On ne se bat que par le beau temps à la mer; lorsqu'elle est assez agitée pour imprimer aux bâtimens des roulis de 10° à 12° sur un bord, le tir de l'artillerie devient presque illusoire, même avec les meilleures pièces et avec les meilleurs canonniers. Je ne connais pas dans l'histoire navale de défaite subie, soit dans un engagement particulier, soit dans une grande bataille, parce que l'un des adversaires aurait eu ses batteries éteintes par la mer, tandis que l'autre aurait pu continuer son feu, grâce à la hauteur de ses batteries au-dessus de l'eau.

Le roulis joue donc un grand rôle dans cette question; mais avant d'en parler, qu'il me soit permis de dire d'abord un mot du tangage, c'est-à-dire des oscillations dans le sens de la longueur des navires, parce que je pense que c'est un point sur lequel tout le monde est aujourd'hui d'accord. Les mouvemens de tangage des bâtimens cuirassés sont, au témoignage universel, d'une douceur et d'une facilité exceptionnelles, inconnues jusqu'à eux. Ces bâtimens ont prouvé qu'ils peuvent tenir debout par la plus grosse mer sans abattre, même avec une petite vitesse, qu'ils peuvent fuir devant le temps sans que la mer embarque par l'arrière, malgré la finesse de cette partie, et que dans ces deux cas leurs roulis sont d'une modération extraordinaire. Cela s'est trouvé vrai pour tous dans toutes les circonstances du temps, du vent et de la mer. C'est à ces qualités caractéristiques qu'ils doivent l'impunité comparative avec laquelle ils ont subi le coup de vent du 1er octobre, lorsque le *Napoléon* avait sa poulaine défoncée, lorsque le *Talisman* fatiguait horriblement, embarquait de l'eau par l'arrière et par l'avant, éprouvait les avaries qui l'ont obligé de passer au bassin. Il y a sur ce point force de chose jugée.

La question des roulis, c'est-à-dire des mouvemens que le bâtiment décrit transversalement d'un bord sur l'autre, a été déjà fort controversée, et sans doute elle le sera encore; mais dès aujourd'hui les faits prouvent que les navires cuirassés n'ont de ce chef aucune comparaison à redouter. Ni pendant le coup de vent, ni dans les beaux temps qui ont suivi, ils n'ont roulé plus que les autres; le nombre de leurs oscillations transversales n'a pas été plus considérable, l'amplitude de ces oscillations n'a pas été plus grande pour eux que pour les autres. Dans la réalité, c'est un problème qui paraît être tout à fait indépendant de la cuirasse. Pour beaucoup de raisons, il ne m'appartient pas de vouloir faire une théorie du roulis, de ses causes et de ses effets; mais il en est une qui suffirait pour m'arrêter, c'est qu'aujourd'hui les hommes les plus

compétens semblent être très divisés sur cette question. Nos prédécesseurs, qui naviguaient seulement à la voile, se trouvaient par suite dans des conditions où ils n'ont pas senti le besoin d'étudier profondément cette question : elle n'est devenue véritablement très importante que pour le navire à vapeur, qui doit presque toujours faire sa route indépendamment de la direction des vents ou des courans, de l'état de la mer ou du temps, ou qui, pour mieux dire encore, fait presque toujours sa route en contradiction plus ou moins complète avec toutes ces conditions. C'est parce qu'il est navire à vapeur, puisant dans ses propres flancs son principe de propulsion, et non pas parce qu'il est bâtiment cuirassé, que le navire moderne peut être exposé à des roulis plus considérables que l'ancien; la cuirasse elle-même n'a rien à y voir. Voilà un premier point qui ressort des expériences auxquelles on vient de se livrer.

C'est donc depuis peu de temps que la question du roulis a pris une importance véritable, et malgré le mérite des hommes qui l'ont étudiée, il n'est pas étonnant que l'on ne soit pas d'accord à ce sujet. Dans la généralité du public et même des marins, la croyance est encore bien établie que le nombre des coups de roulis est déterminé par la succession plus ou moins rapide des lames qui viennent soulever le navire, et que l'amplitude de ces roulis est elle-même en raison inverse de sa stabilité. C'est en effet la théorie qui se présente tout d'abord à l'esprit; mais voici des hommes éminens qui proclament que cette théorie est tout à fait fausse, et qui vont tirer des résultats observés pendant la campagne de l'escadre cuirassée des conclusions d'une puissance extrême. A de certains égards, ils ont déjà fort ébranlé l'ancienne théorie lorsqu'ils ont démontré que le navire le plus stable n'est pas celui qui roule le moins, et qu'il peut être celui qui a les roulis les plus vifs et les plus fatigans. Cela est accepté aujourd'hui, au moins par les plus distingués des marins; mais on peut s'attendre à une discussion très vive lorsque nous allons voir enseigner, comme cela s'enseigne déjà, que le nombre des roulis d'un navire est absolument indépendant de l'état de la mer et du plus ou moins de rapidité dans la succession des lames, que chaque navire doit être considéré comme un pendule qui dans un état de chargement donné a un nombre d'oscillations constant qui lui est propre, que l'intensité et la rapidité des lames n'influent pas sur le nombre, mais seulement sur l'amplitude des roulis, qu'enfin le navire qui a roulé le plus aujourd'hui comparativement aux autres pourra être celui qui demain roulera le moins. C'est le cas qui peut se présenter lorsque le pendule, en donnant son nombre d'oscillations normal, rencontre par hasard dans l'agitation de la mer une cause de mouvement concordant, harmonique, synchrone avec le sien propre; alors le navire étonnera par l'am-

plitude de ses mouvemens ceux qui la veille, et peut-être par un temps plus fort, mais moins sympathique en quelque sorte à son régime particulier, admiraient la faiblesse de ses roulis.

Si ces idées sont justes, — et, je le répète, on a observé pendant la campagne un très grand nombre de faits qui les confirment et pas un seul qui les contredise, — si ces idées sont justes, on comprend la portée qu'elles ont sur la question des roulis des bâtimens cuirassés. Elles mettent la cuirasse elle-même hors de cause et elles réduisent la discussion à ne porter plus que sur les formes et sur la position du centre de gravité général du navire, coque et chargement compris. Eh bien! la question étant posée en ces termes, serait-il vrai que les nouveaux navires, le *Magenta* et le *Solferino* surtout, que l'on doit regarder comme des modèles développés et perfectionnés du premier type, la *Gloire*, aient donné comparativement aux navires avec lesquels on les étudiait des différences d'amplitude ou de fréquence de roulis qui constitueraient sous ce rapport une véritable cause d'infériorité? Non, cela ne peut pas se soutenir.

Après le *Talisman*, c'est la *Normandie* qui, de tous les bâtimens de la division, a donné les roulis les plus considérables. L'exemple de cette frégate va nous fournir un enseignement utile. Lorsqu'il fut question d'armer la *Normandie* un an après la *Gloire*, le bruit était généralement répandu, on ne sait ni comment ni pourquoi, que cette dernière avait des mouvemens de roulis très forts, et par suite on entreprit de remédier à ce défaut prétendu; mais sur le remède à employer les opinions se partagèrent. Les uns, et c'était le petit nombre, prétendaient que, s'il était vrai que la frégate roulait beaucoup, ce devait être parce qu'elle avait trop de stabilité, c'est-à-dire que les poids accumulés dans les fonds du navire étaient en excès trop sensible par rapport à ceux qui figuraient dans les hauts: il fallait rétablir un meilleur équilibre en augmentant les poids qu'elle portait dans ses parties hautes. Les autres soutenaient au contraire que la frégate roulait parce qu'elle manquait de stabilité; les mouvemens qu'elle accusait étaient invoqués comme preuve de ce défaut, et pour y remédier ils proposaient de faire exactement le contraire de ce que conseillaient les autres, c'est-à-dire d'alléger la frégate par les hauts, ce qui avait pour résultat de faire descendre encore son centre de gravité, et par suite de la rendre plus stable. Ce dernier avis triompha, la mâture fut diminuée de poids, le block-haus qu'elle portait sur le pont fut réduit de 50 tonnes à 15; mais voici ce qui arriva : la frégate, loin d'avoir rien gagné, se montra, pendant sa campagne au Mexique et pendant la première partie de la croisière d'essais, plus sensible que la *Gloire* ne l'avait jamais été au mouvement de la mer; elle ne devint plus calme que lorsqu'on employa le procédé inverse. Sur rade de Funchal, on fit remonter

de ses soutes et de sa batterie, pour les mettre sur le pont, une quantité de projectiles et de pièces de canon du poids de 200 tonnes environ, et depuis lors jusqu'au retour à Cherbourg, le centre de gravité de la frégate ayant été relevé par cette opération, elle eut des roulis moins amples et plus doux; elle regagna une partie de la différence moyenne qui sous ce rapport la distinguait des autres bâtimens de la division.

Si elle n'est pas concluante, cette expérience est au moins très instructive; elle fut confirmée d'ailleurs par ce que l'on observa sur le *Magenta*. Ce vaisseau, construit sur des plans identiques à ceux du *Solferino*, donna au roulis des résultats différens et moins avantageux. On les attribue à cette double cause, que le *Magenta* prenait dans ses soutes inférieures 50 tonneaux de charbon de plus que le *Solferino*, et que ses hauts ayant été construits avec des bois d'un équarrissage moindre que ceux qui ont été employés sur son pareil, et produisant comme poids une autre différence d'environ 50 tonnes encore, il ne se trouvait pas chargé d'une façon aussi satisfaisante : plus dans les fonds, moins dans les hauts.

Quoi qu'il en soit, voici l'ordre dans lequel se sont classés les navires de la division par rapport au roulis. C'est le résultat moyen de très nombreuses observations, faites avec un soin minutieux, dans des conditions égales pour tous, et relevées d'heure en heure, le chiffre indiqué pour chaque heure étant celui du roulis maximum observé dans cet espace de temps. En commençant par celui qui roule le moins, on a : *Solferino*, — *Magenta*, — *Napoléon*, — *Tourville*, — *Couronne*, — *Invincible*, — *Normandie*. Cette classification a cependant souffert un certain nombre d'exceptions. Je puis citer pour exemple la journée du 26 octobre, où l'escadre, faisant route à l'ouest-sud-ouest avec quatre chaudières allumées et une vitesse variable de sept à huit nœuds, recevait par le travers une très grosse houle venant du nord-ouest, et avait à lutter contre une brise assez fraîche venant de la partie du sud. Les roulis signalés d'heure en heure pendant cette journée, depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, classent ainsi les navires par amplitude croissante des roulis, lesquels, dans les circonstances données, furent naturellement très forts :

	Inclinaisons sur		
	tribord	babord.	Total.
Solferino.....	17°,03	17°,25	35°,08
Magenta.....	18°,42	17°,58	36°, »
Napoléon.....	19°,83	17°,29	37°,12
Couronne.....	17°,95	19°,73	37°,68
Tourville.....	20°,85	19°,72	40°,57
Invincible.....	19°,91	21°,54	41°,45
Normandie....	21°,33	22°,50	43°,83

Outre la différence dans l'ordre de classement, ce qu'il faut encore remarquer sur ce tableau, c'est le chiffre de la différence d'amplitude du roulis entre le *Solferino*, qui roule le moins, et la *Normandie*, qui roule le plus. Cette différence est de 8°,75, soit seulement de 4°,37 sur chaque bord, et c'était avant la modification qui fut faite à Funchal dans la répartition des poids à bord de la *Normandie*. Comparativement avec l'*Invincible*, le chiffre de la différence totale n'est plus que de 6°,37, soit 3°,18 sur chaque bord.

On continua le même jour les observations qui avaient déjà été faites à diverses reprises sur le nombre des roulis propres à chaque navire. Elles donnèrent pour

Solferino.....	9	roulis	3/4	par minute.
Magenta.....	10	—		—
Napoléon.....	10	—	1/2	—
Tourville.....	10	—	3/4	—
Couronne.....	12	—		—
Invincible.....	12	—		—
Normandie....	12	—	1/2	—
Talisman.....	15	—		—

C'étaient à très peu de chose près les mêmes chiffres que ceux qui avaient été observés dans des circonstances de temps et de mer très différentes, notamment dans la journée du 28 septembre. Aussi, dans les diverses pièces qui m'ont été communiquées, je vois que l'on appelle l'attention sur ce retour à peu près constant des mêmes chiffres. L'une d'elles, écrite par un officier supérieur de la plus haute distinction, contient cette phrase que je cite textuellement : « Ces nombres ne varient pas pour chaque navire, du moins sensiblement, quelles que soient les amplitudes des roulis, les plus petites ou les plus grandes; je l'ai observé plusieurs fois. »

Mais il y eut une journée, exceptionnelle peut-être, qui bouleversa complétement l'ordre de classement fixé par la moyenne générale. Le mercredi 18 novembre (après la relâche de Funchal), l'escadre faisant route au nord-est avec deux chaudières allumées jusqu'à trois heures de l'après-midi, et ensuite trois jusqu'au soir, recevait par les trois quarts de l'arrière une légère brise du sud au sud-est. Avec l'aide de ses voiles, elle obtenait dans la matinée une vitesse de sept ou huit nœuds, et le soir de huit ou neuf. Le temps était très beau, la mer belle aussi; elle n'était agitée que par une houle longue et lente qui prenait l'escadre par le travers. Dans cette situation, dont il est utile, je crois, d'indiquer tous les détails parce qu'il s'agit d'un des problèmes les plus curieux et encore les moins connus du génie maritime, voici quels furent les roulis signalés d'heure en heure :

ROULIS	MATINÉE.						MOYENNE de la matinée.	APRÈS-MIDI.						MOYENNE de l'après-midi.
signalés à..	7 h.	8 h.	9 h.	10 h.	11 h.	12 h.		1 h.	2 h.	3 h.	4 h.	5 h.	6 h.	
Invincible..	5°	5°	4°	5°	8°	8°	5°, 83′	8°	7°	7°	8°	10°	13°	8°, 83′
Couronne..	4 1/2	4	4	4	4	5	4 25	9	11	9	9	19	21	13
Magenta...	4	4	3	7 1/2	9	8	5 92	7	11	14	11 1/2	4	20	11 25
Solferino...	5	5	5	7	10	10	7	8 1/2	11	15	14	13	11	12
Normandie.	8	8	6	7	7	7	7 16	8	12	8	15	13	13	11 50
Napoléon..	4	3 1/2	4	6 1/2	10	8	6	9	11	12	16	17	17	13 76
Tourville..	4	5	5	7	9	10	6 66	9	10	14	16	23	21	15 50

Comme résultat de ce tableau, les navires se trouvent classés dans l'ordre suivant par amplitude croissante de leurs roulis pendant les douze heures :

Invincible	7°,33
Couronne	8°,12
Magenta	8°,58
Normandie	9°,33
Solferino	9°,37
Napoléon	9°,83
Tourville	11°,08

On me pardonnera, je l'espère, l'abondance de ces détails; mais comme ils n'ont jamais été étudiés avec autant de soin ni avec autant d'ensemble, et comme aussi ils tendent à jeter un jour nouveau sur l'une des questions les plus importantes et les plus controversées des constructions navales, j'ai cru pouvoir insister. Maintenant laissons de côté la question théorique. Après tout ce qu'on vient de lire, il doit être permis d'affirmer que les bâtimens des nouveaux types, même tels qu'ils sont, n'éprouvent pas des roulis plus considérables ou plus gênans que les meilleurs de leurs devanciers. Sans discuter les allégations contraires, je pense que, même dans ce qu'elles peuvent offrir d'exact, elles reposent seulement sur des faits exceptionnels qui auraient grand besoin d'être étudiés et exposés en détail. De ces faits, il s'en présente aussi fréquemment dans la vie du marin que dans celle des autres hommes, et sans sortir du sujet j'en puis citer un exemple assez frappant. Le journal de bord du vaisseau le *Tourville* constate que dans la matinée du 28 octobre, le temps étant très beau, il reçut à bord plusieurs embruns qui non-seulement eussent inondé ses deux étages de batteries, si les sabords eussent été ouverts, mais qui vinrent pardessus les bastingages mouiller la cheminée au centre même du navire. Quant aux bâtimens qui naviguaient de conserve, ils ne signalent rien de pareil. D'où cela vient-il? Je n'en sais rien, et je me garderais bien d'en tirer aucune conclusion contre les qualités du

Tourville, mais je soupçonne que si la chose fût arrivée à la *Normandie*, si sévèrement attaquée, il en eût peut-être été glosé.

Nos bâtimens cuirassés ont des tangages infiniment plus doux et ils ont des roulis qui ne sont pas plus considérables que ceux des meilleurs navires connus avant eux, voilà ce qui est aujourd'hui démontré par l'expérience : c'est déjà très satisfaisant; mais il y a mieux encore. Cette même expérience semble aussi prouver que sans doute ils s'amélioreraient, même à cet unique point de vue, si l'on augmentait d'une certaine proportion la quantité des poids qu'ils portent aujourd'hui dans les hauts. Or cela peut avoir des conséquences extraordinairement importantes en augmentant de beaucoup non pas seulement la valeur nautique, mais aussi l'efficacité de puissance de ces bâtimens. Ils ont révélé à la voile des qualités tout à fait inattendues, même de leurs plus chauds partisans, et alors il est naturellement venu à l'esprit de tout le monde que si l'on disposait d'une certaine quantité de poids à leur ajouter dans les hauts, on ne pouvait en disposer plus utilement qu'en augmentant la force de leurs mâtures et la superficie de leurs voiles. Cela en vaudrait grandement la peine, si l'on songe aux résultats de vitesse et de manœuvre qui ont été obtenus. Jusqu'ici, l'on n'avait généralement considéré la voilure des bâtimens cuirassés que comme une ressource suprême pour un cas d'avarie qui, paralysant la machine, forcerait le navire à gagner le port le plus prochain en faisant vent arrière, en fuyant devant le temps. Au grand étonnement de tout le monde cependant, voici que l'on vient de voir nos navires cuirassés naviguer à la voile pendant des journées et des nuits entières, et naviguer en escadre à des distances régulièrement observées, sans que l'ensemble fût disloqué. On supposera peut-être que, pour se donner le plaisir d'avoir à constater des faits si peu prévus, on choisit certaines allures qui sont plus faciles à soutenir que les autres. Il n'en est rien, nos navires cuirassés ont navigué à la voile sous toutes les allures, y compris celle du *plus près*. Ils ont couru des bordées, ils ont viré vent devant avec la plus grande facilité, vent arrière plus lentement, mais sûrement, sans employer le secours de leurs machines, sous la seule impulsion de leurs voiles. Ils ont même si bien réussi, que dans le canal qui sépare les Açores des Canaries, et quoiqu'on fût au milieu des terres, c'est-à-dire des dangers, l'amiral a fait naviguer ses vaisseaux à la voile, leur a fait exécuter de jour et de nuit des viremens de bord, l'escadre étant rangée sur deux files et aux distances rapprochées de trois et quatre encâblures (600 et 800 mètres), sans qu'il en soit résulté aucun accident. Faut-il ajouter que plusieurs fois le *Tourville* lui-même a manqué à virer, lorsque les navires cuirassés exécutaient facilement cette manœuvre? Quelque chose qui semblera plus extraor-

dinaire encore, c'est qu'au plus fort du coup de vent du 1er octobre, le *Solferino*, dont la machine était réduite à l'impuissance par suite des avaries survenues dans son tuyautage, tint la cape à la voile seulement depuis neuf heures et demie du matin jusqu'à une heure après midi. On avait si peu compté sur la possibilité d'une pareille prouesse, que le *Solferino* n'était même pas pourvu des voiles avec lesquelles on tient ordinairement la cape : ce fut seulement après qu'il fut rentré à Brest que l'on s'occupa de lui préparer un jeu de voiles pour ce cas particulier.

Il n'est pas besoin d'insister : aussi ne citerai-je qu'un seul des tableaux où sont constatées les vitesses obtenues à la voile, et au plus près du lit du vent. L'ordre ayant été donné de chasser en avant et en route libre, les navires se sont ainsi classés :

Napoléon.....	8	nœuds	3	par heure.
Tourville.....	7	—	4	—
Magenta.....	7	—	2	—
Couronne.....	7	—	1	—
Solferino.....	7	—	»	—
Normandie.....	6	—	»	—
Invincible.....	6	—	»	—

Si l'on considère les différences de déplacement, c'est-à-dire des poids à traîner, et des surfaces de voilure, c'est-à-dire des moyens de propulsion, ces résultats sont plus que satisfaisans.

Comme le succès rend ambitieux, on comprendra aisément la vivacité avec laquelle les marins se rallient à l'idée d'augmenter les dimensions des mâts et des voiles sur les bâtimens cuirassés. D'un côté, c'est augmenter les moyens de sécurité, de vitesse et de liberté de mouvement, c'est reconquérir au moins en partie des avantages que l'on croyait perdus. De l'autre côté, c'est développer dans une proportion difficile à estimer le rayon d'action, la portée des nouveaux navires. Tout cela est vrai, mais il est une limite que la question militaire ne permet de franchir à aucun prix. On connaît la dangereuse propriété que possède l'hélice d'attirer sur elle tout ce qui flotte le long du bord d'un navire et la facilité avec laquelle des objets peu volumineux, ou peu consistans et peu lourds, précisément même parce qu'ils sont ainsi, parviennent à paralyser cette source de la propulsion lorsqu'ils s'engagent dans ses organes. Par suite, le navire de guerre à hélice doit, avant de se battre, pouvoir en quelques minutes amener sur le pont sa mâture et tout ce qui en dépend. Par suite encore, il faut de toute nécessité que cette mâture et son gréement soient très simples, très faciles à démonter et à remettre en place. Il y a là une mesure à observer, et à cette occasion qu'il me soit permis de recommander à

l'attention des gens spéciaux une idée d'origine anglaise et qui jouit d'une très grande faveur chez nos voisins. Les Anglais construisent pour leurs navires cuirassés des bas mâts en fer forgé qui satisfont à toutes les nécessités nautiques et militaires, et qui, étant creux, sont aussi employés comme moyens de ventilation, autre condition que nous n'avons pas à craindre de trop étudier, car elle exerce une très importante influence sur la santé des équipages.

Pour donner une idée complète de la manœuvre de ces navires, il faut dire quelques mots encore des épreuves giratoires qu'ils ont faites. Ils obéissent à leurs gouvernails de la manière la plus satisfaisante, et dans toutes les lettres qu'il m'a été donné de voir, je n'ai pas trouvé une seule observation qui puisse être interprétée à leur désavantage. Cependant leur extrême longueur fait qu'ils décrivent dans leurs évolutions des circonférences dont les rayons sont plus considérables que ceux des circonférences décrites par les vaisseaux plus courts qu'eux. On le savait d'avance, et si l'on a pu s'étonner de quelque chose, c'est que la différence entre ces rayons ne soit pas plus grande, surtout pour les navires à éperon. La comparaison a classé sous ce rapport les bâtimens de la division comme il suit : le *Tourville* en première ligne, la *Couronne* et le *Napoléon* au second rang, l'*Invincible* et la *Normandie* au troisième, le *Solferino* et le *Magenta* au quatrième. Le minimum du rayon de la circonférence décrite par ces deux derniers a été de 380 mètres, celui de la *Couronne* de 305 seulement.

Quant aux machines que j'ai déjà décrites ici même (1), j'y reviendrai seulement pour confirmer cet axiome de la marine à vapeur, que la plus puissante machine est aussi celle qui, tout en donnant le plus de vitesse, coûte le moins dans la pratique. Le *Napoléon* l'avait prouvé pendant la guerre de Crimée, où il rendit à lui seul autant de services que plusieurs vaisseaux ensemble. L'expérience que l'on vient de faire rend cette vérité plus éclatante encore, s'il est possible. Avec son déplacement de 5,200 tonneaux et sa machine de 900 chevaux, soit un cheval de vapeur par 5 tonneaux 8 de déplacement, le *Napoléon* a été battu dans les épreuves de vitesse par le *Magenta* et le *Solferino*, dont les machines de 1,000 chevaux correspondent cependant à 7 tonneaux de leur déplacement. Dans toutes les épreuves à 2, à 4, à 6 ou à 8 chaudières, ces deux vaisseaux ont invariablement tenu la tête de la liste, et quand on a voulu régler la vitesse des autres sur la leur, non pas sur leur vitesse extrême, car alors les autres n'auraient pu les suivre, mais seulement sur une vitesse modérée, le chiffre des consommations comparées de char-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1862.

bon est toujours ressorti d'une manière remarquable à leur avantage : plus d'effet produit et moins de dépense. Relativement au *Tourville*, machine de 650 chevaux et déplacement de 4,550 tonneaux, la différence est surprenante. Il en résulta que, pendant toute la campagne, le *Tourville* fut obligé d'avoir un plus grand nombre de chaudières allumées que le reste de l'escadre, si bien que, lorsque celle-ci, ayant complété ses expériences, avait encore en soute assez de combustible pour retourner à Cherbourg avec quatre chaudières, le *Tourville* avait épuisé ses ressources et était obligé de gagner Lisbonne pour y renouveler son approvisionnement. Dans le cours ordinaire de la navigation, mais surtout dans le cours d'une campagne de guerre, on ne saurait trop estimer cet avantage. Le rayon d'action, la portée des bâtimens à vapeur est un des élémens les plus importans de leur puissance. Pour le *Solferino*, qui avec deux chaudières allumées et une vitesse de 6 nœuds consomme 22 tonneaux et un tiers de charbon par vingt-quatre heures, cette portée serait de 4,500 milles marins ou de 1,500 lieues géographiques, l'approvisionnement normal de 700 tonneaux suffisant à la consommation de plus de 30 jours avec cette allure. En marchant avec le même nombre de chaudières, mais en poussant les feux pour obtenir une vitesse de 9 nœuds, qu'il a en effet obtenue dans cette condition, la consommation du *Solferino* s'est trouvée portée à 1,560 kilogr. de charbon par heure ou 37,440 kilogr. par jour; le même approvisionnement suffirait à une consommation de plus de 18 jours et à un parcours de 4,050 milles ou de 1,350 lieues géographiques. Avec 4 chaudières, le *Solferino* a obtenu une vitesse de 11 nœuds moyennant une consommation de 47 tonneaux de charbon par 24 heures. Avec un approvisionnement de 700 tonneaux, la durée serait de presque 15 jours et la portée de 3,960 milles ou 1,320 lieues marines. Avec six chaudières, la vitesse moyenne ayant été de 12 nœuds 4, et la consommation de 94 tonneaux, la durée de l'approvisionnement est réduite à 7 jours 1/2, et le parcours à 2,235 milles ou 745 lieues marines. Avec ses huit chaudières allumées, le *Solferino* a obtenu une vitesse moyenne de 13 nœuds 9 pour une consommation de 138 tonneaux par 24 heures. Dans ces conditions, l'approvisionnement normal durerait 5 jours, et la portée serait réduite à 1,668 milles marins ou 556 lieues géographiques. Dans ses épreuves à huit chaudières, le *Solferino*, poussant ses feux, a soutenu pendant plus d'une heure une vitesse qui dépassait 14 nœuds, sa machine donnant alors 57 tours de l'hélice par minute. Au contraire le *Solferino*, réduisant sa machine au minimum d'action, au point qu'on ne pouvait franchir sans la rendre immobile, obtenait encore une vitesse de 3 nœuds avec 12 tours seulement par minute.

Tout cela est très encourageant. Il est cependant un point sur lequel je demande à faire des réserves. Sans doute les qualités nautiques des bâtimens, leur vitesse, leur facilité à évoluer, l'aisance avec laquelle leurs machines se prêtent à une foule de combinaisons, la quantité des ressources de tout genre qu'ils peuvent accumuler dans leurs flancs, etc., sont des conditions importantes de leur mérite militaire, les principales, si l'on veut; néanmoins au jour de la grande épreuve il est une autre question qui joue un rôle de premier ordre, c'est la puissance de leurs armes. Je crois fermement encore que les canons qui arment les batteries de nos bâtimens cuirassés sont supérieurs à ceux qui sont employés dans toutes les marines; mais j'ai le regret de voir que depuis tantôt deux ans on ne nous signale plus aucun progrès qui aurait été fait dans l'artillerie de bord. J'ai même aujourd'hui le regret plus grand encore de craindre que l'on ne sorte de la voie féconde où nous avions marché avec tant de profit pour nous-mêmes. On parle de renoncer à cette voie pour se lancer dans une artillerie de calibres et de poids qu'aucun ingénieur d'aujourd'hui ne serait, je crois, capable de construire, si ce n'est tout au plus comme instrumens d'étude dénués de toute valeur pratique. Je sens un très fort courant qui pousse dans ce sens, et qui menace de paralyser complétement les progrès que nous avions déjà obtenus en suivant la seule marche qui, dans cet ordre de faits, puisse conduire à des résultats certains. En très peu de temps, en allant à chaque pas du connu à l'inconnu, on avait successivement donné à la marine le canon rayé, le grain de lumière qui conserve indéfiniment les pièces, le canon fretté qui permettait d'utiliser un immense matériel, le chargement par la culasse, qui a subi l'épreuve d'un tir de plus de vingt mille coups de canon sans qu'il en soit résulté plus qu'un seul accident causé par des canonniers inexpérimentés qui avaient oublié de fermer une culasse; on lui avait donné enfin la véritable pièce à grande puissance, car celle-là, la *Marie-Jeanne*, avec le calibre de 30 et un poids de 5,800 kilogr. seulement, perçait infailliblement les plaques de 12 centimètres d'épaisseur à la distance de 1,000 mètres. Elle seule l'a fait jusqu'ici, et après un tir de presque 300 coups elle n'avait encore subi aucune dégradation qui valût la peine d'être notée.

C'était au mois d'août 1861 qu'on en était arrivé là, mais depuis on paraît s'être arrêté, et voici que l'on propose d'abandonner tout cela pour chercher après les Américains et après les Anglais à faire de prime saut des pièces du poids de 15, de 20 tonnes, et plus encore! L'exemple de l'étranger exerce sur nos vives imaginations une influence qui menace d'en détruire l'équilibre. Les gros chiffres que l'on nous cite tournent un grand nombre de têtes qui ne se deman-

dent pas assez ce que ces gros chiffres ont produit de résultats sérieux. Je n'en connais qu'un seul : l'impuissance et la preuve que, de même que nous ne sommes pas encore en mesure de faire des navires de 20,000 tonnes qui soient des instrumens pratiques, nous ne sommes pas non plus capables de faire des canons de 20 tonnes qui soient de véritables instrumens de combat. Est-ce que l'exemple de ce qui vient de se passer au siége de Charleston ne devrait pas dessiller tous les yeux, éclairer toutes les imaginations abusées? Est-ce que le chiffre de 440 livres assigné comme poids aux projectiles qui ont bombardé pendant cent cinquante jours le vieux fort Sumter, sans même parvenir à le rendre inhabitable aux confédérés, est-ce que ce chiffre n'est pas à lui seul un enseignement? Est-ce en France que nous devrions discuter de pareilles choses, en France où nous venons de voir au fort Liédot quelques légères, mais puissantes pièces du modeste calibre de 24 ouvrir à 1,300 mètres de distance et en deux cent soixante coups une brèche dans un rempart de maçonnerie qu'elles ne voyaient pas, que l'on avait caché à leurs regards en élevant le glacis presqu'à la hauteur de la crête du parapet? Est-ce que nous devrions nous laisser détourner de nos travaux et de nos progrès par ces pièces dites de 300 et même de 600 que sir W. Armstrong construit en tâtonnant dans une profonde obscurité, lorsque nous voyons qu'en Angleterre son canon de 110, correspondant à notre calibre de 36, est déclaré tout au moins suspect dans les enquêtes les plus solennelles, et que bon gré, mal gré, la marine anglaise en est toujours réduite à armer les batteries de ses frégates avec ses anciens canons de 68 à âme lisse?

Le gouvernement anglais vient de publier sur cette question deux énormes volumes d'enquêtes et de pièces officielles. Qu'y trouve-t-on? Que sir William Armstrong lui-même n'a jamais prétendu offrir au gouvernement qu'une grosse carabine rayée se chargeant par la culasse, lançant un projectile du poids de 12 livres et correspondant à notre calibre de 4; mais lorsque, le succès de cette arme ayant été établi à la satisfaction du gouvernement, on voulut le presser de faire un canon de 32, il répondit qu'il n'était pas en mesure, et demanda sept ou dix ans pour étudier la question. S'il a cependant abordé de plus gros calibres, c'est sous la pression du gouvernement, mais à son corps défendant, parce qu'il ne voulait pas que l'on dît qu'il avait refusé un service que d'autres le croyaient capable de rendre. Son langage sur tous ces points est aussi modeste que sensé. Rendons hommage à sa loyauté, mais ne nous précipitons pas dans la voie où le gouvernement anglais l'a témérairement lancé. Si cette voie était la bonne, ce seraient les Turcs qui, avec leurs gros canons des châteaux des Dardanelles, de-

vraient être regardés comme les premiers artilleurs du monde. Reprendre aujourd'hui leurs traditions me paraîtrait aussi peu raisonnable que si, nous laissant encore influencer par tout ce que nous racontent les Américains au sujet de leurs bâtimens cuirassés, nous allions abandonner les magnifiques navires qui viennent de nous donner des résultats inespérés pour copier les *monitors*, qui ne tiennent pas la mer, les *Weehawken*, qui sombrent dans les eaux abritées des rades, les *Keokuk*, qui se font couler à 750 yards de distance par les boulets sphériques du général Beauregard, lequel refusait les pièces dites de 800 que l'on voulait lui envoyer de Richmond.

Pour compléter ce travail, il aurait fallu pouvoir comparer les résultats obtenus par nos bâtimens cuirassés avec ceux que la marine anglaise a obtenus sur les siens; mais les élémens de cette comparaison n'existent pas. Le gouvernement anglais n'a publié à notre connaissance aucun rapport sur les deux croisières que le *Warrior* et ses pareils ont faites dans les mêmes parages que les nôtres. Toutes les fois qu'il a été interrogé sur ce sujet, le gouvernement a répondu que les rapports étaient très satisfaisans; quant au reste, il a été d'une discrétion presque absolue. Nous ne pouvons donc établir une comparaison; néanmoins, après ce que nous venons d'exposer, nous nous croyons autorisé à dire que notre marine ne doit redouter aucune comparaison, qu'elle marche dans une voie de progrès continu, que ses œuvres, en s'enrichissant incessamment de quelque mérite nouveau, en se développant, comme elles l'ont fait, de la *Gloire* au *Solferino*, conservent cependant une harmonie, une unité qui sont aussi des qualités très précieuses. Nous n'avons certainement pas atteint la perfection, mais il nous semble qu'il n'y a pas présomption à croire que, si l'on choisissait dans les flottes du monde entier ce qu'elles peuvent aujourd'hui offrir de meilleur, on n'y trouverait sans doute pas cinq navires cuirassés qui pussent faire tout ce qu'ont fait les cinq navires dont nous venons de parler, et surtout le faire avec un pareil ensemble. Toutefois, pour être juste, ajoutons qu'une bonne part de ce succès revient au mérite de l'amiral Penaud et des officiers qui étaient placés sous ses ordres. L'activité, le talent, la bonne volonté qui ont été déployés sont dignes de tous les éloges, et il est heureux que nous ayons trouvé de pareils hommes pour nous apprendre tout ce que valent les œuvres de nos ingénieurs.

XAVIER RAYMOND.

FRÉDÉRIQUE

SUITE DU *CHEVALIER SARTI.*

IV.

LES ADIEUX.

I.

Depuis son entrevue avec Frédérique dans le parc de Schwetzingen (1), le chevalier Sarti se sentait plus calme. Son cœur et sa conscience étaient allégés d'un poids énorme. La jeune fille connaissait enfin quel genre d'affection respectueuse il éprouvait pour elle. La position de Lorenzo dans la maison de Mme de Narbal se trouvant ainsi mieux et honorablement définie, il n'avait plus lieu de craindre que ses rapports fréquens avec Frédérique devinssent le sujet de malignes interprétations. Il pouvait prodiguer à cette enfant si merveilleusement douée les soins d'une noble sollicitude sans avoir à rougir à ses propres yeux.

Rassuré sur les suites d'un sentiment exquis dont il avait lui-même défini le caractère et limité les espérances, le chevalier crut pouvoir s'abandonner au bonheur innocent d'aimer une jeune fille d'élite qui accueillait ses hommages. Il n'en pouvait douter, Frédérique avait pour lui plus que de la reconnaissance; elle était au moins touchée de l'intérêt profond qu'elle lui inspirait. Un souffle de vie nouvelle emplit alors l'âme de Lorenzo : loin d'étouffer dans le cœur du Vénitien l'amour sacré de sa jeunesse, cette affection en était pour ainsi dire un écho et comme une seconde floraison. C'est

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre, du 1er et du 15 décembre 1863.

un souvenir, un reflet, je dirai presque une apparition de Beata, que le chevalier adorait dans Frédérique de Rosendorff. Il prit goût à la vie, au travail, à l'activité de l'esprit, à l'étude de l'art et de ses divers phénomènes, et se plut à coordonner ses idées sur un si vaste sujet pour les mettre à la portée de la jeune fille qui avait le don de le charmer. Profitant de la riche bibliothèque musicale du docteur Thibaut, le chevalier fit parcourir avec plus de soin à Frédérique les principaux maîtres de l'école italienne, qu'il divisa en trois grandes époques : de saint Grégoire à Palestrina, qui ferme le moyen âge, de Palestrina à Alexandre Scarlatti, qui ouvre l'ère des compositeurs dramatiques, et de Scarlatti à Paisiello, qui en est le dernier représentant avant Rossini, expression éclatante du XIXe siècle.

Pendant la première époque, qui dure à peu près mille ans, l'art musical se forme sous la pression de deux influences contraires, celle de la mélopée ecclésiastique, dont le caractère est aussi indécis que la tonalité, qu'on n'a jamais pu bien définir, et l'influence des chants populaires, pénétrés de rhythmes et d'accens mélodiques plus expressifs, et qu'on jugeait incompatibles avec l'allure solennelle du chant grégorien. Cette lutte de deux manifestations incomplètes du sentiment musical s'efforçant de créer la langue qui lui est nécessaire, ce dualisme de l'esprit ecclésiastique et de la fantaisie mondaine et populaire, qui se touchent, se pénètrent incessamment sans pouvoir s'absorber l'un dans l'autre, se terminent par un compromis qu'exprime l'œuvre de Palestrina. Génie calme et pur, âme simple, timorée et pleine d'une foi sincère, Palestrina marque un point d'arrêt, une transition entre le moyen âge et les temps nouveaux. Cet élève, cet héritier des scolastiques gallo-belges, s'élève au milieu des splendeurs de la renaissance et chante pour la première fois les louanges de Dieu dans une langue noble, mais vague, qui n'appartient déjà plus entièrement à la tonalité ecclésiastique, sans être encore de la musique moderne. L'œuvre de Palestrina constitue une tradition de style qu'on s'empresse d'imiter, elle donne son nom à une forme de l'art d'écrire qui règne pendant plus de cent ans. C'est durant cette période, de la fin du XVIe siècle au commencement du XVIIIe, que se dégage enfin, après mille tâtonnemens de la libre fantaisie et du sentiment, ce qu'on appelle la tonalité moderne, c'est-à-dire la vraie langue musicale, que l'instinct avait toujours pressentie dans les chants populaires.

Prenant ensuite la série des compositeurs célèbres du XVIIIe siècle, cet âge d'or de la musique, Lorenzo s'ingéniait à caractériser rapidement, par quelques traits vifs et précis, la physionomie et l'œuvre des génies mélodieux qui, de Carissimi à Paisiello, sont la gloire de l'Italie. — Ces hommes illustres, disait le chevalier à sa charmante élève, ont créé dans l'espace d'un siècle toutes les formes

de la mélodie et de la musique vocale, les airs, les duos, les trios, les morceaux d'ensemble, la comédie et le drame lyrique, qu'ils ont transmis à tous les peuples de l'Europe. L'Allemagne, dont le génie musical, aussi bien que le génie littéraire, s'est développé beaucoup plus tard que celui des nations latines, est venue ajouter à ce fonds mélodique inventé par l'Italie le coloris de l'instrumentation, fortifié d'harmonies plus savantes et de modulations plus nombreuses. Quelles que soient les transformations que le temps puisse faire subir à ces deux grandes écoles qui expriment les tendances et les aspirations de deux grandes nationalités, elles conserveront toujours les propriétés qui les distinguent, et jamais le pays qui a donné le jour à Palestrina et à Cimarosa ne produira des musiciens comme Sébastien Bach ou Beethoven. Quoi qu'il arrive, l'Italie ne cessera jamais d'accorder ses préférences à la mélodie vocale, forme limpide, mais limitée, des sentimens humains, qu'elle aime avant tout à exprimer, tandis que le génie profond et mystique de l'Allemagne gardera son goût pour les combinaisons de l'harmonie et les cent voix de l'orchestre, écho grandiose de la pensée et du symbolisme de la nature extérieure.

Pour appuyer ces considérations générales, pour les mieux faire pénétrer dans l'esprit de Frédérique, le chevalier composa une sorte d'anthologie musicale, un recueil de morceaux empruntés aux différens maîtres de l'école italienne, Leo, Pergolèse, Jomelli, Piccinni, Sacchini, et même à des compositeurs moins illustres. Il en est un surtout, Astorga, pour qui le chevalier avait un goût particulier, peut-être à cause de la vie mystérieuse, vagabonde et romanesque qu'il avait menée. Né à Palerme en 1681, Emmanuel Astorga était le fils d'un chef de bandes au service de la noblesse sicilienne qui se souleva contre la domination espagnole en 1701. Il vit mourir son père sur l'échafaud, et perdit peu de temps après sa mère, qui avait été forcée d'assister au supplice de son mari. Recueilli par la princesse des Ursins, qui eut pitié de sa jeunesse et de ses malheurs, l'orphelin fut placé dans le couvent d'Astorga, en Espagne, dont il prit le nom. C'est dans cette retraite qu'il acheva son éducation et qu'il développa sans doute l'instinct qu'il avait reçu de la nature pour l'art musical. Devenu baron grâce à la protection vigilante de Mme des Ursins, Astorga fut chargé d'une mission près la cour de Parme en 1704. Homme agréable, chanteur excellent, compositeur de *canzonette* et de mélodies touchantes, Astorga, comme son contemporain Stradella, fut très recherché par le beau monde, et l'on a même tout lieu de croire qu'il s'éprit d'une vive passion pour la fille du duc de Parme, Élisabeth Farnèse, depuis reine d'Espagne. Cet amour secret et dangereux fut découvert par le duc, qui se contenta d'éloigner le baron d'Astorga en lui donnant une lettre de re-

commandation pour l'empereur Léopold Ier. Accueilli avec bienveillance par l'empereur, qui était un grand mélomane, Astorga resta à Vienne jusqu'à la mort de son nouveau protecteur (1705). Il se mit alors à voyager, retourna en Espagne, visita le Portugal, l'Italie et l'Angleterre, reparut à la cour de Vienne en 1720, et après de nouvelles vicissitudes se retira dans un couvent de la Bohême, où il mourut en 1736, l'année même où expirait Pergolèse. Dans l'œuvre d'Astorga, peu considérable, si on la compare à celle des compositeurs célèbres de son temps, on remarque un *Stabat Mater* à quatre voix avec accompagnement d'instrumens et de délicieuses cantates, remplies d'une douce mélancolie qui semble avoir été la disposition habituelle de son aimable génie (1). Le chevalier fit chanter à Frédérique plusieurs des plus belles cantates d'Astorga, entre autres une en *mi bémol*, — *palpitar gia sento il core*, — du plus beau caractère, accompagnée d'une simple basse chiffrée, et modulée avec infiniment d'art, comme presque toute la musique italienne du commencement du XVIIIe siècle. Cette mélodie touchante exprime la douce tristesse d'une âme que l'amour a visitée. La seconde phrase est surtout ravissante, et Frédérique, imitant avec bonheur l'accent et le style du chevalier, la disait avec une émotion contenue qui arrachait à tous deux des larmes de bonheur.

— Sentez-vous, mademoiselle, s'écriait alors Lorenzo avec un enthousiasme attendri, quelle est la puissance d'un sentiment vrai exprimé par les moyens les plus simples que l'art puisse employer? Il n'est pas besoin de grandes machines, de spectacles compliqués ni de nombreux agens pour toucher le cœur humain. Un chant de quelques mesures, soutenu de deux ou trois accords, suffit pour communiquer à l'âme la plus grande félicité qu'elle puisse éprouver sur la terre, celle d'aimer, d'admirer et de compatir. Une humble pensée, un soupir, le plus léger mouvement de la passion, valent mieux, devant Dieu et devant les hommes, que des œuvres fastueuses qui manquent de goût et de sincérité. L'infini de l'esprit et la béatitude du sentiment peuvent être exprimés dans une page, en quelques mots, sur une pierre de quelques lignes d'épaisseur. Qui donc ne préférerait une mélodie de Schubert, comme *la Sérénade* ou *le Roi des Aulnes*, à des opéras, à des symphonies comme il y en a tant? C'est par le caractère de l'expression qu'elles produisent sur nous, par l'idéal qu'elles éveillent dans notre infime nature, que se classent les œuvres de l'art, et non par le plus ou moins d'efforts qu'elles auront coûtés à celui qui les a produites.

(1) Lablache, qui est resté plusieurs années à Palerme, m'a souvent avoué que l'une des vives sensations musicales qu'il eût éprouvées dans sa vie, il la dut au *Stabat Mater* d'Astorga, qu'on exécutait tous les ans dans une vieille église de la capitale de la Sicile.

Ainsi raisonnait le chevalier pendant ces heures délicieuses qu'il passait auprès de Frédérique, s'efforçant d'élever et d'éclairer son esprit pour mieux mériter son affection.

Cependant le fils du baron de Loewenfeld, qui avait été présenté à Mme de Narbal le jour de la promenade au parc de Schwetzingen, apparaissait de temps à autre dans la maison hospitalière de la comtesse. Amené d'abord par son père à quelques-unes des réunions qui avaient lieu tous les quinze jours, Wilhelm de Loewenfeld, qui se voyait accueilli avec courtoisie, multiplia bientôt ses visites sous un prétexte ou sous un autre. Tantôt il apportait des journaux que son père envoyait à la comtesse, tantôt un livre intéressant ou quelques morceaux de musique qu'on attendait de Mayence ou de Francfort. Il était toujours sur le chemin de Manheim à Schwetzingen, pressant de l'éperon un beau cheval noir que son père lui avait acheté depuis son retour de l'université. Wilhelm de Loewenfeld était alors un jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans, gracieux dans sa petite taille, d'une tournure svelte et élégante. Son visage un peu maigre, anguleux, et marqué du type germanique, était encadré de longs cheveux blonds qui lui descendaient abondamment sur les épaules. Il portait habituellement une redingote de velours noir, très serrée et très courte, qui laissait voir des jambes fines et bien modelées par une culotte collante en peau de daim. Des bottes molles armées d'éperons d'or, de jolies moustaches blondes, des yeux d'un bleu de mer, une bouche petite, aux lèvres minces et décolorées sur lesquelles errait presque toujours un sourire dédaigneux, tous ces détails formaient un ensemble assez séduisant. Wilhelm ne manquait pas d'esprit ni d'une certaine instruction quelque peu verbeuse et trop générale, comme la reçoivent tous les étudians allemands qui ne se destinent pas à une profession savante. Il savait de tout quelque chose, un peu de français, un peu de dessin, et faisait profession de beaucoup aimer la musique, qu'il n'avait étudiée que très superficiellement.

L'apparition de ce jeune homme fit événement dans la maison de Mme de Narbal. Reçu avec empressement par la comtesse, dont l'unique défaut était une bienveillance parfois un peu banale, tout le monde, à commencer par les domestiques, qui devinent si vite quelle est l'importance qui s'attache à un nouvel hôte, suivit l'exemple donné par la maîtresse de la maison. La tenue du jeune homme vis-à-vis des trois cousines fut d'abord pleine de réserve et de discrétion. Froidement poli et plus maître de lui qu'on ne l'est à cet âge, Wilhelm parut pendant quelque temps indécis entre ces trois jeunes personnes, différentes d'âge, de position et de beauté. Cependant Fanny, comme fille de Mme de Narbal et la plus âgée des trois, attira ses premières attentions. Il la recherchait plus volon-

tiers que les deux autres, et semblait trouver dans le maintien calme de cette belle et charmante personne un encouragement au désir qu'il avait de plaire et de se faire bien venir de tout le monde. Il plut beaucoup, et, soutenu par son père, qui était un vieil ami de la comtesse, et par le docteur Thibaut, qui lui portait de l'intérêt, Wilhelm fut bientôt le héros choyé de la maison. Lorsque ce jeune homme se sentit affermi dans les bonnes grâces de Mme de Narbal, il ne tarda pas à remarquer Frédérique et à lui témoigner une déférence respectueuse, qui se changea promptement en une préférence visible. Empressé auprès d'elle, louant avec exagération le charme de sa voix, sa méthode, le choix des morceaux qu'elle chantait aux soirées de sa tante, se montrant touché de la rare distinction de ses manières et de toute sa personne, Wilhelm de Loewenfeld attira sans peine l'attention de Frédérique de Rosendorff, qui ne fut pas insensible à tant de courtoisie. Cela était bien naturel après tout. Jeune, élégant, sorti récemment de l'université, d'où il rapportait, disait-on, une instruction solide et de belles espérances d'avenir, fils unique d'un homme considéré dans le petit gouvernement de son pays, Wilhelm était un parti convenable pour Frédérique de Rosendorff, orpheline, mais héritière d'une famille de marchands enrichis qui l'avait adoptée: c'était là un raisonnement que tout le monde faisait dans la maison de Mme de Narbal.

On pense bien que Lorenzo ne fut pas le dernier à s'apercevoir des attentions de Wilhelm pour Frédérique et du sentiment de naïve satisfaction avec lequel la jeune fille recevait ses hommages. Il avait une trop grande expérience de la vie et se rendait à lui-même une trop rigoureuse justice pour s'étonner d'un fait aussi simple, qu'il avait d'ailleurs prévu. Il observait d'un œil anxieux les rapports chaque jour plus familiers de Frédérique et de Wilhelm, en renfermant soigneusement dans son cœur la douleur amère qu'il en éprouvait. La haute raison du chevalier, sa modestie réelle et la délicatesse de son âme étaient des qualités précieuses qui le faisaient d'autant plus souffrir dans la position difficile où il se trouvait engagé, que son affection pour Frédérique était plus pure. Il aimait cette jeune fille comme un objet d'art qu'il avait modelé de ses mains, comme un écho, comme un souvenir qui remuait tout son être et le faisait vivre de la vie bienheureuse où s'était formé l'idéal de sa nature. De ses relations aimables avec Frédérique, il s'était dit tout ce que pouvait se dire un homme sensé et un homme d'honneur qui ne veut ni courir des aventures ni manquer aux lois sacrées de l'hospitalité; mais en prévoyant tout, en faisant dès lors la juste part de ses espérances, Lorenzo n'avait pu pressentir jusqu'à quel degré son cœur serait envahi par cette passion redoutable, dont il se croyait le pouvoir de mesurer et de mo-

dérer l'intensité au moment du péril. Il fut donc bien douloureusement surpris de se sentir aussi faible en face d'un événement qu'il avait prévu, et honteux du sentiment de jalousie que lui faisaient éprouver les prévenances si naturelles de Wilhelm pour Frédérique. Il épiait leurs mouvemens, leurs regards même, et son imagination frappée s'exagérait l'importance des mots les plus insignifians, des circonstances les plus vulgaires. Le chevalier voyait-il Wilhelm causer avec Frédérique dans un coin du salon, il en sortait précipitamment le cœur tout meurtri; les rencontrait-il se promenant dans le jardin, il les évitait, et allait dans sa chambre dévorer silencieusement sa douleur et cacher sa faiblesse. A qui pouvait-il confier sa peine? à quelle personne de la maison un homme de quarante ans, sans fortune et sans état, pouvait-il avouer le sentiment profond qu'il avait conçu pour une enfant de dix-sept ans, riche, belle, intéressante et destinée, selon toutes les probabilités, à un splendide avenir? Mme de Narbal seule eût été digne de la confiance du chevalier; elle seule pouvait comprendre la pureté, la fatalité d'une passion de poète née d'un souvenir, nourrie et développée par le culte de l'art et l'admiration pour les belles choses. S'il avait osé ouvrir son cœur à cette aimable femme, d'une intelligence si vive et d'une âme si compatissante, elle l'eût aidé de ses conseils à traverser cette crise douloureuse, et peut-être eût-elle été capable de le servir auprès de sa nièce et de la famille qui l'avait adoptée; mais, peu communicatif de sa nature, le chevalier craignait avant tout de manquer de respect à la comtesse et d'altérer l'amitié dont elle l'honorait : il garda son secret et souffrit silencieusement.

Il ne savait quel parti prendre. Tantôt il voulait fuir la maison et quitter brusquement le pays, tantôt il s'acharnait à voir de près le spectacle de sa défaite et à constater les progrès de son malheur. Ce n'est pas que Frédérique fût moins aimable pour le chevalier, moins docile à ses conseils et moins reconnaissante pour le bien qu'elle en avait reçu. Lorsqu'elle était seule avec lui dans le courant de la semaine, elle le recherchait avec le même empressement, et ne se montrait pas moins éprise de son esprit et du charme de sa parole; mais à l'arrivée de Wilhelm de Loewenfeld ses beaux yeux bleus se dirigeaient involontairement sur l'élégant jeune homme, et le pauvre chevalier était relégué au second plan. C'était la jeunesse qui allait à la jeunesse, c'était la fleur qui se tournait vers la lumière fécondante, c'était la vie qui réclamait la vie. Il faut avoir aimé, et aimé une femme que le temps, la fortune et l'opinion éloignent de vous, pour comprendre la douleur de Lorenzo. Un poète a dit admirablement : « L'amour vrai est le fruit mûr de la vie, c'est un fruit qui ne vient que quand tombent les feuilles. Il y a

plus de séve folle et d'ombre flottante dans les jeunes plants de la forêt, il y a plus de feu dans le vieux cœur du chêne. »

C'était habituellement le dimanche que Wilhelm de Loewenfeld venait à Schwetzingen voir Mme de Narbal. Il y passait toute la journée et ne retournait à Manheim que le lendemain matin. Dès le samedi, on s'apercevait à la gaîté enfantine de Frédérique, à quelques détails de toilette qu'elle préparait, au soin qu'elle mettait à étudier un de ses morceaux favoris de chant, que le lendemain était pour elle un jour de fête impatiemment attendu. Aussi, dès l'arrivée de Wilhelm, Frédérique ne s'appartenait-elle plus. Elle tournait incessamment autour de lui, causait et se promenait avec lui et ses cousines, sans qu'on s'inquiétât beaucoup du chevalier. Wilhelm une fois parti, Frédérique reprenait sa grâce auprès de Lorenzo, se montrait aussi attentive, aussi avide de le voir et de l'entendre que si rien n'était venu interrompre les dispositions affectueuses de son cœur. Ce manége innocent d'une jeune personne qui cherchait naïvement l'aplomb de son âme, ces alternatives d'ombre et de lumière, d'empressement et d'abandon, d'enthousiasme et d'indifférence, cette lutte de l'idéal et de la réalité, qui se disputaient le caractère et la destinée de Frédérique de Rosendorff désespéraient le chevalier. Il passait des nuits horribles à méditer sur son sort, à chercher une issue à une situation devenue intolérable pour sa haute intelligence. Cette maison hospitalière lui était devenue odieuse, tant il s'y sentait malheureux. Il lui semblait que tout le monde conspirait contre son amour, que tout le monde encourageait les espérances de Wilhelm, et qu'il n'avait plus d'autre parti à prendre que de quitter le pays ou de faire un voyage qui l'éloignât pour quelque temps du théâtre de son supplice; mais à peine le chevalier avait-il pris une décision extrême dans un moment d'angoisse, que les prévenances, le doux regard et le sourire enchanteur de Frédérique venaient dissiper ses craintes et raffermir son courage. Il retombait ainsi sous la tyrannie d'une enfant, qui peut-être ne se doutait pas de tout le mal qu'elle faisait.

Un dimanche de septembre, Wilhelm de Loewenfeld devait, avec son père et quelques autres personnes, venir, comme à l'ordinaire, passer la journée chez Mme de Narbal. Toute la maison était en fête. Frédérique avait apporté à sa toilette une recherche de menus détails qui indiquaient la disposition de son esprit et son désir évident de plaire au plus jeune des hôtes qu'on attendait. Il était déjà deux heures de l'après-midi, que personne n'était encore arrivé. Frédérique, visiblement contrariée de ce retard, ne tenait pas en place. Elle allait du salon au jardin, et du jardin au cabinet d'étude. Elle s'asseyait au piano, préludait pendant quelques secondes,

et puis retournait au salon pour s'assurer si l'on était venu. Cependant, comme la musique était la langue qui traduisait le mieux les sentimens et les sourdes aspirations de cette nature compliquée qui se cherchait elle-même, Frédérique, après quelques minutes d'une impatience qu'elle ne savait comment apaiser, revenait au piano, et c'était le grand air d'Agathe du *Freyschütz* qu'elle se reprenait sans cesse à fredonner.

Le chevalier avait voulu fuir le mouvement qui se faisait dans la villa, dérober son malaise aux regards des personnes qu'il pensait lui être hostiles, telles que Mme Du Hautchet et le baron de Loewenfeld. Lorsqu'à travers la mince épaisseur du plafond qui séparait cette pièce du cabinet d'étude, la voix de Frédérique s'éleva jusqu'à lui, et qu'il put l'entendre chanter l'admirable *andante* de l'air où Agathe exprime les angoisses de son cœur sur le retard du bien-aimé, Lorenzo fondit en larmes. — C'est moi, se disait-il en sanglotant, qui lui ai appris à parler cette langue divine de l'amour, c'est moi qui ai fait sourdre de cette âme d'enfant les accens qui s'en échappent à l'adresse d'un autre, d'un moins aimant qui aura peut-être mieux qu'il ne mérite.

La voix de Frédérique s'arrêta tout à coup, un bruit de chaises qui se fit entendre dans le salon apprit au chevalier que celui qu'on attendait était enfin arrivé. En effet, il put voir bientôt de ses fenêtres Wilhelm et Frédérique entrer dans une allée du jardin. Ému, malheureux, profondément humilié, Lorenzo forma aussitôt la résolution de mettre un terme au supplice qu'il endurait en quittant Schwetzingen le lendemain matin. Cette détermination allégea comme par miracle le poids énorme qui oppressait son cœur, et rendit l'équilibre à ses facultés.

Après s'être habillé avec quelque soin, le chevalier descendit de sa chambre allègre et tout aimable. Il fut brillant dans la journée, causa beaucoup avec tout le monde et eut à table un très grand succès de parole. Le Vénitien, qui tirait vanité de ne pas savoir écrire et de n'être en toutes choses qu'un amateur, parlait admirablement lorsque le sujet de la conversation excitait la verve poétique de son esprit. Il s'exprimait en allemand parfois avec une certaine incorrection pittoresque qui ne manquait pas de grâce. Lorsque le mot propre de la langue de Goethe et de Lessing lui faisait défaut, il le remplaçait par un mot italien, ce qui donnait à son style un accent original et très piquant. Dans sa bouche, l'allemand avait quelque chose de doux et de lumineux, une sorte d'étrangeté pleine de charme qui plaisait beaucoup aux femmes surtout. La conversation avait roulé sur une question politique du jour, et le chevalier sut fixer l'attention des convives par des considérations profondes

sur l'esprit de la grande révolution de 1789, dont aucun gouvernement, dit-il en répondant à d'aigres contradictions de M. de Loewenfeld, ne parviendrait à empêcher le développement. La contenance de Frédérique pendant cette brillante discussion où Lorenzo eut tous les honneurs de la guerre fut curieuse et très naïvement embarrassée. Assise à côté de Wilhelm et presque en face du chevalier, elle prêta toute son attention aux paroles de Sarti, dont elle interrogeait le regard. Fascinée par la supériorité d'un esprit dont l'influence bienfaisante purifiait ses instincts et l'arrachait momentanément aux mobiles inférieurs de sa nature, Frédérique paraissait à peine s'apercevoir de la présence de Wilhelm, qui ne cessait pourtant de lui parler tout bas. Ainsi était faite cette étrange et mystérieuse créature, que le chevalier put se croire vainqueur de son rival, et avoir reconquis sur le cœur et l'imagination de Frédérique la haute influence qu'il exerçait avant l'arrivée de Wilhelm.

Le soir, après une courte promenade sur la route d'Heidelberg, où le chevalier retomba dans ses douloureuses perplexités, on fit un peu de musique dans le salon de Mme de Narbal. Les trois cousines essayèrent de chanter ensemble le charmant trio du *Mariage secret* de Cimarosa, où Frédérique était chargée de la seconde partie, qu'elle ne dit qu'à contre-cœur, car cette musique facile, d'une gaîté si piquante et si familière, répugnait à son caractère sérieux et mélancolique. Frédérique, comme une véritable Allemande, était assez peu sensible à la musique bouffe, qui constitue l'une des supériorités du génie italien. La présence de Wilhelm aurait d'ailleurs suffi pour empêcher Frédérique d'exprimer avec l'aisance convenable un autre sentiment que celui qui la préoccupait à cette heure. C'est à lui qu'elle tenait à plaire, et le fils gourmé du baron de Loewenfeld n'était guère capable d'apprécier la désinvolture et la grâce suprême d'un art qui a produit l'Arioste, le Corrége et Cimarosa. La soirée, que remplirent divers épisodes de chant, de danse et d'aimables causeries, se prolongea assez tard. Les trois cousines, groupées autour de Wilhelm dans un coin du salon, l'écoutaient parler, s'amusaient de ses récits et semblaient n'avoir d'yeux et d'oreilles que pour lui. Au milieu de ces bruits et de cet enjouement de la jeunesse, le chevalier éprouvait de nouveau les plus vives inquiétudes. S'entretenant avec Mme Du Hautchet, qui le harcelait de questions oiseuses, il s'efforçait de lui répondre, mais sans pouvoir détacher son regard du groupe où se trouvait Frédérique. Un mot, un mouvement, une attention de cette enfant qu'il interprétait d'une manière plus ou moins favorable, le faisaient passer par les émotions les plus diverses et les résolutions les plus opposées. Tantôt il s'affermissait dans l'intention où il était de quitter Schwetzingen le lendemain matin, tantôt il s'abandonnait à la douce

illusion de se croire aimé et de pouvoir supporter patiemment les inégalités de caractère de la jeune fille qui disposait de la vie de son cœur.

Après le thé, Frédérique se mit au piano et donna le signal d'un plaisir nouveau qu'elle attendait sans doute avec impatience, en jouant de mémoire quelques valses de Lanner, qui était alors aussi célèbre pour ce genre de composition que Strauss l'est devenu depuis. La valse, combinaison piquante de rhythme et d'harmonie, est une invention tout allemande; elle peint le mouvement, elle en exprime la poésie, et répond à l'instinct de l'infini ou de l'inconnu qui est le moteur de l'humanité, et qui caractérise plus particulièrement le génie de cette race voyageuse dont la langue indique l'origine orientale. La valse, qui existait à peine dans l'art au siècle de Mozart, et qui est surtout l'œuvre de l'école moderne de Beethoven, Weber, Schubert, Mendelssohn, Spohr, la valse enivre la femme allemande, dont l'esprit romanesque trouve dans ce tourbillon harmonieux un contraste avec son existence monotone et casanière. Frédérique ne resta pas longtemps au piano, où elle fut aussitôt remplacée par Mme de Narbal. Libre alors d'accepter une invitation qui vraisemblablement lui avait été faite d'avance, Frédérique prit rang avec Wilhelm dans le cercle des valseurs. Lorsque Lorenzo vit cette jeune fille adorable enlacée dans les bras de Wilhelm, sa tête blonde penchée sur l'épaule du brillant cavalier, qui l'emportait en faisant résonner ses éperons d'or, son cœur déborda. Il perdit presque contenance, et, ne pouvant supporter ce triste spectacle, il quitta brusquement le salon. Une fois dans le jardin, il fondit en larmes. — Il faut partir, se dit-il; il faut tarir par l'éloignement la source d'un amour insensé contre lequel je n'ai pas su défendre l'indépendance de mon âme.

Le lendemain même, il exécutait la résolution où cette soirée venait de l'affermir. Il quittait Schwetzingen de très bonne heure. De retour à Manheim, Lorenzo ne voulut s'y arrêter que quelques momens, et repartit pour Darmstadt, qui possédait alors un des meilleurs théâtres lyriques de l'Allemagne. Le soir même, il alla se mêler tristement à la foule des spectateurs. On jouait *la Vestale* de Spontini et une féerie populaire, *l'Ondine du Danube* (*das Donauweibchen*), dont la musique facile était d'un compositeur autrichien, Kauer, qui a écrit la musique de plus de deux cents vaudevilles et petits opéras-comiques inconnus hors de l'Allemagne. Le surlendemain, le chevalier allait quitter Darmstadt pour se rendre à Francfort, lorsqu'il reçut la lettre suivante de Mme de Narbal : « Où êtes-vous, et que devenez-vous donc, mon très cher chevalier? Voilà trois grands jours que nous sommes ici tous dans l'inquiétude. Le

jour même de votre départ clandestin, j'ai envoyé Frantz à Manheim pour avoir de vos nouvelles, et il m'est revenu comme il était parti, car personne à votre logis n'a pu lui dire où vous étiez allé. Si quelque méchante fée ne vous a pas enlevé à vos amis, qui sont si heureux de vous aimer, je vous ordonne, sous la peine d'une complète disgrâce, de venir le plus tôt possible reprendre votre place dans ma maison. Vous nous manquez à tous ici, à ma nièce Frédérique surtout, qui ne cesse de me parler de vous, et que vous avez, je crois, ensorcelée par votre esprit. Le docteur Thibaut, que j'ai eu hier à dîner, me demandait : « Où est donc le plus aimable et le plus *ingannatore* des Vénitiens? Je n'ai pas oublié l'engagement qu'il a pris envers moi et M. Rauch de nous développer ses idées sur l'origine et le mouvement de l'école romantique. Quoi de plus curieux que d'entendre un Italien plein d'imagination et de savoir expliquer la philosophie et le galimatias panthéistique qui troublent nos cervelles allemandes? »

La lecture de cette lettre changea toutes les dispositions du chevalier. Ivre de joie, il se dit : Elle m'aime!... elle m'aime!... Et il partit à l'instant pour Schwetzingen. Son entrée dans cette noble et excellente famille fut un événement.

— Pour Dieu, chevalier, lui dit la comtesse en l'embrassant, ne faites plus de telles escapades sans nous prévenir! Quelle idée vous avez eue là de nous quitter brusquement sans dire un mot à personne!... Ah! je vois bien, ajouta-t-elle avec le naturel charmant qui la caractérisait, que vous ne vous doutez pas de tout l'intérêt que nous vous portons.

Touché de l'accueil affectueux de la comtesse et un peu honteux de sa conduite, le chevalier balbutia quelques paroles d'excuse en serrant la main de Fanny, d'Aglaé et de Frédérique, qui étaient également accourues dans le salon pour le recevoir.

— Eh bien! dit Mme de Narbal en se tournant vers Frédérique, le voilà cet infidèle chevalier errant par qui tu te croyais abandonnée! Profite bien de ses conseils, ma chère nièce, et entendez-vous toutes trois pour l'enchaîner ici le plus longtemps que vous pourrez.

La première fois que le chevalier se trouva seul avec Frédérique, il fut assez embarrassé. Il lui importait de cacher à cette jeune fille le sentiment pénible qu'il avait éprouvé et de ne pas lui laisser deviner la vraie cause de sa fuite clandestine. Si dans un moment d'émotion le chevalier avait osé dire à Mlle de Rosendorff l'intérêt tout respectueux qu'elle lui inspirait, il pensait avoir suffisamment corrigé l'effet de son imprudence par les nombreuses restrictions dont il avait enveloppé son aveu. Le chevalier en un mot se croyait

toujours le maître de son secret, et pour rien au monde il n'aurait voulu qu'on soupçonnât à quel point son cœur s'était laissé prendre aux charmes décevans de Frédérique. Celle-ci était véritablement heureuse de revoir le chevalier. Pendant son absence, elle avait senti un vide dans son cœur et dans son esprit. Elle n'avait pas encore éprouvé ce malaise indéfinissable. Il lui semblait qu'il manquait quelque chose à sa nature inerte et complexe, qu'il lui manquait le verbe fécondant, le rayon de lumière qui éclairait son imagination et réchauffait son âme, où se débattaient dans les limbes de l'instinct les deux principes qui se disputaient sa destinée. Malgré la scène du parc de Schwetzingen, malgré l'élan suprême qui lui avait arraché ce cri d'amour où il y avait peut-être plus de lyrisme et d'imagination que de sentiment, Frédérique ignorait bien certainement le genre et le degré d'affection qu'elle éprouvait pour le chevalier. La courte absence de Sarti lui fut pour ainsi dire une révélation de l'état de son cœur. Elle sentit plus qu'elle ne le comprit que Lorenzo lui était cher, et qu'il manquerait à sa vie, s'il venait à s'éloigner de la maison de sa tante. Aussi fut-elle naïvement joyeuse de son retour, et, sans préciser davantage le plaisir qu'elle en éprouvait, elle lui dit avec le délicieux sourire qui s'épanouissait sur ses lèvres : — Vous aviez donc des affaires bien importantes, *signor cavaliere*, pour vous être dérobé pendant trois jours à nos importunités? Ma tante a eu raison de vous dire que c'est mal de quitter ainsi ses amis sans les prévenir et de nous laisser pendant si longtemps dans les plus vives inquiétudes.

— Vous êtes mille fois trop bonne, répondit le chevalier avec un contentement dans l'âme qu'il s'efforçait de comprimer. On donnait au théâtre de Darmstadt un grand ouvrage lyrique de l'école française que je voulais absolument entendre, et je me suis esquivé un peu comme un larron, sans même prendre congé de Mme de Narbal. Je reconnais mon tort, et je vous prie de me le pardonner, ne fût-ce qu'en faveur du beau chef-d'œuvre qui me l'a fait commettre.

— Si vous nous eussiez fait part de votre projet, monsieur le chevalier, nous vous aurions probablement accompagné, car vous savez que ma bonne tante est toujours disposée à aller entendre de la musique, quelle qu'elle soit; mais vous avez désiré être seul, sans doute pour faire un peu diversion à la vie monotone que nous vous faisons mener ici.

— La vie que je mène dans cette excellente maison, répondit le chevalier avec tristesse, a pour moi de bien plus graves inconvéniens : c'est de m'accoutumer à un bonheur qui ne peut durer.

— Et pourquoi donc? répliqua vivement Frédérique. Est-ce que vous avez des projets de voyage? Mais vous nous reviendrez, n'est-

ce pas? ajouta-t-elle avec anxiété sans attendre de réponse. Ma tante vous aime tant qu'elle serait bien chagrine, si vous quittiez notre pays.

— Sans avoir de projet bien déterminé, il est prudent de se préparer à des événemens qui sont inévitables. Je ne puis pas toujours rester ici,... et vous-même, Frédérique, n'êtes-vous pas destinée à retourner à Augsbourg auprès de votre famille, qui doit penser à votre avenir?

— De quel avenir voulez-vous parler, monsieur le chevalier? De mon mariage? demanda la jeune fille avec une franche naïveté.

— Mais sans doute, répondit Lorenzo avec une émotion timide qui fit plaisir à Frédérique.

— Ah! dit-elle, nous sommes encore loin de pareilles idées, et mes parens d'Augsbourg sont trop occupés de leurs affaires pour avoir de si tôt le loisir de me tourmenter à ce sujet. Ne croyez à un semblable événement, monsieur le chevalier, que lorsque vous l'apprendrez de ma bouche. Je me trouve trop heureuse ici, auprès de ma bonne tante de Narbal, pour songer à la quitter.

Cette réponse, qui pouvait avoir un double sens et signifier précisément l'intérêt que prenait Frédérique aux visites de Wilhelm de Loewenfeld, troubla la joie du pauvre chevalier. Il révéla la perplexité de son esprit par un sourire amer que Frédérique remarqua.

— Qu'est-ce qui vous fait sourire? lui dit-elle un peu surprise.

— Une idée qui me traverse l'esprit, répondit-il avec embarras.

— Vous est-il permis de m'en faire part, monsieur le chevalier? répliqua la jeune fille avec une curiosité maligne.

— Oui, vraiment, dit Lorenzo sur un ton de fausse gaîté. Je pensais que vous avez toute sorte de bonnes raisons pour aimer le séjour de Schwetzingen, et que peut-être vous ne serez jamais obligée de le quitter tout à fait.

— Ah! je vous comprends, s'écria Frédérique avec grâce; vous voulez parler de M. Wilhelm de Loewenfeld, n'est-ce pas? C'est un charmant cavalier que je vois avec plaisir, mais...

Ici elle fut interrompue par l'arrivée de M. Rauch, qui venait lui donner sa leçon d'harmonie et d'accompagnement, et l'entretien n'eut pas de suite.

Le chevalier resta indécis sur le sens qu'il devait attacher aux derniers mots de Frédérique. — Aimait-elle vraiment Wilhelm de Loewenfeld, et, si elle l'aimait, comment expliquer cet accueil plus que bienveillant? Il ne pouvait douter de la joie vive et sincère qu'éprouvait Frédérique de son retour, ni des craintes non moins sérieuses qu'elle avait manifestées pendant son absence. Elle était trop jeune pour simuler des sentimens qu'elle n'aurait pas éprouvés, et il y avait dans son caractère des tendances trop élevées pour ne

voir dans Lorenzo Sarti qu'un homme aimable, dont il était bon d'utiliser les conseils. Que se passait-il donc dans le cœur de cette jeune fille, et de quel genre était l'affection qu'elle lui témoignait? Était-ce une sorte d'enivrement poétique, un engouement passager de la vanité satisfaite? Un mirage de l'imagination transfigurait-il Lorenzo à ses yeux sans que son cœur en reçût d'autres atteintes qu'une émotion agréable qui n'engageait pas sa liberté? Le chevalier, qui se posait ces questions délicates, n'était pas aussi habile à les résoudre. Se croyant toujours le maître de son secret, il se laissa persuader à demi par les apparences, qui étaient favorables à sa passion, et, sans s'avouer à lui-même ce qu'il devait espérer d'un amour chimérique, sans trop s'inquiéter de ce que lui réservait l'avenir, il se livra de nouveau au bonheur de vivre auprès d'une jeune fille d'une si haute distinction.

II.

Malheureusement le chevalier se trompait en croyant que son amour pour Frédérique était resté inconnu de tous. Depuis longtemps, sa conduite était épiée avec une curiosité maligne. Mme Du Hautchet ne pouvait lui pardonner l'attitude dédaigneuse qu'il avait opposée à ses prévenances. Elle avait cru un moment trouver dans la présence du chevalier à Schewtzingen la solution du problème de sa vie. Veuve à un âge qui n'était plus le printemps, mais qui n'était pas encore l'automne, elle s'était dit que cet étranger sans fortune, sans état et sans famille, pouvait la sauver de l'ennui qui la dévorait. Comment ne serait-il pas heureux de se marier avec une femme agréable, riche, ayant des loisirs et beaucoup de sensibilité sans emploi qu'elle serait fière de pouvoir lui consacrer? C'est ainsi qu'avait raisonné Mme Du Hautchet en essayant un manége de coquetterie qu'elle ne cessa que lorsqu'elle fut bien convaincue que ses offres de service n'étaient point agréées. Elle devint alors soucieuse, et mit tout en œuvre pour découvrir la cause du mécompte qu'elle éprouvait. Mme Du Hautchet crut s'apercevoir que Lorenzo avait une préférence pour Fanny, la fille de Mme de Narbal; mais ce soupçon fit bientôt place à une conjecture mieux fondée : elle devina l'intelligence qui s'était établie entre le Vénitien et la riche héritière des Rosendorff. Elle n'était pas femme à comprendre la nature du sentiment que ressentait le chevalier pour Frédérique, ni disposée à juger avec indulgence les rapports innocens d'un homme de son âge et de son esprit avec une jeune personne pleine d'imagination et d'attraits. Elle vit et voulut voir dans ces entretiens fréquens et délicats ce qu'il était si facile de supposer : les

ruses, les artifices d'un homme sans fortune, d'un étranger qui cherchait à fixer sa destinée vagabonde.

Mise ainsi en possession du secret de ce roman intime, Mme Du Hautchet se demanda tout d'abord comment elle pourrait se venger du chevalier, par quel moyen elle pourrait contrecarrer ce qu'elle appelait ses vues ambitieuses. Chercher à lui nuire dans l'esprit de Mme de Narbal, cela n'était pas facile. La comtesse avait un goût réel pour la personne de Sarti, dont elle estimait le caractère, et aucune suggestion désobligeante pour son hôte n'eût été accueillie par elle. Mme Du Hautchet aurait bien essayé de le tourner en ridicule auprès des trois cousines; mais la simplicité de manières du chevalier, son brillant esprit et l'absence de toute prétention, qui était un trait saillant de son caractère, ne rendaient pas facile non plus l'emploi de cette arme redoutable. Elle s'y prit mieux en cherchant à gagner sa confiance, en plaidant sa cause auprès de Frédérique, en paraissant approuver tout haut le sentiment qu'elle prêtait à la jeune fille pour Lorenzo Sarti, dont elle faisait les éloges les plus pompeux.

— Mon enfant, dit-elle un jour à Frédérique avec le ton doucereusement affecté qui lui était propre, vous devez être fière des attentions qu'a pour vous M. le chevalier Sarti et bien heureuse des soins qu'il vous prodigue. Il semble n'avoir d'yeux ici que pour vous. Sentez-vous tout le prix de ces faveurs de la part d'un homme de ce mérite?

— Oui, madame, répondit Frédérique avec timidité, je suis touchée des bontés que M. le chevalier veut bien avoir pour moi, et je me demande souvent ce qui a pu m'attirer une telle bienveillance.

— Mais vos beaux yeux, ma chère enfant, répliqua Mme Du Hautchet en prenant la main de Frédérique, vos talens et le désir de vous plaire sans doute.

— Oh! s'écria la jeune fille avec une incrédulité charmante qui paraissait sincère, M. le chevalier a trop de choses dans l'esprit pour trouver quelque plaisir à s'entretenir avec une écolière comme moi. Ce sont ses propres idées qui l'intéressent avant tout, et peut-être ne suis-je pour lui qu'une occasion agréable de parler de ce qu'il aime, de la musique et de toutes les belles choses dont il a l'imagination remplie. Il parle si bien!

— C'est vrai, répondit Mme Du Hautchet, un peu désappointée de la réponse pleine de réserve que lui fit Frédérique; c'est un homme très remarquable que M. le chevalier Sarti, et digne vraiment de faire le bonheur d'une femme. Pourquoi donc ne s'est-il jamais marié. Le savez-vous, ma chère enfant?

— Oh! dit Frédérique avec un demi-sourire mélancolique, c'est

toute une histoire, et une histoire bien touchante. Si vous la connaissiez, madame, vous auriez encore une meilleure opinion de son noble caractère, et vous seriez convaincue, comme nous le sommes tous, qu'il ne se mariera jamais.

Trompée dans son attente par la réponse de la jeune fille dont elle voulait capter la confiance, Mme Du Hautchet n'en persista pas moins à croire que, si Frédérique n'éprouvait réellement pour le chevalier qu'un sentiment vague de respect mêlé de reconnaissance et d'admiration, le Vénitien avait des intentions plus positives, et qu'il aspirait à séduire l'esprit et le cœur de la riche héritière des Rosendorff. Ce soupçon se changea pour elle en certitude lorsque la présence de Wilhelm de Loewenfeld éveilla dans le cœur du chevalier des troubles et des alarmes qui mirent à nu sa faiblesse. Heureuse de sa découverte, Mme Du Hautchet conçut le projet de favoriser de tout son pouvoir les prétentions de Wilhelm, et de s'entendre au besoin avec son père, le baron de Loewenfeld, pour combattre l'ascendant du chevalier sur l'esprit de Mlle de Rosendorff, et pour l'éloigner, si c'était possible, de la maison de Mme de Narbal. Ce plan, formé par la haine d'une femme médiocre, était assez habilement imaginé, parce qu'on l'appuyait sur des intérêts et des amours-propres froissés.

Le baron de Loewenfeld, nous l'avons déjà dit, était un vieil ami de la comtesse de Narbal, dont il avait connu le père et le mari. Issu d'une petite famille noble du Palatinat qui avait été attachée à la cour de Charles-Théodore, le baron avait fait de brillantes études à l'université d'Heidelberg et s'était distingué dans la culture des langues anciennes, particulièrement dans la langue et la littérature grecques, qu'il avait étudiées sous la direction de Kreutzer, l'auteur célèbre de *la Symbolique*. Né avec très peu de fortune et beaucoup d'ambition, le baron avait d'abord hésité sur le choix de la carrière qu'il voulait parcourir. Un mariage sortable qui ne l'avait point enrichi et une place de conseiller intime du grand-duc de Bade le fixèrent pour toujours à Manheim. Devenu veuf quelques années après que Mme de Narbal eut également perdu son mari, le baron de Loewenfeld n'avait qu'un fils unique, Wilhelm, qu'il avait fait élever avec beaucoup de sollicitude. Au moment où nous sommes arrivés dans ce récit, le baron pouvait avoir une cinquantaine d'années, à peu près dix ans de plus que le chevalier. C'était un homme d'une taille moyenne, maigre, aux yeux vifs, au regard scrutateur et d'une physionomie intelligente. Ses manières, d'une politesse cérémonieuse et affectée, étaient celles d'un homme de cour. Sa parole sèche et sentencieuse décelait la prétention de viser à la profondeur, à l'importance de l'homme d'état qui mesure la portée de ses discours, parce qu'il connaît le fond des choses hu-

maines et touche aux ressorts du gouvernement des sociétés. Tout était grave aux yeux de ce vieux conseiller, et son esprit, qui ne manquait pas de sagacité, n'osait produire un fait qu'appuyé sur des documens officiels et des citations savantes. Protestant et un peu théologien, comme le sont tous les protestans allemands, fier de sa petite noblesse et du rang qu'il occupait dans la hiérarchie sociale de son pays, M. de Loewenfeld était un ennemi déclaré des idées nouvelles et de la révolution française, qui en est la source immortelle. Défenseur de l'*ordre*, comme il aimait à se qualifier lui-même avec emphase, partisan passionné du gouvernement des minorités, M. de Loewenfeld était un de ces cerveaux étroits comme on en trouve partout, qui prennent les mœurs de leur temps et de leur pays pour la mesure du juste et du possible. Il n'appréciait les hommes que par la considération extérieure qui s'attache à eux, par le rang qu'ils occupent dans l'opinion et dans la société. Les grandes qualités des âmes naïves, les intuitions divines de l'enthousiasme, les pressentimens merveilleux de l'imagination qui devance l'expérience et illumine la raison, les vertus héroïques qui s'élancent dans le vide ou qui s'immolent stérilement, tout cela était lettre close pour le docte baron de Loewenfeld. Il n'estimait que la science qui repose sur d'immenses labeurs, que la vérité déduite d'un syllogisme péniblement édifié, que les vertus qui s'escomptent et que couronnent les académies, que les œuvres d'une utilité immédiate. Il fallait appartenir à une corporation savante constituée sous l'œil de l'état, ou porter à la boutonnière un signe quelconque de valeur légale, pour exciter l'enthousiasme et mériter la considération de M. de Loewenfeld. Le génie lui-même n'avait tout son prix aux yeux de M. le conseiller intime que lorsqu'il lui était garanti par une fonction publique ou par la faveur du prince. Aussi Goethe était-il pour M. de Loewenfeld le plus grand poète du monde, non parce qu'il a écrit *Faust*, *Hermann et Dorothée*, *Werther*, *Wilhelm Meister*, mais parce qu'il était l'ami et le ministre du grand-duc de Saxe-Weimar.

Il était impossible que le hasard rapprochât deux hommes plus opposés d'instincts, d'éducation et de tendances que ne l'étaient le chevalier Sarti et le baron de Loewenfeld. Les pays auxquels ils appartenaient l'un et l'autre n'étaient pas plus différens que leurs caractères. C'est très sérieusement que le chevalier considérait le sentiment de l'amour comme la source de la grandeur morale et intellectuelle de l'homme. — La raison, disait-il souvent, n'est que la faculté de l'ordre qui conserve et coordonne les faits connus, mais qui ne peut rien créer sans le mouvement qui lui vient de l'inspiration. Tout ce qui se fait de grand, de hardi et de beau, dans la science, dans les arts ou dans la morale, est le produit d'un acte

spontané, le résultat d'une intuition première, et non pas d'une lente délibération. A l'origine de toutes les connaissances humaines, il y a un *à priori*. Tous les chefs-d'œuvre de l'esprit humain reposent sur une divination; dans toutes les grandes actions de l'homme qui dépassent le droit et le devoir, il y a au fond un dévouement. Le héros, le savant qui découvre une loi nouvelle, l'artiste qui révèle un coin de l'idéal, se tiennent et se ressemblent par la poésie qui résulte de l'œuvre qu'ils ont accomplie chacun. La poésie est l'essence qui se dégage de toutes les belles choses qui se font dans ce monde, et la poésie est fille de l'amour. — Le chevalier, qui était complétement dépourvu d'ambition, poussait jusqu'à l'absurde le dédain pour la hiérarchie et les distinctions sociales : vivant d'une petite pension qui suffisait à ses besoins modestes, il n'avait jamais éprouvé le désir d'améliorer sa position par quelque fonction publique. Il aurait pu écrire, viser à la célébrité, se pousser dans le monde à l'aide de ses amis; mais il répugnait à toute occupation régulière, et il ne voulait pas, disait-il en s'appropriant une pensée de Pascal, emprisonner son esprit dans une spécialité quelconque qui l'empêchât de voir marcher l'humanité sous la main invisible de Dieu.

L'antipathie naturelle qui devait exister entre deux hommes qui avaient une manière d'être et de voir si opposée fut accrue par la jalousie que la présence du Vénitien dans la maison de Mme de Narbal inspira au baron de Loewenfeld. Le baron avait conçu depuis longtemps le double projet d'épouser Mme de Narbal, si cela était possible, ou tout au moins de faire épouser à son fils Wilhelm la riche héritière des Rosendorff. C'est en vue de ce plan que M. de Loewenfeld avait cultivé l'amitié de la comtesse, qui ne soupçonnait pas les intentions secrètes du baron, qu'elle voyait d'ailleurs avec plaisir. Douée d'un sens très droit et d'une admirable simplicité de caractère, Mme de Narbal n'était pas femme à troubler la sérénité de son âme et l'enjouement de son esprit par des prévisions lointaines. Elle prenait ses amis pour ce qu'ils se donnaient, et ne cherchait point à deviner ce qu'on ne lui disait pas d'une manière explicite. Mme de Narbal, qui savait si bien garder un secret, ne pensait jamais qu'il pût y en avoir dans le cœur des autres, et sa vie présentait le spectacle unique d'une grande innocence jointe à beaucoup de pénétration.

— Il se passe ici des choses bien étranges, dit un jour Mme Du Hautchet en abordant le baron de Loewenfeld avec un air de mystère, et cette chère comtesse ne voit pas tout ce qu'elle devrait voir.

— Qu'y a-t-il donc, madame, de si extraordinaire? répondit M. de Loewenfeld avec le calme et la réserve qui lui étaient habituels.

— Je suis peut-être indiscrète, monsieur le baron, en vous de-

mandant ce que vous pensez de M. le chevalier Sarti, et comment vous expliquez l'engouement dont s'est éprise notre excellente amie pour cet étranger que personne ne connaît.

— Je m'explique tout cela fort naturellement, répliqua M. de Loewenfeld sans se déconcerter et sans trahir ses vrais sentimens. M. le chevalier Sarti a été présenté à la comtesse par son vieil ami le docteur Thibaut. Compatriote de sa grand'mère, ayant les mêmes goûts pour la musique et presque les mêmes idées, que je suis loin de partager, M. le chevalier a dû être accueilli par la comtesse de Narbal avec la bienveillance qui la caractérise.

— Je ne dis pas le contraire, monsieur le baron, répondit Mme Du Hautchet en faisant de petites mines malicieuses; mais je trouve que M. le chevalier prolonge bien son séjour dans cette bonne maison, et qu'il prend un peu trop de soin de l'éducation de Mlle Frédérique.

— Que voulez-vous dire? répondit M. de Loewenfeld en attachant un regard attentif sur Mme Du Hautchet.

— Je veux dire, monsieur le baron, que ce Vénitien, qui nous est arrivé ici on ne sait trop par quel chemin, s'y trouve bien, et qu'il n'a pas envie de nous quitter si tôt.

Ce trait acéré de Mme Du Hautchet alla droit au cœur du baron, et fournit un grief précis et plausible à la haine toute gratuite qu'il portait au chevalier. Sans perdre son sang-froid et sans s'expliquer plus qu'il ne lui convenait, M. de Loewenfeld fit comprendre à Mme Du Hautchet qu'il était du devoir des amis de la comtesse d'éveiller son attention sur le manége d'un homme sans fortune et sans position. — Il vous appartient, madame, ajouta-t-il, de vous mêler d'une affaire qui peut avoir les plus graves conséquences pour notre chère comtesse. J'ignore si Mme de Narbal, qui vit un peu au jour le jour, a formé quelque projet sur l'avenir de sa fille et de ses deux nièces; mais dans tous les cas elle ne saurait avoir l'intention de faciliter l'union d'une jeune et riche héritière de sa famille avec un étranger qui ne lui apporterait que des rêves creux et vingt ans de plus. Les Rosendorff d'ailleurs ne se prêteraient pas à une combinaison aussi folle.

La remarque du baron sur les Rosendorff fut pour Mme Du Hautchet un trait de lumière. Elle comprit tout de suite quel parti elle pouvait tirer de l'orgueil d'une famille de riches marchands pour combattre les projets ambitieux qu'elle supposait au chevalier. Une conspiration sourde et mesquine s'organisa dès lors autour du Vénitien. On épiait ses démarches, on commentait ses paroles, on jugeait avec malignité ses actes les plus innocens. S'impatronisant de plus en plus dans la maison de la comtesse, Mme Du Hautchet poursuivait le chevalier de sa présence importune, et ne lui laissait que de rares instans de liberté où il pouvait se trouver seul

avec Frédérique. Celle-ci fut également entourée, obsédée de cajoleries malignes qui, en exaltant son amour-propre, la disposaient à écouter favorablement des insinuations plus perfides encore. Excepté Mme de Narbal et sa fille Fanny, à qui le chevalier n'avait jamais été indifférent, tout le monde dans la maison semblait n'avoir plus que de la malveillance pour l'étranger. Les visites de Wilhelm de Loewenfeld devinrent aussi plus fréquentes, et son empressement auprès de Frédérique de plus en plus marqué et significatif. On l'accueillait avec grâce, avec joie même, et sa présence était toujours une fête pour la maison. Aimait-il réellement Mlle de Rosendorff, ou bien, digne fils de M. le baron de Loewenfeld, ne voyait-il dans cette jeune personne d'un charme si captivant qu'une précieuse conquête à faire pour l'avenir de sa fortune? Wilhelm était encore trop jeune pour n'être pas un peu sincère dans le sentiment de préférence qu'il manifestait pour Frédérique, et d'un autre côté il n'avait l'esprit ni assez élevé ni assez pénétrant pour discerner dans le caractère enveloppé de Mlle de Rosendorff les qualités d'un ordre supérieur qu'y faisaient germer les soins affectueux du chevalier. Excité par les suggestions malignes de Mme Du Hautchet, dirigé par les conseils de son père et poussé aussi par ses propres inspirations, Wilhelm devint pressant auprès de Frédérique; il osa lui faire part de ses espérances, et ne craignit pas de parler du Vénitien sur un ton d'ironique défiance qu'il ne s'était pas encore permis jusqu'alors. Frédérique laissait faire et laissait dire sans se prononcer ni en faveur de Wilhelm, ni contre le chevalier. Taciturne, mobile, hésitante, ne sachant trop vers quel rivage l'entraînaient ses instincts divers, elle accueillait avec un plaisir évident les hommages de Wilhelm sans jamais prendre la défense du chevalier, dont elle recherchait toujours les conseils et subissait l'ascendant. Ce n'était pas de la coquetterie vulgaire, ce n'était pas de l'hypocrisie féminine que cette étrange conduite de Mlle de Rosendorff : c'était la lutte de deux natures, de deux races qui se disputaient la direction d'une destinée, d'une âme où s'agitaient confusément des intentions vulgaires et de nobles aspirations.

Parmi les morceaux de musique vocale italienne dont le chevalier avait formé le recueil de Frédérique, se trouvait l'admirable duo de l'*Olimpiade* de Paisiello, écrit à Naples en 1786 pour la célèbre cantatrice Morichelli et je ne sais plus quel sopraniste de l'époque. Ce duo est un chef-d'œuvre de sentiment connu de tous les vrais amateurs, et dont Rossini s'est heureusement souvenu dans une belle phrase du premier finale de la *Semiramide*. C'était un des morceaux préférés du chevalier, parce qu'il l'avait chanté avec Beata dans une heure bénie de sa jeunesse. Aussi s'était-il empressé de le faire étudier à Frédérique, qui réussissait à rendre l'expres-

sion touchante du premier *andante* en *fa mineur*. Un jour que le chevalier avait été vivement sollicité par Frédérique de lui faire répéter ce duo, qu'elle aimait beaucoup à chanter, Mme Du Hautchet trouva moyen d'être présente à la leçon. Réunis tous trois dans le petit salon, Mme Du Hautchet feignait de travailler dans un coin à un ouvrage de femme qui ne l'empêchait ni d'écouter ni surtout d'observer ce qui se passait devant elle. Le chevalier, qui tenait le piano, se mit à chanter, avec le grand style qui caractérisait sa manière, la première phrase de l'admirable duo, qui se continua et s'acheva avec une rare perfection. C'était moins la fusion de deux voix que celle de deux âmes faites pour se comprendre, et dont l'une, plus forte, attirait l'autre dans son foyer lumineux. Soit que Mme Du Hautchet fût réellement émue, soit qu'elle voulût tromper le chevalier pour gagner sa confiance et pénétrer son secret, elle s'écria avec enthousiasme en suspendant son travail : Mon Dieu! que cela est beau, monsieur le chevalier, et que cette enfant est heureuse de recevoir de pareilles leçons!

A peine ces paroles étaient-elles prononcées qu'on frappa à la porte du petit salon. C'était Wilhelm de Loewenfeld, qui arrivait de Manheim, et qui demandait, dit-il courtoisement, la permission d'entendre Mlle de Rosendorff profiter des précieux conseils de M. le chevalier Sarti. Prié avec instance par Wilhelm de recommencer le duo, le chevalier se disposait à obtempérer au désir de son rival; mais Frédérique s'y refusa obstinément et avec humeur. Elle n'était plus à l'unisson de l'émotion éprouvée, la présence de Wilhelm avait détruit l'enchantement, elle était maintenant sous une autre influence que celle du Vénitien. Le chevalier se leva, et, sans trahir la moindre contrariété, il sortit du salon l'âme désolée. Il avait tout compris : il n'était qu'un pis aller, l'objet d'une distraction passagère; il devenait importun devant celui qui apportait la vie et l'espérance! Pendant plusieurs jours, Lorenzo resta enfermé dans sa chambre en proie à une vive et profonde douleur. Il ne lui était plus possible de se faire illusion : la nature des choses parlait trop clairement pour qu'il pût se méprendre encore sur le genre d'intérêt qu'il inspirait à Mlle de Rosendorff. Sans accuser les intentions de la charmante jeune fille cause innocente d'une situation devenue intolérable, le chevalier comprenait mieux encore la nécessité de rompre ou tout au moins d'interrompre sans éclat des relations qui entretenaient dans son cœur des espérances chimériques. Il ne voulait pas, comme il l'avait fait une première fois, quitter clandestinement la villa; il aurait craint de divulguer ainsi un secret dont il se croyait toujours le maître. Il feignit d'abord une légère indisposition pour ne pas quitter sa chambre et ne pas se retrouver seul avec Frédérique; mais une circonstance plus favorable se pré-

senta bientôt au chevalier pour prolonger l'interruption de ses rapports avec la jeune fille.

III.

On était à la fin du mois d'août. Il devait y avoir à Heidelberg une espèce de fête, de gros marché ou de foire qui pendant plusieurs jours attirait beaucoup de monde dans cette ville pittoresque. Le docteur Thibaut avait invité Mme de Narbal avec les personnes de son entourage, ainsi que M. de Loewenfeld et son fils Wilhelm, à venir passer quelques jours dans cette résidence charmante, qui n'est qu'à deux lieues de Schwetzingen. Il avait organisé un concert de musique classique avec la société d'amateurs qu'il avait fondée et qu'il dirigeait depuis plusieurs années. Il va sans dire que le docteur n'avait pas oublié le chevalier Sarti parmi les personnes invitées à cette fête de l'art, où l'on devait exécuter plusieurs compositions anciennes. Il lui avait même écrit une lettre pressante pour le prier de faire chanter à Frédérique un des morceaux de choix qu'elle étudiait avec lui. La lettre du docteur Thibaut parvint au chevalier le lendemain du jour où s'était passée la petite scène d'insubordination que nous venons de raconter. Lorenzo, qui avait résolu de garder le silence, ne dit rien à personne de la détermination qu'il avait prise de rester à Schwetzingen. Cependant l'approche du jour de la fête remplissait la maison de bruit et de mouvement. Les trois cousines étaient tout occupées des préparatifs de leur toilette, et les domestiques ne savaient à quel ordre entendre. Frédérique surtout ne cachait pas la vive joie qu'elle éprouvait à l'idée de cette partie de plaisir où devait se trouver Wilhelm.

La veille du jour fixé pour le départ, Mme de Narbal vint voir Lorenzo dans sa chambre et lui dit : Ah çà! chevalier, nous partons demain matin de bonne heure pour Heidelberg, et vous nous accompagnez, je l'espère?

— Chère comtesse, répondit le chevalier en lui donnant à lire la lettre du docteur, je ne me sens pas la force de vous suivre, et, sans être positivement malade, je vous demande la permission de rester ici.

— S'il en est ainsi, répliqua vivement Mme de Narbal, je n'irai pas à Heidelberg, et Mme Du Hautchet accompagnera ma fille et mes deux nièces à cette fête, dont je ne veux pas les priver.

Après une courte résistance, le chevalier, qui ne voulait pas non plus retenir Mme de Narbal et l'empêcher de goûter un plaisir qui allait à la vivacité de son aimable esprit, promit de se rendre à Heidelberg dans le courant de la journée du lendemain.

Mme de Narbal, sa fille et ses nièces partirent de très bonne heure

et descendirent chez le docteur Thibaut. Le chevalier n'arriva que vers les deux heures de l'après-midi à Heidelberg, et il alla se loger à l'hôtel Saint-George, la plus ancienne, la plus curieuse maison de cette ville, qui a subi tant et de si cruelles vicissitudes. On sait que Heidelberg est située dans une vallée étroite et délicieuse qu'arrose le Neckar, entre deux collines, sur l'une desquelles est bâti le château, qui a été successivement pris et repris par les généraux de Louis XIV, Mélac et de Lorges, serviles exécuteurs des ordres impitoyables du ministre Louvois. La colline qui fait face à celle que couronne le château s'appelle la Montagne-Sainte (Heiligberg); de nombreux couvens s'y élevaient autrefois, et une pieuse légende s'y rattache. Elle est maintenant couverte de vignobles, et le Neckar, qui va se jeter dans le Rhin, en baigne les contours gracieux. Au bas de cette colline d'un riant aspect s'étend une route charmante, très bien nommée le Chemin des Philosophes (*Philosophenweg*). Cette route, bordée de maisons de plaisance et de jolis villages, présente un coup d'œil ravissant. Le chevalier, qui connaissait Heidelberg, qu'il avait habité autrefois, ne s'empressa pas de se rendre chez M. Thibaut. Il craignait de rencontrer Wilhelm et Frédérique, à qui il n'avait pas parlé depuis la scène pénible qui s'était passée en présence de Mme Du Hauchet. Il cherchait même à se dispenser d'aller dîner chez le docteur et voulait seulement assister au concert qui devait avoir lieu le lendemain dans la grande salle du musée. Il sortit de son hôtel et parcourut la ville, qui était remplie d'étrangers, de marchands forains et de bateleurs de toute espèce. La fête durait trois jours, et comme il n'y avait pas alors à Heidelberg le théâtre qu'on y a construit depuis, les plaisirs qu'on y venait chercher consistaient à visiter les divers monumens de cette ville intéressante, le château surtout, dont les belles ruines racontent les annales du pays, et rappellent un des grands épisodes de l'histoire de l'Allemagne. Deux chemins conduisent de la ville au château : l'un, destiné aux piétons, sentier tortueux et pittoresque, longe les remparts de cette magnifique résidence des électeurs palatins, et débouche sur l'emplacement d'un ancien palais de la femme de Frédéric le Victorieux, Clara Detten, qui était la fille d'un patricien de la ville d'Augsbourg. L'autre chemin, beaucoup plus large et accessible aux voitures, vient également aboutir à la plate-forme, à l'entrée de la cour seigneuriale. Arrivé dans cette cour spacieuse, on a devant soi un amas de ruines de palais de tous les âges et de tous les styles, où chaque pierre témoigne de l'influence de l'Italie sur le goût de l'Allemagne. Le chevalier descendit d'abord dans la partie inférieure de la ville, près du pont qui traverse le Neckar et qui conduit au Chemin des Philosophes, où M. Thibaut avait une maison de plaisance. Ayant cru

apercevoir le docteur et Mme de Narbal parmi les nombreux promeneurs qu'on voyait sur la route spacieuse qui longe la colline, le chevalier revint brusquement sur ses pas, et monta au château par le chemin accidenté que les voitures ne peuvent pas aborder. Il était à peu près quatre heures de l'après-midi. Le soleil commençait à décliner, ses rayons pâlissans projetaient sur la belle végétation qui enveloppe ces magnifiques ruines une couche de lumière d'or qui prêtait au paysage une teinte mélancolique pleine de charme. Lorenzo montait lentement par ce chemin solitaire d'où l'on découvre toute la belle vallée que féconde le Neckar, lorsque, parvenu sur la grande terrasse qui occupe la place des anciens jardins du château, il vit, près de la fontaine dite des Princes, un grand nombre de personnes groupées autour d'une bande de musiciens ambulans. C'étaient de pauvres Bohêmes, la plupart des environs de Prague, qui jouaient de toute sorte d'instrumens à vent et qui formaient un de ces corps d'harmonie qui parcourent l'Allemagne. Ils exécutent des valses, des fragmens de symphonie qu'ils s'approprient tant bien que mal, mais surtout des chants populaires dont les plus illustres compositeurs, Haydn, Mozart, Beethoven et Weber principalement, n'ont pas dédaigné d'imiter la tournure franche et la douce gaîté, toujours mêlée d'un peu de mélancolie.

S'étant mêlé au groupe des auditeurs, le chevalier porta aussitôt ses regards sur un enfant de douze ou quatorze ans qui était au milieu du cercle formé par la bande des musiciens ambulans. Il tenait un violon à la main dont il se disposait à jouer, après avoir pris le ton d'un homme plus âgé qui donnait du cor. La physionomie de cet enfant était vive, accentuée, empreinte de je ne sais quelle expression de tristesse résignée qui offrait un contraste frappant avec les traits rudes et mal ébauchés des autres musiciens. Il portait un gentil costume de Tyrolien : une chemise bouffante contenue par de grandes bretelles rouges, une veste de velours, des culottes en peau de chamois noir, des bas bleus avec des souliers à boucles d'acier et un chapeau pointu à larges bords, orné d'un bouquet de plumes d'oiseaux. Sa taille était plutôt ramassée que svelte, et son teint, d'un blanc mat, indiquait un tempérament délicat et un peu maladif. Après avoir accordé son violon et préludé sur son instrument pendant quelques secondes, l'enfant se mit à jouer un thème facile et gracieux que les autres musiciens accompagnaient par des bouffées d'accords plaqués. S'animant peu à peu aux sons vibrans que produisait son archet, le jeune virtuose prit tout à coup une attitude de dignité que tout le monde remarqua. Ses yeux noirs, pleins d'une émotion fiévreuse, projetaient sur son visage pâle et endolori je ne sais quel rayon de vie qui transfigurait tout son être. Son exécution, imparfaite quant aux difficultés du mécanisme, avait un

charme et un accent qui tenaient de la voix humaine plutôt que d'un instrument. On aurait dit que l'âme de cet enfant était comme captive dans les profondeurs de son violon, d'où elle cherchait à s'échapper en proférant des cris douloureux, mais inarticulés. Il acheva ainsi d'exécuter le morceau qu'il avait choisi, et qui était la cavatine de *Tancredi*, mélodie joyeuse et printanière chantée alors dans toute l'Allemagne. Un murmure général de satisfaction s'éleva dans l'auditoire, et lorsque l'on vit le jeune musicien prendre son plateau pour venir réclamer une modeste rémunération, tout le monde mit la main à la poche, et chacun s'empressa de témoigner sa gratitude pour le plaisir qu'il venait d'éprouver. Le chevalier ne fut pas le moins ému ni le moins étonné de ceux qui assistaient à ce concert improvisé. Il lui semblait que, par la qualité du son, par la manière de phraser, par le sentiment indéfini de peine et de grâce, par les défauts de mécanisme qu'on venait de remarquer dans l'exécution de ce jeune virtuose de place publique, il devait être né sous un autre ciel que celui de l'Allemagne.

— De quel pays es-tu? demanda le chevalier à l'enfant en lui remettant une pièce de monnaie.

— Je suis Italien, répondit le jeune virtuose avec un accent qui n'était pas équivoque.

— Je m'en doutais, répliqua vivement le chevalier. Et dans quelle partie de l'Italie es-tu né?

— A Bassano, dans la Vénétie.

— A Bassano! s'écria le chevalier avec une émotion de joie; mais alors nous sommes compatriotes. Comment t'appelles-tu?

— Giuseppe Zanotti, *signor*, mais ici on me nomme Jeannowitz.

— Ton père est sans doute avec toi?

— Oh! *no*, *signor*, répondit le virtuose d'un air sérieux et presque triste; je suis seul avec ces braves gens, qui sont tous des *Tedeschi*, dirigés par le vieux Schnaps, que vous voyez là-bas, donnant du cor.

— Mais comment se fait-il, *caro* Zanotti, que tu sois seul, si loin de ton pays?

— Ah! *signor*, répliqua le jeune violoniste en poussant un soupir, *la volontà di Dio!*

— Viens me voir, dit le chevalier au pauvre *sonatore*, dont les dernières paroles avaient éveillé sa sympathie, et nous ferons plus ample connaissance.

Une valse d'une tournure franche et paysanesque avait terminé heureusement ce concert en plein vent, qui en valait bien un autre. Les musiciens se retirèrent et descendirent dans la ville. Peu à peu le monde qui visitait le château et qui remplissait la cour et les promenades disparut aussi, et le chevalier finit par se trouver seul

au milieu des belles ruines de l'antique résidence des princes palatins. Le soleil avait disparu de l'horizon, et les ombres transparentes du soir commençaient à descendre dans la vallée. La rencontre du jeune violoniste italien n'avait été pour l'âme souffrante et désolée de Lorenzo qu'une courte diversion. Il revenait toujours à l'idée fatale qui le préoccupait, et aucun raisonnement ne pouvait le distraire de Frédérique et du rival qui troublait son bonheur. La nuit cependant était magnifique, calme et sereine. On n'entendait que les bruits joyeux et confus qui s'élevaient de la ville en fête. Tout à coup plusieurs barques, portant à la poupe une lanterne de couleur, apparurent au milieu de la rivière, dont elles suivaient le courant. Dans la plus grande de ces barques, que les autres entouraient comme une escorte, se trouvait un groupe de femmes et d'hommes, parmi lesquels le chevalier crut reconnaître Frédérique et ses deux cousines. Une belle voix de ténor se fit bientôt entendre au milieu de ce groupe, chantant une délicieuse mélodie de Schubert, *la Barcarolle;* lorsqu'elle eut attaqué la phrase de la conclusion, qui s'éteint comme un soupir qu'emporte la brise :

Ah! près de toi que le rêve est charmant!

le chevalier, que toute cette scène avait déjà vivement ému, fondit en larmes. C'était comme un dernier rêve de bonheur qui s'évanouissait en ne lui laissant que le regret d'une espérance déçue.

Pendant toute la journée du lendemain, Lorenzo réussit encore à s'esquiver, et ne se fit voir à ses amis qu'au moment du concert. Il était huit heures du soir lorsqu'il fit son entrée dans la grande salle du musée, qu'il trouva déjà remplie d'un monde brillant et joyeux, composé des plus notables habitans d'Heidelberg et des villes environnantes. Le fond de la salle était occupé par une estrade longue et élevée sur laquelle il y avait deux groupes nombreux d'hommes et de femmes. Entre ces deux groupes de chanteurs se trouvaient un piano carré et un pupitre destiné au docteur Thibaut, le fondateur et le directeur de cette académie de chant pour l'exécution de la vieille musique vocale. Des places réservées autour de l'estrade étaient occupées par des personnes de la connaissance de M. Thibaut, qui tenait à réunir près de lui les amateurs les plus distingués. Mme de Narbal se trouvait au premier rang de ces auditeurs de choix. La salle, splendidement éclairée et ornée avec goût, présentait un coup d'œil ravissant : elle était remplie d'un public animé et intelligent, qui assistait à cette fête d'un art aimable et puissant avec la sérieuse bonhomie qui caractérise la nation allemande. On aimait surtout à voir l'essaim de jeunes filles fraîches,

élégantes, mais simplement mises, qui occupaient tout un côté de l'estrade, tenant d'une main un cahier de musique et de l'autre un bouquet de fleurs. Appartenant aux différentes classes de la société, ces jeunes filles, riches ou pauvres, nobles ou plébéiennes, se réunissaient sans morgue et sans prétentions, pour le plaisir de chanter. C'est l'honneur de l'Allemagne et ce qui fait sa grande supériorité sur les autres nations de l'Europe d'avoir toujours cultivé les arts naïvement, avec le soin et l'amour qu'on doit mettre aux choses les plus sérieuses de la vie. Le peuple allemand considère la musique comme une partie de la religion nationale qui relie entre elles par l'admiration et par l'amour les différentes fractions d'une race que divise la politique des vieilles familles régnantes.

Lorsque le chevalier Sarti entra dans la salle du concert, son premier regard se porta vers l'estrade, où sa place était retenue à côté de Mme de Narbal. Il aperçut Frédérique assise auprès de Wilhelm à quelques pas de la comtesse, et ressentit un malaise dont il eut peine à comprimer les effets. Il tremblait comme un enfant, et ne répondit qu'avec un embarras visible à Mme de Narbal, qui le pressait de questions; il n'eut pas même la présence d'esprit de saluer Frédérique, malgré les efforts qu'elle faisait pour être vue de lui. Heureusement le concert commença : c'était un concert vraiment historique, divisé en deux parties, et qui permit à Lorenzo d'affecter le calme en ne paraissant occupé que de la curieuse musique qu'on allait exécuter. La première partie du concert organisé par M. Thibaut était consacrée aux musiciens allemands du XVIe siècle, qui se débattent encore dans les entraves de la dialectique scolastique, et s'efforcent d'épurer l'harmonie en tirant quelques effets heureux des combinaisons ardues du contre-point. Dans la seconde partie étaient rangés les compositeurs allemands qui les premiers ont essayé d'exprimer en musique les jeux de la fantaisie naissante et les sentimens du cœur humain. Après quelques explications données par le savant docteur Thibaut sur le caractère des morceaux qu'on allait entendre, le programme s'ouvrit par une chanson allemande à quatre voix de Henri Isaac, maître de chapelle de l'église de Saint-Jean à Florence du temps de Laurent le Magnifique et de Politien, qui mentionne son nom dans l'une de ses épigrammes latines. Ce musicien, qui eut une grande réputation à la fin du XVe siècle, fut surnommé par les Italiens *Arrigo Tedesco*. Après le morceau d'Isaac, qui n'avait de remarquable que certains détails harmoniques que le docteur Thibaut fit ressortir, on exécuta une autre chanson allemande à quatre parties de Louis Senfel, élève d'Henri Isaac, contemporain et ami de Luther, qui a laissé une quantité énorme de compositions savantes. Une chanson à quatre voix d'un rhythme plus

accusé, qu'on entendit ensuite, était de Jean-Louis Hasler, célèbre organiste de l'empereur Léopold II. Hasler voyagea en Italie et se rendit à Venise, où il étudia la composition sous la direction d'André Gabrielli. Après un chœur de Michel Prætorius, théoricien célèbre, auteur d'un ouvrage curieux sur l'histoire de la musique et compositeur allemand du XVIe siècle, qui introduisit dans la musique religieuse du culte protestant les fioritures vocales des chanteurs italiens; après un autre chœur de Jean Eccard, compositeur de musique religieuse de la même époque, la première partie du concert se termina par un morceau fort intéressant d'Adam Gumpeltzhaimer, musicien hardi du XVIe siècle, qui fut chantre à l'église de Sainte-Anne d'Augsbourg. Contemporain de Roland de Lassus, qui vivait à la cour de Munich, Gumpeltzhaimer a composé un nombre considérable de motets et de chansons religieuses et profanes à plusieurs voix, qui se distinguent surtout par les combinaisons harmoniques et le pressentiment de la modulation moderne.

— Messieurs, dit alors le docteur Thibaut en s'adressant au public du haut de l'estrade où il avait conduit l'exécution, les différens morceaux que vous venez d'entendre ne peuvent avoir pour nous aujourd'hui qu'un intérêt purement historique. Ils sont l'œuvre de laborieux et savans musiciens qui, de la fin du XVe siècle aux premières années du XVIIe, forment la période historique qu'on pourrait appeler la première renaissance musicale de l'Allemagne. Elle clôt le moyen âge, où règnent la chanson populaire et le chant ecclésiastique, et conduit à l'époque des Bach, dont le chef, le grand Sébastien, est le promoteur de la seconde renaissance musicale de notre pays, qui commence avec Joseph Haydn. Dans aucun de ces morceaux, on ne trouve une phrase mélodique proprement dite. La mélodie savante, la mélodie émancipée et développée par l'art n'existe pas encore à l'époque dont il s'agit. C'est l'harmonie, c'est l'art de la combinaison des sons simultanés, c'est la marche facile des différentes parties de l'ensemble qui préoccupent les plus grands musiciens du XVIe siècle. Ils créent, ils préparent les élémens de la langue dans laquelle on exprimera plus tard le mouvement et la lutte des passions. Il convient de constater aussi, dit le docteur en arrêtant ses regards sur le chevalier Sarti, que, dans plusieurs morceaux de cette première partie, se révèle déjà l'influence de l'Italie sur le développement de notre école musicale. Hasler par exemple, qui a été l'élève d'André Gabrielli, a emporté de Venise un goût prononcé pour les rhythmes vifs et l'harmonie légère en imitant ces airs charmans dits *frottole veneziane* qu'on chantait en dansant dans la société polie de la renaissance. C'est ainsi que Prætorius et d'autres compositeurs du même temps ont introduit dans la musique religieuse

du culte protestant les *monodies* ou airs de bravoure qu'ils entendaient chanter dans les chapelles des princes allemands par les artistes italiens. Ce fait incontestable de l'influence alternative de la France et de l'Italie sur les arts et la sociabilité de l'Allemagne n'a rien qui puisse blesser notre fierté nationale. Le peuple allemand a prouvé depuis quelle était la profonde originalité de son génie dans toutes les connaissances humaines. Dans l'art musical surtout, l'Allemagne possède une originalité qu'aucun peuple de l'Europe ne lui conteste; elle partage avec l'Italie l'honneur d'avoir créé les plus grands effets de la musique moderne.

— Bravo! s'écria le chevalier Sarti, tout cela est d'une parfaite justesse. Permettez-moi seulement d'ajouter qu'en Italie comme en Allemagne la musique se développe beaucoup plus tard que la poésie, la peinture et les autres formes de l'esprit humain. Palestrina, mort en 1594, un siècle après Raphaël, a laissé l'art musical de son pays bien loin de l'état de perfection où était parvenue la peinture sous la main des beaux génies de la renaissance.

— Je vous entends, mon cher chevalier; vous en venez toujours à votre idée favorite, que le caractère tendre, profond et légendaire de la poésie des races allemandes n'a été traduit en musique que de nos jours, et que le *Freyschütz* est le premier opéra allemand où l'expression des sentimens humains se mêle à la peinture du monde extérieur. N'est-ce pas là votre pensée?

— Oui, vraiment. Il vous serait difficile de me prouver qu'avant la formation de la nouvelle école romantique au commencement de ce siècle, on trouve dans la musique allemande les puissans effets de coloris qui distinguent l'œuvre de Beethoven et de Weber.

— On trouve *la Création* et *les Saisons* d'Haydn, *la Flûte enchantée* de Mozart, sans parler de son *Don Juan*, que vous admirez autant que moi, chevalier; on trouve l'œuvre colossale et si diverse de Sébastien Bach, les grands oratorios de Hændel, qui nous appartiennent par droit de naissance, et tout cela vaut bien le pittoresque philosophique de vos romantiques modernes.

— Ce sont d'autres effets, d'autres beautés. Il y a entre les deux époques la même différence qu'entre le merveilleux naïf de *la Flûte enchantée* et celui qui plane au-dessus de la forêt sombre où se passe la simple histoire du *Freyschütz*.

Le programme de la seconde partie du concert organisé par M. Thibaut comprenait les essais de musique dramatique tentés en Allemagne dans les trente premières années du XVIIIe siècle. C'est dans la ville libre de Hambourg qu'un groupe de musiciens ingénieux et hardis, tous imitateurs de Lulli ou de l'école italienne, fondèrent un théâtre lyrique allemand, et tentèrent d'opposer des

drames écrits dans la langue nationale à l'opéra italien, qui régnait dans toutes les cours princières de ce grand pays. Parmi ces musiciens novateurs, dont le plus grand souci était de rendre le sens des paroles et la vérité des sentimens, d'abandonner les formes impérieuses de la dialectique scolastique pour suivre le libre mouvement de la fantaisie, on remarque surtout Reinhard Keiser, musicien de génie venu un peu avant le temps, véritable bel esprit de la renaissance, tout épris de la vie et heureux de pouvoir en exprimer les aspirations. Homme instruit, homme du bel air, aimant le monde, la vie élégante, Keiser eut dans l'esprit quelque chose de l'audace et de la désinvolture de Monteverde, le créateur de l'opéra italien, le révélateur de la modulation moderne. Comme le maître vénitien, Keiser a eu plus que le pressentiment de l'impulsion nouvelle qu'il imprimait à l'art, car il a dit, dans une préface curieuse mise en tête de l'une de ses publications, que *la musique devait suivre l'action tracée par le poète et en exprimer les situations.* Or, à l'époque où vivait Keiser au milieu de laborieux contre-pointistes attachés à la glèbe de la forme, ces paroles contiennent le principe de la renaissance, c'est-à-dire de l'émancipation de l'art. Keiser a eu encore cela de commun avec Monteverde, que son instinct dramatique lui a fait employer presque tous les instrumens connus de son siècle en les groupant avec une grande liberté, selon le caractère du personnage et de la scène. C'est ainsi qu'on trouve dans l'œuvre du compositeur allemand des morceaux, surtout des airs, accompagnés tantôt par un clavecin et des instrumens à cordes, tantôt par un simple quatuor, — flûtes, violes ou hautbois. Ce sont là les tâtonnemens d'un homme de génie qui s'essaie à marier heureusement les couleurs de l'instrumentation, à réunir et à préparer les élémens de la musique dramatique encore dans l'enfance.

Après l'audition de quelques fragmens des opéras de Keiser, de Schütz et d'autres compositeurs de la même période, M. Thibaut reprit la parole. — Ces différens morceaux, dit-il, sont du plus grand intérêt historique. Ils nous donnent une idée des premiers essais du drame lyrique dans notre pays et constatent l'effort, souvent heureux, d'un groupe de musiciens, de poètes et d'artistes ingénieux qui ont voulu, à l'instar de l'Italie et de la France, créer un opéra national. En examinant avec attention les ouvrages de Keiser et ceux de ses contemporains, on y trouve les germes, les linéamens du style grandiose et savant que développeront plus tard les deux plus grands musiciens qu'ait produits notre pays dans la première moitié du XVIIIe siècle, Hændel et Sébastien Bach. Il ne faut pourtant rien exagérer. Aucun des opéras de Keiser et de ses émules

au théâtre de Hambourg ne supporterait aujourd'hui une exécution publique. Vingt ans après la mort de ce hardi précurseur, on essaya de remonter à Hambourg même plusieurs des opéras les plus applaudis de Keiser; mais la nouvelle génération refusa d'encourager cette expérience. C'est que la langue musicale n'était pas encore faite du temps de Keiser, de Telemann et de Matheson, et sans la langue, qui est l'œuvre lente des générations, le génie lui-même ne peut survivre longtemps à l'heure où il s'est produit. — Chevalier, ajouta tout à coup M. Thibaut en se tournant vers le groupe où était Mme de Narbal, vous devriez clore cette belle fête de l'art en nous disant un de ces morceaux exquis de l'ancienne école italienne dont vous avez la mémoire remplie. Vous nous donneriez une idée exacte de la différence qui existait alors et qui existe encore aujourd'hui entre la musique de votre beau pays et la nôtre. Voyons, prouvez-nous par un exemple vivant ce que sont le style, le goût et la forme dans les œuvres de l'art.

Surpris de l'invitation inattendue qui lui était faite, le chevalier résista beaucoup à s'offrir ainsi en spectacle devant une nombreuse assemblée; mais, poussé par les vives instances du docteur Thibaut et par celles de Mme de Narbal, mû aussi par le désir de se relever aux yeux de Frédérique, le chevalier monta lentement sur l'estrade, où le docteur lui tendit la main en riant. Après avoir un peu consulté sa mémoire, Lorenzo se décida à chanter une cantate de Porpora, dont les paroles avaient quelque rapport avec l'état de son cœur. Un murmure de curiosité s'éleva dans la salle et s'apaisa tout à coup lorsque le chevalier, après avoir appé quelques accords sur le clavier, se mit à chanter l'admirable récitatif qui précède la cantate proprement dite :

Pria dell'aurora, o Filli,
Io sognando ti vidi...

« Avant que l'aurore ne fût éclose, je rêvais de toi, ô Phillis! et mon imagination était si remplie de ton image, que le rêve avait presque le charme de la vérité. En te voyant si douce et si bonne pour moi, comme tu ne l'as jamais été, — *qual non ti vidi mai,* — je doutais cependant de la réalité de mon bonheur. »

Et Lorenzo chanta cette première partie du récitatif avec une grâce et une ampleur de style qui surprirent et charmèrent l'auditoire. Il continua, et, s'animant avec le récit de son rêve, où intervient un rival jaloux qui trouble sa béatitude, il acheva cette admirable mélopée par les paroles suivantes qui exprimaient ses propres angoisses :

Timor, vergogna, ed ira
Mi assalir in un momento,

E fu breve anche in sogno
Il mio contento.

« La crainte, la honte, la colère, m'assaillirent tout à coup, et mon bonheur fut aussi éphémère dans le rêve que dans la réalité. »

A cette conclusion douloureuse chantée avec autant d'art que d'émotion, M. Thibaut battit chaudement des mains, et le public suivit son exemple. A peine le chevalier avait-il achevé de chanter cette mélodie ravissante avec des accens profonds et inimitables, que M. Thibaut, l'embrassant avec effusion, s'écria : C'est admirable, mon cher Vénitien, admirable! et vous êtes un grand artiste, un poète, un philosophe, que sais-je? tout ce que vous voudrez. — Et l'émotion gagna tout l'auditoire, qui manifesta sa sympathie par des acclamations bruyantes.

IV.

Le lendemain de la fête que nous venons de décrire, Mme de Narbal était de retour à Schwetzingen. Ce voyage de quelques jours, la conduite très réservée et le succès du chevalier avaient produit une assez vive impression sur Mlle de Rosendorff. Frédérique était mécontente et un peu blessée de l'indifférence qu'on lui avait témoignée pendant tout ce voyage. Elle ne se rendait pas bien compte de l'état de son cœur, ni des reproches de légèreté et de coquetterie que Lorenzo pouvait lui adresser. Elle était naturellement charmée de l'empressement de Wilhelm et des hommages qu'il lui rendait, sans qu'elle sentît le besoin de se dire ce qu'elle éprouvait réellement pour l'un et pour l'autre des deux hommes qui s'occupaient d'elle. Frédérique était jeune, indécise, se laissant aller aux courans divers qui la sollicitaient, agréant naïvement les soins de Wilhelm sans croire manquer au sentiment confus, mais déjà profond, que lui inspirait le chevalier. Elle était femme, elle se laissait vivre de la double vie qui était en elle, touchée de la grâce de Wilhelm, fascinée par la supériorité morale de Lorenzo.

A Schwetzingen, Frédérique chercha tout naïvement à reconquérir les bonnes grâces de Sarti, à rétablir les rapports affectueux qui existaient entre eux avant le voyage de Heidelberg; mais le Vénitien ne se prêta plus au désir de la jeune fille. Malheureux, honteux de la folle passion qui l'avait envahi, il résolut de rompre enfin le charme et de délier le nœud qui l'étreignait. Il allait très souvent à Manheim et y passait plusieurs jours, autant pour essayer son courage que pour habituer Mme de Narbal à le voir moins assidûment chez elle. On s'aperçut de ce changement, et la comtesse en plai-

santa le chevalier. — Vous méditez donc quelque grand ouvrage, lui dit-elle, que vous devenez si rare et qu'on ne vous voit plus qu'à l'heure du dîner?

Le chevalier s'excusait comme il pouvait, ayant toujours grand soin de cacher à cette femme excellente la vraie cause de ce changement d'habitudes. Frédérique, de plus en plus troublée de voir Lorenzo s'éloigner d'elle et se refuser à ces intimités charmantes où son cœur et son esprit avaient trouvé un si grand attrait, commençait à s'alarmer. Elle s'affligeait de cette froideur inexplicable, et s'abandonnait à une vague tristesse qui relevait le charme de son beau visage. Un jour que Mme de Narbal était sortie avec sa nièce Aglaé, qu'on recherchait en mariage, la maison se trouvait un peu déserte. Frédérique, qui savait que le chevalier était seul dans sa chambre, monta rapidement l'escalier, puis s'arrêta tout anxieuse et tremblante. Le Vénitien était à son piano et il chantait à demi-voix la phrase du duo de l'*Olimpiade* de Paisiello :

Nè giorni tuoi felici
Ricordati di me.

Pendant un silence qui se fit, le chevalier crut entendre un soupir, une espèce de sanglot dans le corridor où donnait sa chambre. Il se leva, sortit et trouva Frédérique pleurant et se couvrant les yeux de ses mains.

— Oh! mon Dieu! s'écria-t-il avec frayeur, qu'avez-vous, ma chère enfant, et que vous est-il arrivé?

— Rien, monsieur le chevalier, lui dit-elle d'une voix sourde et entrecoupée, rien, si ce n'est que je suis bien indiscrète de venir vous écouter. Il y a si longtemps que je n'entends plus votre voix et que vos précieux conseils me sont refusés!

Ému à son tour par cette réponse significative de la jeune fille, le chevalier lui dit en pressant ses mains dans les siennes : Il faut que je vous quitte, ô trop charmante enfant, car je trouble ici votre destinée; je deviens importun à tous ceux qui vous aiment et qui s'occupent de votre sort. Il faut que je m'éloigne de ce pays où j'ai eu le bonheur de vous rencontrer. Je vous aimerai de loin,... j'emporterai votre image au fond de mon cœur... Votre souvenir me sera un viatique généreux pour le reste de mes jours.

— Non, non, s'écria Frédérique, restez... Si vous avez quelque pitié pour moi, restez, restez,... car je vous aime...

Elle prononça ces dernières paroles en sanglotant et la tête penchée sur la poitrine du chevalier.

Si j'écrivais un roman, je n'aurais pas su imaginer une situation aussi étrange que celle de Lorenzo Sarti vis-à-vis de Frédé

Rosendorff. Sa raison, son honneur, le respect affectueux qu'il avait pour Mme de Narbal, tout lui disait que la passion qu'il éprouvait était sans issue, et qu'il perdrait dans cette lutte téméraire au moins le repos de sa vie. Il sentait tout cela, il voyait les inconvéniens de sa position, les dangers que lui préparait l'avenir, et il s'attardait néanmoins dans ce lieu d'enchantement qu'il voulait fuir.

Un grand événement allait s'accomplir dans la maison de Mme de Narbal. On mariait sa nièce Aglaé, cette gracieuse personne que nous avons laissée un peu dans l'ombre, et qui formait la troisième fleur de ce charmant bouquet de femmes que le chevalier avait trouvé à Schwetzingen. Aglaé avait toujours conservé pour le Vénitien une sympathie dégagée de tout sentiment sérieux, comme il convenait à sa nature. Elle épousait un homme qu'elle ne connaissait pas et qui était beaucoup plus âgé, un officier supérieur de la garde royale de France, M. de Lajac. Il était riche et de bonne maison, tandis qu'Aglaé ne lui apportait qu'une dot assez médiocre. Les préparatifs de ce mariage, qui se fit à Schwetzingen, donnèrent pendant quelque temps à la maison de la comtesse un air de fête et de bruyante gaîté. Parmi les personnes que reçut Mme de Narbal à cette occasion se trouvait la tante par alliance de Frédérique, Mme de Rosendorff d'Augsbourg. Avertie depuis quelque temps par des lettres calomnieuses de Mme Du Hautchet, qui lui avait écrit qu'il y avait chez Mme de Narbal un étranger, un chevalier d'industrie sans jeunesse et sans fortune, qui avait jeté son dévolu sur la riche héritière des Rosendorff, la tante avait saisi le prétexte du mariage d'Aglaé pour venir observer de près la conduite de sa nièce et celle de l'inconnu à qui l'on prêtait de si folles prétentions. Mme de Rosendorff était une femme de quarante ans à peu près, forte, grande, d'une physionomie qui ne manquait ni de finesse ni d'expression. Ayant perdu de bonne heure ses deux uniques enfans, elle avait concentré sur sa nièce toute la sensibilité qu'il pouvait y avoir dans son cœur. Si elle avait consenti à se séparer de Frédérique, c'était pour lui faire donner, sous les yeux de Mme de Narbal, une brillante éducation qui lui eût peut-être manqué dans la ville qu'elle habitait.

La première fois que Mme de Rosendorff se trouva en présence du chevalier, elle fut pour lui d'une politesse gracieuse et empressée. Elle le remercia des conseils précieux qu'il avait bien voulu donner à sa chère nièce, et se montra sincèrement étonnée des progrès qu'avait faits Frédérique non-seulement dans le chant et dans la musique, mais dans la culture de son jeune esprit, dans le développement de son goût et de ses nobles instincts. Mme de Rosendorff était parfaitement capable de juger par elle-même de l'heureux changement qui s'était opéré dans les aptitudes de Frédérique, et

son amour-propre fut singulièrement flatté des succès qu'obtenait cette enfant, qu'elle appelait sa fille, dans les soirées de Mme de Narbal. Elle fut donc aimable pour le chevalier, et elle n'aurait même pas éprouvé d'éloignement pour sa personne, sans les propos calomnieux de Mme Du Hautchet. Celle-ci ne négligea rien pour entretenir les soupçons de Mme de Rosendorff. Un jour que celle-ci assistait à une répétition de quelques morceaux que Frédérique devait chanter à la soirée du jour des noces, elle fut si charmée de ce qu'elle venait d'entendre qu'elle se leva, alla droit à Lorenzo et lui tendit la main avec une sincère cordialité. On voyait que cette femme luttait contre des impressions différentes, et qu'au fond elle n'était pas trop fâchée que sa fille adoptive fût l'objet de tant de sollicitude.

Les événemens marchaient cependant, et tout annonçait que cette situation pénible allait se dénouer promptement. Mme Du Hautchet ne perdait pas son temps, comme on dit; encouragée par l'approbation et la haine du baron de Loewenfeld, elle poussait à une catastrophe où allait se briser ce rêve de bonheur si lentement édifié dans la maison hospitalière de Mme de Narbal. Le jour même où l'on attendait M. de Lajac, Frédérique était agenouillée aux pieds de Mme Du Hautchet, qui lui mettait quelques fleurs dans la chevelure pour la fête du soir.

— Et vous, mon enfant, lui dit-elle de ce ton mielleux et perfide qui lui était propre, quand aurons-nous le plaisir de célébrer aussi vos fiançailles?

— Moi, madame! répondit Frédérique avec surprise; je ne songe guère à un événement qui ne s'accomplira pas de si tôt, j'espère.

— Et pourquoi cela, chère enfant? Vous êtes bien d'âge à ce que l'on songe à vous établir, et on assure même que votre choix est fait depuis longtemps.

— Mon choix est fait depuis longtemps! s'écria Frédérique en levant brusquement la tête. Et comment s'appelle-t-il donc, celui que j'ai choisi, sans m'en douter, pour le guide de ma vie?

— Voyons, chère Frédérique, répliqua Mme Du Hautchet en l'embrassant sur le front, avouez-moi que vous avez du goût pour le chevalier Sarti, et que vous n'êtes pas insensible aux soins qu'il vous rend depuis qu'il vient dans cette maison. Où serait le mal, après tout, si vous aviez un penchant pour un homme distingué qui vous a donné tant de preuves d'amitié?

— Je ne sais pas s'il y aurait du mal à éprouver ce que vous dites, répliqua Frédérique avec un peu d'embarras; mais de pareilles idées ne sont jamais entrées dans mon esprit. Le chevalier d'ailleurs ne songe guère à moi,... et moi je ne suis qu'une enfant qu'il fascine par la supériorité de son intelligence.

— Allons, allons, répliqua Mme Du Hautchet en achevant la toilette de Frédérique, vous ne dites pas ce que vous pensez.

Dans cet entretien, comme dans tous ceux qu'elle eut souvent avec Mme Du Hautchet, qui ne cessait de l'obséder de ses questions, Frédérique fut toujours aussi réservée, repoussant l'idée qu'on lui prêtait d'avoir pour le chevalier d'autre sentiment que celui de la reconnaissance. Elle poussa même si loin la dissimulation ou l'hésitation, que, devant aller passer une journée à Manheim chez une dame qui connaissait Lorenzo, elle empêcha que le Vénitien ne fût de cette partie de plaisir, où devait se trouver Wilhelm de Loewenfeld.

Le mariage d'Aglaé se fit avec beaucoup d'éclat dans la petite église de Schwetzingen, en présence d'une grande partie de la population de la ville. M. Rauch était à l'orgue, Frédérique et Fanny chantèrent un motet à deux voix de Mozart, plein d'onction et de douce piété. Après la cérémonie religieuse, on se rendit à la maison de Mme de Narbal, où l'on avait préparé un dîner splendide qui fut long, bruyant, très animé par des conversations assez graves, car on était à la veille de la révolution de 1830. Parmi les convives, outre le nouvel époux, M. de Lajac, et deux autres Français qui l'avaient suivi pour lui servir de témoins, on remarquait le docteur Thibaut, le baron de Loewenfeld, son fils Wilhelm et Mme Du Hautchet. Après le dîner, qui finit, selon la coutume allemande, vers les quatre heures de l'après-midi, Mme de Narbal proposa à ses invités de faire une promenade dans le jardin de Schwetzingen. On était au mois de juillet, la journée avait été chaude et belle. En passant sur la place qui est en face de la grille du château, on aperçut un grand rassemblement autour d'une bande de musiciens qui jouait des valses. C'étaient les musiciens ambulans que le chevalier avait rencontrés sur la plate-forme du château de Heidelberg, et parmi lesquels se trouvait son jeune compatriote, le violoniste italien Giuseppe Zanotti. Il lui vint à l'idée d'engager ces braves gens à suivre la compagnie dans le jardin, et de procurer ainsi aux convives une agréable surprise. Sans rien dire à personne, il fit conduire la troupe des ménétriers auprès du lac, et il ordonna au domestique qu'il chargea de cette mission d'y faire aussi apporter des chaises. Après un long circuit dans le parc, parvenus près du bois qui entoure le lac, les promeneurs furent bien étonnés d'entendre des bouffées d'harmonie se répandre dans cette solitude délicieuse.

— Ah! s'écria Mme de Narbal en voyant les musiciens et les chaises rangées en cercle en face du lac, voilà une galanterie du docteur Thibaut.

— Vous avez trop bonne opinion de moi, comtesse, répondit le docteur; moi, je soupçonne que ce coup de théâtre a été préparé par le chevalier.

Les musiciens, en se voyant entourés d'un auditoire d'élite, se mirent à exécuter avec beaucoup de justesse et d'ensemble, pour des artistes de leur condition, des fragmens de symphonie, des espèces de pots-pourris composés des motifs les plus connus des opéras allemands, surtout de *la Flûte enchantée* de Mozart, du *Sacrifice interrompu* de Winter et du *Freyschütz* de Weber. Après quelques instans de silence, le jeune violoniste s'avança au milieu du demi-cercle formé par ses camarades, et joua tout seul une douce cantilène de son pays avec une grâce, une désinvolture de coup d'archet et une émotion si vraie et si communicative que tout le monde en fut surpris et ravi.

— Mais c'est délicieux! s'écria Mme de Narbal, et comment un enfant si bien doué se trouve-t-il avec de pareilles gens? D'où vient-il, et de quel pays est-il? Le savez-vous, chevalier?

— Il vient d'un pays que vous aimez, madame, répondit le chevalier, et si vous connaissiez sa petite histoire, il vous inspirerait un intérêt plus vif encore, car vous voyez là un enfant de l'Italie, dont il représente les nobles instincts et les grandes tristesses.

— Je pensais bien que ce barbouilleur de notes est un Italien, s'écria M. Rauch avec humeur; il ne va pas en mesure et ne vient d'aucune école.

— Vous vous trompez, monsieur Rauch, dit le docteur en riant; cet enfant prouve qu'il a fréquenté une très grande école que vous ne connaissez pas sans doute : c'est l'école buissonnière, d'où sont sortis tant d'hommes célèbres.

— Vous plaisantez, répliqua M. Rauch d'un ton rude.

— Le docteur a raison, dit le chevalier, et vous paraissez ignorer, monsieur le maître de chapelle, quelle est la part qui revient à l'instinct dans la formation d'un grand artiste. Croyez-vous donc que même un génie réfléchi comme Sébastien Bach arrive à la puissance de combinaison qui distingue ses ouvrages sans une vocation particulière? Si le jeune improvisateur qui vient de nous charmer n'observe pas très rigoureusement la division mathématique du temps qu'on appelle *mesure*, il suit le rhythme du sentiment, qui est l'âme de la poésie et de la musique. Je m'étonne toujours que les Allemands, qui comprennent si bien les beautés naïves et inconscientes de la nature extérieure, méconnaissent le prix de la grâce native et de la spontanéité dans les œuvres de l'esprit humain.

— Ah çà! dit Mme de Narbal avec gaîté, j'espère que vous n'allez pas vous engager ce soir dans une de ces savantes discus-

sions où vous remuez ciel et terre à propos d'*ut, ré, mi, fa?* Il vaut mieux profiter de la jolie valse que nous entendons.

A ces mots de la comtesse, tout le monde se leva, et les couples se lancèrent allégrement sur le sable fin. A ce spectacle inattendu d'une ronde joyeuse au clair de la lune et autour d'un vrai lac de fées, le cœur du chevalier se troubla. Il ne put voir Frédérique appuyée sur le bras de Wilhelm sans une émotion cruelle. Il s'esquiva et alla s'asseoir dans l'un des bosquets qui entourent le lac. Le hasard le conduisit dans le même réduit où Frédérique avait fait à Lorenzo l'aveu du sentiment qu'elle croyait éprouver pour lui. Le souvenir de cette grande illusion de son âme l'attrista beaucoup, et en apercevant de loin la taille svelte de Frédérique emportée dans le tourbillon des valseurs, il lui sembla voir comme une vision de sa propre destinée, un rêve de bonheur à jamais évanoui. Assis sur ce même banc de pierre où Frédérique s'était jetée à ses pieds, il s'écria : *Misero me!...* et fondit en larmes.

Le départ des promeneurs qui retournaient à la villa vint enlever Lorenzo à ses tristes méditations. La comtesse avait retenu les musiciens pour toute la nuit. On dansa jusqu'au jour, et le lendemain de cette fête brillante Schwetzingen était retombé dans son calme habituel. Aglaé était partie pour la France avec son mari; le docteur Thibaut, les Loewenfeld et les autres convives étaient retournés chez eux. Il ne restait plus dans la maison de Mme de Narbal que Mme de Rosendorff, dont le prochain départ avec sa nièce n'était plus un secret. Le chevalier n'avait plus que de rares occasions de voir Frédérique seule. On le surveillait. Mme Du Hautchet avait fait croire à Mme de Rosendorff que le Vénitien était capable de quelque coup hardi, d'un enlèvement peut-être. Aussi Frédérique était-elle rarement à la villa; elle faisait avec Mme de Rosendorff à Heidelberg, à Manheim, de nombreuses excursions qui devaient la soustraire le plus possible à la présence de l'homme qu'on redoutait.

Un jour cependant le chevalier fut invité à dîner chez un médecin de Manheim, le docteur Stolz, qu'il connaissait beaucoup. Mme de Rosendorff devait se rendre à la même invitation avec Frédérique, la comtesse et sa fille Fanny, pour qui cette réunion avait un but particulier : il s'agissait de la faire rencontrer avec un homme de distinction qui était attaché à la cour du grand-duc de Bade et dont on lui avait parlé avec beaucoup d'éloges. Fanny avait alors à peu près vingt-cinq ans, et, sans être aucunement pressée de fixer sa destinée, le mariage d'Aglaé avait pour ainsi dire éveillé la molle indolence de son caractère et excité la curiosité de son esprit pour un sujet qui ne la préoccupait pas excessivement. Son cœur était calme, ses goûts éclairés et raisonnables, et aucun pressentiment

un peu vif ne l'avait tirée encore de la quiétude ornée de sa noble existence. Elle avait beaucoup d'estime et même de l'affection pour le chevalier, qu'elle savait malheureux. Fanny avait deviné, non pas l'amour profond que le chevalier avait conçu pour Frédérique, mais le vif intérêt qu'il prenait au développement moral de cette précieuse organisation féminine. Elle le plaignait intérieurement de le voir si mal récompensé de ses soins et de n'avoir pas rencontré dans sa cousine Frédérique un cœur plus reconnaissant et un caractère plus mûr et moins versatile. Sans trop comprendre la cause de l'instabilité d'humeur de Frédérique pour le chevalier, Fanny blâmait sa conduite capricieuse vis-à-vis d'un homme à qui elle devait au moins des égards. Après le dîner et dans la soirée, il vint assez de monde chez le docteur Stolz. Frédérique, à l'invitation de Mme de Narbal, entra dans une grande pièce, qui était la bibliothèque du médecin, et se mit au piano pour jouer quelques valses. Le chevalier s'approcha de Mlle de Rosendorff, et pendant qu'elle préludait : — Vous partez? lui dit-il tout bas.

— Oui, répondit-elle, un peu distraite en apparence, oui, dans quelques jours.

— Que dois-je espérer? répondit le chevalier, qui, tout tremblant, s'était appuyé au piano.

— Ah! lui dit-elle d'une voix sourde et à mots entrecoupés,... tout est fini... On sait tout, et Mme de Rosendorff m'emmène...

Ils furent interrompus, et le chevalier s'éloigna, ne sachant trop où se réfugier pour cacher son émotion. Il se jeta sur une longue chaise de cuir qui était adossée à un grand rayon de la bibliothèque remplie d'in-folio. Il prit un de ces in-folio et feignit de le lire pour cacher les larmes qui baignaient son visage. Fanny, qui, tout en suivant la valse, avait remarqué l'émotion du chevalier, se pencha vers lui. — Fi donc! un homme pleurer! dit-elle à Lorenzo.

— C'est parce que je suis un homme, répondit le chevalier, que je m'honore de ma faiblesse.

La valse continua sans que personne se fût aperçu de l'incident, lorsqu'en passant devant le piano, Fanny dit rapidement à Frédérique : Regarde donc le chevalier!

A peine ces mots étaient-ils prononcés, qu'il fallut transporter Frédérique évanouie dans une pièce voisine. Cet incident mit fin à la soirée. Rentré dans son petit appartement, le chevalier passa toute la nuit dans une douloureuse agitation. Il ne resta que deux jours à Manheim, et il n'osa se montrer à personne, tant il avait honte de sa faiblesse.

De retour à Schwetzingen, Lorenzo y fut reçu avec la cordialité habituelle. Personne ne parut se souvenir de l'épisode de Manheim.

Mme de Rosendorff elle-même fut assez aimable pour lui, soit qu'elle voulût adoucir le coup qu'elle allait lui porter, soit qu'en sa qualité de femme et de tante elle ne fût pas insensible aux hommages qu'un homme distingué rendait à sa fille adoptive. La scène qui s'était passée chez le docteur Stolz avait d'ailleurs affaibli les préventions de Mme de Rosendorff contre le caractère du Vénitien, qu'on lui avait présenté comme un froid suborneur. L'émotion de Frédérique et la tristesse profonde qu'elle avait remarquée sur les traits du chevalier avaient produit une révolution favorable dans l'esprit de cette femme, qui commençait à croire que le Vénitien était au fond un galant homme sincèrement épris des charmes et des instincts élevés d'une jeune personne dont il avait dirigé l'éducation. Mme de Rosendorff avait fini par comprendre qu'un homme de goût et d'imagination avait pu être séduit par la grâce et l'épanouissement de l'heureuse nature de Frédérique. — Et puis, se disait-elle, tout cela va bientôt finir, et la séparation dissipera vite ce petit rêve d'amour.

Enfin le moment de la séparation arriva. La veille du jour fixé pour le départ de Mme de Rosendorff, le chevalier rencontra Frédérique près de la porte du salon, s'approcha d'elle, et lui prenant la main avec émotion : Tenez, lui dit-il, cachez cet écrit; ce sont mes adieux que je vous adresse, ce sont les vœux que je forme pour le bonheur de votre vie, trop chère enfant que je ne reverrai plus sans doute!

Frédérique prit la lettre. A la fin de la soirée, lorsque la jeune fille se fut retirée dans sa chambre, voici ce qu'elle lut avec anxiété :

« Vous partez, Frédérique, et je ne vous reverrai plus... Soyez heureuse; que la vie vous soit facile et douce! Pensez quelquefois à moi, pensez à l'homme qui vous a tant aimée et que vous laissez si malheureux! Je vous pardonne, Frédérique, tout le mal que vous m'avez fait sans le vouloir et sans vous en douter peut-être, car c'est moi qui ai été faible et presque coupable en me laissant trop charmer par les dons de votre belle nature. J'ai été séduit moins encore par les attraits de votre personne que par la distinction de votre âme et de votre esprit. En vous voyant pour la première fois, je fus ébloui. Vous m'apparaissiez comme une douce vision de l'être adorable, de l'ange gardien qui plane sur ma vie. C'est en vain que j'ai combattu, c'est en vain que j'ai voulu étouffer dans sa source le sentiment qui naissait dans mon cœur. J'ai été vaincu dans cette lutte inégale, parce que le charme attaché à votre personne ranimait en moi d'ineffables souvenirs. Engagé par Mme de Narbal à vous donner quelques conseils sur l'art que nous préférons, j'ai pris goût à ces entretiens aimables où je m'efforçais de vous parler dignement

des chefs-d'œuvre des maîtres. Le désir de vous plaire, de vous être utile, le plaisir qu'on éprouve à voir une âme jeune et pure s'épanouir au souffle généreux qu'on lui communique, toutes ces causes intimes m'attachèrent à vous d'un lien puissant, et je finis par vous adorer comme un artiste adore l'œuvre privilégiée de son génie. Oui, Frédérique, vous avez été pour moi une cause de renaissance morale : je me suis rajeuni auprès de vous; vous avez réveillé dans mon cœur et dans mon imagination les émotions et la poésie de ma jeunesse, et en vous aimant je suis resté fidèle à l'idéal de ma vie. C'est là mon excuse auprès de vous, et ce sera ma justification auprès de ceux qui seront chargés de votre bonheur, s'ils sont dignes de comprendre les grandes péripéties du cœur humain. Je puis marcher le front haut en pensant à vous, je puis avouer devant Dieu et devant les hommes que vous avez été pour moi une fleur de poésie dont la grâce et les parfums m'ont pénétré d'une ivresse pure et féconde. Aussi, tant que je vivrai, vous serez l'unique objet de mes préoccupations, le point lumineux vers lequel se dirigeront mon esprit et mon cœur. Introduit dans la vie par un ange d'amour qui m'a éclairé de sa lumière, vous serez pour moi comme cette étoile du soir qui égaie le regard du voyageur attardé, et dont la douce clarté le remplit d'espérance.

« Adieu donc, chère et adorable enfant, rappelez-vous quelquefois les momens heureux que nous avons passés ensemble dans cette maison hospitalière; conservez pieusement les nobles impressions que vous avez éprouvées en étudiant à côté de moi les œuvres des grands maîtres; ne laissez pas affaiblir le goût que vous avez déjà pour les belles choses de l'art, développez par la réflexion les germes de noblesse qui sont en vous, et tenez votre âme en garde contre les convoitises vulgaires, contre les conseils égoïstes des prétendus sages qui essaieront de sacrifier votre bonheur à ce qu'ils appellent les convenances du monde. Dans les momens difficiles où vous vous trouverez sans doute, consultez avant tout votre cœur, écoutez souvent cette voix intérieure de la conscience qui ne trompe jamais; ne résistez que rarement aux inspirations généreuses de l'âme et ne confiez votre destinée qu'à l'homme qui méritera votre estime et votre amour. La vie sans amour, c'est comme un paysage sans lumière. Il en est de l'amour comme de la poésie dont tout être sensible porte en lui le germe; mais ce germe reste souvent enfoui dans l'organisme matériel, et il y a des milliers de créatures qui expirent sans jamais avoir éprouvé ni compris la puissance de cette grande commotion de l'âme. « Il n'est rien sur la terre qui élève plus l'homme dans son intime pensée que l'amour, a dit Hoffmann dans sa belle fantaisie sur le *Don Juan* de Mozart; c'est

l'amour dont l'influence immense et mystérieuse éclaire notre cœur et y porte à la fois le bonheur et la confusion. »

« Oui, Frédérique, l'amour vrai, celui qui vient de l'âme et qui s'adresse à l'âme, ce sentiment profond, sublime et universel dont les poètes, les philosophes, les moralistes, ont reconnu et proclamé la puissance, l'amour enfin qui n'a *pas d'âge et qui est toujours vivant*, c'est le maître de la vie et de la mort. Cette grande et divine passion, qu'il ne faut pas confondre avec les caprices de la sensibilité physique, communique à l'être qui l'éprouve une force d'expansion et un rayonnement intérieur qui l'élèvent au-dessus de lui-même et le disposent aux plus nobles efforts. Aimer, c'est croire, c'est aspirer au bien, au beau, au bonheur, c'est remplir son âme de pressentimens et de rêves divins. Tout paraît charmant à un cœur épris, tout se transforme, tout s'anime aux yeux de celui qui aime, et la nature elle-même lui apparaît sous des aspects nouveaux.

« Moitié ange et moitié démon, double comme notre nature, éternel dans son principe, variable, mobile dans ses manifestations à travers le temps et les mœurs, l'amour grandit, il se développe avec la vie; il se purifie, se spiritualise, se dégage peu à peu du limon où il a pris naissance, et, comme un papillon céleste, il s'élance dans les cieux. Ainsi procède l'âme humaine, ainsi elle se transforme, s'épure, agrandit sans cesse l'horizon de ses espérances; elle monte, elle s'élève de plus en plus dans les régions sereines de l'idéal.

« Adieu!... Pensez à moi, pensez à l'homme qui vous a tant aimée et qui sera si malheureux loin de vous! Si vous suivez les nobles aspirations dont votre âme est déjà pénétrée, vous serez la femme supérieure dont j'ai deviné et cultivé les instincts, et vous pleurerez sur moi. Alors vous bénirez ma mémoire, et, quel que soit le sort qui vous attende, mon nom ne s'effacera jamais de votre cœur. Telle sera inévitablement votre destinée : vous serez une femme digne de l'estime et de l'admiration du monde, ou bien vous resterez la riche héritière des Rosendorff... Et alors *weh mir! weh mir!* »

Le départ de Frédérique fut pour le chevalier Sarti un coup mortel et décisif : toutes ses espérances tombèrent de son cœur endolori comme des feuilles mortes. Il se crut abandonné pour jamais par l'ange qu'on venait de soustraire à son adoration : il ne doutait pas que la famille de Rosendorff ne hâtât le mariage de Frédérique. — Que faire? se disait-il dans sa douleur; où irai-je finir les quelques jours désolés qui me restent encore à vivre? car je ne puis pas demeurer plus longtemps dans un pays où tout me rappellerait mon malheur.

Un mois s'était déjà écoulé depuis le triste événement dont nous venons de parler, lorsque le chevalier reçut à Manheim, où il s'était retiré, la lettre qu'on va lire :

« Pensez-vous encore un peu à la pauvre fille de Schwetzingen? Hélas! chevalier, je suis bien triste loin de vous, et je pleure chaque jour ce doux paradis où je vous ai rencontré pour le bonheur et peut-être pour le malheur de ma vie. Je n'ai d'autre consolation que de penser à vous en lisant sans cesse les nobles conseils que vous m'avez tracés de votre main. Je porte cet écrit toujours sur moi, et le soir je le lis comme une prière avant de m'endormir. Je ne sais quel est le sort qu'on me prépare; mais, quoi qu'il arrive, je tiendrai le serment que je vous ai fait à cette mémorable soirée du parc de Schwetzingen. Le mois que je viens de passer loin de vous m'a singulièrement mûri l'esprit. Il me semble aujourd'hui mieux vous comprendre et mieux apprécier la tendre sollicitude dont vous m'avez entourée. Votre heureuse influence se fait sentir dans toutes mes actions; elle dirige mes pensées, mes sentimens, et je ne puis lire un livre, admirer un tableau, entendre une page divine de Mozart sans me dire : C'est à lui que je dois ces pures et saintes jouissances. O mon ami, que Dieu a été bon en me jetant sur votre route, en me donnant pour guide de ma jeunesse un homme qui à la raison la plus haute joint une sensibilité, une délicatesse toutes féminines! Vous avez fait jaillir de mon être de nobles aspirations, vous avez rempli mon imagination de rêves d'or, vous m'avez entr'ouvert les portes de l'idéal. Soyez béni, comptez sur ma reconnaissance, et, je le jure devant Dieu,... sur mon amour! — *Vergissmeinnicht!...* »

La lecture de cette lettre produisit sur le chevalier un de ces puissans effets qui ébranlent les organisations les plus vigoureuses. Il resta plusieurs jours renfermé dans sa chambre à pleurer, à méditer sur son triste sort. Il comprit enfin qu'il fallait prendre une grande décision, et rompre le charme qui le retenait captif depuis tant d'années. Sans rien dire à personne, après avoir pris quelques dispositions, le chevalier sortit de Manheim et quitta l'Allemagne. Où allait-il se rendre, et quelle devait être la fin de cet homme si éprouvé, si digne cependant d'un bonheur qui lui était apparu deux fois dans sa longue et romanesque existence? C'est ce que nous dirons peut-être un jour en racontant les dernières années du chevalier Sarti, et en montrant par la vie de Frédérique de Rosendorff que l'idéal peut couronner le devoir, l'amour survivre à l'hymen.

P. Scudo.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET LA SOCIÉTÉ ANGLAISE A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE.

II.

LE GOUVERNEMENT DE LOUIS XV ET LA MAISON DE HANOVRE.

I. *Journal* et *Mémoires* du marquis d'Argenson, de l'avocat Barbier, du duc de Luynes. — II. *Critical and historical Essays*, by Thomas Babington Macaulay. — III. *History of England*, etc., by lord Mahon.

Les partisans de l'esclavage aux États-Unis ont développé successivement sur la nature de l'institution dont ils ont entrepris la défense deux thèmes opposés. Ils ont commencé par dire modestement que l'esclavage était un mal, mais un mal nécessaire, légué par le passé au présent, et avec lequel le présent devait se résigner à vivre. L'idée servit longtemps; lorsqu'elle fut usée, les publicistes et les orateurs du sud ne trouvèrent rien de mieux à lui substituer que son contraire. L'esclavage ne fut plus un mal, ce fut un bien, une institution essentiellement humaine et libérale, condition indispensable au maintien de la démocratie parmi les blancs et au progrès de la civilisation parmi les nègres. Les partisans du pouvoir arbitraire en France ont suivi l'ordre inverse : ils ont hardiment commencé par soutenir que le pouvoir arbitraire était un bien. La

France croyait avoir marché depuis de longues années vers le gouvernement libre; ils lui ont dit qu'elle se trompait sur le but qu'elle avait poursuivi, que l'autorité absolue d'un représentant de la souveraineté populaire était le régime auquel tendait notre civilisation, le seul régime qui convînt au génie des sociétés démocratiques et des races latines, le seul régime qui pût faire leur grandeur. Cette franche et originale façon de nous affirmer que nous ne devions plus attendre aucun progrès, tout étant déjà pour le mieux dans notre pays, a sans doute paru de nature à effaroucher les esprits qui s'étaient fait une autre idée de la terre promise, et qui, la voyant si peu semblable à ce qu'ils avaient rêvé, se prenaient à regretter le pays d'Égypte. Ce qui est certain, c'est qu'on a renoncé à peu près à nous prouver que nous sommes en possession de la terre de Chanaan, et qu'on préfère nous la montrer à l'horizon comme une récompense dont nous ne sommes pas encore dignes. Avant d'entrer en possession du gouvernement libre, le peuple français doit avoir, nous dit-on, comme le peuple anglais, accepté sans arrière-pensée la dynastie régnante et pris l'habitude de faire lui-même ses affaires.

Le système d'éducation politique auquel on nous soumet est-il le mieux choisi pour assurer ce double résultat? A cette question l'histoire répond négativement. L'histoire nous apprend que le régime arbitraire ne mène les peuples à la liberté qu'en passant par la révolution, et que le régime constitutionnel pratiqué sincèrement peut être pour une dynastie nouvelle un moyen de se faire accepter. Pendant qu'au XVIIIe siècle, sous la tutelle absolue de ses rois, la France marchait à l'anarchie et à la république, en Angleterre, des princes étrangers à la nation y rétablissaient le bon ordre et y fondaient un trône sous le contrôle jaloux d'un peuple qui ne les aimait pas. Pendant que la foi religieuse, les freins moraux et le sentiment monarchique disparaissaient chez nous, ils reparaissaient chez nos voisins. Pour comprendre toute la portée de cet exemple, il faut mettre successivement en regard l'état moral des deux pays au commencement et au milieu du XVIIIe siècle. L'Angleterre, sortant des aventures révolutionnaires qui se sont terminées par l'établissement de la maison de Hanovre, était aussi corrompue sous George Ier que la France, sortant des mains de Louis XIV, l'était sous la régence; mais l'Angleterre était pourvue d'institutions qui travaillaient sans cesse à lui rendre la santé, tandis que la France était affligée d'une forme de gouvernement qui ne lui permettait guère d'échapper à la décomposition que par une crise née de l'excès même du mal (1). C'est pourquoi l'on voit, moins de cinquante ans plus tard, l'An-

(1) Voyez *la Société française sous Louis XV* dans la *Revue* du 1er juin 1863.

gleterre en pleine convalescence et la France atteinte de la fièvre révolutionnaire. Lorsque les peuples ne profitent pas des enseignemens que renferme leur passé, ils peuvent y trouver de tristes indications sur l'avenir.

Nous ne sommes ni de ces adorateurs de la révolution qui trouvent un orgueilleux plaisir à médire de la France d'autrefois, ni de ces admirateurs passionnés de l'ancien régime qui mettent leur honneur à désespérer de la France d'aujourd'hui. En même temps que nous constatons avec joie les progrès de notre pays sur le siècle dernier, nous ne pouvons songer sans tristesse à ses anciens maux et à ses rechutes possibles. Ne nous laissons pas trop rassurer à la vue du grand nombre d'honnêtes gens que renferme incontestablement la France. Au XVIIIe siècle aussi, j'en suis convaincu, la majorité était restée étrangère aux vices que nous allons avoir à flétrir; mais elle faisait si peu parler d'elle qu'il faut la chercher pour la découvrir, elle était si peu active et si mal armée qu'elle fut impuissante à sauver la vieille société française. Que les honnêtes gens de notre époque n'imitent pas l'inertie de leurs devanciers, s'ils veulent être assurés contre le retour des misères morales dont les mémoires du temps de Louis XV nous présentent l'effrayant tableau.

I.

Dans une note qu'il a laissée sur le fameux contrôleur-général Law, d'Argenson s'exprime ainsi : « J'ai ouï dire un jour à Law chez mon père qu'il avait dit le matin à un de ses compatriotes anglais avec exclamation : — Heureux le pays où, en vingt-quatre heures, on a délibéré, résolu et exécuté, au lieu qu'en Angleterre il nous faudrait vingt-quatre ans! Il se louait de cela à propos de son grand système, qui alla si vite qu'il nous versa. » Voilà d'un trait le tableau et la critique du gouvernement que Richelieu et Louis XIV avaient donné à la France. Le sort de la nation dépendait d'un seul homme. Le roi n'avait qu'à dire, et les choses étaient faites : à côté et au-dessous de lui, nul pouvoir capable de l'arrêter, rien que des parlemens pour enregistrer ses ordres, des intendans pour les exécuter et des sujets pour les subir, des sujets divisés en classes hostiles les unes aux autres et également impuissantes contre la volonté du maître. « Il y a en France, dit Montesquieu, trois sortes d'états : l'église, l'épée et la robe. Chacun a un mépris souverain pour les deux autres... La noblesse tient à l'honneur d'obéir au roi, mais regarde comme la souveraine infamie de partager la puissance avec le peuple... Un grand seigneur est un homme qui voit le roi, qui parle aux ministres, qui a des ancêtres, des dettes et des pensions. » La société française renfermait encore des privilégiés im-

pertinens, avides et oisifs, détestés par des non privilégiés envieux et dénigrans; elle ne contenait plus ni un homme, ni un corps, ni une classe avec qui le pouvoir royal eût sérieusement à compter : tout ce qui pouvait résister, tout ce qui avait une vie propre avait été annulé ou écrasé. Que ceux qui admirent cette parfaite unité d'un grand peuple n'oublient pas à quelles conditions Louis XIV l'avait obtenue. Pour tarir les sources de la diversité, il avait fallu tarir celles de la moralité. Pour soumettre la grande noblesse à l'uniforme discipline de la vie de cour, il avait fallu la caserner à Versailles, détruire pour elle la vie de famille, et lui faire oublier ces devoirs domestiques dont l'accomplissement journalier est sans contredit l'exercice le plus propre à former des cœurs honnêtes. Pour réduire au silence les voix qui n'étaient pas à l'unisson de celles du monarque, il avait fallu proscrire le protestantisme, bâillonner le quiétisme et le jansénisme, endormir et assujettir l'église, amortir la vie religieuse, et avec la vie religieuse le principe de la régénération des mœurs.

On a souvent développé les fâcheux effets politiques et économiques de la révocation de l'édit de Nantes : on parle trop peu des conséquences déplorables qu'elle a eues dans l'ordre moral et religieux. Il est de la nature du protestantisme d'exercer par sa présence une action vivifiante sur ceux même qui lui reprochent avec le plus d'amertume de ne pas s'incliner devant l'autorité souveraine de l'église. Le principe du libre examen met en mouvement et tient en éveil les esprits mêmes qui le combattent comme un principe de révolte et d'anarchie; il les conduit, bon gré, mal gré, à étudier la liberté qu'ils attaquent et l'autorité qu'ils défendent; il les provoque à se rendre compte de leurs croyances et à y conformer leur vie; il communique à leur foi un caractère plus personnel, plus rationnel, plus énergique, plus efficace. Les peuples protestans se vantent parfois d'être par leurs habitudes religieuses mieux préparés que les peuples catholiques à intervenir dans le gouvernement de leurs affaires. — Ceux qui s'en remettent à un prêtre du soin de leurs intérêts spirituels ne doivent être que trop enclins, disent-ils, à s'en remettre à un prince du soin de leurs intérêts temporels. — Nous croyons que, sans renoncer à leur confiance dans l'infaillibilité doctrinale de l'église, les catholiques peuvent trouver dans la nécessité de défendre leur foi par la discussion un correctif à la disposition passive que l'habitude de se reposer sur autrui en matière religieuse engendre souvent chez eux. Le protestantisme est un stimulant dont l'église catholique aurait eu grand besoin en France dans le cours du XVIIIe siècle, et qui lui a manqué par la faute de Louis XIV. L'affaiblissement du catholicisme date en France de la révocation de l'édit de Nantes. En même temps qu'elle le conduisit

à désarmer et à s'absorber dans des querelles intestines du caractère le plus mesquin, elle fournit contre lui des armes terribles aux non croyans et le priva d'un précieux auxiliaire contre le matérialisme; elle le livra inerte, impopulaire et divisé aux coups des libres penseurs. Le système de la compression religieuse a eu pour effet en France de paralyser le protestantisme, de rétrécir, d'aigrir et de ridiculiser le jansénisme, de rendre les jésuites odieux, les prêtres indifférens, les philosophes fanatiques et le pays philosophe.

Louis XIV aurait été consterné assurément, s'il avait pu entrevoir ce résultat de sa politique, et cependant ne préférait-il pas lui-même les athées aux dissidens? Saint-Simon raconte que « lorsque M. le duc d'Orléans partit pour aller en Espagne rejoindre Berwick, le roi lui demanda qui il menait en Espagne. M. le duc d'Orléans lui nomma parmi eux Fontpertuis. — Comment, mon neveu! reprit le roi avec émotion. Le fils de cette folle qui a couru M. Arnault partout! un janséniste! Je ne veux point de cela avec vous. — Ma foi, sire, lui répondit M. d'Orléans, je ne sais pas ce qu'a fait la mère; mais pour le fils être janséniste!... Il ne croit pas en Dieu. — Est-il possible? reprit le roi, et m'en assurez-vous? Si cela est, il n'y a point de mal : vous pouvez l'emmener... — On en rit fort à la cour et à la ville, et les plus libertins admirèrent jusqu'à quel aveuglement les jésuites et Saint-Sulpice pouvaient pousser. » L'esprit du XVIIIe siècle était en germe dans ces rires de la cour et de la ville et dans cette admiration des libertins. Voilà comment Louis XIV avait travaillé dans ses vieux jours à réparer par l'exemple de sa dévotion les brèches qu'il avait faites à la moralité publique par l'exemple de ses désordres et par la façon de vivre qu'il avait imposée à la noblesse.

« Dans une nation, écrivait Montesquieu en faisant allusion aux Anglais de son temps, où tout homme à sa manière prendrait part à l'administration de l'état, les femmes ne devraient guère vivre avec les hommes. Elles seraient donc modestes, c'est-à-dire timides; cette timidité ferait leur vertu. » L'activité politique des hommes ne pouvait pas faire en France la vertu des femmes. En dehors de la vie des camps, la classe supérieure ne connaissait guère que la vie de salon et de cour. Plaire aux femmes et les amuser pour leur plaire, telle était alors la principale occupation des hommes. De là chez les Français cette recrudescence de frivolité et d'étourderie qui amène d'Argenson à s'écrier : « O ma nation trop aimable et trop légère! » Il y avait sans doute en France, et Montesquieu le reconnaît lui-même, « des mariages heureux et des femmes dont la vertu était un gardien sévère; » mais il n'en est pas moins vrai qu'en France « il était de bon air de dédaigner son mari. » D'Argenson l'affirme, et ses récits le prouvent bien. « La magistrature, nous

dit-il encore, était la portion la plus estimable de la nation par ses mœurs, » éloge qui n'empêchait pas d'ailleurs le marquis de regarder certains « robins » avec des yeux de pitié en raison même de leur sagesse, tant il était convaincu qu'on ne peut être entièrement civilisé sans être un peu débauché. « Tous ces messieurs d'Aguesseau, pour avoir eu des mœurs trop belles et trop d'enfoncement dans l'étude, sont devenus sauvages ou anthropophages, et non amis de l'homme. » Et pourtant l'humeur galante ne se montrait chez beaucoup de ses contemporains que trop compatible avec une brutalité et une insensibilité révoltantes. Le fonds de grossièreté et de violence qui couvait encore sous le vernis de politesse dont Louis XIV avait recouvert les mœurs françaises fit explosion à sa mort avec un fracas dont il faut tempérer l'écho pour le rendre supportable à nos oreilles. Citer les récits de Barbier serait impossible; les analyser est déjà difficile. Tantôt ce sont d'affreux attentats commis dans les rues par des gens de qualité, tantôt ce sont d'honnêtes femmes qui ne peuvent se sentir en sûreté dans leur propre maison, tantôt encore ce sont des maris susceptibles tués par des passans indiscrets. De tels faits étaient remarqués, c'est dire qu'ils ne se passaient pas tous les jours; cependant ils n'étaient pas assez rares pour qu'on eût le droit de les reléguer au nombre de ces monstruosités isolées qu'on trouve à toutes les époques dans les annales du crime, et qui ne prouvent rien contre les mœurs d'un temps. C'étaient les exagérations d'une grossièreté générale qui se manifestait plus souvent par des coups, des injures, des locutions basses employées dans le meilleur monde. Le régent avait l'habitude, même dans les réceptions officielles, de congédier les ennuyeux et les indiscrets avec une verdeur d'expression qui n'est plus tolérée aujourd'hui qu'au corps de garde, et ni le cardinal de Noailles, ni le premier président de Mesmes, n'étaient à l'abri de tels affronts.

L'idée « que l'argent est d'une grande ressource, » que les « riches se tirent toujours d'affaire, » que les puissans ne meurent jamais pauvres, est encore un des traits de ce temps. Ce préjugé populaire, tout en ayant quelque raison d'être, était cependant fort excessif. La friponnerie et la vénalité n'étaient pas sans exemple parmi les serviteurs de l'état, grands ou petits; mais il s'en fallait de beaucoup qu'elles fussent générales. « Plusieurs de nos ministres sont accusés dans le public d'anglicisme en politique, dit aussi M. d'Argenson. On les compare au cardinal Dubois, qui recevait une grosse somme d'Angleterre. Le cardinal Dubois recevait une pension de 100,000 écus de cette cour, dont il donnait quelque chose à milady Sandwich. Cette pension passa à Mme de Prie, et fut fort grossie, de là à M. de Marville, qui en partageait quelque chose; mais M. Chauvelin la fit cesser, et il faut convenir qu'après lui M. Amelot eut les

mains pures... La corruption ne s'est aucunement glissée dans les bureaux des affaires étrangères; il en faut convenir comme d'un phénomène qui tient du miracle, et qui fait honneur à la nation française... Le parlement de Paris est composé de magistrats plus difficiles à corrompre que celui d'Angleterre. » Je crois en effet que dans notre pays, mieux que dans tout autre à cette époque, les mœurs nationales défendaient les hommes publics contre les séductions de l'argent, et cependant le sentiment de l'honneur en matière d'argent était fort entamé par la passion du jeu que l'oisiveté entretenait dans les classes supérieures, par la fureur de spéculation que Law et son système avaient éveillée, et par l'exemple de la banqueroute que le gouvernement donnait presque périodiquement aux particuliers.

De déplorables sacriléges venaient en même temps révéler la décadence du respect pour les choses saintes. En 1720, des mauvais sujets entrent dans l'église de Saint-Germain-le-Vieil, au Marché-Neuf, et remplissent d'ordure tout le maître-autel. « Voilà une vraie impiété sans profit, écrit Barbier, car ils n'ont rien volé. » Deux ans après, le même fait se reproduit à Notre-Dame, et Barbier l'enregistre avec un certain émoi : « Il arrive à présent des choses extraordinaires; il faut que des gens aient bien le diable au corps pour faire pareille chose. » Et pourtant de tels signes n'auraient pas dû surprendre à une époque où l'exemple du sacrilége partait d'en haut, et où tout Paris se racontait en riant la conversation suivante entre le comte de Nocé et le régent au sujet de la nomination de l'abbé Dubois à l'archevêché de Cambrai : « Comment, monseigneur, vous faites cet homme-là archevêque de Cambrai? Vous m'avez dit que c'était un chien qui ne valait rien! — C'est à cause de cela, répondit le régent, je l'ai fait archevêque afin de lui faire faire sa première communion. » Et le public, indigné de l'acte, éclatait de rire en répétant le propos. On s'amusait de la religion; mais on s'en amusait encore avec une certaine peur de l'enfer. Ceux même qui craignaient le moins Dieu pensaient parfois au diable avec inquiétude. La passion du merveilleux et celle de la critique moqueuse se partageaient les âmes. Les miracles du diacre Pâris, comme les plaisanteries de Voltaire, répondaient aux goûts du temps et s'attaquaient à l'autorité de l'église. Après avoir été une secte théologique attachée avant tout à certains dogmes positifs, le jansénisme, dénaturé par la persécution, n'était plus guère qu'une forme superstitieuse de l'esprit de révolte contre le saint-siége. D'après Barbier, dès 1728, « le gros de Paris, hommes, femmes, petits enfans, était janséniste, c'est-à-dire en gros, sans savoir la matière contre la cour de Rome et les jésuites. » En effet, le fond des doctrines condamnées par la bulle *Unigenitus* était fort ou-

blié de la plupart de ceux qui prenaient parti pour ou contre la bulle. Les grandes controverses du XVIIe siècle sur la question de la grâce avaient dégénéré en misérables querelles de factions. On ne cherchait plus à vaincre ses adversaires par des argumens; on se battait à coups de miracles, de contre-miracles, de diffamations, de refus de sacrement, d'appels comme d'abus, d'arrêts, de remontrances, de lits de justice, de lettres de cachet. Les molinistes cabalaient à la cour pour faire tracasser leurs rivaux; les jansénistes ameutaient le parlement et la populace contre les jésuites; les indifférens se moquaient ou s'effrayaient de tout ce tapage ecclésiastique, et les philosophes s'empressaient de confondre la religion avec le fanatisme, l'intolérance, la superstition et l'imposture. On ne sait ce qui l'emportait de la folie ou de la supercherie dans les mystères jansénistes. Ici des enfans « initiés dans l'art de convulsionner » gagnaient, suivant le bruit public, jusqu'à 600 livres par an; là des jeunes filles attirées dans une réunion soi-disant religieuse y perdaient leur innocence; ailleurs des gens graves se donnaient rendez-vous le soir dans une chambre, garnissaient le seuil de la dépouille d'une oie, se faisaient une petite croix sur le front avec le sang de l'animal, puis, après avoir mangé l'oie, se ceignaient d'une ceinture de cuir et allaient en procession à l'endroit où avait existé autrefois Port-Royal-des-Champs. « Il y a peut-être dans le parlement, lisons-nous dans Barbier, soixante personnes entêtées sur le jansénisme; mais tout le reste se moque du jansénisme et du molinisme... Ils ne s'embarrassent pas pour le fond de la constitution *Unigenitus*, pour savoir à quel carat doit être l'amour de Dieu, ni combien de sortes de grâces Dieu a fait faire pour ceux qui habitent ce bas monde. Cela ne les regarde pas, c'est de la théologie; mais ce qui les lanterne dans la constitution, c'est la quatre-vingt-onzième proposition (1), qui est condamnée, et qui porte *que la crainte même d'une excommunication injuste ne nous doit jamais empêcher de faire notre devoir*. La cour de Rome prétend que quand elle excommunie, même à tort et à travers, l'on doit suivre ses volontés à la lettre, et que par là elle peut excommunier les rois et dégager les peuples du serment de fidélité... C'est ce qui révolte le parlement et lui fait prendre parti pour l'intérêt du roi, car ceci ne regarde que les têtes couronnées et les souverains. Il ne laisse pas d'être fondé en raison, indépendamment de ce qu'on appelle jansénisme. » La question de l'indépendance des couronnes envers le saint-siége, très pratique au moyen âge, n'était plus au XVIIIe siècle qu'une vieillerie spéculative qui ne pouvait donner lieu qu'à d'oi-

(1) L'une des cent une propositions jansénistes condamnées par la constitution *Unigenitus*. La citation est de Barbier.

seux et venimeux débats, et le parlement, rentré sous la régence en possession des prérogatives politiques dont il avait été dépouillé sous Louis XIV, aurait pu trouver à faire un plus utile usage de ses droits que de se lancer dans une querelle théorique avec l'église sur l'étendue des deux puissances; mais tels étaient alors dans le public le défaut d'intelligence politique et la vivacité des rancunes contre Rome, que, de toutes les affaires du temps, c'était celle qui avait le plus le don de passionner les esprits. Lorsqu'en 1720 le parlement voulut s'opposer aux abus de l'administration de Law et fut pour ce fait exilé à Pontoise, la cour et le public, « sauf une petite poignée de gens très sages et très prudens, regardèrent le parlement comme assemblée de radoteurs; » mais lorsqu'en 1732 il s'obstina, malgré les défenses réitérées du roi, à poursuivre un mandement de l'archevêque de Paris qui contenait des propositions ultramontaines, lorsque plus de cent cinquante présidens ou conseillers donnèrent leur démission plutôt que de céder, quitte à reprendre leurs fonctions et à céder quinze jours après, la foule les salua comme de vrais Romains et des pères de la patrie.

Quel que fût d'ailleurs le prétexte de ces passes d'armes entre la magistrature et la cour, elles se terminaient presque toujours par la déroute du parlement. Son humeur le poussait à la contradiction, et sa constitution le condamnait à l'impuissance. Il était organisé pour l'objection, non pour l'action. Mutine, ergoteuse, étourdie, routinière, généralement stérile en résultats pratiques, l'opposition parlementaire ne servait guère qu'à nourrir dans le public un certain esprit de protestation contre le pouvoir. Chez les peuples mal gouvernés, le mécontentement, même inefficace, vaut mieux que l'indifférence. Les parlemens au XVIIIe siècle ont plus souvent entravé les réformes que refréné les abus; mais ils ont contribué à entretenir en France un peu de vie politique au profit du pays et au détriment du régime absolu. Tel fut leur rôle, et tel sera toujours le rôle des corps purement critiques. Les princes ont tort de marchander la puissance aux assemblées qu'ils autorisent à exprimer les griefs de l'opinion. Le seul moyen de rendre leur intervention innocente, c'est de la rendre efficace. On n'a pas encore découvert d'autre façon de développer dans les assemblées l'esprit de gouvernement que de les associer à l'action et à la responsabilité du pouvoir.

Le public aussi a besoin de se sentir une certaine part d'action et de responsabilité pour acquérir le sens politique. Tant qu'il reste à l'état de spectateur oisif, il se livre sans scrupule au dénigrement et au soupçon, il prend goût à voir le mal ou à le supposer. Le mécontentement devient pour lui un besoin, presque un plaisir. Il n'est pas d'opposition plus dangereuse pour la considération du pouvoir que celle qui est condamnée à se renfermer dans la médisance. Le

mépris pour ceux qui gouvernent est un sentiment très répandu en France dès les premières années du règne de Louis XV. A la cour, l'expression du mépris est encore contenue par la crainte d'offenser les ministres sous le regard desquels vit la coterie de Versailles; mais à Paris, les courtisans eux-mêmes perdent leur réserve en soupant avec leurs maîtresses; les bourgeois se déchaînent dans les cafés contre la « friponnerie de l'administration, » dès que les lettres de cachet cessent de pleuvoir; le peuple est habituellement injurieux contre les gens en place et souvent séditieux. Le décri de l'administration est un fait antérieur au gouvernement personnel de Louis XV, et dont il serait injuste de le rendre seul responsable; mais ce qui était intact avant lui, c'était le prestige de la personne royale. Le culte du roi était un sentiment profondément national, que rien n'avait encore pu entamer. « Louis XIV, écrit d'Argenson, était adoré comme une belle et orgueilleuse divinité; notre vanité nous faisait admirer ce beau comédien dans son rôle de fier monarque, quoique au fond ce fût un véritable tyran de ses peuples : guerres injustes, bâtimens énormes, luxe oriental, véritable cause de notre ruine présente... Louis XV est chéri de ses peuples sans leur avoir fait encore aucun bien. Regardons en cela nos Français comme le peuple le plus porté à l'amour des rois qui sera jamais... Les Anglais au contraire s'échauffent continuellement contre leur roi... Quand ils ont eu des rois despotiques ou maladroits, ils les ont chassés, emprisonnés, décapités. Alors et depuis, leurs écrits ont plus tonné contre les rois que l'on n'eût fait à Rome après l'expulsion des Tarquins, si pour lors on eût su faire des livres. »

Tout ce tableau des « sentimens divers que les Anglais et les Français se forment de la royauté » a été parfaitement vrai, et il est devenu le contre-pied du vrai. Les Français ont depuis renversé ou laissé renverser trois rois et un empereur, et ce sont les Anglais qui ont maintenant le privilége de l'amour dans le mariage entre un peuple et une dynastie. Retrouverons-nous jamais ce bien que Louis XV a, plus que tout autre, contribué à nous faire perdre? Nul ne le sait. Tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que les peuples peuvent le retrouver après l'avoir perdu. Nos voisins en font foi.

II.

Lorsque Montesquieu visita l'Angleterre en 1729, sous le ministère de Walpole, quinze ans après l'avénement de la maison de Hanovre, l'un des premiers faits qu'il observa, ce fut la faiblesse du sentiment monarchique. « Il n'y a guère de jour que quelqu'un ne perde le respect au roi, » remarquait-il dans ses *Notes*, et il citait l'exemple de lady Denham, qui, étant masquée, se permit de dire à

George II, dont le fils aîné avait été élevé en Allemagne et ne s'était jamais fait voir en Angleterre : « A propos, quand viendra donc le prince de Galles? Est-ce qu'on craint de le montrer? Serait-il aussi sot que son père et son grand-père? » Dans la société élégante, le prestige de l'autel n'était guère plus grand que celui du trône, à en juger par les impressions du pénétrant voyageur. « Je passe en France pour avoir peu de religion, en Angleterre pour en avoir trop... Si quelqu'un parle ici de religion, tout le monde se met à rire. » Le sens moral, surtout en matière d'argent, lui paraissait aussi beaucoup plus grossier qu'en France. « L'argent est ici souverainement estimé, l'honneur et la vertu peu. » Il trouvait les femmes guindées, les hommes gauches, insociables, égoïstes, durs et cupides, — le peuple ivrogne et voleur, les ministres uniquement préoccupés de vaincre leurs adversaires dans la chambre basse et fort indifférens au bien public, — la nation vénale : « les Anglais ne sont plus dignes de la liberté; ils la vendent au roi, et si le roi la leur redonnait, ils la lui revendraient encore. » Tout cela dit, Montesquieu n'en discernait pas moins la force et la vertu des institutions anglaises; il n'en reconnaissait pas moins que, par l'action naturelle de la publicité et du contrôle, les pouvoirs les plus corrompus devenaient souvent les gardiens involontaires des libertés publiques, il n'en remarquait pas moins le rapprochement que les nécessités de la politique amenaient dans ce pays de liberté entre des classes ailleurs hostiles; il n'en admirait pas moins l'organisation de cette société où les dignités, faisant partie de la constitution fondamentale, étaient plus fixes qu'ailleurs, et où les grands étaient néanmoins plus en contact avec le peuple, où « les rangs étaient plus séparés et les personnes plus confondues. » Malgré les voleurs qui infestaient Londres, malgré la populace qui s'y ameutait dans les rues, malgré les libellistes qui y faisaient commerce de leurs injures, malgré les électeurs qui y trafiquaient de leur vote, il se sentait respirer plus à l'aise en Angleterre que partout ailleurs. « L'Angleterre est à présent le plus libre pays qui soit au monde, je n'en excepte aucune république; j'appelle libre, parce que le prince n'a le pouvoir de faire aucun tort imaginable à qui que ce soit, par la raison que son pouvoir est contrôlé et borné par un acte... Quand un homme en Angleterre aurait autant d'ennemis qu'il a de cheveux sur la tête, il ne lui en arriverait rien. C'est beaucoup, car la santé de l'âme est aussi nécessaire que celle du corps. » Aussi Montesquieu se moquait-il des frivoles courtisans de Versailles, qui ne pouvaient s'habituer à la vie de Londres et aux manières peu affables de ses habitans. « Il faut faire comme eux, disait-il, vivre pour soi, comme eux ne se soucier de personne, n'aimer personne et ne compter sur personne. » Les sombres pronostics de nos diplo-

mates, qui se représentaient l'Angleterre comme toujours à la veille d'un bouleversement, lui paraissaient non moins puérils. « Comme on voit le diable dans les papiers périodiques, on croit que le peuple va se révolter demain; mais il faut seulement se mettre dans l'esprit qu'en Angleterre comme ailleurs le peuple est mécontent des ministres, et que le peuple y écrit ce que l'on pense ailleurs. »

Quoi qu'il en soit, le sentiment de la stabilité n'existait pas et ne pouvait pas exister en Angleterre après les quatre vingts ans de révolution que ce pays venait de traverser. L'Angleterre avait assisté à la chute de Charles Ier, à celle du long parlement, à celle de Richard Cromwell, à celle de Jacques II; puis elle avait vu modifier arbitrairement l'ordre de succession à la couronne, d'abord au profit d'un roi qui n'avait pas eu d'enfans et d'une princesse héréditaire qui avait perdu les siens, en second lieu au profit d'une maison allemande. Elle avait vu le nouvel ordre de succession mis en cause par les intrigues des propres serviteurs de Guillaume III avec les Stuarts, par les manœuvres des derniers ministres de la reine Anne en faveur du prétendant, et par le soulèvement des jacobites contre George Ier. Pendant tout le règne de ce prince, elle l'avait entendu chansonner et bafouer, lui et son jargon hanovrien, ses maîtresses hanovriennes, ses favoris hanovriens et sa politique hanovrienne. Elle n'avait ni attachement ni estime pour George II, prince grotesque par son accent et par sa mine, court, laid, lourd, rageur, libertin, qui avait tout d'un caporal allemand sauf la taille, et qui ne se sentait heureux que lorsqu'il était loin de son royaume dans son petit électorat. L'aristocratie whig le soutenait parce qu'il ne gouvernait pas, et la nation parce qu'il n'était pas catholique; mais un parti nombreux le regardait encore comme un usurpateur et un tyran, on ne comptait pas moins de cinquante jacobites décidés dans la chambre des communes, et ceux même des partisans des Stuarts qui s'étaient vendus au nouveau régime restaient secrètement en correspondance avec le prétendant et l'assuraient que, s'ils l'avaient trahi, c'était pour le mieux servir. « Leur foi est une foi punique, écrivait Chesterfield, la clémence ne les touche pas, et les sermens qu'ils prêtent au gouvernement ne les lient pas. »

Rien n'est plus destructif de l'honneur politique que le spectacle des bouleversemens fréquens et le sentiment de l'instabilité du pouvoir. Quand on croit tout possible, on est bien près de se croire tout permis. Les longues révolutions, même celles qui exercent par leurs résultats la plus salutaire influence sur les mœurs, corrompent ceux qui les font et ceux qui les subissent. Les générations qui se forment au milieu des révolutions sont sujettes au scepticisme, à la duplicité, à l'esprit d'intrigue, d'aventure et d'apostasie. Je ne crois pas que le détestable régime moral auquel Louis XIV soumit la

France ait jamais produit un homme public aussi dépravé que l'illustre vainqueur de Blenheim, le fourbe et fripon duc de Marlborough, qui sous Jacques II trahissait pour Guillaume d'Orange, qui sous Guillaume d'Orange livrait le secret de l'expédition de Brest à Jacques II et à Louis XIV, qui sous la reine Anne offrait à la fois son dévouement à la cour de Hanovre et à celle de Saint-Germain, et qui mourait sous George Ier, laissant une fortune accablante pour sa gloire, bien que due en partie à la reconnaissance de son pays. Il avait fait argent de tout, de sa propre beauté, des charmes de sa sœur, du pain de ses soldats, du crédit de sa femme; les pensions et les charges dont il s'était gorgé lui valaient annuellement à elles seules plus de 1,600,000 francs. Et le duc de Marlborough n'était pas en Angleterre un phénomène isolé, il était le type de toute une race d'hommes publics moins grands, moins riches et moins puissans, mais presque aussi corrompus. Le vainqueur de La Hogue, l'amiral Russell, était comme lui insatiable et félon. L'habile préparateur financier de leurs victoires, Godolphin, ne se faisait aucun scrupule de servir deux maîtres. Avec une conscience plus troublée, Shrewsbury n'en trahit pas moins d'abord Guillaume III, qu'il avait appelé en Angleterre, puis George Ier, à qui le versatile ministre avait assuré la couronne par un hardi coup d'état. L'honnête Halifax lui-même ne put résister à la tentation de correspondre avec la cour de Saint-Germain après avoir joué un rôle décisif dans l'expulsion des Stuarts. Sunderland changeait aussi facilement de religion que de roi. Son fils Charles, le conseiller favori de George Ier, fut en intrigue avec les partisans des Stuarts. On allègue, il est vrai, à sa décharge, qu'il exploitait leur crédulité. Non moins déloyal, Robert Walpole fit pendant son ministère parler au prétendant de son secret attachement à la dynastie déchue, espérant obtenir par ce mensonge l'appui des jacobites dans le parlement. Les maîtresses de George Ier vendaient la clémence royale aux ennemis de la couronne et la faveur royale à ses serviteurs. Sir Robert Sutton, ancien ambassadeur du roi d'Angleterre à Paris, abusait des fonds appartenant à une institution charitable dont il était administrateur, et pour ce fait on l'expulsait de la chambre des communes. Les directeurs des prisons publiques à Londres concouraient à l'évasion des riches détenus et laissaient les pauvres mourir de faim, si bien qu'il en périssait souvent jusqu'à huit ou dix par jour. Le lord-chancelier Macclesfield faisait commerce des offices judiciaires et violait les dépôts faits à la cour de chancellerie par les plaideurs, crimes pour lesquels il fut condamné par la chambre des lords à une amende de 750,000 francs. Trois autres ministres de George Ier, Craggs, Aislabie et Sunderland, furent honteusement compromis dans les chimériques et frauduleuses spéculations qui, en 1721,

rendirent successivement l'Angleterre ivre de jeu et ivre de vengeance. Des milliers de familles trouvèrent la ruine dans des compagnies fantastiques pour l'engraissement des cochons, le commerce des perruques, l'amélioration de la bière et l'emploi du mouvement perpétuel. Le prince de Galles se mit à la tête d'une société pour l'exploitation de mines imaginaires, et sut s'en retirer à temps avec un bénéfice d'un million; le roi lui-même fut accusé d'agiotage : Robert Walpole eut seul la dextérité de s'enrichir et de grandir au milieu de la crise d'où ses collègues et ses rivaux sortirent l'honneur atteint et la bourse vide.

On regarde parfois Walpole comme le père de la corruption parlementaire dans son pays. Vingt ans premier ministre, il l'a sans doute plus longuement et plus habilement pratiquée que tout autre; mais ses prédécesseurs lui en avaient donné l'exemple, et ses successeurs en firent un plus grand abus que lui. La vénalité des membres de la chambre des communes était alors en Angleterre un produit naturel des mœurs et des lois. La révolution avait rendu le parlement libre et les consciences faciles; elle avait enlevé au pouvoir les moyens d'intimidation par lesquels il agissait autrefois sur les représentans, sans donner au public les moyens de surveillance par lesquels il les défend aujourd'hui contre la tentation de spéculer sur leur mandat. La chambre des communes était puissante, le sens moral était faible et les délibérations étaient secrètes. La couronne avait grandement intérêt à acheter les votes; les votans ne se faisaient guère scrupule de les vendre, et les vendeurs étaient à peu près assurés de l'impunité. De là cette ère de corruption parlementaire qui commence à Charles II et finit sous le gouvernement de Pitt.

De même que la liberté parlementaire eut pour premier effet la corruption parlementaire, la liberté électorale eut pour premier effet la corruption électorale. Dès que les ministres cessèrent de violenter les électeurs, ils cherchèrent à les acheter. Ce fut un progrès. La corruption fausse beaucoup moins les élections que la violence. C'est un moyen qui est à la disposition de tous les gens sans scrupule et qui n'agit que sur les gens sans scrupule. L'opposition peut en user comme le pouvoir, et le pouvoir comme l'opposition ne peuvent en user qu'auprès d'un nombre restreint de citoyens. Walpole, on le sait, employait tous les moyens imaginables de séduction. Il se servait cyniquement, pour grossir sa majorité, du patronage de la couronne, des fonds secrets, de sa propre bourse; on assure qu'il dépensa un million et demi sur sa fortune personnelle dans les élections de 1734, et qu'il donnait régulièrement sur le budget, pendant toute la durée des sessions, dix guinées par semaine aux membres écossais. L'opposition n'en réunit pas moins, en plein ministère de Walpole, jusqu'à 205 voix contre 266; les grandes fac-

tions qui se partageaient l'Angleterre ne cessèrent jamais d'être représentées dans la chambre des communes; les ennemis eux-mêmes de la maison régnante y disposaient habituellement de 40 à 50 voix. C'est la meilleure preuve que les élections étaient assez sérieuses. Voulez-vous juger de la sincérité du scrutin dans un pays divisé par les révolutions : vous n'avez pas besoin de contrôler en détail les opérations électorales; vous n'avez qu'à regarder à la composition de la chambre. Si l'opposition n'y est pas forte et nombreuse, vous pouvez hardiment affirmer que le pays n'est pas exactement représenté, et que la violence ou la fraude joue un grand rôle dans les élections.

Walpole était entré dans la vie publique à une époque où la violence était encore l'arme favorite des partis, et dans sa jeunesse il l'avait souvent employée et subie. Les hommes d'état formés à l'école de la révolution, tories et whigs, se disputaient le pouvoir et l'exerçaient tour à tour les uns contre les autres avec un brutal acharnement. En 1710, sous la domination des whigs, un ecclésiastique obscur et médiocre, le docteur Sacheverell, fut poursuivi par la chambre des communes devant la chambre des lords pour un pitoyable sermon sur les dangers auxquels le gouvernement de Godolphin exposait, selon lui, l'église d'Angleterre, et Walpole accepta les fonctions de commissaire dans ce ridicule et maladroit procès. En 1712, sous la domination des tories, le duc de Marlborough fut dépouillé de toutes ses charges, Walpole fut expulsé de la chambre des communes et envoyé à la Tour; les sermons whigs de l'évêque de Saint-Asaph furent brûlés publiquement par le bourreau. En 1714, Steele se vit expulsé de la chambre des communes pour avoir insinué dans un pamphlet que la succession hanovrienne était en danger sous l'administration tory d'Oxford et de Bolingbroke. Un an après, à la mort de la reine Anne, les whigs prenaient avec éclat leur revanche. Dans la proclamation pour la convocation d'un nouveau parlement, George Ier mit les électeurs en garde contre les amis du précédent ministère et leur recommanda « ceux qui s'étaient montrés fidèles à la succession protestante lorsqu'elle avait été en danger. » Cette intervention abusive du pouvoir royal dans les élections fut si efficace que la majorité se trouva retournée dans la chambre des communes, et lorsqu'à l'ouverture de la session sir William Wyndham, l'un des principaux accusateurs de Steele, attaqua la proclamation, « non-seulement comme sans exemple et sans excuse, mais comme dangereuse pour l'existence même des parlemens, » il fut interrompu par le cri de « à la Tour! à la Tour! » Walpole, voulant que son parti réservât ses vengeances pour de plus grands adversaires, se leva et dit avec calme : « Je ne suis pas

d'avis de donner satisfaction au désir d'être envoyé à la Tour que semble éprouver le membre qui occasionne ce débat. Cela le rendrait trop considérable. » Sir William Wyndham n'eut à subir qu'une réprimande de l'orateur, mais Bolingbroke et Ormond furent mis en accusation et frappés *d'attainder* (1715). Ils avaient eu la prudence de mettre la mer entre leurs ennemis et eux, et ils ne moururent ni l'un ni l'autre de la main du bourreau. Moins heureux, deux des seigneurs qui prirent part à la levée de boucliers que firent les jacobites en 1715, les lords Derwentwater et Kenmure, portèrent leur tête sur l'échafaud; vingt-deux rebelles d'un rang inférieur furent pendus dans le Lancashire, et quatre à Londres; beaucoup d'autres furent assez sommairement fusillés (1716). De barbares restrictions déshonorèrent « l'acte de grâce et de libre pardon rendu un an après. » Cet acte exceptait formellement de l'amnistie « toute personne du nom et du clan de Mac Gregor, » ce qui n'empêchait pas un écrivain whig de s'écrier avec enthousiasme que « la clémence du roi George Ier surpassait celle de Dieu lui-même. » Les temps étaient rudes. En 1720, on pendit un apprenti de dix-neuf ans, John Matthews, pour avoir imprimé un pamphlet à l'honneur du prétendant. Le public était aussi dur que le pouvoir. En 1721, lors de la chute des actions de la compagnie des mers du sud, la foule, non contente de voir les directeurs de la compagnie chassés du parlement, dépouillés de leurs biens, honnis et conspués, demanda leur mort à grands cris, et Walpole, appelé à la direction des affaires pour conjurer l'orage, eut quelque mérite à ne pas inaugurer son ministère par la pendaison de quelques agioteurs. Son administration, relativement très humaine, contribua beaucoup à l'adoucissement des mœurs politiques en Angleterre. Plusieurs de ses antagonistes étaient en relations avec le prétendant, leur tête était à sa merci. Il n'eut pas recours à l'échafaud pour se débarrasser de leurs incommodes et injurieuses attaques; mais en même temps qu'il était assez généreux pour ne pas éclaircir violemment les rangs de ses adversaires, il était assez égoïste pour grossir l'armée des Stuarts en fomentant les rancunes du roi contre le parti qui ne pouvait pas se dire hanovrien de la veille. Sans avoir vu avec plaisir l'établissement de la dynastie allemande, la plupart des tories auraient accepté volontiers la maison de Hanovre, si elle ne les avait pas traités en ennemis. Fort mal accueillis à la cour et systématiquement exclus, non-seulement des grandes charges que le parti dominant a le droit de se réserver, mais même des fonctions locales qui appartiennent naturellement aux grands propriétaires, ils s'habituèrent à regarder la maison régnante comme incompatible avec eux, et par leur hostilité tantôt bruyamment factieuse, tantôt sou-

terraine, ils retardèrent de vingt ou trente ans la consolidation du nouveau régime.

Jaloux de son autorité jusqu'à écarter systématiquement du roi tous ceux qui n'appartenaient pas à sa coterie, et de sa coterie tous ceux qui n'acceptaient pas son joug, Walpole opposait en même temps aux outrages dont l'accablaient chaque jour ses adversaires, jacobites, tories et whigs dissidens, une libérale indifférence que je me permets de signaler à ceux qui « recherchent par quels moyens l'Angleterre est parvenue à s'assimiler la liberté de la presse. » Depuis qu'un ministre nous a fait une leçon d'histoire sur la condition des journaux en Angleterre au siècle dernier, beaucoup d'honnêtes gens croient comme article de foi qu'à l'avénement de la maison de Hanovre, l'Angleterre s'était volontairement soumise, pour défendre la dynastie de son choix, à une législation terrible qui avait « pour seul objet d'interdire les armes et les institutions de la liberté aux adversaires des institutions nouvelles, » qui rendait illusoire l'intervention du jury, en ne l'appelant pas à se prononcer sur la criminalité des faits soumis à son verdict, et qui donnait à des « juges révocables par la couronne jusqu'en 1760 » un pouvoir discrétionnaire sur les peines à prononcer. Tout cela est inexact. Le régime de la presse anglaise n'a subi aucun changement à l'avénement de la maison de Hanovre; il n'avait été nullement conçu dans une pensée dynastique, et il servit beaucoup plus souvent les haines et les vengeances du parti dominant que les intérêts du nouveau trône. Un très petit nombre d'écrivains jacobites furent condamnés sous George Ier et sous George II, et ce fut sous George III, après l'anéantissement complet du parti des Stuarts, que lord Mansfield proclama avec éclat la doctrine, soutenue avant lui par plusieurs juges, mais toujours contestée et depuis condamnée, que, dans les procès de presse, le jury avait pour seule mission de déclarer si l'accusé était auteur, éditeur ou imprimeur de la publication incriminée. Bien loin de tourner contre l'opposition, cette prétention abusive tourna contre le pouvoir, multiplia les acquittemens systématiques et rendit pour un temps toute répression impossible. Quant aux juges, ils avaient cessé dès 1701 d'être arbitrairement révocables. Tout ce qu'il leur restait à souhaiter en 1760 pour jouir d'une complète inamovibilité, c'était de n'avoir plus à obtenir le renouvellement de leurs commissions lors d'un changement de règne. A dater de l'avénement de George III, leur indépendance fut protégée par ce supplément de garantie; mais ce n'était point par manque d'indépendance que péchaient les juges, c'était par passion politique et par ambition. Ils n'avaient jamais sévi avec plus de rigueur contre les pamphlets et les journaux qu'ils ne le firent de 1760 à

1791. Dans cet espace de trente et un ans, il y eut soixante-dix poursuites pour libelles et cinquante condamnations, dont trente-huit légères et douze sévères. De tels chiffres paraissaient énormes à ceux qui étaient soumis à la juridiction des « juges hanovriens; » ils nous semblent presque modérés aujourd'hui.

J'ai été amené à dire ce que n'était pas le régime de la presse en Angleterre à l'époque de Walpole. Ce qu'il était, le voici. Depuis l'expiration du *licensing act* en 1695, la publication des livres et des journaux n'était plus soumise à la nécessité d'une autorisation préalable; le nombre des imprimeries avait cessé d'être limité : ceux qui voulaient exercer le métier d'imprimeur n'étaient pas même tenus, comme ils le furent plus tard, de notifier leur intention à un représentant de l'autorité et d'indiquer sur leurs publications leur nom et leur demeure. Toute censure, toute action préventive de l'administration sur les auteurs, éditeurs et imprimeurs avait disparu; tout citoyen avait non-seulement la liberté la plus absolue d'écrire et d'imprimer à ses risques et périls, mais les plus grandes facilités pour se soustraire par des actes clandestins aux recherches de la justice. Une seule mesure avait été adoptée en vue de prévenir la multiplication excessive des imprimés, l'établissement d'une lourde taxe sur les journaux et les pamphlets. « Le roi, écrivait Montesquieu, a un droit sur les papiers qui courent et qui sont au nombre d'une cinquantaine, de façon qu'il est payé pour les injures qu'on lui dit. » Les écrivains politiques pouvaient injurier même le roi avec d'assez grandes chances d'impunité, et cependant ils étaient très insuffisamment garantis contre une répression sévère lorsqu'ils se bornaient à blâmer les ministres. L'état de la législation sur le libelle était fort mal défini et livrait aux disputes des jurisconsultes la grave question de savoir ce qu'il fallait entendre par un libelle. D'après la doctrine généralement reçue avant la révolution de 1688, toute critique dirigée contre le pouvoir ou contre ses agens constituait un délit, et les juges restaient attachés à cette théorie traditionnelle, qui, si elle avait été rigoureusement appliquée, aurait paralysé la discussion par la voie de la presse; mais le public était avide de pamphlets et de journaux, et le jury partageait les goûts du public. A moins que le pays ne fût très surexcité contre les factions opposantes, les ministres ne pouvaient donc abuser de la jurisprudence établie sans révolter l'opinion et sans provoquer des acquittemens. Toujours exposés d'ailleurs à voir leurs adversaires prendre leur place, ils n'étaient pas intéressés à multiplier des précédens qui pouvaient se retourner contre eux. Ils trouvaient donc généralement plus d'avantage à combattre les journaux par des journaux que par des poursuites judiciaires, et ils prenaient

à leur solde des bandes de libellistes qui rivalisaient de brutalité et d'indécence avec ceux du parti contraire. En fait, la licence de la presse n'a jamais été plus effrénée en Angleterre que pendant la première moitié du XVIIIe siècle. La féroce malice de Swift n'épargnait pas plus l'honneur des femmes et des prêtres que celui des politiques. Ses grossiers imitateurs jetaient cyniquement à la tête de ceux qu'ils avaient pour métier d'insulter les sottises les plus sales et les calomnies les plus subalternes. Malgré les exemples de finesse et d'élégance donnés par Addison, le ton de la dispute était en général bas et dur. Un crime ne pouvait se commettre sans que les journaux whigs l'imputassent aux tories. Un malheur ne pouvait arriver à un whig sans que les journaux tories en fissent des gorges chaudes. Le *Weekly Packet*, feuille tory, après avoir raconté que le pasteur presbytérien d'Epsom s'était cassé la jambe et qu'on avait dû la lui couper, ajoutait joyeusement : « C'est la preuve que ces prétendans à la sainteté ne marchent pas toujours avec autant de circonspection qu'ils le disent. » Le *Weekly Journal*, feuille whig, annonçant qu'une femme était morte d'ivrognerie dans la rue, se plaisait « à supposer qu'elle était du parti de la haute église. » Personne n'échappait, personne ne cherchait à échapper à la classification des partis. Les femmes, les enfans, les domestiques se disaient whigs ou tories. Polichinelle se faisait en plein vent homme de cabale; des pamphlets à un sou se vendaient à profusion dans les rues, des ballades hanovriennes ou jacobites se chantaient sur les places; les sermons, comme les comédies et les mascarades, avaient une couleur politique. On ne s'occupait pas de son salut, on ne se livrait pas au plaisir, on n'achetait pas, on ne vendait pas sans faire acte de parti. Les cabarets, les cafés, les auberges et jusqu'aux boutiques se rattachaient à l'une ou à l'autre faction. Les femmes whigs et tories se distinguaient par le nombre de leurs mouches, par la couleur de leurs coiffes et par leurs places au théâtre. Les valets des membres des communes tenaient un parlement au petit pied en attendant leurs maîtres à la porte de Westminster, et en 1715 whigs et tories se battirent pendant deux jours à coups de poing sur le choix de leur orateur. Après bien des têtes cassées, les whigs l'emportèrent, et le domestique de M. Strickland fut nommé. Dans la populace au contraire, la domination appartint longtemps aux tories. Lors du procès du docteur Sacheverell en 1710, la foule manifesta sa bienveillance pour le docteur en saccageant une demi-douzaine de chapelles dissidentes aux cris de « vive Sacheverell! vive la haute église! » Le jour du couronnement de George Ier, le peuple de Norwich, de Bristol et de Birmingham crut devoir protester contre la cérémonie par le pillage de quelques maisons. Pendant les deux premières années qui

suivirent l'avénement du nouveau roi, la canaille de Londres célébra la naissance de tous les personnages passés ou présens dont le nom pouvait servir de prétexte à des démonstrations factieuses en s'attroupant, soit pour boire à la santé du prétendant, soit pour brûler en effigie George Ier, soit pour démolir des chapelles dissidentes, soit pour assommer les passans qui se refusaient à crier « vive le roi Jacques! vive la haute église! Plus de gouvernement étranger! » La police était si mal faite et les tapageurs jacobites étaient si bien organisés qu'ils restèrent maîtres à peu près incontestés des places publiques jusqu'au jour où les habitués des cabarets whigs s'associèrent pour opposer attroupemens à attroupemens et manifestations à manifestations. Ces bruyans défenseurs de l'ordre parcouraient Londres en bandes nombreuses, promenant des images grotesques du pape et du prétendant, donnant la chasse aux *jacks*, envahissant leurs tavernes, bouleversant leurs feux de joie et brûlant en effigie leurs chefs. Les rencontres dans les rues à coups de gourdin devenaient parfois très sanglantes; mais c'était à l'attaque des cabarets et des tavernes que se livraient les plus meurtriers combats. Les assaillans se retiraient rarement sans avoir essuyé quelques coups de feu, et il fallut pendre un certain nombre de mutins pour empêcher les processions politiques de dégénérer trop souvent en affaires de mousqueterie.

Même lorsque les factions se reposaient, la jeunesse turbulente et licencieuse qui vivait dans les cafés était une véritable peste publique. Insulter les honnêtes femmes, chercher querelle aux gens paisibles, coudoyer les passans et les faire descendre dans le ruisseau, tels étaient les plus innocens plaisirs des mauvais sujets qui, sous le nom de *mohocks*, faisaient la terreur de Londres. La nuit, après avoir bien bu, ils se précipitaient dans les rues l'épée à la main, renversant et blessant ceux qui avaient le malheur de se trouver sur leur passage. Parvenaient-ils à mettre la main sur une femme, ils la plaçaient la tête en bas au coin d'une borne, ou bien encore ils la renfermaient dans un tonneau et l'envoyaient rouler en bas d'une colline. Chaque bande avait d'ailleurs son divertissement favori et comme son mode particulier de torture. Les uns mettaient leur plaisir à aplatir les nez ou à faire sauter les yeux d'un coup de doigt; d'autres trouvaient plus comique de donner aux gens ce qu'ils appelaient « une suée. » Le jeu consistait à se ranger en cercle autour de la victime, à la piquer par derrière à mesure qu'elle se retournait pour éviter la pointe des épées, et à lui imprimer ainsi un mouvement de nature à exciter la transpiration. Ces fantaisies bachiques cachaient parfois de terribles vengeances. Les gens de lettres qui exerçaient trop leur esprit aux

dépens de leurs semblables étaient plus exposés que d'autres à faire la rencontre, toute fortuite en apparence, de gens avinés qui les rouaient de coups, et l'on cite un journaliste qui, sous la reine Anne, fut attiré dans un guet-apens et battu à mort. Le soleil couché, on ne pouvait se promener avec sécurité dans Londres qu'à la condition d'être bien escorté. Échappait-on aux *mohocks*, on avait chance de tomber sur des brigands. Du 20 janvier au 10 février 1720, on compte dans les journaux une trentaine de cas d'attaques à main armée commises à Londres ou dans les environs sur des personnes de tous rangs. Tantôt c'est la duchesse de Montrose qui, revenant de la cour, est arrêtée par trois cavaliers bien montés; tantôt c'est le duc de Chandos qui, rentrant en ville avec sa suite, est assailli par cinq malfaiteurs, et réussit à les repousser; tantôt c'est un pauvre ouvrier à qui un voleur casse le bras d'un coup de pistolet pour le punir de n'avoir qu'une bourse mal garnie; tantôt ce sont des voyageurs qni se voient dévalisés en plein midi sur la grande route, à quelques milles de la capitale. Le jour, on n'avait assurément rien de pareil à craindre dans les quartiers populeux; mais il fallait s'y tenir sans cesse en garde contre les filous qui ne respectaient rien, pas même les perruques. D'adroits coquins se promenaient parfois dans la foule, portant sur la tête un panier dans lequel se tenait un enfant exercé à happer au passage les chevelures artificielles des citadins distraits, et leurs tristes victimes n'avaient quelque chance d'échapper aux moqueries de la populace qu'en se sauvant dans un fiacre, au risque de se casser les reins dans les fondrières ou d'être atteintes par les coups de fouet que les cochers échangeaient avec les boueurs qui encombraient les rues, ou les charretiers qui injuriaient les passans.

De telles mœurs comportaient une singulière brutalité dans les actes et dans les paroles, et imposaient la nécessité de se faire justice à soi-même. Dans la classe supérieure, on dégainait pour un rien; dans la classe inférieure, on boxait à tout propos. Les domestiques attroupés à la porte des parcs pour y attendre leurs maîtres se pochaient les yeux et se déchiraient les habits par simple passe-temps; au théâtre, où ils avaient des places gratuites, leur impudence et leur grossièreté étaient des plus incommodes; ils interrompaient la représentation par leurs bruyantes plaisanteries; ils jetaient des pommes et des croûtes de pain sur la scène, et lorsque, pour mettre fin à ces désordres, on ferma en 1737 la galerie des valets de pied, les exclus, au nombre de trois cents, prirent d'assaut le théâtre de Drury-Lane, à la barbe du prince de Galles, après avoir blessé vingt-cinq personnes. Pour avoir définitivement raison des gens de livrée, il fallut mettre garnison dans la salle.

L'ivrognerie était l'une des causes principales de l'humeur grossière et violente qui caractérisait alors les habitans de Londres. Vers 1736, les ravages physiques et moraux faits par l'abus du genièvre prirent un caractère si inquiétant que les chambres crurent devoir interdire la vente de cette boisson. La veille du jour où l'acte devait être mis en vigueur, les funérailles de la « mère genièvre » furent célébrées dans presque toutes les villes d'Angleterre par d'abondantes libations. Le lendemain, les apothicaires, les charlatans et les marchands ambulans vendirent sous forme de médicament la liqueur qu'on ne pouvait plus débiter comme boisson. Quand les magistrats demandèrent à ceux qui éludaient ainsi la loi d'expliquer la séduction inusitée que leurs drogues exerçaient sur le public, les contrevenans répondirent avec flegme que le dernier bill, ayant beaucoup multiplié les indispositions, avait naturellement augmenté leur clientèle. En vain de grandes récompenses furent promises aux dénonciateurs. La foule jeta quelques délateurs à la rivière, et la passion des masses pour le genièvre n'eut pas grand'peine à paralyser le zèle du parlement pour l'amélioration des buveurs.

La religion elle-même semblait avoir perdu la vertu de lutter contre les progrès de l'immoralité. Il y avait dans les classes inférieures peu d'impiété affichée, mais encore moins de foi. Le peuple restait attaché à l'église anglicane par antipathie traditionnelle pour les puritains et les papistes; il se soumettait aux observances; le dimanche, il ne travaillait pas et allait assez régulièrement au sermon, mais au sortir du sermon il se rendait au cabaret et se livrait au désordre. Jamais le frein religieux n'avait été moins efficace en Angleterre. Sans manquer de décence, le clergé de l'église établie n'avait ni austérité ni ferveur; les sectes dissidentes elles-mêmes s'étaient fort attiédies depuis qu'elles n'avaient plus à lutter pour le libre exercice de leur culte. Les catholiques étaient opprimés, silencieux et timides; les incrédules s'attaquaient hardiment aux bases du christianisme et trouvaient secrètement faveur auprès des gens d'esprit malgré les habiles réfutations de savans, mais froids théologiens; les indifférens sans principes abondaient dans toutes les classes. Dans toutes les classes aussi, on trouvait sans doute de dignes représentans des bonnes traditions morales et religieuses; mais ils restaient sur la défensive, ils ne se sentaient pas encore animés de cette humeur conquérante qui fait les vrais réformateurs. La réaction licencieuse contre le puritanisme qui s'était produite après la restauration tirait à sa fin; la réaction méthodiste contre l'impiété et l'immoralité, qui devait se produire sous George II, n'avait pas commencé. Lorsque Voltaire visita l'Angleterre en 1726,

il était si loin de prévoir la possibilité d'un réveil religieux quelconque, qu'il écrivait à propos du mouvement que se donnaient alors certains unitaires : « Le parti d'Arius prend très mal son temps de reparaître dans un âge où tout le monde est rassasié de disputes et de sectes... On est si tiède à présent sur tout cela qu'il n'y a plus guère de fortune à faire pour une religion nouvelle ou renouvelée. » Autant d'ailleurs le zèle religieux paraissait à Voltaire incompatible avec l'esprit du XVIIIe siècle, autant l'enthousiasme philosophique lui paraissait contraire à la nature des choses. « Jamais les philosophes, disait-il dans ses *lettres sur les Anglais,* ne feront une secte de religion. Pourquoi? C'est qu'ils n'écrivent point pour le peuple et qu'ils sont sans enthousiasme. » Il ne s'attendait donc point à l'explosion de fanatisme philosophique à laquelle il devait si puissamment contribuer en France. Cependant il sentait bien qu'en France beaucoup plus qu'en Angleterre la frivolité du clergé était faite pour donner des armes à l'irréligion. « Devant un jeune et vif bachelier français, criaillant le matin dans les écoles de théologie et le soir chantant avec les dames, un théologien anglican est un Caton... A l'égard des mœurs, le clergé anglican est plus réglé que celui de France... Les prêtres sont presque tous mariés. La mauvaise grâce contractée dans l'université, et le peu de commerce qu'on a ici avec les femmes, font que d'ordinaire un évêque est forcé de se contenter de la sienne. Les prêtres vont quelquefois au cabaret, parce que l'usage le leur permet, et s'ils s'enivrent, c'est sérieusement et sans scandale. »

Montesquieu et Voltaire ont été tous les deux frappés du peu d'empressement que les hommes témoignaient en Angleterre auprès des femmes et du peu de charme qu'ils semblaient trouver dans leur société. Les femmes avaient en effet à Londres bien moins d'importance et d'attrait qu'à Paris. A de rares exceptions près, elles étaient ignorantes et n'avaient l'esprit ni agréable ni délicat. L'imagination salie par les obscénités de la littérature dramatique du temps, elles avaient peine à comprendre, quand elles étaient honnêtes, qu'un homme pût rechercher leur conversation sans en vouloir à leur vertu, et quand elles étaient coquettes, que leur conversation pût être recherchée par les hommes sans être ordurière. Il n'y avait guère de milieu entre l'indélicate pruderie des unes et l'immodeste laisser-aller des autres. De ces deux types féminins dans le monde anglais, Montesquieu paraît n'avoir remarqué que le premier, mais Addison a retracé le second. « On voyait communément, dit-il, un homme qui s'était enivré en bonne compagnie, ou qui avait passé la nuit dans le désordre, le raconter le lendemain devant des femmes pour lesquelles il avait le plus grand respect.

Peut-être était-il réprimandé par un coup d'éventail ou par un *fi donc!* mais la belle irritée témoignait son approbation par sa contenance. Elle l'appelait un vilain original, un affreux scélérat. Il haussait les épaules, jurait, recevait un nouveau coup, jurait encore qu'il ne croyait pas avoir juré, et tout était pour le mieux..... Dans tout le cours de mes observations, je n'ai jamais vu un homme vraiment intelligent être le favori général des dames. » Aussi les gens d'esprit hantaient-ils beaucoup plus les cafés que les salons et s'adonnaient-ils beaucoup moins à la galanterie mondaine qu'à de faciles plaisirs qui leur laissaient la liberté de vivre, de causer et de s'enivrer entre eux. Les femmes qui n'aimaient pas la solitude étaient réduites à se consoler avec l'espèce de damerets dont Addison vient de nous peindre l'aimable conversation. Les séductions de cette élégante jeunesse suffisaient souvent à faire damner les pères et les maris, qui, à la fois négligens et despotiques, ne disputaient guère aux galans le cœur de leurs femmes et de leurs filles que lorsqu'il était en révolte ouverte contre leur autorité. Les journaux, les mémoires, les comédies et les romans de l'époque sont pleins d'insurrections féminines et de violences paternelles ou maritales, d'inclinations contrariées, d'enlèvemens, de mariages clandestins, de séparations éclatantes, d'amans poursuivis sur les grandes routes ou pris en flagrant délit dans les auberges, et tout cela raconté avec un cynisme de langage qui à lui seul est le signe d'une grossière dépravation. Addison lui-même, qui était un réformateur moral, écrivait contre les vices et les ridicules de la bonne compagnie avec une impudeur qui aujourd'hui le rend souvent impossible à citer, mais qui, au XVIIIe siècle, le faisait lire par toutes les belles dames de l'Angleterre. Il y avait une certaine élégance à se montrer immodeste et peu dévote. A l'église, des personnes appartenant au meilleur monde affectaient de se faire des signes d'intelligence et d'étouffer de rire en regardant les toilettes hors de mode ou en écoutant les vieilleries morales du prédicateur. Malgré la solennité des révérences et des complimens que les hommes et les femmes de qualité échangeaient entre eux, malgré les raffinemens artificiels de la politesse classique, il y avait dans les habitudes un fonds de vulgarité qui éclatait souvent de la façon la plus grotesque. Un soir que lady Mary Wortley Montagu était allée faire sa cour à George Ier au milieu du sérail de vieilles Allemandes qu'il avait importé en Angleterre, elle redescendait l'escalier du palais en se félicitant d'avoir pu échapper de bonne heure aux ennuis du cercle, lorsqu'elle fit la rencontre du secrétaire d'état Craggs, qui lui demanda d'un air surpris comment elle avait pu se retirer si tôt. Elle répondit que le roi avait eu la bonté de le lui permettre, non sans avoir mani-

festé le vif regret de la voir partir. Le secrétaire d'état ne dit mot; mais, la saisissant à bras-le-corps, il l'emporta en courant au haut de l'escalier, la déposa dans l'antichambre, lui baisa respectueusement les mains et disparut. Les pages s'empressèrent d'ouvrir la porte, et lady Mary se trouva en présence du roi avant d'avoir eu le temps de se remettre de son trouble. Elle contait d'un air effaré la *gaminerie* du ministre favori, lorsque celui-ci fit gravement son entrée avec toute la raideur officielle d'un chambellan germanique. « Mais comment donc, monsieur Craggs! lui dit le roi en français, est-il d'usage en ce pays de porter les belles dames comme des sacs de froment? — Il n'est rien que je ne fisse pour le plaisir du roi, » répondit après un instant d'hésitation le courtisan. Dès qu'il put s'approcher de lady Mary, il lui dit à l'oreille avec un gros juron qu'elle était une bavarde et qu'il se vengerait.

Si les manières de la cour étaient peu exemplaires, la vie domestique de la famille royale l'était encore moins. La femme de George Ier, Sophie-Dorothée de Zell, vécut trente-deux ans, prisonnière et divorcée, dans le château d'Ahlen, maudissant le mari qui l'avait soupçonnée et gémissant de ne pouvoir embrasser le fils qui avait hérité de sa haine pour le roi. La reine Caroline poussa au contraire la complaisance pour George II jusqu'à aimer ses propres rivales et jusqu'à détester son propre fils. A son lit de mort, elle refusa impitoyablement de se réconcilier avec le prince de Galles, mais elle pressa tendrement le roi de se remarier. « Non, répondit George II en sanglotant, j'aurai des maîtresses. — Ah! mon Dieu! cela n'empêche pas, » reprit la mourante.

Ce n'était évidemment pas de tels modèles qu'on devait attendre la réformation des mœurs; d'où pouvait-elle venir? La religion languissait, la cour et l'aristocratie offraient les exemples les plus corrupteurs; la bourgeoisie des villes et la petite noblesse de province, les deux classes les plus respectables de la nation, donnaient elles-mêmes assez communément dans les vices du temps. Et néanmoins tout observateur clairvoyant pouvait entrevoir un germe de régénération sous tant de phénomènes morbides. Il y avait en Angleterre une dose de liberté et de publicité qui, bien que très insuffisante, faisait son œuvre en dépit des hommes. De déplorables restrictions à la liberté religieuse déshonoraient sans doute la constitution anglaise; les catholiques ne pouvaient ni exercer leur culte, ni occuper des fonctions publiques, ni siéger au parlement, et les non-conformistes protestans restaient eux-mêmes en principe frappés d'incapacité politique. Cela était injuste en soi et très contraire à l'entretien de la vie religieuse; mais en même temps toutes les sectes chrétiennes, sauf les catholiques et les sociniens, pou-

vaient librement prêcher, prier, discuter, propager leur foi, et cette libre concurrence des diverses églises protestantes ne pouvait manquer à la longue de réveiller leur activité et leur zèle. La liberté de la presse n'était pas assez fortement garantie; telle qu'elle était cependant, elle exerçait sur le public, comme sur le pouvoir, une censure continuelle. Le système électoral donnait lieu dans le détail à de nombreux abus; en définitive, il n'en soumettait pas moins les ministres à un sérieux contrôle. Le secret des délibérations parlementaires ne permettait pas à l'opinion de surveiller d'assez près la conduite particulière des divers membres; mais la simple rivalité entre les trois pouvoirs de l'état amenait naturellement chacun d'entre eux à enchérir sur le zèle déployé par les deux autres en faveur du bien public (1).

La réforme progressive de la société était assurée en Angleterre par le simple jeu des institutions. En France, elle ne pouvait s'accomplir sans un grand roi. Ce grand roi, dont l'ancienne France ne pouvait se passer pour éviter une révolution, elle ne le trouva point.

III.

Un dévoué serviteur du pouvoir royal dont nous avons souvent invoqué le témoignage, le marquis d'Argenson, écrivait au mois de janvier 1754, à propos de l'agitation que causait en France la lutte engagée entre le parlement et la cour sur la question des refus de sacremens : « Le roi dit à présent du parlement comme il disait du clergé il y a trois ans : « Cela m'ennuie, je ne veux plus qu'on m'en parle. » Le feu est à la maison, et le maître dit : « Qu'on ne me parle pas de l'éteindre, cela m'ennuie. » Tel était le roi qui avait à tenir lieu d'institutions à notre pays. Aussi d'Argenson était-il obligé de reconnaître que « la mauvaise issue de notre gouvernement monarchique absolu achevait de persuader en France et par toute l'Eu-

(1) « C'était de tout temps la coutume, raconte Montesquieu, que les communes envoyaient deux bills aux seigneurs : l'un contre les mutins et les déserteurs, que les seigneurs passaient toujours, l'autre contre la corruption, qu'ils rejetaient toujours. Dans la dernière séance (en 1729), mylord Townshend dit : « Pourquoi nous chargeons-nous toujours de cette haine publique de rejeter toujours le bill? Il faut augmenter les peines, et faire le bill de manière que les communes le rejettent elles-mêmes, de façon que, par ces belles idées, les seigneurs augmentèrent la peine tant contre les corrupteurs que contre les corrompus... Mais les communes, qui sentaient peut-être l'artifice ou voulurent s'en prévaloir, le passèrent aussi, et la cour fut contrainte de faire de même. Depuis ce temps, la cour a perdu, dans les nouvelles élections qui ont été faites, plusieurs membres,... de façon que l'on voit que le plus corrompu des parlemens est celui qui a le plus assuré la liberté publique. Ce bill est miraculeux, car il a passé contre la volonté des communes, des pairs et du roi. »

rope que c'était le pire des gouvernemens. Je n'entends, ajoutait-il, que philosophes dire comme persuadés que l'anarchie même est préférable, puisqu'elle laisse du moins ses biens à chaque habitant, et que quelques troubles, quelques violences qui y surviennent, ne préjudicient qu'à quelques individus et non au corps de l'état comme ici... Voici comment je définirais en deux mots notre gouvernement : *une anarchie dépensière*... Nulle fermeté, nulle résolution, nulle décision quelconque; c'est la girouette sur laquelle souffle tour à tour chacun des courtisans qui l'environnent... Ainsi les plus grandes fautes restent impunies; aucun vice, aucun abus ne peut se corriger... La faiblesse et l'abandon à des impulsions mal dirigées nuisent à la société bien plus ingénieusement que la malice la plus raffinée. Ce règne-ci en est une preuve, car, avec ces défauts, il a plus empiré le mal que les règnes bien plus tyranniques qui l'ont précédé... Louis XV n'a su gouverner ni en tyran, ni en chef de république. Malheur pourtant à l'autorité royale, si elle ne prend ni l'un ni l'autre parti!... Il souffle d'Angleterre un vent philosophique, on entend murmurer ces mots de liberté, de républicanisme; déjà les esprits en sont pénétrés, et l'on sait à quel point l'opinion gouverne le monde. »

Le laisser-aller de Louis XV favorisait à la fois l'émancipation des esprits et le développement des abus. En même temps que les philosophes prenaient la liberté de rêver tout haut une perfection idéale, la réalité devenait plus choquante. Les faits et les idées formaient un contraste violent : les faits étaient révoltans et les idées étaient chimériques. Les princes absolus qui ont l'imprudence d'abandonner le gouvernement des âmes sans renoncer au gouvernement exclusif des affaires font de leurs sujets des visionnaires et des révolutionnaires. La liberté intellectuelle sans la liberté politique est un poison qui tue les gouvernemens et qui provoque chez les peuples des crises parfois salutaires, mais toujours périlleuses. Quand le sentiment de la responsabilité et le sentiment de la vérité, que développe l'habitude d'agir librement, ne contiennent pas le libre essor de l'imagination et de la passion, l'imagination et la passion prennent le mors aux dents. Tant que l'homme n'a point à passer de la pensée et de la parole à l'action, il ne prend pas l'habitude de peser les conséquences pratiques de ses paroles et de ses pensées. L'action est un frein nécessaire à la critique et à la théorie. Voltaire, le plus sensé des philosophes du XVIIIe siècle, a contribué pourtant à répandre l'absurde et pernicieux aphorisme que « le peuple ne veut jamais et ne peut vouloir que la liberté et l'égalité. » C'est qu'il croyait ne faire qu'une malice au pouvoir absolu; c'est qu'il ne croyait pas donner une règle de conduite. Mis aux prises avec les faits, il n'aurait voulu pour rien au monde d'un gouvernement basé sur une idée

aussi contraire à l'expérience de l'humanité. L'amour du peuple ne l'aurait certes pas aveuglé. Il n'avait au fond ni estime ni sympathie pour les masses, et ses sentences démocratiques ne l'empêchaient pas d'écrire à M. Bordes cette phrase odieuse : « A l'égard du peuple, il sera toujours sot et barbare, témoin ce qui vient de se passer à Lyon. Ce sont des bœufs auxquels il faut un joug, un aiguillon et du foin. » Ce désaccord entre les maximes et les instincts était fort commun alors, et les maximes, tout entachées qu'elles étaient d'utopie, valaient habituellement mieux que les instincts. Les hommes étaient inférieurs à leurs pensées. On se disait et l'on se croyait sensible, humain, attaché au bonheur du prochain; mais tous ces beaux sentimens venaient de la tête plutôt que du cœur, et le président de Brosses aurait pu dire à presque toute la coterie philosophique ce qu'il écrivait à Voltaire à propos de ses ouvrages : « Je voudrais seulement que vous eussiez dans votre cœur le demi-quart de la morale et de la philosophie qu'ils contiennent. » Et en effet, au moment où l'enthousiasme d'esprit que la cause de la justice inspire à Voltaire l'entraîne à poursuivre la réhabilitation de Calas avec un zèle qu'on ne saurait trop admirer, il écrit à d'Alembert avec une joie féroce : « Je m'occupe à faire aller un prêtre aux galères. » Au moment où il s'indigne contre le supplice du chevalier de La Barre, mis à mort comme contempteur du Christ, il se réjouit à la pensée que si l'audacieux contempteur de Voltaire, « ce polisson de Jean-Jacques, » s'avisait de venir à Genève, « il courrait grand risque de monter à une échelle qui ne serait pas celle de la fortune. »

La même opposition entre la générosité des émotions de l'écrivain et la dureté des sentimens de l'homme se retrouve chez d'autres philosophes du temps. Diderot prêchait en déclamateur sensible la plus tendre fraternité entre les hommes, et il rêvait en forcené le meurtre des prêtres et des rois. Cela n'a rien de surprenant. Les habitudes ont plus d'empire sur les âmes que les idées. Nombre de jolies femmes qui s'engouaient du traité des délits et des peines de Beccaria avaient assisté pendant plus d'une heure avec une curiosité barbare à tous les détails du supplice de Damiens. Nombre de sages improvisés qui dissertaient avec leurs maîtresses sur la réformation des mœurs et les progrès de la civilisation avaient « claqué des mains comme au spectacle » et chantonné des couplets obscènes lorsque la belle Lescombat avait traversé la foule pour se rendre à la potence. Les conceptions philosophiques n'ont pas le don de changer instantanément les cœurs et les vies. De simples idées peuvent s'emparer de certaines âmes élevées au point de les dominer; elles peuvent même provoquer chez le commun des hommes de beaux élans d'enthousiasme et d'espérance; elles peuvent donner

une puissance éphémère et trompeuse aux exemples d'un Turgot, d'un Necker, d'un La Fayette et d'un vicomte de Noailles; mais elles ne peuvent pas rendre tout à coup et foncièrement sérieux, humain, respectueux du droit un peuple accoutumé par un long régime à la frivolité, à la violence et à l'arbitraire; elles ne peuvent pas donner l'expérience de la liberté à un peuple qui a toujours été mené par la lisière; elles ne peuvent pas tenir lieu de mobile et de frein religieux à un peuple qui a rejeté la foi. C'est la gloire des libres penseurs du XVIIIe siècle d'avoir fait briller de nouveau devant les hommes les idées chrétiennes de tolérance et d'humanité, que les chrétiens avaient trop longtemps mises sous le boisseau; mais, en empruntant à la morale évangélique quelques-uns de ses plus beaux principes, la philosophie les avait séparés des croyances et des sentimens qui en font la vertu pratique, et sans lesquels ils se dénaturent. Parmi les contemporains de Barbier et de d'Argenson, il en était déjà beaucoup pour lesquels les mots de tolérance et d'humanité n'étaient que des cris de guerre, annonçant d'inhumaines et intolérantes représailles contre le trône et l'autel. Lorsque les jésuites furent violemment expulsés de France en 1762, une joie haineuse éclata dans tout le pays. « On se souvenait de leurs persécutions, » dit Voltaire, et eux-mêmes convinrent que le public les lapidait avec les pierres de Port-Royal, qu'ils avaient détruit sous Louis XIV. Les mesquines et inefficaces vexations que la « tyrannie ecclésiastique, mariée avec la tyrannie profane, » avait infligées aux jansénistes et aux philosophes avaient fait détester le clergé et brouillé la religion avec l'esprit. La piété, la piété sincère n'avait pas entièrement disparu : il y avait encore de vrais dévots et surtout de vraies dévotes; mais la dévotion prenait un caractère de plus en plus étroit et futile. « La reine, c'est encore d'Argenson qui parle, va voir à tous momens la *belle mignonne :* c'est une tête de mort. Elle prétend avoir celle de Mlle Ninon de Lenclos. Plusieurs dames de la cour qui affectent la dévotion ont de pareilles têtes de mort chez elles. On les pare de rubans et de cornettes, on les illumine de lampions, et l'on reste une demi-heure en méditation devant elles. » Pendant que la reine contemplait et choyait la *belle mignonne*, le roi assistait à des concerts spirituels chez Mme de Pompadour. Ces frivolités mystiques et ces profanations dévotes paraissaient presque naturelles, tant on avait l'habitude de voir les pratiques religieuses servir de passe-temps aux honnêtes femmes délaissées et d'assurances contre l'enfer aux libertins timorés. Les vices de ces derniers continuaient à trouver des imitateurs, mais leurs croyances cessaient d'être prises au sérieux. La licence d'esprit devenait de plus en plus la compagne de la licence des mœurs.

La régularité des mœurs n'était cependant pas, je l'ai déjà dit,

inconnue en France au XVIIIe siècle. Il y avait, surtout dans la noblesse de robe, dans la noblesse de province, dans la bourgeoisie janséniste, un grand nombre de familles qui menaient une vie austère et retirée; mais à la cour et dans les salons, là où les exemples étaient apparens et contagieux, le relâchement était général. Aujourd'hui encore, je le sais, beaucoup d'honnêtes gens attachent à ce fait très peu d'importance, et sont assez disposés à regarder les aimables écarts de la vie privée comme de petits péchés qui concernent peut-être le ciel, mais qui n'intéressent en rien le sort des sociétés. Un mauvais mari peut être, j'en conviens, un fort bon citoyen, un excellent père de famille peut, j'en conviens encore, faire un très plat fonctionnaire; mais il ne faudrait pas se hâter d'en conclure qu'à prendre les faits dans leur ensemble, il n'y a point de lien entre la moralité dans la vie publique et la moralité dans la vie privée. La vie privée, c'est la vie de tous les jours. C'est dans la vie privée que les hommes ont le plus souvent l'occasion de remplir ou de négliger leurs devoirs; c'est dans la vie privée qu'ils prennent le plus l'habitude d'avoir des principes ou d'en manquer. L'habitude prise, ils la portent généralement dans la vie publique. Sachons le voir et osons le dire : le défaut de principes a été l'une des plaies de notre pays au moment de la révolution. Le défaut de principes, le défaut d'expérience, le défaut de respect pour l'autorité royale et pour la foi chrétienne, c'est par là qu'ont le plus péché les révolutionnaires français. Leur excuse, c'est l'éducation qu'ils avaient reçue, c'est la vie qu'ils avaient menée, ce sont les sentimens anti-religieux et anti-monarchiques que leur avait transmis la génération qui sous Louis XV s'était détachée de l'église et du roi. Lorsque Louis XV fut atteint en 1757 par le couteau de Damiens, « on remarqua, dit d'Argenson, que les bons bourgeois témoignèrent beaucoup de douleur de cet attentat, mais que le peuple resta muet. » Un an après, il fallut faire un sanglant exemple sur un bourgeois de Paris convaincu d'avoir tenu des propos séditieux et d'avoir écrit des placards attentatoires à l'autorité du souverain. L'exemple fut inutile : le lendemain de l'exécution, des placards plus injurieux pour le roi se trouvèrent affichés dans les rues. Ils répondaient au sentiment public, rien ne put les empêcher de se multiplier. Ni les précautions de la police ni les rigueurs de la justice ne purent remplacer le prestige de la personne royale, que Louis XV avait détruit.

IV.

Le 25 octobre 1760, George II mourut à Londres, et son petit-fils George III monta sur le trône aux acclamations de toute l'Angle-

terre. Les tories comme les whigs s'empressèrent autour du jeune monarque. Les jacobites eux-mêmes le saluèrent roi. La maison de Hanovre était fondée. Trente ans après que Montesquieu avait vu les partisans de la dynastie nouvelle traiter à peine George II avec les égards dus à un premier magistrat, les anciens partisans des Stuarts regardaient George III comme l'oint du Seigneur. Trente ans après que Montesquieu avait vu Walpole gouverner les Anglais par la corruption et Woolston les pervertir par l'impiété, le premier Pitt gouvernait en faisant vibrer dans les cœurs un patriotique enthousiasme, et Wesley régénérait les mœurs en ravivant la foi. George III et sa popularité, qui résista aux plus grandes fautes et aux plus grands malheurs, — Pitt et sa puissance, qu'il acquit en s'appuyant non sur les vices des hommes publics, mais sur la sympathie de la nation, — Wesley et son action vivifiante, qui s'exerça même sur ses adversaires religieux, — ces trois noms, ces trois faits suffisent à marquer les progrès politiques et moraux que l'Angleterre devait à ses libres institutions.

George III différait de son grand-père et de son arrière-grand-père, et par la situation, et par les idées, et par les habitudes. Il était ce que l'Angleterre ne connaissait pas depuis bien longtemps, un roi par droit de naissance, un roi anglais et un roi respectable. Il devait sa couronne non à un parti, mais à un principe : il se faisait gloire d'être le compatriote de ses sujets; il était pieux, régulier, scrupuleux, appliqué, dévoué aux intérêts de l'état. C'est par là qu'il avait prise sur le cœur de son peuple, mais, d'un esprit étroit, d'un caractère tenace et d'un grand entêtement pour les prérogatives de la couronne, il lui arriva souvent de se tromper sur ses devoirs comme roi d'un pays libre et sur les intérêts qu'il avait à cœur de servir. Il agita la Grande-Bretagne par des actes arbitraires, il provoqua par d'injustes agressions la séparation des colonies de l'Amérique du Nord; il se livra consciencieusement contre ses plus fidèles ministres à des menées inconstitutionnelles qui les mirent dans l'impossibilité d'accomplir de grandes et utiles réformes; il parvint à force d'obstination à empêcher beaucoup de bien et à faire beaucoup de mal. Seulement, grâce à la nature des institutions, il ne fut jamais assez puissant pour se perdre. Son honnêteté et l'affectueuse estime qu'elle lui valut font honneur à son temps; l'impuissance où il fut d'amener une révolution par ses fautes fait honneur à la constitution anglaise.

Le premier Pitt n'est pas le modèle idéal d'un grand ministre constitutionnel. Il n'avait ni l'égalité d'âme, ni la liberté d'esprit, ni la force de conviction, ni la simplicité d'attitude, ni le fier désintéressement qui ont fait de son fils le plus beau type d'homme d'état qu'ait produit l'Angleterre. Lord Chatham était emporté, fan-

tasque, glorieux, personnel, théâtral. Au dehors, il a poussé l'orgueil national jusqu'à l'insolence la plus impolitique; il a sacrifié les intérêts de son pays au plaisir d'humilier les ennemis de son pays; il a fait craindre l'Angleterre, mais en la faisant haïr bien plus encore qu'il ne la faisait craindre, et il a ainsi contribué à l'isolement où elle s'est trouvée lors de la guerre d'Amérique. Au dedans, la passion de l'effet et la mobilité des impressions l'ont entraîné à bien des inconséquences et à bien des excès. La majesté du trône pouvait le fasciner au point de lui faire oublier les intérêts du peuple; les applaudissemens du peuple pouvaient l'enivrer au point de lui faire oublier le respect dû au trône. Tout cela dit, Chatham n'en reste pas moins l'un des hommes d'état auxquels l'Angleterre doit le plus de reconnaissance. Il avait le goût du grand et le don de le communiquer; il a contribué à relever l'âme de ses compatriotes en s'adressant, pour agir sur eux, à leurs meilleurs instincts, il les a conduits par le prestige de l'éloquence, de la probité, du patriotisme et de la gloire. Les nouveaux et nobles moyens de gouvernement que lord Chatham a inaugurés et le succès avec lequel il les a employés font aussi honneur à son temps et à la constitution anglaise.

Pas plus que lord Chatham n'est le modèle idéal d'un ministre constitutionnel, John Wesley n'est le modèle idéal d'un missionnaire chrétien. Sa piété n'était pas exempte de superstition, ni sa rigidité de tristesse. Quand il ne savait quel parti prendre, il tirait au sort la résolution à laquelle il devait s'arrêter, et croyait avoir consulté Dieu; quand il entendait certains convulsionnaires méthodistes se dire possédés du malin esprit, il ajoutait foi aux extravagances de leur imagination en délire; quand il donnait des règles aux apôtres qu'il envoyait de lieu en lieu pour appeler les pécheurs à la repentance, il leur imposait les plus dures austérités et leur défendait les plus innocens plaisirs. Il avait peu connu le bonheur terrestre, et il était trop porté à confondre la joie et la gaîté avec le mal; mais sa foi était agissante et communicative, son courage était à l'épreuve de la moquerie comme de la violence, et son génie d'organisation égalait celui des grands fondateurs d'ordres monastiques. Wesley avait un autre mérite bien plus rare parmi les novateurs. L'esprit de réforme n'avait pas altéré en lui l'esprit de conservation. En fondant une société religieuse, il n'avait pas l'intention de fonder une secte. Ministre de l'église anglicane et témoin de ses défaillances, il avait senti que, pour réveiller le clergé des paroisses, il fallait créer une sorte de clergé régulier, que, pour annoncer l'Évangile à ceux qui n'allaient pas à l'église ou qui n'y entendaient que de froides exhortations, il fallait organiser une armée d'ardens missionnaires, que, pour atteindre le cœur des masses, il fallait aller

les chercher dans les champs, les marchés et les carrefours, et les haranguer dans leur propre et vulgaire langage. Wesley a voulu entrer en concurrence avec l'église anglicane sans entrer en guerre avec elle, et bien qu'il ait été entraîné fort au-delà de son dessein par l'hostilité des bénéficiers qu'il voulait stimuler et par la fougue des évangélistes qu'il employait comme stimulans, la puissante association à laquelle il a donné son nom est encore aujourd'hui dans son pays un corps intermédiaire entre l'église anglicane et les dissidens.

Tout en se séparant de l'église anglicane beaucoup plus qu'il ne l'aurait voulu, Wesley lui a fait infiniment plus de bien qu'il n'aurait osé l'espérer ou même le penser. Il a fait mieux pour elle que d'exciter son activité en excitant sa jalousie; il a agi sur elle par ses paroles, par ses exemples, par la chaleur rayonnante de sa foi. Il ne lui a pas rendu seulement le zèle ecclésiastique, ce zèle trop souvent intéressé qui peut se combiner avec l'indifférence pour le salut des âmes; il lui a rendu la vie religieuse, et avec la vie religieuse l'efficacité morale. Si l'Angleterre d'aujourd'hui ne ressemble plus à l'Angleterre du commencement du XVIIIe siècle, elle le doit en grande partie à Wesley; si Wesley et les wesleyiens ont pu opérer dans leur patrie une aussi profonde révolution morale, ils le doivent, après Dieu, aux lois de l'Angleterre. Des associations comme celle qu'ils ont fondée ne sont possibles que dans les pays libres. Comme George III et comme lord Chatham, Wesley nous offre dans sa vie et dans ses actes un puissant argument en faveur du régime constitutionnel.

Je pourrais citer d'autres noms, invoquer d'autres faits pour montrer l'action bienfaisante que le régime constitutionnel a exercée sur les mœurs en Angleterre au XVIIIe siècle; mais à quoi bon insister? N'avons-nous pas l'exemple des progrès moraux que trente-trois ans de gouvernement régulier et libre ont amenés de notre temps en France? La France doit beaucoup à la révolution et même au régime absolutiste qui l'a suivie; elle leur doit le sang nouveau qui circule dans notre corps social et la charpente nouvelle qui le soutient; elle leur doit un accroissement d'activité, de force, de prestige, qui a été assez grand pour résister à l'abus qu'on en a fait. Mais ceux même qui poussent jusqu'à l'idolâtrie le culte de la révolution et de l'empire ne peuvent se refuser à reconnaître que la charte a trouvé la France atteinte des maladies morales qui sont la conséquence inévitable des crises révolutionnaires et du pouvoir arbitraire. Comme dans l'Angleterre de Marlborough et de Sunderland, le sentiment de l'honneur politique était faible parmi les grands personnages de l'état, et les haines de parti étaient impitoyables; comme dans la France de l'ancien régime, le pays était

incapable d'initiative et de résistance, les mœurs publiques faisaient défaut, les mœurs privées se ressentaient du désordre des esprits, et la religion n'avait guère qu'une vie officielle. Rappellerons-nous la servilité et l'infidélité du sénat, les défections des généraux, le laisser-aller de l'opinion passant en moins d'un an des Bonapartes aux Bourbons et des Bourbons aux Bonapartes, la violence des passions qui séparaient les diverses classes, le besoin de vengeance qui animait les émigrés, l'inimitié que leur portaient les acquéreurs de biens nationaux, l'antipathie des masses pour les nobles et les prêtres? Ces faits disent d'eux-mêmes dans quel état moral la monarchie constitutionnelle a trouvé le pays en 1814. Dans quel état l'a-t-elle laissé en 1848? Pas entièrement guéri assurément, pas assez affranchi de la routine révolutionnaire, pas assez dominé par le sentiment de sa propre responsabilité, encore accessible aux emportemens, aux surprises et aux défaillances, mais bien plus honnête et bien moins violent qu'en 1814, bien plus régulier, bien plus capable de réagir par lui-même contre les événemens. La France a rarement déployé plus de courage et d'esprit politique, elle s'est rarement montrée plus digne de la liberté que lorsqu'après la surprise du 24 février elle s'est défendue elle-même contre l'anarchie. L'action des lois sur les mœurs avait été si efficace de 1814 à 1848 qu'en 1848 les mœurs ont pu momentanément nous tenir lieu de lois. L'habitude de l'ordre a contenu assez longtemps les révolutionnaires déchaînés pour donner aux amis de l'ordre le loisir de se reconnaître; l'habitude de la liberté a inspiré aux conservateurs vaincus l'esprit de résistance et de concert; les états-majors politiques ont donné l'exemple de l'honneur et de la sagesse; l'apaisement des passions et le progrès du bon sens public ont permis aux anciens partis divisés de se réunir, et de tourner contre la démagogie les armes qu'ils avaient trop longtemps portées les uns contre les autres; l'esprit de famille et l'esprit religieux ont tenu lieu d'esprit politique à la portion flottante du public. A quoi tout cela était-il dû, sinon à la monarchie constitutionnelle? Il est vrai, la monarchie constitutionnelle n'a pas duré, et c'est là contre elle le grand grief; mais pense-t-on que la monarchie absolue eût duré plus longtemps et fait autant de bien? Pense-t-on que l'ordre puisse se fonder en France sur l'arbitraire, que la France puisse renoncer définitivement à la liberté? Des hommes se sont un instant trouvés pour le croire. Le croient-ils encore? Cela n'est guère possible, et ceux même qui ont manifesté le plus de goût pour le régime arbitraire ont sans doute le sentiment que le pays veut la liberté, puisqu'ils la lui promettent.

CORNELIS DE WITT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1863.

L'histoire parlementaire de cette dernière quinzaine compte deux épisodes diversement intéressans : la discussion de l'adresse au sénat, la discussion et le vote de l'emprunt au corps législatif. Ces deux débats ont excité à un haut degré l'attention publique; les questions qui y ont été agitées sont de celles qui dans l'état actuel de l'opinion sont avidement accueillies par les esprits et sont destinées à faire faire aux idées un rapide chemin. Nous ne pouvons donc les passer sous silence; mais ces deux épisodes parlementaires, bien qu'ils soient un prélude, une sorte d'ouverture aux grandes discussions qui devront remplir la session présente, sont déjà des choses accomplies et appartiennent au passé. A tout instant, il y a une question en train, une question brûlante, une question dont l'issue est incertaine, et c'est celle-là qui prend la priorité parmi les préoccupations générales. La question brûlante du jour est le conflit dano-allemand. Nous sommes donc tenus de donner en ce moment la préséance au conflit dano-allemand; nous devons nous engager dans les perplexités de l'affaire du Holstein avant d'essayer de déduire des récentes discussions du sénat et du corps législatif les conclusions qu'on en peut tirer touchant la situation et la politique de la France.

Nous avons à nous reprocher d'avoir depuis longtemps et souvent fatigué nos lecteurs de cette affaire du Slesvig-Holstein; plus d'une fois on nous a témoigné un étonnement railleur de l'érudition que nous paraissions posséder au sujet de cette complication politique à mesure que s'en déroulaient les ennuyeuses et lentes péripéties. Aujourd'hui que ce mal chronique est arrivé à sa crise aiguë, on nous en voudra moins sans doute de nous en être inquiétés depuis longtemps. Le malheur de la question dano-allemande est d'être très difficile à comprendre; elle est difficile à comprendre parce qu'elle est démesurément compliquée. On y voit réunis presque tous les ordres de questions qui ailleurs, et sur de plus vastes théâtres, émeuvent et passionnent les peuples.

Les duchés de Slesvig et de Holstein ont été depuis plusieurs siècles placés sous le gouvernement des souverains qui régnaient sur le Danemark. Contigus au Danemark, gouvernés par la même dynastie, on s'était habitué à les regarder comme faisant corps avec la monarchie danoise, comme un des élémens de cette monarchie, qui, au point de vue maritime, a toujours tenu dans l'équilibre européen une place si utile et si honorable. Cette confusion séculaire s'était établie d'autant plus facilement qu'au XVIe, au XVIIe, au XVIIIe siècle, et au commencement du XIXe, l'état, à peu près partout en Europe, c'était le monarque, et que l'union des provinces gouvernées n'avait d'autre expression que l'unité de souverain. Durant cette longue époque également, on ignora partout à peu près ou l'on compta pour peu de chose la notion de nationalité, et les distinctions, les griefs, les conflits et les explosions passionnées auxquelles le sentiment de nationalité donne lieu de nos jours. Or depuis quelques années la difficulté du Slesvig-Holstein est née à la fois de la question toute moderne des réformes constitutionnelles, de la question plus moderne encore de nationalité, et de la question qui naissait du vieux droit, du droit d'ancien régime, de successibilité.

Les Danois se sont de nos jours sentis et montrés dignes de posséder un gouvernement constitutionnel et libéral, et ils ont trouvé dans le souverain qui vient de mourir un roi assez éclairé et assez honnête pour seconder l'accomplissement des vœux de ses peuples. L'Europe l'a entendu, peu de semaines avant sa mort, proclamer qu'à ses yeux les qualités politiques de son peuple étaient telles que plutôt que de subir un affront de l'étranger, il n'hésiterait point à descendre du trône et à constituer le Danemark en république. La première difficulté naquit de l'organisation des institutions libérales du Danemark. Le Holstein fait partie de la confédération germanique. Il y avait deux systèmes possibles : ou laisser au Holstein des institutions distinctes, ou le comprendre dans les institutions générales de la monarchie danoise. Mais ici se présentait une autre complication. Le Slesvig ne fait pas partie de la confédération germanique; cependant le Slesvig *ab antiquo* est uni au Holstein par un lien politique d'une nature particulière : il est soumis à la même loi de succession que le Holstein; les princes dont la dynastie vient de finir dans la personne de Frédéric VII étaient ducs de Slesvig et de Holstein avant de devenir rois de Danemark, et cette dynastie, en finissant, pouvait avoir des héritiers différens dans le Danemark proprement dit d'une part, et dans les duchés de Slesvig et de Holstein de l'autre, les deux duchés revenant dans ce cas au même héritier. Comme une conséquence de ces origines et de ce lien que l'ordre de succession avait créé entre le Slesvig et le Holstein, il s'était naturellement établi entre les deux duchés une certaine communauté d'administration et d'institutions. En outre une partie du Slesvig, la partie méridionale contiguë au Holstein, est occupée par une population de race et de langue allemande. La question de savoir si on laisserait le Holstein en dehors de la

constitution danoise, ou si on l'y comprendrait, cessait donc d'être simple. Quelle que fût la situation que l'on ferait au Holstein ou au Slesvig, l'un de ces duchés entraînait l'autre avec lui. Si le Danemark, se préoccupant de la position distincte que donne au Holstein la place qu'il tient dans la confédération germanique, voulait le laisser en dehors de la constitution et du gouvernement représentatif danois, aussitôt le Holstein exigeait que le Slesvig, qui lui est uni, non par le lien fédéral allemand, mais par le lien de la loi de succession et une tradition d'institutions communes, ne fût point séparé de lui pour être incorporé dans la constitution danoise. Cependant, le Slesvig ne faisant pas partie de la confédération germanique, n'étant soumis envers l'Allemagne à aucune obligation ni autorité fédérale, le gouvernement danois ne voulait ni ne pouvait abandonner le Slesvig à un système d'administration et d'institutions séparé de celui de la monarchie. Soit, lui disait-on; mais alors il faut comprendre le Holstein avec le Slesvig dans la constitution danoise. Et, ce principe posé, la question était loin d'être résolue; des difficultés plus irritantes naissaient à l'application même. Il s'agissait en effet de savoir la place que le Holstein et le Slesvig auraient dans la constitution, le nombre de voix que la représentation des duchés obtiendrait dans le *rigsraad*. C'est sur ces points que portent depuis plusieurs années les contestations entre la cour de Copenhague et les agitateurs du Holstein, ou plutôt entre le Danemark et la diète germanique, agissant au nom du Holstein et prêtant aux réclamations de ce duché le concours des excitations et de la puissance de l'Allemagne. De contradiction en contradiction, d'exigence en exigence, la diète germanique, par une dialectique subtile, en arrivait à vouloir dicter au Danemark les termes de sa constitution; en partant du Holstein, elle étendait son ingérence jusqu'au sein même du gouvernement danois. Il faut avoir ces données de la question présentes à l'esprit pour comprendre d'une part l'enchaînement des prétentions allemandes, et de l'autre l'irritation que ces prétentions poussées à l'excès excitent au sein du peuple danois et de toute la race scandinave.

On voit que la principale difficulté de cette affaire réside dans la question de succession. Si, en fait, cette question n'eût pas été près de s'ouvrir, s'il n'y avait pas eu de chance apparente que, par l'extinction de la famille royale, les duchés de Slesvig et de Holstein pussent être séparés du Danemark et passer au même héritier, il est évident que le différend dano-allemand n'eût jamais pris des proportions très graves. L'Allemagne n'ayant pas de droit sur le Slesvig, le roi de Danemark, souverain de ce duché, eût pu l'assimiler politiquement à la monarchie danoise, et la diète n'eût pu aller, en aucun cas, au-delà de l'exécution fédérale dans le Holstein.

Mais il fallait bien songer aux difficultés inhérentes à cette question, puisqu'il était certain que le roi Frédéric VII, mourant sans enfans, laisserait une succession ouverte à des contestations et à des divisions qui pourraient entraîner le démembrement de la monarchie danoise. Une telle per-

spective devait sérieusement inquiéter les grandes puissances européennes. Ces grandes puissances devaient envisager avant tout le côté politique et européen de la question. La question d'intérêt européen, c'était le maintien de l'état territorial de la monarchie danoise. Peu importait que cet état territorial fût le résultat de telle ou telle loi d'hérédité amenant l'annexion de races parlant des langues différentes; ce qui importait, c'est que cet état territorial avait reçu la consécration des siècles, qu'il avait mis les clés importantes de la Baltique aux mains d'une puissance qui n'était pas assez forte pour user de son privilége d'une façon égoïste et tyrannique, et n'était pas trop faible pour faire respecter au besoin son indépendance et sa neutralité, et qu'il avait permis au Danemark de remplir un rôle utile à l'Europe. Les grandes puissances, unanimement frappées de ces considérations d'intérêt européen, firent le traité de 1852. Ce traité régla la succession danoise par un arrangement désintéressé de la part des puissances, conservateur au point de vue des intérêts européens et libéral pour le Danemark. On parvint au résultat nécessaire au moyen de renonciations obtenues en faveur du roi actuel. La maison impériale de Russie, qui aurait pu revendiquer la portion du Holstein où se trouve précisément le port de Kiel, fit abandon de ses prétentions; les princes allemands cédèrent leurs droits sur d'autres parties de l'héritage, et le duc d'Augustenbourg échangea les siens contre une indemnité pécuniaire. Ce traité, œuvre de raison et de prévoyance, fut signé par les deux grandes puissances germaniques, et reçut l'adhésion de plusieurs états secondaires d'Allemagne. Il est regrettable qu'il n'ait point été présenté à l'acceptation de la diète en même temps qu'aux diverses cours allemandes. Se défiait-on des résistances de la diète ou de ses lenteurs? Mais on en fût venu bien facilement à bout en 1852; l'influence de l'Autriche et de la Prusse, unies au même engagement par une signature toute fraîche encore, aidées par les adhésions obtenues de plusieurs cours secondaires, eût aisément vaincu quelques résistances qui n'eussent point été alors encouragées par un vif mouvement d'opinion allemande. A-t-on cru que l'approbation de la diète était inutile, ou plutôt l'a-t-on tenue à l'écart systématiquement dans la pensée, alors dominante parmi les cabinets, de l'exclure le plus possible de la délibération des questions européennes? En agissant ainsi, on s'est privé d'un concours qui serait aujourd'hui bien précieux, on a blessé la susceptibilité de l'amour-propre allemand, on a involontairement fourni à la diète le prétexte de faire des réserves sur la succession des duchés et d'augmenter par cette réticence l'exaltation de l'opinion publique allemande, qui aspire maintenant à séparer définitivement le Slesvig et le Holstein de la monarchie danoise en les revendiquant comme l'héritage du duc d'Augustenbourg.

Le danger de la situation est en effet la surexcitation du patriotisme allemand, trop longtemps froissé par la mauvaise organisation de la confédération germanique et l'impuissance à laquelle cette organisation le condamne dans la délibération et la solution des questions européennes. On

peut regretter la mauvaise direction que suit l'Allemagne dans la question danoise; mais il ne servirait de rien, il ne serait pas équitable, il serait dangereux de méconnaître les justes griefs du patriotisme allemand. L'Allemagne, comme nation, il faut l'avouer, n'a point, dans les transactions européennes, la place et l'influence auxquelles elle a droit. Voilà un peuple qui compte cinquante millions d'âmes; ce peuple est l'un des plus éclairés et des plus industrieux de l'Europe; dans les sciences, dans la philosophie, dans tous les développemens de la vie intellectuelle, aucun ne le surpasse; il déploie dans les affaires une habileté et une activité incontestables; il est doué d'une force d'expansion extraordinaire, et sa population débordante envoie des colons et des pionniers de la civilisation aux extrémités du monde; dans les grandes luttes politiques de notre siècle, quand l'Allemagne n'a plus été une machine passive aux mains de gouvernemens routiniers, quand elle s'est réveillée comme peuple, elle a exercé tout à coup sur les événemens une action décisive. Malgré tous ses titres à être admise, écoutée et comptée dans les délibérations de politique internationale au même rang que les autres grandes nations, l'Allemagne s'y voit effacée et annulée. Sa place y est prise par les deux premières puissances de la confédération, l'Autriche et la Prusse, qui ne peuvent la représenter qu'incomplétement, qui, ayant d'importantes possessions non allemandes, ont à cœur d'autres intérêts que l'intérêt allemand, qui enfin, presque toujours en lutte, divisent et neutralisent l'Allemagne par leurs constantes rivalités, ou la dominent impérieusement dans les rares occasions où elles sont d'accord. Telle est la fausseté et le vice de la situation de l'Allemagne; il y a longtemps que les Allemands ont le sentiment amer de cette situation pénible et humiliée. De là le profond malaise qui les travaille; de là ces aspirations à organiser une meilleure représentation et une action mieux unie et plus libre de la confédération; de là ce mouvement du *National Verein,* qui s'est si rapidement accru depuis peu d'années; de là cette éclatante et récente manœuvre de l'empereur d'Autriche, qui rendait hommage aux aspirations allemandes, même en leur offrant des satisfactions illusoires. La première issue qui s'ouvre à l'expression du sourd malaise et de l'ambition inquiète du patriotisme allemand, c'est la question du Slesvig-Holstein. Dans cette question est engagé un intérêt évident de nationalité, un intérêt d'amour-propre allemand, un intérêt d'accroissement de puissance pour la confédération, puisqu'il s'agit de s'assurer de la possession des deux rives de la rade de Kiel. Les Allemands s'attachent d'autant plus à leurs prétentions en cette circonstance qu'à la question de juridiction fédérale vient s'ajouter aujourd'hui la question de succession. Grâce à cet incident de la succession, ils ont dans les mains une sanction pénale dont ils peuvent appuyer leurs réclamations contre le Danemark. Si le Danemark persiste à vouloir diviser les deux duchés et à incorporer le Slesvig dans la constitution de la monarchie, ils menacent de ne pas recon-

naître le traité de Londres et de séparer à jamais les deux duchés de la monarchie en soutenant les prétentions du duc d'Augustenbourg. Par là les Allemands se vengent de l'omission dédaigneuse que les puissances ont faite de la diète au moment de la conclusion du traité de Londres, par là les états secondaires font sentir à la Prusse et à l'Autriche que leur association à un acte européen ne suffit point pour impliquer et entraîner l'adhésion de l'Allemagne. Enfin tous les partis germaniques, pour le moment du moins, trouvent leur compte à cette revendication. Les états secondaires que le mouvement unitaire menace les premiers se font une popularité inattendue en devenant les organes les plus vifs du sentiment national; le parti unitaire a le droit d'espérer que l'émotion qui s'est emparée de l'Allemagne profitera à une réorganisation plus concentrée et plus forte de la confédération. L'Allemagne du midi et l'Allemagne du nord, d'habitude si profondément divisées, doivent à cet incident un accord dont la nouveauté les surprend et les enchante. Tout ce qui se passe aujourd'hui en Allemagne à propos du Slesvig-Holstein a donc le caractère d'une crise qui aura des suites importantes et prolongées.

Le phénomène le plus curieux que présente cet état de choses, c'est l'inefficacité dont paraît être menacé le traité de Londres. Ce traité n'avait pas été seulement un acte prudent, honnête et désintéressé; il était l'œuvre de six puissances, dont cinq sont les premières de l'Europe. Il semblait donc revêtu de la plus haute autorité morale et matérielle. A en juger cependant par la conduite actuelle des Allemands, ce traité est exposé à n'avoir aucune force. Les Allemands n'en font aucun cas et semblent prêts à le bafouer. D'où vient cette impuissance probable de l'autorité européenne la plus élevée formulée dans le traité de Londres? Elle vient de l'état actuel des relations entre les grandes puissances qui ont signé ce traité. Pour que les actes diplomatiques aient une force véritable, il faut qu'ils aient une sanction exécutive. Au bout d'un traité comme au bout d'un congrès, quand il n'y a pas une alliance de puissances résolues à faire exécuter leurs décisions, traités et congrès ne sont que de stériles manifestations et de vaines parades. Sans de telles alliances, les traités demeurent sans vertu, et ne sont que du parchemin griffonné et taché de grands cachets de cire. Dans l'affront auquel est exposé le traité de Londres, on peut voir la révélation du mal dont souffre aujourd'hui l'ordre européen. Il n'y a plus d'alliances; les traités généraux sont par conséquent dénués d'efficace. Ces traités commencent à ne plus protéger les faibles; on ne tardera pas à voir s'ils peuvent protéger les forts. Vouloir faire des traités et des congrès nouveaux quand on ne sait pas conserver ou faire des alliances, c'est une entreprise frivole.

Quoi qu'il en soit, si l'on se demande quelle issue peut maintenant avoir la question danoise, on se trouve en présence de trois solutions, dont les moins violentes sont encore hérissées de difficultés et de complications. Au point où les choses en sont venues, nous croyons qu'en aucun cas l'Alle-

magne ne permettra que le Slesvig et le Holstein soient désormais placés dans l'économie intérieure des institutions danoises, sous des régimes séparés. Cette prétention de l'Allemagne commence par supposer l'abolition de la constitution du 18 novembre 1863, qui, laissant le Holstein dans une position distincte, incorporait le Slesvig dans la monarchie danoise. Or l'union du Slesvig et du Holstein peut se réaliser dans trois conditions différentes : ou bien les deux duchés participeraient à la constitution commune du Danemark, ou bien ils auraient une constitution séparée tout en demeurant rattachés par le lien personnel du souverain à la couronne danoise, ou bien même le lien personnel serait rompu, et les duchés, complétement détachés du Danemark, formeraient une souveraineté indépendante sous le gouvernement de la maison d'Augustenbourg. L'Angleterre conseille, dit-on, au roi de Danemark l'abandon de la constitution du 18 novembre, et le roi de Danemark, en acceptant la démission du ministère Hall, semble s'efforcer de suivre le conseil de la diplomatie anglaise. Dans cette hypothèse, le gouvernement danois n'aurait le choix qu'entre les deux premières solutions que nous avons indiquées; mais de ces deux solutions, la première, celle où le Slesvig et le Holstein seraient compris ensemble dans la constitution danoise, paraît impraticable quand on songe qu'essayée depuis onze ans elle a continuellement troublé le Danemark sans contenter l'Allemagne : cette solution ouvre en effet à la confédération germanique un accès à des ingérences incessantes dans le gouvernement intérieur du Danemark; elle tend à germaniser le Danemark, à l'absorber dans le cercle des intérêts allemands. La seconde solution, celle qui donnerait aux duchés placés sous le même sceptre que le Danemark une existence politique séparée, serait moins hérissée de tracasseries quotidiennes, mais elle serait pour le Danemark un affaiblissement moral et politique; en respectant la lettre, elle violerait l'esprit du traité de Londres, où les puissances ont proclamé « qu'elles reconnaissaient comme permanent le principe de l'intégrité de la monarchie danoise. » Cependant les conseils de la diplomatie anglaise ne laissent pas d'autre voie ouverte au Danemark que l'une des deux solutions précédentes; c'est également à la condition qu'il fera son choix entre ces limites que la Prusse et l'Autriche maintiennent leur adhésion à la lettre du traité de Londres tout en menaçant déjà le Danemark de l'occupation militaire du Slesvig. Or, tandis que le roi de Danemark est resserré dans ce triste dilemme, l'exécution fédérale accomplie dans le Holstein est accompagnée de circonstances qui attaquent directement le traité de Londres, et commencent à trancher contre le roi Christian la question de succession dans les duchés. On laisse les villes et les assemblées populaires proclamer le duc d'Augustenbourg comme duc de Slesvig-Holstein; le duc est lui-même entré à Kiel et y ébauche l'organisation de son gouvernement. Que si c'est cette solution extrême qui, au mépris du traité de Londres, prévaut dans les duchés, soit grâce aux connivences calculées de l'exécution fédérale, soit par le refus des Danois de se rendre

à des conditions blessantes pour leur indépendance et leur honneur national, un grand coup aura été porté non-seulement à ce brave peuple danois, mais aussi à l'équilibre du Nord, et le retentissement de cet ébranlement ne tardera point à se faire sentir au reste de l'Europe. En affaiblissant le Danemark, on porte atteinte à toute la race scandinave, dont l'instinct national et politique s'est si vivement réveillé dans ces derniers temps. Que le Danemark résiste à la spoliation par les armes, la Suède ne pourra pas rester indifférente. Que la Suède prête son concours militaire au Danemark, la Russie ne pourra pas souffrir que le gouvernement de Stockholm porte la main sur les clés de la Baltique. La Russie entrant en jeu, on verrait si l'Angleterre peut pousser plus loin son système de circonspection outrée, et si la France pourrait longtemps demeurer dans une boudeuse inaction.

La discussion de l'adresse au sénat, la discussion de l'emprunt au corps législatif, nous ont laissé un regret, le regret que le gouvernement n'ait profité d'aucune de ces occasions pour nous faire connaître les principes et le programme de sa politique étrangère dans les graves circonstances que traverse l'Europe. Quoique écourté, le débat de l'adresse dans le sénat n'a point été dépourvu d'intérêt. Le pays est envers les discussions publiques dans une disposition de curiosité avide qui est déjà pour les orateurs une bonne fortune. Les saillies de M. de Boissy doivent à cette attitude du public une grande partie de leur succès. On ne peut pas dire de la faconde de M. de Boissy que c'est un torrent ou un fleuve; c'est pourtant un je ne sais quoi qui charrie tout. On lui pardonne le décousu des idées, la témérité des assertions, l'excentricité des opinions à cause des naïvetés piquantes ou des espièglerie hardies qui montent de temps en temps à la surface de ses discours. Son mérite après tout est de n'avoir rien d'officiel dans le langage et de n'être point un brûleur d'encens. Le sénat possède deux statisticiens éminens, M. Charles Dupin et M. Michel Chevalier, qui placent d'ordinaire dans la discussion de l'adresse des morceaux où éclatent l'éloquence et la poésie des chiffres. M. Charles Dupin est le statisticien classique, M. Michel Chevalier le statisticien romantique. La parole réussit mieux au premier, la plume au second. Nous n'avons eu cette année que quelques mots de M. Charles Dupin; en revanche, M. Michel Chevalier a prononcé un de ces longs discours qui ne sortent pas du feu de la discussion, et qui par conséquent n'attirent point vivement les lecteurs. Il semble que le tort de M. Michel Chevalier ait été cette fois de n'avoir pas bien pris son temps, car il a voulu nous convaincre que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. En matière de politique intérieure, le succès sérieux de cette discussion a été le discours de M. de La Guéronnière. Moins serein et moins optimiste que M. Chevalier, M. de La Guéronnière a réclamé en des termes qui ont fait sensation le développement libéral des institutions, et notamment la réforme de la législation qui régit la presse. En cela, le sénateur qui n'a point oublié qu'il a été journaliste nous a paru plus pratique et en même

temps animé d'une plus véritable intelligence des besoins de la démocratie libérale de la France que l'ingénieux avocat du percement des isthmes. L'œuvre de régénération des études philosophiques et libérales vaillamment tentée par M. Duruy devait naturellement, il fallait s'y attendre, encourir le déplaisir du banc des cardinaux. Tout ministre qui prendra à cœur la sécularisation de l'enseignement est destiné à susciter contre lui une opposition d'église; mais cette opposition, loin de le décourager, doit être considérée par lui comme le premier témoignage de son succès. Dans la politique extérieure, l'événement du débat a été le mâle et vert discours de M. Dupin sur la question polonaise. Nous ne partageons pas tout à fait l'opinion de M. Dupin; mais il n'est pas nécessaire d'être de son avis pour admirer le miracle de cette parole dont l'âge n'a pu alourdir le mouvement et émousser la pointe. Il est clair d'ailleurs qu'une grande entreprise de politique étrangère peut difficilement supporter une discussion publique; cette discussion, en effet, n'en saisit pas les données véritables, les moyens, les ressorts, qui appartiennent à une élaboration d'une tout autre nature. Puis, la portée des paroles de M. Dupin dépassait souvent la question polonaise. Lorsque par exemple il a rappelé d'une façon si plaisante la réponse du duc de Fezensac à son lieutenant pendant la campagne de Russie : « il me semble que nous *vons* trop loin, » M. Dupin avait beau parler Pologne, tout le monde a compris Mexique.

La discussion de l'emprunt au corps législatif ne mériterait guère d'être rappelée, si M. Thiers n'y avait pris part. Nous eussions désiré, pour notre compte, que cette occasion fût choisie par l'opposition pour examiner avec une certaine profondeur la politique financière du gouvernement. C'était le vrai terrain pratique d'un grand débat financier; l'emprunt proposé était la conséquence d'un découvert qui s'était produit contrairement à toutes les espérances, à toutes les promesses qui s'étaient fondées, il y a deux ans, sur une expérience financière tentée avec éclat. La cause du nouveau découvert et de la déception qu'il nous apportait était là, flagrante. On venait de nous apprendre que les expéditions du Mexique et de la Cochinchine nous ont coûté 270 millions. Non-seulement cette liquidation, qui se traduit par un emprunt, invitait à juger le passé de cette coûteuse politique, il fallait encore y regarder de plus près dans l'intérêt de l'avenir. Tout le monde sait qu'à l'heure qu'il est l'entreprise du Mexique nous coûte environ 12 millions par mois. Allons-nous continuer longtemps une telle dépense? allons-nous, en aveugles, nous mettre dans la nécessité de faire tous les deux ans, pour une œuvre aussi stérile, un emprunt de 300 millions? Il valait certes la peine, sous l'impression toute chaude de l'emprunt, d'entrer en explications à ce sujet. On n'a pas été de cet avis. On a préféré ajourner toutes les discussions à l'adresse. Nous présenterons à ce propos une simple observation aux amis des institutions parlementaires. Pour faire réussir ces institutions dans notre pays, il vaut encore mieux en pratiquer fidèlement les mœurs que d'en invoquer les lois. Le propre

de ces institutions, c'est de s'appliquer à la conduite des affaires, de prendre par conséquent et d'expédier les affaires comme elles se présentent et à leur date pratique, de ne pas les éluder, de ne pas les ajourner, d'être toujours prêt à payer de sa personne à l'échéance. Choisir son temps, trier les questions, prendre ses dimensions à loisir, cela rentre dans les mœurs académiques, cela n'est pas conforme aux véritables mœurs parlementaires.

Mais, quoique le débat sur l'emprunt n'ait pas eu une grande importance, M. Thiers a parlé, et pour tous ceux qui ont le goût des choses bien dites, cette rentrée de M. Thiers dans la discussion publique a été une véritable fête. Sauf des échappées très circonscrites sur la politique étrangère, et çà et là quelques mots à plus longue portée lancés avec une fine bonhomie, M. Thiers n'a guère voulu faire qu'un discours technique sur les arides questions de trésorerie. M. Thiers aborde les sujets de cette nature avec un goût et une coquetterie d'artiste; il en parle en homme du métier, et il ne laisse pas échapper l'occasion de montrer aux hommes qui ne sont que du métier comment, par une composition adroite, par des jeux d'ombre et de lumière, ceux qui savent penser, écrire, parler, réussissent à rendre ces questions arides accessibles aux intelligences les plus rebelles. M. Thiers expose, décrit ce qui a été et ce qui est avec une lucidité charmante qu'il faudrait toujours applaudir, si parfois, trop amoureux des découvertes qu'il fait dans le passé, il n'était enclin à regarder ce qui a été et ce qui est comme devant toujours être. Au point de vue de quelques définitions et de quelques appréciations, nous ferions bien quelques chicanes à M. Thiers : nous lui demanderions par exemple pourquoi il place comme financier l'abbé Louis au-dessus de M. Mollien. L'abbé Louis a fait, grâce à la droiture de son jugement et à la vigueur de son caractère, d'heureuses opérations de finances; mais M. Mollien, administrateur non moins clairvoyant, non moins exact, qui a été, lui aussi, aux prises avec d'extraordinaires difficultés, avait dans l'esprit plus d'étendue, plus de culture, plus d'inspiration créatrice, et en matière économique plus d'aptitudes progressives que M. Louis. C'est l'impression qu'on reçoit de la lecture des *Mémoires d'un ministre du Trésor*, ce témoignage discret, honnête, sincère et si élégant qu'il nous a laissé sur lui-même. Nous ne pensons pas non plus que l'on ne puisse pas entrevoir d'autres arrangemens de trésorerie que ceux qui sont en vigueur; mais ces questions raffinées n'ont pas aujourd'hui d'opportunité : ces dissidences ne peuvent être que des sujets de conversation, comme l'a dit en passant M. Vuitry, chez qui, pour la connaissance du détail des finances et la parfaite clarté de l'exposition, M. Thiers a rencontré un partenaire digne de lui.

Ce débat de l'emprunt a été le motif d'une bizarre méprise pour deux honorables députés de l'opposition, MM. Guéroult et Havin. On sait que M. Thiers demandait que le gouvernement ne fût autorisé à émettre en 1864 que pour 100 ou 150 millions de bons du trésor. MM. Havin et Guéroult ont pensé qu'une semblable limitation de l'émission des bons du tré-

sor serait une entrave pour la liberté d'action du gouvernement et l'empêcherait par exemple de voler au secours de la Pologne, s'il lui en prenait fantaisie. Que des députés aient cru que la faculté étendue ou limitée d'émettre des bons du trésor puisse donner au gouvernement le pouvoir d'agir, et encore plus dans une entreprise de guerre, en dehors des crédits votés par la chambre, c'est un quiproquo prodigieux, et qui montre à quel point la notion de la légalité financière s'est obscurcie de notre temps chez des esprits d'ailleurs cultivés. M. Émile Ollivier a relevé cette erreur en quelques paroles vives et brillantes, et qui ont laissé voir une sorte de conflit au sein de l'opposition sur la question de paix ou de guerre.

Au surplus les débats de l'adresse édifieront sans doute MM. Guéroult et Havin, en même temps que le public, sur les principes et les tendances de la politique étrangère du gouvernement. Quant à nous, nous sommes convaincus que si le gouvernement veut agir efficacement en faveur des causes malheureuses qui excitent et méritent la sympathie de la France, le temps est venu pour lui d'employer d'autres moyens que le dodelinage des notes diplomatiques et le verbiage des conférences et des congrès. On ne peut agir sans alliances contractées en vue de l'action. Que s'il est aujourd'hui impossible de former de telles alliances, la meilleure politique pour la France serait de se replier en quelque sorte sur elle-même, d'économiser ses ressources, de concentrer ses forces, et, pour employer le mot mis à la mode par le prince Gortchakof, de se recueillir. Nous devrions en conséquence remplacer promptement le système de dispersion, si ruineux pour nos finances, qui nous a fait aller en Cochinchine, au Mexique, à Rome, par un système de concentration qui nous ferait évacuer à la fois Rome, la Cochinchine et le Mexique. Grâce à ce système, nous économiserions 200 millions par an, toutes nos forces seraient à notre portée, et nous pourrions attendre avec une fermeté patiente et confiante les événemens dont la situation de l'Europe nous promet le spectacle.

E. FORCADE.

LE CABINET ET LE CONGRÈS DE MADRID.

Il y a un pays qui n'assiste en quelque sorte que de loin au drame des événemens européens et qui n'y prend qu'une faible part, qui reste presque en dehors du mouvement universel par une conséquence de sa position autant que par suite des traditions d'une politique d'isolement : c'est l'Espagne. Pendant que mille questions s'agitent à la fois en Europe, pendant que la querelle du Danemark et de l'Allemagne se brouille étrangement, que la Pologne ne cesse de se débattre dans l'obscurité d'une lutte poignante, que l'Italie recommence à remuer, qu'un souffle menaçant s'élève de tous côtés, et que l'idée d'un congrès général se rapetisse aux proportions d'un congrès restreint, d'une conférence ministérielle qui risque fort de n'avoir pas une meilleure fortune, les cortès se réunissaient récemment

à Madrid, après des élections d'où est sortie une nouvelle chambre des députés. L'adresse répondant au discours par lequel la reine Isabelle a ouvert la session a été longuement et vivement débattue. Opposition, majorité et ministère se sont heurtés dans une mêlée parlementaire de quelques jours. Au demeurant, quelle est la politique qui règne aujourd'hui au-delà des Pyrénées? Quelle est la situation du ministère et des partis qui tourbillonnent autour de lui, agitant des drapeaux aux couleurs incertaines? La question ne laisse point d'être obscure et difficile à éclaircir. Un des caractères de la politique actuelle de l'Espagne en effet, c'est l'indéfinissable. Tout y apparaît dans une sorte de demi-jour équivoque où rien n'est moins aisé que de saisir un système, une pensée, un groupe distinct et compacte, une politique suivie. Depuis nombre d'années, l'Espagne vit en pleine décomposition des partis. De là cette couleur indécise, cette impuissance organique des ministères, qui peuvent tomber sans aucun motif saisissable, de même qu'ils peuvent durer sans aucune raison sérieuse de vivre, et dont la force la plus réelle est dans la faiblesse et la division de leurs adversaires; de là aussi cette confusion des opinions et des partis, qui ont à coup sûr plus de velléités que de puissance, qui peuvent créer des embarras, rendre la vie difficile à un gouvernement mal constitué, exercer à un jour donné, en se mêlant, en se coalisant, une sorte d'influence, sans offrir les élémens d'un pouvoir plus consistant et plus uni. En un mot, c'est pour le moment le règne des pouvoirs et des partis de demi-teintes, ou, pour mieux dire encore, de la personnalité se créant une issue à travers cette dissolution des opinions organisées d'autrefois.

Lorsque le ministère qui s'est présenté récemment devant les chambres à Madrid arrivait au pouvoir il y a neuf mois à peu près, il succédait à un cabinet qui arborait le drapeau de ce qu'on a appelé l'*union libérale*, qui avait le général O'Donnell pour chef, M. Posada Herrera pour grand-électeur et arbitre de la politique intérieure, et pour premier diplomate M. Saturnino Calderon Collantès d'illustre mémoire, qui précédait de quelques jours ses collègues dans la tombe, périssant enveloppé dans la gloire que lui avait value la manière dont il avait conduit les affaires extérieures de la Péninsule. Ce cabinet avait duré près de cinq ans. Il aurait pu sans nul doute, conduit par un chef énergique, exercer une influence décisive et utile en Espagne. Il avait eu, pour le soutenir et imposer silence à ses adversaires, une bonne fortune imprévue telle que la guerre du Maroc. Malheureusement, en dehors de cette bonne fortune toute militaire, il s'était borné à vivre, laissant intactes les questions qu'il avait trouvées pendantes à sa naissance, comme la loi sur la presse, ne présentant des réformes administratives que pour les voir sombrer dans des discussions confuses, subissant des influences insaisissables contre lesquelles il avait prétendu réagir, poursuivant les journaux d'un redoublement de rigueurs et s'épuisant à ne rien faire. Sentant le terrain se dérober sous lui, il essayait au dernier instant, il est vrai, de se reconstituer; mais les inconséquences qu'il avait

commises dans la question du Mexique et les discussions qui s'en étaient suivies, l'inertie palpable et les contradictions de sa politique intérieure, la froideur ou l'hostilité se glissant parmi ses adhérens eux-mêmes, toutes ces causes l'avaient frappé d'un coup mortel, et il finissait par se trouver dans une de ces situations où, sans cesser d'avoir la majorité dans les chambres, il ne pouvait plus faire un pas.

Il fallait assurément un certain courage pour prendre le pouvoir en face d'un congrès qui arrivait au terme de son existence légale, mais où le précédent cabinet avait encore une majorité, en présence de partis incohérens, trop morcelés et trop faibles pour former une majorité nouvelle. Ce fut le marquis de Miraflorès qui eut cette hardiesse, qui se chargea de cette épineuse mission, quoique déjà avancé en âge. C'était d'ailleurs un personnage d'une assez grande position sociale, longtemps mêlé aux affaires diplomatiques, ayant été plus d'une fois ministre, notamment avec M. Bravo Murillo, à une époque où se produisait pour la première fois cette malheureuse pensée de réformer la constitution; mais ces antécédens s'effaçaient devant les nécessités d'une situation nouvelle. Et, pour tenir tête aux difficultés du moment, le marquis de Miraflorès s'adjoignait des hommes choisis un peu dans tous les camps, un ancien modéré, M. Vahamonde, le général Jose de la Concha, marquis de La Havane, qui venait de Paris, où il avait été envoyé comme ambassadeur pour tâcher d'arranger l'affaire du Mexique, et qui avait du reste coopéré à la révolution de 1854; M. Pedro Salaverria, qui était ministre des finances dans le précédent cabinet, et M. Moreno Lopez. Il appelait même peu après dans le conseil un ancien progressiste, M. Alonso Martinez. Quel était le caractère réel de ce ministère ainsi constitué? Il serait difficile de le dire. Des influences contraires luttaient visiblement en lui. S'il inclinait vers l'*union libérale*, qui se trouvait tout à coup privée de ses chefs, il risquait de mécontenter les dissidens et les modérés, dont l'opposition avait contribué à la chute du dernier cabinet; s'il se rapprochait trop de ceux-ci, il risquait de froisser les hommes de l'*union libérale*, qui étaient en majorité dans le congrès; s'il restait en équilibre entre les uns et les autres, que représentait-il?

On crut un moment à Madrid que ce n'était là qu'un ministère de transition, gardant un pouvoir destiné à revenir prochainement au général O'Donnell ou à passer au parti modéré pur, ayant tout au plus la mission de conduire sans secousse le congrès au terme légal de son existence et de faire des élections qui permettraient au pays de se prononcer, aux partis de se classer, de se reconstituer, de se compter, de façon que des combinaisons nouvelles pussent sortir d'une situation moins confuse. Mais quand donc a-t-on vu, surtout en Espagne, un ministère consentant à se considérer comme transitoire, à ne point se croire définitif, à ne point essayer de se faire un parti avec des débris de tous les partis? Le ministère du marquis de Miraflorès, placé en présence de la dissolution nécessaire du congrès, faisait donc les élections, puisque c'était là presque sa principale et

en apparence son unique mission; seulement il essayait à son tour, sinon de se former une majorité, fort difficile à obtenir dans l'état des partis, du moins de se créer des amis, de rallier des adhérens à un drapeau dont les couleurs n'étaient pas des plus distinctes; en un mot, il essayait de vivre. Et ici, dans cette période d'élections, surgissait un incident qui compliquait singulièrement les choses, qui a légué tout au moins un certain embarras à la situation actuelle. Par des mesures peu calculées sans doute, par une circulaire qui restreignait le droit de réunion électorale, le ministre de l'intérieur, M. Vahamonde, conduisait le parti progressiste à s'abstenir complétement et systématiquement dans les élections. Ce n'était pas d'un avis bien unanime que les progressistes en venaient là : M. Madoz et d'autres combattaient l'abstention; M. Olozaga, le général Prim, l'appuyaient. L'opinion de ceux-ci l'emporta, et, la résolution une fois adoptée, tous s'abstenaient, tous restaient fidèles à ce mot d'ordre de tout un parti, de sorte que dans le nouveau congrès il n'y a plus un seul progressiste, et le parti démocratique a suivi la même ligne de conduite. C'était évidemment une faute de la part des progressistes de se retirer ainsi de la lutte sans combat. Par cette abstention systématique dans des conditions qui, fussent-elles irrégulières, n'étaient point faites pour provoquer une aussi grande résolution, il n'obtenait pas une victoire morale et il allait au-devant d'une défaite matérielle, qui, pour être volontaire, n'en était pas moins réelle. Ou bien il cherchait à dissimuler son impuissance, ou il faisait acte d'abdication, ou il semblait renoncer à la lutte légale et laisser entrevoir qu'il attendait le moment de recourir à d'autres moyens. De toute façon, c'était bien moins soutenir son droit que se mettre hors d'état de le défendre. A quoi cela lui a-t-il servi? Le parti progressiste a-t-il retrouvé plus de force? Est-il plus uni qu'il ne l'était? A-t-il pris plus d'ascendant moral sur le pays? Nullement, il est absent du congrès, il s'est enlevé la possibilité de tenir son drapeau dans le parlement, et voilà tout.

L'abstention des progressistes dans les élections a eu, d'un autre côté, un résultat politiquement peu favorable; elle a livré trop exclusivement la scène à un parti qui, dans son ensemble, peut bien s'appeler sans doute le parti modéré, mais dont les nuances infinies, incohérentes, hostiles les unes aux autres, vont d'un semi-absolutisme à un libéralisme de plus en plus sensible, et elle a placé le ministère dans l'embarras d'avoir à choisir entre toutes ces nuances, entre des amis qui l'attirent pour l'absorber. Elle a contribué enfin à créer dans le parlement une de ces situations où, à défaut d'un adversaire devant lequel on se rallie en certains momens, la politique se perd dans l'excès des personnalités, dans les rivalités, les jalousies et les ressentimens mesquins. C'est là malheureusement le caractère de la dernière discussion de l'adresse. La personnalité y déborde, submergeant en quelque sorte toutes les questions politiques; les compétitions vulgaires, les antagonismes de ministres déchus, les ressentimens individuels, s'y donnent pleine et libre carrière. Tout disparaît dans ces luttes médiocres,

triomphe de l'incohérence des partis. D'un côté, c'est M. Posada Herrera essayant de reconstituer l'*union libérale* en opposition, accusant le cabinet de toute sorte de méfaits qu'il a certainement surpassés dans sa carrière ministérielle, lui reprochant ses excès de pouvoir, lorsque lui-même il s'est servi sans mesure d'une loi sur la presse qu'il avait combattue, et en définitive n'arrivant qu'à trop laisser percer le regret de n'être plus ministre et le désir de l'être de nouveau. D'un autre côté, c'est M. Nocedal reprenant l'apologie de la politique modérée pure qu'il croit avoir représentée il y a quelques années comme ministre de l'intérieur, et qu'il compromit singulièrement à cette époque par ses intempérances, par des actes comme la loi sur la presse, qui dure encore. C'est le comte de San-Luis enfin, qui remonte bien plus haut, qui entreprend l'apologie rétrospective de sa politique et reproduit l'histoire des scènes qui précédèrent la révolution de 1854.

Le comte de San-Luis, si l'on s'en souvient, était président du conseil en ce temps-là, lorsqu'une révolution trop facile à prévoir emportait tout. Il avait passé neuf ans dans le silence; il a senti aujourd'hui le besoin de se défendre, d'attaquer à son tour, en prenant à partie un des ministres actuels, le général José de la Concha, à l'occasion de toutes ces choses anciennes, de réchauffer en un mot tous ces souvenirs irritans, et il en est résulté un de ces incidens tout personnels qui ne font qu'ajouter aux divisions, en affaiblissant les hommes, sans aucun bien pour le pays ni même pour la dignité des partis. Le comte de San-Luis a tiré de l'ombre où elle était ensevelie une lettre que le général José de la Concha aurait écrite peu avant la révolution de 1854, et d'où il résulterait que les organisateurs de ce mouvement ne se bornaient plus à poursuivre un changement de ministère, qu'ils songeaient à « couper la retraite à la cour. » Il n'est peut-être pas certain qu'on ait persuadé à tout le monde que le mouvement de 1854 était pur de de toute arrière-pensée anti-dynastique; mais en même temps une question bien simple s'élevait : cette lettre secrète que le comte de San-Luis exhumait, comment l'avait-il eue? S'il l'avait interceptée à la poste, le procédé n'était peut-être pas des plus avouables : il n'était pas de ceux qu'on déclare publiquement à la tribune; si cette lettre avait été saisie chez quelques-uns des conspirateurs de ce temps par l'action de la justice, comment le comte de San-Luis se trouvait-il détenteur d'une pièce qu'il n'avait pu connaître que comme ministre, sur laquelle il n'avait plus aucun droit comme homme privé, et qui appartenait à la justice ou à l'état? De toute manière, c'était par trop mêler la police à la politique, et si le comte de San-Luis a pu nuire au général Concha par ses révélations, il a certainement commencé par se nuire à lui-même en compromettant l'autorité d'une défense rétrospective au moins oiseuse par la nature des moyens qu'il employait et par ses procédés de discussion. Voilà comment cette discussion de l'adresse a ressemblé bien plus à une série de conflits personnels qu'à un grand débat politique.

Au fond, après comme avant cette discussion, la situation de l'Espagne, tout en paraissant pour le moment à l'abri d'une menace de trouble matériel, est assurément loin d'être claire; elle se résume dans un mot, l'incohérence. Le ministère se trouve sans une force propre en présence de partis ou de fragmens de partis entre lesquels il n'y a ni lien, ni homogénéité, qui en sont encore à la période de dissolution commencée il y a déjà un certain nombre d'années. La vérité est effectivement qu'en Espagne aujourd'hui les anciens partis, y compris le parti progressiste absent du congrès, continuent à être en pleine désorganisation, et qu'on n'aperçoit bien distinctement aucun parti nouveau et vivace. Si l'on veut cependant s'élever au-dessus de ce tourbillon d'incidens personnels et chercher à travers l'obscurité quelque lumière pour l'avenir, il est un fait à remarquer : c'est que dans cette vaste et confuse décomposition des opinions, un travail singulier et profond s'opère au sein même du parti modéré. Il y a toute une portion plus jeune et énergique de ce parti qui tend à s'organiser et qui cherche sa force dans les idées libérales. On pourrait dire peut-être que c'est là aujourd'hui ce qu'il y a de plus sérieux en Espagne, que cette tendance fait chaque jour des progrès. On l'a vu l'an dernier : c'est un député modéré, M. Valera, qui demandait avec une vive et ingénieuse éloquence que l'Espagne reconnût enfin le nouveau royaume d'Italie et se désintéressât dans toutes ces questions où elle se fait un satellite d'absolutisme. On l'a vu plus récemment dans la discussion de l'adresse au sein du congrès : lorsque, dans un discours qui visait à être un programme, M. Nocedal est venu promulguer assez pompeusement des théories d'immobilité et de résistance et enfermer dans ce moule étroit la politique du parti modéré, de ce qu'il a appelé le parti modéré historique, il n'a rallié à sa motion que treize voix. Voilà le bilan de l'absolutisme modéré! Ne peut-on pas voir enfin un signe de l'influence croissante de ces idées dans la résolution qu'a prise le ministère de retirer un projet de réforme constitutionnelle qui pèse sur l'Espagne depuis nombre d'années et n'est qu'une cause d'embarras? On ne peut dire assurément que ce parti et ces tendances dominent aujourd'hui en Espagne, qu'ils se dessinent même bien clairement et qu'ils doivent triompher sans difficulté; mais enfin, au milieu d'une situation depuis longtemps indécise, c'est à ce rajeunissement du parti modéré par les idées libérales les plus larges et les plus justes qu'il faut souhaiter la fortune et l'avenir pour la dignité des opinions, pour la sécurité des ministères, pour le bien de l'Espagne, pour l'affermissement même de la dynastie en qui s'est personnifié le régime constitutionnel au-delà des Pyrénées.

CH. DE MAZADE.

OUVERTURE DU COURS DE POÉSIE FRANÇAISE A LA SORBONNE.

On ne s'étonnera pas qu'au moment où M. Saint-René Taillandier vient d'être appelé à suppléer M. Saint-Marc Girardin à la Sorbonne, nous le félicitions de l'entier succès des premières leçons. Sa nomination avait été

déjà d'un heureux augure : M. le ministre de l'instruction publique, en approuvant la présentation de la faculté des lettres en faveur de M. Saint-René Taillandier, collaborateur de M. Saint-Marc Girardin depuis vingt années dans la presse périodique et dans l'enseignement supérieur, avait fait preuve d'esprit de justice et d'impartialité. La mission était des plus périlleuses, il faut en convenir. Ce qu'était le professeur et quel auditoire il s'était fait, chacun le sait, et nous l'avons dit dans la *Revue*. En venant s'asseoir, après quelques mois d'intervalle, dans ce même amphithéâtre, comment ne pas rencontrer la diversion d'un tel souvenir? Il y avait une autre difficulté dans la méthode à laquelle l'auditoire de M. Saint-Marc Girardin s'était accoutumé. On n'enseigne pas à Paris comme à Londres ou à Berlin; bien plus, entre les différentes méthodes qui nous sont familières, il en est une, éloquente au sens propre du mot, dont le mérite est de solliciter l'écrivain ou l'orateur à se mettre en vive communication avec ses lecteurs ou son auditoire, dont le principe ou le moyen habituel est de ne jamais perdre de vue la sphère des idées générales, et cependant de toucher la terre par de constantes applications aux faits et aux idées qui nous entourent. M. Saint-Marc Girardin avait encore beaucoup ajouté du sien à cette méthode, et avec un rare bonheur; mais à tout imitateur malavisé il eût assurément légué plus d'un péril. Le moindre n'était pas cette excitation des esprits qui allaient au-delà même des paroles de l'orateur; celui-ci devait, tout en se livrant en apparence, rester attentivement sur ses gardes, et, au milieu d'une parole facile, prompte, animée, conserver un juste équilibre, calculer les portées, opérer les mouvemens de retraite ou d'attaque. Et c'était précisément ce qui faisait ces vifs entretiens où l'auditoire avait une si grande part. Plutarque raconte que les Romains, assiégeant Syracuse défendue par Archimède, en étaient venus à concevoir une telle idée de son habileté d'ingénieur qu'au moindre bout de corde qui se montrait au-dessus des murs ils croyaient à quelque nouvelle machine de son invention. A certains jours, il en était un peu de même de l'auditoire de la Sorbonne, et nous ne serions pas étonné que M. Saint-Marc Girardin se fût trouvé parfois dans le cas de répondre à quelque esprit chagrin comme fit Marmontel au duc de La Vauguyon. Le duc, à qui Marmontel présentait pour les fêtes du mariage du dauphin avec Marie-Antoinette le poème de *Zémire et Azor ou la Belle et la Bête*, exprima la crainte que la cour ne vît là une fâcheuse allusion : « Ah! monsieur le surintendant, répondit Marmontel, c'est vous qui l'avez trouvée; mais rassurez-vous, je vous garderai le secret. »

Contre les deux sortes de danger qui l'attendaient, M. Saint-René Taillandier s'est fort habilement prémuni tout d'abord, en se plaçant, par quelques mots très bien dits, sous la protection même du souvenir qui devait, au premier jour, occuper tous les esprits. Il a caractérisé avec une rare justesse et un vrai bonheur d'expression, « sous cette parole tour à tour si ingénieuse et si dramatique du maître dont il occupait la place, les doc-

trines sérieuses et salutaires : d'abord la morale par excellence, la morale sans pédantisme, celle qui fait son œuvre en souriant; puis le spiritualisme, non pas le spiritualisme abstrait qui ne s'adresse qu'aux initiés, mais le spiritualisme vivant, pratique, celui qui se révèle à toutes les heures décisives de l'existence humaine et que le grand art a mission de consacrer; enfin un libéralisme antérieur et supérieur à nos polémiques d'un jour, le libéralisme d'une âme qui se possède et qui ne craint pas de revendiquer tous ses droits parce qu'elle est toujours prête à remplir tous ses devoirs, celui en un mot qu'il faut nous souhaiter à tous dans notre France du XIXe siècle... » M. Saint-René Taillandier a fort sagement ensuite abordé son sujet même, dont il a esquissé à grands traits l'étendue et les divisions principales. Il en a pris occasion pour faire connaître quelles maximes inspireraient son enseignement; elles peuvent se résumer dans ce seul mot, le spiritualisme chrétien, et se trouvent ainsi dans un intime accord avec l'admirable moment de l'histoire de notre littérature qui doit faire pour cette année l'objet de son cours. M. Saint-René Taillandier a choisi en effet les vingt-cinq années comprises entre 1636, date de l'apparition du *Cid*, et 1661. *Horace, Cinna, Polyeucte, le Menteur, Rodogune, Don Sanche, Nicomède* succèdent au *Cid*, et c'est par conséquent une étude du génie de Corneille qui doit servir de sujet principal; mais comment ne pas accorder une très grande place, même à côté des tragédies de Corneille, à la publication du *Discours sur la Méthode* et à celle des *Provinciales?* Corneille, Descartes, Pascal ont également contribué à la création d'un monde nouveau, et le poétique essor auquel le grand art dramatique doit chez nous sa véritable existence ne peut se séparer du philosophique élan issu de Descartes, ni de l'imposante synthèse religieuse à laquelle Pascal a attaché son nom. M. Saint-René Taillandier a caractérisé avec justesse chacune de ses trois manifestations si éminemment françaises, et chacun a pu reconnaître dans les rapprochemens heureux qui l'ont aidé à compléter sa pensée le vigilant critique qui a suivi pendant vingt années, dans la *Revue*, le développement parallèle de notre littérature et des littératures étrangères. Jamais on n'a été plus persuadé qu'à notre époque de l'évidente nécessité de compléter l'une de ces deux études par l'autre, et M. Saint-René Taillandier a fait pressentir dès sa première leçon quel parti il aurait à tirer de semblables comparaisons pour ce qui regarde le théâtre de Corneille. Chargé lui-même depuis longtemps de professer l'histoire de la littérature française, il a fait de sa chaire de Montpellier une des plus applaudies parmi celles de nos facultés provinciales, et s'est acquis en un mot, comme professeur et comme publiciste, cette sorte d'autorité qui ne manque jamais à un talent réel soutenu par un honorable caractère. A ces deux titres tout au moins, M. Saint-Marc Girardin et ses éminens collègues de la Sorbonne auront cordialement accueilli le nouveau membre de la faculté des lettres, qui leur rendra, rien qu'en restant semblable à lui-même, quelque chose de l'honneur qu'il aura reçu d'eux. A. GEFFROY.

M. ÉMILE SAISSET.

La philosophie et les lettres viennent de faire une perte bien cruelle. La mort de M. Émile Saisset leur enlève un de nos écrivains les plus distingués; elle enlève aussi à la *Revue* un collaborateur qui débutait dès 1844 dans la polémique philosophique par une étude justement remarquée sur *la Philosophie du Clergé*. Le développement des travaux philosophiques que M. Saisset a donnés dans la *Revue* comprend en quelque sorte deux périodes distinctes. Dans la première, il s'était surtout attaqué à l'école ultramontaine et théologique : il défendait contre les attaques de cette école, alors très florissante, la philosophie, la raison, la libre pensée. Un rationalisme sévère, non agressif, mais très fier et très ferme, anime ses premiers écrits, qu'il a réunis sous ce titre : *Essais de Philosophie et de Religion*. Plus tard, sans avoir cependant reculé d'un pas, il crut que les vicissitudes de l'opinion appelaient un autre genre de polémique. D'un côté les progrès de l'école positiviste, de l'école panthéiste, de l'école sceptique, d'un autre côté les concessions de l'école théologique, de moins en moins hostile à la philosophie, dont elle commençait à comprendre la nécessité, l'amenèrent à porter ses coups là où se trouvait à ses yeux l'adversaire le plus pressant, le plus envahissant. De là cette lutte contre le panthéisme allemand ou français, ancien ou moderne, qui a été le plus grand effort et le plus important objet de sa vie philosophique.

Avant de s'attaquer au panthéisme, il voulut le connaître. De là sa belle traduction de Spinoza, la première qui ait paru en France, et dont l'introduction est un morceau achevé. Si vous exceptez quelques pages de M. Jouffroy, excellentes, mais rapides, dans son *Cours de droit naturel*, rien de précis ni de lumineux n'avait été écrit parmi nous sur cette difficile et profonde philosophie avant le travail de M. Saisset. Ce travail nous a, on peut le dire, révélé Spinoza. En quelques traits courts, simples et sévères, il dessine en perfection toutes les parties de ce laborieux système, il nous en fait comprendre l'idée génératrice et les développemens si originaux et si hardis. Il dégage la pensée du philosophe de tout cet échafaudage géométrique, si artificiel et si compliqué, et à la place de ce Spinoza hérissé et inextricable, il nous montre un Spinoza naturel et vivant. On peut dire que dans cette exposition le traducteur, malgré ses propres doctrines, n'a pas un seul instant trahi son auteur, en le représentant sous ce jour défavorable et en le noircissant comme il nous arrive souvent à notre insu lorsque nous analysons une doctrine que nous ne partageons pas. Ce travail est au contraire d'une admirable impartialité, et on n'y sent qu'une seule préoccupation, celle de rendre et d'analyser dans toute sa sincérité, dans toute sa vérité, et même dans sa grandeur, la pensée philosophique du spinozisme.

Dans ce premier travail, M. Émile Saisset avait surtout eu à cœur de faire connaître Spinoza et de le faire comprendre. Il n'osa pas en aborder immédiatement la critique. Il se borna à quelques réserves courtes, mais

fermes, et promit cette critique pour un autre temps. C'est cette critique, étendue et fortifiée plus tard, qui est devenue l'*Essai de philosophie religieuse,* où l'on retrouve l'esprit de Leibnitz combiné avec la pensée de Maine de Biran. A l'idée d'un mouvement et d'un développement indéfinis que le panthéisme imagine dans l'être absolu, M. Émile Saisset oppose, avec Aristote et Leibnitz, l'idée d'un Dieu immuable, absolument et éternellement déterminé, jouissant d'une souveraine perfection, s'exprimant au dehors par une création éternelle mais non nécessaire, infinie mais non absolue. Pour lui, l'individualité est la pierre d'achoppement de tout panthéisme, et la personnalité, bien loin de lui paraître une diminution de l'être, en est au contraire le dernier terme et le plus haut accomplissement. Il n'a cessé de combattre de toutes ses forces la doctrine contraire, et tandis qu'autour de lui un mouvement aveugle entraînait tant d'esprits à mêler tous les êtres, tous les phénomènes de la nature en une vague et confuse unité, il défendait énergiquement, avec toute une école où il était devenu maître après avoir été disciple, les droits de la personnalité, soit en l'homme, soit en Dieu. Toute sa philosophie peut se résumer dans ces paroles profondes de Maine de Biran : « La science humaine a deux pôles : la personne finie qui est moi, la personne infinie qui est Dieu. »

Tels sont les services que M. Émile Saisset a rendus à la philosophie. — Il y portait, comme nous le disions hier devant la tombe qui allait se fermer, une admirable pénétration, une lumière qui rendait faciles les questions les plus obscures, une autorité qui croissait avec son talent, une éloquence noble, élégante et ferme. Nul n'excellait comme lui à démêler les parties d'un problème, à décomposer et à ordonner les élémens d'une question, à faire la part du connu et de l'inconnu, du certain et de l'incertain, de l'expérience et de l'hypothèse. Sa dialectique souple et pressante ne laissait aucun refuge au sophisme. Sa profonde érudition philosophique n'était dupe d'aucune apparente nouveauté. Sa plume précise et nerveuse savait tout dire, et, sans avoir besoin du jargon pédantesque des écoles, exprimait avec la plus vive clarté les idées les plus délicates et les plus profondes de la plus savante métaphysique. La philosophie était pour lui une cause et un drapeau. Il a consacré sa vie à deux entreprises : défendre les droits de la philosophie, et en philosophie défendre les principes du spiritualisme. Il n'a jamais séparé ces deux causes, et ceux qui suivront ses écrits verront avec quelle fermeté et quelle constance il a suivi cette double pensée. Sans aucun doute, le talent de M. Saisset eût grandi encore, et tout lui présageait le plus brillant avenir; mais, comme son maître Jouffroy, la mort est venue l'interrompre dans le progrès de ses pensées et de ses facultés, et l'emporter dans la vigueur de l'âge, dans la pleine possession de toutes ses forces, et prêt à en faire le plus fécond, le plus bienfaisant usage.

PAUL JANET.

V. DE MARS.

LAURA

VOYAGE DANS LE CRISTAL

SECONDE PARTIE (1).

Je ne dirai rien de notre traversée atlantique. J'ai tout lieu de croire qu'elle fut heureuse et rapide, mais rien ne put distraire mon attention absorbée, concentrée pour ainsi dire dans une seule pensée, celle de complaire à Nasias et de mériter la main de sa fille. Quant au monde cristallin, j'y songeais fort peu de moi-même. Mon esprit, paralysé à l'endroit du raisonnement, n'essayait pas la moindre objection contre les certitudes que mon oncle développait devant moi avec une singulière énergie et un enthousiasme toujours croissant. Ses ardentes suppositions m'amusaient comme des contes de fées, à ce point que je ne distinguais pas toujours les résultats de son imagination d'une réalité qui se serait déjà produite autour de moi; cependant nos entretiens à ce sujet amenaient toujours chez moi un état singulier de fatigue intellectuelle et physique, et je me trouvais toujours étendu sur mon lit dans ma cabine, sortant d'un profond sommeil, dont il m'était impossible de déterminer la durée et de me retracer les songes fugitifs. J'aurais pu soupçonner mon oncle de mêler à ma boisson quelque drogue mystérieuse qui mettait ma volonté et ma raison en son pouvoir de la manière la plus absolue; mais je n'avais pas même l'énergie du soupçon. La disposition de confiance et de crédulité enfantine où je me trouvais avait

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1864.

son charme inexprimable, et je ne désirais pas m'y soustraire. En outre j'étais, comme le reste de l'équipage et comme son chef, plein de santé, de bien-être, de courage et d'espérance. Voilà tout ce que je puis dire de moi jusqu'au moment où mes souvenirs prennent de la netteté, et ce moment arriva lorsque notre brick franchit les colonnes d'Hercule du Nord, situées, comme chacun sait, à l'entrée du détroit de Smith, entre les caps Isabelle et Alexandre. Malgré la fréquence et l'intensité des tempêtes dans cette région et à cette époque de l'année, aucun danger sérieux n'avait retardé notre marche, ni compromis la solidité de notre excellent navire. Seulement, à la vue des rives austères qui se dressaient de chaque côté du canal, encombré de montagnes de glace plus disloquées et plus menaçantes que toutes celles que déjà nous nous étions habitués à côtoyer, mon cœur se serra, et le visage des plus hardis matelots prit une expression de sombre recueillement, comme si nous fussions entrés dans le royaume de la mort.

Nasias seul montra une gaîté étonnante. Il se frottait les mains, souriait aux *icebergs* effroyables comme à de vieux amis longtemps attendus, et si la gravité de son rôle de commandant de l'expédition l'eût permis, il eût, en dépit du vigoureux roulis qui nous ballottait sans relâche, dansé sur le pont.

— Qu'est-ce à dire? s'écria-t-il en voyant que j'étais loin de partager son ivresse; sens-tu déjà le froid, et dois-je aviser au moyen de te réchauffer?

Sa figure était devenue tout à coup si despotique et si railleuse que je me sentis effrayé de cette offre dont je ne comprenais pas le sens et que je ne désirais pas me faire expliquer. Je secouai ma torpeur et fis bonne contenance jusqu'au cap Jackson, où nous arrivâmes non sans fatigue, mais sans obstacle, à la mi-août, par-delà le quatre-vingtième degré de latitude, et où Nasias décréta notre hivernage dans la baie de Wright, vers l'extrême nord du Groënland. Il nous restait bien peu de temps pour nous préparer à cette rude et périlleuse station. Les jours diminuaient d'une manière rapide, et j'ignore comment à cette changeante limite des mers navigables nous avions pu parvenir si tard sans être bloqués, tant il y a que nous touchions à la ligne de la glace fixe, et qu'à peine entrés dans la baie nous fûmes saisis comme par l'immobilité du sépulcre.

Notre équipage, composé de trente hommes, ne fit entendre aucun murmure. Outre que Nasias était pour eux l'objet d'une foi presque superstitieuse, *Tantale* (c'était le nom du navire) était si bien approvisionné, si riche, si commode et si spacieux, que personne n'était effrayé d'y subir une nuit de plusieurs mois. L'installation se fit avec ordre et rapidité, et le jour où le pâle soleil de septembre,

après nous être apparu un instant, se coucha derrière les aiguilles faiblement empourprées du glacier dit *de Humboldt* pour ne plus se relever de longtemps, on fêta à bord ses funérailles par une véritable orgie. Nasias, jusque-là si sévère sur la discipline et si sagement économe de nos ressources, permit à l'équipage de boire jusqu'à l'ivresse, et de remplir de clameurs sauvages, de chants et de cris insensés la sourde atmosphère de ténèbres et de brumes qui tombait sur nous.

Alors il m'emmena dans sa cabine, qui était toujours parfaitement chauffée, j'ignore par quel moyen, et il me parla ainsi :

— Tu t'étonnes sans doute, mon cher Alexis, de l'imprudence de ma conduite; mais sache que tout est prévu et que je n'agis point au hasard. Ce misérable équipage dont les vociférations nous rompent la tête est destiné à périr ici, car il me devient dès aujourd'hui parfaitement inutile et passablement incommode. J'entends poursuivre seul avec toi et une bande de chasseurs esquimaux, qui doit dès cette nuit nous rejoindre, mon voyage sur la mer à glace fixe jusqu'à la mer libre qui est le but de mes travaux. Apprête-toi donc à partir dans quelques heures et munis-toi de tout ce qu'il faut pour écrire la relation désormais intéressante de notre voyage.

Je restai quelques instans stupéfait. — Y songez-vous, mon oncle? dis-je enfin en m'efforçant de ne pas irriter par un accent d'indignation celui à qui j'avais confié si imprudemment mon sort : n'êtes-vous pas satisfait d'avoir atteint sans encombre une limite que nul navire avant le vôtre n'avait pu choisir pour hiverner, de n'avoir encore perdu aucun homme, ni vu avarier aucune partie de vos provisions? Comment pouvez-vous croire à la possibilité d'aller plus loin, durant la longue absence du soleil, par le froid le plus rigoureux que les animaux sauvages puissent supporter? Comment vous flattez-vous de voir arriver des naturels, quand vous savez que ces malheureux sont maintenant blottis à plusieurs centaines de lieues vers le sud, dans leurs cabanes de neige chauffées à quatre-vingt-dix degrés? Et, chose plus étonnante encore, comment admettez-vous l'idée de laisser périr ici un si vaillant et si excellent équipage, au mépris de toutes les lois divines et humaines? Ceci est une de ces terribles plaisanteries par lesquelles vous avez juré de m'éprouver, mais à laquelle un enfant de quatre ans ne croirait pas, car, si vous ne vous souciez pas de vos braves compagnons de voyage, vous vous souciez bien un peu, j'imagine, des moyens de revenir en Europe, d'un magnifique navire qui ne peut se passer d'entretien journalier et de sauvetage au besoin.

— Je vois, reprit Nasias en éclatant de rire, que la prudence et l'humanité se marient agréablement dans tes sages préoccupations.

Je vois aussi que la peur et le froid ont affaibli ta pauvre cervelle et qu'il est temps de te ranimer par un moyen dont tu n'as pas conscience, mais qui n'a jamais manqué son effet sur toi.

— Que voulez-vous donc faire? m'écriai-je, épouvanté de son regard cruellement moqueur; mais avant que j'eusse pu gagner la porte de sa cabine, il tira de son sein la petite boîte de bronze qui ne le quittait jamais, l'ouvrit, et présenta brusquement à mes yeux l'énorme diamant dont l'effet inexplicable m'avait mis en sa puissance. Cette fois j'en supportai l'éclat, et malgré l'indicible souffrance que la chaleur de la gemme produisait dans ma tête, je ressentis en même temps je ne sais quelle amère volupté à m'en laisser pénétrer.

— Fort bien, dit Nasias en le replaçant dans la boîte, tu t'y habitues, je le vois, et l'effet devient excellent. Encore deux ou trois épreuves, et tu verras aussi clair dans cette étoile polaire que dans ta pauvre géode d'améthyste. A présent tes doutes sont dissipés, ta confiance est revenue, et ta touchante sensibilité est convenablement émoussée. N'éprouves-tu pas aussi un certain plaisir à subir cette sorte d'opération magnétique qui te délivre du fardeau de ta vaine raison et du lourd bagage de ta petite science pédagogique? Allons, allons, tout va bien. J'entends les chants délicieux de nos nouveaux compagnons de voyage. Ils seront ici dans un instant. Allons les recevoir.

Je le suivis sur le pont désert, où régnait un profond silence, et en prêtant l'oreille je distinguai dans l'éloignement la plus étrange et la plus horrible clameur. C'était un immense glapissement de voix aiguës, plaintives, sinistres, grotesques, et à chaque instant le sabbat s'approchait, comme porté par une rafale. Pourtant l'air était calme, et la brume compacte n'était déchirée par aucun souffle de vent. Bientôt la bacchanale invisible fut si près de nous que mon cœur se serra d'effroi; il me sembla qu'une bande de loups affamés allait nous assiéger.

Je questionnai mon oncle, qui me répondit tranquillement : Ce sont nos guides, nos amis et leurs bêtes de trait, créatures intelligentes, robustes et fidèles, que je n'ai pas voulu entasser à bord, et qui viennent nous rejoindre conformément à la convention faite dans le sud du Groënland.

J'allais demander à mon oncle à quelle étape du voyage il avait fait cette convention, lorsque je vis une multitude de points rouges s'agiter sur la glace autour des flancs emprisonnés du navire, et je pus distinguer à la lueur étouffée de ces flambeaux de résine les étranges compagnons qui nous arrivaient. C'était une bande de hideux Esquimaux accompagnés d'une bande de chiens maigres, affa-

més, hérissés et plus semblables à des bêtes féroces qu'à des animaux domestiques, attelés par trois, par cinq ou par sept à une longue file de traîneaux plus ou moins grands, et dont quelques-uns portaient de légères pirogues. Quand ils furent à portée de la voix, mon oncle, s'adressant au chef de la bande, lui dit d'une voix forte : Faites taire vos bêtes, éteignez vos flambeaux et rangez-vous ici. Que je vous compte et que je vous voie !

— Nous sommes prêts à t'obéir, grand chef *angekok*, répondit l'Esquimau, saluant ainsi mon oncle du titre consacré dans son langage aux magiciens et aux prophètes; mais, si nous éteignons nos torches, comment pourras-tu nous voir?

— Ceci ne vous regarde pas, reprit mon oncle; faites ce que je vous dis. — Il fut obéi instantanément, et cette répugnante fantasmagorie d'êtres basanés, trapus, difformes dans leurs vêtemens de peau de phoque, ces figures à nez épatés, à bouches de morses et à yeux de poissons rentrèrent à ma grande satisfaction dans la nuit. Toutefois le soulagement ne fut pas de longue durée. Une clarté vive, dont un instant je crus être le foyer, inonda le navire, la caravane et la glace aussi loin que l'œil pouvait s'étendre, perçant ou plutôt dissipant le brouillard autour de notre station. Je ne cherchai pas longtemps la cause de ce phénomène, car, en me retournant vers mon oncle, je vis qu'il avait placé à son bonnet le magnifique diamant oriental jusque-là si pénible à contempler, et maintenant aussi secourable que l'eût été un astre portatif, car, en même temps qu'il éclairait l'horrible nuit à une distance considérable, il répandait une chaleur aussi douce que celle d'un printemps d'Italie.

A la vue, à la sensation de ce prodige, tous les Esquimaux, stupéfaits et ravis, se prosternèrent sur la neige, et les chiens, cessant les rauques murmures qui avaient succédé à leurs cris perçans, se mirent à japper et à bondir en signe de joie.

— Vous le voyez, dit alors mon oncle, jamais avec moi vous ne manquerez de chaleur ni de lumière. Relevez-vous et faites monter ici les plus forts et les moins laids d'entre vous. Qu'ils chargent toutes les provisions que pourront contenir vos traîneaux. Je ne veux que la moitié des hommes; le reste hivernera ici, si bon lui semble. Je lui abandonne ce navire et tout ce qu'il contiendra quand j'aurai pris ce dont j'ai besoin.

— Sublime angekok, s'écria le chef tremblant de peur et de convoitise, si nous prenons ton navire, tes hommes d'équipage ne nous tueront-ils pas?

— Mes hommes d'équipage ne tueront personne, répondit Nasias d'un ton sinistre. Montez sans crainte, mais qu'aucun de vous ne songe à voler le moindre objet de ce que je prétends me réserver,

car à l'instant même j'incendie le navire et tous ceux qui s'y trouveront. — Et pour leur prouver qu'il avait ce pouvoir il frappa du doigt son diamant et en fit sortir un brillant jet de flamme qui s'envola dans les airs en répandant une pluie d'étincelles.

Je ne m'occupai ni du travail des Esquimaux ni du chargement de leurs véhicules. En dépit du charme qui m'enveloppait, je ne songeais qu'aux mystérieuses paroles de Nasias et au lugubre silence qui depuis longtemps avait succédé sur le navire aux vacarmes de l'orgie. Aucun matelot n'était sur le pont. L'homme de quart et le timonier avaient abandonné leurs postes. L'arrivée bruyante des naturels n'avait troublé chez aucun de nos compagnons le sommeil de l'ivresse. Je comprenais bien que mon oncle emportait ou donnait aux nouveaux arrivans toute la nourriture et tous les vêtemens nécessaires à l'équipage. Leur abandonnait-il aussi la vie de ces malheureux, maintenant hors de défense? Les Esquimaux n'ont rien de féroce dans le caractère, mais ils sont voraces comme des requins et larrons comme des pies. Nul doute qu'à leur réveil nos gens ne se trouvassent complétement dépouillés et condamnés à périr de froid et de faim. Ma conscience engourdie se réveilla. Je résolus de faire au besoin révolter l'équipage, s'il était possible de lui faire comprendre sa situation, et je m'élançai dans le réfectoire, où je les trouvai tous couchés pêle-mêle sur les divans ou sur le plancher au milieu des débris de bouteilles cassées et des tables renversées. Que s'était-il passé dans cette fête sinistre? Le sang mêlé au vin et au gin répandus formait une mare déjà gluante où se collaient leurs mains immobiles et leurs vêtemens souillés. C'était une épouvantable scène d'hébétement ou de désastre succédant à quelque frénésie de rage ou de désespoir. J'appelai en vain; autour de moi régnait le silence de l'épuisement,... de la mort peut-être!

Je tâtai la première face qui me tomba sous la main; elle était glacée. La lampe fumante et noircie remplissait d'une âcre fumée ce sépulcre empesté déjà par la puanteur de l'orgie, et, penchée sur son support, répandait ses dernières gouttes d'huile sur des cheveux dressés dans une dernière épouvante. Plus un mouvement, plus un gémissement, plus un râle. Ils étaient tous blessés, mutilés, méconnaissables, assassinés les uns par les autres. Quelques-uns étaient morts en essayant de se réconcilier, et gisaient les bras enlacés après avoir échangé dans la lie et le sang un suprême et navrant adieu.

Je restais pétrifié devant ce tableau d'horreur, quand je sentis une main me saisir. C'était celle de Nasias qui m'entraînait dehors, et, comme s'il eût pu lire dans ma pensée : — Il est trop tard, dit-il

en ricanant; ils ne se révolteront pas contre l'arrêt qui les sauve d'une mort lente cent fois plus cruelle que celle-ci. Je leur ai versé le vin de la fureur, et, en luttant contre des ennemis imaginaires, ils ont pu se consoler par le rêve d'une vaillante mort. Ils sont bien là : les Esquimaux leur donneront sous la glace la sépulture qui convient à de hardis explorateurs. Allons, tout est prêt, suis-moi. Que la chose te plaise ou non, il ne t'est plus possible de reculer.

— Je ne vous suivrai pas! m'écriai-je. Vous ne me fascinerez plus. Le crime que vous venez de commettre me délivre de votre ascendant odieux. Vous êtes un lâche, un assassin, un empoisonneur, et si je ne vous regardais comme un fou...

— Que ferais-tu au père de Laura? répliqua mon oncle : veux-tu donc la rendre orpheline, et pourrais-tu à toi seul la ramener du fond de ces déserts?

— Que voulez-vous dire? Se peut-il que Laura?... Non, non!... Vous êtes en démence!

— Regarde! répondit Nasias, qui m'avait entraîné sur le pont.

Et je vis dans un nimbe d'azur l'angélique figure de Laura debout sur la première marche de l'escalier extérieur, et s'apprêtant à sortir du brick.

— Laura, m'écriai-je, attends-moi! Ne t'en va pas seule!

Et je m'élançai vers elle; mais elle mit un doigt sur ses lèvres, et, me montrant les traîneaux, elle me fit signe de la suivre et disparut avant que j'eusse pu la rejoindre.

— Calme-toi, dit mon oncle, Laura voyagera seule dans un traîneau que j'ai amené pour elle. C'est elle désormais qui porte au front notre étoile polaire et qui ouvrira notre marche vers le nord. Nous ne pouvons la suivre qu'à la distance qu'il lui plaira de mettre entre son chariot et les nôtres; mais sois sûr qu'elle ne nous abandonnera pas, puisqu'elle est notre lumière et notre vie.

Convaincu que cette fois j'étais le jouet d'un rêve, je suivis machinalement mon oncle, qui me fit entrer dans le traîneau réservé pour moi. J'y étais seul, couché dans une sorte de lit de fourrure et armé d'un fouet attaché à mon bras par une courroie. Je ne songeai nullement à m'en servir. J'étais plongé dans une étrange torpeur. J'essayai de me retourner sur ma couche ambulante, comme pour me débarrasser d'un songe extravagant : ce fut inutile; il me sembla que j'étais lié et garrotté dans ma prison de fourrure. J'essayai de voir encore le spectre de Laura; je ne distinguai qu'une lueur confuse et lointaine, et bientôt il me devint impossible de savoir si je dormais ou si j'étais éveillé, si j'étais arrêté sur la glace ou sur la terre, ou emporté dans une course rapide par une cause inconnue.

J'ignore combien de temps je passai dans cet étrange état. Le jour ne paraissant pas et ne devant pas paraître, et la brume cachant l'aspect du ciel, je m'éveillai et me rendormis plusieurs fois, sans pouvoir me rendre compte du cours des heures. Enfin je me sentis bien éveillé, et ma vision devint nette. Le brouillard avait complétement disparu, le ciel étincelait de constellations dont la position me permit de déterminer l'heure à peu de chose près. Il pouvait être environ midi, et j'avais fait beaucoup de chemin, ou j'étais en route depuis plusieurs semaines.

Je courais sur la neige unie et dure comme un dallage de marbre, emporté par mes chiens, qui, sans être dirigés, suivaient exactement la trace de deux autres traîneaux lancés à toute vitesse. Derrière moi venait la file des autres traîneaux portant les Esquimaux et les approvisionnemens. Nous suivions un étroit chenal glacé situé entre deux formidables banquises, tantôt de quelques centaines, tantôt de quelques milliers de pieds de haut. Une vive clarté de saphir semblait émaner de ces murailles transparentes. Je n'avais point encore apprécié la beauté de ces régions terribles; je les voyais enfin sous leur véritable aspect, délivré que j'étais de toute appréhension formulée et de toute appréciation morale de ma situation. Je ne sentais ni froid ni chaud, ni tristesse ni frayeur. L'air me semblait doux et souple, mon lit de fourrure moelleux, et la course légère de mes chiens sur un sol admirablement nivelé me procurait un bien-être enfantin. Notre passage ne faisait pas plus de bruit dans cette solitude que celui d'un vol de spectres. Je crois que toute la caravane confiante dormait profondément ou s'abandonnait comme moi à une nonchalante rêverie. De temps à autre, un chien mordait son voisin pour l'empêcher de se ralentir, et celui-ci mordant un troisième, comme c'est la coutume de ces animaux de trait, un cri de colère canine ranimait l'ardeur d'un attelage, et me rappelait au sentiment de la locomotion et de la vie; mais ces bruits secs et rapides, amortis par l'effet de la neige, se perdaient brusquement, et le mutisme absolu de l'hiver polaire reprenait sa rassurante et solennelle éloquence. Pas un craquement dans les glaces, pas un éboulement de neige, rien qui pût faire pressentir les horribles cataclysmes que le dégel amène dans ces masses flottantes. Était-ce l'effet d'un éternel crépuscule, ou la magie des reflets de ces blocs limpides, ou quelque autre phénomène dont la notion m'échappait? Je voyais clair, non pas comme en plein jour, mais comme sous l'action d'une lumière électrique voilée tantôt de bleu verdâtre, tantôt de pourpre ou de jaune d'or. Je distinguais les moindres détails du sublime décor que nous traversions, et qui, changeant à chaque pas de forme et d'aspect, présentait une

suite de merveilleux tableaux. Tantôt les icebergs se découpaient en blocs anguleux qui projetaient au-dessus de nos têtes d'immenses dais frangés de stalactites, tantôt leurs flancs s'écartaient, et nous traversions une forêt de piliers trapus, évasés, monstrueux champignons surmontés de chapiteaux d'un style cyclopéen. Ailleurs c'étaient des colonnes élancées, des arceaux prodigieux, des obélisques réguliers, ou entassés les uns sur les autres, comme s'ils eussent voulu escalader le ciel, puis des cavernes d'une profondeur miroitante et insaisissable, de lourds frontons de palais indiens gardés par des monstres informes. Toutes les idées d'architecture étaient là comme ébauchées, puis abandonnées dans l'accès d'un incommensurable délire, ou arrêtées subitement par des désastres inénarrables.

Ces régions fantastiques serrent le cœur de l'homme, parce qu'il n'en aborde pas les menaces implacables sans avoir fait le sacrifice de sa vie, et qu'il la sent ébranlée à toute heure par des forces que sa science, son courage et son industrie n'ont pas encore pu vaincre; mais, dans la situation exceptionnelle où je me trouvais, le corps protégé par un bien-être inexplicable et l'esprit noyé dans une sécurité plus étonnante encore, je ne voyais que le grandiose, le curieux, l'enivrant du spectacle.

Peu à peu je m'habituai au charme de cette vision des choses extérieures, et, faisant un retour sur moi-même, je me demandai si ce que ma mémoire me retraçait des récens événemens de mon voyage était bien réel. Il y avait dans le moment actuel une certitude complète. J'étais bien dans un léger traîneau d'écorce, doublé de peaux d'ours et de phoque, tiré par trois chiens d'une force et d'une ardeur admirables. Il y avait bien devant moi deux autres véhicules semblables, dont l'un devait contenir mon oncle Nasias, l'autre le guide de la caravane, et la caravane était bien derrière nous, suivant nos traces. En tête de cette caravane marchait bien une lumière d'un éclat inexplicable; mais n'était-ce pas quelque procédé scientifique d'éclairage dont Nasias n'avait pas daigné me révéler le secret? Mes regards se fixèrent sur le rayonnement du traîneau conducteur, et je ne trouvai rien d'extraordinaire à ce qu'il fût porteur d'un puissant fanal alimenté par l'huile de phoque, dont les indigènes savent tirer un si bon parti. N'était-il pas insensé de croire qu'un diamant pouvait briller dans la nuit comme un phare, et la chaleur agréable que j'éprouvais en dépit du climat n'était-elle pas probablement due à une disposition physique particulière? Quant à l'horrible scène du navire, elle était dénuée de toute vraisemblance. Mon oncle, bien que sévère, avait jusque-là montré à son équipage autant d'équité que de sollicitude. Nos compagnons

avaient bien pu s'enivrer pour fêter le début de leur hivernage, j'avais pu les voir endormis dans l'entre-pont; mais l'horreur de leur mort, les paroles insensées et cruelles de mon oncle, ses conventions inouies avec les Esquimaux, enfin, et plus que tout le reste, l'apparition subite de Laura sur le *Tantale*, au fond des mers polaires, tout cela était marqué au coin de l'hallucination la plus complète.

La pensée que j'étais sujet à des accès de folie me jeta dans une grande tristesse; je résolus de veiller sur moi-même et de faire les plus grands efforts pour m'en préserver.

Un événement des plus positifs acheva de me rendre la notion du réel. Nous faisions halte dans un îlot, sous l'abri d'une magnifique grotte de rocher; nous étions sortis du chenal glacé de la banquise. Mon oncle descendit du traîneau qui marchait devant moi; je me hâtai de regarder le personnage qui sortait du traîneau qui marchait devant lui, et en voyant la taille et les traits d'un affreux nain taillé en hercule tronqué, je ne pus m'empêcher de rire tristement de moi-même. Je demandai intérieurement pardon à Laura d'avoir vu son spectre sous cette grotesque figure, et j'attendis qu'on vînt me délier, car j'étais bien véritablement garrotté par de solides courroies à mon lit ambulant. — Eh bien! me dit gaîment mon oncle pendant que nos gens allumaient le feu et préparaient le repas, comment te sens-tu maintenant?

— Je ne me suis jamais mieux porté, lui répondis-je, et je crois que je vais manger de grand appétit.

— Ce sera donc la première fois depuis deux mois que nous avons quitté le navire, reprit-il en me tâtant le pouls, car si je ne t'eusse alimenté de bon bouillon en tablettes et de thé bien chaud, tu serais mort de faim, tant la fièvre t'ôtait la conscience de ta propre conservation. J'ai bien fait de t'attacher solidement et de fixer la longe de tes chiens à mon traîneau, tu te serais perdu en route comme un paquet. Enfin te voilà guéri, et tu ne me parleras plus, j'espère, de navire abandonné, d'équipage détruit par un poison frénétique, ni de ma fille cachée à bord dans une malle et condamnée à nous servir de guide vers le pôle arctique.

Je demandai pardon à mon oncle des sottises que j'avais pu dire dans la fièvre, et je le remerciai des soins qu'il m'avait donnés à mon insu. Nous fîmes un copieux repas, et je ne m'étonnai plus de voir nos provisions si abondantes et si fraîches quand j'appris qu'elles avaient été renouvelées plusieurs fois en route par l'heureuse rencontre d'animaux surpris dans la neige et d'oiseaux de nuit attirés par la vive lumière de notre fanal. J'appris aussi que nous avions été constamment favorisés par les brillans phénomènes de la lumière électrique du pôle, et en sortant de la grotte je pus

me convaincre par mes yeux de la splendeur de cet éclairage naturel. Mon oncle sourit des chimères que j'avais nourries et que je voulus lui confesser pour m'en délivrer une bonne fois. — L'homme est bien enfant, me dit-il. L'étude et l'examen de la nature ne lui suffisent pas. Il faut que son imagination lui fournisse des légendes et des fictions puériles, tandis que le merveilleux pleut sur lui du ciel sans qu'aucun magicien s'en mêle.

En ce moment, mon oncle Nasias me fit l'effet d'un homme parfaitement juste et sensé.

Pendant que nous causions, nos gens nous construisaient une maison. La voûte de la grotte étant enduite d'une couche de glace assez épaisse pour nous préserver des vents coulis, ils en fermèrent l'entrée par une muraille de moellons de neige taillés avec une prestesse et une habileté remarquables. Ainsi abrités et bien chauffés, nous nous étendîmes dans nos traîneaux bien secs, au milieu de nos chiens bien repus, et nous prîmes un repos aussi complet et aussi réparateur que celui des marmottes dans leur trou.

Je me retrace cette nuit de chaleur, de bien-être et de sécurité dans les glaces polaires comme une des plus étonnantes de mon voyage. J'y fis les plus étranges rêves. Je me vis chez mon oncle Tungsténius, qui me parlait botanique et me reprochait de n'avoir pas suffisamment étudié la flore fossile des houillères. — Maintenant que tu parcours des contrées si peu explorées, me disait-il, tu peux trouver des végétaux encore inconnus, et il serait bien curieux de les comparer avec ceux dont les schistes carbonifères nous ont conservé l'empreinte. Voyons, sors un peu de ce traîneau qui raie follement nos allées; attache ces chiens hargneux qui dévastent nos plates-bandes. Tâche de trouver dans ces lichens polaires le saxifrage oppositifolia; il s'agit d'en faire un bouquet pour ta cousine Laura, qui doit se marier dimanche.

J'essayai de remontrer à mon oncle Tungsténius que je ne pouvais pas être à la fois dans la région des saxifrages polaires et dans notre jardin botanique de Fischhausen, que mes chiens, endormis dans un îlot du détroit de Kennedy, ne menaçaient nullement ses plates-bandes, et que Laura ne pouvait pas se marier en l'absence de son père; mais il me parut dans un état d'esprit fort bizarre et nullement embarrassé de résoudre le problème de l'ubiquité. Walter vint sur ces entrefaites, et entra tellement à cet égard dans les idées de mon oncle Tungsténius que je me laissai convaincre, et consentis à leur montrer comment les Esquimaux s'y prenaient pour battre la neige et en faire une sorte de pierre qui résistait à l'intense chaleur de leurs habitations, puisqu'ils n'avaient pas d'autres lits que cette sorte de gemme artificielle. Il ne s'agissait, pour en faire l'épreuve

chez nous, que de se procurer de la neige en plein été dans notre jardin de Fischhausen, car il y avait aussi dans mon rêve ubiquité de temps, et les roses de juin étaient en pleine floraison dans le parterre. Nous étions sérieusement occupés à chercher cette neige invraisemblable, lorsque Laura nous apporta une grande brassée de plumes d'eider en nous assurant qu'on pouvait battre et solidifier convenablement cette matière, ce à quoi nous ne fîmes pas d'objection, et quand nous eûmes réussi à en faire une tablette de quinze pieds carrés, le vent entra par l'ouverture de la grotte qui s'était écroulée et dispersa toute la plume d'eider aux grands éclats de rire de ma cousine, qui la ramassait à poignées et m'en jetait les flocons à la figure.

Ces imaginations amusèrent, si l'on peut ainsi parler, mon sommeil; mais je fus réveillé par des clameurs joyeuses. Nos Esquimaux déjà levés, car il eût fait grand jour, si nous n'eussions été enveloppés par l'inflexible nuit polaire, avaient signalé une bande d'oies sauvages qui venait de s'abattre sur notre îlot. Ces oiseaux, fatigués ou dépourvus de discernement, se laissaient prendre à la main, et on en fit un véritable massacre : inutile cruauté qui me révolta, car nous n'étions pas à court de nourriture, et le nombre de nos victimes dépassait de beaucoup ce que nous pouvions manger et emporter. Mon oncle trouva ma sensibilité déplacée, et s'en moqua si dédaigneusement que mes soupçons me revinrent. Dans sa physionomie habituellement grave et douce, je voyais passer des éclairs de férocité qui me rappelaient la scène ou le rêve de la scène du navire. Quant à moi, j'étais navré de voir détruire ces phalanges d'oiseaux voyageurs que mon oncle qualifiait de stupides et qui ne se méfiaient pas de la stupidité humaine, car ils venaient se jeter dans nos mains comme pour nous demander protection et amitié.

Après quelques jours de repos et de bombance dans la grotte, on se remit en route, courant toujours vers le nord sur une glace presque partout polie et brillante. La fièvre me reprit aussitôt que je fus dans mon traîneau, et, sentant que ma tête s'égarait, je me liai moi-même à mon véhicule afin de ne pas succomber à l'envie de l'abandonner et de m'aventurer dans ces farouches solitudes. Je ne sais si nous étions rentrés dans la brume, si la lumière polaire s'était éclipsée ou si notre fanal s'était éteint. Nous courions comme au hasard dans les ténèbres, et je me sentais glacé d'épouvante. Je ne voyais rien devant moi, rien derrière; je ne distinguais même pas mes chiens, et le bruit léger du sillage de mon propre traîneau ne parvenait pas jusqu'à moi. Par momens je m'imaginais que j'étais mort et que mon pauvre *moi*, privé de ses organes, était emporté vers un autre monde par le seul élan de sa mystérieuse virtualité.

Nous avancions toujours. L'obscurité se dissipa, et la lune ou quelque astre éclatant de blancheur que je pris pour la lune vint me montrer que nous étions engagés dans un tunnel de glace de quelques lieues de long. De temps en temps une fissure dans la voûte ou une rupture dans les parois me permettait de discerner l'immensité ou l'étroitesse de ce passage sous-glacial; puis tout disparaissait, et pendant un temps plus ou moins long, qui parfois me sembla durer plus d'une heure, nous rentrions dans l'obscurité la plus complète et la plus effrayante.

Dans un de ces momens-là, je ressentis un subit accès de lassitude, de désespoir ou d'irritation. Jugeant que je ne reverrais plus la lumière et me disant que j'étais aveugle ou fou, je commençai à me délier dans l'intention vague de me délivrer de l'existence; mais tout aussitôt la voûte glacée cessa de m'abriter, et je vis distinctement Laura courant près de moi. J'eus à peine la force de pousser un cri de joie et de tendre les bras vers elle. En avant, en avant! me cria-t-elle, et machinalement je fouettai mes chiens, quoiqu'ils fissent déjà au moins six milles à l'heure. Laura courait toujours à ma droite, me devançant à peine d'un ou deux pas. Je voyais nettement sa figure, qu'elle retournait sans cesse vers moi pour s'assurer que je la suivais. Elle était debout, les cheveux flottans, le corps enveloppé d'un manteau de plumes de grèbe qui formait autour d'elle les plis épais et satinés d'une neige nouvellement tombée. Était-elle sur un traîneau ou portée par un nuage, traînée par des animaux fantastiques ou soulevée par une bourrasque à fleur de terre? Je ne pus m'en assurer; mais durant un temps assez long je la vis, et tout mon être en fut renouvelé. Quand son image s'effaça, je me demandai si ce n'était pas la mienne propre que j'avais vue se refléter sur la brillante muraille de glace que je côtoyais; mais je ne voulus pas renoncer à un vague espoir de la revoir bientôt, quelque insensé qu'il pût être.

Les diverses stations et les événemens monotones de notre voyage ont laissé peu de traces dans ma mémoire. Je n'en saurais guère apprécier la durée, n'étant pas certain de la date de notre départ du navire. Je sais qu'un jour le soleil reparut, et que la caravane s'arrêta en poussant des cris de joie. Nous étions sur la terre ferme, au sommet d'une haute falaise moussue; derrière nous, les immenses glaciers des deux rives du détroit que nous avions franchi s'étendaient à perte de vue vers le sud, et devant nous, la mer libre, sans bornes, d'un bleu sombre, brisait à nos pieds, sur d'âpres rochers volcaniques, avec un bruit formidable. Jamais musique de Mozart ou de Rossini ne fut plus douce à mon oreille, tant le morne silence et la solennelle fixité des glaces avaient exaspéré en moi le besoin

de la vie extérieure. Nos Esquimaux, ivres de joie, dressaient les tentes et préparaient les engins de pêche et de chasse. Des nuées d'oiseaux de toute taille remplissaient le ciel rose, et on voyait les baleines innombrables s'ébattre dans les flots tièdes de la mer polaire.

D'autres l'avaient signalée et consacrée avant nous, cette mer longtemps problématique; mais, presque seuls, à bout de forces et pressés de revenir sur leurs pas pour ne pas succomber aux fatigues et aux périls du retour, ils n'avaient fait que la saluer et l'entrevoir. Nous arrivions à cette limite du monde connu tous en bonne santé, riches de munitions, n'ayant perdu aucun de nos chiens, rien endommagé de notre précieux matériel. C'était un concours de chances tellement inoui que les Esquimaux regardaient de plus en plus mon oncle comme un puissant magicien, et que moi-même, forcé d'admirer sa prévoyance, son habileté et la foi qui l'avait soutenu, je le contemplais avec un respect superstitieux.

Le soleil nous fit une courte visite ce jour-là; mais son apparition dans un ciel tout marbré de tons roses et orangés m'avait rendu la confiance et la gaîté. La mer s'éclaira longtemps d'un crépuscule transparent comme l'améthyste; nous cherchâmes un lieu abrité du vent, et au pied d'un glacier d'une blancheur immaculée nous choisîmes un charmant vallon tapissé d'une mousse fraîche et veloutée où fleurissaient des lychnis, des hespéris, des saxifrages lilas, des saules nains et des bermudiennes.

Le lendemain, ayant reconnu que l'eau de la mer était aussi tiède que dans les climats tempérés, nous nous donnâmes les plaisirs du bain. Je montai ensuite sur un pic assez élevé avec mon oncle, et nous prîmes plus ample connaissance du pays inexploré que nous voulions atteindre.

Ce pays, c'était le rivage ouest du détroit franchi, qui s'étendait en droite ligne vers le nord sur notre gauche, tandis qu'à notre droite les terres septentrionales du Groënland semblaient fuir en ligne horizontale complétement déprimée. En face de nous, rien que la mer sans bornes. La côte occidentale, déprimée aussi sur un grand espace, se redressait en puissantes masses volcaniques, les monts Parry sans doute, déjà vus de loin et baptisés par nos devanciers, mais jamais atteints. — Nous n'avons rien fait, me dit mon oncle, si nous n'allons pas jusque-là; nous avons deux bonnes pirogues, et certes nous irons; que t'en semble?

— Nous irons, répondis-je; n'y dussions-nous trouver, comme je le crois, que des laves et de la glace, nous irons certainement!

— Si nous n'y trouvions pas autre chose, reprit mon oncle, c'est que ton sens divinatoire et le mien se seraient oblitérés, et alors il

faudrait s'en remettre à l'incomplète et tardive science pratique des hommes pour découvrir, dans cinq ou six mille ans peut-être, le secret du monde polaire; mais, si tu doutes, moi je ne doute pas : j'ai consulté mon diamant, ce miroir de l'intérieur du globe, ce révélateur du monde invisible, et je sais quelle richesse incalculable nous attend, quelle gloire, effaçant toutes les gloires passées et présentes de l'humanité, nous est réservée!

— Mon oncle, lui dis-je, fasciné par sa conviction, laissez-moi le regarder aussi, ce diamant dont l'éclat, pénétrable à vos regards, a été jusqu'ici trop puissant pour ma faible vue. Hâtez-vous, le soleil se couche déjà. Laissez-moi tenter un effort pour m'élever à la hauteur de votre vision.

— Volontiers, dit mon oncle en me présentant la gemme qu'il appelait son étoile polaire. Du moment que tu es enfin croyant et soumis, tu dois lire dans ce talisman aussi bien que moi-même.

Je regardai le diamant, qui me parut prendre tout à coup dans ma main les proportions d'une montagne, et je faillis le laisser tomber du haut de la falaise dans la mer en y voyant l'image de Laura parfaitement nette et revêtue de son idéale beauté. Debout et toute vêtue de rose, souriante et animée, elle me montrait, d'un grand geste triomphal et gracieux, une cime lointaine bien au-delà des monts Parry. — Parle! m'écriai-je, dis-moi... Mais le soleil s'éteignait dans la pourpre de l'horizon maritime, et je ne vis plus dans le diamant que le ciel et les vagues.

— Eh bien! qu'as-tu vu? dit mon oncle en reprenant son trésor.

— J'ai vu Laura, et je crois, lui répondis-je.

Nous résolûmes d'attendre que les journées fussent plus longues. Notre station était des plus agréables et abondamment pourvue de gibier et de combustible. Le rivage était couvert de débris de bois flotté, et les montagnes étaient revêtues d'une épaisse couche de lichen. J'étais fort surpris de voir les débris d'une végétation puissante échoués sur cette côte. — Moi, me disait Nasias, je ne m'étonne que de ton étonnement. Au-delà de ces rives lointaines dont notre œil interroge en vain les détails, je ne doute pas qu'il n'existe un Eldorado, une terre enchantée où les cèdres du Liban se marient aux gigantesques cytises et peut-être aux plus riches productions de la nature tropicale.

L'assertion de mon oncle me paraissait un peu risquée, et je regrettais vivement d'avoir négligé l'étude de la botanique, qui m'eût permis de mieux déterminer les débris végétaux que j'avais sous les yeux. Il me semblait y reconnaître tantôt des tiges de fougères arborescentes, tantôt l'écorce imbriquée de palmiers immenses; mais je n'étais sûr de rien, et je me perdais en conjectures.

Après une station très douce, nous étions disposés à entreprendre la traversée de la mer polaire, quand nos Esquimaux, jusque-là si confians et si joyeux, nous firent observer que, vu le temps nécessaire au voyage du retour et la chaleur exceptionnelle de l'année, nous risquions d'être surpris par le dégel, qui rendrait la route impraticable par mer et par terre. Mon oncle leur remontra en vain que ce qu'ils prenaient pour un été exceptionnel n'était que l'effet d'un climat nouveau pour eux et stable dans cette région, qu'en cas de dégel subit nous étions en situation d'attendre des semaines et des mois le moment favorable : ils se mutinèrent. La nostalgie s'était emparée d'eux, ils regrettaient leurs climats désolés, leurs tanières sous la neige, leur poisson rance et salé, peut-être aussi leurs parens et leurs amis. Bref, ils voulaient partir, et ils ne rentrèrent dans l'obéissance que devant la menace de Nasias, qui leur présenta son diamant en leur disant qu'il les ferait tous dessécher et cuire, s'ils renouvelaient leurs murmures. Nous n'avions que deux pirogues. Il nous fut très difficile d'obtenir qu'on en construisît d'autres avec les bois flottés et les écorces du rivage. Ces arbres enchantés effrayaient leur imagination. Et puis ils disaient que cette mer navigable et riche en poisson sur les côtes devait, à une certaine distance, contenir des monstres inconnus et des tourbillons perfides. Le véritable sujet d'épouvante était au fond la crainte d'être emmenés par nous dans le monde des Européens, qu'ils supposaient situé dans le voisinage du cap Bellot, et de ne jamais revoir leur patrie. Mon oncle, malgré son prestige et son autorité, ne put en décider qu'une douzaine à nous suivre. Nous vînmes à bout d'équiper six pirogues, et, forcés d'abandonner à la troupe mécontente et incertaine tout notre matériel et toutes nos chances de retour, nous prîmes le large en nous abandonnant à la destinée.

Bien que le temps fût magnifique, une forte houle régnait sur cette mer, où nulle embarcation ne s'était encore hasardée et ne se hasardera peut-être jamais. Les forces de nos rameurs et les nôtres furent bientôt épuisées, et nous dûmes nous abandonner à un fort courant qui tout à coup nous entraîna vers le nord avec une rapidité effrayante. Nous doublâmes les monts Parry sans pouvoir aborder, et au bout de trois jours d'une désespérance absolue de la part de nos gens, qui pourtant ne manquaient de rien, ne souffraient pas du froid et n'embarquaient pas de lames dans leurs excellentes pirogues, nous vîmes poindre au soleil levant un pic d'une élévation prodigieuse que mon oncle estima devoir surpasser de beaucoup les sommets de l'Himalaya. Le courage nous revint; mais lorsque la nuit fit disparaître dans ses ombres ce géant du monde, la crainte de ne pouvoir le retrouver et de le doubler malgré nous fut poignante.

Nasias seul ne témoignait aucune inquiétude. Nos pirogues, reliées ensemble par des cordes, naviguaient de conserve, mais au hasard, lorsque le ciel et les eaux se remplirent d'une clarté si vive qu'elle était difficile à supporter. C'était la plus magnifique aurore boréale que nos yeux eussent encore contemplée, et pendant douze heures son intensité ne faiblit pas un instant, bien qu'elle présentât des phénomènes de couleur et de forme variés à l'infini et plus magiques les uns que les autres. La fameuse couronne qu'on aperçoit dans ces palpitations de la lumière polaire demeura seule complétement stable et dégagée dans son entier, et nous pûmes nous convaincre qu'elle émanait du lieu où le pic était situé, car le pic était redevenu apparent et pointait au beau milieu du cercle lumineux comme une aiguille noire dans un anneau d'or. L'admiration et la surprise avaient fait taire la crainte. Nos Esquimaux, impatiens d'atteindre ce monde magique, s'efforçaient de ramer, bien que la puissance du courant suppléât à leurs vaines tentatives. Quand le jour revint, ils se découragèrent de nouveau : le pic était aussi loin que la veille, et il semblait même qu'il reculât à mesure que nous avancions. Il fallut naviguer encore ainsi plusieurs jours et plusieurs nuits; enfin cette cime effrayante parut s'abaisser : c'était un signe d'approche bien certain. Peu à peu surgirent de l'horizon d'autres montagnes moins hautes derrière lesquelles la cime principale se masqua entièrement, et une terre d'une étendue considérable se déploya à nos regards. Dès lors chaque heure qui nous en rapprochait fut une heure de certitude et de joie croissantes. Nous distinguions avec la lunette des forêts, des vallées, des torrens, un pays luxuriant de végétation, et la chaleur devint si réelle que nous dûmes nous débarrasser de nos fourrures.

Mais comment l'aborder, cette terre promise? Quand nous fûmes à bonne portée de vue, nous reconnûmes qu'elle était entourée d'une falaise verticale de deux ou trois mille mètres de haut, plongeant droit dans le flot, lisse comme un rempart, noire et brillante comme du jais, et n'offrant nulle part le moindre interstice par lequel il y eût espoir de pénétrer. De près, ce fut bien pis. Ce qui nous avait paru brillant dans ces noires parois l'était en effet, car cette ceinture compacte était formée de tourmaline en gros cristaux, dont quelques-uns atteignaient le volume de nos plus grosses tours; mais au lieu de présenter quelque part des assises horizontales où l'on eût pu espérer de trouver une dépression disposée en gradins naturels, ces bizarres rochers étaient plantés comme des soies de porc-épic, et leurs pointes tournées vers la mer semblaient les gueules de canons d'une forteresse de géans.

Ces roches brillantes, les unes noires et opaques, les autres trans-

parentes et couleur d'eau de mer, enchâssées dans une montagne impénétrable, et toutes finement striées de cannelures délicates, offraient un spectacle si étrange et si riche, que je ne songeais plus qu'à les contempler, et pourtant nous avions déjà passé une journée entière à les côtoyer, sans pouvoir franchir les vagues furieuses qui s'y brisaient, et sans apercevoir la moindre apparence d'abri sur cette côte inexpugnable. Enfin, vers le soir, nous entrâmes, bon gré, mal gré, dans une sorte de chenal, et nous vînmes aborder au fond étroit et rocailleux d'une petite anse où nos pirogues furent brisées comme du verre, et deux de nos hommes tués par le choc qu'ils reçurent en échouant avec leur embarcation sur le sol.

Ce sinistre abordage ne fut pas moins salué par des cris de joie, bien que les survivans fussent tous plus ou moins blessés ou meurtris; mais l'effroi de cette prestigieuse navigation, la soif qui nous torturait, nos provisions d'eau douce étant épuisées depuis trente-six heures, le désespoir qui s'était plus ou moins emparé de nous tous, hormis un seul, l'indomptable Nasias, enfin je ne sais quel sauvage enthousiasme du péril bravé et vaincu nous rendirent presque insensibles à la perte de nos malheureux compagnons. Mouillés, brisés, trop fatigués pour sentir la faim, nous nous jetâmes sur le rivage sombre sans nous demander si nous étions sur un écueil ou sur la terre ferme, et nous passâmes ainsi plus d'une heure sans nous parler, sans dormir, sans penser à rien, riant par momens d'une manière stupide, puis retombant dans un farouche silence au bord de la vague furieuse qui nous couvrait de sable et d'écume.

Nasias avait disparu, et seul j'avais remarqué son absence; mais tout à coup la mer s'éclaira de feux étincelans, et nous vîmes se former au zénith la splendide couronne boréale; nous étions inondés et comme enveloppés de son immense irradiation. — Debout! s'écria la voix de Nasias au-dessus de nos têtes. Ici, ici! Venez, montez, le gîte et le festin vous attendent!

Nous nous sentîmes subitement ranimés, et nous gravîmes légèrement un ravin abrupt qui nous fit pénétrer dans un étroit vallon rempli d'arbres et d'herbages inconnus. Des myriades d'oiseaux volaient autour de Nasias, qui avait trouvé leurs nids dans une corniche de rocher et qui avait rempli sa robe d'œufs de toute dimension. Il y en avait depuis la grosseur de ceux de l'épiornis jusqu'à celle des œufs de roitelet. A ce régal il joignit des échantillons de fruits magnifiques, et, nous montrant les arbres et les buissons où il les avait cueillis : Allez, dit-il, faites aussi votre récolte, et mangez avec confiance ces productions savoureuses dont j'ai fait déjà l'épreuve sur moi-même; il n'y a point ici de poisons.

En parlant ainsi, il se baissa, arracha une poignée d'herbes sèches

dont il bourra sa pipe, et il se mit à fumer tranquillement, répandant autour de nous les bouffées d'un parfum exquis, tandis que nous apaisions la faim et la soif en mangeant les œufs les plus délicats et les fruits les plus agréables.

Il nous eût été facile de nous régaler de viande, les oiseaux étaient aussi peu farouches que ceux de l'îlot de Kennedy; mais personne n'y songea d'abord, tant la première faim était impérieuse. Quand elle fut apaisée, nos Esquimaux, qui avaient appris la prévoyance à force de dangers et de terreurs, voulurent tordre le cou à ces pauvres oiseaux, qui nous reprochaient avec des cris pleins d'éloquence le rapt de leurs œufs. Nasias cette fois s'opposa énergiquement au meurtre. — Mes amis, dit-il, ici on ne tue pas, il faut vous le tenir pour dit. La terre produit en abondance tout ce qui est nécessaire à l'homme, et l'homme n'y a pas d'ennemis, à moins qu'il ne s'en fasse.

Je ne sais si nos compagnons comprirent cette admonition, que je jugeai excellente; vaincus par le sommeil, ils s'endormirent sur le sol, qui était formé d'une fine poussière de talc. Je fis comme eux, car je n'avais pas les forces surhumaines de Nasias, lequel nous quitta et ne reparut qu'avec le jour.

Lorsqu'il m'éveilla, je fus bien surpris de ne retrouver autour de moi aucun de mes compagnons. — Je n'avais plus besoin d'eux, me dit-il tranquillement, je les ai renvoyés.

— Renvoyés? m'écriai-je stupéfait. Où donc? Comment? Par quel moyen?

— Que t'importe? répondit-il en ricanant; t'intéressais-tu donc à ces grossiers, voraces et stupides personnages?

— Oui, certes, autant et plus, à coup sûr, qu'à des animaux domestiques fidèles et soumis. Ces dix hommes et les deux que nous avons perdus en abordant ici étaient l'élite de notre troupe, ils ont montré beaucoup de courage et de patience. Je commençais à comprendre leur langage, à m'habituer à leurs coutumes, et tel d'entre eux qui avait à peine figure humaine avait en lui des sentimens vraiment humains. Voyons, mon oncle, où les avez-vous envoyés? Cette terre est sans doute un Éden où ils peuvent errer sans rien craindre?

— Cette terre, répondit Nasias, est un Éden que je ne compte nullement partager avec des êtres indignes de le posséder. Ces brutes n'eussent pas vécu ici trois jours sans nous mettre en lutte contre toutes les forces animales de la nature. Je les ai congédiées; prends-en ton parti, tu ne les reverras jamais, non plus que leurs pirogues, leurs compagnons, leurs traîneaux et leurs chiens. Nous sommes ici et sur toute la mer qui nous enferme les monarques absolus. C'est à nous de trouver, à nous seuls, les moyens d'en sortir quand il nous plaira. Rien ne presse, nous sommes bien.

Lève-toi, prends un bain dans ce charmant ruisseau qui murmure à deux pas de toi, cueille ton déjeuner sur la première branche venue, et songeons à explorer notre île, car c'est bien une île éloignée de tout continent visible et creusée en coupe, comme je te l'avais annoncé : seulement il y a au milieu un volcan d'une hauteur prodigieuse; mais c'est un phare naturel de lumière électrique et rien de plus.

Toute objection, toute récrimination étaient parfaitement inutiles. J'étais seul dans ce monde inconnu avec un être plus fort, plus intelligent, plus implacable et plus croyant que moi. Il n'y avait pas à le combattre, mais à l'égaler, s'il m'était possible. Je jetai un dernier regard en arrière, et en montant sur une éminence je revis le lieu de notre abordage. Soit que la mer les eût mises en poussière, soit que Nasias les eût sauvées et cachées, il n'y avait plus trace de nos embarcations. Quant aux hommes, qu'étaient-ils devenus? L'empreinte même de leurs pas sur le sable était effacée. Je regardai à mes pieds, et j'y vis de légères flaques de sang; mes mains en étaient imprégnées. Je frissonnai en me demandant si, comme mes malheureux compagnons du *Tantale*, je n'avais pas pris part à quelque effroyable scène de délire et de carnage. Nasias, qui m'observait, se prit à rire, et, cueillant une mûre sauvage de la grosseur d'une grenade, il en exprima le jus devant moi. — Ce que tu vois là, me dit-il, ce sont les traces de ton souper d'hier.

Je voulus encore l'interroger; il me tourna le dos et refusa de me répondre. Il fallait bien se soumettre. Ayant exploré déjà les environs, il avait un but, et il y marchait. Je le suivis en silence, sans armes, sans munitions, et comme si nous eussions conquis un pays où l'homme n'a plus rien à conquérir.

Nous ne fûmes pas longtemps néanmoins sans rencontrer des êtres infiniment redoutables, pour peu qu'ils nous eussent été hostiles : c'étaient des bisons, des mouflons, des rennes, des aurochs, des élans d'une taille très au-dessus de celle qui nous est connue, et tous appartenant à des espèces entièrement perdues sur le reste de la planète. Il est même plusieurs de ces animaux qui ne devraient pas être désignés par le nom que je leur donne, faute de savoir celui qui leur convient, car presque tous me parurent des intermédiaires entre des types disparus et ceux de la faune actuelle. Nous n'y vîmes ni reptiles, ni animaux carnassiers. Quant à ces grands herbivores qui paissaient par troupes immenses dans les régions gazonnées ou bocagères, ils se contentèrent de nous regarder avec un peu d'étonnement, sans frayeur et sans aversion. Ils se dérangeaient à peine pour nous laisser passer, et nous eussions pu les dessiner à notre aise, si nous eussions été munis de quoi que ce soit pour dessiner.

Au reste, Nasias leur accordait fort peu d'attention, et ne me permettait pas beaucoup de m'arrêter. Je le suivais à regret, car du moment que nous ne courions de danger d'aucun genre, que personne ne nous attendait plus nulle part, et que nous appartenions entièrement à cette vie nouvelle où nous nous étions jetés résolûment, je ne savais plus guère ce que nous cherchions, et pourquoi mon oncle, au lieu de se contenter de la réalisation de ses pressentimens dans la limite du possible, s'obstinait à en poursuivre le côté chimérique. Je lui faisais part de mes réflexions à mes risques et périls, car il était devenu impérieux, fébrile, farouche, et je voyais bien qu'en cas de résistance ouverte il n'hésiterait pas à se défaire de moi. Il me répondait à peine, ou quand il daignait s'expliquer, c'était pour me reprocher amèrement mon manque de foi et l'épaississement volontaire de mes plus précieuses facultés.

Ce qui me frappa le plus dans la région que nous traversions, ce ne fut pas de rencontrer à chaque instant des espèces nouvelles dans tous les genres d'animaux, de plantes et de minéraux : je devais m'y attendre sous ces latitudes; ce fut de les voir grandir en dimensions à mesure que nous marchions vers le nord, et ce fait, qui détruisait toutes mes notions rationnelles, ne pouvait s'expliquer que par l'augmentation rapide de la chaleur du climat. Néanmoins nous n'avions pas encore atteint la région de la chaleur humide et du développement gigantesque.

Nous avions gagné les hauts plateaux que supportait la falaise de tourmaline. Le pic central nous apparaissait de nouveau dans toute sa splendeur; mais il nous était impossible d'en distinguer la base, qui reposait dans un cercle brumeux. Je calculai qu'il était à cinq ou six bonnes journées de marche en supposant que nous pussions y arriver en ligne directe, et, en supposant encore qu'il occupait la partie centrale de l'île, je calculai que cette île avait en ce sens au moins cent lieues de diamètre.

Au bout de deux journées de marche durant lesquelles nous ne cessâmes de franchir des collines d'un facile accès, nous fîmes halte sur une dernière élévation d'où l'île entière se déployait sous nos pieds. Ce fut une magnifique vue d'ensemble. Toute cette contrée était due à un immense soulèvement opéré à diverses époques géologiques. J'y pus observer la trace de grandes perturbations volcaniques; mais en général les étages primitifs se montraient à nu, et les terrains de sédiment occupaient une médiocre surface. Aucun du reste n'avait résisté à des dislocations violentes ou à l'action continue d'un affaissement général, toujours plus marqué par des écroulemens à mesure que l'œil interrogeait le point central, qui ne présentait plus qu'un effrayant amas de ruines confuses.

Nous quittâmes au bout de trois ou quatre jours les régions fer-

tiles et peuplées de quadrupèdes. Aux ravins ombreux, aux forêts pittoresquement échelonnées sur des roches imposantes, aux étroites ravines arrosées d'eaux vives et littéralement émaillées de fleurs, succédèrent d'interminables pentes de prairies tourbeuses si profondément délayées que les herbivores ne s'y hasardaient plus, et qu'il nous devint bientôt impossible d'aller plus avant.

Comme ces déclivités, probablement supportées par un mur de tourmaline analogue à celui qui s'étendait au revers maritime, surplombaient le fond du cirque, nous ne pouvions que supposer des cours d'eau douce considérables contournant le bas de nos plateaux. Les parties qui nous faisaient face paraissaient plus arides; mais la distance était trop grande pour nous permettre une certitude.

Forcés de nous arrêter et de nous sustenter de pourpiers et de mousses fort bonnes du reste, nous songions à retourner sur nos pas pour chercher une pente plus facile, lorsque je fus effrayé par un rugissement d'une nature si particulière qu'aucune comparaison avec les cris des animaux que nous connaissons n'en peut donner l'idée. C'était comme un son de beffroi prolongé mêlé au ronflement d'une machine à vapeur. Comme je regardais de tous côtés, j'entendis ce bruit au-dessus de ma tête et vis voler quelque chose de si énorme qu'instinctivement je me baissai pour n'être pas atteint par le passage de cet être incompréhensible.

Il s'abattit près de nous, et je reconnus un individu qui me parut appartenir d'assez près, sauf la taille inouie, au genre mégalosoma. Il était de la grosseur d'un buffle, et il en avait d'ailleurs les cornes plates et le pelage foncé. Bien que ce monstre me causât un effroi réel, je ne pus me défendre de l'admirer, car c'était à tout prendre un bel animal. Ses élytres et sa cuirasse impénétrable étaient revêtues d'une fourrure épaisse vert olive à reflets dorés, et sur son dos s'élevait majestueusement cette armature en forme de fourche et en matière cornée qui est l'attribut du mâle. Il ne parut pas seulement remarquer notre présence, et se mit à brouter autour de nous ainsi qu'eût pu le faire un animal familier; puis il souleva ses puissantes élytres, développa les plis de ses larges ailes de gaze irisée, et, sans s'élever de plus de deux ou trois mètres, alla s'abattre à quelques centaines de pas plus loin.

— Cet animal, me dit Nasias, que rien n'étonnait, doit vivre de feuillage, car il a brouté sans plaisir les plantes basses qui croissent ici, et il les a dédaignées. J'aurais cru que, parti des régions arborescentes que nous venons de franchir nous-mêmes, il allait y remonter, tandis qu'il descend vers les déserts arides. Il faut donc que ce grand entassement de roches brisées cache dans ses replis des plantes feuillues, par conséquent un sol assaini. Je regrette maintenant de n'être pas monté sur le dos de ce coléoptère, dont

le vol pesant, mais sûr, nous eût épargné bien des pas inutiles.

— C'est une fantaisie que nous pouvons nous passer, répondis-je en montrant à mon oncle une douzaine de ces mêmes scarabées qui volaient au-dessus de nous et paraissaient suivre celui qui leur avait servi d'éclaireur. Il s'agit de gagner le lieu où ils vont prendre pied avant qu'ils se soient enlevés de nouveau, car, s'ils font comme le premier, ils ne fournissent pas de longs vols.

En effet, les mégalosomes s'abattirent assez près de nous, et nous pûmes en approcher sans éveiller leur inquiétude. Je ne sais si, à travers la substance cornée qui leur couvrait les yeux, notre image leur apparaissait bien nette. Ils nous parurent fort stupides, et, bien qu'ils eussent pu nous broyer avec leurs terribles mandibules ou nous déchirer avec les hameçons acérés de leurs griffes, ils se laissèrent monter sans résistance. Nous choisîmes deux mâles de belle taille, nous nous assîmes sur le corselet, les jambes et les bras passés dans la fourche de leur armature pour assurer notre solidité, et nous nous laissâmes enlever sans aucune émotion. Cette monture est fort douce, seulement le bruit des élytres et le vent des ailes sont on ne peut plus désagréables.

— Je pense, dis-je à mon oncle la première fois que nous mîmes pied à terre, que les futurs colons de cette île n'emploieront le mégalosome qu'à porter des fardeaux. Il me semble assez docile pour obéir à une direction et même...

— Que parles-tu de colons? s'écria mon oncle en haussant les épaules. T'imagines-tu par hasard que j'aie fait tant de dépenses et affronté tant de périls pour enrichir durant quelques jours cette sotte espèce humaine qui ne sait que dévaster et stériliser les plus riches sanctuaires de la nature? Nous n'aurions pas seulement une poignée d'hommes ici durant un mois sans qu'ils fissent disparaître aveuglément ces rares et curieuses espèces animales et détruisissent les belles essences des forêts, au lieu de les ménager. L'homme est un animal plus malfaisant que tous les autres, ne le sais-tu pas? Non, non! laissons les bêtes tranquilles, et gardons pour nous seuls la découverte de cette île si précieuse.

— Pourtant, repris-je, je ne vois pas que nous, qui ne sommes que deux, nous respections absolument la liberté de ces bêtes-ci. J'ignore s'il leur est agréable de nous porter, et convenez que dans votre pensée elles vous paraissent très propres à vous aider dans le transport des richesses que vous prétendez découvrir.

— Pas le moins du monde, répondit Nasias. Les richesses que je veux découvrir resteront où elles sont jusqu'à ce que j'aie pris les mesures nécessaires pour me les approprier. Cette île entière, avec tout ce qu'elle contient dans ses flancs, est à moi; nul ne l'exploitera

que mes esclaves, et s'il m'en faut beaucoup, j'en trouverai beaucoup.

En toute autre circonstance, j'eusse combattu les théories antisociales et anti-humaines de mon oncle; mais mon mégalosome soulevait lourdement ses élytres et commençait à les faire ronfler. Je me hâtai de l'enfourcher, jamais expression ne fut plus littéralement exacte, et nous fournîmes plusieurs volées consécutives qui nous permirent d'arriver au bord du ravin de tourmaline que j'avais pressenti. Là nos gros coléoptères furent d'un grand secours, car jamais sans eux nous n'eussions pu descendre cette muraille hérissée de cristaux gigantesques.

A peine fûmes-nous arrivés en bas, non sans quelque vertige, je l'avoue pour mon compte, que nous vîmes un large et impétueux torrent qui jaillissait à travers des forêts magnifiques; mais au lieu de nous le faire franchir, les mégalosomes s'abattirent sur des espèces d'araucarias de cinq cents mètres de haut, dont ils se mirent à sucer avidement l'écorce gommeuse. Leur marche fantasque à travers les feuilles tranchantes de ces végétaux géans rendit notre situation impossible, et nous dûmes quitter nos montures pour descendre avec précaution et lenteur de branche en branche jusqu'à terre.

Là nous trouvâmes des fleurs et des fruits tout à fait différens de ceux des régions supérieures. Au lieu des baies de rosacées qui avaient fait le fond de notre nourriture les jours précédens, nous trouvâmes des espèces de chardons comestibles qui avaient la chair de l'artichaut et de l'ananas, et les œufs d'oiseaux (nous n'en vîmes pas un seul dans ces forêts) furent remplacés par des larves de papillons d'un volume extraordinaire et d'un goût très relevé.

Mais il s'agissait de franchir le torrent, et bien nous prit d'aviser sur ses rives des tortues amphibies de cinq à six mètres de long, qui nous laissèrent monter sur leur carapace, et qui, après plusieurs stations capricieuses assez irritantes sur les îlots dont le fleuve était semé, nous firent lentement gagner l'autre rive.

— Voilà en somme de bonnes créatures, quoique paresseuses, dit mon oncle en les voyant rentrer dans les flots. Elles valent mieux que les hommes; elles ne refusent pas le travail et ne demandent rien pour leur peine. Plus j'y songe, plus je me dis que les hommes feront le service de mon exploitation sans que je permette à mes brutes d'esclaves de contrarier les animaux.

Nous mîmes un jour entier à traverser cette région forestière, qui était admirable de puissance et de majesté. Nous n'y vîmes que des arbres à feuilles persistantes, des houx, des conifères et diverses espèces de genévriers gigantesques. Des reptiles effroyables ram-

paient dans les amas de pointes sèches qui nous cachaient le sol; mais ces animaux nous parurent inoffensifs, et nous traversâmes les bois sans avoir aucun combat à livrer.

Plus nous avancions, plus Nasias montrait de résolution et de confiance, tandis que je sentais je ne sais quelle secrète horreur s'emparer de moi. Ce monde inexploré avait dans sa mâle beauté une physionomie de plus en plus menaçante. C'est en vain que les animaux s'y montraient indifférens à la vue et au contact de l'homme. Cette indifférence même avait quelque chose de si méprisant que le sentiment de notre petitesse et de notre isolement en était décuplé dans ma pensée. Le dôme formé par des arbres auprès desquels les plus beaux cèdres du Liban eussent été des avortons, la grosseur des tiges, la longueur des reptiles qui traversaient les clairières et qui brillaient dans l'ombre froide comme des ruisseaux d'argent verdâtre, les formes rugueuses et les épines démesurées des plantes basses, l'absence d'oiseaux et de quadrupèdes, des vols silencieux de bombyx et de phalènes d'une grandeur insensée, l'atmosphère humide et débilitante, la clarté glauque qui semblait tomber à regret sur un lourd tapis de débris séculaires, de grandes mares d'eaux mortes où des grenouilles monstrueuses fixaient sur nous des yeux vitreux et stupides, tout cela semblait nous dire : Que faites-vous ici, où l'homme n'est rien et où rien n'est fait pour lui?

Enfin le soir nous nous trouvâmes dans un site découvert, et, à la clarté de la couronne boréale qui devenait de plus en plus intense, nous vîmes qu'un grand lac nous séparait de la base du pic. Ceci détruisait toutes les fantaisies dont mon oncle s'était bercé sur l'existence d'une excavation accessible, et me confirmait dans l'opinion que je m'étais faite en voyant le cône sortir d'un cercle brumeux. Pour la première fois je vis Nasias découragé, et, comme il gardait le silence, je m'enhardis à lui dire son fait. Comment n'avait-il pas prévu qu'une excavation profonde, en quelque lieu du monde qu'elle se trouvât, pût ne point servir de réservoir aux cours d'eau, à la pluie ou à la fonte des neiges? Je me permis même quelques railleries que j'éprouvais le besoin de formuler, car mon association avec cet homme étrange n'était qu'une suite de révoltes de ma raison à chaque instant paralysées par le vertigineux ascendant qui disposait de moi.

Il fut blessé au vif, et je crois qu'il eut un instant la pensée d'en finir avec mes doutes, car il en était aussi irrité et aussi fatigué que je l'étais de son irrésistible autorité; mais il se calma après avoir vomi un torrent d'injures grossières auquel j'étais loin de m'attendre de la part d'un homme aussi réservé. — Voyons, dit-il, nous avons tort tous deux cette fois; voilà pourquoi je te pardonne. J'ai eu un moment de défaillance, et j'en suis puni par un accès de colère qui

risque de diminuer mes forces intellectuelles et physiques. L'homme ne vaut que par la foi. Reprends la tienne, ou tu es perdu.

Et il me donna le diamant à regarder. Aussitôt l'image du cône nimbé de flammes purpurines s'y peignit comme si j'y touchais, et dans ce lac irisé qui entourait la base du pic je reconnus un sol indéfinissable, mais parfaitement solide, sur lequel Laura marchait avec assurance en m'invitant à la suivre. Cette vision produisit sur moi son effet accoutumé : elle me transporta dans la délicieuse région de l'impossible, ou plutôt elle dissipa comme un nuage trompeur ce mot d'impossible écrit au seuil de toutes les découvertes. — Partons ! dis-je à mon oncle. Pourquoi nous arrêter? Est-ce que la nuit règne dans ces régions privilégiées? est-ce que nos forces, décuplées par l'effet de l'électricité qui se dégage ici de partout, ont besoin d'un repos de six heures? Marchons encore, marchons toujours. Je sais où nous allons maintenant. Laura nous attend sur le lac d'opale. Hâtons-nous de la rejoindre.

Nous marchâmes toute la nuit, qui fut très courte d'ailleurs, car j'estime que nous étions par 89 degrés de latitude et que nous approchions des jours où pendant six mois le soleil est au-dessus de l'horizon. Au lever du soleil, un spectacle effrayant et sublime frappa nos regards. Il n'y avait ni brumes ni roches entassées à la base du pic, et nous distinguions parfaitement la forme ronde du gouffre d'où il s'élançait jusqu'aux nues. Ce gouffre était bien rempli par un lac; mais un splendide détail que nous n'avions pu saisir, c'était une cascade circulaire, également nourrie dans tout son pourtour, et qui sortait d'une grotte également circulaire pour se précipiter dans le lac d'une hauteur de douze à quinze cents mètres. Cette merveille de la nature me jeta dans l'extase, mais irrita singulièrement Nasias. — Certainement, dit-il, c'est une fort belle chose et sans analogue dans le monde connu; mais je m'en serais fort bien passé. Nous arrivons trop tard. Quelque cataclysme imprévu a ouvert le chemin des eaux à la bouche béante de l'axe terrestre.

— Vous flattiez-vous donc, lui dis-je avec ironie, de trouver un passage souterrain, un tunnel praticable d'un pôle à l'autre? Sans doute vous avez vu cela dans ces globes de carton que traverse une broche de fer, et vous avez peut-être rêvé que notre globe terrestre roulait sur une forte barre aimantée aux deux bouts. J'ai rêvé cela aussi quand j'avais six ans; mais vous me permettrez d'en douter aujourd'hui et de trouver très naturel qu'une vaste région de montagnes tourbeuses disposées en cirque aient leur écoulement circulaire dans le lieu le plus profond. Si nous avons traversé hier une terrasse saine et fertile, c'est qu'elle est préservée de l'inondation perpétuelle par le torrent que nous avons franchi à dos de tortue, et que ce torrent s'engouffre quelque part sous un sol éminemment

compacte, pour tourbillonner ensuite dans des cavernes invisibles placées sous nos pieds.

— Voilà une merveilleuse explication! dit Nasias d'un ton de mépris et en me lançant des regards féroces. Donc tu as mal regardé dans le diamant, ou tu m'as menti. Tu n'as pas vu Laura marcher sur ces eaux trompeuses, tu n'as jamais rien vu qui ait le sens commun, et tu t'es moqué de moi. Malheur à toi, écolier ignare, compagnon rebelle et incommode, malheur à toi, je le jure, s'il en est ainsi!

— Attendez, lui dis-je avec fermeté; ne vous hâtez pas de me supprimer et de m'envoyer rejoindre l'équipage du *Tantale* et nos Esquimaux conducteurs de pirogues. Il y a peut-être moyen de nous arranger et de concilier toutes nos hypothèses. Avez-vous l'oreille fine? Croyez-vous qu'à la distance où nous sommes de ce Niagara colossal vous pourriez en entendre le rugissement?

— Oui, à coup sûr! s'écria mon oncle en se jetant dans mes bras, j'entendrais la puissante clameur de ces eaux jaillissantes, et je n'entends rien du tout! Cette cascade est gelée.

— Ou pétrifiée, mon cher oncle!

— Tu as, reprit-il, une sotte manière de plaisanter, mais au fond tu vois assez juste. Ce torrent circulaire peut être un terrible épanchement de lave refroidie, et il s'agit de s'en assurer; marchons!

Nous entrâmes alors dans la région des décombres stériles. C'était en grand une inondation de laves poreuses et de téphrines, comme ces larges courans que l'on trouve en Auvergne et qui occupent tant de surface entre Volvic et Pontgibault, au dire de mon oncle Tungsténius. Je me rappelai sa description, qui m'avait paru grandiose, mais qui me sembla bien mesquine devant l'étendue de rognons volcaniques qui se dressait devant moi à perte de vue, et qui simulait l'aspect d'un bouillonnement subitement pétrifié au milieu de sa plus ardente activité. C'était comme une mer dont les vagues se seraient changées en pierres tumulaires ou en menhirs innombrables. Tout cet océan de roches dénudées avait une couleur uniforme, désolée, livide, et on eût pris le court lichen grisâtre qui les marbrait de sa lèpre pour un reste de pluie de cendres que le vent avait oublié de balayer. Cette journée fut pénible, rien à manger ni à boire. J'ignore comment nos forces ne nous abandonnèrent pas.

Enfin nous atteignîmes les bornes de ce royaume de la mort où ce que nous avions pris de loin pour une ceinture de nopals ou de roseaux gigantesques n'était qu'une efflorescence d'énormes pierres ponces calcinées sous les formes les plus bizarres. Le lac s'étendait sous nos pieds, la cascade jaillissait de toutes parts autour de nous, et ses vastes ondes n'étaient qu'une admirable vitrification d'un blanc laiteux, avec des translucidités d'opale. Mais comment y des-

cendre? Notre corniche dentelée surplombait de toutes parts à une hauteur effrayante, et nous étions épuisés de fatigue et de besoin. Dans un repli de terrain, j'aperçus une traînée de détritus et bientôt une petite zone de terres végétales où rampaient les racines d'une espèce d'astragale rose. Ces racines nous furent un bienfait inespéré de la Providence. Après en avoir mangé, remarquant combien elles étaient longues et tenaces, j'en cherchai et j'en trouvai qui avaient plusieurs mètres de développement. J'en fis une ample récolte, et mon oncle, enchanté de mon idée, m'aida à en faire une corde à nœuds de vingt-cinq brasses. Quand nous en fîmes l'essai au moyen d'un bloc de lave attaché au bout, nous vîmes qu'elle était assez solide, mais trop courte de moitié pour atteindre un des premiers ressauts de la cascade de verre. Il nous fallut passer la nuit où nous étions afin de consacrer au prolongement de notre échelle toute la journée du lendemain. Mon oncle parut se résigner, et je me préparai un lit d'asbeste dans un creux de roche d'une coupe fort commode. Nasias me traita de sybarite. — Je le suis, répondis-je, parce que je songe que nous touchons à notre plus grand péril. Je ne suis pas trop mauvais marcheur à jeun, comme vous avez pu vous en convaincre; mais j'ai aujourd'hui peu de force dans les bras, et malgré les escapades de mon enfance je me considère en ce moment comme un très mauvais acrobate. Pourtant rien ne peut ébranler ma résolution de descendre dans cet abîme. J'ai donc besoin de toute la vigueur dont je suis capable, et d'ailleurs, si je dois faire naufrage au port et si je dois dormir ici ma dernière nuit, je prétends la savourer et la passer bonne. Je vous conseille, mon cher oncle, d'en faire autant.

A peine étais-je couché, je n'ose pas dire endormi, car jamais je ne me sentis plus éveillé, Walter vint s'asseoir à mes côtés sans que j'éprouvasse aucune surprise de le voir là. — Ton entreprise est insensée, me dit-il, tu te rompras les os, et ne trouveras rien d'intéressant dans ce lieu bizarre. Ceci est à coup sûr un exemple remarquable de la puissance des éjections volcaniques; mais toutes les matières minérales de ce foyer récemment refroidi ont subi un tel degré de coction, si l'on peut ainsi parler, qu'il te sera impossible d'en définir la nature. D'ailleurs, comment rapporteras-tu des échantillons que nous puissions soumettre à l'analyse, lorsque tu es si loin de savoir par quels moyens tu te rapporteras toi-même?

— Tu parles bien, lui répondis-je; mais, puisque tu as pu venir me trouver ici, tu as des moyens de transport dont tu consentiras sans nul doute à me faire part.

— Je n'ai pas eu grand'peine à monter l'escalier de ta chambre, reprit Walter en souriant, et si tu voulais faire un effort de raison, tu reconnaîtrais que ton esprit seul est au pôle arctique, tandis que

ton corps est assis devant ta table et que ta main écrit les folies auxquelles je m'amuse à répondre.

— Tu te moques de moi, Walter, m'écriai-je, ou bien c'est ton esprit qui se reporte follement à notre demeure et à nos habitudes de Fischhausen : ne vois-tu pas la couronne polaire, le grand pic d'obsidienne et la blanche mer vitreuse qui l'entoure?

— Je ne vois, répondit-il, que le chapiteau de ta lampe et ton encrier en pyramide avec sa cuvette de faïence. Voyons, éveille-toi au son du piano de Laura, qui en ce moment chante une romance à son père, lequel fume tranquillement sa pipe à la fenêtre du salon.

Je me levai impétueusement. Walter avait disparu, la mer d'opale brillait à mes pieds, et l'aurore boréale dessinait un arc-en-ciel immense au-dessus de moi. Nasias, assis à quelque distance, fumait réellement sa pipe, et j'entendais distinctement la voix de Laura et les notes de son piano. Ce mélange de rêve et de veille me tourmenta une partie de la nuit. La voix de Laura, si douce dans mon souvenir, prenait en ce moment une réalité choquante, car Laura ne savait guère chanter, et elle avait un petit blaisement enfantin qui rendait comique la musique sérieuse. Ce n'est que dans le cristal que sa parole se dégageait de ce défaut. Impatienté, je me mis à la fenêtre de ma chambre et lui criai à travers le jardin de ne pas écorcher la romance du *Saule*. Elle n'en tint compte, et de dépit je me recouchai sur mon lit d'amiante, où, en me bouchant les oreilles, je parvins enfin à m'endormir.

Quand je m'éveillai au grand jour, je vis que Nasias avait travaillé sans désemparer et que notre cordage de racines avait atteint la longueur convenable. Je l'aidai à l'attacher solidement, et voulus en faire l'épreuve le premier. Je descendis sans encombre, m'aidant des pieds quand je pus rencontrer quelque saillie de lave. J'arrivai ainsi à une petite plate-forme que la corde ne dépassait point assez pour qu'il ne fût pas nécessaire de la tirer à soi afin de la rattacher de nouveau. En me penchant sur le bord, je vis au-dessous de moi un tas de cendres blanches comme de la neige, et je n'hésitai pas à m'y laisser choir. Cette cendre était si friable que j'y disparus tout entier; mais en me secouant j'en sortis sain et sauf, et je criai à mon oncle de faire comme moi.

Il descendit avec le même succès, et nous nous hâtâmes de couper un bon bout de corde pour l'emporter et le manger au besoin, car nous en avions pour huit ou dix heures à traverser ce lac de verre, et nous n'y apercevions, comme on peut croire, aucune trace de végétation.

Bientôt le soleil échauffa tellement cette surface resplendissante que l'éclat en devint insupportable pour nos yeux, et la chaleur

atroce pour nos pieds; mais il n'y avait point à revenir sur nos pas : nous étions à la moitié du trajet, et nous continuâmes à marcher avec un stoïcisme dont je ne me serais jamais cru capable. Le reflet de la cascade circulaire était si ardent qu'il nous semblait être au centre du soleil. Par bonheur un coup de vent détacha de la cime du pic central une avalanche de neige qui roula jusque vers nous. Nous prîmes notre course pour l'atteindre avant que la marche nous fût devenue impossible, et ce secours inespéré nous permit d'arriver presque à la base du cône. Là nous attendait une surprise prodigieuse, ou plutôt une amère déception. Depuis longtemps, il nous avait semblé marcher sur une croûte volcanique boursouflée, avec la sonorité du vide en dessous. Nous vîmes alors que cette croûte, brusquement interrompue, était à une énorme distance du pic et du sous-sol, que nous étions portés par une voûte de plus en plus mince, et qu'il était impossible d'avancer sans qu'elle se brisât sous nos pieds comme une assiette de faïence. Cinq ou six fois dans son impatience Nasias la fit éclater et faillit s'y engloutir. Je parvins à le modérer et à tenir conseil avec lui. Il était fort inutile d'atteindre le cône, car il ne servait d'entrée à aucune grotte, et il ne paraissait pas avoir jamais servi de bouche à un volcan.

En l'examinant de plus près qu'il ne nous avait encore été possible de le faire, nous vîmes que ce pic formidable, couronné d'un glacier aux aiguilles acérées, n'était autre chose qu'un prisme rectangulaire d'olivine d'un vert pâle et d'un grand éclat, mais homogène et d'un seul bloc de la base jusqu'au faîte.

Nous mangeâmes un bout de corde, et j'engageai mon oncle à prendre quelques heures de repos. Dès que la nuit aurait un peu rafraîchi notre lac de verre opalin, nous le traverserions de nouveau, nous irions chercher notre corde de racines, nous reviendrions avant la chaleur, s'il nous était possible, et nous aviserions à descendre au fond de l'invisible abîme placé sous nos pieds. Cette raisonnable proposition ne convint point à l'ardent Nasias. — Quand je devrais périr ici, répondit-il, je veux voir ce qu'il y a entre nous et ce pic maudit. — Et, s'élançant sur la glace fragile, il se mit à la briser avec fureur à coups de pied, ramassant les fragmens les plus gros qu'il pût soulever et les lançant de toute sa force pour entamer une plus grande surface.

Voyant que nous étions perdus, je ne songeai plus qu'à hâter le moment de notre destruction. Je m'associai à la délirante entreprise de mon oncle, et, fracassant les dernières ondulations du lac de verre, je parvins à en détacher une masse considérable, qui s'écroula avec un bruit de vitre cassée dans l'abîme et nous permit enfin d'en voir le fond.

Quel spectacle étrange et grandiose s'offrit alors à nos regards! Sous la croûte de verre s'ouvrait un océan de stalagmites colossales violettes, roses, bleues, vertes, blanches et transparentes comme l'améthyste, comme le rubis, le saphir, le béryl et le diamant. La grande excavation polaire rêvée par mon oncle était effectivement une géode tapissée de cristaux étincelans, et cette géode avait une étendue souterraine incalculable!

— Ceci n'est rien! dit-il avec le plus grand sang-froid. Nous ne voyons qu'un petit coin du trésor, une marge du colossal écrin de la terre. Je prétends descendre dans ses flancs et posséder tout ce qu'elle cache à l'esprit obtus des hommes, tout ce qu'elle dérobe à leur vaine et timide convoitise!

— Qu'en ferez-vous? lui dis-je avec le même sang-froid, car nous étions arrivés à ce paroxysme d'exaltation intellectuelle qui chez lui produisait le calme triomphal de l'ambition assouvie, et chez moi le plus complet désintéressement philosophique. J'ignore si les trésors que nous apercevons ont une valeur réelle parmi les hommes; mais je suppose que ce soient effectivement des mines de pierreries en cristaux de la grosseur des obélisques de l'Égypte, comme vous l'avez prédit : à quoi nous serviront-ils dans cette contrée déserte, d'où il nous sera certainement à jamais impossible de sortir?

— Nous sommes venus jusqu'ici, donc il nous sera possible d'en revenir, dit Nasias en riant; qu'est-ce qui t'embarrasse? L'île manque-t-elle de bois pour faire de nouvelles pirogues?

— Mais ni vous ni moi ne savons faire la moindre pirogue, et encore moins la diriger. Vous savez donc où nous retrouverons nos Esquimaux? Voyons, qu'avez-vous fait de ces pauvres gens?

— Ce que j'ai fait de l'équipage du *Tantale* et ce que je vais faire de toi! s'écria Nasias, saisi tout à coup d'un rire convulsif. Et devenu complétement fou, il s'élança au bord de l'excavation, poussa un grand cri, et disparut dans l'abîme, entraînant avec lui les minces et sonores parois du lac de verre.

J'écoutai quelques instans le grésillement qui suivit la rupture. Le bruit de la chute des cristaux et de celle de Nasias fut complétement nul. Je l'appelai, je ne pouvais en croire le témoignage de mes sens. Ma voix se perdit dans l'horrible magnificence du désert. J'étais seul au monde!

Je restai pétrifié. Il me sembla que mes pieds se fixaient au sol, que mes membres se raidissaient, et que j'étais changé en cristal moi-même.

— Que fais-tu ici? me dit Laura en mettant sa main sur mon front. Dors-tu tout debout? Comment as-tu pu croire aux mensonges

de ce Nasias? Il n'a jamais été mon père. C'est un furieux qui accomplit sa destinée. Dieu veuille qu'il soit disparu pour jamais, car son influence funeste paralysait la mienne, et depuis que tu es avec lui, c'est à peine si je peux, à de rares intervalles, me faire voir et comprendre de toi. Allons, viens, et ne t'inquiète plus du gîte et de la nourriture; avec moi, tu ne connaîtras plus ces vulgaires empêchemens de la vie de l'esprit : n'ai-je pas une dot? Tu es curieux de pénétrer dans cette petite géode qu'on appelle la terre? C'est fort inutile, c'est si peu de chose! Mais si cela t'amuse, je veux bien t'y conduire, puisque c'est une curiosité d'artiste, une fantaisie de poète et non une basse cupidité qui te presse. Je sais le chemin de ces splendeurs souterraines, et il n'est pas besoin de se rompre le cou pour les voir de près.

— Non, Laura, m'écriai-je, ce n'est ni une fantaisie de poète ni une curiosité d'artiste qui m'ont amené ici. C'est ta voix qui m'y a appelé, c'est ton regard qui m'y a conduit, c'est l'amour que j'ai pour toi...

— Je le sais, dit-elle, tu voulais obtenir ma main en obéissant à ce Nasias qui n'est qu'un misérable imposteur et un sorcier de la pire espèce, tandis que mon véritable père consentira certainement à te l'accorder quand il saura que je t'aime. Tu as fait bien du chemin et bravé bien des périls, mon pauvre Alexis, pour chercher le bonheur qui t'attendait à la maison. Veux-tu que nous y retournions tout de suite?

— Oui, tout de suite, m'écriai-je.

— Sans voir l'intérieur de la géode? sans traverser le monde des gemmes colossales éclairées du rayonnement éternel de la lumière électrique? sans gravir au faîte de ce cône d'obsidienne ou d'amphibole plus élevé que l'Himalaya? sans t'assurer qu'il fait au pôle nord une chaleur tropicale, et que le noyau central du globe est d'une agréable fraîcheur? Il serait pourtant bien curieux de constater toutes ces choses, et bien glorieux de pouvoir les affirmer à la barbe de notre oncle Tungsténius et de tous les savans de l'Europe!

Il me sembla que Laura se moquait de moi, et pourtant je ne voulus pas en avoir le démenti. — Je crois à l'existence de toutes ces merveilles, répondis-je; mais au moment de les constater j'y renonce, si tu le désires, et si par ce sacrifice je peux obtenir une heure plus tôt que ton père consente à mon bonheur.

— C'est bien, reprit Laura en me tendant ses deux mains charmantes. Je vois qu'au milieu de ta folie tu m'aimes plus que tout au monde, et que je dois te pardonner tout. Viens.

Elle s'approcha du gouffre où s'était englouti Nasias, et me disant :

Prends la rampe, elle se mit à y descendre comme si un escalier se fût formé sous ses pas. Je la suivais tenant une rampe, imaginaire sans doute, mais qui me préserva du vertige, et nous nous enfonçâmes ainsi dans l'intérieur de la terre. Au bout d'une heure environ, Laura, qui m'avait défendu de lui parler, me fit asseoir sur la dernière marche. — Reprends haleine, me dit-elle, tu es fatigué, et tu as encore à traverser le jardin.

De quel jardin parlait-elle? Je ne pouvais l'imaginer; mes yeux, éblouis du rayonnement de l'abîme, ne distinguaient rien. En peu d'instans, cette surexcitation se dissipa, et je vis que nous étions en effet dans un jardin fantastique, où la cristallisation, le métamorphisme et la vitrification des minéraux, déployant alternativement leurs splendides caprices, ou, pour mieux dire, obéissant sans entraves aux lois de leur formation, avaient atteint les développemens les plus merveilleux et les plus étranges. Ici l'action volcanique avait produit des arborescences vitreuses qui semblaient couvertes de fleurs et de fruits de pierreries, et dont les formes rappelaient vaguement celles de nos végétaux terrestres. Ailleurs les gemmes, cristallisées par masses énormes, simulaient l'aspect de véritables rochers dont les plateaux et les sommets étaient ornés de palais, de temples, de kiosques, d'autels, de monumens de toute sorte et de toute dimension. Parfois un diamant de plusieurs mètres carrés, poli par le frottement d'autres substances disparues ou transformées, brillait enchâssé dans le sol comme une flaque d'eau empourprée de soleil. Tout cela était surprenant, grandiose, mais inerte et muet, et peu d'instans suffirent à rassasier ma curiosité. — Chère Laura, dis-je à ma compagne, tu m'avais promis de me ramener chez nous, et tu me montres un spectacle auquel j'avais renoncé sans aucun regret.

— Si je t'en eusse privé, reprit Laura, ne me l'aurais-tu pas reproché quelque jour? Voyons, regarde bien pour la dernière fois ce monde du cristal que tu as voulu conquérir, et dis-moi s'il te paraît digne de tout ce que tu as fait pour le posséder.

— Ce monde est beau à voir, répondis-je, et il me confirme dans l'idée que tout est fête, magie et richesse dans la nature, sous les pieds de l'homme comme au-dessus de sa tête. Il ne m'arrivera jamais de dire comme Walter que la forme et la couleur ne signifient rien, et que le beau est un vain mot; mais j'ai été élevé aux champs, Laura : je sens que l'air et le soleil sont les délices de la vie, et que l'on s'atrophie le cerveau dans un écrin, si magnifique et colossal qu'il soit. Je donnerais donc toutes les merveilles que voici autour de nous pour un rayon du matin et le chant d'une fauvette, ou seulement d'une sauterelle dans notre jardin de Fischhausen.

— Qu'il soit fait comme tu veux! dit Laura; mais écoute, mon cher Alexis : en quittant avec toi le monde du cristal, je sens que j'y laisse mon prestige. Tu m'y as toujours vue grande, belle, éloquente, presque fée. Dans la réalité, tu vas me retrouver telle que je suis, petite, simple, ignorante, un peu bourgeoise, et blaisant la romance du *Saule*. Hors du cristal, tu n'as que de l'amitié pour moi, parce que tu me sais bonne garde-malade, patiente avec tes hallucinations et véritablement dévouée. Cela suffira-t-il à te rendre heureux, et faut-il que je rompe mes fiançailles avec Walter, qui, sans être amoureux de moi, m'accepte telle que je suis, et ne demande qu'à trouver dans sa femme une inférieure à protéger? Songe à la difficulté, à la responsabilité du rôle que ton inégal enthousiasme m'attribue. A travers ton prisme magique, je suis trop; à travers ta prunelle dessillée et fatiguée, je suis trop peu. Tu fais de moi un ange de lumière, un pur esprit, et je ne suis pourtant qu'une bonne petite personne sans prétentions. Réfléchis : je serais bien malheureuse de passer toujours avec toi de l'empyrée à la cuisine. N'y a-t-il pas une limite possible entre ces deux extrêmes?

— Laura, répondis-je, tu parles avec ton cœur et ta raison, et je sens que tu es à cette limite entre le ciel de l'amour idéal et le respect de la réalité qui fait la vertu et le dévouement de tous les jours. J'ai été fou de scinder ta chère et généreuse individualité, ton *moi* honnête, aimant et pur. Pardonne-moi. J'ai été malade, j'ai écrit mes rêves, et je les ai pris au sérieux. Au fond, je n'en étais peut-être pas absolument dupe, car au milieu de mes plus fantasques excursions je te sentais toujours près de moi. Renonce à Walter, je le veux, car je sais qu'en t'estimant il ne t'apprécie pas tout ce que tu vaux. Tu mérites d'être adorée, et je prétends m'habituer à te voir à la fois dans le prisme enchanté et dans la vie réelle, sans que l'un fasse pâlir l'autre.

En parlant ainsi, je me levai et je vis se dissiper la vision du monde souterrain. Devant moi, par la porte ouverte du pavillon que j'habite à Fischhausen, s'ouvrait le beau jardin botanique, inondé du soleil de juin; une fauvette chantait dans un syringa grandiflora, et le bouvreuil favori de ma cousine vint se poser sur mon épaule.

Avant de franchir la porte du pavillon, je jetai derrière moi un regard étonné et craintif. Je vis l'abîme se remplir de ténèbres. La lumière électrique s'éteignait. Les gemmes colossales ne jetaient plus que quelques étincelles rougeâtres dans l'obscurité, et je vis ramper quelque chose d'informe et de sanglant qui me parut être le corps mutilé de Nasias essayant de rassembler ses membres

épars et d'étendre vers moi, pour me retenir, une main livide détachée de son bras.

Laura passa sur mon front, baigné d'une sueur froide, son mouchoir parfumé, qui me rendit la vie et me donna la force de la suivre.

En traversant le jardin, je me sentis aussi ingambe et aussi reposé que si je n'eusse pas fait huit ou dix mille lieues depuis la veille. Laura me fit entrer dans le salon de l'oncle Tungsténius, où je fus reçu à bras ouverts par un bon gros homme rubicond, ventru, et de la plus bienveillante figure.

— Embrasse donc mon père, me dit Laura, et demande-lui ma main.

— Ton père! m'écriai-je hors de moi. C'est donc là le véritable Nasias?

— Nasias? dit le gros homme en riant. Est-ce un compliment ou une métaphore? Je ne suis pas érudit, je t'en avertis, mon cher neveu; mais je suis un brave homme. J'ai fait honnêtement mon petit commerce ambulant d'horlogerie, de joaillerie et d'orfévrerie. J'y ai gagné de quoi établir ma fille et lui donner le mari qu'elle aime. Je vais me fixer dans la maison de campagne où vous avez été élevés ensemble, et où vous viendrez me voir le plus souvent que vous pourrez, et tous les ans, j'espère, aux vacances. Aime-moi un peu, aime beaucoup ma fille, et appelle-moi papa Christophe, puisque c'est mon unique et véritable nom. Il est moins sonore que celui de Nasias peut-être, mais je ne te cache pas que je l'aime mieux, je ne sais pas pourquoi.

Je serrai dans mes bras cet homme excellent qui m'acceptait pour gendre, jeune, pauvre, encore sans état, et dans l'élan de ma reconnaissance je songeai à lui offrir un diamant gros comme mes deux poings qu'avant de quitter l'abîme polaire j'avais machinalement détaché du roc et mis dans ma poche. Ce diamant, d'une grosseur insignifiante eu égard aux proportions du gisement, représentait dans le monde où nous vivons un échantillon sans pareil et une fortune sans rivale. J'étais si ému que je ne pouvais parler; mais je tirai ce trésor de ma poche et le plaçai dans les mains de mon oncle en les serrant avec les miennes, pour lui faire comprendre que j'entendais tout partager avec lui sans compter.

— Qu'est-ce que cela? dit-il.

Et comme il ouvrait les mains, je reconnus en rougissant que c'était la boule de cristal taillé placée comme ornement au bout de la rampe d'escalier de mon pavillon.

— Ne le croyez pas fou, dit Laura à son père. Ceci est une abjuration symbolique et solennelle de certaines fantaisies qu'il veut bien me sacrifier.

En parlant ainsi, la généreuse Laura prit le cristal et le brisa en mille pièces contre l'appui extérieur de la croisée. Je la regardai, et je vis qu'elle m'examinait avec une certaine inquiétude.

— Laura! m'écriai-je en la pressant sur mon cœur, le charme funeste est détruit; il n'y a plus de cristal entre nous, et le véritable attrait commence. Je te vois plus belle que je ne t'ai jamais vue en rêve, et je sens que c'est avec tout mon être que je t'aime désormais.

Mon oncle Tungsténius et Walter vinrent bientôt me féliciter du choix que Laura, au moment d'être engagée avec un autre, avait bien voulu faire de moi. J'appris d'eux que la veille mon chagrin avait décidé ma cousine à se prononcer, et que dès les premiers mots elle avait dit à son père sa préférence pour moi. A peine arrivé, le bonhomme Christophe, rencontré effectivement par moi dans la galerie minéralogique, mais si étrangement travesti en Persan dans mon imagination, avait été mis au courant de nos secrets de cœur. Ignorant ce qui se passait entre Laura et lui, je m'étais retiré fort troublé dans ma chambre, où après avoir vainement essayé de me calmer en lisant alternativement un conte des *Mille et une Nuits* et la relation du voyage de Kane dans les mers polaires, j'avais écrit sous l'influence du délire pendant plusieurs heures. Dans la matinée, Walter et Laura, inquiets de la manière dont je les avais quittés la veille et de ma lumière qui brûlait encore, étaient venus alternativement et tous deux ensemble m'appeler et me regarder à travers ma porte vitrée, qu'ils s'étaient décidés enfin à enfoncer au moment où j'entendis Nasias s'abîmer dans le lac de verre volcanique avec un bruit si étrange et si réel. Walter, n'étant nullement jaloux de l'affection de Laura pour moi, m'avait laissé seul avec elle, et elle avait réussi à m'arracher doucement à l'hallucination.

En rentrant dans ma chambre, je vis effectivement sur mon bureau un amas de feuilles volantes griffonnées en tous sens et fort peu lisibles. J'ai réussi à les remettre en ordre, et m'efforçant, autant que ma mémoire me l'a permis, d'en remplir ou d'en expliquer les lacunes, j'en ai fait hommage à ma chère femme, qui les relit quelquefois avec plaisir, excusant mes extravagances passées en faveur de ma fidélité à son image, que j'avais gardée sereine et pure jusque dans mes rêves.

Marié depuis deux ans, je n'ai pas cessé de m'instruire, et j'ai appris à parler. Je suis professeur de géologie en remplacement de mon oncle Tungsténius, dont le bégaiement s'est à ce point aggravé qu'il a renoncé à son enseignement oral et m'a obtenu sa survivance. Aux vacances, nous ne manquons pas d'aller avec lui et Walter rejoindre l'oncle Christophe à la campagne. Là, au milieu

des fleurs qu'elle aime passionnément, Laura, devenue botaniste, me demande quelquefois en riant des détails sur la flore de l'île polaire; mais elle ne me fait plus la guerre sur mon amour pour le cristal, puisque j'ai appris à l'y voir telle qu'elle est, telle que désormais je la vois toujours.

Ici M. Hartz ferma son manuscrit et il ajouta verbalement : Vous me demanderez peut-être comment de professeur de géologie je suis devenu marchand de cailloux. Cela peut se résumer en quelques mots. Le duc régnant de Fischhausen, qui aimait et protégeait la science, trouva un beau matin que la plus belle science était l'art de tuer les animaux. Ses favoris lui persuadèrent que, pour être un grand prince, un souverain véritable, il fallait dépenser la meilleure part de son revenu en prouesses cynégétiques. Dès lors la géologie, l'anatomie comparée, la physique et la chimie furent reléguées à l'arrière-plan, et les pauvres savans eurent des appointemens si minces et des encouragemens si décourageans, qu'il nous devint impossible de nourrir nos familles. Ma chère Laura, à qui je compte vous présenter tout à l'heure, m'ayant donné plusieurs enfans, et mon beau-père m'engageant à ne pas les laisser mourir de faim, j'ai dû quitter la docte ville de Fischhausen, désormais retentissante des instructives fanfares de la chasse et des salutaires clameurs des chiens courans. Je suis venu m'établir ici, où, grâce au bon papa Christophe, j'ai pu acquérir le fonds que j'exploite et me livrer à un commerce assez lucratif, sans renoncer à des études et à des préoccupations qui me sont toujours chères.

Vous voyez donc en moi un homme qui a heureusement doublé le cap des illusions et qui ne se laissera plus prendre aux prestiges de sa fantaisie, mais qui n'est pas trop fâché d'avoir traversé cette phase délirante où l'imagination ne connaît pas d'entraves, et où le sens poétique réchauffe en nous l'aridité des calculs et l'effroi glacial des vaines hypothèses...

J'eus le plaisir de dîner avec la divine Laura du bon M. Hartz. Elle n'avait plus rien de transparent dans sa personne : c'était une ronde matrone entourée de fort beaux enfans, devenus son unique coquetterie; mais elle était fort intelligente : elle avait voulu s'instruire pour ne pas trop déchoir du cristal où son mari l'avait placée, et quand elle parlait, il y avait dans son œil bleu un certain éclat de saphir qui avait beaucoup de charme et même un peu de magie.

GEORGE SAND.

L'ÉCONOMIE RURALE

EN NÉERLANDE

SCÈNES ET SOUVENIRS D'UN VOYAGE AGRICOLE.

III.

LA RÉGION SABLONNEUSE.

LA DRENTHE ET LA TWENTHE. — LE SALLAND. — LA VELUWE ET LE GOOILAND. — LE WESTLAND. — LES WEEN-KOLONIEN. — LE LIMBOURG.

Au-delà des riches terres d'alluvion qui bordent presque partout les côtes de la Néerlande, s'étend une région moins basse, mais bien moins favorisée, dont l'aspect, la constitution géologique et la culture sont tout à fait différens. On ne retrouve plus là ces cités opulentes assises aux bords de leurs canaux, ces gras herbages tout remplis de magnifiques troupeaux, ces horizons verdoyans, cette prairie sans fin, qui aux yeux de la plupart des étrangers constituent toute la Hollande. On pénètre brusquement dans une contrée peu habitée, sablonneuse, naturellement stérile, éloignée du mouvement des affaires et des voyageurs, longtemps privée de routes et par suite demeurée sans relations avec le reste du pays, mais qui par cela même a conservé dans ses campagnes isolées des mœurs, des coutumes, des modes de culture empreints d'une originalité toute locale.

Sur les 3,275,533 hectares que comprennent les Pays-Bas, la zone

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 1er novembre 1863.

des sables en prend plus de la moitié, soit environ 1,700,000 hectares. Elle commence vers le sud, dans les deux provinces du Brabant septentrional et du Limbourg, où elle se confond avec la Campine belge, s'abaisse ensuite pour former la grande vallée où passent le Rhin et la Meuse, qui y ont déposé leur fertile limon, se relève dans la province de Gueldre, où elle crée le district si curieux de la Veluwe, puis s'affaisse de nouveau et livre passage à l'Yssel. Au-delà de cette rivière, elle embrasse presque tout le territoire des deux provinces d'Over-Yssel et de Drenthe, dépasse la frontière, se poursuit en Hanovre, en Prusse, tout le long de la Baltique, et jusqu'en Russie. Elle s'avance vers l'ouest jusqu'auprès d'Amsterdam, où on la reconnaît dans les relèvemens inattendus du Gooiland, et au nord, au-delà du Zuyderzée; elle constitue même le noyau résistant des îles de Texel et de Wieringen. La formation de ce terrain est antérieure à la période géologique actuelle, car on y trouve les ossemens des hyènes et des mastodontes du monde primitif, et il a été déposé au fond de la mer du Nord quand celle-ci battait encore de ses vagues les falaises crayeuses de Maestricht et les croupes schisteuses des bassins houillers de la Roer et de la Meuse. Il remonte donc à l'époque du *diluvium*, et il a dû être soulevé au-dessus du niveau des eaux par un mouvement insensible et continu, car aucune dislocation ne dérange la disposition horizontale de ses couches, du reste à peine marquées.

Le niveau moyen de la contrée ne dépasse guère que d'une quinzaine de mètres le niveau de la mer; cependant quelques collines montent plus haut, comme le Lemelerberg près Ommen, qui s'élève à 84 mètres, et le Wiesselschebosch près Apeldoorn, qui atteint son point culminant à 104 mètres. Les habitans vous montrent avec un certain orgueil ce qu'ils appellent leurs montagnes, et en effet ces légères éminences se voient de très loin et interrompent heureusement la ligne partout ailleurs si parfaitement droite de l'horizon. Le sol est formé d'un sable jaunâtre, parfois avec un sous-sol d'argile ou de tuf ferrugineux. Il contient souvent beaucoup de pierres roulées et de cailloux avec empreintes fossiles, dont l'origine a longtemps préoccupé les géologues hollandais, et qu'on exploite pour macadamiser les routes. En comparant ces pierres et ces cailloux aux roches d'où on les croyait sortis, on est enfin parvenu à constater qu'une partie avait été amenée par la Meuse, une autre par le Rhin, et que les fragmens de quartz et de granit rouge si nombreux dans la Drenthe ne pouvaient venir que de la Norvége, et avaient été transportés à l'époque glaciaire par les banquises détachées de la péninsule scandinave. Telle est la constitution du sol dans la région sablonneuse, et il était nécessaire de la faire connaître, car elle a

déterminé la manière dont la terre est exploitée. Nulle part un sable aride ne succède aussi brusquement à un limon d'une fertilité si exceptionnelle, et nulle part non plus la différence qui existe entre la culture des terres fortes et celle des terres légères n'est plus frappante qu'ici. Ce contraste n'a même pas échappé au vulgaire, et la distinction entre le *zandboer*, le cultivateur des sables, et le *kleiboer*, le cultivateur de l'argile, est généralement connue et partout en usage. Il s'en faut de beaucoup néanmoins que toute la région sablonneuse soit mise en valeur de la même façon; on y voit au contraire se succéder les différens systèmes que les peuples agriculteurs ont tour à tour pratiqués, depuis la culture la plus primitive et la plus extensive jusqu'à la plus intensive et la plus perfectionnée.

I.

Au sortir du régime pastoral, la manière la plus simple d'exploiter les forces productives du sol par la culture consiste à brûler les mottes de la superficie pour semer le grain dans les cendres, qui servent d'engrais. C'était, d'après M. de Gasparin, le mode d'exploitation des Celtes, et c'est encore ainsi que les Tartares cultivent la céréale à laquelle ils ont donné leur nom, le sarrasin (*fagopirum tartaricum*), dans les steppes du sud-ouest de la Russie et dans la Sibérie méridionale. Ce système, l'écobuage, a été pratiqué de tout temps par les populations dispersées sur de vastes espaces de plaines ou de forêts, et l'ancien mot français *brandes*, bruyères incultes, semble indiquer que les Francs ont apporté le même usage dans la Gaule, car *branden*, dans leur langue, signifie brûler. L'étendue remplace alors le capital et le travail, car ce n'est que tous les douze ou quinze ans qu'on peut demander à la terre un produit dont elle fait tous les frais. La culture du sarrasin, telle qu'elle est pratiquée par les Tartares, ne suppose point la propriété individuelle et n'exclut pas la vie nomade, et cependant on la retrouve dans les Pays-Bas entendue exactement de la même manière. A l'est des provinces de Groningue, de Drenthe et d'Over-Yssel, dans les dépressions du terrain sablonneux, s'étendent d'immenses tourbières hautes (*hooge veenen*). Ces tourbières spongieuses et imprégnées d'eau paraissent absolument impropres à toute espèce de culture. L'homme n'y a point établi sa demeure; c'est à peine s'il peut s'y avancer sans péril, et le travail du cheval y serait impossible, si l'on n'avait soin de lui attacher des planchettes sous les pieds. Elles forment ainsi des bruyères désertes de quinze et vingt lieues d'étendue, comme le *Bourtanger hoogmoer*, qui se prolon-

gent encore loin en Allemagne et qu'on croirait vouées par la nature à une stérilité éternelle. Aussi, quand on parcourt au mois d'août cette région nue et désolée, est-on très étonné de rencontrer à trois ou quatre lieues de toute habitation d'immenses champs de sarrasin dont la fraîche verdure fait un agréable contraste avec les teintes sombres de la bruyère, et dont les charmantes fleurs blanches embaument l'air d'une douce odeur de miel. Voici comment on obtient cette récolte, qui donne un excellent résultat, quand elle n'est pas saisie par la gelée de quelque froide matinée d'été ou renversée par la violence des tempêtes. Le *veenboer*, le paysan des tourbières, loue ou, comme on dit, *achète* le terrain pour douze ans moyennant 200 ou 300 francs l'hectare. Au printemps, il dessèche la superficie de la tourbière en y pratiquant des saignées, puis il la découpe en mottes qu'il laisse sécher pendant tout l'été. Au printemps de l'année suivante, entre le 1er mai et la fin de juin, il choisit un jour serein, quand le vent soufflant de l'est ou du nord promet un temps sec, et alors il met le feu aux mottes desséchées qui couvrent le sol. C'est un rude travail que de distribuer la flamme partout également, car comme on allume toujours la tourbe sous le vent, afin que la fumée n'étouffe pas les travailleurs, il faut que ceux-ci, marchant au milieu du feu, répandent devant eux les charbons et les mottes enflammées au moyen d'une corbeille de fer fixée au bout d'un long manche. Ces vastes superficies de tourbières qui brûlent répandent d'épaisses colonnes de fumée que le vent du nord pousse sur la moitié de l'Europe, jusqu'à Paris, jusqu'en Suisse et même jusqu'à Vienne. Tout à coup l'atmosphère perd sa pureté, tous les objets prennent une teinte bleuâtre, le soleil, dépouillé de ses rayons, ressemble à un disque de fer rouge dont l'œil supporte facilement l'éclat adouci; une odeur toute spéciale accompagne l'apparition de ce singulier phénomène, que les populations désignent sous le nom de brouillards secs ou de brouillards du nord, sans se douter d'où ils proviennent. Quand les mottes de tourbe sont converties en charbon et en cendres, on égalise le terrain au moyen de la herse, et on y sème du sarrasin dans la proportion de 80 litres environ par hectare. Le produit peut s'élever jusqu'à 21 hectolitres, mais on ne peut guère compter que sur une moyenne de 10 à 15 hectolitres, ce qui, au prix de 14 francs l'hectolitre, donne encore un magnifique résultat pour un terrain qui semblait destiné à demeurer absolument improductif.

On peut ainsi obtenir cinq ou six récoltes successives, mais après la troisième le produit commence à diminuer; dès la quatrième récolte apparaît une plante naturellement étrangère aux tourbières, la spergule, qui envahit peu à peu le sol, de manière qu'à la sixième

année on coupe spergule et sarrasin ensemble pour les donner en fourrage au bétail. Dès que la terre est complétement épuisée, on l'abandonne à la végétation naturelle, qui ne tarde pas à s'en emparer. Alors la spergule disparaît bientôt pour faire place à une plante de la famille des composées, le *senecio sylvaticus*, à laquelle succèdent ensuite l'oseille sauvage (*rumex acetosella*) et une graminée (*holcus lanatus*). Enfin la flore distinctive des tourbières reparaît : les deux espèces d'éricas, le jonc, l'*eriophorum*, le *sphagnum*, reprennent possession d'un sol dont la constitution particulière favorise leur croissance. Il faut alors de vingt-cinq à cinquante ans pour que la superficie de la tourbière se recouvre d'une nouvelle couche qu'on puisse exploiter encore, et même après ce long intervalle le terrain se montre moins favorable à la culture du sarrasin et ne permet plus que quatre ou cinq récoltes successives.

A côté de cette culture intermittente et presque nomade (1), on trouve dans la Drenthe un autre système d'exploitation déjà plus avancé, mais qui rappelle cependant les plus antiques usages de la Germanie primitive. La Drenthe est la province la moins peuplée de la Néerlande : sur ses 266,276 hectares, elle ne comptait en 1860 que 94,472 habitans, c'est-à-dire 36 par 100 hectares. A la fin du siècle dernier, en 1796, elle n'en avait que 39,672, dont seulement 5,789 n'appartenaient pas directement aux classes rurales. Entourée de toutes parts de marais et de tourbières, la Drenthe formait comme une île de sables et de bruyères où s'étaient conservées intactes les coutumes des aïeux. On y retrouve encore de nos jours l'antique organisation de la *marche* saxonne, la *saxena marke* (2),

(1) La culture du sarrasin sur les tourbières ne paraît s'être introduite dans le nord des Pays-Bas et de l'Allemagne que vers la fin du XVIIe siècle. Une tradition assez peu sûre en attribue l'introduction à un certain Jan Kruse, de Wildervank; mais, puisque cette pratique est tout à fait semblable à celle que suivent les Tartares depuis un temps immémorial, ne faut-il pas en chercher ailleurs l'origine, quoiqu'on ne puisse guère savoir comment elle a été transportée en Hollande.

(2) La *marke* était tout le territoire appartenant à la tribu ou à un groupe de familles dans la tribu. Elle comprenait le bois, la plaine et les champs (*het houd, het veld en de essch*); mais le nom de *marke* (marche) s'appliquait surtout aux vastes terrains vagues qui entouraient les terres cultivées, et qui formaient une lisière inhabitée destinée à servir de frontière. L'origine de la *marke* se perd dans l'obscurité des temps anté-historiques. Au moyen âge, elle nous apparaît chez tous les peuples de race germanique ou scandinave comme une association d'hommes libres se concertant pour jouir en commun d'un bien où chacun a sa part. Quand nous pouvons la saisir dans les provinces saxonnes des Pays-Bas, la propriété individuelle a déjà empiété sur la communauté primitive, et depuis lors jusqu'à nos jours l'organisation n'a plus guère changé. Une part dans la *marke* s'appelait *whare*, et ceux qui possédaient des *wharen* portaient le nom d'*erfgenamen*, héritiers, c'est-à-dire participans à l'héritage social. Les possesseurs d'une *whare*, les *gewaarde-markgenoten*, avaient le droit d'envoyer

dont on reconnaît également les traces dans le district du Westerwolde en Groningue, dans tout l'Over-Yssel, dans le pays de Zutphen, dans la Veluwe et jusque dans le Gooiland, aux portes mêmes d'Amsterdam, c'est-à-dire dans toutes les parties de la région sablonneuse du *diluvium* que les Saxons occupèrent vers le IVe siècle. La *marke*, cette espèce de propriété à moitié indivise, n'était pas transmissible autrefois par vente ou donation; mais de nos jours les tribunaux ont décidé qu'elle pouvait s'aliéner comme tout droit immobilier, et quand, pour sortir d'indivision, on vient à vendre les *marches*, le produit est partagé entre les copropriétaires d'après le nombre de *wharen* ou parts qu'ils y possèdent. Cet antique régime, qui avait embrassé jadis tout le territoire, comprenait encore en 1828, dans la Drenthe seule, *cent seize marches* et 126,398 hectares, c'est-à-dire environ la moitié de la province. En 1860, il ne restait plus que quarante-trois *marches* indivises avec 32,995 hectares; mais, même après la division, presque tout le territoire des anciennes *marches* reste soumis au pâturage commun, et 40 pour 100 de la superficie totale est demeurée inculte. Il est intéressant de retrouver encore intacte une antique institution rurale bien antérieure à la commune (1), à la paroisse même, et qui, remontant au temps où les Germains adoraient Thor et Wuodan, a résisté également au régime féodal et à la centralisation moderne, et continue à durer malgré les textes du code civil, de même qu'on voit en Italie saillir sous les monumens modernes les puissantes et indestructibles assises des substructions cyclopéennes.

Jadis les cohéritiers de la *marche* se réunissaient une fois l'an, à la Saint-Pierre, en assemblée générale (*holting*). Ils y paraissaient en armes, et nul ne pouvait se dispenser d'y assister sous peine d'amende. On y réglait tous les détails de la jouissance de la propriété commune, on arrêtait les travaux à faire, on prononçait les peines pécuniaires pour violation des règlemens, et on nommait ceux qui étaient chargés du pouvoir exécutif, le *markenrigter* et ses assesseurs. Le *markenrigter*, c'est-à-dire le chef de la *marke*, s'appelait aussi *markgraaf*, le comte de la *marke*, littéralement le marquis, qui, comme le comte de la digue, le *dykgraaf*, veillait à la défense des intérêts communs. Il n'est pas difficile de reconnaître dans ces associations naturelles, fondées sur la possession en com-

paître leurs troupeaux sur la bruyère de la *marke* et d'y couper des mottes pour la litière du bétail et pour leur chauffage.

(1) Dans chacune des communes actuelles de création relativement récente, il y a plusieurs *marches*. La commune de Westerbork en contenait neuf, celle de Rolde neuf, celle de Beilen douze; celles-ci seules avaient une contenance de plus de 10,000 hectares.

mun de la terre, tous les élémens du régime représentatif et ces habitudes innées de *self-government* qui, transportées au-delà des mers par les descendans de cette même race saxonne qui a occupé jadis la région sablonneuse de la Néerlande, ont donné naissance aux communes, aux comtés, aux états de l'Amérique du Nord et de l'Australie. Les traits essentiels de l'organisation de la *marche* subsistent encore de nos jours; elle forme une petite administration qui remplace à bien des égards la commune, qui veille à l'écoulement des eaux, à l'entretien des voies de communication, à la mise en valeur des terrains indivis, et qui élit ceux qu'elle charge d'exécuter ses décisions. Seulement ce ne sont plus des guerriers armés qui se réunissent au *holting* après avoir sacrifié à Wuodan, mais de paisibles propriétaires, de pacifiques cultivateurs qui s'assemblent après avoir fait à frais communs un bon dîner.

Lorsqu'on parcourt les vastes plaines de la Drenthe ou de l'Over-Yssel, on voit s'élever de temps en temps au-dessus du niveau de la bruyère un grand champ arrondi, d'ordinaire couvert d'une belle récolte de seigle. C'est la partie de la *marche* consacrée à la culture, l'*essch*, dont le nom semble provenir d'une ancienne racine qui a donné *esca* au latin et *essen* à l'allemand, et qui désigne ici la terre d'où les populations tirent leur nourriture. L'*essch* était autrefois le fonds commun où chaque cohéritier de la *marke* recevait annuellement sa part à cultiver, ainsi que l'indiquent si nettement Tacite et César. Pendant le moyen âge, ces parts sont entrées peu à peu dans le domaine privé; mais la propriété individuelle est encore loin d'être dégagée des entraves de la communauté primitive, car tous les anciens usages de la culture en commun continuent à subsister. L'*essch* est divisé en une multitude de parcelles; seulement, comme il n'y a point de chemin qui traverse ce vaste champ cultivé, ces parcelles sont sans issues aussi longtemps que la récolte est sur pied, et rien ne les limite, sauf quatre gros blocs de granit erratique fixés en terre aux quatre coins. Il résulte de cette disposition qu'elles doivent toutes être emblavées des mêmes grains, labourées, semées, moissonnées en même temps, car si un propriétaire voulait mettre par exception une céréale de printemps quand ses voisins ont adopté une céréale d'hiver, il ne pourrait faire les labours et les charriages de l'engrais sans occasionner de notables dommages qu'il devrait payer, et qui lui attireraient l'inimitié de tous.

La rotation triennale est encore généralement suivie; le champ est divisé en trois parties : le *winteressch*, où l'on met le seigle d'hiver, le *someressch*, où l'on sème du seigle d'été, et le *brachessch*, qui restait en jachère autrefois, mais où l'on cultive maintenant du sarrasin. Le corps collectif des exploitans s'appelle *de*

boer, c'est-à-dire le paysan. Ils se réunissent en assemblée plénière (*hagespraak*), en plein air sous de grands chênes séculaires, ou bien dans une espèce d'amphithéâtre en gazon, au centre duquel subsiste encore parfois l'antique pierre des sacrifices. Le cultivateur qui entretient le taureau communal conserve aussi le cor ou plutôt la corne qui appelle les habitans à l'assemblée, et qui donne le signal des divers travaux à exécuter dans les champs. Lorsque tous les intéressés sont réunis, on délibère et on fixe l'époque des labours, des semailles et des moissons. C'est aussi l'assemblée qui choisit les quatre *volmagten* chargés du pouvoir exécutif, avec cette réserve toute démocratique cependant que les *kotters*, c'est-à-dire les simples ouvriers habitant une cabane, les *cottiers* anglais, en nomment deux, et que les *boeren*, les cultivateurs ayant des chevaux, nomment les deux autres. Quand vient le jour fixé pour la moisson, la corne sonne dès l'aube, et chacun se met au travail; mais le soir, après le signal de la retraite, il est défendu sous peine d'amende de continuer de couper le grain. Les gerbes faites, chacun est tenu de les disposer par huit en *hokken*, afin de les faire sécher et de les préserver le plus possible de la pluie. Le jour de la rentrée de la moisson est aussi arrêté après délibération en commun : de joyeux repas et de copieuses libations célèbrent cette heureuse journée, qui assure aux cultivateurs la récompense de leurs rudes travaux.

La terre alors est livrée tout entière à la vaine pâture : on y mène d'abord les vaches, puis les moutons, après quoi on retourne légèrement la superficie du sol, qui se couvre aussitôt d'oseille sauvage (*rumex acetosella*), que les Hollandais appellent avec raison *schap surkel*, car cette plante est une excellente nourriture pour le mouton, qui s'en montre très avide. Quand on voit pour la première fois les *esschen* de la Drenthe tout rougis de la masse innombrable de ces fleurs microscopiques, on ne sait à quoi attribuer cette teinte singulière, car on ne s'attend pas à voir cultiver à dessein une mauvaise herbe considérée partout ailleurs comme un fléau. La nuit, les moutons sont parqués sur les champs, et on croit en Hollande pouvoir démontrer que c'est ici qu'est née cette pratique dont l'agriculture anglaise a su tirer un si grand parti. Chaque cultivateur doit fournir des clôtures à proportion des moutons qu'il possède. Le droit de vaine pâture sur les chaumes s'appelle le *klauwen gang;* il est généralement en usage. Pour préserver l'*essch* de l'atteinte du bétail pendant que la moisson est encore sur pied, on l'entoure d'une sorte de mur en mottes de bruyères précédé d'un fossé, le *essch-wal*. Chacun est forcé de travailler à l'entretien de ce rempart le jour fixé par l'assemblée, et quiconque est en retard de plus

d'une demi-heure après que la corne a appelé les travailleurs à l'ouvrage doit payer quatre sous d'amende.

A quelque distance de l'*essch*, on rencontre le village. Les maisons, bien construites et admirablement entretenues, sont rangées autour d'une vaste place, le *brink*, et elles élèvent leurs pignons blanchis à l'ombre de vieux chênes dont les dômes majestueux font rêver aux grandes forêts de Teutsch, où les Germains aimaient à fixer leurs demeures. L'antique ferme des cohéritiers de la *marke* n'offre pas un aspect aussi flatteur que ces charmantes maisons du *brink;* elle est encore tout à fait semblable à l'ancienne habitation germanique telle que nous l'ont décrite les historiens romains. C'est un vaste bâtiment en bois, couvert de chaume, sans aucune division intérieure, une sorte de grange où tout se trouve réuni à la même place, la moisson, les instrumens aratoires, les animaux domestiques et la famille du cultivateur. Les chevaux sont d'un côté, les vaches de l'autre; entre les deux vaguent les porcs, les poulets et les enfans. Au fond, des espèces d'armoires en bois renferment les lits. Il n'y a point de cheminée ni même aucune ouverture au toit. Au centre brûle constamment un feu de tourbe dont la fumée s'échappe lentement à travers les interstices des ais, après avoir séché les gerbes de seigle et de sarrasin entassées au-dessus des poutres jusqu'au faîte du toit. Les défenseurs des vieilles coutumes, adversaires acharnés des cheminées, prétendent que le grain acquiert ainsi une qualité exceptionnelle, ce que le commerce semble reconnaître en effet, car il recherche les grains de la Drenthe. Malgré cet avantage peu contestable, les primitives habitations rurales, dont le type remonte à l'époque saxonne, tendent à disparaître avec les vieilles générations qui meurent et avec les anciennes coutumes qui s'en vont. Depuis que les chemins empierrés offrent des moyens de communication plus faciles, on peut se procurer même au milieu des bruyères de meilleurs matériaux, des briques, de la chaux, des bois de Norvége, et les nouvelles fermes qui remplacent les vastes huttes des ancêtres sont bâties avec ce soin et cette propreté qui leur impriment aussitôt le cachet hollandais.

La culture de cette région est encore peu avancée : elle est essentiellement extensive, car, pour obtenir sur les *esschen* des récoltes non interrompues de céréales, il faut y apporter chaque année de nouveaux élémens de végétation. Or on les emprunte à la bruyère, qui s'étend partout à perte de vue. C'est là que le bétail doit chercher en grande partie sa nourriture, c'est là aussi qu'on prend ces mottes, *plaggen*, qui servent à entretenir la fertilité de la terre cultivée. On les met comme litière dans l'étable; ensuite on en mêle encore au fumier, afin de faire un compost. Grâce à l'engrais de

mouton, on obtient ainsi un amendement qui renouvelle constamment les principes indispensables à la production du grain, et qui assure de bonnes récoltes. Malgré les vices d'un assolement aussi épuisant, le produit du seigle s'élève à 22 hectolitres par hectare, et celui du sarrasin à 20. En 1858, la Drenthe possédait 62,000 têtes de bêtes à cornes ou environ 65 par 100 hectares de terre travaillée et 113,800 moutons ou 150 par 100 hectares cultivés. Il y a là sans doute de quoi fumer convenablement la terre labourée; mais ces animaux sont petits, rapportent peu de profit, et vivent une partie de l'année sur le terrain vague. On élève aussi beaucoup de poulains qu'on vend très jeunes encore à la Frise et à la Groningue, où ils peuvent acquérir, sur de bonnes prairies, un développement que leur refuseraient les maigres pâturages de la région sablonneuse. D'après ce qui précède, on voit que toute la culture repose sur l'emploi des *plaggen* ou mottes de bruyère, et la quantité qu'on en transporte sur le champ labouré est si considérable que cette addition de terreau, renouvelée chaque année depuis peut-être deux mille ans, a fini par élever les *esschen* de plusieurs mètres au-dessus de la plaine environnante. Sans les *plaggen*, les cultivateurs de toute la région sablonneuse déclarent impossible l'exploitation de leur maigre terre, et elle le sera en effet aussi longtemps qu'ils continueront à suivre la méthode actuelle; mais il en serait tout autrement, s'ils se décidaient à introduire peu à peu la culture alterne de la Flandre combinée avec la stabulation permanente, car grâce à ce système le paysan du pays de Waes met en valeur des terrains aussi rebelles que ceux de la Drenthe. Comme le succès de la culture dépendait surtout de l'étendue de bruyère que chaque copropriétaire de la *marke* avait à sa disposition, l'intérêt de tous était de ne pas voir augmenter la population. Aussi le pouvoir exécutif (le *markenrigter*) veillait-il à éloigner tous ceux qui seraient venus s'établir sur les terrains vagues pour les mettre en culture. On n'admettait que les travailleurs (les *kotters*) dont on avait absolument besoin, et encore ne leur accordait-on pas le droit de mettre leurs bêtes sur la lande, mais seulement celui d'y couper trois charretées de *plaggen*. Telle est la cause qui a fait si longtemps de la Drenthe un désert. Sur 266,000 hectares en 1832, 23,000 seulement étaient labourés; mais depuis qu'on a commencé à diviser les *marches*, c'est-à-dire depuis cinquante ans, la population s'est rapidement accrue : de 1796 à 1850, elle a augmenté de 131 pour 100, tandis que l'augmentation moyenne pour le royaume n'a été que de 42 pour 100 pendant la même période. La mise en valeur des terres vagues au moyen de ces cultures est nécessairement très lente; mais la plantation du pin sylvestre permettra des conquêtes plus

rapides, surtout quand le chemin de fer, qui bientôt reliera ces districts écartés au reste du pays, aura ouvert des débouchés aux produits futurs des bois résineux.

Dans la Drenthe, l'aspect du paysage, ces landes immenses que l'homme ne semble pas avoir occupées encore d'une manière permanente, et où lui et ses troupeaux ne laissent pas plus de trace de leur passage que le navire qui sillonne l'Océan, les usages anciens, la culture en commun sur les *esschen*, la trompe rustique qui appelle les laboureurs au travail, les vieux chênes du village, la forme et la disposition intérieure des habitations, les tumulus qui recouvrent les cendres et les armes des anciens guerriers francs ou saxons, tout vous transporte dans la Germanie décrite par Tacite; mais on rencontre parfois sur la bruyère certains monumens étranges qui rejettent l'imagination à une époque bien plus reculée encore. Ce sont d'énormes blocs de granit rouge, des pierres levées sur lesquelles reposent d'autres masses plus plates et plus grandes, comme pour former la table fruste et difforme d'une famille de géans. Ces pierres muettes et sans inscription, debout dans la solitude, nues, sans aucune végétation parasite pour en égayer les sombres teintes, ont un aspect farouche qui inspire un respect mêlé de crainte. La dernière fois que je visitai l'un de ces monumens mystérieux, c'était près de Gieten, par un temps orageux. Le soleil couchant jetait une lueur sinistre sur les blocs de granit, qui paraissaient teints de sang. De lourds nuages chassés par le vent accouraient du fond de l'horizon, semblables à ces animaux fantastiques dont les anciennes mythologies peuplaient l'univers. Rien autour de moi ne m'empêchait de me croire revenu au temps où vivaient les tribus inconnues qui avaient élevé ces indestructibles témoins de leur culte ou de leur respect pour les morts. Que sont ces pierres? Un autel ou un tombeau? D'où viennent en Hollande ces masses de granit, tandis qu'on ne trouve point de roches semblables à plus de trois cents lieues de distance? La géologie a répondu à cette dernière question, car elle a montré que ces blocs erratiques avaient été apportés jadis de la Norvége jusqu'ici sur le dos des glaces antédiluviennes; mais l'histoire ne sait point quelle race a transporté et soulevé ces masses énormes par un travail qui semble dépasser les forces dont peut disposer une tribu barbare. Dans le pays, on appelle ces monumens *Hunebedden*, lits ou tombeaux des Huns, et il n'est pas étonnant que la tradition populaire en ait attribué l'érection aux bandes d'Attila, dont les dévastations avaient laissé un si profond et si lugubre souvenir dans les premiers temps du moyen âge; mais il est évident que ce ne sont pas les Huns qui ont disposé ces blocs de granit en forme d'autel ou de tombeau; il est bien plus probable

que ce sont ces populations primitives qui ont autrefois occupé toute l'Europe occidentale, et qui ont dressé aussi les pierres de Karnac en Bretagne et celles de Stonehenge en Angleterre.

La partie occidentale de l'Over-Yssel est occupée par un district qui a quelques rapports avec la Drenthe. C'est la Twenthe, dont le nom semble avoir avec celui de cette dernière province une sorte de concordance qui a beaucoup occupé les étymologistes, sans qu'ils soient arrivés à une explication très satisfaisante. On retrouve encore ici la *marke* avec son *essch;* mais la facilité plus grande des communications et l'industrie qui s'est fixée dans cette région, à Almelo, à Enschede surtout, ont chassé les anciennes coutumes et le travail en commun. Cependant la culture se rapproche encore beaucoup de celle de la Drenthe : c'est aussi une succession non interrompue de céréales. On a même supprimé ici la demi-jachère que permet là-bas le sarrasin. On met sur la même terre du seigle pendant dix ou douze ans de suite, puis après une récolte de pommes de terre on recommence. Bien qu'on semble méconnaître ainsi à plaisir les plus instantes prescriptions de la science agronomique, qui défend de demander trop souvent la même récolte à la même terre, la quantité ni la qualité du grain ne semblent diminuer, et le seigle de la Twenthe est renommé dans toute la Néerlande. Lorsqu'on visite le pays, on est étonné de la vigueur de la plante, de la hauteur et de la force de la paille, de la grandeur de l'épi, et c'est vraiment un beau spectacle que cette mer de seigle dont les vagues ondoient sous la brise, surtout, comme disent les paysans de ce district, quand la précoce céréale répand au vent les effluves de son pollen, qui pénètre l'air d'un parfum de vivifiante fécondité. Le miraculeux succès du détestable assolement suivi ici s'explique, comme dans la Drenthe, par l'énorme quantité de mottes de gazon et de bruyère qu'on amène chaque année sur la terre labourée. Il n'en est pas moins vrai que cette rotation est mauvaise, qu'elle exige beaucoup de travail, et qu'elle n'est possible qu'en maintenant une partie du sol en friche. Cet exemple est cependant utile à signaler, car il montre à quel degré de fertilité on peut maintenir la terre, quand on a soin d'ajouter à l'engrais de ferme toutes les matières végétales qu'on peut se procurer aux alentours.

Si la culture de la Twenthe ne marque guère de progrès sur celle de la Drenthe, nous pourrons au contraire constater une grande amélioration en pénétrant dans le Salland, district sablonneux aussi qui s'étend vers l'ouest jusqu'aux bords de l'Yssel, la Sala des anciens, à laquelle il a emprunté son nom. C'est ici que résidèrent les Francs saliens avant de descendre vers le sud pour conquérir la Gaule. C'est ici que fut rédigée la loi salique, à Saleheim et à Win-

doheim, ainsi que le dit le texte même, car ces localités se retrouvent encore dans le canton sous le nom de Salk et de Windesheim. Tout le pays était également divisé en *marken*, et même les villes principales, Deventer, Zwolle, se sont développées au centre d'anciennes *marches*. C'était aussi dans les coutumes de ces associations primitives qu'il fallait chercher l'origine de leurs institutions municipales avant que le régime français ne les eût fait entrer dans le cadre uniforme d'une loi identique pour tout le royaume. Plusieurs cités, comme Genemuiden, Hattem, Deventer, Steenwyk, possèdent encore un lambeau du vaste territoire commun, c'est-à-dire un grand pâturage, la *greente*, où des habitans privilégiés ont le droit d'envoyer un certain nombre de vaches en vertu d'un droit héréditaire. Dans le Salland et dans le comté de Zutphen, dont le terrain et la culture sont à peu près les mêmes, les *marches* ont été partagées ou vendues; cependant les cours d'eau, les chemins et les ponts sont encore restés communs et sont entretenus au moyen d'un léger impôt prélevé sur les terres de l'ancienne circonscription. Jusqu'à présent, le système d'exploitation ne s'est pas éloigné beaucoup de l'assolement triennal de la Drenthe et de la Twenthe : deux années de seigle et la troisième année sarrasin; mais on cultive déjà le navet en récolte dérobée, et l'on accorde plus de place aux pommes de terre. Les cultivateurs du Salland jouissent en outre d'un avantage énorme qui fait complétement défaut aux habitans des deux districts précédens, situés à un niveau plus élevé. Ils ont à leur portée les terres vertes, *groenlanden*, qui bordent les grandes rivières avoisinantes, l'Yssel, le Zwarte-water, le Vecht, et qui occupent toute la région basse et tourbeuse des côtes du Zuyderzée. Tous achètent du foin; ils ont aussi toujours en location une certaine étendue de pâturages, et ils peuvent ainsi se passer des mottes de bruyère, des *plaggen*, qui commencent à leur manquer de plus en plus à mesure que les *marches* se partagent et que les landes se mettent en valeur.

L'étendue ordinaire des fermes est de 10 à 12 hectares; celles de 20 à 25 hectares sont plus rares et passent déjà pour de la grande culture. La proportion considérée comme la meilleure, celle qu'on cherche à atteindre, est un tiers de terres à labour et deux tiers de terres vertes, pâturages ou prés à faucher. Grâce à cette prédominance des prairies, le fermier peut tenir un nombreux bétail. Sur ses 12 hectares, il a sept ou huit vaches à lait, trois ou quatre génisses, autant de veaux, un cheval et plusieurs porcs, ce qui fait plus d'une tête par hectare. Quoique ces animaux soient souvent au pâturage, ils rentrent toujours l'hiver et l'été parfois la nuit, quand la distance n'est pas trop grande. On réunit ainsi assez d'engrais pour fumer toutes les récoltes, excepté celle du sarrasin,

et même les pâturages qui ne sont point fertilisés par les inondations. Les fosses à purin ne sont pas encore adoptées; cependant le fumier est l'objet des soins intelligens du cultivateur. Il y conduit les engrais liquides dont il l'arrose de temps à autre, et il y mêle de la terre extraite des fossés, des gazons disposés en couches successives, de manière à arrêter l'évaporation des gaz ammoniacaux et à empêcher l'eau de pluie d'entraîner les parties solubles. Les récoltes sont de belle apparence, le seigle surtout, qui arrive à un rendement de 18 à 20 hectolitres par hectare. Les pommes de terre sont relativement très inférieures, ce qui provient, je crois, de ce que l'on néglige le buttage, opération des plus importantes, qui, en permettant à l'air de pénétrer jusqu'aux tubercules, favorise singulièrement leur multiplication et leur développement. Le système de culture que je viens de décrire est le plus généralement suivi, et il caractérise l'économie rurale de ce district; mais dans plus d'une exploitation on a adopté des méthodes plus avancées, notamment en introduisant la culture du trèfle et en se rapprochant de l'assolement alterne.

L'étable, d'un genre particulier désigné sous le nom de *potstal*, offre des dispositions dont l'imitation est peu à conseiller. Une large porte s'ouvre sur le côté du bâtiment; quand on l'a franchie, on a devant soi une vaste aire qui sert de grange et d'abri pour les instrumens aratoires. Aux deux côtés, là où le toit de roseaux retombe sur le mur latéral, sont attachés les animaux domestiques, la tête vers l'intérieur, maintenue entre deux montans de bois. Deux petites portes placées de chaque côté de la grande donnent accès derrière les vaches, afin de les traire et d'enlever le fumier. On leur distribue la nourriture et leur boisson par l'aire de la grange. A l'inspection de ces arrangemens intérieurs, on devine aussitôt que les céréales, exposées ainsi aux émanations de l'étable, sont chose accessoire dans l'exploitation, et que le foin et par suite le beurre constituent le produit principal. C'est encore la vieille grande hutte saxonne de la Drenthe, sauf qu'on a isolé par une cloison la partie destinée à l'habitation de la famille. Pour les méthodes de culture comme pour les dispositions des bâtimens ruraux, le Salland n'a fait que modifier légèrement les traditions de l'ancienne *marke*. Tout autour de la ferme, des fenils volans à toit mobile, *hooibergen*, semblables à ceux de la Hollande méridionale, abritent le foin, duquel dépend tout le succès de l'exploitation. Sans arriver, il s'en faut, à l'opulence des riches fermiers de la région argileuse, les cultivateurs du Salland jouissent d'une certaine aisance, grâce surtout à une extrême économie inconnue de leurs frères du nord. L'intérieur de leur maison a déjà quelque élégance rustique; la

grande armoire vitrée en vieux chêne poli y apparaît avec ses porcelaines de Chine et des vases d'étain à défaut d'argent. Jusqu'au XVIIIe siècle, les baux ne se payaient pas en argent, mais en nature. Le fermier livrait la moitié ou les deux tiers de sa récolte de grains, *garfzaad*, et la proportion variait d'après l'étendue plus ou moins grande de terre verte, *groenland*, ou de bruyère dont il avait la jouissance. Il devait ajouter à cette redevance de céréales un certain nombre d'oies grasses, car on en élevait beaucoup dans toute la région sablonneuse, et c'était un usage qui remontait bien haut; déjà les héroïnes de l'Edda soignaient elles-mêmes leurs oies, et il est probable que l'habitude anglaise de manger une oie grasse à la Noël est aussi une ancienne tradition saxonne. Aujourdhui presque tous les baux se paient en argent; la terre se loue de 50 à 90 francs l'hectare et se vend de 1,600 à 2,400 fr. L'entrée en jouissance est généralement fixée à la Saint-Martin, c'est-à-dire au 1er novembre. Il est curieux qu'on retrouve la même date en Flandre au moyen âge et en Lombardie maintenant. Le fermier sortant a droit à la moitié de la récolte de la ferme où il entre et à la moitié de celle qu'il abandonne; il n'a rien à payer ni à recevoir à titre d'indemnité. Les instrumens aratoires sont bons, et les chariots ont une forme extrêmement pittoresque : mise sur quatre grandes roues très légères, la caisse est peinte en couleurs vives, bleu, rouge, vert, et porte à l'arrière en caractères dorés la date de sa construction et quelque proverbe emprunté à la Bible ou à la tradition. Arrivant en très grand nombre au trot rapide du seul cheval qui suffit pour les traîner sur les excellentes routes de briquettes, *klinkers*, ces chariots donnent un air de fête à la ville où se tient le marché hebdomadaire.

Avant de quitter la partie de la région sablonneuse s'étendant à l'est de l'Yssel, il faut visiter encore quelques villages fondés jadis par des colonies frisonnes, tels que Kamperveen, Vriezeveen, Rouveen, Yhorst et Staphorst, qui forment un contraste complet avec les villages des *marken* saxonnes. D'abord, au lieu de choisir les terres hautes et sèches, comme les Saxons, qui n'ont occupé que les terrains du *diluvium*, les Frisons se sont établis de préférence sur les terres basses et tourbeuses, dont ils savaient tirer parti mieux que toute autre race. Il n'y a plus de trace ici de la culture commune sur l'*essch*, et chaque exploitation est nettement séparée de celle du voisin par un fossé. Les maisons, au lieu d'être groupées loin des terres cultivées et rangées autour de la grande place publique plantée de chênes (le *brink*), sont disposées à la suite, chacune sur le domaine qui en dépend. Sur l'*essch* manquaient les clôtures et les chemins; ici il n'y en a que trop. Autant dans la

marche saxonne la vie rurale est restée engagée dans le communisme primitif, autant ici elle porte l'empreinte de l'individualisme.

Quand on se dirige de Zwolle vers la Frise, on rencontre, après avoir franchi le Vecht et le Dedemsvaart, une interminable file de fermes qui occupe un espace de plus de deux lieues. Ce sont Rouveen et Staphorst. Ces fermes ne se touchent pas; elles sont assises chacune au milieu d'une étroite bande de terrain qui se prolonge derrière elles à perte de vue. Des fossés tout remplis de plantes aquatiques les entourent, et de plantureux bouquets d'aunes, de peupliers et de saules les couvrent d'un épais ombrage. Avec leurs vieilles façades en bois tout bruni par le temps, leurs étroites fenêtres à petits carreaux enchâssés dans du plomb, avec leur vigne qui suspend au toit de chaume ses gracieuses guirlandes, ces demeures rustiques ressemblent exactement à celles où van Ostade place ses joyeuses commères et ses intrépides buveurs; mais les gens qui habitent ici n'ont rien des modèles du peintre des joies bachiques : ce sont des gens de mœurs austères, des calvinistes stricts et pieux, solidement attachés à toutes les traditions anciennes, en fait de foi comme en fait de culture, du reste les plus rudes travailleurs du royaume, et ajoutant à l'exploitation de leurs terres plusieurs petites industries qui leur procurent une aisance réelle. Ils tressent des paniers; avec le bois des sureaux qui forment leurs haies, ils font des *pointes* employées par les cordonniers; ils tricotent eux-mêmes leurs bas, et ils ont une telle horreur de l'oisiveté que quand les administrateurs du village se réunissent au conseil, ils ont soin d'apporter leur tricot avec eux. Toujours levés avant l'aube, ils exécutent bravement l'immense labeur qu'exige l'exploitation de leur champ, qui a ordinairement plus d'une lieue de longueur. Leur costume ancien et bizarre, celui des femmes surtout, les fait aussitôt reconnaître aux marchés de Zwolle ou de Meppel. Jusqu'à présent ils ont bravement résisté à toutes les innovations, même à celles des cheminées, parce qu'ils prétendent, comme les fermiers de la Drenthe, que la fumée sèche le grain, donne au sarrasin un goût plus fin, et conserve admirablement le lard et le jambon. Il y a quelques années, le seul bâtiment moderne était l'école, qui était bien construite, admirablement tenue et très suivie, et il n'y avait point de cabarets. En somme, malgré leurs idées un peu arriérées, leur costume suranné, dont on se moque à tort, ces purs descendans des anciens Frisons, qui ne se marient jamais hors de leur village, ont des mœurs sévères, quelque instruction, un certain avoir, peu de besoins, et un grand goût pour le travail, qui leur permet de les satisfaire largement. Ne serait-il pas à désirer que toutes les populations rurales ne fussent point plus mal pourvues?

Presque tous ces cultivateurs sont propriétaires de leurs fermes,

qui ont une étendue de 15 à 20 hectares, mais dont les terres offrent la forme la plus extraordinaire, une bande de plus de 5,000 mètres de long sur 20 ou 30 mètres de large. De l'autre côté de la route s'étend jusqu'à la mer un long ruban de pâturages, et immédiatement derrière la maison la même bande étroite se poursuit jusqu'à la bruyère tourbeuse du Staphorster-veld. Sur une carte un peu détaillée de ce canton, ces interminables lisières parallèles présentent le plus singulier aspect. Chaque domaine est isolé par un fossé bordé de vieux saules où nichent les canards et par un chemin nécessaire à l'exploitation des terres. Environ un quart du terrain est ainsi enlevé à la production. D'abord viennent les champs labourés, puis des prairies, enfin la lande d'où on extrait encore du combustible, en attendant que la culture l'envahisse. Seigle après seigle, parfois jusqu'à trois années consécutives, puis pommes de terre, sarrasin et avoine, telle est la rotation ordinaire. Quoique cet assolement soit bien peu recommandable, les produits sont abondans, parce que, grâce à l'étendue des herbages, on peut entretenir un nombreux bétail. Un cheval, dix ou douze vaches à lait, autant d'élèves et beaucoup de porcs constituent le cheptel ordinaire.

Les instrumens aratoires sont peu perfectionnés; mais cela importe peu, car presque toutes les façons données à la terre sont exécutées à la bêche, dont le haut est muni d'un petit rebord en fer où l'on pose le pied, afin de mieux l'enfoncer dans le sol. A Staphorst, on compte trois cents maisons, toutes situées le long de la route. Les 6,000 hectares de la commune de Rouveen sont divisés en neuf cents bandes de terrain. Cette singulière disposition, dont je n'ai rencontré d'exemple nulle part ailleurs, s'explique par la manière dont ces colonies frisonnes se sont développées. Chacun a établi sa demeure le long de la route et a commencé de mettre en valeur le terrain qui s'étendait devant et derrière sa maison, et le domaine s'est allongé sans cesse, à mesure que la bêche faisait de nouvelles conquêtes, d'un côté sur le marais, de l'autre sur la bruyère. Avant que la route actuelle vers la Frise ne fût ouverte, ce district était tout à fait infranchissable pour les charriages, et au temps des guerres du XVIe siècle les armées espagnoles s'y sont plus d'une fois embourbées. Le bien-être, la prospérité dont jouissent ces intéressantes communes montrent bien que, malgré la détestable qualité du sol et les plus mauvaises dispositions des champs cultivés, un travail opiniâtre et stimulé par le sentiment de la propriété suffit pour transformer un véritable marécage en un canton très productif où vit une nombreuse population religieusement fidèle, en ce siècle de transformations rapides, aux vieilles coutumes de ses aïeux les Frisons et à la foi austère qu'ils ont su défendre jadis contre Rome et Philippe II.

II.

Entre l'Yssel, le Rhin, le Zuyderzée et les terres basses qui longent la Mer du Nord s'étend un plateau sablonneux que l'étranger ne visitait guère autrefois, mais que vient de couper le chemin de fer central néerlandais en se dirigeant d'Utrecht vers Zwolle : c'est la Veluwe, qui comprend la plus grande partie de la province de Gueldre et un tiers environ de celle d'Utrecht. Ce n'est plus là du tout la Hollande décrite par les voyageurs. Les sables arides ont remplacé l'argile féconde, et les maigres bruyères ont succédé aux gras herbages. On ne rencontre plus ici que des villages perdus dans de vastes solitudes. Pour bien saisir l'aspect de cet intéressant district, il faut suivre la route d'Arnhem vers Hattem par Apeldoorn, ou mieux encore marcher de clocher en clocher à travers la lande, assuré qu'on est d'ailleurs de rencontrer partout un gîte suffisamment comfortable et un accueil hospitalier. Quoique ce relèvement du terrain diluvien ne monte pas haut, il est cependant loin d'être plat : il s'élève et s'abaisse tour à tour en larges et douces ondulations semblables à celles que le vent creuse sur les plages de sable de la mer. Lorsqu'on jette les yeux autour de soi du haut d'une de ces éminences, le paysage, malgré la monotonie des lignes, n'est pas dépourvu de cette grandeur mélancolique qui caractérise toujours les scènes de la nature, quand rien n'y révèle la présence ou le travail de l'homme. De tous les côtés se déroule une interminable suite de collines, les unes fondues dans les lointains bleuâtres, les autres revêtues des sombres teintes de la flore des lieux stériles, d'autres encore faisant étinceler au soleil l'éclat de leurs sables mouvans, que le vent promène sur la surface du pays, et toutes ensemble éveillant dans l'esprit l'image d'un gigantesque troupeau de moutons blancs et noirs, pittoresque comparaison des psaumes dont on comprend ici toute l'exactitude. On se croirait transporté dans les steppes de la Tartarie, surtout aux approches d'une auberge qui justifie parfaitement son nom de *Woestehoeve* (la ferme du désert). Point d'arbres, point de moissons, point de ruisseaux, point de routes; c'est la solitude complète, et le silence n'est interrompu que par le bourdonnement de l'abeille ou par le chant joyeux de l'alouette qui s'enlève à votre approche. Cependant au fond des plis du terrain on rencontre de beaux bois et de charmans villages, qui feraient presque douter de la stérilité naturelle des espaces inhabités qu'on vient de traverser.

Ici l'on se retrouve de nouveau sur le territoire qu'occupèrent jadis les Saxons. Par conséquent le régime des *marken* et des *esschen* régnait également dans ce district, et il en reste beaucoup de traces;

mais l'organisation primitive n'a pas survécu : elle a disparu sous l'influence du régime féodal, qui s'est introduit au moyen âge dans la Veluwe, beaucoup moins isolée alors que la Drenthe. Au-dessus du paysan, de l'homme libre jouissant en maître de la terre commune avec les autres cohéritiers de la *marke*, s'est élevé le seigneur, puis au-dessus du seigneur le souverain, qui a usurpé peu à peu le *domaine éminent*. Une grande partie de la Veluwe était considérée comme la propriété du comte et portait le nom de *heerenveld*, la lande du seigneur; celui-ci en concédait la jouissance aux habitans moyennant une certaine redevance (*ruimgeld*), payable à chaque année bissextile. Les quatre grandes forêts de la Veluwe furent transformées en réserves de chasse pour l'empereur (*banforsten*), et nous voyons Othon III concéder à un couvent, l'Elterklooster, le droit d'y chasser le cerf. Plus tard, un comte de Hollande, Albert van Beyeren, met un impôt sur la plus humble industrie des bruyères, qu'on ne connaît même plus aujourd'hui, la fabrication de la cire, qu'on extrayait d'une plante aromatique très abondante dans les sables humides, le *myrica gale*, *gagel* en hollandais. L'économiste américain Carey, pour attaquer la théorie de Ricardo sur l'origine de la rente foncière, soutient que partout les mauvaises terres ont été cultivées avant les bonnes. Sans rien prouver contre le système qu'il doit renverser, ce fait est généralement vrai, et il s'explique par ce motif très simple, que les meilleures terres étaient envahies par les eaux. Il en a du moins été ainsi dans les Pays-Bas. De là vient que la Veluwe a été peuplée avant la région fertile et basse des côtes, et qu'elle avait autrefois une importance qu'elle a perdue depuis. Malgré la pauvreté du pays, la noblesse féodale s'y était établie et y avait élevé des châteaux, comme ceux de Hel ou de Bernkamp, d'où elle dominait les campagnes environnantes. Les guerres incessantes du moyen âge, qui se faisaient aux dépens des pauvres cultivateurs sans défense, abaissèrent encore leur condition et arrêtèrent les défrichemens. A l'époque de Charles V, la paix, qui régnait sous la domination d'un maître unique, permit quelques conquêtes sur la lande. En 1526, le nombre des bêtes à cornes s'éleva à 36,777; mais les dévastations commises par les Espagnols et ensuite par les armées de Louis XIV firent perdre de nouveau tout ce que l'on avait gagné, et même en 1811 le chiffre de l'espèce bovine avait à peine dépassé celui du XVIe siècle, puisqu'il ne montait qu'à 41,821. Ce n'est que dans ce siècle-ci qu'on a vu réellement diminuer les espaces incultes.

Malgré ces vicissitudes, toute trace de l'antique organisation saxonne n'a pas disparu. Il existe encore dans la Veluwe plusieurs forêts, comme le Gortelerbosch, le Putterbosch, le Spielderbosch, qui sont régies d'après d'anciennes coutumes germaniques très

semblables à celles qui réglaient l'exploitation des *esschen*. C'est toujours le *marken-regt*, le droit de la *marche*, appliqué à une autre partie du territoire de la tribu. La propriété indivise est représentée par un certain nombre de parts, et chacune de ces parts donne à celui qui la possède, le *maalman*, une voix pour délibérer sur la gestion du domaine et pour élire les administrateurs (*holtrigters*). Ceux-ci sont aujourd'hui élus pour quatre ans au scrutin secret; mais jusqu'en 1848 ils l'étaient à haute voix, comme les membres de la chambre des communes en Angleterre. L'assemblée générale est le *maal-spraak*, le *mallum* de l'époque mérovingienne. Les *holtrigters* veillent à la conservation de la forêt, au reboisement, et désignent chaque année la partie qui sera abattue. Chaque *maalman* y obtient une étendue égale dont il peut vendre à son gré les arbres ou le taillis. On voit encore en plusieurs endroits l'amphithéâtre (*malenpol*) où s'assemblaient les habitans de la *marke* le jour de leurs délibérations. On retrouve aussi des institutions semblables dans un district qui se rattache à la Veluwe, et qui forme le point extrême occupé par les Saxons, — le Gooiland. Le Gooiland est un canton de formation tertiaire qui, non loin d'Amsterdam, élève aux bords du Zuyderzée ses petites collines de sable. Quoique les négocians de la capitale commerciale aient acheté déjà beaucoup de terres pour les mettre en valeur par la culture ou par des plantations, il reste encore de grandes landes incultes constituant le patrimoine commun des habitans; mais ils n'arrivent à en jouir par droit héréditaire qu'après être devenus chefs de famille. La part de chacun correspond à l'entretien de sept têtes de bétail. Le règlement qui détermine le mode de jouissance est discuté tous les douze ans par l'assemblée de tous ceux qui ont droit à une part. La grande bruyère, le *Gooiesche-heide*, est administrée par un corps exécutif que nomment tous les villages du district et la localité principale, la ville de Naarden.

Tout aride qu'elle paraisse et qu'elle soit en effet, la terre de la Veluwe a cependant été fertilisée par les soins assidus et intelligens de l'homme. Elle se prête surtout à la végétation de certaines essences forestières quand elle est convenablement défoncée et débarrassée du tuf ferrugineux que le sous-sol contient souvent. Le sapin, le hêtre, le chêne, y poussent à merveille lorsqu'on en soigne la plantation. C'est ainsi que se sont formés les admirables ombrages qui entourent le château royal du Loo. Près d'Arnhem, sur les premières collines sablonneuses qui dominent le cours du Rhin, quelques familles opulentes ont créé des parcs plantés d'arbres de la plus belle venue : Beekhuysen, Bilioen, Rozendael, Sonsbeek. Velp est une suite de charmans cottages enfouis dans la plus luxuriante végétation. Dans un village, en pleine Veluwe, à Soerel, on

voit un tilleul de vingt pieds de circonférence, qui donnerait l'idée la plus favorable de la qualité du fonds. Il couvre tout le vaste bâtiment de l'auberge près de laquelle il est planté, et un important marché de moutons se tient à l'ombre de ses rameaux. On n'obtient du reste cette croissance des arbres que par des soins inconnus ailleurs; ce sont surtout les taillis de chênes qui sont admirablement traités, et qui donnent aussi en échange les plus beaux résultats. D'abord, avant de planter les jeunes souches, on défonce le terrain à un mètre de profondeur, et on le cultive pendant deux ans en le fumant copieusement. Quand le taillis est constitué, on supprime tous les arbrisseaux étrangers comme on sarcle un champ de betteraves; l'année qui précède la coupe, on enlève toutes les petites branches des grandes pousses afin que l'ouvrier puisse mieux détacher l'écorce destinée aux tanneurs, et on arrive à écorcer ainsi de très menus rameaux qui ne servent partout ailleurs que de bois à brûler. La coupe a lieu tous les huit ou neuf ans. Aussitôt qu'elle est faite, on retourne tout le terrain à la bêche entre les troncs, on enterre le détritus des feuilles, on repeuple les endroits vides, on jette les souches vieillies, et on obtient par cet entretien minutieux une croissance vraiment extraordinaire et un produit qui ne l'est pas moins. Un taillis traité de cette manière se vend 600 ou 700 fr. l'hectare, ce qui fait un revenu annuel de 60 à 80 francs (1).

Les bois occupent une notable partie du territoire de la Veluwe, car dans la province de Gueldre, où ce district est compris, ils occupent 69,000 hectares, et ils se rencontrent principalement dans cette région sablonneuse et dans le comté de Zutphen, qui en est le prolongement. Dans la Veluwe même, il y a vingt ans, on comptait 7,000 hectares de haute futaie, 5,000 de sapins, 13,000 de taillis, en tout 25,000 hectares. On estime que depuis trente ans on a créé plus de 10,000 hectares de bois de chênes et de sapins, ce qui fait un capital de 15 à 20 millions ajouté à la fortune publique.

Fertiliser la lande par la culture est plus difficile que de la mettre en valeur par des plantations, car pour réussir il faut beaucoup plus de travail, plus de constans efforts et plus d'avances. Aussi le progrès s'est-il fait lentement, plutôt par l'infatigable labeur de la petite culture que par les sacrifices de riches propriétaires. Les origines d'une ville née récemment aux bords de la Gironde ont trouvé en France d'ingénieux historiens (2). M. Sloet tot Oldhuis, dans un

(1) Depuis quelques années, on s'occupe de plus en plus de la plantation du pin sylvestre. On estime que les dépenses de plantation d'un hectare de sapins montent à 180 francs, dont 86 francs pour défoncer le sol à 60 centimètres de profondeur, 54 fr. pour 10,000 plants de trois ans, et 40 francs de main-d'œuvre pour les déplanter.

(2) M. Reclus dans la *Revue* du 1er novembre 1863 et M. Pelletan dans un livre intitulé *la Naissance d'une ville.*

récit touchant et simple, a consigné l'acte de naissance d'un village sur la Veluwe. Là c'est une création rapide due à l'influence des personnes aisées d'une grande ville voisine, Bordeaux; ici c'est la lente formation d'un centre de population à force de courage, d'économie et de privations. Vers 1800, un pauvre homme nommé Brinkenberg, privé de ressources et sans travail, quitta la ville et se retira dans la solitude, espérant que la nature lui viendrait plus généreusement en aide que les hommes. Il alla se fixer à trois lieues d'Arnheim, aux confins de quatre communes, afin de mieux échapper à la vigilance des gardes et à l'hostilité des administrateurs des *marches*, qui s'opposent sans pitié à l'établissement de tout étranger sur le territoire commun. Le voilà donc seul dans la vaste lande; mais comment ce Robinson de la Veluwe parviendra-t-il à vivre sur cette terre stérile qui n'offre rien aux premiers besoins de l'homme? Il ne peut se faire une demeure sur le sol, car il n'a ni pierres, ni bois; mais il s'en creusera une au-dessous, comme font les animaux de la bruyère, et il couvrira sa tanière de mottes de gazon. Une fois logé, il s'agit de vivre : il coupe de menues brindilles de genêt et de bouleau dont il fait des balais qu'il va vendre dans la ville la plus rapprochée, et ainsi il peut acheter du pain. Pour se chauffer, il enlève la superficie de la lande, qu'il brûle et dont il recueille les cendres. C'est le premier engrais qui lui permet de récolter quelques pommes de terre dans le sable. Au bout de deux ans, un fermier compatissant, admirant la vaillance de ce rude travailleur, lui donne deux agneaux. Bientôt il a quelques moutons; avec des *plaggen* (mottes de bruyère), il fait du fumier; avec ce fumier, il obtient du seigle : dès lors il est sauvé, car il est assuré d'avoir du pain. Il peut songer maintenant à se faire une habitation plus commode et plus spacieuse. C'est toujours la bruyère qui lui en fournit les matériaux. Murs et toits sont en *plaggen;* point de fenêtre ni de cheminée, il n'y a même point songé : des écorces de chêne tressées avec du genêt servent de portes; mais il a un coffre en bois pour serrer ses vêtemens et une grande armoire en planche (*bedstede*) où il peut dormir à l'abri de la pluie tout comme un riche fermier ou un gros bourgeois. Les brebis ont donné des agneaux; il possède un petit troupeau, et il finit même par avoir une ou deux vaches et un porc. Désormais ce n'est plus un vagabond qui fuit le garde champêtre. Il loue la terre qu'il cultive de 7 à 8 florins l'hectare, et il paie 15 centimes par mouton qu'il mène paître sur la lande; mais à l'état il ne doit rien, car aucun impôt ne peut l'atteindre.

Pendant qu'à force de labeur et de constance il se rachetait ainsi de la misère, d'autres familles avaient suivi son exemple et étaient venues s'établir près de lui. Déjà vers 1830 un petit hameau s'était

formé, et on l'avait appelé Hoenderlo. Plus tard, il s'était agi de mieux pourvoir aux deux grands besoins de la commune naissante, c'est-à-dire d'avoir une école et un puits. Les ressources manquant tout à fait à ce pauvre village, on vint à son secours. Une souscription fut ouverte, et on se mit à l'œuvre. La modeste école put bientôt s'ouvrir; mais le puits, qu'il fallait forer dans le sable à une profondeur inattendue, rencontra de grands obstacles. Un pasteur protestant, M. O. Heldring, a raconté l'histoire touchante de ce puits, et les péripéties du creusement forment tout un petit drame qui émeut, car on sent avec quelle anxiété ces pauvres gens suivaient les progrès d'un travail d'où dépendait leur bien-être. Enfin on eut de l'eau, et depuis lors Hoenderlo est devenu un hameau qui a l'honneur de figurer sur toutes les cartes.

On nous pardonnera sans doute ces détails, car ce seul exemple suffit pour montrer comment on a partout conquis à la culture la plus grande partie de la stérile bruyère. Visitez dans tout le royaume néerlandais les districts incultes de la région sablonneuse, et dans la Drenthe, dans le Westerwolde, dans l'Over-Yssel, dans le comté de Zutphen, dans la Veluwe, vous rencontrerez les trois étapes qu'a parcourues successivement le fondateur d'Hoenderlo : les premiers pionniers, les plus pauvres, l'avant-garde du travail et de la civilisation, dans leurs tanières sous le sol, puis les seconds, déjà un peu mieux pourvus dans leurs huttes de *plaggen*, qui représentent la condition moyenne, enfin les arrivés, les riches, ceux qui ont occupé autrefois les avant-postes, et qui maintenant forment l'aristocratie de la lande, parce qu'ils ont une maisonnette avec des carreaux de vitres et une étable avec des vaches. Cette maisonnette est charmante de propreté, elle est bien blanche et bien peinte; une haie d'aubépine ou de sureaux et quelques fleurs aux vives couleurs égaient la façade; derrière s'étendent un petit potager et un pré planté d'arbres fruitiers. Parfois le pignon est surmonté d'une tête de cheval pour chasser la *nachtmerrie*, la jument de nuit, le cauchemar qui fait périr le bétail. La maison ne contient qu'une seule chambre, et l'unique porte d'entrée est celle de l'étable; mais cette étable est très bien tenue : de petits rideaux de coton rouge ou bleu pendent aux fenêtres, et l'été, quand le bétail ne rentre pas, la famille s'y réunit. Dans la Veluwe comme dans toutes les contrées où le sol est peu fertile, où il y a encore des espaces inoccupés, il n'y a guère de paysans riches; mais aussi il n'y a point d'indigens. Un mot que vous entendez souvent répéter là-bas résume admirablement la condition de ces populations rurales : nous n'avons ni noble ni mendiant, *wy hebben geen edel nog bedel man*. Donnez à l'homme la sécurité, la liberté et l'espoir de la propriété, ces trois énergiques stimulans du travail, et il convertira en un jardin

le sable le plus stérile, à moins que ce sable même ne vienne à lui être disputé par une population trop dense.

Le système de culture de la Veluwe ressemble à celui de la Drenthe, quoiqu'un peu plus avancé. Le type de l'ancien assolement triennal, seigle d'été, seigle d'hiver et sarrasin, domine encore; cependant il est déjà fréquemment modifié par la culture de l'avoine et des carottes et par celle des navets et de la spergule en récolte dérobée. La préparation des engrais repose toujours sur l'emploi des mottes de bruyère, *plaggen;* mais, comme la Veluwe est entourée de tous les côtés de terres basses qui produisent du foin en abondance, les cultivateurs peuvent s'en procurer non moins que ceux du Salland. Il en résulte que le bétail est aussi bien nourri l'hiver, et qu'il donne d'assez abondans produits. Le sobre mouton est l'animal qui convient ici : il se contente de la maigre végétation que lui offre la lande, et le puissant engrais qu'il donne est précieux pour les terres en culture. La Veluwe a une race particulière, le *Veluw schap*, petite, légère et à longue queue. L'engraissement des veaux est aussi pratiqué dans plusieurs villages, surtout le long du Zuyderzée, à Nykerk, Nunspeet, Ermelo, Elburg et Putten. Enfermé dans une cage étroite qui ne lui permet aucun mouvement, le jeune animal est nourri uniquement de lait; au bout de douze ou treize semaines, il pèse 60 ou 75 kilogrammes, et rapporte ainsi à la fermière une jolie somme en très peu de temps. Nulle part, dans les Pays-Bas, la terre n'a plus rapidement augmenté de valeur que dans ce district stérile, si longtemps négligé. Les capitalistes des riches cités de la région basse ont vu les profits que peuvent donner des améliorations rurales bien conduites, et, comme la distance n'était pas trop grande, ils ont acheté des terrains incultes pour les mettre en rapport. Les bruyères se vendent aujourd'hui très cher et bien au-delà de leur valeur réelle, c'est-à-dire de 100 à 200 francs l'hectare. Je ne citerai qu'un exemple de cette plus-value, emprunté à des sources officielles. En 1842, huit communes achetèrent à l'état 24,000 hectares de bruyère pour 19,000 florins, et en 1854 elles en revendirent 8,000 pour 77,000 florins. En douze ans, le prix de la terre avait donc décuplé, et l'on peut affirmer, sans crainte d'erreur, que depuis lors il a encore quintuplé.

On a vu comment le travail a rendu productive la lande la plus rebelle; il est cependant certaines parties de la région haute qui semblent défier tous les efforts : ce sont les dunes de sables mouvans qui s'avancent de l'ouest à l'est sous la pression du vent dominant. La Veluwe seule en compte encore plus de 10,000 hectares, la Drenthe et l'Over-Yssel doivent en avoir à peu près autant. C'est un total de 20,000 hectares non-seulement tout à fait improductifs, mais qui menacent de recouvrir et de stériliser à jamais des terres

déjà cultivées. Il y a près du village d'Otterlo une rangée de ces collines mouvantes qui couvre un espace de plus de 4,000 hectares. La moindre dénudation du sol, l'ornière d'une charrette, le creusement d'un trou, peuvent donner naissance à des sables mouvans, *zandstuivingen*. Le vent agrandit un peu l'ornière ou le trou et rejette le sable sur la bruyère; les plantes étouffées meurent, la partie dénudée s'élargit, un petit monticule se forme qui se met en mouvement, la crête toujours en avant du côté de l'est, et la masse sablonneuse va sans cesse grandissant. Il y a deux moyens d'arrêter ces dunes et de conjurer le danger dont elles menacent les champs cultivés : le premier est de les recouvrir de mottes de bruyère, ce qui n'est possible qu'au commencement; le second est de les circonscrire par une plantation de sapins. Autrefois, dès le xve siècle déjà, on avait essayé de combattre le fléau : on avait nommé à cet effet un *zandgraaf*, un comte des sables. Aujourd'hui le gouvernement y consacre chaque année une petite somme et se fait adresser un rapport sur l'état des *zandstuivingen*. Beaucoup ont été fixés par des plantations de sapins, et quand on en met en vente, il se trouve toujours des amateurs intrépides pour les acheter. Il y a deux ans, j'en ai vu vendre 2,000 hectares pour 1,800 florins. Quoique ces sables soient bien plus mauvais que ceux des dunes, le sapin finit par y prendre racine, et par ce moyen on arrivera peu à peu à convertir ces dangereuses collines en bois productifs.

Lorsqu'on descend de la Veluwe en se dirigeant vers le midi, on rencontre la vallée basse et fertile où coulent les bras multiples du Rhin et de la Meuse; mais au-delà on retrouve la région sablonneuse dans le Brabant septentrionnal et dans la partie occidentale du Limbourg. La constitution géologique du sol est la même, la terre n'est pas plus fertile; seulement la culture y est mieux entendue. Plus de place est donné aux récoltes vertes, le seigle revient moins souvent, le trèfle est cultivé, et l'on se rapproche de l'assolement alterne. Ce sont à peu près les mêmes pratiques agricoles et les mêmes produits que dans la Campine belge.

Dans les divers cantons de la région sablonneuse, la culture est donc en voie d'amélioration, elle devient plus intensive; celle de la Veluwe et de la Twenthe est supérieure à celle de la Drenthe; dans le Salland, nous avons constaté un nouveau progrès, et le Brabant l'emporte même sur ce dernier district. En suivant cette progression, on arrive à un petit pays où, à force d'accumuler du capital et du travail sur un espace restreint, on a poussé la mise en valeur de la terre au plus haut degré d'intensité et de perfection. Le long des côtes de la Mer du Nord depuis l'Y jusqu'à l'estuaire des eaux réunies du Rhin et de la Meuse, les dunes sont très larges encore, et elles l'étaient bien plus autrefois; mais depuis plus de quatre

siècles, afin de conquérir des terrains pour la culture, on travaille à les rétrécir tout simplement en transportant le sable ailleurs, labeur énorme que la valeur de la terre gagnée ainsi semble ne jamais pouvoir payer. Cependant, puisque cela s'est fait et se fait encore par l'unique stimulant de l'intérêt privé, il faut bien que ce travail laisse du bénéfice. L'histoire a conservé le souvenir de celui qui le premier en conçut l'idée. En 1461, un seigneur de la cour de Philippe le Bon, comte de Hollande, se rendit auprès de la commission des hospices de Harlem, proposant de lui indiquer un moyen d'augmenter son revenu, à la condition que, si le moyen réussissait, on lui servirait une rente sa vie durant. La condition fut acceptée; alors il lui conseilla de vendre le sable des dunes qui appartenaient à ces établissemens de charité. L'avis parut d'abord assez étrange, car qui voudrait acheter du sable? Il leur expliqua que les navires d'Amsterdam ne savaient où trouver du lest, et qu'ils paieraient très bien celui qu'on leur fournirait. L'idée était bonne; elle réussit, et depuis quatre cents ans on enlève du sable des dunes non-seulement pour le service des navires, mais pour celui des rues et des routes et pour les usages domestiques (1).

Il s'est formé ainsi entre les dunes et les prairies argileuses ou tourbeuses une lisière à laquelle la proximité des villes de Delft, de La Haye, de Leyde, de Harlem et d'Amsterdam a permis de donner une fertilité extraordinaire. Cette lisière aux environs de La Haye s'appelle le Westland. C'est un jardin continuel où la culture accomplit de véritables miracles, car dans un sol naturellement détestable et sous un ciel rigoureux, à proximité de la Mer du Nord, elle obtient des produits que refuse parfois le doux climat de Nice et d'Hyères. Près de Harlem se rencontrent les grandes plantations de tulipes, d'hyacinthes et de jonquilles qui ont acquis depuis longtemps une renommée européenne. Les précieux oignons de ces plantes bulbeuses sont expédiés dans le monde entier, surtout en Russie et dans l'Amérique du Nord. Le charmant village de Bloemendaal, qui porte si bien son nom, *vallée des fleurs*, en a vendu en 1862 pour plus de deux tonnes, c'est-à-dire pour environ un demi-million de francs. Dans le Westland, on cultive aussi très en grand des fleurs de toute espèce, des soucis pour falsifier le safran, dit-on, et des roses surtout dont les pétales sont recueillis comme en Perse afin d'en extraire des essences de parfumerie. Ailleurs, à Noordwyk et à Wassenaar, ce sont des plantes médicinales qui donnent aussi de bons profits. A Monster, ce sont des asperges et des figues, et l'on peut y voir un figuier

(1) Une des plus importantes de ces exploitations de sable (*afzanding*), près de Loosduinen, appartient à la reine-mère.

magnifique qu'envieraient Naples et Gênes. A Boskoop, à Aalsmeer, ce sont des pépinières admirablement soignées, qui fournissent des arbustes d'agrément à ces innombrables jardins qu'on admire autour de toutes les villes des Pays-Bas, et qui en expédient des bateaux chargés jusqu'à Paris même. A Loosduinen, à Naaldwyk, à Wateringen, les petits cultivateurs, qui sont en même temps d'habiles jardiniers, s'appliquent à produire toute sorte de légumes en primeur qu'ils vendent à Londres à des prix très élevés. C'est aussi dans le Westland qu'on obtient avec des soins infinis ces magnifiques raisins recherchés pour les tables royales, et qui l'emportent sur les fameux chasselas de Thomery et de Fontainebleau.

Il ne reste plus, pour compléter cette étude, qu'à décrire un système de culture pratiqué aussi dans la région haute que nous venons de visiter, mais qui diffère complétement des procédés qui y sont généralement suivis. C'est dans les colonies des tourbières et dans les colonies de bienfaisance qu'on le rencontre. L'exploitation de la tourbe a été le sujet d'une étude spéciale dans la *Revue* (1). Je rappellerai seulement ici qu'on a toujours soin de rejeter sur le fond sablonneux de la tourbière la couche supérieure qui forme un très mauvais combustible, et qui au contraire, mêlée au sable qu'on extrait des fossés, fait une terre très fertile quand on combine avec ce mélange de deux terres différentes une quantité suffisante d'engrais. Cette méthode fut introduite d'abord, semble-t-il, au XVIe siècle dans les vastes landes tourbeuses, *hooge veenen*, que la ville de Groningue possédait vers le sud-est de la province. A peine la paix conclue avec l'Espagne assura-t-elle quelque sécurité, que Groningue creusa un canal dans cette direction et accorda des concessions pour exploiter les *veenen*. Des paysans frisons dont le nom est encore conservé formèrent plusieurs associations : Trips-compagnie, Borger-compagnie, Kiel-compagnie, Nieuwefciesche-compagnie, qui successivement mirent des terrains en valeur. Beaucoup d'anabaptistes et de mennonites des provinces environnantes vinrent aussi peupler le désert, et ainsi se formèrent peu à peu les six communes, Hoogezand, Sappemeer, Oude-Pekela, Veendam, Nieuwe-Pekela et Wildervank, auxquelles on donna le nom de *ween-kolonien* (colonies des tourbières), et qu'on peut ranger parmi les plus riches et les plus beaux villages des Pays-Bas. Rien de plus singulier que l'aspect de ces colonies, dont les dispositions ont toutes été commandées par les nécessités de l'exploitation des tourbières sur le sous-sol desquelles elles sont assises. C'est une longue série de maisons coquettes et charmantes qui se poursuit en droite ligne, toutes séparées l'une de l'autre par un canal latéral, et chacune par consé-

(1) Voyez cette étude de M. Esquiros dans la *Revue* du 15 décembre 1855.

quent munie d'un pont qui lui appartient, ou assise près d'un des cent ponts de la route, de sorte qu'il y a au moins autant de ponts que de maisons. En voyant l'élégance de ces habitations, l'importance des églises et des écoles, le luxe des magasins à grandes glaces, on croirait que ces localités si prospères sont peuplées uniquement de ces rentiers hollandais que le peuple appelle ironiquement *coupon-knippers*, parce qu'ils n'ont rien à faire, sauf à détacher les coupons semestriels de leurs fonds publics. Et cependant ce sont bien des habitations rurales, car derrière chacune d'elles on aperçoit la grange et les champs cultivés qui s'étendent à perte de vue. La plupart des habitans sont cultivateurs en effet, mais beaucoup d'entre eux possèdent aussi, indépendamment de leurs fonds publics, des parts dans des navires ou dans des chantiers de construction (1). C'est un exemple bien rare de l'association intime de deux branches de la production qui semblent devoir rester étrangères l'une à l'autre, la navigation et l'agriculture.

La manière dont le sol est mis en valeur n'est pas moins remarquable que la façon dont il a été créé et dont il est occupé. Les fermes ont de 10 à 20 hectares, et presque tous les cultivateurs sont propriétaires ou locataires héréditaires (*beklemde meyers*) de celles qu'ils exploitent. Ils ne reculent pas devant les avances; chaque année, ils achètent pour 2 ou 3,000 francs d'engrais de toute sorte, surtout des boues de rue que des bateaux amènent d'Amsterdam et des autres villes hollandaises à travers le Zuyderzée ou de la ville de Groningue, qui a depuis 1628 arrêté les meilleurs règlemens pour recueillir toutes les matières fertilisantes, trop souvent perdues ailleurs. Ils emploient aussi pour stimuler leurs récoltes le limon fertile que la mer dépose dans le Dollard, le fumier de l'hiver qu'ils obtiennent des fermiers de la zone argileuse moyennant 36 ou 40 francs par tête de bétail, enfin jusqu'à des moules qu'on répand ici sur les champs dans la proportion de 200 à 300 hectolitres par hectare, au prix de 50 centimes l'hectolitre.

L'assolement partout suivi est excellent; il est strictement alterne; jamais deux récoltes épuisantes ne se suivent, et après une rotation de cinq et six ans on laisse la terre en prairie pendant une couple d'années. On applique d'ailleurs, depuis plus de cent ans, avec des instrumens très simples, un procédé généralement considéré comme une invention récente de l'agriculture anglaise; je veux parler des semailles en ligne, qui exigent moins de semences et qui permettent de biner deux fois les récoltes sur pied. Les produits répondent

(1) Dans les six villages, plus de soixante chantiers lancent par an de soixante à soixante-dix bâtimens de mer, sans compter les bateaux de rivière, et plus de sept cent cinquante capitaines de navire y ont leur demeure.

aux soins bien entendus de cette excellente culture, et sur ce sol étrange, formé complétement par la main de l'homme, ils égalent ceux des meilleures terres argileuses (1).

Les 16,000 hectares de terrain productif que comprennent les six *ween-kolonien* nous offrent donc un des plus curieux exemples de ce que peut l'industrie agricole quand elle est conduite avec intelligence, et qu'elle apprend à tirer parti des propriétés particulières du sol qu'elle met en valeur. L'histoire de la création de ces colonies est sans contredit une des plus belles pages des annales de l'économie rurale de la Néerlande, une de celles dont elle peut s'enorgueillir à juste titre. De nos jours, l'œuvre de la colonisation se poursuit. La ville de Groningue, à qui appartiennent encore d'immenses espaces de hautes tourbières, y a hardiment creusé un canal qui s'étend jusqu'à Ter-Apel, aux frontières de l'Allemagne. Déjà une nouvelle commune s'y est formée, Stadskanaal, qui promet de marcher sur la trace de ses aînées. La ville de Groningue continue d'appliquer à ces défrichemens le régime du *beklem-regt* (bail héréditaire), et elle n'a qu'à s'en féliciter, car les colons apportent au travail toute l'activité, toute la prévoyance que donne seul le sentiment de la propriété, et pourtant elle ne perd pas complétement les avantages du *domaine éminent*. Son revenu augmente sans cesse, et il lui est payé, non par des fermiers qu'inquiète le retour fréquent de locations publiques, mais par des cultivateurs satisfaits et assurés de l'avenir.

La région sablonneuse nous présente encore un autre exemple de culture alterne, avec achat d'engrais et parfois avec semailles en ligne dans les colonies de bienfaisance et de répression, à Frederiksoord, à Veenhuyzen et à Ommerschans; seulement cette culture est pratiquée dans des conditions tout autres que dans les belles communes de Groningue. C'est un général de l'armée néerlandaise, le comte van den Bosch, qui conçut, il y a plus de quarante ans, l'idée de fonder des colonies agricoles pour donner du travail aux hommes valides qui en manquaient. Le projet semblait parfaitement conçu, il fut accueilli avec enthousiasme. La Société de bienfaisance (*Maats-chappy van Weldadigheid*) fut fondée. Les membres de la famille royale lui accordèrent leur patronage et des sommes considérables. Les souscriptions affluèrent : au bout de peu de temps, on en compta vingt et un mille; c'était un admirable élan de charité chrétienne, comme on en voit si fréquemment dans la Néerlande non moins qu'en Angleterre. Le général van den Bosch veilla

(1) Les produits s'élèvent par hectare pour le froment à 25 hectolitres, pour le seigle à 27, pour l'orge à 38, pour le colza à 28, pour les féveroles à 26, chiffres tout à fait exceptionnels ailleurs.

lui-même à l'exécution de la grande œuvre de bienfaisance qu'il avait rêvée. De vastes landes furent acquises ou concédées dans l'Over-Yssel et dans la Drenthe, et des contrats conclus avec des communes, des associations ou des particuliers qui, moyennant une certaine rétribution, avaient le droit d'envoyer un indigent à la colonie, où il obtenait la jouissance d'une maison, d'un jardin et de 2,50 hectares de terre. Le colon, qui recevait aussi des instrumens aratoires et une vache, travaillait d'abord sous la surveillance et pour le compte de l'association; mais, parvenait-il à épargner le petit capital nécessaire à son exploitation, il devenait locataire indépendant (*vryboer*).

Ce plan si bien conçu a-t-il réussi? On voudrait pouvoir répondre affirmativement, car le moyen serait trouvé de combattre efficacement la misère dans tous les pays qui ont encore des terres vagues à défricher. Certes l'œuvre de la Société de bienfaisance n'a pas été vaine. Grâce au dévouement des administrateurs et à la générosité des souscripteurs, des résultats sérieux ont été obtenus : 434 petites fermes ont été bâties, 1,400 hectares de terre mis en culture; des églises, des écoles, six fabriques de cotonnades successivement construites, et une population laborieuse de 2,500 à 3,000 personnes a été entretenue, moralisée, sauvée de la misère. Ce sont là sans doute des résultats admirables; malheureusement les dépenses ont été énormes, le déficit est allé croissant, et l'œuvre, au lieu de s'étendre, a décliné. D'abord on a séparé et avec raison les colonies pour la répression de la mendicité, Veenhuyzen et Ommerschans, de celles de Frederiksoord; ensuite il a fallu vendre une partie de la propriété, et comme le zèle des souscripteurs s'est refroidi, la situation de la société est devenue dans ces dernières années extrêmement critique. Cependant, grâce aux excellentes réformes introduites récemment, les recettes allaient balancer les dépenses, quand la cherté inattendue du coton est venue tarir la source des bénéfices que procuraient les fabriques (1). L'administration actuelle a donc à lutter encore, mais il faut espérer qu'elle sera soutenue par le concours du pays tout entier, et que la nation hollandaise ne laissera point succomber une admirable institution

(1) La commission de la société, composée d'hommes compétens et présidée par un agronome distingué, M. O. van Andringa de Kempenaer, a nettement dévoilé les causes de cette fâcheuse situation; elle a montré que l'on avait trop négligé de faire appel aux efforts individuels des colons, et qu'il était impossible de faire vivre 2,500 personnes sur 1,200 hectares de terres sablonneuses nouvellement défrichées. Elle propose comme remède la création de plusieurs grandes fermes, et le jeune et intelligent directeur de la colonie, M. Jongkindt Coninck, m'a affirmé qu'avec ce système la colonie pourrait marcher et se développer.

qui a coûté tant de sacrifices, qui a déjà fait tant de bien, et qui, bien dirigée, peut rendre encore de si grands services.

Un dernier district agricole digne d'étude se trouve dans la partie de la province du Limbourg située à l'est de la Meuse, et où l'on rencontre un terrain qui manque partout ailleurs en Néerlande. Le sol y est formé d'une argile fertile que les géologues allemands désignent sous le nom de *löss*, et qui ne diffère guère du limon de la Hesbaye. Par endroit affleure au jour la craie blanche à silex, formation de l'époque secondaire, qui élève en Belgique, aux bords de la Meuse, ses falaises escarpées, et constitue, près de Maëstricht, la montagne de Saint-Pierre, si connue des géologues par ses ossemens fossiles et des touristes par ses catacombes, dont les galeries ont plusieurs lieues d'étendue. On voit que les anciennes révolutions du globe ont préparé ici un sol fait à souhait pour l'agriculture. La surface du pays est ondulée, mais les déclivités ne sont jamais assez fortes pour s'opposer au travail de la charrue. Les hauteurs trop abruptes sont plantées de chênes ou d'arbres résineux. Le cultivateur se procure à bon marché le fer des forges voisines de Liége et le combustible des houillères de la Meuse ou de celles de Kerkrade, qui appartiennent au gouvernement néerlandais. Le terrain, moins compacte que l'argile de la Belgique, livre en général un passage facile aux eaux, et n'exige que rarement le secours du drainage. De divers côtés, des bancs de cailloux roulés permettent de faire à peu de frais d'excellentes routes. Enfin la Meuse, qui traverse la province dans sa plus grande longueur, un canal qui réunit cette rivière à l'Escaut, des chemins de fer dans toutes les directions, offrent aux produits de l'agriculture des débouchés assurés et des transports si peu dispendieux que même le marché de Londres leur est ouvert.

Voilà sans doute bien des conditions favorables; il faut rechercher cependant si l'on a su en tirer bon parti. Le nombre des propriétaires riches qui font valoir eux-mêmes leurs terres est assez considérable; il s'ensuit que les grandes fermes de 50 à 100 hectares ne sont pas rares, et qu'à peu près partout les bâtimens de ferme sont grands, solides et bien entretenus. Le bétail est beau, mais il est peu nombreux. Sur une ferme de 100 hectares, on ne compte guère que 16 ou 17 vaches à lait, autant d'élèves, une centaine de moutons et 8 ou 9 chevaux. C'est à peu près le type de la ferme belge du Hainaut, si ce n'est qu'il y a moins de chevaux, parce que la terre est plus facile à travailler.

Le métayage est encore en vigueur, pour les céréales du moins, dans certaines parties du pays, surtout dans un district qui avait continué d'appartenir à l'Espagne après la révolution du XVIe siècle et qu'on appelle pour ce motif *het Spansch Quartier*. La location

ordinaire des fermes a lieu pour six ou neuf ans, mais avec des conditions spéciales qui méritent d'être notées. L'entrée en jouissance a lieu au mois de mars; le fermier qui entre a droit à la moitié de la récolte sur pied, et le fermier dont le bail finit à l'autre moitié. Celui-ci conserve donc, même durant la dernière année de ce bail, un certain intérêt à obtenir de bonnes récoltes, et le fermier entrant a l'avantage de se trouver en possession d'une quantité de produits suffisante pour se nourrir lui et son cheptel, sans devoir faire immédiatement les avances de toute une année. Le prix pour l'hectare de location varie de 60 à 100 francs, et le prix de vente de 4,000 à 6,000 francs. C'est déjà un chiffre satisfaisant; malheureusement le salaire de l'ouvrier agricole ne monte guère à plus d'un franc par jour. — J'ai encore remarqué dans ce canton une autre coutume qui m'a paru très judicieuse. Comme les arbres poussent parfaitement dans ce sol riche et profond, on en plante beaucoup, et il s'ensuit que le pays n'a pas cet aspect triste et uniforme habituel aux bonnes terres à froment. Or les communes tirent du droit de plantation un revenu assez considérable. Le long des chemins vicinaux, partout où la commune a un bout de terrain, elle accorde aux particuliers le droit de planter des arbres marqués de leur chiffre, moyennant une rétribution annuelle qui va en augmentant avec l'âge de l'arbre. Le moindre coin de terre est ainsi utilisé. Les plantations sont bien faites, car c'est l'intérêt privé qui s'en charge, et on ne voit point ici ces espaces vagues et improductifs qui sont ailleurs comme une enseigne d'incurie et d'imprévoyance. En résumé, la partie méridionale du Limbourg assise sur le *löss* est une belle région agricole, et forme le plus complet contraste avec la partie occidentale de la même province, qui est le canton le moins habité, le plus pauvre, le plus isolé de tout le royaume.

Considérée dans son ensemble, la région sablonneuse des Pays-Bas ne nous a pas offert une culture très avancée; elle est remarquable plutôt par les anciennes coutumes auxquelles elle est restée fidèle et par les restes de l'organisation rurale de la Germanie primitive, qu'elle a en partie conservée. Déjà cependant, malgré la stérilité naturelle du sol, le progrès agricole s'introduit dans ces districts si longtemps isolés, et les cultivateurs qui voudront améliorer leurs procédés et augmenter leurs produits auront ce grand avantage, qu'ils ne devront pas chercher des modèles à l'étranger : ils en trouveront tout près d'eux, dans ces belles colonies des tourbières de la Groningue, qui, pour l'assolement, l'emploi judicieux des engrais et les façons données à la terre, leur indiquent les meilleurs exemples à suivre.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LES DESTINÉES

DE LA SCULPTURE

Recherches sur l'Art statuaire, considéré chez les anciens et chez les modernes, par T.-D. Émeric David, nouvelle édition, etc., 1863.

Il y a aujourd'hui soixante-cinq ans, en l'an VI de la république, le directoire, ayant à célébrer l'anniversaire du 9 thermidor et voulant ôter à cette fête tout caractère de haine politique, organisa une grande solennité où les cœurs pussent s'unir dans un même sentiment de concorde et de patriotique orgueil. Il décréta que les monumens précieux enlevés à l'Italie à la suite de nos conquêtes seraient transférés de Charenton, où des bateaux les avaient apportés, jusqu'au centre de Paris avec la pompe et l'appareil d'une cérémonie antique. Un témoin oculaire, qui vivait encore il y a quelques mois, M. E.-J. Delécluze, dans son livre sur Louis David, nous a donné un récit intéressant de cette entrée triomphale, où ne manquait que le triomphateur, alors en Égypte. A la vue des chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la renaissance dont nos musées allaient s'enrichir, de vives espérances s'éveillèrent. On se plut à rêver pour les arts plastiques une ère nouvelle de fécondité. On se flatta qu'autour de l'*Apollon du Belvédère*, des *Muses*, du *Laocoon*, du *Gladiateur*, des merveilles rivales de celles-là ne tarderaient pas à éclore. Quelques hommes toutefois, Quatremère de Quincy et Louis David surtout, en jugèrent autrement. Ils pensèrent et dirent l'un et l'autre que les œuvres de l'art antique devaient rester en Italie comme dans leur

pays natal, et que là seulement elles pouvaient exercer une salutaire influence. David allait plus loin. « La vue de ces tableaux et de ces statues, disait-il, formera peut-être des savans, des Winckelmann; mais des artistes, non. »

A ne parler pour le moment que des savans et des antiquaires, Louis David ne se trompait pas. Les marbres du Vatican installés au Louvre excitèrent et portèrent jusqu'à la passion ce goût des études archéologiques et de l'histoire de l'art que diverses circonstances, mais principalement la découverte d'Herculanum, puis celle de Pompéi, avaient fait naître dès le milieu du XVIIIe siècle. On demeurait confondu de la perfection de ces statues d'hommes, de dieux, de déesses, auxquelles ne pouvaient être comparées un seul instant les œuvres les plus achevées de notre art national. On se demandait si ces modèles de beauté étaient décidément inimitables; mais on inclinait à croire qu'ils seraient égalés, surpassés même, pourvu que l'érudition sût retrouver et indiquer au juste les conditions dans lesquelles l'art grec avait longtemps et admirablement fleuri. L'Institut partageait cette illusion ou cette espérance, lorsque deux ans plus tard, en l'an VIII, il proposa pour sujet de concours la belle question que voici : « quelles ont été les causes de la perfection de la sculpture antique, et quels seraient les moyens d'y atteindre? » Il est probable que de nos jours la même question serait énoncée en termes un peu différens : on demanderait, non plus quels sont les moyens d'égaler la sculpture antique, mais s'il existe encore de tels moyens. Ce dernier langage supposerait un doute; celui des académiciens de l'an VIII n'en admettait pas. Ils comptaient évidemment sur une réponse affirmative, et ils l'obtinrent.

Cette réponse fut donnée par Émeric David dans un mémoire qui reçut la couronne du concours. L'Institut avait jugé que, malgré quelques défauts et certaines opinions contestables, ce manuscrit présentait « un assez grand nombre d'idées et d'observations propres à accélérer la marche de l'art vers sa perfection. » Il invita en conséquence l'auteur à publier cet ouvrage, qui parut bientôt après sous le titre de *Recherches sur l'art statuaire, considéré chez les anciens et chez les modernes.* Le livre venait à propos; il plut aux savans par une certaine érudition et des textes habilement groupés, aux artistes par des connaissances techniques puisées dans l'atelier même, à tout le monde par une admiration sincère des chefs-d'œuvre et un vif amour du beau, exprimés dans un style dont la chaleur, parfois un peu déclamatoire, convenait au goût du temps. Il eut donc alors une grande vogue. Mais la question qu'Émeric David agitait, l'a-t-il résolue? ou bien est-elle encore pendante et faut-il la

poser de nouveau et la résoudre autrement? Tels sont les points que nous avons l'intention d'examiner. Aujourd'hui comme en 1799, et avec plus d'inquiétude peut-être, on se préoccupe de l'avenir de la statuaire. Sans méconnaître l'éclat qu'elle a jeté depuis la renaissance jusqu'à nos jours, on regrette que la sculpture française n'ait pas eu un progrès assez continu, une verve assez abondante, un accent assez moderne et assez national. On est ambitieux pour elle. Les uns lui reprochent de se traîner dans l'ornière de la routine, les autres d'incliner au réalisme, qui serait, disent-ils, sa ruine. Comment la placer dans la voie qui est la sienne, et où est cette voie? Faut-il, pour la trouver, regarder en arrière et remonter timidement le cours des traditions? Faut-il au contraire rompre avec le passé, se précipiter en avant et n'attendre que de la fantaisie le renouvellement et le progrès? Ou, sans courir de tels hasards, convient-il cependant de renoncer à la prétention vaine de recommencer l'art grec, et ne serait-ce pas un sage parti que de poursuivre seulement quelque heureuse et possible alliance entre la forme idéale et l'esprit moderne? Ces diverses questions, que se pose journellement la critique sérieuse, s'éclairciront peut-être, si nous recherchons avec Émeric David d'abord quelles furent les causes physiques, religieuses et politiques de la perfection de la sculpture grecque, puis quelles en furent les causes techniques et philosophiques ou esthétiques, enfin jusqu'à quel point ces mêmes causes ont pu agir et pourraient agir encore sur les destinées de la sculpture moderne.

I.

Celui qui s'est proposé de découvrir les principes de l'art rencontre tôt ou tard devant lui un fait primitif et inexplicable, la vocation. On naît poète : ce mot d'un ancien est resté vrai; mais on naît artiste aussi, et, parmi les artistes, les uns naissent musiciens, les autres peintres, les autres sculpteurs, les autres architectes. Quelques hommes à peine ont possédé plusieurs de ces aptitudes à la fois; encore faut-il remarquer que les arts qu'embrassa leur génie étaient frères, comme les arts du dessin, et qu'ils y excellèrent inégalement. Cette puissance native, la science aura beau faire, elle ne l'enfantera jamais, pas plus qu'elle n'arrivera par la synthèse chimique à créer un homme vivant ou même un simple brin d'herbe. Pareillement certains peuples naissent artistes; bien plus, parmi les arts qu'ils cultivent avec succès, il en est presque toujours un ou deux qu'ils s'approprient par une sorte d'énergique affinité, dont ils font l'expression éminente de leur caractère, et où ils deviennent et

demeurent maîtres à jamais. Il est superflu de se demander comment tel homme ou tel peuple naît artiste, puisque c'est là un mystère impénétrable; mais ce qu'il est utile de chercher et permis de savoir, c'est, une aptitude évidente, une vocation réelle étant donnée, quelles sont les conditions où elles ont atteint autrefois leur entier développement.

Le peuple grec était né artiste. Parmi les arts, qu'il a tous aimés, il en est un au moins, la sculpture, qu'il a porté si haut que, dans les temps qui ont suivi, aucun génie, aucun peuple n'a pu égaler cette désespérante perfection. Avant de dire un mot de plus, comment ne pas reconnaître que cette invincible supériorité lui vint de la faculté dont il fut doué au degré suprême d'apercevoir, de sentir, d'exprimer les charmes de la beauté plastique? Le peuple grec disparu, ce sens exquis s'est émoussé. Ce qui sautait aux yeux des Grecs, la plupart d'entre nous ne le démêlent qu'à force d'attention; ce qui les ravissait nous trouve et nous laisse souvent insensibles. Dès l'origine de leur littérature, l'éloge de la grâce et de la forme visibles remplit leurs ouvrages. Déjà dans le vieil Homère la beauté physique est chose divine. Il ne la décrit pas à la façon de Lucien et des autres rhéteurs de la décadence, il se contente de l'élever à la hauteur d'un attribut dont ne peut se passer la majesté des dieux. Chez ses héros, la beauté est l'éclat, le couronnement nécessaire des plus mâles vertus. Des faits nombreux attestent que, de bonne heure et jusqu'à la fin, les Grecs regardèrent la beauté comme un caractère religieux et sacré. Dès les temps anciens, on n'accordait le sacerdoce de Jupiter qu'à l'enfant qui avait été vainqueur dans le concours de la beauté, et sitôt qu'il arrivait à la puberté cet insigne honneur passait à un autre enfant. A l'époque où écrivait Pausanias, les Thébains étaient encore dans l'usage de nommer prêtre d'Apollon pour l'année l'enfant qui l'emportait par l'éclat de la naissance, par la vigueur et par la beauté. A Tanagre, c'était le plus bel adolescent qui devait porter un agneau sur ses épaules aux fêtes de Mercure. C'est sa beauté singulière qui valut à Sophocle la gloire de conduire le chœur d'adolescens qui, la lyre à la main, le corps nu et parfumé, chantèrent l'hymne de victoire et dansèrent autour des trophées après la bataille de Salamine. S'il est vrai, comme l'a dit Boileau, que l'on énonce clairement ce que l'on conçoit bien, le peuple qui comprenait ainsi la signification et la valeur esthétique de la forme était prédestiné à la reproduire avec une incomparable puissance.

Personne a-t-il jamais prétendu expliquer par la seule influence d'un heureux climat ce rare privilége de distinguer rapidement les forces expressives du visage et du corps de l'homme? Nous ne le

pensons pas. Une telle opinion serait insoutenable. Il s'ensuivrait en effet qu'un climat, aussi longtemps qu'il resterait le même, produirait constamment en nombre égal des artistes d'égal génie, que tous les climats plus ou moins semblables à celui-là offriraient le phénomène d'une abondance plus ou moins pareille, qu'enfin les climats rigoureux et tristes, comme l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne septentrionale, seraient, quant aux beaux-arts, éternellement stériles et maudits. Winckelmann, qu'Émeric David semble accuser ou réfuter, est loin d'être tombé dans cette erreur matérialiste. Il s'est borné à dire que le beau ciel de la Grèce était admirablement propre à seconder le développement des facultés de l'esprit et des forces du corps. Ceux qui ont vécu dans la Grèce d'aujourd'hui, quoique cette Grèce dépouillée en trop d'endroits et généralement aride et brûlante, soit très différente à coup sûr de la Grèce de Périclès, ceux-là, s'ils parlent avec sincérité, donneront raison à Winckelmann, qui d'ailleurs n'en jugeait que sur le témoignage des écrivains grecs. Peut-être l'auteur de l'*Histoire de l'Art* aurait-il dû se méfier un peu plus des voyageurs modernes qui lui garantissaient la persistance de la beauté physique dans la race hellénique contemporaine, et n'en pas inférer si aisément que le soleil de l'Attique et du Péloponèse avait eu autrefois la vertu d'embellir les visages. Le fait ne paraît pas suffisamment prouvé. Toutefois, et malgré les regrets de Cicéron, qui se plaint quelque part d'avoir rencontré à peine un seul bel homme dans la foule des jeunes gens que l'on voyait de son temps à Athènes, il est probable que chez les Grecs, qui attachaient tant de prix aux formes du corps, la beauté était moins rare que chez les modernes. La douceur du climat n'en fut pas la cause directe, mais elle dut y contribuer de diverses façons. Cependant, de peur de faire au climat la part trop large, Émeric David n'a pas daigné signaler, même en passant, les avantages de la vie physique en Grèce. Il vante à la vérité la gymnastique, mais il semble n'avoir pas soupçonné qu'elle devait communiquer une grâce, une agilité, une beauté plus grandes à cette nation d'athlètes. Il n'a pas mieux compris de quelle inappréciable utilité était pour les artistes le spectacle fréquent, sinon continuel, du corps humain, tout entier visible, agissant de mille façons, prenant mille attitudes, merveilleusement animé dans les jeux publics par la passion et l'espoir du triomphe. Cet enseignement qui venait au-devant du sculpteur grec et qui l'instruisait à son insu dès ses premières années, où donc en trouver l'équivalent dans nos pays et à notre époque? Ottfried Müller a remarqué, dans son *Manuel d'archéologie*, que nulle part, chez les écrivains grecs, il n'est question de *modèles d'hommes*. Ce silence ne tranche pas la question; cependant on en peut conclure

que le modèle proprement dit était moins employé dans l'atelier grec que dans le nôtre, parce qu'il n'y était pas aussi nécessaire.

En fut-il de même à l'égard de la beauté féminine? Les sculpteurs grecs, qui l'ont si parfaitement traduite, étaient-ils mieux que nous en mesure de l'étudier? Émeric David l'a nié. Les pays où fleurissait la sculpture, a-t-il dit, étaient les moins riches en belles femmes : Phryné était de Thèbes, Glycère de Thespies, Aspasie de Milet. — Qu'importe, répondrons-nous, si dès qu'une seule beauté existait quelque part, elle devenait aussitôt célèbre, et si la nation tout entière, y compris les artistes, enflammée d'enthousiasme, recherchait, adorait, déifiait presque cette merveilleuse créature? Qu'importe si on lui élevait des statues d'or pendant sa vie, comme à Phryné, et après sa mort un magnifique tombeau, comme à Pythionice? Cette passion idolâtrique du beau, certainement attisée par le climat, et d'ailleurs fertile en conséquences immorales et déplorables, faisait qu'à Athènes ou à Argos un seul modèle remarquable inspirait plus de chefs-d'œuvre que n'en produirait dans tel autre pays une race pareille à celle des filles du Caucase. Que le gynécée ait été impénétrable, qu'il ait été interdit aux femmes non-seulement de figurer aux jeux olympiques, mais encore d'y assister, que le sculpteur grec ait été forcé de demander à des courtisanes les plus intimes révélations de l'art, il faut bien l'accorder; mais il n'est pas exact que les filles et les femmes d'Athènes et des autres villes vécussent toujours cloîtrées au fond de leurs appartemens. N'oublions pas que le calendrier était alors déjà très chargé de fêtes publiques et solennelles. Qu'on lise Creuzer traduit par M. Guigniaut, qu'on étudie l'*Histoire des Religions de la Grèce antique* de M. Alfred Maury, on y apprendra que les femmes et les jeunes vierges étaient admises aux processions, qu'elles y portaient tantôt des corbeilles et des attributs sacrés, comme sur la frise du Parthénon, qu'elles y exécutaient des danses, des marches expressives, des pantomimes symboliques quelquefois avec pudeur et modestie, quelquefois aussi avec de honteux emportemens qu'autorisait par malheur le culte de certaines divinités. Aux fêtes éléennes de Junon ou plutôt d'Héra, seize femmes choisies pour leur vertu et respectables par leur âge précédaient le cortége. A Délos, les jeunes filles, couronnées de fleurs, représentaient dans des ballets religieux l'histoire d'Apollon et d'Artémis et les aventures de Latone. Les jeunes Athéniennes, à leur tour, imitaient en se balançant l'agitation de l'île lorsqu'elle était ballottée par les flots, et les jeunes Déliennes se mêlaient ensuite aux danseurs pour simuler, par des figures chorégraphiques, les détours sinueux du labyrinthe de Crète. A Sparte, les vierges, vêtues de la simple tunique, menaient sans pudeur des danses furi-

bondes en l'honneur d'Artémis. Enfin, pour citer un dernier exemple plus significatif encore, à Athènes, dans certaines fêtes de Poseidon ou Neptune, le bain public était un rite sacré, et c'est à l'une de ces fêtes que Phryné, sortant de la mer, se montra pour la première fois sans voiles aux yeux de tous (1). Ces faits, que nous avons choisis et en quelque sorte gradués à dessein, nous ont jeté loin de la théorie d'Émeric David, qui, bien que mythographe, les a ignorés ou n'a pas su en tenir compte. Ils montrent, ce semble, que l'artiste grec recueillait sur la beauté féminine d'autres leçons que celles de l'atelier. C'étaient pour lui autant d'ateliers et de musées d'une richesse inouie et splendide que ces marches rhythmées dans les rues et autour des temples, où des draperies moelleuses et libres trahissaient les mouvemens aisés des canéphores, que ces danses reproduites sur les vases antiques, où les mains se cherchaient, où les bras s'entrelaçaient, que ces courses chitoniennes où la vierge spartiate, pareille à la Diane chasseresse, et, comme la Vénus de Virgile, *nuda genu*, bondissait avec l'agilité nerveuse et l'élasticité d'un jeune faon, enfin que ces jeux neptuniens, ces bains sacrés où le vêtement de celles qui n'avaient pas l'audace de Phryné se mouillait de l'eau pesante, et dessinait à leur retour sur la plage, sous la transparence des plis, des formes cachées à demi et par là plus idéales. Certes on peut, on doit même ne pas tout regretter de ces mœurs païennes et de ces fêtes plus fécondes en corruption qu'en vertus; mais soutenir que le climat qui favorisait ces mœurs et provoquait ces fêtes mêlées de jeux gymniques et de concours de la beauté n'influa qu'à peine sur les progrès d'un art dont les formes physiques de l'homme sont l'unique organe, c'est n'avoir assez compris ni l'essence de la sculpture ni la nature grecque.

Après la disposition esthétique des Grecs, après le climat, qui ne créa pas, mais surexcita au plus haut point cette faculté du beau, il est difficile de ne pas placer immédiatement parmi les causes de la perfection de l'art statuaire les inspirations de la religion nationale. Cette influence ne vient qu'au second rang, parce qu'avant de vivifier la sculpture la religion mythologique fut elle-même modifiée et transformée par la poésie, c'est-à-dire par l'instinct esthétique inné et primitif de la race hellénique. Nous n'avons pas à raconter ici l'histoire de ce culte qui, selon les symbolistes les plus autorisés, présenta d'abord les caractères d'un véritable panthéisme naturaliste. Il nous suffira de dire comment l'esprit d'analyse brisa l'unité de la puissance physique, et comment le sentiment très

(1) Voyez à ce sujet l'étude de M. Beulé sur *le Peintre Apelle* dans la *Revue* du 15 novembre 1863.

prononcé de l'individualité et l'imagination poétique se hâtèrent d'en personnifier les énergies diverses. On distingua bientôt, puis on adora séparément le ciel et la terre : dans le ciel, on divinisa la lumière, la foudre, l'air pur, l'air humide; dans la terre, les eaux souterraines, les eaux visibles et douces, les eaux salées de la mer; on célébra l'union de l'air chaud et de l'air humide, les noces astronomiques du ciel et de la terre, manifestées par les orages et les pluies. Cependant la poésie, qui vit d'images et de figures, s'accommodait mal de ces conceptions abstraites et peu définies. En l'absence de toute théologie officielle, elle s'empara librement de ces idées flottantes, les arrangea à son gré et leur imposa la forme humaine. Ainsi les élémens devinrent des personnes vivantes, leurs luttes des combats, leur union de célestes hyménées; les divinités eurent leur histoire, mêlée, comme la nôtre, de naissances, de mariages, de guerres, de passions et d'intrigues, d'épreuves douloureuses et de félicité. Cette histoire, Homère ne la composa pas seul; mais il l'écrivit, la compléta et la fixa avec tant d'éclat et de génie que le monde grec l'accepta de ses mains. Or non-seulement chacun des dieux d'Homère est un individu et a son caractère moral distinct, mais chacun aussi apparaît revêtu de formes physiques et de beauté plastique. Sauf quelques divinités secondaires plus tard introduites, le programme de la sculpture grecque est donc tout entier dans Homère, depuis le Jupiter et l'Athéné de Phidias jusqu'à la Vénus de Praxitèle.

Au lieu de cette religion poétique et toute pleine de personnifications singulièrement propres à stimuler le sens esthétique d'une nation artiste par nature, supposez un ensemble de conceptions vagues, un système de données panthéistiques, ou un spiritualisme rigoureux et exclusif : on aurait eu soit une sculpture de monstres gigantesques, soit une absence totale de sculpture; mais un art grec tel que nous le connaissons, jamais. Et pourtant Émeric David écarte la piété du nombre des causes qui favorisèrent les arts, parce que la piété se contente de vieilles idoles et s'y attache avec une aveugle obstination. Assurément chez les Grecs, comme chez tous les peuples, la foi primitive, qui trouvait dans sa vivacité même de quoi s'alimenter, adora dévotement de grossiers symboles, une pierre, un pilier triangulaire, une poutre polie, une lance. On entourait de soins ces bizarres simulacres : on les lavait, cirait, frottait; on frisait la chevelure dont ils étaient affublés; on les ornait de couronnes et de diadèmes; on les chargeait de colliers et de boucles d'oreilles. Ces poupées, ces mannequins, dit Ottfried Müller, avaient leur garde-robe et leur toilette. Ces puérilités durèrent des siècles. Le sentiment de la forme en effet se dé-

gage lentement des liens de la superstition. Ce n'est qu'après une longue suite d'essais et de tâtonnemens que l'art, même là où il est un don de la nature, parvient à découvrir, à perfectionner et à maîtriser ses procédés. Ajoutons, nous qui sommes de l'avis de Lessing sur les limites qui séparent la poésie de la sculpture, que, si Homère fournissait aux artistes l'idée mythologique, le sujet, le motif, il restait fidèle à son génie de poète, et par conséquent n'indiquait à la sculpture ni le dessin, ni le modelé, ni la composition, rien en un mot de ce qui ne relève que de la faculté plastique. Nous ne partageons certes pas l'opinion de Spence, qui soutenait que la poésie et la peinture étaient à ce point unies chez les Grecs que jamais le poète ne cessait d'avoir le peintre sous les yeux, ni le peintre le poète. Nous ne croyons pas davantage ce qu'affirmait le comte de Caylus, à savoir qu'Homère abonde en tableaux tout faits, et que les artistes n'ont qu'à suivre et à reproduire un à un les moindres détails exprimés dans l'*Iliade*. Lessing, en maints passages de son *Laocoon*, livre excellent, mais très peu lu de nos jours, à ce qu'il paraît, Lessing a fait justice des fausses idées de Caylus et de Spence. L'épopée homérique n'en demeure pas moins une scène immense, éclairée pour l'imagination d'une lumière resplendissante, où se meuvent des êtres doués de caractères intellectuels et moraux profondément distincts, revêtus de formes corporelles, marqués de la plus forte empreinte individuelle, beaux et différens, vivans et idéaux. Ces types consacrés par la religion commune hantaient dès les commencemens l'esprit actif et éveillé des artistes : ils s'y débrouillaient, s'y éclaircissaient; ils s'y rapprochaient graduellement des conditions propres de la plastique, de telle sorte que, lorsque les artistes furent à peu près sûrs de leur main, lorsque l'inspiration les pressa de se mettre à l'œuvre, ils n'eurent pas, comme tant de modernes, à se creuser la tête afin de découvrir quel emploi ils feraient de leur génie ou de leur talent. Les sujets étaient prêts, mûris, dictés en quelque façon par la voix de la poésie religieuse. On n'eut plus qu'à les traiter, et si la routine sacerdotale, l'entêtement superstitieux opposèrent çà et là une certaine résistance, le rayonnement du beau dissipa bientôt les fausses lueurs et assura la victoire de l'art.

Le génie esthétique des Grecs anciens, le climat de leur pays, le caractère anthropomorphique et polythéiste de leur religion, telles furent donc, selon nous, selon les symbolistes et les archéologues dont nous suivons les traces, les causes principales de la perfection de la sculpture grecque. Toutes les autres causes énumérées par Émeric David se ramènent à celles-là, ou sans celles-là eussent été impuissantes. Examinons-en un petit nombre afin d'établir ce point

dont les conséquences sont plus graves qu'on ne pense. Les jeux agonistiques par exemple, si utiles aux arts, furent des institutions essentiellement religieuses. Les dieux les avaient fondés, les dieux y présidaient; c'était en l'honneur des dieux qu'on les célébrait. L'athlète vainqueur était considéré comme le serviteur favori des dieux, et on allait parfois jusqu'à lui décerner l'apothéose. Or en ces jours consacrés la force physique était couronnée bien plus parce qu'elle était belle et digne des dieux qu'à titre d'instrument de défense et de guerre. C'est donc une erreur que de distinguer l'influence des jeux olympiques de celle de la religion dans la question qui nous occupe, et c'est une erreur aussi que de considérer ces combats comme n'ayant eu pour but que le développement des aptitudes militaires. Sans doute la Grèce, petite, divisée, constamment menacée, avait besoin de bons soldats, capables de combattre corps à corps : elle demandait à la gymnastique d'en former. A cette époque, les armes à feu étant inconnues, le courage du citoyen guerrier devait s'appuyer sur la vigueur de l'athlète. Cependant, qu'on ne s'y trompe pas, la vigueur qui suffit à la guerre n'implique pas nécessairement la beauté, et plus d'un hoplite de Marathon, plus d'un marin de Salamine n'eussent été probablement que de médiocres modèles. De tels hommes étaient utiles; leur corps était l'œuvre de la nature perfectionnée par des exercices savans. Cependant l'art grec ne copiait pas, on en convient, le premier venu d'entre ces vaillans défenseurs du pays. C'est que, en dépit de certaines expressions de Socrate, l'art grec ne confondait la beauté ni avec la nature telle quelle, ni avec l'utilité, ni avec la vigueur.

Il faut toujours, quoi qu'on fasse, en revenir à ce sens exquis du beau qui était la faculté éminente et caractéristique des Grecs. Négligeons, après l'avoir saluée d'un sourire, cette opinion sentimentale d'Émeric David : « quel dieu donna la peinture et la sculpture à la Grèce? Ce fut l'Amour. » Nous ne contestons pas la puissance inspiratrice de l'amour; mais cette passion, qui est de tous les temps et de tous les pays, comment n'aurait-elle eu qu'une seule fois cette prodigieuse fécondité esthétique? L'auteur des *Recherches sur l'Art statuaire* n'est pas plus sincère, mais il est plus clairvoyant, lorsqu'il attribue les progrès et la perfection de la sculpture grecque aux récompenses dont les artistes étaient comblés, à l'appui que leur prêtaient les gouvernemens en les chargeant de travaux magnifiques et d'un intérêt général. Sur ces deux points, nous ferons encore cependant des réserves. Si habile et si éclairée qu'elle soit, la politique excite, dirige, couronne, emploie le génie; elle ne le crée pas. Par la liberté, elle lui laisse son essor et ses excitations salutaires; par les honneurs, elle l'échauffe; par les œuvres qu'elle lui

confie, elle offre à son activité un vaste champ, et à sa pauvreté des ressources trop souvent nécessaires. Elle peut même se charger jusqu'à un certain moment de l'éducation de l'artiste, et sa gloire est de dépenser beaucoup, dût-elle recueillir moins qu'elle ne sème. Peut-être vaut-il mieux aider sans résultat brillant vingt sujets médiocres que de manquer à un seul talent. Seulement la culture suppose le germe. A cette question : comment atteindre en France la perfection de la sculpture grecque? Émeric David répond : « C'est au législateur à opérer ce prodige. » Oui, dirons-nous, mais à une condition : c'est que le législateur aura trouvé en France le génie plastique, le climat, les mœurs et l'anthropomorphisme religieux de la Grèce. Or cette condition existe-t-elle? Qui l'oserait soutenir? Bien plus, qui l'oserait regretter? Mais en l'absence de ces élémens la solution qu'on nous offre n'équivaut-elle pas à une illusion? N'en décidons pas encore, et passons à l'examen des causes techniques et philosophiques de l'habileté des sculpteurs grecs.

II

Au début de la seconde partie de son ouvrage, Émeric David rappelle qu'il n'y avait pas en Grèce d'école publique et gratuite des beaux-arts, et que chaque élève payait son maître; puis il s'écrie que ces hommes judicieux avaient pour maxime que les leçons qu'on achète valent mieux que celles que l'on reçoit gratis de l'état. Le passage du *Protagoras* de Platon cité à l'appui ne démontre pas du tout que ce fût là une maxime de ces hommes judicieux; c'était simplement une habitude. Sous cet heureux climat, où encore aujourd'hui on peut vivre d'un peu de pain et de quelques olives, où l'on couche en hiver sur une planche, et en été sur le trottoir, devant sa porte, où les anciens, plus robustes que leurs descendans actuels, allaient nu-pieds quand ils étaient pauvres, la vie était facile, et, la bonne nature faisant pour tout le monde ce qu'elle ne fait pour personne chez nous, les artistes arrivaient sans trop d'efforts à payer leur apprentissage. On ne dit pas au reste si ces leçons étaient à très haut prix, et il est permis d'en douter. Plus d'un maître généreux dut admettre gratuitement dans son atelier tel enfant de belle espérance qui n'avait pas un sou vaillant. Il n'y a pas grand'chose à conclure de cette absence d'écoles publiques. Encore une fois, les écoles publiques ne créent pas le talent; mais il serait par trop étrange de poser en principe que nécessairement elles le fourvoient ou l'abâtardissent.

Le jeune sculpteur grec allait donc s'instruire, Platon nous l'ap-

prend, chez Phidias et chez Polyclète, et payait leurs leçons; mais qu'apprenait-il dans leur atelier? Là dessus les écrivains nous ont laissé peu de détails, et l'appétit archéologique, si aiguisé de nos jours, en est réduit à se repaître de conjectures. Un point très débattu est celui de savoir si les artistes grecs étudiaient l'anatomie. Émeric David n'en doute pas; la seule beauté des statues antiques lui suffit pour trancher la question. Les textes cependant auraient ici leur importance, et ceux qu'on a réunis ne paraissent pas décisifs. Karl Sprengel (1) ne croit pas que les premiers essais de dissection remontent plus haut que l'époque d'Aristote. Selon d'autres, Galien lui-même n'aurait disséqué que des singes et des chiens, et aurait conclu par analogie de la structure de ces animaux à celle de l'homme. Hippocrate, d'après Pausanias, avait déposé un squelette d'airain dans le temple de Delphes; mais rien ne prouve que le modèle de cette étrange statue ait été la charpente osseuse d'un homme disséqué. D'ailleurs nous savons positivement que chez les Grecs la piété envers les morts, étrangers ou non, amis ou ennemis, était extrême, qu'on flétrissait celui qui, par haine ou ressentiment, déniait la sépulture à son ennemi qui n'était plus, qu'à Athènes une loi ordonnait d'ensevelir tout cadavre que l'on rencontrait sur son chemin, qu'enfin il n'y avait que l'être le plus dégradé et le plus infâme qui osât enfreindre ce devoir. Eh bien! supposons néanmoins que les Grecs aient été moins ombrageux que les contemporains d'André Vésale, et qu'ils aient fermé les yeux sur les opérations anatomiques d'Hippocrate, il restera encore à établir qu'Agéladas, Phidias, Polyclète, Scopas et leurs élèves jouirent de la même tolérance. On s'appuiera alors sur la profonde science que semble déceler, par exemple, le Thésée ou Hercule Idéen du Parthénon; mais souvenons-nous que les écrivains ne parlent même pas de modèles d'hommes, encore moins de ce modèle spécial et si utile qu'on nomme dans les écoles l'écorché; souvenons-nous des leçons mille fois variées d'anatomie vivante et en mouvement qu'offraient le gymnase, les jeux, les bains, et nous admettrons, avec Ottfried Müller, que le sculpteur grec, connaissant admirablement le dessus, ait pu se dispenser d'étudier le dessous par la dissection, tandis qu'au contraire l'artiste moderne est obligé de compléter par l'analyse du dessous sa science du dessus, toujours plus imparfaite et plus bornée que celle des Grecs.

L'étude attentive du corps vivant commença de bonne heure et fut poussée très loin. Les sculpteurs grecs y furent d'abord astreints à l'égard des statues iconiques d'athlètes vainqueurs, qu'ils étaient

(1) Dans son *Histoire de la Médecine*, 1821.

tenus de représenter avec une rigoureuse exactitude quant à la ressemblance et quant aux proportions. Toute statue plus grande que le modèle était renversée sur l'ordre des juges suprêmes des jeux, appelés *hellanodices*. Il est avéré que ces premières statues étaient médiocrement ressemblantes et belles; mais les procédés de mesurage appliqués au corps humain furent sans doute dès lors adoptés. Telle fut peut-être l'origine des *canons* ou statues servant de guide et de type régulateur dans la pratique. Les *canons* ne sont dangereux que pour ceux qui en abusent. Avant de les maudire comme un fléau ou de les respecter comme une loi inviolable, il convient d'apprendre quel usage en faisaient les sculpteurs grecs. Ces exemplaires présentaient la figure humaine avec sa régularité abstraite et ses proportions les plus constantes, fixées d'après un calcul de moyennes. Lucien le donne à entendre par son portrait du parfait danseur. « Pour le corps, dit-il, je dois me le représenter conforme au modèle de Polyclète, c'est-à-dire d'une taille qui ne soit ni trop grande et vraiment gigantesque, ni pourtant trop petite et se rapprochant de celle d'un nain; je le veux d'une proportion exacte et juste, point trop gras, ce qui nuit à l'illusion, ni trop maigre, ce qui tourne au squelette et presque au cadavre. » On le voit, le canon était une manière de juste-milieu, ou, si l'on veut, une sorte d'*académie* correcte où l'expérience et la raison d'un maître traçaient les limites en-deçà et au-delà desquelles l'artiste ne devait pas s'égarer; mais ce ne fut jamais ni une chaîne, ni même une barrière. Le génie grec était trop libre pour subir un joug quelconque, surtout un joug dont le poids l'eût écrasé. L'inspiration, le goût, les conseils de la nature, la diversité des caractères à exprimer, firent varier les canons. Celui de Lysippe n'était déjà plus le même que celui de Polyclète. Ni l'un ni l'autre n'empêchèrent les artistes de donner à l'enfance, à l'adolescence, à la jeunesse, à l'âge mûr, aux dieux, aux déesses, aux athlètes et aux hermaphrodites les formes et les proportions exigées par l'âge ou par le caractère. Si l'art grec avait été l'esclave des canons, comme l'ignorance se l'est parfois imaginé, après une première génération d'artistes éminens, on se serait contenté de reproduire leurs œuvres par la copie ou le moulage, et il y aurait eu un art byzantin dix siècles plus tôt. Au lieu de cette monotonie et de cette froideur, que de variété, que de vie diversifiée même dans les représentations d'une divinité unique! Comptez combien de Jupiter, combien de Vénus qui se ressemblent et diffèrent à la fois! Mais si l'art grec eût méprisé les canons, c'est-à-dire les règles de la proportion et le frein de la mesure, ses œuvres n'auraient pas cet aspect de beauté permanente et sans date où l'humanité reconnaît et admire l'image de sa perfection physique.

Émeric David a donc raison de ne pas réprouver les canons et de penser que la sculpture grecque dut à ces modèles classiques une partie de sa perfection. Les pages où il a traité ce point délicat sont les meilleures de son ouvrage; mais en même temps qu'il loue les Grecs d'avoir su consulter ces types abstraits et convenus, il dit ou plutôt il répète à satiété que l'art grec, du premier jour de sa vigueur à la première heure de sa décadence, eut pour règle invariable l'imitation exacte, la reproduction fidèle de la nature. Comment concilie-t-il ces deux propositions, dont l'une est la joie et l'autre l'horreur du réalisme? Pendant qu'il se flatte de les concilier, il ne cesse de sacrifier la doctrine esthétique de l'imitation pure à une doctrine plus élevée et plus vraie. Il annonce que les Grecs ne s'inspirèrent jamais en sculpture que de la seule vue de la nature, et les raisons qu'il accumule démontrent que ces artistes ne se sont jamais contentés du seul témoignage de leurs yeux. C'est ici le moment de mettre en pleine évidence cette contradiction d'Émeric David, laquelle se retrouve au fond de la plupart des théories de nos prétendus réalistes.

Il est une vérité aujourd'hui définitivement acquise à l'histoire de l'art : c'est que les artistes grecs, ayant eu dès le principe à représenter des dieux, et dans la personne plastique de ces dieux des facultés surhumaines, furent conduits à ennoblir le corps de l'homme et à en rechercher le type le plus parfait, afin que le signe expressif fût autant que possible digne du caractère exprimé. A cet égard laissons de côté l'avis des philosophes, que tant d'esprits sont enclins à suspecter. Pour le moment, contentons-nous d'écouter Goethe dans une de ses *conversations avec Eckermann* (1), Goethe, aujourd'hui consulté et accepté comme un oracle sur les questions d'esthétique. « Celui qui veut faire quelque chose de grand, dit-il, doit avoir amené son développement intérieur à un point tel que, comme les Grecs, il soit en état d'élever la réalité étroite de la nature à la hauteur de son esprit, afin d'être capable de faire une réalité de ce qui, dans la nature, par suite d'une faiblesse intime ou de quelque obstacle extérieur, est resté à l'état d'intention. » Telle avait été l'opinion de Winckelmann, de Mengs et de Lessing; telle a été depuis celle de M. Vitet, de Gustave Planche, de M. Beulé (pour continuer à omettre les philosophes de profession). Émeric David n'aurait pu, sans nier l'évidence, soutenir que les sculpteurs grecs avaient infligé à leurs dieux les corps, servilement copiés, des hommes et des femmes, même les plus beaux de leur époque. Il confesse donc, sans

(1) Traduites par M. Émile Délerot, avec une introduction de M. Sainte-Beuve, t. II, p. 54.

calculer la portée de cet aveu naïf, que les dieux n'auraient pas été des dieux pour les Grecs, si leurs corps n'eussent offert « des modèles accomplis de force, de souplesse, de grandeur, de majesté et de beauté; » mais il ajoute aussitôt que ces sculpteurs ne cherchèrent jamais leurs modèles hors de la nature et qu'en toute occasion ils ne s'appliquèrent qu'à choisir. « Jeunes artistes, s'écrie-t-il dans son langage ardent et enthousiaste, jeunes artistes, choisissez les formes les plus parfaites; la science et le goût peuvent faire d'un modèle ordinaire un modèle accompli, montrez aux siècles à venir l'homme de la nature, l'homme de l'éternité. » Choisir, soit, il le faut bien, et les plus furieux réalistes choisissent à leur insu ou le sachant; mais le mot et la chose sont gros de conséquences dont s'accommode mal la théorie de la pure imitation. Choisir parmi les formes de la nature, prendre celle-ci, rejeter celle-là, c'est se constituer juge de la nature, s'est se placer au-dessus d'elle, et si les Grecs ont choisi, s'ils ont jugé la nature, c'est qu'ils l'ont dominée et ont appelé au secours de leur génie d'autres facultés que celle de voir.

L'auteur des *Recherches sur l'Art statuaire* n'aperçoit pas cette conséquence de son idéalisme inconscient. A l'appui de sa théorie du beau visible et contre la doctrine du beau idéal conçu ou tout au moins reconnu par la raison, il invoque l'autorité assurément la plus inattendue, celle de Platon lui-même. Il se permet, à l'endroit du texte de *la République* et des autres dialogues du disciple de Socrate, toute sorte de libertés philologiques, non cependant qu'il attribue à Platon la fameuse formule : *le beau est la splendeur du vrai;* il était réservé à d'autres de prêter gratuitement à Platon cette phrase qu'il n'a jamais écrite, qui n'est même pas dans l'esprit de son système, et que tant de gens se repassent de main en main, sans s'inquiéter d'en vérifier l'origine. Ce n'est pas par voie d'addition, c'est par voie d'interprétation qu'Émeric David altère l'esthétique platonicienne. Le commentaire qu'il en donne repose sur un contre-sens énorme. « Dans le système de Platon, écrit-il, les formes devenues propres aux divers corps avaient existé avant le monde visible. Toutes les *idées*, c'est-à-dire les modèles éternels de toutes les choses, étaient dans l'intelligence divine avant la création... Platon se servit le premier du mot *idea*, idée; il le forma de *eidô*, je vois... Si les Grecs par conséquent eussent associé le mot *idéal* au mot *beau*, ce mot d'*idéal* venant d'*eidô*, je vois, le nom de *beau idéal*, conforme aux opinions des Grecs sur l'imitation de la nature, aurait signifié le beau que l'on voyait ou qu'on aurait pu voir, le *beau visible*. » Il est impossible de prendre avec une plus tranquille assurance le contre-pied de la vérité. Nous n'avons pas à exposer ici la théorie des idées de Platon : on la trouvera élucidée

de main de maître par M. Cousin en plusieurs endroits de ses ouvrages. L'excellent livre de M. Paul Janet sur la dialectique de Platon et celle de Hegel en contient aussi une discussion à peu près définitive. Bornons-nous à reproduire quelques lignes de Quatremère de Quincy, l'auteur illustre du *Jupiter Olympien*, un véritable artiste philosophe celui-là, qui consacra un ouvrage spécial à réfuter l'erreur incroyable d'Émeric David. « En vain, dit l'auteur de l'*Essai sur l'idéal dans les arts du dessin*, en vain argumenterait-on encore de l'étymologie grecque du verbe *eidô*. Ne sait-on pas que les Grecs avaient plusieurs mots affectés à exprimer l'action plus ou moins matérielle de la vue? Or les verbes *oraô* et *optomaï* étaient ceux qu'ils appliquaient particulièrement à l'action de cette vue qui discerne les objets corporels et extérieurs. Les lexiques en font foi, et ils nous apprennent en outre que le verbe *eidô* signifiait plus expressément ce qu'on appelait voir par les yeux de l'esprit, et on le disait de l'intuition intérieure et métaphysique. » C'est précisément cette intuition intérieure, excitée par les yeux, mais distincte de la vue, qu'Émeric David a niée pour n'avoir su la démêler ni dans la théorie platonicienne, ni dans le génie idéaliste des artistes grecs, ni dans son propre entendement.

Il était cependant doué de cette exquise faculté, comme tant d'autres qui s'en servent chaque jour, sauf à s'en moquer dès que les philosophes la nomment. Son ouvrage en est à la fois la négation et l'affirmation éclatante. Si cette faculté n'est rien et n'existe pas, où donc Émeric David a-t-il appris que « la beauté du corps de l'homme consiste dans sa parfaite ressemblance avec l'exemplaire original que la nature s'est donné pour modèle, et qu'elle représente dans ses productions, toutes les fois que ses moyens agissent avec une entière liberté? » De deux choses l'une : ou un tel exemplaire est dans la nature, et alors je dois posséder, pour en parler, le pouvoir de le discerner au sein de tant d'imperfections qui l'entourent; ou bien cet exemplaire ne se rencontre nulle part dans la réalité, auquel cas ceux qui le définissent si exactement ne peuvent l'avoir aperçu qu'au plus profond de leur pensée. Dans l'un et dans l'autre cas, on en revient à l'idéalisme. Pourquoi donc alors travestir Platon et l'abaisser à la mesure d'un disciple de Condillac? Pourquoi vanter avec emphase ces Grecs « plus simples que nous, » qui mettaient, dit-on, la vérité avant l'idéal, puisqu'on devait finir par proposer aux jeunes artistes six règles, dont trois au moins signifient qu'il faut agrandir et rectifier la nature, c'est-à-dire imposer l'idéal à la réalité? Ces inconséquences commises de bonne foi trahissent un esprit en qui la sagacité de l'historien et la profondeur du philosophe n'égalaient pas la sensibilité de l'artiste. Mieux in-

struit des faits et des doctrines, du rapport des doctrines avec les faits, Émeric David aurait compris que le souci constant de l'idéal exerça sur le développement de la plastique grecque une influence décisive. A-t-il mieux expliqué le passé plus récent de la sculpture? a-t-il plus clairement entrevu les conditions de son progrès à venir? Faut-il maintenir sans restriction sa réponse à la question qui lui était posée? C'est ce qu'il faut examiner maintenant.

III.

« Je crois que rien n'arrive deux fois de la même manière. Les causes antiques ou modernes qui ont fait fleurir les arts ne peuvent plus reparaître. Il s'en développera d'autres. » Voilà ce qu'écrivait le sage Quatremère de Quincy en 1796, peu de temps avant l'ouverture du concours où fut couronné l'ouvrage d'Émeric David. Ces lignes, le lauréat aurait dû les prendre pour épigraphe. Elles expriment une loi de l'histoire que l'art et la critique ont souvent méconnue, mais jamais impunément. Oui, à toutes les époques heureuses et florissantes, chaque art devient fécond par l'emploi des mêmes procédés techniques et pratiques, par les mêmes encouragemens et les mêmes honneurs que lui prodiguent à l'envi le goût public et les gouvernemens, par le même penchant à exprimer ce que l'âme humaine éprouve de plus noble et de plus élevé. Là est l'explication des ressemblances que ce même art présente en des temps d'ailleurs différens; mais aussi, chaque fois qu'il revient à la vie, il mêle à ces frappantes analogies des différences plus frappantes encore. Michel-Ange n'est plus Phidias; Jean Goujon n'est plus ni Phidias ni Michel-Ange; Puget est autre que ses prédécesseurs. Pourquoi ces caractères si profondément distincts des génies et des œuvres? C'est, pour répéter le mot de Quatremère de Quincy, que rien n'arrive deux fois de la même manière, et que certaines causes meurent en quelque sorte, emportant avec elles le germe de leurs effets. Le retour des causes indestructibles et générales rend compte des similitudes dans le passé, et si ce retour est encore possible, il est permis d'attendre de l'avenir une perfection rivale de celle de l'antique; mais les causes nationales, locales, essentiellement particulières, donnent à leur tour le secret des dissemblances, et si ces causes ont à jamais disparu, cette disparition fournit la raison des variations successives de l'art, et interdit à l'esprit, même le plus généreux et le moins pessimiste, des espérances chimériques.

Quelques exemples empruntés à l'histoire de la sculpture mo-

derne montreront qu'il est impossible d'en expliquer clairement les vicissitudes, si l'on néglige les causes essentielles, évanouies désormais, de la perfection de cet art chez les Grecs. Si, comme Émeric David, on pose en principe que « la religion des Grecs n'excita pas les artistes à donner aux dieux une beauté surnaturelle, » si l'on est convaincu que les mêmes causes firent fleurir les arts en Grèce dans l'antiquité, et à Florence sous les Médicis, on aura ramené les ressemblances à leur source apparente ou réelle; mais tout aussitôt apparaîtront les différences. Vasari nous apprend que Laurent le Magnifique remarquait que de son temps il y avait à Florence moins d'habiles statuaires que de peintres. « Cela devait être, répondra-t-on, puisque ces artistes avaient moins d'emploi. Les Florentins, étant craintifs, soupçonneux, n'élevant pas de statues aux grands hommes, se montrèrent avares de récompenses et d'honneurs, et refusèrent aux statuaires cette abondance de travaux qui excitait l'émulation parmi les Grecs. » Qu'on admette ce raisonnement comme exact, il reste encore à demander si la même jalousie ombrageuse et la même parcimonie à l'égard des artistes auraient pu produire en Grèce la même rareté de sculpteurs. Or qui ne voit tout de suite que la religion grecque, avec son dogme plastique de la beauté corporelle des dieux, avec son amour des idoles, aurait, toutes choses égales d'ailleurs, suscité des légions de sculpteurs, enfanté des myriades de statues, et anéanti tous les sentimens hostiles qui, par impossible, auraient tenté de s'opposer à son irrésistible ascendant? Il faut bien accorder encore que Michel-Ange, le plus savant des statuaires modernes et le plus habile des dessinateurs, n'a pas égalé les sculpteurs grecs. Nous ne combattrons point cette opinion, qui est la nôtre. Il est certain que ce vigoureux génie, qui créait des géans à l'aspect imposant, à la tournure saisissante et fière, n'a pas réussi à leur donner cette heureuse justesse de formes, cette fleur de vie naturelle et facile que le ciseau des Grecs semble avoir trouvées sans les chercher. D'autres regrettent avec raison que certaines de ses statues, bien qu'elles attestent un art puissant, par exemple *le Jour* et *la Nuit*, soient dépourvues de cet intérêt que provoquent une signification et une expression déterminées; mais ces défauts, il n'y a pas moyen de les imputer à l'avarice du public ou à l'indifférence de l'état. Selon plusieurs critiques, c'est l'abus de l'anatomie qui a égaré les sculpteurs florentins; on ne sent pas dans leurs statues cette vérité qui saisit, et l'art, dominé par la science, n'a pas recouvert d'un voile assez discret les muscles trop comptés de ces corps de marbre. Soit; mais cette explication a elle-même besoin d'être expliquée, et elle l'est, selon nous, par ceci : que l'anatomie, outre qu'elle développe un penchant immodéré à trop indiquer

les dessous, est impuissante à montrer cette fleur de vie physique que le costume cachait aux Florentins, tandis que les sculpteurs grecs n'avaient qu'à ouvrir les yeux pour la recueillir au gymnase, aux jeux olympiques, partout. Quant à l'insuffisante signification des figures allégoriques, c'est là un vice d'origine que toutes les ressources du génie atténuent parfois sans jamais le détruire. Ne comparons point les statues allégoriques des modernes aux dieux des Grecs. Ceux-ci n'étaient pas des abstractions : ils avaient vécu d'une vie réelle, on croyait à leur existence ou l'on y avait cru; on les aimait, on les priait, on les craignait; pour l'artiste et pour le public, ils étaient quelqu'un, bien plus, quelqu'un de divin et de parfait que tout le monde connaissait et qui intéressait tout le monde. Leur passage a laissé de si profondes traces, leur histoire est tellement répandue que nous-mêmes, désabusés et indévots, nous savons les distinguer les uns des autres et les saluer de leur nom. Ils étaient accompagnés assez souvent, même dans les représentations de l'art, de personnages allégoriques d'un caractère moins marqué. Cependant ces êtres de nature abstraite leur étaient intimement associés et participaient ainsi à leur réalité mythologique; mais qu'ont à nous dire, je vous prie, des images qui s'appellent le Jour ou la Nuit, le Commerce ou l'Industrie, la Législation ou la Force? L'artiste qui n'est pas libre de choisir son sujet est vraiment fort à plaindre quand il faut qu'il souffle la vie à de tels simulacres. Pour nous les rendre attrayans et nous y attacher, une beauté pareille à celle de l'antique ne serait pas de trop. Or, si Michel-Ange lui-même n'a pu ravir aux maîtres grecs la flamme dont ils animaient leurs marbres, si le corps humain ne lui fut pas assez révélé, qui donc parmi les modernes nés ou à naître possédera jamais tout entier le langage de la plastique? qui donc le parlera avec toute sa pureté et sa calme, mais pénétrante éloquence?

Nous sommes jaloux autant que personne de la gloire de notre pays. Ce n'est certes pas nous qui essaierons d'enlever leur couronne à nos artistes des siècles de François Ier et de Louis XIV. Les nobles pages de M. Victor Cousin sur la grandeur de l'art français sont présentes à notre mémoire, et nous y souscrivons; mais l'illustre auteur du livre sur *le Vrai, le Beau et le Bien* ne souscrirait assurément pas sans une foule de restrictions et de réserves à un jugement tel que celui-ci : « ce sont évidemment les faveurs de nos rois qui ont été les causes des progrès de nos statuaires. Ce sont évidemment les erreurs du gouvernement et les circonstances où se sont trouvés nos artistes qui ont été, si on nous compare aux Grecs, la cause particulière de notre infériorité. » Quiconque tient ce langage substitue encore une fois la cause extérieure et concourante à la cause intime

et féconde. Le génie français a des qualités propres qui ont pu être secondées, mais que les gouvernemens ne pouvaient créer ni détruire. La Fontaine imite Ésope, Phèdre et le moyen âge : il les fait oublier, et reste le fabuliste par excellence. Molière imite Plaute dans *Amphitryon*, et dans *l'Avare* Plaute est vaincu. Corneille et Racine ont des beautés qu'on chercherait en vain dans la tragédie antique. Pascal a des tristesses d'une éloquence navrante et sublime, des images terribles, de sombres éclairs de scepticisme, je ne sais quelle poésie enfin que l'antiquité grecque ne soupçonna point. Chrétiens et très Français, Lesueur et Poussin enfantent des œuvres originales. Les choses changent dès qu'on regarde du côté de la sculpture. Prenez nos meilleurs, nos plus habiles, nos plus vaillans statuaires : ont-ils surpassé les maîtres grecs? Ont-ils renouvelé la sculpture antique? Y ont-ils ajouté? L'ont-ils rajeunie en l'imitant? Ils ne l'ont pas fait, et ils n'ont pu le faire. Dans la représentation des dieux, des athlètes, des nymphes, dans le bas-relief, dans le portrait en pied ou en buste, dans les travaux décoratifs des tombeaux et des palais, leurs facultés éminentes ou exquises n'ont servi qu'à démontrer l'irrémédiable infériorité native de la plastique moderne. L'âme de la sculpture grecque, le foyer où elle puisait sa flamme, c'était son admiration pour des divinités revêtues de beautés visibles. Or ces dieux ont vécu.

Ainsi ce que n'avaient pu ni la renaissance, ni le siècle de Louis XIV, un écrivain relativement instruit et personnifiant des opinions qui lui survivent persistait à l'attendre de l'avenir et surtout de l'intervention de l'état, sans vouloir tenir compte de la différence des mœurs, des croyances et des génies. Telle est encore aujourd'hui l'erreur de ceux qui s'obstinent à trop attendre de l'action de l'autorité politique. Ils ferment volontairement les yeux à la lumière. Aucune difficulté ne les décourage; ils ont réponse à tout. Le goût public varie, il s'égare, il se refroidit, il se forme très difficilement. C'est la faute du gouvernement, répondent-ils; que le législateur y pourvoie, qu'il éclaire le goût général. Et le goût du législateur lui-même, répondrons-nous, qui le formera, qui l'éclairera, si l'art dont il s'agit n'est pas un fruit naturel du pays lui-même? Comment sortirons-nous de ce cercle où l'on nous fait tourner? Il n'est pas jusqu'aux excellens conseils qu'Émeric David adresse aux artistes, sous la dictée de son ami le sculpteur Giraud, qui ne décèlent la fausseté d'un pareil système, qui ne condamnent ce qu'il y a d'exagéré dans de telles espérances. A l'étude de l'anatomie, à celle du modèle vivant, il demande qu'on ajoute celle de l'antique. « Que l'antique serve de médiateur entre la nature disséquée et la nature vivante. L'antique est une admirable traduction à

l'aide de laquelle on parvient à reconnaître les beautés de l'original.» Rien de mieux; mais cette impuissance où nous sommes d'arriver jusqu'à l'original avec l'original tout seul, sans le secours de l'antique traduction et du commentaire anatomique, ne nous avertit-elle pas que nous resterons les disciples et que les Grecs resteront les maîtres? On nous conseille d'étudier les poses grecques, afin d'éviter la manière et d'obtenir des effets et des mouvemens naturels Soit encore. Toutefois il y a en cela quelque danger et quelque embarras : le danger, c'est de tomber dans l'imitation de l'antique, si l'on s'en tient aux poses qu'il nous a transmises, et de n'être qu'un copiste; l'embarras, c'est que si nous cherchons d'autres poses, le traducteur grec sera muet, et l'original moderne, c'est-à-dire le modèle, nous offrira bien malaisément, lui, pauvre mercenaire de notre âge de fer, ces poses libres et faciles que l'artiste grec apprenait de ses concitoyens, athlètes comme lui et comme lui nus dans l'arène, deminus sur les chemins. On nous prescrit de rejeter « l'entrave d'un costume éphémère, » de n'être les copistes « ni du tailleur, ni du bottier; » on va jusqu'à affirmer que, pour les draperies, les modèles ne nous manquent pas plus qu'au sculpteur des Parques du Parthénon ou à celui des Muses. Quelle étrange méprise! La draperie était une partie du costume grec : les Grecs la portaient naturellement; ils la jetaient sur l'épaule, la ramenaient sur la tête, ou la laissaient tomber sur les hanches, selon le moment. D'instinct ils la plaçaient avec grâce ou s'en enveloppaient avec majesté. Nous n'avons et nos modèles n'ont pas plus que nous cette habitude et cet instinct. On compte les acteurs qui ont su porter la draperie grecque, et la chose est si peu commune qu'on la vantait en Mlle Rachel comme une partie de son talent de tragédienne et d'artiste. Nous avons vu tel artiste distingué se donner sans succès une peine infinie pour draper naturellement un modèle aussi intelligent à coup sûr que certains cavaliers de la frise des Panathénées. L'art qui s'est fatigué à chercher la nature ne peut lutter sans désavantage avec l'art que la nature venait chercher. Enfin, pour ne plus citer qu'une dernière recommandation, on engage judicieusement le sculpteur à exprimer l'âme, et les mœurs de l'âme plutôt que les passions, et les mœurs pures plutôt que les mauvais sentimens. On l'exhorte à éviter les situations violentes et les crises convulsives où la beauté s'évanouit. On demande, en d'autres termes, une sculpture spiritualiste : le vœu est noble et digne d'être entendu. Socrate et Platon parlaient le même langage. Ils furent compris, ou plutôt les artistes grecs avaient devancé à cet égard les enseignemens des philosophes. Les amateurs qui s'obstinent à prétendre que les statues grecques manquent d'expression ou n'expriment que

l'heureuse plénitude de la vie physique ne font qu'attester combien notre œil, à nous modernes, est peu préparé à saisir les multiples significations de l'art plastique. L'organe complet et particulier de la sculpture, ce n'est pas seulement le visage, ni même la physionomie aidée du geste : c'est le corps humain tout entier visible, nu par conséquent, ou vêtu de draperies qui trahissent bien plus qu'elles ne voilent ses moindres inflexions. Les sculpteurs grecs, qui le savaient, se gardaient de concentrer l'expression sur la figure : ils répandaient l'âme dans tout le corps, lequel devenait ainsi, qu'on nous passe le mot, visage et physionomie dans toute son étendue. Voilà comment, sans tourmenter ni forcer l'expression des têtes et en laissant aux traits leur beauté, ils modelaient des personnages si vivans et si parlans. Voilà comment aussi, même lorsque la tête manque, l'intention générale est facile à déduire des membres que le temps a épargnés. Prenez par exemple la statue appelée *l'Enfant à l'Oie*, et faites abstraction de la partie supérieure du groupe, qui est moderne; est-ce que les jambes et les cuisses de cet adorable bambin, réunies au corps de l'animal, ne disent pas avec une précision inouie quelle est la lutte engagée et lequel des deux sera vainqueur? La *Polymnie* du Louvre, dont on n'avait non plus que la partie inférieure, l'*Ilyssus* du Parthénon, le *Torse* du Belvédère, fourniraient matière à de pareilles observations, et nul ne peut espérer que les modernes, auxquels est si rarement donné le spectacle complet de la personne physique de l'homme, atteindront jamais à cette perfection de la sculpture antique, envisagée comme l'expression de l'âme par le corps tout entier, nu et idéalement beau. Les causes religieuses, locales, physiques, qui avaient produit cette perfection, ont à jamais disparu. Ni la magnificence des gouvernemens, ni la sagesse des législateurs, ni aucune puissance humaine ne ramènera ces énergies innées et fécondes : il faut en prendre son parti. Mieux vaut une vérité un peu triste qu'une illusion souriante, mais dangereuse. Est-ce à dire cependant qu'il faille renoncer à la statuaire, et que nos artistes n'aient plus qu'à briser leurs ébauchoirs, à jeter là le ciseau et le maillet, à déserter leurs ateliers? Est-ce donc aussi que la sculpture ne serait plus désormais qu'une sorte d'art scolastique destiné à donner l'intelligence de l'antique, comme les vers latins apprennent aux lycéens à mieux comprendre la poésie de Virgile et d'Ovide? Rien de tout cela.

Nous sommes modernes et non point anciens; nous sommes Français et non point Grecs ou Romains. Acceptons tels qu'ils sont notre nature et notre génie; cherchons jusqu'à quel point et à quelles conditions la sculpture est susceptible de prendre chez nous un

caractère nouveau, c'est-à-dire français et national. Ce qui semble acquis d'abord, c'est que la sculpture religieuse n'a pas devant elle un grand avenir. C'est lorsqu'elle a reproduit la figure de nos grands hommes ou certains épisodes de nos fastes militaires et politiques que la statuaire a rencontré surtout l'inspiration vraie, l'accent sincère, la forme expressive, et qu'elle a remué le sentiment public. Pour nous émouvoir, l'artiste doit être ému; pour nous intéresser à son œuvre, il doit s'y être lui-même intéressé : or les gloires de notre pays, ses hommes célèbres et utiles ont infiniment plus de chances d'émouvoir l'artiste et nous-mêmes que la rencontre de Diogène et d'Alexandre, et tel autre sujet grec ou mythologique. La représentation sculpturale de nos plus illustres concitoyens en médaillon, en buste, en pied, placée dans nos salons privés ou publics, sur nos places, sur leurs tombeaux, à l'entour ou dans l'enceinte même des monumens et des palais, n'est-ce pas là l'un des principaux et des plus dignes objets de la statuaire actuelle? Et en suivant cette voie, l'art rencontrera-t-il fatalement l'écueil du réalisme? Non, certes, s'il comprend sa tâche et son devoir. Or le devoir et la tâche de cet art historique seront d'exprimer dans les traits et l'attitude de chaque personnage ses facultés éminentes, son génie ou son talent, son caractère intellectuel ou moral, bref ce qui l'a fait populaire et illustre, et cela c'est proprement le côté idéal de l'individu. En outre cet homme portait le costume de son pays et de son temps; il a honoré ou même ennobli ce costume; l'artiste à son tour ennoblira cet habit ou ce manteau, cette simarre de magistrat ou cette robe de prêtre; il assouplira l'étoffe, élargira les plis et fera sentir partout la vie cachée. David d'Angers a excellé dans ce genre : il y est devenu, on peut le dire, le sculpteur national de la France.

Ce n'est pas tout : David a employé plus d'une fois avec succès, d'autres ont employé heureusement comme lui cette même allégorie vêtue à la grecque, laquelle, tout à l'heure, a été sévèrement jugée et presque congédiée. Voici ce qu'on peut en conclure. Il est des idées, des abstractions diverses dont on ne saurait interdire l'expression à la statuaire sans l'appauvrir à l'excès. D'autre part, ces idées, par cela même qu'elles sont abstraites et générales, réclament une forme générale comme elles, car il est trop évident qu'une forme individuelle quelconque leur imprimerait un caractère individuel qu'elles excluent; mais la forme la plus générale que puisse employer la sculpture, c'est le corps humain nu, ou tout au plus revêtu d'une draperie qui le dessine et l'indique. On a donc adopté, pour représenter les personnifications abstraites, le corps nu ou drapé, non parce que la nudité et la draperie sont

grecques, mais parce qu'elles sont d'une signification plastique absolument générale. Ce mode d'expression est donc inévitable, et tel qui en médit sera bien forcé de s'en servir un jour. Seulement l'homme de métier qui ne vit que de ruses et le véritable artiste s'en servent très différemment. Le premier s'en tire avec de la mémoire et de l'adresse, et produit une statue correcte et nulle que personne ne regardera. L'artiste au contraire donne à ces types généraux un air de vie, une âme, un sentiment; il les met en scène; il les rattache à d'autres figures, dont ils sont le centre et le lien. Comme David d'Angers au fronton du Panthéon, il anime de pures idées, il nous émeut à l'aspect de la France, de la Liberté, de l'Histoire. Ces femmes, qui ne sont pas, il est vrai, aussi plastiquement vivantes que les marbres du Parthénon, sont belles cependant. Il s'est trouvé, il se trouve encore des juges pour les apprécier, des amateurs pour en discerner et en goûter les mérites. Il est donc bon, il est désirable que l'art contemporain en sculpte de pareilles; il est bon de même qu'il multiplie parmi nous des œuvres pures, fortes ou charmantes, qui entretiennent le sentiment de la calme beauté, puisque c'est pour plusieurs un plaisir délicat de rencontrer au détour d'une allée un bronze animé de Barye, dans une bibliothèque publique un marbre expressif de Simart, dans un musée quelque figure de jeune femme où Pradier ait mis la beauté du corps sans trop oublier l'âme.

Mais un dernier doute s'élève. Combien parmi nous goûtent de tels plaisirs? combien, même entre les plus éclairés, se montrent empressés autour des œuvres de la sculpture antique ou moderne? En vain nous repoussons loin de nous cette importune et mélancolique pensée; elle revient toujours à notre esprit parce que toujours les faits la ramènent. Depuis qu'Émeric David a écrit son livre, ni les secours, ni les leçons, ni les travaux, ni les récompenses, n'ont manqué à la sculpture contemporaine. A l'école de Rome et en dehors de cette école se sont formés des artistes distingués auxquels les autres pays du monde n'ont point opposé de rivaux redoutables. Pourtant, à l'égard de la statuaire, où en est chez nous le goût public? Quand s'ouvrent nos salles d'exposition, où se porte la foule? A mérite égal, est-ce le peintre ou le sculpteur en renom qui verra son œuvre entourée? Au salon de 1863, la critique a pu constater avec raison un sensible progrès dans les œuvres de la sculpture. Qui s'en serait douté en voyant la vaste nef presque vide? On répète que la sculpture est un art froid, sérieux, aristocratique, que pour en sentir les beautés il faut de l'étude, de la préparation, des loisirs. On a donc oublié que cet art était démocratique à Athènes, même avant les largesses de Périclès? Chez nous, on se presse, au

moins pendant quelques jours, au salon de peinture, on se presse au théâtre, on se dispute les places, grâce à Dieu, aux nouveaux concerts populaires; on ne court pas aux statues... Ainsi nous interrogeons le présent avec insistance et sans écarter aucune objection; mais puisque le peu d'empressement qu'il a bien fallu remarquer n'est pas l'absolue indifférence, puisque la sculpture a encore des amis et suscite encore des talens, soit qu'elle s'adresse au sentiment national, soit qu'elle parle avec une suffisante éloquence le langage qu'a trouvé la statuaire grecque, nous ne voulons ni ne pouvons bannir l'espérance. Toutefois le progrès moderne de la sculpture, celui qui la marquera vraiment d'un caractère d'originalité, dépendra du concours des forces dont nous disposons aujourd'hui. Or, parmi ces forces, il en est une très puissante qui n'existait pas en Grèce, du moins sous sa forme actuelle, et dont il reste à parler.

Cette force, c'est le développement de l'esthétique, de la philosophie du beau, s'appuyant sur l'histoire de l'art. Il y avait chez les Grecs une certaine critique d'art. Il y avait des concours où les artistes se jugeaient les uns les autres, des expositions publiques où l'artiste assistait, et où chacun exprimait librement son avis. Il y avait enfin les philosophes, qui tantôt conseillaient directement les artistes, comme Socrate, tantôt introduisaient dans leurs écrits des théories sur les arts et sur la beauté, comme Platon et Aristote. C'était là à coup sûr de la critique, et une critique souvent efficace. Elle était loin cependant de posséder les connaissances variées et les moyens d'action de la critique actuelle. Au temps des Grecs, le passé de l'art était récent et court; ce n'était guère que le passé de l'art grec lui-même. De plus, il y avait alors bien peu de nations où l'art fût cultivé avec succès, et qui pussent offrir des termes de comparaison et des occasions utiles de contrôler les œuvres nationales. S'il y a, qu'on nous passe ce terme, un croisement fécond des races intellectuelles comme il y a un mélange salutaire des races physiques, un tel croisement n'a été possible que très tard pour la Grèce antique, et quand il le devint, cette nation, restée la première par le génie, donna de son intelligence à d'autres peuples, aux Romains par exemple; mais elle n'en reçut rien. Il est aisé de voir que, telles ayant été les conditions de l'ancien monde, la Grèce artiste devait vieillir de plus en plus sans qu'aucun échange de vie intellectuelle fraîche et neuve vînt prolonger sa maturité ou retarder sa décrépitude.

En est-il de même du monde moderne et de la France en particulier? Non. Nous avons de plus que les Grecs le trésor d'une longue et riche expérience, et de nombreux moyens de rajeunisse-

ment. Jamais on n'a mieux connu que de nos jours l'histoire des époques de l'art; jamais le courant des idées ne fut plus large et ne reçut tant d'affluens. Ces eaux vives, la pensée française a gardé la force de les détourner à son profit, de les diriger jusqu'à un certain point et de les mêler aux eaux de ses propres sources; mais la critique d'art est aussi une des énergies de la pensée française, et sans contredit l'une des plus jeunes, des plus actives et des moins fatiguées. Quand le critique d'art a du talent, quand il a de la science, de la compétence, il a aussi de l'autorité, et on l'écoute. Entre la pure idée et l'art qui doit l'exprimer, le critique d'art est aujourd'hui le médiateur nécessaire. C'est à lui de transmettre au sculpteur, sous une forme déjà plus vivante et plus concrète, les inspirations de l'intelligence moderne et surtout française. Pas plus que les gouvernemens et les lois, la critique d'art ne créera le talent ou le génie; mais elle peut l'avertir, elle peut l'initier aux conceptions de l'esprit nouveau, moins faciles à saisir que les créations de la religion grecque. Si la critique d'art peut cela, et nous croyons qu'elle le peut, il dépend d'elle de rendre aux arts plastiques non certes la grâce native de la statuaire grecque, mais quelque fraîcheur et quelque jeunesse.

Un résultat essentiel à obtenir avant tout, c'est que les artistes soient convaincus de la nécessité absolue d'élargir par une instruction solide et variée le cercle de leurs connaissances. On est généralement d'accord sur ce point. Toutefois on semble, dans notre pays, trop compter sur les élans heureux des natures bien douées, et en même temps trop redouter pour l'artiste le frein de la réflexion et le poids de la science. Or les Grecs, dont les instincts esthétiques étaient à coup sûr beaucoup plus impérieux, beaucoup plus énergiques que les nôtres, n'avaient ni cette confiance exagérée ni ces appréhensions excessives. Il est avéré qu'en Grèce les artistes cultivaient les sciences et se gardaient de dédaigner les théories. Ami d'Anaxagore, Phidias apprit de ce penseur illustre à mieux comprendre la grandeur et la souveraine beauté de l'Intelligence éternelle, cause du mouvement de l'univers. Le peintre Parrhasius, le statuaire Cliton, accueillaient Socrate dans leur atelier, et quand Socrate leur disait d'exprimer dans leurs ouvrages les passions et les beaux mouvemens de l'âme, ils suivaient ces conseils, et s'en trouvaient bien. Moins puissamment doués que les contemporains d'Anaxagore et de Socrate, les artistes français voudraient-ils donc rester plus ignorans? Ne doivent-ils pas au contraire s'efforcer de regagner du côté de l'intelligence, par l'instruction et la science, ce qui leur a été refusé du côté de l'instinct? Certes on ne prétend pas ici imposer à leur imagination l'écrasant fardeau d'un savoir

encyclopédique; mais, puisqu'ils sont appelés à exprimer l'âme, quel mal y aurait-il à ce qu'ils la connussent un peu mieux, et à ce qu'ils fussent profondément convaincus de son existence et de sa noblesse? Puisque leur fonction est de faire resplendir à nos yeux l'éclat idéal de la nature et de la vie, pourquoi ne s'exerceraient-ils pas à discerner quelque peu l'idéal du réel, à acquérir de plus justes notions de la nature et de la vie, à comprendre enfin, même avec le secours de la philosophie, comment la vie et l'idéal, loin de s'exclure, s'appellent et se complètent mutuellement? Puisque les artistes ont affaire aujourd'hui à une société dont la passion la plus haute et la plus féconde est l'amour de la science, quelle prise espèrent-ils avoir sur l'âme de cette société, s'ils dédaignent de connaître ce qu'elle aime et de lui parler de ce qui l'enflamme et l'honore?

De nos jours, tout homme cultivé aime à se reporter par la pensée au sein des grandes époques et à s'en donner le vivant spectacle : eh bien! que les artistes étudient l'histoire des beaux siècles; qu'ils en retrouvent l'esprit et qu'ils en reproduisent la physionomie, l'accent, la passion dominante. Puisque l'analyse des caractères, la description des secrets penchans de l'âme, de ses douleurs morales et de ses crises intellectuelles, ne furent jamais plus goûtées qu'aujourd'hui, puisque jamais la soif de connaître ne fut plus grande, jamais la sympathie pour les peuples opprimés plus ardente ni plus manifeste, pourquoi le sculpteur négligerait-il de puiser à ces nouvelles sources de vives et fécondes inspirations? Parmi les nobles émotions dont le monde est agité, et que la plastique peut traduire sans violer les lois qui la régissent, que le sculpteur choisisse, et qu'il renvoie à l'esprit de ce temps un pur et lumineux reflet de lui-même. En insistant ainsi sur ces questions attrayantes et graves, on se surprend à rêver une sculpture moins parfaite assurément que la statuaire grecque, mais belle et idéale encore, en même temps que plus spiritualiste et plus intellectuelle, et qui exprimerait, dans son langage calme et concis, tantôt le triomphe de la science sur les élémens vaincus et maîtrisés, tantôt les ardentes aspirations de l'esprit nouveau vers l'inconnu et le divin, tantôt ses tristesses et ses abattemens, quand au lieu de la vérité cherchée il ne rencontre que le doute, tantôt enfin ses espérances à la pensée de la liberté et du règne de la justice...

Ce rêve, trop abstrait peut-être et qui ressemble trop à une méditation philosophique, la critique d'art, plus voisine de la réalité et des artistes, saurait au besoin le colorer, l'animer, lui donner des contours plus arrêtés et des formes plus saisissables. Qu'elle s'en empare, qu'elle le corrige et l'achève, si toutefois elle l'en trouve

digne; mais désormais elle ne saurait se borner à distribuer équitablement l'éloge et le blâme. Elle n'aurait pas non plus accompli sa tâche tout entière, lors même qu'à des jugemens sévères et trop souvent mérités elle ajouterait d'impuissans regrets et des gémissemens stériles. Deux esprits éminens, aussi exempts d'illusions qu'incapables de défaillance, MM. Vitet et Gustave Planche, lui ont donné d'autres exemples. Jamais leur admiration passionnée pour l'antique ne les a empêchés ni de reconnaître les qualités originales de certains artistes contemporains, ni de chercher eux-mêmes des voies inexplorées, afin d'y pousser avec une hardiesse prudente les sculpteurs et les peintres de notre pays. Que la critique imite de tels maîtres. Qu'au lieu de se réduire aux fonctions de juge et quelquefois même au rôle de simple témoin, elle stimule et dirige les différens arts au nom de l'intelligence. A l'égard de la sculpture, les obligations de la critique sont plus nombreuses encore et particulièrement délicates. Cet art en effet a des forces expressives moins étendues et moins variées que celles de la peinture : la calme blancheur des marbres ou la teinte sombre du bronze attire peu le regard; le champ où se meut le sculpteur a d'étroites limites; enfin l'harmonie nécessaire des lignes lui interdit l'expression des mouvemens vifs et des passions véhémentes. Croirait-on aider la sculpture à racheter de tels désavantages en lui conseillant un retour impossible vers la plastique grecque, c'est-à-dire une lutte téméraire avec Phidias et Praxitèle? Non, le marbre et le bronze n'auront de valeur esthétique aux yeux des générations nouvelles que si l'âme moderne y palpite. Voilà ce que la critique pensera peut-être, si elle se recueille et réfléchit; voilà aussi ce qu'elle fera entendre à la sculpture, si elle veut l'entraîner à de nouvelles et plus brillantes destinées.

CH. LÉVÊQUE.

LE

LIBÉRALISME CHRÉTIEN

ALEXANDRE VINET, SA VIE ET SES ŒUVRES.

« Ce sont principalement les progrès de l'esprit religieux que nous avons eus à cœur. Cet esprit, comme tout ce qui s'appelle esprit, ne peut fleurir que par la liberté. De même qu'il n'y a d'esprit public que dans les pays où les individus ne sont pas exclus de toute participation à l'administration de la société, l'esprit religieux ne peut se déployer avec force que sous les auspices de la liberté. » Cette profession de foi d'Alexandre Vinet a été écrite en 1825, longtemps avant que nos vicissitudes politiques eussent enseigné à M. de Tocqueville combien la liberté est nécessaire à la religion, et combien la religion, à son tour, est un élément essentiel de toute société libre. Il y a des paroles qui dépassent la pensée de l'écrivain, et qui, détachées du texte, prennent une signification usurpée. La citation que nous venons de faire n'est pas une de ces paroles de hasard. Ces rapports de la religion et de la liberté, mis désormais en pleine lumière par la philosophie sociale de M. de Tocqueville, Vinet les avait conçus avec une noble énergie dans un temps où personne n'y songeait. Le principe formulé par lui en 1825 a été l'âme de toute sa vie.

D'où lui venait une inspiration si vigoureuse, à lui qui avait toujours vécu loin de ces théâtres où se fait l'histoire du monde? Dans nos grands centres, Paris, Londres, Berlin, nous croyons volontiers que le vrai mouvement des idées ne saurait se déployer ailleurs,

que sans l'action d'un foyer sans cesse renouvelé la force créatrice languit, qu'en dehors des arènes où se livrent les combats de l'intelligence il peut se rencontrer de sérieux talens, mais point de maîtres, point d'esprits victorieux et appelés à régner. C'est en ce sens qu'on a répété les paroles de l'orateur latin : « *urbem, urbem, mi Rufe, cole, et in ista luce vive;* la ville, la ville, mon cher Rufus! c'est la lumière où il faut vivre. » Rien de plus vrai, s'il s'agit seulement de la fleur de la pensée. Qui pourrait méconnaître l'ardeur et la variété de la vie dans une grande ville? Qui voudrait nier la fécondité d'une atmosphère subtile et chaude où se croisent tant de courans invisibles? Je dirai donc très volontiers : Rien ne peut remplacer pour l'esprit le contact des esprits; mais j'ajoute aussitôt : Non, rien, si ce n'est une grande foi, de hautes idées acceptées avec ferveur, méditées avec ravissement, développées et défendues avec une persévérance d'apôtre. Et quand cette veine morale se rencontre quelque part, j'aime mieux que ce soit dans un asile modeste, afin qu'on y aperçoive mieux ce que nous sommes trop portés à oublier : les devoirs et les droits de la conscience, la force et la dignité de la vie individuelle.

Tel est le spectacle que nous offre la destinée d'Alexandre Vinet, un des plus nobles penseurs de nos jours, un croyant né pour agir, et qui, du fond de sa retraite, a su agir en effet, non sur la foule assurément, mais sur quelques-uns des meilleurs de ses contemporains, sur une part de l'élite intellectuelle et morale du XIXe siècle. A Bâle et à Lausanne, Vinet a écrit, enseigné, combattu : il a travaillé à des journaux de Genève et de Paris; malgré une modestie qu'on peut appeler excessive, il a vécu sur la brèche, et, si porté qu'il fût à se défier de ses forces, il tirait tout de lui-même. Qui le soutenait? Une foi pure et vive. C'était un des vrais chrétiens de notre société philosophique, un homme dont le christianisme éclairait toutes les pensées, animait toutes les paroles, pénétrait l'existence tout entière.

Je voudrais dessiner cette intéressante physionomie telle qu'elle apparaît de plus en plus aux observateurs attentifs. Nos lecteurs connaissent déjà chez Vinet le critique et l'historien littéraire (1); le moment est venu de peindre l'homme tout entier, l'homme d'étude et l'homme de combat. Ses nombreux écrits, rassemblés depuis sa mort, nous ont appris bien des choses que la France ne soupçonnait point. Il y a eu des orages dans cette existence solitaire. Ce maître si fin et si doux a été obligé, en pleine république protestante, de défendre les droits de la conscience chrétienne. Cité en

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1837.

justice et condamné, il a pris l'offensive à son tour. On l'a vu attaquer le système des églises nationales, c'est-à-dire des églises d'état, avec autant de dignité que de vigueur; on l'a vu réclamer la liberté religieuse absolue, non-seulement la liberté de conscience, mais la liberté de culte; on l'a vu enfin demander la séparation du spirituel et du temporel, au nom des intérêts de l'âme, trente ans avant que M. de Cavour, au nom de l'indépendance italienne, eût demandé l'église libre dans l'état libre. Et en même temps qu'il était mêlé de la sorte aux luttes de la démocratie dans un canton de la Suisse, il continuait sans trêve son apostolat littéraire et moral. Historien, professeur, critique, il touchait à toutes les questions du siècle; prédicateur, il enseignait la religion la plus libérale et la plus exigeante à la fois : la plus libérale, puisqu'elle était un principe de vie et non une lettre morte; la plus exigeante, puisque ce principe s'imposait à l'existence tout entière. C'était surtout une âme. Puissé-je la peindre, cette âme si candide et si riche, telle que je l'ai retrouvée dans ses œuvres, dans ses luttes, et aussi dans le vivant souvenir de ses disciples!

I.

En 1823, un jurisconsulte éminent, M. le comte Lambrechts, ancien professeur de droit à Louvain, ministre de la justice sous le directoire, sénateur de l'empire, député de la restauration, instituait en mourant un prix de 2,000 francs pour l'auteur du meilleur mémoire sur la liberté des cultes. La *Société de la morale chrétienne* avait été chargée de juger les écrits des concurrens, et la lice devait être close deux années après la mort du testateur. Vingt-neuf mémoires furent envoyés au concours; celui qui fut couronné arrivait de Bâle et portait ce nom inconnu : Alexandre Vinet.

Si le nom était inconnu, l'homme ne le fut pas longtemps. Aucun des juges n'avait de renseignemens sur la personne d'Alexandre Vinet; mais tous, après la lecture de son œuvre, se sentirent en communication intime avec lui. Charme et puissance de la candeur! une âme s'était révélée, et malgré les fautes de l'écrivain, malgré les imperfections de son système, tous ces graves moralistes étaient heureux de la saluer par la voix de leur éloquent interprète. Le rapporteur, illustre déjà par son enseignement et mêlé dans la presse à des luttes restées célèbres, n'était autre que M. Guizot. Or, quand il arrive au mémoire de M. Vinet, une joie virile éclate dans ses paroles. Où il ne s'attendait qu'à voir un auteur, il a trouvé un homme, et cet homme est la preuve vivante des principes qu'il affirme. On oppose à l'établissement de la liberté des cultes le dan-

ger d'affaiblir les croyances religieuses : eh bien! voici un croyant qui, au nom de la foi, réclame la liberté; mais c'est M. Guizot qu'il faut entendre. « L'auteur, dit-il, à en juger du moins par son ouvrage, seule connaissance que nous ayons de lui, est évidemment dans l'état moral où doit être la société tout entière; la loi qu'il invoque pour le monde extérieur règne dans son âme; le principe de la liberté de conscience y habite à côté des principes avec lesquels il a eu jusqu'à nos jours tant de peine à s'accorder; chrétien déclaré, sa foi est profonde, rigide, fervente, et il porte un respect non moins profond, non moins fervent à la foi d'autrui. Ce n'est point par indifférence en matière religieuse, ni par sagesse politique, ni par simple goût de l'ordre et de la paix, ni même par une pure idée de justice distributive qu'il réclame au profit de tous la liberté de conscience : il obéit à une croyance intime, impérieuse, qui s'associe à tous ses sentimens, qui loin d'exiger de sa part un effort, un acte de raison, une simple réflexion, l'anime et le dirige spontanément, comme un besoin de sa nature morale, comme la constante habitude de sa pensée, en sorte qu'à l'autorité des raisons se joint, dans son ouvrage, celle de l'exemple, et qu'il est lui-même la meilleure preuve qu'une parfaite harmonie peut exister entre la foi et la liberté. Je ne saurais assez dire, messieurs, quelle joie profonde nous avons ressentie au spectacle d'une âme ainsi disposée, d'une âme pieuse pour qui le respect de la liberté de conscience est une affaire de conscience... » Belles paroles! touchante émotion du juge! Nous avons sous les yeux ce mémoire en faveur de la liberté des cultes, et nous ne croyons pas que M. Guizot en ait exagéré la valeur; le jeune apôtre du libéralisme chrétien méritait bien ce chaleureux hommage. Non pas, certes, que ce soit là une œuvre irréprochable; le rapporteur en a signalé avec précision les défauts littéraires, les erreurs de doctrine, et M. Vinet lui-même, dix années après, publiant une seconde édition de son manifeste, n'hésitait pas à dire que le livre était à refaire. Le plan ne valait rien, les preuves étaient souvent mal choisies, il y avait çà et là des excès de pensée : l'auteur, dans son zèle pour l'indépendance de l'âme, se montrait injuste pour l'état; il affirmait qu'aucun élément moral supérieur à la nécessité n'a eu part au rapprochement des hommes, à la formation de la société civile; jaloux d'enlever à cette société tout prétexte de s'immiscer dans les choses de la conscience, il déshonorait la morale sociale et ne voulait y voir qu'un produit de l'intérêt. L'état, en un mot, se trouvait attaqué ici, non par l'église comme au moyen âge, mais par la conscience individuelle, et la sentence qui le frappait, bien que ne venant pas du Vatican, ressemblait pourtant à une sorte d'excommunication. Telles étaient les

imprudences de ce système, *juvenilia* d'un vif esprit qui combat pour la liberté de l'âme, pour l'affranchissement du domaine intérieur, et qui, à force de craindre toute ingérence étrangère, pourrait encourir bien à tort le reproche de fanatisme. « L'auteur était bien jeune, disait-il plus tard lui-même en souriant, et la matière aussi. » Pour moi, ce ne sont pas les erreurs du livre qui m'étonnent; je suis plutôt surpris qu'il y en ait si peu. Il fallait un admirable instinct pour poser ainsi les bases du grand libéralisme au milieu d'une société encore si peu préparée à le comprendre. Que de vérités tout à coup découvertes! quels éclairs au milieu de nos brouillards! Ce livre, mal composé, sera le programme d'une vie de méditations; l'auteur le recommencera sous maintes formes; il le refera toujours plus vif, plus pressant dans toutes les phases de sa carrière, et quand il partira de ce monde à la veille de nos dernières crises sociales, il le léguera comme un principe de vie à la civilisation de l'avenir.

La liberté de conscience, la liberté de culte, considérées comme les seuls moyens de régénérer les consciences et de servir le progrès religieux, voilà toute la thèse d'Alexandre Vinet; mais, comme il s'adresse à des classes d'esprits très divers, comme il parle à des politiques, à des philosophes, à des croyans, il se place tour à tour à chaque point de vue et montre à ses contradicteurs les avantages de son système. Ce n'est donc pas une revendication particulière, une théorie égoïste et hypocrite, comme chez les partis qui ne réclament la liberté que pour la confisquer à leur profit; c'est vraiment, on peut le dire, l'hymne du droit commun entonné par une âme libéralement chrétienne. Au défenseur des prérogatives de l'état, il indique les embarras énormes que crée au pouvoir civil l'intervention dans les choses de conscience, tandis que la liberté, la liberté absolue, sans autre restriction que celle de l'ordre public et de la police extérieure, lui serait une source de bienfaits. Au philosophe hautain qui ne se préoccupe guère des intérêts de la religion, il fait comprendre que la liberté religieuse est le fondement de toutes les autres; les adversaires de la liberté de conscience n'ont-ils pas été en tout temps les ennemis déclarés de tout développement de l'esprit? Que feraient-ils de la philosophie, les hommes pour qui l'examen est funeste à la foi? Que feraient-ils de l'histoire? que feraient-ils même des sciences naturelles? « Les sciences naturelles vont à la recherche de l'âge du monde et de ses révolutions, sans s'inquiéter des documens qu'a pu fournir sur ce même sujet tel ou tel système religieux. Quel que puisse être le véritable esprit de la religion, celui de la science est de recueillir des faits, de les constater et de les apprécier selon les lois de la logique,

d'admettre tout ce que le bon sens lui prouve, fût-elle même incapable de l'expliquer, et de rejeter tout ce qui se présente sans preuve, y eût-il même de l'attrait et de la beauté dans ces idées qu'elle est forcée d'éloigner. Voilà l'esprit de la science; l'état qui ne veut pas de la liberté religieuse ne peut vouloir d'une telle science, à moins qu'il ne lui plaise d'établir, avec une religion de l'état, une métaphysique, une géologie, une critique, une vérité de l'état. » Et que les croyans, les fidèles, dans telle ou telle communion, ne s'effraient pas de cette revendication de l'absolue liberté, car c'est la loi même de l'Évangile. L'Évangile est la suppression solennelle de toute théocratie. La théocratie mosaïque a pu être conforme aux desseins de Dieu pendant l'enfance du genre humain; l'Évangile a sonné l'heure de l'émancipation. A chaque page du divin livre le chrétien lit ce mot : liberté.

Si Alexandre Vinet, en prêchant la liberté de conscience, espérait susciter des chrétiens, il travaillait aussi à faire des hommes, ou plutôt il ne voyait pas de différence entre ces deux termes, et le chrétien tel que le comprenait sa belle âme était pour lui l'homme complet. Parmi tant de pensées lumineuses qui jaillissent à chaque page de ce mémoire, je veux citer ce qu'il a dit de la France. Nulle part sa sollicitude humaine n'a été plus vive, sa prévoyance plus sûre, sa raison plus noblement inspirée. Une des grandes préoccupations de nos jours, c'est le problème de l'individu et de l'état; nous sentons tous que l'esprit d'initiative s'affaiblit parmi nous, et il faut bien que le péril soit grave, puisque le souverain lui-même l'a signalé dans une occasion solennelle. Vinet, il y a quarante ans, dévoilait le premier ce mal de notre pays, et il en voyait la racine dans le système qui refuse à la conscience religieuse la plénitude de sa liberté. Quand un peuple n'a pas craint d'abdiquer ses plus précieuses facultés, quand il s'est dépouillé entre les mains de l'état du droit individuel d'avoir une opinion, quelles vertus civiques est-il permis d'en attendre? Il est condamné à une frivolité funeste. « Toutes les questions les plus graves et les plus sublimes qui peuvent occuper une âme humaine lui étant soustraites, il n'a plus à s'occuper que des intérêts passagers de la vie et du culte des passions. Il pourra devenir admirable dans quelques arts, développer des sentimens aimables, briller par une singulière élégance de mœurs; mais il ne se peut pas que son âme soit profonde, car il vit étranger aux idées qui font de la vie une action sérieuse et importante... L'autorité s'est chargée de sa croyance; il la chargerait volontiers de son patriotisme et de son esprit public. » Cruelles paroles et bien injustes, si l'auteur n'a pas seulement en vue telle ou telle période de défaillance, s'il nous enveloppe tous dans cette condamnation, s'il ou-

blie les revanches éclatantes de notre génie et qu'il ajoute : « Peuple enfant, qui joue autour de quelques mots, peuple à qui ses jouets représentent le monde, peuple qui n'est pas vraiment peuple, parce qu'il ne lui a jamais été permis de penser ni de sentir avec énergie! » Oui, ce sont là des paroles excessives; mais nous qui pensons que l'œuvre principale du XIXe siècle sera la transformation de notre esprit, l'éducation libérale de la France et de l'humanité, nous qui travaillons de cœur et d'âme à la régénération de la patrie, nous nous sentons assez forts, assez confians en nous-mêmes et dans l'avenir, pour supporter un tel avertissement, même sous sa forme la plus dure. Ne savons-nous pas que ces reproches cachent une sympathie ardente? Nous mesurons d'ailleurs, à quarante ans de distance, les progrès accomplis, et, voyant autour de nous un si vif désir d'ajouter à nos grands instincts sociaux, à nos inspirations profondément humaines, le sentiment individuel qui nous manque, nous répétons volontiers avec l'auteur : « Heureuse la nation qui est demeurée souveraine de sa pensée! Elle sent sa dignité, et elle en est trop fière pour être une nation vaine. Admis à la contemplation des perspectives immortelles de sa race, à l'examen de tout ce qui peut intéresser une intelligence humaine, l'homme de cette nation est naturellement sérieux, réservé, profond. La jouissance de la liberté de pensée l'honore à ses propres yeux; il sent la noble allégresse de l'adolescent qui atteint la virilité. Peu de choses sont exigées de l'enfant; mais, pour lui, sa responsabilité est aussi grande que sa liberté, il ne l'ignore pas. Toutes les relations de la vie sont graves à ses yeux comme sa propre existence... Cherchez ailleurs les prodiges brillans de l'honneur, mais ne cherchez qu'ici le patriotisme et l'esprit public. »

Ainsi parlait le généreux apôtre, et des preuves de toute sorte abondaient sur ses lèvres. Nous ne jugeons pas encore son système, la religion individuelle substituée aux religions d'état, puisque ce n'est ici qu'un programme dont le développement remplira toute une vie. Disons seulement que ce programme contenait des germes immortels, et que, longtemps inconnu de la foule, le *Mémoire en faveur de la liberté des cultes* reprend aujourd'hui sa place dans l'histoire des idées.

Quel était donc cet écrivain qui posait avec tant de confiance les bases du libéralisme le plus large sans se soucier des passions étroites de son temps, et qui, dans sa candeur audacieuse, faisait la leçon à nos maîtres? Alexandre-Rodolphe Vinet était un enfant du canton de Vaud. On sait que Lausanne, construite sur les hauteurs d'où le regard embrasse la partie la plus grandiose du Léman, a son port sur les rives du lac, un joli petit port appelé Ouchy. C'est

là que vivait à la fin du siècle dernier une famille modeste et sévèrement chrétienne. Le père, d'origine française, avait été instituteur de village avant de devenir secrétaire du département de l'intérieur. Homme austère et d'une simplicité antique, il se souciait peu de voir un monde où les vieilles mœurs s'altéraient de jour en jour; il évitait les hommes pour conserver plus fidèlement les traditions menacées et les perpétuer chez ses enfans. L'aîné de ses deux fils, qui annonçait des dispositions brillantes, avait été enlevé, tout jeune encore, à ses espérances; le second, qui paraissait moins heureusement doué, comprimé qu'il était par la sévérité de son père, fut destiné au ministère évangélique. C'est celui-là même dont nous parlons, Alexandre, né à Ouchy le 17 juin 1797.

Il n'est guère probable que l'enfant ait choisi volontairement le genre d'études vers lequel fut dirigée sa jeunesse; je croirais plutôt, à en juger par l'inspiration constante de sa vie, qu'il y eut chez lui soumission à une volonté supérieure, soumission craintive, douloureuse, et que plus tard, une fois les crises passées, il en comprit mieux tout le prix de la liberté morale. Une chose certaine, c'est que le jeune Vinet, parmi ses camarades de théologie, sentit se développer une vocation différente : les lettres profanes l'enlevaient aux lettres sacrées; l'âme, comprimée par une religion extérieure, fût-ce même la religion du foyer, était heureuse de s'épanouir au soleil de la poésie. Un de nos collaborateurs dont le souvenir nous est cher, Émile Souvestre, qu'une amitié respectueuse unissait à Vinet, et qui avait pu recevoir de lui plus d'une confidence, raconte que l'écolier n'avait pas moins souffert que l'enfant dans son besoin d'expansions naïves; les habitudes surannées qu'il apportait de la maison paternelle, sa tenue, ses vêtemens, prêtaient un peu à rire, et de là bien des froissemens pour cette âme qui ne demandait qu'à aimer. Le régime trop dur de son éducation première l'avait disposé à douter de lui-même; blessé au cœur par les railleries de ses camarades, on eût dit qu'il voulait se cacher à tous les yeux. Il s'effaçait jusqu'à disparaître. Il se faisait tout petit, évitant de parler, évitant de laisser voir quelque chose de lui-même, non par orgueil ou misanthropie comme tant d'autres, mais seulement pour n'avoir point à souffrir. « Chez le jeune homme, dit Souvestre, ce fut d'abord de la crainte; plus tard, le chrétien en fit de l'humilité. » D'autant plus vive se déployait en lui la grande sympathie humaine éveillée par les créations des poètes. Au lieu de les saisir par l'esprit seulement, il en jouissait par le cœur. Oh! quelle joie de pouvoir aimer sans contrainte, aimer les beaux types de la nature humaine et ceux qui en ont fixé les traits pour l'éternité, aimer Euryale et Virgile, Rodrigue et Corneille, Télémaque et Fénelon! Les fils de l'imagination

des maîtres étaient pour lui des figures idéales et réelles tout ensemble. Il vivait dans leur intimité, pleurant et se consolant avec eux. Il était entré dans la vie « les bras ouverts au monde entier, » et le monde avait paru repousser son amour; un monde meilleur l'accueillait ici, une race plus haute lui souriait, et parmi les enchantemens de ce nouvel univers, ce qui l'attirait avant toute chose, c'était l'âme plus que le génie, la vie morale plus que l'art, c'était encore et toujours l'humanité. On raconte que pendant un séjour à la campagne, près de la petite ville de Morges, ses hôtes prenaient le plus vif plaisir à lui entendre réciter les chefs-d'œuvre de notre littérature, tant son âme s'épanouissait au milieu de ces créations vivantes. Un soir, lisant *le Cid* à haute voix, il s'arrête tout court aux strophes de Rodrigue et sort du salon; on s'inquiète bientôt de son absence prolongée, on le cherche, on monte dans sa chambre... Il pleurait encore à chaudes larmes.

La modestie presque farouche de Vinet n'avait pas empêché ses maîtres et ses émules de reconnaître la supériorité de son esprit. Un professeur qui a laissé de religieux souvenirs à Lausanne, M. Durand, était devenu son confident littéraire; ils étudiaient, ils commentaient ensemble nos classiques, et plus d'une fois, j'en suis sûr, l'inspiration de l'élève compléta la science du maître. M. Durand étant mort en 1816, Vinet prononça un discours sur sa tombe : c'était une innovation bien contraire à l'esprit du calvinisme helvétique; mais l'étudiant avait obéi à son cœur, et si les vieillards murmurèrent, la jeunesse fut charmée. Sa réputation de lettré s'établissait peu à peu sans qu'il y songeât. Il s'occupait encore de théologie par déférence pour son père, lorsque déjà le suffrage public le désignait pour l'enseignement des lettres. C'est ainsi qu'en 1817 il fut appelé à l'université de Bâle, où on lui confia la chaire de littérature française : rare honneur, si l'on songe à l'âge de Vinet, mais aussi responsabilité bien grave! Le jeune maître avait à peine vingt ans. Heureusement il trouva un collaborateur inespéré dont l'appui doubla ses forces : ce père, jusque-là si rigide et qui combattait sans pitié sa vocation littéraire, s'empressa de lui tendre une main secourable. Il voulut être le secrétaire de celui qu'il avait peut-être, se disait-il, trop sévèrement comprimé. On le vit se mettre à l'œuvre avec lui, relire les grands maîtres, prendre des notes, faire des analyses d'ouvrages, fournir enfin au professeur novice une partie des matériaux que devait vivifier sa parole. N'est-ce pas là une scène bien touchante, et n'est-il pas permis d'y signaler une victoire de l'humilité respectueuse sur l'autorité altière? Privé dès son enfance de l'amour de sa mère, Vinet en retrouva dès lors une étincelle dans l'âme attendrie du vieux calviniste.

Les années que Vinet passa dans le canton de Bâle furent les années décisives de sa carrière. Peu de temps après son installation à l'université (1819), il avait épousé une compagne digne de lui; sa vie était grave et douce, laborieuse et charmante. Ne croyez pas cependant qu'une telle âme pût se contenter d'une sorte de quiétisme intellectuel et moral. Les grands problèmes qui empêchent l'âme de s'engourdir, les problèmes de la vie et de la mort, du présent si court, si misérable, et de l'avenir éternel, avaient saisi sa conscience pour la remuer de fond en comble. La théologie, qui l'attirait bien peu quand elle n'était pour lui qu'une étude officielle, extérieure, sans rapport avec son être, la théologie chrétienne était devenue sa préoccupation la plus vive depuis que son âme blessée avait besoin d'un sauveur. Quelle était cette blessure? En quoi consiste la crise que Vinet traversa en 1822? Était-ce l'esprit avec ses doutes qui se trouvait en jeu, ou bien le cœur avec ses passions? Je ne puis croire que la maladie seule, — bien qu'un accident très grave ait compromis sa santé vers cette époque, — je ne puis croire que la maladie et la crainte de la mort suffisent à expliquer le changement de ses croyances. L'avertissement ne vint pas du dehors, mais du dedans. Il y eut une crise aussi spontanée que profonde, il y eut une lutte violente, un combat à mort, j'entends un de ces combats où l'on meurt pour revivre. Aucun des amis de Vinet n'a reçu à ce sujet de confidences particulières; mais le chrétien transformé indiquait assez nettement la gravité de cette révolution accomplie au fond de son être, quand il la résumait plus tard en ces fortes paroles : « être convaincu, c'est avoir été vaincu. »

Les doctrines généreuses qui font l'originalité de Vinet ont jailli comme une flamme de cette lutte avec les puissances invisibles. Il comprit que le christianisme était une force libre et n'agissait efficacement que sur les âmes libres; il comprit que la foi d'autorité n'avait ni racines ni séve, qu'elle portait des fruits vénéneux, qu'elle excitait les âmes d'élite à des révoltes impies, tandis que chez le plus grand nombre elle engendrait l'hypocrisie et tuait la charité. L'Évangile affranchi de toute protection, l'âme dégagée de toute contrainte, tels furent désormais les deux principes auxquels Vinet consacra son existence, et l'on peut affirmer en effet que, pendant un quart de siècle, pas une parole tombée de ses lèvres, pas une ligne tracée par sa plume ne furent infidèles à cette pensée.

Une telle confiance dans l'efficacité de l'Évangile ne se rattachait pas seulement aux luttes intimes où s'était accompli le réveil de sa conscience, elle tenait surtout à la profondeur et à l'originalité de sa théologie. Cette théologie, décrivons-la d'un seul mot, c'était une psychologie vivante. Au lieu de recevoir sa religion comme

une loi externe, il l'avait, si on l'ose dire, intérieurement conçue. Que des théologiens de profession marquent avec soin les différentes phases de cette doctrine, qu'ils prennent plaisir à suivre de point en point un développement continu dans la pensée religieuse de Vinet (1), il nous suffit ici d'indiquer ce qui éclata en lui dès cette première crise, sous forme définitive ou sous forme provisoire. La démonstration psychologique de la nécessité de l'Évangile pourra se fortifier d'argumens nouveaux; elle existe déjà tout entière chez l'écrivain. La théorie de la liberté de conscience et de l'efficacité chrétienne de cette liberté pourra s'enrichir aussi de ses méditations pendant un labeur de vingt ans; elle est déjà toute formée dans son cœur. Bien plus, ce publiciste intrépide et humble qui bravera la révolution hégélienne dans le canton de Vaud sans agiter jamais les passions, je le vois se lever armé de toutes pièces dès le lendemain de cette transformation intime que je viens de signaler. Personne n'ignore ce qu'on a nommé le réveil dans l'histoire du protestantisme helvétique au XIXe siècle; c'était un effort pour ranimer la piété en dehors du culte officiel, un élan de spontanéité religieuse en face de l'église nationale, en un mot quelque chose d'analogue à ces réformes partielles qu'on a vues de tout temps au sein du christianisme primitif, et dont le moyen âge est rempli. Dans une république protestante, c'est-à-dire chrétienne et libérale, le *réveil* dont nous parlons aurait dû inspirer le respect; dans un état déjà travaillé par l'esprit révolutionnaire et où le protestantisme officiel n'avait qu'une force négative, le réveil, frappé de suspicion, fut en butte à l'outrage. On affectait d'y voir une intrigue pharisaïque, l'œuvre d'une aristocratie bigote, et c'est alors que le nom de *mômier* fut inventé ou mis à la mode pour flétrir l'élite de la patrie. Le 20 mai 1824, le grand-conseil du canton de Vaud, sous la pression de la populace, vota une loi tristement fameuse, la loi qui défendait aux *sectaires* de se réunir hors des lieux consacrés et de suivre un culte particulier en opposition au culte national. Des actes de violence ayant été commis contre les partisans du réveil, le gouvernement avait cru prévenir les émeutes en défendant leurs pieuses assemblées; c'était donner gain de cause aux passions et ajouter la persécution régulière à la persécution brutale. Vinet, attaché à Bâle comme à une seconde patrie, pouvait-il

(1) Voyez l'intéressant ouvrage de M. Edmond Scherer : *Alexandre Vinet. Notice sur sa vie et ses écrits*, in-8°, Paris 1853. — Plusieurs écrivains de la Suisse ont consacré d'importans travaux à la mémoire de Vinet : nous recommandons en première ligne les deux volumes qui portent ce titre : *Esprit d'Alexandre Vinet, pensées et réflexions extraites de tous ses ouvrages et de quelques manuscrits inédits*, avec une préface par J.-F. Astié; Paris et Genève, Joël Cherbuliez, 1861.

rester indifférent aux troubles de Lausanne? Il s'agissait de la liberté religieuse, il s'agissait surtout de cette liberté individuelle dont il venait de sentir la vertu divine : il prit la parole, et au moment même où la loi du 20 mai 1824 venait d'être promulguée, il fit paraître à Bâle une brochure intitulée : *Du respect des opinions.*

Rien de plus modéré, mais aussi rien de plus ferme que l'argumentation du publiciste évangélique. Il ne s'adresse pas au gouvernement, car son manifeste eût dû porter un autre titre, et, au lieu de conseiller le respect, il aurait revendiqué comme un droit l'*inviolabilité des opinions.* C'est au peuple qu'il s'attaque, ce sont les esprits qu'il prétend convaincre, persuadé que le mal est bien plus dans les passions aveugles de la foule que dans la faiblesse des gouvernans. Qu'est-ce donc en effet qui soulève la multitude contre des opinions inoffensives et pures? L'ignorance chez les uns, la brutalité chez les autres. Quand on aura dissipé les ténèbres chez le plus grand nombre, les méchans, qui ne forment jamais qu'une minorité infime, seront à demi désarmés. Vinet ne demande qu'une chose à ses adversaires, à ces hommes légers qui, ricanant ou déclamant, aiguillonnent le taureau populaire et le précipitent contre les tribus fidèles. « Examinez, » leur dit-il. Certes toutes les opinions n'ont pas droit au respect, il en est qu'on ne peut se dispenser de combattre et de flétrir; mais toute opinion qui ne révolte pas immédiatement la conscience a droit à l'examen. Avant de porter une sentence de mort, examinez, examinez longuement, et prenez garde, comme dit le critique latin, de condamner faute d'avoir compris : *ne damnent quod non intelligunt.* Il ne s'agit pas de donner son adhésion à une croyance, il s'agit de la respecter chez ceux qui la professent. Les hommes qui outragent une opinion parce qu'elle est nouvelle savent-ils quelle atteinte ils portent à la moralité publique? « La pensée, toujours travaillée du besoin de liberté, se verrait forcée de recourir à la dissimulation; on envelopperait de voiles trompeurs sa véritable croyance, on en feindrait peut-être une contraire à celle qu'on professe intérieurement. » Il y a encore d'autres conséquences qui résultent de ce mépris des opinions respectables : c'est le déchaînement « de cette portion du peuple qui, se souciant peu d'avoir une opinion, se constitue l'exécutrice des sentences qu'elle entend prononcer et que son ignorance aggrave. D'où viennent ces dégoûtantes fureurs, véritable souillure de tout ordre social? Cette populace, où puise-t-elle son emportement?... » Mais Vinet ne se décide qu'avec répugnance à évoquer de pareils souvenirs; le grand argument pour lui, ce n'est pas la crainte des excès de la multitude, c'est la douleur de voir un peuple noble et pur, un peuple libre, s'exposer à l'avilissement de son caractère

public pour avoir méconnu le droit de la conscience individuelle.

Voilà quelle préparation soutenait le publiciste religieux lorsqu'il vint arborer chez nous le drapeau de la liberté absolue en matière de culte. Ces principes si hardis étaient le fruit du christianisme spontané dans l'âme la plus modeste et la plus humble; cette prédication adressée à la France, et par elle à l'humanité tout entière, était née des luttes obscures d'un petit canton de la Suisse.

II.

Pendant que les idées religieuses de Vinet s'affermissaient ainsi par la méditation et la lutte, son enseignement littéraire prenait le même essor : l'écrivain et le chrétien, chez un tel homme, étaient faits pour se compléter l'un l'autre. La critique des lettres françaises était pour lui un sacerdoce, tant il sentait bien le caractère militant de notre littérature, tant il y voyait sous mille formes la substance même de l'humanité. On raconte que, durant les premières années de son professorat à Bâle, Vinet eut à subir en plus d'une rencontre le mauvais vouloir de ses collègues; la rivalité des deux langues était déjà très vive dans le canton, et tout ce qui venait de la France était suspect au germanisme. Enseigner les lettres françaises, les idées françaises en pleine Suisse allemande! Pour vaincre les difficultés d'une pareille tâche, il fallait le tact exquis de Vinet et son évangélique douceur. Je suis persuadé que cette opposition ne lui fut pas inutile, car le vrai sage et l'artiste scrupuleux savent profiter de toute chose. Si amoureux qu'il fût de nos grands maîtres, confidens et consolateurs de sa jeunesse, il s'accoutuma dès lors à les juger avec indépendance. Initié autant que personne à la tradition de la critique française, il aimait à la contrôler par les jugemens de l'Allemagne et par ses sentimens chrétiens : de là une saveur singulière dans son enseignement, saveur qui charme le goût et pénètre jusqu'à l'âme. A ne juger que l'art et le talent, l'histoire littéraire de notre patrie a inspiré des leçons plus brillantes, des tableaux plus dramatiques et plus larges; la supériorité de Vinet, c'est qu'en faisant naître l'enthousiasme du beau il tient toujours la conscience en éveil. Poésie, éloquence, chefs-d'œuvre du bien dire, vous revivez d'une vie nouvelle entre ses mains, quelquefois même d'une vie plus haute, car le maître vous associe à son apostolat, et, soit qu'il loue, soit qu'il blâme, il enseigne toujours la liberté morale. Sur ce terrain de la grande culture, Alexandre Vinet, bien qu'il n'ait laissé que des fragmens, n'a aucune comparaison à redouter.

Tous les biographes de Vinet ont exprimé le regret que les vingt

années de son séjour à Bâle (1817-1837) nous soient si peu connues. Ses lettres, si on nous les donne un jour, combleront sans doute une grande lacune et permettront de suivre pas à pas le développement de cette vie toute consacrée aux choses de l'âme. En attendant, nous qui parlons de Vinet seize années après sa mort, nous sommes plus heureux que nos devanciers; aux indices éclatans, mais trop rares, de son activité littéraire à l'université de Bâle sont venus se joindre des témoignages nouveaux. Ses amis ont publié un de ses cours les plus importans. Si la *Chrestomathie*, que nous possédions déjà, révèle chez Vinet un critique ingénieux, un maître même dans l'histoire de notre idiome, le cours sur les moralistes français des XVIe et XVIIe siècles résume toute la philosophie de son enseignement.

L'auteur de la *Chrestomathie*, on le voit sans peine, aimait la langue française avec passion; il l'aimait comme un instrument admirable, bien qu'il en connût les défauts, et, chargé de l'enseigner aux étudians de Bâle, il voulait leur en faire pénétrer l'esprit, un esprit de vie et de liberté. Étudier cette langue dans la grammaire, dans les vocabulaires, en vue de la seule utilité pratique, est-ce assez? Se contenter de la correction extérieure, quand il s'agit d'un idiome qui a touché à tous les grands problèmes du monde, est-ce possible? Non, dit-il; « les grammaires et les dictionnaires... sont à la langue vivante ce qu'un herbier est à la nature... La langue française est répandue dans les classiques, comme les plantes sont dispersées dans les vallées, au bord des lacs et sur les montagnes. C'est dans les classiques qu'il faut aller la cueillir, la respirer... » Il faut la respirer, cette fleur, mais sans se livrer au charme, sans céder à l'ivresse. Il y a des plantes exquises qui distillent du poison; il y a des parfums qui troublent, même parmi les plus purs. Vinet, avec sa vive sensibilité littéraire, était constamment sur ses gardes. Plus il savourait le miel des ruches, plus il redoutait l'aiguillon des abeilles. Il parlait d'ailleurs, nous l'avons dit, à un public prévenu, un peu hostile, à côté d'orateurs sévères qui tenaient en suspicion la pensée de la France. Le moyen de déconcerter l'ennemi, c'était de prendre soi-même l'offensive et de juger librement nos maîtres en admirant leur génie. Cette tactique,... mais un tel mot peut-il convenir au plus sincère des hommes? ces précautions du moins étaient trop conformes à la foi évangélique de Vinet pour qu'il n'y demeurât point fidèle. Dejà, dans l'un des trois discours de la *Chrestomathie*, dans le vigoureux tableau des lettres françaises depuis les origines jusqu'à la révolution, Vinet s'était montré critique pénétrant et moraliste supérieur. Aucune beauté littéraire ne le laisse insensible, aucune erreur morale n'échappe à sa

justice. Au milieu de tous les enchantemens de l'art, il exerce sans pédantisme, mais aussi sans défaillance, cè que d'Aguesseau appelle les sévères fonctions de la censure publique. Cet appréciateur si fin de l'art d'écrire est le plus vigilant des magistrats, ce magistrat si scrupuleux est le plus intelligent des critiques. Qui a mieux jugé en quelques pages Rabelais ou Molière, Voltaire ou Montesquieu? Mais en traçant ce discours, qu'on a nommé son chef-d'œuvre, Vinet devait partager sa justice entre la beauté littéraire et la vérité morale, puisqu'il avait à reproduire dans ses variétés infinies la vie intellectuelle d'une grande nation; l'idée lui vint de circonscrire son point de vue, de chercher le génie de la France dans ses moralistes, dans ses philosophes pratiques, de placer ainsi la vérité au premier plan, et de se donner par là toute carrière pour apprécier le fond des choses. Telle est l'inspiration du cours sur les *moralistes français*, cours commencé à Bâle en 1833, et dont nous possédons, sous des titres divers, les meilleurs fragmens.

Les *moralistes* que l'orateur faisait ainsi comparaître à sa barre n'étaient pas seulement les écrivains qui ont traité de la morale d'une manière abstraite. Il convoquait tous ceux qui, le voulant ou ne le voulant pas, ont exprimé des idées morales et contribué en bien ou en mal à la formation de l'esprit public. A vrai dire, c'était une histoire complète des lettres françaises de la renaissance à la révolution, mais une histoire dont le caractère profondément humain, moral, social, était proclamé d'avance. Vinet cherche des hommes et non plus des artistes : il s'adresse aux instituteurs d'une grande race et leur demande compte de leurs œuvres. Les poètes seront-ils oubliés? Non, certes. « Les grands révélateurs de la nature humaine, il le dit expressément, ce sont les moralistes poètes, car les poètes sont naïfs... Leurs paroles, expression des sentimens qu'ils ont accueillis en eux par une sorte de divination, sont autant d'aveux, de cris de l'humanité, d'éclairs jetés dans ses ténèbres. Tout cœur humain a de ces cris, de ces aveux, de ces éclairs, mais plus rares, plus voilés; le poète les a tous recueillis. Son personnage, c'est lui-même, ou plutôt c'est l'humanité se personnifiant en lui. Ce n'est donc pas proprement imitation, c'est réalité... Je n'exige du poète que d'être vrai et de ne pas intéresser au vice : c'est là toute sa moralité positive. » On voit tout de suite quelle est la largeur libérale de cette critique au moment même où elle se prépare à juger l'imagination à la lumière de l'Évangile.

Ainsi les moralistes dogmatiques et les moralistes involontaires, les instituteurs et les peintres de l'humanité, les penseurs et les poètes, tels sont les témoins que Vinet interroge sur le génie moral de la France. Ce cours, qui embrassa plusieurs années, lui fut une

occasion de déployer toutes ses richesses intérieures. Pourquoi faut-il qu'on n'ait pu le conserver avec ses grandes lignes et ses vivans détails? Nous en avons des débris ou des résumés, débris pleins de grandeur encore, résumés qu'illuminent les reflets d'une belle âme. Qu'est devenue cependant l'ordonnance du tableau? Où est l'architecture du monument? Le volume intitulé *Moralistes des seizième et dix-septième siècles* (1) est une série d'études où apparaissent tour à tour Rabelais et Montaigne, Pierre Charon et Jean Bodin, La Rochefoucauld et La Bruyère, Saint-Évremond et Bayle. Pascal, qui devait occuper une si grande place dans ce groupe, a été réservé par les éditeurs pour une publication à part. Deux autres volumes donnés sous ce titre : *Histoire de la Littérature française au dix-huitième siècle*, renferment aussi des fragmens du cours de 1833, mais des fragmens mêlés à des leçons d'un cours tout différent professé plus tard à Lausanne. Quant aux poètes considérés comme moralistes, c'est-à-dire comme révélateurs de la nature humaine, nous les cherchons en vain dans les *reliquiæ* mis au jour par les disciples du maître, car les leçons consacrées aux *poètes du siècle de Louis XIV* et publiées récemment appartiennent à un cours moins spécial qui occupa Vinet pendant les dernières années de sa carrière.

Pour avoir une idée de ce monument idéal que Vinet, de sa voix émue, élevait dans sa chaire de Bâle en 1833, il suffit d'examiner un de ces larges débris dont je parlais tout à l'heure, les *Études sur Blaise Pascal* (2). Dix années avant que M. Cousin, en son mémorable rapport, eût saisi tous les esprits élevés de la question du scepticisme de Pascal, Vinet, au milieu de ses élèves, avait débattu tous les problèmes tant agités depuis ce moment, et du premier coup, sans connaître encore l'édition des *Pensées* faite sur le manuscrit de l'auteur, il était arrivé aux conclusions qui sont demeurées celles de l'histoire. Pascal chrétien et non Pascal sceptique, Pascal animé d'une foi dont le caractère est extraordinaire, dont la logique passionnée paraît *exorbitante*, mais dont toutes les *démarches* sont aussi sûres que hardies, Pascal *élargissant la plaie du genre humain, dans l'espérance d'atteindre le germe du mal et de l'extirper*, Pascal qui hait le *moi*, qui n'étale jamais l'individu, qui, en parlant à la première personne, ne fait que *se substituer par procuration à l'humanité tout entière*, et qui est pourtant une âme si pleine, une personnalité si forte, un *protagoniste si puissant* dans le mystérieux combat de la destinée, Pascal enfin, le plus homme

(1) Publié douze ans après la mort de Vinet. 1 vol. in-8°, Paris 1859.
(2) 1 vol. in-8°, Paris 1856.

de tous les hommes, parce que nul peut-être, depuis le Christ, n'a si complétement ramassé, si douloureusement porté en lui-même toutes les misères de notre espèce, — tel est le Pascal que Vinet, dès 1833, faisait comprendre à ses auditeurs de Bâle, et que la France ne devait concevoir sous cette forme définitive que bien des années plus tard, grâce aux travaux contradictoires de M. Cousin et de M. Sainte-Beuve, de M. Havet et de M. Faugère. Quand l'auteur de *Port-Royal*, en son troisième volume, nous exposa la radieuse théorie des trois ordres, cette théorie cachée dans le pêle-mêle des *Pensées* et mise dès lors en toute lumière, il nous sembla que la pénétration de l'auteur n'avait jamais été plus féconde. Cette théorie, qui est la clé des *Pensées*, Vinet l'avait découverte avant tous, et le premier jour où il s'occupe de Pascal, c'est par là qu'il commence. Nous n'osons dire que Vinet soit un promoteur, ce mot éveillant l'idée d'une prédication bruyante, d'une lutte contre la foule rebelle, et pourtant quel initiateur que celui dont les simples études inspirent aux maîtres leurs meilleures pensées! On se rappelle encore l'agitation produite dans le monde des lettres le jour où M. Cousin, en philosophe et en artiste, essaya de porter la lumière de la critique moderne au fond le plus intime de l'âme de Pascal. M. Sainte-Beuve, éclairé par Vinet, avait pris d'avance une position inexpugnable : il avait prouvé que si le christianisme de Pascal était violent, abrupt, inaccessible au commun des mortels, on ne pouvait cependant, sans faire abus des mots, trouver le scepticisme dans une âme que remplit et passionne la nécessité de la foi à l'Évangile. Il prit donc parti contre la thèse de M. Cousin, et, résumant ce débat pour le juger, il écrivait dans la *Revue :* « Déjà, dans d'admirables et discrets articles, un homme qu'il y a toujours profit à citer, M. Vinet, avait proféré à ce sujet des paroles qui, si on les avait mieux lues ici, auraient fait loi (1). »

Ces articles avaient paru dans *le Semeur*, grave recueil tout chrétien, dont les principes, la vigilance, la voix modeste et ferme convenaient merveilleusement à l'apostolat de Vinet; la collaboration de Vinet au *Semeur* est en effet un des épisodes considérables de sa vie, et cet épisode se rattache encore à son séjour à Bâle. *Le Semeur* avait été fondé à Paris peu de temps avant la révolution de 1830; dans cette explosion d'idées qui avait suivi la chute de la restauration, au milieu de ces fermens de toute nature qui bouillonnaient chez nous comme dans une cuve immense, le christianisme libéral considéra comme un devoir de parler, d'agir, de surveiller le mouvement public, de juger les intentions et les œuvres, de semer enfin

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1844.

les principes de l'Évangile dans les âmes que se disputaient tant de systèmes. Une grande place du recueil était nécessairement réservée à l'examen des productions littéraires; Vinet l'occupa aussitôt, et ne cessa, pendant bien des années, d'y remplir son salutaire office avec autant de vigueur que de modestie. En même temps qu'il soumettait les moralistes d'autrefois, c'est-à-dire, on l'a vu, le génie même de la France, à une critique si forte, il faisait subir aux maîtres des générations nouvelles un examen attentif et redoutable. Je dis redoutable malgré une charité toujours délicate et une politesse quelquefois excessive, — redoutable comme la lumière doit l'être à ceux qui ont besoin du demi-jour. La critique de Vinet, c'était la conscience du juge éclairant, bon gré, mal gré, la conscience du justiciable. Tel poète illustre, au milieu des acclamations du succès, sentait s'attacher à lui comme un aiguillon cette parole chrétiennement importune; tel autre, écrivain de troisième ordre, était comme ébouriffé de se voir l'objet d'une étude si poliment scrupuleuse qui semblait mettre son âme à nu. Plus d'un, on peut le croire, eût préféré les rigueurs mêmes d'une censure spécialement littéraire. Et ne croyez pas que la critique d'art fût sacrifiée chez l'écrivain du *Semeur* à la critique morale : subordonnée, oui; sacrifiée, jamais. Quand nous voyons Vinet s'occuper si consciencieusement de personnages fort secondaires et tempérer ses objections philosophiques ou religieuses par une courtoisie extrême pour l'écrivain, nous sommes porté à croire qu'il manque un peu de finesse, qu'il ne discerne point assez la qualité des talens, qu'il n'a point profité de la rénovation poétique de 1829, et en plus d'une rencontre, il faut bien le dire, il ne saurait éviter ce reproche; mais que de fois aussi le critique supérieur se révèle tout à coup chez celui que nous allions trouver légèrement provincial! Plusieurs de ces études sont des chefs-d'œuvre, et le professeur de Bâle y a devancé les jugemens définitifs de nos jours. Vous vous rappelez le bruit qui s'est fait autour de la tombe de Béranger, ces réactions qui éclataient sous des bannières de toute couleur, la violence avec laquelle on secouait le clinquant de cette popularité, le partage qui s'est opéré peu à peu entre le bien et le mal, entre le métal pur et l'alliage, enfin le résultat de cette chaude affaire et l'idée qui nous reste aujourd'hui d'un artiste rare, quoique fort incomplet, à qui la France a pardonné beaucoup d'erreurs pour l'avoir consolée dans ses humiliations. Eh bien! tout cela, clinquant et or pur, est passé au crible, du vivant même de Béranger, dans l'excellente étude de Vinet.

Mais ce sont surtout les grandes voix lyriques de la France que Vinet écoute avec ravissement et angoisses. Lamartine et Victor Hugo n'ont pas eu de lecteur plus empressé, d'admirateur plus

tendre que le critique de Bâle. Comme elle éclate, cette admiration, jusque dans les remontrances du chrétien! Avec quelle tendresse il fait leur éducation morale! Quel spectacle nouveau que cette sollicitude évangélique unie aux délicatesses les plus vives du sentiment littéraire! Nul pédantisme, nul puritanisme; c'est la sévérité toujours bienfaisante d'un vrai disciple de Jésus. Personne n'a glorifié comme lui ce qu'il y a d'humain dans les strophes puissantes de Victor Hugo. Pourquoi Vinet n'a-t-il pas examiné ainsi toute la série des poésies de Sainte-Beuve? Pourquoi n'a-t-il parlé ni d'Alfred de Musset, ni d'Auguste Barbier, ni de Brizeux? Pourquoi Alfred de Vigny n'est-il nommé qu'une fois dans ses œuvres? On s'étonne de ces oublis; on se demande si, malgré toute sa pénétration littéraire, il était bien au vrai point de vue, et on finit par se dire que si, trop habitué à scruter les consciences, il a pu se méprendre quelquefois sur l'aspect et le mouvement des écoles poétiques au XIXe siècle, jamais il ne s'est trompé sur les hommes en particulier.

Il y a eu de nos jours bien des genres de critique. La critique la plus difficile assurément, c'est celle qui, inspirée par une foi très décidée, essaie de juger à cette lumière les ouvrages de l'esprit sans méconnaître l'indépendance de l'art, celle qui veut être chrétienne sans cesser d'être large, celle qui est résolue à se servir de sa croyance comme d'une règle suprême, mais qui croirait l'outrager par le fanatisme de l'esprit et le pharisaïsme du cœur : grand et périlleux problème! Vinet y était mieux préparé que personne, puisque le christianisme était pour lui le complément nécessaire de la nature humaine. Reconnaissons toutefois que ces formules sont insuffisantes, et que la pratique en pareille matière est bien plus importante que la théorie. Dans l'art de mener de front la foi et la critique, Vinet a été un virtuose habile; tel qui croirait l'imiter pourrait fort bien s'exposer à un double échec. Pourquoi faut-il qu'un tel homme n'ait pu être appelé à juger la *Vie de Jésus* de M. Ernest Renan? On aurait entendu avec joie une discussion philosophique et chrétienne. Pour toute la partie orientale et talmudique du débat, Vinet aurait dû se récuser; mais pour ce qu'on peut appeler la psychologie divine, quel controversiste eût égalé sa compétence? Surtout il eût élevé la lutte, il l'eût purifiée des passions étroites, il eût dégagé sans effort les vérités surhumaines, et, faisant apparaître en sa pureté sans tache le cœur du juste immolé, il eût troublé l'assurance de tout contradicteur.

Je faisais ces réflexions en relisant les *Discours religieux* publiés par Vinet en 1831, et qui sont le résumé de sa prédication à Bâle (1).

(1) *Discours sur quelques sujets religieux*, 1 vol. in-8°. La cinquième édition a été publiée à Paris en 1853.

Est-il nécessaire de dire que le jeune professeur de Bâle, peu de temps après son installation, était revenu à Lausanne subir ses examens de théologie et recevoir la consécration pastorale ? Ce fut sans doute après la crise intérieure dont nous avons parlé. On voit du moins chez le prédicateur évangélique une sorte de timidité gracieuse unie à la vivacité du néophyte. « Faible, dit-il, je m'adresse aux faibles... Songeant à ceux qui sont encore au commencement de leur marche, je leur parlerai comme un homme qui les précède à peine d'un pas... » Ses principaux argumens sont tirés de son propre exemple, bien qu'il se garde d'en rien étaler; le sentiment de l'impuissance humaine, le besoin d'un secours divin, l'Évangile continuant les lignes interrompues dans le livre déchiré de notre âme, la régénération morale et la paix qui en est le fruit savoureux, le paradis retrouvé dès cette vie par l'amour, voilà le thème qu'il développe. « Et cette religion est fausse ! s'écrie-t-il. Que ferait-elle de plus, si elle était vraie ? Ou plutôt ne voyez-vous pas que c'est une preuve éclatante de sa vérité ? Ne voyez-vous pas qu'il est impossible qu'une religion qui mène à Dieu ne vienne pas de Dieu, et que l'absurdité consiste précisément à supposer que vous puissiez être régénérés par un mensonge ? »

Cette démonstration à la Pascal est présentée sous toutes les formes avec une abondance de vues psychologiques où se complaît le philosophe et où triomphe le chrétien. Il n'est pas nécessaire d'adhérer à tous les enseignemens de Vinet pour en sentir le charme; il suffit d'avoir le goût de la haute vérité humaine, tant notre humanité, avec sa grandeur et ses misères, remplit ces pages consolatrices... Mais on hésite à juger littérairement des œuvres qui appartiennent au sanctuaire, on craint de profaner les paroles de vie en leur décernant des louanges mondaines. Toutes ces homélies sur la divinité du christianisme, ces belles méditations, *l'Étude sans terme*, *la Foi d'autorité*, *les Idoles favorites*, *le Chrétien dans la vie active*, *l'Athéisme des Éphésiens*, *l'Entrée de Jésus à Jérusalem*, et bien d'autres encore s'éloigneraient trop des limites que nous avons dû nous tracer ici. On verra seulement par ces indications combien ces vingt années de séjour à Bâle furent une période féconde dans la carrière de Vinet : historien original du génie français dans sa chaire de l'université, censeur sympathique de notre rénovation littéraire, juge chrétien de la poésie, soldat toujours présent, quoique de loin, au milieu des luttes morales dont Paris était le théâtre, il réformait en même temps la chaire évangélique, il laissait à sa communion une série de discours où toutes les communions peuvent s'instruire, il faisait jaillir enfin au milieu de nos champs de bataille une source rafraîchissante où toute âme de bonne volonté peut trouver sa nourriture et sa joie.

III.

Vinet ne pouvait rester toujours à Bâle; un peu plus tôt, un peu plus tard, il était inévitable que Lausanne réclamât son enfant. Ce moment arriva en 1837. L'académie de Lausanne avait été réorganisée avec éclat; des hommes distingués, MM. Monnard, Vuillemin, Secrétan, Chappuis, Olivier, y enseignaient les lettres et la philosophie; l'illustre poète Miçkiewicz y avait déjà inauguré l'étude des littératures slaves, et M. Sainte-Beuve allait y déployer son histoire de Port-Royal. Vinet fut chargé de la théologie pratique : le 1er novembre 1837, il fut installé dans sa chaire par le président du conseil d'état et par le recteur de l'académie. Ce jour-là même, l'élite de la société vaudoise étant présente, il exposa le plan et la portée de son enseignement.

Cet enseignement se divisait en plusieurs branches, dont les principales étaient *la théologie pastorale ou théorie du ministère, l'homilétique ou théorie de la prédication;* deux ouvrages, portant précisément ces titres et publiés depuis la mort de Vinet, ont conservé pour nous la substance de ses cours, la moelle de sa doctrine (1). La *Théologie pastorale* est le guide complet du sacerdoce évangélique; pour traiter de *la vocation*, de *la vie intérieure*, de *la vie sociale* du ministre, pour le suivre dans toutes les voies où sa mission l'appelle, l'auteur interroge la tradition du christianisme primitif, et, non content de s'adresser aux pères, il s'inspire aussi des catholiques modernes, Saint-Cyran et Duguet, Massillon et Bourdaloue. Quelquefois il est si plein de son sujet, sa conception idéale du vrai pasteur selon le Christ lui cause un tel ravissement qu'il abandonne le plan de son discours et laisse un hymne de joie monter de son cœur à ses lèvres; mais c'est surtout « le mystère de la prédication, ce mystère terrible et épouvantable, » comme dit saint Cyran, qui émeut la conscience de Vinet. Chargé de l'enseigner à de jeunes générations, on voit qu'il ramasse toutes ses forces. « Les principaux arts, a dit Bossuet, sont la grammaire, qui fait parler correctement, la rhétorique, qui fait parler éloquemment, la poétique, qui fait parler divinement... » On dirait que ces trois arts sont unis dans la théorie de Vinet. L'élève de ce Quintilien évangélique doit arriver à parler *divinement*, et il est clair que la rhétorique toute seule ne suffirait pas aux exigences du maître. Le souffle inspiré qui l'anime se révèle dans toutes ses prescriptions. Point de théologie, mais toujours la religion vivante; point de con-

(1) *Théologie pastorale ou Théorie du ministère évangélique*, 1 vol. in-8°. Paris 1850. — *Homilétique ou Théorie de la prédication*, par A. Vinet, 1 vol. in-8°. Paris 1853.

troverses, mieux vaut « surmonter le mal par le bien, absorber l'erreur dans la vérité, *virtutem videant!* » Toutes vos paroles « doivent être ailées et armées. » S'il s'agit de prouver les dogmes fondamentaux, point de subtilités ni de surprises; « à l'argumentation indirecte préférez toujours l'argumentation directe, c'est la seule qui convienne aux forts. Bourdaloue y excelle, et voilà pourquoi Bourdaloue est un puissant orateur. » Vous le trouvez trop terne, trop méthodique; Vinet, qui l'étudie de plain-pied, signale chez lui avec admiration « une *virtuosité*, une bravoure que rien n'intimide. » Singulier rapprochement! un célèbre prédicateur catholique de nos jours, M. de Ravignan, faisant un cours d'éloquence religieuse en 1846 dans une maison de son ordre, citait les grands modèles et disait : « Bourdaloue, Bourdaloue encore, c'est le roi! » Voilà précisément ce qu'avait répété cent fois le professeur de Lausanne, et ce n'était pas dans sa bouche un éloge de tradition ou de convenance. Il justifiait son dire preuves en main, avec la précision d'un maître initié à tous les secrets de son art. On peut dire que Bourdaloue, Bossuet, Massillon, mais Bourdaloue avant les autres, expliqués et commentés par Vinet, ont enseigné la parole chrétienne aux jeunes théologiens du pays de Vaud.

Il est vrai que, dans ce cours si richement ordonné, Vinet avait d'autres auxiliaires. Après avoir formulé la théorie de la prédication, il en raconta l'histoire. Il fit à ce sujet deux tableaux parallèles, l'un consacré aux prédicateurs catholiques, l'autre aux prédicateurs protestans du XVIIe siècle. Ce dernier est une page importante restituée à notre histoire littéraire. On ne connaît guère parmi nous ces graves orateurs chrétiens de l'église persécutée, Pierre Du Moulin, Michel Le Faucheur, Jean Mestrezat, Jean Daillé, Moïse Amyraut, Raymond Gaches, tous antérieurs à Bossuet et qui ont tant contribué à purifier la chaire chrétienne. Connaissons-nous beaucoup mieux les orateurs de la seconde moitié du siècle, Jean Claude et Pierre Du Bosc, Daniel de Superville et Jacques Saurin? On les trouvera tout entiers dans l'ouvrage de Vinet (1). Ne craignez

(1) *Histoire de la Prédication parmi les réformés de France au dix-septième siècle,* par A. Vinet, 1 vol. in-8°, Paris 1860. — L'importance de ce travail n'a pas échappé à l'auteur d'une thèse remarquable présentée récemment à la Faculté des lettres de Paris. « Les protestans, dit M. Jacquinet, attentifs à combler toute lacune de leur histoire religieuse et littéraire, gardiens vigilans de tous les souvenirs qui peuvent honorer leur foi et leur génie, ont pris soin de rendre à leurs pasteurs orateurs du règne de Louis XIII l'honneur qui est encore dû à nos prédicateurs catholiques du même temps... Le cours dans lequel M. Vinet a raconté la vie de ces hommes énergiques, analysé leurs ouvrages et caractérisé leur parole, ce cours, revu et publié, depuis la mort du maître, par d'habiles disciples, est un livre complet... » Voyez *Des Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet,* par M. Jacquinet; 1 vol. in-8°. Paris 1863. — Nous devons ajouter

pas qu'il surfasse leur mérite; à part même la haute impartialité de sa conscience, il est trop lettré pour céder à des préventions d'église. Personne n'a indiqué avec plus de précision les défauts de la prédication protestante dans le siècle de Bossuet. Je trouve même qu'à force de scrupules il est parfois injuste, et je m'étonne par exemple que, songeant aux grands virtuoses de la chaire catholique, il affirme sans hésiter l'infériorité littéraire de ses héros. Est-ce donc à Bossuet, à Bourdaloue, à Fénelon, qu'il faut comparer Michel Le Faucheur et Raymond Gaches, c'est-à-dire des hommes qui les ont précédés d'un demi-siècle et leur ont frayé la voie? Mettez-les, ces vaillans hommes, en face de leurs contemporains, confrontez-les avec leurs adversaires et leurs émules; vous saurez alors le rang qui leur est dû. Bayle raconte que Jean Mestrezat, ayant rencontré un abbé de sa connaissance qui avait prêché un carême avec applaudissement, s'empressa de l'en féliciter : « J'ai pris dans vos sermons, lui répondit l'autre, tout ce que j'ai dit de meilleur. » Ce n'était pas là le simple compliment d'une bouche courtoise; la prédication protestante du XVIIe siècle a contribué plus qu'on ne pense à préparer les grandeurs littéraires qui l'ont justement éclipsée.

Ramené par son enseignement théologique à la question qui dominait pour lui toutes les autres, Vinet résolut de donner à ses principes encore un peu vagues ou vaguement compris une formule définitive. Il s'agissait, on l'a vu, de la liberté religieuse telle que l'entendaient les hommes du *réveil*, il s'agissait de l'indépendance absolue de la conscience, de l'individualité de la vie chrétienne. Sous ces termes abstraits grondait une polémique ardente; c'était la lutte de la conscience libre contre l'église nationale. L'église nationale du canton de Vaud était pour Vinet et ses amis ce qu'avait été l'église catholique pour les réformateurs du XVIe siècle, une organisation adultère, une alliance à demi politique, à demi ecclésiastique, où le mécanisme de l'état étouffait le droit de l'âme. C'est ce droit de vivre, d'aimer, de prier à sa manière, le droit de communiquer directement avec Dieu, qui était réclamé par Vinet. Les sources de la vie chrétienne, dégagées violemment au XVIe siècle par la destruction de la théocratie, s'étaient obstruées de nouveau sur le sol protestant; il fallait les dégager une seconde fois et renouveler les eaux stagnantes. S'il y a dans toutes les sociétés un instinct légitime qui tend à fixer les résultats acquis, il y a un autre instinct plus légitime encore qui défend aux résultats de devenir un obstacle, à l'esprit de s'engourdir, à la vie de se figer. Déjà en

que, grâce à M. Jacquinet, nos vieux prédicateurs catholiques du XVIIe siècle n'ont plus rien à envier à leurs émules de la communauté protestante; l'exemple de M. Vinet a porté ses fruits jusqu'au sein de nos grandes écoles.

1829, à propos d'une de ces luttes que provoquait le mouvement du *réveil*, Vinet, si modéré, n'avait pas craint de jeter cette parole hardie : « C'est de révolte en révolte que les sociétés se perfectionnent, que la civilisation s'établit, que la justice règne, que la vérité fleurit. » Cette question, depuis plus de vingt années, était toujours pendante; les adversaires ne manquaient pas au novateur, et, sans parler de la défiance fort naturelle des hommes d'état, sans tenir compte des impiétés grossières de la foule, il faut reconnaître que des objections très sérieuses lui étaient adressées chaque jour par des membres de l'église nationale. Vinet résolut de traiter à fond toutes les parties du problème, de discuter toutes les critiques, d'attaquer toutes les difficultés, et il publia en 1842 le livre le plus important qui soit sorti de sa plume, l'*Essai sur la Manifestation des convictions religieuses* (1).

« Est-ce un devoir pour tout homme de chercher à se former une conviction en matière de religion et d'y conformer toujours ses paroles et ses actions? » Tel est le sujet que M. de La Rochefoucauld, président de la *Société de la morale chrétienne*, avait fait mettre au concours en 1833, sujet un peu étroit dans sa formule première, mais dont les applications sociales ouvraient un champ fécond à la controverse. Que ce soit un devoir de chercher la vérité religieuse et d'y conformer sa vie, personne n'en doute, et on ne voit pas ce que la discussion pourrait ajouter à l'évidence de ce principe; il suffit de le rappeler à ceux qui le mettent en oubli. C'est matière à prêcher, non à philosopher. Il s'agit d'une vérité ancienne à rajeunir, non d'une vérité nouvelle à découvrir. Prenez garde pourtant : quels seront les rapports de la conviction religieuse de chacun avec les convictions générales? Qui fixera les relations des minorités avec la majorité? L'état peut-il intervenir en ces domaines de la conscience? La protection de l'état ne serait-elle pas aussi funeste à une religion vivante que la persécution même?... Vous le voyez, il suffit d'un mot pour briser le cadre de l'étroite formule, et le problème s'étend à l'infini. Le concours avait langui pendant plusieurs années, quand Vinet se mit à l'œuvre et remporta la victoire. C'était en 1839. Pour un homme si activement mêlé aux luttes religieuses d'un canton bien moins libéral que démocratique, la publication de ce mémoire était chose grave et périlleuse. Un tel livre signé d'un tel nom allait provoquer des discussions si vives, que Vinet, avant de le mettre au jour, voulut n'y rien laisser d'incomplet, d'incertain, d'équivoque, rien non plus qui fût de nature à aigrir

(1) *Essai sur la manifestation des convictions religieuses et sur la séparation de l'église et de l'état envisagée comme conséquence nécessaire et comme garantie du principe*, par A. Vinet, seconde édition, 1 vol. in-8°. Paris 1858.

les âmes au lieu de les persuader. Manié et remanié pendant trois ans, le mémoire couronné en 1839 parut enfin en 1842.

Inutile de dire que l'*Essai sur la manifestation des convictions religieuses* fut un véritable événement dans l'histoire de la Suisse au XIXe siècle. Quant à nous, simples spectateurs, spectateurs sympathiques, mais trop éloignés du champ de bataille pour nous intéresser à tous les détails de la lutte, l'ouvrage nous paraît inférieur à ce qu'on devait attendre d'un si rare esprit. Les scrupules du chrétien ont effacé l'originalité de l'écrivain. L'abondance des pensées de détail ralentit la marche de l'orateur, et la vigueur de l'argumentation se dépense en subtilités. On voudrait que les grandes lignes de l'œuvre fussent plus nettes, les arêtes plus saillantes, on voudrait que toutes les parties ne fussent pas noyées dans une lumière uniforme. Au milieu des richesses confuses de la discussion, il faut plus d'un effort pour retrouver l'enchaînement des principes et le formuler ainsi : « C'est un devoir pour l'individu de se former une conviction religieuse, c'est un devoir pour lui de la manifester; or, si l'état est considéré comme une personne, si l'état professe une foi, une croyance positive, l'individu ne peut en avoir une. La conscience de l'état absorbe nécessairement la conscience individuelle. » Voilà certes une façon neuve et hardie de résoudre la question. Dans tout ce qui intéresse les rapports de l'homme avec Dieu, la conscience de Vinet est si délicate et si vive qu'il pousse les principes à l'extrême, au risque de n'être compris qu'à moitié ou de ne pas l'être du tout. Il a dit quelque part : « Je ne suis pas de ces écrivains qui naissent traduits; j'ai besoin qu'on me traduise, et l'on me traduira, si ce que j'ai dit en vaut la peine. » Il ne faut pas prendre cette déclaration au pied de la lettre, elle serait même absolument fausse, si on l'appliquait à ses œuvres d'histoire et de critique littéraire; j'ai senti toutefois, en étudiant le livre dont nous parlons, qu'il y avait là autre chose qu'une humilité excessive. L'*Essai sur la manifestation des convictions religieuses* est un ouvrage à traduire. Composé pour les luttes de Lausanne, il s'adresse à tous les pays chrétiens, et il peut arriver qu'on ait à le traduire un jour, c'est-à-dire à en dégager l'idée maîtresse pour la produire à la lumière. Si ce jour arrive, et si la traduction est bien faite, on admirera chez Vinet des beautés du premier ordre. Les théologiens, les jurisconsultes, les hommes d'état, opposeront à un système si absolu les objections du bon sens et de l'esprit pratique; ils ne pourront, s'ils sont justes, méconnaître chez l'auteur l'élévation de la pensée, l'ardeur et la noblesse de la foi.

Une des meilleures parties de ce manifeste est celle où l'auteur répond au reproche d'individualisme. — Quoi! s'écrient les sages,

ne craignez-vous pas de pulvériser le corps social au moment où il a besoin de toute sa force de résistance contre l'athéisme et la démagogie? Ne voyez-vous pas le dernier terme où conduit votre théorie du christianisme individuel? De nuance en nuance, de séparation en séparation, l'individu finit par se trouver seul avec lui-même, *et, chacun étant église pour son compte, il n'y a plus d'église.* « Hélas! répond Vinet, je voudrais que cette peur eût plus de fondement. On réclame contre l'individualité en faveur de la société sans voir que c'est parce que l'individualité est faible que la société l'est aussi, sans voir que les pertes de la première ne pourraient qu'appauvrir la seconde... Jusques à quand s'obstinera-t-on à confondre l'individualité avec l'individualisme? Si la vraie unité sociale est le concert des pensées et le concours des volontés, la société sera d'autant plus forte et plus réelle qu'il y aura en chacun de ses membres plus de pensée et plus de volonté. » Sur cette nécessité de fortifier l'individu, Vinet est vraiment intarissable. Du début à la fin de sa carrière, cette inspiration ne l'abandonne jamais. C'est l'âme de sa vie entière, l'âme de tous ses ouvrages. Longtemps avant que le socialisme, sous ses formes diverses, eût révélé une des plus mauvaises tendances de nos jours, l'observateur chrétien, du fond de sa retraite, n'avait cessé de jeter son cri d'alarme. Toute religion d'état lui semblait une préparation au socialisme moderne, c'est-à-dire à la promiscuité des consciences sous un despotisme niveleur; relever les énergies individuelles par la liberté, par la responsabilité morale, était à ses yeux la grande affaire de notre siècle.

Tandis que l'*Essai sur la manifestation des convictions religieuses* soulevait une polémique des plus vives, l'auteur, quoique toujours sur la brèche, revenait à ses chères études de littérature. L'esprit ne court-il pas quelque danger à s'enfermer dans des luttes théologiques? Vinet semble le croire, car il a écrit quelque part : « Mieux vaut souvent, pour la vie religieuse du cœur, être marchand, artiste, géomètre, que d'être théologien. » Cela veut dire sans nul doute que la fleur de l'âme peut se flétrir dans les recherches épineuses, et qu'il la faut réserver cette fleur à l'invisible maître; or, de tous les domaines salubres où l'âme s'épanouit au soleil, il préférait le vaste champ de la poésie et de l'art. Il avait même des raisons toutes chrétiennes pour aimer de plus en plus la haute imagination; persuadé que le monde ne peut s'expliquer sans quelque grande catastrophe primitive, il voyait dans la poésie un effort sublime pour réparer la chute, pour créer un monde meilleur et consoler l'ange déchu. « Il n'y avait pas de poésie dans Éden. Poésie, c'est création; être poète, c'est refaire l'univers, et qu'est-ce que l'homme

d'Éden avait à créer? Pourquoi eût-il refait l'univers? Lorsque l'innocence en larmes se retira de notre monde, elle rencontra la poésie sur le seuil; elles passèrent à côté l'une de l'autre, se donnèrent un regard et poursuivirent leur chemin, l'une vers les cieux, l'autre vers l'habitation des hommes. » Vue naïve et profonde! image que Klopstock eût enviée. Ah! celui qui avait écrit de telles paroles, avec quel enchantement il dut retourner à nos poètes au lendemain des discussions d'église! avec quelle joie il dut les commenter devant son jeune auditoire!

IV.

Du haut de ces sphères de l'étude où se retrempait son âme, il fut rappelé violemment sur la terre. Ce fanatisme de l'irréligion qu'il voyait grandir depuis vingt ans et qu'il n'avait cessé de combattre était maître de la république. Il ne se trompait donc pas, le prévoyant écrivain, lorsqu'il enseignait à la démocratie le respect de tous les droits et qu'il affirmait si énergiquement le droit de la conscience. Il avait bien vu que le péril était là. Le 14 février 1845, le gouvernement honnête, mais faible, qui administrait le canton de Vaud depuis 1830, fut renversé par le radicalisme. « Ce fut moins une révolution politique, dit M. Edmond Scherer, qu'une révolution morale et sociale. Il n'y eut pas substitution d'une forme de gouvernement à une autre, il y eut insurrection de la masse contre toutes les supériorités... La question des jésuites fut le prétexte; au fond, c'est à l'ordre, c'est à la civilisation, c'est à l'honnêteté qu'on en voulait. L'histoire n'a guère à raconter de mouvement plus odieux. » Les vainqueurs du 14 février ne tardèrent pas à supprimer la liberté religieuse; ils poussèrent même si loin la tyrannie que plusieurs pasteurs de l'église nationale se démirent de leurs fonctions, et essayèrent, malgré la loi, de fonder une église indépendante.

Ces luttes sont compliquées, obscures, et je n'ai point à m'en occuper, si ce n'est pour achever par quelques détails de mettre en relief la physionomie de Vinet. Le moment est venu où le publiciste est obligé de se transformer en tribun. Soit qu'il faille soutenir le courage des pasteurs démissionnaires, soit qu'il s'agisse de faire un appel au peuple, Vinet est sur la brèche (1). Ses adversaires le craindraient moins, s'il était plus véhément. Ce qu'on redoute chez lui, c'est la modération et la force, c'est l'autorité du

(1) On trouvera toutes ces polémiques dans le volume intitulé *Liberté religieuse et questions ecclésiastiques*, par A. Vinet, in-8°. Paris 1854.

caractère et la lumière du langage. L'analyse est son arme, et il la manie en maître. Il n'est pas de situation si ténébreuse où il ne porte tout à coup son impitoyable clarté, il n'est pas de mensonge qu'il ne démasque, pas de sophisme qu'il ne mette en pièces. Au milieu de tant d'écrits où se multiplie sa verve, on remarquera la *Pétition au peuple vaudois,* datée du mois de janvier 1846. On a beau ne s'intéresser que médiocrement à la discussion des détails, il est impossible de ne pas écouter avec profit cette voix fière et douce qui réclame si noblement la liberté. Nous connaissons bien des sortes de libéralismes : il y a le libéralisme hypocrite qui n'est qu'un instrument de parti, il y a le libéralisme vulgaire qui dédaigne nos plus grands intérêts; le libéralisme de Vinet, fondé sur le respect de la conscience, est aussi sincère que noble. Rien d'humain, rien de divin ne lui est étranger.

La tristesse que lui inspiraient les violences de la démocratie ne l'empêchait pas d'espérer dans l'avenir et de se fier à la Providence. Il écrivait à un ami, au milieu de ses batailles continuelles : « J'aurais horreur de penser que *quelqu'un* n'est pas au centre de tout ce mouvement et n'en tient pas tous les élémens dans sa main, *quelqu'un* vers qui, le connaissant ou ne le connaissant pas, toutes les créatures élancent avec un gémissement profond le nom tendre et rassurant de père. » S'il se sentait pris de quelque découragement, la nature qu'il aimait en poète, la grande nature de son pays, lui était une consolatrice. Quel contraste entre ces paysages sublimes et les mesquines passions des partis! « Venez, écrivait-il à ce même ami de France qui rêvait une vie de méditations au bord du lac de Genève, venez malgré nos divisions, malgré nos clameurs discordantes. Je compare notre pays à un air touchant sous lequel on a mis des paroles sans rapport avec les notes. Nous laisserons les paroles, nous écouterons l'air. » Quant à lui, les paroles tombées de sa plume ou de ses lèvres étaient de plus en plus conformes à la musique des Alpes; tout y était grandeur et pureté harmonieuse. C'est alors qu'il écrivit le plus beau de ses ouvrages, le résumé des pensées de toute sa vie, celui qu'il intitule *Du Socialisme considéré dans son principe* (1).

Vinet, dans ces pages excellentes, laisse de côté les divers plans d'organisation sociale qui avaient surgi dans l'ombre depuis une vingtaine d'années, et qui devaient bientôt se disputer si bruyamment la place publique; ce qu'il attaque, c'est le principe même, le principe funeste qui affaiblit ou détruit la personnalité humaine. Ja-

(1) Cet écrit, publié d'abord en 1846, a été reproduit dans le volume des œuvres de Vinet qui porte ce titre : *l'Éducation, la Famille et la Société,* in-8°. Paris 1855.

mais sa pensée ne fut plus haute ni plus forte. La grande lutte qui remplit les annales du monde, la lutte de la conscience individuelle et de l'unité collective, de l'individu et de l'état, est exposée à larges traits comme une philosophie de l'histoire universelle. Dans l'antiquité, c'est le socialisme qui triomphe; sacerdotal ou politique, le socialisme établit le niveau sur toute la race humaine. Qui a soulevé ce poids écrasant? qui a dégagé la conscience? qui a rendu à l'âme le droit d'accomplir sa destinée individuelle? qui lui a dit : « Tu n'appartiens qu'à toi-même, et tu ne dois compte de tes sentimens qu'à Dieu seul? » Qui a sauvé l'homme enfin? C'est le Sauveur. Grâce à l'Évangile, les flots de la vie ont recommencé à courir dans le corps desséché du genre humain; mais que de circonstances peuvent l'arrêter de nouveau! L'ennemi est toujours là, sous mille formes différentes; dans l'église aussi bien que dans l'état, le principe socialiste veut reconquérir la terre, tantôt par un entraînement aveugle, tantôt par un dessein calculé. Pendant longtemps, le catholicisme ultramontain a confisqué l'individu; aujourd'hui c'est la démocratie et le panthéisme qui menacent sa liberté. Il faut que l'individu se défende. Le socialisme antique avait du moins sa place marquée dans l'histoire du genre humain, et il a rendu d'incontestables services : il substituait l'égalité aux tyrannies particulières, il fondait l'état, il préparait la voie à l'Évangile. Aujourd'hui que l'état assure à tous l'égalité du droit commun et que la liberté individuelle est constituée par la religion du Christ, le socialisme moderne ne serait plus qu'une reculade et une apostasie. « Le socialisme antique n'était qu'un fait; le socialisme moderne est un système, un système conséquent, logique, absolu, incapable d'enthousiasme, mais capable de fanatisme. L'heureuse inconséquence du premier laissait debout quelques-uns de ces instincts traditionnels qui rattachent encore à son glorieux passé l'humanité déchue; le second les abolit tous, et ses prédications sont comme un couvre-feu général à l'heure mélancolique où l'humanité s'endort. » C'est contre ce couvre-feu général que proteste Vinet; il ne veut pas que l'humanité s'endorme, il sonne la cloche d'alarme, il réveille les consciences engourdies. O clairvoyance politique de l'homme qui a passé sa vie au centre des questions religieuses! Il trace ces pages en 1846, et il y décrit d'avance une période qu'il ne devait pas voir. « L'état antique, s'écrie-t-il, avait pourvu à la défense de tous contre chacun; il était réservé à l'état moderne de maintenir le droit, non-seulement de chacun contre chacun, mais de chacun contre tous. Voilà qui est distinctivement moderne, distinctivement chrétien dans notre politique. Voilà le butin, hélas! le butin sanglant de tant de siècles de douleurs. Voilà nos glorieuses couleurs, voilà

la vérité qui, tout à l'heure encore, flottait joyeuse et brillante sur le navire de l'humanité. Allons-nous voir le drapeau noir du socialisme remplacer à jamais ce noble pavillon? » Vinet ne parle pas ici de tels et tels systèmes étalés depuis au grand jour, et dont nous avons vu la chute ridicule au milieu des sifflets; il parle d'un entraînement général, d'une espèce d'aveuglement public. Partout, en religion comme en politique, il aperçoit la vie individuelle qui s'affaisse, la conscience qui vacille, l'humanité qui se voile. Or il est si pénétré de l'imminence du péril que les argumens abondent sur ses lèvres, et ces argumens lui paraissent si clairs, si pressans, que, devinant la résistance du monde, il craint de les avoir compromis par sa faute. « Je m'arrête, dit-il, oppressé par ma conviction même et par le sentiment de mon impuissance. » Douloureuses paroles, si elles ne contenaient leur rectification en elles-mêmes; tant que l'humanité produira des âmes comme Vinet, le socialisme niveleur dont il nous menace, la grande promiscuité politique et religieuse, est impossible.

Pour discuter tout à l'aise les affaires ecclésiastiques du canton, Vinet avait donné sa démission de professeur de théologie le soir même de la séance où le grand-conseil avait supprimé la liberté religieuse; c'était le 20 mai 1845. A quoi bon et de quelle manière former désormais des pasteurs depuis que l'état venait de confisquer l'église? Il avait cru cependant pouvoir garder sa chaire de littérature, chaire désintéressée, autour de laquelle se pressait la jeunesse. Le 2 décembre 1846, l'homme qui était la gloire de l'université de Lausanne fut révoqué de ses fonctions. La noble école pleine de souvenirs et de vie avait été frappée tout entière. De ces destitutions en masse, une seule, celle de Vinet, était expressément motivée dans le décret du conseil d'état (1) : hommage involontaire du despotisme à l'infatigable défenseur de la liberté. Un autre hommage bien touchant devait le consoler de sa disgrâce : les étudians supplièrent Vinet de ne pas les priver de sa parole, et les cours interrompus à l'académie se rouvrirent dans la maison du maître. Malheureusement sa santé, dès longtemps altérée, avait reçu de nouvelles atteintes depuis la révolution de 1845. Tant de luttes, tant de violences avaient ébranlé cette délicate nature. La maladie qui devait l'emporter se déclara au moment même où allaient commencer les cours réclamés par la jeunesse de Lausanne. Vinet, en des circonstances si graves, ne crut pas qu'il lui fût possible de manquer à l'appel de ses disciples. Il se levait pour faire sa leçon,

(1) On sait qu'à Lausanne comme à Genève le *conseil d'état* est le pouvoir exécutif; le pouvoir législatif se nomme le *grand-conseil*.

et, sa tâche terminée, il se remettait au lit. A l'entendre si bien inspiré, à suivre sa pensée toujours exquise et sa parole toujours suave, les jeunes auditeurs étaient loin de soupçonner l'épreuve qu'il s'imposait. Une seule fois, le 28 janvier 1846, cinq semaines après l'ouverture de ces conférences, le courageux orateur fut vaincu par son émotion; il venait de parler de la Providence au point de vue chrétien, il avait pris pour texte quelques mots de l'Évangile de saint Jean, le père glorifié par l'obéissance du fils, et, arrivé à la fin de son discours, il s'écria : « Puissions-nous, chacun de nous, chers auditeurs, nous emparer de cette parole, afin de pouvoir, nous aussi, au terme de notre existence, avec humilité et dans le sentiment de notre entière dépendance, dire à son Père, qui est notre père : « Je t'ai glorifié sur la terre, j'ai achevé l'œuvre que tu m'as donné à faire! » — L'accent qu'il mit à ces mots n'était que trop clair pour les assistans; chacun comprit qu'il se sentait blessé à mort et qu'il s'appropriait le cri suprême de Jésus. Le disciple qui nous a conservé cette improvisation ajoute à la fin de ses notes : « Telle fut la dernière leçon de M. Vinet, et ces paroles nous frappèrent comme un pressentiment. »

Ce fut en effet sa dernière leçon; le pasteur épuisé dut se séparer du troupeau. Cependant, si la voix tombait, l'ardeur ne s'éteignait pas. Il luttait toujours et croyait que le mal ne tarderait pas à céder, tant il se sentait renaître à l'enthousiasme. N'avait-il pas à résumer ses cours, à coordonner ses richesses éparpillées, à tracer une complète histoire de la littérature française? Et que de projets encore! que d'autres travaux à finir! Une vie de saint François de Sales, une traduction de l'*Imitation*, un choix des sermons de Bossuet, une philosophie du christianisme. Il ne lui fallait, disait-il, qu'un peu de repos au bord du lac natal, quelques semaines à Clarens, et il retrouverait bientôt sa vigueur pour l'achèvement de sa tâche. Malgré le dépérissement continuel de ses forces, il s'épanouissait encore en esprit : il voulait garder jusqu'au bout la plénitude de sa vie intellectuelle et morale. Cependant l'heure fatale était proche. Dans la journée du 1er mai, après s'être fait lire quelques pages du troisième volume des *Girondins* et sa note sur Pascal, que *le Semeur* venait de lui apporter, il réunit ses amis, MM. Chappuis, Secrétan et Marquis, pour leur communiquer ses dernières dispositions. Le lendemain, ses souffrances furent très vives; dans la nuit du 2 au 3, la douleur lui arrachait des gémissemens, et ces angoisses se prolongèrent pendant le jour. Il parut beaucoup plus calme vers le soir; un rayon d'espérance éclaira même le foyer désolé, si bien que sa femme et sa sœur, épuisées de fatigue, purent consentir à prendre quelque repos. Hélas! ce calme trompeur n'était

que l'affaissement général, prélude d'une fin prochaine. Au milieu de la nuit, sa respiration devint légèrement embarrassée, et un voile de ténèbres s'abaissa peu à peu sur son intelligence. Il expira sans agonie à cinq heures du matin le 4 mai 1847. Deux jours après, l'élite de la Suisse française l'accompagnait à sa dernière demeure, et les larmes de tous les assistans disaient assez quelle perte irréparable venait de faire le pays. Des hommes de toute condition formaient ce cortége funèbre; savans et gens du peuple, tous ceux qui avaient connu Vinet, qui l'avaient aimé, on peut dire tous ses débiteurs reconnaissans, se pressaient au cimetière de Clarens pour lui adresser un suprême adieu. C'est là que ses amis lui ont élevé un monument, à mi-côte de la montagne. Le doux et grand spiritualiste a trouvé la tombe qui lui convenait, au bord du lac mélodieux, en face des sommets gigantesques.

Telles furent les idées et les œuvres d'Alexandre Vinet. Nous avons jugé son caractère en racontant sa vie; il ne nous reste plus qu'à rassembler les traits épars de sa physionomie pour la graver dans le souvenir de l'histoire. Ame ingénue et forte, le christianisme, qui était l'inspiration constante de sa pensée, fut aussi la règle perpétuelle de sa conduite. Il était de ceux qui se font tout à tous et qui croient n'avoir jamais fait assez. Il poussait la bonté jusqu'au dévouement, la modestie jusqu'à l'humilité. On ne pouvait approcher de sa personne sans éprouver pour lui le respect le plus tendre. Sa charité d'apôtre ne connaissait ni fatigue ni mesure.

Écrivain, il a brillé, non par la puissance ou l'éclat, mais, ce qui ne vaut pas moins à notre avis, par l'esprit et le mouvement. L'esprit, j'entends l'esprit de la plus pure espèce, celui qui ne court pas les grands chemins, mais qui se plaît au contraire sur les cimes de l'idéal, cet esprit qui est la joie, la gaîté du spiritualisme, voilà la marque distinctive de Vinet. Ajoutez-y ce mouvement qu'il appelle « la beauté royale du style, » ce mouvement, « signe le plus certain de la présence d'une idée, » ce mouvement qu'il regrette de ne pas trouver assez chez tel de nos poètes tout bardé de métaphores. Si de toutes les beautés du style, comme il le dit encore, le mouvement est « la plus immatérielle, celle qui tient le plus à l'âme, » on ne s'étonnera pas que ce soit la qualité dominante de Vinet. Est-ce à dire que Vinet ait pris place parmi les grands écrivains? Non, certes, il serait le premier à décliner un pareil éloge. L'art, qu'il sentait si vivement, aurait chez lui bien des choses à corriger : il est souvent subtil à force de scrupules, et ses analyses vont jusqu'à la quintessence; mais aussi, dès qu'il évite ses défauts, il est bientôt excellent.

Son système particulier, je veux dire le développement du chris-

tianisme individuel opposé au christianisme collectif, ce système qui pose si hardiment ses principes et en tire toutes les conséquences, qui réclame si résolûment la séparation absolue du spirituel et du temporel, qui voit un socialisme religieux, par conséquent un germe de mort, dans toute église plus ou moins associée à l'état, ce système a été critiqué très vivement par ceux-là mêmes qui admiraient le plus la philosophie chrétienne de Vinet. La principale objection, c'est que le novateur, dans sa confiance, semble stipuler pour une humanité idéale. Supposez que son rêve se réalise, qu'il n'y ait plus ni concordat ni église nationale : est-il bien sûr que dans l'état actuel des esprits cette révolution ait lieu au profit du christianisme? Vinet le croit, et cette foi est le secret de son audace. Il est plus sage peut-être de ne pas aller avec lui jusqu'au bout de son principe et de dire simplement : La séparation absolue du spirituel et du temporel est un idéal vers lequel il faut toujours marcher, sans espérer qu'il soit possible de le réaliser complétement. En d'autres termes, la conscience est un sanctuaire interdit à l'état; l'état aussi a son libre domaine que doit respecter la conscience religieuse; faisons en sorte que ces deux pouvoirs ne se confondent jamais, ne se heurtent jamais, et s'il y a de l'un à l'autre quelques relations inévitables, tâchons qu'elles deviennent toujours plus discrètes et plus rares.

Quant à sa doctrine de la vie individuelle considérée comme principe de toute société vivante, c'est la vérité même. Spontanéité, liberté, responsabilité individuelle, voilà bien le fond de la civilisation et le salut du genre humain. Quand on résume en ces termes l'enseignement de Vinet, on s'aperçoit qu'il est conforme à la tradition morale de tous les siècles, et que l'antiquité avait proclamé des vérités analogues par la voix de ses philosophes et de ses poètes. L'originalité de Vinet, c'est d'avoir poursuivi cette idée dans toutes ses ramifications, de l'avoir appliquée à tout, d'en avoir fait sortir tout ce qu'elle renferme. Rien de plus beau, par exemple, que l'application des principes de Vinet aux rapports du catholicisme et du protestantisme. Vinet, si profondément protestant à un certain point de vue, ne l'est pas du tout sur un autre terrain. Ce qu'il aime dans la réforme, c'est le point de départ, c'est le réveil de l'individualité, le réveil de l'âme au sein de ce socialisme religieux où s'engourdissaient les consciences; mais ce réveil a profité au catholicisme même, la réforme a épuré l'église adverse, et s'il y a parmi les plus grands ennemis de la communion protestante des hommes en qui se manifestent les résultats de la rénovation chrétienne, Vinet les considère comme des frères. Non-seulement Pascal est un des disciples du grand réveil, mais combien d'autres encore sont protestans à la fa-

çon de Vinet! Il revendique Bossuet, Bourdaloue, et sa réclamation est si nettement motivée qu'elle semble irrésistible. A toutes les époques, au moyen âge comme au XVIIe siècle, tous les hommes chez qui la vie religieuse était fortement individuelle sont des amis que le théologien de Lausanne réclame avec tendresse. Il est vrai qu'il condamne chez eux toute doctrine, toute croyance qui tendrait à restreindre cette spontanéité; mais qu'importe, puisqu'il en agit de même avec Calvin? « Calvin, dit-il, a moins fondé une église qu'une république chrétienne. L'élément de l'autorité, la soumission de l'individu à la communauté, de la communauté elle-même à un dogme, a débordé partout dans son œuvre; l'intérieur, le spontané, l'individuel, qui ont la première place dans la religion, ont presque disparu de la sienne. » Souveraine équité, pureté incorruptible du juge! une fois établi sur ces hauteurs, il peut considérer les choses avec une impartialité sereine; il peut distribuer tour à tour l'éloge ou le blâme selon son sublime idéal, surtout il peut prendre son bien partout où il le trouve. La piété catholique doit tribut à sa théorie aussi bien que la piété protestante. C'est en ce sens qu'il s'est écrié un jour : « Je puis avoir, comme protestant, des pensées catholiques, et qui sait si je n'en ai pas? » En un mot, c'est un chrétien pur, et M. Scherer a eu raison de dire : « Jamais écrivain n'a manifesté une catholicité plus véritable. »

La catholicité, c'est-à-dire l'unité libre et non l'unité servile, l'unité intérieure et non l'unité apparente, l'unité vivante et non l'unité morte, l'unité assez vaste pour comprendre toutes les variétés qui sont l'œuvre de Dieu, n'est-ce donc point là le but lointain assigné au travail des générations? Pascal avait le sentiment de cet avenir quand il reprochait aux papistes « d'exclure la multitude » et aux huguenots « d'exclure l'unité. » — « L'unité et la multitude, s'écrie-t-il, erreur à exclure l'une des deux. » — Vinet, on l'a vu, n'exclut ni l'une ni l'autre; en prêchant l'individualité religieuse, il a l'espoir de reconstituer la catholicité la plus grande, et là encore, comme dans la démonstration de sa foi, il est le continuateur de Pascal. Voilà l'exemple que doivent se proposer les catholiques libéraux de nos jours. Qu'ils méditent les doctrines de Vinet. Le jour où ils diront : « Je puis avoir comme catholique des pensées protestantes, et qui sait si je n'en ai pas? » ce jour-là, les routes obstruées se rouvriront dans le domaine des idées religieuses, et l'humanité reprendra sa marche sans s'inquiéter des fantômes qui ne manquent jamais de l'obséder aux heures de découragement et de langueur.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA

CHAMBRE DE L'ARSENAL

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

1679-1682.

Les annales judiciaires des peuples contiennent souvent des enseignemens que l'histoire aurait tort de dédaigner. Alors même qu'il s'agit de personnalités exceptionnelles et de crimes dont l'étrangeté repousse toute conclusion systématique, les révélations de certains procès permettent de saisir en quelque sorte sur le fait des tendances, des mœurs, des passions, qui, sans les circonstances violentes où elles sont amenées sur la scène, resteraient à peu près inconnues. Grâce aux enquêtes, aux informations de la justice, et surtout aux dénonciations des accusés, la lumière, une lumière éclatante et parfois effrayante, se fait tout à coup autour de personnages et dans des milieux qui n'avaient jusque-là inspiré aucune inquiétude. Chaque pays est sujet, en proportion de la vitalité et des passions qui lui sont propres, à ces secousses qui dans l'ordre moral rappellent l'action des tremblemens de terre dans le monde physique. En France, le règne le plus majestueux et en apparence le mieux ordonné, le plus correct, il faut dire aussi l'un des plus longs, le règne de Louis XIV, n'a pas compté moins de quatre procès, ceux de Fouquet, du chevalier de Rohan, de la marquise de Brinvilliers et de la Voisin, qui ont été de véritables événemens historiques. Les deux premiers, essentiellement politiques et dont le retentissement fut considérable en Europe, sont maintenant bien connus dans toutes leurs parties. Le procès de la marquise de Brin-

villiers occupa pour le moins autant que celui de Fouquet l'opinion publique, qui en recueillit les détails avec une avidité fiévreuse. Ces empoisonnemens successifs, par une femme appartenant aux premiers rangs de la société, d'un père chargé de la police parisienne, de deux frères, l'un lieutenant civil, l'autre conseiller au parlement, ces tentatives sur un mari et sur une sœur, ces essais de poisons faits jusque dans les salles des hôpitaux avec un calme infernal, tout cela avait soulevé non-seulement à Paris, mais en France et à l'étranger, une rumeur immense. On eût dit que tout le monde était intéressé au procès, et il n'était question que des *poudres de succession*. Le receveur général du clergé, Reich de Penautier, fut accusé dans le même temps d'avoir empoisonné son prédécesseur, et son acquittement, juste ou non, attribué à des influences de toute sorte, n'avait fait qu'ajouter au scandale. On croyait enfin (et les bruits qui avaient couru à l'occasion de la mort de Madame, dont le souvenir était encore présent, n'y contribuaient pas peu) qu'il y avait dans Paris des officines de poisons à la disposition des fils de famille ruinés, des ménages troublés, des ambitieux impatiens. Les juges mêmes qui avaient condamné la marquise de Brinvilliers partageaient ces appréhensions, et le premier président de Lamoignon, en donnant ses instructions au prêtre qui devait la préparer à la mort, lui avait dit : « Nous avons intérêt, pour le public, que ses crimes meurent avec elle, et qu'elle prévienne, par une déclaration de ce qu'elle sait, toutes les suites qu'ils pourroient avoir; » mais la marquise de Brinvilliers s'était bornée à confesser ses monstrueux empoisonnemens, et n'avait donné aucune des indications que la justice espérait d'elle, laissant ainsi planer sur tous la menace d'un danger d'autant plus redoutable que, d'après l'opinion commune, les nouveaux poisons, œuvre raffinée des Italiens, causaient la mort par leurs seules émanations, sans occasionner aucune lésion apparente. Le crime devenait ainsi également impossible à prévenir et à constater.

La marquise de Brinvilliers avait été exécutée le 16 juillet 1676. Environ un an après, le 21 septembre 1677, un billet sans signature, trouvé dans un confessionnal de l'église des jésuites de la rue Saint-Antoine, et portant qu'il existait un projet d'empoisonner le roi et le dauphin, excita au plus haut degré les inquiétudes du lieutenant-général de police. Après quelques mois de recherches, on mit la main sur deux individus, Louis Vanens et Robert de La Mirée, seigneur de Bachimont en Artois, dont la conduite parut plus que suspecte, sans justifier toutefois, par des faits précis, l'accusation qui pesait sur eux. Le premier ne se contentait pas de chercher le grand œuvre; il fabriquait aussi des philtres, qu'il vendait à des

entremetteuses, à des sages-femmes, et il fut soupçonné d'avoir, quelques années auparavant, empoisonné le duc de Savoie. Bachimont, qui le chargea beaucoup par ses aveux, était un de ses agens et vivait du même métier. Avec ce fil conducteur, La Reynie remonta par induction à un certain nombre de personnes plus ou moins compromises qu'il fit arrêter : c'étaient une femme La Bosse, veuve d'un marchand de chevaux, la Vigoureux, mariée à un tailleur d'habits de femme (notre siècle de progrès ne saurait donc revendiquer l'honneur de cette délicate invention), un nommé Nail et une femme Lagrange. Reconnus coupables d'avoir préparé des poisons, ces deux derniers, dont la cause parut pouvoir être jugée à part, furent condamnés à mort par arrêt du parlement et exécutés le 6 février 1679. Cependant un arrêt du conseil du 10 janvier de la même année avait chargé La Reynie d'informer contre les femmes La Bosse, Vigoureux et leurs complices. Le 12 mars, une arrestation qui devait exercer une influence considérable sur le procès, celle de Catherine Deshayes, femme d'Antoine Monvoisin ou Voisin, joaillier, avait lieu, à l'issue de la messe, à l'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. A partir de ce jour, l'affaire des poisons prit des proportions inattendues. Pour la soustraire à la publicité, le gouvernement institua le 7 avril une chambre royale devant siéger à l'Arsenal, à laquelle le peuple donna les noms de *chambre ardente* ou *chambre des poisons*. La Reynie et un autre conseiller d'état, Louis Bazin, seigneur de Bezons, en furent nommés rapporteurs. Bientôt, malgré la discrétion recommandée aux juges, le bruit courut dans Paris que les noms les plus élevés et les plus rapprochés du trône étaient compromis par la Voisin. Un jour enfin, le 23 janvier 1680, on apprit qu'un prince de la maison de Bourbon, le comte de Clermont, la duchesse de Bouillon, la princesse de Tingry, dame du palais de la reine, la marquise d'Alluye, cette ancienne maîtresse de Fouquet, dont on a des lettres si expansives, la comtesse du Roure, Mme de Polignac, le duc de Luxembourg et bien d'autres du plus haut rang, étaient décrétés par la chambre ou renfermés à la Bastille. On racontait encore qu'une sœur de la duchesse de Bouillon, la comtesse de Soissons, cette altière nièce du cardinal Mazarin, qui, après avoir été l'une des premières maîtresses du jeune roi, était devenue surintendante de la maison de la reine, avait, grâce à l'indulgence de Louis XIV, quitté Paris en toute hâte pour éviter le même sort.

Que ne dirait-on pas contre la France moderne, si un fait analogue venait à s'y produire! Que d'indignations et de colères, que de retours vers le passé, que de regrets! Au XVIIe siècle, les populations étaient tellement familiarisées avec les soupçons d'empoison-

nement, surtout dans les hautes sphères, qu'il ne paraît pas que la mise en accusation de tant de grands personnages ait déterminé la commotion qui aurait lieu de nos jours, et dont nous avons eu un exemple, il y a bientôt vingt ans, à l'occasion d'un assassinat célèbre. Cette satisfaction donnée par Louis XIV à l'opinion doit lui être comptée, et fit sans doute dans le public un excellent effet. A côté et comme correctif de ses instincts despotiques, ce prince avait à un très haut degré le sentiment de sa mission, et voulait sincèrement que la justice, en ce qui concernait les crimes et délits qui n'avaient pas un caractère politique, fût égale pour tous ses sujets; il avait de plus le premier mouvement honnête et droit. Il ordonna donc que cette grave affaire fût examinée avec une rigoureuse impartialité, et que les coupables fussent, n'importe leur rang, punis comme ils le méritaient. On trouve dans les papiers de La Reynie, et de son écriture même, un précieux témoignage de ces dispositions généreuses. Le 27 décembre 1679, Louis XIV l'avait mandé à Saint-Germain avec le chancelier Louis Boucherat, le procureur-général de la chambre ardente, Robert, et de Bezons, second rapporteur. « Sa majesté, dit La Reynie, nous a recommandé la justice et notre devoir en termes extrêmement forts et précis, en nous marquant qu'elle désiroit de nous, pour le bien public, que nous pénétrassions le plus avant qu'il nous seroit possible dans le malheureux commerce du poison, afin d'en couper la racine, s'il étoit possible. Elle nous a recommandé de faire une justice exacte sans aucune distinction de personnes, de condition et de sexe, et sa majesté nous l'a dit en des termes si clairs et si vifs, et en même temps avec tant de bonté, qu'il est impossible de douter de ses intentions à cet égard, et de ne pas entendre avec quel esprit de justice elle veut que cette recherche soit faite (1). » Enhardi par ces paroles, La Reynie instruisit l'affaire sans ménagemens, et Louis XIV, indigné des révélations de chaque jour, autorisa les arrestations dont nous avons parlé; mais bientôt, quel que fût le scandale auquel on s'était résigné, les prévisions les plus extrêmes furent dépassées, et c'est ici que s'ouvrent pour l'histoire des horizons nouveaux, complétement ignorés des contemporains. Non-seulement les interrogatoires constatèrent que la vie du roi, du dauphin, de Colbert, de Mlle de La Vallière, de la duchesse de Fontanges, aurait été tour à tour en danger, mais la duchesse de Vivonne et Mme de Montespan elle-même furent dénoncées comme ayant trempé dans ces projets. La Reynie, qui avait ordre d'envoyer tous les jours à Colbert et à Louvois le

(1) Bibliothèque impériale, Manuscrit S. F. 7,608. *Procès de la Voisin*, p. 56. C'est le résumé des principaux incidens et interrogatoires de l'affaire, écrit en entier par La Reynie.

résumé des interrogatoires, raconte que, le 6 février 1680, il se rendit, sur l'ordre de ce dernier, à Saint-Germain au lever du roi, qui lui dit *plusieurs choses de conséquence*, ajoutant qu'il faudrait aussi « faire la guerre à un autre crime, que sa majesté n'a pas autrement expliqué. » Quels étaient ces nouveaux mystères? La Reynie ne le dit pas; mais nous savons par ses papiers que tous les interrogatoires ne devaient pas être montrés indistinctement à tous les juges, pour ne pas divulguer des faits dont la connaissance était réservée au roi, à Louvois, à Colbert. Écrits exceptionnellement sur des feuilles volantes, ces interrogatoires pouvaient être anéantis sans difficulté; on constituait ainsi une commission dans la commission. Il était entendu en outre que les papiers de la procédure seraient brûlés. Or ces papiers, dont Louis XIV désirait tant faire disparaître la trace, existent encore soit en originaux, soit en copies (1), et permettent de recomposer en quelque sorte le procès célèbre dont le public ne soupçonna pas même la gravité et encore moins les détails. Parmi ceux-ci, il en est que Colbert, embarrassé, caractérisait par ces mots : *sacriléges, profanations, abominations.* « Choses trop exécrables pour être mises sur le papier, » dit-il une autre fois. On ne saurait en effet qualifier différemment certaines pratiques d'une superstition corrompue qu'il faut laisser, de peur de s'y salir, dans les dossiers des procureurs-généraux, et pour lesquels le huis clos est même aujourd'hui de toute rigueur; mais, si la justice historique n'a pas le droit de les livrer à la publicité, elle peut du moins les signaler comme symptômes et signes du temps.

Temps étrange et singulier, bien fait pour expliquer l'amertume d'un La Rochefoucauld et d'un La Bruyère! Pendant qu'à la surface tout était calme, compassé, solennel (nous parlons surtout ici de l'aspect extérieur de la cour), des passions ardentes, des ambitions effrénées, couvant çà et là, éclataient par intervalles et surprenaient l'observateur par le contraste des résultats. Un ancien compagnon des jeux du roi, le chevalier de Rohan, après avoir gaspillé des

(1) Outre le résumé du procès de la Voisin par La Reynie et ses mémoires à Louvois, qui existent à la Bibliothèque impériale, il y a des interrogatoires originaux à la Bibliothèque de l'Arsenal et aux archives de l'empire. La bibliothèque du corps législatif possède aussi un résumé des interrogatoires du procès de la Voisin, fait par un avocat nommé Brunet d'après douze cartons provenant de la bibliothèque de La Reynie. L'auteur du procès de la chambre ardente dans les *Causes célèbres*, M. Fouquier, a eu connaissance de ce manuscrit. Enfin M. le duc de Luynes a sur cette affaire et a bien voulu nous communiquer : 1° la minute autographe du résumé fait par Colbert des interrogatoires que lui envoyait La Reynie, résumé qu'il remettait sans doute à Louis XIV pour le tenir au courant de l'affaire; 2° plusieurs appréciations des principaux interrogatoires par un célèbre avocat du temps nommé Claude Duplessis, que Colbert consultait à ce sujet.

biens immenses et compromis le nom des plus grandes dames, se vendait pour de l'argent aux Espagnols et payait de la vie ses témérités. Une duchesse de Longueville, une La Vallière, une Mme de La Sablière, un Rancé et tant d'autres édifiaient dans des cloîtres, quelquefois même par de longs martyres, le monde qu'ils avaient fait le confident de leurs folles amours. Dans une autre sphère, un homme dont le libre et hardi génie a laissé un sillon de feu, l'auteur de *Don Juan* et de *Tartufe*, avait un confesseur attitré et faisait ses pâques tous les ans (1). C'était aussi l'époque où, retirée dans un couvent qu'elle souillait de ses derniers désordres, la marquise de Brinvilliers, cédant au cri de sa conscience, écrivait une confession de nature à étonner l'imagination la plus dévergondée. En même temps un prince du sang, le propre frère du roi, passait pour être en proie à des habitudes infâmes et remplissait la cour de ses cris, parce qu'un favori que sa jeune femme détestait justement lui avait été enlevé. N'oublions pas ce trait caractérisque de la légitimation par Louis XIV d'enfans doublement adultérins, fait monstrueux, qui aurait dû paraître tel sous tous les régimes, qui semble pourtant avoir été accepté comme naturel par les contemporains, excepté par le duc de Saint-Simon, mais on sait pourquoi, et contre lequel une femme d'un sens parfait, d'un esprit juste, Mme de Sévigné, n'a pas même protesté par une allusion dans cette immortelle correspondance où le roi et ses maîtresses tiennent une si grande place (2).

Telles étaient donc, sans parler des rigueurs déjà excessives du pouvoir contre les protestans, telles étaient l'époque et la société qui allaient voir se dérouler ce procès de la Voisin où les plus grands noms de la cour devaient frapper l'oreille des juges instructeurs, et qui, à remarquer le soin particulier avec lequel Colbert et Louvois en suivirent tous les détails, fut pour Louis XIV un sujet non-seulement de préoccupation, mais d'inquiétude sérieuse. Il ne s'agissait de rien moins en effet que de savoir s'il y avait autour de lui et dans son intimité des personnes ayant réellement conçu le projet de l'empoisonner ou tout au moins de lui donner des philtres capables de produire le même effet. C'est par là que le procès de la Voisin mérite de fixer l'attention, et c'est à ce point de vue qu'aujourd'hui encore il y a intérêt à l'étudier.

(1) *Recherches sur Molière*, par M. E. Soulié, p. 79 et 261, note.

(2) On hésite et l'esprit se refuse même à voir dans ce silence la confirmation d'un bruit qui avait couru en 1668, et que Mme de Montmorency avait mandé à Bussy-Rabutin, qui lui répondit : « Je serois fort aise que le roi s'attachât à Mlle de Sévigné, car la demoiselle est de mes amies, et il ne pourroit être mieux en maîtresse. » On croit voir là-dessus l'honnête Bussy lâcher la bride à son imagination et rêver bâton de maréchal, fortune et faveurs de toute sorte.

I.

Nous passerons rapidement sur les accusés vulgaires pour arriver immédiatement aux personnages historiques. Notons cependant que deux cent quarante-six individus se virent enveloppés dans l'accusation, que, dans le nombre, trente-six furent punis de mort après avoir subi la question ordinaire et extraordinaire, et que, parmi ceux qui eurent la vie sauve, les uns furent condamnés à la prison perpétuelle, aux galères, à l'exil, les autres détenus arbitrairement jusqu'à la fin de leurs jours. Les plus coupables étaient condamnés pour le fait d'empoisonnement, de sortiléges, de messes impies avec sacrifice de jeunes enfans. La fable des *Devineresses*, qui date de cette époque, résume on ne peut mieux le mobile de tous ces crimes.

> Perdoit-on un chiffon, avoit-on un amant,
> Un mari vivant trop au gré de son épouse,
> Une mère fâcheuse, une femme jalouse :
> Chez la devineuse on couroit.

Après le poète, écoutons le principal rapporteur et le véritable directeur de l'affaire, La Reynie. « La femme La Bosse (une des accusées qui furent brûlées vives) dit qu'on ne fera jamais mieux que d'exterminer toutes ces sortes de gens qui regardent dans la main, ce qui est la perte de toutes les femmes de qualité et autres, parce qu'on connoît bientôt quel est leur foible, et c'est par là qu'on a accoutumé de les prendre, quand on l'a reconnu. »

Celle qui donna son nom au procès, la femme Voisin ou Monvoisin, était une ancienne accoucheuse. Trouvant le métier trop peu lucratif, elle avait imaginé de spéculer sur la crédulité publique, en faisant les cartes et tirant des horoscopes. C'était le premier pas vers une profession plus productive, mais plus dangereuse, la vente des philtres et des poisons. La Voisin y fit merveilles. Signalée par un des accusés sur lesquels La Reynie avait fait main basse après la découverte du billet révélateur de l'église des jésuites, elle fut arrêtée la veille d'un jour où elle se proposait de remettre au roi un placet en faveur d'un militaire nommé Blessis, son amant, et ce fut surtout par suite de ses dénonciations qu'eurent lieu les arrestations qui émurent la société parisienne. D'après ses aveux, deux dames de la cour, la comtesse du Roure et Mme de Polignac, l'avaient consultée, il y avait déjà plusieurs années, pour obtenir l'amour du roi et se défaire de Mme de La Vallière. La Voisin alla plus loin et prétendit que la comtesse de Soissons, désespérée de voir que, malgré tous les sortiléges et enchantemens mis en œuvre pour le détacher de sa maîtresse, Louis XIV lui restait fidèle, aurait dit : « S'il ne revient

pas, et si je ne puis me défaire de cette femme, je pousserai ma vengeance à bout et me déferai de l'un et de l'autre. » Mme de Sévigné, si bien instruite des bruits de cour, avait sans contredit entendu mentionner cette circonstance, car après avoir raconté à sa fille (31 janvier 1680) une visite faite par quelques grandes dames à la Voisin, elle ajoutait : « Mme de Soissons demanda si elle ne pourroit point faire revenir un amant qui l'avoit quittée. Cet amant étoit un grand prince, et on assure qu'elle dit que, s'il ne revenoit pas, il s'en repentiroit. Cela s'entend du roi, et tout est considérable sur un tel sujet (1). » La Voisin se faisait d'ailleurs comme un plaisir d'entraîner avec elle les supériorités de tout ordre. Dans un interrogatoire du 17 février, elle déclara sur la sellette « qu'elle avoit connu la demoiselle Du Parc, comédienne, et l'avoit fréquentée pendant quatorze ans, et que sa belle-mère, nommée de Gordo, lui avoit dit que c'étoit Racine qui l'avoit empoisonnée (2). » On aime à penser que cette dénonciation par ricochet ne fut pas ramassée, et que Racine n'en eut jamais connaissance. Bien et dûment convaincue d'empoisonnement, la Voisin fut condamnée à mort et exécutée après avoir subi la question ordinaire et extraordinaire. Il est difficile de s'expliquer aujourd'hui pourquoi, dans une affaire complexe, la justice se dessaisissait ainsi du principal accusé, quand ses complices attendaient encore leur arrêt. C'était, il faut en convenir, une singulière manière de simplifier la procédure. La Voisin n'en fut pas moins brûlée vive le 22 février. « On ne dit pas encore ce qu'elle a dit, écrivait le lendemain Mme de Sévigné, qui était allée la voir passer de l'hôtel Sully; on croit toujours qu'on verra des choses étranges. » Mais la Voisin n'avait rien précisé, et s'était bornée à des accusations générales et vagues qui ne compromirent directement personne. « Aux mains de son confesseur, rapporte La Reynie, qui était présent, ladite Voisin a dit qu'elle croit être obligée de

(1) Il était intéressant de contrôler ces assertions des accusés au moyen du procès-verbal de la santé du roi scrupuleusement tenu par ses médecins pendant toute la durée de son règne. Il est juste de dire que le volume récemment publié sous le titre de *Journal de la santé du roi Louis XIV* par M. Leroi ne fournit aucun indice d'empoisonnement ni de troubles causés par des philtres quelconques. Ajoutons qu'envisagées au point de vue de la science actuelle, les observations contenues dans ce journal dénotent une ignorance, une pauvreté de raisonnement qui aujourd'hui feraient sourire un frater de village. Qu'on mêle à cela une forte dose de confiance dans les signes astrologiques, et l'on se fera une idée de ce que devait être l'art de la médecine sous Louis XIV. Enfin on avait eu la preuve, lors du procès de la marquise de Brinvilliers, que des médecins chargés de l'autopsie de plusieurs personnes incontestablement empoisonnées n'avaient trouvé aucun des organes altéré, ce qui accrédita la croyance alors très populaire que certains toxiques, préparés à l'italienne, ne laissaient nulle trace appréciable.

(2) Bibliothèque de l'Arsenal. Pièces originales du procès, citées par M. Monmerqué. — *Lettres de Mme de Sévigné*, édition Hachette, t. VI, p. 278.

nous déclarer, pour la décharge de sa conscience, qu'un grand nombre de personnes de toute sorte de conditions et de qualités se sont adressées à elle pour demander la mort et les moyens de faire mourir beaucoup de personnes, et que c'est la débauche qui est le premier mobile de tous ces désordres. »

La mort ayant fait justice de la moderne Locuste sans que la question extraordinaire eût amené de sa part des révélations inattendues, on eût pu croire que l'affaire marcherait désormais vers une prompte solution, et que de nouveaux scandales ne viendraient pas s'ajouter à ceux qui s'étaient produits. Il en fut tout autrement. C'est alors en effet que la fille Voisin et trois autres accusés, une femme Filastre, et deux prêtres nommés Lesage et Guibourg, avouèrent des faits qui, communiqués immédiatement à Louis XIV par Colbert et par Louvois, durent lui causer une impression singulière. Nous entrons ici dans le cœur même du procès, et l'on va voir si l'obscurité dont le gouvernement prit la précaution de l'entourer n'était pas justifiée. Une lettre de Louvois à La Reynie du 18 octobre 1679 porte qu'il était allé la veille à Vincennes, et qu'il avait promis la vie à Lesage, s'il faisait des aveux complets. Ce Lesage, qui était aumônier de la maison de Montmorency, avait pris alors l'engagement de tout dire; mais il s'était montré depuis fort réservé. Les révélations de la fille Voisin après l'exécution de sa mère le déterminèrent à parler. D'après elle, le but de sa mère, en cherchant à remettre un placet au roi, était de l'empoisonner au moyen de poudres qu'elle devait glisser dans sa poche et sur son mouchoir. Elle ajoutait que, pendant de longues années, sa mère avait été en commerce avec Mme de Montespan, et qu'une de ses femmes, la demoiselle Désœillets, « qui céloit son nom, mais qu'elle connoissoit bien, » était venue maintes fois chez sa mère, à qui elle avait souvent laissé des billets, que toutes les fois que Mme de Montespan « craignoit quelque diminution aux bonnes grâces du roi, » la Voisin en était informée, faisait dire des messes, et lui donnait des poudres *pour l'amour* qu'elle devait faire prendre au roi, qu'à la fin, fatiguée de l'insuccès de toutes ces pratiques, Mme de Montespan avait résolu de porter les choses à l'extrémité, et que deux affidés de sa mère, Romani et Bertrand, arrêtés tous deux, avaient entrepris de s'introduire chez Mlle de Fontanges pour lui vendre des étoffes et des gants empoisonnés. La fille Voisin parla encore d'une messe dite par l'abbé Guibourg en présence d'un seigneur anglais qui avait promis 100,000 livres, si l'on parvenait à empoisonner le roi.

Il y avait dans cette déposition bien des incohérences, mais les révélations conformes de Guibourg, de Lesage et de la femme Filastre fixèrent l'attention de La Reynie, qui, ayant pris au pied

de la lettre les recommandations du roi, ne recherchait qu'une chose, la vérité. Ainsi l'abbé Guibourg déclara avoir dit, à l'intention de Mme de Montespan, sur le corps d'une femme nue (et cette circonstance abominable était la moins odieuse de celles qu'il avouait), des messes où, après l'immolation d'un jeune enfant dont le sang était soigneusement recueilli, il avait passé sous le calice l'écrit qu'on va lire : « Je demande l'amitié du roi et celle de Mgr le dauphin, qu'elle me soit continuée, que la reine soit stérile, que le roi quitte son lit et sa table pour moi, que j'obtienne de lui tout ce que je lui demanderai pour moi, mes parens; que mes serviteurs et domestiques lui soient agréables. Chérie et respectée des grands seigneurs, que je puisse être appelée aux conseils du roi et savoir ce qui s'y passe, et que, cette amitié redoublant plus que par le passé, le roi quitte et ne regarde La Vallière, et que, la reine étant répudiée, je puisse épouser le roi (1). » De son côté, l'abbé Lesage déclara, dans un interrogatoire du 16 novembre 1680, avoir vu chez la Voisin la demoiselle Désœillets avec un étranger. Leur projet était d'empoisonner le roi, afin de partager une grosse somme d'argent que l'étranger leur avait promise, et de quitter la France. Lesage ajouta que, fût-il dans les derniers tourmens, il ne saurait dire autre chose, sinon qu'en 1675, au commencement de l'été, Mme de Montespan cherchant à se maintenir, la Voisin et la Désœillets travaillaient ou faisaient semblant de travailler pour elle; mais en réalité, impuissantes à lui conserver par leurs vains sortiléges l'amour du roi, elles l'exploitaient en lui donnant tout simplement des poudres qui, prises à de certaines doses, auraient constitué un véritable poison. A cette fin, des mélanges contenant de l'arsenic et du sublimé auraient été remis à la Désœillets, et un nommé Vautier, qui était *artiste en poisons*, en aurait fabriqué d'autres avec du tabac. Les faits énoncés par l'abbé Guibourg confirmèrent les dépositions précédentes, qui avaient d'autant plus de gravité que, sur un point important, les relations entre la Désœillets et la Voisin, celle-ci avait toujours nié formellement qu'elles se fussent connues. Il était donc avéré qu'à cet égard la femme Voisin avait menti.

Les révélations de la femme Filastre pendant la torture furent encore plus compromettantes. Cette femme, digne émule et rivale de la Voisin, faisait un véritable commerce de poisons, et fut convaincue d'avoir, au milieu de sortiléges et d'iniquités exécrables, sacrifié un de ses enfans pour en avoir le sang. Un témoin prétendit avoir vu un écrit par lequel elle faisait un pacte avec le diable pour faire obtenir tout ce qu'elle voudrait aux personnes de qualité; que la

(1) Ms. de la bibliothèque du corps législatif, p. 15.

duchesse de Vivonne, qui visait à remplacer Mme de Montespan, sa belle-sœur, dans les faveurs du roi, était nommée dans cet écrit, et qu'il y était aussi question de Fouquet, pour le *faire rétablir* à la place de Colbert, dont on demandait la mort. Suivant l'abbé Lesage, Mme de Vivonne avait en outre signé avec la duchesse d'Angoulême et Mme de Vitry un écrit par lequel les trois amies faisaient un pacte pour la mort de Mme de Montespan. Mise à la question le 30 septembre 1680, la Filastre déclara, entre autres faits, que l'abbé Guibourg avait dit la messe dans une cave pour le pacte de Mme de Montespan et d'un homme de qualité qui poursuivait la mort de Colbert. « Au troisième coin de l'extraordinaire (nous citons le procès-verbal de la question), elle a dit que c'est Mme de Montespan qui faisoit donner des poisons à Mlle de Fontanges et des poudres pour l'amour, afin de rentrer dans les bonnes grâces du roi,... que c'étoit pour Mme de Vivonne qu'elle vouloit faire pacte avec le diable... Au quatrième coin de l'extraordinaire, que Guibourg travailloit pour le pacte de Mme de Montespan, et que l'homme qui en vouloit à M. Colbert étoit un veuf qui avait deux enfans. » Il faut toutefois reconnaître qu'avant de mourir, la Filastre déclara à son confesseur « que ce qu'elle avoit dit de Mme de Montespan n'étoit point véritable, et que ç'avoit été pour se délivrer des douleurs, et de crainte qu'on ne la réappliquât; que si elle avoit persisté depuis, ç'avoit été par crainte et respect pour les commissaires, et qu'elle n'avoit cherché à entrer chez Mlle de Fontanges que pour avancer sa famille. » Mais cette rétractation, qui laissait subsister en entier les faits concernant Mme de Vivonne et les projets sur Colbert, était-elle bien sincère, et n'avait-elle pas été dictée par quelque motif que nous ne connaissons pas?

Telles étaient les accusations au moins étranges formulées par les complices de la Voisin. Malgré l'évidence des exagérations, on peut se figurer l'effet qu'elles produisirent sur l'esprit du roi. Ignorées jusqu'à ce jour, les preuves de la préoccupation où elles le jetèrent sont cependant nombreuses et authentiques. J'ai là, sous les yeux, un dossier volumineux composé d'extraits, faits par Colbert lui-même, de tous les interrogatoires des accusés, et d'observations d'un célèbre avocat du temps, Claude Duplessis, à qui il communiquait ces interrogatoires pour s'éclairer de ses avis et se reconnaître dans ce dédale. De son côté, Louvois écrivait à Louis XIV et à La Reynie des lettres qui sont pour nous des traits de lumière.

« A Louis XIV. — Chaville, 8 octobre 1679. — J'entretins avant-hier M. de La Reynie qui m'apprit que les crimes des personnes détenues à Vincennes paroissoient tous les jours de plus en plus extraordinaires. Il y au-

roit treize ou quatorze témoins du crime de Mme Le Féron (1). Il me remit ensuite l'original (de l'interrogatoire) du nommé Lesage qu'il a désiré que je n'aye point envoyé à votre majesté, parce que, étant long et mal écrit, il lui avoit donné de la peine à déchiffrer. Je suis convenu avec lui de le garder jusqu'à ce que je puisse avoir l'honneur de le lire à votre majesté à Saint-Germain.

« Tout ce que votre majesté a vu contre M. de Luxembourg et M. de Feuquières n'est rien auprès de la déclaration que contient cet interrogatoire, dans lequel M. de Luxembourg est accusé d'avoir demandé la mort de sa femme, celle de M. le maréchal de Créqui, le mariage de ma fille avec son fils, de rentrer dans le duché de Montmorency, et de faire d'assez belles choses à la guerre pour faire oublier à votre majesté la faute qu'il a faite à Philisbourg.

« M. de Feuquières y est dépeint comme le plus méchant homme du monde qui a saisi les occasions de se donner au diable pour faire consentir la demoiselle Voisin à empoisonner l'oncle ou le tuteur d'une fille qu'il vouloit épouser... »

« A La Reynie. — Chaville, 16 octobre 1679. — J'ai rendu compte au roi de toutes les lettres que vous avez pris la peine de m'écrire depuis sept ou huit jours, dont la dernière est d'hier, et des mémoires et procès-verbaux qui les accompagnoient et que je vous renvoie tous.

« Sa majesté, qui en a entendu la lecture avec horreur, désire qu'on instruise toutes les affaires dont il y est fait mention, et que l'on acquière toutes les preuves possibles contre les gens qui y sont nommés. Sa majesté est très persuadée que vous n'oublierez rien de tout ce qui est nécessaire. »

« Au même. — 3 février 1680. — Le roi a été informé qu'une femme nommée Roannés a entré dans tous les commerces dont Mme la comtesse (de Soissons) est soupçonnée, même a contribué à la mort de deux ou trois domestiques, dont on dit qu'elle étoit embarrassée...

« A l'égard de la personne à laquelle l'usage du poison n'est pas inconnu, et que vous croyez qu'il est dangereux de laisser à la cour, le roi a jugé à propos de vous entendre sur cette affaire, quand vous reviendrez. Désignez tel jour de la semaine où nous allons entrer qui vous sera le plus convenable. Il faut que ce soit avant neuf heures du matin; en vous montrant à la porte du cabinet du roi lorsqu'il y entrera avant d'avoir prié Dieu, sa majesté vous fera entrer et vous entretiendra sur cette affaire. »

« Au même. — Villers-Cotterets, le 15 mars 1680. — C'est à Condé en Champagne, à deux heures de Montmirail, et qui appartient à Mme la princesse de Carignan, que Mme la comtesse (de Soissons) étoit pendant sa disgrâce (2). Le gentilhomme que l'on prétend y être mort de poison se nommoit Davery, et la femme de chambre que l'on soupçonne avoir eu le

(1) Femme d'un président du parlement accusée d'avoir empoisonné son mari; elle fut bannie du royaume pour dix ans.

(2) Cette disgrâce ne fut pas de longue durée; elle était survenue le 30 mars 1665 à l'occasion d'intrigues auxquelles Louis XIV, Madame, le comte de Guiche et Vardes se trouvaient mêlés.

même sort se nommoit Gastine; mais la dame de Rouville vous éclaircira encore mieux que je ne puis faire, puisqu'elle dit qu'il étoit son parent... »

Quatre mois après, le 21 juillet 1680, Louvois informait La Reynie qu'il avait lu au roi la déclaration de la fille Voisin, si terrible, on s'en souvient, pour Mme de Montespan, « et que le roi espéroit bien qu'il finiroit par découvrir la vérité. » A quelques jours de là, il lui ordonnait de ne pas faire juger les prisonniers de Vincennes en l'absence du roi; puis, deux mois plus tard, le 25 septembre, il écrivait à M. Robert, procureur-général près la chambre de l'Arsenal :

« J'ai lu au roi les lettres que vous m'avez écrites hier et aujourd'hui, et les mémoires qui les accompagnoient. Sa majesté a vu avec déplaisir, par ce qu'ils contiennent, l'apparence qu'il y a que Mme de Vivonne a eu un commerce criminel avec la Filastre et autres prisonniers de Vincennes; mais, comme la preuve n'en est pas encore complète, elle a cru qu'il valoit mieux prendre le parti le plus sûr et ne point venir à une démonstration telle que seroit un décret contre une femme de la qualité de Mme de Vivonne, que l'on n'ait l'éclaircissement sur ce qui la regarde et qu'il paroît à sa majesté que l'on ne peut manquer d'avoir par le procès-verbal de question de la Filastre... »

Ainsi tout ce qu'il y avait de plus élevé à la cour, le roi, la reine, le dauphin, Colbert, la duchesse de La Vallière, la duchesse de Fontanges, avait pu être l'objet de tentatives criminelles dont les auteurs présumés n'étaient rien moins que la comtesse de Soissons, la marquise de Montespan, la duchesse de Vivonne, Fouquet ou ses agens. Mme de Montespan elle-même aurait été menacée par des rivales impatientes. La situation de Colbert était surtout particulière. En effet, des témoins nombreux et parfaitement concordans attestaient qu'on en voulait à sa vie. Une lettre de lui à l'un de ses frères semble confirmer ces déclarations. « Comme j'ai l'estomac mauvais, écrivait-il le 19 novembre 1672, j'ai pris depuis quelque temps un régime de vivre fort réglé. Je mange en mon particulier, et je ne mange qu'un seul poulet à dîner avec du potage. Le soir, je prends un morceau de pain et un bouillon, ou choses équivalentes, et le matin un morceau de pain et un bouillon aussi. » Ce trouble, cette perturbation réelle dans les fonctions de l'estomac avaient donné à penser à La Reynie, qui conseille, dans un de ses mémoires, de faire attention « au temps où M. Colbert avoit été malade, et de rechercher un domestique qui avoit été prévenu et corrompu. » D'autre part, une des filles de Colbert avait épousé, le 14 février 1679, le duc de Mortemart (1), fils de la duchesse de Vi-

(1) Ce duc de Mortemart, qui mourut jeune, était brouillé avec son père, qu'on amena cependant à son lit de mort. « Toute la famille, dit Saint-Simon, étoit là,

vonne, et c'était la marquise de Montespan, sa belle-sœur, qui avait fait le mariage. Le duc de Saint-Simon a tracé de Mme de Vivonne ce joli croquis : « Elle avoit été de tous les particuliers du roi, qui ne pouvoit s'en passer; mais il s'en falloit bien qu'il l'eût tant ni quand il vouloit. Elle étoit haute, libre, capricieuse, ne se soucioit de faveur ni de privance, et ne vouloit que son amusement. Mme de Montespan et Mme de Thianges la ménageoient, et elle les ménageoit fort peu. C'étoit souvent entre elles des disputes et des scènes excellentes... » On comprend maintenant que Louis XIV ait hésité à faire arrêter Mme de Vivonne, et que Colbert ait tenté l'impossible pour épargner cette humiliation à la mère et à la tante du duc de Mortemart.

La correspondance de Louvois ne mentionne pas une fois Mme de Montespan; mais il y eut de tout temps, même dans les correspondances les plus secrètes, des sujets réservés et des sous-entendus. Les papiers de La Reynie et de Colbert remplissent d'ailleurs amplement cette lacune, et l'on peut suivre jour par jour, dans les premiers, la trace des préventions et des incertitudes du roi au sujet des accusations dirigées contre la favorite. Nous supprimons le détail de celles que leur monstruosité aurait dû, ce semble, faire écarter de prime abord. Comment croire en effet que Mme de Montespan eût joué un rôle actif dans ces messes impies que les Lesage et les Guibourg prétendaient avoir dites pour elle, à minuit, dans d'ignobles bouges? Mais, si le désir de compromettre des personnes de haut rang pour s'abriter derrière elles inspira quelques-uns des accusés, il est constant que cette femme de chambre de Mme de Montespan dont nous avons parlé, la demoiselle Désœillets, avait été en commerce avec la Voisin, morte cependant sans l'avoir avoué. On sait en outre, par les procédures, que la demoiselle Désœillets fut confrontée avec la fille Voisin. Or les nombreux papiers que l'on possède encore sur l'affaire ne parlent pas de son interrogatoire, et tandis que les notes de La Reynie constatent ce qu'on fit de tous les accusés et à quelles peines ils furent condamnés, rien n'apprend le parti qui fut pris à son égard, ni ce qu'elle devint. « La dénégation que la Voisin a faite jusqu'à la mort de la connoissance de Mlle Désœillets, dit celui-ci dans un mémoire au roi, doit être d'autant plus suspecte qu'elle a été opiniâtrément soutenue, parce qu'il est prouvé à présent qu'elles étoient en commerce. Si Mlle Désœil-

désolée. M. de Vivonne, après un long silence, se prit tout d'un coup à dire : « Ce pauvre homme-là n'en reviendra pas, j'ai vu mourir tout comme cela son pauvre père. » On peut juger quel scandale cela fit; ce prétendu père étoit un écuyer de M. de Vivonne. Il ne s'en embarrassa pas le moins du monde, et après un peu de silence, il s'en alla... »

lets dénie elle-même ce commerce, il semble que cela même en doit augmenter le soupçon... » Il ressort de ce mémoire que, tout en faisant certaines réserves sur la véracité des accusés, La Reynie inclinait visiblement à croire que Mme de Montespan avait demandé à la Voisin et à la Filastre des poudres qui pouvaient mettre en danger la vie du roi, et que Mme de Vivonne n'aurait pas reculé devant l'emploi du poison pour se débarrasser d'une rivale; il semblait admettre aussi que la duchesse de Fontanges, alors en proie à une maladie qui défiait la médecine, avait été empoisonnée.

Celle-ci, dont la princesse palatine, chez qui elle était fille d'honneur, a dit qu'elle était « décidément rousse, mais belle comme un ange de la tête aux pieds, » n'avait que dix-neuf ans quand, au mois de juillet 1680, atteinte d'un mal incurable, elle quitta la cour pour se retirer d'abord à l'abbaye de Chelles, ensuite à celle de Port-Royal, où elle languit près d'un an. Le mémoire de La Reynie que nous venons de citer est postérieur de quelques mois à cette retraite. Mme de Sévigné, qui parle souvent des équipages à huit chevaux de l'éblouissante duchesse, de son luxe, de ses regrets de quitter la vie, attribue la maladie qui l'emporta à des couches malheureuses; mais il courut des bruits de poison, et la princesse palatine, qui à la vérité n'approfondit et ne ménage rien, ajoute avec sa rudesse habituelle : « La Montespan étoit un diable incarné; mais la Fontanges étoit bonne et simple, toutes deux étoient fort belles. La dernière est morte, dit-on, parce que la première l'a empoisonnée dans du lait; je ne sais si c'est vrai, mais ce que je sais bien, c'est que deux des gens de la Fontanges moururent, et on disoit publiquement qu'ils avoient été empoisonnés. »

La jeune duchesse était morte le 28 juin 1681. Le duc de Noailles, qui était alors auprès d'elle par ordre du roi, l'en ayant prévenu, Louis XIV lui adressa la lettre suivante où l'on cherche vainement un trait, un accent parti du cœur. Les mots que nous soulignons autorisent-ils les soupçons d'empoisonnement dont la princesse palatine s'est faite l'écho? Le lecteur en jugera.

« Ce samedi, à dix heures.

« Quoique j'attendisse, il y a longtemps, la nouvelle que vous m'avez mandée, elle n'a pas laissé de me surprendre et de me fâcher. Je vois par votre lettre que vous avez donné tous les ordres nécessaires pour faire exécuter ce que je vous ai ordonné. Vous n'avez qu'à continuer ce que vous avez commencé. Demeurez tant que votre présence sera nécessaire, et venez ensuite me rendre compte de toutes choses. Vous ne me dites rien du père Bourdaloue. *Sur ce que l'on désire de faire ouvrir le corps, si on le peut éviter, je crois que c'est le meilleur parti.* Faites un compliment de ma part aux frères et aux sœurs, et les assurez que, dans les oc-

casions, ils me trouveront toujours disposé à leur donner des marques de ma protection. — Louis (1). »

Le désir exprimé par Louis XIV s'explique naturellement par la crainte de fournir un nouvel aliment au procès. Dans tous les cas, ce désir étant un ordre, on peut assurer que l'autopsie n'eut pas lieu. Un mémoire de La Reynie postérieur au dernier que nous avons cité porte en marge ces mots significatifs : *faits particuliers qui ont été pénibles à entendre, dont il est si fâcheux de rappeler les idées, et qu'il est plus difficile encore de rapporter.* Dans ce mémoire, qui paraît avoir été écrit vers le temps où la duchesse de Fontanges dut quitter la cour, La Reynie, reprenant toutes les dépositions à la charge de Mme de Montespan, insistait particulièrement sur la tentative que deux accusés, déguisés en colporteurs, devaient faire contre la jeune duchesse au moyen d'étoffes de Lyon et de gants de Grenoble, « étant presque infaillible, disait le mémoire, qu'elle prendroit au moins des gants, les dames ne manquant guère à cela lorsqu'elles en trouvent de bien faits. » La Reynie énumérait en outre les messes sacriléges qui auraient été dites à diverses reprises dans des masures, tantôt à Montlhéry, tantôt à Saint-Denis, à l'intention et souvent en la présence même de Mme de Montespan. Il rappelait enfin, à l'appui des faits plus récens, qu'au commencement de 1668 deux prêtres, Mariette et Lesage, avaient été introduits dans l'appartement de Mme de Thianges au château de Saint-Germain, que là Mariette, ayant son surplis et son étole, avait fait des aspersions d'eau bénite et dit l'évangile des rois sur la tête de Mme de Montespan, pendant qu'elle récitait une conjuration et que Lesage brûlait de l'encens, que le nom du roi était dans cette conjuration, ainsi que celui de Mme de La Vallière, dont Mme de Montespan demandait alors la mort, et que plusieurs autres messes, dites dans des circonstances identiques, avaient eu le même but.

Un incident qui préoccupa La Reynie et Louis XIV s'était produit dans les premiers mois de 1680. L'abbé Lesage avait déclaré, entre autres particularités, qu'il croyait que M. de Lamoignon, qui avait dirigé le procès de la marquise de Brinvilliers, était mort empoisonné. Consulté à ce sujet par La Reynie, le fils du premier président lui répondit qu'en effet son père avait été incommodé pendant le procès de Mme de Brinvilliers, qu'il s'était beaucoup occupé de cette affaire, et qu'ayant à cette époque *trouvé quelque chose* de la comtesse de Soissons, celle-ci en avait témoigné un profond ressentiment; mais cet incident n'eut pas de suite, et la comtesse de Soissons ne quitta la France que plus tard.

(1) Bibliothèque du Louvre, Ms. Cote F. 325.

Cependant les mois s'écoulaient, et, en ce qui concernait Mme de Montespan aucune preuve de complicité directe n'étant venue justifier les premiers soupçons, l'embarras de La Reynie devenait extrême. Plus l'affaire traînait en longueur et plus s'effaçaient les impressions défavorables. Hésitant, craignant d'avoir fait fausse route, il conseillait, le 6 octobre 1680, à Louvois, un biais pour éviter de la nommer en attendant de plus grands éclaircissemens. Cinq jours après, il lui écrivait de nouveau que, malgré tous ses efforts pour se déterminer uniquement par son devoir, il ne savait à quoi s'arrêter. « D'un côté, disait-il, on doit craindre des éclats extraordinaires, dont on ne peut prévoir les suites; de l'autre, il semble que tant de maux, d'une ancienne et longue suite, venant à être découverts sous le règne d'un grand roi en la main duquel Dieu a mis une grande puissance et une autorité absolue, ils ne peuvent être dissimulés... » Mais aussitôt, redoutant de s'être trop avancé, La Reynie ajoutait : « Je reconnois que je ne puis percer l'épaisseur des ténèbres dont je suis environné. Je demande du temps pour y penser davantage, et peut-être arrivera-t-il qu'après y avoir bien pensé, je verrai moins que je ne vois à cette heure. Je sais déjà qu'il y a plusieurs inconvéniens en ce que je propose, et qu'il auroit été convenable, autant que la nature de ces malheureuses affaires l'eût permis, d'approcher de la conclusion le plus près qu'on auroit pu; mais, après avoir tout bien considéré, je n'ai trouvé d'autre parti à proposer que de chercher encore de plus grands éclaircissemens et d'attendre du secours de la Providence, qui a tiré des plus foibles commencemens qu'on sauroit imaginer la connoissance de ce nombre infini de choses étranges qu'il étoit si nécessaire de savoir. Tout ce qui est arrivé jusqu'ici fait espérer, et je l'espère avec beaucoup de confiance, que Dieu achèvera de découvrir cet abîme de crimes, qu'il montrera en même temps les moyens d'en sortir, et enfin qu'il inspirera au roi tout ce qu'il doit faire dans une occasion si importante. »

Que devait penser Louvois, cet homme si énergique, si précis, de pareils tâtonnemens et de telles espérances? Était-ce à le langage d'un magistrat, et fallait-il s'endormir dans ces illusions puériles? Décidément La Reynie, égaré dans le labyrinthe des dénonciations, ne savait plus comment en sortir, et le procès menaçait de s'éterniser, si une main vigoureuse ne venait en aide à celui qui en avait la direction. Cela était d'autant plus urgent que la chambre de l'Arsenal était l'objet des conversations de toute l'Europe, avide de nouvelles. Les gazettes étrangères annonçaient, il est vrai, par intervalles, la condamnation et le supplice de quelque accusé vulgaire; mais c'était tout, et nul détail ne transpirait. Quant à la

Gazette de France, journal officiel de la cour, elle gardait le silence le plus absolu; pour elle, la chambre n'existait pas. Parlant d'ailleurs longuement des moindres fêtes royales, des promenades de la reine, des visites de la dauphine, des cérémonies religieuses, de ce qui se passait dans le royaume de Siam, en Chine, en Turquie, en Moscovie, elle ne s'abstenait que sur un point, celui qui aurait le plus intéressé le public.

II.

Il fallut que Colbert intervînt pour dénouer cette situation, qui ne pouvait se prolonger sans compromettre Mmes de Montespan et de Vivonne, et déconsidérer la royauté elle-même. On a vu que ce ministre, directement intéressé à écarter les soupçons qui planaient sur elles (il y allait de l'honneur de la famille), avait communiqué les interrogatoires des accusés à l'avocat Duplessis, en le consultant sur la marche de la procédure. Une lettre qu'il lui écrivit le 25 février 1681 indique bien l'état de l'affaire à cette époque. « J'ai vu et examiné avec soin, disait-il, le mémoire que vous m'avez envoyé; j'espère en recevoir un demain sur le second fait, qui n'est pas moins grave que le premier, et dont la preuve est selon moi plus entière et plus parfaite. » Colbert faisait ensuite observer à Duplessis que la longue durée de la détention, la multiplicité des interrogatoires et le grand nombre des prévenus, avaient pu leur procurer le moyen de communiquer ensemble et leur suggérer l'idée, pour ajourner leur supplice et peut-être même s'y soustraire, de compromettre avec eux des personnes du rang le plus élevé. Il le priait d'examiner s'il y avait nécessité de faire tant d'interrogatoires, d'établir une chambre extraordinaire pour cette nature de crimes, de prolonger le procès contre l'ordre ordinaire de la justice, et si, dans le cas où l'affaire aurait été remise aux lieutenans criminels, on ne l'aurait pas plus promptement et plus sûrement terminée sans tomber dans tant d'embarras. Il y avait, suivant lui, trois moyens d'en sortir : continuer la procédure, ce qui n'était pas l'avis du roi; juger quelques accusés des plus coupables, tels que Lesage, Guibourg et la fille Voisin; enfin transporter sans jugement *toutes ces canailles* au Canada, à Cayenne, aux îles d'Amérique et à Saint-Domingue. Il préférait, quant à lui, le second expédient, à la condition d'envoyer, même dans ce cas, une vingtaine des moins coupables dans quelque prison près de Paris, et de mettre le reste au secret le plus rigoureux.

Les mémoires de Duplessis à Colbert existent encore et sont curieux à interroger. Après avoir résumé en quelques pages les dépo-

sitions principales contre Mme de Montespan, dépositions qu'il qualifie d'*exécrables calomnies*, Duplessis fait remarquer que c'étaient là de simples allégations n'ayant d'autre but que d'égarer la justice; que, si Mme de Montespan s'était réellement compromise par des pratiques infâmes avec la Voisin, celle-ci n'eût pas hésité à l'avouer quand, sur le point de paraître devant Dieu, elle n'avait plus à penser qu'à son salut; que les dénonciations de la fille Voisin après la mort de sa mère étaient démenties par plusieurs témoins; qu'en admettant qu'elle eût dit vrai, ce commerce entre Mme de Montespan et la femme Voisin aurait duré de cinq à six ans, pendant lesquels celle-ci aurait fait de fréquens voyages à Clagny et reçu de nombreuses visites de la demoiselle Désœillets. « Or, disait l'avocat Duplessis, si Mme de Montespan eût été capable d'entreprendre l'exécrable dessein d'empoisonner le roi, pourquoi la Voisin et la Trianon se seroient-elles trouvées en peine d'approcher de sa personne pour lui faire prendre un placet empoisonné de poudres ou pour en jeter dans sa poche? Comment auroient-elles été en peine de trouver quelqu'un qui leur donnât entrée à la cour et qui fît placer la Voisin? » Le passage du mémoire de Duplessis relatif à cette assertion de la fille Voisin que, pendant cinq ou six ans, toutes les fois que Mme de Montespan craignait quelque diminution dans les bonnes grâces du roi, elle aurait eu recours aux poudres magiques, fournit à l'avocat l'occasion de préciser à sa manière la situation intime de Mme de Montespan vis-à-vis de Louis XIV dans les années qui précédèrent le procès. « Ce temps de cinq à six années, dit-il, remonteroit à 1673, car la Voisin a été arrêtée en 1679. Or sa majesté sait que les petites inquiétudes de jalousie que l'affection peut avoir produites dans l'esprit de Mme de Montespan n'ont commencé qu'en 1678, et dans quelle tranquillité d'esprit elle a vécu, tant en 1677 qu'auparavant. Et depuis elle sait l'assiduité, l'attache, l'affection que cette dame avoit pour sa personne, l'assurance et la quiétude d'esprit qu'elle a eues dans tous les temps, et que les jalousies qu'elle a eues depuis 1678 n'ont été que des momens d'affliction qui ne l'ont pas tirée de cette affection et de cette attache. Quoi! concevoir le dessein d'empoisonner son maître, son bienfaiteur, son roi, une personne que l'on aime plus que sa vie! Savoir qu'on perdra tout en le perdant et se porter à l'exécution de cette furieuse entreprise! Et cependant, dans cette affreuse pensée, conserver toute la tranquillité d'âme de l'innocence la plus pure! Ce sont des choses qui ne se conçoivent pas, et sa majesté, qui connoît Mme de Montespan jusqu'au fond de l'âme, ne se persuadera jamais qu'elle ait été capable de ces abominations. »

On croit voir, en lisant ce solennel plaidoyer, Mme de Montespan

sur la sellette devant la chambre de l'Arsenal, et l'on se demande à qui cette éloquence de rhéteur était destinée. Évidemment Duplessis était fondé à soutenir que sa noble cliente n'avait jamais eu, quelles que fussent les allégations de la fille Voisin, la pensée d'empoisonner le roi. Cela dit, il est constant que, pendant plusieurs mois, Louis XIV crut, tant les dépositions étaient circonstanciées et concordantes, qu'elle lui avait fait prendre ces *poudres pour l'amour* que les médecins déclaraient de véritables poisons. Relativement à l'accusation d'avoir attenté aux jours de Mme de Fontanges, on a pu voir quels soupçons subsistaient encore dans l'esprit du roi, quand, au mois de juin 1681, la brillante idole de la veille succombait à son mal. Ainsi, pour connaître Mme de Montespan *jusqu'au fond de l'âme*, suivant l'expression de l'avocat Duplessis, Louis XIV n'avait pas en elle une confiance illimitée; mais il en avait eu huit enfans, dont cinq légitimés en parlement, et, eût-elle été réellement coupable de tous les faits qui lui étaient imputés, il n'aurait jamais consenti qu'elle fût poursuivie. Dans un autre mémoire, car il y en a plusieurs destinés à défendre la maîtresse du roi, Duplessis semble faire une concession. « Y aurait-il eu, dit-il, des personnages réels qui auroient usurpé le nom de Mme de Montespan pour mieux couvrir leur jeu et pour faire faire l'ouvrage magique à leur profit sous le nom d'un autre? faut-il qu'elle souffre de ce que l'on se seroit servi de son nom dans ces actes de ténèbres qui ne pouvoient jamais venir à sa connoissance? » Mais cet argument porte à faux; ceux en effet qui faisaient dire des messes sacriléges croyaient apparemment à l'efficacité de ces pratiques étranges, et elles n'en eussent eu aucune à leurs yeux, si on les avait dites à l'intention de personnes autres que celles qui devaient en profiter. Dans le même mémoire, Duplessis examine les charges articulées contre la duchesse de Vivonne, principalement incriminée d'avoir demandé le rétablissement de Fouquet et la mort de Colbert. Ainsi, par un retour de fortune bien singulier, l'homme qui avait jadis poussé, renversé, précipité dans l'abîme le fastueux surintendant, prenait la défense de celle qui aurait voulu le ramener sur la scène et le réhabiliter. Après avoir développé, en arguant surtout de l'indignité des dénonciateurs, les motifs pour lesquels l'accusation contre Mme de Vivonne ne lui paraissait mériter nulle confiance, Duplessis ajoutait : « Quand on verroit des souhaits et des vœux aussi extravagans, seroit-ce matière à une poursuite criminelle? Punit-on toutes les aversions injustes, et ne sont-ce pas des choses que l'on renvoie au tribunal secret? » Rien de plus sensé, et il est bien à regretter que les sacriléges aient joué un aussi grand rôle dans les arrêts de la chambre. Des motifs d'indignité étaient

également invoqués par Duplessis au sujet de l'accusation dirigée contre la duchesse de Vivonne, mais moins appuyée de preuves, d'avoir fait sacrifier un enfant, conjointement avec la duchesse d'Angoulême et Mme de Vitry, pour la mort du roi, et plus tard, l'enchantement n'ayant pas réussi, pour obtenir ses bonnes grâces et l'éloignement de Mme de Montespan.

Tels étaient les principaux moyens de Duplessis pour effacer l'impression défavorable des dépositions contre les deux grandes dames qu'il s'agissait alors de dégager du procès. Tout porte à croire que Colbert communiqua ces mémoires à Louis XIV. De son côté, La Reynie adressait, le 17 avril 1681, à Louvois un mémoire également destiné au roi, où on lit : « La décharge que la Filastre a faite par sa déclaration à l'égard de Mme de Montespan s'applique uniquement au dessein prétendu de l'empoisonnement de Mme de Fontanges. Il y a deux autres faits (celui d'une messe sacrilége et celui de poudres pour le roi) où Mme de Montespan a été nommée, et les charges sur ces deux faits ont encore été de nouveau confirmées, la Filastre n'ayant rétracté que le premier... » On se figure l'embarras de Louis XIV au milieu de ces affirmations contradictoires. Il y avait là évidemment deux opinions qui se combattaient : l'une, s'inspirant de Colbert, devenu l'allié de Mmes de Vivonne et de Montespan, voulait la fin du procès et craignait avant tout le scandale; l'autre, que représentait La Reynie et qui semblait prendre le mot de Louvois, attribuait à Mme de Montespan, soit directement, soit par la demoiselle Désœillets, ou par une autre de ses femmes nommée Catau, des pratiques avec les principaux accusés. Cependant le défenseur de Mmes de Vivonne et de Montespan ne paraissait pas lui-même bien convaincu de leur complète innocence. Voici ce qu'il écrivait confidentiellement à Colbert, le 26 février 1681, en lui envoyant un second mémoire : « Ayez la bonté de voir l'observation générale qui est au commencement, *parce qu'elle peut fournir des moyens contre beaucoup de choses qui paraissent assez prouvées.* »

Il était pourtant devenu indispensable de prendre un parti et d'en finir. Répondant aux questions de Colbert, Duplessis reconnut que la procédure avait été régulière, et que la multiplicité des interrogatoires ne pouvait être un objet de nullité, les juges ayant le droit d'en faire autant qu'ils le croyaient nécessaire. La longueur de l'instruction était à la vérité contraire à l'esprit de l'ordonnance de 1669; mais, celle-ci ne fixant pas de délai, il n'y avait pas là non plus matière à nullité. Sans doute encore l'on avait eu le tort de confier le jugement à une chambre extraordinaire; rien pourtant ne le défendait. Le plus grand inconvénient de la durée de l'affaire était la fa-

cilité pour les accusés de communiquer entre eux par mille moyens que la prudence humaine ne pouvait déjouer, et de concerter des bruits calomnieux contre des personnes de qualité pour se faire une égide de leur nom. L'avocat arrivait ensuite aux moyens de terminer le procès. Il y en avait quatre à son avis : le premier, « de rompre la chambre, de ne rien juger du tout et d'envoyer *toutes ces canailles* (le mot de Colbert) sur divers points éloignés; » seulement, en agissant de la sorte, les personnes dénoncées restaient entachées, le procès imparfait, et on ne pouvait pas brûler la procédure pour en abolir la mémoire; le second, de renvoyer l'affaire devant des juges ordinaires; mais d'abord ce ne serait pas le plus expéditif, et puis il y avait dans les interrogatoires des noms qu'on ne pouvait même prononcer devant de simples juges. Le troisième était de faire statuer par la chambre sur les plus criminels, et de renfermer le reste sans jugement dans diverses prisons. Enfin le quatrième, vers lequel penchait Duplessis, était de faire juger tous les accusés sommairement et de brûler sur-le-champ la procédure. Un point essentiel, et sur lequel il insistait fortement, c'était de ne plus mettre à la question les condamnés. « Si le roi, disait-il, a la bonté de vouloir arrêter ces recherches et cette inquisition pour donner le repos aux familles, il n'y a point d'autre moyen que d'empêcher qu'on donne davantage la question, parce que ce seroit une voie presque certaine par où la chambre seroit perpétuée et l'affaire immortalisée. » Un scrupule vint à l'esprit de Duplessis; il y avait une série d'accusés chargés seulement par des dépositions, mais qui n'avaient rien avoué, et dont la culpabilité était contestable : « A leur égard, dit-il, il y a une certaine notoriété résultant de l'air général de l'affaire et de la multiplicité des faits que les autres accusés ont reconnus soit contre ceux-là, soit contre eux-mêmes, et enfin du commerce ouvert qu'ils ont fait dans Paris, et l'on ne peut pas douter qu'ils ne soient coupables, sans qu'il faille d'autres preuves... » De la part d'un avocat transformé pour un moment en procureur-général, la conclusion était au moins singulière. Quant à ceux qui seraient bannis à perpétuité, Duplessis estimait que le roi pourrait les retenir en prison (on l'avait déjà fait pour Fouquet) ou les reléguer aux îles. Il terminait en disant qu'on ferait bien « de garder pour le dernier un des grands criminels qui donnât lieu à ordonner que le procès seroit brûlé à cause des impiétés exécrables et des ordures abominables qui s'y trouvoient, et dont il étoit important que la mémoire ne fut pas conservée. »

A l'exception de ces dernières recommandations, car la chambre de l'Arsenal ne jugea pas tous les accusés et les pièces du procès ne furent pas brûlées, les conseils de Duplessis prévalurent, et c'est

lui qui donna, on peut le dire, tout en restant dans l'ombre, la solution de cette immense procédure. Nous savons par La Reynie ce que devinrent les prisonniers et à quelles peines ils furent condamnés. Trente-six, parmi lesquels la Voisin, la Filastre, la Vigoureux, une Mme de Carada, plusieurs prêtres, un sieur Jean Maillard, auditeur des comptes, furent condamnés à mort et exécutés. Ce Maillard, que l'arrêt de condamnation qualifie de criminel de lèse-majesté, avait été accusé de tentative d'empoisonnement sur le roi et sur Colbert, et l'on supposa que c'était un agent, un séide de Fouquet. Un grand nombre d'autres en furent quittes pour la prison, soit perpétuelle, soit temporaire, ou pour le bannissement; mais on a vu ce que signifiait ce dernier mot. La Reynie donne en effet la liste de quatre-vingts accusés condamnés au bannissement ou non jugés, qui furent *retenus par ordre du roi*. Il y avait enfin la catégorie des accusés dont *le roi fit surseoir le jugement*, et ce n'étaient pas les moins coupables, car on comptait parmi eux la fille Voisin, les prêtres Lesage et Guibourg, une femme Chapelain et plusieurs autres dont les dépositions avaient été accablantes pour Mmes de Vivonne et de Montespan. En ce qui concerne Lesage, c'était la réalisation des promesses que lui avait faites Louvois en personne. Des engagemens de même nature avaient sans doute été pris avec tous ceux dont le jugement fut suspendu. Que devinrent ces divers prisonniers? Les registres de la Bastille et des forteresses d'état l'auraient appris à coup sûr; on le devine en lisant l'extrait suivant d'un rapport fait à La Reynie, environ douze ans après, sur les prisonniers du fort de Salces, en Roussillon. Parmi les accusés que Louis XIV avait donné ordre de retenir figurait un gendarme nommé La Frace. Voici l'extrait de ce rapport qui le regarde : « Le nommé La Frace dit avoir été lieutenant dans le régiment de Condé et avoir servi ensuite dans les gendarmes. Il est resté prisonnier à Vincennes ou à la Bastille trois ans deux mois, et à Salces neuf ans. Il dit qu'il ne sait pas pourquoi il a été arrêté prisonnier, n'ayant point été interrogé. » Ce La Frace, en parlant ainsi, mentait sciemment, car on lit dans l'extrait d'un interrogatoire résumé par Colbert que la femme Filastre était allée le trouver au camp, au mois d'août 1679, pour le prier de la faire entrer au service de Mlle de Fontanges. La Frace connaissait donc la Filastre, qui avait été condamnée à mort et exécutée. Envoyé par précaution dans une forteresse du Roussillon, il y avait probablement été oublié.

Il n'était pas le seul. On a vu la lettre de Louvois à Louis XIV au sujet des accusations qui avaient d'abord pesé sur le duc de Luxembourg. Plus tard, ces accusations perdirent beaucoup de leur gravité, la chambre ayant reconnu que le duc de Luxembourg avait été

la dupe d'un intendant qui, de son chef, aurait fait à Lesage et à Guibourg des demandes criminelles dans l'intérêt prétendu de son maître. Un arrêt condamna l'intendant aux galères perpétuelles, et Luxembourg fut déchargé de l'accusation. Le secrétaire d'état de la guerre, qui était alors à Barèges « pour le recouvrement de l'usage de sa jambe, » informé par le duc lui-même de ce résultat, lui répondit (28 mai 1680) qu'il avait appris avec beaucoup de plaisir sa justification, mais que sa lettre lui annonçant l'ordre de s'éloigner de la cour l'avait fort affligé. « Je vous supplie, ajoutait-il, d'en être bien persuadé et de la part sincère que je prends à ce qui vous touche, étant aussi véritablement tout à vous. » Que s'était-il passé depuis la lettre au roi du 8 octobre 1679? Louvois avait-il eu la preuve de l'innocence du duc de Luxembourg? Son affliction et ses protestations de dévouement étaient-elles sincères? La note suivante, faisant partie, comme celle de La Frace, du procès-verbal d'inspection du fort de Salces, n'éclaircit pas ce point. « Le sieur comte Montemajor m'a dit être gentilhomme et qu'il a servi de volontaire pendant douze années auprès de M. le maréchal de Luxembourg. Il dit avoir été arrêté pour ses intérêts, comme on le peut voir par les informations. Il y a près de douze années qu'il est prisonnier, savoir trois à Vincennes et près de neuf à Salces. » Que le duc de Luxembourg n'eût eu à se reprocher qu'une curiosité indiscrète, et que ses subalternes l'eussent imprudemment compromis, cela paraît probable, et l'on comprend sans peine, même en admettant que ses visites à la Voisin n'eussent pas été exemptes de tout appel aux génies malfaisans, qu'il eût été acquitté; mais alors de quel droit retenir ainsi, la vie entière et sans jugement, entre les quatre murs d'une prison d'état, un homme dont l'unique faute était, selon toutes les apparences, d'avoir servi d'instrument aux volontés du duc? car il est évident que s'il avait eu d'autres torts, on l'aurait jugé. Nouvelle et triste preuve de la légèreté odieuse avec laquelle le gouvernement disposait du premier et souverain bien de l'homme, la liberté! Et cette violation de la loi, pardonnable peut-être aux peuples barbares chez qui le droit c'est la force, l'était d'autant moins en France à cette époque que les mœurs y étaient plus polies, la société plus éclairée, et que d'immortels écrivains, Corneille et Molière, Racine et Bossuet, frappaient, à l'empreinte de leur génie, les maximes les plus élevées, les plus pures, et répandaient sur la première moitié de ce règne privilégié sous tant de rapports un éclat qui ne pâlira jamais.

Constituée par lettres patentes du mois d'avril 1679, la chambre de l'Arsenal fut dissoute vers les derniers jours de juillet 1682. La lettre, œuvre de La Reynie, par laquelle Louis XIV informa de sa

décision le chancelier Boucherat, portait que, les principaux auteurs des crimes dont la connaissance avait été attribuée aux commissaires de la chambre ayant été punis, il avait jugé nécessaire de la dissoudre, tout en *pourvoyant à la sûreté du public*. Le préambule d'une ordonnance rendue à cette époque (juillet 1682) reconnut en effet qu'un grand nombre de magiciens et enchanteurs venus en France des pays étrangers avaient fait beaucoup de dupes et de victimes, en exploitant les *vaines curiosités et les superstitions, et en mêlant aux impiétés et sacriléges les maléfices et le poison*. Pour remédier au mal, Louis XIV enjoignait aux devins et devineresses de quitter immédiatement le royaume, et prononçait la peine de mort contre quiconque dirait de ces messes sacriléges et abominables qui avaient été l'un des plus grands scandales du procès qu'on venait de juger. L'article 6 de l'ordonnance constatait les incertitudes de la justice au sujet de l'action de certains poisons mystérieux. « Seront réputés au nombre des poisons, y était-il dit, non-seulement ceux qui peuvent causer une mort prompte et violente, mais aussi ceux qui, en altérant peu à peu la santé, causent des maladies, soit que lesdits poisons soient simples, naturels, ou composés et faits de main d'artiste... » Un autre article réglait la vente de l'arsenic, du réalgar, de l'orpiment et du sublimé. Le dernier article enfin, trahissant une des principales préoccupations de La Reynie, défendait d'employer comme médicamens les insectes venimeux, tels que serpens, crapauds, vipères et autres, à moins d'une autorisation spéciale. Suggérée par certaines circonstances de l'affaire, cette injonction confirme les allégations si souvent répétées relativement à ces poudres pour l'amour destinées au roi par Mme de Montespan, et qui pouvaient donner la mort.

Ainsi, et c'est ce qui fait aujourd'hui l'intérêt historique de ce procès, les gens les plus vils s'étaient attaqués à la favorite impérieuse devant laquelle les ministres et les courtisans le plus en faveur ne passaient pas impunément, et les noms des étoiles de la terre avaient été mêlés aux accusations les plus infâmes. Nous avons dit qu'elles restèrent un mystère pour les contemporains, et l'on voit par les lettres de Mme de Sévigné, si bien au courant d'ordinaire des choses de la cour, qu'elle ignora jusqu'où les soupçons d'empoisonnement s'étaient élevés. Aussi, faute de ce fil conducteur, fut-elle parfois exposée à ne pas comprendre le mobile de quelques événemens dont il nous reste à parler, et qui se passèrent dans ce monde de Versailles où elle aurait été si heureuse de figurer aux premiers rangs.

III.

Les révélations de la fille Voisin et des abbés Guibourg et Lesage exercèrent-elles quelque influence sur les amours de Louis XIV et de Mme de Montespan? Une telle question, conséquence naturelle de cette étude, est délicate, et, comme on le pense bien, les preuves directes manquant complétement, il faudra se borner aux conjectures. La correspondance de Mme de Sévigné, fort active à cette époque, nous viendra néanmoins en aide au moyen de quelques-unes de ces particularités dont le sens intime dut lui échapper, parce qu'elle n'était pas dans le secret des événemens. Enfin, consultée avec discernement, la seule édition des *Lettres* de Mme de Maintenon que l'on ait jusqu'à présent nous offrira aussi quelques indices bons à recueillir.

Au moment même où La Reynie faisait des efforts inutiles pour se reconnaître dans les obscurités du procès pendant à la chambre de l'Arsenal, où par suite Louvois, Colbert et Louis XIV étaient livrés aux plus grandes incertitudes, trois femmes, la duchesse de Fontanges, la marquise de Montespan et Mme de Maintenon, étaient fort occupées, les deux premières à retenir, la dernière à capter les bonnes grâces du roi. Véritable météore de cour, la duchesse de Fontanges eut un instant de splendeur sans pareille, et obtint en quelques mois des faveurs au-dessus de ce que l'imagination la plus exigeante aurait pu rêver. Aucun des caprices de Louis XIV n'eut un éclat si imprévu, si éblouissant, si fugitif. Le 6 mars 1680, Mme de Sévigné écrivait à sa fille qu'il y avait eu un bal masqué à Villers-Cotterets chez Monsieur, où était la cour, et que Mlle de Fontanges y avait paru brillante et parée des mains de Mme de Montespan, laquelle avait de son côté très bien dansé. Le mois suivant, Mlle de Fontanges était faite duchesse avec vingt mille écus de pension. « Elle en recevoit aujourd'hui les complimens dans son lit, dit Mme de Sévigné; le roi y a été publiquement; elle prend demain son tabouret et s'en va passer le temps de Pâques à l'abbaye de Chelles, que le roi a donnée à une de ses sœurs... Mme de Montespan est enragée; elle pleura beaucoup hier. Vous pouvez juger du martyre que souffre son orgueil, qui est encore plus outragé par la haute faveur de Mme de Maintenon. » Ah! si la tendre et charmante duchesse de La Vallière apprit cette humiliation et ces outrages, comme elle fut vengée de ses anciennes souffrances, ou plutôt comme l'angélique sœur de la Miséricorde dut prier avec ferveur pour celle qui les avait causées! Au milieu de ces intrigues de palais, le fils du grand moraliste si indulgent pour lui-même et si sévère

pour les vices de son temps, le duc de Marsillac, était fait grand-veneur, et le bruit courait qu'il devait cette grâce (triste fruit de l'éducation d'un illustre père!) à la part qu'il avait prise aux amours du roi et de la duchesse de Fontanges. Montée si vite aux nues, la faveur de la jeune duchesse déclina de même. La pluie d'or durait encore, et Danaé s'aperçut qu'elle n'était plus aimée. Les grands établissemens, comme disait Mme de Sévigné, c'est-à-dire les pensions, les diamans, le titre de duchesse, ne pouvaient la consoler. Au mois de juillet 1680, elle partit pour Chelles. « Elle avoit quatre carrosses à six chevaux, le sien à huit, où étoient toutes ses sœurs, mais tout cela si triste qu'on en avoit pitié, la belle perdant tout son sang, pâle, changée, accablée de tristesse, méprisant quarante mille écus de rente et un tabouret qu'elle a, et voulant la santé et le cœur du roi qu'elle n'a pas. » Quelque temps après, la pauvre duchesse prétendit avoir été empoisonnée. Mme de Sévigné croit que c'était pour avoir le droit de *demander des gardes*. Simple supposition; on a vu qu'elle était morte le 28 juin 1681, après avoir langui plus d'un an. Enfin la lettre du roi au duc de Noailles que nous avons citée prouve bien que, docile aux conseils de Colbert et redoutant la lumière, il avait eu à cœur d'ôter à la chambre de l'Arsenal tout prétexte à de nouvelles recherches et arrestations.

Bien avant cette époque et au milieu de 1680, la lutte était donc circonscrite entre Mmes de Montespan et de Maintenon. Déjà, vers la fin de l'année précédente, la cour en avait remarqué les commencemens; mais des reprises fréquentes faisaient penser que, malgré quelques éclipses passagères, l'altière Junon se croyait sûre du roi. Elle avait encore eu assez de crédit pour obtenir, quand la comtesse de Soissons fut obligée de quitter la cour, de la remplacer comme surintendante de la maison de la reine, et cette haute position, la dernière qu'elle eût été digne d'occuper, dut lui paraître une garantie, sinon de fidélité, tout au moins de déférence et de crainte. Est-il besoin de dire que les lettres de Mme de Montespan sont loin d'égaler la grâce et le charme incomparables de celles de Mme de Sévigné? Il est certain qu'on flatte un peu le grand siècle quand on prétend que tout alors, même le style, avait un air d'aisance et de grandeur; les collections d'autographes protestent par mille exemples. La lettre qu'on va lire, et que Mme de Montespan écrivit au duc de Noailles à l'occasion du remplacement de la comtesse de Soissons, marque assez bien quelle était, au mois de janvier 1680, la situation de Louis XIV entre ses deux maîtresses (1).

(1) L'original de cette lettre, qui n'a été publiée encore que dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* (année 1852, page 320), se trouve à la bibliothèque du

« Ce jeudi.

« Je suis si convaincue de votre amitié, et je vous ai vu prendre tant de part à ce qui me regarde, que je crois que vous serez bien aise de continuer à en être instruit. A mon retour, le roi me dit qu'il avoit envoyé M. Colbert proposer à Mme la comtesse de se défaire de sa charge. Elle dit qu'elle viendroit le trouver. Elle y vint en effet hier. Il lui dit les mêmes choses qu'il lui avoit mandées. Elle demanda un jour pour en parler à Mme la princesse de Carignan, et ne donna point encore sa réponse. Du reste, tout est fort paisible ici. Le roi ne vient dans ma chambre qu'après la messe et après souper. Il vaut beaucoup mieux se voir peu avec liberté que souvent avec de l'embarras. Mme de Maintenon est demeurée pour quelque légère indisposition : le duc du Maine est avec elle. Voilà toutes les nouvelles du logis. Je vous prie de faire mes complimens à Mme la duchesse de Noailles. Vous m'obligerez aussi de me chercher du velours vert,... et je voudrois bien qu'il ne fût pas si cher qu'à votre ordinaire (1). »

Les dénonciations des complices de la Voisin et de sa fille, survenant quelque temps après, durent porter un coup funeste à Mme de Montespan. Vinrent-elles à son oreille? Rien ne le prouve; mais comment croire que Louis XIV, fatigué du joug et des hauteurs et *ne voulant pas être gêné*, les lui ait laissé complétement ignorer? Les lettres de Mme de Sévigné et de Mme de Maintenon vont nous montrer l'évolution qui se faisait dans son cœur. « Il y eut l'autre jour, écrit Mme de Sévigné à sa fille le 25 mai 1680, une extrême brouillerie entre le roi et Mme de Montespan. M. Colbert travailla à l'éclaircissement, et obtint avec peine que sa majesté feroit médianoche comme à l'ordinaire. Ce ne fut qu'à condition que tout le monde y entreroit... » Le mois suivant (9 juin), Mme de Sévigné constate que l'ascendant de Mme de Maintenon croît toujours et que celui de Mme de Montespan diminue à vue d'œil, puis, le 7 juillet, qu'on a beaucoup de rudesse pour celle-ci. Quatre jours auparavant, Mme de Maintenon avait écrit à son frère d'Aubigné, dans un style à la hauteur du personnage : « On est enragé; on ne cherche qu'à me nuire.

Louvre. On jugera de l'orthographe de Mme de Montespan par le début de sa lettre : « Je suis si convinquue de vostre amitié et je vous ay veu prandre tant de part, etc. » On sait que l'orthographe de Louis XIV était aussi fort irrégulière.

(1) Mme de Montespan n'avait sans doute pas été heureuse au jeu ce jour-là. Un correspondant de Bussy-Rabutin, le marquis de Trichâteau, lui écrivait le 6 mars 1679 : « La nuit du lundi au mardi, Mme de Montespan perdit quatre cent mille pistoles (quatre millions du temps) contre la banque, qu'elle regagna à la fin. (Les dépenses pour la marine et les galères s'étaient élevées à 10,858,220 livres en 1678, et l'année 1676, la plus forte du règne, n'avait pas atteint 13 millions). Sur les huit heures du matin, étant quitte, Bouyn, qui tenoit la banque, voulut se retirer; mais la dame lui déclara qu'elle vouloit encore s'acquitter d'autres cent mille pistoles qu'elle devoit de vieux, ce qu'elle fit avant de se coucher... » Voilà certes une nuit bien employée.

Si on n'y réussit pas, nous en rirons; si l'on y réussit, nous souffrirons avec courage. » C'était, s'il faut en croire un charmant chroniqueur de la cour, Mme de Caylus, l'époque où Mme de Montespan, voyant la faveur s'éloigner d'elle et voulant au moins la fixer dans sa famille, aurait essayé de faire de la jolie duchesse de Nevers, sa nièce, la maîtresse du roi. Il est à remarquer que, vers la même époque (21 juillet), Louvois écrivait à La Reynie qu'il avait lu au roi cette déclaration de la fille Voisin, si injurieuse pour Mme de Montespan. Un doute difficile à lever se présente ici. Ce Louvois, qui semble partager les soupçons de La Reynie, ménageait en même temps une explication entre Mme de Montespan et Louis XIV. « Dans ce moment, écrit Mme de Maintenon (août 1680), ils sont aux éclaircissemens, et l'amour seul tiendra conseil aujourd'hui. Le roi est ferme, mais Mme de Montespan est bien aimable dans les larmes. Mme la dauphine est en prières, sa piété a fait faire au roi des réflexions sérieuses; mais il ne faut à la chair qu'un moment pour détruire l'ouvrage de la grâce... » Heureusement pour la pieuse amie ce fut la grâce qui l'emporta. « Cet éclaircissement, écrivait-elle le 23 août, a raffermi le roi; je l'ai félicité de ce qu'il avoit vaincu un ennemi si redoutable. Il avoue que M. de Louvois est un homme plus dangereux que le prince d'Orange; mais c'est un homme nécessaire. Mme de Montespan a d'abord pleuré, ensuite fait des reproches, enfin a parlé avec hauteur. Elle s'est déchaînée contre moi, selon sa coutume. Cependant elle lui a promis de bien vivre avec moi... » Voilà donc la chronique secrète de la cour au mois d'août 1680! D'un côté, Colbert et Louvois favorisant Mme de Montespan, indifférente aux affaires et à laquelle ils sont habitués, contre Mme Scarron, dont ils redoutent l'ingérence; de l'autre, la dauphine priant, puisqu'il faut absolument une amie au roi, pour le triomphe de la dernière; au milieu, Louis XIV très occupé à contenir ses deux maîtresses, leur ordonnant de s'embrasser, de s'aimer, et remarquant, c'est encore par Mme de Maintenon que nous le savons, « qu'il lui étoit plus aisé de donner la paix à l'Europe qu'à deux femmes qui prenoient feu pour des bagatelles. » Ne dirait-on pas un intérieur de harem? On sait la fin de cette lutte mémorable, qui tint plus d'un an la cour en suspens, et il n'y a rien de hasardé à croire que les rapports de La Reynie eurent quelque influence sur le résultat.

Nous avons laissé la comtesse de Soissons fuyant Paris et prenant en hâte le chemin de la frontière la plus voisine. Poursuivie partout comme empoisonneuse, ayant vu se fermer devant elle les portes d'Anvers et de Namur, où sa réputation l'avait précédée, obligée de quitter plusieurs autres villes de Flandre où elle était reconnue, elle

eut la bonne fortune de rencontrer un duc de Parme qui l'aima, car elle était belle encore avec ses quarante-deux ans, et qui la protégea contre les populations indignées. Huit ans après, nous la retrouvons à la cour d'Espagne, très liée avec l'ambassadeur d'Autriche, et bientôt la jeune reine, fille de cette princesse Henriette dont la fin subite et précoce avait été une épouvante pour la cour de Louis XIV, meurt avec toutes les apparences de l'empoisonnement. C'est une fatalité pour la mémoire de la comtesse de Soissons que partout où elle apparaît il y a des morts imprévues, inexplicables. On se souvient des lettres de Louvois et de ces domestiques qu'il l'accusait d'avoir empoisonnés pour s'en débarrasser. Des biographes trop indulgens ont voulu la disculper d'avoir été pour rien dans la mort de la reine d'Espagne, mort qui par malheur secondait à merveille la politique et les prétentions de l'Autriche; mais la correspondance de l'ambassadeur français, le comte de Rebenac, invoquée en faveur de la comtesse, dépose plutôt contre elle. « Mme de Soissons, écrit l'ambassadeur à Louis XIV, transportée de ressentiment de l'avis qu'on lui avoit fait donner de se re[illegible]r en Flandre, a pris le parti de déclamer contre la reine et de s[illegible]ter entre les bras du comte d'Oropesa et du comte de Mansfeld, [illegible] étoient les seuls auteurs de sa disgrâce... Ces deux hommes, si [illegible]l'ont regardée comme une personne irritée contre la reine d'Es[illegible]gne et les intérêts de votre majesté... » Puis, le 12 février 1689 [illegible]après la mort de la reine : « Franchini (son médecin) a dit que [illegible]ans l'ouverture du corps et dans le cours de la maladie, il avoi[illegible]marqué des symptômes extraordinaires, mais qu'il y alloit d[illegible] vie s'il parloit... Le public se persuade présentement le poison[illegible] n'en fait aucun doute; mais la malignité de ce peuple est si [illegible]ande que beaucoup de gens l'approuvent, parce que, di[illegible]s, la reine n'avoit pas d'enfans, et ils regardent le crime [illegible] un coup d'état qui a leur approbation... Il est très vrai, [illegible] qu'elle est morte d'une manière bien horrible... »

Il nous f[illegible]encore signaler, l'impartialité historique l'exige, un [illegible]éneme[illegible] sinon étrange, au moins très fâcheux, la mort sou[illegible]ine [illegible]ouquet, arrivée vers le moment même où des accusés [illegible]aient que ses amis complotaient, pour le venger, d'empoi[illegible]er le roi et Colbert. Les ennemis de Fouquet l'avaient toujours considéré comme suspect d'avoir *joué du poison*. « On a dit qu'on en avoit trouvé chez lui, raconte Mme de Motteville, et on eut quelque soupçon qu'il avoit empoisonné le feu cardinal, ce qui, peu de jours après, fut mis au rang des contes ridicules. » Plus tard, pendant qu'on le menait à Pignerol, il tomba malade, et le bruit courut qu'on voulait se défaire de lui. « Quoi! déjà? » s'écrie à ce sujet

Mme de Sévigné. Ainsi de part et d'autre les imaginations s'empressaient de supposer les crimes les plus abominables. D'après La Reynie, il avait été question du surintendant lors du procès de la marquise de Brinvilliers, qui, interrogée à ce sujet, aurait désigné un apothicaire, qu'on savait s'être livré à la préparation des poisons, comme allant tous les ans en Italie pour le compte de Fouquet. Vers le commencement de 1680, les complices de la Voisin mêlèrent son nom à leurs dénonciations. On conçoit l'inquiétude de la cour à ces révélations inattendues. Un prêtre nommé Davot, qui fut plus tard pendu et brûlé, déclara qu'un conseiller au parlement, parent de Fouquet, qu'on appelait Pinon-Dumartroy et qui était mort en 1679, lui avait demandé du poison pour le venger. D'autres accusés furent également brûlés vifs comme complices du dessein qu'auraient eu un homme et une dame de qualité d'avoir voulu faire mourir le roi et Colbert et rendre le pouvoir à Fouquet. L'homme de qualité était resté inconnu; mais la dame n'était rien moins, d'après les dénonciateurs, que la duchesse de Vivonne. Or la femme Filastre avait dit, à la torture, avoir écrit un pacte « par lequel ladite dame demandoit le rétablissement de M. Fouquet et à se défaire de M. Colbert (1). » On se souvient enfin que la Filastre n'avait rétracté, au moment de mourir, que les faits relatifs à Mme de Montespan. Telle était la situation quand la *Gazette de France* du 6 avril 1680 donna la nouvelle suivante : « On nous mande de Pignerol que le sieur Fouquet y est mort d'apoplexie; il avoit été procureur-général et surintendant des finances. » Mme de Sévigné écrivit de son côté qu'il avait succombé « à des convulsions et des maux de cœur, sans pouvoir vomir. » Nous ne voulons, sur d'aussi faibles preuves, accuser personne (2); cependant la soudaineté et les circonstances de cette mort rappellent involontairement qu'on avait craint à Paris, vers le même temps, que les amis de Fouquet ne cherchassent à empoisonner Colbert et le roi. Ajoutons que les appréhensions qu'on avait pu concevoir à ce sujet ne cessèrent même pas à la mort du surintendant. En effet, quinze mois après, le 17 juin 1681, Louvois écrivit encore à La Reynie : « J'ai reçu votre lettre du 16 de ce

(1) Il est juste de faire remarquer que cette déclaration de la femme Filastre est postérieure de quelques mois à la mort de Fouquet; mais d'autres accusés l'avaient incriminé avant elle.

(2) Les assimilations seraient fort dangereuses en histoire, et je n'en veux pas faire. Qu'on me permette cependant de citer à cette occasion un fait qui aurait d'ailleurs lui-même besoin d'être bien établi. Un savant collectionneur du XVIIe siècle, Bouillaud, analysant la politique du cardinal de Richelieu, parle d'une lettre où « il pressoit le roi de demander au pape un bref par lequel il lui fût permis de faire mourir, sans autre forme de justice, ceux qu'il croiroit dignes de mort, ce que le pape Urbain VIII refusa. » (Bibliothèque impériale, *Recueil Bouillaud*, S. F. 997, vol. 33, catalogue.)

mois par laquelle le roi a été informé de ce que le nommé Debray () a dit de la sollicitation qui lui avoit été faite par un homme de la dépendance de M. Fouquet. Sa majesté ne doute point que vous ne fassiez toutes les diligences possibles pour que, avant l'exécution de cet homme, s'il est condamné, il éclaircisse ce fait. »

Quoi qu'il en soit de ces indices, sur lesquels il faut bien se garder d'asseoir un jugement définitif, la chambre de l'Arsenal avait enfin terminé son œuvre. Sur les deux cent vingt-six accusés traduits à sa barre, trente-six avaient péri par la corde, par le fer ou par le feu. Les autres étaient confinés dans les prisons d'état, soit en vertu d'un arrêt, soit arbitrairement. Un très petit nombre, comme la duchesse de Bouillon, le duc de Luxembourg, M. de Feuquières, avaient été rendus à la liberté ou exilés. Plein d'énergie et de résolution, ne ménageant personne, jusqu'au moment où des ordres suprêmes lui eurent enjoint de changer de système, La Reynie s'était attiré mille inimitiés. La famille de Bouillon était parmi les plus irritées. On sait que la duchesse était accusée d'être allée chez la Voisin pour lui demander de la débarrasser de son mari. Le jour fixé pour son interrogatoire, elle s'était rendue à l'Arsenal accompagnée de son mari même, suivie d'un cortége de plus de vingt carrosses. Mme de Sévigné a raconté avec son esprit ordinaire (lettre du 31 janvier 1680), d'après la version de la duchesse, son interrogatoire, ses impertinences envers la chambre, et comment en sortant « elle fut reçue de ses parens, amis et amies, avec adoration, tant elle étoit jolie, naïve, naturelle, hardie, et d'un bon air et d'un esprit tranquille. » L'interrogatoire officiel est plus sérieux, et il en résulte qu'après être d'abord allée chez la Voisin, la duchesse de Bouillon avait reçu plusieurs fois chez elle ce Lesage, chargé de toutes les horreurs du procès, et qui ne dut la vie qu'à ses révélations. Un autre accusé, Antoine de Pas, marquis de Feuquières, dont Louvois parle dans une de ses lettres, et qui fut aussi renvoyé avant jugement, n'avait pas le lieutenant de police en moindre haine. « Quoique je ne doute pas, écrivait-il, que La Reynie, qui est un fol enragé, ne donnât la moitié de son bien pour que je fusse coupable, il faut le laisser faire sans rien dire... Il a par ses noirceurs calomnié et fait pousser trop d'honnêtes gens pour qu'un jour on ne lui sache pas fort mauvais gré des pas auxquels il a engagé des gens qui ne sont pas à s'en repentir. » Mme de Sévigné, pour sa part, mandait à sa fille : « La réputation de M. de La Reynie est abominable. Ce que vous dites est parfaitement bien dit. Sa vie justifie qu'il n'y a point d'empoisonneurs

(1) Le nom est douteux. Un accusé ainsi nommé fut condamné à être étranglé.

en France. » Ces invectives honorent le magistrat et prouvent que, supérieur aux influences qui s'agitaient autour de lui, il remplissait consciencieusement son devoir. Sans compter la duchesse de Bouillon, qui fut exilée à Nérac, plusieurs grandes dames, des plus belles et des plus haut placées, en firent l'expérience. Si quelques-unes furent renvoyées de l'accusation, les poursuites dirigées contre elles attestent, ce que Mme de Sévigné est forcée de reconnaître quand la passion ne l'égare pas, *l'intégrité des juges*. Le prince de Clermont-Lodève la reconnut d'une autre manière : accusé par Lesage d'avoir demandé la mort de son frère, l'amour de sa belle-sœur, et le moyen de gagner à coup sûr au jeu du roi, il avait pris la fuite des premiers, et ne rentra en France que douze ans après pour purger sa contumace. J'ai montré que, fidèle aux premières recommandations du roi, La Reynie, allant droit devant lui, sans égard pour la condition des personnes, aurait mis en cause jusqu'à Mmes de Montespan et de Vivonne, et qu'il ne s'arrêta que lorsque Colbert, fortifié par les consultations secrètes de l'avocat Duplessis, eut obtenu qu'une autre direction serait donnée à l'affaire.

C'était sans contredit le parti le plus politique et le plus sage. Se figure-t-on en effet la mère des princes légitimés comparaissant devant la chambre de l'Arsenal sous l'accusation d'avoir fait prendre au roi, pour conserver son amour, des philtres qui auraient pu l'empoisonner? Quel scandale en France et en Europe! quelle humiliation pour la royauté! A part les liens de parenté existant entre lui et Mmes de Vivonne et Montespan, Colbert aurait encore très bien fait, les preuves directes manquant d'ailleurs complétement, d'étouffer cette accusation. Agir autrement, c'eût été se livrer à une œuvre de démolition aveugle, et il s'était trop appliqué depuis trente ans, soit comme conseiller de Mazarin, soit comme ministre, à relever et à fortifier l'autorité royale pour la saper ainsi sans nécessité.

Nous savons par Saint-Simon que la duchesse de Vivonne devint, vers la fin de sa vie, très dévote et joueuse effrénée. Quant à Mme de Montespan, elle assista longuement, on peut le dire, au spectacle de sa propre décadence. Dévorée de jalousie, d'ambition, de vanité, elle eut le mortel déplaisir, après avoir été douze ans la plus impérieuse et la plus arrogante des reines du caprice, de voir tous les hommages se porter vers une rivale introduite par elle dans le temple, vers une ingrate qui avait précisément les qualités qui lui manquaient, la modération, la douceur, la sagesse. Dans cette situation, le soin de sa dignité aurait voulu qu'elle quittât résolûment la cour; mais comment s'arracher d'un lieu où l'on a été souveraine absolue, et, après avoir été tout, s'habituer à n'être plus rien? Comment ne pas espérer qu'un nouveau retour, qu'un souvenir plus vif

des jours heureux rendra l'influence passée? Elle avait d'ailleurs un fils légitime, ce duc d'Antin, jusque-là laissé dans l'ombre comme un remords, qui devint le type du parfait courtisan, et il fallait lui ménager les bonnes grâces du maître. Elle resta donc et ne se décida que bien après (mars 1691) à passer par intervalles quelques semaines à la communauté de Saint-Joseph. En attendant, elle continuait de voir le roi et de sortir dans ses carrosses avec la reine et Mme de Maintenon. C'était toujours, comme disait le peuple en les voyant passer, les trois reines; mais que de changemens depuis les beaux jours du règne! L'une des reines de la première époque, la tendre La Vallière, s'était courageusement vouée à Dieu, et celle qui l'avait chassée était, malgré ses airs toujours hautains et triomphans, rongée au cœur par l'envie. Quant à la dernière venue, elle pouvait être fière du succès de son habileté incomparable; mais en était-elle plus heureuse, et qui ne sait ses longs ennuis, ses mélancolies et les tristesses mal déguisées qui remplirent sa vie?

Le reste de faveur conservé par Mme de Montespan prouve que Louis XIV avait reconnu la fausseté des incriminations de la fille Voisin et des abbés Guibourg et Lesage. Si quelques doutes persistèrent à l'égard des visites faites aux devineresses pour perpétuer, à l'aide de sortiléges ou de philtres prétendus innocens, le pouvoir de ses charmes longtemps vainqueurs, ce ne pouvait être une raison, les relations intimes ayant cessé, pour se méfier d'elle au point de la supposer dangereuse et de l'exiler de la cour. « Mme de Montespan me voit souvent et m'a menée à Clagny, » écrivait Mme de Maintenon à son frère le 19 juin 1685. Et avec une allusion transparente elle ajoutait en plaisantant : « Jeanne (la bouffonne de la dauphine) ne m'y croyoit pas en sûreté. » D'autres motifs durent encore disposer Louis XIV à l'indulgence. Dès qu'ils n'attentaient pas à sa liberté, cet attachement obstiné de ses maîtresses et leurs efforts pour conserver son amour ne pouvaient que le flatter. Et puis était-il lui-même dégagé de toute croyance dans l'astrologie judiciaire, et ne devait-il pas, quand il s'agissait de personnes ayant vécu à ce point dans son intimité, être enclin à pardonner des faiblesses partagées? Enfin le public ne s'était nullement douté, pendant la longue session de la chambre de l'Arsenal, que les noms de Mmes de Montespan et de Vivonne eussent été prononcés dans le procès et que la personne même du roi y eût été si gravement mêlée. Or l'exil, la disgrâce éclatante de l'ancienne favorite pouvait, en provoquant des colères et des orages, amener la divulgation d'un secret si bien gardé.

Est-il besoin de tirer une conclusion de l'immense procédure dont je me suis borné à résumer les détails puisés aux sources originales?

Laissons de côté le comte de Clermont, le duc de Luxembourg, la duchesse de Bouillon, la princesse de Tingry, les comtesses du Roure et d'Alluye, le marquis de Feuquières et quelques autres, qui n'offrirent pas une prise suffisante à l'accusation; ne parlons pas non plus des empoisonnemens pour lesquels Mmes de Dreux et de Polignac, la présidente Le Féron, Mmes de Carada et Lescalopier furent condamnées, les unes au bannissement, les autres à la peine de mort : ce ne sont là que des crimes privés, et nous ne voulons pas sortir du cercle même de la cour et des tentatives qui avaient la personne du roi pour objet. Que voyons-nous? Une comtesse de Soissons, ancienne maîtresse de Louis XIV, accusée par Louvois d'avoir fait disparaître des domestiques qui la gênaient et profitant avec empressement de la facilité qui lui fut laissée de passer la frontière, comme pour montrer qu'il ne s'agissait pas de si peu de chose; une autre maîtresse du roi, la belle duchesse de Fontanges, mourant à vingt ans avec la pensée, partagée par bien des contemporains, qu'elle a été empoisonnée, et Louis XIV refusant, de peur d'être trop bien informé, d'autoriser l'autopsie; des enfans égorgés et des sacriléges accomplis par d'indignes prêtres au milieu de superstitions horribles que la plume se refuse à décrire, et que l'imagination la plus corrompue serait impuissante à se figurer; de grandes dames, les plus grandes dames de la cour, se disputant, au moyen de pactes impies avec des sorcières du plus bas étage, l'amour, que dis-je, l'amour? l'argent et les largesses du roi, ce qu'on appelait les grands établissemens; un ancien ministre fortement soupçonné d'avoir eu à ses gages des artistes en poison; ce ministre enfin, prisonnier depuis vingt ans, mourant d'apoplexie au moment même où des hommes, qu'on suppose soudoyés par lui ou par quelques amis restés fidèles, sont dénoncés comme cherchant à empoisonner le roi et Colbert. Voilà ce que dévoilent les papiers de La Reynie et de Colbert, les mémoires de l'avocat Duplessis et les lettres de Louvois; mais de ces révélations, si tristes qu'elles soient, on peut encore tirer une leçon salutaire, et si de telles superstitions et de tels crimes sont loin de notre temps, si les instincts de justice n'ont plus à soutenir aujourd'hui contre les mœurs d'aussi formidables luttes, on aime à reconnaître que nous devons cet avantage aux instincts libéraux, glorieux héritage du grand mouvement du XVIIIe siècle et des principes qu'il a consacrés.

PIERRE CLÉMENT.

LES

FINANCES DE LA RUSSIE

« La Russie est calme, majestueuse et puissante. L'Europe nous regardait à travers un nuage trompeur, et n'apercevait pas ce que nous sommes réellement. Nous avons soufflé sur ce nuage qui obscurcissait notre grandeur, et il s'est évanoui. » Faut-il juger de la situation de la Russie par ces fières paroles du prince Gortchakof (1), ou ne vaut-il pas mieux s'en rapporter à quelques documens officiels qui sont loin de justifier un tel langage? L'étude des faits, appuyée sur les documens mêmes publiés par le gouvernement russe, servira sans grande peine, nous l'espérons, à résoudre la question, et la réponse sera d'autant plus significative que nous ne compliquerons cette étude d'aucune préoccupation étrangère au sujet. Interroger l'empire russe sur ce qu'il produit et sur ce qu'il dépense, rechercher les conditions du crédit dont il peut user, recueillir les témoignages et les contrôler par les faits, tel sera notre principal but.

Le prince Gortchakof prétend avoir dissipé le nuage trompeur qui voilait les ressources de la Russie; mais l'incontestable habileté de la diplomatie russe n'a-t-elle point servi au contraire à déguiser avec plus d'art les difficultés de toute nature contre lesquelles l'empire des tsars est condamné à lutter? Le jour commence à se faire sur des questions que l'absence d'une publicité suffisante dérobait aux regards de l'Europe. On peut mieux connaître les forces productives et les forces militaires, les recettes et les dépenses du trésor, on est à même de se rendre compte de l'*état au vrai* des finances de la Russie. Une investigation calme, qui conduit à un tableau

(1) Discours prononcé au club anglais de Saint-Pétersbourg le 22 décembre 1863.

fidèle, est également dans l'intérêt de tous. L'Occident ne doit ni se dissimuler ni méconnaître une puissance avec laquelle il peut être appelé à se mesurer; mais il importe peut-être encore davantage au gouvernement russe de renoncer à des fictions hardies qui risquent de l'entraîner au-delà du but. Il semble défier l'Europe en usant du prestige d'une grandeur singulièrement surfaite : ce fantôme prend dans le lointain des proportions colossales, mais qui ne tardent point à s'amoindrir au rude contact de la réalité. L'exemple des dangers que ces fictions créent à la Russie elle-même est tout près de nous. Il suffit de remonter à la guerre d'Orient, commencée en 1854 et terminée en 1856.

Au moment où éclatait cette guerre, l'empereur Nicolas s'était laissé entraîner à une résistance impossible, dans l'espoir de fasciner le monde par l'étalage d'une puissance d'emprunt; l'histoire dira ce qu'un tel rêve lui a coûté. Cependant la Russie était plus forte alors qu'elle ne l'est aujourd'hui; elle semblait organisée pour la conquête, elle avait fait par avance provision d'hommes et d'argent, comme le disait avec raison à cette époque un économiste éminent; elle possédait une armée plus nombreuse et mieux aguerrie; ses finances justifiaient déjà certaines inquiétudes, mais non de graves alarmes, et l'inflexible volonté de l'empereur ne rencontrait sur toute la surface d'un immense territoire qu'une obéissance aveugle et résignée. La Pologne et ses anciennes provinces réunies à l'empire n'étaient point en feu; l'émancipation des serfs, cet acte mémorable du gouvernement d'Alexandre II, qui donnera plus tard de grands résultats, n'avait point ébranlé pour le moment les bases accoutumées de la production et du revenu public. La Russie n'était pas entrée dans cette période périlleuse de transition où les bénéfices de l'ancien ordre des choses disparaissent sans que l'ordre nouveau ait encore pu produire les fruits autrement salutaires et abondans qu'il est permis d'attendre de l'avenir. Cependant une guerre de peu d'années a suffi pour amener les conséquences que l'empereur Nicolas repoussait en 1854 avec une arrogante incrédulité. Les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement pas perdu le souvenir des pages fortes et brillantes consacrées, il y a dix ans bientôt (1), aux *finances de la guerre*. Le gouvernement russe essaya vainement de contredire, par l'organe d'un écrivain habile, M. de Tengoborski, des calculs que l'expérience a pleinement justifiés; en effet, après avoir réuni avec peine les moyens de fournir deux campagnes, à la troisième il reconnut la nécessité de la paix.

Depuis 1854, les finances de la Russie ont-elles justifié les pré-

(1) Par M. Léon Faucher, 15 août, 1er septembre et 15 novembre 1854.

visions de ceux qui croyaient à la prospérité croissante de l'empire, ou de ceux qui en doutaient à moins d'un abandon des rêves et des traditions politiques du passé? La comparaison de deux époques devient ici instructive, et c'est avec le souvenir de 1854 que nous aborderons l'examen des ressources de 1863.

I.

Les données officielles produites en 1854 par M. de Tengoborski (1) doivent être brièvement rappelées avant tout. La masse totale des billets en circulation s'élevait à 345,927,000 roubles (2), et la réserve métallique représentait encore 42 pour 100 de cette masse; elle était de 146,563,000 roubles (16-28 septembre 1854). C'était déjà, par rapport aux années antérieures, une augmentation notable sur la circulation fiduciaire et une diminution du gage en numéraire; mais l'échange des billets contre espèces continuait. Aujourd'hui le bilan de la Banque de l'État, du 30 novembre 1863, constate une somme de billets qui dépasse 634 millions de roubles; il ne porte la réserve métallique qu'à 56 millions de roubles (3), avec un complément de 12 millions en fonds publics. L'échange des billets, suspendu en 1855 et repris en 1862, est de nouveau arrêté depuis deux mois : les billets de banque descendent ainsi au rang des assignats.

La dette inscrite était au 1er janvier 1853 de 400 millions de roubles; elle avait presque atteint 650 millions au commencement de l'exercice 1863. Les *billets de série* (bons du trésor) ne dépassaient pas en 1854 60 millions de roubles; ils ont monté au 1er janvier 1863 au chiffre énorme de 120 millions de roubles, et il a fallu créer cinq nouvelles séries de 3 millions chacune (15 millions de roubles) pour couvrir le déficit du budget de 1863. C'est de ce chef seul plus d'un demi-milliard de dette flottante. Il faut mentionner encore comme charge du trésor les billets 5 pour 100 émis pour 268,772,600 roubles, et 4 pour 100 émis pour 47,145,600 roubles, les 98,792,430 roubles de dépôts de la banque, les 38,194,555 dus à des dépôts divers, 36,880,742 à la caisse de Moscou, 27,155,610 de comptes courans, etc., et l'on arrive à un chiffre total qui dépasse, avec les billets en circulation, 1 milliard de roubles ou 4 milliards de francs!

Ces chiffres ont besoin d'explication, et de l'examen d'ensemble

(1) Dans la *Revue* même, 15 novembre 1854.

(2) Le *rouble-argent* vaut 4 francs.

(3) Monnaie d'or, 42,829,142 roubles; — monnaie d'argent, 13,125,898 roubles; — lingots, 119,385 roubles.

il faut passer à l'examen de détail, qui était assez laborieux en 1854, et qui est devenu plus facile en 1863. Le budget russe présentait jusqu'à ces derniers temps une terre inconnue, dont l'accès était interdit aux profanes. Ce fut une grande réforme, regardée comme un acte d'audace, que la publication, même incomplète et fautive, des états de recettes et de dépenses faite pour l'année 1862 par M. Kniajevitz, alors ministre des finances. Un travail plus exact a été préparé pour l'exercice 1863 par le ministre actuel, M. de Reutern. Il y a cependant entre ces deux documens un curieux point de similitude : les deux budgets se soldent par un déficit à peu près égal. Le chiffre avoué pour 1862 est de 14,757,899 roubles, et cinq séries de 3 millions de bons du trésor viennent combler pour 1863 un déficit pareil, qui atteint le nombre plein de 15 millions de roubles (60 millions de francs).

Au mois de mai 1863, M. de Reutern, ministre des finances, présentait au tsar le rapport sur le budget de l'empire pour l'exercice 1863. Il suffit de l'interroger pour se convaincre combien les états dressés antérieurement étaient fautifs. Non-seulement un classement arbitraire défiait tout contrôle sérieux, mais des revenus nombreux, d'une nature analogue à celle des revenus généraux de l'état, entraient dans d'autres caisses que celles du trésor, et se trouvaient dépensés sans que le ministre en eût connaissance. Une commission spéciale a été chargée de poser des règles plus efficaces, et, par un décret impérial du 22 mai 1862, on s'est appliqué à introduire quelque ordre au milieu de ce chaos. Chaque administration a été appelée non-seulement à changer toute l'économie de ses évaluations, mais encore à introduire dans son budget une masse de recettes et de dépenses qui n'y figuraient pas antérieurement. On a porté dans les budgets séparés tous les revenus de l'état, c'est-à-dire tous ceux qui antérieurement entraient dans les caisses du trésor et étaient inscrits dans le budget, ainsi que ceux qui étaient perçus par d'autres administrations, qui les dépensaient sans allocation budgétaire. D'un autre côté, on a porté aussi au budget les dépenses qui antérieurement étaient imputables sur ces revenus spéciaux. Cette déclaration explique suffisamment l'élévation subite du chiffre des recettes et des dépenses : pour la première fois, le budget présente le tableau complet des recettes et des dépenses de l'empire; on y a porté pour 42,700,000 roubles (plus de 170 millions de francs) de revenus qui n'y figuraient pas antérieurement, et on y a inscrit pour 37,800,000 roubles (environ 150 millions de francs) de dépenses correspondantes. Un premier résultat de la concentration des services a donc été une augmentation de produit net au profit du trésor qui égale presque 20 millions de francs.

Ce n'est pas seulement dans les chiffres, c'est aussi dans le mode de classement que de nombreuses modifications se sont produites. Il est ainsi devenu fort difficile de comparer entre eux les divers chapitres des deux budgets de 1862 et de 1863. D'après le budget de 1863, les revenus sont évalués à 318,800,000 roubles (1,275,200,000 francs); en déduisant les 42,700,000 roubles qui ne figuraient pas dans les comptes précédens, reste une recette de 276,100,000 roubles (1,100 millions de francs), inférieure de 8,600,000 roubles (34,400,000 francs) à celle de 284,700,000 roubles portée au budget de 1862 avec les 5,400,000 roubles qui s'y trouvaient inscrits comme recettes d'ordre, et qui figurent maintenant aux revenus ordinaires. Cet affaiblissement du produit de l'impôt n'a pas été arrêté par les ressources que fournit la nouvelle taxe de patente pour l'exercice du commerce et de l'industrie, ni par un accroissement de 25 pour 100 sur la capitation des habitans des campagnes, ni par la surélévation de la redevance (*obrok*) dans les domaines de l'empire, qui donne cependant à elle seule un surcroît de 2,700,000 roubles (10,800,000 francs).

Aussi le besoin des économies a-t-il été hautement reconnu. Le budget des dépenses a été fixé pour 1863 à 330,535,000 roubles (1,340,140,000 francs). En déduisant les 37,800,000 roubles de dépenses assignées sur les sommes inscrites pour la première fois dans les perceptions du trésor, il reste une somme de 292,700,000 roubles en regard de celle de 310,619,000 roubles portée au budget de 1862. La diminution apparente d'environ 18 millions sur la dépense se réduit à 2,800,000 roubles (11,200,000 francs), si l'on retranche du chiffre de 1862, comme le fait le rapport, pour quatre millions de roubles de non-valeurs, 7,317,000 pour la préparation des approvisionnemens d'eau-de-vie, et 3,710,000 pour projectiles et cuivres destinés aux ministères de la guerre et de la marine, articles qui ne doivent pas être pris en considération dans la comparaison avec le budget de 1863.

Quoi qu'il en soit, le ministre des finances reconnaît que comparativement à l'exercice 1862 l'évaluation des revenus présente une diminution de 8,680,000 roubles. Ce déficit se couvre jusqu'à la concurrence de 4,900,000 roubles par le surplus des revenus portés pour la première fois en compte sur les dépenses également inscrites pour la première fois au budget, et pour 2,800.000 roubles par les économies proposées : il se limite ainsi à 950,000 roubles; mais c'est un déficit nouveau qui s'ajoute à l'insuffisance des recettes, constatée déjà en 1862 comme s'élevant à 14,780,000 r.; il est donc au total pour 1863 de 15,700,000 roubles (62,800,000 fr.).

Certes le document officiel auquel nous venons d'emprunter ces

indications décisives n'a point cherché à rembrunir le tableau. L'aveu qu'il contient justifie de graves réflexions. Dans une situation normale, les budgets russes se soldent par un déficit croissant malgré le zèle et les lumières des hommes auxquels l'administration des finances se trouve confiée. C'est que la situation est tellement tendue que les plus habiles ne sauraient aisément la dominer. Voudra-t-on maintenant aggraver cette situation? S'efforcera-t-on de l'améliorer, ou seulement de la maintenir? Augmenter les sources de revenus, diminuer les sources de dépenses, telle est la voie qu'indique le bon sens. Recherchons ce qu'on y peut faire, et voyons d'abord les sources de revenu.

Un budget de 1 milliard 300 millions est d'un poids écrasant pour un pays dont les ressources, il faut bien le dire, ne sont pas relativement bien considérables. L'industrie russe n'est pas encore, malgré de louables efforts, entièrement sortie de l'enfance; le commerce, peu développé, s'occupe surtout de l'échange des matières premières, l'agriculture souffre de la désorganisation causée par l'abolition du servage; elle solde aujourd'hui l'arriéré de misère et de souffrance, inévitable châtiment d'un trop long oubli des droits de la justice et de l'humanité. La noblesse est ruinée et ne possède point le capital nécessaire pour inaugurer un nouveau *ménage des champs*. On n'en est plus au temps où, comme le disait Sismondi, la culture du blé ne coûtait que les coups de bâton distribués aux paysans; il faut payer le travail de la terre, et partout les bras manquent; on ne peut recourir au concours énergique de la mécanique agricole, car celle-ci demande des déboursés considérables, elle exige aussi des lumières qui font défaut. Les fermiers un peu aisés et entreprenans sont une classe presque inconnue; le tiers-état agricole existe moins encore que le tiers-état des villes. En un mot, la Russie est pauvre. Comment ne souffrirait-elle pas d'une charge aussi lourde que celle d'un budget de dépenses de plus de 1 milliard 300 millions? Celui-ci ne se borne point, comme dans les états de l'Occident, à prélever une partie de l'excédant des profits, sans cesse accru par le rapide mouvement de la production : il s'attaque à la substance même du travail, il dévore tous les germes de l'accroissement du capital d'entreprise et d'exploitation, sans lequel les nations se trouvent désarmées. Le sol, mal cultivé, ne donne que des récoltes misérables; les voies de communication ne se développent qu'avec lenteur, car les capitaux étrangers, attirés un moment par de brillantes promesses, se retirent d'un emploi qui ne présente ni grand avantage, ni sécurité suffisante; la fabrique languit et les échanges déclinent.

La Russie est pauvre : nous croyons cependant qu'on n'a pas

toujours rendu justice aux efforts tentés par l'administration pour la faire riche. On a rendu le gouvernement responsable d'un mal dont il faut chercher les causes ailleurs et plus loin. Sans doute des fautes ont été commises : la corruption, cette plaie honteuse qui ronge toutes les branches du service public, est loin d'être guérie, et d'immenses réformes peuvent seules donner un agencement régulier à cette vaste machine; mais, pour emprunter un exemple à la mécanique moderne, les mesures les plus héroïques ne suffiraient pas, les rouages les mieux disposés ne sauraient marcher sans la vapeur, qui en est l'âme. Or la force motrice par excellence, l'initiative individuelle, l'activité intelligente, on la cherche en vain dans une organisation sociale qui ne s'est pas encore dégagée des langes du communisme, où l'esprit de liberté et les garanties de la propriété individuelle ont également peine à prévaloir.

La Russie est pauvre, nous le répétons, et les Russes que n'aveugle point un faux orgueil national, ceux qui possèdent des notions claires et précises sur la situation de leur pays sont les premiers à en convenir. Un des organes les plus accrédités de la presse russe, *le Messager russe* (*Ruski Viestnik*), l'a fort bien démontré (1). « On déplore, dit-il, la pénurie d'argent qui nous afflige, on en rend le gouvernement responsable, pour ne pas avouer que la pauvreté de la Russie en est la cause première. Il y a toujours assez d'argent dans un pays qui prospère sans que l'on imagine comme élément de richesse des émissions d'assignats, » et pour exprimer sa pensée au moyen d'une métaphore hardie, l'écrivain ajoute : « C'est seulement à une époque toute moderne qu'on s'est figuré qu'il suffirait de fabriquer une paire de bottes pour faire marcher qui n'a pas de jambes. »

S'il est certain que la Russie produit peu, il ne l'est pas moins aussi qu'elle dépense beaucoup : particuliers et gouvernement marchent de pair sous ce rapport; l'épargne, cette vertu des peuples qui grandissent, ne compte guère d'adeptes ni en haut ni en bas de l'échelle sociale, et pour juger de la situation des masses il suffit de se rappeler que l'impôt sur l'eau-de-vie fournit à lui seul plus du tiers du budget des recettes de la Russie, alors que l'impôt des boissons ne représente guère que le dixième du budget de la France.

Nous n'entendons pas plus dénigrer la Russie que nous ne voulons la flatter; aussi aurons-nous à invoquer l'affirmation de témoins oculaires qui échappent à tout soupçon de partialité. Ils constatent les graves inconvéniens du climat et du sol, qui ne pourraient être

(1) Septembre 1862.

dominés que par un labeur acharné et par un capital abondant. Les vastes étendues de terrain ne sont une richesse qu'autant qu'elles se trouvent fécondées par le travail d'une population nombreuse et active. Tant vaut l'homme, tant vaut la terre, car c'est l'homme qui lui infuse la vie. C'est « l'homme qui fait la terre, » suivant l'énergique expression de M. Michelet; or les paysans, à peine affranchis, ont besoin de temps pour secouer les vices et l'ignorance, cortége fidèle de l'esclavage, et pour conquérir l'énergie morale. Jusque-là, la production agricole, cette base fondamentale de la richesse du pays, ne peut que diminuer. Le paysan continuera à exploiter son champ avec une incurie traditionnelle, et le grand propriétaire sera forcé de réduire les ensemencemens. La main-d'œuvre va devenir de plus en plus rare et chère. Ajoutez encore le nombre incroyable de jours fériés, car le paysan russe peut bien, lui aussi, dire qu'on le ruine en fêtes. Une augmentation d'impôts sera donc de longtemps impossible; le budget des recettes doit demeurer stationnaire. C'est du budget des dépenses qu'il faut s'occuper : le diminuera-t-on facilement?

Le service de la dette publique absorbe 57,457,217 roubles environ (230 millions de francs). Loin de songer à réduire ce chapitre, le gouvernement russe fait de vains efforts pour l'augmenter en essayant de contracter de nouveaux emprunts. Le ministère de la guerre et celui de la marine absorbent environ 134 millions de roubles (536 millions de francs). Ici encore on remarque une tendance périlleuse vers un accroissement de charges. Tout a renchéri en Russie, notamment par suite de la dépréciation du papier-monnaie, et l'entretien du soldat ayant été quelque peu amélioré, il en résulte une double cause d'aggravation pour la dépense.

C'est en faisant ressortir l'importance de ses forces militaires que la Russie aime à se poser devant le monde comme une puissance prépondérante. Le fameux « million de soldats » dont parlent tant de statistiques n'existe en réalité que sur le papier. La guerre de Pologne vient de montrer combien l'ensemble des troupes disponibles s'éloigne de ces données fantastiques. Et comment pourrait-il en être autrement? Depuis 1856, il n'y a pas eu de recrutement : celui qu'on opère à cette heure, en laissant de côté les anciennes provinces polonaises, ne fournira pas de si tôt des soldats capables de tenir la campagne, car ils ont besoin, en Russie plus qu'ailleurs, d'être longtemps exercés. Quelle est en réalité l'importance actuelle des forces militaires? L'auteur d'un excellent ouvrage de statistique comparée (1), M. Kolb, n'estimait récemment l'armée active

(1) *Handbuch der vergleichenden Statistik*, 3e édition, 1862.

qu'à 385,000 hommes, à savoir : infanterie, garde et grenadiers, 40,000 hommes; ligne, 130,000; — cavalerie régulière, 55,000 hommes; — artillerie et génie, 30,000 hommes; — armée du Caucase, 130,000 hommes; — total 385,000 hommes, auxquels on peut ajouter environ 150,000 hommes de corps de cosaques et de cavalerie colonisée. Ces chiffres semblent approcher de la réalité (1). Au moment de la guerre de Crimée, la grande armée d'opération devait compter 418,166 hommes d'infanterie, 99,260 hommes de cavalerie et 31,548 hommes d'artillerie et de génie, c'est-à-dire en somme environ 550,000 hommes en dehors de l'armée du Caucase (dont l'évaluation variait de 116,000 à 165,000 hommes), et sans compter 126,000 hommes de troupes irrégulières et des colonies militaires. Avec cet effectif annoncé, la Russie n'a jamais pu réunir 200,000 hommes sur le principal champ de bataille. Les états, fictifs en partie, portaient l'armée du Caucase à 250,000 hommes. L'ensemble des troupes aux besoins desquelles l'intendance militaire devait pourvoir était évalué en 1855 à 845,900 hommes, et en 1856 à 796,795 hommes. L'absence du recrutement et de nombreux congés ont singulièrement diminué depuis sept ans ce chiffre purement nominal.

Dans tous les pays, l'armée figure sur le papier pour une masse plus considérable que celle qui est présente sous les drapeaux. Cette différence est surtout fort grande en Russie, où elle sert à couvrir de nombreuses irrégularités administratives et de tristes déprédations. Ce qui existe au complet, ce sont les états-majors. Une feuille spéciale, *l'Invalide russe*, parlait en 1862 de 387 généraux et 30,051 officiers, dont 334 généraux et 19,025 officiers auraient été présens sous les armes avec 698,354 soldats; mais les cadres maintenus alors étaient loin de se trouver remplis. Toujours est-il que l'armée russe, bien qu'une des plus considérables de l'Europe, n'a point les proportions exagérées que lui prête une complaisante crédulité : la campagne de Pologne de 1831 et la lutte héroïque soutenue en ce moment par cet infortuné pays ont suffisamment prouvé combien il est difficile de rendre disponible pour la guerre du côté de l'Occident, en tenant compte des immenses espaces à garder et de la lutte du Caucase, un effectif de 200,000 hommes. Si on veut l'accroître, il faut des ressources financières que ne peuvent fournir ni l'impôt ni l'emprunt. La ressource extrême du papier-monnaie

(1) M. Kolb nous semble ne pas estimer à un chiffre assez élevé les corps de la garde et des grenadiers; mais il y a double emploi quant à l'armée du Caucase, où se retrouve une partie de la cavalerie qui n'est pas comprise sous le nom de cavalerie régulière, notamment les Cosaques de la ligne du Kouban. Il ne faut pas oublier non plus les pertes récemment subies par l'armée russe en Lithuanie et en Pologne.

est également interdite, car la Russie souffre déjà d'un trop-plein qui la menace d'une crise terrible. On est ainsi conduit à interroger la Russie non plus sur ce qu'elle produit ou sur ce qu'elle dépense, mais sur un troisième ordre de faits non moins considérable, sur les difficultés qui peuvent naître pour elle de l'assiette de son crédit.

II.

L'administration publique de tous les états peut être envisagée comme une grande banque dont les sorties et les rentrées se balancent à la fin de l'année. Sans approuver un pareil expédient, on comprend que, profitant du mouvement du trésor et de la facilité qu'offre le paiement de l'impôt, le gouvernement crée une monnaie fiduciaire qui se maintiendra dans la circulation sans l'encombrer, si on n'oublie point de la restreindre dans les limites marquées par l'importance même des recouvremens à opérer. La prudence la plus vulgaire commande de se tenir dans une limite du quart au tiers du montant total du budget des recettes, ce qui donnerait pour la Russie une marge d'environ 100 millions de roubles (400 millions de francs). Ce chiffre, déjà considérable, se trouve presque *septuplé* sans que la possibilité de l'échange des billets contre espèces vienne raffermir la base chancelante d'une immense circulation fictive.

Rien de plus curieux ni de plus instructif que l'histoire du papier-monnaie en Russie; elle nous offre le contre-pied des principes sur lesquels peut s'asseoir un crédit sérieux : l'audace des entreprises le dispute à la facilité avec laquelle les engagemens les plus solennels se trouvent désertés. C'est encore un écrivain russe, justement accrédité, qui nous fournira les données précises propres à jeter la lumière sur ces graves questions (1). La monnaie de papier apparut pour la première fois sous Catherine II; le manifeste publié par l'impératrice le 29 décembre 1768 s'appuie sur cette circonstance, que la monnaie de cuivre, alors instrument principal de la circulation, se prêtait mal au mouvement commercial et au transport de place en place. Afin de donner au papier-monnaie, créé sous le nom d'*assignats*, la faculté de circuler comme le métal, le même manifeste ordonne qu'il soit reçu dans toutes les caisses publiques, à l'égal du numéraire, en paiement d'impôts. On fit plus, on obligea les contribuables à s'acquitter au moins pour le vingtième en *assignats*. En outre des bureaux d'échange des assignats contre la mon-

(1) M. Ivan Gorlov, professeur à l'université de Pétersbourg et inspecteur de la faculté de droit, a fait paraître en 1862 ses *Principes d'économie politique*. Le second volume contient (pages 200-227) les notions les plus complètes sur la circulation fiduciaire de la Russie.

naie de cuivre furent ouverts à Pétersbourg et à Moscou. Un brillant succès couronna cette première tentative, à tel point que les caisses publiques purent obtenir 1/4 pour 100 de prime à l'émission du papier. Afin de fournir la menue monnaie nécessaire aux transactions quotidiennes, on ouvrit en 1772 de nombreux comptoirs qui payaient les assignats en numéraire de cuivre.

Un oukase du 10 janvier 1774 avait prescrit de ne dépasser en aucun cas un total de 20 millions de roubles (80 millions de francs) pour l'émission des assignats; mais cet engagement ne tarda pas à être violé : les besoins de la guerre de Turquie entraînèrent le gouvernement à se créer des ressources en usant du moyen trop commode que lui offrait la fabrication de la monnaie de papier. Un nouveau manifeste du 28 juin 1786 proclama l'assurance formelle que jamais la somme des assignats ne dépasserait 100 millions de roubles. Le manifeste affirmait que la masse déjà créée du papier-monnaie ne répondait pas aux besoins de la circulation; mais l'expérience montra bientôt que le chiffre de 100 millions dépassait de beaucoup ces besoins, car la valeur des assignats déclina promptement. Déjà en 1787, le rouble d'argent (divisé en 100 kopecks) était payé 103 kopecks en assignats, le cours de ces assignats descendit à 108 kopecks en 1788, à 109 kopecks en 1789. Les dépenses occasionnées par les guerres de Turquie et de Pologne entraînèrent de nouvelles émissions de papier, et les cours continuèrent de fléchir (1). Il était tout simple que le change sur l'étranger se ressentît de cet affaiblissement des cours, et c'est ce qui arriva. Une autre conséquence était inévitable, le renchérissement de tous les objets, la hausse du prix nominal des choses. Aussi l'oukase du 23 juin 1794 éleva-t-il le chiffre de la capitation des paysans, « vu que le prix accru de tous les produits leur permettait de gagner davantage par la culture et par d'autres travaux. » L'impôt des *guildes*, la quotité du capital exigé pour faire partie des trois corporations de marchands, la redevance sur le fer et le cuivre, le timbre, les droits sur les patentes, les priviléges, les passeports,

(1) Voici un tableau qui résume ce mouvement à la fin du siècle dernier.

	En circulation.	Émission nouvelle.	Prix du rouble-argent en papier.
1788.	40 millions de roubles.	60 millions.	103 kopecks.
1790.	100 ——	11 —	115 —
1791.	111 ——	6 —	123 —
1792.	117 ——	3 —	126 —
1793.	120 ——	4 —	135 —
1794.	124 ——	21,5 —	141 —
1795.	145,5 ——	4,5 —	146 —
1796.	150 ——	7,7 —	147 —

tout fut accru. Un oukase du 28 juin suivant augmenta la solde de l'armée.

A deux reprises, l'impératrice Catherine viola l'engagement pris de se renfermer dans un maximum déterminé d'émission. Elle avait dépassé la limite de 20 millions primitivement posée; elle franchit de même celle de 100 millions fixée plus tard. A sa mort, la somme du papier-monnaie s'élevait à 157,703,000 roubles. Ses successeurs ne s'arrêtèrent point en si beau chemin. En 1810, les assignats s'élevaient au chiffre colossal de 577 millions de roubles. Alexandre Ier reconnut, par son manifeste du 2 février 1810, cette masse de papier comme dette de l'état; il lui donna pour garantie l'ensemble de la fortune publique, en ajoutant qu'aucune nouvelle émission de monnaie de papier n'aurait plus lieu. Cette promesse eut le sort de celles qui l'avaient précédée : en 1817, le total du papier-monnaie atteignait 836 millions de roubles.

Il est difficile de le nier après de pareils précédens, la facilité de créer la monnaie de papier recèle une fatale puissance d'expansion qui ne peut céder qu'à un moyen radical : si on recule devant l'application d'un remède héroïque, on aggrave le mal, on l'étend et on expose tout l'organisme de l'état à un terrible ébranlement. Les résultats des nouvelles émissions se montrent d'ailleurs invariablement les mêmes : la monnaie métallique continue de monter par rapport au papier-monnaie, le change ne cesse de fléchir, et le prix nominal de toutes les marchandises s'élève aussi en causant la ruine des particuliers et des pertes sensibles pour l'état.

De 1798 à 1817, la masse du papier-monnaie avait plus que quadruplé en entraînant la réduction de la valeur réelle du rouble-assignat au quart de la valeur nominale, et même au-dessous. Dès 1810 cependant, afin de rétablir l'équilibre rompu par une émission inconsidérée de papier, un manifeste du 27 mai avait annoncé un emprunt intérieur et la vente d'une partie des domaines de l'état; l'impératrice Catherine avait déjà songé à une pareille mesure. C'est en 1817 seulement que ces projets purent se réaliser en partie : un emprunt fut contracté à 83 1/3 pour 100 en obligations produisant 6 pour 100; il eut lieu en papier-monnaie de manière à consolider au moyen d'une dette portant intérêt une portion de la dette improductive. Cette opération fut renouvelée en 1818 au taux de 85 pour 100; en 1820, un nouvel emprunt 5 pour 100 fut conclu au dehors en numéraire au taux de 72 pour 100, ce qui procura au gouvernement une ressource de 29 millions à peine contre un engagement porté à 40 millions; d'autres emprunts analogues suivirent au taux de 77 et 77 1/2, et une partie des sommes ainsi obtenues fut remise à la commission d'amortisse-

ment de la dette, chargée de retirer par ce moyen une certaine quantité de papier-monnaie de la circulation. La masse du papier fut réduite en 1822 à 595 millions 776,000 roubles.

C'était le comte Cancrin qui prenait à cette époque la direction des finances; il se refusa résolûment à transformer une dette sans intérêts en une dette qui entraînait des charges annuelles pour le trésor. Il préféra soutenir, autant que faire se pouvait, le cours de la monnaie de papier, en attendant le moment où il pourrait lui substituer le numéraire, sans courir le risque d'acheter par un sacrifice permanent la perspective de nouvelles émissions fiduciaires et de nouvelles révolutions dans les prix. Il demeura fidèle à cette résolution, et cette fermeté, qui fit maintenir jusqu'en 1839 les 595 millions 776,000 roubles-assignats sans aucun accroissement, fait d'autant plus d'honneur au ministre que la situation des finances avait été exposée à d'autres échecs par les campagnes de Turquie et de Perse et par la guerre de Pologne.

Pendant cette période, il se manifesta un singulier phénomène, d'une explication difficile. Tandis que les caisses publiques acceptaient le rouble de papier au taux nominal, le rouble d'argent à 3 roubles-assignats 60 kopecks et la demi-impériale d'or à 18 roubles 25 kopecks, le commerce et le public admettaient un autre cours, à savoir : le rouble de papier à 1 rouble 27 kopecks, le rouble d'argent à 4 roubles 30 et 40 kopecks, la demi-impériale à 23 roubles. On ne voyait dans ces variations, qui affectaient rudement les échanges, et dont le pays se plaignait hautement, en les dénonçant comme le fruit de l'agiotage, qu'une spéculation des changeurs. Le gouvernement résolut de mettre un terme à ce triste état des choses par une mesure décisive : un manifeste du 1er juillet 1839 déclara que le rouble-argent serait désormais, et d'une manière invariable, la seule monnaie légale de l'empire, et que les assignats, ramenés à leur rôle primitif de monnaie auxiliaire, seraient admis d'une manière fixe pour une valeur de 3 roubles 1/2 contre un rouble-argent. Tous les engagemens entre particuliers et vis-à-vis du trésor devaient désormais être conclus et acquittés sur le pied du rouble-argent. Il fut sévèrement interdit d'attribuer, dans aucun cas, aux assignats une valeur différente de celle prescrite par le nouveau manifeste, et il fut ordonné que tous les cours seraient cotés en argent. Cette mesure fut bientôt suivie du retrait des assignats : de nouveaux billets de crédit de l'état les remplacèrent; ils devaient asseoir d'une manière définitive le régime du numéraire métallique. Ce sont ces billets qui circulent encore aujourd'hui en Russie, en s'éloignant, hélas! de la pureté que le comte Cancrin voulait leur conserver. Le retrait des assignats fut ordonné par le manifeste du

1er juin 1843, « afin de simplifier les moyens de circulation et pour réaliser d'une manière générale l'unité de la valeur métallique. » En place des 595,776,000 roubles-assignats, il ne devait plus circuler que 170,221,714 roubles-argent, sur le pied de 3 roubles 50 kopecks en assignats pour un rouble-argent (1).

Les billets de crédit de l'état reçurent la garantie de tout le domaine public; mais, pour maintenir un cours régulier, il fallait satisfaire à une autre condition bien plus efficace, en assurant l'échange constant des billets contre les espèces métalliques. Sur un ordre impérial, au mois de décembre 1844, on transporta à la citadelle de Saint-Pétersbourg, sous le contrôle de vingt-quatre membres de la délégation de la bourse, un fonds métallique de 70,464,245 roubles 99 kopecks, partie en argent, partie en or, en lingots ou en espèces. Ce dépôt fut soumis à la vérification du commerce de Saint-Pétersbourg, représenté par une députation. Il fut accru le 14 juillet 1845 d'un supplément de 12,180,000 roubles d'or et d'argent. On pensa de cette façon avoir fourni une garantie suffisante pour l'échange régulier des 170 millions de roubles en billets, le fonds de réserve s'élevant environ à la moitié du papier en circulation.

C'est de cette époque (1844-45) que date la courte période de la splendeur financière de la Russie. Pour mieux assurer le prestige de sa puissance, l'empereur Nicolas fit alors pour 100 millions de placemens en fonds publics étrangers. On se rappelle la sensation produite en 1847 par l'achat pour une somme de 50 millions de nos rentes françaises 5 pour 100 au taux de 115 francs 75 centimes, ce qui permit à la Banque de France de faire face aux nécessités créées par l'approvisionnement des céréales. Les événemens de 1848 et la campagne de Hongrie ne tardèrent point à modifier la situation : de nouvelles émissions de papier rouvrirent la triste voie que le comte Cancrin avait cru fermer sans retour. On fit pour les billets de l'empire ce qu'on avait fait pour les assignats de Catherine et d'Alexandre, avec cette différence que l'expansion du papier fiduciaire devint encore plus rapide.

Dès 1849, la somme des billets dépassa 300 millions de roubles. La guerre d'Orient amena une véritable avalanche de papier-monnaie. Au début, il y eut encore une certaine modération dans l'emploi de cette périlleuse ressource, et le gouvernement s'attachait à conserver un encaisse métallique correspondant à la masse des valeurs fiduciaires jetées dans la circulation. Au mois de mars 1854, le

(1) On constata à cette occasion que 12,287,000 roubles-assignats ne se présentèrent point à l'échange; ils étaient perdus. Par contre, on produisit pour 6,857,000 roubles faux, fruit de la contrefaçon.

fonds de garantie déposé à la forteresse montait à 159,918,000 roubles-argent; il était encore au mois de septembre de la même année de 146,563,000 roubles, représentant plus de 42 pour 100 de la masse totale des billets, qui montait alors à 345,927,000 roubles. Ce chiffre ne tarda point à s'enfler pendant que la réserve métallique baissait. Il s'éleva, vers la fin de 1854, à 356 millions de roubles, en 1855 à 509 millions, en 1856 à 689 millions, en 1857 au total prodigieux de 735 millions de roubles, près de 3 milliards de francs, et l'échange contre espèces fut suspendu. Les causes qui avaient précipité la baisse des assignats commencèrent à se manifester, et l'on est menacé aujourd'hui de voir des désastres analogues se produire à la suite des mêmes erreurs.

Une masse de papier plus que doublée dans l'espacé de quatre ans est un phénomène des plus inquiétans. On a beau recourir à des interprétations plus ou moins ingénieuses et nous présenter la Russie comme un monde à part, où rien ne se passe comme ailleurs : un pays qui a 3 milliards de papier-monnaie non remboursable alors que les billets réunis de toutes les banques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande ne dépassent pas 1 milliard et sont échangeables contre espèces, alors que la circulation fiduciaire de la Banque de France, couverte de la même garantie, est toujours restée au-dessous de 900 millions de francs, un tel pays est exposé à un grave danger. Quiconque ne se laisse point éblouir par des sophismes sait à quoi s'en tenir sur une situation aussi anormale. Avec une richesse qui n'équivaut pas au tiers de celle de la France et de l'Angleterre, avec un mouvement d'échanges singulièrement restreint, comment concevoir cette masse d'environ 3 milliards de billets, couverte à peine par une réserve métallique qui n'équivaut pas au dixième de la circulation fiduciaire? Nous savons que le défaut de confiance interdit en Russie des opérations faites à crédit sur une large échelle : il suffit de connaître la triste condition du portefeuille de la Banque de l'État pour ne pas en douter; mais les opérations au comptant ont elles-mêmes besoin d'une autre sécurité que celle que peut offrir un papier mobile dans sa valeur, déjà déprécié et sans cesse menacé d'une dépréciation plus forte. Rien ne peut, en effet, empêcher la marche naturelle des choses; à mesure qu'on multiplie les billets, le papier chasse le numéraire, l'exportation des métaux précieux s'accroît, et le change tombe, pendant que le prix nominal des marchandises s'élève. L'or et l'argent ne pouvaient tarder, en présence d'une émission exagérée, à gagner un agio de dix pour cent.

Il faut dire que, même avant la guerre de Crimée, l'échange des billets contre espèces n'était pas illimité. Le treizième chapitre de la décision du 1er juin 1853 portait : « Afin d'assurer l'échange de

la monnaie de papier pour de petites sommes, les caisses de l'état dans les gouvernemens paieront à présentation des billets jusqu'à concurrence de 100 roubles en espèces sonnantes. » La caisse de Saint-Pétersbourg remboursait seule sans aucune réserve les billets présentés par la même personne, et la banque de Moscou les payait jusqu'à la concurrence de 3,000 roubles. Néanmoins le cours du papier s'est maintenu jusqu'au moment où des émissions surabondantes sont venues le déprécier.

Il se produisit alors un phénomène curieux : les dépôts faits dans les anciens établissemens de crédit de l'empire s'accrurent, non par suite d'une confiance plus grande des particuliers, mais à cause de l'exubérance même du papier et du défaut d'autre emploi. L'esprit d'entreprise, le mouvement industriel, les opérations qui demandent du temps pour donner des résultats, tout ce qui dans l'occident ouvre un débouché assuré à la formation des capitaux, tout cela manque ou n'existe en Russie que dans des limites étroites. Au lieu d'alimenter par leur concours les forces vives de la civilisation, les capitaux ont eu toujours dans ce pays une propension *à prendre leurs invalides*, comme le disait Jacques Laffitte des fonds employés en rente. L'échange facultatif contre argent étant supprimé, il fallait bien trouver un autre déversoir pour la masse exubérante du papier-monnaie. Les *billets de crédit* sans intérêt profitèrent, en affluant dans les caisses des banques, de la facilité qui leur était offerte de s'échanger contre des certificats de dépôt, transmissibles de main en main et productifs d'un revenu, véritables billets de banque à intérêt, toujours échangeables contre les billets de crédit de l'empire, car on pouvait réclamer à volonté le montant des dépôts. Le gouvernement se faisait remettre par les banques les fonds disponibles, qu'il augmentait au moyen de nouvelles émissions de papier, en arrivant par ce circuit à un emprunt déguisé, conclu sous la forme la plus périlleuse. En effet, toute cette masse de dépôts constituait une créance exigible, tandis que la partie employée autrement qu'aux besoins du trésor était prêtée à longs termes aux propriétaires fonciers. Ceux-ci ne trouvaient que dans les banques de l'état les fonds dont ils avaient besoin, car les lois relatives au crédit personnel et les difficultés d'obtenir justice tarissaient la source des emprunts entre particuliers, en arrachant à M. de Tengoborski ce triste aveu : « En Russie, le débiteur ne paie que quand il veut, ce qu'il veut, et comme il veut. »

Il est superflu de s'étendre ici sur l'histoire des anciens établissemens de crédit de l'empire, — lombards (1), banques de prêt à la propriété, etc., — englobés aujourd'hui à Saint-Pétersbourg dans

(1) Nom donné abusivement aux caisses de l'institution des enfans trouvés.

la Banque de l'État (1). Les statuts de cette banque, qui résume aujourd'hui tout le mouvement du crédit de la Russie, datent du 31 mai 1860. Elle a été fondée avec un capital de 15 millions de roubles; les encaisses des anciens établissemens de crédit lui ont été remis, et elle répond de leurs engagemens. Le but principal qui lui est assigné, c'est de *consolider le système de la monnaie fiduciaire;* mais les moyens mis à sa disposition ne cadrent guère avec la grandeur d'un pareil résultat. Cette vaste machine de liquidation et de centralisation des obligations fiduciaires et de la dette flottante de l'empire pèche par la base. Au 1er mai 1861, le bilan de la Banque de l'État, remarquable par l'exiguïté du portefeuille commercial, qui dépassait à peine 50 millions de francs (13,648,344 roubles), n'offrait qu'une réserve métallique de 86 millions de roubles (344 millions de francs) en présence de 714,627,069 roubles (2 milliards 856,000 francs) de billets en circulation. Aussi le cours du change continuait-il à peser d'une manière défavorable sur toutes les transactions. L'esprit d'entreprise, qui parut se réveiller un moment, ne tarda point à s'engourdir en présence des échecs subis; tout se tient, tout se lie dans l'organisme social : pour donner une impulsion active au travail, il faut rétablir la confiance, et la première condition pour faire renaître la confiance, c'est de soustraire à un régime anormal le signe et le gage des échanges, la monnaie. L'intelligent sous-gouverneur de la Banque de l'État, M. Eugène Lamanski, rédigea au commencement de 1862 un mémoire sur les *motifs de la désorganisation du système de crédit en Russie et les moyens de le rétablir*. M. Lamanski mettait résolûment le doigt sur la plaie : les difficultés financières de l'empire tiennent avant tout à l'instabilité de l'instrument monétaire. Les billets de crédit à cours forcé subissent un taux variable en présence de l'or et de l'argent, devenus des marchandises dans la stricte acception du terme. Le billet d'un rouble n'est plus l'équivalent de 4,21 zolotniks d'argent (20 grammes 724, au titre de 878 millièmes, ce qui équivaut à 4 francs). Le cours défavorable du change l'a déprimé jusqu'à 3 francs 30; il est remonté à 3 francs 60, mais sans pouvoir s'y maintenir. Pour sortir de l'impasse où elle se trouve engagée, la Russie doit avant tout renoncer à user de la multiplication de la monnaie de papier comme d'une ressource financière de gouvernement; elle doit rentrer dans la vérité en supprimant le cours forcé

(1) L'*Annuaire* de la *Revue* de 1858-1859 et celui de 1860 donnent à ce sujet des détails précis. Il est utile de rappeler qu'en vertu d'un oukase du 10 avril 1859 il a été interdit aux institutions de crédit de consentir aucun prêt nouveau, ni aucun renouvellement d'un prêt ancien aux propriétaires fonciers, privés ainsi d'une indispensable ressource.

par l'échange facultatif des billets en espèces, qui à lui seul suffira pour poser une digue au débordement de la monnaie fiduciaire et pour obliger l'administration à compter avec les ressources réelles du pays.

Telles étaient les considérations sur lesquelles s'appuyait M. Lamanski quand il demandait que le gouvernement déclarât solennellement qu'il renonçait à tout jamais à mettre des billets en circulation pour subvenir aux besoins du trésor. Il est vrai que cette promesse avait été faite inutilement déjà et par l'empereur Alexandre Ier et par l'empereur Nicolas : serait-elle mieux tenue aujourd'hui? Une mesure plus sérieuse et la seule efficace consisterait dans l'échange assuré des billets contre espèces. M. Lamanski proposait de le garantir par le dépôt métallique de la forteresse, qu'il évaluait à 100 millions de roubles (chiffre au-dessus de la réalité), et qu'il voulait compléter par la faculté donnée à la banque d'aliéner suivant les nécessités les domaines, forêts, usines, fabriques et chemins de fer appartenant à l'état. Moyennant ces ressources et une organisation de la banque, transformée en société d'actionnaires et munie pour vingt-huit ans du privilége de l'émission des billets payables à vue, M. Lamanski demandait la reprise immédiate du remboursement des billets de l'état en suivant une échelle de prix ainsi fixée : le point de départ aurait été, non pas le cours légal de la demi-impériale d'or (5 roubles 15 kopecks), mais la valeur du jour. Pendant toute l'année 1862, la banque l'aurait échangée contre 5 roubles 70 kopecks en papier, pendant les six premiers mois de 1863 contre 5 roubles 50 kopecks, pendant le second semestre contre 5 roubles 35 kopecks, pendant l'année 1864 contre 5 roubles 25 kopecks; à partir du 1er janvier 1865, la demi-impériale aurait été délivrée au prix du cours légal, contre 5 roubles 15 kopecks.

L'idée-mère du système de M. Lamanski, le remboursement en espèces d'après une échelle mobile, ne tarda pas à être appliquée, sans que le gouvernement mît en pratique les autres indications de son mémoire. Un emprunt de 15 millions de livres sterling fut contracté en titres 5 pour 100, et une décision impériale du 4 avril 1862 en destina le produit à fortifier l'encaisse métallique de la Banque, qui s'élevait à 79 millions en or et en argent et à 12 millions en inscriptions de rentes. Les billets reçus en échange des sommes provenant de l'emprunt devaient être immédiatement détruits, et la Banque de l'État ne devait plus émettre de billets nouveaux que contre espèces d'or et d'argent ou en échange d'anciens billets. Le ministre des finances ordonna, le 25 avril 1862, que le remboursement en numéraire aurait lieu dans des conditions ainsi déterminées : il commencerait le 1er mai 1862, et l'on fixait à 5 roubles

70 kopecks la valeur de la demi-impériale d'or, à 110 1/2 kopecks celle du rouble d'argent. A partir du 1er août de la même année, les prix étaient réduits à 5 roubles 60 kopecks pour la demi-impériale et à 108 1/2 kopecks pour le rouble. Des diminutions ultérieures devaient successivement amener l'échange au pair. C'était un véritable atermoiement, avec perte sensible pour les créanciers de l'état. Le manifeste de 1839 avait établi le rouble-argent comme unité monétaire invariable; la mesure de 1862 transfère cette qualité au rouble de papier. Le manifeste de 1839 fixait à 5 roubles 15 kopecks le prix de la demi-impériale; le nouveau règlement altère cette base fondamentale. Le manifeste de 1839 interdit absolument d'attribuer à la monnaie de papier un cours différent de la valeur officielle « établie d'une manière permanente et invariable. » Le gouvernement violait ostensiblement en 1862 cette prescription légale, tout comme il détruisait l'engagement contracté en 1843 quant au remboursement intégral en numéraire. Il proclamait une fois de plus ce triste axiome : « nécessité n'a point de lois. » Si du moins cette violation avait conduit, au bout d'une courte période de transition, au rétablissement de l'ordre légal! On avait pu en concevoir un moment l'espérance. En vertu de résolutions prises ultérieurement, la banque décida l'échange sur le pied d'un tarif décroissant pour l'or et l'argent, de manière à réaliser le remboursement au pair à partir du 1er janvier 1864. Elle atteignait un double but par cette mesure : elle relevait le change et diminuait le nombre des demandes de remboursement (1). Il semblait que la Russie allait définitivement rentrer dans la vérité de la circulation monétaire; le cours du change s'en ressentit d'une manière très favorable.

Au mois de mai 1862, le cours sur Paris était de 355 francs 50 par 100 roubles; il s'éleva en juin à 358 fr. 80, en juillet à 362 fr., en août à 364 fr., en septembre à 368 fr., etc., en suivant une marche progressive qui a fini par le rapprocher du pair. Pour inspirer une confiance plus absolue, on devança de quelques mois l'ac-

(1) Voici l'échelle des prix d'échange du papier contre le numéraire, fixés à partir du 1er octobre 1862 :

	Par demi-impériale.	Par rouble d'argent.
1er octobre 1862	554 kopecks.	107 1/2 kopecks.
1er novembre	551 —	107 —
1er décembre	549 —	106 1/2 —
1er janvier 1863	546 —	106 —
1er août	528 —	102 1/2 —
1er septembre	525 —	102 —
1er octobre	523 —	101 1/2 —
1er novembre	520 —	101 —
1er janvier 1864	515 —	100 —

complissement de la promesse du remboursement des billets au pair; mais cette illusion fut de courte durée et suivie d'une lourde chute, cause de nombreux désastres. Ce dernier chapitre de l'histoire du papier-monnaie russe n'est pas le moins curieux ni le moins fécond en enseignemens. Alors qu'elle semblait entrer dans le port, la Banque de l'État a fait naufrage. En vertu d'une autorisation impériale communiquée par le ministre des finances en date du 7-19 novembre 1863, la Banque de l'État a subitement arrêté jusqu'à nouvel ordre tout échange de billets : le cours forcé a reparu, accompagné de son cortége habituel de dépréciation. Comment ce changement à vue a-t-il pu s'opérer après un acte tel que l'échange au pair qui devançait l'époque fixée du 1er janvier 1864? Un organe russe, le *Journal de Saint-Pétersbourg*, s'est chargé de l'expliquer.

Depuis le 1er mai 1862, jour où a commencé l'échange à prix réduit, jusqu'au 1er janvier 1863, le numéraire métallique payé avait dépassé en huit mois le numéraire reçu par la banque de 10 millions 37,000 roubles, c'est-à-dire de 1 million 250,000 roubles en moyenne par mois; le cours du change avait haussé de 4 1/2 pour 100. L'excédant de sortie des espèces, principalement de l'or, s'est accru depuis. Il s'est élevé à 2,287,000 roubles au mois de janvier, à 4,921,000 en février, à 7,723,000 en mars, à 10,213,000 en avril, à 10,367,000 en mai, à 2,233,000 en juin, à 6,751,000 en juillet, et à 4,408,000 dans les premiers jours d'août. Depuis le 6 août, la banque délivra au lieu d'or de l'argent en échange des billets. Les demandes de remboursement diminuèrent, mais on multiplia celles des lettres de change, ce qui altérait les cours. La banque résolut de les soutenir en délivrant les lettres de change à un taux rapproché de celui de l'argent. Soit qu'elle essayât de faire tête à l'orage en affectant une confiance absolue, soit que des intérêts puissans l'eussent poussée à cette détermination, elle délivra, sur les sommes de l'emprunt encore disponibles à l'étranger, en échange des billets de crédit, des traites sur diverses places, au lieu de donner de l'or à Saint-Pétersbourg. Elle céda ces traites à un taux qui a été maintenu au pair pendant deux mois. Dans une lettre livrée à la publicité, M. le baron Stieglitz, gouverneur de la Banque de l'État, déclare le 28 novembre 1863 que celle-ci a usé de l'autorisation dont elle avait été munie, en donnant des roubles espèces contre des roubles papier dès le 1er septembre 1863 au lieu de ne le faire que depuis le 1er janvier 1864, comme elle l'avait annoncé. Elle a ainsi fourni l'occasion, pendant deux mois, d'acheter des traites au pair sur l'étranger, ou de prendre des roubles effectifs : les mieux instruits et les plus avisés n'en ont-ils pas principalement

profité? C'est là surtout le reproche qu'on a fait à la banque : elle a été accusée d'avoir fait subir de lourdes pertes au trésor et d'avoir créé une position obscure; rien ne la forçait à hâter l'accomplissement d'une promesse dont elle pouvait dès lors mesurer tout le fardeau. M. Stieglitz se rejette sur la bourrasque financière et sur l'inquiétude causée par les complications politiques; mais est-ce que ce malaise ne date que du mois de novembre 1863?

Les hommes compétens ne s'y étaient pas trompés : ils avaient jugé les moyens artificiels employés pour soutenir les cours. Le change du 29 octobre 1863 était à 396 francs sur Paris : dès le 1er novembre, il est tombé à 367, sans se relever guère depuis et en redescendant aux environs de 350. Les Russes eux-mêmes ont jugé que la banque avait eu raison de renoncer à user de moyens factices; « en matière de finances tout comme en médecine (lisons-nous dans une correspondance de Saint-Pétersbourg du 16-23 novembre 1863), les palliatifs n'ont jamais servi à grand'chose. On a dépensé de grandes sommes en pure perte pour soutenir les cours. »

Sans entrer dans ces querelles d'intérieur, qu'il nous suffit de signaler, nous devons ajouter qu'un peu plus tôt, un peu plus tard, le même résultat menaçait inévitablement la Russie. La velléité d'un retour à une situation monétaire normale ne pouvait aboutir en présence des embarras presque irrémédiables du trésor. La réserve métallique a baissé dans une proportion plus forte que celle du retrait des billets de la circulation. Après s'être élevée en octobre 1862 à plus de 93 millions de roubles, en présence d'une circulation de 696,831,672 roubles-papier, elle est descendue, il y a un mois à peine, ainsi que le constate le bilan de la Banque de l'État publié le 30 novembre 1863, à 68 millions de roubles, dont 56 seulement représentent l'encaisse métallique, et 12 millions des fonds publics, alors qu'il restait en circulation une masse de billets s'élevant à 634,773,929 roubles, plus de 2 milliards 1/2 de francs : la proportion du métal au papier se trouverait donc réduite à un onzième!

Tout ce bilan, soigneusement étudié, est loin d'ouvrir à la Russie de brillantes perspectives. Si le prince Gortchakof était descendu des nuages, où il semble planer, à ces modestes détails du ménage politique, il se serait peut-être exprimé avec plus de modestie.

La banque porte à son actif pour 568 millions de roubles le solde dû par le trésor de l'état pour les billets de crédit, en dehors des 152 millions dus par lui aux succursales, c'est-à-dire 720 millions de roubles, environ 3 milliards pour ce chapitre de la dette flottante, qui constitue la principale ressource de l'établissement, car comment lui rentreront dans les circonstances actuelles les 357 mil-

lions de roubles, solde des emprunts faits par des particuliers et payables en divers termes, de quinze à trente-sept ans? Le portefeuille ne mentionne que 5 millions de lettres de change, et contient pour 208,294 roubles de lettres de change protestées. Quel triste reflet de la situation commerciale de l'empire!

La Banque de l'État porte à son passif, outre les 634 millions de roubles de billets de crédit, véritable dette publique sans intérêts, plus de 268 millions de billets à 5 pour 100, et 47 millions de billets à 4 pour 100. Les dépôts à la banque atteignent presque 100 millions de roubles; elle doit 27 millions en comptes-courans particuliers, 45 millions aux comptes-courans des comptoirs, et 43 millions à divers, pour ne parler que des principaux articles de ce passif colossal, qui s'élève à plus d'un milliard 200 millions de roubles, environ 5 milliards de francs, en dehors du capital de la banque et déduction faite de la réserve métallique, sans qu'il soit couvert autrement que par les engagemens du trésor et par des prêts hypothécaires d'un recouvrement lointain et incertain.

Lorsqu'on rapproche ce résultat du tableau peu consolant que présente un budget en déficit, on ne s'étonne pas de la réserve générale contre laquelle ont échoué les derniers efforts de la Russie pour obtenir un nouvel emprunt extérieur; mais il est permis de s'émerveiller de l'assurance avec laquelle ses hommes d'état parlent de sa grandeur et de sa puissance, et paraissent la pousser dans les hasards d'une lutte formidable. Comment lui serait-il possible de subir les lourds sacrifices de la guerre, alors que les recettes du trésor ne sauraient augmenter, qu'elle voit tarir les sources du crédit extérieur, et qu'elle risque déjà de fléchir sous le poids d'une dette flottante énorme et d'un papier-monnaie exubérant? S'il est un pays auquel un vaste déploiement de forces semble interdit aujourd'hui, c'est la Russie. Elle a plus que personne besoin de se retremper dans la paix pour traverser la période pénible des premières années de l'émancipation des paysans. Tout lui commande de se transformer, de renoncer à des visées trop ambitieuses et à d'injustes prétentions, à moins qu'elle ne soit décidée à s'abîmer dans une banqueroute colossale qui consommerait d'effroyables ruines sans présenter de chance plausible de salut.

L. Wolowski, de l'Institut.

LA

BAGUE D'ARGENT

I.

Vous connaissez, au moins de réputation, le petit ruisseau de la rue du Bac, qu'un mot et deux larmes de Mme de Staël ont rendu célèbre. Je doute qu'il coule encore : on l'aura desséché, endigué, enterré, que sais-je? mais, il y a quelques années, c'était un filet d'eau libre comme l'air, un véritable enfant de Paris qui vous regardait noir en passant; on soupçonnait tout de suite qu'il devait être extrêmement malin.

C'est ce que les promeneurs éprouvèrent cruellement une après-midi d'été. Je pourrais préciser l'année, le mois, le jour et l'heure où cette chose plaisante, mais ordinaire, arriva de voir beaucoup de Parisiens crottés. Peut-être quelque philistin se souvient-il encore de ce déluge qui gâta sur la pimpante personne de sa jeune moitié un ajustement tout neuf. Dieu sait si le bourru le lui avait fait payer cher! De cette façon elle le paya deux fois, et lui aussi. Donc c'était un dimanche, vous le devinez bien. Une effroyable pluie de grêlons fouetta le pavé de Paris pendant une heure, et vers les hauteurs de la ruelle qui conduit de la rue du Bac à l'église Saint-Thomas-d'Aquin, le ruisseau de Mme de Staël déborda et se changea en un océan.

Il y a quelque part, en des lieux bien différens, — ils voudraient que ce fût aux deux points opposés du monde, — un homme et une femme qui n'oublieront jamais ni ce jour, ni cet orage. — Celle-ci a le cœur si résolu, dit-on, que n'était le nom qu'elle porte et qui est là, comme le sang fatal aux mains de lady Macbeth, pour lui

rappeler le passé, elle n'y songerait pas une fois l'an. Ce sont des propos sans raison. Pourquoi employer des images si fortes à peindre ce que ressent une si frivole créature? Elle n'est point si ferme, elle n'est qu'oublieuse. Et cependant une pensée rôde sans cesse autour d'elle, l'épie, choisit son moment, et souvent au milieu d'une fête lui décoche le trait qu'elle évitait : c'est une arme sûre. On voit alors à cette femme un léger mouvement d'épaules, un rapide frémissement des lèvres, un éclair qui passe dans le regard, rien de plus. Ses amis les plus familiers connaissent ces symptômes et se disent : C'est le souvenir qui rend visite à Mme Dégligny.

Pour lui, qui le connaît dans le monde, où il n'a fait que passer? Nul ne l'a plus revu, nul ne sait où il respire. Il s'est juré d'oublier, il tient comme il peut son serment. Parfois il espère avoir triomphé de lui-même, il a jeté ses regrets au vent du mépris, dispersé de ses ressentimens jusqu'à la cendre; il ne reste plus que la pierre dans le foyer. Heureux qui peut se dire : J'ai rompu ma chaîne! L'homme dont nous parlons se croit seul enfin dans sa solitude, libre dans sa liberté. Si vous le rencontriez en guêtres de chasse et le fusil au dos dans les grands bois de la province reculée qu'il habite, vous pourriez vous y méprendre, le traiter comme un chasseur ordinaire et lui souhaiter seulement de rencontrer un lièvre; mais, ô mystérieux retours des âmes blessées, ô profondeur des fragilités humaines! tout à coup le chasseur s'arrête, une rougeur sanglante lui monte au visage, et, s'appuyant le front contre un arbre, il songe longtemps, bien longtemps, dans le tumulte et le déchirement de son cœur. Enfin il reprend d'un pas pesant le chemin de sa maison. Les valets sont aux champs à cette heure, la servante s'avance pour déchausser le maître; un instant il la regarde faire d'un œil trouble, puis il la repousse avec fureur : l'idée lui est venue que cette créature est une femme.

Mme d'Espérilles, tenant par la main sa fille, âgée d'un peu moins de quatre ans, se trouvait fort empêchée au bord de la plaine liquide formée par le ruisseau de la rue du Bac. Ce ruisseau maudit, sans retenue ni pudeur, avait juré de la faire damner, et pour comble de malheur c'était en une compagnie qui ne l'inquiétait pas médiocrement. L'affreux débordement bouillonnait sur la chaussée; il battait le trottoir d'une vague menaçante, il l'avait même envahi dans deux endroits, et barrait au nord et au sud toute la largeur de la rue. On ne pouvait pousser en avant, il n'était pas permis de retourner en arrière, et quant à la traversée, il n'y fallait pas songer.

Sur cette partie du trottoir qui demeurait comme le mont Ararat au-dessus de la surface des eaux, s'était d'abord groupée pêle-mêle une foule ahurie qui rappelait justement la diversité des espèces

enfermées dans l'arche; mais, le trottoir se resserrant de minute en minute, tout le monde avait cherché son salut dans une prompte fuite, avant que l'inondation eût fermé les dernières issues, et l'on peut dire qu'il n'y restait plus alors que trois personnes et demie, — un jeune homme, un ecclésiastique et Mme d'Espérilles elle-même avec son enfant.

Tous quatre avaient demandé à l'auvent de la porte voisine un abri contre l'orage et s'étaient empressés de le quitter dès que la pluie avait cessé. Ils faisaient maintenant, excepté le jeune homme, une assez triste figure sur cet îlot large de six pieds, au milieu de cette mer improvisée qui s'enflait toujours; mais le jeune homme, quant à lui, ne paraissait point s'embarrasser du tout de cette fantaisie de la terre et des nuées : il se tenait aux côtés de Mme d'Espérilles, et l'eau pouvait bien monter, ce n'était pas l'eau qu'il considérait. Rien n'était pourtant plus éloigné de son maintien que l'impertinence; ses regards ne faisaient que glisser sur la jeune femme; seulement on voyait bien qu'ils savaient retenir ce qu'ils venaient ainsi de prendre en passant. Il était de bonnes façons du reste, de haute taille, très droit et très mince, et sa personne offrait le contraste d'une tournure très vive et d'une physionomie comme légèrement ensommeillée. Il avait pourtant de grands traits d'un dessin plus ferme qu'il n'appartient d'ordinaire aux vingt ou vingt-deux ans qu'il avait; mais ses yeux étaient bien les yeux de cet âge, tout brillans de désirs et tout voilés encore par les rêves. Voilà ce que vit Mme d'Espérilles, car ce jeune homme était si près d'elle qu'il effleurait presque sa robe. Le moyen de ne pas le voir? C'est pourquoi elle se sentait rougir; elle eût voulu être à cent lieues.

A ce moment, les cloches de Saint-Thomas d'Aquin s'ébranlèrent en une volée qui devait annoncer les vêpres. L'ecclésiastique tira bravement son bréviaire de la poche de sa soutane de crainte de le gâter dans la périlleuse aventure qu'il méditait de courir, puis, sans mot dire, se mit à l'eau. — Et Mme d'Espérilles, qui mentalement le bénissait comme un gardien que le ciel lui avait envoyé dans sa détresse! Ne voyait-il rien, ce prêtre? Et ne manquait-il point à la charité de son état en la laissant seule sur son îlot avec ce jeune homme qui ne voulait point cesser de la regarder? — Mais l'ecclésiastique ne paraissait pas même s'être avisé d'une chose si simple. Arrivé au port, c'est-à-dire sur l'autre rive, il épongea froidement sa soutane en la tordant entre ses mains, s'engagea sans se retourner dans la rue qui mène à l'église, et disparut.

Au surplus, Mme d'Espérilles n'eut point le temps de réfléchir à l'embarras croissant de sa situation. Son attention fut détournée bien à propos par sa fille, qui lui parlait et la tirait par la robe; mais, quand la jeune femme eut baissé la tête, l'enfant lui montra une

petite mine enflammée qui ne présageait rien de bon. Eh! ne savez-vous pas par expérience, madame, que ces douces créatures sont sujettes à des bourrasques? Est-il de plus implacables tyrans que ces chers petits êtres qui n'ont que la figure matérielle des anges à qui vous les comparez? Je voudrais bien savoir ce qu'en pensent les anges! Mlle Luce d'Espérilles, plus ordinairement appelée Lucette, s'écria qu'elle avait faim, et ce cri de la nature remplit subitement sa mère d'un terrible effroi. Il ne lui parut pas du tout impossible que, dans son légitime désir de ne point laisser passer l'heure délicieuse du goûter, sa fille ne lui proposât sérieusement de faire comme avait fait l'ecclésiastique. Cette idée par bonheur ne vint point à Mlle Lucette, et sa rouge colère désarma soudain devant le regard éperdu que lui jetait sa mère, car c'était une fort sensible enfant. Seulement elle se prit à considérer, les larmes aux yeux, ce ruisseau mal appris qui barrait le passage aux personnes qui avaient faim, et prit la liberté de demander si l'on n'allait pas faire un pont.

Mme d'Espérilles ne put s'empêcher de sourire. Un étrange incident toutefois arrêta ce sourire sur ses lèvres : la jeune femme avait entendu une voix derrière elle qui répondait à sa fille, et qui lui disait que le pont était prêt. — Cette voix tremblante avait bien vingt ans comme le visage de celui qui parlait. Quant à ce visage lui-même, Mme d'Espérilles alors put s'estimer heureuse de l'avoir déjà vu et de savoir au moins à qui elle avait affaire, car pour le moment elle ne le revit point, caché qu'il était par une planche énorme, longue de quinze pieds, large de quatre, un véritable appareil de sauvetage que le jeune homme tenait tout debout entre ses mains.

Comment s'était-il procuré cette planche bienheureuse? Voilà sans doute ce qu'aurait pu dire un brave homme qui rentrait dans la maison la plus proche, en comptant de la monnaie dans sa main. Sûrement il avait acheté le *pont* du portier de cette maison, qui se tenait sur le seuil à considérer le déluge; mais n'importe. Bienheureuse, oui, vraiment cette planche l'était, puisque Mme d'Espérilles, en la regardant, ne pouvait garder son sérieux. Le jeune homme d'ailleurs n'ajouta pas un seul mot au peu qu'il venait de dire à Mlle Lucette, bien sûr d'avoir été compris. Pensant que l'action valait mieux que les discours, il appuya la planche par un bout sur le pavé, entra fort impétueusement dans le ruisseau, qu'il traversa en la soutenant au-dessus de sa tête, posa l'autre extrémité sur la rive opposée, s'assura de la solidité de son œuvre, et revint par le même chemin, car il ne voulait en aucune façon, avec ses bottes mouillées et ses habits qui ruisselaient, gâter son beau pont.

Tout en fendant cette onde épaisse d'un genou vigoureux et in-

trépide, il arrangeait dans son esprit le meilleur moyen d'assurer le passage. Il s'arrêta au projet de soulever Mlle Lucette dans ses bras et de se remettre à l'eau avec son fardeau très précieux, tandis que de l'autre bras resté libre il aiderait Mme d'Espérilles à franchir l'abîme le long de la planche de salut. Il n'eut pas un seul instant la pensée que ce plan vainqueur pût être contesté par Mme d'Espérilles. Il était même encore dans l'eau jusqu'à mi-jambes et le chapeau à la main quand il le lui exposa en deux belles phrases, et bien lui en prit de n'en avoir point hasardé une troisième, car décidément elle aurait fait la rebelle et ne se serait pas laissé mener jusqu'à la fin.

Mme d'Espérilles ne riait plus, parce qu'elle se méfiait de son envie de rire. Elle répondit par un signe d'assentiment, un remercîment très bref et une révérence très courte. Est-ce que la bonne politique des femmes ne lui commandait pas de profiter du zèle de ce jeune homme tout en se gardant bien de l'exalter par une trop vive expression de sa reconnaissance? Après tout, il était bien vêtu, poli, surtout timide, — ce qui paraissait bien rassurant, — et le terrible embarras où elle se trouvait constituait un de ces cas de force majeure où l'on n'a point le droit de repousser le secours d'un homme qu'on ne connaît pas. Ce singulier sauveur fit à cet instant une chose qui ne déplut point du tout à Mme d'Espérilles : il n'avait point de gants, il en mit. Et puis, comme elle était encore tout étourdie de ces gants qu'il venait si à propos de tirer de sa poche, Mlle Lucette se mit à crier qu'il fallait passer. On dit que la vérité sort de la bouche des enfans parce qu'ils sont simples de cœur. O Lucette! innocente et dangereuse Lucette! vous ne saviez point ce que vous faisiez.

Ce fut sa mère elle-même qui la mit dans les bras de leur libérateur à toutes deux. Pour elle, on la vit poser sur la planche un pied hardi vraiment et léger, et qui surtout se proposait bien d'être rapide. Le jeune homme lui tendit la main : elle déclara qu'elle ne la prendrait que lorsqu'elle aurait besoin de la prendre. De son côté, il fit une première enjambée dans le ruisseau. Voilà la petite troupe ébranlée. Deux pas, trois pas sont bientôt faits, c'est merveille; Mlle Lucette, charmée de l'aventure et se cramponnant de toutes ses forces au cou de son nouvel ami, — car n'était-ce pas déjà un ami que celui qui la faisait marcher ainsi dans l'eau sans se mouiller? — Mlle Lucette poussait de petits gémissemens de plaisir. Tout à coup le pont s'émeut, la planche maligne oscille, le pied de Mme d'Espérilles se met à trembler : il faut bien se rejeter sur le bras de son sauveur. A ce moment, la jeune femme crut entendre un rire moqueur parti d'une des croisées garnies de curieux qui assistaient

à ce spectacle extraordinaire. Ce qui arriva ensuite, Mme d'Espérilles n'en sut jamais rien. Quand elle eut décidément touché le bord, quand elle se fut bien assurée que sa fille était là, sur le terrain sec, à ses côtés, elle était encore si troublée qu'à peine put-elle murmurer quelques paroles de gratitude. Saluant alors le jeune homme, n'ayant plus d'autre pensée que de se dérober aux yeux qui la regardaient de ces fenêtres maudites, elle saisit brusquement Lucette par la main et s'enfuit plutôt qu'elle ne s'éloigna.

Julien Dégligny demeura quelques instans immobile à la place même qu'elle venait de quitter. Il ne fit aucune réflexion amère ni philosophique sur l'ingratitude des femmes, et bien qu'il eût le droit de se trouver assez lestement remercié, il n'en conçut aucun dépit. C'était bien un autre sentiment qui l'agitait! La pensée ne lui était point venue que sa belle inconnue lui échapperait si vite, et il en restait frappé de stupeur. L'esprit et le mouvement lui revinrent enfin; il apercevait encore de loin les plis flottans de la robe de mousseline que portait ce jour-là Mme d'Espérilles. La démarche de la jeune femme lui parut si vive et si élégamment abandonnée qu'il sentit que son cœur lui échappait pour la suivre, et il résolut, ma foi, de faire comme son cœur.

Par bonheur, il se souvint à temps du pitoyable état où il se trouvait. Suivre la jeune femme jusqu'à sa demeure, connaître au moins la physionomie des lieux enchantés qu'elle habitait, la tentation était grande; mais avec des habits souillés de cette eau noirâtre!... Julien Dégligny se courba devant la nécessité qui lui défendait d'aller plus loin. Il repassa sur sa planche et attendit tristement pour rentrer chez lui que l'eau se fût écoulée.

II.

Mme d'Espérilles fit le lendemain au déjeuner de famille d'étonnantes réflexions qu'il ne lui était jamais arrivé de faire. Il faut remarquer qu'elle déjeunait avec son mari en tête-à-tête. Or, si elle s'était bornée à se dire : Voilà un homme qui ne m'aime point, ce n'aurait pas été une grande nouveauté. Seulement ce jour-là, comme par hasard, elle eut l'idée de pousser beaucoup plus loin ce système d'interrogations intérieures qui lui était ordinaire. Elle se demanda s'il n'était pas odieux, criant et risible que, fait comme il était, et faite comme elle croyait l'être, il ne se trouvât point trop heureux de l'aimer. Toute cette muette colère ne fut pourtant que feu de paille qui tomba soudain quand Mme d'Espérilles vint à penser que son mari n'avait jamais rien aimé au monde; ce qui était une conclusion souverainement injuste, car il y avait au monde une per-

sonne trois fois précieuse et chère, trois fois sainte et sacrée, que M. d'Espérilles, depuis qu'il se connaissait, logeait au plus sensible endroit de son cœur : cette personne, c'était la sienne. Ce galant homme professait pour lui-même une affection si soutenue et si belle qu'on se prenait à l'admirer malgré soi; il s'adorait de si bonne foi, se rendait un culte si pieux, que l'âme la plus froide en aurait été touchée. Seul dévot et seul objet de cette religion unique, réunissant en lui l'idole et le prêtre, il fallait voir l'un garder, soigner, fêter l'autre. Quelle onction! quelle sollicitude!

M. d'Espérilles, qui d'ailleurs ne s'en cachait pas, nourrissait cette pensée qu'il n'y avait sur la terre entière rien d'assez beau, d'assez bon, d'assez rare pour l'exquise délicatesse de ses goûts et de ses désirs. Si les merveilles dont il se jugeait seul digne eussent été logées au ciel, il aurait été fort capable d'y monter, pour peu que l'échelle fût commode. La règle unique qui avait dirigé sa vie, c'était la conscience de ce droit imprescriptible qu'il se croyait en toutes choses au-dessus du panier. C'est pourquoi à quarante-cinq ans, las, envieilli, suranné, il n'avait fait aucune difficulté de prendre une femme de dix-sept ans. Vulcain ressentit de même une grande joie sans mélange d'aucun souci, le pauvre forgeron, quand il épousa Vénus. Lorsqu'on voit un homme de sens, mais qui a beaucoup à se reprocher, commettre une action si téméraire, on a coutume de dire : « C'est le châtiment qui commence. » Pour ceux qui sont faits comme M. d'Espérilles, il n'y a pas même de châtiment.

La salle à manger était fort sombre et les rideaux baissés avec soin, car les yeux fatigués du maître ne s'accommodaient plus de la lumière de l'été; il s'en prenait au soleil. Malgré tout, M. d'Espérilles gardait encore un air de santé qui lui faisait bien des jaloux parmi ses anciens compagnons de plaisir; mais il avait reçu plus d'un avertissement de cet ange, moins impitoyable qu'on ne pense, qui se tient là-haut, le bras tendu, prêt à trancher nos destinées. L'ange ne néglige presque jamais, avant de laisser retomber la lame fatale, d'en faire jaillir quelques éclairs précurseurs. A bon regardeur salut! Défendez maintenant votre vie, si vous avez la folie d'y tenir, ce qui n'est pas impossible.

M. d'Espérilles avait pourtant encore cette superbe rondeur, ce teint aux enluminures hardies, premiers fruits de la bonne chère, bien différens des derniers. Qui n'a connu de ces viveurs incorrigibles, mourant tout debout, dans une agréable impénitence? M. d'Espérilles avait secrètement tout sacrifié à ce qu'il nommait le bien-vivre, — son corps, son âme, si toutefois il en avait une, et son bien. Malheureusement, sur ce point-là, le secret n'était plus possible. L'ameublement de cette salle était encore des plus somp-

tueux, mais la figure du valet qui servait à table était aussi bien insolente. Le quidam demeurait, parce que la valetaille repue ne s'en va jamais que derrière les gens de loi ou derrière les cercueils; cependant il commençait à faire payer cher ses services qu'on ne payait plus : l'égalité s'introduisait peu à peu dans la maison.

Quand le repas fut fini, M. d'Espérilles se leva péniblement, s'approcha d'une croisée pour s'assurer que le temps était beau, et dit... Ce qu'il dit fut sans doute une chose terrible, car Mme d'Espérilles en pâlit. Le valet mit sa main devant sa bouche pour étouffer un éclat de rire, et, n'y pouvant tenir plus longtemps, courut l'achever dans l'antichambre. Le maître avait annoncé qu'il voulait sortir et qu'il allait faire atteler!

Vraiment il n'avait plus depuis deux jours ni chevaux ni voiture. C'était avoir agi en Spartiate que de s'être débarrassé par force de ces commodités inutiles. Seulement, ayant eu le courage de le faire, il ne se souvenait plus qu'il l'avait fait. La mémoire lui revint, et avec elle l'image du luxe perdu et la sensation maussade du fiacre où il était monté la veille. Il n'avait pas encore envisagé si cruellement l'injure que faisait la fortune à un homme comme lui, et cette injure, il pensa qu'il se devait du moins de la lui rendre. Il se mit donc à parcourir lourdement la chambre, se répandant en un flot de paroles insensées, de malédictions et d'invectives. La face plate du valet reparut par la porte entre-bâillée; il revenait jouir de cette bonne comédie. Le maître sortit en chancelant comme un homme ivre; le malheureux l'était en effet, ivre de ce bouillonnement de regrets, de cette fermentation de vanité blessée qui brûlait son cerveau malade.

Comme il sortait tout écumant d'une si puérile et lâche colère, Mlle Lucette entra en chantant. Les plaintes et les accens de révolte prêts à sortir de la bouche de Mme d'Espérilles se changèrent subitement en de doux mots de tendresse : ce fut le miracle des roses. Lucette interrompit sa chanson et s'avança d'un air d'importance, comme si elle eût eu le sentiment de l'effet de sa venue dans un instant pareil. Ces têtes blondes devinent parfois que sur elles est assis le repos de la moitié du monde.

Cinq ans auparavant, Mme d'Espérilles avait fort délibérément livré sa jeunesse et sa liberté à un homme qu'elle n'aimait point et qu'elle savait bien ne devoir aimer jamais. Elle n'avait pourtant que dix-sept ans alors; mais l'expérience était assise à côté d'elle sous la forme d'une tante quadragénaire qui ne s'était point mariée. La sagesse des vieilles filles a quelque chose de froid, de tranchant, d'inexorable. Qu'on n'aille point parler de la pratique à celles qui ont, huit lustres durant, manié la théorie d'une main si sèche : elles ont la science de ces tacticiens de cabinet qui n'ont toute leur

vie livré de bataille que sur le papier, sans avoir jamais songé qu'il faut pourtant compter les morts.

— Ma chère Lucy, lui disait la vieille fille, n'est-il pas vrai que vous craignez l'eau froide? Mais vous n'en auriez plus peur, si l'on vous avait accoutumée à vous y baigner quand vous étiez tout enfant. Ainsi mariez-vous de bonne heure, ma mignonne.

Puis, s'avisant que sa nièce ne pouvait entièrement saisir le fil d'une pensée aussi subtile que celle-là, elle cherchait bientôt pour l'instruire d'autres voies moins tortueuses et moins dangereuses que la comparaison et les figures.

— Il faut se marier, ajoutait-elle de l'air inspiré d'une sibylle qui rend les arrêts du sort. Grand Dieu! ma chérie, je sais si l'état de demoiselle passe pour avoir des charmes! Moi, si j'en étais à recommencer la vie, loin de me fixer pour un temps à cet état délicieux, je ne voudrais pas seulement y toucher barre. Il faut se marier, et, puisqu'il le faut, à quoi bon reculer le moment? Les hommes n'ont voulu nous donner de situation dans la société que par le mariage : prenons d'un visage riant ce que nous laissent nos maîtres; mais rappelons-nous une fois pour toutes que nous ne leur en devons pas un atome de reconnaissance. Ils sont d'ailleurs quelquefois assez punis de ce qu'ils ont fait. Ils ont arrangé toute chose à leur profit; souvent cette belle machine se tourne contre eux, et c'est aux savans engrenages qu'ils avaient si bien combinés que les maladroits viennent se déchirer le cœur. Non, mignonne, non, pour moi, je ne connais point de plus ravissant spectacle que de voir un homme devenir à son tour la victime des dures contraintes que nous a imposées la politique de tous les hommes. C'est ce qui a lieu quand un beau compagnon qui n'a pas de bien se mêle d'aimer une fille comme vous, qui en a peu. Le mariage alors? Impossible. Les parens n'en veulent pas entendre parler. Et croyez-vous ingénument que la fillette soit libre de ne point se marier ailleurs, d'attendre et de se conserver pour celui qui l'aime? Dans sa résistance aux intérêts de sa famille et du monde ameutés contre elle, sur quoi s'appuierait la rebelle, je vous prie? Il faut se marier, il le faut! Çà, dépêchons, épousons plutôt cent fois qui nous n'aimons pas! C'est alors que le beau compagnon dont nous parlions tout à l'heure reconnaît, mais un peu tard, que le moule où les hommes, ses semblables, ont coulé la société n'est pas de tout point irréprochable...

— Mais, ma tante, soupirait timidement la jeune fille, si ces choses-là pourtant arrivaient à une personne tendre et possédée du besoin d'aimer?...

— Ma chère Lucy, tant qu'il vous plaira. Les filles peuvent bien être des personnes tendres et possédées du besoin d'aimer, je ne le

leur défends pas; mais pour être des personnes sociales, elles n'ont que faire d'y prétendre. Elles n'en sont point.

— Allons! s'écriait résolûment Lucy, tout à fait persuadée par ce grand coup de cloche de « personnes sociales, » je vois bien que vous avez raison, ma tante, et qu'il faut se marier.

— Il le faut! répétait la tante.

. . . . . .

Il y avait en ce temps-là, dans une petite ville de Normandie, une vieille maison connue de tout le monde, et que plus d'un honnête homme, moins sûr de lui-même apparemment que ses concitoyens, dont il était honoré si fort, ne pouvait s'empêcher de saluer d'une œillade inquiète en passant : c'était la maison de M. le juge Dégligny.

A la vérité, elle avait la mine sévère avec sa lourde robe noire de pierres de taille, son grand balcon de fer qui ressemblait de loin à un tribunal, et son toit d'ardoises arrondi sur les bords, plat au sommet comme une barrette. Et cependant chacun savait que cette grise demeure était bien plutôt le royaume de l'indulgence que celui de la froide justice. M. Dégligny était un si doux juge que les méchans avaient maintes fois essayé de le faire passer pour un magistrat pour rire. Il s'en fallait bien! On en était persuadé tout de suite à le voir si grave quand il siégeait.

Depuis trois quarts de siècle environ qu'elle était bâtie, cette maison n'avait jamais été habitée que par des juges; le possesseur actuel, qui était homme de haute visée, n'aurait voulu pour rien au monde la louer en dehors de la robe, pas même à un notaire royal : elle appartenait à Thémis, comme l'église qui s'élevait dans le voisinage était à Dieu. Juges au présidial, juges au tribunal, suivant le cours des choses, sept ou huit familles de robins, — comme disaient autrefois les gens d'épée dans leur irrévérence, — s'étaient succédé dans la grande salle du rez-de-chaussée, décorée de boiseries sombres et qu'on appelait la chambre de chêne. On y voyait une grande cheminée construite pour ces temps fabuleux où les juges, étant riches, possédaient des futaies qu'ils pouvaient bien brûler; elle servait maintenant à chauffer des juges qui le plus souvent n'ont pas reçu le plus mince taillis en héritage. On dit que c'est à leur grand honneur, mais on sait assez ce que l'honneur coûte. Or c'était là précisément le cas du juge Dégligny.

Et voilà pourquoi un feu modeste brûlait ce soir-là dans le vaste foyer; mais si l'air qui circulait dans la chambre de chêne était un peu aigre, l'atmosphère morale qu'on y sentait aussi régner était si tiède! Sur une table placée au milieu de la salle, il y avait une lampe, et deux personnes étaient assises autour de la table. Le juge

Dégligny, entouré de dossiers, compulsait, écrivait; Mme Dégligny, de ses belles mains un peu grossies par les menus soins du ménage, travaillait à pousser l'aiguille dans un énorme tricot.

Ce tricot blanc, une fois achevé, devait ressembler à ces manteaux de nuages dont s'enveloppent les anges, et Mme Dégligny se promettait bien qu'il ferait trois fois au moins le tour de la personne de son fils, auquel il était destiné. Ainsi long vêtu de laine moelleuse, Julien pourrait braver l'hiver du collége, odieuse Sibérie pour le corps et pour l'âme, où stoïquement nous déportons nos enfans. Qu'on vienne nous dire que ce n'est pas pour leur bien! Il n'y a que des mères pour se refuser à le croire!

Mme Dégligny justement faisait partie de ces tendres incrédules. Même il y avait bien longtemps qu'elle se proposait de soumettre à son mari les doutes qu'elle avait à cet égard; mais elle n'osait. Cependant, s'étant beaucoup raffermie depuis le matin et pour cause, elle avait résolu de livrer sans plus tarder cette grosse bataille. Elle allait bien montrer que c'était la hardiesse et non l'habileté qui lui avait manqué jusque-là, car on peut dire que jamais capitaine au monde n'étudia plus savamment son terrain, ne profita plus dextrement des circonstances, et surtout ne choisit mieux son heure. — Mon ami, dit-elle à son mari, c'est demain, vous en souvenez-vous? l'anniversaire de la naissance de Julien.

Eh non! il ne s'en souvenait point. Il ne l'avait point oublié pourtant, mais il n'y avait pas songé non plus. C'est ce qui lui causa une insupportable sensation de regret, de gêne et de honte; le pauvre homme regarda sa femme d'un air si confus qu'elle se prit à rire et lui tendit la main. Alors ce regard échangé entre eux se prolongea longtemps, bien longtemps. Les jours écoulés se levèrent entre ces deux cœurs droits et tendres avec leurs épreuves et leurs plaisirs, et toute une suite d'heureuses années se réfléchit dans le clair miroir de ces yeux fidèles.

Le juge Dégligny, qui pourtant devait être un homme sage, s'était marié comme font les fous. Il aimait, il était jeune alors, bien pauvre et petit compagnon : il avait tressé son nid au bout d'une branche, au gré des vents comme les roitelets; mais à cet instant le souvenir de ces ivresses encore murmurantes du passé fut justement ce qui le rappela au devoir austère, inexorable du présent; il sourit à son tour, puis soupira et voulut forcer ses yeux attendris à quitter le visage de sa femme, qui lui tenait un langage si doux, pour retourner à ces dossiers répugnans qui ne parlaient que de violence et de fraude. — Mon ami, lui dit Mme Dégligny, aujourd'hui ne soyez pas trop sévère...

Il lui répondit qu'il ne savait plus l'être, et que c'était sa faute. Elle n'avait mis en lui qu'une paix trop parfaite. Oui vraiment, c'é-

tait sa faute s'il n'avait plus que de la mansuétude au fond du cœur, et d'airain que sur les lèvres, si le mal qu'il avait mission de punir excitait en lui moins d'indignation que de pitié et surtout de tristesse, et s'il trouvait souvent plus d'amertume que de plaisir à se voir armé de la loi, qu'il appliquait et n'aimait point. Mme Dégligny à ces mots secoua la tête. Elle ne voulait pas qu'on la crût le seul auteur d'un si bel ouvrage. Elle appelait cela un bel ouvrage, la bonne et tendre femme, que d'avoir adouci l'âme d'un juge jusqu'à cette secrète mollesse! Mais elle en réclamait une part pour ce fils, présent de l'amour et si cher à tous les deux. Elle se mit en devoir de prouver à son mari que toute douceur au monde ne saurait venir que des enfans, et que la sienne était venue de leur Julien. Il n'avait garde de la contredire.

En vérité, le moment était trop propice pour ne point frapper le grand coup. Aussi résolut-elle de ne plus rien remettre. Pauvre petit Julien! Mme Dégligny répéta par deux fois ce « pauvre petit Julien, » puis lestement, avec un nouveau sourire et des yeux encore tout humides, elle fit observer à son mari qu'ils étaient bien injustes tous les deux envers cet enfant, qui leur avait apporté tant de joie, puisque, pour l'en récompenser, ils l'avaient exilé de la maison. Le juge ne répliqua point. Mme Dégligny, en disant cela, ne cessait de tourner et de retourner dans ses mains le grand tricot, ce qui lui fit penser tout haut une chose bien naturelle : c'était que Julien, si chaudement qu'on le vêtît au collége, n'aurait pourtant pas aussi chaud que dans cette chambre de chêne, au coin du foyer. Pour cette fois, M. Dégligny leva les épaules et répondit assez vivement à sa femme qu'elle se moquait, que les enfans n'étaient pas destinés à rester des enfans, qu'il fallait en faire des hommes, et que s'ils le devenaient au prix de quelques rhumes et de quelques engelures, ce n'était point payer trop cher un si désirable résultat. Sur quoi Mme Dégligny se leva. C'était une femme de grand sens, qui n'aimait toutefois à le montrer que dans des occasions rares. Or elle pensait que l'occasion était venue. Elle alla donc chercher sur la cheminée une brochure qui avait bien l'aspect le plus innocent du monde, et l'apporta tout ouverte devant son mari. Le juge Dégligny se sentit un peu troublé en reconnaissant le programme des études du collége de L..., où Julien était enfermé, car il savait que sa femme pénétrait aussi bien, quand elle le voulait, le fond des choses qu'il pénétrait, lui, le secret des consciences humaines. En ce moment, elle appelait son attention sur le cinquième feuillet de la brochure qui concernait la classe de quatrième, où leur fils venait d'entrer. Il suivit avec une extrême méfiance ce doigt indicateur, ce terrible doigt qui se posait sur chaque article. Voici ce qu'ils disaient, ces articles : « Explication de Virgile, explication

d'Homère, élémens de géométrie et d'algèbre, etc. » Hélas! murmura la mère, pour former les esprits, en voilà plus qu'il ne faut; mais je ne vois point dans tout cela de quoi former les cœurs. Le juge Dégligny persistait toujours à garder le silence.

Il fallait donc que ces enseignemens qu'on puisait dans Homère fussent bien forts, pour être mis au-dessus des leçons paternelles. Certainement Virgile devait être bien doux, pour que son influence valût sur une jeune âme les caresses d'une mère. Au surplus, Mme Dégligny, dans un accès de naïveté ironique, confessa qu'elle n'avait jamais lu ni l'un ni l'autre. C'est de cette façon que, voyant son mari déterminé à ne point engager le débat, elle se dédommageait en continuant du moins de penser, et de penser tout haut, comme elle avait déjà fait. Elle se demanda ainsi bien des choses. Il faut remarquer qu'elle ne les demandait point du tout à lui, elle s'en serait bien donné de garde; elle allait jusqu'à éviter de fixer les yeux sur lui en parlant; elle n'interrogeait bien qu'elle-même.

Une chose la préoccupait surtout : qui apprendrait à son fils à aimer et à se conduire? Encore une fois, qui lui créerait un cœur, une conscience, si la nature, qui est quelquefois parcimonieuse, ne lui avait pas fait présent de tous les deux? Est-ce que, lorsqu'il sortirait du collége, Julien donnerait ce spectacle étrange de ne jamais hésiter devant une citation grecque et de demeurer incertain devant le bien ou le mal? Dans sa sagesse, qui assurément était petite, elle avait pourtant toujours pensé qu'une âme simple et droite vaut mieux qu'une mémoire bien parée. — Le juge Dégligny se taisait toujours; mais sa main droite commençait à tourmenter terriblement les dossiers, tandis que sa main gauche battait la charge sur la table. Mme Dégligny le voyait bien; elle s'avisa que l'ennemi, ce cher ennemi, ce compagnon de quinze ans d'une vie si belle, le père de cet enfant bien-aimé dont elle était la mère, allait enfin sortir des retranchemens où l'excès de sa prudence de juge le tenait renfermé depuis une heure. C'est pourquoi elle résolut d'essayer d'une provocation dernière. Elle se retourna donc brusquement vers son mari, et, s'adressant bien à lui cette fois, lui demanda s'il croyait véritablement que sa vigilance et ses conseils n'auraient pas fait plus tôt et plus sûrement un homme de Julien que tous ces vains exercices, ces sentences ampoulées et cette culture sèche du collége.

— Qui donc remplirait ici mes devoirs, répondit le père d'une voix grave, tandis que je m'occuperais de Julien?

Mme Dégligny aussitôt baissa la tête. Elle sentait bien ce que cachait cette réponse. Son mari eût pu lui en faire une autre, et il l'avait eue sur les lèvres; mais il avait voulu l'épargner et à elle et à lui-même. C'était celle-ci : tandis que je formerai l'âme de notre fils, qui donc gagnera sa vie et la nôtre? — O pauvreté, dernière

raison des actions de tant d'honnêtes gens! La pauvreté seule avait donc forcé le juge Dégligny à se séparer de son fils.

Et maintenant quel inutile souci en prenait cette mère trop jalouse et trop tendre? Elle demandait qui apprendrait à Julien à se conduire, qui ferait un cœur à Julien. Ce fut avec un juste sentiment d'orgueil que le père répondit encore : Ce sera moi! Lui seul y tâchait, et il était sûr d'y réussir. Croyait-elle donc qu'en livrant aux mains des maîtres le cœur et l'esprit de son fils, il n'avait pas entendu, lui, garder l'âme? Ne le voyait-elle point chaque semaine écrire de longues lettres à l'enfant? Ces lettres, ne les avait-elle jamais lues? Y avait-elle rencontré de ces banales sentences dont elle parlait tout à l'heure, de ces exhortations déclamatoires et de ces tirades toutes faites que le père puise ordinairement dans les livres, comme si le fils ne devait point lire ces livres à son tour, et, reconnaissant la leçon paternelle, s'écrier d'un ton moqueur : Il avait pourtant copié cela! — Lui, il ne copiait rien. Lorsqu'il écrivait à son fils, il laissait parler d'abondance son cœur attendri, et Julien, en le lisant, n'aurait jamais à se dire : Voilà ce que mon père enseigne! mais voilà ce que mon père pense, et voilà ce qui est bien!

Elle demandait encore : Qui apprendra à Julien à aimer? qui fera un cœur à Julien? Le juge Dégligny, quand il eut ainsi parlé longtemps, reprit la main de sa femme. — Ne demandez plus cela, lui dit-il. Qui fera un cœur à Julien? Mais est-ce qu'il ne connaît point le vôtre? Est-ce qu'il ne voudra pas que le sien lui ressemble? Qui lui apprendra à aimer? Est-ce qu'il ne doit pas revenir à la maison deux fois l'an? Il verra comme nous nous aimons.

III.

Ainsi donc, lorsque M. d'Espérilles un beau jour se présenta chez la tante quadragénaire, la jeune Lucy, bien catéchisée, se dit : Voilà celui qui m'apporte l'affranchissement dans le nœud de sa cravate blanche! voilà le dispensateur de ces droits et de cette personnalité que nous refuse le monde! Elle ne pouvait s'empêcher de trouver admirable qu'un grand justicier comme lui voulût bien devenir par le mariage justiciable d'une petite fille comme elle. Malgré la défense expresse de sa tante, elle était toute prête à accorder un peu de reconnaissance à l'homme généreux qui allait lui donner une situation. L'idée ne lui vint point qu'il ne pouvait guère lui donner autre chose. La tante elle-même tombait d'accord que la disproportion des âges entre les deux époux serait plus qu'ordinaire; mais celle qui existait entre les biens était surprenante. Après une douzaine de visites de ce beaufiancé, Lucy remarqua une fois qu'il avait plus de manière que d'esprit, et que sa conversation ne témoignait

pas des sentimens bien différens de ceux du commun des hommes. La tante alors confessa tout net qu'à la vérité il lui semblait un peu enfoncé dans la matière. — Mais, mignonne, ajouta-t-elle, tu l'en tireras.

Agréable projet, tâche ravissante que la jeune femme n'essaya pas même de poursuivre, ne s'y trouvant point tout de suite assez encouragée! M. d'Espérilles resta donc dans la matière. Lucy, en entrant dans sa nouvelle vie d'épousée, n'y avait point senti de souffle favorable s'élever dans son âme comme ces pures haleines du matin qui nous prédisent un beau jour. Elle reconnut bientôt que son mari avait fait de son cœur un sanctuaire et qu'elle n'y avait point de place, chercha le dieu et demeura tout étourdie en voyant que c'était lui-même. Son premier mouvement fut le fou rire de son âge; la réflexion l'arrêta bien vite sur ses lèvres. Si réjouissante que lui parût sa découverte, la jeune femme comprit qu'il y avait bien moins là pour l'avenir une source de gaîté que de tristesse. L'événement ne la trompa point Elle eut dans la suite bien de la peine à forcer à ne jamais pleurer ses beaux yeux, qui rappelaient la fraîcheur et l'humide éclat des pervenches; mais en ce temps-là tout avait pour elle le charme de la nouveauté, même le mariage, printemps de l'hyménée, un peu aigre, traversé de frissons comme le véritable printemps, et où il ne faut pourtant qu'une percée du soleil pour faire rire les ondées. Le bal du soir donnait bien de la force à Mme d'Espérilles pour supporter les petits chagrins du jour, et l'en consolait de reste. Et puis bientôt elle devint mère.

Elle était bien loin de se douter que cette grande faveur du ciel serait le signal de tant de mécomptes amers ici-bas. M. d'Espérilles, se voyant père, dans le premier transport de joie que lui causait un si heureux accident, se mit à crier au miracle, et, puisqu'il y avait miracle enfin, résolut d'en tirer tout ce qu'il pourrait. Il était fort préoccupé depuis longtemps de l'embarras que le goût de Mme d'Espérilles pour le monde et le chapitre des parures apportaient dans sa fortune, en secret compromise, d'autant qu'ayant beaucoup montré sa femme depuis un an et jugeant l'exhibition suffisante, sa vanité de ce côté était satisfaite, et que l'obligation d'accompagner Lucy dans les fêtes qu'elle n'aimait que trop le gênait extrêmement dans ses plaisirs particuliers. Cet homme ingénieux se composa donc un visage grave, contrit, inexorable, mais grandement affligé de la nécessité qui le forçait à l'être.

Il alla s'asseoir au pied du lit de sa femme et lui remontra que la Providence serait inique, si elle ne faisait point payer aux femmes le bonheur d'être mère par de certaines compensations comme tous les autres bonheurs, que celui-là imposait des devoirs étroits et rigides, qu'on ne saurait remplir à demi, à son gré, à sa façon, à ses

heures, et point du tout quand cela ne plaisait point, qu'il fallait s'y consacrer tout entière, qu'il était même important de saisir une si douce occasion de rompre sans retour avec les frivolités dont vivent les femmes. Il ajouta qu'il n'en était pas une honnête et sensée qui, forcée de choisir entre le monde et son enfant, dût hésiter une seconde, et il se flattait que la sienne ne ferait pas un choix différent, ce qui du reste ne servirait de rien, car il avait décidé sans retour qu'il n'en irait pas autrement chez lui. Ce dernier argument était sans réplique; Lucy connaissait son mari. M. d'Espérilles, plein encore jusqu'aux lèvres de son sujet et de sa volonté, passa dans la chambre de la tante quadragénaire, qui était en ce moment fort malade, et lui répéta toute chaude la leçon qu'il venait de faire à sa femme. La vieille fille le regarda un instant sans lui répondre, puis tout d'un coup se dressa sur son séant. — Parbleu! dit-elle à son beau-neveu avec une ironie qui le fit reculer, je vois que j'ai bien fait ce que j'ai fait, que le ciel m'en récompense, et que je peux mourir en paix. Voilà une fille bien mariée!

Deux jours après, elle était morte, et M. d'Espérilles l'accompagnait fort pieusement jusqu'à sa dernière demeure, poussant de dix pas en dix pas un gros soupir d'aise que chacun prit pour une marque de sensibilité, et qui lui fit beaucoup d'honneur. Il s'arrangea pour revenir seul, se jeta dans une voiture et s'enfonça en fredonnant dans les coussins; il y eût eu de quoi chanter à plein gosier, car M. d'Espérilles pensait qu'il triomphait en plein sur cette tombe et qu'il était sûr de ne plus trouver de résistance à la maison. En rentrant, il fit observer à sa femme que, cette chère tante qui n'était plus lui ayant servi de mère, il serait bien d'en porter le deuil toute une année : la couleur noire lui paraissait, pour ses desseins, un admirable auxiliaire. Comme Lucy pleurait beaucoup, il laissa couler ses larmes; mais au bout de quelques jours il s'étonna qu'elles ne fussent point séchées. Un matin, il alla lui-même prendre dans son berceau l'enfant, le précieux enfant qui devait désormais tenir lieu de toutes choses à son heureuse mère, de consolations et de plaisirs, d'espérance, d'amour, de force, de vertu, et le lui mit entre les bras. Lucy pressa d'abord sur son sein la belle petite créature, puis se prit à la regarder avec une ardente tendresse mêlée d'une méfiance involontaire et invincible. L'idée lui était venue qu'on la faisait reculer de dix ans dans la vie et qu'on la remettait aux poupées.

Peu à peu cependant la chère poupée s'anima. Ce ne fut plus cette forme chétive où il semble qu'une âme n'est entrée qu'à regret et veut encore s'échapper dans des convulsions et dans des plaintes; ce ne fut plus cet être insensible qui, aux effusions qu'il fait naître, à l'appel désespéré des baisers, ne répond que par des pleurs. Les

lèvres de l'enfant s'essayèrent à sourire, et bientôt l'ivresse de la vie joyeuse de se sentir et de se posséder elle-même déborda en bruyans éclats sur sa bouche. Ses petites mains potelées trouvèrent les gestes qui parlent, ses yeux vagues se remplirent de regards, et Mme d'Espérilles y vit passer cette curiosité avide de la pensée qui s'éveille et se répand sur tous les objets qu'elle rencontre comme un souffle divin qui tout à l'heure va les embrasser et les connaître. D'ordinaire les approches de cette éclosion, si longtemps attendue, transportent et ravissent les mères; mais la sensation qui se produisit alors dans le cœur de la jeune Mme d'Espérilles fut bien différente. Les regards interrogateurs de sa fille lui causèrent une terreur indicible. « Quand elle parlera, se disait-elle, quand elle me pressera de ses questions impatientes, que répondrai-je? Si jamais elle me demande ce que c'est que d'aimer, je n'aurai qu'à l'embrasser et à lui dire : Regarde-moi, si tu veux le comprendre. — Pour le reste, il faudra me taire. Que sais-je donc, moi, qui puisse la satisfaire et l'instruire? Comme elle, j'ignore tout, je suis comme elle un enfant. »

M. d'Espérilles ne s'aperçut même pas que sa femme en fût arrivée à ce point effrayant de savoir qu'elle ignorait tout au monde. Il ne soupçonna point que, parfois le considérant avec une craintive et secrète rancune, elle l'accusait durement tout bas. Le trésor enfoui dans l'ombre demandait des comptes à l'avare. L'homme qui devait l'initier aux mystères de la vie et du cœur ne lui avait-il donc rien enseigné que le goût de stériles plaisirs auxquels il ne l'avait laissé s'attacher que pour la forcer ensuite à s'en déprendre? En lui imposant la loi du maître, ne lui avait-il rien appris enfin que l'amertume des regrets et l'humiliation d'une passive obéissance? — Quand Mme d'Espérilles avait ainsi longuement médité dans l'âcreté de la tristesse, par un mouvement désespéré, elle retournait à sa fille. « Protége-moi contre mes pensées, lui disait-elle naïvement, toi qui es un être divin, puisque tu renfermes l'innocence! » Mais aucune puissance terrestre ou céleste ne pouvait plus retenir ces pensées, dont la semence avait germé dans la solitude, et qui maintenant sortaient du germe comme ces oiseaux couvés dans nos sillons qui, dès que l'œuf est brisé, s'échappent hardiment de la coquille et s'essaient à courir dans les blés. . . . . .

. . . . . .

Dans la petite ville de Normandie, la vieille maison au balcon de fer et la chambre de chêne étaient occupées par un nouveau juge. M. Dégligny, malgré sa douceur, n'en avait pas moins fort honnêtement fait son chemin; on l'avait envoyé siéger au chef-lieu. A peine y était-il arrivé que sa femme tomba malade. Cette noble et tendre créature avait toujours souhaité de ne point dépasser les dernières limites de la jeunesse. Au-delà, il n'y a plus que ténè-

bres; c'est l'âge des regrets et des doutes. En se voyant le visage flétri, on n'ose plus se croire aimée. Le ciel prit sans doute un barbare plaisir à exaucer ce souhait imprudent : Mme Dégligny mourut.

Le lendemain même, M. Dégligny partit pour Paris avec son fils. N'eût été la foudre même qui vint à le frapper, cet honnête homme se serait encore étonné de manquer de courage, car il se disait, avec la froide simplicité qui lui était ordinaire, que cela ne lui était jamais arrivé. C'est qu'il n'avait jamais prévu qu'elle partirait avant lui pour le grand voyage, celle qui avait rempli, soutenu, charmé toute sa vie. Maintenant il fuyait les lieux qui l'avaient vu près d'elle, il fuyait jusqu'à sa tombe; mais, dans l'immensité de sa douleur, il ne perdit pas un moment le souci de ce qu'il devait à la dignité de sa robe : c'est ce que ne doit jamais oublier un bon juge. Il crut devoir du moins donner un prétexte à ce départ insensé, et publia qu'il allait à Paris solliciter un nouveau changement de résidence et s'occuper de placer son fils.

Dix ans entiers de réflexion sur toutes les professions qu'il pouvait donner à ce fils tant aimé ne l'avaient pourtant amené qu'à n'être content d'aucune. Cela n'est point si fort surprenant pour un père qui voit le fond des choses. Le juge Dégligny était surtout déterminé contre la robe, sans doute par respect pour elle, et puis il en sentait le poids sur ses épaules. Il ne voulait pas davantage de l'épée, c'est un état qui rend frivole; les carrières administratives rendent aussi bien complaisant; les affaires sont une dangereuse école : heureux quand on n'y apprend point à vendre son prochain comme soi-même! M. Dégligny craignait aussi beaucoup la médecine, qui a l'inconvénient d'ouvrir démesurément l'esprit et de tourner l'âme vers la matière; mais la Providence, qui venait déjà de délivrer le pauvre juge du malheur d'être heureux, voulut sans doute le sauver aussi du malheur d'être si sage, et coupa court à toutes ces hésitations, qui n'auraient jamais fini. Quand il se sentit atteint à son tour, il pensa, lui, que Dieu était bon et qu'il se serait fait un reproche de tenir plus longtemps séparés ceux qu'il avait tenus longtemps si bien unis. Son premier mouvement fut, il est vrai, de contempler avec épouvante son fils, qui allait demeurer seul au monde; mais il n'en éprouvait point une douleur autrement amère, et il reconnut que celle qui maintenant était là-haut avait emporté avec elle la plus grande partie de son âme, qu'il croyait cependant avoir partagée par égale moitié.

Il n'en était pas de même de son âme à elle, et il ne l'ignorait point : c'est qu'elle était la mère. Quant à lui, son devoir paternel était rempli. Il laissait Julien sans profession, il est vrai, et sans bien, mais non point sans principes et sans exemples, et il croyait fermement que tout est là. Sa maladie fut courte : il n'eut point

le temps de faire repasser sous les yeux de son fils tous les enseignemens qu'il n'avait cessé de lui donner depuis que Julien était arrivé à l'âge de raison; mais il voyait que le vin était encore frais dans la coupe et que la coupe était pleine. Il se borna seulement à lui redire, — et il lui avait redit mille fois déjà, — qu'il n'y a dans la vie que deux choses vraiment importantes et belles : aimer si l'on peut et être honnête homme. Au reste, il savait en mourant que Julien ne le pleurerait pas autant qu'il avait pleuré sa mère, et il lui semblait encore que cela était juste. Jamais il ne s'était dissimulé quelle récompense il devait attendre en retour de tant de soins et de travaux : c'était de passer toujours aux yeux du jeune homme pour un père plus grave que tendre. Il ne demandait pas trop de regrets, et il n'aimait point les larmes. Son dernier mot fut pour montrer à son fils toute l'étendue de la liberté dont il allait jouir et pour lui recommander d'en bien user. Il ne lui institua pas même de tuteur : Julien allait avoir vingt et un ans.

En ce temps-là, Julien était un grand garçon avec une figure encore imberbe sur un corps qui ne finissait point; l'ensemble n'était pas sans grâce. A le voir si long, si menu, sa pauvre mère s'était souvent amusée à le comparer à de jeunes peupliers qui marquaient la limite de leur petit jardin du chef-lieu, et la comparaison n'était point si mal trouvée. Le peuplier est un arbre qui plie, mais qui ne rompt pas. Julien, vigoureux de corps malgré sa taille grêle et promettant d'être ferme d'esprit en dépit d'une certaine inclination aux rêves, lui ressemblait assez bien. Il avait avec toute la douceur paternelle un coin frondeur, un petit souci fort net de son indépendance, une fibre héroïque naissante qui avait manqué à son père, et qui aurait pourtant donné bien de la vie et de la chaleur à cette âme un peu trop unie qui en manquait.

Au collége, il subissait de fréquentes punitions pour d'étranges querelles qu'il cherchait sans cesse à ses maîtres; volontiers leur eût-il rendu toute chaude la morale qu'il recevait à la maison paternelle, car un des inconvéniens du système d'éducation appliqué par le juge Dégligny à son fils aurait pu être d'en faire un pédant. Il fallait voir comme les maîtres se redressaient à ces mercuriales sorties d'une bouche de quinze ans; ces majestés offensées sont admirablement promptes à la réplique, et les punitions alors de pleuvoir. Deux livres de Virgile à copier remettent bien de la douceur dans une jeune âme qui s'aigrit. Les murs du cachot connurent le nom de Julien; il y était gravé à la mine de plomb sur les parties blanches, qui étaient rares, à la craie sur les endroits noirs, et à la pointe du couteau sur les portes. On l'y voyait d'ordinaire entrelacé avec le nom d'un autre coupable, le plus cher camarade de Julien, qui se nommait Horace Raison. Un peu plus âgé que le jeune Dégli-

gny, Horace avait la mutinerie d'un enfant terrible, la hardiesse d'un homme, un esprit batailleur et moqueur, d'une justesse qui promettait d'être redoutable. Il était orphelin et venait de Paris; son tuteur, qui était de province, ne lui trouvant déjà que trop du tempérament révolutionnaire et téméraire de la Babylone où il était né, n'avait point voulu qu'il y continuât ses études, et croyait avoir fait une chose très sage en l'envoyant dans ce collége, qui avait de la réputation : Horace s'y regardait comme en exil.

Les deux jeunes gens faisaient partie de la même classe, ils étaient voisins à l'étude; on ne les trouvait séparés que sur le tableau des mérites et des rangs qui se dressait chaque semaine; mais l'émulation trompée ne vint jamais jeter entre eux son ombre malsaine. Ils passaient toujours les heures de récréation à babiller, d'aventure à disserter ensemble; on les voyait en promenade marcher en se tenant par le bras. La ville que ce collége honore n'est située qu'à une faible distance de la mer, et il n'était pas rare que dans les beaux jours on ne poussât une excursion jusqu'à la côte. Alors, tandis que la jeune troupe en rumeur se répandait sur les grèves, Horace et Julien avaient coutume de se mettre à la recherche d'un rocher sur lequel on pût s'asseoir et d'où l'on dominât l'étendue des flots. Quand on l'avait découvert, quand on en avait fait l'escalade, Julien attachait tout d'abord un long regard sur l'immensité ouverte devant ses yeux. Horace au contraire mesurait d'un air de défi tout ce peuple des vagues hurlant, se démenant, se tordant, écumant à ses pieds; il lui défendait d'arriver jusqu'à lui, et quand ces vagues hardies, s'enflant, déferlant contre les parois du rocher, l'enveloppaient tout à coup d'un nuage de poussière humide, il entrait dans de rouges colères et leur disait des injures. Ces folles algarades arrachaient Julien à sa contemplation silencieuse; il invitait son compagnon à prendre décidément place à ses côtés sur ce trône sourcilleux où l'on était libre comme des rois, — libre de causer de toutes choses, même de médire, — et Horace lui obéissait. Les professeurs, errant sur la plage, se montraient de loin les deux amis et se disaient : Que font nos deux raisonneurs sur ce rocher? — Ils croyaient deviner qu'on se vengeait d'eux là-haut.

Ils se trompaient pourtant plus qu'à demi : oui, sans doute, on passait là-haut une terrible revue de leurs actions; on appliquait, sans crainte ni révérence, la pierre de touche à leurs beaux discours les mieux ciselés de la veille et du matin, et l'on se révoltait ou l'on se pâmait de rire quand on y trouvait l'alliage. Ces professeurs n'en étaient pas moins de grands fats de s'imaginer qu'on s'occupait uniquement d'eux sur le rocher; il y avait un bien autre sujet d'entretien entre les deux raisonneurs. Et ce sujet, c'était le père de Julien, c'était le juge. Horace Raison s'était pris d'un respect

extraordinaire, d'une passion enthousiaste pour M. Dégligny, qu'il n'avait jamais vu. Ce singulier enfant, ouvert à toutes les impressions nobles, sentait passer dans l'air un je ne sais quoi de pur et de fort toutes les fois que Julien parlait de son père. Ce qu'il éprouvait alors, il aurait été bien embarrassé de le définir; mais il ne se lassait pas d'écouter son ami. Pour lui, grâce à son tuteur, il ne s'était jamais fait de l'autorité de la famille une autre idée que celle d'un joug étroit et blessant, qu'il est beau de secouer dès qu'on en a la licence, et avant l'heure, si on le peut. Ces récits que Julien lui rapportait de la maison le jetaient dans des enchantemens inexprimables; cet admirable père lui paraissait unique au monde, et il se frappait le front avec fureur en pensant combien ils étaient différens, ceux qui avaient reçu mission de l'élever et de lui enseigner à vivre. Il ne se consolait point de n'avoir pas connu cette tendre morale professée au coin du foyer. D'autres fois, il est vrai, sa vive nature indomptée reprenait le dessus sur les aspirations du cœur, et, pesant le pour et le contre de sa situation d'orphelin en face de ce tuteur borné dont il devait bientôt s'affranchir avec délices, il concluait de cet examen que son lot après tout n'était pas le plus mauvais. Il était sûr de sa liberté. Aussi lui arriva-t-il de faire un jour à son cher camarade, après un de ces entretiens sur le rocher, une réflexion profonde comme la mer qui battait à ses pieds, et dont Julien ne comprit point le sens alors. Horace l'avait excité à parler de son père comme de coutume, et l'avait écouté avec son attention ordinaire. Tout à coup il prit son ami par le bras, et, comme achevant une pensée commencée tout bas, il lui dit : Oui! mais on n'ose jamais se rendre libre avec un père comme celui-là!

Et pourtant Julien l'était; mais depuis lors il avait passé trois autres années tout entières à la maison. Aussi la première sensation qu'il éprouva dans son isolement quand l'excès de sa douleur commença de se calmer fut une immense surprise. Il était encore tout assailli d'enseignemens, tout enveloppé de préceptes, tout étourdi de tant de bien qu'on ne s'était jamais lassé de lui faire voir. Longtemps il avait reçu comme en rêve le pain de vie que son père lui servait au jour la journée; il avait appris à le goûter, non pas encore à s'en nourrir. Il écoutait et entendait mal, il sentait et ne comprenait pas. Cette doctrine du pur amour et de la vertu plus pure encore lui était d'abord apparue à peu près comme le soleil à travers la brume du matin; les enfans considèrent ce disque rouge sous ce voile épais, et se demandent comment il fera pour le percer, pour luire de nouveau sur leurs têtes, pour redevenir l'astre des jours. De même Julien, regardant briller au loin, dans leur doux éclat, ces belles choses que lui enseignait son père, s'était demandé

souvent comment elles se réaliseraient dans son cœur et dans sa vie. Cette incertitude l'avait tenu plongé jusqu'à vingt ans dans des rêveries infinies, d'où il ne faisait à peine que de sortir : la nécessité et la liberté allaient achever de le dégager de ces demi-ténèbres flottantes. Avec toutes ses précieuses leçons, M. Dégligny aurait bien pu ne faire aussi de son fils qu'un rêveur, s'il lui eût laissé en même temps assez de bien pour que le jeune homme ne fût point tôt ou tard forcé d'agir. Par bonheur il ne lui avait légué que ce qu'il possédait, dix mille livres.

Julien tout d'abord ne dépensa sa liberté qu'en menue monnaie de première jeunesse, c'est-à-dire à se laisser vivre. C'est surtout à quoi l'on est porté à vingt ans, et c'est aussi ce que l'on a de mieux à faire. Il décida qu'il resterait à Paris, qui est le paradis terrestre à cet âge, l'enfer souvent à trente ans, l'heure où l'on combat, et qui redevient vraiment le ciel empyrée pour les vieillards, quand ils sont sortis vainqueurs de la lutte. Julien avait beaucoup à voir dans ce nouveau monde ; il s'en alla longtemps au milieu de l'immense foule, sans bien embrasser encore du regard le terrible mouvement de flux et de reflux dont elle est sans cesse agitée, mais les yeux démesurément ouverts, dévorant ce qu'ils voyaient. Les débuts de la vie sont un abîme où toute jeune âme se noie; c'est le chaos où l'on ne compte que pour un germe : il faut s'individualiser, il faut naître une seconde fois. Ce fut un grand bonheur pour Julien que ce profond isolement où il était, qui le défendait des amis frivoles et des initiateurs vulgaires. D'initiateur et d'ami, il ne devait en avoir d'autre qu'Horace Raison, Horace lui-même, qui allait bientôt se croiser avec lui dans le chemin; mais les deux camarades de collége ne s'étaient point retrouvés encore : Julien était toujours seul. Pour ce débarqué du pays des rêves, tout était vraiment nouveau dans la réalité des choses ; tout lui semblait aussi un peu différent de ce que son père lui avait appris. Quand il se rappelait les deux fameuses formules, si simples en apparence, dont le défunt lui avait recommandé de faire les deux flambeaux de sa conduite : *être honnête homme toujours*, *aimer si l'on peut*, il se demandait si ce n'était pas à dessein et pour ménager son innocence que le juge Dégligny avait omis bien d'autres flambeaux ou lanternes sourdes, qui guident un bien plus grand nombre d'humains que ces deux pures lumières-là.

Il avait donc saisi déjà, sans le vouloir et comme au vol, quelques graines d'expérience sur les terres nouvelles où il marchait; mais il regardait d'instinct l'expérience comme une plante malsaine, qu'il ne fait pas bon cultiver en soi. Un jour, l'hôtesse qui le logeait, qui se sentait des sollicitudes maternelles pour cet être si jeune et si abandonné, et qui le savait pauvre, lui représenta doucement qu'un

jeune homme sensé doit avant toutes choses s'occuper de faire ou de chercher fortune. Julien se mit à rire à la pensée que la moitié du monde laissait en effet un si médiocre souci se planter dans sa cervelle ou dans son cœur. Jamais on n'eut un si superbe dédain pour les biens que le sage affecte de traiter d'éphémères. Il était parfaitement décidé, pour lui, à s'en tenir aux deux préceptes de son père, qui renfermaient tout. Encore n'y avait-il vraiment que le premier qui l'embarrassât. Aimer si l'on peut, il sentait bien qu'il le pouvait; mais au moins avait-il besoin d'une occasion pour se le prouver à lui-même. Quant au second précepte : être honnête homme, il lui sembla qu'il n'avait pas même besoin d'y penser. Est-ce qu'il est difficile d'être honnête homme? Est-ce qu'on ne l'est pas naturellement? Cette naïve et ferme assurance faisait enfin un assez bel éloge de l'éducation paternelle. Les résultats, vagues encore, en étaient déjà pourtant assez beaux. Si le juge Dégligny n'avait point créé le philosophe tout d'une pièce qu'il avait voulu créer, au moins avait-il fabriqué un moule sûr où l'âme de Julien se coulait et s'ajustait sans effort. Il avait donné à son fils le tempérament du bien.

Avec cela, sa mère avait toujours assuré qu'il avait beaucoup d'esprit. A la vérité, c'était aussi l'opinion de tous ceux de ses maîtres contre qui ce jeune rebelle n'avait jamais armé en guerre en compagnie d'Horace Raison. Le juge Dégligny, à cette audacieuse affirmation de sa chère femme, avait coutume de répondre qu'elle enflait extrêmement les choses, et que ce jeune poussin si tendrement couvé dans leurs bras ne promettait pourtant pas d'être un aigle : à quoi il ajoutait un certain sourire qui n'était point du tout éloigné de l'orgueil. Le caractère sérieux par échappées de Julien lui donnait beaucoup d'espérance, et il prenait un grand plaisir durant le temps des vacances à surprendre le jeune homme méditant sous une tonnelle qui s'élevait dans le fond de leur jardin. Il le voyait bien plus volontiers s'abandonner à sa propre pensée, si peu de chose que cela fût encore, que rechercher trop avidement la pensée des autres. Le juge Dégligny se méfiait des livres, car il n'était pas pour rien l'homme d'une règle et d'une tradition; il regardait de mauvais œil tout ce qui met les édifices consacrés par terre, et il redoutait passablement les poètes et les philosophes à l'excès. Ce qui lui semblait le plus dangereux dans les uns et dans les autres, c'était cette furie de la pensée française qui part en sifflant comme une flèche empennée de flammes, et pénètre ainsi toute brûlante dans le cœur des jeunes hommes et des vieilles nations. Aussi avait-il institué aux portes de sa maison une douane assez sévère.

Mais quand Julien fut demeuré seul au monde, il voulut remplir

les longues soirées de ce premier hiver de tristesse et de liberté, et il lut. Ces lectures lui donnèrent souvent la fièvre; elles développèrent rapidement en lui, dans sa solitude, la curiosité de sentir, qui est moralement supérieure à la curiosité de savoir et qui s'enchaîne avec elle; il éprouva le besoin de se faire des opinions, un idéal, une critique plus sûre de ce qu'il voyait et de ce qu'il lisait, et naturellement il rechercha les lieux où l'on apprend à raisonner et à penser; il eut enfin pour l'étude de la sympathie, ce qui vaut mieux que du zèle. Le même instinct l'avait déjà poussé à se choisir un logis dans le quartier, aujourd'hui si déchu, où s'élèvent encore nos pâles écoles, et que nos pères, moitié sérieusement, moitié plaisamment, appelaient le quartier de l'idée. Il assista aux leçons de maîtres célèbres, et il y noua promptement quelques amitiés de vingt ans; mais un jour, — voyez ces jeux de la fortune, — un jour, qui reconnut-il dans cette foule studieuse ou curieuse? Horace! Les deux amis s'embrassèrent de toute leur âme, et parlèrent de ne plus se quitter. On parle toujours ainsi, et pourtant on se quitte. Vraiment cette rencontre, qui avait un air d'aventure, aurait bien pu détruire, en moins de temps que rien, l'œuvre si laborieusement menée à bien dix années durant par le juge.

Horace voulut tout de suite produire cet ancien ami et le présenter aux amis nouveaux. Il y eut plusieurs festins donnés en l'honneur du solitaire qu'on allait former au monde. On convint ensuite de se réunir souvent. La première fois que dans une de ses rencontres de jeunes hommes Julien vit entrer les déesses familières de ces fêtes joyeuses (lui qui, comme certains jeunes princes des anciens contes, n'avait jamais vu d'autres femmes que sa mère et sa nourrice), son cœur ne laissa point que de battre un peu fort. Ce fut pour lui une chaude affaire. Les déesses s'avançaient au milieu d'un nuage, ainsi qu'il convient à des immortelles; à la vérité, c'était un nuage produit par la fumée des cigarettes. Ces grisettes, — car ce n'était pas autre chose, — se trouvaient par accident être jolies. On fit asseoir l'une d'elles à son côté, et lui, sans oser parler, se mit à la regarder à la dérobée, tout en pensant au bon conseil que lui donnait autrefois son père, d'aimer s'il le pouvait. Cela ne voulait-il point dire : aussitôt qu'il le pourrait? Il est facile d'interpréter plus mal les énigmes. Par malheur, impatientée du silence de son voisin, l'enchanteresse se mit à parler elle-même. Ce bel oiseau fit entendre un bien gai ramage; mais dès les premières notes Julien s'avoua tristement que ce n'était point à ce genre d'amour ni à cette qualité d'aventures que s'appliquait la recommandation paternelle.

La morale admise et permise apprend aux hommes qu'à vingt ans ils peuvent bien marcher dans ces chemins de hasard tout ornés de buissons de ces roses effeuillées; mais la morale particulière du

juge Dégligny disait à son fils d'abord qu'il ferait mieux de ne point s'engager dans ces chemins-là, qui sont semés de piéges, — ensuite, que s'il s'y laissait entraîner, il devait auparavant garnir son cœur d'une triple serrure, enfermer la belle pièce neuve dans une cassette d'avare. Ainsi, quand on a perdu la fière innocence des premières années, on conserve du moins, debout, frémissantes, toutes prêtes pour l'action future, comme des vierges armées, les forces vives de son être. — Ah! si les vierges folles que Julien Dégligny admit plus d'une fois à ses côtés s'étaient doutées de la présence de ces rivales secrètes dans le sanctuaire dont leurs mains hardies n'avaient pas la permission de soulever les voiles! Il lui arriva pourtant une fois d'être aimé, et même il portait gravement au doigt, comme un anneau de mariage, le signe de cette liaison, qui ne devait être qu'éphémère : c'était une pauvre bague en filigrane d'argent que sa maîtresse lui avait donnée, et qui fit bien souvent rire ses amis. Julien se croyait obligé par sa conscience à garder ces marques visibles d'une fidélité qu'il ne sentait point si solide et si sûre au fond de son cœur. Il ne possédait point tout ce qu'il avait désiré, et il désirait encore. Il se laissait aimer pourtant, et ce qu'il recevait, il essayait de le rendre; il s'en trouvait heureux à demi et rêvait quelquefois qu'il l'était tout à fait : on peut s'abandonner à de si beaux songes.

Un jour Julien fut arraché par un coup brutal de la réalité à ce demi-sommeil où il avait vécu plongé deux ans. Il fit un retour sur lui-même, s'avisa de compter sa richesse et trouva qu'il ne lui restait plus que cinq mille francs. Il vit bien que le moment était arrivé de devenir sérieux, c'est-à-dire de renoncer aux biens de l'étude pour la recherche des biens de fortune que lui conseillait jadis sa prudente hôtesse. Telle est la confusion des langages humains, que cela s'appelle être sage; on nous apprend de bonne heure à ne pas penser pour être assuré de mieux vivre. Julien comprit enfin qu'il fallait *faire quelque chose*, et il savait ce que cela veut dire. Combien en a-t-on déjà tué de jeunes esprits avec ce mot-là : faire quelque chose! Employez l'activité de votre âme à tout ce qu'elle déteste. C'est ainsi que l'un va porter l'épée qui était appelé à prêcher l'Évangile, et pour encourager celui qui prend une résolution si opportune et si belle, maîtres, parens et amis lui démontrent que le Seigneur est le Dieu des armées. Tout s'arrange.

Julien naturellement fit encore la confidence de son embarras à Horace. Celui-ci était le plus âgé de ses amis, et lui paraissait aussi le plus expérimenté. Ce Thalès, ce Solon, ce philosophe antique, avait en effet vingt-cinq ans alors. En cette circonstance, il paya d'emphase comme tous les augures : il répondit d'abord à Julien qu'il ne devait pas hésiter un instant à courber le front sous

le joug des nécessités sociales, et qu'il n'y avait point de déshonneur à devenir l'un des rouages de la grande machine qui roule. C'en était assez de cette démonstration pour effaroucher Julien Dégligny; ce mot de rouage ne lui plut en aucune façon. Il répondit timidement qu'il ferait volontiers le choix d'une profession, à la condition qu'il la reconnût pour libre. L'augure repartit aussitôt qu'il rêvait, et que, pour des professions libres, il n'y en avait pas. La conclusion était donc de n'en pas prendre. Horace donnait ce conseil d'autant plus hardiment qu'il était riche. Julien, qui était pauvre, ne demandait pas mieux que de le suivre. Toutefois ce fut un sujet de graves méditations pour lui durant quelques jours que de savoir s'il devait choisir la liberté ou l'esclavage, et il discuta ce point plusieurs fois encore avec Horace; mais il se trouvait si bien de la première! Pour se ployer au second, ne serait-il pas toujours temps? Et d'ailleurs il vint à réfléchir, avec l'intrépide insouciance de la jeunesse, qu'il lui restait encore cinq mille livres!

Au reste, Horace Raison couronna dignement cet entretien par un dernier avis qui était bien le dernier mot de la sagesse humaine. Il invita Julien à imiter Rolla, à faire comme lui trois bourses d'or, quitte à se tuer quand elles seraient vides, à moins qu'il n'aimât mieux accepter la sienne, qui lui serait toujours ouverte. Julien repoussa doucement l'offre généreuse de son ami et répondit en riant qu'il ferait donc ces trois bourses. Ce qui lui prêtait à rire en ce moment, c'est qu'il songeait qu'il ne se tuerait point du tout quand elles seraient épuisées. Il n'avait nullement le désir de quitter la vie, car il l'aimait. Souvent même il se surprenait à trembler, à soupirer, à pâlir, en pensant à tout ce qu'il attendait d'elle. Isis, Isis, ne voulais-tu pas enfin soulever pour lui tes voiles et faire voir ce que tu lui réservais? Ah! comme le jeune homme comprenait mieux à présent le sens profond de la maxime paternelle : aimer si l'on peut! — Mais il était donc écrit qu'il ne le pourrait jamais?

A cette époque, Julien Dégligny n'était pas encore bien différent de l'enfant plein de rêves qui arrivait à Paris deux années plus tôt. Il n'avait qu'effleuré les hommes et les choses et ne les voyait pas autrement; tout au plus les voyait-il un peu mieux. Il avait à peu près réglé les mouvemens de son cœur et de sa vie, et n'en avait point changé le but indiqué par son père, et qui semblait s'éloigner toujours : aimer! Ce fut alors qu'il fit la rencontre de Mme d'Espérilles au bord du ruisseau.

IV.

Or ce fut un an, jour pour jour, après l'orage, un matin de juin que Julien Dégligny sortit de chez lui extraordinairement paré, avec

des ailes aux pieds et un concert de joie dans l'âme, car il s'était enhardi la veille jusqu'à écrire à Mme d'Espérilles, et il lui semblait que cette lettre était pour aller bien loin.

Il remonta lestement la rue du Bac, tout en jetant des regards attendris au petit ruisseau guéri de ses fureurs, qui faisait le muet alors et roulait, sans avoir l'air de songer à mal, son onde sournoise entre les pavés. Il gagna ainsi les alentours de l'église; comme il tournait à l'angle de la place, il aperçut se dessiner à trente pas de lui, dans un nuage d'or, la figure visible de l'Espérance.

Tandis qu'elle approchait, il se disait : Elle est trop belle! Est-ce que je ne me suis point trompé? Est-ce que je ne me suis pas livré volontairement à une folie stupide qui me perdra? Pourquoi n'ai-je pas aussi bien aimé une autre femme moins difficile à toucher? Pourquoi *elle?* — Mme d'Espérilles passa devant lui. Il sentit alors comment on peut mettre dans un salut maladroit tout son cœur et tout son être; mais ce même salut que déjà la veille il avait hasardé de faire à la jeune femme, elle le lui avait rendu : celui-ci, elle ne le lui rendit pas.

Le courage du pauvre amoureux s'en abattit soudain comme un drapeau qu'un coup de vent fait retomber en claquant contre sa hampe. La résolution qu'il avait formée le matin même s'en arrêta tout court dans le premier de ses effets. Il s'était promis de bien étudier la route que Mme d'Espérilles allait choisir et de partir cette fois en cadence à la suite de l'amour; mais à quoi bon essayer de l'audace maintenant après ce froid et compassé visage que l'amour venait de lui montrer? Ainsi donc il fallait penser que son billet de la veille avait offensé la jeune femme! Il fallait penser aussi qu'elle était étrangement sévère! Est-ce que ce billet n'était pas humble, soumis, tremblant, comme celui qui l'avait tracé, comme Julien lui-même quand il voyait celle qui s'était indignée de le lire? Il lui avait écrit qu'il l'aimait. — N'avait-elle pas bien deviné cela depuis un an tout entier qu'elle le rencontrait chaque jour sur son passage? Six mois durant, il avait médité cette lettre et cherché le secret de la délicatesse infinie qu'il faut pour parler aux anges. Ce secret, il ne l'avait donc pas trouvé?

Mais il lui vint tout à coup une pensée amère. — Si seulement l'amour que Mme d'Espérilles lui voyait pour elle avait commencé en quelque endroit qu'on s'avoue, au bal après une valse ou sur les confins d'une table à thé, comme les amours de tout le monde! Mais il était né au bord d'un ruisseau; — elle ne pouvait songer à ce ruisseau sans rire. — Julien ne manqua pas d'ajouter que, pauvre et obscur, il eût déjà eu bien de la peine à compter aux yeux d'une jeune femme riche, brillante, entourée, mais qu'étant ridicule par-dessus tout cela, c'en était fait de lui. — Riche! il supposait que

Mme d'Espérilles était riche, parce qu'il la voulait heureuse. Brillante! il ne voyait que trop qu'elle l'était; ne brillait-elle pas à ses yeux comme toute une pléiade d'étoiles? Entourée! le sang s'arrêta dans son cœur et battit à ses tempes à cette idée que d'autres que lui l'aimaient, le lui disaient apparemment, et qu'elle les laissait dire.

Pour lui, qu'était-il devant elle? Quelque chose qui vaut moins que rien, un amusement sans péril, une curiosité qui passe, tout au plus une figure amie comme les femmes aiment à en rencontrer sur leur chemin, toujours inquiètes d'un regard qui les cherche et qui leur crie qu'elles sont belles, sans même désirer le plus souvent de savoir ce que dirait la bouche après le regard. Entre elle et lui, le ruisseau coulait. C'était l'abîme. Est-ce que Mme d'Espérilles l'avait jamais vu là où l'on voit les hommes qu'on aime? Bien qu'il fût assez ignorant des lois et des coutumes et qu'il n'eût guère réfléchi jusque-là au peu qu'il était sur terre, en ce moment son regard, aiguisé par le sentiment de son infériorité douloureuse, perça comme une épée de diamant la vieille croûte sociale qui nous enveloppe de mensonges. Il comprit qu'en dépit de l'égalité fameuse inscrite dans nos lois, il y a moins de distance réelle entre un Français et un Huron qu'entre ce même Français et une Française qui ne sont point du même monde.

Et voilà pourquoi Mme d'Espérilles souffrait bien d'être aimée par un homme qu'elle ne connaissait pas, mais refusait d'en être saluée, surtout d'en recevoir des messages. Là-dessus la plupart des jeunes hommes, piqués au plus fâcheux endroit de leur vanité, n'auraient point manqué de rougir de colère; mais Julien Dégligny, bien plus pratique, parce qu'il était plus candide, et ne songeant point à mêler sa vanité dans une si sensible affaire, se contenta de soupirer profondément.

Encore ce soupir-là lui fit-il bien moins de mal qu'il ne l'aurait cru. Depuis un an déjà, il avait appris à connaître les inexplicables mélanges dont se compose la passion qui le visitait si jeune, longtemps avant l'heure accoutumée où elle vient renouveler et refaire les autres hommes. Souvent, en présence de tant d'émotions diverses qui l'agitaient, tirant des douleurs de ses causes de joie et des causes de joie de ses douleurs, il se disait tout surpris qu'il ne savait plus où son cœur en était. C'est ce qui lui arriva cette fois encore. Il pensa qu'il fallait bien, quoi qu'il lui en coûtât, aimer Mme d'Espérilles comme elle voulait enfin être aimée (elle ne le marquait que trop clairement), se soumettre éternellement à passer à ses côtés inaperçu de tous et presque d'elle, ne jamais espérer d'autre récompense de sa passion que sa passion même, et il demeura stupéfait d'éprouver à cette pensée de sacrifice une volupté si grande, si parfaitement exempte de calcul, de vanité, d'égoïsme,

pur sentiment que l'amour seul a parfois la puissance de faire briller comme un diamant sans prix parmi les ombres et les scories de l'âme humaine.

Peu à peu il revenait à la vie, que l'apparition de Mme d'Espérilles, puis le foudroyant mécompte de ce salut qu'il attendait et qui n'était pas venu avaient suspendue en lui depuis un moment. Il se détourna et ne vit plus la jeune femme. Il aurait pu, en pressant le pas, en courant se poster à l'angle de la rue, l'apercevoir encore : ce fut une dernière tentation qui le pressa d'une force terrible; mais il lui sembla qu'ayant fait à celle qu'il aimait un si complet abandon de bien plus que lui-même, de toutes ses espérances, qui étaient devenues la partie la plus vive de son amour et comme l'être de son être, il avait accompli une action vraiment belle, et qu'il ne devait point en diminuer les mérites par une dernière faiblesse, impatient qu'il était de s'en glorifier sans réserve dans la naïveté de son cœur. Il eut l'énergie de résister à ce furieux désir de suivre la jeune femme, ne fût-ce que des yeux, ne fût-ce qu'un instant, ne fût-ce qu'une seconde, après avoir si hardiment résolu de la suivre tout le jour; il se contint et se vainquit en murmurant tout bas un mot sublime : elle ne le veut pas!

Non certes, elle ne le voulait pas et se flattait bien d'être obéie, mais n'en était pas si sûre. Elle marchait rapidement, poussée par une terreur confuse; sa plus grande crainte n'était point d'être abordée par ce jeune homme, mais de voir tomber honteusement, brutalement, s'il avait la vulgaire audace et le mauvais goût de l'aborder, tout un gracieux édifice d'illusions et de rêveries qui depuis un an lui étaient devenues une distraction presque chère. C'en était déjà trop de la lettre de la veille, qui l'avait jetée dans de folles alarmes. Vingt fois durant ce jour, elle avait essayé de sonder ses deux serviteurs (il n'y en avait plus que deux à la maison) et de s'assurer qu'ils n'avaient point prêté d'attention à ce pli trois fois suspect. Quand M. d'Espérilles était rentré, elle s'était jetée au-devant de lui comme une coupable qui se déguise, avec un sourire qui lui déchirait les lèvres, si pâle, si tremblante qu'il n'eût point manqué d'en faire la remarque, si cet aimable homme eût jamais été capable de prendre garde à d'autres souffrances que les siennes mêmes. Cette fois, il est vrai, les souffrances de M. d'Espérilles n'étaient plus imaginaires : il débuta par s'en plaindre avec de grands cris suivant sa coutume, et par déclarer qu'il allait se mettre au lit. Lucy demeura donc seule le soir à se torturer l'âme, la nuit ne dormant point, uniquement occupée à savoir comment ce jeune inconnu était arrivé jusqu'à elle, comment il avait appris sa demeure et son nom. L'idée ne lui serait point venue qu'il pût jamais en être informé. Maintenant, ayant usé de tant de légèreté et d'impru-

dence, ayant souffert qu'il la regardât avec ces yeux qui n'étaient que pour elle et qu'elle connaissait, ayant tant de fois évité de contrarier quand elle le pouvait ces hasards trop complaisans qui le mettaient partout sur son passage, ayant enfin porté tout un an ce péché caché dans le fond de son cœur, elle n'en était que trop punie.

Mais du moins elle s'était promis de faire partager sa peine, et le plus durement possible, à celui qui l'avait causée. Voilà pourquoi elle n'avait pas répondu ce jour-là au salut de Julien Dégligny. Puis, l'ayant vu changer de visage, elle s'en était allée, la première meurtrie du mal qu'elle venait de lui faire, prête à pleurer comme une enfant. Oh! la lettre maudite et mal à propos venue! Ce n'était pas pour rien que Mme d'Espérilles lisait depuis si longtemps sur les beaux traits de ce jeune homme l'ardente et constante expression d'une âme si loyale, si unie, si fidèle. Elle commençait à prendre confiance en lui plus que de raison sans doute. La malencontreuse épître avait tout détruit en un moment. Il y a de ces orages inattendus et soudains qui frappent l'arbre, arrachent la branche, et avec elle le nid qui ne faisait que de s'y suspendre, et dispersent ainsi d'un seul coup les fruits vivans de toute une année.

« Pourquoi donc m'a-t-il écrit? se disait la jeune femme en s'éloignant. Pour me dire qu'il m'aimait! Ne le savais-je pas bien? » C'était justement la même réflexion que faisait Julien en ce même instant. Lui aussi, il se disait : « Ne le savait-elle pas bien que je l'aimais? » Elle se prit à penser encore qu'il montrait bien plus de curiosité qu'elle, puisqu'il avait voulu connaître son nom et que jamais elle n'eût souhaité d'apprendre le sien. Elle avait raison, le jeune homme n'avait pas besoin d'un nom devant elle, il en avait un. Il était le rêve qui vient frapper à la porte des cœurs vides et finit toujours par la forcer, il était l'image qui vient s'asseoir de l'autre côté du foyer dans les longues soirées oisives et solitaires, quand l'heure se traîne lourdement sur le cadran de l'horloge et dit : Je n'appartiens plus au jour où tout le monde veille, je ne suis pas encore la nuit où tout le monde dort, je suis l'heure où tout le monde aime. Ce jeune homme avait un nom, car il se nommait l'Amour.

Lorsqu'elle se crut enfin assez loin, Mme d'Espérilles respira, et, voyant qu'elle n'était point suivie, en sentit un si doux élargissement de cœur que tout ressentiment aussitôt en sortit. Julien Dégligny était pardonné. Sa lettre n'était plus une offense, ce n'était pas même une entreprise si hardie qu'elle avait paru d'abord, tout au plus était-ce une erreur. Depuis un an, il n'en avait point commis d'autre. La jeune femme réfléchit qu'il était bien plus que suffisamment averti désormais de ne point retomber dans celle-là. Tout le reste du jour, elle ne fut donc plus occupée que d'une chose qui à la vérité n'était point une chose aisée dans la situation où Julien et

elle se trouvaient et devaient à jamais rester ensemble. Comment s'y prendrait-elle bien? Quel air donnerait-elle à son visage pour faire voir au coupable qu'il avait obtenu son pardon?

Et lui!... Il se demandait aussi quel langage il faudrait mettre dans ses yeux pour l'obtenir le lendemain, ce pardon si nécessaire à sa vie... Mais quoi! le lendemain, le lendemain seulement! Après tout ce qu'il venait de sacrifier et de souffrir n'avait-il pas mérité de l'obtenir plus tôt, ce pardon, ce bienheureux pardon?...

D'abord il ne l'avait point espéré du tout; puis il n'avait pu s'empêcher de l'espérer un peu de la bonté de la belle offensée; puis il commençait à oser l'espérer d'un mouvement plus doux, car de pareils espoirs vont vite. Il s'animait à la pensée qu'il y a des soumissions parlantes, des douleurs muettes qui crient, des désespoirs plus forts que le plus fort ressentiment, qu'ils effacent; une voix hardie s'élevait en lui et lui disait qu'il ne fallait rien remettre à ce lendemain qui ne viendrait jamais, que c'était le jour même, sur-le-champ, s'il le pouvait, qu'il fallait revoir et surprendre la jeune femme seule en présence de sa colère tombée. Quel changement! Quelques minutes pourtant avaient suffi pour l'opérer dans le cœur de Julien Dégligny et dans son courage. — Et Mme d'Espérilles qui continuait de marcher sans crainte, croyant toujours le jeune homme à cent lieues d'elle, au bout du monde!

Arrivée aux quais qui bordent la Seine, elle aperçut une voiture de louage qui était vide, la fit arrêter d'un signe et y monta; mais où donc allait-elle ainsi à cette heure matinale? La voiture traversa la ville en remontant vers le nord, jusqu'au boulevard extérieur. Là Mme d'Espérilles mit pied à terre. Elle regarda d'abord tout autour d'elle, comme étonnée de se trouver en un pays si inconnu, avisa une vieille femme qui passait et vivement s'avança vers elle, puis hésita, et, se déterminant enfin tout à coup, aborda cette femme et lui demanda le chemin du cimetière.

Elle n'avait point vu un autre fiacre qui s'arrêtait à cent pas de distance. Quoi! Julien Dégligny aurait-il osé la suivre jusqu'en ces lieux! Les cimetières de Paris sont de grands jardins plantés d'arbres et de bosquets derrière lesquels les regards curieux se dérobent à l'aise; mais ces arbustes et ces arbres ombragent des tombes. Ah! jamais la plus folle et la plus furieuse passion oserait-elle profaner de ses impatiences le pauvre cimetière de campagne où dorment dans une paix si entière ceux qui ont si peu vécu? Que cette verdure qui s'étend dans le petit champ mamelonné autour de la vieille église est belle! La mort vous y regarde sous l'herbe avec des yeux tristes et doux qu'on ne saurait ne point voir... Pourquoi les cimetières de Paris ont-ils cet air de promenades publiques? Le peuple les aime, il y entre en riant, il va et vient, il s'y repose, il sort comme il était

entré, et boit et mange à la porte; à l'y rencontrer si dispos, on dirait qu'il se croit chez lui. Qu'importe cette foule qui gît sous la pierre? Est-ce que nous connaissons les grains de sable que nous foulons aux pieds? est-ce que nous connaissons les atomes de l'air que nous respirons? Ils ont passé sur l'aile du vent, d'autres les remplacent. Et si puissante et rapide est la vie dans cette étrange ville que la mort y deviendrait banale, — si ce n'était la mort!

Il est écrit que nous sommes poussière et que nous retournerons en poussière. C'est pourquoi la religion, la morale et la philosophie, en cela d'accord avec la routine, cette reine fainéante du monde, défendent qu'on nous brûle après notre mort, ainsi que le proposent quelques fort mauvais esprits. O profonde sagesse humaine! pourquoi te contraindrais-tu jamais d'équivoquer sur des mots? Tu nous diras que la cendre n'est point de la poussière, et les nations et les siècles ne laisseront pas de courber la tête et d'en être persuadés. Malheur à ceux qui pensent que ces choses ne sont pas à ce point lettre divine, et que, quoi qu'on fasse de notre dépouille matérielle, Dieu saura peut-être bien y distinguer ce qui est à lui et le tirer du feu comme de la tombe! Mais tel n'est pas l'avis des sages.

Hélas! que nous sommes prompts à en finir avec les morts que nous aimions! Chers absens que l'on pleure de toute son âme, mais dont la raison nous défend de souhaiter le retour! C'est qu'enfin le sacrifice est fait de ceux que nous aimions; s'ils revenaient, nous l'aurions à refaire. Hâtons-nous donc d'étendre pour jamais nos morts sur la couche glacée, fermons la tombe, et qu'on la scelle! — Madame, croyez-moi, c'est affaire de prudence que de ne jamais remettre au mois qui suit une visite de deuil. Les affligés ne vous attendent plus; ils ont gardé les vêtemens noirs, mais ils ont quitté les larmes. Et votre bon cœur qui avait préparé de quoi les sécher! Madame, c'était une besogne inutile.

Allez! c'en est vite fait de nous; tout est vite englouti, nos corps par la terre, notre mémoire par le temps. Ah! si du moins la tombe vorace n'avait pas tout pris, si dans la maison de famille, si devant les yeux de ceux qui nous survivent il demeurait quelque chose de plus qu'un portrait, que de vaines reliques, de plus que nos souvenirs et que notre image, quelque chose qui eût été nous-mêmes, un reste de notre chair, une partie de ce qui fut le logis périssable de notre âme,... une pincée de nos cendres dans une urne!

Les nécropoles environnent nos villes d'une ceinture funèbre, la cité des morts étouffe celle des vivans. Moi, je ne veux point leur dérober leur place au soleil. Je ne souhaite pour ma dernière demeure que cette urne précieuse conservée par des mains chéries. Le vase sera si petit qu'on pourra le tailler dans une matière rare; un artiste l'aura ciselé. Je veux que ces restes légers comme l'air soient

placés dans l'oratoire, au-dessous de la figure du dieu dont ils auront été l'image. Lorsque ceux qui m'auront aimé y viendront prier, mon souvenir se mêlera dans leurs prières. Ma cendre alors s'agitera doucement à leur vue; mon âme d'en haut les remerciera de m'avoir sauvé des angoisses du cercueil et des lentes horreurs de la tombe.

En ce moment, deux convois mortuaires s'acheminaient lentement, à la file, le long du boulevard extérieur, vers le cimetière. L'un ressemblait à l'autre : un peu plus ou un peu moins de galons et de panaches, un peu plus ou un peu moins de larmes d'argent; nous parons et masquons la mort comme la vie. Tous deux marchaient dans le même ordre : les parens, la tête nue, derrière le cercueil, ensuite le petit bataillon des amis tenant leurs chapeaux obliquement posés sur la tempe, ce qui est un ingénieux accommodement pour respecter les convenances tout en se préservant du soleil; puis le pêle-mêle des invités, le front couvert. Tout cela était comme de coutume vulgaire et banal. Le grotesque n'était pas loin, le grotesque navrant, déchirant, horrible : un troisième convoi venait de paraître à l'opposé du boulevard et remontait la chaussée au pas de charge. Là point de galons, ni panaches, ni brodures, et dans sa seule nudité la livrée funèbre; pas de prêtre, pour tout suivant un homme et une femme en haillons. Le cocher fouettait, le char trottait, les deux pauvres gens qu'on dépêchait couraient derrière, perdant haleine à chaque sanglot et mêlant leur sueur à leurs larmes. Quand les trois convois furent arrivés à l'avenue qui mène au cimetière, celui-là s'arrêta court et laissa passer les deux autres. — A tout seigneur tout honneur, se dit tristement Julien Dégligny, qui était là.

Il avisa tout près de lui une marchande de fleurs qui se tenait à l'entrée de l'avenue. Elle vendait aux visiteurs de ces lieux sinistres les joies vivantes de la terre pour ceux à qui la terre ne réserve plus que le froid et les ténèbres. Julien choisit sur l'éventaire une grande branche de lis et la jeta sur ce misérable cercueil; puis il s'éloigna de quelques pas, empressé de retourner à ses pensées, dont il n'avait point le temps de se distraire par un excès de pitié pour autrui. A la vérité, ces pensées étaient de nature à ne point souffrir de partage dans son cœur. Il avait plutôt besoin alors de toutes les forces de ce lâche cœur, toujours tremblant, pour décider ce qu'il allait faire, car enfin depuis une heure Mme d'Espérilles était dans le cimetière. Sans doute elle allait en sortir, il l'attendait.

Lucy était agenouillée devant la tombe de sa tante. Elle ne priait pas, ne pleurait point; elle regardait cette pierre muette avec un mélange de crainte et de curiosité avide, comme si elle avait pensé qu'un oracle allait en sortir. Elle avait cent questions au bord des lèvres et n'osait les faire, car sa raison lui disait que les morts ne

sauraient répondre. Et pourtant, quand elle songeait que l'esprit de celle qui était là avait toujours été son seul guide, et qu'elle n'avait jamais eu si grand besoin d'être guidée, quand elle se souvenait de ces promptes et faciles lumières dont ce subtil esprit savait si bien éclairer toutes choses, percer et colorer les plus obscures, elle n'était pas éloignée d'espérer dans le fond de son cœur que Dieu, voyant sa détresse, allait permettre un miracle.

C'est qu'un miracle était nécessaire pour la délivrer, sinon du péril dont elle se voyait menacée, au moins du grand souci dont il était la cause. Il lui arrivait parfois de ne point concevoir qu'elle eût encore si peu d'alarmes et de s'admirer elle-même en se sentant légère, rayonnante, épanouie, quand elle se connaissait tant de motifs de ne plus se croire en sûreté dans le monde. Tout en effet lui disait que Julien Dégligny ne serait pas éternellement soumis et sage. Certains regards l'avaient avertie le matin même que le moment des ardentes et audacieuses folies était proche dans le cœur de ce jeune homme. Dans le trouble que lui causaient ses pressentimens et la conscience de sa faiblesse, où vraiment elle trouvait bien des charmes, instinctivement elle s'était acheminée vers la dernière demeure de sa tante, que depuis longtemps elle ne visitait plus.

Celle qui avait une expérience si sûre de la vie, dont les secrets les plus profonds lui étaient ouverts, devait en avoir quelqu'un pour parer à ces situations délicates où le cœur se met à faire le rebelle, à parler d'abord tout bas, puis à protester tout haut contre les barrières que lui imposent le devoir et la sagesse. Le devoir permet peu de chose, la sagesse ne permet rien. Lucy comprenait à merveille quelle énormité ce serait que de souffrir décidément d'être approchée par ce jeune homme qu'elle ne connaissait pas, qu'elle ne voulait point connaître, et dont elle se félicitait d'ignorer même le nom. Et pourtant le moyen de se dissimuler que ce grand événement ne se ferait plus guère attendre! Telle allait donc être la fin de cette folle aventure, et l'inquiète Lucy la prévoyait déjà comme certaine; mais après la fin viennent les suites. Voilà où s'obscurcissait le regard de Mme d'Espérilles, voilà ce qu'elle ne pouvait prévoir. Elle jugeait seulement qu'on la menait tout le long d'un chemin fleuri terminé sûrement par un gouffre, et ce gouffre s'ouvrait au milieu d'un labyrinthe. Elle venait donc demander à cette habile tante, qui lui manquait si fort en ce moment, le fil conducteur qui devait l'aider à se retrouver dans ce menaçant dédale; elle interrogeait cette pierre insensible qui s'obstinait à se taire, et commençait à s'irriter de ce silence qui lui semblait une trahison. N'était-ce pas en effet de sa tante qu'elle avait reçu le peu d'enseignemens qu'elle avait sur la manière de se conduire en ce monde? N'était-ce pas d'elle qu'elle tenait cette prudence mondaine qui,

une fois tombée quelque part, ne s'altère jamais et n'attend qu'une occasion pour se pousser au dehors? Lucy la reconnaissait bien en elle-même, cette belle prudence qui avait longtemps sommeillé dans son cœur, n'ayant jamais eu de quoi s'exercer, et qui venait de s'éveiller tout d'un coup, alerte et soupçonneuse, aux approches du danger. Elle sentait aussi son impuissance à la diriger comme il convenait, si on la laissait à ses seules forces : c'est pourquoi elle ne pouvait s'empêcher d'accuser celle qui, lui ayant fourni de si bonnes armes, lui refusait, comme dernière leçon, de lui apprendre à s'en servir.

Le cimetière où était entrée Mme d'Espérilles est le plus riant de ceux de Paris. Des allées de sycomores à la feuille dentelée l'encadrent de toutes parts. Là du moins quelque robuste verdure se marie à la végétation mesquine qui pousse à l'entour des tombes. La partie qui s'étend au nord se relève brusquement à pic au-dessus de l'allée principale et s'étend sur un mamelon d'où l'on domine toute la longueur du champ de repos. Ce fut de ce côté que Julien Dégligny se dirigea, car il avait enfin rassemblé son courage. Il suivit un chemin ouvert entre des sépultures récentes. Le temps n'avait encore pu mettre ses rides sur leurs tristes visages de pierre, unis et blancs comme des linceuls. Le jeune homme vraiment ne savait où il allait. Il eût en ce moment payé l'anneau de Gygès au prix de trois existences. Voir, n'être point vu, que peut souhaiter de mieux un pauvre amant qui cherche et qui se cache? Il marchait aussi lentement qu'il le pouvait, et tremblait encore d'approcher trop vite de celle qu'il poursuivait et qu'il n'aurait osé joindre, et il s'arrêtait machinalement, regardant sans les lire les inscriptions funéraires, et sans les voir les petits parterres de fleurs entretenus çà et là par des mains pieuses.

Cependant ses yeux, fatigués d'errer à l'aventure, se fixèrent enfin sur quelque chose d'inattendu, de joyeux, de vivant : c'était un immense entrelacement de chèvrefeuilles qui enguirlandait et serrait au front tous les arbustes de ce coin reculé et courait jusque sur les tombes. Cette couronne odorante avait cinquante pieds de long peut-être. Or on cultive dans ces lieux de deuil le cyprès et l'asphodèle, on y fait fleurir encore un rosier de mai aux pieds d'un enfant qu'on pleure; mais qui a jamais songé à planter du chèvrefeuille dans un cimetière? C'est la plante de la jeunesse; elle en a la suave haleine. Par ses allures capricieuses et folles, elle rappelle l'heure où la vie se sent assez riche pour se dépenser en caprices et en aventures. Elle est leste, hardie, présomptueuse; elle s'élance du sol comme si elle voulait d'un bond arriver aux cieux et s'amuse effrontément à escalader les murs, partout s'emmêle, pénètre, enlace, et sur une tige menue fait courir des myriades de fleurs,

comme la jeunessse habile à faire naître de rien le monde infini et brillant de ses illusions et de ses rêves.

Julien eut envie de savoir d'où partaient ces anneaux fleuris. Aussi bien une longue allée de tilleuls lui apparaissait à quelque distance sur la crête même du mamelon. Tout était extraordinaire en cet endroit, où semblait régner une parfaite solitude. Que faisaient là ces tilleuls qui, eux aussi, étaient prêts à fleurir? Il continua son chemin, franchit hardiment trois ou quatre profondes tranchées qui le regardaient béantes et sinistres, et ne se demanda point ce qu'attendaient ces monstres. Alors il se trouva devant une brèche pratiquée dans une clôture de pierres à demi ruinées; les arbres dominaient la muraille. Il passa par la brèche, puis sous le couvert des tilleuls, et se vit dans un nouveau monde.

C'était un vaste jardin abandonné. On y reconnaissait aisément les traces d'une large pelouse; mais le gazon gagnait de toutes parts, débordait, déferlait dans les allées comme le flux de la mer sur les grèves. Un piédestal découronné se montrait parmi ces vagues vertes, et la statue gisait à côté. C'était une figure de l'Amour. Le pauvre petit dieu, le carquois au dos, dormait d'un sommeil grelottant sur cette couche humide. Des guêpes avaient fait leur nid dans sa bouche entr'ouverte, que les poètes ont comparée mille fois à une rose; un grillon chantait à ses pieds. A l'extrémité de la pelouse s'élevait un superbe bouquet de hêtres pourpres et de mélèzes qui masquait vraisemblablement la profondeur du jardin; à droite et à gauche, d'épais buissons d'arbustes de toute sorte, où les ciseaux du jardinier semblaient n'avoir pas pénétré depuis des siècles, inextricable dédale de fleurs, de grappes odorantes, de feuillages, de lianes, de chevelures folles et d'épines. Julien se hâta de doubler l'un de ces massifs, et ce qu'il vit alors lui parut plus étrange que tout le reste. Ce n'était plus une pelouse, mais un morceau de pelouse. On avait tranché d'une main impie dans cette belle verdure; la statue qui devait en marquer le milieu n'occupait plus que la base du triangle, et directement au-dessus se dressait, brutal, aveuglant, un horrible mur tout neuf. C'était l'image d'un héros antique. Le visage était plus qu'à demi rongé sous le casque; le glaive large et court, épée de tragédie, pendait encore au côté, mais le bras qui devait le tenir n'existait plus. Ce marbre noirci, dévoré par le temps, avait bien pu représenter Achille ou Agamemnon peut-être, le roi des rois; mais ce n'est point de cette question que Julien se trouva préoccupé. Où s'arrêtait le mur contre lequel la statue semblait maintenant appliquée? Il revint sur ses pas, essaya de percer le bouquet de grands arbres sur lequel ses yeux s'étaient d'abord arrêtés. Que rencontra-t-il de l'autre côté? Encore le mur; au-dessus, un vaste et frais rideau de verdure; au loin, le

toit d'une maison. Ah! c'était là qu'habitait le maître sans doute, et ce terrain avait été à lui naguère comme le reste. Ce mur s'expliquait, ce mur indiquait le point où, sans peur, sans regrets, pour un peu d'or apparemment, il avait coupé son héritage. Magnifique demeure, vieux parc plein d'ombres vivantes et de lumières sereines, paré de statues, riche de souvenirs, et qu'on avait démembré! On avait proposé à ce maître cupide de faire place au cimetière, qui ne se lasse jamais d'avancer, et il avait reculé, lui, et d'un œil sec il avait vu grandir ce mur; mais peut-être, étant dur aux vivans, cet homme était-il doux aux morts, et quand on lui avait demandé de l'abri pour eux, n'avait-il point voulu le leur refuser. Jusqu'alors ils n'en avaient pas eu besoin, l'espace ne leur manquait pas, et ce tronçon du vieux parc devait attendre longtemps encore.

Du moins Julien le crut ainsi pour un moment; mais lorsqu'il eut tourné le second massif d'arbustes, il reconnut qu'il s'était trompé. Ce désert était bien près d'être habité par le peuple du silence. Là, plus de restes de pelouses ni de débris de statues, plus de clôtures, ni vieilles ni neuves; tout était abattu, tout était ouvert, et une large pente récemment ménagée conduisait au cœur même du champ de repos. C'était en cet endroit que les tombes devaient s'élever successivement et par degrés, comme on s'élève dans la vie. A la vérité, il n'y en avait encore aucune, et Julien ne découvrit qu'une tranchée semblable à celles qu'il avait déjà rencontrées un instant auparavant, quand il allait pénétrer dans ces lieux abandonnés en traversant l'allée des tilleuls. Cette majestueuse allée venait justement mourir au sommet de la pente. En y regardant tout à coup, Julien s'aperçut qu'elle se terminait par un monticule couvert d'une tonnelle à demi effondrée. Il fut ravi en revoyant ces frais anneaux qu'il avait oubliés dans l'émotion de sa découverte; il venait de retrouver le chèvrefeuille. C'était de là que partait l'immense guirlande. Julien voulut monter à la tonnelle.

En y montant, il remarquait combien le couvert en était beau. D'autres plantes grimpantes se mariaient au chèvrefeuille, de la clématite, du lierre, dont la feuille opaque est sans prix pour les amoureux et les larrons. Tout cela formait avec le dôme des tilleuls un double et impénétrable ombrage, et cependant Julien se prit à réfléchir que de tout temps ce berceau avait dû être solitaire; jamais sans doute les maîtres du parc n'avaient aimé beaucoup à venir s'y asseoir, car la vue dont on y jouissait n'était rien moins que douce : un océan de tombes qu'on a sous les yeux n'est pas fait pour rasséréner l'âme.

Deux chemins pouvaient conduire à la tonnelle, l'un par le jar-

din, sous l'allée des tilleuls, l'autre par le cimetière, si l'on gravissait la pente et qu'on prît le monticule à revers. De ce côté même existait encore un étroit escalier, à demi caché par la mousse et par les lierres. Julien choisit le premier des deux sentiers. Il eut bientôt atteint le but. Les lianes avaient entièrement envahi le berceau, l'enveloppaient de cent replis, et un léger enfoncement dans la verdure indiquait seul l'ancienne entrée. Julien, avant d'y pénétrer, s'arrêta; ses pensées avaient repris le cours naturel que leur donnait la passion. Le pauvre enfant se mit à admirer sa bonne fortune; il se pâmait d'aise.

C'était bien là la véritable cachette qui lui convenait; il avait trouvé l'anneau de Gygès, le rideau bienfaisant abaissé tout exprès pour couvrir le timide bonheur à l'espérance duquel il s'était réduit. Plus que jamais il comptait voir passer Mme d'Espérilles sortant du cimetière. Hélas! est-ce que la destinée ne pourrait nous avertir de ce qu'elle nous réserve, ivresse ou douleur, une minute au moins avant de nous en frapper? Qui peut dire, si de pareils chocs ne les brisent point, que nos cœurs ne soient pas forts? Julien, d'une main qui devenait impatiente, écarta la barrière de ronces qui semblait se dresser devant lui pour lui défendre l'accès de ce royaume inconnu. Il s'élança sous le feuillage, et puis,... et puis,... il faillit tomber à la renverse en poussant un cri étouffé : Mme d'Espérilles était là, assise sur un banc au fond du berceau.

Elle y était donc arrivée par le cimetière et par le petit escalier moussu; elle y venait rêver, elle aussi, sans doute. A la vue de Julien, elle se leva, puis retomba sur le banc pleine d'épouvante, et se leva encore. Julien se trouvait devant elle. Leurs bouches restèrent muettes, leurs yeux ne se cherchèrent point, leurs mains seulement s'effleurèrent; puis Mme d'Espérilles recula, redressa la tête, et, subitement rendue à elle-même : — Enfin, monsieur, dit-elle d'une voix ferme et claire, qui êtes-vous?

Il aurait pu répondre d'un mot : Je suis celui qui aime; mais il n'en eut pas l'idée. Il tressaillit de tout son corps à cette question inattendue : qui il était! Est-ce qu'il était bien sûr de le savoir encore lui-même? Dans un pareil instant, que lui demandait-on? De rappeler dans son cœur les choses de la terre, quand son cœur était au ciel, de trouver de la raison pour se souvenir, de la voix pour répondre! Mais qu'importait donc en tout cela le nom de son père? Il jeta vers Mme d'Espérilles un regard éperdu. Ce couvert était si sombre que sans doute elle ne le vit point. — Monsieur, répéta-t-elle plus froidement encore, je vous le demande, qui êtes-vous?

Jeune fou qui s'imaginait qu'on peut consntier jamais à être ai-

mée par celui qu'on ne connaît pas! — Madame, balbutia-t-il, je me nomme Julien Dégligny.

— Et puis? dit-elle.

— Et puis?... répéta machinalement Julien. La lumière s'obstinait à ne point descendre dans son esprit. Il ne comprenait pas qu'un si beau roman débutât par un interrogatoire. Il baissait la tête devant son juge; seulement il était à mille lieues de deviner pourquoi on le jugeait. — Je n'ai rien de plus à vous dire de moi que mon nom, murmura-t-il; mon père...

— Votre père?... s'écria-t-elle.

— Mon père était magistrat.

Lucy ne put retenir un soupir de soulagement, mais il fut pour ainsi dire intérieur. Julien n'en saisit pas même l'écho.

— Monsieur, dit-elle doucement, l'entrée de ce berceau est bien étroite... (Il y avait une seconde entrée, celle par laquelle elle était venue, mais elle n'y songeait plus apparemment.) Monsieur, répéta-t-elle, voulez-vous me faire place, je vous prie?

Alors il eut un magnifique mouvement de passion révoltée. Il recula précipitamment vers la porte du berceau (il ne songeait pas, lui non plus, qu'il y avait deux portes), et la barra de son corps. Ce n'était plus le jeune homme timide qui balbutiait une seconde auparavant, et cette résolution hardie vint révéler d'un coup à Mme d'Espérilles l'énergie de ce cœur de vingt ans qui était à elle. Julien sans doute craignit que cette ouverture par où elle parlait de lui échapper ne fût encore trop large, et pour la remplir tout entière il étendit les deux bras.

A ce moment où Mme d'Espérilles s'apprêtait à témoigner à l'audacieux sa juste colère, on entendit un grand bruit de pas cadencés, un grincement de roues qui s'arrêtaient sur le sable. Voilà ce qu'attendait la tranchée que Julien avait rencontrée sur son passage! La mort mettait le pied sur la pente; elle montait, elle allait prendre possession de sa conquête et entrer dans ce jardin. Il s'éleva d'abord comme une psalmodie confuse, puis vinrent ces terribles accens qui semblent vraiment sortir des abîmes et par où commence le *De profundis*. Lucy se rejeta en arrière, comme poussée par une main invisible, et alla se heurter contre le banc placé dans le fond du berceau, où elle s'affaissa. — Mon Dieu! murmura-t-elle, que suis-je venue faire ici?

Quand il la vit ainsi privée de mouvement, Julien ne se sentit rien au cœur qu'un redoublement de témérité insensée. Il est donc bien vrai que l'amour devient promptement le maître souverain de nos âmes, un maître violent et atroce qui ne considère que lui-même! Pas un seul instant Julien ne fut arrêté par la pensée de la

cérémonie lugubre qui s'accomplissait à ses pieds, de la mort qui faisait justement ce jour-là, comme pour l'avertir, son entrée dans ces lieux si rians encore. Quelle preuve de la vanité des choses et du bonheur même auquel il croyait toucher! Mais il ne s'en avança pas moins vers Mme d'Espérilles au bruit de ces chants lugubres tout comme il eût fait vraiment au son d'une musique de fête. Il vint s'asseoir à ses côtés sur le banc, et, comme sa main pendait inerte le long de son corps, il s'en saisit. Cette main était de glace à travers le gant. Lucy ne la lui disputa pas, n'ayant plus conscience de ce qu'elle faisait. Le front collé au treillage du berceau, les yeux fermés, elle écoutait dans une terreur avide ce que pour rien au monde elle n'eût voulu voir. Ces chants, ce choc de marteaux et de pelles cessèrent. Soudain un coup sourd retentit comme la chute d'un lourd fardeau qui s'enfonçait dans la terre, et la petite main que tenait Julien se contracta dans les siennes. Il se fit ensuite un grand silence.

— Punissez-moi, dit tout bas Julien; j'ai cherché tout à l'heure à vous retenir par la force : que faut-il que je fasse pour que vous me pardonniez? Oh! j'ai eu tort, car vous ne seriez pas partie, n'est-ce pas? Vous n'auriez pas eu cette cruauté...

Il n'en put alors dire davantage. Une voix emphatique et sonore s'éleva des bords de la tombe qu'on allait fermer. La voix célébrait en termes pompeux les éminentes qualités du mort. Elle s'attendrit fort à point, et se trempa de quelques larmes quand l'orateur en vint à peindre les regrets de ceux que la Providence, dans ses invisibles desseins, obligeait malgré eux à lui survivre. Depuis un instant déjà, dans la tonnelle, Julien avait repris la parole : il poursuivait, à la faveur de cette belle oraison funèbre, son vivant babil d'amour, qui n'arrivait pas aux oreilles de la jeune femme; mais enfin l'orateur se tut, le char mortuaire roula de nouveau, le cortége s'éloigna.

Mme d'Espérilles se ranima par un long effort. Ses yeux se tournèrent péniblement vers le jeune homme, et le premier usage qu'elle voulut faire de ses forces et de sa raison reconquises fut de lui retirer sa main; mais Julien se laissa glisser à ses genoux. — Eh quoi! lui dit-il, depuis une heure vous ne m'entendez même pas vous dire que je vous aime!

PAUL PERRET.

(La seconde partie au prochain n°.)

LA

COLÈRE DE SAMSON [1]

Le désert est muet, la tente est solitaire.
Quel pasteur courageux la dressa sur la terre
Du sable et des lions? — La nuit n'a pas calmé
La fournaise du jour dont l'air est enflammé.
Un vent léger s'élève à l'horizon et ride
Les flots de la poussière ainsi qu'un lac limpide.
Le lin blanc de la tente est bercé mollement;
L'œuf d'autruche, allumé, veille paisiblement,
Des voyageurs voilés intérieure étoile,
Et jette longuement deux ombres sur la toile.

L'une est grande et superbe, et l'autre est à ses pieds :
C'est Dalila l'esclave, et ses bras sont liés
Aux genoux réunis du maître jeune et grave
Dont la force divine obéit à l'esclave.
Comme un doux léopard, elle est souple et répand
Ses cheveux dénoués aux pieds de son amant.
Ses grands yeux, entr'ouverts comme s'ouvre l'amande,
Sont brûlans du plaisir que son regard demande,
Et jettent par éclats leurs mobiles lueurs.
Ses bras fins tout mouillés de tièdes sueurs,

(1) Le recueil d'œuvres posthumes auquel appartient *la Colère de Samson* ne tardera pas à être publié à la librairie Michel Lévy. Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà quelques-uns des *poèmes philosophiques* qui trouveront place dans ce volume, digne complément de l'ensemble d'œuvres délicates et fortes que les *Poèmes antiques et modernes* avaient commencé.

Ses pieds voluptueux qui sont croisés sous elle,
Ses flancs plus élancés que ceux de la gazelle,
Pressés de bracelets, d'anneaux, de boucles d'or,
Sont bruns, et, comme il sied aux filles de Hatsor,
Ses deux seins, tout chargés d'amulettes anciennes,
Sont chastement pressés d'étoffes syriennes.

Les genoux de Samson fortement sont unis
Comme les deux genoux du colosse Anubis.
Elle s'endort sans force et riante et bercée
Par la puissante main sous sa tête placée.
Lui murmure le chant funèbre et douloureux
Prononcé dans la gorge avec des mots hébreux.
Elle ne comprend pas la parole étrangère,
Mais le chant verse un somme en sa tête légère.

« Une lutte éternelle, en tout temps, en tout lieu,
Se livre sur la terre, en présence de Dieu,
Entre la bonté d'homme et la ruse de femme,
Car la femme est un être impur de corps et d'âme.

« L'homme a toujours besoin de caresse et d'amour,
Sa mère l'en abreuve alors qu'il vient au jour,
Et ce bras le premier l'engourdit, le balance
Et lui donne un désir d'amour et d'indolence.
Troublé dans l'action, troublé dans le dessein,
Il rêvera partout à la chaleur du sein,
Aux chansons de la nuit, aux baisers de l'aurore,
A la lèvre de feu que sa lèvre dévore,
Aux cheveux dénoués qui roulent sur son front,
Et les regrets du lit, en marchant, le suivront.
Il ira dans la ville, et là les vierges folles
Le prendront dans leurs lacs aux premières paroles.
Plus fort il sera né, mieux il sera vaincu,
Car plus le fleuve est grand et plus il est ému.
Quand le combat que Dieu fit pour la créature
Et contre son semblable et contre la nature
Force l'homme à chercher un sein où reposer,
Quand ses yeux sont en pleurs, il lui faut un baiser.
Mais il n'a pas encor fini toute sa tâche.
Vient un autre combat plus secret, traître et lâche;
Sous son bras, sous son cœur se livre celui-là,
Et plus ou moins la femme est toujours Dalila.

« Elle rit et triomphe; en sa froideur savante,
Au milieu de ses sœurs elle attend et se vante
De ne rien éprouver des atteintes du feu.
A sa plus belle amie elle en a fait l'aveu :

« — Elle se fait aimer sans aimer elle-même;
Un maître lui fait peur. C'est le plaisir qu'elle aime,
L'homme est rude et le prend sans savoir le donner.
Un sacrifice illustre et fait pour étonner
Rehausse mieux que l'or, aux yeux de ses pareilles,
La beauté qui produit tant d'étranges merveilles
Et d'un sang précieux sait arroser ses pas. — »

« Donc ce que j'ai voulu, Seigneur, n'existe pas!
Celle à qui va l'amour et de qui vient la vie,
Celle-là, par orgueil, se fait notre ennemie.
La femme est à présent pire que dans ces temps
Où, voyant les humains, Dieu dit : « Je me repens! »
Bientôt, se retirant dans un hideux royaume,
La femme aura Gomorrhe et l'homme aura Sodome,
Et, se jetant de loin un regard irrité,
Les deux sexes mourront chacun de son côté.

« Éternel! Dieu des forts! vous savez que mon âme
N'avait pour aliment que l'amour d'une femme,
Puisant dans l'amour seul plus de sainte vigueur
Que mes cheveux divins n'en donnaient à mon cœur.
— Jugez-nous. — La voilà sur mes pieds endormie!
Trois fois elle a vendu mes secrets et ma vie,
Et trois fois a versé des pleurs fallacieux
Qui n'ont pu me cacher la rage de ses yeux,
Honteuse qu'elle était plus encor qu'étonnée
De se voir découverte ensemble et pardonnée,
Car la bonté de l'homme est forte, et sa douceur
Écrase, en l'absolvant, l'être faible et menteur.

« Mais enfin je suis las. J'ai l'âme si pesante,
Que mon corps gigantesque et ma tête puissante
Qui soutiennent le poids des colonnes d'airain
Ne la peuvent porter avec tout son chagrin.
Toujours voir serpenter la vipère dorée
Qui se traîne en sa fange et s'y croit ignorée!
Toujours ce compagnon dont le cœur n'est pas sûr.
La femme, enfant malade et douze fois impur!

Toujours mettre sa force à garder sa colère
Dans son cœur offensé, comme en un sanctuaire
D'où le feu s'échappant irait tout dévorer!
Interdire à ses yeux de voir ou de pleurer!
C'est trop! Dieu, s'il le veut, peut balayer ma cendre.
J'ai donné mon secret, Dalila va le vendre.
Qu'ils seront beaux, les pieds de celui qui viendra
Pour m'annoncer la mort! — Ce qui sera sera! »

Il dit et s'endormit près d'elle jusqu'à l'heure
Où les guerriers, tremblant d'être dans sa demeure,
Payant au poids de l'or chacun de ses cheveux,
Attachèrent ses mains et brûlèrent ses yeux,
Le traînèrent sanglant et chargé d'une chaîne
Que douze grands taureaux ne tiraient qu'avec peine,
Le placèrent debout, silencieusement,
Devant Dagon, leur dieu, qui gémit sourdement
Et deux fois, en tournant, recula sur sa base
Et fit pâlir deux fois ses prêtres en extase,
Allumèrent l'encens, dressèrent un festin
Dont le bruit s'entendait du mont le plus lointain,
Et près de la génisse aux pieds du dieu tuée
Placèrent Dalila, pâle prostituée,
Couronnée, adorée et reine du repas,
Mais tremblante et disant : « Il ne me verra pas! »

Terre et ciel! avez-vous tressailli d'allégresse
Lorsque vous avez vu la menteuse maîtresse
Suivre d'un œil hagard les yeux tachés de sang
Qui cherchaient le soleil d'un regard impuissant?
Et quand enfin Samson, secouant les colonnes
Qui faisaient le soutien des immenses pylônes,
Écrasa d'un seul coup, sous les débris mortels,
Ses trois mille ennemis, leurs dieux et leurs autels?

Terre et ciel! punissez par de telles justices
La trahison ourdie en des amours factices,
Et la délation du secret de nos cœurs
Arraché dans nos bras par des baisers menteurs!

ALFRED DE VIGNY.

Écrit à Shavington (Angleterre), 7 avril 1839.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1864.

La tâche que nous aurions aujourd'hui à remplir semble nettement tracée : notre mission serait d'essayer de résumer les impressions que les nobles et vastes débats commencés au corps législatif laissent au sein du grand auditoire de la France; notre devoir serait de condenser les argumens qui s'entre-choquent dans la discussion, de les peser, de les comparer, de les mettre en balance; notre agrément et notre plaisir seraient d'étudier sur le vif le génie ou le talent des orateurs, d'estimer la portée de leurs paroles par l'appréciation de leurs antécédens et de leur situation personnelle, de calculer l'influence réciproque des personnes sur les choses et des choses sur les personnes, de faire en un mot, à propos des scènes d'éloquence politique auxquelles nous assistons, ce double travail entremêlé, qui consisterait à constater l'impulsion que les débats législatifs donnent à la vie publique de ce pays, les résultats pratiques qui en découlent pour la conduite de nos affaires, et en même temps à rendre cette sorte d'émotion esthétique que l'on éprouve devant le spectacle de l'émulation des opinions et des talens. Eh bien! cette tâche, nous croyons, à notre grand regret, que nous n'avons pas le pouvoir légal de la remplir. Comment pourrions-nous nous y essayer sans courir le péril d'être accusés d'esquisser un compte-rendu des débats parlementaires? Il ne peut y avoir d'autres comptes-rendus de ces débats que ceux qui sont autorisés par le règlement de la chambre. Entre l'appréciation permise et le compte-rendu interdit, qui nous dira où est la limite? Les avertissemens donnés récemment aux journaux nous ont bien montré qu'aux yeux de l'administration il existe une telle limite, et qu'il est dangereux de la franchir; mais l'administration ne nous a point fait connaître où elle la place. Si donc nos lecteurs trouvaient que nous ne consacrons point aux débats du corps législatif l'attention détaillée et sympathique dont ils sont si dignes, qu'ils veuillent bien ne point nous accuser de négligence ou de froideur. La cir-

conspection nous est imposée avec une telle force qu'on ne saurait nous reprocher avec justice de la pousser trop loin. Le grand et spirituel orateur que la France admire parlait naguère d'un homme qui confierait son secret à dix personnes et qui recommanderait bien à une onzième de n'en rien dire. C'est nous qui sommes la onzième personne, onzième personne qui se résigne d'autant plus volontiers au petit ridicule de sa situation qu'elle sait que le secret en question est aujourd'hui en meilleures mains que les siennes, et n'est autre chose après tout que le secret de tout le monde.

Si pour le moment la critique politique se voit refuser dans la presse les franchises qui appartiennent à la critique philosophique ou littéraire, une ressource nous reste : nous avons le droit de parler en notre nom des mêmes questions qui s'agitent au sein du corps législatif, et il ne nous est pas interdit de nous aider au besoin, dans l'appréciation de ces questions, des lumières et des informations que le débat parlementaire nous peut apporter. C'est dans ces limites, ce nous semble, qu'il nous est permis de discuter à notre point de vue les questions dont le corps législatif vient de s'occuper en votant les crédits supplémentaires et en abordant le débat de l'adresse.

Dans l'ordre des dates, la première de ces questions est la question financière. Un rapport excellent de M. Larrabure a vulgarisé les principaux traits de notre situation financière et les a pleinement portés à la connaissance du public. Un beau discours de M. Berryer, discours substantiel, nourri de l'étude consciencieuse des documens qui établissent l'état de nos finances, a puissamment appelé sur cette question l'attention émue du pays. Une réponse développée de M. Vuitry, claire et sincère comme tous les exposés qui émanent de ce vice-président distingué du conseil d'état, a complété cette exploration publique de la situation financière de la France. Pour ce qui nous concerne, cette belle discussion n'a point modifié les opinions que nous avons émises depuis longtemps sur la question de nos finances. Nous sommes plus frappés, et si nous osions nous servir d'une expression forte, nous dirions plus choqués que jamais du contraste que présente notre situation financière. Il n'y a pas en Europe, et nous n'exceptons pas même l'Angleterre, de pays mieux fait que la France pour avoir de magnifiques finances, et cependant nous nous trouvons toujours en face de situations de trésorerie pénibles et pour ainsi dire nécessiteuses. Plus riches que les autres peuples, nous nous donnons à nous-mêmes et nous donnons au monde le spectacle maussade et peu flatteur du riche gêné. Si nous considérons nos ressources financières, nous pouvons sans faux orgueil affirmer que notre richesse est sans égale. Notre revenu public est énorme et suffit à couvrir un budget de plus de deux milliards; les impôts qui alimentent ce revenu sont lourds sans doute, mais la France les supporte facilement, ils ne dépassent point encore les forces des contribuables, puisque le produit de ces impôts, au lieu de diminuer, s'accroît chaque année d'une

trentaine de millions; la France prouve en outre constamment les progrès de sa richesse par le développement de son commerce et par l'accumulation annuelle de ses épargnes, qui suffit à défrayer de nombreux emprunts d'état et de grandes entreprises étrangères. Cependant à des intervalles trop rapprochés nous sommes périodiquement contraints de trahir les embarras de notre trésorerie, soit en recourant à des réalisations de ressources brusquées, soit à des emprunts sous une forme directe, soit à des émissions excessives de bons du trésor, soit enfin à de nouvelles émissions de rentes. Il y a là quelque chose d'anormal, de peu digne de l'honneur financier de la France, d'inquiétant pour la marche des affaires, qui frappe tout le monde et dont tout le monde se plaint, on peut le dire, sans distinction de partis et d'opinions politiques. L'empereur, on doit le reconnaître, s'est dignement ému de cette situation lorsqu'à la fin de 1861 il renonça spontanément à la faculté d'ouvrir des crédits par décrets. Non-seulement l'empereur s'émut alors, mais il crut avoir trouvé le remède au vice de la situation financière en acceptant le nouveau système de comptabilité proposé par M. Fould; mais un mode de comptabilité financière pouvait-il être un remède suffisant? C'est la question à laquelle une expérience de deux années n'a malheureusement pas répondu d'une façon satisfaisante.

Une méthode de comptabilité, quelque perfectionnée qu'elle soit, ne peut avoir d'influence sur l'équilibre même des recettes et des dépenses; elle ne peut servir qu'à faire connaître plus exactement et en temps plus opportun les élémens de la recette et de la dépense publique. La vertu d'une bonne comptabilité est en quelque sorte passive; elle ne vaut qu'autant que ceux qui ont en leur pouvoir la recette et la dépense veulent profiter des lumières qu'elle leur donne. Le sénatus-consulte de 1861 ajoutait, il est vrai, une garantie à la comptabilité inaugurée par M. Fould. Les crédits supplémentaires devaient être ouverts non plus par des décrets, mais par des lois. La prérogative et la responsabilité du souverain étaient ainsi transférées en partie au corps législatif. L'équilibre des budgets étant ordinairement troublé par les dépenses imprévues auxquelles il est pourvu par des crédits supplémentaires, le nouveau système augmentait considérablement la responsabilité et en même temps le pouvoir du corps législatif. L'intérêt de l'équilibre financier était, par cette innovation, confié en très grande partie au corps législatif. Nous avons toujours pensé que l'opposition n'avait pas été juste dans l'appréciation de cette importante concession faite au pouvoir parlementaire. C'est à nos yeux une chose considérable pour le corps législatif d'avoir été ainsi associé de très près à la responsabilité des mesures qui peuvent porter le trouble dans l'équilibre financier. L'intervention prompte et opportune de la chambre dans le vote des crédits supplémentaires lui donne un pouvoir réel, et qui doit devenir très efficace, sur la politique d'où peut sortir une dépense extraordinaire et excessive. L'habitude du nouveau système une fois prise, il est évident que la perspective seule d'une délibération nécessaire de la

chambre doit devenir un frein pour le pouvoir exécutif, et que le pouvoir exécutif, s'il cédait à des entraînemens déraisonnables, devrait rencontrer dans cette délibération une résistance et un obstacle. L'opposition peut voir dès aujourd'hui, par la gravité de la discussion qui vient de s'engager sur les crédits supplémentaires et par l'intérêt que le public a pris à ce débat, de quel profit le régime du sénatus-consulte de 1861 est en réalité pour le pouvoir parlementaire. Sans le sénatus-consulte, nous n'aurions eu ni le rapport de M. Larrabure ni le discours de M. Berryer.

Mais, dit-on, le nouveau système n'a point empêché jusqu'à présent la rupture de l'équilibre du budget, le déficit, la nécessité de faire un emprunt en pleine paix. Nous le reconnaissons, le nouveau système en effet n'a pas empêché l'expédition du Mexique. Cela tient à plusieurs causes faciles à discerner. Pour que le régime du vote des crédits supplémentaires en temps opportun donne tous les résultats qu'on en doit espérer, il faut que ce régime exerce l'influence qui lui est propre et sur le gouvernement et sur le corps législatif; il faut que le corps législatif s'habitue à comprendre la responsabilité et la puissance que lui assure dans les actes de la politique générale le vote opportun des crédits, et il faut que le gouvernement s'habitue, lui aussi, à compter avec le pouvoir qu'il a placé dans le corps législatif. Que la chambre des députés sente mieux aujourd'hui qu'il y a deux ans la force qu'elle doit au vote des crédits supplémentaires, personne ne pourrait le contester après ce qui vient de se passer. M. Berryer a blâmé le gouvernement de n'avoir pas prévu, dans le budget rectificatif de 1863, les excédans de dépenses auxquels les expéditions lointaines devaient donner lieu. Si en effet à cet égard le gouvernement a manqué de prévoyance au mois de mai de l'année dernière, sa faute, on en doit convenir, a été partagée par l'ancienne chambre. Le corps législatif eût dû alors, lui aussi, être vigilant, et exciter par ses estimations attentives et par ses pressantes interpellations la prévoyance du gouvernement. La même faute ne sera point commise cette année, on peut en être certain. Si notre présence au Mexique se prolonge jusqu'à la fin de 1864, la dépense occasionnée par ce surcroît de durée de notre expédition ne peut être inférieure à 150 millions. Ni le gouvernement ni la chambre, nous l'espérons, n'oublieront dans le budget rectificatif de 1864 de consacrer un *item* important à cette prévision de dépense.

Le défaut de prévoyance qu'a éloquemment signalé M. Berryer se trahit aujourd'hui par des embarras financiers, lesquels, à leur tour, se présentent avec l'exigence impérieuse d'une sorte d'échéance commerciale, imposant la nécessité d'un emprunt; mais, on a le droit de le dire, en de telles affaires, l'imprévoyance financière n'est point la véritable et première cause des embarras : l'imprévoyance financière n'est elle-même que la conséquence de l'imprévoyance politique. Nous disons ceci sans amertume, car les débuts de la chambre actuelle nous annoncent un contrôle plus vigilant et plus efficace que celui que le gouvernement avait rencontré

jusqu'à présent dans le corps législatif, et l'on est volontiers indulgent pour les erreurs passées, lorsqu'on se croit garanti contre le retour de ces erreurs dans l'avenir. Qu'y a-t-il d'étonnant que l'on se soit trompé dans le calcul des dépenses de l'expédition du Mexique, lorsqu'on voit les erreurs commises dans les prévisions relatives à cette affaire par la diplomatie et l'administration de la guerre? La faute générale dont les erreurs financières sont une conséquence partielle provient d'un certain optimisme et d'un laisser-aller auxquels les gouvernemens s'abandonnent trop facilement dans la conduite de leurs entreprises, lorsqu'ils ne sont pas rappelés constamment, par un contrôle efficace, à l'appréciation anxieuse de la portée de leurs actes. Quand on est le gouvernement de la France, quand on sent les ressources dont on dispose et la force qu'on a dans les mains, il est si naturel de croire aux succès qu'on a rêvés, de faire de la politique au petit bonheur! Qu'on réfléchisse encore qu'un ministre des finances n'est doué d'une autorité suffisante pour s'opposer, au sein du cabinet, à des mesures dont les conséquences financières peuvent déranger ses budgets qu'à la condition d'être pour ainsi dire vis-à-vis de ses collègues le représentant du contrôle de la chambre. Dans l'intérieur d'un conseil des ministres et dans le secret de ses délibérations, un ministre des finances, à notre idée, ne peut être qu'un ministre d'opposition. Son rôle est une lutte perpétuelle contre ses collègues, qu'il doit s'efforcer sans cesse de contenir dans les limites des ressources ordinaires du pays et des dépenses prévues. Qu'on imagine le plus prodigue, le plus facile, le plus chimérique des ministres des finances, un Calonne même : soyez sûr qu'il sera obligé à un certain moment de résister aux exigences de ses collègues; mais pour que dans cet antagonisme naturel du ministre du trésor contre les autres départemens ministériels une autorité suffisante et la victoire définitive appartiennent à celui qu'on appelait autrefois le contrôleur-général des finances, il faut qu'il ait derrière lui la surveillance attentive et sévère de la chambre représentative. C'est à cette condition, nous n'avons pas cessé de le répéter depuis le sénatus-consulte de 1861, que le nouveau système financier peut rendre d'utiles services; il n'est que juste de reconnaître que ce système financier facilite l'accomplissement de cette condition, puisqu'il provoque la chambre à un contrôle plus sérieux et plus efficace, et enfin il est permis d'espérer que la chambre nouvelle, où l'opposition forme une fraction plus nombreuse, où elle compte des membres remarquables par leur perspicacité en matière de finances, où par son activité et son autorité elle communique à la majorité une émulation généreuse dont les effets se font déjà sentir, ne manquera pas à la mission que les intérêts du pays et nos institutions améliorées lui imposent.

La belle discussion des crédits supplémentaires a été un digne prélude de l'ouverture des débats de l'adresse. La discussion de l'adresse de 1864 sera une page heureuse et mémorable de l'histoire de France : elle devra

sa puissance et son éclat au merveilleux discours par lequel M. Thiers l'a inaugurée.

Le mouvement auquel aujourd'hui la France s'abandonne avec résolution et avec confiance la porte vers la liberté. Cette marche des choses et des idées est significative, et il est à désirer que tout le monde en comprenne à temps la portée. Nous n'aimons point les réminiscences qui ressemblent à des récriminations, et qui, au nom d'un passé heureusement évanoui, pourraient diviser dans le présent les hommes de bonne volonté; mais, s'il est permis de juger les événemens contemporains avec l'impartialité et la sérénité de la philosophie de l'histoire, ces deux faits généraux paraîtront incontestables. La France en 1852, en réaction contre les alarmes que lui inspira le régime de la révolution de 1848 et dont elle imputa les perturbations aux excès d'une liberté mal réglée, fit de l'intérêt de l'ordre la première de ses préoccupations, et voulut en quelque sorte être protégée contre elle-même en donnant à l'ordre matériel les garanties les plus absolues. Cette étape où la passion exclusive de l'ordre matériel était son unique mobile, la France l'a aujourd'hui entièrement parcourue, et, revenant sur ses pas, elle veut unir à l'ordre ce qui en est la condition morale et permanente, la liberté. Cette réaction nouvelle, cette réaction généreuse, cette réaction libérale est commencée déjà depuis quelque temps, et rien désormais n'en pourra empêcher le succès final. Il y a peu d'années, quand nous commencions à faire retentir ici, dans l'appréciation de la politique courante, ces mots de liberté et de libéralisme, à quelles railleries sceptiques n'étions-nous pas exposés! par quels pronostics décourageans n'étaient pas accueillis ceux qui avaient la fermeté patiente de tenir haut le drapeau en marquant le pas! Pour ceux qui ont été les premiers militans dans cette lutte, ce qui se passe aujourd'hui, n'est-ce pas déjà la victoire? Les mots de liberté et de libéralisme nous sont pris par nos adversaires eux-mêmes, qui cherchent à s'en parer. Dans la jeunesse et dans la presse, tout ce qu'il y a de talent, de générosité d'esprit, d'élévation de caractère, est libéral. Dans les intérêts, dans les événemens, et c'est le propre des mouvemens destinés à triompher, tout vient en aide à la liberté. Ainsi que l'ordre il y a douze ans, la liberté se présente aux intérêts comme une garantie de sécurité. Les remèdes aux fautes commises sont demandés par les plus prudens à l'amélioration libérale des institutions. On devait s'attendre à un pareil retour : une nation vivante ne peut guère s'engourdir pendant plus d'une dizaine d'années dans une préoccupation politique exclusive. Lorsqu'au lendemain du 2 décembre la constitution actuelle fut promulguée, en conservant encore la forme républicaine, l'empereur, avec la sagacité politique qui le distingue, assigna aux pouvoirs du président de la république une durée de dix ans. Cette période décennale devait-elle, dans la pensée de l'auteur de la constitution, s'appliquer seulement à la durée du pouvoir présidentiel? N'indiquait-elle pas aussi la date assi-

gnée à un système de gouvernement consacré à établir fortement les intérêts d'ordre et la date promise à un développement constitutionnel qui donnerait satisfaction aux intérêts de la liberté? Il nous semble que notre hypothèse ne saurait être accusée de témérité, quand nous songeons que les importantes mesures qui ont augmenté les prérogatives de la chambre, et qui ont déterminé les récens progrès du régime représentatif parmi nous, ont marqué la fin de la période décennale, le décret du 24 novembre la devançant d'une année, le sénatus-consulte de 1861 coïncidant avec elle. On peut donc dire en toute justice, à l'avantage du mouvement libéral actuel, que l'empereur en avait en quelque sorte fixé lui-même la date originelle, et que, cette date arrivant, il n'a point hésité à lui donner l'impulsion.

L'empereur, en fait d'initiative libérale, a rempli une partie de sa tâche; c'est maintenant au pays de remplir la sienne par la ferme expression de ses vœux. C'est ce que le pays a commencé à faire aux dernières élections et ce que font en ce moment à la chambre ses représentans libéraux. M. Thiers a eu surtout le bonheur d'entreprendre la revendication des libertés publiques dans une forme vraiment digne d'elles. Toutes les formules de l'admiration ont été épuisées à propos de ce magnifique discours. M. Thiers vient de rendre à la France l'orgueil de l'éloquence politique. Son discours est l'harmonie de la justice, du bon sens, du patriotisme et de l'intuition profonde de l'homme d'état, et sur cette large composition si merveilleusement fondue sourit cette grâce subtile qui dépasse même l'élégance française et atteint le charme de l'esprit athénien. M. Thiers a posé et analysé les cinq conditions pratiques de la liberté politique : la liberté individuelle, la liberté électorale, la liberté de la presse ou de l'opinion, la liberté de la représentation nationale, la liberté grâce à laquelle l'opinion du pays, constatée par la majorité des représentans, devient directrice des actes du gouvernement. Nous ne pouvons avoir la pensée de discuter après M. Thiers ces conditions de la liberté. Il nous suffira de dire que ce discours est un monument classique, destiné plus qu'aucune manifestation des grands initiateurs de la révolution française à fixer le sens et l'agencement pratique des principes de gouvernement que cette révolution a créés, et qu'il en faudra invoquer l'autorité toutes les fois qu'il s'agira en France de conformer nos institutions à la nature des choses.

Le ministre d'état, M. Rouher, a répondu à M. Thiers. Nous ne relèverons que deux points dans le discours de l'orateur du gouvernement : son opinion sur la liberté de la presse et les conseils de patience qu'il a donnés à l'opposition libérale. M. Rouher a fort maltraité la presse : il l'a accusée d'être un monopole et un moyen d'agression, de n'offrir aucune garantie de réciprocité et de responsabilité sérieuse. Cette appréciation un peu passionnée nous a surpris de la part de M. Rouher; elle a été appliquée par leurs adversaires à toutes les libertés naturelles. On se souvient que M. Royer-

Collard, avec son inflexible logique, réduisait cet ordre d'argumens à une incrimination contre Dieu lui-même, qui a créé l'homme libre et capable de faire le bien et le mal. Un esprit ouvert comme celui de M. Rouher aux choses pratiques devrait, ce nous semble, se placer à un point de vue différent. Les journaux, dans l'état actuel des peuples civilisés, sont-ils un fait artificiel et arbitraire, ou sont-ils un fait naturel? Voilà la question. Personne ne s'avisera, dans l'état actuel de la civilisation, de considérer les journaux comme une excroissance artificielle qui ne répondrait point aux besoins de la civilisation elle-même et à la nature des choses. L'histoire des journaux, leurs lents progrès au début, leurs progrès plus rapides depuis un demi-siècle, prouvent qu'ils sont nés et se sont développés conformément à la nature des choses et, on pourrait dire, à la loi économique de l'offre et de la demande. Ils ont été, dans le monde moral, intellectuel, politique, un moyen de rapprochement entre les esprits analogue à ce qu'a été dans le monde matériel le développement des voies de communication et des moyens de transport. Il y aurait de l'enfantillage et de l'imprudence à méconnaître les faits naturels, à s'emporter contre eux et à les combattre; le plus sage est de ne pas chercher à les fausser par des immixtions arbitraires, et de se résigner de bon cœur à vivre avec eux. La mauvaise humeur que les organes du gouvernement témoignent contre la liberté de la presse ne nous inspire pas des appréhensions désespérées. Nous prévoyons des cas où le gouvernement lui-même pourrait s'apercevoir que la liberté de la presse est nécessaire à son propre intérêt. On a beaucoup parlé à la chambre, depuis quelques jours, de la question de responsabilité; on a mis en balance le système de la responsabilité ministérielle et celui de la responsabilité du chef de l'état. Au fond, ce qu'on débat sous le nom de responsabilité, c'est l'indépendance et la prérogative du pouvoir. Or il est permis de concevoir un système d'institutions où le chef du pouvoir exécutif, conservant entière sa responsabilité et son indépendance vis-à-vis du pouvoir parlementaire, pourrait trouver un contre-poids sérieux contre celui-ci dans la force de l'opinion représentée par une presse libre. Un tel système existe précisément aux États-Unis. La force des choses a obligé quelquefois les pouvoirs absolus à faire appel à la liberté de la presse. C'est ainsi qu'on vit en France à la veille de 1789, sous l'administration du cardinal de Brienne, les écrivains politiques passer subitement du régime des lettres de cachet à une explosion de liberté favorisée par le ministre lui-même. Ni le raisonnement ni l'expérience ne nous donnent donc à penser que la liberté de la presse soit incompatible avec nos institutions actuelles. Nous nous garderons bien de prendre M. Rouher, qui a en mainte occasion fait preuve d'un intelligent libéralisme, pour un adversaire irréconciliable de cette liberté. Les hommes de gouvernement sont parfois obligés d'opposer une résistance temporaire aux vœux de réformes et de progrès; la durée de cette résistance ne fait qu'éprouver la

sincérité et la force de l'aspiration progressive. On a souvent vu, lorsque les mouvemens réformistes étaient arrivés à maturité, des hommes d'état abandonner une résistance désormais impossible, et devenir eux-mêmes les réalisateurs des réformes qu'ils avaient passagèrement combattues. C'est dans cette classe d'esprits perfectibles et doués du sens de l'opportunité que nous nous plaisons à ranger M. Rouher, même au moment où il lance l'anathème contre la liberté de la presse.

Nous avons écouté plus volontiers les conseils de patience donnés par M. Rouher à l'opposition. Nous sommes bien convaincus en effet que la patience et une modération virile doivent, dans les circonstances actuelles, être plus profitables à l'opposition que les temporisations et une résistance trop prolongée ne pourraient l'être au gouvernement. Cet avantage, que les politiques du XVIe siècle appelaient le bénéfice du temps, appartient aujourd'hui à la cause libérale. Le temps est pour nous, soit qu'il nous aide à réunir et à fondre ensemble les divers élémens du parti libéral, soit qu'il porte au profit de la liberté les fautes que commettront ses adversaires et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer devant eux. M. de Cavour, cet homme que M. Thiers a si justement appelé illustre, se consolait des obstacles qui arrêtaient l'Italie devant Rome et devant Venise en songeant que l'effort prolongé auquel l'Italie était ainsi condamnée aiderait à l'œuvre de l'unification, et mûrirait son pays pour l'unité. Les retards apportés à ce que l'on nomme chez nous le couronnement de l'édifice produisent un effet semblable sur le parti libéral français, et aident indirectement à la fusion des élémens dont ce parti se compose. Les diverses fractions de l'opinion libérale s'accoutument, dans cette attente laborieuse, à donner dans leurs aspirations le premier rang à la liberté; elles s'appliquent à oublier ce qui les a autrefois divisées pour ne plus voir que ce qui aujourd'hui les unit. Dans cette action commune que la durée fortifie, d'anciens malentendus se dissipent, les questions personnelles s'effacent, les esprits se modèrent, une mutuelle estime s'établit. Quand nous voyons dans le pays et au sein de la chambre les résultats déjà obtenus et ce salutaire travail de l'union des partis qui s'accomplit pacifiquement et généreusement, quelle raison aurions-nous d'être impatiens? Et ce n'est pas seulement dans l'intérieur du parti libéral proprement dit que nous constatons les heureux effets de cette renaissance politique, nous en discernons avec joie d'analogues dans les rangs de la majorité de la chambre. En arrivant plus forte dans le corps législatif, l'opposition libérale, cela est visible et tout le monde s'en doit réjouir, a du même coup élevé le niveau politique de l'assemblée tout entière. La majorité a été touchée d'émulation; les voix éloquentes de M. Thiers, de M. Berryer, n'ont pas seulement communiqué une verve et une force nouvelles à MM. Jules Favre, Ollivier et Picard, elles semblent évoquer au sein de la majorité des mérites, des compétences, des talens qui n'avaient pas donné toute leur valeur ou qui s'igno-

raient encore. Tout le monde a remarqué que la majorité ne veut pas cette année que les discussions dégénèrent en dialogues entre l'opposition et les commissaires du gouvernement, et tient à honneur de payer de sa personne. Les discours prononcés par MM. de Saint-Paul, Gouin, Latour-Dumoulin, Taillefer, Segris, Lafont de Saint-Mür, n'ont pas seulement montré les aptitudes des orateurs; ils ont fait connaître des sentimens ou des opinions qui, dans leur modération, ne sont pas aussi éloignés qu'on l'aurait pu croire des pensées dont le parti libéral est préoccupé. Le parti libéral applaudit sincèrement à ces manifestations spontanées des députés par lesquelles les hommes se révèlent, se classent, et, en acquérant une légitime importance personnelle, contribuent à augmenter l'influence et le crédit du corps auquel ils appartiennent. Une patience qui nous permet d'encourager de telles tendances et de recueillir de tels résultats ne saurait nous être pesante. Comment d'ailleurs l'opposition ne serait-elle point patiente, puisqu'elle est désintéressée, et qu'elle puise dans son désintéressement manifeste un de ses principaux titres à la confiance du pays? Personne parmi elle n'aspire au pouvoir; l'ancien prestige de l'ambition politique n'existe plus pour elle. Le nombre des gens qui veulent être ministres a bien diminué en France depuis quinze années. Soit que les positions ministérielles aient perdu de leur éclat par suite des étranges vicissitudes auxquelles nous avons assisté, soit que de nouvelles branches d'activité aient été ouvertes, par le développement industriel de notre époque, aux intelligences supérieures, soit pour d'autres raisons, les portefeuilles sont dépourvus de leurs anciens attraits. On aime mieux, en laissant à d'autres la besogne du pouvoir, servir le pays librement, avec indépendance, par la plume et par la parole; on paraît de nos jours estimer plus l'influence exercée sur l'opinion que l'autorité hiérarchique qui s'exerce sur le détail des affaires et le personnel des employés. Peut-être est-on porté à aller trop loin dans cette tendance. Quoi qu'il en soit, le désintéressement de l'opposition est le gage de sa patience, et lorsqu'un homme te que M. Berryer est venu rappeler avec une mâle simplicité que l'avenir n'était pas fait pour lui, et que le souci des destinées de notre patrie pouvait seul, dans la part qu'il prend aux affaires publiques, animer sa vieillesse glorieuse et aimée, la France n'a pas été seulement touchée, elle a été convaincue.

Le corps législatif, entrant dans le détail des articles de l'adresse, a rencontré d'abord les amendemens relatifs aux candidatures officielles qui ont fourni à M. Jules Favre l'occasion de prononcer un discours profond contre cette anomalie d'un suffrage universel que le pouvoir exécutif aurait la prétention de diriger en y employant toute la force des influences administratives; mais cette discussion, au moment où nous écrivons, n'est point épuisée encore, et nous n'avons pas l'intention de devancer ici les divers épisodes de l'adresse. Il est une seule des questions que l'adresse doit sou-

lever sur laquelle nous ne pensons pas pouvoir garder le silence : c'est la question polonaise. La phrase consacrée à la Pologne est malheureuse. Le rédacteur de l'adresse a été évidemment mal inspiré lorsqu'il a fait suivre un mot de sympathie accordé à la Pologne par une sorte de protestation en faveur du maintien des bonnes relations avec la Russie. Après ce qui s'est passé depuis un an, après la part active, pour ne pas dire l'initiative prise par le gouvernement dans la négociation relative à la Pologne, l'ordre dans lequel le projet d'adresse parle de la Pologne et de la Russie est évidemment un contre-sens. Il fallait que le souvenir reconnaissant accordé aux services diplomatiques que la Russie a pu nous rendre à une autre époque eût pour contre-poids et correctif final une réclamation en faveur des droits de la Pologne. On a été universellement choqué de voir dans le projet d'adresse nos sympathies pour la Pologne subordonnées au contraire à la conservation de l'alliance russe.

Cette forme de rédaction ne répond ni à la politique suivie depuis un an par le gouvernement, ni au discours de l'empereur; il ne nous semble pas possible qu'elle ne soit pas modifiée. Quant à la question polonaise elle-même, elle a déjà donné lieu, entre des membres de l'opposition, à des escarmouches qui ne nous paraissent pas avoir eu de prétextes sérieux. Dans la forme où elle se présente aujourd'hui, la question polonaise ne devrait pas faire éclater de division dans les rangs de l'opposition. Il ne faut pas oublier que la direction et la responsabilité de la politique étrangère appartiennent au gouvernement et non à l'assemblée représentative. Cette distinction doit surtout être présente à l'esprit des députés quand il s'agit d'une question étrangère qui peut impliquer une question de guerre. Des députés ne peuvent pas vouloir et demander la guerre quand même; c'est pourtant ce qu'ils feraient dans la circonstance présente, si, le gouvernement n'ayant pas la volonté et ne présentant pas la proposition de faire la guerre pour la Pologne, ils se déclaraient partisans d'une politique belliqueuse dont les moyens, la direction et la responsabilité échappent à leur compétence. Pour notre compte, nous croyons qu'une guerre entreprise pour porter secours à la Pologne et l'aider à repousser l'envahisseur étranger eût offert moins de difficultés que beaucoup de personnes ne l'imaginent; nous croyons que la Pologne détruite par une coalition spoliatrice pourrait être rétablie par une coalition généreuse. La solution de cette question dépend donc d'une série de combinaisons diplomatiques, territoriales et militaires, qui sont exclusivement du ressort du gouvernement. La diplomatie du gouvernement dans les affaire de Pologne a-t-elle été assez active, assez décidée, assez habile? Voilà la seule question qui se pose aujourd'hui devant le corps législatif, et cette question n'a rien qui puisse diviser l'opposition. Après l'examen de la politique du gouvernement à l'égard de la Pologne, il reste à l'opposition un devoir qui ne peut la trouver qu'unanime, c'est le devoir d'affirmer le droit des Polonais en des termes non

moins énergiques que ceux dont l'empereur s'est servi dans son discours.

Les mobiles impressions que nous laissent les incidens de la politique étrangère sont en ce moment plutôt pacifiques. L'Autriche et la Prusse n'ont plus l'air de vouloir en venir à renier le traité de 1852 relatif à la succession danoise. Si les deux grandes puissances allemandes tiennent bon, il en pourra résulter des complications en Allemagne; mais le péril d'une guerre européenne aura été encore une fois conjuré. Si, pour appuyer cette espérance, on pouvait donner au public l'assurance que le différend dano-allemand va être déféré à une médiation quelconque, ce serait une bonne nouvelle, et elle profiterait au succès de notre emprunt, dont l'émission par souscription publique est aujourd'hui annoncée dans *le Moniteur*.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Le Capitaine Fracasse, par M. Théophile Gautier.

En 1840, Alfred de Musset, qui venait de recueillir ses plus admirables poèmes, mettait en guise d'épigraphe au début de son œuvre ce bref et sévère jugement :

> Mes premiers vers sont d'un enfant,
> Les seconds d'un adolescent,
> Les derniers à peine d'un homme.

Parmi les écrivains célèbres de notre siècle, il en est certes plus d'un qui n'aurait garde de s'approprier une telle sentence. Et cependant combien trouverait-on de gens qui eussent le droit de repousser loin d'eux ce que le poète de *la Coupe et les Lèvres*, de *Rolla* et des *Nuits* disait de lui-même avec une exagération flagrante, mais avec la conscience nette et franche de ce qui lui manquait tout d'abord? Quand on se mesure ainsi, on est ou on sera fort; ce langage n'est pas d'un adolescent, encore moins d'un enfant : il est plus mâle que le dédain affecté d'un incurable orgueil et plus jeune que le perpétuel sourire de la vanité satisfaite. Il ne faut pas confondre la vigueur avec l'emphase ou la brutalité, ni l'abondance superflue des mots et l'intempérance des images avec la richesse du génie. Qu'importent l'éclat et la bigarrure du vêtement? C'est l'homme qu'on cherche. Ce qui résiste, ce qui subsiste, c'est le caractère moral, c'est la flamme visible sous l'enveloppe matérielle et reproduite par le sentiment :

> Tout ce que nous aimons nous est venu de là.

Malheureusement l'absence de ce feu intérieur qui échauffe une œuvre

est le vice secret de plus d'un talent applaudi pour telles qualités charmantes ou éclatantes. La virilité du génie est dans l'âme et dans l'esprit même, elle en est comme la séve essentielle; c'est de là qu'elle passe dans l'œuvre de l'artiste et dans le style de l'écrivain. Elle leur donne la trempe dont ils ont besoin pour ne pas s'émousser dans le combat que doit soutenir contre l'indifférence, la critique et le temps l'œuvre qui s'expose aux hasards de la publicité. De quoi se compose-t-elle donc? La reconnaître et la signaler est chose plus facile que de l'analyser. Pourtant on peut dire qu'elle est faite du plus pur de notre énergie : volonté, sentiment, raison. Qu'elle émane plus spécialement d'une de ces trois sources, ou qu'elle leur emprunte une triple vertu, elle existe avant de paraître, et se distingue vite de cette agitation extérieure derrière laquelle on ne rencontre que le vide ou le chaos. Entre la raison et la volonté, le sentiment est le trait d'union magique, le trait de feu qui complète le génie. Les premiers d'entre nos écrivains modernes, malgré leurs défaillances (et n'est-ce pas le sort des plus beaux talens d'en avoir?), sont justement ceux-là qui, par l'action naturelle d'un sentiment vrai, quel qu'il fût, ont remué les fibres les plus intimes du cœur humain, celles qui vibrent toujours. Et au contraire les partisans violens de l'image, de l'effet théâtral, du bruit, de l'*oripeau qu'on appelle antithèse,* du masque et des caractères physiques, ont perdu déjà une partie de leur prestige. Il n'est pas question ici d'entrer dans telle ou telle théorie : qu'on se trompe quant aux faits ou aux dogmes, tant religieux que sociaux, le principe du génie est dans l'émotion, et non dans la nature même, dans la tendance de cette émotion. Qu'on chante les doutes du présent et les tristesses de l'humanité souffrante, ou les éclats et les colères de la liberté, qu'on ait les soupirs éloquens de l'élégie, le souffle lyrique ou le cri indigné de la satire; que dans le roman on réponde avec une âme ardente aux plaintes et aux désirs du siècle en travail, ou que l'on gouverne impérieusement la passion avec une sobre et forte élégance, pour l'enfermer dans un cadre précis en évitant de l'altérer; que dans la critique celui-là revendique les droits de la pensée et de la vie réelle étouffés sous les draperies de quelques œuvres, ou que celui-ci ressuscite un homme et un âge par mille détails ingénieux, avec une curiosité incessante et passionnée : tout est bon qui porte la marque de ce que Voltaire nommait en pareil cas le *démon;* tout est bon qui dénote le sens et l'amour de l'activité morale dans quelqu'une de ses manifestations puissantes.

Il est une autre classe d'écrivains dont le génie est demeuré imparfait et comme atténué par un mélange de fantaisie puérile, bien qu'ils eussent reçu en partage des qualités peu communes; il serait aisé d'en dresser la liste. Enfin il est plus d'un talent pour qui l'heure de la maturité n'est jamais arrivée et qui s'est arrêté dans une espèce d'adolescence littéraire vouée au culte des bagatelles. Pour nous, il ne s'agit pas d'établir que ces puérilités choquent dans un écrivain en qui plusieurs voudraient voir une manière de chef d'école et de *maître,* comme l'auteur de *Fortunio.* La chose va de soi, et il est clair que ces grands mots sont ici hors de saison. Il est clair aussi que le soleil ne se lève pas de ce côté, et que l'avenir est ailleurs. Ce qu'il importe de montrer par un exemple frappant, c'est que les plus ha-

biles artifices du style et tous les moyens d'un art superficiel ne sauraient suppléer au défaut de verdeur intellectuelle; c'est que l'absence ou l'inertie de cet *animus imperator* dont parle Salluste débilite l'art et le style, en dépit de leur audace factice.

M. Théophile Gautier nous présente aujourd'hui le *capitaine Fracasse,* sorti d'un castel de Gascogne. Ce n'est pas la première fois que ce personnage fait son roman. Depuis le *miles gloriosus* de Plaute jusqu'au *matamore* des bouffonneries espagnoles, sous combien de masques ne s'est-il pas démené par le monde! Le *capitaine Fracasse,* n'est-ce pas le symbole du bruit stérile, de la turbulence qui n'aboutit pas, de la vaillantise en propos qui ne supporte pas le choc de la bataille? Le *capitaine Fracasse,* ne l'avons-nous pas vu s'agiter dans *les Jeunes-France,* dans *Fortunio,* dans *Mademoiselle de Maupin,* dans *les Grotesques,* ce livre de critique amusante? Le voilà revenu dans un autre cadre, traînant derrière lui maints vestiges de ces fantaisies d'antan, avec des lambeaux du *Roman comique.* En termes ordinaires, M. Gautier publie un pastiche de Scarron sous les couleurs du romantisme, bien que, selon nous, le romantisme intervienne là hors de propos. Aux gens d'initiative qui, il y a une trentaine d'années, se frayaient bravement une route inconnue vers l'avenir, on pourrait appliquer ces vers où M. Gautier célèbre les vétérans de l'empire :

Ne nous moquons pas de ces hommes
Qu'en riant le gamin poursuit;
Ils furent le jour dont nous sommes
Le soir et peut-être la nuit.

La lignée même d'Ossian, de Werther, de Manfred, si peu saine qu'elle fût, n'était pas indifférente; c'était le malaise de la société qui la jetait dans l'élégie outrée, c'était une émotion, et si plus d'un cri fut alors jeté dans le vide, n'était-ce pas encore après tout l'écho des ébranlemens prodigieux de l'histoire contemporaine? Quel rapport y a-t-il entre les aspirations d'une époque fiévreuse et la neutralité morale d'un écrivain fier de se réduire au cliquetis des mots? Si M. Gautier, devenu le roi débonnaire d'une petite école, s'accommode des louanges de ces dangereux disciples, qu'il ne se réclame pas du romantisme. Il ne peut se couvrir de ce nom pour repousser la critique : le cœur du romantisme lui est demeuré fermé. Et comment y aurait-il pénétré? Le goût du burlesque est, après l'amour de la couleur et de la forme, l'unique sentiment qui domine chez lui; mais ce qui l'emporte, c'est l'effet plastique. Architecture, sculpture, peinture, gravure, tous les arts doivent se retrouver dans ses œuvres *construites, fouillées, adornées* pour le mieux. Jodelle, un des prédécesseurs de M. Gautier au XVIe siècle, avait dit :

Je dessine, je taille et charpente et maçonne,
Je brode, je pourtray, je coupe, je façonne,
Je ciselle, je grave, émaillant et dorant.

Jodelle est pour M. Gautier un meilleur conseiller que Lessing, qui, malgré le mot fameux *ut pictura poesis,* avait dans son *Laocoon* indiqué nettement,

et avec une haute raison, les limites essentielles de la peinture et de la poésie, ou, en prenant la question dans le sens le plus large, les différences capitales qui s'opposeront toujours à la confusion de la littérature avec les arts plastiques. Eh! que nous fait d'ailleurs la copie des choses, fût-elle exacte, si elle n'est point illuminée par la pensée de l'artiste, si aucune de ces *choses* n'éveille en lui une passion profonde, et si ce beau vers de Virgile :

Sunt lacrymæ rerum et mentem mortalia tangunt

semble rester pour lui lettre close? Dans ce milieu artificiel, tout s'énerve : là s'évanouissent en fumée les qualités natives, là se perd l'originalité de l'écrivain.

Il est temps d'en finir avec tous ces petits paradoxes qui ne peuvent rien pour l'art, et que ne recommande plus auprès des gens naïfs l'attrait de la nouveauté. M. Gautier lui-même succombe sous le poids de ces lourdes étoffes et de ces antiques ferrailles remuées en vain par lui. Le *château de la Misère,* où il loge son héros dans le roman du *Capitaine Fracasse,* ce manoir croulant en ruine avec son jardin encombré de ronces et de plantes parasites, où tout est caduc et dégradé, où le marbre des statues s'écaille, n'est-il pas l'emblème de la littérature de M. Gautier, qui s'en va pièce à pièce, et qui n'est déjà plus qu'un débris voilé de végétations bizarres? Quittons ces images... Que sert d'avoir étudié les ressources des vocabulaires spéciaux et recueilli maint archaïsme plus ou moins heureux, si l'on s'use dans ce labeur, si l'on ne trouve pas sous sa plume cette expression vive, nette, prime-sautière, qui renouvelle la langue en ne la malmenant pas, et qui n'est qu'un tour individuel ajouté au fonds populaire, qu'un rafraîchissement de la vérité par le style et par une verve jeune et spontanée? Dans ce livre, qui est comme le résumé de sa vie d'artiste et comme une protestation personnelle, M. Gautier manque de verve, d'entrain et de chaleur : son esprit ne jaillit pas de source, il coule goutte à goutte. En un mot, l'écrivain ne possède plus cette espèce de fougue juvénile qui palliait jadis chez lui l'indigence de la pensée. L'œuvre trahit partout l'effort de l'ouvrier.

Le château de la Misère, où nous introduit l'auteur, est une gentilhommière située en Gascogne, au milieu des landes. Le portrait du jeune baron de Sigognac, le maître du château, resté seul avec un vieux domestique, un chat et un chien, dans ce manoir fantastique, et revêtu des habits troués et trop larges de son père, ne manque pas d'un certain charme mélancolique. En voyant Pierre, l'unique serviteur et l'unique ami du baron, préparer le maigre repas de chaque jour dans cette maison silencieuse, on songe tout de suite au jeune laird de Ravenswood et au fidèle Caleb, peints d'une si touchante façon dans un des plus beaux romans de Walter Scott. L'impression reçue va s'effacer bien vite; le goût de M. Gautier ne l'entraîne pas dans la voie ouverte aux Walter Scott ou aux Dickens. Une troupe de comédiens arrivant dans un chariot traîné par des bœufs comme aux temps antiques, et demandant l'hospitalité pour la nuit, arrache le baron de Sigognac aux tristes pensées nées de l'isolement et de l'indigence.

Il aime tout de suite l'ingénue de la troupe, Isabelle, et, moitié dans l'espoir d'atteindre la fortune à Paris, moitié par l'attrait d'une passion naissante, il se décide à partir avec les comédiens. Ne pouvant user d'un autre équipage que le leur, il s'engage dans la troupe en qualité de poète chargé d'arranger les rôles. Nous voilà dès ce moment lancés, en compagnie de la bande comique, sur les grands chemins de l'ancienne France, et dans une série d'aventures picaresques ou chevalesques, suivant l'humeur du romancier. Il suffit de savoir, pour l'intelligence de la fable et du titre, que le *tranche-montagne* de la troupe, le pauvre Matamore, ayant péri dans une tempête de neige, Sigognac s'offre à le remplacer et se donne le nom de *capitaine Fracasse,* que sous ce nom de guerre il accomplit des prouesses merveilleuses, tant comme acteur que dans ses colères de gentilhomme et la rapière en main. Un puissant et superbe rival, le duc de Vallombreuse, traverse les amours du baron, déguisé en matamore de théâtre : coups de bâton, coups d'épée, traîtrises et violences, se succèdent comme par miracle. Un prince illustre et mystérieux, le père même de Vallombreuse, arrive au moment le plus terrible, comme le *deus ex machina,* et reconnaît la virginale Isabelle pour sa fille. Sigognac, après avoir été haï et persécuté par le duc, après avoir blessé grièvement ce ravisseur de femmes, qui est sur le point d'en venir aux dernières brutalités avec Isabelle, épouse la sœur de Vallombreuse, fille légitimée d'un prince du sang. Le duc, guéri et repentant, va le querir dans sa gentilhommière de Gascogne : il devient en un tour de main capitaine de mousquetaires, gouverneur de province, et le *capitaine Fracasse* disparaît à jamais, tandis que le château de la Misère, devenu le château du Bonheur, se relève de ses ruines. Ce n'est pas tout : Sigognac, en enterrant au fond de son jardin le chat Béelzébuth, qui est l'Argus de ce bizarre Ulysse, trouve un trésor enfoui dans un coffre de fer oublié là de temps immémorial. O partisan endurci de l'excentricité, c'était bien la peine de nous convier au spectacle de tant de physionomies *truculentes,* pour finir comme dans un conte à l'usage des petits enfans!

Jamais l'écrivain n'avait aussi longtemps que dans *le Capitaine Fracasse,* et avec un tel parti pris, traité la littérature en très humble servante des arts plastiques. Le matérialisme littéraire de M. Gautier est bien connu, et il s'en ferait gloire plutôt qu'il ne s'en défendrait. « L'auteur, dit-il à propos de son roman, n'y exprime jamais sa pensée. *C'est une œuvre purement pittoresque, objective... Les personnages s'y présentent,* comme dans la nature, *par leur forme extérieure, avec leur fond obligé de paysage ou d'architecture. Leurs gestes sont décrits, leurs costumes dessinés...* » Voilà tout, ou presque tout. Et l'auteur en effet est si fort occupé à peindre que plus loin il parle de *l'artifice de l'écrivain* comme d'un pis aller dont l'infériorité le désole.

Cette manière plastique de M. Th. Gautier, deux critiques éminens, MM. Sainte-Beuve et Labitte, l'ont tour à tour caractérisée avec force et appréciée avec autorité dans la *Revue* (1). L'un et l'autre avaient remar-

(1) Voyez la *revue littéraire* du 15 septembre 1838, par M. Sainte-Beuve, et l'article de M. Charles Labitte intitulé *Du Grotesque en littérature, M. Th. Gautier,* dans la *Revue* du 1er novembre 1844.

qué chez M. Gautier une veine de sentiment trop vite épuisée. « On a le talent, s'écriait M. Sainte-Beuve, l'exécution, une riche palette aux couleurs incomparables, un orchestre aux cent bouches sonores; mais au lieu de soumettre tous ces moyens et, si j'ose le dire, tout ce merveilleux attirail à une pensée, à un sentiment sacré, harmonieux, et qui tienne l'archet d'or, on détrône l'esprit souverain, et c'est l'attirail qui mène. » Et il ajoutait, en parlant du style accommodé au procédé plastique : « Le style dans ce procédé constant, si par bonheur on n'y dérogeait quelquefois, n'aurait plus rien de la souplesse naturelle et du libre mouvement de la vie; il ne serait plus qu'un vernis, qu'un émail, qu'une écaille universelle... Quand le cœur bat désormais, c'est grand hasard, à travers cette raideur brillante de l'enveloppe continue, qu'on le voie tout naturellement palpiter. » Si depuis lors, par un travail mystérieux dont le secret nous échappe, l'opinion de M. Sainte-Beuve a pu quelque peu se modifier, elle ne pouvait se retourner complétement; aussi, dans ses critiques les plus récentes, les plus indulgentes, s'est-il senti obligé d'avouer que le romantisme de M. Gautier n'est pas exempt de fruits *empoisonnés*. Toutefois il s'est efforcé de prouver que l'air d'*impassibilité* de l'écrivain, le *calme du dilettante* pouvaient cacher des trésors de tendresse. Qu'ils existent chez l'homme, nous n'avons ni le droit ni le désir de le nier; mais chez l'écrivain nous ne les avons pas encore découverts. M. Sainte-Beuve nous paraît aussi excéder la mesure de beaucoup lorsqu'il met avec insistance les poésies de M. Gautier en regard des poésies d'Alfred de Musset. Pour *le Capitaine Fracasse,* il le range malicieusement dans la littérature des grotesques, où il s'est, dit-il, *incrusté*. Voilà un mot qui rachète bien des complimens : on ne pouvait dire mieux ni pis.

Venu plus tard que M. Sainte-Beuve, M. Labitte, en signalant l'obstination de M. Gautier à suivre une voie mauvaise, s'exprimait ainsi : « Il deviendrait piquant que le romantisme à son tour eût ses *perruques,* pour parler avec l'historien des *Grotesques.* » Il reconnaissait en même temps avec raison chez M. Gautier un *filon de Rabelais,* qu'il louait comme « un don heureux et rare. » Aujourd'hui par malheur l'esprit succombe décidément sous la lettre, et le vocabulaire seul est debout. On pouvait encore en 1844 espérer que le talent de M. Gautier se retremperait aux sources vives d'où il semblait s'être éloigné par boutade, et non à tout jamais. Le doute n'est plus permis. Après vingt ans écoulés depuis cet appel suprême de la critique au sens intime de l'écrivain, la voilà de nouveau ramenée en face de M. Gautier, et la conclusion est la même quant au jugement avec les vœux et l'espérance en moins. On sait à présent que M. Gautier ne faisait point du paradoxe lorsqu'il écrivait *Albertus, Fortunio* et *les Grotesques.* M. Gautier s'est mépris, il s'est refusé une belle part dans la littérature contemporaine en abusant de sa plume au détriment de son esprit. Toute débauche littéraire, quelle qu'en soit la nature, est comme ce pays de *Bohême* dont quelqu'un a dit qu'on y peut bien passer, mais qu'il n'y faut pas demeurer. Autrement un jour la main fatiguée du convive, au milieu de quelque *fête des fous,* laisse tomber le verre plein d'une liqueur excitante, et la nappe du festin prend un aspect funèbre.

Le Capitaine Fracasse n'est rien moins qu'entraînant; s'il nous intéresse au début, il nous lasse très vite par d'interminables détails et par l'abus du style pittoresque ou technique. Le lecteur en quête d'intérêt est rassasié d'images. Ce ne sont que détails d'architecture, de lambris et d'ornementation, corniches, balustres, lambrequins, rocailles, et quoi encore? Apprenez qu'au château de Bruyères « il y avait la chambre jaune, la chambre rouge, la chambre verte, la chambre bleue, la chambre grise, la chambre tannée, la chambre de tapisserie, la chambre de cuir de Bohême, la chambre boisée, la chambre à fresques et telles autres appellations analogues qu'il vous plaira d'imaginer, *car une énumération plus longue serait par trop fastidieuse et sentirait plutôt son tapissier que son écrivain.* » Eh! que fait donc M. Gautier lorsqu'il entasse détails sur détails, si ce n'est le mémoire d'un tapissier? Pourquoi nous montrer de si près ces tentures « de cuir de Bohême gaufré de fleurs chimériques et de ramages extravagans découpant sur un fond de vernis d'or leurs corolles, rinceaux et feuilles enluminées de couleurs à reflets métalliques luisant comme du paillon? » Pourquoi tant caresser du regard le *dossier carré* des chaises *étoilées de clous d'or* et *frangées de crépines?* Pourquoi nous faire en quarante lignes le portrait d'une *misérable rosse* dont la sueur avait « *agglutiné* sous le ventre des flocons de poil, *délavé* les membres inférieurs et *fait avec la crotte un affreux ciment?* »

Les châteaux ou la rase campagne, le taudis malpropre du spadassin Lampourde ou le cabaret du *Radis couronné* font miroiter aux yeux du lecteur leurs tableaux chargés de couleur, sans qu'il sache où se réfugier pour respirer à l'aise un instant. On ne saurait le nier, M. Gautier connaît les toilettes des élégans, des soubrettes et des grandes dames qui vivaient il y a plus de deux cents ans; il est expert en fait de dentelles, de nœuds, de ferrets, de coiffures, etc.; mais

..... Cette voix du cœur, qui seule au cœur arrive,

ne la lui demandez pas. Toujours et partout un luxe d'oripeaux et de broderies, un pêle-mêle de combats, d'escalades et d'aventures enchevêtrées qui écrase les lignes primitives de l'œuvre, si ces lignes ont jamais existé : nous en doutons. L'auteur du *Capitaine Fracasse* ne va-t-il pas au hasard, faisant la chasse aux descriptions comme un antiquaire fait la chasse aux vieilleries? D'autres que lui, du reste, ont écrit des romans d'aventures et choisi capricieusement une époque reculée, pour y loger leur fantaisie. Quand M. Prosper Mérimée composait la *Chronique de Charles IX,* il recherchait aussi la réalité pittoresque des détails, et, comme le remarque justement Gustave Planche, « il ne faut pas chercher dans les aventures de Mergy le développement progressif d'une idée préconçue. Non, l'auteur marche à l'aventure comme son héros, il nous mène à l'hôtellerie, au milieu des reîtres et des bohémiens, à la cour, parmi les raffinés, dans l'oratoire amoureux d'une comtesse. Il conte pour conter... » Quelle différence pourtant! « Chacun des chapitres de son livre est un chef-d'œuvre de simplicité. *On n'y trouve jamais une description oiseuse; il ne s'amuse pas à nous expliquer les meubles et les parures en style d'antiquaire.* Ce qu'il lui faut, ce

qu'il sait créer, ce qu'il nous montre, c'est *un ensemble de figures vivantes, énergiques, qui se meuvent hardiment selon les lois de la vraisemblance et de la raison.* » Tel n'est pas le roman de M. Gautier; la réalité oiseuse, la vaine archéologie y débordent.

Pour suffire à toutes les nuances, à tous les détails qu'il veut rendre, sans oublier une rainure dans une solive ni un grain de poussière sur une table, M. Gautier emploie un style hérissé de mots saugrenus. Tantôt ce sont des toits d'ardoises « délicatement *imbriqués* et *papelonnés;* » c'est le crépi d'un mur « tombé par écailles, comme les *squammes* d'une peau malade; » c'est, dans une peinture, un ciel « passé de couleur et *géographié* d'îles inconnues par l'infiltration des eaux de la pluie. » Tantôt il s'agit d'un paysage « livide et *ponctué de corbeaux;* » ces corbeaux, s'abattant sur une *rosse crevée,* commencent leur *festin charogneux.* Des maisons indigentes et sales sont comparées *à des ventres ouverts laissant couler leurs entrailles.* Le livre de M. Gautier est plein d'*horrifiques* descriptions, et à ce propos il y faut relever, entre autres excès de style archaïque, des emprunts trop nombreux au vocabulaire de Rabelais.

Mais n'est-ce pas un pastiche du style de l'époque? Oui et non. M. Gautier s'est bien proposé de tenter ce pastiche, et il nous avertit que les personnages du roman parleront la langue de leur temps; or ils vivent sous Louis XIII. On peut remarquer d'abord que ce langage outré, se répétant sans cesse tout le long du livre, finit par lasser l'esprit. De plus il arrive à M. Gautier de confondre les styles dans la bouche du même personnage et de mêler aux vieilles expressions des expressions toutes modernes. Il use lui-même tour à tour du style d'alors et du style d'aujourd'hui, comme il lui plaît et par brusques saccades. Ensuite, dès qu'il s'agit d'exactitude, que signifient ces bribes de Rabelais semées çà et là? Aussi l'exactitude de l'écrivain est-elle parfois très contestable : il ne reproduit pas scrupuleusement une époque, une langue, une littérature; il réunit dans une espèce de mosaïque littéraire, avec un zèle singulier, des fragmens disparates pris de côté et d'autre. Il ne se moque pas de l'objet de son pastiche, il s'y complaît. On n'est donc récompensé de la peine qu'on s'est donnée à cette lecture ni par l'homogénéité de la langue, ni par une idée satirique; on est tout bonnement en présence d'une langue *macaronée* où l'auteur a introduit tous les mots baroques, toutes les façons de parler *obsolètes* (nous dirions surannées) qu'il avait recueillies et gardées par-devers lui. Il prodigue l'archaïsme désagréable ou inintelligible pour la plupart des lecteurs; dans Rabelais, il ira chercher les grains de verre et se souciera peu des diamans qui brillent du feu de la pensée. Comme au temps où il défendait chez *les Grotesques* « la saillie hasardeuse, le mot forgé,... la métaphore hydropique, » le mauvais goût l'enchante « avec son clinquant qui peut, dit-il, être de l'or.» Veut-on une preuve à l'appui de cette assertion? Qu'on se reporte à la seconde page du roman, on y lira une fidèle imitation des fameux vers de Théophile, dans *Pyrame et Thisbé,* si justement ridiculisés par Boileau :

> Ah! voici le poignard qui du sang de son maître
> S'est souillé lâchement : *il en rougit, le traître!*

M. Gautier écrit ces lignes : « Les vantaux de la porte offraient encore, vers le haut, quelques restes de peintures *sang de bœuf et semblaient rougir de leur état de délabrement.* » M. Gautier tient décidément à passer pour un contemporain de Théophile. Quant à son amour exagéré du burlesque et du trivial, nous le renverrons à Scarron lui-même, qui estime à leur juste valeur, en maint endroit, ces débauches d'esprit et de style, ou comme il dit, ce *fâcheux orage du burlesque*. Et certes, si l'auteur de *l'Énéide travestie* et de tant d'œuvres grotesques avait péché contre le goût, l'auteur du *Roman comique* s'y connaissait et n'était pas dupe de lui-même.

Ce qu'enlèvent au sentiment et à la vérité de pareilles allures, on le comprend sans peine : si quelques pâles rayons éclairent par hasard l'œuvre artificielle de M. Gautier, ils ne s'y arrêtent pas. Les pages qui offrent çà et là un peu de poésie naturelle et d'émotion ne font que mieux ressortir l'aridité du reste. Le départ du jeune baron de Sigognac, ses adieux au manoir paternel et aux compagnons de sa vie, le brave Pierre et le chien blanc Miraut, et le chat noir Béelzébuth, et le vieux cheval Bayard, ont quelque chose d'attendrissant. L'endroit où le baron trouve tout à point dans le jardin dévasté « deux petites roses sauvages ouvrant à demi leurs pétales, » et les offre aux deux comédiennes qui l'éblouissent de leur jeunesse, est encore empreint d'une grâce délicate. Plus loin, quand Isabelle déclare au jeune baron qu'elle l'aime, dans le trouble où la jettent les périls qu'il vient de courir pour elle, la scène est aussi très jolie, bien que la jeune femme parle comme une héroïne de nos jours et ne garde pas le ton de l'époque. La mort du pauvre Matamore nous toucherait, si l'auteur ne l'ensevelissait dans un *effet de neige* qui lui fait tort. Le roman se dérobe donc toujours sous une couche de peinture, ou tombe dans quelque inadvertance choquante.

En dehors du monde picaresque où l'auteur nous promène, que voyons-nous de cette société du XVIIe siècle, si complexe à l'origine? Le marquis de Bruyères représente assez bien le type du gentilhomme de province, semi-citadin, semi-campagnard, et plus riche que raffiné; sa femme est un échantillon de cette classe de nobles dames qui, du temps de La Bruyère encore, se donnaient aux acteurs ou aux baladins, lorsqu'ils avaient de la réputation et une belle prestance; mais le duc de Vallombreuse prend des allures trop modernes et trop sataniques, il doit avoir lu Byron par avance et s'être inspiré de *Lara* et de *Manfred* pour apostropher ainsi Isabelle : « Vous ne savez donc pas, pauvre enfant, ce que c'est que Vallombreuse... Jamais désir inassouvi n'est resté dans son âme; il marche à ce qu'il veut sans que rien le puisse fléchir ou détourner : larmes ni supplications, ni cris ni cadavres jetés en travers, ni ruines fumantes; l'écroulement de l'univers ne l'étonnerait pas, et sur les débris du monde il accomplirait son caprice... » Ce n'est point assez du bretteur Jacques Lampourde et de quelques *tireurs de laine* ou originaux du Pont-Neuf croqués au passage pour figurer une si curieuse époque. Le brigand basque Agostin et la petite Chiquita, cette enfant sauvage et quasi folle, ne sont pas plus de ce temps-là que d'un autre. Chiquita parle une manière de jargon romantique, et semblerait plutôt échappée d'une ballade allemande que prise dans la réalité et nourrie

de sang méridional. « L'odeur du vin et des viandes me répugne, dit-elle quelque part, *habituée que je suis au parfum des bruyères et à la senteur résineuse des pins.* » Après avoir promis à Isabelle de ne pas lui *couper le cou* et l'avoir plusieurs fois défendue contre ses ennemis, elle se donne à elle « pour esclave, pour chien, pour *gnome!* Il y a bien d'autres contresens : entre autres, les délicatesses de Lampourde, qui devient l'admirateur et l'âme damnée de Fracasse, parce qu'il s'est battu en maître d'armes consommé, et qui rapporte avec force discours l'argent reçu pour le meurtre de ce héros invincible. L'excellent bandit cite, comme un raffiné de la cour, les vers de Malherbe; il rappelle la *Durandal* de Roland, la *Tisona* du Cid, la *Hauteclaire* d'Amadis de Gaule, et parle de la *déesse,* de l'*Iris,* de la « non pareille beauté qui le retient captif dans ses lacs. » Les comédiens et les nobles personnages du roman n'ont pas un autre langage, sinon quand l'écrivain leur donne le ton moderne, et les initie aux tours poétiques de notre époque. Isabelle dit que les *âmes sœurs* finissent par se retrouver. Il n'est pas jusqu'à la soubrette de comédie, Zerbine, qui ne choque la vraisemblance en laissant échapper une phrase telle que celle-ci : « *Sans ce rayon d'art qui me dore un peu,* je ne serais qu'une *drôlesse* vulgaire comme tant d'autres. » Enfin l'auteur ne nous montre guère que le pavé de Paris : il n'entre ni dans l'intimité de la ville ni dans celle de la cour. On n'aperçoit la figure de Louis XIII que derrière la fenêtre d'un carrosse; ce qui nous est offert, c'est presque uniquement l'envers du siècle, le monde du *Roman comique.* Eh bien! pour ressusciter ce monde-là, si M. Gautier voulait s'y hasarder, un volume, et non des plus gros, suffisait amplement. Ce que le genre comportait, c'était, de peur d'ennui et de froideur, une œuvre de courte haleine, quelques teintes de pastiche posées d'une main légère : en cela aussi M. Gautier, selon nous, s'est mépris.

Avant Scarron, Quevedo, Cervantes, Mateo Aleman et l'auteur de *Lazarille de Tormes,* en Espagne, avaient créé la littérature picaresque et en avaient laissé des modèles achevés; après lui s'épanouit dans *Gil Blas* la verve intarissable de Lesage. Quelle imagination et quelle ironie charmante dans tout cela! Et, pour ne citer que deux des chefs-d'œuvre secondaires de Cervantes, comme le dessous de la société est peint avec une sobre vigueur dans la nouvelle intitulée *Rinconete et Cortadillo* et dans cet inimitable *Dialogue des deux chiens Scipion et Bergança,* qui suffirait seul à illustrer un autre homme que l'auteur de *Don Quichotte!* Le *Roman comique* de Scarron, bien que d'un art et d'une importance moindres, brille, dans sa verve narquoise, par mille traits ingénieux qui s'éloignent du burlesque et atteignent à la gaîté satirique. Scarron avait un but en vue, lorsqu'il écrivait ce livre : tout bouffon qu'il fût, ou mieux parce que le bouffon en lui était principalement une forme de l'esprit caustique, il prisait peu les ouvrages sottement romanesques de son temps. Scarron, devançant Boileau, s'est moqué, par la parodie et par l'allusion, de ces héros de roman qui tenaient un langage si emphatique et si déplacé. Dans cette tâche louable et difficile plus qu'on ne saurait dire, il a mérité d'être comparé à Molière. Qui ne se rappelle la page où le pauvre poète Ragotin, « le plus grand petit fou qui ait couru les champs depuis Roland, » offre de lire aux comédiens

une pièce de sa façon intitulée *les Faits et Gestes de Charlemagne en vingt-quatre journées?* et cette autre page où l'auteur dit que le *Cyrus* de Mlle de Scudéry est certainement « le livre du monde *le mieux meublé?* » Hélas! M. Gautier, en se proposant de continuer Scarron, aura négligé de l'étudier : il s'est contenté de l'ombre du *Roman comique*. Mettre en pied avec une adresse peu ordinaire les *bonshommes* de Callot, peindre en un tableau plein de contrastes ces *bohèmes* du temps jadis, cette troupe de comédiens ambulans, depuis le *tyran tragique* et le *tranche-montagne* jusqu'au Léandre avec ses *airs penchés,* depuis la *dame Léonarde* qui joue les duègnes jusqu'à l'Isabelle chargée des rôles d'ingénue, c'est à merveille; mais si tous et toutes se dessinent sur le fond du roman avec la pose, la désinvolture et le costume qui leur conviennent, l'invention est nulle. Le vrai genre picaresque est fertile en ressources prises dans le vif de la réalité; le monde picaresque de M. Gautier est habillé avec un luxe d'images et d'épithètes qui étonne, mais l'auteur, au lieu de chercher dans la réalité une veine nouvelle d'observation bouffonne, se borne à reproduire les types du *Roman comique*. Les emprunts de M. Gautier à cette œuvre et à d'autres sources, pour l'affabulation ou pour quelques traits de son roman, se reconnaissent tout de suite. Ce couple aimable aux pudiques amours, *l'Étoile* et *le Destin,* est passé dans le roman de M. Gautier avec le même caractère de fidélité et de réserve et le même entourage : Mlle de l'Étoile est devenue l'Isabelle du *Capitaine Fracasse*. Le personnage du baron de Sigognac réunit celui du brave Destin et celui de Léandre, jeune homme de qualité qui, chez Scarron, se fait valet de comédie pour les beaux yeux d'une fille de théâtre. Le nom même du baron de *Sigognac* est tiré de l'histoire de la comédienne *La Caverne*. Pour le capitaine Fracasse, depuis longtemps ce masque de théâtre sollicitait l'humeur descriptive et le style téméraire de l'auteur des *Grotesques;* c'est là qu'il faut se reporter, si l'on veut en ressaisir la primitive ébauche dans le portrait de ces *fendeurs de naseaux* qui ne parlaient que de renverser les escadrons *au vent de leur tueuse*. L'origine première du type est surtout dans la parodie et la caricature de cette vantardise qui était le défaut extrême du caractère espagnol, exploité par le théâtre au commencement du XVIIe siècle et poussé à outrance, comme on peut le voir jusque dans *le Cid*. La parodie vint de bonne heure. Une des farces les plus populaires de Tabarin était *le capitaine Rodomont;* dans *l'Illusion comique,* de Pierre Corneille, figure un personnage du nom de *Matamore;* une pièce de Scarron avait paru sous ce titre : *Les Boutades du capitan Matamore*, et M. Gautier la cite en passant dans *les Grotesques*. Il fallait bien puiser quelque part, dira-t-on. Eh! pourquoi traduire sur la scène des types enterrés depuis deux siècles? M. Gautier veut qu'on s'imagine feuilleter « des eaux-fortes de Callot ou des gravures d'Abraham Bosse historiées de légendes; » mais Callot est Callot : nous savons qu'il fixa d'un trait incisif les modes, les misères, les mœurs, bref toute la tragi-comédie de son âge, et non d'un autre. Le *Roman comique* est dans les mains de tout le monde; faut-il le refaire? Respectons-le autant que les eaux-fortes du vieux maître : bien hardi qui tenterait de les retoucher! Sommes-nous contemporains de Callot et de la société qu'il coudoya, de Louis XIII, des raffinés de la Place

Royale, des précieux et des précieuses de l'hôtel de Rambouillet, de la troupe de l'hôtel de Bourgogne et des parades de Gaultier Garguille, ou sommes-nous contemporains de Charlet, de Gavarni et de la société crayonnée par eux avec tant d'*humour?* Voilà nos Callot et nos Abraham Bosse pour les croquis de mœurs au XIXe siècle!... Ces grosses vérités ne réclament pas un plus long commentaire; M. Gautier ne peut pas les ignorer : il s'en rit, et cette phrase des *Grotesques* serait encore de mise dans sa bouche : « Le ragoût de l'œuvre bizarre vient à propos raviver votre palais affadi par un régime littéraire trop sain et trop régulier; les plus gens de goût ont besoin quelquefois, pour se remettre en appétit, du piment des concetti et des gongorismes. »

M. Gautier ne personnifie pas d'ailleurs la fantaisie dans son roman autant qu'il voudrait le faire croire. Si l'on se flatte de partir pour un voyage humoristique, on se trompe; tout est calculé : l'auteur avait arrêté d'avance que ces granges, ces châteaux, ces tavernes, défileraient sous nos yeux. Aussi ne faudrait-il point le rapprocher étourdiment d'un Alfred de Musset et d'un Henri Heine, esprits d'une tout autre famille, ni même d'un Töpffer, et il ne pourrait nommer parmi ses parrains ni l'auteur du *Voyage sentimental* ni l'auteur du *Voyage autour de ma chambre*. Autre est le burlesque, autre la fantaisie. Le burlesque ne contient pas non plus le secret du rire comique; c'est ce qu'on oublie trop aujourd'hui, et Alfred de Musset avait bien raison, lorsqu'il s'écriait :

> Gaîté, génie heureux, qui fus jadis le nôtre,
> Rire dont on riait d'un bout du monde à l'autre,
> Esprit de nos aïeux qui te réjouissais
> Dans l'éternel bon sens, lequel est né français,
> Fleurs de notre pays, qu'êtes-vous devenues?

Ah! c'est qu'il se souvenait alors de Voltaire, de La Fontaine, de Molière, de Régnier, de Rabelais et de nos vieux fabliaux, du *sobre et franc langage* qu'il aimait tant. Poète, il savait comme Gustave Planche, ce critique perspicace, loyal, et non pas cruel, quoi qu'on ait pu dire, quel abîme sépare l'école du bric-à-brac de la grande école des Cervantes et des Lesage.

Notre critique est-elle donc absolue? En ce cas, elle aurait tort. Ce n'est pas nous qui refuserons à M. Gautier quelques-unes des plus rares qualités de l'écrivain. Si nous prisons peu en lui le romancier, et s'il nous est permis de contester son *humour*, nous apprécions le talent du poète et du narrateur de voyages. Poète, M. Gautier n'est point assurément de la grande lignée des poètes, sa poésie est matérielle par goût; mais il est poète en somme, et c'est assez d'une lueur de sentiment, d'un jet de pensée brillant tout à coup derrière ce style à facettes, comme derrière un cristal (si l'on veut bien admettre ce langage figuré), pour gagner la sympathie du lecteur. Lorsqu'il applique aux descriptions de voyages sa prose pittoresque, M. Gautier est un excellent metteur en scène. Il a, pour embrasser jusque dans leurs détails les plus déliés, pour reproduire jusque dans leurs couleurs les plus vives les choses du monde extérieur, des ressources infinies. Son procédé, blâmable ailleurs, vient là naturellement. Mais, sans contester

la valeur reconnue de M. Gautier comme écrivain, nous avons le droit de la mesurer. Surtout lorsqu'il s'agit d'un roman, c'est-à-dire d'une œuvre essentiellement humaine, nous devons défendre la part du sentiment et réduire à leurs justes proportions les accessoires dont l'auteur abuse en négligeant le cœur, la pensée, tout ce qui est pour nous la moelle et comme le principe vital de l'art. La force du talent peut s'attester chez un écrivain ou par l'affirmation plus hardie et le développement croissant d'un génie original, ou par le phénomène d'un renouvellement complet. M. Gautier ne s'est pas renouvelé; il se continue donc, mais non pour se développer : il essaie de remplacer la force d'initiative par des retours laborieux vers ses débuts littéraires.

Il est une heure pour toute chose : après l'étiolement de notre littérature dans les limbes de l'école pseudo-classique, la couleur et le style pittoresque étaient des conquêtes utiles, indispensables. Ce que nous avions perdu, il importait de le reprendre en élargissant même le champ des explorations et le domaine de nos écrivains. Dès la fin du XVIIIe siècle, Jean-Jacques Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre dans la peinture du paysage, Buffon dans les descriptions de la science, avaient rendu l'expression et reproduit la beauté de la nature. Dans la première partie de ce siècle, on s'éprit subitement des créations peu ou mal connues du moyen âge et de la poésie du XVIe siècle. De là naquirent des œuvres de mérite dans la sphère de l'imagination, et des recherches qui ont abouti aux amples trésors de l'érudition actuelle; mais le goût des menus détails, du petit côté des choses et des agrémens surannés, en se conservant seul, ne saurait plus rien apporter qu'un bagage d'objets et de mots hors d'usage. L'esprit moderne, à moins qu'il ne se livre aux informations de l'histoire, veut se nourrir de ce qui l'entoure et non de fruits desséchés : il ne s'agit point de rebrousser chemin jusqu'au XVIe siècle, vu en miniature dans le cénacle de Ronsard, et s'il est un siècle dont le nôtre doive exploiter la succession avec un zèle particulier, n'est-ce pas le XVIIIe siècle, envers qui nous risquons souvent d'être ingrats? Prendre aux âges antérieurs de quoi fortifier la langue, c'est bien; mais la pensée et les mœurs changent comme les lois, l'humanité ne revient pas en arrière, et ni les mots, ni les costumes, ni le langage du temps jadis ne peuvent servir au présent dans toute leur intégrité. Le sentiment ne varie pas de la sorte, et c'est lui qu'il faudrait ressaisir sous ses formes nouvelles, comme l'avaient saisi sous d'autres formes les maîtres des vieux âges. C'est là vraiment l'unique moyen efficace de relier le présent au passé dans les œuvres d'art ou dans les œuvres littéraires, en montrant ainsi que l'humanité est toujours la même au fond sous la diversité des aspects : la méconnaître dans le présent, qu'on le sache bien, c'est prouver qu'on l'avait mal comprise dans le passé.

FÉLIX FRANK.

V. DE MARS.

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME

LES POLYNÉSIENS ET LEURS MIGRATIONS.

I.

CARACTÈRES PHYSIQUES ET MORAUX DES POLYNÉSIENS.

Je me suis efforcé déjà de montrer dans la *Revue* (1) comment l'application des lois physiologiques à l'anthropologie conduit invinciblement à reconnaître l'unité de l'espèce humaine, comment la géographie zoologique oblige non moins impérieusement à croire au cantonnement primitif de cette espèce. De ces deux faits fondamentaux, démontrés en dehors de toute idée préconçue, il résulte, avons-nous dit aussi, que l'homme, parti de son centre de création, situé très probablement dans les hautes régions de l'Asie, n'a occupé le reste du monde que peu à peu et de proche en proche, en d'autres termes que le peuplement du globe s'est fait par voie de migrations. La recherche de ces migrations, le relevé des traces qu'elles ont laissées, l'indication de leurs résultats, font partie de la tâche dévolue à l'anthropologiste, et on comprend sans peine tout ce qu'une telle étude doit présenter de difficultés et d'écueils. Les

(1) Voyez la série d'études publiée dans les livraisons du 15 décembre 1860, 1er et 15 janvier, 1er et 15 février, 1er et 15 mars, 1er avril 1861.

polygénistes n'ont pas manqué de s'emparer de ces difficultés trop réelles, de les exagérer encore et de les opposer, à titre d'objections, à la doctrine monogéniste. La plupart, prenant même le problème dans ce qu'il a de plus général, ont déclaré ces migrations *impossibles*. C'est surtout à propos de l'Amérique et de l'Océanie que ce mot a été prononcé, et cela par des hommes d'un incontestable savoir. Or plus ces autorités sont réelles, plus il est nécessaire de leur répondre et de réfuter par des faits ce qui n'est à mes yeux qu'une assertion sans fondement.

Je voudrais aujourd'hui montrer que cette prétendue impossibilité des migrations humaines n'existe pas, et pour prendre l'objection dans ce qu'elle a de plus plausible, pour attaquer le taureau par les cornes, je m'occuperai des Polynésiens. J'espère démontrer de la manière la plus irrécusable que les peuplades disséminées dans l'Océanie n'ont pas plus poussé sur les récifs de corail de la Mer du Sud que les Esquimaux de Ross n'étaient nés sur la glace (1). Toutefois, avant d'aborder cette partie du problème, il est bon de préciser ce que sont les peuples et la race dont il s'agit, d'indiquer leurs principaux caractères physiques, intellectuels et moraux, sans entrer dans des détails trop connus. Dans cette étude même, nous trouverons des faits qui viendront à l'appui de la conclusion générale, et des motifs pour rattacher aux autres familles humaines cette race polynésienne, qui semble avoir cherché à s'isoler dans l'immensité des mers, comme pour poser aux savans le plus difficile des problèmes ethnologiques.

I. — CARACTÈRES PHYSIQUES.

Les diverses populations de la Polynésie ont été tant de fois décrites et figurées que l'anthropologiste peut assez aisément se faire une idée très nette des caractères généraux qui les distinguent, des variétés qu'elles présentent, des exceptions que l'on rencontre ici comme dans toutes les races humaines. En outre la collection du Muséum renferme un nombre suffisant de têtes osseuses, de bustes moulés et peints sur nature, pour permettre de contrôler efficacement tout ce qui a été dit sur ce sujet. Or, en s'aidant de ces divers moyens d'étude, il me semble impossible de ne pas voir dans la race polynésienne une *race mixte*, c'est-à-dire une race qui ne se rattache directement à aucun des trois grands types de l'humanité, tout

(1) Ce célèbre navigateur anglais rencontra une tribu d'Esquimaux qui ne se rappelait pas avoir vu la terre ferme. Un zoologiste français qui a publié sur l'histoire de quelques races humaines un volume d'ailleurs intéressant, Desmoulins, en conclut qu'ils étaient originaires de la région glacée où on les observa. Voyez son *Histoire naturelle des races humaines du nord-est de l'Europe*.

en empruntant à chacun d'eux quelques-uns de ses traits les plus caractéristiques. Parfois ces traits se fondent pour ainsi dire de manière à donner une sorte de moyenne intermédiaire entre les extrêmes; mais très souvent aussi ces traits sont simplement juxtaposés de façon à indiquer nettement les élémens ethnologiques qui sont entrés dans la composition de cette race. Comme il s'agit ici d'un fait capital, je voudrais en donner la preuve, autant qu'on peut le faire sans le secours des figures.

Dans une tête de Tahitien qui appartient au Muséum, et qui peut être considérée comme un beau type de la race, le crâne proprement dit est haut, médiocrement allongé d'arrière en avant; la courbe qu'il décrit du front à l'occiput est d'abord régulière, mais s'aplatit brusquement en arrière. Les bosses pariétales placées sur les côtés de la tête sont peu prononcées. Le front est assez fuyant, quoique l'os frontal soit bien développé. Les orbites sont médiocrement espacés, les pommettes légèrement saillantes, les os du nez relevés et d'un développement moyen. La mâchoire supérieure est légèrement projetée en avant, en d'autres termes elle est *prognathe* et présente quelque chose de massif; la mâchoire inférieure se courbe en dessous et présente aussi un *prognathisme* peu marqué.

L'ensemble que je viens d'esquisser accuse la fusion des caractères qu'on rencontre chez le blanc, le jaune et le noir. Il résulte de là qu'ils s'effacent et s'adoucissent réciproquement. En revanche dans d'autres têtes osseuses on distingue des traits bien plus accentués. Dans l'une, appartenant à un indigène des îles Marquises, la forme générale du crâne tend à se rapprocher de ce qui existe chez l'Hindou : le front se relève, les os du nez saillent davantage, la mâchoire supérieure s'évide, l'inférieure ne se projette plus en avant. Ici les caractères du blanc prennent incontestablement le dessus. Dans d'autres têtes au contraire, venant soit de la même localité soit d'ailleurs, le crâne s'allonge et se rétrécit; les crêtes osseuses deviennent plus saillantes; le front est très fuyant, les arcades sourcilières très prononcées, les pommettes saillantes en avant; les os du nez, petits et concaves, sont soudés comme chez les Hottentots; la projection en avant des deux mâchoires et des dents est aussi marquée que chez le nègre le plus pur. Ici la prédominance du type nègre mélanaisien (1) devient incontestable.

(1) On désigne par le nom commun de *mélanaisiens* les nègres qui peuplent une partie des îles de la Mer du Sud. Le double prognathisme maxillaire, c'est-à-dire la projection en avant des deux mâchoires, est un des traits qui les distinguent des nègres africains, chez lesquels en général la mâchoire supérieure présente seule cette disposition. En revanche et par suite même de cette première disposition, le nègre de Guinée a un double prognathisme dentaire, tandis que chez le nègre océanien les dents de la mâchoire inférieure sont souvent presque verticales.

Si des caractères ostéologiques on passe à ceux que fournit l'homme vivant, on trouve une concordance complète. Généralement la région crânienne est haute, un peu courte d'arrière en avant et aplatie en arrière (1). Le front, bien développé, mais d'ordinaire un peu bas, devient souvent très beau, et l'angle facial égale parfois celui de l'Européen. D'ordinaire le nez, quoique un peu trop court et épaté par suite de manœuvres exercées sur l'enfant (2), est souvent aussi droit et bien saillant; dans certaines îles, il est presque toujours aquilin, caractère qui appartient essentiellement aux races blanches. Les yeux, un peu petits, sont presque toujours horizontaux, rarement obliques (3); la couleur en est presque toujours noire. Les pommettes sont saillantes, plutôt en avant, comme chez certaines populations blanches, que sur les côtés (4). La bouche est bien dessinée et l'expression en est agréable, quoique les lèvres soient un peu trop épaisses et présentent d'ordinaire cet empâtement particulier qui accuse le mélange de sang nègre; mais parfois aussi elles sont fines et minces comme chez l'Européen. Souvent le menton se projette en avant d'une manière exagérée et devient alors étroit et pointu (5). Le teint varie d'un jaune bistre très pâle rappelant celui de certains Européens du midi au brun foncé, et passe quelquefois à la teinte cuivrée. Enfin les cheveux noirs ou châtain foncé et châtain clair ont en général une tendance à se rouler en boucles (6).

En résumé, la race polynésienne présente un ensemble de caractères tenant à la fois du blanc, du jaune et du noir; mais la part qui revient à ces élémens ethnologiques est très différente. L'élément jaune ne s'accuse guère que par la couleur; il semble influer assez peu sur les traits. L'élément noir agit davantage sur les traits, sans doute aussi sur la forme du crâne; quelquefois il ressort pres-

(1) Ce dernier caractère n'est pas naturel. Un écrivain qui a passé de nombreuses années en Polynésie, qui en a vu et étudié de très près les habitans, nous apprend qu'on aplatit artificiellement l'occiput aux enfans (Mœrenhout, *Voyages aux Iles du Grand-Océan*, 1837), résultat qui ne peut s'obtenir sans que la forme du reste du crâne soit plus ou moins modifiée.

(2) « Un nez plat est une grande perfection et une beauté chez la femme. » (Mœrenhout.)

(3) L'obliquité de l'œil est un des caractères des races jaunes; mais on sait qu'il se rencontre à titre d'exception chez les blancs les mieux caractérisés.

(4) Cette dernière disposition, qui tient à la grande courbure des *arcades zygomatiques*, est encore un caractère des races jaunes.

(5) Quelques-uns des portraits de Néo-Zélandais rapportés par Dumont-d'Urville présentent ce caractère d'une façon remarquable.

(6) Les caractères tirés de la chevelure attestent à eux seuls que l'élément jaune entre pour assez peu dans la composition de la race polynésienne, car des cheveux toujours noirs, raides et incapables de friser sont un des traits les plus généraux des populations mongoliques, et je n'en connais même pas qui fasse exception.

que à l'état de pureté, comme dans le Néo-Zélandais dont Hamilton Smith a reproduit le portrait fait à Londres (1). C'est encore à lui qu'il faut probablement attribuer la disposition à friser que présente la chevelure. Toutefois l'élément qui domine de beaucoup, au moins dans une partie de cette population, c'est l'élément blanc. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les atlas des voyageurs, en particulier ceux qui complètent les ouvrages de Dumont-d'Urville et de ses compagnons.

Ici, il est bon de prévenir une objection qu'on pourrait être tenté de faire à la manière dont j'envisage la race polynésienne et au rôle prédominant que j'attribue à l'élément blanc dans la formation de cette race. Lorsqu'on compare les dessins que je viens d'indiquer aux bustes que possède le Muséum, on est frappé d'une assez grande différence. Les figures gravées ont en général des traits bien plus fins ou plus nobles, plus rapprochés du beau type blanc que les bustes. On pourrait être tenté de croire que le peintre a aidé aux ressemblances et embelli la nature, que le mouleur était réduit à reproduire rigoureusement. On doit remarquer néanmoins que le premier a fait poser devant lui l'aristocratie du pays, laquelle n'a pas voulu se soumettre aux manœuvres du moulage, toujours assez pénibles et quelque peu effrayantes. Le mouleur n'a donc pu prendre ses modèles que dans la classe inférieure et vouée aux travaux les plus pénibles. Or, en Océanie comme en Europe, ce n'est pas là que le type s'ennoblit et s'épure le plus. En outre les causes d'inégalité d'une classe à l'autre sont peut-être plus prononcées dans la Polynésie que chez nous. Tous les voyageurs s'accordent à signaler la supériorité physique des chefs. Leur taille, disent-ils, est beaucoup plus haute, leurs proportions plus élégantes malgré une certaine tendance à l'embonpoint, leurs traits plus beaux. En général, le fait a été attribué seulement au genre de vie et à une plus grande abondance de nourriture; mais il faut aussi, ce me semble, faire la part d'une autre cause bien digne de fixer l'attention de l'anthropologiste, quoiqu'on n'en ait, je crois, tenu jusqu'ici aucun compte.

Lorsque Wallis découvrit Otahiti, il y trouva, *mais seulement parmi les chefs*, des individus à cheveux roux et même blonds. Ce fait, qui paraît avoir été oublié, a la plus grande importance à mes yeux. Ces individus blonds rencontrés dans un des archipels les plus lointains de la Polynésie à l'époque des premières découvertes ne pouvaient provenir d'un croisement récent avec les Européens. Ils

(1) Cet habitant de la Nouvelle-Zélande avait fait le voyage d'Europe tout exprès pour apprendre les arts d'Europe et en enrichir sa patrie. (H. Smith, *The natural History of the human species.*)

étaient bien de pur sang indigène. Or toutes les populations blondes appartiennent aux rameaux les plus caractérisés de la grande race blanche. La présence d'individus de cette sorte à Otahiti atteste que le sang blanc était arrivé jusque-là, et s'il ne se montrait avec un de ses caractères les plus tranchés que chez les chefs, c'est que ceux-ci veillaient à la pureté de leur caste avec un soin poussé jusqu'à la cruauté. C'est donc chez elle qu'il faut aller chercher les traces de l'élément blanc, comme pour trouver celles des élémens nègres ou jaunes il faut s'adresser au contraire aux classes inférieures de cette société. Eh bien! le contraste que je signalais tout à l'heure entre les bustes et les dessins trahit cette distinction, et les différences mêmes qui les distinguent sont une preuve de leur fidélité.

L'observation de Wallis est encore d'une haute importance à un autre point de vue. En voyant les Polynésiens s'écarter du type moyen au point d'être tantôt des blancs, tantôt des nègres presque purs, il est impossible de ne pas songer aux phénomènes *d'atavisme* si fréquent chez l'homme aussi bien que chez les animaux (1), de ne pas voir dans ces individus exceptionnels des réapparitions de types primitifs distincts et incomplétement fusionnés. On est conduit ainsi à admettre que la formation de cette race remarquable n'est pas due seulement aux actions de milieu, mais que le métissage a joué à une certaine époque un rôle considérable dans sa caractérisation. Le fait historique que je viens de rappeler, quelques autres à peu près de même nature dont on trouve la trace dans les traditions indigènes confirment cette conséquence. Les insulaires de la Mer du Sud ne descendent donc pas d'une source unique; ils sont le produit du mélange de populations primitivement différentes. La race polynésienne n'est pas seulement une *race mixte*, c'est en outre une race *métisse*.

Ce mélange de caractères, cette fusion d'élémens anthropologiques chez les Polynésiens, ne les rattachent pas uniquement aux populations blanches, jaunes ou noires pures, qui ont fourni ces élémens; ces traits généraux les rapprochent surtout d'une grande formation ethnologique dont la nature ne paraît pas avoir été justement appréciée par la plupart des anthropologistes. Je veux parler des populations malaises, étendues, on le sait, depuis Madagascar (2) jusqu'à l'extrémité des archipels indiens. Les polygénistes font, bien entendu, au moins une espèce de ces populations. Parmi les mono-

(1) Voyez, sur cette question, mes études sur *l'unité de l'espèce humaine*, et notamment la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1861.

(2) Les Hovas, qui ont pris dans cette île la suprématie, présentent à un haut degré le type malais.

génistes, plusieurs y voient une grande race égale en importance à nos trois divisions primaires de l'humanité (1). Un petit nombre seulement ont compris que la race malaise n'était en réalité qu'une race mixte; mais ils semblent lui attribuer une homogénéité qui certainement n'existe pas. Le caractère général de ces populations est au contraire une hétérogénéité extrême, et dans leur variété même l'on trouve, pour la question qui nous occupe, des enseignemens précieux. Pour mettre hors de doute ces deux propositions, il faudrait, comme je l'ai fait ailleurs (2), comme je le ferai peut-être un jour dans la *Revue*, ne pas craindre de multiplier les détails. Aujourd'hui je me borne à résumer rapidement les résultats généraux de cette étude.

Lorsqu'on pénètre quelque peu avant dans l'examen des races du sud-est de l'Asie, on voit les trois élémens anthropologiques fondamentaux, — le nègre, le jaune et le blanc, — arriver jusqu'aux confins du continent, et se montrer parfois d'une manière erratique à l'état de pureté plus ou moins complète, soit sur la terre ferme, soit dans quelques-uns des archipels qui en sont pour ainsi dire le prolongement. Partout d'ailleurs, dans cette région insulaire, on rencontre les traces du mélange des trois élémens. En général, le type nègre a la plus faible part, et ne fait guère que laisser sa trace dans les populations (3). Le type jaune et le type blanc se partagent la suprématie, et de là résultent deux grands groupes auxquels on peut donner le rang de *familles* dans la classification. Le premier de ces groupes constitue la *famille malaisienne*, le second la *famille polynésienne*.

La famille malaisienne se partage elle-même en deux groupes, dont l'un, placé à l'occident, comprend les Hovas et quelques autres tribus de Madagascar, dont l'autre, placé à l'orient, domine dans tous les grands archipels indiens, en y comprenant les Philippines, et dans la presqu'île de Malacca. Ce dernier est le véritable noyau de la race dont les Hovas et leurs dérivés ne sont qu'une colonie; mais lui-même est loin d'être homogène, et pour se reconnaître au milieu du fouillis de populations qui le composent, il est nécessaire de prendre un type qui résume en quelque sorte l'ensemble des

(1) Blumenbach en particulier partage l'espèce humaine en cinq races principales, et la race malaise est la cinquième dans sa classification.

(2) Dans le cours que j'ai fait au Muséum en 1862. Cette étude a reposé principalement sur l'examen d'une très belle série de têtes osseuses faisant partie de nos collections anthropologiques, et dont le Muséum doit le plus grand nombre à M. Vrolik, l'éminent naturaliste que la Hollande vient de perdre. Cette origine en garantit l'authenticité.

(3) Il va sans dire que je ne parle pas ici des tribus mélanaisiennes encore à l'état de pureté plus ou moins complète qu'on rencontre au centre de certaines îles dont la plus grande partie est occupée par les races mixtes. C'est de ces dernières seules qu'il est ici question.

caractères. Ce type est fourni par les Malais proprement dits, c'est-à-dire par une population qui, grâce à l'élan qu'elle a reçu de l'islamisme, est à la fois la plus homogène et la plus répandue dans cette grande aire maritime. Or une analyse détaillée des caractères conduit à voir dans cette population un fond de race jaune adouci par une certaine quantité de sang blanc avec des traces de sang nègre qui reparaissent parfois avec une ténacité remarquable à travers de nouveaux croisemens (1).

La linguistique, l'histoire, confirment ce résultat et nous montrent en outre dans les Malais proprement dits les derniers venus de cette famille de peuples. Parce qu'ils avaient partout la prépondérance quand les Européens arrivèrent dans les mers de l'Inde, on crut trouver en eux la population fondamentale des grands archipels où ils dominaient. Il n'en est rien pourtant. Une étude plus attentive a montré partout à côté d'eux d'autres populations évidemment plus anciennes et qui ont généralement échappé à la fusion, aux modifications résultant du grand mouvement religieux apporté par les sectateurs de Mahomet. Celles-ci sont donc plus propres à jeter du jour sur les questions d'origine et les rapports ethnologiques. Or on voit plusieurs de ces populations tendre à s'écarter des Malais pour se rapprocher tantôt de l'un des types fondamentaux, tantôt de quelques-uns de leurs dérivés plus ou moins purs. De là résultent entre la famille malaisienne et les groupes voisins des rapports très multiples auxquels nous n'avons pas à nous arrêter. Contentons-nous de dire qu'à Bornéo comme aux Moluques et à Célèbes en particulier, on trouve des populations très voisines à bien des égards des Polynésiens, mais que pour les atteindre il faut d'ordinaire pénétrer à l'intérieur et surtout dans les montagnes, ce qui s'explique par les habitudes maritimes des Malais et des autres populations chez lesquelles domine le type jaune.

A l'appui de ce qui précède, je pourrais invoquer bien des témoignages. Je m'en tiendrai à quelques citations empruntées à un voyageur anglais qui, ayant séjourné longtemps dans ces contrées et visité à diverses reprises la plupart des insulaires dont il est question ici, a pu mieux qu'un observateur ordinaire apprécier leurs affinités ethnologiques. Voici d'abord comment s'exprime Earle dans un passage d'autant plus important qu'il s'applique à plusieurs localités fort éloignées les unes des autres. « Dans tout l'archipel, les tribus montagnardes de la *race polynésienne* ont le teint plus clair que les tribus de la plaine. Ainsi, tandis que les Dayaks (2) de

(1) Le Muséum possède la photographie et le portrait à l'huile d'un jeune homme fils d'un créole et d'une Malaise. Tout le haut de la figure appartient au type blanc; le type nègre, très accusé, reparaît dans le bas.

(2) On sait que les Dayaks habitent Bornéo. Earle les regarde comme composant le

la plaine ressemblent aux Malais et aux Bugis par leur aspect physique, ceux de l'intérieur ont une ressemblance frappante avec les tribus montagnardes de Menado et de Célèbes (*Tourajas*), avec les tribus de Bencoolen dans l'île de Sumatra, et avec les naturels de Nias et de Poggi. J'ai déjà mentionné la ressemblance qu'ils présentent avec les Timoriens les plus clairs. »

Toutes les populations mentionnées ici appartiennent à cette portion des races malaisiennes qui se rapprochent du type blanc, et par cela même du type polynésien tel que nous l'avons décrit. S'il restait des doutes à ce sujet, les passages suivans du même voyageur les lèveraient à coup sûr. En parlant des habitans de Bornéo, il dit : « Quant aux Dayaks, dès mes premiers rapports avec eux, je n'ai pas douté qu'ils ne soient Polynésiens; malheureusement, lorsque j'eus reconnu que le dialecte des Dayaks était décidément polynésien, je ne me donnai pas la peine d'en recueillir un vocabulaire. » Au sujet des Timoriens, et tout en faisant des réserves relativement au mélange de certaines tribus avec la race nègre (*papoue*), il s'exprime en ces termes : « C'est évidemment une race polynésienne pure, ressemblant extrêmement à la race brune des îles de la Mer du Sud (1) par les coutumes, le langage et les caractères personnels (2). »

Dans les deux passages que j'ai cités, on voit la linguistique et les caractères physiques conduire à la même conclusion. C'est là un fait capital et qui ne permet pas de conserver de doutes sur la réalité des rapports ethnologiques que nous cherchons à faire ressortir. La linguistique présente même ici un avantage sur l'étude physique; elle permet de suivre ces rapports bien plus loin, de les reconnaître en dépit des distances et des modifications diverses imprimées aux populations par le mélange des races et la différence des milieux. Cette étude a été entreprise par divers auteurs, et toujours elle a conduit à un résultat bien fait pour mériter toute notre attention : c'est que toutes les langues parlées de Madagascar à l'île de Pâques et de la Nouvelle-Zélande aux Sandwich par les insulaires autres que les nègres forment une seule *famille linguistique*, celle des langues malayo-polynésiennes; mais à son tour cette *famille* se

fond de la population de l'île entière, par conséquent comme la race bornéenne par excellence. Il excepte néanmoins, et avec raison, les tribus nègres (papoues ou aëtas) qui se trouvent encore à l'intérieur de cette grande île comme à l'intérieur de tant d'autres.

(1) *Resembling very closely the brown race of the south sea islands.*

(2) Une note de l'ouvrage de Prichard nous apprend qu'il tient de M. Earle lui-même qu'à l'extrémité nord-est de Timor il existe un village dont les habitans ont le teint plus clair que les Polynésiens en général. Quelques individus ont les cheveux roux, et Earle en a remis un échantillon à l'auteur que je cite. Cette observation rappelle celle de Wallis.

partage en deux groupes naturels, celui des langues malaises et celui des langues polynésiennes, parlés le premier de Madagascar aux Philippines, l'autre dans toutes les îles de la Mer du Sud. L'*aire linguistique* est donc absolument la même que l'aire anthropologique déterminée par les caractères physiques des populations. Il est impossible de désirer une plus parfaite concordance.

Comme toujours, c'est surtout la grammaire, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus fondamental dans le langage, qui établit entre ces deux groupes les relations dont il s'agit ici. Le vocabulaire n'y entre que pour une très faible part, et de ce dernier fait on a voulu parfois tirer des conclusions évidemment inexactes. M. Crawfurd, à qui l'on doit sur les langues des archipels indiens un ouvrage des plus remarquables, n'a trouvé dans le maori, dialecte de la Nouvelle-Zélande, que 85 mots malais sur 5,254 mots indigènes; aux Marquises et aux Sandwich, la proportion est de 74 mots malais ou javanais sur 6,123. Ces chiffres sont faibles, et l'éminent linguiste à qui je les emprunte les emploie à titre d'argument pour nier le rapprochement admis par tous ses confrères. A part néanmoins ce qu'a de remarquable ce fait, que des mots franchement malais ou javanais se retrouvent aux confins les plus éloignés de l'Océanie, il est permis de penser que, dans le cours des âges, bien des ressemblances de la même nature ont dû s'effacer et disparaître. « Le polynésien, dit M. Pruner-Bey, est le langage le plus émasculé qui existe. » Le dialecte de Tonga, le plus fortement articulé de tous, n'a que 15 consonnes, celui de Tahiti 10, celui des Sandwich 7, et Hale n'en a trouvé que 6 dans les îles australes; le malais et le javanais en ont 18. On comprend que de pareilles différences alphabétiques doivent réagir sur la langue et défigurer les mots de manière à les rendre méconnaissables. On peut du reste en juger par ce qui se passe en ce moment. Depuis l'époque de la découverte, un certain nombre de mots anglais se sont infiltrés dans le polynésien : ils y sont aujourd'hui aussi nombreux que ceux d'origine asiatique; mais qui reconnaîtra *schoe* (soulier) dans *hui*, *rice* (riz) dans *laïki*, *bread* (pain) dans *palora* ou *palao*, et *ox* (bœuf) dans *pifa* (1)? Ces mots ont été évidemment modifiés ou transformés par suite des nécessités de la langue; n'a-t-il pas dû en arriver de même à un certain nombre de termes malais ou javanais quand le polynésien manquait des articulations nécessaires pour les reproduire?

Ce qui précède laisse supposer du reste que les expressions dont il s'agit sont étrangères au fond de la langue, et importées aussi bien que les mots anglais. Telle est en effet l'opinion de M. Crawfurd. Ce savant, qui tient à séparer autant que possible les races

(1) J'emprunte ces exemples à l'ouvrage de M. Crawfurd.

dont nous parlons, explique par quelque naufrage ou des hasards de navigation les ressemblances que présentent les vocabulaires malais et polynésien. Cependant, s'il en était ainsi, les analogies s'arrêteraient là; elles ne toucheraient pas au fond de la langue. En empruntant des mots à l'anglais, le polynésien lui a laissé sa grammaire, tandis que c'est surtout par celle-ci, comme on l'a vu plus haut, qu'il se rapproche des langues malaises. Or tous les philologues s'accordent pour voir dans la grammaire la portion la plus importante du langage, et c'est sur ce signe de la proximité des langues qu'ils s'appuient pour grouper en une seule famille toutes celles que parlent les populations malayo-polynésiennes.

Ainsi l'étude linguistique, d'accord avec les résultats que fournit l'observation des caractères physiques, conduit à ne voir dans l'ensemble de ces populations qu'une grande formation anthropologique. Toutefois pas plus l'une que l'autre ne prétend confondre ou identifier les races malaises et polynésiennes. Les mêmes élémens leur ont, il est vrai, donné naissance; mais la proportion de ces élémens a varié. Dans les archipels indiens, ces variations s'accusent souvent d'île à île, du rivage à l'intérieur, de la plaine aux montagnes. Dans l'Océanie, des conditions générales d'existence presque identiques et des circonstances spéciales ont donné aux insulaires à la fois plus d'homogénéité à tous égards et des caractères propres. En outre, chez les Polynésiens, isolés du reste du monde, certaines institutions se sont développées sans contrôle, certains traits de mœurs se sont exagérés, et ils ont dû à cet ensemble de circonstances certains caractères intellectuels et moraux qui ont pu paraître exceptionnels aux premiers observateurs, bien qu'ils aient parfois leurs analogues frappans chez bien des peuples continentaux. C'est à ces derniers points de vue qu'il reste à les examiner rapidement.

II. — CARACTÈRES INTELLECTUELS.

Revenons d'abord au langage, et constatons en premier lieu un fait capital, à savoir que ce langage est un de l'île de Pâques à l'archipel de Samoa, de la Nouvelle-Zélande aux Sandwich, c'est-à-dire sur un espace environ trois fois plus grand que l'Europe. Sans doute d'archipel à archipel, parfois d'île à île, il existe sous ce rapport des différences assez sensibles, et nous venons de signaler une des plus remarquables; mais ces différences ne dépassent pas celles que présentent les simples dialectes d'une même langue, elles n'égalent pas celles qui séparent l'italien de l'espagnol. « Peu d'heures, nous dit M. Mœrenhout, suffisent à un Tahitien pour entendre et même pour

parler les dialectes de Tongatabou, de la Nouvelle-Zélande, des Marquises, des Sandwich ou des autres îles. » On comprend toute la portée d'un pareil fait.

La langue polynésienne, au dire de tous ceux qui la connaissent, possède, à côté de certaines lacunes, des beautés spéciales. « Les mots de cette langue, dit un écrivain bien compétent en cette matière, M. Dulaurier (1), sont très simples : les syllabes se composent ou d'une seule voyelle, ou d'une consonne suivie d'une voyelle; jamais un mot n'est terminé par une consonne. Tous les mots sont invariables, et le même mot sert de nom, d'adjectif, de verbe et de particule. Les différens rapports des parties du discours que nous exprimons par la déclinaison, la conjugaison et les prépositions, se rendent par des mots qu'on pourrait dans ce cas appeler *particules*, bien qu'ils soient de véritables mots qui dans tous les autres cas sont substantifs, adjectifs et verbes. C'est à l'aide de ces *mots-particules* qu'on exprime les différens rapports des parties du discours avec une précision et une vivacité dont les langues plus cultivées ne sont pas capables, parce que leurs terminaisons et leurs particules ne sont d'ordinaire que des signes n'ayant d'autres valeur que celle d'indiquer les rapports des mots... C'est une langue vraiment vivante... Nos langues cultivées ne sont vis-à-vis d'elle que de vieux arbres à branches desséchées; leurs terminaisons et leurs particules sont mortes, puisque nous ne connaissons plus leur signification. »

Ajoutons que dans toute la Polynésie la langue était cultivée avec un soin extrême. Comme chez tous les peuples sauvages, l'éloquence exerçait un très grand empire, et l'habile orateur était l'égal du brave guerrier. Dans les îles où la société avait fait le plus de progrès, à Tahiti par exemple, on trouvait des professeurs de rhétorique et des écoles où s'enseignait l'art de parler. Nous connaissons quelques spécimens de l'éloquence qu'on y apprenait, et ces fragmens sont remarquables par l'animation aussi bien que par l'abondance et la grandeur des images. Les voyageurs nous ont conservé aussi quelques chants d'amour qui, à en juger sur la traduction, seraient certainement admirés, s'ils nous venaient de l'ancienne Rome ou de l'antique Grèce. Il est à regretter que l'on n'ait pas recueilli avec soin les morceaux les plus remarquables de cette poésie (2). La race polynésienne ne possédait pas d'alphabet; elle n'écrivait pas. Ses traditions s'effacent, et elle-même est en voie de disparition. Ne devrait-on pas s'efforcer de conserver le plus de produits

(1) Cité par Prichard dans ses *Researches into the physical history of mankind.* — Voyez aussi l'étude de M. Dulaurier sur les langues et la littérature de l'archipel d'Asie dans la *Revue* du 15 juillet 1841.

(2) Ce travail n'a guère été fait, je crois, que pour la Nouvelle-Zélande.

possible de ce développement intellectuel, le plus spontané peut-être que présente l'histoire de l'esprit humain?

L'éducation, dans ses rapports avec les sciences et les arts, était bien moins avancée chez les Polynésiens que l'éducation littéraire. Leur numération était décimale et se prêtait par conséquent à des combinaisons étendues; ils connaissaient les vents et désignaient certaines étoiles par des noms particuliers; ils avaient aussi un calendrier fort rudimentaire, mais suffisant pour une société aussi simple; leurs connaissances en géographie, bien plus étendues qu'on ne le croit d'ordinaire, n'embrassaient pourtant pas la Polynésie tout entière et ne s'étendaient pas plus loin. Voilà pour la science. Les beaux-arts étaient peut-être encore plus rudimentaires. Les intervalles musicaux étaient différens des nôtres et identiques de Tahiti à la Nouvelle-Zélande; mais les chants d'amour ou de deuil n'étaient remarquables que par leur monotonie, et les chants guerriers seuls respiraient une certaine énergie. Les statues, parfois colossales comme celles de l'île de Pâques, n'étaient que d'informes ébauches, et le dessin n'avait pas dépassé l'arabesque et l'ornementation. Toutefois dans ce genre, et quand il s'agissait de tatouer une figure ou de ciseler un casse-tête, un aviron, une pirogue, les Polynésiens savaient montrer autant de régularité et de précision dans les lignes que de fini dans le travail : résultat d'autant plus remarquable qu'ils ne possédaient, on le sait, aucun métal.

En industrie, les Polynésiens n'allaient guère plus loin qu'en science. L'agriculture par exemple était chez eux à l'état d'enfance. On sait que le cocotier (*haari*) et l'arbre à pain (*maïoré*) (1) étaient leurs deux grands nourriciers, et tous deux viennent sans culture réelle. Les bananiers (*féhi*), dont ils possédaient plusieurs variétés, quelques légumes, tels que le taro (2) et l'igname (*houhoui*) (3), exigeaient plus de soins et les recevaient. Tous les voyageurs ont donné de justes éloges à l'excellent entretien des vergers, des jardins potagers; mais on ne voit mentionné nulle part rien qui approche des canaux d'irrigation et des autres grands travaux de culture accomplis par les nègres de la Nouvelle-Calédonie, et M. de Rochas, à qui nous devons un livre des plus intéressans sur ces derniers, n'hésite pas à les placer, au moins au point de vue qui nous occupe, bien au-dessus des Polynésiens.

Habitant en général des pays chauds, les Polynésiens n'avaient guère besoin de se vêtir. Aussi n'avaient-ils pas d'étoffes propre-

(1) *Jaquier à feuilles découpées* (*artocarpus incisa.*)

(2) *Chou caraïbe* (*caladium esculentum*). Les Polynésiens connaissaient plusieurs variétés de cette plante, dont la racine est très féculente. Les principales portent les noms de *jappi, mapoura* et *diwi* (Lesson).

(3) *Dioscorea alata.*

ment dites. L'écorce de diverses espèces d'arbre (1) leur fournissait la matière première de leurs légers vêtemens. On la battait avec un maillet de manière à l'amincir, à entre-croiser les fibres, à les fixer en ajoutant certaines substances agglutinantes; on obtenait ainsi un véritable papier qui remplaçait les tissus de laine ou de coton. Ce tissu a été retrouvé dans toute la Polynésie. Les Néo-Zélandais seuls, habitant un pays beaucoup plus froid, avaient su en outre tirer parti de la plante textile que fournit leur île (2), et se faire des manteaux plus épais avec la peau de leurs chiens et les produits de leur chasse.

On sait que les Polynésiens étaient une race très guerrière, et on peut remarquer comme un caractère ethnologique qu'aucune de leurs tribus n'employait l'arc et la flèche à titre d'armes. Ce n'est pas qu'ils en ignorassent l'usage, car on voit reparaître ces instrumens dans certains jeux. Cette absence d'armes atteignant de loin l'ennemi est d'autant plus remarquable chez ces peuples qu'on trouve l'arc chez toutes les races noires de la Mélanaisie. Était-ce chez les Polynésiens l'effet d'un point d'honneur, et regardaient-ils comme plus digne d'un brave de s'exposer de près aux coups de l'ennemi? Quelque scrupule religieux motivait-il cette abstention? Quoi qu'il en soit, leurs seules armes étaient la lance, servant aussi de javelot, des casse-tête, des massues de diverses formes, et des espèces d'épées en bois ou en pierre. Celles-ci, faites d'une sorte de jade, se trouvaient surtout à la Nouvelle-Zélande. Elles étaient regardées comme des objets d'un grand prix, et quelques-unes d'entre elles ont laissé des noms historiques, comme ceux de Flamberge et de Durandal.

On le voit, dans ces diverses manifestations intellectuelles, les Polynésiens ne s'élèvent en rien au-dessus des peuples demi-sauvages, et restent parfois au-dessous de populations généralement regardées comme leur étant très inférieures; mais ils reprennent une supériorité marquée dès qu'il s'agit de navigation. Il semble qu'ils aient réservé pour cet art les forces les plus vives de leur intelligence. Les grands navigateurs qui les premiers parcoururent la Mer du Sud ont tous manifesté l'étonnement qu'ils éprouvèrent à la vue de ces embarcations étroites, allongées, maintenues en équilibre par leur balancier, et marchant dans toutes les directions grâce à leur grande voile triangulaire. Les grandes pirogues doubles les frappèrent surtout, et ils n'hésitèrent pas à les déclarer capables de suffire à des voyages considérables. On sait que cette espèce de bâtimens, destinés surtout à la guerre, consistaient en deux pirogues simples réunies par une plate-forme. A Tahiti, d'après

(1) Entre autres celle de l'arbre à pain, nommé plus haut, de l'*aoa*, espèce de figuier (*ficus prolixa*), de l'*aoulé*, notre *mûrier à papier* (*Broussonetia papyrifera*).

(2) Le lin de la Nouvelle-Zélande (*phormium tenax*).

Forster, on en trouvait de 30 à 40 mètres de long. Pour les manœuvrer, il fallait 140 pagayeurs, 8 pilotes, 1 chef de chiourme, et la plate-forme ne portait que 30 guerriers. Le développement de cette marine de guerre était considérable. Lors du premier voyage de Cook, l'île de Tahiti pouvait, au dire de Forster, réunir 1,200 doubles pirogues et 600 navires légers, montés en tout par 27,000 hommes.

L'habitat entièrement pélagique des Polynésiens a certainement contribué au développement de leur industrie maritime. La même cause a pu influer aussi sur l'extension qu'avait prise chez eux l'usage de la chair humaine. On a retrouvé le cannibalisme de la Nouvelle-Zélande aux Marquises, et si aux Sandwich il n'était plus qu'accidentel, il ne soulevait du moins aucune répulsion. A Tahiti seulement, il avait complétement disparu; mais dans les sacrifices humains que les Européens purent observer là comme ailleurs, le grand-prêtre offrait l'œil de la victime au roi, qui ouvrait la bouche comme pour l'avaler. Il est impossible de ne pas voir dans ce signe la trace d'un ancien usage aboli par la douceur croissante des mœurs, et du reste les traditions locales ne laissent sur ce point aucun doute. Tous les Polynésiens ont donc été primitivement plus ou moins anthropophages, et quelques-unes de leurs tribus, les Néo-Zélandais par exemple, ont égalé les autres penples en tout ce que nous apprend l'histoire sur ce triste sujet.

Quelle cause a pu faire naître, exagérer ou affaiblir dans cette race l'idée de se repaître de la chair de ses frères? On peut répondre d'une manière au moins plausible à cette triple question. Que l'anthropophagie ait eu souvent son point de départ dans des idées perverties de religion, c'est ce qu'atteste l'histoire d'une foule de peuples. Que telle ait été l'origine du cannibalisme en Polynésie, c'est ce qui me semble démontré par les vestiges qui en restaient dans les cérémonies religieuses des Tahitiens. Le simulacre de l'acte s'est conservé là où l'acte même avait pris naissance. Le point d'honneur, la superstition, se sont sans doute ici, comme ailleurs, ajoutés au culte pour étendre les applications d'une coutume primitivement restreinte. On a voulu manger son ennemi par vengeance en même temps qu'on croyait, en se repaissant de sa chair, hériter des qualités qui l'avaient rendu redoutable; mais à toutes ces raisons qu'on retrouverait chez plusieurs peuples, les Polynésiens en joignaient sans doute une de plus, et celle-ci était toute physiologique. L'homme est un être omnivore. Pour se nourrir, il lui faut des alimens variés, et en particulier de la chair. Or dans les îles basses et peu étendues, où la pêche était peu abondante, le cocotier et l'arbre à pain nourrissaient à peu près seuls les habitans; dans la Nouvelle-Zélande, dont le climat rigoureux ne laisse croître spontanément qu'un petit nombre de plantes alimentaires, et où la chasse n'offre que bien peu

de ressources, le besoin de *manger de la viande* a dû s'exalter parfois jusqu'à la frénésie et faire oublier la répugnance instinctive si souvent constatée chez d'autres peuples qui présentaient cependant le même trait de mœurs (1). Aussi est-ce surtout dans les localités que je viens d'indiquer que le cannibalisme était réellement passé dans les mœurs, et la chair humaine regardée comme une friandise. Par contre, dans les grandes îles, remarquables par leur fécondité, dont les côtes fourmillaient de poissons et où avait pénétré le porc, le besoin dont nous parlons avait trouvé à se satisfaire. Par suite, le progrès des mœurs l'avait emporté même sur les idées religieuses primitives, et le cannibalisme avait disparu avant l'époque des découvertes.

Il est inutile d'insister sur quelques autres usages des Polynésiens, usages qui leur sont plus ou moins communs avec d'autres peuples placés un peu au-dessus ou un peu au-dessous dans l'échelle des civilisations. A ce titre, nous mentionnerons seulement l'usage de s'enivrer avec le *kawa*, qui par sa nature et son mode de préparation rappelle presque entièrement la *chicha* des Américains, leurs diverses manières de se parer de plumes, de coquilles, de fleurs; mais nous nous arrêterons un instant au *tatouage*, pratique qui existe dans toutes les îles de la Mer du Sud, excepté à Rapa.

Le tatouage se retrouve, on le sait, sous des formes diverses à peu près chez tous les peuples du globe et chez les Européens eux-mêmes. Dans bien des cas sans doute, il est employé à titre de parure; mais chez une foule de populations sauvages ou à demi sauvages il a de plus un but sérieux, et devient le signe de la nation ou de la tribu. C'est avec ce double caractère qu'il se montre en Polynésie. Les femmes croient s'embellir en se dessinant sur diverses parties du corps des fleurs ou des arabesques; le guerrier des îles Marquises se couvre le corps de scarifications qui simulent une armure damasquinée; le Néo-Zélandais réserve presque exclusivement ces marques pour sa figure, dont la surface entière finit par être envahie par des dessins d'une régularité et d'une complication également remarquables.

C'est à la Nouvelle-Zélande que l'art du tatouage semble avoir été régi par les règles les plus précises et avoir acquis le plus d'importance; il s'appelle ici *moko*. Les chefs, les *nobles*, ont seuls le droit de le porter; toutefois un homme du peuple, un *roturier*, peut mériter le *moko* par une action d'éclat. Les chefs eux-mêmes n'arrivent pas d'emblée à compléter le masque bizarre que nos lecteurs connaissent sans doute. C'est un honneur qu'il faut mériter et gagner pas à pas. Dumont-d'Urville, dans une de ses relâches, eut

(1) Entre autres chez les tribus anthropophages de l'Amérique du Sud.

affaire à deux chefs néo-zélandais, Touaï et Chongui. Ce dernier avait été tatoué cinq fois. Il avait tous ses *mokos*. Touaï n'en était qu'au second et espérait obtenir le troisième à la suite d'une expédition qu'il méditait. Dans ce cas, le *moko*, le tatouage, est une récompense décernée par l'autorité supérieure : il atteste les exploits de celui qui le porte et répond par conséquent à nos décorations ou aux épaulettes qui distinguent les grades.

Le tatouage a cependant bien d'autres significations. Touaï disait à Dumont-d'Urville, en lui montrant une ligne tracée sur son front : « Quoique Chongui soit plus puissant que moi, il ne pourrait pas porter cette ligne, parce que la famille Korokoro (1) est plus illustre que la sienne. » Ici le *moko* répond à nos armoiries. Aussi un Néo-Zélandais, voyant les armes gravées sur le cachet d'un Anglais, demandait-il si c'était là le *moko* de sa famille. Cette assimilation se soutient jusque dans l'application. Jadis le noble européen, ne sachant pas écrire, apposait son cachet en guise de signature au bas d'un acte où il intervenait comme partie; le chef néo-zélandais en pareil cas trace ou fait tracer son *moko*. Lorsque Marsden acheta un terrain pour les premiers missionnaires qui prirent pied dans la Nouvelle-Zélande, Chongui, qui présidait à la transaction, dessina le *moko* du vendeur Okouna au bas de l'acte signé par les Européens.

Chez les peuples de cette île, le tatouage va plus loin encore. Pendant son séjour à Londres, le chef néo-zélandais Toupé-Koupa disait qu'il portait son nom écrit au milieu du front, et lorsqu'on fit son portrait, il surveilla avec un soin jaloux la reproduction rigoureuse des lignes qu'il déclarait tracées d'après des règles fixes. On aurait pu croire qu'il s'agissait seulement des armoiries de sa famille et qu'il craignait qu'on ne lui attribuât des merlettes pour des alérions; mais il traçait à la plume les *mokos* de son frère, celui de son fils, et signalait des différences qui les distinguaient entre eux et du sien propre. Le tatouage prend ici, on le voit, une signification tout individuelle. — En résumé, grâce au *moko*, un Néo-Zélandais porte gravés sur sa figure son nom, celui de sa famille, son titre, son rang et la preuve des services qu'il a rendus.

On vient de voir comment, par suite d'un développement exceptionnel, mais qui n'en change aucunement la nature, le cannibalisme, le tatouage, sont devenus presque des traits caractéristiques chez les Néo-Zélandais. On peut en dire autant d'une institution commune à tous les Polynésiens, signalée par tous les voyageurs, mais à laquelle on a généralement attribué un caractère spécial, qui

(1) Touaï appartenait à cette famille.

me semble lui manquer en réalité : je veux parler du *tabou*. Ce mot désignait d'ordinaire une proclamation faite par les prêtres au nom de la divinité et déclarant qu'un lieu, un objet, un homme devaient être respectés par tous ou par une partie des citoyens. C'était là le tabou religieux. Il entraînait des conséquences variables. — S'il s'agissait d'un lieu *taboué* d'une manière absolue, personne ne pouvait y entrer; si le tabou tombait sur un mets, personne ne pouvait en faire usage; s'il s'adressait à un homme, personne ne pouvait le toucher sans devenir lui-même taboué. — Cependant le tabou pouvait être temporaire. Dans plusieurs îles, les champs de taro étaient taboués depuis une certaine époque jusqu'à la récolte. — Il pouvait aussi ne s'appliquer qu'à une classe d'habitans. Les *moraï*, qui servaient à la fois de temples et de lieux de sépulture provisoire, étaient taboués pour les femmes. Elles n'y pénétraient que dans des circonstances très rares, et alors on avait soin d'étendre des nattes partout où elles devaient passer pour que leur pied ne foulât pas le sol qui leur était interdit; puis on brûlait ces nattes de peur que le pied de quelque femme ne souillât de son contact quelques parcelles de la terre sacrée.

Le tabou se prenait aussi dans le sens d'*impur*. — La femme qui venait d'accoucher était tabouée. On lui construisait une cabane à part où son mari seul pouvait entrer. Cette sorte de tabou était parfois très pénible. Le chef lui-même qui en était frappé se trouvait momentanément dépouillé de toute autorité et comme retranché de la société. Il devait rester chez lui seul, immobile, et ne pouvait pas même se servir de ses mains pour prendre sa nourriture; on la lui donnait comme à un enfant, et les ustensiles employés à cet usage devaient ensuite être brûlés. Il est vrai qu'on levait le tabou appliqué sous cette forme à la suite de certaines cérémonies et d'offrandes faites aux prêtres. Souvent aussi le tabou était purement civil et équivalait alors à une simple interdiction. Par exemple un chef, un simple particulier *tabouait* son champ, c'est-à-dire mettait un signe indiquant qu'on ne devait pas y entrer. Il va sans dire que ce tabou individuel n'était souvent pas plus respecté que ne le sont les défenses de même nature faites par les propriétaires européens. Tout dépendait du degré de crainte inspirée par l'auteur de la défense.

Tels étaient les effets principaux et les principales formes du tabou. Or, à ne considérer que les résultats, on trouve chez nous-mêmes le tabou à chaque pas. Nos promenades, nos jardins, nos édifices publics, sont remplis de lieux *taboués* par des ordonnances de police; le gibier est *taboué* quand la chasse est défendue. C'est là pour nous le tabou *civil;* mais on ne manque pas davantage

d'exemples du tabou *religieux* chez les races les moins voisines des Polynésiens. Le porc est *taboué* pour les juifs et les musulmans; la viande est *tabouée* pour les catholiques lors des jours maigres; un couvent de femmes est *taboué* pour les hommes, et réciproquement; les lois de Moïse sont en bien des choses un code *tabouéen* où on retrouverait bon nombre de faits signalés par les voyageurs comme propres à la Polynésie. Enfin l'excommunication au moyen âge était un véritable tabou, qui, lui aussi, retranchait momentanément de la société des fidèles celui qui en était frappé, qui entraînait, on le sait, même pour les souverains, des conséquences civiles très graves, et dont on se relevait de même par des offrandes et des gages de soumission au pouvoir religieux. Le tabou, dans ce qu'il a de plus caractéristique, n'est donc point une institution aussi exclusivement polynésienne qu'on l'a cru.

Les institutions sociales des peuples dont nous parlons présentent des traits bien autrement exceptionnels, ce me semble, que ne le sont le tatouage et le tabou. Par exemple, on trouve en Polynésie une société fortement organisée, des classes que sépare une barrière à peu près infranchissable, une aristocratie puissante, des chefs qui sont pour leurs subordonnés non-seulement des supérieurs, mais encore des êtres presque divins et parfois des dieux incarnés, et dans l'élément premier de toute société bien assise, dans la famille, tous les liens semblent avoir été relâchés comme à plaisir.

Et d'abord non-seulement, comme chez presque tous les peuples sauvages, la femme est regardée comme très inférieure à l'homme, comme faite pour le servir, et à ce titre assujettie aux plus rudes travaux, mais encore elle est presque partout en Polynésie regardée comme un être impur. Une foule d'objets sont taboués pour elle, et en particulier tout ce qui appartient à son mari. Elle a ses ustensiles à elle; la plupart des mets, et précisément les meilleurs, les plus nourrissans, lui sont interdits. Elle n'assiste pas aux repas; elle est bannie du *moraï* et de toutes les assemblées. Aux îles Gambier, dont les habitans présentent quelques exceptions remarquables au milieu de l'uniformité qu'on rencontre partout ailleurs, le préjugé s'adoucit un peu à son égard; il en est de même à Tahiti. Dans cette *nouvelle Cythère* (1), la femme, considérée comme instrument de plaisir, s'est fait une place moins étroite dans la société. Partout ailleurs la naissance la plus élevée ne lui épargne aucun travail, aucune sujétion; elle n'est en réalité ni épouse ni même mère : elle est l'esclave de son fils aussi bien que de son mari. Les élémens fondamentaux de la famille se trouvent ainsi anéantis.

Une autre cause non moins puissante de dissolution pour la fa-

(1) On sait que Bougainville avait donné ce nom à l'île de Tahiti.

mille se trouve dans une coutume étrange, entrevue déjà par Cook, et sur laquelle Mœrenhout a justement insisté. Le mari adulte ne jouit de tous ses priviléges qu'autant qu'il n'a pas d'enfant mâle. Aussitôt qu'il lui naît un fils, il est obligé d'abdiquer entre ses mains et ne conserve qu'un usufruit temporaire de sa position précédente. S'il était chef, il devient régent; s'il était simple propriétaire, gérant. L'enfant qui vient de naître est le chef de la famille (1). On comprend quelles haines odieuses doivent être la conséquence d'un pareil état de choses. Le père voit et trouve souvent un tyran dans celui que la nature destinait à lui être subordonné; le fils ne saurait conserver de respect pour celui qui est tenu d'obéir à ses caprices. Toutes les bases de la famille sont sapées à la fois.

Là est certainement la cause première des infanticides si fréquens chez les Polynésiens. Le meurtre des enfans était ordonné par la loi dans certaines circonstances. Par exemple, le fils d'un chef et d'une femme de classe inférieure devait être mis à mort aussitôt après sa naissance. Cet odieux sacrifice était obligatoire, quel que fût le sexe de l'enfant, dans la société des *aréoïs*. Enfin l'infanticide était très commun dans les conditions ordinaires et restait toujours impuni. Peut-être cette tolérance avait-elle un but politique. La plupart des îles de la Polynésie sont petites; elles ne présentent que des moyens de subsistance assez bornés, et les habitans y devenaient bien vite trop nombreux (2). L'infanticide était un moyen cruel, mais sûr, de prévenir ou de retarder le développement excessif de la population. Aussi portait-il principalement sur les filles, dont un tiers à peine échappait à la proscription, tandis qu'on épargnait en général les enfans mâles.

III. — CARACTÈRES RELIGIEUX ET MORAUX.

Je viens de prononcer le nom des *aréoïs*, et il est impossible de passer sous silence cette association étrange qui, par son extension et l'influence qu'elle exerçait, constituait une véritable institution des plus caractéristiques, à demi laïque, à demi religieuse. Les *aréoïs* formaient une société composée d'hommes et de femmes divisés en sept classes, que distinguaient autant de tatouages particuliers. Là seulement l'inégalité du sang disparaissait en partie. Sorti des rangs les plus inférieurs de la société, on pouvait arriver

(1) Ces abdications rappellent, mais d'une manière très exagérée, un trait des mœurs japonaises.

(2) On a un exemple frappant de ce fait dans ce qui s'est passé à Pitcairn. Les descendans des révoltés de la *Bounty* ont été forcés de s'expatrier au bout de soixante-six ans, faute de pouvoir se nourrir dans cette île qui les avait vus naître, et qu'ils quittaient en pleurant.

aux premiers grades; mais chaque promotion nouvelle était alors le prix de longues et pénibles études, tandis que les chefs civils arrivaient d'emblée aux degrés supérieurs de l'initiation. Tous les membres participaient d'ailleurs plus ou moins aux priviléges de la société, et ces priviléges étaient immenses. Sans être, à proprement parler, ni prêtres ni nobles, les aréoïs jouissaient des avantages assurés à ces deux classes. Comme les prêtres, ils étaient inviolables, leur personne était sacrée, car ils étaient les représentans des dieux, et à ce titre ils disposaient du tabou; comme les plus nobles chefs, ils étaient accueillis et obéis, en quelque lieu qu'ils fussent amenés par le devoir ou le caprice.

Au premier abord, cette société semble n'avoir eu d'autre but que les plaisirs sensuels et la satisfaction de passions brutales poussées jusqu'aux plus effroyables aberrations. La prostitution, la promiscuité la plus absolue en étaient une des premières lois; l'infanticide y était une obligation. Tout enfant d'aréoï devait être mis à mort immédiatement après sa naissance. Le père, la mère qui sauvaient le fruit toujours douteux de leur union étaient impitoyablement chassés de l'association comme des profanes. Cette terrible loi n'admettait qu'une seule exception en faveur du fils aîné des chefs.

Il est bien difficile de croire qu'une société reposant sur de pareilles bases ait pu conserver quelque chose de sérieux et d'élevé. Toutefois, en y regardant de plus près, on croit trouver ici un nouvel exemple de la perversion qui, dans la pratique, peut atteindre des idées originairement justes et pures. Les chefs de l'association, les *grands aréoïs*, étaient toujours des personnages graves et réservés; ils ne se mêlaient jamais aux représentations licencieuses, aux danses obscènes des inférieurs. A côté des comparses dégradés qui donnaient à l'ensemble sa physionomie la plus apparente, se trouvaient des poètes, des bardes, qui se transmettaient avec une religieuse fidélité de longues légendes racontant l'origine des choses, les mystères religieux et l'histoire des temps passés. Couronnés de fleurs, accompagnés de leurs inférieurs, qui d'île en île portaient l'allégresse, ces *hommes-archives* allaient partout rappeler aux membres épars de la famille polynésienne leur origine commune, le passé de la race, et conservaient le dépôt de connaissances dont l'irrécusable valeur devait être reconnue plus tard.

Un culte sérieux, profond, réservé aux initiés, se cachait en outre sous ces dehors attrayans ou révoltans : ce culte était celui de la puissance créatrice manifestée dans les phénomènes sensibles. C'est là un point de départ dangereux, et il n'est pas bien surprenant qu'à Tahiti comme dans l'Inde, en Syrie, à Babylone, il ait conduit à d'étranges excès. Les cérémonies rappelaient ce fonds de croyances. La légende d'Oro, le Dieu-Soleil, y jouait un grand rôle, et réglait

l'ordre et la nature des fêtes. Dans quelques-unes de ces solennités, quand le soleil, par suite de son mouvement annuel, s'élevait sur l'horizon, les aréoïs célébraient l'arrivée des dieux; dans d'autres, quand le soleil s'abaissait, ils pleuraient le départ des mêmes dieux pour le séjour des morts. A Tahiti, dont le climat est peu variable, les plaisirs ne cessaient guère; mais aux Marquises, où l'institution semble avoir conservé davantage ses caractères primitifs, les aréoïs prenaient le deuil à l'équinoxe d'automne, cessaient toute cérémonie publique, et se retiraient chez eux pour pleurer l'absence d'Oro. Ils ne reparaissaient et ne recommençaient leurs fêtes qu'à l'équinoxe du printemps (1).

Les fêtes, les *mystères* célébrés par les aréoïs faisaient partie du culte public. Ils n'étaient pourtant pas ce culte lui-même, pas plus que la doctrine des initiés n'était certainement la religion de tous. Celle-ci était très remarquable et constituait une mythologie fort compliquée.

Même avant Mœrenhout, initié par un séjour prolongé dans l'Océanie à bien des détails ignorés jusqu'à lui, plusieurs voyageurs avaient déjà remarqué que dans toute la Polynésie on reconnaissait une divinité dont le nom, identique partout, ne variait que par suite des nécessités du dialecte. Taaroa, Tangaroa, était regardé à peu près universellement comme le chef et le père de tous les autres dieux (2). Sans doute le vulgaire n'allait guère au-delà; mais les hommes éclairés, les *initiés*, s'en faisaient une idée plus haute, comme le prouve le début du chant cosmogonique obtenu, après des années d'insistance, par Mœrenhout d'un de ces *harepo* (promeneurs de nuit) à qui étaient confiées toutes les traditions nationales. Voici ce passage, aussi important que curieux :

« Il était : Taaroa était son nom; il se tenait dans le vide. Point de terre, point de ciel, point d'hommes. Taaroa appelle, mais rien ne lui répond, et, seul existant, il se change en l'univers. Les pivots sont Taaroa, les rochers sont Taaroa, les sables sont Taaroa. C'est ainsi que lui-même s'est nommé. Taaroa est la clarté, il est le germe, il est la base; il est l'incorruptible, le fort qui créa l'univers, l'univers grand et sacré, qui n'est que la coquille de Taaroa (3). »

(1) Beaucoup de voyageurs ont parlé des aréoïs, mais ils n'ont guère vu de leurs institutions que ce qu'on en montrait au vulgaire. C'est à Mœrenhout que l'on doit presque tous les détails qui enlèvent à cette institution un peu de ce qu'elle a d'odieux.

(2) Dans les traditions cosmogoniques de la Nouvelle-Zélande, recueillies par sir George Gray, *Tangaroa* est seulement un des six premiers dieux tous enfans de *Rangi* et de *Papa*, c'est-à-dire du Ciel et de la Terre (*Polynesian Mythology*). D'après Mœrenhout, ce serait là une exception unique aux croyances universellement répandues dans tout le reste de la Polynésie.

(3) Le savant ethnologiste de l'expédition scientifique des États-Unis, M. Hale, s'appuyant sur un autre fragment du même chant recueilli par Mœrenhout, croit y trouver

Certes nulle part on n'a exprimé plus nettement l'idée d'un Être suprême existant par lui-même et créateur de tout ce qui est que ne le fait au début ce chant remarquable; mais ce qui suit présente une contradiction apparente qu'il faut expliquer. Taaroa *se change en l'univers*, et pourtant cet univers n'est que *la coquille de Taaroa*. Le barde polynésien semble ainsi admettre un panthéisme absolu en même temps que la distinction réelle du créateur et de la création, c'est-à-dire la négation de ce panthéisme. Pour interpréter ce passage, il faut recourir à une autre tradition qui me semble lever toute difficulté. — Un jour le dieu Oro, épris d'une femme, s'oublia si longtemps auprès d'elle que ses deux frères se mirent à sa recherche et le découvrirent à côté de sa maîtresse. Frappés de la beauté de celle-ci, ils ne voulurent pas l'aborder sans lui offrir quelque chose. Ils se métamorphosèrent l'un en truie, l'autre en plumes rouges (*ourou*); puis, ces objets une fois *créés*, ils reprirent leur première forme, et offrirent à la maîtresse de leur frère ces dons, qui un moment avaient été des dieux transformés, mais qui n'étaient plus que des objets terrestres depuis que ces dieux s'en étaient retirés. — C'est évidemment en ce sens qu'il faut entendre la création de l'univers par Taaroa.

Quoi qu'il en soit, un dieu unique et aussi élevé que Taaroa ne pouvait, en Polynésie pas plus qu'ailleurs, suffire aux croyances de la foule. A celle-ci il faut toujours, on le sait, des divinités plus rapprochées d'elle et parmi lesquelles chacun puisse choisir. L'olympe polynésien laissait peu à désirer sous ce rapport. Il contenait des dieux de toute sorte et qu'on retrouvait, à quelques variantes près, dans les îles les plus éloignées les unes des autres. C'est encore à Mœrenhout que nous devons le tableau de ceux qu'on adorait à Tahiti. On y distingue plusieurs classes. Ces dieux portaient le nom d'*atouas*, et se divisaient eux-mêmes en *atouas* proprement dits et en *oromatouas;* ces derniers n'étaient que des espèces de génies parmi lesquels prenaient place les enfans tués à la naissance ou morts naturellement. Parmi les *atouas* proprement dits, il s'en trouvait encore de supérieurs et d'inférieurs. Les premiers, au nombre de trente-huit, étaient en général fils ou petits-fils de Taaroa; on voit aussi figurer parmi eux des chefs déifiés. Les seconds, bien plus nombreux, d'origines diverses, et dont la filiation serait sans doute

la preuve que le mot *univers* doit être remplacé par le nom de l'île d'où sont sorties les premières émigrations polynésiennes. Cette interprétation me semblerait s'accorder mal avec le passage qui vient après celui que j'ai cité, et où l'on voit Taaroa élever les cieux, créer la lumière et le mouvement, etc. Tout me semble indiquer qu'il s'agit bien ici d'une légende cosmogonique, et non point d'une histoire mythique destinée à rappeler les diverses étapes de la race polynésienne.

difficile à retrouver, étaient autant de protecteurs affectés aux diverses professions. On en comptait douze pour les navigateurs, treize pour l'agriculture, cinq pour les pêcheurs, quatre pour les artistes, quatre pour les médecins, etc. Enfin au-dessous des *atouas* de toute sorte venait la foule des *tiis*, espèce de surveillans chargés de présider à tous les actes possibles, ou de divinités locales régnant sur tous les points du sol et de la mer.

On le voit, le Polynésien ne pouvait faire un pas ou accomplir un acte quelconque sans se trouver en présence de quelqu'une de ses divinités. Aussi cherchait-il sans cesse à se les rendre favorables. La prière précédait et suivait tous ses actes, et il n'épargnait pas davantage les offrandes, parmi lesquelles figuraient à Tahiti même de nombreux sacrifices humains. Cet excès de superstition et de formalisme avait du reste les conséquences qu'on retrouve partout, en Europe comme ailleurs : la moralité était loin d'être en rapport avec le développement religieux. Non que le sentiment moral et la distinction du bien et du mal manquassent entièrement à ces peuples, comme l'ont dit quelques voyageurs : bien des faits prouvent le contraire; mais ils étaient singulièrement affaiblis. Confiant dans ses pratiques, dans les prières de ses prêtres, dans l'indulgence de ses dieux, le Polynésien croyait pouvoir se permettre à peu près tout. Chez lui, comme chez nous au moyen âge et parfois de nos jours encore, la foi la plus naïve s'unissait aux mœurs les plus violentes ou les plus licencieuses. Pour lui, le seul péché, dans l'acception européenne de ce mot, était le manquement à quelque formalité du culte, et une offrande l'effaçait.

A part toute autre raison, l'habitant de Tahiti ou des Marquises était en quelque sorte excusable d'agir ainsi en ce que la préoccupation d'une autre vie ne pouvait guère influer sur sa conduite. Il savait bien que l'âme survit au corps, il croyait bien à une sorte d'enfer, ou mieux de purgatoire, à des limbes, à un paradis qui réunissait les charmes de l'élysée des anciens aux jouissances du paradis de Mahomet; mais ce lieu de délices était réservé aux chefs, aux aréoïs, ou aux simples particuliers assez riches pour en acheter l'entrée à très haut prix. Quant au pauvre perdu dans la foule, il en était réduit à espérer que son âme éviterait la pierre fatale *qui condamnait les os à être grattés à diverses reprises*, et entrerait d'emblée dans *Po*, séjour bien morne où elle ne rencontrerait plus ni peines ni plaisirs.

Après avoir donné ainsi, par quelques exemples, une idée des croyances religieuses des Polynésiens, des Tahitiens en particulier, il y a double intérêt, ce semble, à rappeler le jugement porté par Wallis sur ce sujet. On sait que ce grand navigateur, après une

courte lutte promptement terminée à son avantage, débarqua à Tahiti le 29 juin 1767. Il y resta jusqu'au 27 juillet, vivant dans la plus grande intimité avec les chefs, avec la reine régente, et recueillit de nombreux et utiles renseignemens. Il parle entre autres des *moraï*, qu'il regarde comme de simples cimetières (1). Quant à la religion et au culte, voici ce qu'il en dit : « Je me suis appliqué avec une attention particulière à découvrir si les Tahitiens avaient un culte religieux ; mais je n'en ai pu reconnaître la moindre trace. » Ainsi au bout d'un mois et placé dans les conditions les plus favorables, Wallis n'avait rien vu de cette religion si complexe, de cet olympe si nombreux, de ce culte qui se mêlait à toute la vie du Tahitien !... C'est qu'il n'est rien moins que facile à l'Européen de faire expliquer le sauvage sur ces croyances qui touchent à ce que l'homme a de plus intime, et cet exemple devrait, je crois, inspirer un peu de circonspection aux voyageurs qui, après avoir passé quelques jours à peine au milieu de certaines peuplades, déclarent hardiment qu'elles sont sans religion aucune, parce qu'ils n'ont pu la découvrir.

Je n'ai guère jusqu'ici parlé des Polynésiens qu'au passé. C'est qu'en effet cette race s'en va. Non-seulement les blancs l'envahissent de toutes parts, lui imposant leurs mœurs, leurs usages, leurs lois, leurs croyances, et mêlant partout au sang indigène le sang anglais, français, espagnol, américain, mais encore elle se meurt comme prise d'un mal caché et universel. Les chiffres parlent ici un langage effrayant. Aux Sandwich, la population totale est aujourd'hui le quart à peine de ce qu'elle était au temps de Cook, et l'île d'Hawaii, qui comptait plus de 90,000 habitans, n'en possède pas 29,000 (2). A la Nouvelle-Zélande, en 1769, Cook trouva 400,000 Maoris environ, et en 1849 le protectorat indigène n'en comptait plus que 109,000. En 1774, Cook estimait à 240,000 âmes la population de Tahiti, et Forster, en ne tenant compte que de la population valide, en n'attribuant qu'un enfant à chaque ménage, arrivait encore au chiffre de 120,000. Or en 1797 les missionnaires ne comptaient déjà plus dans la même île que 50,000 habitans. De 1828 à 1838, d'après M. Cuzent, ce chiffre s'est réduit à 8,000, et le dernier recensement officiel fait en 1857 n'a plus donné que 7,212 habitans (3). Ces faits, fussent-ils entièrement locaux, n'en seraient pas moins remarquables; mais ils se re-

(1) Les *moraï* sont en même temps de véritables temples.

(2) Voyez l'intéressante étude de M. Adolphe Barrot sur *les Iles Sandwich* dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er et du 15 juin 1839.

(3) Cuzent, *Tahiti*. — Rapport sur le livre précédent par le docteur Rufz de Lavison, *Bulletins de la Société d'anthropologie*, t. II.

produisent partout. On l'a constaté aux Marquises comme dans les grands archipels que nous venons de citer; seulement nous n'avons pas ici de chiffres précis à donner.

Quelle est la cause de cette dépopulation effrayante qui, en moins d'un siècle, a enlevé d'une manière progressive et continue les 19/20es de ces insulaires? Quand il s'agit de Tahiti, on peut, avec M. Cuzent, faire une certaine part aux grandes guerres qui suivirent le passage de Cook et amenèrent l'avénement des Pomaré; mais depuis assez longtemps ces guerres ont cessé, et la population n'en décroît pas moins. D'ailleurs rien de semblable ne s'est passé dans d'autres îles où la mortalité n'a pas été moindre. Invoquera-t-on l'influence de l'éléphantiasis? Cette maladie régnait en Polynésie à l'arrivée des Européens. Il en est de même de la syphilis. Pour quiconque lit avec attention les voyages des premiers navigateurs, il est évident que les Anglais et les Français se sont réciproquement adressé des reproches immérités au sujet de la prétendue introduction de cette maladie. L'ivrognerie a pu avoir ses conséquences dégradantes et funestes dans quelques îles où nos alcooliques pénètrent fréquemment par suite de communications à peu près régulières; mais elle n'a pu se développer dans les îles écartées où touchent à peine quelques rares baleiniers, qui se garderaient bien d'abandonner aux habitans leur provision d'eau-de-vie ou de wiskey. Et d'ailleurs, avant l'arrivée des Européens, les chefs polynésiens surtout savaient bien s'enivrer avec leur kawa, plus redoutable encore que nos liqueurs. Quant à la débauche, on sait jusqu'où les indigènes l'avaient portée. Sur ce point, les aréoïs n'avaient rien laissé à faire aux Européens. Aucune des causes que je viens d'énumérer ne me semble donc pouvoir être invoquée pour rendre compte de cette décroissance si rapide dans le chiffre des populations polynésiennes.

Je serais plus porté à attribuer une certaine influence aux maladies éruptives importées par les Européens. On sait combien ont été terribles les effets de ces affections chez les populations américaines, et il semble qu'ils ne soient guère moins désastreux chez les Polynésiens. En 1854, une épidémie de rougeole éclata à Tahiti et fit périr huit cents habitans, tandis que pas un seul étranger ne succomba. Ajoutons que les soldats indigènes soignés à l'hôpital guérirent tous également. Ce n'est pas seulement d'ailleurs l'augmentation du chiffre des morts qui caractérise l'étrange et douloureux phénomène que nous signalons; cette mortalité est accompagnée de circonstances mystérieuses et qui semblent indiquer que la vie est ici atteinte à ses sources mêmes. La durée en est abrégée dans les deux sexes. En Polynésie, nous disent les derniers voyageurs, on ne trouve presque plus de vieillards. Chez les femmes, la fécon-

dité a diminué d'une façon étrange ou disparu complétement. Quelle cause invoquer ici? Le brusque changement de mœurs, d'habitudes, a-t-il pu exercer cette influence destructive, comme le pense M. Gratiolet? Je serais très porté à admettre cette explication dans une certaine limite et pour les îles qui ont le plus subi l'influence européenne, comme Tahiti et les Sandwich; mais comment l'appliquer aux îles isolées où la race polynésienne conserve encore les mœurs, la religion et toutes les traditions de ses ancêtres?

Pour jeter quelque jour sur ce triste problème, je ne connais qu'un seul fait précis, recueilli par M. Bourgarel. Frappé comme tant d'autres de ces morts si fréquentes et toutes prématurées, ce jeune et habile chirurgien de marine sut trouver le moyen de faire un certain nombre d'autopsies. Or, chez tous les individus soumis à cette investigation, il rencontra des tubercules. Des observations analogues ont été faites à la Nouvelle-Zélande par des médecins anglais. Aurions-nous donc importé dans ces îles la phthisie, cette maladie qui tue lentement, se transmet des pères aux enfans, et détruit ainsi les familles sans bruit et comme à la sourdine? En pénétrant dans ces climats, en atteignant cette race qui peut-être ne la connaissait pas, cette affection s'est-elle aggravée et généralisée, comme l'ont fait d'autres maladies importées? est-elle devenue épidémique tout en conservant son caractère d'hérédité, et constitue-t-elle ainsi le fléau le plus complet que la médecine puisse inscrire dans ses cadres nosologiques? Autant de questions que nous ne pouvons que poser, mais que peuvent résoudre les collègues, les émules de M. Bourgarel, et surtout les médecins établis à demeure dans ces lointaines régions.

Quoi qu'il en soit des causes, le fait subsiste, et les conséquences sont faciles à prévoir. Si tout marche comme par le passé, il ne s'écoulera pas un siècle avant que la race polynésienne soit complétement anéantie. Puisse cette triste prévision exciter le zèle des observateurs placés dans les conditions les plus favorables! Qu'ils s'informent avec une minutieuse persévérance de ce que fut cette race mourante, et qu'ils conservent ainsi à l'histoire générale de l'humanité une page où seront retracés, il est vrai, bien des erreurs et des fautes, mais aussi bien des traits aimables hautement proclamés par les Wallis et les Cook, comme par les Bougainville et les La Pérouse.

A. DE QUATREFAGES.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LE

MATO VIRGEM

SCÈNES ET SOUVENIRS D'UN VOYAGE AU BRÉSIL.

Une des parties les plus riches et les moins connues de l'Amérique du Sud est cet immense triangle dont la base, s'appuyant sur le revers oriental des Andes, descend d'étage en étage pour aller se perdre, au cap Saint-Roch, dans les eaux de l'Atlantique. Un seul empire, le Brésil, englobe presque tout cet espace, tandis que les deux plus grands fleuves du monde, l'Amazone et le Parana, lui servent à la fois d'entrée et de barrière, et le fertilisent de leurs innombrables affluens. Comme ce pays n'est, à vrai dire, qu'une suite de bois impénétrables ou de vastes prairies à peine interrompus par quelques cours d'eau, on peut encore l'appeler du nom de forêt vierge, *mato virgem*, que lui donnèrent, il y a trois siècles, les compagnons de Cabral. Depuis cette époque, maints explorateurs l'ont parcouru; mais leurs appréciations, loin de coïncider, ne peuvent que jeter dans le plus inextricable embarras celui qui voudrait se faire une idée exacte de ces contrées. Quelques voyageurs, qu'ont fascinés au passage l'or, les fleurs et les diamans, dont les tropiques sont si prodigues, n'hésitent point à voir dans la péninsule australe du Nouveau-Monde un paradis terrestre. Certains colons au contraire, à qui un long séjour dans ce pays n'a point ménagé les déceptions, ne parlent que de serpens, de lèpre, de moustiques, et rien n'est redoutable, à les entendre, comme l'arsenal de fièvres qui semble défendre l'entrée de ces côtes inhospitalières. Ces impressions contradictoires laissent en définitive les esprits sérieux aux prises avec un redoutable problème. La sauvage nature des forêts

vierges s'effacera-t-elle un jour devant le labeur incessant de la civilisation, ou est-elle éternellement destinée à étouffer sous ses barbares étreintes tous les efforts de l'activité humaine? Ce sol, que foulait impunément l'Indien, réserve-t-il la vie ou la mort aux fortes races qui voudraient le féconder? Sans répondre de tout point à des questions si complexes, qu'il appartient à l'expérience seule de résoudre, quelques souvenirs de courses assez fréquentes à travers le *mato virgem* pourront du moins éclairer d'un nouveau jour certains côtés du sujet. Le meilleur moyen de faire comprendre l'importance du problème ainsi posé, c'est de montrer la forêt vierge telle que je l'ai étudiée sous ses divers aspects, c'est-à-dire dans les influences qu'elle reçoit du ciel, et qu'elle transmet à son tour aux innombrables êtres vivans qui naissent et meurent dans son sein.

I.

On a beaucoup blâmé les Brésiliens d'être en arrière pour la construction des chemins de fer; mais je crois qu'un voyageur qui n'aurait en vue que les magnificences de la nature préférerait l'humble *picada* (sentier) à la locomotive. C'est à travers les sentiers tracés çà et là dans la forêt, au pas d'une mule indolente, qu'il respire les fraîches senteurs des plantes, et qu'il peut admirer à l'aise les splendeurs qui l'entourent. Les premiers *conquistadores* n'avaient aucun souci de voyage; ils rencontraient les bois vierges dès leur débarquement; les jaguars et les *Tapuyas* (1) venaient eux-mêmes leur rendre visite aux portes de la *cidade*. Aujourd'hui toutes les collines qui avoisinent les grandes villes brésiliennes sont couvertes de plants de sucre et de café, et il faut chevaucher à travers des chemins impraticables pour retrouver les forêts primitives que n'a pas encore atteintes la hache du colon; mais l'on a les émotions de la route, du ciel, du paysage, et ce spectacle fait oublier tout le reste.

Les régions que l'on a d'ordinaire à traverser avant d'arriver en pleine nature vierge peuvent se diviser en trois zones : celle des *vendas* (auberges), celle des plantations ou *fazendas*, et enfin celle des forêts.

La première est la plus courte, et ne forme, à vrai dire, que la banlieue des grandes villes de la côte et des capitales de province les plus fréquentées. Les *tropas* (caravanes de mules) qui sillonnent ces artères pour porter aux entrepôts les produits de l'intérieur ont fait surgir de distance en distance des *vendas* où les *tocadores* (conducteurs de mules) se régalent de quelques rasades de *cachaça* (eau-de-vie de canne), pendant que les bêtes prennent

(1) Tribus indiennes qui occupaient alors les bords de l'Atlantique.

le mil. Ces natures demi-sauvages forment autant de sujets d'étude pour l'observateur. Le *tropeiro* qui vous sert de cicérone, façonné dès son enfance aux aventures des *ranchos*, vous égaie parfois de récits étranges ou d'explications inattendues; mais vous avez bientôt assez de cette vie d'auberge, où vous êtes presque toujours suffoqué par les odeurs intenses de la *cachaça*, du nègre et du poisson salé, et par des myriades d'insectes de toute sorte. Aussi priez-vous votre guide de vous faire arriver au plus tôt chez le propriétaire d'une *fazenda* qui se trouve sur votre route, et pour lequel vous avez une lettre de recommandation. Dès les premières paroles que vous adresse votre hôte, vous reconnaissez cette hospitalité brésilienne qui semble rappeler les fabuleuses légendes des temps homériques.

— *Senhor*, tout ce qui est dans ma maison est à votre disposition. Vous allez d'abord vous reposer ici quelques jours, puis vous travaillerez à votre aise. Si vous êtes naturaliste, mes chasseurs vous apporteront toute sorte d'insectes et d'animaux; si vous préférez les excursions dans les bois, je vous donnerai un nègre qui portera vos bagages et vous conduira dans les endroits où vous pourrez faire les meilleures rencontres. Bien que chaque année nous empiétions de plus en plus sur la forêt, il nous en reste cependant encore des zones assez étendues pour que vous en puissiez faire votre profit. Quant à la suite de votre voyage, vous n'avez pas à vous en inquiéter : dès que vous voudrez partir, je vous donnerai des lettres pour les planteurs des environs. Ce sont pour la plupart mes parens ou mes amis. Vous serez reçu chez eux comme chez moi. Au Brésil, l'hospitalité n'est pas un vain mot. Ils vous remettront à leur tour des lettres pour leurs voisins, et de cette manière vous parcourrez toute la province sans avoir besoin de recourir aux *vendas* et aux *ranchos* des *tropeiros*. Du reste nous ne voyageons pas autrement.

C'est grâce à cette bienveillance brésilienne, si attentive et si courtoise, qu'une exploration d'artiste devient possible dans ces contrées reculées. Le voyageur va de *fazenda* en *fazenda*, chevauchant à petites journées, trouvant chaque jour de nouveaux sujets d'étude, les soins les plus sympathiques et les plus désintéressés, souvent même le comfort et les habitudes d'Europe; mais si, poussé par le démon de la science, il s'enfonce dans les forêts de l'intérieur, il doit dire adieu à tous les souvenirs de l'homme civilisé. Les *picadas* elles-mêmes disparaissent bientôt, et il faut se résoudre à remonter les rivières dans une pirogue indienne, ou à se frayer un passage à coups de sabre à travers les fourrés impénétrables au milieu des épines qui vous déchirent et des moustiques qui vous aveuglent. La nuit, vous vous réfugiez dans une hutte abandonnée ou

sous un *rancho* construit à la hâte avec quelques branchages, vos selles et vos manteaux. La nourriture se réduit d'abord au manioc et au *feijão* (haricots) assaisonné d'un peu de lard, seuls comestibles que vous puissiez trouver dans ces solitudes. Lorsque ces provisions viennent à manquer à leur tour, vous n'avez plus que la chasse et les fruits que les hasards vous font rencontrer.

Pour que ces expéditions aventureuses soient menées à bonne fin et réalisent les espérances qu'on a conçues, il faut avant tout consulter la saison où l'on se trouve au moment du départ, et les saisons elles-mêmes dépendent, comme chacun sait, de la position astronomique des contrées que l'on doit parcourir. Dans la partie sud du Brésil, on peut dire en moyenne que l'époque la plus favorable s'étend de mai à octobre. Cette période n'est qu'un printemps perpétuel tel qu'il se montre aux plus beaux jours de la Provence et de l'Italie. Le froid de la nuit et les fraîcheurs matinales tempèrent les molles tiédeurs de la journée. Cette douce température provoque l'appétit, entretient la souplesse des organes et la vigueur du corps; mais dès que le soleil reprend sa course australe, l'air devient irrespirable, le ciel embrasé. Les pluies continuelles qui tombent jusqu'en avril, vaporisées sans relâche par des rayons de feu, couvrent le sol d'une immense couche de vapeur épaisse qu'on ne peut mieux comparer qu'à l'atmosphère suffocante d'une salle de bains : l'intensité en est telle que les plus petites moisissures prennent des proportions gigantesques. Maintes fois il m'est arrivé, après deux ou trois jours de halte dans une *fazenda*, de trouver mes chaussures recouvertes de véritables végétations blanchâtres de plusieurs millimètres de long. Cette humidité a cependant un côté avantageux : elle corrige un peu l'excès de la chaleur. Dans les années de sécheresse, le thermomètre, n'étant plus arrêté dans sa course folle, atteint quelquefois, surtout dans les régions basses, des hauteurs sénégaliennes.

A cette atmosphère en ébullition viennent encore se joindre les effets électriques, qui atteignent aussi une puissance inconnue. Par suite d'une évaporation incessante et d'une végétation continuelle, peut-être aussi sous l'influence d'autres causes que nous ne connaissons pas encore, il s'accumule chaque jour à la surface du sol d'énormes masses de fluides. De là des orages périodiques dont la régularité est frappante. Pendant les six mois de cette saison pluvieuse, chaque journée s'annonce par une magnifique matinée. A neuf heures, le soleil est déjà brûlant, et, sauf les nègres des champs, tout le monde rentre, ou, s'il y a urgence, se munit d'un parasol. Vers midi, on voit poindre des nuages blanchâtres au sommet des collines. La direction en est tracée d'avance; ils se forment sur les hautes cimes des ramifications des Andes, et, poussés par les vents

d'ouest, descendent le long des contreforts jusqu'aux plaines de l'Atlantique. Cette prise de possession du ciel dure environ deux heures. Bientôt de sourds roulemens répercutés de morne en morne vous avertissent que la foudre, suivant ce chemin des nuages, ne tardera pas à vous visiter. Peu à peu les éclats du tonnerre deviennent plus retentissans, de larges gouttes de pluie font bruire le feuillage, des traînées lumineuses commencent à sillonner les airs. Malheur au voyageur attardé ou égaré dans les *picadas* de la forêt! Tout à coup des détonations épouvantables, des avalanches de pluie, des éclairs qui semblent déchirer l'espace, viennent vous glacer d'effroi. Un tressaillement involontaire, qui accompagne chaque secousse électrique, vous rappelle que vous êtes immergé dans une atmosphère de fluide qui à tout instant peut vous foudroyer. Les animaux sauvages rentrent dans leurs terriers, les bêtes de somme frissonnent haletantes sous le *rancho*, et les mille voix diverses de la forêt cessent de se faire entendre, comme pour rendre plus solennelles les formidables harmonies de la tempête.

Familiarisés depuis leur enfance avec la furie des orages, les indigènes ne paraissent pas trop s'en préoccuper. Il est cependant des cas où les proportions deviennent si effrayantes que les plus intrépides pâlissent. Un jour, au plus fort d'un ouragan qui dura trois longues heures, j'avais cherché asile dans une *venda* de la *serra do Mar*. Ne pouvant plus supporter les éclats de la foudre qui se succédaient sans interruption et avec une violence inouie, je me retirai dans ma chambre, et, après avoir fermé les volets, je me jetai sur mon lit, pensant trouver un peu de calme dans l'obscurité. Malgré mes précautions, les éclairs me poursuivaient comme si une main invisible les eût fait jaillir des murs; la pluie, traversant toit et plafond, me chassait de tous les coins. Voyant mes peines perdues, j'allai chercher des distractions auprès de mes hôtes. La maison était déserte. Comme je furetais partout, je les aperçus enfin accroupis dans l'oratoire devant une statue enfumée de saint Antoine, qui, parmi ses nombreuses attributions, compte encore celle de servir de paratonnerre à toutes les plantations du Brésil. Ces braves gens étaient tellement affaissés sous le poids de leur frayeur, qu'ils ne me virent point passer. Quand l'orage eut cessé de rugir, ils vinrent à leur tour dans ma chambre, persuadés que, ne m'étant pas mis sous l'égide du saint patron, j'étais infailliblement foudroyé.

Ce déluge d'eau, de bruit et de fluide électrique dure ordinairement deux ou trois heures. Peu à peu les coups deviennent moins secs, les secousses moins irritantes. L'ouragan, continuant sa route, va porter ses ravages dans les plaines voisines. Que de fois le soir, traversant une vallée, j'ai vu le ciel s'illuminer tout à coup! Des divers points de l'horizon s'élevaient par intervalles des lueurs sou-

daines reflétant les apparitions d'éclairs éloignés. C'étaient les derniers adieux des orages de la journée, qui, après avoir cheminé de morne en morne, allaient se perdre dans l'Océan. Rien ne saurait peindre la solennité de ce spectacle et le charme indicible qu'on éprouve à le contempler.

Il faut être d'un tempérament robuste pour résister à toutes ces influences accumulées d'eau, d'électricité, de vapeur et de soleil. Les complexions délicates éprouvent d'abord un malaise vague et indéfinissable; bientôt l'appétit disparaît, les forces diminuent, le moral s'affaisse. Un teint jaune et une maigreur inquiétante vous avertissent qu'il est temps de changer de climat et de gagner des régions moins énervantes. Les hommes vigoureux n'ont d'ordinaire rien à redouter, surtout s'ils habitent quelque endroit de la *serra;* mais dans les villes maritimes, et principalement à l'embouchure des grands fleuves, où les eaux déposent, pendant la saison des pluies, tous les détritus organiques des vallées qu'elles ravinent, le danger devient sérieux. La moindre imprudence peut coûter cher. C'est ce qui explique la mortalité des Européens à Rio-Janeiro, Bahia, Pernambuco, les grandes métropoles du sud. En revanche, il n'est peut-être pas de pays qui compte plus de centenaires. Si l'on en croit les journaux brésiliens, il ne serait pas rare de rencontrer dans les régions montagneuses de la province de Minas-Geraes des gens qui ont atteint 110, 120 et 130 ans. Cette longévité, qu'on retrouve aussi dans d'autres contrées élevées des Andes et de l'Amérique du Nord, tient à la fois à l'uniformité de température et au peu de soins que la fertilité du sol et l'absence de vie politique ou industrielle laissent aux habitans. Ces centenaires sont généralement exempts d'infirmités. Quelques-uns, venus du Portugal, vous racontent comme une chose d'hier le fameux tremblement de terre qui en 1755 détruisit Lisbonne et se fit sentir dans les deux hémisphères. Les régions de l'Atlantique ont jusqu'ici échappé à ces mouvemens convulsifs des forces souterraines qui occasionnent de continuels ravages sur les côtes du Pacifique, et que le soleil ramène chaque année dans sa course vers les tropiques et dans ses passages au méridien. Ce calme du sol brésilien tient à des causes purement locales. Les contre-forts des Andes, qui forment la charpente de cet immense empire, sont si allongés que les plus fortes convulsions de la cordillère se trouvent amorties avant que les vibrations puissent se communiquer aux lointaines provinces des côtes orientales.

Si les habitans n'ont pas à redouter les tremblemens de terre, en revanche ils sont continuellement sous le coup d'un fléau non moins terrible, celui des inondations. Pendant six mois consécutifs, les

orages du solstice jettent tout à coup à la surface du sol des masses de vapeurs que les alizés poussent vers les Andes et que la cordillère renvoie à l'Océan. Bientôt le moindre ruisseau devient torrent. Dans les contrées montueuses, les terres, délayées par l'action des pluies, se changent en boue. Les arbres des rives sont entraînés à leur tour. Arrivés au but de leur course et trouvant leur embouchure barrée par les eaux du fleuve, ces torrens improvisés s'épandent en nappes profondes sur le fond de la vallée et la changent en lac. Les grandes plaines voient se reproduire les mêmes phénomènes, mais dans des proportions quelquefois désolantes. Les rivières qui sillonnent ces immenses bassins, bien que d'un cours moins impétueux, acquièrent bientôt un énorme volume, et entraînent non plus des arbres, mais des forêts entières. C'est alors une vague irrésistible qui dans ses brutales colères chasse devant elle les îles qu'elle a déposées les années précédentes et les jette pêle-mêle au milieu des sables et des débris de montagnes que roulent ses flots fangeux. Les bords flottans et indécis de cette mer houleuse s'avancent dans les terres voisines et couvrent d'immenses espaces. Les touffes d'arbres qui surnagent comme autant de panaches verdoyans rappellent seuls que ces eaux vagabondes appartiennent à un fleuve sorti de son lit. Parfois il arrive qu'un ouragan, poussant devant lui un pan de forêt, rencontre un courant en sens inverse, le *pororoca*, marée de l'Atlantique. Les deux flots se heurtent, tourbillonnent sur eux-mêmes et cherchent à se confondre au milieu d'effroyables tempêtes. Quand les vagues se sont retirées, on peut juger de la hauteur qu'elles ont atteinte par les débris arrachés aux sommets des arbres gigantesques qui bordent les rives. Il se produit alors un phénomène étrange. Certaines branches peu élevées, mais robustes comme la plupart des plantes ligneuses qui naissent sous les tropiques, soutiennent une énorme roche sur laquelle s'épanouit une végétation nouvelle. D'autres, plus hautes et non moins solides, supportent comme une grossière charpente de poutres non équarries et offrent l'aspect de jardins suspendus. On dirait des dolmens druidiques ou des constructions cyclopéennes perdues dans le désert. Ce ne sont cependant que les suites naturelles de l'inondation. Des troncs déracinés, des blocs de pierre arrachés aux flancs des collines et entraînés par les torrens ont été retenus au passage et ont arrêté à leur tour la terre végétale; l'eau et le soleil ont fait le reste.

Aucun écueil n'est plus redoutable que celui-là pour les efforts de la colonisation dans les plaines de l'équateur. Il est des époques où les contrées les plus fertiles, les bords des grands fleuves sont à peu près inaccessibles à l'Européen. Sans compter les fièvres, les

insectes et les épidémies de toute sorte que le soleil semble aspirer de ce limon fangeux, comment songerait-on à créer des établissemens durables dans de telles conditions d'instabilité? Les rives paraissent aussi fugitives que les flots qui les ravinent sans cesse. Les routes, les canaux, les chemins de fer, sont presque impraticables au milieu de cette sauvage nature. A peine une section est-elle terminée qu'elle disparaît dans une nuit, sous un éboulis de montagne ou sous l'effort d'un torrent qu'a fait naître un orage du solstice. En face de telles difficultés, on serait tenté de désespérer de l'activité humaine, si l'exemple de l'Amérique du Nord ne venait nous apprendre que le dur génie de la race anglo-saxonne a eu à lutter avec les mêmes obstacles et qu'elle les a vaincus.

Ces pluies diluviennes, qui donnent tant à réfléchir au colon, ne sauraient tirer l'Indien de son insouciance. Il a cependant à passer quelquefois des momens difficiles, les œufs de tortue lui font complétement défaut; mais il sait qu'il se rattrapera un jour. Vient-il à être débordé par une inondation subite, il regagne sa pirogue et se laisse aller au courant. Bientôt il aborde un monticule ou une île que des alluvions récentes, entremêlées de terre, de troncs et de roches, ont improvisée au milieu du fleuve. D'étranges habitans peuplent déjà cette solitude. Les animaux les plus disparates y sont également venus chercher un asile, oubliant leurs craintes et leur faim sous l'impression d'événemens qui menacent leur existence. Quand les eaux se sont retirées, chacun va chercher fortune de son côté. Le peau-rouge regagne sa hutte, l'oiseau essaie si ses ailes humides peuvent le soutenir dans les airs, et le jaguar redescend dans la vallée à la poursuite du cerf qui naguère frissonnait immobile tout près de lui.

C'est dans la dernière quinzaine de décembre ou la première de janvier qu'ont lieu d'ordinaire les plus grandes inondations. D'épaisses vapeurs s'élèvent alors de toutes parts et alourdissent l'atmosphère. Les nuages qui courent dans l'espace n'envoient plus que des reflets grisâtres et fiévreux. Viennent-ils à s'ouvrir, la pluie, qui tombe par colonnes serrées, forme comme une immense grille de cristal qui recouvre les montagnes et les forêts. Par intervalles on voit reparaître les rayons de ce soleil chaud et ardent de l'équateur, et aussitôt le ciel de reprendre ses teintes d'azur. Les vallées puisent une énergie nouvelle dans les débris de toute sorte que leur apportent les eaux des collines, et quelques mois plus tard, quand les *picadas* sont redevenues praticables, le voyageur peut contempler à son aise cette nature des tropiques dans toute sa magnificence.

Rien de plus saisissant que le spectacle d'une de ces forêts vierges

du Nouveau-Monde que la hache du colon n'a jamais outragées. Qu'on se figure d'immenses dômes de verdure soutenus par des milliers de colonnes gigantesques. Cette vigoureuse charpente est comme perdue dans un fouillis de végétation extravagante, où la fleur, la tige et la feuille semblent lutter d'audace et de caprice; d'épais faisceaux de lianes relient tous ces troncs robustes de leurs spirales sans fin. Arrivées au sommet des arbres, elles courent de branche en branche, puis retombent en cascades, pour reprendre racine et recommencer leur folle course aérienne. Sous cet océan de plantes et de ténèbres s'agite une création microscopique d'oiseaux, de reptiles, d'insectes, qui effraient l'imagination par la délicatesse de leurs formes, et dont l'éclat le dispute aux couleurs de l'arc-en-ciel. Tout ce petit monde ronge, creuse, piaille, butine, gambade, sans nul souci du chasseur, sans préoccupation de l'hiver, dont le souffle glacial est inconnu dans ces tièdes régions. Il semble que la nature tienne à sa disposition de merveilleuses forces créatrices, que les sucs de la terre ne comptent pour rien dans les proportions qu'atteint la séve. J'ai vu des palmiers d'une puissance extraordinaire s'élancer audacieusement d'un bloc de granit. Cramponnés au roc par leurs racines qui le mordaient et l'étreignaient de leurs dents noueuses, ils s'élevaient à des hauteurs inconnues, comme pour aller chercher dans le ciel la nourriture qu'ils ne pouvaient trouver dans les fissures du sol; mais ils aspiraient par tous les pores de leur immense surface les trois grands principes de la vie, l'eau, l'air et le soleil.

La première impression qu'on éprouve en pénétrant dans ces sombres labyrinthes est un mélange indéfinissable d'étonnement et de terreur superstitieuse. On se rappelle involontairement l'ombre mystérieuse des forêts druidiques où nos aïeux accomplissaient leurs sanglans sacrifices. C'est là que pendant des siècles les tribus du désert se livrèrent leurs combats obscurs. Que de dramatiques légendes pourraient raconter les témoins séculaires de ces farouches exterminations! C'est cette feuillée aux fleurs suaves qui cache le serpent, c'est du pied de ce tronc que le tigre et le caïman guettent leur proie. Si, dédaignant ces obstacles, le voyageur veut affronter le mur de verdure qui se dresse devant lui, il se voit aussitôt enlacé dans un réseau inextricable d'herbes, de plantes et de branchages. Ses mains s'embarrassent, ses pieds cherchent en vain un point d'appui. Des épines acérées déchirent ses membres, les lianes fouettent son visage, l'obscurité vient s'ajouter à ses embarras. En un instant il est recouvert de myriades d'œufs, de chenilles, d'insectes, de parasites de toute sorte, qui, traversant ses habits, vont s'implanter dans ses chairs et s'y repaître de son sang. Sa frayeur re-

double. De sourds murmures grondent au-dessus de sa tête. Il s'arrête, croyant entendre les sombres génies de la montagne menacer le téméraire qui a osé profaner leurs sauvages retraites. Mais lorsque, vivant de la vie du désert, son corps s'est fait à la fatigue et aux exigences du ciel austral, tout s'aplanit devant lui. Son pied devient plus sûr, son œil sait lire à travers le feuillage, ses sens atteignent une puissance surnaturelle; le redoutable sanctuaire ouvre enfin ses portes mystérieuses. Des voix intérieures lui révèlent alors des harmonies nouvelles, son âme s'inonde d'une poésie inconnue. Perdu dans de vagues rêveries, il voit passer comme des ombres fugitives les lointains souvenirs de l'enfance et des lieux qui l'ont vu naître. Les merveilles de la civilisation ne lui apparaissent plus que comme un songe étroit et mesquin au milieu de cette immense nature qui lui donne la liberté pour compagne, l'infini pour horizon, le désert pour patrie. Aussi s'avance-t-il sans crainte dans ce dédale naguère inaccessible. Les obstacles semblent disparaître, les périls s'éloigner. On dirait que la forêt l'a pris sous sa protection et l'adopte pour un des siens.

Tel est l'aspect du désert dans son ensemble. Si maintenant on veut l'étudier de près, on s'aperçoit bientôt que chaque montagne, chaque fleuve, chaque heure pour ainsi dire du jour, lui impriment une physionomie particulière. Sur les bords de l'Atlantique, les tons paraissent moins crus, comme s'ils étaient adoucis par l'azur des flots. Quelquefois des bois de mangliers courent le long des rives, s'avancent au loin dans les eaux, portés par leurs racines aventureuses, et ne disparaissent que submergés par les vagues. Le voyageur étonné se demande si c'est la mer qui menace la forêt, ou si ce ne sont pas plutôt les arbres qui forcent l'Océan à reculer. Les flots qui viennent éternellement se briser sur ces troncs noueux font jaillir des gerbes de poussière argentée à travers le feuillage et envoient jusque dans les profondeurs du bois des gémissemens sourds et prolongés. Plus loin, sur les collines qui bordent le rivage, la scène change sans rien perdre de sa grandeur. Aux premières approches du matin, les parfums humides des plantes s'élèvent en légères vapeurs au-dessus du sol, ondoient quelques instans à l'extrémité des cimes, puis disparaissent devant les rayons du soleil. Bientôt une atmosphère embrasée inonde ces dômes de son coloris chaud et lumineux : c'est l'heure du grand silence. Parfois cependant un bruit subit trouble la solitude : c'est un fruit qui s'ouvre, un arbre qui tombe, un animal qui pousse un cri. Comme l'Océan, le désert a ses frémissemens soudains et ses voix mystérieuses. Ces bruits prennent parfois un caractère inquiétant pour le voyageur attardé que la nuit surprend dans les *picadas* de la fo-

rêt. Il lui arrive alors d'entendre, le suivant pas à pas, un quadrupède d'assez grosse taille, à en juger par le tapage qu'il fait en marchant à travers bois. « *He onça*, » répondent invariablement les guides ou les nègres de l'escorte, appelant un jaguar ce qui n'est le plus souvent qu'un chat sauvage ou un renard du pays (*cachorro do mato*), comme j'ai pu m'en assurer plusieurs fois en traversant des contrées d'où les onces ont depuis longtemps disparu. Toutefois, si l'on voit les mules manifester quelques craintes et presser le pas, la caravane se serre, les nègres portent la main à leurs coutelas. Quand le bruit se rapproche trop, on tire un coup de carabine, et le voisin invisible s'éloigne en toute hâte, sauf à reparaître plus loin.

C'est surtout au bord des fleuves de la zone torride, à l'embouchure du Rio-Doce, du San-Francisco, du Tocantins, des Amazones, et des immenses affluens de cette mer d'eau douce, alimentée sans cesse par les tièdes ondées des tropiques, que la forêt atteint ses proportions titaniques. Là, les pieds noyés dans des alluvions chaudes et humides, la tête ouvrant ses innombrables pores à toutes les influences bienfaisantes de l'espace, la plante n'est plus ce timide végétal qui attend le retour de l'été pour pousser quelques feuilles ou des bourgeons; c'est une éponge gigantesque, aux allures audacieuses, que des mains invisibles semblent gonfler de tous les sucs que le soleil fait naître sur cette terre incomparable de l'équateur. L'écorce devient souche à son tour, l'humus lui-même devient semence; c'est un tourbillon vertigineux de composition et de décomposition incessantes où la vie et la mort se croisent et s'entrelacent comme sorties du même baiser. Lorsque les branches des deux rives viennent à se rencontrer et font voûte, on croirait assister à une de ces féeriques apparitions que racontent *les Mille et une Nuits*. Ces troncs moussus, contemporains des premiers âges du globe, ces grottes de lianes, ces chapiteaux de fleurs, ces ténèbres de verdure qui ne laissent pénétrer les rayons du soleil qu'en zigzags capricieux, évoquent à l'esprit des fantômes tour à tour gracieux ou terribles. Ce monde étrange, reproduit dans le miroir paisible, mais indécis, des eaux, vous apparaît alors comme une mer diaphane de feuillages et de parfums : on sent qu'une séve fiévreuse agite et travaille cette végétation puissante, et que la vie ruisselle et déborde de toutes parts.

Si maintenant l'on s'éloigne des chaudes alluvions des vallées pour s'élever vers les plateaux de l'intérieur, on verra la forêt perdre peu à peu son aspect imposant, les arbres leurs formes colossales, la nature son cachet de sauvage fécondité. Par intervalles, un immense bloc de granit élève majestueusement sa tête chauve

au-dessus des sombres masses de verdure. D'autres fois, lorsque le regard peut s'étendre au loin, ce sont des myriades de pitons aigus, tantôt épars çà et là dans la plaine, tantôt jetés les uns sur les autres, encore debout et menaçans comme au jour où ils sortirent impétueux des entrailles liquides du globe. Les arbres qui se pressent à la base de ces âpres montagnes ne paraissent plus alors que comme les mousses qui ramperaient à l'ombre d'une forêt de titans. Bientôt, si l'on continue à monter les étages successifs qui forment les contre-forts de la cordillère, on n'aperçoit plus que de grands espaces recouverts seulement d'herbes ou de plantes rabougries. Le souffle brûlant du désert ou les vents glacés de la chaîne des Andes empêchent la vie de prendre racine dans ces immenses *campos* découverts; mais que le moindre cours d'eau vienne à creuser un ravin pour protéger les graines et les féconder de ses chaudes haleines, et aussitôt de luxuriantes touffes rappelleront au voyageur qu'il se trouve toujours dans cette incomparable serre des tropiques.

Les plantes sorties de cette végétation sont aussi variées que les fleurs et les feuilles qui les recouvrent. Tous les besoins immédiats de l'homme, divers produits même de l'industrie, semblent sortir spontanément du sol : pain, lait, beurre, fruits, parfums, poisons, cordages, vaisselle même, tout se trouve pêle-mêle dans la forêt vierge. Peut-être est-ce dans cette richesse qu'il faut chercher le secret de l'infériorité des tribus du désert. Est-il nécessaire de se livrer au labeur incessant de la civilisation, lorsque la nature se montre si complaisante et si prodigue? Demandez plutôt à l'Indien. Désire-t-il une demeure : quelques instans lui suffisent pour se construire une hutte au pied d'un ipiriba; les feuilles lui servent de lit, les branches de parasol; il trouve dans les fruits une excellente nourriture, et dans l'écorce un remède contre la fièvre. Le bois, aussi dur que le fer, lui fournit une massue pour les combats ou des instrumens d'agriculture. Si, fatigué de la vie sédentaire, il veut courir les fleuves et se livrer à la pêche, il n'a qu'à renverser l'édifice et à le creuser avec le feu : sa hutte devient alors pirogue. Avec la base d'un bambou, il construit une batterie de cuisine et un mobilier complet; l'extrémité de la tige est un excellent régal; les feuilles tissées donnent des vêtemens à sa femme, le bois sert à ses flèches; les tiges creuses, liées ensemble, servent à improviser un radeau. Le même arbre devient, suivant le besoin, arsenal, vestiaire, restaurant et pharmacie.

Rien ne vaut une excursion dans la forêt en compagnie de quelque guide à qui ces richesses naturelles sont familières pour s'assurer qu'il n'y a rien d'exagéré dans les relations si souvent répétées à ce sujet. C'est ce que je reconnus moi-même. J'avais demandé un

jour à un vieux nègre s'il se sentait capable de m'improviser un déjeuner au milieu des bois, et quels étaient les instrumens qu'il convenait d'emporter. — Rien de plus facile, répondit-il, si sa seigneurie veut attendre jusqu'à dimanche prochain. Ce jour-là, je suis libre, je me charge de la contenter. Je préparerai de grand matin deux mules, une pour le *señhor* et une pour moi; nous partirons avec la fraîcheur, et nous serons rendus dans la forêt avant que le soleil soit trop chaud. Quant à la batterie de cuisine, ce coutelas me suffit.

J'acceptai avec empressement, et le dimanche matin nous partîmes au petit jour avec nos deux mules et le coutelas. Mon cuisinier-guide avait connu de bonne heure les vicissitudes de la fortune. Il était chef d'une peuplade laineuse sur les côtes de Guinée, et troquait volontiers avec les négriers ses sujets crépus contre des verroteries ou quelques jarres de tafia, lorsqu'un jour, n'ayant pas pu probablement compléter le chargement du navire, il eut l'imprudence de se laisser inviter par le commandant à une *tournée* d'eau-de-vie. Le nègre ne résiste jamais à une telle gracieuseté. Quel fut son étonnement lorsqu'il s'éveilla le lendemain en pleine mer, chargé de chaînes, au milieu de ses anciens administrés! Je le priai, dès que nous fûmes en route, de me raconter quelques souvenirs de son règne : il fit la sourde oreille; les noirs n'aiment pas qu'on entame le chapitre de leurs mœurs africaines. Je lui demandai alors ses premières impressions d'esclave en arrivant au Brésil. Je le plaçais sur son véritable terrain, et voici à peu près ses paroles.

« Dès le lendemain de notre arrivée, on nous conduisit aux champs escortés par des *feitors* qui nous harcelaient de leurs longs fouets. Les coups de bâton pleuvaient sur nous sans arrêter, car nous n'étions pas accoutumés au travail, et nous ne pouvions pas aller aussi vite que les anciens. Pour en finir, nous résolûmes tous de nous pendre, afin de revenir au plus tôt dans notre pays; mais le jour fixé pour l'exécution du projet le courage nous manqua : il n'y en eut qu'un qui tint sa promesse, afin de nous donner l'exemple; il alla se pendre à un arbre près de l'habitation.

« Le jour suivant, avant de partir pour le travail, le *feitor*, en nous comptant, trouva un absent, et nous menaça de nous donner cent coups de *chicote* (fouet) à chacun, si nous ne lui indiquions pas immédiatement la retraite du fugitif. Nous lui montrâmes alors du doigt l'arbre qui balançait le corps de notre compagnon. A cette vue, notre *feitor* devint ivre de rage. Il faut croire que ce n'était pas la première fois qu'il voyait de ces choses, car il comprit nos projets, et, voulant nous empêcher de les mettre à exécution, il détacha le corps de notre camarade, lui coupa la tête d'un coup de hache, la cloua sur un poteau avec une énorme cheville en fer, et

nous dit : « Maintenant, qu'il revienne s'il veut dans son pays, cela m'est égal, sa tête restera ici, et tout *filho da* .... qui fera comme lui aura le même sort : il s'en reviendra sans tête. » Vous comprenez, *señhor*, qu'on ne peut guère trouver le chemin de son pays quand on n'a plus de tête.

« Mes compagnons acceptèrent leur sort. Moi, je préférai aller vivre dans les bois plutôt que de travailler, et une nuit je m'échappai pour gagner la forêt. Là, je passai six mois, me nourrissant comme les singes. De temps en temps je venais la nuit rôder autour des habitations afin d'enlever quelques poules ou un petit cochon; mais un jour je fus dénoncé par un de mes anciens sujets qui m'accusait injustement de l'avoir vendu, et l'on mit des chasseurs à ma poursuite. Ils me tirèrent dans les jambes et me ramenèrent sans peine. Depuis cette époque, ne pouvant plus fuir, je me suis résigné à mon tour. Du reste je suis vieux, et je ne tarderai pas à retourner au pays. »

Je ne pus m'empêcher, en entendant ce récit, d'admirer cet heureux privilége de la nature humaine qui permet, sous toutes les latitudes, de s'indemniser des maux présens par des compensations futures plus largement assurées; mais je ne restai pas longtemps livré à ces réflexions. Mon guide se sentait enhardi par l'intérêt que j'avais pris à son histoire, et, fort de ses connaissances de naturaliste qu'il avait acquises dans les forêts, il entreprit de me faire la description de toutes les plantes qui bordaient notre route, de tous les animaux que nous rencontrions, et des lieux célèbres que nous avions à traverser.

— *Senhor*, n'approchez pas de ce tertre qui est à votre gauche, c'est une *casa de formigas* (maison de fourmis), qui vous dévoreraient vous et votre mule, si vous les tourmentiez.

Tout en parlant, il obliquait fortement à droite afin de se tenir à distance respectueuse. C'était en effet une de ces forteresses de grosses fourmis qu'on rencontre si souvent dans la zone torride et si redoutées des nègres et des Indiens.

— *Senhor*, ce ruisseau que nous traversons contient beaucoup de *jacarés* (caïmans). L'année dernière j'en ai pris un petit qui venait de naître. Sa mère eut peur en me voyant et rentra dans l'eau; mais elle *pleura* beaucoup. — Le nègre, comme tous les peuples primitifs, n'a qu'un seul terme pour exprimer l'idée de *pleurer* et celle de *crier*.

— *Senhor*, voici de la *comida do macaco* (nourriture de singe), et il m'indiquait une espèce de petite pomme jaunâtre; elle n'est pas très bonne, mais il y a des gens qui en mangent. Je m'en suis nourri bien des fois quand je vivais dans la forêt. Si le *senhor* veut en goûter, j'irai lui en cueillir.

— Je ne tiens pas à manger de la nourriture de singe, lui répondis-je ; pressons plutôt le pas afin de devancer la chaleur.

Malgré mes recommandations, je le vis bientôt s'arrêter de nouveau, et, me montrant de la main un énorme rocher à notre gauche : — *Senhor*, voilà une pierre qui parle.

Croyant avoir mal entendu, je lui fis répéter ces mots, et, ne comprenant pas encore, j'ajoutai : Puisqu'elle parle, fais-la parler.

Fier d'une telle mission, il se mit alors à pousser deux ou trois de ces interjections gutturales qu'un gosier nègre peut seul produire, et qui échappent à l'analyse de l'oreille européenne ; la pierre reproduisit aussitôt les mêmes sons. Je compris qu'il s'agissait d'un écho.

— Vous voyez bien, *senhor*, que la pierre parle, ajouta-t-il d'un air triomphant ; mais elle n'a pas toujours parlé. Les anciens m'ont raconté que longtemps avant que je vinsse ici il y avait une grotte au-dessous de cette pierre. Un jour, deux voyageurs surpris par l'orage eurent l'imprudence de s'y réfugier. La pierre s'affaissa sur la grotte par la violence de l'ouragan et ensevelit ces deux pauvres gens. Ce sont eux qui nous appellent toutes les fois que nous passons pour nous prier de les délivrer.

Nous cheminâmes plusieurs heures à travers d'anciennes plantations abandonnées. A tout moment, mon cicerone me faisait remarquer des fruits avec lesquels les *senhoras* préparent des confitures excellentes (*muito boas*), des plantes médicinales, des endroits où s'étaient pendus des esclaves, des ruisseaux où il avait tué une énorme *cobra*, des *ranchos* qui servaient de rendez-vous nocturnes aux nègres et aux négresses. Au milieu de ses explications, et comme nous étions déjà sur la lisière de la forêt, j'entendis tout à coup un tintamarre assourdissant. C'était un bruit étrange qui rappelait à la fois les grondemens du tonnerre, le roulement du tambour et le grincement d'une charrette pesamment chargée et traînée sur le pavé.

J'interrogeai mon guide non sans un certain effroi. — Ce n'est rien, *senhor*, ce sont les singes barbus (*macacos barbados*) qui s'amusent et font leur toilette du matin. Le mâle, reconnaissable à sa grande barbe, est perché sur un arbre au milieu de son sérail, composé d'une demi-douzaine de femelles. Celles-ci le peignent alternativement en le câlinant ; lui, il répond à toutes ces agaceries, et c'est ainsi qu'ils font ce vacarme. Ces bêtes-là ont une malice diabolique, ajouta-t-il gravement en guise de conclusion philosophique.

J'aurais voulu vérifier de plus près les détails de cette toilette ; mais les singes s'éloignaient, sautant de branche en branche à mesure que nous avancions. Je compris seulement, à la nature des cris de ces animaux, que les *singes barbus* n'étaient autres que les *singes*

hurleurs, dont les gémissemens aigus ont été comparés par un savant voyageur, M. Auguste Saint-Hilaire, au bruit du vent impétueux, et par un spirituel observateur, M. Biard, aux grognemens d'une douzaine de porcs qu'on égorgerait à la fois.

Nous continuâmes notre route par une *picada* tracée à travers ce fouillis inextricable, et nous arrivâmes enfin, vers midi, sur un petit plateau qui me parut propre à une halte. Je descendis de ma monture, et je priai mon cuisinier de m'apprêter au plus vite le déjeuner qu'il m'avait promis. En un moment il fut à l'œuvre. Avant tout, il s'agissait d'allumer le feu. Il commença par planter son coutelas sur le sol par la poignée, l'entoura de mousse, plaça une capsule sur la pointe, et d'un coup sec donné sur la capsule fit jaillir une étincelle qui eut bientôt enflammé la mousse. Le feu allumé, il reprit son coutelas et partit à la recherche des ustensiles de cuisine et des provisions. Dix minutes après, il revenait traînant un bambou d'une main et un chou-palmiste de l'autre. On sait généralement qu'un bambou n'est autre chose qu'un énorme roseau dont les nœuds sont espacés, le bois très résistant et le diamètre assez large. Il choisit un entre-nœud, découpa adroitement un petit carré sur la surface, introduisit dans l'intérieur l'extrémité du chou-palmiste, y écrasa quelques grains de piment, acheva de remplir l'entre-nœud avec de l'eau, boucha soigneusement l'ouverture et plaça le bambou au milieu du feu. J'avoue que je fus quelque peu étonné de ce sans-façon. Lui ayant fait remarquer le danger que courait mon déjeuner dans une casserole si fragile et au milieu d'un feu si ardent, il me répondit avec ce flegme qui caractérise le nègre : — Soyez tranquille, *senhor*; tant que l'eau n'aura pas disparu, il n'y a rien à craindre pour la marmite. Quand elle sera près de sa fin, cela signifiera que le déjeuner est cuit.

Je dus m'incliner en face de tant de science et me rassurer devant ce calme. Le maître-coq profita du répit que lui laissait la cuisson de son pot-au-feu pour aller dans le ruisseau voisin cueillir une magnifique salade de cresson. Le cresson, ainsi que beaucoup d'autres plantes alimentaires de la famille des crucifères, est très commun dans l'Amérique du Sud. Il reprit son bambou, y tailla un saladier, et assaisonna la salade avec du piment et des citrons qu'il avait cueillis sur sa route; le piment remplaçait le sel et le poivre, tandis que le jus de citron tenait lieu d'huile et de vinaigre. Le reste du bambou fut employé à me confectionner une assiette et un verre. Mon guide ne garda qu'un entre-nœud qui lui servit de casserole pour une friture de ces grosses fourmis ailées qui font le délice des nègres, et qui abondaient à cette époque. Son travail terminé, il jeta un coup d'œil sur la marmite, et, voyant que le bois commen-

çait à se calciner, il se hâta de la retirer, et me dit d'un air triomphant :

— *Senhor, o almorço está pronto* (le déjeuner est servi).

J'avais pour table le gazon et une pierre pour siége. Je me jetai avidement sur mon chou pimenté, et, grâce à un jeûne aiguisé par une course de huit heures, je le dévorai assez lestement, au grand contentement de mon amphitryon.

Le chou-palmiste n'est pas sans quelque ressemblance de goût avec le champignon. Les cuisiniers du pays en assaisonnent leurs viandes, et disent qu'il remplace le champignon sans désavantage. Je fis le même accueil à la salade, qui me parut délicieuse. Quelques châtaignes tirées d'une énorme coque et cuites sous la cendre représentaient le dessert. Pendant ce temps, le nègre dévorait ses fourmis en gastronome émérite, et me plaignait sincèrement de ne pas vouloir y goûter.

— Maintenant, me dit-il dès qu'il vit mon repas achevé, si sa seigneurie veut faire sa sieste, je vais lui construire un *rancho* au pied de cet arbre. J'y déposerai la selle de la mule comme oreiller, et la couverture servira de tapis. Le branchage est épais, le *senhor* n'aura rien à craindre du soleil, et pourra dormir tout à son aise. Moi, pendant ce temps, je préparerai le dîner. Je me propose de confectionner avec des goyaves que j'ai rencontrées près d'ici, sur le chemin, des *doces* (confitures) telles que sa seigneurie n'en a jamais mangé d'aussi bonnes, et n'en mangera peut-être jamais. Voyez-vous, *senhor*, nous autres noirs, nous sommes les vrais enfans de la forêt; elle a pour nous des caresses que les blancs ne connaîtront jamais. En attendant, je vais construire un piége, et peut-être prendrai-je un tatou; les terriers ne manquent pas ici. Sa chair est des plus tendres, et sa carapace nous fournira une magnifique assiette. Je ferai cuire sous la cendre des racines que je connais et qui sont aussi délicates que les meilleures batates, et j'apporterai pour dessert des *pitangas* qui abondent dans le bois. De cette manière nous ne partirons qu'avec la fraîcheur.

L'expérience était décisive, il n'y avait rien à y ajouter. Je déclinai ses offres à son grand étonnement, et nous repartîmes dès que la chaleur eut un peu baissé. J'ai eu depuis mainte occasion de me trouver dans des circonstances analogues, et j'ai dû chaque fois m'étonner des inépuisables ressources que l'homme du désert sait tirer de la forêt. Rien n'empêche donc de mener la vie de voyage dans ces grandes solitudes; mais sont-elles éternellement destinées à n'être que traversées à la hâte ou à ne voir leur demander asile que des populations errantes et déshéritées? Quiconque a contemplé la nature vierge est bien vite porté à se demander si l'ac-

tivité humaine n'a rien ici à faire, sinon pour combattre la forêt ou la détruire, du moins pour y créer des centres de travail et de vie sédentaire. On veut savoir si l'homme a pu vivre dans ces bois en apparence inhabitables, quels obstacles oppose la forêt au défrichement et à la colonisation, quelles ressources elle leur promet aussi.

II.

Quels furent jadis les peuples dont les impénétrables dômes de verdure du *mato virgem* abritaient la vie indépendante et sauvage? Les traditions recueillies par les missionnaires et les historiens de la conquête nous apprennent que lorsque Cabral aborda la péninsule australe du Nouveau-Monde, deux nations, les *Tupis* et les *Tapuyas*, se disputaient les rives de l'Atlantique. Les premiers, tribu de l'immense famille des Guaranis, venaient du sud, et paraissaient représenter les véritables indigènes du sol américain. Leur type particulier et la nature de leur idiome militent en faveur de leur priorité ethnographique. Les *Bugres* de Sainte-Catherine et de Saint-Paul en sont les derniers vestiges. Les seconds, représentés par les *Botocudos*, qui errent encore aujourd'hui sur les frontières de Minas-Geraes, rappellent sensiblement le type mongol. Quelques racines de leur langue et la tradition qui les fait venir du nord sembleraient confirmer leur origine asiatique. Ces peuples, qui comptaient plus de cent tribus lorsqu'ils virent arriver les premières voiles latines, sont réduits de nos jours à quelques milliers d'hommes essayant encore de conserver leur sauvage indépendance dans les contrées les plus inaccessibles de l'intérieur. Décimés par la servitude, les armes à feu, la petite vérole et d'autres fléaux importés d'Europe, ils se sont retirés pas à pas devant l'étranger, lui cédant cette terre qu'ils n'avaient su ni défendre ni féconder. L'Indien est donc aujourd'hui pour peu de chose dans les difficultés qui arrêtent le colon; mais il a laissé pour le venger d'autres enfans de la forêt, moins disposés que lui à laisser la place aux envahisseurs, et ayant quelquefois à leur service des armes non moins redoutables que ses flèches empoisonnées. Ce sont comme autant de sentinelles insaisissables placées en embuscade dans tous les coins du désert pour en défendre l'entrée contre l'effort toujours croissant de la civilisation européenne.

En première ligne est sans contredit le *macaco* (singe). Le noir considère cet animal comme son ennemi personnel. C'est lui en effet qui dévaste les plantations de maïs dont le produit doit défrayer l'esclave de ses dépenses de tabac et de *cachaça*. « Passe encore, me disait un jour un mulâtre qui me racontait ses infortunes, si ce damné *bicho* (animal) se contentait de se rassasier

quand il arrive dans un champ de maïs; mais, après s'être bien repu, ce *filho da* .... coupe autant d'épis qu'il peut, forme une espèce de chapelet en nouant entre elles les feuilles qui recouvrent le grain, le passe à son cou et va le porter à sa famille. D'une nature méfiante, il est rare qu'il s'aventure seul dans ses razzias : ordinairement c'est par troupes qu'il envahit les plantations. Un chef choisi parmi les doyens de la tribu marche à la tête, tandis que les plus jeunes sont placés en vedettes sur les points isolés qui dominent les approches. Flairent-ils un danger, la sentinelle pousse un petit cri, et aussitôt la bande de disparaître dans la direction opposée. Cette habileté du *macaco* à éviter les poursuites du chasseur et à déjouer ses stratagèmes lui a valu auprès du nègre une haute réputation d'intelligence et de malice.

Cependant, malgré sa terreur superstitieuse à l'égard du singe, le noir ne se fait pas faute de l'occire toutes les fois qu'il en trouve l'occasion. Il se procure ainsi le double avantage de détruire un ennemi malfaisant et de se régaler d'une viande excellente, car, au dire de tous les connaisseurs, rien de plus tendre que la chair de ces animaux. C'est le dimanche ordinairement, son seul jour de repos, que le nègre prend contre eux sa revanche. Il va s'embusquer sur leur passage présumé, et attend plusieurs heures, s'il le faut, dans l'immobilité la plus complète, que sa proie apparaisse; mais, comme il a affaire à un ennemi très rusé, il lui arrive souvent de ne rapporter à sa hutte qu'un simple tatou, dont la chair du reste n'est pas à dédaigner. Les chasseurs malheureux attribuent leur peu de succès le dimanche à certaine connaissance de la période hebdomadaire que l'expérience aurait donnée au singe, et qui le rend ce jour-là encore plus réservé que de coutume. Peut-être sont-ils dans le vrai : on a remarqué des faits analogues parmi les chiens, dont l'intelligence est notoirement inférieure à celle des quadrumanes.

Les *fazendeiros* ne partagent pas à un si haut degré la haine du nègre contre le singe, bien qu'ils aient aussi à souffrir de ses déprédations dans les champs de canne et de maïs. Il est vrai qu'ils ont dans leurs étables et dans leurs basses-cours de quoi oublier la chair du *macaco*. Ils se contentent de l'apprivoiser quand ils le prennent vivant. Le ouistiti, surtout le ouistiti à pinceau, est celui que j'ai rencontré le plus communément : il est rare qu'une varanda ne soit pas ornée d'un de ces hôtes. Les *señhoras* tiennent particulièrement à cette distraction, qui rompt un peu le vaste et profond ennui de la vie américaine. A la fin de chaque repas, elles lui apportent quelques friandises, qu'il vient réclamer lui-même pour peu que l'heure passe et qu'il soit libre de sa chaîne. Le soir, au crépuscule, un nègre de la maison, à qui il est spécialement

confié, le porte dans sa chambre, pour le mettre à l'abri des jaguars, des chats sauvages et des esclaves vagabonds qui rôdent la nuit autour des habitations.

Le singe a généralement le caractère gai. Il est curieux de le voir agacer de ses plaisanteries ses compagnons de chaîne, apprivoisés comme lui, les perroquets, les aras, les cacatoès. Ces pauvres bêtes à contenance chagrine ne répondent à ces innocentes espiègleries que par des battemens d'ailes et des cris de frayeur; mais elles trouvent dans les négrillons de zélés auxiliaires pour les venger. Sous prétexte de faire l'éducation du *macaco,* ceux-ci ne manquent jamais, toutes les fois qu'ils le rencontrent seul, de l'abreuver de toute sorte de mauvaises niches. Le singe, comprenant qu'il a affaire à des écoliers turbulens et non à des professeurs, montre d'abord ses incisives; puis, perdant patience, il s'élance d'un bond sur ses provocateurs, mais, retenu par la chaîne, il retombe aussitôt sur ses pattes, aux cris de joie des négrillons, qui ont soin de se tenir hors de portée. Vient-il cependant à rompre sa chaîne ou à dénouer son collier de ses doigts flexibles et intelligens, malheur alors aux enfans de couleur qu'il rencontre sur son passage! Une chose remarquable, qui frappe fortement l'imagination superstitieuse du nègre, mais qui s'explique par ce que nous venons de dire, c'est que le singe respecte volontiers les enfans blancs, surtout ceux de la maison.

Les mœurs du *macaco bravo* (sauvage) ne sont pas moins intéressantes que celles de son frère de la *fazenda.* Bien qu'il se laisse difficilement approcher, on peut cependant, à l'aide d'une étude attentive, se faire une idée de ses habitudes, et se convaincre qu'il n'est pas étranger au goût du comfort, qu'il a entre autres connaissances des notions saines en mécanique, et qu'il sait s'en servir au besoin. Les fruits formant la base de sa nourriture, il lui arrive parfois de tomber sur une coque trop dure pour ses dents. Dès qu'il est convaincu de l'inutilité de ses efforts, il descend prestement de l'arbre, va saisir un caillou, et s'en sert comme d'un marteau. Si cela ne suffit pas, comme on le voit souvent avec certains fruits dont le péricarpe ligneux est très résistant, il escalade de nouveau le tronc, grimpe jusqu'aux plus hautes branches, et laisse retomber la coque de tout son poids. La distance qu'elle parcourt avant d'atteindre le sol étant d'ordinaire très considérable, il en résulte dans la chute une très grande vitesse et un choc auquel l'enveloppe ne saurait résister. Cette méthode, qui ferait honneur à plus d'un Botocudo, n'est pourtant pas sans inconvéniens. Elle amène souvent des brouilles suivies de rixes. Il se trouve en effet presque toujours des voisins témoins de ces préparatifs gastronomiques, et l'on sait les maximes que professe le *macaco* à l'endroit de la propriété.

C'est surtout dans les momens critiques que le *macaco* révèle tout ce que la nature lui a départi de souplesse et de ressources. S'il se trouve surpris en flagrant délit et que la fuite soit impossible, il fait appel à la générosité de son ennemi, devine avec un merveilleux instinct la fibre du cœur la plus facile à émouvoir, et dans une pantomime moitié sérieuse, moitié bouffonne, s'exprime en termes si clairs que l'homme se sent désarmé. Je me trouvais un jour dans une *fazenda* dont les environs étaient peuplés de *macacos*. Mon guide voulut mettre à profit ses momens de loisir et sortit le fusil sur l'épaule, comptant bien, me dit-il, me régaler d'un plat de sa façon. Je compris, d'après quelques mots qui lui étaient échappés, qu'il s'agissait d'un singe. Le soir, il revint avec un énorme lézard que de loin on aurait pris pour un jeune caïman.

— Comment! lui dis-je en riant, c'est là ce que vous appelez un *macaco?*

— *Senhor*, ce n'est pas ma faute si je n'ai pas tenu parole. Figurez-vous que deux fois j'ai eu une de ces damnées bêtes au bout du canon de mon fusil, et que deux fois mon arme est retombée. Je m'étais posté derrière un arbre, sur la lisière d'un champ de maïs, pour guetter mon gibier. Comme ce n'est pas aujourd'hui dimanche, je pensais que je ne resterais pas longtemps inutilement à l'affût. En effet, au bout d'une demi-heure, j'ai vu un *macaco* qui se dirigeait de mon côté: C'était une femelle; mais ces animaux-là ont tant de malice qu'ils sentent le chasseur. Au moment où je l'ajustais, elle s'est aperçue du danger, et comme elle ne pouvait pas fuir à cause de son petit qui était à côté d'elle, elle a imaginé de me le présenter dans ses bras comme pour me prier de ne pas lui faire de mal. J'ai hésité un moment. J'allais cependant lâcher la détente, lorsqu'elle s'est mise à me supplier d'un air si comique que le cœur m'a manqué tout à fait et que j'ai laissé retomber l'arme. Puis elle m'a fait de nouvelles grimaces quand elle s'est vue hors de danger, sans doute pour me remercier; bref, elle a fui, et comme un imbécile je n'ai pas songé à la poursuivre.

— Vous auriez dû vous poster de nouveau et guetter un autre singe.

— On voit bien que le *senhor* ne connaît pas ces bêtes-là. Je ne sais pas si elles ont un langage comme nous, ou comment elles s'y prennent; mais toujours est-il qu'un *macaco* qui a aperçu le bout d'un fusil avertit ses camarades, et que le chasseur perdrait sa peine à attendre dans le champ où il a été découvert. Aussi suis-je rentré dans le bois, et, pour ne pas revenir les mains vides, j'ai tué ce *lagarto* (lézard); sa chair est très délicate, sans valoir toutefois celle du *macaco*.

A l'exception du singe hurleur, que les naturels du pays appel-

lent *macaco barbado* (singe barbu) à cause d'une espèce de barbe qui distingue le mâle, les singes d'Amérique sont de petite taille. Aussi ne font-ils jamais volte-face devant les chasseurs, comme dans certaines contrées, pour leur envoyer une pluie de projectiles. Quelques-uns de ces animaux sont même d'une petitesse extrême. Un jour on m'en apporta un qu'on venait de prendre dans les bois : c'était un ouistiti à pinceau qui n'arrivait pas à la grosseur du poing. Au premier abord, je crus avoir affaire à une espèce nouvelle à cause d'un petit bourrelet qu'il portait autour du cou. En examinant de plus près, je découvris un tout petit singe de la grosseur du doigt, qui de ses petites mains se cramponnait au cou de sa mère. Je ne saurais rendre l'impression que j'éprouvai. La pauvre mère était cruellement blessée au côté, et, malgré tout le soin que j'en pris, elle mourut le lendemain. Le petit ne lui survécut que quelques heures.

Comme ses congénères de l'ancien monde, le singe d'Amérique ne peut supporter les brumes de l'Océan. Il meurt phthisique dans nos climats froids et humides. A mon retour en Europe, j'emportais une douzaine de ouistitis que j'avais achetés avant de m'embarquer. Tout alla bien jusqu'aux tropiques; ils faisaient la joie de l'équipage en grimpant tout le long du jour aux cordages les plus élevés. Aux Açores, ils commencèrent à perdre de leur gaîté; peu à peu leur nombre diminua, et il n'en restait plus un seul quand nous arrivâmes à la hauteur des côtes d'Europe.

Le jaguar (tigre d'Amérique) exerce dans les parcs de bœufs, de chevaux et de moutons les mêmes ravages que le singe dans les champs de canne et de maïs. Moins courageux ou moins avide de sang que son aîné de l'ancien monde, il est rare qu'il attaque l'homme. Un nègre de la province de Minas m'a raconté que, revenant de la chasse un dimanche, il aperçut tout à coup à dix pas de lui, sur la lisière de la forêt, au milieu de l'étroit chemin, une *onça* (jaguar) qui le regardait fixement, accroupie sur un tronc d'arbre. La situation était critique pour le pauvre chasseur. Son fusil déchargé n'était plus qu'une arme inutile dans ses mains, et d'un autre côté il eût été dangereux de reculer. Un moment l'idée lui vint de jeter au tigre le singe qu'il venait de tuer et de prendre la fuite à la faveur de cette diversion; mais ce gibier représentait le dîner de sa famille, et le manque de munitions ne lui permettait pas de se remettre en chasse. Il prit alors le parti de braver les deux jets de flamme que dardaient les yeux braqués sur lui et de continuer sa marche en obliquant toutefois, afin de maintenir une distance respectueuse. Ce sang-froid et cette marche oblique imposèrent à l'animal. Il faut peut-être ajouter qu'il était très probablement repu.

Dans les campagnes de Buénos-Ayres, les jaguars font quelquefois de grands ravages, et il leur est arrivé maintes fois, au dire des gens du pays, de *croquer* un Indien. Leurs attaques ont surtout lieu pendant la nuit dans les campemens des voyageurs. Si les caravanes manquent, ils vont se placer en embuscade dans les bois de pêchers, très communs dans ces contrées, et y guettent les rongeurs qui se nourrissent de leurs fruits. Comme l'Indien, le jaguar ne se plaît que dans les immenses solitudes des forêts vierges. Chaque jour il recule devant la hache du colon qui envahit de plus en plus ses retraites; aussi commence-t-il à devenir rare dans les environs des cités populeuses de l'Atlantique et des grandes *fazendas* de la côte. Quelques têtes de bétail enlevées la nuit dans les *pastos* (pacages) à de longs intervalles indiquent aux colons une *onça* de passage plutôt qu'un voisin dangereux, et personne n'y fait grande attention; aussi le véritable chasseur de tigres dans l'Amérique du Sud est-il le *gaucho* de la *banda* orientale et des provinces de la Plata. Il va à la rencontre de son terrible adversaire avec son cheval et ses *bolas*, et le lace comme il ferait d'un cerf ou d'un bœuf sauvage. Cette chasse, qui paraîtrait si périlleuse à nos Européens, est chose si simple pour un *gaucho* qu'il vous donne une magnifique peau de tigre pour 10 francs. La robe du jaguar rappelle assez celle de la panthère d'Afrique. Les dimensions des deux espèces sont aussi à peu près les mêmes. Du reste les variétés de la race féline ne manquent pas dans cet immense continent. Outre le couguar et l'once noire, qui semblent plus spécialement confinés dans certaines régions, on trouve à chaque pas des chats sauvages, dont le nombre s'explique aisément par la multitude de rongeurs qu'alimentent les arbres de la forêt.

Le *cachorro do mato* (chien des bois), qu'on rencontre aussi quelquefois, est une espèce de renard plutôt qu'un chien sauvage. Ces deux animaux, le *gato do mato* (chat des bois) et le *cachorro*, causent beaucoup de ravages dans les fermes; le nom du premier surtout revient souvent dans les plaintes des colons. Toutes les volailles et tous les jeunes animaux domestiques qui disparaissent de la plantation sont invariablement censés devenir la pâture du *gato do mato*. C'est en effet un voisin très dangereux pour les basses-cours et difficile à apprivoiser. Un jeune chat, que l'on venait de prendre dans la forêt et qu'on m'avait apporté, préféra se laisser mourir de faim plutôt que de toucher à la moindre nourriture. Je n'avais cependant rien négligé de ce qui pouvait flatter ses goûts, car je lui avais donné jusqu'à de petits animaux vivans. Il vécut près d'une semaine, ne cessant de miauler nuit et jour et cherchant à mordre tout ce qui approchait de sa cage. Il faut ajouter que le

chat sauvage n'est pas sans rendre de grands services aux colons, car c'est un des plus mortels ennemis de la *cobra* (serpent). Dès qu'il aperçoit un de ces animaux, il va résolûment à lui, s'arrête à quelques centimètres de distance pour épier ses mouvemens, évite ses morsures avec une dextérité surprenante, et quand il croit le moment favorable, bondit sur la tête du reptile et la broie d'un seul coup. Pourquoi le chat sauvage frappe-t-il le serpent à la tête, tandis qu'il se contente de saisir par le cou les autres animaux dont il fait sa nourriture? Simple instinct, me dira-t-on. C'est possible; mais j'avoue que cet instinct du *gato do mato* m'a toujours paru merveilleux.

Ces services, quoiqué réels, ne doivent pas cependant être exagérés. La *cobra* n'est guère plus dangereuse que le jaguar, bien qu'elle fourmille dans toute l'Amérique du Sud. Cet animal craintif fuit au moindre bruit, et n'use de ses redoutables crochets que lorsqu'on marche sur lui. J'ai vu plusieurs fois des esclaves mordus dans les champs par une espèce des plus venimeuses, le *jararaca* trigonocéphale, très commun au Brésil, et il n'en est jamais résulté d'accidens sérieux; il est vrai que ces pauvres gens avaient soin de sucer la plaie immédiatement après la piqûre. Telle est pourtant l'aversion instinctive des nègres pour ce reptile que beaucoup d'entre eux recevraient la bastonnade plutôt que de consentir à toucher et surtout à profaner un serpent mort. Je ne saurais dépeindre la stupeur qu'ils éprouvaient toutes les fois qu'ils me voyaient disséquer un de ces animaux. Les *senhoras* sont moins difficiles, car beaucoup d'entre elles ne se font pas scrupule de porter des bracelets de serpent faits avec la peau d'une espèce très venimeuse, le *corail*, dont le nom rappelle assez les riches couleurs. Pour tuer un reptile, les nègres se contentent d'appliquer un coup de baguette sur une partie quelconque de l'animal; ce coup suffit pour briser une vertèbre de l'épine dorsale et empêcher le serpent de fuir. Il n'y a plus alors qu'à le frapper à deux ou trois reprises sur la tête pour l'achever. On voit maintes fois des négrillons de sept ou huit ans venir à bout, avec une simple baguette, de serpens venimeux aussi longs que nos couleuvres d'Europe. Dans la saison des orages, lorsque les pluies ont rempli toutes les fissures du sol, il n'est pas rare de voir ces animaux chercher un refuge dans les appartemens et se blottir sous les lits. Le nègre et l'Indien, obligés de vivre journellement côte à côte avec ce terrible voisin, en remontreraient à bien des naturalistes sur les indices qui révèlent un serpent venimeux et sur le degré d'énergie de son venin. Un cou effilé, une tête large et aplatie, sont les caractères les plus redoutables; des couleurs brillantes sont aussi un pronostic des plus dangereux. La femelle est

plus à craindre que le mâle, la saison des amours décuple la puissance de ses poisons (1).

Quant aux gros boas, ils disparaissent avec les grandes forêts, et il faut s'enfoncer dans les contrées de l'intérieur pour trouver de grands serpens. Leur peau, d'une ténacité extraordinaire, sert à recouvrir des malles en guise de peau de bœuf. Les habitans des pays voisins des forêts et des fleuves prétendent rencontrer quelquefois de ces animaux d'une longueur démesurée. Les naturalistes de leur côté, ne possédant que des individus de quelques mètres de long, ont fixé à quarante ou quarante cinq pieds le maximum des plus grandes espèces, et je crois devoir cette fois me ranger du côté des Indiens. Les autorités ici ne manquent pas. En Afrique, on trouve d'abord deux serpens en quelque sorte historiques, l'un de soixante-quinze pieds de long, l'autre de cent vingt. Le premier, dont parle Suétone, parut dans le cirque sous le règne d'Auguste; l'autre, connu de tout le monde, est ce monstrueux reptile que les soldats de Régulus attaquèrent comme une forteresse vivante sur les bords du fleuve Bagrada, dans le territoire de Carthage. Sa peau, envoyée à Rome et déposée au Capitole, y resta jusqu'à l'incendie qui détruisit cet édifice lors de la guerre de Numance. L'Inde nous offre aussi deux serpens gigantesques cités dans l'*Oriental Annual :* l'un, de soixante-trois pieds de long, fut tué par quatre matelots anglais à l'embouchure de l'Hougly, à trente-trois lieues de Calcutta; l'autre fut trouvé mort dans une chasse par le rajah de Patna. Sa carcasse mesurait quatre-vingt-quinze pieds, et une vertèbre de l'épine dorsale qu'emporta le rajah présentait plus de quatorze pouces de diamètre. Dans l'Amérique du Sud, on a pu noter deux faits qui sont plus rapprochés de nous et semblent encore plus concluans. M. de Castelnau, lors de l'exploration qu'il fit, il y a quelques années, sous les auspices du gouvernement français, dans le bassin de l'Amazone, rencontra un missionnaire qui avait un jour poursuivi, à la tête d'une centaine d'Indiens, un serpent de quatre-vingt-dix pieds de long; mais l'animal avait réussi à s'échapper. Il est probable qu'on trouverait encore d'autres récits analogues en compulsant les relations de voyages; mais ceux que nous venons de citer nous semblent suffisans. La constitution anatomique du serpent se prête merveilleusement à ces dimensions démesurées. La charpente de ce reptile n'est pour ainsi dire qu'une suite indéfinie de

(1) J'ai cru remarquer que les espèces venimeuses peuvent s'accoupler avec les espèces inoffensives. Le métis prend la robe du mâle, mais n'a pas de venin. Maintes fois j'ai disséqué des serpens dont les nuances et le dessin me rappelaient certaines familles redoutables, et qui ne portaient aucun crochet. Il faut cependant ajouter que les couleurs étaient un peu affaiblies.

vertèbres : pas de membres, pas de sternum, rien qui puisse fixer un terme à son développement.

On a vu que le chat sauvage était un des ennemis les plus acharnés du serpent. Un autre adversaire non moins redoutable est le *lagarto* (lézard). Cet animal, qui atteint d'assez fortes proportions, est armé d'une queue très flexible. Il ne rencontre pas une *cobra* sans l'attaquer et lui livrer un combat d'où il sort toujours victorieux. Sa tactique est des plus simples. Dès qu'il aperçoit son ennemi, il s'arrête immobile. Celui-ci hésite d'abord, puis, reprenant courage, s'avance en rampant, dardant sa double langue et dressant de temps à autre sa tête plate comme pour calculer la distance. Au moment où il s'apprête à s'élancer, le *lagarto*, prenant tout à coup l'offensive, pirouette rapidement sur lui-même et fait décrire à sa queue une courbe qui, avec la force d'un coup de fouet, brise l'épine dorsale du serpent. Si le lézard se sent mordu, il quitte le champ de bataille et se glisse aussitôt dans les fourrés, où il mâche quelques herbes qu'il connaît instinctivement comme antidote du venin. C'est, dit-on, en suivant ses traces que les nègres et les Indiens sont arrivés à connaître les plantes renommées contre la morsure des serpens.

Les inondations diluviennes du solstice et surtout les incendies des forêts sont encore de puissantes causes de destruction pour cette race malfaisante. Telle est cependant la nature prolifique des reptiles que, malgré tant d'élémens et d'ennemis qui les poursuivent jusque dans leurs retraites, ils pullulent sur tout le continent. Les grandes espèces seules semblent se retirer, comme on l'a déjà dit, partout où disparaissent les forêts, et se confiner dans les vastes solitudes de l'intérieur. Le même fait se reproduit pour tous les grands animaux en quelque lieu que l'homme pose le pied. Le froid n'est pas l'ennemi du serpent, ainsi qu'on pourrait le croire, car on trouve certaines espèces des plus dangereuses, comme le serpent à sonnettes, jusque dans les contrées montueuses où l'hiver n'est pas moins rigoureux que dans les Alpes. Aussi ne peut-on s'expliquer la rareté des accidens qui se produisent sur les plantations que par la nature craintive du reptile, qui le porte à fuir au moindre bruit. Il faut qu'il soit pressé par la faim pour qu'il fasse preuve de hardiesse et prenne l'offensive. Encore le voit-on d'ordinaire pousser très loin la prudence et choisir habilement son heure : c'est ainsi que dans les battues que l'on fait à travers bois il trouve souvent moyen de dîner aux dépens des chasseurs. Il n'est pas un braconnier dans toute l'Amérique du Sud qui n'ait à vous parler de ses rencontres fortuites avec ce terrible voisin. Ces histoires, dépouillées de tout le luxe des variantes, peuvent se réduire à ceci :

un *passarinho* (oiseau) que vous venez de tirer dégringole de branche en branche, et vous vous disposez à le mettre dans votre carnassière, lorsque vous l'apercevez, à demi englouti déjà, dans la gueule d'une énorme *cobra* qui vous a devancé. Un chasseur novice s'enfuit à toutes jambes; mais celui qui a de l'expérience et du sang-froid attend que l'animal ait fini d'avaler sa proie, glisse une balle dans son fusil et la lui envoie à la tête. Il sait d'ailleurs qu'il n'a rien à craindre. En effet, le corps du serpent, se dilatant outre mesure pour engloutir sa victime, lorsque celle-ci est de forte dimension, se déforme complétement et ne rappelle bientôt que la masse indistincte d'un animal court et ramassé. Jamais métamorphose plus complète; on ne voit plus qu'une gibbosité irrégulière qui, comme une enflure énorme, attire à elle toutes les forces de la vie et va faire éclater la peau. Tout mouvement est désormais impossible. C'est là en partie le secret de l'engourdissement où sont plongés tous les reptiles qui, après avoir avalé leur proie, ont à mener à bonne fin une digestion laborieuse.

Dans ces dernières années, on a cherché à utiliser le venin de la *cobra*. La médecine homœopathique y trouve, dit-on, un remède héroïque pour combattre certains empoisonnemens; on a tenté encore, mais sans succès jusqu'ici, d'y découvrir un antidote contre l'éléphantiasis, qui fait tant de ravages dans ces pays chauds et humides. Les gens de couleur, qui colportent ce médicament, tâchent de prendre de jeunes serpens, les mettent dans des cages *ad hoc*, et de temps en temps leur présentent à travers les barreaux une baguette de bois dur. L'animal s'irrite contre l'objet qui vient troubler son repos et le mord à pleines dents. Au bout de trois ou quatre morsures son venin est épuisé, et on recueille le liquide, qui découle le long du bâton.

Les *cobras* qui n'ont pas de venin sont utilisées d'une autre façon. Dans le bassin des Amazones, certaines espèces de petits boas, *giboya*, sont apprivoisés et font dans les maisons l'office du chat. Le serpent est très friand de petits animaux et délivre les habitations d'une foule de rongeurs et d'insectes qui pullulent dans les fermes. Le voyageur qui n'est pas prévenu est quelquefois surpris de rencontrer le soir un de ces hôtes inattendus se dirigeant vers la porte de l'habitation et traversant paisiblement la salle, non sans jeter un coup d'œil oblique et inquiet sur l'étranger. Les gens de la maison jouent avec lui et se laissent entourer sans crainte de ses replis zébrés. D'ordinaire il sort le matin dès que les rayons du soleil ont assez de force pour chasser les fraîcheurs de la nuit, gagne la forêt voisine, où il passe sa journée à la poursuite du menu gibier, et rentre dans sa niche avant la nuit. Ce qu'on voit au Para se retrouve

dans les colonies hollandaises de Java, et probablement aussi dans d'autres contrées. On peut dire qu'il n'est pas d'animal qui n'ait un côté humain. Les prêtres de Memphis élevaient des crocodiles et en faisaient même des dieux. Les anciens Bretons apprivoisaient le renard et le dressaient à la chasse. Les paysans des Pyrénées domptent l'ours et lui apprennent à danser.

Un autre voisin non moins incommode que le serpent et le jaguar, c'est le *jacaré* (caïman). Son industrie s'exerce le long des rivières qu'il remonte partout où s'élèvent des habitations, faisant gibier de tous les animaux domestiques, canards, oies, porcs, etc., qu'il rencontre sur le bord. Cet animal met souvent en défaut la sagacité des Indiens et des nègres aussi bien que celle des naturalistes, car il est impossible, au dire des plus fins connaisseurs, de distinguer l'espèce inoffensive (*jacaré manso*) de celle qui se jette sur l'homme (*jacaré bravo*). Sa vie aquatique et sa station horizontale présentent un singulier phénomène. Sa peau rugueuse arrête au passage les graines des plantes et le limon des mares qu'il habite de préférence. Ces graines germent rapidement dans un milieu si favorable, et il n'est pas rare de voir des touffes de végétation sur le dos des vieux caïmans qui fréquentent les endroits marécageux. Les nègres, plus soucieux du merveilleux que de la simple réalité, prétendent que certains individus portent jusqu'à des arbustes sur leur carapace noueuse (1).

La chasse au caïman est des plus malaisées, non qu'il soit difficile d'approcher cet amphibie : il suffit de se promener sur le bord d'une rivière, lorsque le soleil se montre après un orage, pour voir ces monstres allongés sur le sable et livrés au travail intérieur de la digestion dans une immobilité absolue; mais les balles s'aplatissent sur leur peau, il n'y a guère que le défaut de l'oreille où elles puissent pénétrer. Dès que l'animal se sent atteint, il se précipite dans l'eau en faisant une cabriole et en poussant un sourd mugissement. Si le coup a bien porté, on le voit bientôt reparaître inerte au milieu de la rivière, couché sur le dos. La mort d'un jacaré est une fête pour la plantation. Un plongeur va lui passer une corde sous les épaules, et tous les négrillons, se mettant à la file, le remorquent jusqu'à ce qu'on arrive à un arbre ou à un poteau. Là on hisse le monstre. Dès qu'il est suspendu, quelques-uns des plus intrépides s'approchent et essaient de grimper sur lui; mais très peu osent se risquer. Quand la bande l'a suffisamment contemplé, on se met en devoir de l'écorcher. La peau lisse du ventre sert à fabriquer des

(1) Il va sans dire que ces touffes ne sont autre chose que des mottes de terre qui peuvent disparaître du jour au lendemain sauf à être remplacées par d'autres.

pantoufles très élégantes. La queue est un régal pour les nègres, et probablement aussi pour beaucoup d'individus de la basse classe, malgré une odeur de musc très prononcée.

Si l'on en croit les gens du pays, il paraîtrait que les hommes de couleur ne sont pas les seuls à convoiter ce morceau, et que le jaguar ne dédaigne pas d'y goûter quand l'occasion se présente. Seulement, il faut l'avouer, le tigre se montre dans cette occasion moins barbare que l'homme. Celui-ci sacrifie l'animal tout entier, prend le morceau qu'il convoite et abandonne le reste aux *urubus*. Le jaguar trouve moyen de satisfaire aux exigences de son appétit tout en laissant la vie sauve à la victime. Rien de plus simple du reste que sa manière de procéder. Connaissant les heures que le jacaré consacre d'ordinaire à la sieste, il va s'embusquer dans les hautes berbes qui bordent le sable de la rivière, examine à loisir la position du saurien et se place en conséquence. Tout à coup on voit au milieu d'un tourbillon de poussière le caïman bondir en sursaut et plonger dans le fleuve. Une traînée de sang indique seule le dénoûment, car, aussi prompt que l'éclair, le tigre a déjà disparu sous bois. Malgré ce qu'on raconte à ce sujet, comme les vertèbres caudales, très fortes chez ces amphibies, ne se laissent pas facilement entamer, même par des dents de jaguar, j'inclinerais à croire que ces morsures ne peuvent être faites que dans le jeune âge, et que ce sont le plus souvent les vieux alligators eux-mêmes qui se régalent ainsi aux dépens de leur postérité. Tout le monde sait que ces monstres sont peu scrupuleux à l'endroit de leurs semblables, et que l'instinct de la paternité est complétement nul chez cette race.

On peut dire en somme que le caïman est peu à craindre. Il ne devient dangereux que pour les baigneurs imprudens. Sur le sable, il se traîne assez péniblement, et sa raideur est telle qu'il ne peut se retourner qu'en exécutant un mouvement complet de rotation. Ses pattes, façonnées pour la nage, se refusent à la marche et ne l'aident que difficilement. Il vit d'ordinaire de poisson; mais il ne néglige pas le gibier des bois. La premiere fois que je remontais les rives du Parahyba, surpris de ne rencontrer aucun de ces amphibies, je témoignai mon étonnement au guide.

— Rien de plus facile que de contenter le *senhor*, reprit mon cicerone avec un sourire d'orgueil, et, donnant un léger coup de pied à un œuf qui se montrait sur le sable, il en fit sortir un petit caïman plus gros que nos lézards, et qui fit mine de se diriger aussitôt vers la rivière. Comme je me disposais à le saisir, il s'arrêta pour me montrer sa gueule et chercher à mordre mes doigts. J'avais peine à comprendre qu'un tel animal pût sortir d'un œuf. Il avait deux ou trois fois la longueur de la coque où il était enroulé sur lui-même.

— Et où sont les gros? dis-je à mon guide quand j'eus fini avec les petits.

— Les gros ne sont pas loin non plus; ils nous voient sans que nous les apercevions; mais je vais les forcer à montrer le nez. — Et il se mit à viser un gros *papagaio* (perroquet), perché sur un des arbres qui bordaient le fleuve. Le coup partit, et je vis l'oiseau dégringoler de branche en branche. Il avait à peine atteint le niveau de l'eau que deux ou trois grosses têtes de caïmans s'élevèrent pour saisir cette proie.

Tels sont les hôtes de la forêt les plus remarquables par leur force ou par les dégâts qu'ils causent aux plantations. Il n'y a rien à dire des timides et inoffensifs rongeurs et herbivores qui leur servent de pâture : ils sont bien connus; ajoutons seulement, à l'adresse des disciples de saint Hubert, que les sangliers et les cerfs (*veados*) fourmillent dans les bois vierges du Brésil. Le lièvre y est représenté par l'agouti, et je ne crois pas que les habitans aient perdu au change. Ils ont de plus que nous le tapir, le tatou, la sarigue, etc. On peut recommander la chair de ces derniers, qui est réellement exquise. Dans les *campos* du sud, les *gauchos* poursuivent de leurs *bolas* le *nandú*, espèce d'autruche plus petite que celle d'Afrique, mais non moins agile que les chevaux et les bœufs sauvages. Généralement ces animaux sont d'une taille moins élevée que ceux de l'ancien monde. Ils ont une chair plus savoureuse, mais peut-être aussi plus coriace. C'est absolument le contraire des fruits, qui sont généralement trop doux et trop sucrés. L'humidité et la chaleur ont changé la pulpe en mélasse, et le palais européen y cherche en vain l'acidité rafraîchissante des fruits de nos vergers. Il n'y a rien à dire non plus des innombrables légions d'oiseaux qui animent les solitudes des forêts vierges. Il n'est pas une Parisienne qui n'ait jasé avec un ara, un cacatoès ou une perruche, et on ne trouverait pas un musée de province qui ne possède sa collection d'oiseaux mouches, fleurs vivantes qui semblent résumer toutes les merveilles des tropiques. La plus importante de ces tribus ailées est sans contredit celle des vautours. Tous les animaux de cette immense famille se font remarquer par leur tournure gauche, leur cou presque pelé, leur robe plus ou moins noire, leur bec long et crochu et certaine atmosphère de vermine qui semble suinter de leurs plumes. Le plus célèbre d'entre eux est l'*urubú*, dont nous avons déjà parlé (1).

Cependant, malgré le nombre et les appétits de ces terribles hôtes des solitudes, condors, tigres, boas, chats sauvages, caïmans, ce n'est pas en eux que l'on doit voir les plus grands obstacles à la

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1863.

colonisation. Enfans du désert, il leur faut les grands bois, les retraites profondes; ils reculent d'eux-mêmes devant le vide que le feu du colon agrandit chaque jour. Le véritable fléau de la forêt vierge, celui qui après les miasmes fiévreux cause le plus de tort aux défrichemens naissans, ce sont les invasions de ces myriades d'animalcules qui remplissent à la fois l'air, le sol et la forêt, et auxquels nul être ne peut échapper. Sans essayer un dénombrement impossible, nous nous bornerons à montrer les principaux en donnant la préséance au plus petit, qui est en même temps le plus célèbre de tous. Pour peu qu'on soit observateur, on n'est pas longtemps sans remarquer que certains noirs ont perdu les dernières phalanges des orteils. Celui qu'on interroge sur la cause de cette disparition répond invariablement : — *He bicho* (c'est l'animal). — Une telle réponse redouble la curiosité au lieu de la satisfaire, et l'on demande quel est cet animal. Étonné à son tour que la phrase paraisse insuffisante, l'interlocuteur se décide à y ajouter un troisième mot : — *Bicho dos pes* (animal des pieds).

— Mais comment est cet animal?

— *Não sei, senhor*

Ici se termine le dialogue. Le noir a épuisé sa science, et il serait inutile d'insister, libre au voyageur de faire des conjectures sur cet animal impossible, en attendant de plus amples explications, qui d'ailleurs ne tarderont pas à venir.

A quelques jours de là, ayant occasion de passer une nuit sous un *rancho* ou dans une *venda*, le voyageur sent des picotemens aux pieds comme s'il s'agissait d'une petite épine. Il prie une âme charitable de vérifier et de procéder à l'extraction (il faut bien se garder surtout de s'adresser à un blanc ou à un homme libre), et l'opérateur montre bientôt un point noir au bout d'une épingle. En même temps deux énormes rangées de dents blanches s'ouvrent au milieu de leur cadre d'ébène, et le patient entend répéter la formule qu'il connaît déjà : *He bicho*. Il tire alors sa loupe de l'étui de voyage, non sans un certain hochement de tête; mais il ne tarde pas à se convaincre que le noir disait vrai : il a sous les yeux un véritable insecte, avec antennes, pattes, suçoir, thorax et abdomen. C'est le fameux *bicho dos pes*.

Le *bicho*, que Linné a si heureusement appelé *pulex penetrans* (puce pénétrante), est tout simplement, comme son nom l'indique, un animalcule du genre puce, de dimensions tellement réduites qu'il est à peine visible à l'œil nu. Cette taille microscopique lui permet de s'introduire sous l'épiderme, où il trouve à la fois un gîte, des provisions inépuisables et une douce température pour faire éclore ses œufs. Ces œufs, qui à la loupe ont l'air de petits haricots, sont

contenus dans une poche blanche que l'animal file aussitôt après son introduction. Cette poche n'enveloppe d'abord que la partie moyenne du *bicho*, et offre alors l'apparence d'une zone blanchâtre terminée par deux points noirs qui représentent l'un la tête, l'autre l'extrémité de l'abdomen; ce dernier disparaît aussi bientôt, et au bout de quelques jours la poche atteint le volume d'un petit pois et enveloppe le *bicho* tout entier. Une petite dépression au milieu, terminée au fond par un point noir, indique la tête.

Les esclaves, allant toujours nu-pieds et ayant par conséquent l'épiderme excessivement dur, ne s'aperçoivent guère de la présence du *bicho* qu'au bout de plusieurs jours, lorsque la poche abdominale, grossissant sans cesse, force les chairs à s'écarter, et par suite provoque l'inflammation. Avertis alors par la douleur, ils retirent l'animal avec la pointe d'une épingle ou d'un couteau. J'ai vu une fois une jeune négresse armée d'une énorme cheville en fer et travaillant le pied de sa grand'mère comme un maréchal-ferrant travaillerait le sabot d'un cheval. Il est vrai que l'épiderme de la pauvre vieille femme était tellement durci par les ronces et les cailloux qu'on pouvait enfoncer de plusieurs millimètres sans atteindre le vif. Souvent un opérateur maladroit perfore la poche abdominale, et laisse ainsi les œufs dans la plaie. Ces œufs éclosent ou pourrissent, et dans les deux cas augmentent l'inflammation. Après l'extraction, les noirs improvisent un pansement avec un peu de tabac, de chaux, de cendres ou de calomel; mais cette méthode, bonne pour l'épiderme ligneux du nègre, devient souvent insuffisante pour les pieds délicats des Européens. Pendant plusieurs jours, il faut visiter la plaie et la laver avec soin. J'ai cru remarquer que les colons étaient plus sujets à l'invasion de ces animalcules pendant la première année de leur séjour dans le voisinage des forêts vierges. Cela s'explique : d'un côté le soleil durcit l'épiderme, de l'autre on s'habitue à prendre des précautions.

Le *carrapato* (*acarus americanus*) est un autre parasite moins dangereux que le *bicho*, mais peut-être plus douloureux. C'est un acare dans le genre de celui que les paysans appellent *pou des bois*. Très avide du sang de l'homme et des animaux, il introduit son suçoir dans les chairs et ne s'en détache que lorsque, gonflé outre mesure, ses muscles ne peuvent plus le soutenir. Sa présence se révèle par une douleur cuisante et un bouton rouge à la surface de la peau, et dont il occupe le milieu. Les nègres se contentent, pour s'en débarrasser, de le saisir avec le bout des ongles et de l'extraire; mais l'animal, cramponné avec ses pattes antérieures, se laisse, comme le *bicho*, couper en deux plutôt que de lâcher prise. Ces fâcheux parasites, le *carrapato* et le *bicho*, disparaissent pen-

dant la saison pluvieuse, soit qu'ils se laissent entraîner par les torrens de pluie qui tombent alors journellement, soit que l'instinct de la reproduction ou de la conservation personnelle les fasse rentrer dans leurs nids, situés probablement dans les fentes des arbres, des pierres ou des murailles. Toujours est-il qu'on n'en voit guère de gros au retour du beau temps. En revanche, tous les buissons et toutes les feuilles des arbres sont criblés de myriades de petits *carrapatos* qui, au bout de quelques semaines, deviennent adultes et acquièrent bientôt le volume de leurs prédécesseurs. Malheur alors aux chasseurs inexpérimentés qui entrent dans les taillis ou aux *senhoras* qui s'assoient imprudemment sur le gazon!

Malgré leur nombre et la triste célébrité qui s'attache à leur nom, le *bicho* et le *carrapato* ne sont pour ainsi dire que d'inoffensifs animalcules perdus dans ce déluge d'insectes qui, sous le nom de *burrachoudos*, *mutucos*, *carapanas*, *cupim*, *gafanhotos*, *mosquitos*, *maribundos*, *baratas*, *formigas*, etc., emplissent la péninsule brésilienne de leurs redoutables légions. Les bords des fleuves, le voisinage de l'Atlantique, les contrées marécageuses, sont pour eux autant de centres de prédilection. Comme pour les plantes, on peut dire que chaque région a sa faune ailée caractéristique. L'immense bassin des Amazones en montre à la fois tous les échantillons, depuis l'imperceptible *bicho dos pes* jusqu'à ces araignées monstrueuses dont la vue inspire autant de dégoût que d'effroi. Le nom de *terre des monstres*, que Pline le naturaliste donnait à l'Afrique, ne pourrait-il pas s'appliquer plus justement à ces brûlans estuaires de l'équateur dont le limon noir et putride semble faire sortir la vie du bouillonnement même de ses effluves? Rien de plus varié et de plus étrange que ces myriades d'insectes fourmillant sous vos pieds ou bourdonnant dans l'espace. Le voyageur qui tombe tout à coup au milieu de cette sauvage nature ne sait d'abord ce qu'il doit le plus admirer des splendeurs végétales ou des merveilleux animalcules dont le nombre ne peut être comparé qu'à celui des grains de sable qui recouvrent les rivages de l'Océan; mais bientôt les aiguillons acérés qui s'enfoncent dans les chairs le rappellent brusquement à des idées moins riantes. Comme les oiseaux de proie, avec lesquels ils offrent plus d'un trait de ressemblance, les parasites à suçoir ou à mandibules peuvent se diviser en deux groupes également redoutables. Les uns, tirant leur énergie de la chaleur seule, attendent que l'atmosphère soit embrasée avant de chercher fortune au dehors, et se montrent d'autant plus acharnés sur l'épiderme de leur victime que le soleil est plus ardent. Les seconds ne sortent de leurs retraites qu'aux premières ombres du crépuscule et font leur chasse dans les ténèbres. D'une couleur plus sombre que les premiers, ils les éga-

lent par leur nombre et la violence de leurs aiguillons. Leurs yeux, d'une grosseur démesurée, expliquent leurs habitudes nocturnes et l'instinct qui les porte à fuir le jour. Dans mes heures d'insomnie, je me suis souvent amusé à étudier l'effet que produit la lumière sur ces animaux. A peine la bougie est-elle éteinte que des légions de gros insectes plats, sortis de toutes les fissures des murs, des portes et du plancher, se promènent dans votre chambre, sur vos meubles et jusque sur votre lit. Le bruit d'une allumette les fait disparaître avec une promptitude merveilleuse. C'est à peine si vous avez eu le temps d'entrevoir des ombres grises ou noires s'évanouir le long des murs. La première fois que je me vis le jouet de ces apparitions insaisissables, je fus longtemps avant de reconnaître le signalement de mes visiteurs. Après plusieurs essais inutiles, j'imaginai de placer à terre, sur le bord de mon lit, quelques miettes de *rosea* (biscuit), dont ces bêtes sont très friandes; par-dessus je posai une planche que je soulevai légèrement par un bout à l'aide d'une corde, et je soufflai ma bougie. Quelques secondes après, dès que je compris, à certain bruissement, que les maraudeurs étaient à l'œuvre, j'abandonnai le fil. La planche, tombant de tout son poids, atteignit une douzaine de délinquans, et je vis que j'avais affaire à des blattes. Malheureusement pour le colon, tous les diptères n'ont pas le nerf optique aussi sensible à la lumière. Pendant les nuits chaudes de l'été, quand on laisse les portes et les fenêtres largement ouvertes pour respirer à l'aise la fraîcheur du dehors, on aperçoit, au bout de quelques minutes, que la lampe est voilée par des myriades de maringouins; en même temps un bourdonnement assourdissant envahit la salle. Impossible de goûter un instant de sommeil à moins d'être abrité par un moustiquaire. Cette précaution elle-même n'est pas toujours suffisante, car quelques-uns de ces animalcules sont si ténus qu'ils parviennent à passer à travers les mailles de la gaze. Cette facilité qu'ont certaines de ces bestioles à traverser les tissus tient même parfois du prodige. Un colon allemand de Rio-Janeiro me racontait un jour avec une parfaite bonne foi qu'il avait vu des fourmis naître spontanément dans les fromages qu'il préparait. Sa croyance se fondait sur ce qu'après avoir en mainte occasion ficelé une serviette autour d'un pot de lait caillé, il avait trouvé le lendemain ses provisions envahies par ces fourmis microscopiques, preuve évidente qu'elles venaient de naître. Me voyant hocher la tête à son récit, il se piqua d'honneur et m'offrit de répéter l'expérience devant moi. J'acceptai, à la condition toutefois qu'il placerait son pot dans un vase contenant un peu d'eau. Il va sans dire que le lendemain le fromage était intact; seulement l'eau du vase contenait une assez grande quantité de cadavres de fourmis de toutes

les grosseurs. Dans le nombre se trouvaient quelques-unes de ces fourmis microscopiques qui, les jours précédens, ne rencontrant pas de liquide, pénétraient à travers le tissu de la serviette.

Cette précaution est la seule efficace quand on veut préserver quelque chose des ravages des fourmis. Rien de plus destructeur que cet animal : il se glisse dans les malles, court sur les assiettes, se loge dans les meubles, dévore les livres, le linge, les provisions. A certaines époques, dans bien des contrées, on voit tout à coup hommes et bêtes quitter le logis et s'enfuir en toute hâte comme devant un ennemi invisible. C'est une tribu de fourmis qui s'avance en colonne serrée, dévorant tout sur son passage. Quelques oiseaux escortent les voyageuses, mais seulement sur les flancs et les derrières de l'armée, becquetant les retardataires ou celles qui sortent des rangs. Ces migrations, qui rappellent celles des lemmings sur les bords de la Mer-Glaciale ou des sauterelles en Afrique, n'ont pas encore été expliquées jusqu'ici. La multiplication de cet insecte est si rapide, ses retraites si inaccessibles, l'association si fortement organisée et ses mandibules si audacieuses, que l'on s'est demandé sérieusement si ce ne serait pas là le véritable *conquistador* du Brésil, et si la *fazenda* souterraine n'aurait pas raison un jour du *rancho* bâti au-dessus. Toujours est-il qu'en dépit du *formigueiro*, des incendies et des inondations, on voit chaque jour des colons se retirer devant cet infatigable envahisseur.

Comme par une sorte de bizarre compensation, ce sont ces mêmes contrées qui produisent ces brillans coléoptères qui font à si juste titre l'étonnement de tous les voyageurs. Rien de plus gracieux et de plus varié que leurs formes et les reflets qui s'échappent de leurs élytres. On dirait des pierres précieuses travaillées par des mains féeriques et illuminées des couleurs de l'arc-en-ciel. Les *senhoras* et les élégans du Para en font monter des bijoux qui ne le cèdent en rien aux plus délicates fantaisies de nos joailliers; mais c'est surtout la nuit, lorsque ces myriades de bestioles changées en étincelles vivantes se montrent tout à coup à travers les ombres qui recouvrent la campagne, que la nature australe apparaît dans toute sa magnificence. Ces lumières, qui tour à tour s'éclipsent ou tourbillonnent en spires fantastiques au milieu du calme de la forêt et sous les imposantes constellations du ciel antarctique, impriment au paysage un caractère grandiose qui subjugue l'âme. Mille bruits divers chuchotent un langage mystérieux qui semble la grande voix de l'infini. Faisant alors un retour sur lui-même, l'esprit inquiet se demande qui sortira vainqueur de ce duel formidable que le génie de l'homme a tenté d'engager avec les forces aveugles et brutales de la nature américaine.

L'histoire des Nord-Américains semblerait promettre la victoire à la civilisation; mais je doute que cette victoire soit jamais complète dans le continent austral. La péninsule du nord a deux avantages qui feront toujours défaut à celle du sud : le voisinage des fortes races septentrionales et le retour périodique d'un hiver rigoureux. C'est de Hambourg, du Havre et de Liverpool que partent les émigrans, et le trajet n'est que de quelques semaines pour New-York, tandis qu'il faut quelquefois plusieurs mois pour aborder au Brésil. Le colon recherche avant tout une traversée courte, un pays où il soit certain de retrouver sa langue et des compatriotes, enfin une terre qui lui rappelle le sol natal. Les nations latines, qui ont jusqu'ici presque exclusivement peuplé l'Amérique du Sud, ne sont pas douées de cette énergie prolifique qui déborde chez les peuples germaniques. Les familles sont peu nombreuses. La douceur du climat pousse moins à l'émigration. D'un autre côté, on ne rencontre pas dans les plaines situées sous l'équateur cette alternance de saisons qui, ramenant un froid vif, excite les organes au travail. La fibre européenne se ramollit à la longue dans cette atmosphère d'eau et de soleil. L'activité cérébrale se ralentit à son tour. En un mot, tout conspire pour incliner à la nonchalance des races portées à la vie contemplative et habituées à compter outre mesure sur une Providence qui doit prendre soin de toutes ses créatures.

Faisons maintenant la part de la forêt. En aucun pays peut-être elle ne se montre aussi sévère pour l'homme. C'est une marâtre aussi redoutable dans ses rigueurs que caressante pour les plantes et les animaux qu'elle féconde dans son sein et qu'elle protége dans ses mystérieuses retraites. Aussi, malgré ce double courant européen du nord et de l'est que nous avons déjà signalé, et qui chaque jour apporte de plus en plus sur la terre américaine l'énergie anglo-saxonne et la séve germanique, doutons-nous de la colonisation complète et surtout rapide de la péninsule australe. Les régions de l'extrême sud, qui seules possèdent un climat tempéré, se trouvent un peu éloignées des côtes d'Europe, et à partir du capricorne, en remontant vers le nord, la nature semble accumuler à plaisir toutes les difficultés qui éloignent l'homme, forêts inaccessibles, rivières profondes, marécages empestés, fièvres mortelles, bêtes féroces... Si donc on peut prévoir que dans un avenir plus ou moins proche le bord oriental de la Plata sera livré à l'activité germanique, on peut dire aussi, je crois, avec autant de raison que le vaste bassin des Amazones, qui fournirait aux besoins et à l'alimentation de cinq cent millions d'hommes, n'aura encore pendant de longues années d'autres colons que les Indiens, qui viennent troquer contre de la *cachaça* ou des cotonnades bariolées leur maigre récolte de salsepa-

reille, de vanille ou de caoutchouc. Longtemps encore les caïmans sillonneront les fleuves en compagnie des pirogues, et les républiques de fourmis se disputeront le sol comme aujourd'hui. Ces immenses solitudes ne seront guère troublées qu'à de rares intervalles par un naturaliste d'outre-mer venu à la recherche d'une collection d'insectes ou de quelques grappes d'orchidées.

Néanmoins il serait peut-être imprudent d'affirmer une impossibilité absolue d'exploitation du territoire occupé par les forêts vierges. Le peuple colonisateur par excellence, le Nord-Américain, eut l'idée, il y a quelques années, d'appliquer son indomptable énergie à la culture de cet incomparable jardin. On se rappelle le célèbre voyage d'exploration du lieutenant Herndon et les conclusions de son rapport; mais la jalousie portugaise s'émut à ces révélations et veilla plus que jamais à l'entrée de ses rivières. L'activité fiévreuse du *Yankee* effraie le paisible Brésilien, et il aime mieux encore murer ses richesses inutiles que de les voir prospérer aux mains d'un voisin si turbulent. Quant aux gens de couleur, qui s'enorgueillissent de leur ascendance ibérique, j'ai assez démontré, dans une précédente étude (1), qu'ils sont complétement incapables de comprendre la tâche que leur position et leur origine sembleraient leur assigner. Nés dans le pays, ils n'ont, il est vrai, rien à redouter des effets du climat; mais on croirait, à les voir à l'œuvre, que cet avantage physique n'a été obtenu qu'au détriment de leur énergie morale. Loin de rappeler quelque chose de cette ardeur qui inspira tant de faits héroïques à leurs ancêtres, ils semblent ne connaître de la vie que l'indolence indienne. Du reste, au milieu d'une existence si facile, où puiseraient-ils l'idée de labeur? et où trouver le point de départ de la civilisation, si ce n'est dans la lutte que les exigences sans cesse renaissantes de la vie engagent chaque jour contre une nature inerte ou ennemie? Aussi croyons-nous que le seul moyen à mettre en pratique pour l'exploitation sérieuse de cet immense bassin serait d'ouvrir les embouchures de tous les fleuves à l'initiative des déshérités du vieux monde; mais, je l'ai déjà dit, l'ambition remuante de la grande république du nord inquiète la monarchie du sud. Il faut bien avouer également que, malgré les maximes de l'Évangile et les vérités économiques les mieux établies, c'est encore l'étroit esprit de caste et de tribu qui préside aux relations des peuples, et les descendans des *conquistadores* n'ont rien sous ce rapport à envier aux peaux-rouges.

ADOLPHE D'ASSIER.

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1863, *le Rancho*.

LA

BAGUE D'ARGENT

SECONDE PARTIE (1).

V.

Mme d'Espérilles n'était pas éloignée de croire que depuis quelques jours tout avait changé dans le monde. A l'âge qu'elle avait, nous aimons naturellement la vie, mais ce n'est que l'éveil du cœur qui nous apprend le charme de vivre. Tout entière à ses étonnemens, Lucy ne pouvait s'imaginer qu'il y eût toujours eu tant et de si douces choses dans un rayon du soleil de juin. Volontiers elle eût cru que Dieu, Julien Dégligny l'aidant, les y avait mises exprès pour elle. Beau moment de l'année et de la jeunesse où nos âmes sont libres et sereines, où l'on dirait que notre sang va fleurir!

La jeune femme pourtant, dans sa prudence instinctive, avait peur que cette joie facile et pleine, qui le jour lui versait l'ivresse des pensées et la nuit celle des rêves, ne l'entraînât à quelque aventure qui ne se peut prévoir. Elle se souvenait d'un mot de sa tante, qui lui disait autrefois que, pour tous les biens que les hommes par le mariage apportent aux femmes, celles-ci ne leur doivent pas un atome de reconnaissance. Lucy, en pensant à Julien et en regardant son mari, comprenait vaguement quelle pouvait devenir l'étendue de son ingratitude. Cette pensée la faisait tout à la fois sourire, rougir et trembler. Elle se rassurait en embrassant sa fille et

(1) Voyez la première partie dans la *Revue* du 15 janvier.

lui promettait tout bas de ne point faire de folies; puis elle retournait aussitôt à ses seules préoccupations, arrangeant et dérangeant cent fois dans son esprit de vingt ans, qui ne laissait point par presque tous les côtés d'être fort sûr, ce qu'elle voulait garder à ses devoirs et donner à son bonheur.

Ce fut pour elle un sujet de longues méditations que de déterminer si elle devait consentir à revoir Julien dans le jardin attenant au cimetière; mais où donc eût-elle pu le voir? Certes l'endroit était au moins étrange et lui faisait un peu peur; « mais, se disait-elle dans son entière candeur, quel mal y ferons-nous tous les deux? » Et cependant elle hésitait encore. Enfin il lui vint une idée dont elle s'applaudit fort. Est-ce qu'elle ne se sentait pas des intentions pures? est-ce qu'elle n'était pas assurée de les faire partager à Julien Dégligny? Et comment les habitans de ces tristes lieux, qui les verraient de loin, pourraient-ils être offensés de la vue de deux jeunes cœurs qui allaient s'aimer devant eux d'un si sage amour? Le respect même qu'on leur devait, toujours invoqué par elle à propos, ne lui servirait-il pas à réprimer les ardeurs de Julien, si par impossible il s'oubliait?

Ce n'était pas tout : Lucy pensait encore que sa tante était bien près de là, et elle ne renonçait pas à croire que cette chère tante veillait sur elle; puis elle ne pouvait se défendre d'aimer ce jardin, cette allée de tilleuls, ce berceau si discret. Elle éprouva quelque humeur contre Julien la première fois qu'il l'y rejoignit en voyant qu'il ne comprenait pas tous les avantages qu'on pouvait tirer d'un si sûr abri, et qu'au contraire il les compromettait. Le pauvre Julien était beaucoup trop paré. — Regardez! lui dit-elle avec une petite moue railleuse, je suis vêtue de noir, moi; ne quitterez-vous pas ce beau gilet blanc?

Il promit de le quitter. La jeune femme l'en remercia d'un signe, et lui apprit que depuis la mort de sa tante elle avait toujours eu coutume de venir chaque semaine une fois visiter sa tombe jusqu'au moment où certaine poursuite opiniâtre, et dont elle ne voulait plus parler, lui avait fait craindre de s'aventurer si loin de sa demeure. La pauvre tombe aurait bien fait foi du contraire dans l'état d'abandon où elle était; mais Lucy débita sans hésitation aucune ce petit mensonge, car elle se croyait sûre de la connivence de la morte, dont l'humeur indulgente ne faisait jamais difficulté autrefois de prêter la main à ce qui était utile. — Or ce mensonge avait son utilité manifeste. Par lui se trouvaient naturellement convenues et sans plus de débats les rencontres de Mme d'Espérilles et de Julien. Ce jour-là fut gai comme ces premières heures épanouies où deux amans tiennent enfin et arrangent leur bonheur. Julien, tout en ex-

tase, contemplait Lucy d'un œil humide; Lucy regardait Julien. Il lui paraissait de tous points charmant. Elle se mit à songer à la peur ridicule qu'elle avait eue si longtemps qu'il ne fût d'un autre monde qu'elle. La fantaisie lui vint de le faire parler pour l'éprouver une dernière fois. Ce n'était pas chose aisée, car il était trop heureux pour ne point désirer de se taire. Enfin il céda, il parla. Lucy en était ravie.

Comme elle portait les yeux sur ses mains tandis qu'il continuait de causer, curieuse de savoir s'il les avait belles, elle y aperçut un objet qui la troubla tout à coup : c'était l'anneau fort bien travaillé, en filigrane d'argent, qu'il avait à la main gauche, justement au doigt annulaire. Julien vit qu'elle le regardait et voulut retirer sa main, mais elle s'en saisit vivement, et d'un ton qui ne souffrait point de réponse évasive, lui demanda d'où lui venait cela. Il hésita, puis répondit en balbutiant qu'il tenait cet anneau de sa mère.

La première pensée de Lucy fut qu'il mentait. Pour lui, il en éprouvait déjà un assez grand remords; mais Mme d'Espérilles en ressentit une commotion dans tout son être, une violente contraction du cœur, et comprit tout de suite que ce qu'elle éprouvait était de la jalousie. Cependant elle réfléchit qu'elle-même, avant de sortir de chez elle ce jour-là, sûre de rencontrer Julien et de ne pouvoir défendre ses mains du contact de celles du jeune homme, elle avait par scrupule retiré son anneau de mariage. Fallait-il donc supposer que Julien eût moins de délicatesse, et qu'il eût osé se parer dans leur rendez-vous du souvenir d'un ancienne maîtresse? Certes non, le pauvre garçon ne mentait pas; cette bague avait bien appartenu à sa mère. Cela s'expliquait à la rigueur par le fini du travail, qui en faisait un bijou du moins assez singulier. Cependant Mme d'Espérilles eut grande envie de rire à l'idée qu'une femme qui tenait un rang dans le monde avait porté un anneau d'argent comme la fiancée d'un marin. Ce léger ridicule, elle consentait bien à le pardonner à la mère de Julien, mais à le passer à celui-ci, point du tout. Après avoir rêvé quelques secondes, il lui parut qu'elle avait imaginé le meilleur moyen de faire abandonner à Julien cette déplaisante relique. « Je veux, lui dit-elle, que vous me donniez cet anneau qui vous vient de votre mère. »

Julien obéit; d'abord il rougit jusqu'aux yeux et faillit un instant pleurer de honte, mais enfin il obéit. Quand il eut tiré à demi l'anneau de son doigt, il s'arrêta pourtant. Ah! si Mme d'Espérilles avait connu la véritable provenance de ce qu'elle nommait tout bas une relique! C'en était une en effet. Le sang d'un cœur s'y était attaché, les traces eussent dû en être visibles encore. Cette relique était le présent d'une pauvre fille dont nous avons dit quelques mots et que Julien avait cruellement abandonnée. Il n'y a pas de

plus simple histoire. La délaissée s'appelait Jeanne. Elle avait de doux yeux, un frais visage, et un rire plein et sonore qui rappelait le sifflement éclatant des merles. Lui, il ne laissait point d'être ordinairement fort grave auprès d'elle; il représentait la sagesse complaisante, qui se ploie sans efforts aux jeux des enfants, et de fait il avait souffert deux ans entiers que Jeanne l'adorât et il n'était pas bien sûr en secret de ne pas le lui rendre. Elle passait le temps à lui dire mille folies en de longs babillages qui ne finissaient point. Il s'y glissait bien quelques mots qui boitaient un peu, ce qui ne leur ôtait pas la grâce. Jeanne lui jurait à tout propos de l'aimer toujours et lui demandait d'en jurer autant. Il trouvait le moyen de ne pas répondre, elle croyait qu'il consentait à tout; la pauvre fille était aux anges. Tout cela se passait le plus souvent dans de grandes promenades aux champs, au bord d'une source, à l'orée d'un bois, et Jeanne, au beau milieu de ces sermens, s'interrompait en apercevant une fleur et courait la cueillir. Un jour que Julien avait bien garni sa bourse, les deux amans s'en étaient allés ainsi jusqu'à la mer. C'est là que Jeanne avait acheté d'un matelot ces deux anneaux de filigrane d'argent. Elle en avait donné un à Julien et n'avait pas manqué de garder l'autre.

Depuis, et le lendemain même du jour où il avait rencontré Mme d'Espérilles devant le ruisseau débordé, Julien avait quitté sa maîtresse. Il l'avait quittée pour ce qu'il regardait alors comme des visions insensées, pour une absurde espérance qui n'avait pas même encore de forme sensible, pour ce qui était moins que l'ombre d'une chimère. Est-ce qu'il pouvait désormais perdre du temps à écouter les éclats de rire de Jeanne? Il voulait du moins la liberté de ses rêves. Et cependant il n'avait jamais cessé de conserver par habitude à son doigt ce souvenir des jeunes amours, bien qu'il n'eût que trop entièrement oublié celle qui le lui avait donné. La plus simple prudence eût dû lui conseiller, le matin encore, de retirer cet anneau, que Mme d'Espérilles ne manquerait point de voir; mais l'idée ne lui en était pas venue. En ce moment, il se dit avec tristesse que depuis un an il ne lui était pas arrivé trois fois de songer à Jeanne, et que, s'il y songeait à présent, c'était la faute de Lucy. — La voici, lui dit-il en lui tendant la bague; mais vous ne la porterez point?

Lucy lui répondit en souriant qu'elle n'en avait nulle envie; puis elle se mit à faire tourner la relique entre ses doigts, et au bout d'un instant de silence elle demanda doucement à Julien s'il avait perdu sa mère depuis longtemps, et s'il l'avait beaucoup regrettée. Il rougit encore. Ce mensonge, trop soutenu, commençait à lui coûter cher. Ce fut d'une voix sourde qu'il répondit que sa mère était morte depuis trois ans. — Et votre père? lui dit Lucy. — Depuis

deux ans, répondit-il. Mme d'Espérilles était devenue pensive. — Ils devaient bien vous aimer tous les deux, murmura-t-elle.

Elle songeait à sa fille, à sa chère Lucette, la seule joie qu'elle eût autrefois au monde avant... Tout d'un coup elle se prit à considérer Julien d'un air attendri. — Comment étiez-vous, lui demanda-t-elle, quand vous étiez un petit enfant?

Il la couvrit d'un regard enflammé et s'écria qu'elle le savait bien, qu'elle l'avait vu enfant la veille encore, et que ce n'était que depuis qu'elle l'aimait qu'il était un homme.

Et tout de suite il lui prouva bien la vérité de ce changement dont elle était la cause par la véhémence qu'il mit à le lui peindre. Il lui dit qu'avant de la connaître il ne se connaissait point, que toujours il s'était cru né pour aimer, mais que ce mot-là, qui excitait naguère en lui des tressaillemens de vague espérance, ne lui semblait plus assez fort et qu'il voudrait en inventer un autre pour peindre ce qu'elle lui faisait sentir. Il lui raconta ses souffrances d'autrefois, quand il était persuadé que jamais il n'arriverait jusqu'à elle, et ses joies d'à présent, traversées d'épouvantes qui en rendaient le mouvement aussi violent que ses souffrances mêmes. Il lui déclara brusquement que s'il la perdait maintenant, il en finirait sans hésiter avec la vie, qu'au surplus il n'aurait pas besoin alors de se tuer pour cesser de vivre. Il était pâle et tremblait. Lucy l'écoutait avec un grand mélange d'ivresse et de peur. Ce qu'il lui disait était bien fait pour lui remuer le cœur, et elle ne s'étonna point d'en être si émue; mais elle pensait qu'elle aurait beau faire, que jamais elle ne serait capable de lui rendre moitié de tant d'amour. Elle sentait déjà fuir sous ses pieds ce terrain de la passion où il l'avait amenée, et pensait dans son embarras que sans doute elle n'était point née comme lui pour aimer, ou que c'était pour aimer d'une façon bien moins sérieuse. — Laissons cela, lui dit-elle. Pourquoi parlez-vous de vous tuer? Vous me faites mal.

Le jeune homme se tut, mais Lucy vit bien qu'elle l'avait blessé en lui imposant trop tôt silence. Elle avait arrêté sur sa bouche l'essor de son cœur, et la bouche en demeurait muette et pétrifiée. Elle se pencha donc vers lui et le pria de ne point lui garder rancune. — Nous en étions à votre enfance, lui dit-elle; ne voulez-vous pas me la raconter?

Mais Julien la regarda d'un si grand air de reproche qu'elle n'osa insister. — Ne remontons donc pas si haut, dit-elle, parlons d'un passé qui soit plus près de nous.

— Je n'ai point de passé, s'écria-t-il, je m'en tiens au présent, qui est si beau, et, je vous l'ai dit, je ne vis, ce qui s'appelle vivre, que depuis que je vous aime.

Lucy convint mentalement qu'il en était bien ainsi d'elle-même,

mais elle ne se souciait point de le dire. Les dernières paroles de Julien lui suggérèrent seulement l'envie de faire une certaine question perfide, que toute femme ne manquera jamais d'adresser à celui qu'elle aime. — Dites-moi, demanda-t-elle à Julien d'une voix légèrement altérée et en mettant la main sur la sienne, avant de me connaître, n'aviez-vous jamais aimé?

Julien la regarda de nouveau, puis ses yeux retombèrent sur la bague d'argent que Lucy avait laissé glisser sur ses genoux et qui brillait dans un pli de sa robe, et la jeune femme demeura tout interdite du ton calme et profond avec lequel il lui répondit : Non, je n'avais jamais aimé.

Il s'était interrogé loyalement, il était sûr de ne pas mentir.

A la vérité, Lucy n'hésita point à le croire. Ils se séparèrent; mais Mme d'Espérilles était à peine de retour chez elle que toute sorte de petits tourmens l'obsédèrent. Si contente qu'elle fût de Julien, elle aperçut dans son existence mille problèmes inquiétans. Il fallait attendre la semaine suivante pour éclaircir tous ces points obscurs et interroger Julien; mais le plus fort des inquiétudes de Lucy venait précisément de ne point savoir à quoi il emploierait son oisiveté jusque-là, car elle le soupçonnait d'être oisif, et ne se pardonnait pas d'avoir oublié de s'en enquérir. Dans cette incertitude, qui était presque une assurance, elle sentit le besoin de le voir fréquemment et surtout de se faire voir de lui, de l'occuper entièrement d'elle, et pendant le reste de la semaine elle demeura le moins qu'elle put à la maison, sachant bien que là où elle irait, elle trouverait le jeune homme sur son passage. Les yeux de Julien s'allumaient, en la voyant, d'un éclat si doux qu'elle se prenait chaque jour à rire intérieurement de ses ombrages et de son injustice.

— A quoi avez-vous dépensé votre temps depuis mardi? lui demanda-t-elle en s'asseyant avec lui, le mardi suivant, sous le berceau du cimetière.

— Quoi! répliqua-t-il avec surprise, ne le devinez-vous pas?

— Mais enfin, reprit-elle vivement, à quoi pouvez-vous bien songer quand ce n'est pas à moi? Où êtes-vous quand je ne vous vois pas? Ne travaillez-vous point quelquefois? Est-ce que les journées ne vous semblent pas bien longues? Que faites-vous?

Il lui saisit la main pour toute réponse et la lui posa sur ses lèvres. — Je sais ce que vous allez me dire, s'écria-t-il, ce que me dit tout le monde. Oh! pas encore! Par pitié, ne parlons pas si tôt raison!

Et, conservant cette main dans les siennes, ainsi que c'était déjà son droit et son habitude, il la déganta, sans qu'elle osât se défendre, et y mit un long baiser. Il aurait pu la voir pâlir, si l'ombre avait été moins épaisse. Ce baiser ne finissait point. La jeune

femme, revenant de la première émotion qu'il lui avait causée, laissa échapper une marque d'impatience; mais alors Julien se rendit de lui-même. — Vous me demandez ce que je fais? lui dit-il. Je ne fais rien.

— Rien! répéta Mme d'Espérilles. Ah! tant mieux! reprit-elle. Vous êtes donc riche?

Julien partit d'un grand éclat de rire.

— Alors, balbutia-t-elle, vous êtes pauvre?

— Oui, lui dit-il.

Et avec une sorte de fierté il ajouta : — Dans un an, il ne me restera pas une obole.

— Eh bien! que deviendrez-vous?

— Je ne sais, répliqua-t-il en recommençant à rire. Peut-être bien que je me tuerai.

— Encore! dit Lucy d'un accent de reproche. Quel plaisir trouvez-vous donc à parler de cela?

— Et de quoi voulez-vous qu'on parle quand on vous aime, s'écria-t-il, sinon de son amour, ou bien de mourir? Allez, tout le temps que vous m'aimerez, je ne demanderai pas mieux que de vivre.

Et il lui conta l'histoire de ses trois bourses d'or, lui assurant une seconde fois qu'il lui restait encore de quoi vivre un an.

Lucy cherchait à rassembler les idées que lui avait suggérées cette confession bizarre; mais elle se perdait dans un abîme. La pauvre enfant ignorait à peu près sa propre ruine, et ne pouvait concevoir qu'on ne fût pas riche et qu'on vît le bout de son argent. Elle pensa que son devoir lui était marqué par ce qu'elle venait d'apprendre, et qu'il serait admirable d'arracher Julien à ce médiocre état qui le faisait rire, et qui, pour elle, ne laissait pas que de l'humilier un peu. Il lui sembla même que leur rencontre dans la vie était bien mieux qu'un pur hasard, et que c'était chose arrangée dès longtemps dans les desseins de la Providence, qui l'avait mise sur la route de ce jeune homme afin qu'elle lui tendît une main fraternelle et qu'elle l'aidât à faire fortune. Seulement elle n'avait aucune lumière sur les moyens dont peut se servir un jeune homme bien élevé pour se tirer de la détresse et sur l'emploi qu'il peut faire de ses talens. Elle se promit bien de s'en informer et d'y réfléchir. Restait pour le moment l'inquiétude de ne point savoir quelles étaient les occupations de cette existence inoccupée et ce que Julien faisait, ne faisant rien. — Vous devez vous ennuyer, lui dit-elle, comme... comme je m'ennuyais autrefois. Au moins voyez-vous du monde? Avez-vous beaucoup d'amis?

— J'en aurais quelques-uns si je le voulais, dit-il, et parmi ceux-là il y en a de fort sages qui souhaitent comme vous de me voir

faire quelque chose; mais je les crains. Je ne suis bon à rien, voyez-vous. Je n'aimais qu'une seule chose au monde avant de vous connaître, et c'était ma liberté...

— Mais, reprit Mme d'Espérilles, votre père n'avait-il donc jamais songé à vous donner une profession?

— Je ne sais, répondit-il; mais ce que je sais bien, c'est qu'il avait surtout grand'peur de me voir embrasser celle qu'il avait exercée trente ans. Il me disait sans cesse que je lui ressemblais, et qu'il n'avait jamais été assez sévère envers son prochain pour faire un bon juge. Ma mère penchait pour le barreau, elle aurait voulu que je fusse avocat comme tout le monde; mais d'abord je ne sais point parler...

— Ce n'est pas ce que je pense, interrompit naïvement Lucy.

Elle trouvait au fond de son cœur qu'il ne parlait que trop bien.

— J'avais aussi un ami moins sérieux et que j'aimais, reprit Julien, — il voulait parler d'Horace Raison, — mais je ne le verrai plus.

— Et pourquoi? demanda la jeune femme.

Il baissa la tête. — Ah! balbutia-t-il, je ne saurais vous dire cela.

— Et moi, s'écria-t-elle, j'exige que vous ne me cachiez rien.

— Vous l'exigez?... Eh bien! reprit-il résolûment, c'est qu'il ne gouverne point sa vie comme j'entends désormais gouverner la mienne, qu'il juge autrement que moi les femmes, et qu'il a sur l'amour des idées qui ne me plaisent point.

— Est-ce que je ne sais pas bien ce que ces gens-là disent? repartit Lucy avec un air de tête méprisant; mais je savais aussi que vous ne disiez pas comme eux.

Julien demeura pensif un instant. Il songeait à Horace, qu'il évitait depuis un an, qu'il ne voyait plus, parce que, s'il l'avait vu, il n'aurait pu s'empêcher de lui faire confidence de son amour, et qu'Horace aurait reçu cette confidence avec des moqueries. Toutefois il en coûtait au pauvre garçon, pour demeurer fidèle à Lucy, d'être infidèle à Horace.

— Moi! murmura-t-il, je dis que je vous aime.

— Pourquoi donc alors m'avez-vous priée si fort tout à l'heure de ne point vous parler raison? reprit-elle. Si je le voulais pourtant! Si je me joignais à ceux de vos amis qui sont sages, et si, comme eux, je vous disais : Il faut faire quelque chose, Julien!

— Si c'était vous? Oh! à vous j'obéirais.

Jamais parole au monde n'avait attendri à ce point Mme d'Espérilles; cette marque de soumission si forte et si simplement donnée lui alla jusqu'au fond de l'âme, et deux larmes bien douces furent près de rouler sur ses joues. Elle pensa qu'en cette aventure, dont

l'imprudence eût pu lui coûter si cher, la Providence décidément la protégeait, puisqu'elle lui avait fait rencontrer en Julien cette âme virile et ce cœur féminin qui lui ouvraient à l'envi leurs trésors. Elle cessa le cours impatient de ses questions, elle n'avait plus envie d'en faire; elle se sentait bien plutôt prise du besoin de se taire, de se confesser tout bas qu'elle était heureuse, et de regarder son bonheur.

L'heure était passée où l'on vient au champ des morts, et du haut de la tonnelle on le voyait presque désert. Le soleil riait d'un éclat puissant sur ces lieux moroses, le vent s'élevait de terre, si léger qu'il effleurait à peine les arbres et les tombes. Il venait agiter jusque dans le feuillage au-dessus des deux amans les têtes embaumées du chèvrefeuille; l'air était plein de parfums, de gais murmures; l'été faisait oublier la mort, et la nature triomphait au loin sur les débris de cette foule muette qui dormait là sous la pierre, et qu'elle avait dévorée.

Dans sa douce rêverie, Mme d'Espérilles ne s'apercevait point que Julien lui avait enveloppé la taille d'un de ses bras; il laissa tomber sa tête sur son épaule. — Que vous êtes belle! lui dit-il. Vous avez des yeux qui me font croire qu'on pourrait se passer du ciel.

Alors Lucy sembla se réveiller brusquement; elle se leva et fit un pas vers la porte du berceau.

— Quoi! s'écria Julien, déjà partir!

— Non, lui dit-elle. Je vais prier auprès de ma tante, de celle qui m'a servi de mère, et j'ai déjà pris tant de confiance en vous, Julien, que je vous permets de venir avec moi.

Ils descendirent dans le cimetière par le petit escalier moussu. Malgré l'heure avancée, quelques visiteurs attardés suivaient encore la grande avenue. Lucy commençait à redouter des regards indiscrets; elle regretta de s'être fait accompagner par Julien. Elle ne put même, à la vue d'un groupe assez nombreux qui venait au-devant d'elle, retenir un geste imperceptible d'alarme. Julien le vit pourtant. — Ne craignez rien, lui dit-il avec un étrange accent de tristesse; personne au monde ne me connaît, moi.

C'était justement à quoi Mme d'Espérilles pensait pour se rassurer. Elle se disait que personne ne connaissait son amant, que, le rencontrât-on même auprès d'elle, cette rencontre ne pourrait avoir de suites, et que de ce côté-là, comme de tous les autres, sa sécurité était entière. Ce n'est pas la première fois qu'elle se disait cela et qu'elle s'applaudissait naïvement pour toutes ces raisons d'être aimée par un homme qui n'était pas de son monde. Eh bien! elle fut loin à ce moment d'en ressentir le même contentement que de coutume. Elle avait démêlé quelque amertume involontaire dans la remarque de Julien; elle en ressentit une douleur poignante, et

chercha rapidement ce qu'elle ferait bien pour dissiper cette ombre sur la joie du pauvre garçon, pour lui montrer qu'elle était vaillante et ne redoutait rien de ce qui pouvait lui arriver à cause de leur amour. L'idée lui vint de faire une folie : — Julien, dit-elle, donnez-moi votre bras.

Ils s'engagèrent ainsi enlacés dans un sentier qui tournait entre les sépultures, mais il devint bientôt si étroit qu'il fallut se séparer. Au bout d'un instant, Lucy s'arrêta et dit : C'est ici ! — De quels soins la tombe oubliée s'était embellie depuis deux semaines ! Plus de ronces, plus d'herbe parasite, mais des héliotropes et des roses blanches. Partout éclatait la main d'un jardinier dont le zèle pieux s'animait de l'espoir d'un bon salaire. Mme d'Espérilles s'agenouilla. Julien eut envie de l'imiter. Il se rappelait ce que Lucy venait de lui dire, que la morte lui avait servi de mère ; puis il lui semblait que cette tombe l'y invitait et lui souriait. Il était bien loin pourtant de se douter de ce qu'elle lui devait et de quelle œuvre de réparation il était la cause !

— Julien, dit la jeune femme en se relevant, vous pouvez bien chérir ma tante, car je lui ai demandé conseil : elle me permet de vous aimer.

Ils reprirent alors le petit chemin au milieu des tombes, et quand ils furent au bout, ils songèrent à se quitter; mais auparavant Lucy posa sa main sur l'épaule du jeune homme. — Julien, lui demanda-t-elle, est-il bien vrai que vous n'ayez jamais aimé que moi?

Cette fois encore il mit à la regarder la même assurance qu'elle lui avait déjà vue; puis tout à coup ses yeux se troublèrent, une violente expression d'inquiétude et de doute passa comme un éclair sur son visage, qui pâlit.

— Ah ! s'écria Lucy en riant et en le menaçant du doigt, comme je vous comprends ! Que vous voudriez bien me faire la même question, si vous l'osiez !...

Le troisième mardi était venu. C'était le dernier du mois de juin. Julien arriva de bonne heure au rendez-vous. Ce jour-là, le temps était moins pur; de gros escadrons de nuées s'avançaient pesamment armés sur le champ du ciel, et ce vent brûlant qui faisait perler la sueur au front du jeune homme éveillait pourtant en lui des sensations délicieuses en lui rappelant l'orage qui avait été la cause première de son bonheur un peu plus d'un an auparavant. Il entra comme toujours par le cimetière, et il entreprit d'en faire le tour en suivant la bordure de sycomores dont il est encadré. Tout en marchant, il aperçut derrière les arbres une rangée de tombes qui le frappèrent. Elles avaient un cachet particulier de tristesse légère, une face tout unie sans ornemens et comme un caractère discret à travers le feuillage qui les voilait à demi. Julien s'appro-

cha. Ces tombes singulières ne portaient rien qu'un prénom : « à Constance, à Sylvie. »

Elles n'avaient pas eu de nom, elles n'avaient fait que passer, fantômes éphémères parés de vêtemens somptueux où les grelots de la folie sont attachés, beaux seins flétris avant l'âge et qui n'avaient ouvert qu'un ciel sans rêve à ceux qui les avaient aimés! C'est leur plus chère ambition à toutes, n'ayant pu marquer leur place dans la vie, que de la marquer dans la mort. Julien se souvint que la pauvre Jeanne, dont la modestie pourtant était si loin de ces splendeurs d'un jour évanouies, lui disait souvent : « Tu me feras faire un tombeau, si je meurs. » Ce souvenir lui fit un peu de mal et le ramena à celui de la bague d'argent. Il ne l'avait abandonnée à Mme d'Espérilles que par timidité, par crainte qu'elle n'en soupçonnât l'origine. C'était la seule trahison qu'il eût commise depuis qu'il était au monde. Plusieurs fois il avait demandé pardon à sa mère pour ce mensonge, et plusieurs fois aussi il avait songé à reprendre cette bague à Lucy; mais il savait bien que jamais il ne l'oserait.

Ainsi tout chargé de ce fardeau de pensées incommodes, il revint lentement à son point de départ, vers l'avenue principale. Ce fut là qu'il erra longtemps, interrogeant du regard l'entrée du cimetière. Mme d'Espérilles ne paraissait point. Est-ce qu'elle avait oublié le rendez-vous? Las d'attendre et le cœur affreusement serré, il prit le parti de se rendre au jardin abandonné et de monter au berceau.

Quelle surprise! la jeune femme y était déjà. Elle était sans doute arrivée tandis qu'il se promenait sous les sycomores devant ces tombes galantes, et il ne l'avait pas aperçue. Elle l'accueillit en battant des mains.

— J'étais là, lui dit-elle en lui montrant le treillage, je vous voyais à travers les feuilles et je m'amusais de votre chagrin, car je suis une méchante femme. Oh! j'aurais bien pu vous appeler, mais j'étais sûre que vous pensiez à moi; il ne m'en faut pas davantage.

Julien se rappela qu'il avait aussi pensé à Jeanne. Pour songer à cette bague et à celle de qui il la tenait, il avait dérobé à Lucy quelques momens du temps qui lui appartenait, qui ne devait être qu'à elle. Il en fut pris d'un si vif mouvement de remords que tout ce qu'il venait de refouler dans son cœur faillit éclater sur ses lèvres. Il se souciait bien maintenant de la bague! Il allait se trahir, s'accuser peut-être à demi-mot, ce qui eût été une grande folie; heureusement Lucy ne lui permit pas de la commettre.

— Ce n'est pas tout, dit-elle, je parie que je devine à quoi vous pensiez si gravement. C'est à ce que je vous ai dit l'autre jour au moment de vous quitter.

— Non, non, fit-il d'une voix sourde, je ne veux point penser à cela.

— Julien! ah! Julien, voyez si je suis bonne... Tenez, reprit-elle tout bas, je suis venue aujourd'hui dans le dessein de vous apprendre qu'on m'a mariée à dix-sept ans et que je n'ai pu aimer mon mari.

Elle s'arrêta et releva doucement les yeux vers Julien. Certes, en retour d'une si délicate confidence, elle s'attendait à toute autre chose qu'à ce visage de glace.

— Pourquoi, lui dit le jeune puritain, pourquoi donc avez-vous épousé cet homme, si vous ne l'aimiez pas?

Mme d'Espérilles jugea sans doute qu'une si étrange question ne voulait point de réponse. Elle se contenta d'un léger mouvement d'épaules, et, quittant Julien, qui demeurait debout, alla s'asseoir sur le banc. Il accourut tout alarmé pour l'y rejoindre. — Eh bien! lui dit-elle, que me voulez-vous donc? cette belle humeur ingrate est déjà passée?

Mais ce froid dépit n'eut point de durée, car la jeune femme était bien moins indignée que frappée et surprise de l'injustice de son amant. — Ah! soupira-t-elle, que cela vous va bien à vous autres hommes de parler ainsi!

— C'est vrai! s'écria Julien. Je conviens qu'il nous est bien plus aisé de faire aller notre cœur où il veut, et j'en suis une preuve.

Puis il voulut se mettre à ses genoux.

— Oui, reprit tristement Lucy; dites-moi maintenant que vous m'aimez. Cela doit tout réparer, n'est-ce pas? ou je serais bien difficile. A la vérité je ne sais guère pourquoi je suis blessée de ce que vous venez de me dire là, ni pourquoi vous me l'avez dit. Quant à vous pourtant, j'ai bien peur de le deviner encore. C'est que vous êtes un enfant en dépit de vos belles moustaches, un méchant enfant qui ne comprenez rien. Vous me demandez pourquoi j'ai épousé M. d'Espérilles sans l'aimer; mais pourquoi cela se fait-il ainsi dans le monde?

— Voilà justement, s'écria-t-il, ce que je n'accepterai jamais. Je partage l'avis de mon père, qui me disait souvent que la société française était peut-être la plus immorale de toutes.....

— Oh! pour le coup, fit Lucy en riant, voici de bien grands mots.

— Et quand je lui demandais pourquoi, reprit Julien, il me répondait : — C'est qu'elle a proscrit l'amour dans le mariage, c'est qu'elle a enseigné aux hommes à n'y chercher que le repos et la fortune, aux femmes que la fortune et la liberté.....

— Hélas! murmura Lucy, pour moi, ce n'est pas la liberté que j'y ai trouvée.....

— Je le vois, vous avez été malheureuse.

— Non, répliqua-t-elle vivement; j'ai reçu dans ma fille un dé-

dommagement céleste, — ma fille que vous connaissez, car vous l'avez portée dans vos bras. — Armée de ces consolations, on se soumet à tout le reste. Ah! Julien, la vie dans ses commencemens apparaît aux femmes sous des couleurs bien sévères! Certes j'avais grande raison de vous dire tout à l'heure que vous n'étiez qu'un enfant. Je suis bien plus vieille que vous, d'expérience au moins. Ma tante me répétait sans cesse que, par les lois d'égoïsme qu'ils ont établies, les hommes nous forcent à vieillir vite, et qu'ils nous font ensuite un crime de vieillir.....

— Votre tante! dit Julien en se levant, je le soupçonnais bien; c'est votre tante qui vous a mariée?

Lucy inclina la tête.

— Sans doute, reprit-elle d'un air rêveur, elle a cru bien faire. Mon mari était riche, et je ne l'étais point; il est vrai qu'il avait près de trois fois mon âge.

— Trois fois votre âge! s'écria Julien... Il revint s'asseoir auprès d'elle, le visage rayonnant d'une joie sans mélange. Soudain il la saisit entre ses bras.

— Répétez-moi que vous ne l'avez jamais aimé, lui! s'écria-t-il. Je suis sûr maintenant que vous me dites la vérité.

— Quoi! fit-elle en cherchant à lui échapper, que voulez-vous dire? Vous ne me croyiez donc pas tout à l'heure?

— Ainsi, reprit-il, les plus mauvaises coutumes ont du bon parfois. Dieu soit loué pour avoir permis que votre tante vous fît faire un pareil mariage! Quand mon père me disait...

— Ah! interrompit la jeune femme en riant cette fois de bon cœur, encore votre père! Vous dites : mon père, je dis : ma tante, quand nous voulons prouver quelque chose tous les deux. Vous voyez bien que nous sommes deux enfans qui ne savons rien par nous-mêmes. Ne causons donc point de choses sérieuses.....

— Lucy, m'aimez-vous?

— Allez, dit-elle en riant, vous êtes un sauvage; mais je vous aimerais bien comme vous êtes, si vous vouliez être sage.....

— Lucy, répéta-t-il, m'aimez-vous?

— Eh bien! oui, fit-elle d'une voix altérée, oui, je vous aime.

— Lucy! reprit Julien, ne m'avez-vous pas dit la première fois que je vous ai vue que votre mari depuis longtemps était malade? Et si vous deveniez.....

— Taisez-vous! s'écria Mme d'Espérilles en se dégageant par un violent effort de l'étreinte de son amant. Puis elle demeura un moment le regard fixe, tremblant de tout son corps aux visions qui se levaient devant ses yeux; mais ce cœur léger n'était point fait pour des mouvemens si tumultueux. Les égaremens de la passion qui mettent des choses si hardies aux lèvres de ceux qu'elle remplit

et qu'elle inspire pouvaient l'épouvanter une seconde, mais non la troubler bien longtemps.

— Mon Dieu, répliqua-t-elle avec impatience, ne pouvez-vous donc vous contenter de ce que vous avez? Je ne deviendrai point... ce que vous dites. Et si je le devenais.... Mais avant de parler d'un pareil sujet vous auriez bien fait de regarder autour de vous. N'oubliez pas où nous sommes!

Tout cela se passait entre eux le vingt-cinq du mois de juin.

VI.

MADAME D'ESPÉRILLES A JULIEN DÉGLIGNY.

1er juillet.

Julien, Dieu m'a punie! Ce cimetière m'a porté malheur! Ma fille et moi, nous sommes ruinées! *Il* est mort!

JULIEN DÉGLIGNY A MADAME D'ESPÉRILLES.

10 juillet.

Que Dieu soit doux à celui qui est mort! Pour vous, pleurez-le, et ne craignez point de me dire que vous le pleurez. Je ne lui envierai pas vos larmes; mais lorsque vous avez cessé de pleurer, que faites-vous, Lucy? Est-ce que je peux continuer une heure de plus à ne pas le savoir? Je suis passé cent fois devant votre maison. Ces murailles sont aveugles, sourdes, muettes; elles ne me voient, ni ne m'entendent, ni ne veulent me parler de ma vie, qu'elles tiennent captive. Le plus affreux est que je doute qu'au milieu de votre chagrin vous ayez une seule fois pensé à moi depuis dix jours. Qui nous aurait dit que nos destinées seraient tranchées si vite, et que nous serions si tôt libres de nous aimer? car vous m'aimez, car je vous aime, et maintenant vous n'avez plus de maître... Mais non! oubliez ce qui vient de m'échapper. Je n'ai pu me vaincre, pardonnez-moi. Je sens bien qu'on ne doit point parler d'amour sur une tombe qui se ferme. Je crois avoir quelque courage, et pourtant je n'ai pas eu celui d'attendre. C'était peut-être à vous de me dire : Il est temps; mais quand m'auriez-vous dit cela? J'ai bien cherché, lutté, médité. Mon cœur me conseillait de vous écrire, et c'est mon cœur aussi qui me conseillait de respecter le vôtre. Dans cette perplexité terrible, j'ai pensé qu'il ne fallait point m'en rapporter à moi-même. Écoutez ce que j'ai fait. Je suis allé trouver un ami de mon père que je ne visitais plus. On dit de lui que c'est un homme éprouvé par une passion unique dont il a perdu l'objet il y a longtemps, et qui depuis est mort au monde. Je lui ai exposé ce qui nous arrive comme une histoire étrangère que j'avais entendu conter et dont je ne pouvais lui nommer le héros; puis je lui ai de-

mandé, de l'air le plus tranquille que j'ai pu prendre, ce qu'il eût fait, s'il avait été à sa place. Alors il a souri et m'a répondu qu'il était fâché de ne point connaître ce héros qu'on ne devait pas nommer, afin de lui donner un bon conseil, — celui de passer sur sa crainte et de ne jamais perdre un moment qui peut profiter au bonheur. Vous voyez bien qu'il m'a conseillé de vous écrire. Je vous écris.

MADAME D'ESPÉRILLES A JULIEN DÉGLIGNY.

19 juillet.

Brûlez ceci aussitôt que vous l'aurez lu. Je suis étonnée d'apprendre que vous m'aimiez encore. Je suis trop malheureuse pour qu'on m'aime. Celui que j'ai perdu n'avait pas beaucoup de bonté dans le cœur. Il ne se souciait guère de moi; mais vous aurez beau faire, monsieur Julien, je n'oublierai pas que je lui avais donné ma vie devant Dieu. Quelle lettre ai-je reçue de vous? Je n'y comprends rien. Qu'est-ce que cet ami de votre père que vous êtes allé consulter pour savoir si vous deviez m'écrire? Sûrement il aura deviné qu'il s'agissait de Julien Dégligny. Je ne vous crois point assez de détours pour tromper les gens; mais s'il allait découvrir aussi qu'il s'agissait de moi! s'il me connaissait! Il y a des rencontres si bizarres! Vous me direz le nom de ce grand docteur qui croit encore au bonheur, puisqu'il vous conseille de ne pas laisser perdre un des momens qui peuvent y servir, comme si le bonheur était autre chose qu'un mot absolument vide! Julien, mon mari a été frappé comme par la foudre; il est tombé la face contre terre, il n'a pas eu le temps de m'instruire de ce que sa mort me réservait. Dieu nous pardonne ce cimetière à vous et à moi, mon ami! C'est là qu'il devrait reposer à présent, tout près de ma pauvre tante, qui s'était flattée en me mariant d'avoir remporté une si belle victoire. Par bonheur, il a eu la fantaisie en mourant d'être enseveli dans un autre lieu. — Mais ne vous ai-je donc pas dit que ma fille et moi, nous étions ruinées? Votre lettre ne m'en parle point; je le vois bien, ce n'est pas cela qui vous touche. Songez-y donc, songez, Julien, que ma fille va grandir dans l'indigence! La famille de mon mari m'offre une pension de quelques milliers de francs, une aumône et l'esclavage, car il me faudra habiter l'hôtel d'une parente qui ne m'aime pas. Vous pouvez bien maintenant chercher qui vous aime; moi, je ne vous verrai plus. Ah! Julien, c'est ce dernier mot-là qui me fait sentir que mon cœur est faible! C'est donc bien vrai ce que je vous dis en ce moment : je ne vous verrai plus! Hélas! que cela est à propos de m'écrire, comme vous le faites, que je n'ai plus de maître! J'en aurai dix à présent dans tous ces parens intéressés à épier ma conduite. Est-ce que vous

ne pensez pas qu'*on* aura là-haut à rendre compte de la vie qu'*on* m'a fait mener et de celle qu'on me lègue? Mais vous voyez bien que je deviens folle, et que je dis mille choses qui ne doivent pas se dire. Brûlez cette lettre, n'y manquez pas, je vous en prie. Allez, c'est un horrible malheur que celui qui me frappe! Cette bonne parente charitable qui veut bien se charger du soin de mon existence et de celle de ma fille me disait ce matin qu'elle avait passé par là, et que ses cheveux en avaient blanchi. Il est vrai qu'elle avait cinquante ans quand elle a perdu son mari. Mes cheveux, à moi, ne blanchiront pas. Je crois que vous les trouviez beaux. Julien, Julien, que ne ferais-je pas pour vous revoir un instant, une minute, le temps de vous dire qu'il ne faut plus m'aimer du tout! Mais il n'y a rien à faire. Passez demain à dix heures sous ma fenêtre, j'y serai. Peut-être ne me reconnaîtrez-vous pas sous mes vilains vêtemens noirs. Je vous permets, si vous êtes bien sûr qu'on ne vous regarde pas, de m'envoyer un baiser de la main, et puis partez. Allez-vous-en bien loin d'ici; surtout quittez toute espérance. Nous ne pouvons nous revoir jamais, entendez-vous bien, jamais!

JULIEN DÉGLIGNY A MADAME D'ESPÉRILLES.

20 juillet.

Je suis passé, vous étiez là, vous m'avez paru bien belle sous ces plis noirs. J'ai fait ce que vous m'aviez permis... Mon âme était dans ce baiser. L'avez-vous bien reçue tout entière et voulez-vous la garder? Que me parlez-vous de l'indigence qui vous menace? J'avais bien su que vous étiez ruinée; mais de la ruine à cet excès du malheur il y a un abîme. Je me dévore le cœur à cause de vous en songeant combien je suis peu de chose dans le monde! Savez-vous qu'il y avait autrefois des contrées où ceux qui avaient dissipé leur patrimoine encouraient une note d'infamie? Mon bien, à moi, n'était qu'un déjeuner de soleil. Que n'ai-je su pourtant le conserver! Ces quelques milliers d'écus auraient pu devenir la pierre angulaire sur laquelle j'aurais élevé ma fortune, car il faut que je fasse fortune pour vous rendre la liberté.

Arrière donc les bienfaits et l'aigre-douce charité d'une parente ennemie! Vous ne pouvez rien devoir qu'à celui qui a bien le droit de se dire un autre vous-même, puisque vous êtes son âme. Eh bien! je vais faire ce que vous m'ordonnez, je vais partir. Écoutez-moi : quand je vous ai rencontrée il y a un an, je méditais de m'embarquer pour l'Australie, comme font les jeunes Anglais. Une occasion s'offrait alors qui n'est pas perdue aujourd'hui. Là-bas, je serai pâtre, berger, éleveur et vendeur de troupeaux. Ne vous attendrissez point sur les peines qui m'attendent, je suis robuste et courageux. J'ai

vingt-trois ans et je vous aime. Au retour, vous ne regarderez pas mes mains, si elles sont devenues calleuses. J'ai calculé qu'il fallait quatre ans pour amasser cent mille livres. Le nouveau monde m'aura formé rudement au travail, et je pourrai prendre le soin de votre vie, qui doit être facile et belle. Lucy, je vois un million dans mon amour. Est-ce moins que vous n'avez perdu? Et maintenant avez-vous confiance en moi? Quatre ans ne vous font-ils point peur? M'aimez-vous assez pour que je vous aime jusqu'au point de mettre deux mondes entre votre présence et ma douleur? Je sens qu'elle me donnera des forces inouies, indomptables. Je puis partir dans trois jours; le quatrième jour il serait trop tard. Le voulez-vous?

MADAME D'ESPÉRILLES A JULIEN DÉGLIGNY.

20 juillet.

Je vous le disais bien, mon cher Julien, que vous n'étiez qu'un enfant. J'ai relu deux grandes fois votre lettre. Non, on ne saurait avoir idée d'un pareil tissu de chimères; il faut le regarder de ses yeux! Fou, vilain fou, qui songez à vous en aller à quatre mille lieues d'ici! Grand Dieu! vous ne savez pas ce que je donnerais pour le voir seulement une seconde en rêve, ce beau million que vous voyez en espérance! Il servirait à nous rendre heureux tous les deux; mais on ne trouve plus de trésors, mon cher insensé! c'était bon du temps des fées et des contes. J'ai ouï dire à mon mari, à ma tante, à tout le monde, qu'il n'y avait que ceux qui étaient déjà riches qui avaient chance de s'enrichir. Quant à votre pauvre amie, allez, c'en est fait et bien fait; la voilà condamnée jusqu'à la fin à la dépendance et à la gêne. Je ne vous conseille pas d'essayer de m'y arracher, puisque c'est ma destinée. Ne m'attristez plus avec ces rêveries, elles sont inutiles. Ainsi donc il est entendu que vous ne partez pas. D'abord la mer me fait peur, et puis, mon pauvre ami, que voulez-vous que nous fassions avec cent mille livres?

JULIEN DÉGLIGNY A MADAME D'ESPÉRILLES.

21 juillet.

Mais qu'en peut-il donc coûter de tenter le sort? Ma vie peut-être. Qu'est-ce que cela? Ce sera le ciel, si vous m'aimez et si je reviens armé de ce qui doit assurer votre bonheur; mais si je ne reviens pas... Lucy, je suis résolu à partir à l'instant même, si vous voulez seulement vous engager à moi par un serment de ne point souffrir avant quatre ans que personne vous aime.

MADAME D'ESPÉRILLES A JULIEN DÉGLIGNY.

21 juillet.

Mais c'était donc vrai? Vous méditez sérieusement de me quitter, de vous embarquer pour un autre monde? Ce n'était donc pas un conte en l'air? Cette chimère avait donc un corps? Est-ce que je ne vous ai pas dit qu'elle me faisait horreur? Non, je ne vous aurai point dit cela clairement. J'aime mieux vous l'avouer, c'est que le démon m'a possédée un instant comme vous. Le plus méchant de votre folie vient de ce qu'elle est contagieuse. Et moi aussi j'ai rêvé toute une nuit d'indépendance, de paix, de bonheur, que je ne devrais qu'à vous! Combien je me le reproche à présent! J'avais même calculé que comme vous ne me demandiez que quatre ans, et qu'il est impossible que nous nous revoyions avant la fin de mon grand deuil, cela ne ferait que trois années perdues. Je vous avais écrit d'abord dans ce sens, et puis j'ai déchiré ma lettre pour la remplacer par celle que vous avez reçue. Partir, Julien! mais qu'est-ce qu'il y a donc dans son cœur qui veut se séparer de moi pour aller si loin? Il ne songe pas qu'en restant, si nous ne pouvons nous voir, nous serons du moins sous le même ciel! Mais mon cœur à moi, que voulez-vous qu'il fasse durant une si longue et si complète absence? S'il peut bien penser comme le vôtre, il faut aussi qu'il parle. Je vous dis que cela lui est nécessaire de vous parler quelquefois, et nous avons beau avoir contre nous la fortune ennemie, nous sommes bien sûrs de nous retrouver ensemble avant quatre ans. Quatre ans! Mais autant dire quatre cents ans! Quand je songe où j'en étais il y a quatre ans, et où j'en suis aujourd'hui, grâce à vous, méchant ingrat, je sens qu'il y a bien plus de quatre siècles de différence. Je me rappelle aussi avec un grand remords qu'il m'est arrivé l'autre jour de rire aux larmes en vous voyant par la pensée au milieu de vos troupeaux, avec un gros bâton noueux à la main en guise de houlette. Ami, mon être entier se déchire. Il me passe devant les yeux des images de fièvre, de peste, de serpens, que sais-je? et je suis prise d'horribles frissons. Je vous aime, Julien, je vous aime! Ne m'abandonnez pas! Vous n'avez pas le droit de risquer votre vie, qui est mon bien. Je ne le veux pas, je ne le veux pas!

JULIEN DÉGLIGNY A MADAME D'ESPÉRILLES.

23 juillet.

Il m'arrivera donc une fois, une seule fois dans ma vie, de ne point vous obéir. Je pars, je suis parti. Me voici depuis une heure au Havre. La mer est devant moi, qui m'attend. Je m'embarquerai

quand il plaira aux vents et à la fortune. Ne me dites point que vous ne le voulez pas. Une moitié de votre cœur, celle qui ne respire que tendresse, me crie de rester. Est-ce que je n'entends pas l'autre moitié, celle qui veut la liberté, me tenir un autre langage? Celle-là me crie : Va donc en avant, et sois fort! Je le suis. Que puis-je d'ailleurs craindre ou regretter? Votre lettre d'hier et les mots de l'âme qui la remplissent m'ont payé d'avance de tous les labeurs que l'exil me prépare. Vous m'avez dispensé le viatique avant le grand voyage. Advienne maintenant que pourra, je suis prêt à tout. Je vous envoie mon baiser d'adieu, Lucy; je n'emporte qu'une douleur, c'est de n'avoir point reçu le vôtre. Ne manquez pas d'embrasser souvent votre fille en mon nom, qu'il sera temps bientôt de lui apprendre. Votre chère mignonne Lucette sera jolie comme les anges et comme sa mère; mais je ne veux point penser à cela. Allez, je ne cherche pas à me faire honneur d'un courage qui tremble; j'ai déjà beaucoup pleuré, mais le vent de la mer séchera ces larmes qui me brûlent. Lucy, ayez pitié de moi! Je me sens défaillir quand je songe que le vaisseau pourrait partir avant que vous ne m'ayez envoyé votre serment.

LE MÊME A LA MÊME.

25 juillet.

Ce serment ne viendra donc pas? Me voici à bord. La cabine qui touche la mienne est occupée par un passager que j'ai entendu sangloter toute la nuit. Il a reçu une lettre ce matin, et moi aussi j'en attendais une. J'ai su que cette lettre venait de sa sœur. Elle n'oublie pas, elle, de lui dire adieu, et pourtant ce n'est que sa sœur.

MADAME D'ESPÉRILLES A JULIEN.

A quoi m'a-t-il servi, mon Dieu, de vous dire tant que je vous aimais? Il faut en vérité que je vous aime bien fort et bien follement pour vous pardonner le mal que vous me faites et le bien que vous voulez me faire. Partez donc pour m'enrichir dans quatre ans et pour me faire mourir tout de suite de chagrin et de remords, car je sens bien que je ne mérite pas ce que vous allez tenter pour moi. Ne vous faites pas d'illusion, mon ami; jamais, jamais mon cœur ne sera capable du genre de dévouement qu'il faudrait pour payer le vôtre. Je ne suis point passionnée comme vous, moi, je n'ai que de la tendresse. Je vous aime et je vous perds. Ainsi vous voilà tout près de naviguer sur cette grande mer que je déteste. Ah! si j'étais sûre que ce ne sont pas des chimères qui vous conduisent... Mais non, ce n'en sont point. Si c'en étaient, Dieu ne serait pas juste. Pourquoi suis-je ruinée, Julien? Pourquoi suis-je veuve? Celui qui n'est plus

m'a dépouillée de toutes choses, et il me prend maintenant jusqu'à vous, comme pour se venger de la faute que nous avons commise contre lui. Vous savez pourtant si le sentiment qui nous unissait était pur! Au moins soyez content à cette heure terrible. Je vous envoie ce serment que vous me demandez, je le prononce avec mon âme; mais en aviez-vous donc besoin? Je suis à vous parce que je vous aime; je ne vous aimerais pas que je serais encore à vous, parce que cela serait juste. Non, mon ami, je ne souffrirai pas durant ces quatre années, ni durant ma vie entière, que personne m'aime. Je veux, jusqu'à votre retour, ne penser qu'à vous, ne vivre qu'en vous. Hélas! vous me laissez bien peu de souvenirs en partant, bien peu de ce qui vous appartient, de ce qui fut vôtre. Je n'ai rien que vos lettres et cette bague d'argent qui vous vient de votre mère. Quand je songe que je trouvais autrefois ce bijou ridicule! Où donc avais-je l'esprit alors? Ah! la douleur m'a guérie de ces vanités mauvaises. Je porterai cette bague à mon doigt, et si quelqu'un s'avise de me demander avec un sourire moqueur de qui je la tiens, je répondrai qu'elle est tout ce qui me reste du plus cher ami que j'ai dans le monde. Il faut bien que moi aussi j'aie du courage pour me rendre digne de vous. Un jour, mon Julien aimé, vous remplacerez la pauvre bague par un anneau d'or, puisque c'est l'usage. Adieu, mon ami. J'ai tant pleuré que mes yeux ne voient plus ce que vous écrit ma main. Je n'ai plus ni force ni pensée. Je ne peux comprendre où je trouve encore des larmes.

VII.

Six ans après, Julien Dégligny s'embarquait de nouveau à Melbourne sur un vaisseau qui devait le ramener en Europe. Il lui arriva dans la traversée une piquante aventure. Il y avait à bord une jeune Anglaise de seize ans. Julien la contemplait souvent, ravi en extase devant cette fraîcheur céleste. La jeune fille sortait des limbes de l'enfance, comme une rose sauvage qui sort d'un buisson, toute brillante encore de la rosée du matin. Elle allait et venait par tout le navire de ce pas un peu cadencé qui est ordinaire aux femmes de son pays et qui a de la grâce dans la jeunesse. Son charmant visage et sa robe blanche apparaissaient à tout instant entre les rudes figures et les habits bruns des matelots; sans cesse on ne voyait qu'elle. Son père fumait silencieusement tout le jour, et l'on ne pouvait lui reprocher de se montrer fier ou jaloux du trésor que le ciel lui avait donné, car il regardait à peine sa fille. Une fois pourtant il la vit qui causait avec Julien. Dans l'excès de sa surprise, il héla l'officier de quart, et lui demanda qui était ce passager français. L'officier lui répondit que c'était un *gentleman* qui s'était

enrichi en Australie par le négoce, et qui retournait en Europe. L'Anglais se tint pour parfaitement content de cette réponse. Riche et *gentleman!* il n'en demandait pas plus.

La jeune miss s'appelait Ophélia. Durant de longues nuits, Julien et elle se promenèrent ensemble sur le pont, sous ce beau ciel des tropiques irisé de flammes. Mille choses nouvelles pour elle-même et parfois embarrassantes pour Julien naissaient alors sur les lèvres d'Ophélia. Il voyait bien à la vivacité de son langage quelle serait la vivacité de son cœur. Souvent elle se plaignait à lui de la froideur proverbiale de ses compatriotes, et lui assurait qu'elle n'était point faite comme eux. Un soir, considérant son père et les passagers anglais assis en cercle, impassibles et muets, elle s'appuya sur le bras de Julien et lui dit : Je vous aime, vous, parce que vous êtes vivant. Il voulut tourner un si singulier aveu en badinage, et lui représenta en riant qu'il allait avoir trente ans et qu'il était bien vieux pour qu'elle l'aimât. Ophélia sembla réfléchir. — Non, fit-elle, vous avez l'âge des hommes.

A partir de ce moment, Julien se retira plus souvent dans sa cabine. Bientôt se firent sentir les brumes glacées qui enveloppent notre vieux monde, et le pont du vaisseau redevint désert. Julien ne rencontrait plus miss Ophélia qu'à la table des passagers. Lorsqu'on débarqua à Southampton, il alla pourtant prendre congé d'elle. La belle miss ne lui montra ni dépit ni rancune, et quand il lui eut dit adieu, elle le vit s'éloigner d'un regard tranquille; son cœur ne l'était pas moins. Elle était bien sûre de trouver ailleurs l'amour qu'un instant peut-être elle avait cherché en lui. — Et moi, se disait Julien, moi, retrouverai-je même un souvenir pour prix de l'amour que j'ai fidèlement gardé? — Car six ans s'étaient écoulés. Il était parti depuis six ans! Il a suffi souvent d'une période plus courte pour dépeupler le monde; mais il faut moins de temps pour dépeupler et repeupler un cœur.

Après s'être embarqué à Southampton, Julien Dégligny vint aborder au Havre. La nuit tombait alors, et les cloches de la ville sonnaient toutes à la fois d'une volée lente et sinistre, comme un gémissement à mille voix dont le ciel était rempli. Il lui sembla que c'était à lui que ces cloches en voulaient, et il demanda qui les faisait sonner. On lui répondit que ce jour était celui de la fête des morts. Il y a une fatalité qui s'attache à chaque homme : ainsi donc la sienne était de rencontrer sans cesse des images de mort sur le chemin du bonheur. Il s'arrêta un instant sur le quai, pensant à Lucy, au petit cimetière, à l'allée de tilleuls, à la tonnelle et au chèvrefeuille en fleur. Tout cela n'était plus sans doute! La mort avait réclamé ce dernier morceau d'une terre qui était à elle, ce nid charmant avait fait place à des tombes, et si Mme d'Espérilles

avait un nouvel amour,... oh! pour cette seconde passion-là, elle devait être née dans un bal. Il n'arrive point deux fois dans la vie qu'on commence d'aimer au cimetière.

Julien Dégligny ne voulut pas perdre un moment. Il prit aussitôt le train qui se dirigeait vers Paris. Quand il fut assis dans la voiture, il tira de sa poche un fragment de journal qu'il déploya. La blanche lumière de l'espérance illumina soudain pour lui ce chiffon de papier jauni par le temps. Ce journal avait trois ans de date, mais on y lisait ces mots : « Vingt francs de récompense à qui rapportera une bague en filigrane d'argent... »

L'adresse indiquée était celle du bureau de police, il n'y en avait point d'autre. — Elle ne pouvait se trahir, s'écria Julien, elle ne pouvait faire connaître sa demeure. — Il y avait dans le même compartiment deux autres voyageurs qui relevèrent brusquement la tête et regardèrent ce maître fou qui parlait tout haut et qui disait : *elle*.

Le fou ne prit point garde aux airs dédaigneux de ses compagnons. Il songeait aux angoisses de Lucy après la perte de cette bague, aux efforts qu'elle avait faits, aux risques qu'elle avait courus pour la reconquérir. Singulière destinée que celle de ce bijou, qui avait été deux fois un talisman et un gage! Si Mme d'Espérilles avait pu le perdre, c'est donc qu'elle le portait à son doigt. Si elle le portait, se disait Julien, c'est donc qu'en ce temps-là elle m'aimait encore!... Mais elle ne lui avait pas écrit depuis quatre ans!

Le train courait dévorant l'espace à grand bruit; s'il s'arrêtait un moment, les cloches des villages, sonnant l'office du jour, renvoyaient leur chant funèbre à l'oreille du voyageur, et tandis qu'il répétait tout bas : Elle m'aime! ces cloches maudites lui disaient : Rien n'est plus, ton bonheur est mort! *De profundis*.

Il descendit dans un hôtel de la rue du Bac, ne dormit pas, et dès que vint le jour, se précipita à la fenêtre : il voulait voir le petit ruisseau; mais ses yeux ne purent percer l'épais brouillard qui flottait dans l'air. On n'apercevait ni la terre ni le ciel : image du voile qui s'interposait encore entre son cœur et la connaissance de la vérité, cette vapeur glacée que le vent soulevait par longues colonnes blanches lui fit du bien. Il se félicita de ne point retrouver, au sortir de ces climats heureux qu'il venait de quitter, un de ces clairs soleils qui rallument en nous la passion de vivre. Plus il y réfléchissait, plus il se déterminait, si Lucy l'avait oublié, à briser d'un coup avec la vie. — Que peut-on faire sous ce ciel morne, si l'on n'est aimé et si l'on n'aime?

Vers la fin de la matinée, il se mit à écrire à Mme d'Espérilles; mais que servait d'écrire? Sans doute elle ne pouvait manquer de lui répondre à l'instant même, en lui disant d'accourir ou de ne

point chercher à la revoir. Voilà ce qu'il n'acceptait pas. Il se sentait prêt à bouleverser le monde, pourvu qu'il la revît un instant, une minute, une seconde, comme un naufragé qui se pousse d'un effort suprême à la surface des flots pour embrasser le ciel d'un dernier regard. Et si elle lui écrivait : « Venez, » comment saurait-il, n'ayant point vu ce mot-là sortir de sa bouche, s'il s'était échappé du bout de ses lèvres ou du fond de son âme, si l'embarras, la politique ou l'amour le lui avait dicté, si c'était un cri ou un mensonge? Tout ce qui se dit loin des yeux qui regardent et percent les yeux peut venir de l'esprit et ne trahit point le cœur. Dans l'agitation où le jetaient toutes ces pensées, Julien se leva de la table où il s'était assis pour écrire; il fit à grands pas le tour de sa chambre. Il se heurta tout à coup à une malle qu'il avait commandé de laisser là sous sa main, et il s'arrêta brusquement.

Il se pencha sur cette malle garnie de deux formidables serrures et il les ouvrit. Elle était pleine d'or et de traites; elle renfermait le prix de six ans d'un travail sans relâche, le couronnement de son sacrifice, le prix de ses veilles, de ses sueurs et de son sang, le décompte peut-être de ses espérances; — une fortune, les biens du présent, la puissance et les joies de l'avenir, ou bien les regrets; elle renfermait les ténèbres. Une idée lui vint : ce fut d'envoyer devant lui le trésor amassé chez Mme d'Espérilles, en écrivant ces mots seulement sur le couvercle : ceci est ce que je vous ai promis, *la liberté!*

Eh bien! oui, il la lui avait promise. Et maintenant qu'elle l'attendît encore de lui ou qu'elle l'eût demandée à un autre, qu'il risquât ou non d'apporter devant elle la triste mine d'un oublié qui vient se réclamer du passé, parler sottement de reconnaissance et revendiquer des droits là où il ne peut y avoir que le consentement des cœurs; qu'en venant la lui restituer, cette liberté si chère, il eût l'air un moment de venir la lui reprendre, n'importe! il devait aller à elle et lui dire : La voici, j'ai tenu ma promesse. Sa résolution cette fois était prise; cette âme dispersée se rassembla dans un élan de douleur et d'espérance qui se résuma en un mot sonore et terrible comme la détonation d'une arme de guerre : J'irai!

L'hôtel de la parente généreuse qui avait recueilli Mme d'Espérilles après la mort de son mari était situé rue de Ponthieu. Midi sonnait quand Julien Dégligny s'y présenta. Il souleva d'une main ferme le marteau de la porte, et demanda Mme d'Espérilles. Il lui fut répondu qu'elle était chez elle. On l'introduisit.

Demeuré seul, il s'examina. Il fut content de lui. Il était sûr désormais de montrer dans cette entrevue le calme d'un beau joueur qui a mis sa vie pour enjeu et qui s'apprête à la risquer sur un coup de dé. Si son cœur était défaillant, son regard du moins resterait

tranquille. On dit que les mouvemens de l'âme règlent ceux du visage; le contraire aussi est également vrai : derrière un masque bien composé, l'âme se rassure. Quand il se sentit capable de garder au moins les apparences de la force, Julien Dégligny respira et reprit possession de sa pensée. Aussitôt il voulut s'en servir. Il se mit à promener ses yeux autour de lui dans le salon où il attendait.

Un grand feu brûlait dans la cheminée, et ce n'était point l'atmosphère de cette pièce qui était froide, mais la physionomie qui était glacée. L'ameublement était fait de bois noir et d'une étoffe grise comme le temps; de lourds rideaux de même couleur interceptaient le filet de pure lumière qui s'efforçait de pénétrer par les fenêtres; une seule glace, point de dorures, point de fleurs; pour seuls ornemens, quelques tableaux à la muraille; ils représentaient tous des sujets de piété, et quels sujets! Ce n'étaient point ceux que nous connaissons pour être sortis du pinceau des maîtres qui demandaient naïvement à l'inspiration religieuse l'idéal de la forme et la splendeur de la beauté; il y a de chastes regards qui s'effarouchent devant le pied nu des anges. Là, sur ces toiles d'un art infiniment moins naïf, les saintes se noyaient tout entières sous un ramas décent de draperies maigres comme le génie du peintre. Les cadres de ces tableaux étaient de bois noir comme les meubles. Tout respirait dans ce triste salon le blâme de ce qui ressemble à de la joie dans ce monde, la méfiance du soleil qui brille et l'aversion de la vie. Ce gris et ce noir étaient les couleurs de la charité jalouse portant avec une aigre ostentation le deuil des erreurs humaines.

La main qui avait présidé à cet arrangement maussade avait tremblé de passer pour païenne; quant à être bonne chrétienne, elle le croyait bien et le prouvait invinciblement par ses œuvres. Julien aperçut dans l'embrasure d'une croisée une table à ouvrage sur laquelle traînait, de façon qu'on n'en pût ignorer, un petit bas de laine commencé pour un enfant pauvre. Les longues aiguilles, qui ressemblaient à des dards que la rigide tricoteuse eût aussi bien enfoncés dans le cœur des impies, se croisaient encore dans les mailles. En face était un siége d'une forme particulière que Julien ne put méconnaître pour un prie-Dieu. C'est là que s'agenouillait de temps en temps la pieuse ouvrière, passant ainsi, suivant le cours de ses pensées, du tricot à la prière, chaussant son prochain et honorant Dieu. Pauvre, pauvre Lucy, qui avait vécu six ans dans ce sanctuaire hypocrite! Si son cœur avait tenté de donner un coup d'aile et d'aller respirer un peu d'air libre au dehors, Dieu et Julien Dégligny ne devaient-ils pas le lui pardonner?

Sans doute elle avait plus d'une fois appuyé sur le bois noir de ces fauteuils son bras alangui qui soutenait son beau visage contracté

par de terribles bâillemens; elle était allée aussi plus d'une fois derrière ces rideaux se cacher pour verser une larme. Elle avait trop de raisons d'en verser. Quels piéges ici n'avait-on point cessé de tendre à son indigence? Que de ruses dévotes pour la toucher! Comme on l'avait pieusement circonvenue! Hélas! si elle avait pu dérober et sauver son cœur, au moins avait-elle été forcée sans doute d'accepter les signes extérieurs du genre de vie qu'on lui faisait mener et la livrée de cette servitude amère. Julien pensa qu'il allait la voir apparaître, la taille emprisonnée dans une robe de tourière, entourée de plis métalliques, comme ceux que formaient ces tentures de plomb... Mais non! que se disait-il donc là? Lucy, la belle et légère Lucy à ce point changée! On ne refait pas ainsi la nature... La porte s'ouvrit, quelqu'un entra.

A cette couronne parlante de cheveux d'argent qui brilla tout à coup devant ses yeux, Julien reconnut la parente de Lucy, la tendre et fidèle épouse que la perte d'un époux bien-aimé avait fait mûrir ou vieillir et blanchir en une seule nuit. Elle était extrêmement grande et d'une maigreur qui, ne voulant point être traitée de surnaturelle, s'était accommodée, dès qu'elle l'avait pu, de passer pour ascétique. Sa main, qui se détachait sur l'étoffe sombre de sa robe, fit frémir Julien. Cette main longue et si terriblement sèche avait trop de mérite à s'employer à des œuvres de charité, car elle était aussi bien faite pour frapper que pour bénir, et vraiment elle eût pu devenir la verge du Seigneur.

Mais ce fut bien pis quand il vit se fixer sur lui le regard clair et qu'il entendit la voix de la maîtresse du logis. Ce regard et cette voix le proscrivaient tout d'abord comme un étranger et lui donnaient l'excommunication majeure du premier coup.

— Monsieur, lui dit la sainte femme, vous m'avez demandée; que puis-je faire pour vous?

Dans le trouble affreux où il était, il avait en effet oublié qu'elle portait le même nom que Lucy. Elle avait donc pu croire de bonne foi que c'était à elle qu'il en voulait; mais peut-être aussi savait-elle bien que c'était à sa cousine, et alors elle venait en gardienne jalouse s'assurer quel était celui qui avait cette fantaisie surprenante de voir sa captive.

— Madame, répondit Julien, je vois bien que j'ai commis une méprise, c'est de Mme Lucy d'Espérilles que j'ai l'honneur d'être l'ami.

— Ma cousine! dit-elle...

Ce visage d'ivoire devint pourpre, ces yeux clairs s'illuminèrent une seconde fois et enveloppèrent Julien de tous les feux vengeurs d'une pieuse colère. Puis, comme si la sainte femme s'était reproché d'avoir cédé à ce premier mouvement d'horreur, elle joignit les

mains, et, par un geste imperceptible qui se promettait bien d'être aperçu, elle leva les yeux au ciel.

Là-dessus la maigre figure s'inclina, ou plutôt sembla se couper en deux en saluant Julien, comme une statue d'airain qui se casse, et sortit de l'appartement.

Julien Dégligny n'avait pas eu le temps de se remettre de la stupeur où cette extraordinaire aventure venait de le jeter que le valet qui l'avait introduit rentra.

— Ma maîtresse, dit-il, me charge d'apprendre à monsieur que Mme Lucy d'Espérilles, sa cousine, a quitté sa maison depuis quatre ans.

— Quatre ans! répéta Julien. C'était justement depuis ce temps-là que Lucy avait cessé de répondre à ses lettres. Il examina la face béate de ce valet, complétement vêtu de noir comme un servant d'église. Il prit bravement quatre ou cinq louis dans sa poche, et les lui montrant :

— Mon ami, lui dit-il, indiquez-moi la nouvelle demeure de Mme Lucy d'Espérilles.

Le valet noir baissa les yeux et tendit la main. — Rue Saint-George, dit-il.

— C'est près du cimetière, pensa Julien.

Lucy habitait en effet, dans la rue Saint-George, un hôtel à trois étages qui n'avait pas les dimensions d'un palais, mais qui n'en était pas moins fort élégant. En traversant cet escalier qui le menait au ciel, Julien s'arrêta devant la porte magnifique de l'appartement du premier étage, surpris du nom qu'il y lisait sur une plaque de cuivre enjolivée : c'était celui d'un homme assez connu dans le monde des affaires, de la politique et des plaisirs, trois termes qui ne se contredisent point. Julien se souvint que Lucy lui avait dit autrefois par hasard que le comte Lallia était lié d'amitié avec M. d'Espérilles. Maintenant sans doute il donnait l'hospitalité à sa veuve, abandonnée par une famille oublieuse et égoïste : il était le maître de cet hôtel.

Mme d'Espérilles occupait le troisième étage. Un valet en livrée bleue reçut Julien et le fit passer par une antichambre décorée avec un goût somptueux, tendue de tapisseries et remplie de toute sorte de fleurs. Il le conduisit devant une portière soigneusement baissée, l'invita d'un geste à la soulever et se retira. Les domestiques avaient dans cette maison des habitudes étrangement discrètes.

Un moment Julien demeura indécis devant ce morceau d'étoffe insensible qui cachait deux destinées dans ses plis, puis il y porta la main. Lucy, habillée d'une robe de cachemire blanc, était à demi couchée sur un sofa, devant le foyer. A ce léger bruit, elle se retourna.

Alors elle se leva en sursaut; ses yeux égarés coururent au-devant de celui qui venait d'entrer. Elle eût voulu se refuser à voir et douter encore; son premier mouvement fut d'étendre le bras en avant comme pour défendre à l'apparition d'approcher, comme pour supplier l'exilé qui revenait trop tard de retourner en exil. Et puis que se passa-t-il en elle? Le cœur est bien fort quand il parle contre l'esprit qui résiste, même contre la conscience qui frémit. Le visage de Mme d'Espérilles s'éclaira tout à coup, et toute sa jeunesse, dont Julien Dégligny lui rapportait l'image, s'épanouit de nouveau sur sa bouche dans un sourire.

Ah! ce sourire s'était trop fait attendre. Julien s'élança vers la jeune femme et se mit à ses genoux. Elle le releva en le prenant par les mains. — Dites-moi que vous n'êtes pas un rêve, lui dit-elle.

Il ne lui répondit pas; il tenait ses mains étroitement serrées dans les siennes et demeurait les yeux perdus dans ses yeux, n'ayant qu'une pensée : entrer dans son âme, savoir si l'émotion qu'il lui voyait était encore de l'amour, ou n'était rien qu'une surprise du souvenir. Elle devina ce qu'il cherchait ainsi au-delà de ses regards; elle en frissonna.

— Vous m'aviez jugée avant de me revoir? s'écria-t-elle; vous croyiez que je vous avais oublié?

— Jamais, lui dit-il, jamais je n'aurais cru cela!

— Dieu soit loué! murmura-t-elle, il n'est pas changé! Son cœur et son visage sont les mêmes!... Votre visage seulement est plus noir, reprit-elle tout haut en riant. Enfin c'est vous, c'est bien vous, vous voilà de retour! Ah! je ne sais ce qu'il en arrivera. N'importe! je suis heureuse... Mais à quoi pensez-vous donc? Vous ne me dites rien.

— Non, je ne peux pas parler.

— Eh bien! asseyez-vous là, lui dit Lucy en l'attirant gracieusement sur le sofa près d'elle, et pendant une heure ne parlons point. Le voulez-vous?

— Non, fit Julien en se relevant brusquement, il faut tout dire au contraire. Vous vous trompez, je ne suis point si faible. Pensez-vous que je veuille éviter ou retarder d'un moment la vérité que vous devez avoir hâte de me faire connaître, si vous êtes sincère? Le charme ou l'insupportable ennui des heures longues ou courtes qu'il me reste à vivre dépend d'un mot que j'attends. Vous aviez raison tout à l'heure quand vous remarquiez que je n'avais point changé. C'est le même homme que vous voyez devant vous et le même cœur. Je ne suis parti que pour vous, je reviens pour vous seule, et si je vous fais souvenir de la cause de mon exil, c'est pour en prendre occasion de vous assurer que je ne demande point de récompense, et que vous n'êtes engagée ni liée. Je ne veux qu'une chose en retour

de ce que j'ai tenté de faire pour vous et en paiement de tant d'amour que je vous ai donné : c'est une réponse loyale. Faites-moi voir votre pensée dans votre cœur et votre cœur sur vos lèvres. Pourquoi avez-vous cessé de m'écrire depuis quatre ans? Avez-vous aussi cessé de m'aimer?

Mais, au lieu de lui répondre sur-le-champ, Lucy le regarda. — Revenez vous asseoir près de moi, lui dit-elle.

Il obéit.

— Je ne vous attendais pas tout à l'heure quand vous m'êtes apparu, reprit-elle en lui posant doucement la main sur l'épaule. Est-ce que j'ai eu l'air d'avoir cessé de vous aimer?

— Je vous l'ai dit, s'écria Julien. L'eussiez-vous fait, que je ne songerais pas à vous en garder du ressentiment...

— Ah! fit-elle à demi-voix comme se parlant à elle-même, cette générosité ne serait rien que de la justice. Julien, nous étions bien jeunes quand nous nous sommes quittés. Vous ne deviez demeurer que quatre ans, vous avez pris le double...

— Vous vous trompez encore, dit Julien, je n'ai pris que six ans.

— Mon Dieu! c'est qu'il y a des années qui sont si longues... Vous ne savez pas... Mais comment avez-vous connu ma demeure?

— D'une façon bien simple. Je suis allé vous demander à l'hôtel de votre cousine.

— Ma cousine! s'écria-t-elle. Tenez, Julien, vous me disiez tout à l'heure que si j'avais cessé de vous aimer, vous ne m'en voudriez point; mais je vous en voudrais, moi. Ignorez-vous donc que ce qu'on pardonne le moins à autrui, c'est le mal qu'on lui a fait? C'est pourquoi ma cousine, Mme d'Espérilles, qui nous a abreuvées pendant deux ans, ma fille et moi, de toute sorte d'amers petits chagrins et de misérables petites hontes, me hait maintenant à la mort. Ah! je comprends votre défiance à présent.

— De la défiance!... interrompit-il.

— Laissez-moi parler. Ma cousine est accourue au-devant de vous, n'est-ce pas, en apprenant que vous me demandiez? Oh! je vois cela d'ici. La belle occasion pour me porter un coup qui me blessât au cœur! N'est-il pas vrai qu'elle a joint les mains et levé les yeux au ciel en parlant de l'ingrate? C'est sa coutume, on me l'a dit. Elle a protesté qu'elle ne me voulait que du bien, tout en me calomniant avec fureur? Ah! vous ne connaissez point la charité des vipères. Dites-moi la vérité, je l'exige. N'est-ce pas qu'elle m'a bien traitée?

— Mais vous vous trompez toujours; je ne l'aurais pas souffert.

— C'est étrange! Si l'on ne vous a point armé contre moi, vos mauvaises pensées sont donc à vous seul et ne viennent que de vous?

— Je n'ai pas de mauvaises pensées. J'espère en vous et je veux

espérer. Il faut me pardonner, si mon espérance n'est plus celle de la vingtième année, et si des doutes stupides, je le crois, je veux le croire, lui font cortége.

— De quoi doutez-vous? interrompit Mme d'Espérilles. Est-ce du bonheur que vous avez trouvé à me revoir? Est-ce de celui que j'ai montré, moi, en vous revoyant?... Ah! que je le reconnais bien ce cœur inquiet et sauvage! Ne me dites point que c'est le temps qui vous l'a fait comme je le vois aujourd'hui. Vous l'aviez bien autrefois. Sauvage, sauvage, que voulez-vous?

— Je veux savoir si vous m'aimez encore.

— Mais est-ce que vous ne sentez pas que depuis une heure toutes vos paroles sont près d'être amères? reprit-elle. Julien, mon cher Julien, je vous en supplie, n'empoisonnez pas cette grande joie qui nous arrive à tous les deux. Ce n'est peut-être qu'un moment;... mais au prix de l'ennui qui me dévore depuis quatre ans il est si doux.

En disant ce dernier mot, elle se leva.

— Faut-il vous quitter? lui demanda Julien.

— Oh! l'ingrat! s'écria-t-elle; mais vous ne devinez donc pas ce que je vais faire, Julien? Je vais défendre ma porte, afin que nous restions seuls jusqu'à ce soir. Refusez-vous de me sacrifier une journée?

— Je ne voudrais pas vous rappeler, lui dit-il, que je vous ai sacrifié toute ma vie.

Lucy était déjà au milieu du salon; elle s'arrêta tout court. — Non! dit-elle, ne me rappelez pas cela : il m'est arrivé trop souvent d'en avoir des remords. Dans les premiers temps de votre absence, je ne pouvais jamais m'endormir le soir dans mon lit : je songeais qu'à cet instant même vous étiez, vous, couché à terre peut-être. Vous souvenez-vous, Julien, de ce que vous me disiez autrefois, que vos mains me reviendraient calleuses? Elles le sont, je l'ai senti tout à l'heure. Pourquoi êtes-vous parti? Les plus mauvaises destinées s'arrangent. Hélas! ne vous avais-je pas bien averti que ce sacrifice serait inutile?

— Inutile! dit Julien d'une voix altérée. Lucy, il ne l'a pas...

Mais avant qu'il eût achevé, la portière se souleva de nouveau, et quelqu'un entra fort délibérément dans le salon; Mme d'Espérilles, arrivée près de la porte, se trouva ainsi face à face avec le visiteur inattendu, qui ne paraissait point du tout accoutumé à attendre. Elle tressaillit visiblement et jeta un rapide coup d'œil de détresse sur Julien, qui était debout.

— Le comte Lallia, lui dit-elle; puis, s'adressant au comte : Monsieur, je vous présente M. Julien Dégligny.

Et comme le comte saluait l'étranger tout en la regardant :

— Un ami de six ans, ajouta-t-elle d'une voix brève. Puis elle lui montra de la main un fauteuil et vint reprendre sa place auprès de Julien sur le sopha. — Restez! lui dit-elle.

Que le comte Lallia semblait à l'aise dans la vie et fier de vivre! Beaucoup d'élégance cherchée, quelque peu de trouvée, une assurance qui se croyait souveraine, une impertinence plénière. Le personnage était si riche! Cinquante ans à peu près, mais si vaillamment portés! Un demi-siècle pourtant a toujours son poids. Aussi le comte Lallia, sans être lourd, ne laissait-il point que d'être passablement entassé, le tour du visage même était terriblement plein; mais les traits avaient été assez beaux. On pouvait dire que le comte avait des restes... Où donc Julien avait-il vu cet homme qui prétendait être jeune encore et qui était l'ami de Lucy?

En pressentiment, en rêve? Vision repoussante et froide! Il était aussi sûr de ne l'avoir jamais rencontré qu'il se souvenait clairement d'avoir entendu parler de lui autrefois. Tout le monde en effet parlait du comte Lallia. Sa physionomie était si connue et en des lieux si différens qu'elle en était presque illustre. Sa richesse datait de loin; son père avait été banquier : de là son titre, qui avait commencé par être une raison sociale. Ses six millions étaient de tout, touchaient à tout. Les affaires l'avaient poussé par le grand chemin à la politique, qui l'avait mené au grand but, les affaires.

Heureuses gens! Ils n'ont qu'à laisser courir le char de la fortune où ils sont montés; il les porte souvent au sommet de la côte, et si jamais il les verse, c'est dans des vallons fleuris. Toutes les portes enchantées s'ouvrent devant eux : des boudoirs au pouvoir, à l'aller et au retour, il n'y a qu'un pas. Le comte Lallia, comme ses millions, était de tout, touchait à tout. Eux et lui étaient fort du grand monde et de l'autre; on les rencontrait également dans les grands et les petits salons. Ils étaient extrêmement fêtés dans les premiers; on disait que dans les seconds ils avaient été souvent les dieux de la machine. Le comte Lallia n'avait jamais été marié.

Il commença par prendre des nouvelles de Mme d'Espérilles sur un ton de privauté très peu déguisée, avec toute sorte d'affectations et de façons mignardes, qui malheureusement pour lui sentaient le vieux jeune homme d'une lieue. Ces airs de paternité galante qu'il employait pour parler à la jeune femme changèrent aussitôt en un brasier ardent le fauteuil sur lequel Julien était assis. L'ancien amant jugeait que l'ancien ami s'immisçait en bien des choses dans cette maison, où il entrait comme un maître et se conduisait comme il était entré.

Il est vrai que les millionnaires qui ressemblent au comte Lallia se croient aisément les maîtres des consciences, des âmes et des corps, persuadés que tout est à vendre, parce qu'ils sont capables

de tout acheter. Julien sentit que ses regards, qui ne voulaient point se tourner vers Lucy, se portaient alternativement du comte aux tentures de soie, aux meubles précieux, aux mille ruineuses frivolités qui paraient cette chambre... Pourquoi? quel rapport y avait-il entre ces richesses et cet homme?... Il y a des pensées qu'on heurte soudain dans la nuit noire de son cœur, et qui sont semblables à ces oiseaux de mauvais présage qu'on rencontre le soir en passant dans les ruines. Au moment où l'on marchait sans songer à rien, un cri perçant retentit, puis un grand bruit d'ailes lourdes comme du plomb, et l'on n'a que le temps de détourner la tête pour n'en être point frappé en plein visage.

Le comte, après tous ces complimens qui déplaisaient si fort à Julien, voulut s'adresser à lui : il n'obtint qu'un froid salut pour réponse. Il ne put retenir un mouvement de surprise, car il n'était point du tout accoutumé à ces échecs. Pendant deux secondes, il considéra le teint hâlé et les grands traits fortement accentués de l'étranger : l'idée lui vint qu'il avait parlé à une statue de bronze; mais la statue avait des yeux vivans, trop vivans; revenus de leur première crainte, ils dévoraient maintenant Lucy, et lui demandaient compte du mot qu'elle lui avait dit : Restez! — Pourquoi rester?

Ah! Lucy faisait de son mieux pour demeurer calme et maîtresse d'elle-même; mais il eût fallu ne point voir ses mains qui froissaient la ceinture de sa robe. Ses regards aussi s'allumaient par instans d'une flamme indignée; ils se jetaient vers le comte Lallia et semblaient lui dire : Ne comprenez-vous rien? allez-vous longtemps encore nous imposer votre présence? — Puis cette flamme passagère se mourait; l'expression des yeux de la jeune femme s'adoucissait aussitôt : sa raison sans doute lui représentait qu'elle n'avait point le droit de tenir un si impérieux langage. Alors elle s'essayait de nouveau à ranimer et à soutenir cette conversation qui devenait une bataille, elle appelait à son secours l'arsenal entier de phrases vides que toute femme qui tient un salon garde cachées dans un coin de ses lèvres pour ses besoins et sa défense. Tout cela restait inutile, car Julien persistait à se taire. Que faire avec ce terrible muet qui se tenait auprès d'elle comme un juge?

Enfin le comte se leva. Avait-il compris à la longue? Certes, s'il lui avait été donné de se contempler dans un miroir, le comte aurait été content de lui. Il avait vraiment grand air! Les hommes d'à présent ont perdu le secret de ce fiel galant sur une bouche qui continue d'être aimable. Il fit à Julien un salut assaisonné d'un bien diabolique sourire; mais celui qu'il adressa à Mme d'Espérilles le fut sans doute de quelque chose de plus qu'un sourire, car la jeune femme ne réprima point un geste de colère et à son tour se

leva. Elle accompagna son illustre visiteur jusqu'au seuil du salon et en sortit avec lui. La mystérieuse portière se referma derrière eux.

— Je vous ai obéi, dit tout bas Mme d'Espérilles en s'arrêtant dans l'antichambre ornée de fleurs que Julien avait traversée une heure plus tôt en entrant chez elle. Obéir est le mot qui convient sans doute! Je pense que ce signe que vous m'avez fait était un ordre.

— Point du tout, répondit le comte; c'était un signe : il peignait ma curiosité.

— Ne vous ai-je pas dit que M. Dégligny était un ami de six ans?

— Six ans! mais il me semble qu'en ce temps-là ce pauvre d'Espérilles...

— Mon mari vivait encore. J'achève votre pensée et vous fais grâce de votre esprit. Sachez que cet homme qui est là m'aimait alors à ce point que, me voyant tombée dans l'indigence et la servitude, il eut l'héroïsme de s'embarquer pour l'Australie, espérant y faire fortune et me rapporter la liberté.

— Il vient d'Australie! J'avais bien flairé un sauvage. Et de ces deux petites choses-là qu'il vous avait promises, la fortune et la liberté, vous en rapporte-t-il une au moins?

— Laissez! fit Lucy. Qui ne sait mieux que vous que, pour devenir riche, il ne s'agit d'avoir ni du courage, ni du dévouement, ni un cœur, ni une âme?

— Que faut-il donc avoir? demanda le comte.

— De l'argent! lui dit Lucy en lui tournant le dos.

Puis elle reprit le chemin du salon.

Julien l'attendait. — Lucy, lui dit-il froidement en la voyant rentrer, le ciel ne m'a point trahi là-bas, parce qu'il est juste sans doute. Il voyait que je travaillais pour vous. Je reviens avec un million.

Mme d'Espérilles eût reçu un coup en plein cœur, qu'il ne l'eût pas atteinte plus sûrement que cette heureuse nouvelle. Elle se laissa douloureusement aller sur un fauteuil, et ce fut ce moment où le corps s'affaissait que l'esprit choisit justement pour montrer qu'il était un esprit fort.

— Quelle raillerie, murmura la jeune femme, que de dire que le ciel est juste!

VIII.

To be or not to be. Risquer le présent ou repousser l'avenir, jouer la fidèle amitié du comte Lallia contre la trop fidèle passion de Julien, garder la proie ou poursuivre l'ombre, oser ou ne pas oser!

Quand un chemin s'ouvrait devant elle qui pouvait la ramener à la liberté et à l'amour, s'y jeter hardiment, tête baissée, ou passer devant en se voilant la face, se relever ou demeurer à terre, être ou ne pas être!... Que faire?...

Enfin Julien était parti. Pour Lucy, elle était encore là, inerte, atterrée; elle s'était assise au plus près sur le premier siége qu'elle avait rencontré au seuil de la chambre. C'est là que Julien l'avait quittée, car elle ne l'avait pas reconduit, comme le comte, de l'autre côté de la portière. Quand elle put ressaisir sa pensée, qui tournoyait depuis une heure au-dessus d'un abîme, elle se prit à regarder curieusement sa main, qu'il avait baisée en se retirant. Elle songeait à cette encre mystérieuse qui ne laisse point de caractères visibles sur la feuille blanche où elle passe; mais pour les faire reparaître il suffit de l'approche du feu. Ainsi le baiser de Julien aurait pu faire revivre sur sa main des traces effacées.

Sa rêverie alors devint si profonde que lorsque son valet en livrée bleue se présenta et lui annonça que le dîner était servi, elle le regarda d'un air égaré et lui fit répéter deux fois ce qu'il avait dit, puis elle leva les épaules. — Est-ce que je mange? lui répondit-elle. Le valet fit observer que si madame n'avait point d'appétit, cela se trouvait le mieux du monde, monsieur le comte, qu'elle avait prié à dîner, s'étant fait excuser un moment auparavant. — A ces mots, Mme d'Espérilles se retrouva debout, congédia brusquement le serviteur maladroit, et se mit à errer dans son salon.

Comme elle s'approchait de la cheminée, elle aperçut sur la tablette un des gants de Julien qu'il y avait oubliés. Elle s'en saisit vivement et fit un geste comme pour le porter à ses lèvres, puis elle s'arrêta en se disant : C'est donc sérieusement que je recommence à l'aimer!

Peut-être non; mais ce qu'elle recommençait en ce moment à aimer avec passion, avec colère, de toutes les forces d'un cœur entamé, divisé, abattu, qui se connaît, qui se juge et se fait peur, c'était le passé : heures d'enchantement, légères comme l'air pur du matin, dont le souvenir lui était devenu tout à coup si lourd! Elle jeta ce gant loin d'elle. Un déchirement extraordinaire, qu'elle sentit alors, l'avertit que, faible comme elle l'avait toujours été, elle ne devait pas même essayer de résister à cette grande tristesse dont elle aurait aimé à mourir. Elle se blottit comme un enfant dans le fond de son sofa et se mit à pleurer.

C'est encore vers le passé qu'elle se reportait au milieu de ses larmes. Sa douleur remontait vers sa source, comme le fleuve forcé de retourner en arrière par la houle qui vient du large. Elle se revit quatre ans auparavant dans la maison de sa parente. Ainsi vi-

vaient autrefois les recluses, dans des logettes pratiquées au flanc des églises, n'ayant pour horizon que de la pierre et pour distraction qu'une psalmodie éternelle. Sa pieuse cousine, en lui parlant, n'aurait eu garde d'oublier qu'elle parlait à une veuve, et la consolait sans relâche d'un malheur dont elle était consolée. Elle lui mettait ainsi chaque matin le cilice de ses conseils, lui appliquait tout le jour durant la discipline de son exemple, et lui servait le soir le maigre et maussade breuvage de sa morale. O vertu, qui ne te prendrait en horreur quand tu n'es enseignée que du haut d'un prêche par la bouche de pierre d'un tyran?

Jamais, jamais Julien n'avait su ni ne saurait combien l'aimait en ce temps-là celle qu'il venait de quitter pour chercher fortune : Lucy n'avait que lui au monde et ne l'avait plus. Sa cousine, la voyant pleurer sans cesse, l'en reprenait aigrement, lui représentant que si Dieu souffre des cœurs tristes, il veut des visages résignés, et que c'est l'offenser que de trop pleurer les morts. « Hélas! se disait Lucy, si ce n'est pas celui qu'elle croit, c'est peut-être un mort aussi que je pleure. » Elle eut au bout de six mois la première lettre de Julien. Depuis, il fallut de mois en mois tromper l'impitoyable surveillance de sa bienfaitrice, courir aux bureaux de la poste en grand habit de veuve, et dans cet ajustement significatif réclamer aux commis ce pli suspect; mais le plus fort n'était pas fait : une fois qu'elle la tenait dans ses mains, cette chère lettre, il s'agissait de trouver une heure pour y répondre. Quel martyre! si bien que ce fut à cause de Julien et pour lui écrire que Mme d'Espérilles commença de désirer ardemment sa liberté.

Pas un être vivant fait d'esprit et de chair, doué d'un regard qui s'allume et d'une bouche qui rit, ne hantait cette maison des faux semblans et du silence. La baronne d'Espérilles, on ne l'appelait pas autrement pour la distinguer de Lucy, qui ne portait point de titre, avait une réception par semaine. Un soir, après le dîner, Lucy, qui travaillait retranchée derrière son métier à tapisserie, se mit à compter mentalement l'âge des convives. Ils étaient six; leurs années, réunies à celles de la baronne, formaient au moins quatre siècles et demi. Ils ne causaient point; ils chuchotaient plutôt en branlant la tête d'un air d'outrageux mépris quand ils se risquaient par hasard à toucher aux choses de ce monde. D'ordinaire leurs entretiens roulaient sur des sujets religieux. Quelle charité! quelle ouverture d'âme! Lucy frémissait en pensant que, s'ils avaient soupçonné un peu d'amour dans le fond de son cœur, ils l'auraient bien brûlée vive. Puis elle rentrait glacée de frayeur dans sa chambre. L'esprit frappé de toutes ces têtes blanches, elle s'assurait d'abord que la sienne était toujours blonde. Elle allait et venait, inquiète, en se

disant : Est-ce que je suis jeune, moi? Elle ne songeait qu'à cela toute la nuit. Le matin venu, elle se hâtait de réveiller sa fille, la prenait entre ses bras, la portait devant le miroir et lui disait : Lucette, n'est-ce pas que toutes les deux nous serons toujours belles? L'enfant, contente de se trouver au réveil dans les bras de sa mère et de voir son visage à côté du sien, battait des mains et riait de toutes ses forces; mais une fois il arriva que ces éclats joyeux furent interrompus par quelque chose qu'on n'attendait point. La gaîté d'une enfant avait fait scandale dans le vieil hôtel. La baronne était accourue et frappait rudement à la porte. — A quoi pensez-vous? dit-elle d'une voix sèche; on ne rit pas comme cela!

La baronne n'avait jamais été mère : au fond du cœur, elle haïssait Lucette, la pauvre petite orpheline. Certain chapitre de la Bible lui avait bien longtemps laissé de l'espérance; mais un jour qu'elle venait de lire l'histoire de Sara, au plus fort de la méditation qui suivait naturellement une pareille lecture, Dieu lui avait pris Abraham. Adieu les rêves! Depuis lors elle n'aimait pas les enfans : ce sentiment partait d'une âme chrétienne! Une fois, la regardant, elle s'avisa de lui dire sans raison qu'elle était malgracieuse et sotte. Cette injustice devint la cause du premier coup d'audace de Lucy dans la maison. Elle se mit à chercher ce qu'elle ferait bien, ne pouvant venger sa fille, pour braver au moins leur ennemie. Alors elle vint à penser à l'anneau d'argent, présent de Julien. Elle se rappela le serment qu'elle lui avait fait de le porter sans cesse; ce serment, sa faiblesse n'avait pas encore osé le tenir. Le jour suivant, elle parut avec le talisman au doigt; il sauta tout de suite aux yeux clairvoyans de la baronne. — Ma chère enfant, dit-elle, d'où vous vient cette vilaine bague?

Lucy avait préparé et armé son cœur durant la nuit; elle fit hardiment la réponse qu'elle avait promis à Julien de faire, si jamais on l'interrogeait sur leur souvenir. — Madame, dit-elle, cette vilaine bague me vient du meilleur ami que j'aie au monde.

Mais après avoir couru pour l'amour de Julien, pour l'honneur de sa fille et pour le sien cette grande aventure, elle demeura trois mois entiers sans écrire à l'absent. Elle s'efforçait bien de se justifier devant elle-même de cette négligence si cruelle en se disant que ce n'était point sa faute si elle était lasse, abattue, découragée de tout, si l'on avait tari en elle la source des pensées heureuses, en sorte que plus rien n'en pouvait couler sous sa plume. Elle avait d'ailleurs dans l'âme un souci rongeur qu'elle ne s'avouait encore qu'à demi, et après avoir passé d'interminables journées à contempler sa fille, épiant la lenteur croissante de ses gestes, mesurant la ligne bleue qui se creusait sous ses paupières, elle se penchait la nuit sur son sommeil. L'enfant s'ennuyait et souffrait. Elle devinait

la haine et l'envie autour d'elle, et grandissait, frêle et craintive, entre le regard de sa mère et celui de la baronne, comme ces pauvres fleurs des jardins clos de pierre, qui d'un côté jouissent du soleil et de l'autre ne reçoivent que l'ombre humide et glacée des murs.

Du soleil, de l'air, de la gaîté, de la bonté pour Lucette qui s'étiolait, pour la jeune fleur qui devenait malade! Pour elle-même, Lucy ne demandait-elle rien? Elle demandait à vivre. Elle était faite pour la vie comme la baronne semblait faite pour la mort. L'ingratitude, la rébellion, la fuite, voilà ce qu'elle méditait déjà pour sauver sa fille et pour s'affranchir. Toutes les puissances de son être se soulevaient et criaient à la pensée qu'elle devait vivre jusqu'à la fin dans cette horrible geôle. Elle le disait bien naguère à Julien dans les lettres éperdues qu'elle lui écrivait pour lui défendre de partir, elle lui disait bien que son cœur ne pouvait se passer longtemps de parler à un cœur! Depuis qu'elle avait repris à son doigt la bague d'argent, elle la regardait cent fois le jour, et cette vue amenait tour à tour de nouvelles larmes dans ses yeux et un sourire moqueur et irrité sur ses lèvres. Voilà donc tout ce qu'elle avait de celui qui aurait pu, qui aurait dû demeurer près d'elle, une bague et des lettres! l'ombre d'un rêve!

Rêveur en effet, rêveur encore bien cher, mais triple et incorrigible rêveur que ce pauvre Julien! Ses lettres, où Lucy tout d'abord ne cherchait que ces mots : « j'étais fou, j'ai manqué le but, et je reviens, » toutes ses lettres étaient autant d'hymnes à la fortune : « je souffre, s'écriait-il; mais la récompense et le succès sont proches. » — O chimères! murmurait Lucy. — « Encore trois ans! » disait Julien. — Trois ans! s'écriait-elle. Ici c'est le temps de vieillir.

La baronne d'Espérilles à cette époque redoubla tout à point vis-à-vis de Lucy de persécutions familières et de maternelle tyrannie. Sa charité endiablée, qui souhaitait les cent bras de Briarée pour travailler à vêtir son prochain pauvre, à la condition que les cent bouches de la Renommée publiassent partout ce qu'on lui voyait faire, entreprit de forcer sa jeune parente à l'aider dans une tâche si belle. Voilà donc Lucy priée de quitter sa tapisserie et de coopérer à cette foule de bonnes œuvres qui devaient bien lui servir pour le grand voyage, le jour où son âme se déciderait à se mettre en route. Il n'y eut pas jusqu'à la mignonne Lucette à qui, pour cette occasion, on n'apprît à tricoter, parce que son inconsidérée mère avait parlé de lui faire apprendre la musique.

Or, une belle après-midi que ce trio de l'hypocrisie, de la fausse résignation et de l'innocence travaillait dans le salon gris et noir, la baronne, qui depuis longtemps guettait un moment propice, afin de faire voir que sa conscience n'oubliait jamais ce que ses oreilles

avaient entendu, prit tout à coup la parole. — Ma chère enfant, dit-elle à Lucy, quelle est donc, je vous prie, la personne dont vous me parliez un jour, qui vous a fait présent de cette bague ridicule, et qui est, à ce qu'il paraît, le meilleur ami que vous ayez dans le monde?

— Madame! s'écria Lucy; ah! madame, s'il y a quelque part un cœur généreux qui s'occupe de moi, ne vous en mettez pas en peine!...

— Si je m'en mets en peine, interrompit la sainte femme, c'est que je ne peux m'empêcher d'être blessée de votre injustice. Quand vous m'avez dit assez délibérément que cette personne était celle qui vous aimait le mieux, apparemment vous n'aviez pas pensé à moi.

— Madame, dit Lucy, de vous à moi ce n'est pas d'amitié qu'il s'agit. Votre âge et le mien ne le veulent point. Je sais bien ce que je vous dois, et je suis forcée de me contenter du respect et de la reconnaissance.

— Mais, reprit la baronne en se mordant les lèvres, j'ai mes raisons pour désirer de savoir le nom de cette personne.

— Madame, dit Lucy, l'œil éclatant, les dents serrées, vous ne le saurez pas!

— Je vous répète, continua la baronne en affectant un grand calme, que j'ai besoin de le savoir. Je ne pense pas que cette personne soit une *amie* de pension, mais plutôt un *ami* du monde (la sainte femme appuya de tout le poids de sa vertu sur ces deux mots), du monde où votre mari avait eu d'abord l'imprudence de vous conduire. Vraiment il se pourrait bien qu'un jour quelqu'un qui vous eût connue autrefois ou qui vous vît à présent vînt me demander votre main, car vous êtes jolie.

— Madame, je vous remercie, fit Lucy avec un salut moqueur.

— Vous l'êtes, reprit la baronne, malheureusement pour votre fille et pour vous. Il y a des hommes impies que les veuves n'effraient pas, et des veuves oublieuses d'elles-mêmes et toujours prêtes...

— Madame, interrompit Lucy, je ne sais si je serais oublieuse de moi-même et prête à ce que vous dites; mais ce que je sais bien, c'est que je suis trop pauvre pour tenter un honnête homme. Ce que vous craignez n'arrivera point.

— Cela est arrivé, dit la baronne avec un sourire implacable. Hier...

Lucy se leva toute droite, pâle, effarée, et instinctivement recula en regardant devant elle, comme si elle eût vu se dresser quelque objet monstrueux qui la révoltait et pourtant la fascinait. Un mariage! l'affranchissement! la liberté! Ah! si elle avait été sûre d'aimer un peu moins Julien Dégligny, cela n'eût-il pas encore mieux

valu que cette indigne servitude? — Mais, madame, reprit-elle d'une voix faible, personne ne me voit plus, ne me connaît plus. Qui peut donc songer à moi?

— J'ai pensé, dit la baronne, que ce pouvait bien être le meilleur ami que vous ayez au monde.

Lucy, à ces mots, sentit mille pointes aiguës lui entrer dans le cœur, et de pâle qu'elle était devint pourpre. — Non, murmura-t-elle, ce n'est pas lui.

— Je le crois, répondit gravement la baronne d'Espérilles; ce n'est pas un soupirant comme celui d'hier qui vous eût fait présent de cette bague qu'on vous voit. Il peut donner de plus précieux souvenirs, car il a les biens de ce monde, s'il n'a pas les autres!...

Ainsi cet homme était riche! Lucy dans ce moment souhaita toute la monnaie d'or de la terre pour en humilier, pour en lapider cette femme exécrable. — Et à cette demande, madame, je vous prie, qu'avez-vous donc répondu?

— Ce que je répondrai toujours, dit la baronne. J'ai refusé.

— Quoi! sans même avoir daigné me consulter?

— Sans vous avoir consultée, répéta la baronne. Je vous ai traitée comme j'aurais fait de ma fille.

— Madame, dit Lucy, qui étouffait, je vous remercie; mais du moins voudrais-je savoir le nom de celui qui m'a distinguée...

— Ma belle, dit la baronne en se levant à son tour pour sortir, vous ne le saurez pas.

Eh bien! explique qui pourra les raisons cachées du cœur, ce fut justement cette potion amère qu'on venait de faire boire à Lucy qui servit à lui rendre la mémoire, ce fut le ressentiment dont elle frémissait tout entière qui lui redonna la pensée et le courage d'écrire à l'absent. Jamais elle ne lui avait écrit une si longue lettre; mais était-ce bien une lettre, surtout une lettre d'amour? On eût dit plutôt un plaidoyer emporté, un tumultueux épanchement de tout ce que Lucy tenait amassé depuis deux ans de douleurs et de colères. Elle ne dissimula rien à Julien de ce qu'elle avait souffert, rien, excepté l'humiliation subie dans ce dernier jour où l'on avait disposé d'elle comme d'une servante. Elle n'osa dire à Julien qu'on avait demandé sa main.

Pauvre Julien, dans son exil, comment, en lisant ces lignes éplorées, eût-il pu soupçonner sans être ingrat que Lucy ne l'aimait plus, comme autrefois, sans réserve et de toutes les forces de son cœur, Lucy, à qui il avait appris la passion, puisqu'il ne semblait pas que ce cœur léger eût été d'abord créé pour elle?... Est-ce que Mme d'Espérilles dans cette lettre ne le suppliait point au nom de l'humanité, de la générosité, de la pitié, est-ce qu'elle ne lui ordon-

nait pas, au nom de leur amour, de tout quitter à l'instant pour la rejoindre, de renoncer au rêve d'une fortune dont on n'a pas besoin quand on s'aime (ce n'était pas l'ancien langage), de ne plus songer à rien qu'à celle qui l'attendait, et de s'embarquer sur l'heure? Quand la lettre fut cachetée, Lucy récapitula les épreuves, les événemens, les pensées de la journée, et trouva qu'elle avait formé trois résolutions, inflexibles toutes trois : faire revenir Julien, connaître le nom du prétendant inconnu, sortir de cette maison détestée... Ces trois résolutions se contredisaient peut-être; mais tout se contredit dans une âme en peine. L'effet et l'accomplissement de la première dépendaient du temps, ceux de la seconde du hasard; rien dans la troisième ne dépendait que d'elle-même.

C'est pourquoi, sachant bien que la baronne se souciait de ses mutineries plus qu'elle ne disait, Lucy, qui jusqu'alors n'avait pas osé quitter le crêpe et le long voile, bien que son deuil fût déjà vieux de vingt-deux grands mois, parut au bout de quatre jours dans les couleurs du demi-deuil. C'était du gris, mais du gris si léger, si pâle que le gris des tentures et des meubles qui garnissaient le salon en prit à l'instant une couleur d'ardoise, et que les quatre siècles et demi qui s'agitaient dans l'appartement sous la figure des six vieillards en frottèrent à deux mains leurs paupières éblouies, secouèrent le chef, et jurèrent entre les dents qui leur restaient que la terrible petite veuve avait mis une robe de bal.

IX.

La nuit était venue, et Lucy n'avait pas quitté le sofa où elle demeurait depuis la fin de l'après-midi, abîmée dans cette méditation cruelle; mais à quoi bon la pousser plus loin? Que lui servait de perdre le temps à énumérer d'anciennes douleurs, des humiliations déjà si vieilles que d'autres avaient effacées? Quelle folie que d'évoquer le passé pour ne voir apparaître qu'un fantôme honteux et gémissant qui nous dit : Je fus une partie de ta vie et de toi-même! Crois-tu donc que je te fasse un si grand honneur? Et quelle étrange fantaisie, quand tu pouvais me laisser dans l'oubli, que de désirer de me revoir? — Lucy se leva. Assez de pensées et de souvenirs! Sa main, quand elle voulut s'en aider pour se soulever sur le coussin, rencontra tout humide de pleurs la place où s'était posé son visage. La jeune femme jugea qu'elle avait assez pleuré. Ne médisons point pourtant des larmes. Qu'importe qu'elles soient amères, si elles sont utiles? Qui ne sait que ces gouttelettes brillantes, tombant de deux beaux yeux qui pleurent une faute, se changent bien vite en une pluie de raisons admirables pour apaiser la conscience qui les voit couler?

Ces bonnes raisons qui naissent des pleurs ne manquaient pas à Lucy. Qui donc pouvait avec justice lui faire un crime d'avoir reconquis sa liberté, de s'être soustraite à cette bienfaisance de bourreau dont on la tuait, et de s'être arrachée de la maison de la baronne? Quand elle en était sortie, tenant sa fille par la main, que possédait-elle au monde? Une centaine de pièces d'or et ses bijoux. « Mère, lui disait la petite Lucette, nous sommes deux orphelines à présent. » Qui donc, au lieu de la blâmer, pouvait ne point l'admirer un peu pour ce grand courage d'avoir préféré les tristesses de l'isolement, les menaces de l'indigence aux honteuses petites misères d'un tel esclavage? Certes elle avait bien le droit de montrer fièrement à Julien cette page de sa vie. — Et si Julien tournait la page!...

Mais elle avait depuis quelques heures assez regretté de choses, assez tremblé, assez pâli, assez rougi, et s'en trouvait enfin l'esprit plus libre. Elle se fit apporter de la lumière, passa dans sa chambre à coucher et commença tranquillement sa toilette de nuit. Elle faisait de petits mouvemens de tête en se regardant dans le miroir; elle se mit à natter ses cheveux, et tout en y enfonçant de grandes épingles pour assujettir les nattes, elle se disait tout haut : « Le reste!... mais le reste, ce n'est pas encore ma faute! »

Que signifiaient ces paroles étranges?.. Elles étaient brûlantes comme ces étincelles qui s'échappent d'un foyer tout en flammes. Vite, bien vite, il faut les éteindre, de peur qu'elles n'incendient la maison! Mais ce qui venait d'échapper à Lucy dans la sécurité de la solitude ne pouvait être qu'une boutade; pour une confession, cela n'y ressemblait guère. Ce n'est pas avec cette légèreté qu'en usent les pécheresses qui se repentent; elles ne songent plus à se rejeter sur la fatalité, mère des tentations, car elles sentent bien qu'elles étaient libres, et dans leur humilité sincère on les entend murmurer en s'agenouillant précisément le contraire de ce qu'avait dit Lucy : C'est notre faute. — Est-ce que Mme d'Espérilles était une pécheresse qui ne se repentait pas?

« Ce n'est pas ma faute; » en parlant ainsi, avait-elle bien interrogé sa conscience? Ce n'était donc pas sa faute si un succès inoui l'avait accompagnée à sa rentrée dans le monde qu'elle avait quitté depuis six ans? Elle reparaissait, toute jeune encore, sur ce même théâtre où son vieux mari l'avait produite autrefois, par vanité imprudente, pour se faire honneur de ses dix-sept ans et de ses grâces toutes fraîches. Là où l'on avait vu un feu follet, on revoyait une étoile! Astre charmant auquel ses longues éclipses ne donnaient que plus de prix, d'autant que c'était un astre sans chaperon, tout à fait libre de répandre où il voulait sa coquette lumière, et qui éveillait bien des espérances! Et les passions et demi-passions qu'elle

avait alors inspirées, et son goût si naïf encore et si réfléchi déjà, si décidé pour toutes les excitations de l'esprit et du cœur, et sa curiosité du plaisir, et cet élan qui, après les deux années de captivité et de léthargie passées dans l'hôtel de sa cousine, l'emportait au milieu des fêtes, comme la ressuscitée du miracle, dans une impatience exaltée de revivre, tout cela n'était donc pas sa faute! Elle sortait de cette tombe toute parée, toute prête; elle était ravie, elle était ivre, elle avait eu les attendrissemens de l'ivresse. Nul, à vrai dire, ne savait combien chèrement en ce temps-là elle payait ces rapides instans d'un bonheur public; nul n'avait pénétré dans le secret du foyer où se chauffaient tristement tout le jour ces pieds mignons, qui le soir oubliaient tout et ne tenaient plus à la terre; nul n'y avait vu l'indigence assise, nul ne soupçonnait des privations vaillamment cachées, et les inquiétudes du lendemain, et l'industrie des toilettes. Ce qui n'était pas sûrement la faute de Mme d'Espérilles, c'était cette médiocrité de fortune qu'elle avait juré de vaincre. Et dans ce désespoir d'un courage qui lutte et se raidit vainement, ce qui n'avait pas été sa faute enfin, ce qu'elle eût été tentée plutôt de considérer comme un secours venu d'en haut, c'était l'amitié que le comte Lallia lui avait vouée!

Il n'était pourtant pas accouru près d'elle, ce chaleureux ami, dès le premier jour qu'il l'avait sue libre; mais à la première fête où elle avait assisté, il était là. Il l'avait abordée en se réclamant de leurs relations d'autrefois. Pour elle, en ce temps-là, elle ne l'aimait guère, son regard froid lui donnait le frisson; mais en le retrouvant empressé, charmé, presque ému de la revoir, le voile lui tomba des yeux, elle admira son injustice. Et comme le comte Lallia lui assurait qu'il n'eût point manqué de lui rendre de fréquentes visites à l'hôtel d'Espérilles, s'il n'en avait pas trop bien connu le geôlier, Lucy fut saisie tout à coup d'une idée fort singulière... Mais non, ce n'était pas une idée, un pressentiment à peine, un éclair plutôt, une lueur qui passe...

Elle se souvenait que naguère, quand le comte la rencontrait seule chez elle, en l'absence de M. d'Espérilles, qui était toujours absent, il ne craignait pas de la plaindre à demi-mot, et de toucher par mille allusions très délicates à l'existence maussade qu'on lui faisait mener. Un jour même, après un long entretien où cet homme compatissant et disert quand il fallait l'être s'était avisé de mêler toute sorte de consolations et de fleurs, il lui était arrivé de tomber brusquement aux pieds de la jeune femme, sans doute pour l'adorer comme une martyre; mais M. d'Espérilles était ce jour-là rentré trop tôt...

Voilà ce qui fit un instant rêver Lucy le lendemain de cette nouvelle rencontre, et longtemps après. Le comte Lallia s'était trouvé

si à point sur son passage! Il avait dit qu'il serait allé cent fois, s'il l'eût osé, tenter fortune pour la voir à l'hôtel d'Espérilles. Peut-être bien y était-il allé, puisqu'il connaissait la baronne, qui n'était pas assurément du même monde que lui; peut-être ce prétendant inconnu dont elle désirait si fort d'apprendre le nom n'était-il autre que lui... La baronne, dans sa férocité calculatrice, n'avait-elle pas eu soin de faire entendre à Lucy que ce prétendant était millionnaire? Or le comte Lallia l'était six fois. Mais le moyen de s'éclairer? comment fixer ce doute bizarre par cela même que c'était un doute? comment s'assurer d'une chose si délicate? Mme d'Espérilles ne pouvait pourtant adresser de pareilles questions au comte. En vérité, voilà qui ne s'est jamais vu qu'une femme s'informant auprès d'un homme si c'est lui qui a demandé sa main!... Le temps se chargea de prouver que ce n'était pas lui, puisqu'étant libre désormais de se déclarer, il ne se déclara point. Ce fut ainsi que la lueur qui avait brillé dans l'esprit de la jeune femme se dissipa et que son pressentiment fut démenti.

Quelques mois après qu'elle eut quitté sa cousine et commencé cette nouvelle vie, Mme d'Espérilles reçut une lettre de Julien. Encore deux ans! disait-il. Quelle moquerie! Quand elle l'avait tenue, cette lettre qui venait de si loin, Lucy l'avait d'abord examinée longtemps sans la lire. La distance était encore moins grande dans la réalité que dans son cœur; il lui semblait que la lettre arrivait du pays des rêves. Peut-être l'eût-elle lue comme un roman d'autrefois, d'un œil qui ne saurait plus s'allumer, d'une main qui tourne le feuillet avec paresse, sans ce refrain insipide, irritant, exaspérant : « encore deux années! » qui la révoltait.

Elle venait justement d'être aimée dans ce moment-là. C'est ce qui n'était point encore sa faute... Son cœur sortait d'aventure. L'homme qui s'était mis à ses genoux était assez jeune, suffisamment beau, passablement verni d'une teinture d'esprit, non du meilleur, mais au demeurant fort à la mode. Ah! quand la vie d'une femme de vingt-quatre ans se compose de soirées si pleines et de journées si vides, quelles fantaisies viennent les peupler, alors qu'on ne les attendait point, ces folles visiteuses! Voilà ce que Julien était loin de soupçonner dans son outrageuse ignorance des choses du monde. En revanche il était quelqu'un de plus clairvoyant qui avait tout vu : c'était le comte Lallia, et l'admirable ami avait paru ne rien voir. Que les jours aussi sont longs quand ils sont la proie d'une pensée unique, dévorante! Misère déguisée, fardée, dorée, avec tes oripeaux et tes faux semblans, que tu es lourde! et que Mme d'Espérilles, environnée de tes menaces, avait grand besoin de s'étourdir la tête et de se réchauffer l'âme! Voilà ce que dans son enthousiasme d'enfant, dans le commerce de sa chimère, dans son puéril

égoïsme, Julien ne devinait pas; mais le comte Lallia le savait, lui!

Lucy n'était plus guère en droit de douter qu'il ne l'aimât; mais quel mal pouvait donc lui faire un sentiment si désintéressé chez un homme qui ressemblait au comte? Il n'avait pas les prétentions que d'abord elle lui avait supposées : il continuait de ne point mettre son nom ni sa fortune à ses pieds; mais une fois il mit, comme en se jouant, au cou, aux bras, au front de la petite Lucette une parure royale. Ainsi affublée d'un collier, de bracelets, d'un diadème, l'enfant fit presque envie à sa mère. Cette générosité inutile envers un enfant témoignait assurément que le comte avait un cœur magnifique : il l'avait aussi très ingénieux, très délicat; jeune, on sait qu'il l'eut toujours. Il n'avait pas cinquante ans.

La moitié des salons dont Mme d'Espérilles était depuis un an l'âme et la reine se ferma tout à coup devant elle; mais elle n'en parut qu'avec plus d'éclat dans les autres. Le comte Lallia ne l'y accompagnait encore que rarement. Ah! quand Lucy songeait aux commencemens de cette grande amitié, qu'elle les voyait différens des suites! C'est que depuis lors il s'était écoulé du temps, c'est qu'il n'est point d'amitié qui ne s'autorise de sa durée pour devenir ombrageuse et pesante. Telle était devenue sans doute l'amitié du comte Lallia aux yeux de Mme d'Espérilles. Et puis, qui sait? ces deux amis avaient peut-être, comme on le disait, signé un contrat. Ce qui est signé cesse d'être aimable.

Est-ce que ce n'était point surtout à cause de sa fille que Mme d'Espérilles avait quitté naguère sa parente, parce qu'elle craignait pour l'enfant l'air froid de la maison claustrale? Eh bien! maintenant Lucette était au couvent. Qui l'y avait mise? Ce n'était point la volonté de sa mère. Il y a des situations où il n'est plus permis de jouir de sa fille. Lucy s'était séparée de la sienne parce qu'elle n'était plus libre de la garder auprès d'elle... Libre! mais qu'était-ce encore que ce mot? Lucy ne se sentait pas plus libre dans ce riche appartement qu'elle n'occupait que depuis une année, tout près du comte Lallia, son ami, qu'autrefois dans l'hôtel de la baronne! Libre! tout autour d'elle lui disait qu'elle ne l'était point. Ses valets le savaient, s'ils n'osaient le dire. L'air qu'elle respirait était rempli de je ne sais quel bruit de chaîne brisée et reforgée sans cesse. Libre! elle n'avait fait que changer de prison : au lieu d'une prison fermée une prison ouverte! Ce n'était plus la captivité, mais toujours, toujours la servitude!

Et cependant la liberté n'était pas à jamais perdue pour elle, si elle savait la reconquérir. Julien la lui montrait dans ses mains; à elle de l'y prendre. Cette fois c'était la liberté véritable, la liberté mère de la sécurité, de l'honneur, de la dignité, celle qui force l'estime des plus opiniâtres, qui répare, relève et rehausse tout ce qu'elle touche,

qui est enfin le plus précieux des biens, et celui que Mme d'Espérilles avait le moins mérité. Un tel prix valait bien la lutte, au risque même d'une défaite. C'est pourquoi elle ne se demanda plus ce qu'elle devait faire; elle n'hésitait plus. Au milieu de ses réflexions, il lui en vint cependant une bien salutaire. Aussitôt elle se mit à sonner sa femme de chambre à coups redoublés, avec une terrible impatience. La pauvre fille ne se hâtait point d'accourir, sans doute parce qu'à cette heure de la nuit elle dormait. Mme d'Espérilles venait de se rappeler que depuis trois ans elle n'était pas allée prendre au bureau de la poste une seule des lettres de Julien.

Elle ignorait donc ce qui s'était passé depuis trois ans dans son esprit : elle ne le connaissait plus; elle ne savait ce qu'elle devait attendre, espérer ou craindre de lui. Et pourtant il fallait qu'elle le sût avant d'engager une si redoutable partie. Sa femme de chambre étant enfin venue, elle lui commanda de l'éveiller de grand matin...

Lorsque Julien Dégligny se présenta le lendemain chez Mme d'Espérilles, elle était encore en déshabillé malgré l'heure avancée de l'après-midi; elle avait les paupières rouges et gonflées. Il lui demanda froidement si elle n'avait point pleuré. Elle répondit que non : on ne peut pleurer sans cesse; mais elle avait lu cinquante lettres depuis le matin.

Autant vaudrait dire cinquante volumes. Lasse et les yeux en feu, elle en était précisément à se demander si, après que Julien avait dépensé tant d'amour, il pouvait beaucoup lui en rester au cœur. Et cependant plusieurs passages de ces épîtres sans fin avaient fait battre le sien comme autrefois, comme dans le beau temps du jardin auprès du cimetière et de la vraie jeunesse. C'est pourquoi, ayant vécu trois ou quatre heures avec le Julien de ce temps-là, elle fut étonnée de ne point le voir en entrant se mettre à ses pieds, ainsi qu'il faisait dans le berceau de chèvrefeuille en arrivant au rendez-vous, ainsi qu'il faisait par la pensée dans son exil en commençant toutes ses lettres.

L'air contraint qu'il avait ne lui échappa pas un instant; elle vit d'un coup d'œil un grand changement qui s'était fait en lui depuis la veille.

— Comment avez-vous passé la nuit? lui demanda-t-elle.

— Au jeu, répliqua Julien.

— C'est une passion que je ne vous connaissais pas, lui dit-elle en l'observant tout inquiète.

— Ce n'est pas une passion, je n'en ai que pour vous. Là-bas, je chassais pour vaincre mon corps et tuer mes pensées; ici, je joue. Je me suis fait indiquer une maison de jeu hier soir. Elles sont peu nombreuses, les maisons de jeu. On n'est pas plus libre de se ruiner que de parler, d'écrire et d'aimer à sa guise dans ce pays. On

y a réglementé les bourses comme les plumes, les langues et les cœurs. Oh! je me hâterais d'en sortir, si je ne savais bien pourquoi j'y suis revenu.

— J'espère, dit Lucy en riant, que vous n'avez pas commencé par vous ruiner?

— J'ai gagné.

— Tant mieux! Je crois pourtant que vous auriez mieux fait d'aller dormir.

— Je ne dormirai pas tant que je ne saurai point si vous n'avez pas cessé de m'aimer.

— Vous me faites éprouver je ne sais quoi d'étrange, lui dit Lucy toute pensive, en me disant si froidement de telles choses. Vous me parlez comme un dieu derrière le voile du temple. L'oracle est doux à entendre, mais il a comme un accent lointain qui me fait mal. Vous êtes là, je vous vois, et il me semble que vos paroles m'arrivent encore du fond de votre exil.

Il sourit et ne répondit rien.

Tout cela était évidemment préparé, calculé, voulu à l'avance. Mme d'Espérilles pensa qu'un homme capable de s'expatrier six ans et de poursuivre à travers toute sorte de labeurs et de souffrances un but incertain, elle pensa qu'un tel homme veut terriblement ce qu'il veut, et ne put retenir un mouvement de dépit en voyant qu'il voulait s'armer contre elle. Une rougeur légère lui monta au front; elle jura qu'elle enlèverait bien de vive force à Julien ce masque qui la gênait, l'impatientait, l'alarmait encore davantage.

— Et qu'eussiez-vous fait, s'écria-t-elle en le regardant, si je vous avais dit hier que je ne vous aimais plus? Seriez-vous aussi allé jouer?

— Je ne sais.

— Ah! reprit-elle vivement, Dieu m'en est témoin, je désire que jamais personne ne se tue pour moi; mais autrefois, Julien, autrefois... si je vous avais dit cela, vous m'auriez répondu que vous alliez vous tuer.

— Si je vous le disais aujourd'hui, répondit Julien d'un ton admirablement tranquille, je vous forcerais à m'aimer. Voilà ce que je ne veux point.

— Quel sentiment exquis de la liberté n'avez-vous pas rapporté du nouveau monde! s'écria-t-elle ironiquement. Et puis elle se reprit aussitôt : — Allez! dit-elle. Et si je ne crains pas, moi, que mon cœur soit un peu forcé...

— Être à moi par reconnaissance! s'écria-t-il. Ah! je savais bien que vous me parleriez ainsi. Vraiment vous trouveriez beau de me rendre sacrifice pour sacrifice; mais vous doutez-vous bien où cette reconnaissance vous conduirait? Je vais vous le dire ; à vous cloî-

trer pour moi, parce que je me suis exilé pour vous; car, si vous m'apparteniez, je vous ferais ce que vous fit autrefois M. d'Espérilles, votre premier tyran, je vous séparerais du monde.

— Sauvage! sauvage! dit Lucy en riant toujours. Il m'est trop aisé de voir que vous cherchez à m'effrayer. N'importe, je suis plus contente de vous. Au moins maintenant vous avez l'air de sentir et de penser ce que vous dites.

— Je le pense et je le sens vivement.

— Et d'ailleurs, reprit-elle, ce langage n'est point différent de celui que vous me teniez dans vos dernières lettres.

— Quoi! voulez-vous me faire entendre que vous les avez lues?

La jeune femme inclina la tête. — Si vous en doutiez,... dit-elle.

— Alors pourquoi n'y avez-vous pas répondu?

— Allons! fit Mme d'Espérilles en se laissant aller sur un fauteuil, c'est mon interrogatoire qui recommence. Eh! mon ami, je ne vous ai pas répondu parce que je n'avais rien que de cruel à vous apprendre.

— N'y avait-il pas une autre raison?

— Eh bien! oui, il y en avait une autre. Et d'abord, la dernière fois que je vous écrivis, je vous racontais mes peines et mon martyre chez cette infernale baronne. Vous ne parûtes même pas y prendre garde dans votre réponse. Oh! j'en étais sérieusement fâchée contre vous. Et puis, Julien, et puis... Mais évitez-moi le chagrin d'achever ma pensée, puisque vous la comprenez si bien.

— Je la comprends; elle se résume dans un proverbe vulgaire qui dit : Les absens ont tort.

— Méchant cœur! dit-elle. Mon Dieu! donnez-moi donc le courage d'être aussi franche qu'il est dur. Cependant je vous aimais encore.

— Vous m'aimiez encore?

— Oui, fit-elle comme avec un grand effort; mais je vous aimais moins.

Julien, depuis un moment, était debout; il alla sans rien dire jusqu'au bout du salon, et s'arrêta dans l'embrasure d'une croisée. Là, n'étant point vu de la jeune femme, il tira son portefeuille de la poche de son habit et y prit le vieux journal, daté de trois ans, qu'il lisait dans le wagon sur le chemin du Havre à Paris; puis il revint vers la jeune femme. Il souriait bien franchement, de cœur comme de bouche. Mme d'Espérilles remarqua sans peine cette douce lumière qui s'était répandue comme par enchantement sur son visage. Elle y vit le signe de la paix et de la confiance qu'il lui rendait enfin, l'aurore du succès pour elle-même, et pour encourager Julien à s'approcher plus vite, elle lui tendit la main. Il tenait le

journal; elle ne se doutait point qu'il venait de s'armer de la foudre, et il ne s'en doutait pas plus qu'elle.

— Vous m'aimiez encore il y a trois ans, j'en suis sûr, lui dit-il.

— Ah! fit-elle, y a-t-il bien trois ans que j'ai commencé de vous aimer un peu moins, ou seulement deux ans? Je ne sais. Laissez-moi donc rassembler mes souvenirs. De ce moins que je vous ai donné depuis lors à ce que je vous donnais auparavant, il y avait si peu de différence!... Mais que me voulez-vous donc? Qu'est-ce que ce vilain chiffon de papier que vous me mettez devant les yeux?

— Lisez, lisez, dit-il.

Elle lut.

— La bague! murmura-t-elle... Son premier mouvement fut de la chercher à son doigt... Julien, dit-elle d'une voix étouffée, je vous jure que je l'ai portée deux ans!

— Je n'en doute pas, puisque vous l'avez perdue.

— Je l'ai perdue! répéta Mme d'Espérilles, je l'ai perdue!

— Vous avez espéré la recouvrer, vous l'avez cherchée longtemps.

— Je l'ai cherchée longtemps.

— Et vos recherches ont été inutiles?

— Inutiles! répéta-t-elle encore.

Puis elle passa vivement la main sur ses yeux, comme pour dissiper un mauvais rêve, pensant d'ailleurs que sa confusion allait la trahir, et qu'il était temps de payer de courage.

— Mais lisez encore, dit Julien, lisez-la donc cette annonce à l'air banal qui m'a rendu la force de vivre. Lisez : vingt francs de récompense!

— Vingt francs! dit Lucy... Hélas! ajouta-t-elle hardiment, une promesse de cent francs aurait eu peut-être plus d'effet, et j'aurais retrouvé ma bague; mais alors, mon ami,... je n'étais pas riche.

— Alors, dit Julien, je ne l'étais pas moi-même davantage. Je venais de perdre d'un coup, par une spéculation fatale, le fruit de trois années de travail et de combat. Je me voyais dans l'alternative ou de m'embarquer sans une obole, me confiant à la pitié d'un capitaine anglais qui m'aurait pris à son bord, ou de tenter encore une fois la fortune, mais en désespéré qui la viole. Votre silence depuis six mois me poussait à prendre lâchement le premier parti; ce sont ces trois lignes que voilà qui m'ont rendu le courage d'oser le second. Dieu en soit loué, et vous aussi, et notre chère bague...

— Mon ami, dit Mme d'Espérilles en se levant, notre talisman, soyez-en sûr, aura porté bonheur à celui qui l'a trouvé.

Puis elle lui dit qu'elle voulait aller faire sa toilette de l'après-dîner, et le pria de l'attendre une heure; mais en rentrant dans sa chambre, au lieu de s'habiller, elle courut à l'armoire qui renfer-

mait ses bijoux... Quelle folie! la bague d'argent n'avait jamais été un bijou assez précieux pour prendre place dans des écrins. Mme d'Espérilles alors ouvrit tous les meubles, fouilla, bouleversa tous les tiroirs, mais vainement. — Qu'ai-je fait de cette bague? se demandait-elle avec impatience. Elle s'étonnait que Julien ne lui eût jamais dit un mot dans ses lettres de la perte du malencontreux talisman. Elle croyait bien les avoir lues toutes; mais dans son inquiétude elle pensa qu'elle ferait bien pourtant d'y revenir. Les cinquante *volumes* étaient encore épars sur son lit, un lit charmant à pavillon, dont les rideaux bleus, parés de crépines blanches, étaient soutenus par des torsades de soie de la même couleur, ce que nos pères appelaient un lit d'ange. Elle reprit une à une toute la série des lettres qui se rapportaient à cette date de trois ans, et, s'étant efforcée de les parcourir malgré la grande fatigue de ses yeux, elle trouva enfin que Julien lui avait parlé deux fois de la perte de la bague dans deux passages qui justement lui avaient échappé le matin. Cette découverte pourtant ne l'éclaira pas. Elle résolut, comme le temps la pressait et que Julien l'attendait, de remettre ses recherches au lendemain.

Julien, demeuré seul, s'était accoudé sur le dossier du fauteuil que Lucy venait de quitter, regardant la porte par où elle venait de sortir, comme on suit des yeux longtemps, bien longtemps, un point lumineux dans les ténèbres; puis il s'approcha de la croisée, examina le ciel, toujours morne, et se mit à battre une cadence du bout des doigts sur les vitres, — sans doute la marche funèbre des illusions qu'il avait déjà perdues. Cependant il lui en restait encore d'autant qu'il voulait qu'il lui en restât. Cette bague ne venait-elle point d'ailleurs de lui rendre la plus chère? Il parcourut un instant le salon : le hasard le conduisit devant une table où reposait une petite corbeille. Elle était remplie de cartes de visite qu'il prit une à une; il lut ainsi, sans songer à rien, cinquante noms qu'il ne connaissait pas. Tout à coup une idée lui vint, une sotte idée, et il fit passer de nouveau toutes ces cartes sous ses yeux. Qu'y cherchait-il? Un nom de femme. Il n'y en avait point. Mme d'Espérilles ne voyait que des hommes. Et pourquoi? Il fit la réflexion que la carte du comte Lallia ne figurait pas dans cette galerie banale, sans doute parce que le comte n'avait plus besoin de notifier ni de compter ses visites; ce fidèle ami était de ceux qui ne se nomment plus à la porte, heureux s'ils ne l'ouvrent point sans le secours des valets! Les yeux de Julien se jetèrent alors sur la portière de tapisserie qui défendait le seuil de cette chambre; ils s'attendaient presque à la voir se soulever encore, à rencontrer soudain le regard du comte et son insolent sourire, à être le témoin de son entrée quasi triomphale, en homme qui ne se présente point, mais qui arrive... La

portière ne bougea pas, et Julien continua sa lente et machinale promenade. Alors il avait déposé son masque, prêt à le reprendre quand reparaîtrait Mme d'Espérilles; mais, étant seul, à quoi bon se cacher de son cœur? Il allait donc laissant tomber sur toutes choses un regard sombre, et il se disait qu'il passerait dans ce salon avec bien plus de délices encore un flambeau à la main, maître d'y brûler tout ce qui soulevait en lui de si atroces mouvemens de doute et de haine. Le riche tapis sur lequel il marchait lui déchirait les pieds comme un sol chargé d'épines.

Il avisa sur la muraille au milieu de vingt tableaux de prix deux paysages flamands qui valaient bien chacun dix mille livres; il frappa du bout de sa canne les grands calices de cristal d'un magnifique lustre de Hollande qui se balançait au plafond. Lucy le trouva en entrant au plus fort de cette rêverie terrible devant un vase de vieux-chine d'une dimension extraordinaire qui s'élevait sur une console; elle le crut ravi en extase.

— N'est-il pas vrai, lui dit-elle du ton de l'amour-propre satisfait qui ne se déguise point, n'est-il pas vrai que c'est une merveille? Ce vase est tout simplement comme votre cœur, Julien; on dit qu'il n'a pas son pareil au monde.

— Pardonnez-moi, lui répondit-il, j'ai vu le pareil à Bombay chez un riche négociant anglais. Il en avait donné un prix énorme. Je ne sais qui vous a fait ce présent, mais c'est un présent de roi.

Mme d'Espérilles pour cette fois demeura parfaitement maîtresse d'elle-même.

— Je n'en connaissais point la valeur, répondit-elle de l'air le plus naturel du monde; il me vient du comte Lallia.

— Je m'en doutais.

— Vous n'ignorez pas que le comte est extrêmement riche?

— Insolemment riche, dit Julien.

— Que dites-vous? s'écria-t-elle comme si elle eût été frappée d'une grande surprise, le comte insolemment riche! Eh! que vous a-t-il donc fait? Il vous déplaît, mon ami. Vous conviendrez pourtant qu'il n'est ni indiscret, ni incommode. Il a compris aisément hier que sa présence nous gênait; il s'est exécuté, il est parti. Le pauvre homme aussi qui s'en vient tomber au milieu d'une reconnaissance du genre de la nôtre! Vous lui montriez une belle mine! A ce propos, je suis bien aise de trouver l'occasion de vous gronder un peu pour ce que vous m'avez fait là. Heureusement le comte a bien de l'amitié pour moi, et il ne m'en voudra point. Jamais il ne s'est autorisé du temps ni des obligations que je lui ai pour essayer de se faire mon tyran. Vous savez qu'il était fort lié avec mon mari. C'est un homme qui m'a rendu les derniers services; je lui dois beaucoup.

— Moi, dit Julien, je ne lui dois rien.

— Faut-il encore vous appeler sauvage? s'écria Mme d'Espérilles en le menaçant du doigt; mais j'aime infiniment le comte.

Julien recula.

— Moi, je le hais, dit-il.

— Vous le haïssez? dit Lucy. Ce dernier coup était trop rude; elle n'y put tenir, et, n'osant regarder Julien, elle s'appuya toute défaillante sur le coin de la console qui supportait le malheureux vase de Chine. — Pourquoi, balbutia-t-elle, pourquoi haïssez-vous le comte Lallia, que vous ne connaissez point?

— Je crois, dit Julien, que j'ai dépassé ma pensée. Je voulais dire seulement que je n'aimais pas le comte.

— Mais pourquoi? pourquoi? s'écria-t-elle. Je tiens à le savoir.

— Que voulez-vous? lui dit-il d'une voix subitement radoucie avec un sourire qui lui déchirait la bouche, c'est une antipathie philosophique. Je n'ai pas la prétention de refaire le monde. Voilà bien longtemps qu'il donne à ceux qui ressemblent au comte Lallia tout ce qu'il refuse à d'autres qui en seraient plus dignes, la fortune, le pouvoir, les honneurs et le reste. Le monde a la passion des médiocrités habiles et tient énergiquement à ce qu'elles le gouvernent. Pour moi, j'y consens. Je veux bien aller même jusqu'à ne point me révolter contre elles; mais vous ne pouvez exiger pourtant que je les aime.

— Ces raisons-là ne sont point mon affaire, étant philosophiques, dit Lucy, qui respirait enfin. Ainsi donc il est convenu que vous n'aimez pas le comte?

— Oui, dit Julien.

— Eh bien! reprit-elle en posant la main sur la sienne, nous ne l'aimerons donc plus, mon ami.

C'était le reniement de saint Pierre. Julien en sentit une sueur froide qui lui passait sur le front. — La preuve! la preuve! se disait-il. — Mais son cœur, qui se contractait à se briser, lui répondit. La preuve était là.

A cet instant, de grands cris de joie se firent entendre dans l'antichambre. La portière vola, et Mlle Lucette d'Espérilles, alors âgée de dix ans et demi, entra d'un bond, comme une chevrette apprivoisée. C'était son jour de vacances. Mme d'Espérilles n'y songeait plus; les temps étaient bien changés. L'enfant s'élança dans les bras de sa mère, qui intérieurement la bénit. Lucette, vous arriviez à point; votre présence allait servir d'intermède au moment où le drame commençait d'être trop tendu.

— Regardez, Lucette, dit Mme d'Espérilles en montrant Julien à sa fille. C'est un bien ancien ami; mais vous ne le reconnaissez point?

L'enfant examina Julien un moment et se prit à rire aux éclats.

— Je le reconnais bien, dit-elle : il m'a portée dans le ruisseau.

— Au bout de six ans! s'écria Julien en l'embrassant. C'est la mémoire de l'innocence.

Mme d'Espérilles ne dit rien. Elle voyait là, comme Julien, quelque chose de surnaturel, un air de miracle qui lui donnait bien de l'espérance. Ce secours lui venait à l'instant où son courage avait besoin de se raidir et de se multiplier, pour ne point défaillir. Elle pensa qu'elle pouvait bien maintenant pousser les choses, et que Dieu le voulait.

Mlle Lucette se mît à jouer sans façon avec son ancien ami, et Mme d'Espérilles, en voyant Julien se prêter d'un air si simple à tous les caprices de sa fille, ne se lassait point d'admirer comme il était bon. Elle trouvait aussi, en le regardant à la dérobée, qu'il n'était pas moins beau qu'autrefois, quand elle avait commencé de l'aimer, et que recommencer était dès lors un retour bien naturel. Quelques heures s'écoulèrent dans ces riantes pensées. A la fin de l'après-midi, Lucette, épuisée de cris et de rires, prit un livre, et s'endormit sur les pages de ce doux sommeil où l'on rêve de poupées aux yeux d'émail et de bulles de savon qui montent dans l'air. Mme d'Espérilles, assise à côté de Julien, se tourna brusquement vers lui et lui rappela qu'il y avait mille choses qui leur étaient arrivées à l'un et à l'autre pendant leur séparation si longue, et qu'ils ignoraient tous les deux. Elle ajouta que leur premier soin eût dû être pourtant de se raconter mutuellement leur histoire, et qu'il était étrange qu'ils ne s'en fussent pas avisés plus tôt. Julien, avec son calme ordinaire, répondit que cela en effet était étrange, et qu'il était prêt; mais Mme d'Espérilles voulut commencer.

X.

Dès les premiers mots, il vint une pensée à Julien : c'est que Cléopâtre s'était fait apporter autrefois par un esclave, parmi des fleurs, le serpent qui devait lui donner la mort. Ici, les rôles étaient changés : ce n'était plus le misérable qui présentait les fleurs et le serpent à sa maîtresse, c'était la reine au contraire qui les offrait à l'esclave; mais, dès les premiers mots aussi, cette confession fut un chef-d'œuvre. Hélas! qu'il se présenta sous de sombres couleurs, le récit des années passées chez la baronne, puisqu'enfin il fallait le refaire et que c'était l'exorde! Comme l'épisode du comte Lallia, puisqu'enfin il fallait y revenir, et que c'était le nœud de l'histoire, se trouva paré! Chacun de ces aveux si bien déguisés qui sortaient de la bouche de Lucy revêtaient pour Julien, qui les entendait, des

formes vivantes; ils glissaient devant lui, un couteau dans la main, et le frappaient au passage. — Je sais tout cela, se disait-il. Il connaissait ces fantômes qui voulaient son sang, et il le leur donnait sans se révolter ni se plaindre. Lucy, qui le voyait de temps en temps incliner la tête, croyait aisément qu'elle le persuadait. O pécheresse, tu répandais vainement tes parfums sur les pieds du voyageur! O charmeresse, à quoi te servait de dépenser tant d'art pour conquérir celui que l'amour te livrait? Il y eut un moment où Julien ferma les yeux pour continuer d'entendre Lucy sans la voir. Elle lui secoua vivement le bras : Est-ce que vous m'écoutez? lui dit-elle.

Il ne l'écoutait plus en effet qu'avec un découragement sans fond et sans bornes, comme un pauvre homme à qui tout manque sur terre, qui n'a plus de table où s'asseoir, plus de toit où dormir, et qui s'assied épuisé à l'orée d'un bois. Il entend le chant des oiseaux qui lui parlent des joies du printemps, de la nature et de l'amour; il sait que les oiseaux qui chantent sont de détestables menteurs. Un instant il se laisse étourdir et charmer par la beauté de leurs mensonges; mais tout à coup il sent s'élever dans son cœur un effroyable mépris de tout ce qu'ils disent. Voilà ce qu'éprouvait Julien en écoutant Mme d'Espérilles. A cette question qu'elle venait de lui faire, il rouvrit pourtant les yeux. Un reste de flamme qui y brillait encore s'éteignit en une seconde, et il y succéda un regard empreint d'une si étrange et infinie douceur qu'un moment elle y demeura suspendue, ne pouvant, n'osant plus rien dire. Ce regard où se lisait à la fois tant de passion et de douleur, tant de tendresse et de pitié, souvent, bien souvent désormais, elle devait le rencontrer sans pouvoir le comprendre; mais si elle n'y devina pas encore la grandeur de la générosité qui pardonne, du moins elle y reconnut, car ces choses, elle les connaissait mieux, l'excès de l'amour de qui l'on peut tout espérer et tout attendre.

— Ah! Julien, lui dit-elle, c'est votre cœur lui-même qui vient de me regarder et de me promettre...

— Parlez plus bas! répondit gravement Julien; votre fille s'éveille.

Elle se retira pour quelques minutes dans la pièce voisine; elle s'en allait tout enivrée, bouleversée, changée par ce regard. Jamais elle n'avait rien vu de pareil. Sûrement Julien ne l'avait pas autrefois. S'il l'avait eu, est-ce qu'elle l'aurait laissé partir pour le bout du monde? Regard étonnant, indéfinissable, elle sentait bien qu'il l'avait toute purifiée en faisant descendre la grâce dans son cœur, qui auparavant n'était que calcul; l'amour, l'amour vrai justifiait son entreprise maintenant! Lorsqu'elle rentra dans le salon, elle

était dans une exaltation extraordinaire. Elle allait se retrouver seule avec Julien, car l'heure arrivait où Lucette devait retourner au pensionnat. Elle désirait ce moment et le redoutait. Ce qu'elle ressentait, elle ne le savait plus.

Lucette enfin partit; on apporta les lampes. Mme d'Espérilles fut ravie de revoir le visage de Julien; elle était inquiète, parce que depuis quelques instans il demeurait encore presque silencieux. Pourquoi ce silence? Quelles pensées cachait-il? L'ombre la plus légère qui glissait maintenant sur ce ciel bleu dont elle avait eu un moment la délicieuse vision la remplissait d'appréhensions et la mettait hors d'elle-même. Puisque Julien décidément aimait à se taire, elle aurait bien parlé encore, parlé pour deux; mais elle commençait à se méfier de la nouvelle abondance de son cœur.

Elle prit donc le parti de faire ressouvenir Julien qu'il lui devait à son tour le récit de ses aventures. Le mot n'était pas des plus heureux : il ne convenait guère pour peindre l'existence du voyageur, il eût été mieux appliqué peut-être pour peindre la sienne, bien qu'elle n'eût à peu près voyagé que de l'hôtel de la baronne à celui du comte; mais elle n'y prit même pas garde, et Julien ne se fit point prier pour la satisfaire. A peine eut-il commencé de parler, que son air de simplicité la fit tomber dans une admiration naïve. N'est pas simple qui veut dans le récit de sa vie : qui le savait mieux qu'elle? Julien lui raconta donc ses voyages, ses premières luttes, la résistance jalouse de la fortune, ses désespoirs et les dangers qu'il avait courus. A ce moment, Mme d'Espérilles frémit, pâlit, et, saisissant la main de Julien, la tint quelque temps serrée dans les siennes; puis, quand le terrible chapitre des dangers fut arrivé à son terme, elle quitta son fauteuil et se glissa sur le sofa. Là, couchée à demi, les yeux fermés, elle continua d'écouter l'histoire, le poème plutôt de ces grands travaux soufferts et accomplis pour elle, et jusqu'à la fin se laissa doucement bercer par la pensée de tant d'amour qu'on lui avait donné dans le passé, qu'elle retrouvait dans le présent, dont elle était sûre dans l'avenir.

— Julien, s'écria-t-elle, vous garderez ce récit pour moi. N'allez pas le faire jamais à d'autres, il vous ferait aimer de toutes les femmes; mais moi, je ne m'en lasserai point, je veux qu'il revienne sans cesse pour charmer mes soirées et m'embaumer le cœur au coin du feu, car c'est ainsi que nous passerons les soirs d'hiver, seuls tous les deux. Vous n'aurez point le souci de me séparer du monde; le jour où je vous ai revu, je lui ai dit adieu, je ne désire plus que d'en être oubliée. C'est plus facile que vous ne le croyez, mon ami. On rompt aisément des relations si légères. Pour être libre, il ne s'agit que de s'enfermer, voyez-vous. Personne, quand

on verra que nous ne souhaitons que la solitude, personne ne se croira le droit de venir nous troubler.

— Personne! répéta involontairement Julien, et il lui arriva encore une fois de tourner les yeux vers la portière. Il songeait au comte Lallia, qui ne se montrait plus et qui était si près pourtant: il lui sembla que ces paroles l'appelaient; mais d'un mot Lucy le remit sous le charme. Voyant qu'il se préparait à la quitter, elle lui proposa d'aller le lendemain avec elle en pèlerinage au jardin du cimetière.

La première réflexion qu'elle fit quand elle fut seule, c'est que Julien devait être fort content d'elle. Quant à elle-même, elle l'était d'elle et de lui sans réserve, et pourtant, à peine rentrée dans sa chambre, elle aperçut un objet qui lui fut un grand trouble-fête. C'était une lettre déposée près de son lit.

Elle venait du comte. Peut-être avait-elle été apportée à l'instant même où Julien songeait à lui; mais Mme d'Espérilles, pour elle, n'y voulait apparemment plus songer du tout. Elle prit cette lettre et la jeta, tout en colère, au loin sur un meuble. C'était pourtant un pli magnifique fermé par un large cachet de cire rouge qui ne portait point d'armoiries, mais une devise modeste : *vici*. Qu'est-ce que le comte Lallia avait vaincu? Était-ce lui-même? son corps au profit de son âme, ou son âme au profit de son corps? était-ce la fortune? ses ennemis? ses jaloux? Race de vipères qui sifflaient à ses pieds, combien de fois ne leur avait-il pas arraché à l'aide d'une pince d'or leurs crochets empoisonnés? Mais ceux que le comte Lallia ne devait jamais vaincre, c'étaient ses moqueurs, car il en avait. Mme d'Espérilles avait bien souvent pris parti pour eux. En ce moment encore, et plus que jamais, elle se riait bien du comte et de ses lettres. Cependant elle se ravisa, alla reprendre l'épître et fit sauter le grand cachet.

Le comte commençait par lui jurer qu'il se fût fait un scrupule d'usurper un moment de sa vie, maintenant si bien occupée. Il continuait par lui faire sentir la délicatesse de ce procédé, qui consistait à lui écrire, quand il était si près d'elle et qu'il n'avait qu'à faire un pas pour la voir, et puis il lui demandait des remercîmens pour sa discrétion depuis deux jours. — Ce diable de comte avait pourtant eu le courage de couvrir ainsi deux pages entières de cette ironie troussée et de ces sarcasmes galans, après quoi il n'avait point manqué de se croire vraiment un homme infernal. Mme d'Espérilles laissa tomber en bâillant cette lettre sur le tapis, puis un autre mouvement l'emporta, et elle se mit avec rage à la fouler sous son pied. Elle se souvenait du mot de Julien sur les médiocrités habiles qui gouvernent le monde. Hélas! elles gouvernent aussi certaines exis-

tences particulières, qui ne s'en sont que trop bien accommodées, jusqu'au jour de la réflexion amère, jusqu'au jour où la conscience captive s'agite et songe enfin à se débattre contre la chaîne dorée dont on la tient liée, jusqu'au jour où le cœur retrouve un regard clair qui voit l'erreur et l'abîme, jusqu'au jour du dégoût, qui commence le châtiment. Et puis elle ne voulut plus se souvenir de rien. Elle résolut de ne plus avoir de mémoire ni de pensée jusqu'au lendemain.

Le lendemain, Julien vint la prendre dans la matinée; on se dirigea vers le cimetière. Ils mirent pied à terre à l'entrée de l'avenue et ils s'avancèrent lentement. De jeunes marchandes leur offrirent au passage avec un sourire provoquant des couronnes d'immortelles. Elles ne savaient point que ce n'était pas un mort ordinaire qu'ils venaient visiter tous les deux. Celui-là n'avait point de pierre sépulcrale marquée d'un nom. Sa tombe était partout dans l'espace, — c'était un mort qui n'avait jamais été qu'esprit, — c'était le souvenir. En franchissant la grande porte, la jeune femme s'appuya plus fort sur le bras de Julien. — Qu'allons-nous voir? lui dit-elle.

Ils suivirent l'allée principale, tenant les yeux à terre; ils les relevèrent en même temps. Rien! plus rien! il n'y avait même plus d'arbres. Les tilleuls étaient tombés, le berceau avait disparu. Cherchez, cherchez dans l'air la trace embaumée du chèvrefeuille! Ils gravirent péniblement la pente qui menait au vieux jardin; ce n'était plus qu'une voie pavée de tombes. Au sommet s'étendait encore la grande pelouse avec sa verdure échevelée; mais justement au milieu, à la place qu'occupait autrefois la statue de l'Amour, quelque chose s'élevait qui donnait froid rien qu'à le voir, un carré long de pierres blanches avec une porte de bois peinte en couleur de bronze, avec une coiffure de zinc rehaussée par des ornemens en forme de grandes oreilles, la chapelle funéraire de quelque notable philistin. Voici ce qu'il advient des choses de ce monde! qui dit donc qu'elles passent? Elles ne passent ni ne meurent; elles se transforment, elles se travestissent et prennent l'habit de masque. Tel poursuivait une chère image qui ne retrouve plus qu'une caricature. Adieu l'émotion, même du souvenir!

Ainsi du vieux jardin il ne restait rien que cette pelouse. Le bûcheron marche devant le fossoyeur et coupe les arbres; mais l'herbe ne gêne pas les morts. Là où se dressaient autrefois les tilleuls, on voyait encore une double rangée de racines à fleur de terre. Le monticule qui supportait jadis le berceau avait été aplani; Julien et Lucy s'approchèrent. Ils virent une grille de fer entourant une sépulture inachevée. La pierre qui devait couvrir la tombe reposait tout debout contre cette grille, elle ne portait encore aucun nom. —

Hélas! dit Lucy, nous ne saurons même pas qui est venu ici prendre notre place et dormir où nous avons aimé.

Julien ne répondit pas; il ressentait, outre de la tristesse, un malaise étrange. Cette grille de fer, cette pierre neuve et sans nom, cette mort toute fraîche lui serraient affreusement le cœur. Après un moment de silence, il demanda à Lucy si elle ne voulait point s'éloigner. — Non, lui dit-elle, nous avons encore une visite à faire, — puis elle le tira doucement par le bras, et il se laissa guider. Ils redescendirent la pente et s'enfoncèrent dans le cimetière; Julien reconnut bientôt l'étroit sentier qu'ils suivaient naguère pour aller visiter la tante. Il suffisait de deux minutes pour arriver au tombeau, mais ils n'allèrent pas jusqu'au bout, car brusquement Mme d'Espérilles s'arrêta. — A quoi bon? murmura-t-elle, ici tout est fini. — Et l'on revint.

Quand ils eurent quitté le pays des morts pour revenir au séjour ordinaire des vivans, où tout n'était pas fini, quand ils furent remontés en voiture, Mme d'Espérilles se tint penchée un moment à la portière, et, remarquant tout haut que la journée était claire et douce, se plaignit de retourner si tôt à la maison. Julien tressaillit : il pensait à cet instant même qu'il allait la revoir, cette maison détestée où le cœur lui manquait en entrant; il pensait que Lucy allait se retrouver dans ce salon odieux, trop bien paré, si près du comte, chez elle, chez lui... Qui savait si c'était chez lui ou chez elle? Il baisa vivement la main de la jeune femme pour la remercier du regret qu'elle exprimait de regagner cette demeure de l'équivoque et du mensonge. Ce regret lui semblait bien près du remords, et le remords, il l'eût béni dans son cœur. Le remords enfin est un second baptême.

Il ne crut donc pas avoir besoin d'une autre permission de sa part pour exécuter ce qu'il désirait faire, et, s'adressant au cocher, il lui ordonna de faire trotter son cheval devant lui jusqu'à ce qu'il rencontrât des bois. Le cocher ne manqua point de riposter en lui demandant dans quels bois il fallait le conduire. Julien avait oublié que dans le pays de France, terre civilisée où il était comme un nouveau-venu, les forêts mêmes portent un nom. Il répondit au hasard de sa mémoire, et désigna les bois de Louveciennes.

Lucy, en entendant cela, battit des mains comme un enfant et s'écria qu'il la devinait. Hélas! elle ne se doutait point qu'il la devinait toujours! La voiture courut longtemps sur la route unie et poudreuse, à travers la plaine maussade dont Paris est environné, jusqu'au fleuve qui la borde. La Seine roulait entre ses berges, là verdoyantes, ici plates, limoneuses et couvertes de roseaux. Au sortir de la grande cité, elle descendait vers la mer, toute pensive de

ce qu'elle venait de voir, toute chargée de secrets et de souillures. On passa le fleuve et l'on atteignit bientôt la région plus riante des villas. Elles s'élevaient au flanc des coteaux boisés ou demeuraient paresseusement couchées dans le vallon. Lucy, les regardant d'un œil rêveur, fit remarquer à Julien que c'étaient là de belles retraites pour un couple d'amans heureux; mais il ne put s'empêcher de secouer tristement la tête. Que cachiez-vous, blanches demeures enfouies comme des nids sous les feuilles? Pour quelques existences joyeuses qui peuvent affronter le grand jour, bien des bonheurs qui se connaissent mieux, à qui l'illusion n'est pas permise et qui préfèrent l'ombre.

Cependant la couronne de bois s'épaississait au front des collines; l'aqueduc de Marly, grandissant dans le lointain, apparaissait là comme une restauration de ruine romaine, comme une copie de ces temps où tout était grand, les monumens et les hommes, dominant ces maisonnettes, ces parcs de cent pieds carrés, tout ce petit monde exigu d'à présent qui n'est rien qu'une fourmilière et qui a pourtant trouvé le moyen de tripler le nombre des passions humaines.

Ce fut là que débarquèrent les deux voyageurs. Vivent l'hiver et la futaie dépouillée, où tout ce que l'orage et la froidure n'ont point emporté, brisé, flétri, se montre comme une consolation divine, — jusqu'à la touffe d'herbe verte entretenue par quelque source cachée, jusqu'au brin de mousse qui brille d'une teinte d'émeraude sous l'épaisse litière des feuilles sèches! Tout était nu, sauf les chênes, arbre de fer qui garde longtemps sa rouille. Mme d'Espérilles voulut suivre quelque temps un chemin pratiqué entre la lisière du bois et les champs. Au fond de la vallée toujours le fleuve; en face, des cultures, des villages, puis un immense déploiement de pierres qui semblait flotter dans la brume : c'était Paris.

Ils s'engagèrent ensuite dans une partie de la forêt où serpentait un autre sentier que n'embarrassaient point trop de ronces. Julien parla de marcher en avant pour frayer un passage; mais Lucy refusa de quitter son bras. Ils s'avancèrent, ainsi serrés l'un contre l'autre, et pourtant sans se rien dire encore. Tous les deux étaient trop pleins de doutes, de désirs, d'alarmes, de projets et d'angoisses. Ils comprenaient bien qu'ils ne pouvaient demeurer plus longtemps dans cette situation ambiguë où ils se traînaient depuis trois jours. Tout les avertissait que le moment était proche, et ils sentaient l'événement près d'éclater sur leur tête; mais Mme d'Espérilles, malgré sa résolution, qu'elle croyait si ferme, tremblait à l'idée de la lumière qui pouvait accompagner ce coup de la foudre.

— Ces bois sont beaux, dit-elle à Julien; mais elle ne disait cela

que pour jeter un mot dans le silence où il se retranchait sans cesse, comme on jette une pierre dans une eau qui dort, afin de voir au moins se rider le miroir. Comment eût-elle pu trouver que ces bois étaient beaux, puisque, marchant la tête penchée et poussant de son pied les feuilles mortes, elle ne regardait que la terre? Puis elle ajouta : L'été, il doit être doux d'y vivre.

— Ces bois, répliqua Julien d'une voix sourde, sont un faubourg de la ville. Le regard y peut atteindre, comme vous l'avez vu tout à l'heure; la pensée pourrait y rester.

— Eh bien! dit-elle avec distraction, que vous faut-il donc? Toujours le désert?

— Oui.

— Allons! reprit-elle en riant, les déserts sont bons pour les hommes; mais aucun homme n'a jamais songé à y conduire la femme qu'il aime.

Julien se tut : elle venait de quitter son bras et marchait en avant d'un pas bien plus vif; elle se retourna tout à coup. — D'ailleurs, dit-elle, j'y consens : si vous le voulez, emmenez-moi au bout du monde.

— Si je le veux!... — Et il lui saisit les deux mains. — Écoutez! l'heure doit être passée entre nous des paroles légères. La vérité est sérieuse, j'ai peur que vous ne le compreniez point. Savez-vous ce qu'il arriverait si je croyais à ce que vous me dites?

— Il arriverait que nous serions heureux tous les deux, vous parce que vous le croiriez, moi parce que je vous verrais enfin le croire.

— Prenez garde! s'écria-t-il, je n'ai pas de droits, ne m'en donnez point. N'allez pas m'armer vous-même, par générosité ou par imprudence. Pas de ces promesses dangereuses; je ne les sollicite point, mais je pourrais les invoquer, si de vous-même vous me les aviez faites, et alors...

— Je vous l'ai dit, interrompit-elle hardiment, vous ne m'épouvanterez pas. Je sais bien que vous m'aimez encore plus que je ne vous aime. Que voulez-vous que je craigne de vous? Rien; pas plus dans le passé que dans l'avenir, rien.

Peut-être avait-elle menti maintes fois dans le cours de sa vie; il faut bien se défendre. Certes elle ne l'avait jamais fait d'un front si assuré; mais jamais aussi mensonge ne lui avait coûté si cher. Il sortit de son cœur comme un projectile d'une arme trop chargée qu'il tord et brise au passage. Elle avait dit à Julien : Je ne vous crains ni dans le passé, ni dans le présent, ni dans l'avenir. Au moment même où elle disait cela, tous les motifs qu'elle avait de craindre se dressèrent devant ses yeux, si menaçans qu'elle ne put faire un pas de plus. Elle fit signe à Julien qu'elle voulait se repo-

ser un instant; il étendit son manteau sur la mousse : elle s'assit et laissa tomber sa tête dans ses mains.

Elle pensait qu'elle était environnée de piéges, qu'une indiscrétion, — moins que cela, — un propos léger passant dans l'air et entendu de Julien pouvait faire crouler l'édifice déjà si laborieux de son bonheur à venir, qu'elle avait à craindre non-seulement les médisances de ses amis et de ses ennemis, mais les paroles de ceux même qui ne la connaissaient que de nom et de visage, que Paris entier est semé d'embûches pour les femmes qui sont du monde ou qui en ont été, et que souvent un mot prononcé dans un couloir de théâtre a bouleversé toute une vie. C'est pourquoi elle se promit de retenir Julien soir et matin près d'elle, par calcul, quand ce n'eût pas été par amour. Alors comment oublier le comte Lallia, dont l'amitié veillait sans doute, dont elle habitait la maison, dont elle se sentait la prisonnière? Et puisque ses fautes ou les erreurs de la fatalité l'avaient réduite à l'étrange bassesse de cette condition, quand elle voulait se donner, de ne plus s'appartenir, elle comprenait qu'il ne lui restait d'autre ressource que de se délivrer elle-même par quelque grand effort et de briser les portes de sa prison, de peur qu'on ne les refermât sur elle en renforçant les grilles et les serrures; mais comment les briser ces portes de fer, que longtemps elle avait cru être des portes d'or?

Elle s'arracha enfin à cette pénible rêverie; elle retira la main dont elle se cachait le visage. Julien s'était agenouillé devant elle; il la contemplait. Elle revit dans ses yeux le regard de la veille : même passion, même douleur, même tendresse. Sortant de l'enfer, elle revit le ciel, le ciel, qu'elle était menacée de perdre.

— Pourquoi me regardez-vous ainsi? lui demanda-t-elle d'une voix étouffée.

— Parce que je commence à croire que vous m'aimez...

— Ah! se dit Lucy en se levant, il faut que dès demain j'aie du courage!

Au retour de cette promenade mémorable, Mme d'Espérilles écrivit deux lettres. L'une était la réponse au message du comte Lallia; l'autre était à l'adresse de la dévote baronne d'Espérilles. Par la première, Lucy ordonnait au comte de la venir voir dans la matinée du lendemain; par la seconde, elle priait sa terrible parente de la recevoir dans l'après-midi du même jour. Que voulait-elle du comte? Rien que sa liberté. Et de la baronne? Oh! bien autre chose! Son salut.

PAUL PERRET.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

UN ROMAN

DE

MŒURS RELIGIEUSES

LE MAUDIT, par l'abbé ***, 3 vol. in-8°.

Quel est donc ce *Maudit* qui a eu la destinée singulière de faire du bruit dans le sénat presque avant de naître et dont le nom frappé d'anathème est venu se mêler de la façon la plus imprévue à la discussion des affaires, déjà fort confuse, de la France et de l'Europe? D'où vient-il et où va-t-il, ce livre aux allures mystérieuses et provocatrices? Est-ce une histoire, est-ce un roman? Est-il né d'une inspiration unique, d'une observation solitaire, ou de la complicité secrète d'observations et d'inspirations diverses tourmentées des mêmes souvenirs, échauffées par la même idée? Celui qui l'a écrit est-il un laïque s'aventurant sous un déguisement d'abbé dans un domaine défendu, ou bien est-ce réellement un prêtre aigri par les luttes obscures, à demi révolté contre la discipline et respectueux encore pour la foi? Ce livre du *Maudit* enfin est-il une œuvre d'art cherchant un aliment tout littéraire dans les phénomènes inexplorés des mœurs ecclésiastiques, ou ne serait-ce pas plutôt un signe nouveau de cette crise plus générale et plus étendue qui travaille la société moderne, et à laquelle aucune des églises vivantes n'est étrangère?

Et d'abord il est assurément entré dans le monde comme un roman n'a guère l'habitude d'y entrer, en trouvant pour premier critique un cardinal. Mgr de Bordeaux a cru bien faire sans doute en entreprenant avec d'autres sénateurs, que je n'ai pas envie de nommer, une croisade contre « les livres immoraux et irréligieux qui inondent les sillons, » en évoquant particulièrement *le Maudit* comme le plus récent témoignage de la dépravation des temps : est-il bien certain de n'avoir pas ajouté simplement une page de plus à l'histoire des mœurs religieuses contemporaines, de n'avoir pas fait tout ce qu'il y avait de mieux pour aider lui-même au retentissement du livre qu'il signalait comme « un nouveau et effroyable scandale pour notre époque, pour la société tout entière? » C'est un genre de victoire qui devient ordinaire, et qui est la suite naturelle de tout un système de controverses passionnées. Voilà quelque temps déjà qu'un étrange esprit se glisse dans ces polémiques où la religion est mêlée. On ne discute plus sérieusement, virilement, — ce qui serait un droit et souvent un devoir; on n'oppose plus la science à la science, une conviction réfléchie à la conviction égarée; on procède par la condamnation sommaire, par l'anathème et les appels à la suppression. On fait sonner les cloches en signe de miséricorde à l'apparition d'un ouvrage qu'il vaudrait mieux aborder d'un esprit libre et fortifié par l'étude. On achète des livres pour les brûler. Jusque dans des distributions de prix, on entretient des enfans d'œuvres qu'ils ne peuvent, qu'ils ne doivent pas connaître, d'écrivains dont ils n'ont jamais entendu le nom, et on parle de ces écrivains de façon à atteindre leur caractère à travers leurs idées. Le moment venu, dans les assemblées politiques, on stimule le zèle répressif, on provoque « l'attention de MM. les commissaires du gouvernement. » Et qu'arrive-t-il? Le bruit qu'on fait aide au succès qu'on ne veut pas. Le livre, enveloppé dans un orage d'anathèmes, se propage un peu plus chaque jour. — Abandonné à lui-même, *le Maudit* eût suivi peut-être obscurément son chemin. Qui le connaissait la veille? Le lendemain il s'est trouvé tout à coup lancé dans le monde, justement par la main qui voulait l'arrêter sur le seuil. Il est sorti de l'ombre, et il a été tout au moins une de ces énigmes qui fouettent la curiosité publique.

On a voulu savoir ce que c'était que ce roman inconnu, « essensentiellement irréligieux » et immoral, qui allait « porter le scandale au sein de nos cités et de nos campagnes, » livrer le sacerdoce à la diffamation, enflammer peut-être la haine des masses contre le ministère religieux, ébranler la société tout entière, et on a trouvé que sous le voile de la fiction ce roman des mœurs ecclésiastiques, très romanesque en effet par les épisodes, ressemblait étrangement

à une histoire qui devait être vraie au fond, qui l'était tout au moins par certaines descriptions locales, par le cri de la nature révoltée, par l'accent d'une sincérité intime mêlée d'exagération. On s'est demandé qui pouvait avoir imaginé ou coordonné cette histoire, et il n'a point été difficile de voir au premier coup d'œil que le véritable auteur ne pouvait être un laïque, qu'un prêtre seul, un prêtre à demi affranchi et froissé, avait pu inspirer ou écrire ces pages pleines de détails que l'imagination ne peut ni deviner ni créer. Le nom n'est nulle part; l'empreinte du prêtre est partout : elle est dans le pli de la pensée et dans le langage, dans la violente fidélité de reproduction de certaines nuances, dans la connaissance familière des antagonismes, des habitudes ou des froissemens secrets du clergé, dans la sagacité à saisir les points faibles et dans la hardiesse à les dévoiler, dans l'expression à la fois onctueuse et crue de certains mouvemens de passion humaine, de certains tressaillemens de la nature. J'ajoute que ce prêtre, à son ressentiment contre les ordres religieux envahissans et même contre l'épiscopat, est évidemment de ce qu'on peut appeler la basse église, et qu'il doit être du midi de la France où se passe et s'accomplit son drame.

On s'est demandé enfin ce qui pouvait faire l'importance de cette mystérieuse conception, et on s'est dit que roman, histoire ou pamphlet, ce livre était peut-être un symptôme, qu'il était le fruit d'une situation violente où, tandis que les opinions extrêmes dominent en haut, il se remue vaguement et obscurément dans le clergé inférieur des pensées, des aspirations qui, sans aller jusqu'à la protestation ou à une velléité d'émancipation, ne ressemblent pas moins à une profonde et progressive transformation morale. Si une critique épiscopale n'eût point si rudement évoqué *le Maudit* dans le sénat, on ne se fût rien demandé peut-être; on n'eût rien cherché, on n'eût point interrogé, et c'est ainsi que ce livre, tombé d'une main inconnue, jeté comme une énigme dans la mêlée contemporaine, a été mieux servi sans doute par cette tentative d'exécution qu'il ne l'eût été par le silence. Je ne sais ce qui arrivera de lui : on lui a fait du moins un prologue retentissant.

Le malheur de ce *Maudit*, signalé comme un messager de scandale, ce n'est pas d'être irréligieux et immoral parce qu'il agite les questions les plus délicates et les plus sérieuses, ou qu'il les laisse entrevoir au courant d'une fiction romanesque. Le malheur de ce livre, c'est de laisser une indéfinissable impression d'incertitude et de malaise, c'est d'être un livre d'une inexpérience littéraire qui grossit ou allonge tout et d'une complexion morale équivoque. J'appelle de ce nom la nature même de la donnée, cette incursion

hardie dans le domaine le plus intime et le plus réservé des mœurs religieuses. D'autres pays ont, je le sais, de vrais tableaux de mœurs ecclésiastiques. Nous ne sommes pas accoutumés en France à voir tout ce monde clérical passer sur la scène ou dans un roman. Il semble tout de suite que ce soit une profanation, une insurrection contre l'inviolabilité de l'habit religieux, et toute œuvre de ce genre passe facilement pour un appât offert à une curiosité dépravée. On suit avec plus de malaise que d'intérêt ces voyages à travers des régions inconnues où l'on se trouve en face d'une société particulière qui a ses lois, ses mobiles, ses drames humains, ses collisions sourdes, ses ambitions, ses tyrannies, ses souffrances, et si celui qui ose déchirer le voile est lui-même un prêtre, si ce prêtre ne ménage point les couleurs pour peindre ce qu'il sait, ce qu'il a vu, ce qu'il a éprouvé, ou s'il a des idées plus hardies sur les affaires de son siècle, il devient aussitôt un infidèle qui divulgue le secret de son état et qui trahit son ordre. Quel qu'il soit et dans quelque condition qu'il se trouve, l'auteur du *Maudit* est certainement un homme qui a vu de près ce qu'il décrit, et ce livre qu'il a tiré de son souvenir encore plus que de son imagination, ce livre, littérairement inférieur, moralement équivoque, sans être absolument irréligieux, n'a pas moins une signification singulière et grave par les questions qu'il agite, par les circonstances où il se produit, par la situation dont il est le symptôme.

Quel est donc le sens de ce roman? Ce n'est rien moins au fond que le scabreux et dramatique tableau de la lutte intime d'une partie du clergé inférieur, séculier, réagissant secrètement contre l'esprit de fanatisme et d'absolutisme, se débattant contre la domination croissante des ordres religieux, notamment des jésuites, puisqu'il faut les appeler par leur nom, et cette lutte vient se résumer dans la destinée d'un jeune prêtre qui porte en lui toutes les tragédies de la vie ecclésiastique moderne.

Disons le mot : ceci est un livre contre les jésuites, la description passionnée d'un duel corps à corps entre la grande compagnie et un homme choisi moins encore comme un antagoniste que comme une victime qui proteste par sa défaite. Je ne voudrais point entrer dans une trop minutieuse dissection d'une histoire qui, à travers un fourmillement d'épisodes et de personnages, court de Toulouse, la bonne et vieille capitale du midi, désignée sous la transparente initiale de T., au village de Saint-Aventin, à Rome et à Paris, pour revenir se dénouer dans une vallée pyrénéenne, dans un hôpital où expire le *maudit*, inconnu, abandonné des hommes, sous le poids de l'anathème qui le poursuit. Le vrai nœud du drame est dans cette lutte fatalement engagée en quelque sorte par un jeune prêtre

d'une candeur inflexible. Ce n'est point un personnage vulgaire, cet abbé Julio de La Clavière, qui vivait, il y a quelques années, à T., vous dira son historien, et qui est sorti un jour du séminaire pour faire un si grand bruit dans le monde. Ce jeune homme, en entrant dans la vie, a toutes les qualités d'élection, une nature sincère et généreuse, la noblesse du cœur, le dévouement, la science, l'imagination, trop d'imagination, je le crains. Il a reçu l'esprit de son siècle, mais en l'épurant au foyer d'une âme ardente et pleine de foi. Il croit à l'apostolat chrétien, et si un de ses amis, abbé défroqué, Auguste Verdelon, lui oppose des abus, des déviations, il répond avec une douceur ferme : « Tout cela est un fait humain qui ne détruit d'aucune manière la mission divine confiée à l'apostolat dans le monde. » Julio, pour sa part, a résolu un problème épineux et compliqué, celui d'allier l'indépendance de l'esprit à une soumission entière comme prêtre. Il a ce qu'un de ses supérieurs appelle « une modération terrible. » Ses erreurs, s'il en a, ne sont point de la révolte, son obéissance n'est point de la servitude. Quelle que soit sa position, il est sans effort au niveau de tout. Mettez-le dans une chaire, il sera un prédicateur hardi et éloquent, cherchant dans l'église des premiers temps de la foi le rajeunissement de l'église nouvelle; mettez-le dans une humble cure, il sera un desservant fidèle, faisant le bien avec simplicité; placez-le dans les plus cruelles épreuves, il soutiendra le choc avec la douceur virile du prêtre et de l'homme bien né. Il a de plus une grande pureté de mœurs. Le regard le plus sévère ne peut découvrir une tache dans sa vie. Toutes ses affections terrestres reposent sur la tête d'une sœur qu'il aime d'une tendresse fraternelle jusqu'au jour où un redoutable secret, en éclatant tout à coup, viendra réveiller l'homme et lui infliger le plus douloureux martyre. C'est un héros comblé de tous les dons, vous dis-je; seulement tous ces dons de droiture, d'intégrité morale, de supériorité intellectuelle, de délicatesse et de loyale fierté sont un piége pour lui; ils l'entraînent et peuvent le conduire loin; ils commencent par le signaler comme un prêtre d'une espèce particulière qui peut devenir dangereux, et ils font que pour lui, dans cette vie ecclésiastique organisée comme elle est, agitée souvent d'orages invisibles, tout va être embûche, persécution et souffrance. Il se heurtera ingénument contre les écueils, et il s'y brisera.

Pourquoi donc Julio, dès son premier pas dans la carrière, est-il en guerre avec les jésuites? Parce qu'avant d'aller se préparer au sacerdoce sous la douce autorité des bons sulpiciens du grand séminaire, il a été leur élève, parce qu'il les connaît et qu'à leur tour ils connaissent la candeur redoutable de ce jeune homme, sur qui

leur direction n'a jamais pu mordre, et aussi pour une cause plus terrestre, parce qu'il a une tante, la douairière de La Clavière, dont il est l'héritier avec sa sœur, et dont la fortune, légèrement détournée à l'aide de quelque fidéicommis, viendrait fort à point aux révérends pères pour élever une vaste maison d'éducation qui existe effectivement aujourd'hui, car ici le réel se mêle à la fiction. Les jésuites sont puissans à T... Là comme partout, plus que partout, avec l'indépendance et la force qu'ils tirent de l'impulsion venue de Rome et des mille relations qu'ils se créent, ils ont une influence invisible qui se glisse jusque dans l'administration de l'église. Ils suppléent à la prédication séculière, ils dominent dans l'éducation, ils ont le pouvoir inconnu et insaisissable que donne la direction des consciences. Il y a là un certain père Briffard dont je ne veux pas médire, mais qui soigne avec conviction l'héritage des La Clavière; il tient la famille par tous les bouts, depuis la bonne douairière jusqu'à la vieille servante Madelette. Il sait tout ce que fait, ce que dit et ce que pense Julio. Ce jeune imprudent n'aurait qu'à se soumettre, il deviendrait l'enfant de prédilection; mais il résiste, il tient des propos inquiétans sur la compagnie : c'est là son malheur. Même avant d'arriver à la prêtrise, il est signalé aux bons sulpiciens, ses directeurs, comme un homme qu'il est dangereux d'admettre au sacerdoce, qui « se lance dans les idées nouvelles si pernicieuses, » et dès lors à chaque pas il est suivi, surveillé. On ne pourra l'atteindre dans l'intégrité de ses mœurs, dans la pureté de sa jeunesse et de sa vertu ; c'est par son esprit, par ses idées, par ses tendances qu'il sera vulnérable. Une fois pris dans le funeste engrenage, il n'en sortira que mutilé et sanglant. L'abbé Julio serait même vaincu dès le premier jour et mis hors de combat, s'il ne se trouvait par hasard à T... un cardinal-archevêque qui le couvre de sa faveur et en fait son secrétaire.

Cet archevêque, ce cardinal de Flamarens, est, je l'avoue, un prince de l'église comme on n'en voit guère : homme d'esprit, de bon ton, de grâce mondaine, de mœurs élégantes, quoique régulières, qui, en se laissant aller au courant des opinions dominant dans l'église, est arrivé à la pourpre, mais qui au fond croit que bien des formes dans lesquelles on enferme la pensée religieuse sont désormais vieillies, qu'on fait fausse route depuis longtemps, que Rome se perd en attachant obstinément sa royauté spirituelle à une royauté terrestre dont elle n'a plus qu'un débris, qu'il s'agit avant tout enfin de sauver l'idée chrétienne. Il croit bien d'autres choses, ce bon cardinal, qui se plaît aux querelles d'esprit avec sa sœur la chanoinesse de Flamarens et qui a pour le faste un penchant qu'il se reproche tout bas. Il croit surtout fort peu à l'utilité

des jésuites, et en subissant leur présence dans son diocèse, même quelquefois leur joug, il se révolte le plus souvent qu'il peut; il démêle leur action occulte et il la déjoue; en les ménageant, il leur échappe. L'abbé Julio au contraire lui plaît pour sa jeunesse, pour son caractère, justement pour ces idées hardies dont on veut lui faire un crime; il aime cette séve vivifiante, cette foi candide qui ne craint pas la nouveauté, et il s'attache si bien à ce jeune homme, qu'en mourant bientôt d'une attaque d'apoplexie il le choisit comme le dépositaire de ses dernières pensées; il lui lègue la délicate et embarrassante mission de publier après lui le testament de ses croyances religieuses, qui n'est rien moins qu'une profession de foi du catholicisme le plus libéral et une rétractation de sa vie épiscopale. Voilà la mémoire du bon archevêque fort compromise. Il ne restera plus qu'à faire passer ce bizarre testament pour le rêve d'un malade, d'un vieillard tombé dans l'enfance, ou pour l'infernale invention d'un jeune écervelé déshonorant la pourpre romaine par l'audace d'une fiction impie.

Tant que le vieux cardinal est plein de vie et étend sur son diocèse une autorité indulgente, Julio n'a rien à craindre; il est protégé contre les dénonciations, contre les aigres antipathies de la chanoinesse de Flamarens, excitée par le vicaire-général Gaguel, contre l'hostilité des pères de la rue de l'Inquisition, — car c'est là que les jésuites demeurent, — contre le murmure vague et menaçant qu'on fait habilement arriver jusqu'à l'archevêché; il est soutenu dans ses premiers essais de prédication, dont l'orthodoxie court au-dessus des précipices sans y tomber, et qui remuent la ville de T. Mieux encore : les adorateurs du pouvoir et du succès, — et il y en a dans le clergé comme partout, — fêtent le jeune et éloquent secrétaire du cardinal. Un soir de sermon, une petite manifestation s'organise pour demander à la vieille éminence de lui donner le camail de chanoine; mais le cardinal meurt : alors tout change, l'animosité, un moment contenue, se redresse et reprend son œuvre. Le nouvel archevêque, Pierre-François-Paul Le Cricq, est d'une autre trempe que Mgr de Flamarens; c'est un homme d'administration et de méthode, sec, dur, quoique avisé, ferme sur les traditions, gouvernant son diocèse comme il gouvernait le couvent dont il a été le directeur, n'aimant pas trop les jésuites non plus, mais les redoutant et les flattant, les ménageant assez pour être soutenu par eux à Rome sans déplaire à Paris. Il vient de Luçon, et il n'est pas encore arrivé à T. qu'il est déjà fixé sur Julio; il a reçu son portrait tracé de main de maître : « homme dangereux, imagination ardente, orgueilleux, infatué de lui-même,... traitant sans respect la parole de Dieu, profanant la chaire par de coupables nouveautés, — lisant

toute sorte de livres, de journaux; — prêtre qu'il faut surveiller, mener d'une main de fer et contenir toujours dans les plus basses conditions du clergé, pour que la gêne, l'isolement, le manque de moyens de se produire, le retiennent dans une obscurité salutaire : les moindres faveurs le perdraient... »

Il en résulte que du secrétariat de l'archevêché l'abbé Julio de La Clavière tombe à un cinquième vicariat de l'église de Saint-Sernin à T., et que de son cinquième vicariat il tombe bientôt dans la petite cure de Saint-Aventin, perdue au fond des Pyrénées, dans la vallée de l'Arboust. Pourquoi cette dernière disgrâce? D'abord parce qu'il a osé publier le testament religieux du cardinal de Flamarens, sans y mettre son nom il est vrai, en empruntant le nom transparent d'un de ses amis, Auguste Verdelon, cet abbé défroqué qui est devenu un habile avocat de T., et ensuite parce qu'il a eu la témérité de prononcer devant des jeunes gens un discours sur une de ces thèses devant lesquelles ne reculait pas l'éloquence audacieuse et chaste de Lacordaire, sur l'amour. Notez que le discours a été prononcé dans une maison d'éducation rivale de celle des jésuites. « On n'entretient pas en chaire les jeunes gens de telles images, » dit Mgr Le Cricq, et il envoie l'imprudent abbé aux neiges éternelles pour calmer et rafraîchir son imagination. Le crime, le vrai crime de Julio, c'est d'être au milieu des retardataires et des immobiles un esprit, un phénomène moral inquiétant, une infraction vivante à la discipline de l'habitude et du silence, — qui sait? peut-être un Luther en herbe ou un Lamennais.

Le voilà donc à Saint-Aventin, exilé, relégué enfin dans l'*obscurité salutaire*, averti d'avoir à être sage, de se conformer aux directions de M. le curé de Luchon, qui est son supérieur, et ce n'est pas la partie la moins curieuse de ce livre étrange. On n'est plus ici dans cette région où se heurtent les influences directrices, les ambitions et toutes les passions religieuses, où autour de l'archevêque s'agitent le père provincial des jésuites et les chefs des autres ordres, et M. l'archiprêtre de la cathédrale et le vicaire-général, et tous ceux qui en habit de laïques aspirent à être les conseillers du gouvernement spirituel; on est au village, au presbytère, à la conférence ecclésiastique chez M. le doyen, enfin au milieu de tout ce monde du clergé inférieur plein de vertus le plus souvent, mais qui a bien, lui aussi, ses mœurs, ses caractères et même ses petites tempêtes, où tout ce qui se passe en haut a son retentissement; c'est la vie ecclésiastique de campagne. Il faut se souvenir de ce qu'est Julio, — une âme d'une noblesse morale originelle, élevée par la culture de l'esprit et par l'habitude de la méditation, exubérante de foi et de science, droite, ardente et délicate, — il faut se souvenir,

dis-je, ce qu'est le jeune prêtre pour comprendre ce qu'il peut avoir à souffrir dans cette vie nouvelle un peu médiocre, et où l'ignorance n'est pas malheureusement toujours absente. La souffrance ne lui vient pas de l'humilité de son rôle, de la blessure d'une ambition trompée. Au moment de partir pour Saint-Aventin, il a reçu le conseil de refuser cette cure; il a accepté au contraire avec une grande simplicité. Il n'a pas l'orgueil de se trouver déplacé dans un humble village, auprès d'une nature puissante, au milieu de populations dont il est bientôt aimé. Il se met résolûment à l'œuvre. Il ne prêche pas à ces pauvres gens une religion surchargée de citations, d'anathèmes ou de visions mystiques; il leur parle comme à des enfans qu'il faut instruire et qui sont infestés de crédulités grossières, il leur tient un langage simple, droit, et il se plaît à les former à la vie morale. Le temps qui n'est pas employé au devoir du prêtre, il le consacre à l'étude des sciences naturelles. Le bâton ferré à la main, il va dans la montagne herboriser, explorer la flore pyrénéenne, l'une des plus riches du monde, et le soir venu il classe, il étiquette ses trouvailles. Il serait complétement heureux, s'il avait auprès de lui sa sœur Louise, qui est encore retenue auprès de sa tante, la douairière de La Clavière.

Julio a un défaut, je le crains, pour un personnage d'imagination : c'est Jocelyn dans les Pyrénées au lieu d'être dans les Alpes, un Jocelyn moins poétique, plus en guerre avec les pouvoirs de ce monde, plus trempé dans la réalité et les tracas vulgaires, ayant au fond la même nature, les mêmes goûts, presque le même langage;

> Du maître en peu de mots j'explique la parole :
> Le peuple du sillon aime la parabole,
> Poème évangélique où chaque vérité
> Se fait image et chair par la simplicité.
> Lorsque j'ai célébré le pieux sacrifice,
> J'enseigne les enfans, je me fais leur nourrice;
> Je donne goutte à goutte à leurs lèvres le lait
> D'une instruction simple et tendre, et qui leur plaît.

Ce chapitre du *presbytère dans la montagne* n'est pas sans charme. Dans cette vie de la solitude, Julio se rassérène et sent s'affermir en lui un christianisme tout d'esprit, de séve intérieure, dépouillé des formes matérielles et des routines vulgaires.

D'où viennent donc la souffrance et le secret froissement pour lui? Ils viennent de cette disproportion entre sa nature et le monde, dont il n'est pas assez séparé pour échapper à ses atteintes, de ce choc permanent entre ses instincts et cette réalité de la vie ecclésiastique qui ne lui pèse nullement par ses devoirs, mais qui a pour

lui toute sorte d'aiguillons. S'il va avec les autres prêtres à la conférence ecclésiastique, il se sent l'objet d'une curiosité indiscrète ou d'une défiance mal dissimulée. Il a le sort de celui qui a été signalé, recommandé, qui est en pénitence. Pour quelques-uns, c'est une victime des jalousies d'en haut; pour d'autres qui ont l'esprit simple, qui sont accoutumés à ne point discuter, c'est un suspect interné à Saint-Aventin. M. le doyen ne laisse pas échapper les occasions de lui faire sentir sa position de subordonné, d'homme signalé pour les dangereuses tendances de son imagination. Si son archevêque, Mgr Le Cricq, pousse ses visites pastorales à Saint-Aventin, il le reçoit simplement, sans faste, dans son église, au milieu des enfans qu'il instruit, et le prélat sera choqué de cette simplicité dans laquelle il verra une affectation, une marque de mauvais esprit, et il passera sans accepter même le modeste repas du presbytère. Que, par respect du premier des mystères de la foi catholique, il refuse à une dévote de village la communion quotidienne, il ne sera plus un prêtre pour la vieille irritée, et il sera exposé aux basses délations pieusement colportées. Qu'il épargne un scandale à l'église en sauvant du déshonneur une jeune fille et un jeune prêtre qui fuient ensemble, en les séparant et en gardant religieusement un secret qui n'est pas le sien, il sera pour ce fait l'objet d'une humiliante enquête.

Un jour enfin, on lui envoie pour prêcher une mission un brave capucin qui arrive tout chargé de médailles, de chapelets et de petits livres, et le moine bouleverse tout simplement l'esprit d'une population paisible par ses prédications saugrenues. C'est un type curieux d'ailleurs que ce père Basile, épais et vulgaire, qui mange bien, boit mieux et se macère la nuit, qui a le plus grand mépris pour toute science et n'a pour lui qu'une foi instinctive et mal raisonnée qu'il prêche d'une voix retentissante en ornant ses sermons de toute sorte d'histoires bizarres et d'images matérielles. Quand il débarque sa forte corpulence à Luchon, ce bon père Basile, il est tout étonné de ne pas trouver le curé de Saint-Aventin l'attendant avec respect à la voiture. « Que voulez-vous, mon révérend père, lui dit le doyen de Luchon, c'est le fruit des idées modernes. — Vous avez raison, monsieur le doyen, de notre temps on avait plus de respect pour les vieillards. — Où allons-nous, mon révérend père? — Le monde est bien malade. — Heureusement, mon révérend père, les ordres religieux se répandent comme une bénédiction, ils sauveront la France. — Malheureuse France! »

Une fois à Saint-Aventin, il faut lui rendre cette justice, le père Basile met le feu partout. Il ne guérit aucun des véritables vices de ce peuple, mais il exalte les imaginations faibles. On est au temps

du miracle de Lourdes, et Saint-Aventin a aussi ses visionnaires, ses extatiques; la mission a son miracle, sa jeune fille qui a vu saint Joseph, si bien que, froissé dans son intelligence et dans la droiture de sa foi, Julio finit par dire au père Basile : « Mon révérend père, je respecte vos intentions, vous êtes venu dans la pensée de faire le bien, il m'est pénible de vous dire que vous n'avez fait que le mal. » Et dans le fond de son cœur Julio se dit à lui-même : « Qui relèvera l'église? qui sèmera sur ses ossemens le germe énergique de la vie religieuse, sans laquelle les religions ne sont plus qu'une routine extérieure? Qui prendra la foi, cette divine immortelle, en chargera ses épaules au milieu du désordre général, et l'emportera intacte et pure au sein d'un monde nouveau où recommencera sa royauté impérissable? » — C'est le tort de Julio, dira-t-on, de parler ainsi, d'avoir de ces tourmens d'esprit, de tout censurer. Le vrai prêtre est plus soumis d'intelligence et de cœur; il rame sur la barque de Pierre sans s'inquiéter et sans se révolter, tandis que le pilote, qui seul a la lumière infaillible, conduit la barque à travers la tempête. — Le fait est que Julio ne prend pas le moyen d'être tranquille et que le père Basile part de Saint-Aventin avec le récit de son miracle et une dénonciation à joindre au dossier déjà trop chargé du jeune curé.

S'il n'y avait encore que ces froissemens obscurs et ces luttes intimes de la vie ecclésiastique, ce ne serait rien. Le vrai duel est ailleurs, et le champ de bataille est la fortune de la douairière de La Clavière, convoitée et disputée depuis si longtemps. Pendant qu'à Saint-Aventin l'abbé Julio est occupé à défaire l'œuvre du père Basile, c'est-à-dire à tranquilliser un peu sa paroisse, la vieille tante de La Clavière meurt, la succession est ouverte : la fortune tout entière est aux jésuites. Ils ne dépouillent pas la famille, oh non! ils ont ménagé ses intérêts; il y a dans le testament pour Julio et pour sa sœur une rente viagère de mille francs qui leur sera « honorablement servie. » Cela ne suffit-il pas à Louise pour aller vivre paisible dans une maison religieuse? — Ils ne jettent pas à la rue la vieille servante Madelette, qui les a si bien servis auprès de Mme de La Clavière; oh non! ils l'ont fait mettre aussi sur le testament, qui lui assure « le pain pour ses vieux jours » dans son village de Valcabrère. Les bons pères sont d'ailleurs bien en règle avec la loi; ils n'héritent pas, eux, puisque la législation impie qui nous régit ne le permet pas, ils ont un fidéicommissaire solide, un certain Tournichon, qui a fait bonne garde autour de l'agonie de la vieille douairière, et ce bon M. Tournichon y met vraiment des formes. « O monsieur l'abbé, dit-il à Julio quand celui-ci arrive dans la maison de famille, auprès du cadavre de sa

tante, ô monsieur l'abbé, je n'y mettrai aucune rigueur. Mlle Louise restera ici le temps qu'elle voudra. Je n'exige pas... — Vraiment! » répond Julio. Quant à la vieille Madelette, qui a maintenant quelque remords d'avoir peut-être aidé à la spoliation de ses jeunes maîtres et qui éprouve aussi le regret poignant de se voir inscrite pour si peu sur le testament, elle est vite expédiée. « Maintenant, Madelette, lui dit paternellement le pieux Tournichon, faites emporter vos hardes. — Oh! vous attendrez bien, dit Madelette, que mon neveu vienne de Valcabrère me chercher avec sa charrette? — Oui, je vous donne pour cela le reste de la semaine. — Vous êtes vraiment généreux!... » Et l'héritage de la douairière de La Clavière va grossir le budget des jésuites, où figurent des noms peut-être faciles à deviner dans le pays, et qui s'élève à une somme assez ronde en réalité ou en espérances, « à moins, dit un des bons pères, que quelque procès de parens cupides et sans religion ne vienne nous enlever ces héritages! »

On est ici à un moment grave de ce récit singulier, et je ne saurais trop dire si à chaque instant la réalité ne se mêle pas à la fiction. Maintenant que fera l'abbé Julio? Pour revendiquer l'héritage de sa famille, dans l'intérêt de sa sœur bien plus que dans son propre intérêt, s'engagera-t-il dans une lutte où il peut achever de se perdre? Cédera-t-il au contraire et sanctionnera-t-il de son silence la spoliation? En cette extrémité, il a certes encore un moyen de se sauver lui-même, de se réconcilier, de faire oublier son malheureux passé, — au moins pour le moment. On ne néglige rien pour lui faire sentir le danger de la résistance. Tout ce qu'il y a de ressorts avoués ou secrets, religieux ou mondains, au service d'un ordre puissant, est mis en jeu. L'archevêque Le Cricq lui-même intervient de son autorité impérieuse et tranchante pour faire plier le jeune prêtre; il a tour à tour dans la bouche la caresse et la menace, la menace des peines ecclésiastiques, et si l'on doute encore que celui qui a écrit ces pages soit réellement un prêtre, on ne doutera plus après cette conversation, qui est une des scènes les plus audacieuses du livre, je parle des scènes qui ne dépassent pas une certaine vérité. Julio ne cède pas cependant. Ce n'est pas tant l'intérêt qui parle en lui et le pousse en avant, c'est l'instinct de la justice protestant contre la spoliation, c'est aussi la pensée d'accepter la lutte contre une domination envahissante. Il ne refuse pas d'obéir à son évêque dans tout ce qui tient au ministère sacerdotal; pour tout le reste, il se retranche dans son droit d'homme et de citoyen. « Ils sont beaux, vos droits de citoyen! s'écrie l'archevêque. Voilà bien encore une autre idée. Je l'ai entendu faire cette distinction : le prêtre et le citoyen. Eh bien! monsieur le curé, sachez que l'épis-

copat ne la reconnaît pas, cette distinction. Ce sont là les idées modernes : la séparation de l'église et de l'état. Dans votre église, vous seriez le curé de la paroisse; hors de là, vous seriez M. Julio de La Clavière, propriétaire, électeur, éligible!... Ces théories-là sont jugées aujourd'hui. L'épiscopat les repousse, il en a horreur. Mon cher monsieur le curé, le jour où vous êtes entré dans l'église, l'homme en vous a disparu... »

La parole de l'archevêque rencontre une invincible résistance, et voilà Julio entrant dans ce duel d'un procès en captation d'héritage contre les jésuites, au milieu d'une ville aux passions inflammables, aux partis violemment divisés. Il a pour second dans ce duel cet ami, abbé défroqué, cet Auguste Verdelon, qui est un avocat habile; mais, je vous en préviens, ce Verdelon est un personnage louche, quoique peut-être humainement vrai : c'est un de ces hommes qui n'ont de la fougue de la jeunesse que l'apparence, qui savent faire marcher ensemble les mouvemens du cœur et les calculs de l'ambition ou de l'intérêt, qui sont « très puissans sur eux-mêmes, » selon le mot de l'auteur, et commandent au besoin à leurs sentimens. Il aime Louise de La Clavière, il l'aime sincèrement peut-être, et aussi parce qu'elle représente pour lui une alliance avec une des plus vieilles familles de magistrature et une grande fortune, tandis que Louise s'est laissée aller à l'aimer avec le désintéressement le plus noble, et ne tient à la revendication de son héritage que pour avoir la possibilité de donner la fortune à son amant. « Pauvre frère, écrit-elle à Julio, je ne suis pas assez généreuse pour te dire : Jette-leur au visage cet or qu'ils ont tant convoité... » Tant que cet habile Verdelon croit au succès, il est plein de feu, d'activité et de tendresse : il y a pour lui chance de gloire d'abord, puis une belle et riche alliance en perspective. Le jour où le procès est perdu devant le tribunal de première instance et où il ne reste plus qu'un appel d'un succès problématique, l'avocat se refroidit visiblement pour la sœur et pour le frère; il se dégage peu à peu, et comme Julio persiste plus que jamais, comme il prépare lui-même un mémoire sur l'ordre des jésuites, la situation reste critique.

C'est le moment pour les bons pères de faire jouer de nouveaux ressorts, de frapper un dernier coup, et il y a ici une figure qui n'est point certes une des moins originales : c'est la comtesse de ***, une femme au cœur froid et à la tête ardente, qui à quinze ans a été mariée à un vieillard titré et riche et n'a connu que les dégoûts du mariage. Restée veuve jeune encore, assez dégoûtée d'une première union pour ne pas tenter une seconde épreuve, vertueuse sans combat et pharisaïquement orgueilleuse d'une vertu que la froideur

de sa nature lui rend facile, dévorée de ce besoin d'activité qui s'accroît à une certaine heure et n'est souvent que le fruit d'une inquiétude inassouvie, elle s'est donnée tout entière aux agitations excitantes de la dévotion mondaine et aux jésuites. C'est un de ces merveilleux agens féminins qui se lancent quelquefois en volontaires de la bonne cause et ont de ces audaces irresponsables qui n'entrent que dans une tête de femme habilement montée. Aller droit à Julio est inutile. La comtesse de *** se tournera secrètement vers Louise de La Clavière, elle profitera d'anciennes relations de famille, elle témoignera un intérêt imprévu; elle effraiera surtout la jeune fille des terribles peines qui vont déshonorer son frère, — l'interdit, l'excommunication majeure. Cette nouvelle Philothée a de curieux argumens.

« Il est évident, dit-elle à Louise, que, sous ce malheureux code civil qui régit actuellement la France, les jésuites ne peuvent faire valoir leur droit; mais ce droit, il existe; mais ceux *qui causent quelque dommage à la société, qui osent retenir quelque chose qui lui appartient, qui attaquent l'institut, qui attentent à la réputation des jésuites,* sont excommuniés. Or votre frère, voulant faire casser le testament de sa tante, parce qu'il suppose que les jésuites sont héritiers au lieu et place de M. Tournichon, et cela est vrai, *attente à la propriété des jésuites.* En écrivant un mémoire contre eux, il attente à leur réputation. Vous le comprenez, ma pauvre enfant, si la loi civile, la loi païenne ne peut l'arrêter, si même elle allait jusqu'à condamner la société, la loi spirituelle atteindrait le prêtre prévaricateur : l'interdit d'abord, qui est déjà suspendu sur la tête du coupable, et la terrible excommunication! La sentence est arrivée de Rome, et dans deux jours le père provincial l'enverra à l'archevêque, qui sera bien obligé de la proclamer... »

N'est-ce pas un mot d'une profondeur presque comique, ce mot qui transforme le spoliateur en spolié, la revendication légitime d'un héritage de famille en *attentat à la propriété* de ceux dont on avoue la captation? Cela ne suffit point encore cependant. La comtesse fait une dernière tentative. Soit instinct de femme, soit diversion hardie, elle parle à Louise, qui l'ignore entièrement, d'un prochain et brillant mariage de Verdelon, mariage qui devient impossible, s'il ne renonce à plaider dans ce malheureux procès. Alors Louise se sent atteinte dans son amour comme dans son affection pour son frère; elle ne tient plus à rien. Elle consent à tout, elle signe tous les désistemens qu'on lui demande. Non-seulement elle renonce à son procès, elle disparaît tout à coup secrètement; elle part avec la comtesse triomphante. Où vont-elles? On retrouvera Louise plus tard dans un couvent des états romains, où son frère

ira la chercher. Pour le moment, on ne sait rien de cette disparition mystérieuse, qui laisse Julio désespéré. Que cette catastrophe d'une séquestration imprévue, éclatant en plein XIXe siècle, soit un moyen invraisemblable, démesuré, humiliant pour la police française, qui passe pourtant pour bonne gardienne de la liberté individuelle et des mœurs, c'est bien clair. Est-elle absolument impossible, même avec nos lois, nos parquets, nos ambassadeurs et nos généraux présens à Rome? Après tout, un roman, même vrai sous certains rapports, n'est point une histoire, et je ne vois aucune loi qui empêche qu'une jeune fille de vingt-deux ans, surprise par le désespoir, se désiste d'un procès en captation, disparaisse momentanément, et se retrouve un jour dans un couvent de dames bénédictines des états romains, à Santa-Maria de Forcassi. Ce qui est certain, c'est que la simplicité de l'invention en souffre infiniment plus que le code.

Jusque-là en effet, cette lutte, malgré la diffusion du récit, n'est point sans intérêt, elle émeut presque quelquefois, elle met en lumière une vie inconnue et des mœurs qui, même exagérées, ont un certain relief saisissant. Ici on entre dans la région des fantasmagories et des surprises mélodramatiques, et le pauvre Julio s'en allant, muni d'un *exeat pro quâcumque diœcesi*, à la recherche de sa sœur à travers la Méditerranée et les états pontificaux, devient un pélerin difficile à suivre. Pourquoi l'auteur va-t-il faire cette étape à Rome? Est-ce pour représenter la vie ecclésiastique dans ses trois grands foyers, dans les campagnes, à Rome et à Paris? Est-ce pour avoir l'occasion de décrire l'inquisition et ses procédés, ou pour montrer la compagnie de Jésus délibérant dans un conseil secret, au centre même de la catholicité, sur les intérêts du monde? Toute cette partie du livre, il faut bien le dire, est à la fois mélodramatique et froide; l'accent de la vérité n'y donne plus la vie à des peintures qui peuvent froisser ou irriter. A Rome, l'abbé Julio n'est que le pauvre jouet de tristes mésaventures. Dans les Pyrénées, à T. ou à Paris, c'est un prêtre d'une imagination libre peut-être, mais soutenant avec la bonne foi d'un cœur sincère une lutte vraie, directe et humaine contre une persécution qui ne se lasse pas, qui finira par le vaincre.

Julio n'est point encore vaincu cependant. Après ce voyage de Rome, qui est un mauvais rêve plutôt qu'une phase sérieuse de sa vie, il lui reste Paris, le vaste théâtre, où il vient avec sa sœur retrouvée, avec un esprit élevé par les épreuves, fécondé par la méditation intérieure; mais que fera-t-il? que va-t-il tenter, lui, le prêtre éloquent et convaincu dans ses aspirations réformatrices? Trouvera-t-il même une église où on voudra le recevoir, et ici du moins échappera-t-il aux hostilités qui le poursuivent partout où il

va désormais? Strictement l'abbé Julio est dans des conditions régulières, il est couvert par l'*exeat* que lui a donné son évêque; moralement il est dans une situation où tout est péril, où tout peut devenir tentation pour lui. Il est connu pour ses idées, pour son talent, pour son procès contre les jésuites, pour ses aventures romanesques. Pour les uns, c'est un prêtre à l'esprit généreux et libre, injustement persécuté; pour les autres, c'est un révolté, un ennemi de l'église, la moitié d'un maudit. Par le fait, l'abbé Julio de La Clavière est sur cette frontière indécise de la vie ecclésiastique au-delà de laquelle le prêtre déclassé et le plus souvent dégradé va se perdre dans ce monde indéfini que l'auteur appelle pittoresquement *la bohème sacerdotale*, qui afflue à Paris, et qui n'est pas, je crois, des plus faciles à gouverner. C'est ce monde où passent tour à tour « tous les prêtres porteurs de faux papiers, de recommandations d'évêques fabriquées, tous les bandits qui ont couru vingt diocèses, trompé vingt évêques et gâté cent paroisses... »

Dans ce monde vague, ceux qui ne sont pas entièrement perdus ont une ressource : ils peuvent arriver à être *diacres d'office* dans une paroisse, c'est-à-dire à figurer à côté du curé dans les solennités religieuses, à la messe d'une heure le dimanche. Il peut y avoir sans doute dans cette foule de braves gens maladroits et inquiets; il y a de pauvres prêtres exilés pour leurs opinions politiques, des étrangers compromis dans les luttes de leurs pays, et je ne sais à quel titre l'auteur cite « un savant de premier ordre dont le nom est européen, qui a quitté les jésuites il y a déjà quelques années et est aujourd'hui diacre d'office dans une des paroisses de Paris; » mais un peu plus loin, dans les vraies régions de la bohème sacerdotale, il y a, il faut en convenir, de terribles types, et un des plus curieux assurément, que je vous recommande, est un certain Loubaire, justement cet abbé séducteur que le curé de Saint-Aventin a sauvé un jour au moment où il enlevait une jeune fille, et qui depuis s'est constitué le protecteur de Julio à l'insu de celui-ci. C'est Loubaire qui, allant jusqu'au crime dans une scène tout simplement révoltante, menace l'archevêque de T. de l'assassiner, s'il frappe Julio; c'est Loubaire qui va jusqu'à Rome tirer Julio des prisons du saint-office. Avec quelques instincts généreux, ce Loubaire est un joli sacripant, un Pyrénéen vigoureux, aux passions violentes, qui ne recule devant rien. Il a été chassé du diocèse de T., chassé de Chambéry, et il n'a plus d'autre ressource que de venir à Paris se faire ouvrier chez un autre personnage non moins curieux, l'abbé Lavialle, devenu vicaire-général d'Honolulu, qui a ouvert, boulevard Pigale, des ateliers d'imprimerie où il fait faire sa besogne à prix réduit par de pauvres prêtres interdits mou-

rant de faim, sans compter un commerce de messes qu'il organise. Voilà cette bohème sacerdotale que l'auteur ne flatte pas.

Quant à l'abbé Julio de La Clavière, il est évidemment au-dessus de ce monde par les mœurs et par le caractère comme par l'intelligence, et il n'est pas de ceux qui se perdent dans ces abîmes. Il a passé, lui aussi, il est vrai, parmi les diacres d'office, mais en homme qui porte intacte la dignité sacerdotale. Il vit simplement avec sa sœur dans une petite maison d'une rue obscure, et tout son temps il le consacre au travail de la pensée. — Vous souvenez-vous d'un journal qui, au dire de l'auteur, aurait paru il y a peu d'années, et non sans retentissement dans le clergé, — *le Catholique libéral?* C'est Julio qui le dirigeait et l'animait de son esprit, abordant les plus hautes questions avec un mélange d'éloquence et de talent de polémiste. Vous souvient-il encore de conférences prêchées, il n'y a pas longtemps, à Saint-Eustache par un jeune prêtre qui développait d'une parole hardie des thèses de liberté et de rajeunissement religieux? C'est Julio, à ce qu'il paraît, qui était ce prédicateur. De plus l'abbé Julio de La Clavière est accueilli dans un certain monde. Sa sœur doit à sa naissance et à d'anciennes relations d'être l'amie de la baronne de Tourabel, une des dames de la cour, qui l'attire et la fête; mais ne craignez rien : l'hostilité veille et fait son œuvre, et déjà s'élève le murmure accusateur. « C'est un Gavazzi! c'est un Passaglia! » Quoi donc! sera-t-il permis à un prêtre infidèle, qui a fait un procès aux jésuites, qui est à demi condamné, de prêcher les doctrines les plus affreuses dans un journal ou dans la chaire? Même les relations du monde se ressentent du progrès de l'influence ennemie. Il est de mode d'être pour le pape-roi et les jésuites. C'est peut-être faire sa cour, c'est au moins ne pas se brouiller avec le faubourg Saint-Germain. « N'allez donc pas, ma chère, vous encanailler avec ces Julio, dit une comtesse bien dressée à Mme de Tourabel. Je vous donne charitablement cet avis. On s'étonne de vous dans notre société; vous finirez par y être mal vue et par mécontenter tous les nombreux amis que vous y avez. » Et le fait est que cette aimable comtesse, qui se signerait rien qu'à voir Julio, l'abominable auteur d'articles contre *notre saint-père* et les jésuites, cette aimable comtesse a porté son coup. Louise de La Clavière ne trouve plus chez Mme de Tourabel qu'un accueil plein de froideur, et elle se retire le cœur blessé. *Le Catholique libéral* meurt de toutes les interdictions qui pleuvent sur lui; les conférences de Saint-Eustache cessent devant un tumulte habilement organisé contre le prédicateur. Tout se ferme pour Julio, à qui on en vient même à faire retirer le droit de dire la messe à Paris. Que faire alors? Le prêtre frappé et réduit au silence va-t-il enfin se ré-

volter tout à fait? Nullement, et c'est là même le vrai caractère de ce jeune athlète de l'église nouvelle de rester le lutteur de l'esprit sans cesser d'être un prêtre intègre et pur.

C'est dans les Pyrénées que Julio a commencé, c'est dans les Pyrénées qu'il revient finir, dans la petite cure de Melles, au-dessus de Saint-Béat, où l'archevêque Le Cricq a consenti, non sans peine, à le replacer; mais comment finit-il? C'est là précisément, dans ce dernier asile, dans cet exil, que le coup décisif va le frapper. Son malheur est d'être plus obéissant de cœur que d'esprit et de garder l'indépendance du penseur religieux dans la soumission du prêtre, dans la fidélité aux devoirs du sacerdoce. Retiré des luttes du journalisme, il n'a pas renoncé à écrire : il fait un livre sur *la puissance temporelle des papes*. Il n'en fallait pas plus. A ce moment se réunit justement à Limoux, dans le département de l'Aude, le concile provincial, et à défaut de l'archevêque de T., dont les ménagemens commencent à devenir suspects, un autre prélat, qu'il ne serait peut-être pas difficile de désigner, qui est connu pour sa fougue ultramontaine, l'évêque de ***, président de la congrégation *de fide*, s'élève contre l'apostat, le blasphémateur, le nouvel Arnaud de Bresse qui désole le midi :

« Qu'il soit maudit, le prêtre qui a proféré dans la chaire de vérité des doctrines scandaleuses!

« ... Qu'il soit maudit, le prêtre corrupteur des âmes par les doctrines empestées du journalisme moderne!

« ... Maudit celui qui attaque la puissance temporelle des pontifes de Rome, sans laquelle leur puissance spirituelle n'est pas libre!

« ... Maudit soit l'orgueilleux, l'hérétique, le profanateur, le novateur, le folliculaire, le fabricateur de livres de scandale!

« Maudit qui approuvera les doctrines de Julio, actuellement encore curé de Melles, dans le diocèse de T.! »

Après cela, l'interdiction n'est pas loin, et si l'archevêque de T., qui n'aime pas trop le bruit, élude encore, c'est pour que le coup vienne, non de lui, mais de plus haut, de Rome. Ce n'est pas tout encore pourtant : en ce moment même, Julio est soumis comme homme à une bien autre épreuve. Lui qui entoure Louise, la compagne de sa vie et de son exil, d'une affection presque excessive, il vient de découvrir dans des papiers de famille que cette jeune fille n'est point sa sœur. Cette tendresse qui devient coupable pour un prêtre, il faut la combattre, l'étouffer courageusement; mais c'est là la dernière épreuve de l'homme. Heureusement il est aidé dans cette lutte morale par Louise elle-même, qui depuis longtemps est atteinte aux sources de la vie et meurt doucement dans ses bras,

croyant toujours aimer en Julio un frère. Il ne reste plus que le prêtre frappé d'interdiction, poursuivi de ce nom de *maudit* lancé contre lui dans un anathème. Alors, après avoir enseveli celle qu'il a aimée longtemps comme une sœur, frappé de l'arrêt qui l'arrache aux fonctions sacerdotales, il n'a plus qu'à chercher l'oubli, à se réfugier dans la petite vallée de Campan, où il essaie de vivre. Tant de secousses d'ailleurs l'ont atteint profondément. Louise le lui a dit en mourant, « les peines morales te tueront. » Vaincu et épuisé, il va bientôt s'éteindre à l'hôpital de Bigorre, et là même une suprême épreuve l'attend. L'aumônier lui refuse les sacremens. C'est un vieux prêtre plus prudent et plus compatissant qui l'assiste dans l'agonie, et Julio meurt en disant : « Soyez adoré, Seigneur! vous seul êtes juste! vous avez donné l'éternelle paix au *maudit!* » Cette fin serait touchante et d'une sérénité sombre, si on ne voyait encore à ce dernier moment reparaître cette vilaine figure de Loubaire, qui vient porter au chevet du mourant sa dangereuse et compromettante amitié.

Je me suis laissé aller à raconter cette histoire, sans illusion sur ses faiblesses, qui sont sans nombre, surtout sans parti-pris pour les idées dont elle est l'expression dramatisée, mais en songeant que sous sa forme romanesque elle touche pourtant à plus d'un point de notre vie morale et religieuse contemporaine. On dira ce qu'on voudra, que ce livre, d'une littérature fort mêlée, est audacieux et violent, — qu'il soulève des voiles que nul n'a le droit de lever, qu'il pénètre injurieusement et en intrus dans le mystère des mœurs ecclésiastiques, des rapports intérieurs du clergé, qu'il est le signe redoutable du progrès des passions irréligieuses, qu'il est un scandale par lui-même, et que le succès qu'il peut avoir est un scandale plus triste encore. Et quand cela serait, quand il serait vrai qu'un livre impossible il y a moins de dix ans fût devenu possible aujourd'hui, il resterait alors à se poser une question que se posait un écrivain qui n'est pas suspect, M. Albert de Broglie, en observant le caractère des polémiques religieuses de notre temps, en essayant justement de préciser ce changement dans l'atmosphère morale. « Pourquoi se taisait-on, disait-il, pourquoi flattait-on hier? Pourquoi parle-t-on, pourquoi outrage-t-on aujourd'hui? C'est apparemment que les dispositions des auditeurs se sont modifiées, et ce qu'ils voulaient voir bénir et respecter alors, ils trouvent bon qu'on le maudisse maintenant devant eux... Comment le vent a-t-il changé?... » Oui, comment le vent a-t-il changé? C'est là le genre de victoire dont je parlais. Malheureusement il ne suffit plus de dire qu'une œuvre est irréligieuse, immorale, parce qu'elle remue les questions les plus douloureuses et les plus délicates. Rien n'est

plus facile que de livrer ce roman du *Maudit* pour ses détails scabreux, pour ses scènes risquées, pour l'audace de ses portraits, peut-être quelquefois transparens. Il reste toujours l'essence, la pensée même du livre, et c'est cette pensée qui touche à tout un ordre de problèmes, à tout un ordre de faits progressivement aggravés.

Ce qui est grave dans *le Maudit* et ce qui est vrai au fond, c'est cette crise mystérieuse et profonde où se débat un clergé honnête partagé entre les tendances d'un catholicisme absolu, dont les ordres religieux sont la vigoureuse condensation, et tout le mouvement d'idées modernes qui l'entoure, le presse, le pénètre, — c'est cette situation morale assez distinctement personnifiée après tout dans ce jeune prêtre ardent et tourmenté, ce Julio de La Clavière qui, même à son heure dernière, après toutes les persécutions, déclare vouloir mourir dans le sein de l'église catholique, apostolique et romaine, et croire aux dogmes qu'elle enseigne, qui n'a jamais prononcé un mot irrespectueux sur le pape, même quand il veut dégager sa royauté spirituelle des liens temporels, qui n'exprime jamais un sentiment d'aigreur et de révolte contre ses supérieurs naturels, mais qui en même temps ne veut ni renier son siècle, ni enfermer le catholicisme dans une doctrine d'absolutisme, ni subir la domination d'un ordre envahissant. Certes tout ce clergé français, masse obscure et dévouée, qui sous la direction de l'épiscopat travaille à répandre la lumière du Christ dans nos campagnes, ce clergé est dans son ensemble probablement le plus honnête, le plus désintéressé, le plus fidèle à ses devoirs. Il a la soumission de l'esprit et du cœur, la foi robuste et simple, et même dans des conditions organiques qui lui font jusqu'à un certain point une dépendance précaire, il évite le plus souvent de se plaindre tout haut; il reste uni à ses évêques et il travaille en silence. Ne serait-ce pas cependant une étrange méprise de considérer comme la plus exacte mesure de ses sentimens et de ses pensées tout ce que disent ceux qui prétendent parler pour lui, ceux qui se font un catholicisme dont l'essence est la négation de tout ce que porte avec elle la civilisation moderne, à commencer par la liberté de la conscience humaine?

Il y a sans doute des fanatiques de conviction, de tempérament ou de calcul, peut-être même de complaisance, qui acceptent ces théories toutes faites, qui les propagent, qui s'y conforment; il y a aussi dans le clergé séculier, qui, à vrai dire, est la seule et véritable armée du catholicisme en France, il y a une multitude de prêtres qui au fond du cœur se refusent à répudier la grandeur de leur siècle, qui s'associent intimement au mouvement des choses et

des idées, aux libérales aspirations des esprits. Ils ne vont peut-être pas aussi loin que Julio de La Clavière, soit; au fond, ils croient, comme lui, à un monde renouvelé, ils ne mettent pas le destin de la puissance spirituelle de la papauté dans la possession d'un territoire disputé. Ils sont sortis de la société moderne, du sein de la démocratie française, et ils sont de cette patrie morale par leurs instincts, par une certaine indépendance intérieure, par la foi à l'alliance possible de la liberté et du catholicisme. Je me souviens qu'un jour j'avais touché à quelques-unes de ces délicates questions ici même, et je reçus de divers côtés des lettres de prêtres de campagne qui ne se connaissaient pas entre eux, que je ne connaissais pas. L'un d'eux, que je ne nommerai point, qui vit sans doute obscurément dans sa paroisse, me disait : « Oui, monsieur, malgré les signes contraires, vous avez raison d'espérer. Même au sein du clergé de campagne, il y a des prêtres qui cultivent avec un soin jaloux les idées généreuses et fortes que vous défendez. Grâce à Dieu, les doctrines étroites et aveugles d'une certaine école... n'ont pas encore prévalu partout. Elles dominent, il est vrai, *mais plus à la surface qu'au fond des âmes*. Un jour viendra où, sous l'influence des événemens, la vérité, de ses clartés maîtresses, triomphera. Aussi, fermes dans nos croyances, fidèles à nos dogmes,... nous ne renions pas, comme les écrivains absolus de cette école, notre époque ni notre civilisation. Nous en attendons au contraire beaucoup pour le bien des âmes... » Et n'est-ce pas là, sans phrase, sans roman, le signe de cette situation morale d'un clergé qui ne dit pas toujours peut-être tout ce qu'il pense, mais qui ne pense pas non plus toût ce qu'on dit pour lui?

Il ne pense pas tout ce qu'on dit pour lui et en son nom; mais il laisse parler, et c'est ainsi que se forme cette confusion où ceux qui ont quelque instinct des temps nouveaux retiennent le plus souvent une pensée qui les compromettrait, où les plus violens crient seuls, et où la masse suit l'impulsion de ceux qui crient, plus résignée que persuadée. C'est ce qui fait cette unanimité apparente, et, par une étrange contradiction, à ne consulter que les opinions qui retentissent chaque jour, les doctrines officiellement professées, voilà un clergé qui semble en guerre avec tous les instincts libéraux de la société où il vit, d'où il est sorti, avec un ordre nouveau de lois et d'institutions civiles qu'il préfère pourtant au fond, avec une situation dont il s'applaudit, mais qu'on lui représente sans cesse comme une révolte contre l'église. Et cela tient peut-être un peu à l'éducation du clergé, éducation resserrée, enfermée dans un certain ordre d'idées et d'habitudes, trop souvent retenue en dehors et dans l'ignorance de tous les mouvemens de la science et de l'esprit. Cela

tient aussi à cette vie ordinaire qu'on fait au clergé, vie un peu contrainte et bornée de toutes parts, où le caractère risque de se rétrécir ou de s'affaisser, et où l'indépendance qui vient plus tard n'efface pas ce pli primitif. L'église ne perdrait rien certainement à ce qu'un peu plus de mouvement et de liberté entrât dans cette éducation et dans cette vie, à ce que le prêtre eût sa part des pensées de son siècle, de telle façon que toute parole libre ou hardie ne ressemblât pas aussitôt à une révolte ou à une exception vue d'un œil défiant.

Ce qui est vrai aussi et ce qui est grave dans ce livre du *Maudit*, ce qui n'est point sans répondre à une certaine situation du moment, c'est cette peinture du développement croissant des ordres monastiques venant imprimer le sceau de leur esprit, de leurs idées, de leurs tendances au mouvement religieux de notre temps, et substituant leur action à celle du clergé séculier, dominant même ce clergé sur bien des points. La peinture peut être exagérée et acerbe, au fond elle n'est pas tout à fait une fiction. Depuis dix ans et plus, nous avons vu grandir et se développer ce mouvement, cette sorte d'envahissement méthodique et régulier des ordres religieux, et principalement des jésuites, dans les chaires, dans l'enseignement ecclésiastique, dans l'éducation laïque. Il y a eu même, en certains momens, une vraie faveur et peut-être quelque chose qui ressemble à de la mode. On s'est piqué d'émulation dans le monde pour les jésuites. Ce sont là les vrais maîtres de la jeunesse, dit-on, les vrais serviteurs de Dieu, les vrais guides des âmes, les prêtres séculiers ne savent pas diriger les consciences, et peut-être plus d'un zélé ne désavouerait pas encore ce que dit un des personnages du *Maudit*, que « les prêtres ordinaires ne sont bons qu'à fournir des sacristains aux jésuites. » Que ces tendances, là où elles dominent, où elles sont favorisées, créent pour le clergé une situation difficile, pénible, pleine de froissemens secrets, et que ce clergé souffre quelquefois de se voir envahi dans ses chaires, dans ses églises, c'est possible, et c'est même certain; mais c'est dans l'éducation particulièrement que cette invasion est la plus caractéristique. Depuis quinze ans, cet ordre puissant des jésuites a retrouvé une singulière énergie de développement et des ressources égales à son énergie. Ses maisons d'enseignement se sont multipliées. Il y en a aujourd'hui à Paris, à Toulouse, à Bordeaux, à Poitiers, à Avignon, à Mende, à Vannes, à Metz. Il y en a bien d'autres encore, et toutes sont peuplées de jeunesse, florissantes, quelquefois subies, presque toujours énergiquement soutenues. Elles rivalisent d'influence et de prospérité avec celles de l'état lui-même, et c'est à coup sûr l'un des phénomènes contemporains les plus frappans que cette vigoureuse rentrée

d'un ordre qu'on croit tuer quelquefois et qui n'est jamais mort, dont les tronçons se rejoignent silencieusement, qui est la concentration vivante de tout un esprit religieux, la plus redoutable machine de propagande et de discipline. — Les jésuites, dira-t-on, ne font que se servir de la liberté donnée à tous dans l'éducation; que leur voulez-vous? Ils fondent des maisons d'enseignement qu'ils soutiennent avec les ressources qu'on leur offre, qui s'alimentent de toute une jeunesse accourue autour d'eux; l'ascendant qu'ils exercent s'appuie sur la volonté spontanée des consciences; la popularité dont ils jouissent dans un certain monde tient à leur talent et à leurs lumières. Où donc est leur faute?

Oui, sans doute, les jésuites ont le droit, la liberté de tout le monde, et je n'irai pas contester leurs mérites. Individuellement ce sont bien souvent des hommes de savoir, d'habileté ou de vertu. Il y a parmi eux des savans, des casuistes d'une dangereuse finesse dans l'analyse de la conscience, des instituteurs merveilleusement propres à manier la jeunesse, à l'assouplir, au risque de lui ôter de sa virilité. D'où vient donc cependant que la défiance contre eux renaît et s'accroît à mesure que leur influence semble se développer et redevenir prédominante? C'est qu'avec ces lumières, ces vertus, ces aptitudes, ils forment un corps dont l'esprit, supérieur à toutes les volontés individuelles, impénétrable à ceux même qu'il fait mouvoir, insaisissable pour les pouvoirs civils, inquiète et trouble la société moderne; c'est que cet ordre, puissant par l'abnégation obéissante de tous ses membres, par la fixité de son but de domination spirituelle, armé pour la lutte, est l'expression la plus énergique, la plus concentrée et la plus absolue de ces doctrines d'un catholicisme immobile qui sont toujours une menace justement parce qu'elles se croient vraies et croient que le monde leur appartient de droit. Des observateurs puérils ont imaginé quelquefois que la puissance et les succès des jésuites n'étaient que le résultat d'habiletés équivoques, de calculs vulgaires et tout humains. C'est au contraire parce qu'ils sont convaincus qu'ils sont puissans, et c'est parce que cette conviction, d'une sincérité redoutable, est d'ordre religieux qu'ils défient tout, qu'ils ne se lassent jamais : patiens quand la patience est nécessaire, agissant comme la foudre quand il le faut, modestes et dominateurs, personnellement désintéressés et ambitieux pour leur ordre, se servant du clergé séculier ou lui mettant le frein, subordonnant tout en un mot à un but, dont la légitimité absout à leurs yeux tous les moyens, tous les efforts, même la ruse, les séductions secrètes et la violation des lois humaines.

C'est par là qu'aujourd'hui comme toujours ils ont réussi, qu'ils

ont imprimé en quelque sorte leur caractère au mouvement religieux de ces dernières années, en le résumant dans des idées, dans des tendances contre lesquelles ce que nous nommons, nous, la civilisation, est une protestation permanente et incessante. Et ne dites pas que ce sont des conjectures purement chimériques, que ces influences extrêmes n'ont pas la puissance et le degré d'autorité qu'on leur suppose. Il y a moins d'un mois encore, n'avez-vous pas vu un des prélats les plus ardens à la lutte et les plus féconds, auprès de qui les jésuites sont le plus en faveur, je crois, M. l'évêque de Montauban, donner, comme une doctrine invariable et actuelle de l'église, la condamnation de toute liberté de conscience et de pensée? Et si des esprits sincères dans leurs idées de conciliation entre le catholicisme et la liberté, si ces esprits se mettent à la recherche d'une transaction avec les partisans de la libre pensée, Mgr de Montauban leur dira : « ..... Vous n'avez pas qualité pour stipuler et transiger. Vous n'avez ni mission, ni délégation, ni autorisation authentique de qui seul aurait le droit de vous la donner. Pliez donc vos voiles et laissez le pilote gouverner à son gré... » On ne saurait mieux évincer le libéralisme catholique en lui disant qu'il se mêle de ce qui ne le regarde pas, et en revendiquant pour l'église le droit de l'inflexibilité, de l'immobilité dans une théorie extrême.

Or, qu'on transporte cet esprit, cette influence, dans l'éducation publique, il en résultera une conséquence d'une étrange gravité, c'est qu'avec du dévouement, de l'habileté et de l'aptitude à gouverner l'enseignement, on arrivera à former au sein de la société deux sociétés d'un esprit différent, de croyances contraires. On n'arrivera pas à créer des hommes réellement religieux, on formera des hommes dont l'idéal sera un catholicisme violent, ou qui, en échappant au joug, en rentrant dans la vie ordinaire, tomberont dans l'athéisme et toutes les révoltes de la pensée. C'est là certainement un danger. Et le malheur est que, par une étrange combinaison, la renaissance et l'extension de cette influence dans l'éducation ont coïncidé avec l'affaiblissement évident des études philosophiques et littéraires dans les maisons de l'état, dans l'éducation laïque, de telle sorte que, de ces deux systèmes d'enseignement, l'un a grandi, l'autre a baissé au contraire, et que dans les luttes de notre temps c'est l'esprit moderne qui se présente, sinon désarmé, du moins affaibli et inquiet de sa faiblesse même, hardi et très pourvu de connaissances dans les choses matérielles, timide et indécis dans les choses morales. Voilà le point douloureux, et c'est du sentiment de cette situation que naît la nécessité de relever ces cultures morales, d'imprimer aux études une nouvelle et énergique impulsion.

C'est le destin des livres, même des livres imparfaits ou hasar-

deux, de réveiller ces questions qui, sous une forme ou sous l'autre, dans tous les pays, parmi les laïques ou dans le clergé, et quelquefois avec une intensité nouvelle, sont l'obsession de la conscience humaine. Depuis longtemps on ne parlera plus du *Maudit*, que ces questions existeront encore, passionneront et tourmenteront les âmes. Ce roman, pour moi, n'a d'autre valeur que d'être un témoignage criant venant mettre sur la voie de certaines choses pour disparaître lui-même dans la poussière qu'il soulève un moment. Le livre passe, le problème reste, et ce problème est celui de tous les jours, du monde actuel, celui qui consiste à concilier la foi religieuse avec les émancipations légitimes, à créer un ordre tel que l'église ne soit point une ennemie de l'indépendance de l'esprit, et que la raison indépendante, dans ses affranchissemens, dans ses revendications, ne soit point le bélier employé à ébranler la foi religieuse. Mille fois il se présentera encore, ce problème qui soulève les tempêtes de l'âme humaine; il a ses conditions. Surtout il faudrait bien se persuader que la société moderne, comme on l'a dit, n'est pas une tente sous laquelle on se repose dans le silence en remettant tout à une certaine force des choses. C'est un champ de bataille où se heurtent les opinions. Il faut agir, sans diminuer, il s'entend, la liberté d'autrui, pas plus d'un ordre puissant que des autres; il faut agir efficacement par soi-même dans la liberté et par la liberté. Quand la paix viendra-t-elle? Je n'en sais rien. Il n'y a de paix absolue que celle qu'invoque ce malheureux *maudit* en mourant, celle qu'un autre révolté enviait dans le cimetière de Worms : *quiescunt!* Mais ce n'est plus la vie, et les sociétés n'ont pas le droit d'aspirer à ce repos. Ce qui est certain, c'est que la paix relative, la paix possible, ne viendra que par l'équité, par la bonne volonté, par le respect mutuel de tous les droits de la conscience, par l'équilibre de toutes les forces morales, de même que cette autre paix que les gouvernemens poursuivent, qui fuit toujours devant eux et qui leur échappe, ne viendra que par la justice entre les nations respectées dans leur indépendance et dans leur liberté.

CH. DE MAZADE.

LE

ROMAN ANGLAIS CONTEMPORAIN

UNE RÉFORME PAR LE ROMAN.

Hard Cash, by Charles Reade. London, Sampson Low, Son and Cº.; 3 vols.

Faire du roman un moyen de réforme dans l'ordre matériel ou moral, c'est-à-dire soutenir, propager par les seules armes de la fiction une idée pratique, une idée de progrès, combien de fois l'esprit anglais ne s'est-il pas proposé une pareille tâche! C'est encore sur une tentative de ce genre que notre attention est appelée par l'ingénieux récit dont nous essayons aujourd'hui l'analyse. *Hard cash*, — l'argent dur, l'argent impitoyable, — tel est le titre du dernier roman de M. Reade, et cette donnée générale, la fatalité de la richesse, ne semble pas promettre, à première vue, une œuvre bien nouvelle. Qu'on réfléchisse cependant à ce que peut devenir en ce monde l'influence d'un portefeuille bien garni de billets de banque. Si le portefeuille ferme à clé, s'il a des dimensions respectables, et si le trésor qu'il recèle équivaut à ce qu'on est convenu d'appeler une « fortune, » ce petit meuble est tout à coup investi d'un intérêt, — nous dirions presque d'une majesté, — qui appartient ici-bas à bien peu de créatures humaines. Douez-le, par une magie quelconque, d'un minimum d'intelligence, si restreint qu'il puisse être, qu'il ait des volontés plus ou moins raisonnables, des caprices plus ou moins absurdes, il sera écouté, obéi à l'égal de tel banquier, de tel oncle à succession, qui n'est en somme, — abstraction faite de certains attributs peu essentiels, — qu'un portefeuille animé, une sorte d'incarnation bouddhique du dieu Mammon. Laissez-le dans son état inerte et passif, il n'en aura pas moins

son rôle, agitant autour de lui l'espérance et la crainte, objet de convoitises ardentes, de malédictions passionnées, de secrètes angoisses, de joies sans nom. Aux uns il donnera la fièvre du désespoir, aux autres celle de l'ambition : il pèsera, et d'un poids énorme, sur mainte destinée; il fera le bonheur ou le malheur de ceux-là mêmes qui le méprisent, le méconnaissent ou l'ignorent; il créera des obstacles et il en fera disparaître; il rapprochera ceux que la haine séparait, il brisera les liens de la plus étroite amitié. Bref, favorable aux uns, fatal aux autres, tyran pour tous, il aura cette dureté, cette rigidité métallique que prend sous le balancier des monnayeurs l'argent dont il est le symbole. Ce sera bien le *hard cash* dont parle M. Reade (1), l'argent inflexible et calleux, sur lequel le poinçon s'émousse, rebelle aux plus âpres désirs, impassible devant les cris de la faim, aussi sourd que muet, sans oreilles et sans entrailles, l'argent enfin, le despote universel, l'oppresseur par excellence.

I.

Voyez, dans une des rues principales de Calcutta, le capitaine David Dodd arrêté devant le comptoir de banque Anderson frères et Ce. C'est tout au plus si le brave homme, — un loup de mer intrépide entre tous, — ose franchir le seuil de cette opulente demeure. Une faillite importante, pas plus tard que la veille, a mis la place en désarroi. Les maisons les plus solides sont en suspicion, et David Dodd a laissé peu à peu s'accumuler chez les banquiers Anderson la totalité des économies qu'il a pu faire comme capitaine au long cours. Sa fortune entière, — ou, pour mieux dire, celle de ses enfans, de sa chère Julia, de son Edward bien-aimé, — doit se trouver là, dans ces coffres-forts impénétrables que la panique a peut-être déjà vidés. Comment sera-t-il accueilli, venant réclamer en bloc les quatorze mille et quelques cents livres sterling qui constituent le précieux pécule obtenu par vingt ans de fatigues et de dangers? A peine le chiffre formidable a-t-il franchi ses lèvres, que les commis subalternes échangent entre eux un regard consterné. On allègue la nécessité d'en référer aux patrons, et le digne capitaine, plus inquiet que jamais, demeure livré à mille

(1) Il y a dans le titre choisi par M. Reade une sorte de jeu de mots facile à reconnaître, si on le rapproche de la locution familière *a very hard case, un fâcheux hasard, une fâcheuse aventure.* Ce double sens par analogie de sons est absolument intraduisible et ne mérite guère qu'on le traduise; nous ne l'aurions pas même indiqué, si l'on ne remarquait là un des traits caractéristiques du talent de l'écrivain anglais, à tout le moins un des procédés qui lui sont habituels.

doutes poignans. Il est introduit néanmoins, au bout de quelques minutes, dans le cabinet des chefs de la maison de banque, qui lui offrent de le satisfaire au moyen de lettres de crédit. En tout autre temps, il lui eût semblé puéril de refuser un pareil mode de paiement; mais, sous le coup des anxiétés par lesquelles il vient de passer, rien ne lui paraît solide, rien ne lui paraît acceptable, si ce n'est le *hard cash*, à savoir le billet que la Banque d'Angleterre elle-même a promis d'échanger à vue contre de belles guinées sonnantes et trébuchantes. Il insiste donc, et finit par obtenir sous cette forme le solde qui lui est dû; mais parmi les billets qui lui sont remis, il en reconnaît un qu'il a vu verser, avec beaucoup d'autres, quelques minutes auparavant, dans la caisse des Anderson par un des agens de l'administration civile. Cette circonstance significative lui prouve que la maison de banque, réduite aux abois, a dû solliciter l'appui pécuniaire du gouvernement. Une heure plus tôt, il n'eût peut-être pas été payé; un jour plus tard, il ne le serait peut-être plus. De là cette immense joie qu'il éprouve, au sortir de l'antre commercial, à bourrer de ses *bank-notes* un solide portefeuille dont il n'entend plus se séparer désormais avant d'avoir revu sa patrie.

Joie immense, disons-nous, mais bientôt suivie d'un âpre souci. C'en est fait de la sereine indifférence que l'honnête marin portait au milieu des périls de sa profession. Le sentiment de la responsabilité qu'il a prise, la crainte des accidens qui peuvent survenir, le calcul de toutes les mauvaises chances auxquelles son trésor est exposé, assiégent et troublent son âme candide. Il ne se reconnaît plus, habitué qu'il était autrefois à mépriser les menaces de la tempête, les mille hasards de l'Océan; mais alors il n'aventurait que lui. Maintenant c'est l'avenir de sa femme, le sort de ses enfans, que le plus futile accident peut compromettre. Ses préoccupations l'accompagnent jusqu'au port chinois de Whampoa, où il a reçu l'ordre d'aller prendre le commandement de l'*Agra* et de ramener jusqu'au Cap, où l'attend un nouveau capitaine, ce navire, sur lequel il avait songé à prendre passage pour sa traversée de retour. Après avoir un peu oublié ses propres inquiétudes au milieu des soucis de tout ordre qui accompagnent un embarquement précipité, il les voit renaître plus vives que jamais sur ces mers infestées de pirates où les amiraux chinois lui ont signalé la croisière de deux *schooners* plus que suspects, équipés par des flibustiers portugais. Dodd a gardé pour lui ce fâcheux renseignement; mais lorsqu'une voile étrangère lui est signalée au droit de son navire, il devine sans peine de quoi il s'agit et prend à l'instant même toutes les mesures nécessaires soit pour échapper aux forbans, soit pour les combattre,

s'il y est réduit. D'un homme de cœur les quatorze mille livres sterling n'ont pas fait un lâche; tout au plus le détournent-elles d'en venir aux mains sans une nécessité bien démontrée. Lorsqu'il s'y voit contraint par les habiles manœuvres de l'ennemi et quand tous ses préparatifs de combat sont terminés, le capitaine mande dans sa cabine deux des principaux passagers, dont l'un est son ami de vieille date, et après leur avoir fait connaître la nature du trésor qu'il porte cousu dans les plis de sa chemise de flanelle, il obtient d'eux la promesse que si malheur arrivait, ils veilleront sur le précieux héritage. Ceci convenu, il engage la lutte, qu'il soutient héroïquement contre les deux pirates tour à tour entrés en lice, et à l'issue de laquelle il tombe gravement blessé sur la dunette de son vaisseau victorieux.

Le portefeuille cependant est bien loin d'être hors d'affaire. C'est d'abord un Indien traître et voleur qui, après avoir pénétré le secret du capitaine, se glisse de nuit dans la cabine où la fièvre le tient cloué, et tente de le dépouiller pendant un de ses accès de délire. La tentative heureusement ne réussit pas. Dodd une fois guéri, c'est une bourrasque subite qui surprend l'*Agra* au sud de l'île Maurice et risque fort de le couler à fond. Le malheureux vaisseau talonne et fait eau de tous côtés; la gueule de ses caronades plonge sous les lames, les mâts craquent et se brisent l'un après l'autre; une fois à la mer, retenus par leurs agrès, ils battent comme autant de béliers les flancs du navire; la barre du gouvernail est brisée; la destruction semble imminente, Dodd lui-même est à bout de ressources. Retiré dans sa cabine, il ne songe plus qu'à épargner à ceux qu'il aime les funestes conséquences du malheur qui le frappe. Une bouteille soigneusement bouchée, ficelée, goudronnée, étiquetée, reçoit le précieux dépôt que le portefeuille enfermait naguère; elle est dans la poche du capitaine, lorsqu'il remonte sur le pont pour profiter d'une dernière chance de salut qu'il a cru entrevoir. C'est à ce moment même qu'un coup de mer vient balayer le pont et y laisse à grand'peine le malheureux Dodd solidement cramponné à un débris de mât. C'est là le dernier effort de la rafale expirante; mais lorsque, dans un transport reconnaissant, le capitaine s'agenouille pour rendre grâces à Dieu de son assistance inespérée, il s'aperçoit que la bouteille a disparu. On la cherche en vain de tous côtés, derrière tous les obstacles qui ont pu la retenir; — à moins d'un nouveau miracle, les quatorze mille livres sterling ne se retrouveront plus.

Mais le miracle s'accomplira, gardez-vous d'en douter : la baguette magique des romanciers en a fait bien d'autres. Rentré par un accident tout à fait fortuit en possession de la précieuse bouteille,

Dodd arrive au Cap, et après avoir remis son commandement à l'un de ses collègues, dont l'ignorance, la grossièreté, la couardise forment le plus parfait contraste avec les qualités maritimes qu'il vient lui-même de déployer, il continue sur l'*Agra*, comme passager, son voyage à la terre natale. Les dégoûts dont l'abreuve son successeur, animé contre lui de la plus basse jalousie, ne le troublent guère aujourd'hui qu'il croit avoir épuisé ses mauvaises chances; mais, au port même, pour ainsi dire, un destin perfide le guette encore. L'*Agra*, mal dirigé, va donner par une nuit brumeuse contre les côtes de France, et Dodd, forcé de prendre le commandement, subit de nouveau toutes les péripéties d'un sauvetage qu'il dirige avec son dévouement, son héroïsme ordinaires. Le navire périt, les passagers sont sauvés, le trésor de Dodd est intact. Débarqué à peine cependant, et tandis qu'il se hâte de courir au port le plus prochain pour arriver en Angleterre avant la nouvelle qui peut faire croire à son trépas, le capitaine, que suivent de fort près deux pilleurs d'épaves mis au courant de son secret, se voit sur le point de tomber sous leurs coups. La Providence le tire encore de ce mauvais pas : la Manche est traversée, il a mis le pied sur la terre anglaise, il est à Barkington, dans la ville même où sa famille est établie, à quelques pas des êtres chéris qui l'attendent, et c'est là, quand il a tout droit de se croire sauvé, lorsqu'il touche au but après tant de traverses, que l'attend une dernière catastrophe, la plus terrible de toutes. Ce trésor qu'il a vu tant de fois compromis et qui lui a coûté tant d'angoisses, il a hâte de le mettre en sûreté. Son imagination surexcitée a besoin de repos, ses anxiétés fiévreuses veulent être calmées à tout prix, et justement alors il voit devant lui la maison du banquier le plus riche et le plus estimé de Barkington, un homme que sa prudence, sa solidité proverbiales ont placé aux premiers rangs de sa profession. Investie d'un grand prestige local, la signature de Richard Hardie vaut, aux yeux de Dodd, celle des directeurs de la Banque d'Angleterre. S'il peut déposer quelque part en toute sécurité cet argent dont la possession ui pèse et l'obsède, c'est bien certainement là, derrière cette porte que le hasard offre à ses yeux. Une inspiration soudaine, irrésistible, lui en fait franchir le seuil... Enfin, enfin, sa rude campagne est terminée. Malgré les ouragans et les pirates de la Mer des Indes, malgré les brouillards trompeurs de la Manche et les bandits français, les quatorze mille livres sterling déposées chez Hardie, soigneusement logées dans son coffre-fort, et dont Hardie a donné reçu en bonne et due forme, les quatorze mille livres sterling sont enfin sauvées...

Pas le moins du monde : — jamais cet argent, ce terrible argent n'a été plus compromis.

Au moment où l'*Agra* quittait les eaux de Canton, les destinées du portefeuille emporté de Chine par le capitaine Dodd n'intéressaient après tout que l'avenir financier de sa famille; mais, tandis que s'accomplissait la longue traversée dont nous avons résumé les principaux incidens, certaines complications domestiques sur lesquelles il faut maintenant revenir lui assignaient un rôle beaucoup plus essentiel. Alfred Hardie, le fils du riche banquier, était à Oxford le condisciple d'Edward Dodd. Aucune liaison intime ne s'était formée toutefois entre ces deux jeunes gens jusqu'au jour où, sur les bords de la rivière Isis, mistress Dodd et sa fille vinrent assister à une de ces régates qui passionnent les étudians des universités anglaises. L'émotion est grande en pareil cas, soit pour les acteurs, soit pour les spectatrices de ces luttes ardentes qui mettent aux prises les universités rivales. C'est le tournoi du moyen âge réduit aux proportions de notre époque, et la jeunesse anglaise, imbue de l'esprit national, y porte cet entraînement particulier qui caractérise le peuple marin entre tous. Il y a là d'excellentes raisons pour qu'Edward et Alfred, compagnons de combat, défendant le même drapeau, associés à la même victoire, éprouvent l'un pour l'autre une vive et subite sympathie. Il y en a de meilleures encore pour que la mère et la sœur du premier, mistress Dodd et sa fille Julia, accordent une certaine bienveillance amicale au brillant *scholar*, à l'impétueux athlète qui leur apparaît ainsi pour la première fois dans un moment d'exaltation et de triomphe. Et n'est-il pas également bien naturel qu'Alfred Hardie, quand il a une fois surmonté cette fausse honte, cette pudeur virile qui rendent si gauches les premiers rapports d'un jeune *student* avec le beau sexe, n'est-il pas naturel, disons-nous, qu'il s'éprenne de la belle Julia Dodd, telle que le romancier nous la dépeint, — à la fois vive et contenue, capricieuse dans la forme et raisonnable au fond, fière d'esprit, douce de cœur, enjouée et dévouée, mêlant volontiers une pointe de sarcasme à ses plus affectueuses effusions, et n'en aimant pas moins d'un amour loyal et sincère celui à qui elle rend ainsi, toujours prête à la riposte, railleries pour tendres propos, épigramme pour madrigal? Moins courageux, c'est-à-dire moins amoureux, Alfred battrait en retraite devant une amazone au carquois si bien garni; mais les blessures qu'elle inflige dès l'abord à son amour-propre hérissé, à ses susceptibilités de collégien, se guérissent d'elles-mêmes sans qu'il sache comment, sans qu'il ait le secret de ces nuances d'accent et de sourire par lesquels l'excite ou le paralyse, le ravit ou le désespère tour à tour la coquetterie native de cette séduisante enfant. Jamais M. Reade, dont le talent inégal est rarement à court de ressources, n'a trouvé sous sa plume de tableau plus vrai et plus attrayant que ne l'est celui de ce premier amour,

décrit symptôme par symptôme avec une merveilleuse fidélité. C'est bien ainsi que vont l'un à l'autre, avec un entraînement qui se méconnaît lui-même, deux jeunes cœurs encore intacts, où frémit la séve printanière et qui palpitent à leur insu, saisis tout à coup d'un effroi plein de délices. A l'issue d'un premier tête-à-tête purement fortuit, où le jeune homme enivré a posé ses lèvres sur les blanches mains de la sœur d'Edward, Julia se dérobe, irritée et craintive, mais avec les dehors d'un sang-froid moqueur. — Gardez cela pour la reine! lui a-t-elle dit en le quittant, et néanmoins, à peine rentrée sous le toit maternel, le souvenir de cette témérité inattendue la trouble profondément.

« Le calme extérieur que ses deux mères, la Nature et mistress Dodd, lui avaient appris à garder, la quitta comme un voile qui tombe. Elle monta frissonnante jusqu'à sa chambrette de jeune fille, et une fois là, comme l'oiseau farouche qui vient de sentir une main passer sur son plumage, il sembla que la respiration manquât à sa poitrine haletante. Cet ardent regard qui était venu questionner le sien tenait tout son être dans un émoi profond. Personne ne l'avait encore ainsi regardée, personne n'avait osé... Aussi était-elle en même temps alarmée, honteuse, mal à l'aise vis-à-vis d'elle-même. De quel droit se permettait-il un pareil regard? De quel droit baisait-il sa main? Affecterait-il de croire qu'elle la lui avait tendue pour qu'il la baisât? Mais en pareil cas c'est le dos de la main, non la paume, que vous présente une dame. En vérité, l'effronterie était rare, et le personnage était digne de toute haine. Elle s'en voulait, à elle aussi, de sa simplicité pour lui avoir permis de lui adresser la parole. — Maman, lorsqu'elle était jeune personne, n'aurait jamais à ce point oublié les règles de la prudence et du savoir-vivre.

« Comment descendre? Ne portait-elle pas écrit sur le visage en lettres de feu ce qui venait d'arriver? — « Voyez un peu, allait-elle entendre de tous côtés, voyez cette jeune *lady* qui se laisse baiser la main par un *gentleman* de son âge! L'empreinte brûle encore; vous n'avez qu'à regarder ses joues!... » Il fallait pourtant se rendre auprès de son frère. Aussi approcha-t-elle à plusieurs reprises de ces joues indiscrètes une serviette mouillée, évitant avec un soin d'artiste toute friction maladroite; puis elle descendit légère comme une souris, tourna sans bruit le bouton de la porte et se glissa dans le salon, où elle apparut, avec sa transparence virginale, si resplendissante d'émotion, si belle d'angoisse intérieure qu'Edward lui-même en fut ébloui. — Comme elle est jolie! dit-il tout bas à sa mère. Elle bat, et de plusieurs têtes, toutes les belles du comté.

« Mistress Dodd leva les yeux, et en conséquence, dès qu'Edward fut reparti pour Oxford : — Allons, ma chère, nous mettre au lit, dit-elle à Julia. Tout ceci vous a monté la tête, et on dirait que vous avez un peu de fièvre.

« Julia ne se le fit pas répéter. Pour la première fois de sa vie elle éprouvait un étrange besoin de se trouver seule et de réfléchir tout à l'aise. Tête-à-tête avec elle-même, elle se mit à repasser les divers incidens de la

journée, tantôt heureuse et tantôt mécontente, tantôt exaltée, tantôt inquiète. Elle finit cependant par excuser l'escapade du jeune étudiant et par en assumer tout le blâme. Il fallait se montrer plus froide et plus réservée. On ne doit guère attendre et franchement on désire à peine trouver chez ces étourdis un certain genre de modestie. Un peu d'assurance ne leur messied point : — il me semble même qu'elle leur va, finit-elle par se dire à elle-même.

« Somme toute, que doit-il penser de moi ?

« Pour qui rêve, le temps court au galop. L'horloge municipale sonna minuit, et de son battant de fer vint éveiller le remords en cette jeune conscience. Était-ce là de l'obéissance filiale? — Allez dormir! avait dit sa mère et non pas : allez méditer sur ce qu'a pu dire ou faire tel ou tel jeune homme! Pareille au cygne qui secoue pour en chasser l'eau le blanc duvet de ses ailes, elle chassa de son esprit les idées qui l'avaient absorbée jusque-là. Puis elle dit ses prières, puis, se relevant, elle appela de sa voix la plus douce le chat, qui, selon elle, devait être caché dans quelque chimérique recoin : — Minet, Minet, mon gentil Minet!... Elle ne croyait en réalité ni aux voleurs, ni aux revenans, mais elle croyait aux chats secrètement tapis sous le lit, et ne les y jugeait ni sans inconvéniens ni indispensables. Quand elle eut ainsi tendrement évoqué, mais en vain, le quadrupède abhorré, l'aimable enfant dirigea de tous côtés ses perquisitions inquiètes, visitant surtout les armoires et les placards. Une porte résista d'abord, puis, cédant brusquement, éteignit le flambeau de miss Julia, laquelle n'en avait pas d'autre, car fidèle aux anciennes traditions, l'hospitalité du bourg n'allouait qu'une bougie par Hébé... « A la bonne heure, dit-elle, le clair de lune suffit bien pour se déshabiller. » Et là-dessus elle alla écarter un des rideaux; mais au moment même, avec un léger cri, elle se rejeta vivement en arrière. De l'autre côté de la rue, un personnage de haute taille contemplait attentivement la maison. Or la lune tombait obliquement sur ce personnage, et il n'avait pas fallu plus d'une seconde pour qu'elle révélât à Julia les traits de M. Hardie. — Fort bien, dit-elle tout haut avec une inflexion de voix excessivement ambiguë; puis elle se réfugia lestement au fond d'une impénétrable obscurité.

« Mais à la longue la curiosité chez cette fille d'Ève devait infailliblement reprendre ses droits. Avec des précautions infinies, elle se glissa vers le côté de l'un des rideaux où elle pratiqua du bout du doigt un interstice justement assez large pour laisser passer le regard d'un œil étincelant. — Bien certainement c'était *lui*, toujours à la même place et toujours immobile. — J'avertirai maman!... lui dit-elle avec une intention méchante, comme s'il pouvait l'entendre. Malgré cette terrible menace, dont il ne se douta même pas, l'indiscret guetteur ne bougea pas d'une semelle.

« Cette espèce de phénomène jetait Julia dans un embarras sincère. Étrangère à toute pensée de présomption vaniteuse, elle se demandait naïvement si ce jeune homme avait pour usage de venir ainsi monter la garde pendant la nuit sous les fenêtres des dames avec lesquelles il avait pu échanger quelques politesses. — S'il en est ainsi, ajouta-t-elle immédiatement, c'est de la sottise au premier chef. — En y songeant mieux, elle

se tint pour certaine qu'il n'y avait là ni habitude, ni parti-pris. M. Hardie s'estimait trop haut pour se ravaler à ce point. Ce trait de son caractère, elle l'avait déjà noté, bien qu'elle le connût à peine. Un examen assidu lui démontra du reste qu'il ne savait pas au juste où était la chambre qu'elle habitait. C'était devant la maison tout entière qu'il demeurait en extase comme devant un lieu sacré. — Que c'est donc ridicule à lui!.. Et cependant il semblait rayonner de bonheur. Sur son visage, que la lune éclairait en plein, se lisait une exaltation passionnée. Elle y voyait pour la première fois resplendir l'âme du jeune enthousiaste, elle étudiait sa physionomie comme on étudie une inscription difficile à comprendre; elle déchiffrait lettre par lettre chacun des ravissemens qui venaient s'y peindre, et sa mémoire les thésaurisait avec un soin jaloux.

« A deux reprises différentes, elle quitta son embuscade pour se mettre au lit. Deux fois la curiosité, peut-être aussi quelque autre sentiment la ramena vers la croisée. Enfin, après avoir fait le guet, épié, regardé furtivement jusqu'à ce que ses pieds fussent transis de froid, tout au rebours de sa tête, elle crut devoir se déclarer à elle-même qu'elle avait assez de ce jeu fatigant. — Bonne nuit à l'ingénieux *policeman!* disait-elle, toujours s'imaginant qu'elle criait de manière à être entendue. Et vous, pluie du ciel, tombez aussi dru que vous pourrez!... Ce fut avec cette bienveillante apostrophe, un peu trop rude néanmoins pour que nous la jugions tout à fait sincère, qu'elle posa vaillamment sur l'oreiller sa tête brûlante.

« Mais, une fois hors de vue, le factionnaire n'en avait que mieux le don de porter le trouble dans ses pensées. Elle se demandait, les yeux toujours ouverts, s'il était encore là,... ce que dirait maman d'une telle conduite,... lequel, d'elle ou de lui, était vraiment responsable d'une énormité dont les annales du monde, à son avis, n'avaient jamais enregistré la pareille; mais surtout, surtout elle se demandait ce qu'il pourrait oser de plus, et alors son pouls s'accélérait, le sommeil fuyait loin d'elle, si bien qu'elle descendit le lendemain matin un peu plus pâle que de coutume. Cette pâleur frappa aussitôt l'œil maternel, et mistress Dodd trouva là un prétexte à moraliser. — Étrange chose, disait-elle, que la jeunesse aime tant le plaisir, lorsque le plaisir convient si rarement à la jeunesse!... Cette agitation d'hier m'a fait du bien, et pourtant elle n'est pas de mon âge. Pour vous, au contraire, elle s'est trouvée excessive; je m'en aperçois de reste. Il me tarde de vous voir rentrer dans notre paisible intérieur.

« Oui-da; mais cet intérieur sera-t-il désormais aussi paisible? »

Sous les mêmes rians auspices naîtra bientôt une passion du même ordre. Edward Dodd s'éprend de la sœur d'Alfred, à qui plaisent, quoi qu'en dise miss Jane, cette petite sainte méthodiste, le caractère énergique, la volonté absolue du condisciple de son frère. Edward toutefois est trop sensé, trop pratique, Jane est trop rigoriste, trop puritaine, pour que leur mutuel amour donne lieu à des scènes comme celles que nous venons de voir passer sous nos yeux; à peine cet amour nous est-il révélé çà et là par quelque parole

ambiguë, par quelque démarche plus ou moins énigmatique. En somme, tout marche à souhait jusqu'au jour où Alfred Hardie demande à son père l'autorisation d'épouser Julia Dodd. Un refus formel, sur lequel il ne comptait guère, s'élève tout à coup comme une barrière infranchissable sur le chemin fleuri à la pente duquel il s'abandonnait les yeux fermés. L'impétueux jeune homme se révolte et se cabre, mais en vain, contre une décision irrévocable, irrévocable du moins jusqu'à sa majorité. Mistress Dodd, profondément blessée, lui interdit l'accès de sa maison, et dicte à Julia, comme le font ordinairement en pareille occasion les mères douées de quelque prudence, une ligne de conduite qui a pour but d'imposer silence à la rumeur publique et pour effet naturel d'irriter, d'exaspérer le prétendant éconduit. Docile aux inspirations maternelles, affectant l'indifférence et la gaîté, Julia n'en est pas moins frappée au cœur, et mistress Dodd, qui la voit dépérir à vue d'œil, en vient à se convaincre que le bonheur, la vie de sa fille, sont réellement engagés dans la question. Tout est dit pour elle à partir de ce jour, et, repoussant les conseils de sa dignité blessée, elle ne songe plus qu'à fléchir l'orgueilleux banquier. Le père d'Alfred lui garde rancune, elle le sait, de l'avoir jadis refusé pour époux; mais une sorte d'instinct lui révèle que des considérations pécuniaires pourraient balancer en lui ce ressouvenir fâcheux. Si bien assis que soit son crédit, un capital important remis en ses mains et dont le remboursement, exigible chaque jour, pèserait sur lui comme une menace permanente, doit être à ses yeux une considération de premier ordre. Or ce capital est tout trouvé; c'est celui que le père de Julia va rapporter des Indes. Le *hard cash* reparaît ici dans toute sa gloire, dominant les passions les mieux enracinées et les volontés les plus tenaces. Mistress Dodd effectivement a calculé juste, plus juste qu'elle ne le croit elle-même. Richard Hardie, dont la réputation de prudence était faite dès sa première jeunesse, et qui avait tenu tête, alors qu'elles troublaient tous les esprits, à ces fièvres de spéculation périodiques en Angleterre, Richard Hardie s'est laissé gagner secrètement par la fameuse *railway-mania*. Ses principes en apparence sont restés les mêmes, car il sait qu'une partie de son crédit en dépend. C'est sous de faux noms, et par l'entremise de tiers qu'il a compromis, qu'il a perdu des sommes énormes. Luttant depuis quelques mois avec la fortune contraire et débordé peu à peu par les difficultés de chaque jour, il ne maintient qu'à force de mensonges et d'écritures tronquées sa situation commerciale. Il sent néanmoins ses ressources lui échapper l'une après l'autre; il comprend l'imminence d'une ruine devenue inévitable, et son unique souci, au moment où nous le rencontrons pour la première

fois, est de préparer à son profit, dans les meilleures conditions possibles, la banqueroute qui doit frustrer ses malheureux créanciers. Ses manœuvres souterraines, si habilement menées qu'elles soient, n'ont pas échappé à l'un des plus anciens commis de sa maison. Seulement cet homme, Noah Skinner, corrompu graduellement par l'exemple de son patron, ne songe qu'à se faire sa part dans le naufrage commun. Richard Hardie a vainement voulu éloigner ce contrôleur importun de sa comptabilité en partie double. Skinner lui a fait comprendre en termes suffisamment explicites qu'une pareille séparation est désormais impossible. Avec moins de confiance dans l'étoile et l'habileté supérieure de son patron, il serait tenté de le trahir et de le vendre. Retenu par l'admiration que lui ont inspirée les savantes combinaisons du banqueroutier futur, il préfère exploiter largement une situation critique, et se faire payer cher sa fidélité à une infortune qu'il envisage comme passagère. Ils en étaient là, débattant les conditions de cette complicité forcée, lorsque l'honnête capitaine Dodd pénètre dans l'atelier de leurs fraudes ténébreuses, et sans plus de façons ni de précautions dépose entre les mains du banquier stupéfait ce fameux portefeuille tant de fois compromis. N'avions-nous pas raison de dire que jamais il n'avait couru autant de risques?

Nanti du reçu qu'il s'est fait délivrer, le brave marin ne tarde pas à rencontrer, — avant même d'être rentré chez lui, — un client de sa famille, qui lui a dû jadis les services les plus essentiels. Cet homme, instruit de ce qui vient de se passer, ne peut retenir un cri de surprise, et, pressé de questions, révèle à son ancien protecteur la situation périlleuse de Hardie; elle lui est connue par une lettre arrivée de l'étranger, lettre intime dont il a gardé le contenu pour lui seul. La consternation, la colère de Dodd se peuvent aisément concevoir. Il rentre chez le banquier et tombe soudainement au milieu des deux misérables déjà occupés à combiner le parti qu'ils peuvent tirer d'un si merveilleux hasard. Skinner inclinerait à relever, au moyen des quatorze mille livres, le crédit de la maison. Hardie, plus clairvoyant et plus rigoureux dans ses calculs, ne veut pas que cette somme, incapable de combler l'abîme, aille encore s'y engloutir. Il se demande comment il pourrait l'appliquer aux nécessités de sa situation personnelle. L'amour d'Alfred, cet amour qu'il voulait naguère étouffer, lui paraît maintenant une bonne fortune providentielle. Il avise, il combine, il cherche, et son plan de campagne est presque arrêté lorsqu'il voit se dresser devant lui le malheureux dont la confiance étourdie vient de lui fournir un si beau coup de filet. Dodd est complétement hors de lui, et les efforts qu'il fait d'abord pour se contenir, les émotions qu'il com-

prime, la violence de leur explosion quand le banquier veut se débarrasser de lui à l'aide de quelques mauvais prétextes, déterminent une catastrophe imprévue. A l'instant même où, terrifié par les furieuses imprécations de sa victime, Hardie va lui restituer le fameux portefeuille, le malheureux Dodd, que la colère suffoque, s'affaisse aux pieds des deux complices. Ni l'un ni l'autre ne doutent qu'il ne soit frappé à mort, et après un premier mouvement d'épouvante tous deux, rendus à leurs vils instincts, à leurs odieux calculs, s'entendent en un clin d'œil pour hériter de lui. Tandis que Skinner fait transporter le corps dans le cottage de mistress Dodd, Hardie emporte furtivement le portefeuille et se hâte de dénaturer, de changer les valeurs qu'il renfermait.

A lui maintenant les angoisses poignantes, les âpres remords, les veilles bourrelées, l'inquiétude permanente, qui semblent attachés à la possession du fatal trésor. Une première anxiété dès le jour même du vol empoisonne son affreuse joie. Le reçu donné au capitaine, ce papier qu'il brandissait encore comme une arme menaçante au moment où il est tombé, le reçu ne se retrouve point. L'existence de ce document accusateur laisse le banquier sous le coup d'une révélation qui peut d'un instant à l'autre le couvrir d'ignominie et le livrer sans défense possible aux rigueurs de la loi. Le capitaine de plus a survécu. S'il guérit, qu'arrivera-t-il? Vient une nuit où tout à coup, sous les fenêtres de Hardie, s'élève une voix lamentable. Cette voix l'appelle, cette voix lui jette l'outrage et la menace. Hardie l'a parfaitement reconnue. Penché à la fenêtre, il voit accroupi sur la pelouse de son jardin une espèce de fantôme qui de ses mains décharnées semble lui lancer une malédiction solennelle. La peur s'empare de lui. A tout prix, il faut que cette voix se taise : il le faut, dût-il payer son silence par la restitution de l'argent volé. « Silence! silence! crie-t-il dans la nuit. Je descends... Vous allez être satisfait! » Et à peine ces mots prononcés, il entend se fermer une des fenêtres voisines. Qui donc prêtait ainsi l'oreille? qui donc a surpris cet aveu frémissant? C'est un secret que le romancier ne tardera pas à éclaircir.

Il semble pourtant décrété que le portefeuille restera dans les mains criminelles du banquier. Avant qu'il ait eu le temps de sortir, un bruit de pas s'est fait entendre, et le malheureux Dodd, après s'être échappé furtivement du lit où la fièvre le clouait, a été emporté de force par les personnes dépêchées sur ses traces. Une révulsion terrible est la conséquence nécessaire de son équipée nocturne, et après une dernière crise il se retrouve au milieu des siens, guéri en apparence, mais au prix de sa raison perdue.

Moins que jamais maintenant, — rassuré qu'il est par ce tragique

épisode, — le banquier voudrait consentir au mariage sollicité par son fils. Quel avantage y trouverait-il? Et l'excellent prétexte pour s'y opposer!... Épouse-t-on la fille d'un fou? Alfred cependant n'est plus le même vis-à-vis de son père. Son respect, sa soumission semblent ébranlés. Il a des tristesses inexplicables, des retours d'ironie, des saillies amères qui vont mal à sa jeunesse et rappellent les funèbres plaisanteries d'Hamlet. Sa sœur s'en désole, son père s'en effraie plus qu'il ne l'ose dire. Quelques médecins, consultés à tout hasard, font entendre de sinistres pronostics. Alfred, qui perce à jour leur ignorance pédante, les exaspère par des épigrammes qui les lui rendent hostiles. Richard Hardie n'a tout d'abord accueilli qu'avec un dédain marqué les oracles menaçans des suppôts d'Hippocrate; mais à mesure que la rébellion de son fils prend un caractère plus net, il leur prête une oreille plus complaisante, et lorsque, poussé à bout, Alfred lui parle enfin des « quatorze mille livres sterling, » lorsqu'il se jette en suppliant aux pieds de son père pour obtenir de lui qu'il se repente, qu'il répare le crime commis, lorsque, partagé entre la colère et l'épouvante, le banquier a repoussé, durement repoussé les prières de son malheureux enfant, lorsque mutuellement inflexibles, l'un dans sa justice, l'autre dans sa cupidité, ils se sont déclaré une guerre impie, les dires absurdes de la faculté vont prendre une consistance, une importance terrible.

Alfred approche de sa majorité. Une fortune indépendante qui lui vient de sa mère, et sur laquelle la négligence de ses *trustees* a laissé prélever un emprunt considérable par le banquier réduit aux abois, doit lui échoir à cette époque. Il en a offert la moitié à Richard Hardie pour le décider à restituer l'argent volé : mobile impuissant sur un calculateur aussi rigoureux. Cette offre qu'il a vue repoussée avec dédain, Alfred la porte aux seuls amis qui lui restent. Domptant à grand'peine les scrupules qui jusqu'alors avaient enchaîné sa langue, il dénonce devant mistress Dodd, devant Julia, devant Edward, l'ignominie paternelle, et puisqu'elle les a ruinés, il met tout ce qu'il possède à leur discrétion. Edward, investi désormais des droits de chef de famille et qui les exerce avec autorité, décrète dans sa justice qu'il n'acceptera rien pour lui, rien pour sa mère. Les quatorze mille livres eussent été la dot de sa sœur; Alfred est libre, s'il le juge à propos, d'épouser la jeune fille sans dot. L'expiation, sous cette forme, n'a rien de terrible. Quant au banquier, il restera paisible possesseur du fruit de son crime, — Ce n'est pas sur le dire du fils que nous pourrions poursuivre le père, ajoute le généreux Edward, qui dans ce moment-là pensait peut-être à Jane. Ces arrangemens sourient à chacun et ramènent la joie, — une joie mêlée de quelque amertume, — au sein de cette famille ruinée par

Richard Hardie. Lui seul ne connaît plus le repos. Maintenant que sa faillite, ouvertement déclarée, l'a délivré de ses créanciers pour la plupart réduits à la misère, maintenant qu'il s'est assuré ou qu'il a cru s'assurer par un sacrifice considérable le silence éternel de Noah Skinner, il semble qu'il pourrait, profitant de la trêve qu'on lui laisse, renoncer à la lutte engagée avec son fils; mais il est le débiteur d'Alfred, et Alfred est maître d'un secret terrible; Alfred va devenir par son mariage l'allié, au besoin l'instrument d'une famille que sa conscience lui reproche d'avoir lésée, et qu'il hait parce qu'elle a le droit de le haïr. A tout événement, Richard s'est ménagé contre son fils une arme terrible, et puisque l'imprudent s'obstine à épouser Julia, le moment est venu de s'en servir.

De fait, le jour même fixé pour la noce, et avant que la cérémonie n'ait eu lieu, sorti de chez lui sur la foi d'un billet qui semblait lui promettre des renseignemens précis sur le sort des quatorze mille livres sterling, le jeune fiancé disparaît subitement.

II.

Ici le roman perd tout à coup le caractère inoffensif de ces fictions offertes chaque jour en pâture à la vaine curiosité des esprits futiles. Inspiré sans doute par le souvenir du livre qui a le plus contribué à sa réputation (*It is never too late to mend*) (1), l'auteur de *Hard Cash* fulmine un réquisitoire passionné contre les établissemens publics ou particuliers destinés au traitement des maladies mentales. Nous voyons ainsi défiler devant nous une série de tableaux trop horribles, il faut l'espérer, pour qu'on puisse les croire fidèles, trop précis en revanche, trop minutieusement détaillés, tracés d'une main trop sûre et trop ferme, pour qu'on en méconnaisse le caractère anecdotique, l'authenticité partielle. Il y a là, — comme il arrive presque toujours, quand le roman touche à une question d'économie sociale, — un manque absolu de proportions entre les abus dénoncés et le relief que leur prête l'imagination échauffée de l'écrivain. Charles Dickens lorsqu'il dénonçait les misères de Dotheboys-Hall, mistress Beecher Stowe lorsqu'elle accumulait sur la tête de l'oncle Tom toutes les douleurs de l'esclavage, ne procédaient pas autrement que M. Reade alors qu'il décrit les différens *asiles* où le malheureux Alfred Hardie est enfermé tour à tour, et comme il a déployé dans cette peinture un talent égal au leur, comme il s'est livré à des études qui paraissent aussi consciencieuses,

(1) Ce roman, dont la *Revue* a rendu compte dans sa livraison du 15 septembre 1858, renfermait une peinture éloquente des abus introduits dans le nouveau régime pénitentiaire de la Grande-Bretagne.

nous ne voyons pas pourquoi on lui refuserait l'approbation et les applaudissemens prodigués naguère à ses émules. Silverton-Grove et Drayton-House resteront dans la mémoire de nos contemporains au même titre que l'école où Nicholas Nickleby subissait la tyrannie de l'abominable Squeers, au même titre que cette plantation de la Rivière-Rouge où l'affreux Legree donnait carrière à ses passions brutales. Tortures physiques, tortures morales, sont accumulées à plaisir dans l'un et l'autre de ces séjours maudits, qu'on nous représente comme peuplés de bourreaux et de victimes. L'inflexible romancier met tout son art à rendre plausible et presque probable une combinaison de manœuvres criminelles et d'effroyables souffrances que la froide raison révoque en doute au premier abord, et qui trouvent un démenti instinctif dans l'expérience la plus restreinte. On pourrait croire, le prenant au mot, que, moyennant quelques formalités facilement remplies, moyennant certaines connivences obtenues sans trop de peine, la maison d'aliénés reçoit et garde à jamais, privé de toute communication avec le dehors, le malheureux dont une famille opulente voudrait se débarrasser sous prétexte de folie. S'il n'est pas insensé lorsqu'il y entre, des médecins complaisans, au service de directeurs avides (1), se chargeront de le « mettre au pair, » c'est-à-dire de troubler sa raison à grand renfort de stupéfians et de drastiques. Refuse-t-il les remèdes empoisonnés qu'on lui a présentés, on les lui administre de vive force à l'aide d'un entonnoir. Se révolte-t-il, on a pour le dompter des athlètes qui le jettent pieds et poings liés dans la *padded-room*, la « chambre matelassée. »

Figurez-vous Alfred enlevé le matin à sa fiancée et passant *là* sa nuit de noces! Figurez-vous, quelques jours plus tard, ce brillant échantillon de la jeunesse universitaire luttant corps à corps avec un de ses gardiens qu'il a exaspéré, bravé, provoqué, dans un moment de colère aveugle! Voyez-le encore garrotté aux pieds de cet ignoble adversaire, qui, se laissant tomber sur lui de tout son poids, pétrissant de ses genoux ce corps inerte, tantôt lui foulant la poitrine, tantôt le visage, cherche à lui porter un de ces coups mortels dont la trace ne se retrouve pas! Voyez-le comprenant que sa vie est en danger, et de ses dents, la seule arme qui lui soit laissée, prenant au visage, avec l'acharnement du bouledogue, son brutal assassin! Aux cris de ce misérable accourt la *matrone* de Silverton-Grove, la Proserpine de cet enfer, la belle et redoutable mistress Archbold. Le farouche gardien est saisi, garrotté aussitôt,

(1) L'établissement d'un *asile privé*, permis à tous moyennant *licence*, devient fréquemment une affaire de pure spéculation.

par ordre de ce despote femelle, que la beauté, le courage d'Alfred ont vivement intéressée, mais qui, jusque-là maîtresse d'elle-même, n'avait rien laissé entrevoir de cette passion naissante. Maintenant que le torrent a rompu sa digue, le malheureux Alfred n'aura plus seulement contre lui l'inflexible rancune de son père, les sordides calculs du propriétaire de Silverton, la grossière ignorance du médecin, la férocité blasée des subalternes, l'apathie des commissaires officiels qui viennent inspecter l'asile, et qui auraient pour devoir de lui faire rendre justice : un amour jaloux, égoïste, vainement combattu par celle qui le ressent, vainement repoussé par celui qui en est l'objet, va désormais peser sur sa destinée. Cette main de femme qui a plus d'une fois allégé sa chaîne, et qui aurait pu l'aider à la briser, la rive maintenant autour de lui. Plus de salut pour Alfred, s'il ne réussit à s'évader! Il y travaillera donc, et de tout cœur; mais au moment où la complicité d'une des gardiennes, rivale innocente de mistress Archbold, va lui ouvrir les portes de l'asile, les recherches assidues dont il est l'objet déterminent son père à le faire changer de résidence. On le transfère à Londres, dans l'établissement d'un *spécialiste* distingué, celui-là même qui très consciencieusement l'a déclaré fou.

Ici plus de contrainte physique, plus de violence, plus de mauvais traitemens, mais en revanche une surveillance exacte et tout le poids d'une grande autorité médicale. S'échapper est impossible, et on doit croire tout aussi difficile de faire admettre la faillibilité du docteur Wycherley. Il faut donc, acceptant la situation comme elle est, se plier à ses exigences et tirer parti des avantages qu'elle offre. Le docteur, animé des meilleures intentions et placé au-dessus de toute corruption pécuniaire, ne refuserait pas la liberté à son malade, si celui-ci parvenait à le convaincre de sa guérison. Il faut pour cela qu'Alfred, dont le docteur admire l'intelligence, se résigne à « n'être plus fou, » en d'autres termes, à reconnaître qu'il l'a été : sacrifice pénible auquel il souscrit non sans quelque humiliation, et qui est sur le point de recevoir sa récompense, lorsqu'un nouvel ordre de translation lui enlève le bénéfice de cette manœuvre diplomatique! De chez le docteur Wycherley, il passe à Drayton-House, chez le docteur Wolf, de chez un honnête homme absorbé par ses préventions chez un misérable hypocrite, dont l'intérêt mercenaire est l'unique loi, et dans le salon de ce dernier, présenté à une belle dame qui paraît en être la reine, il reconnaît en elle... mistress Archbold!

Avec cette femme énergique et passionnée va recommencer une lutte où succomberait infailliblement ce nouveau Joseph, moins bien défendu qu'il ne l'est par le souvenir de Julia. Souveraine maî-

tresse de Drayton-House, mistress Archbold, dont le docteur Wolf s'est épris, déploie pour séduire Alfred tous les artifices imaginables. Le besoin qu'il a de sa protection, l'autorité dont elle dispose comme il l'entend et dont il se sert pour venir en aide à ses compagnons de misère, l'attendrissement qu'elle semble éprouver quand il la met de moitié dans quelqu'une de ses bonnes actions, l'humilité dont elle se pare en se faisant ainsi son esclave, la liberté qu'elle lui laisse entrevoir comme prix d'un tendre retour, autant de tentations chaque jour offertes, tantôt à sa vanité, tantôt à ses généreux instincts, tantôt à son découragement, tantôt à ses retours d'espérance! Quand elle le croit assez ébranlé, assez troublé, quand elle suppose qu'un suprême effort peut le lui livrer enfin, elle choisit une belle journée pour l'emmener, — avec toutes les précautions requises, — dans les campagnes riantes qui entourent Drayton-House, et là, croyant frapper un coup décisif, elle lui annonce le prochain mariage de Julia, infidèle au souvenir de son fiancé. Une incrédulité farouche, suivie d'un sombre désespoir, c'est le seul résultat de cette fausse manœuvre. Mistress Archbold, un moment émue de pitié, mais bientôt rendue au ressentiment d'une amère déception et secouant enfin toute entrave, lui parle le langage hautain de la passion déchaînée. Elle qualifie d'ingratitude la froide indifférence, l'espèce de mépris indigné que lui témoigne Alfred, et enfin, pâle de colère :

« ... Insolent, lui dit-elle, vous avez repoussé mon amour, vous ferez connaissance avec ma haine... Les rôles changeront entre nous avant qu'il soit peu... C'est vous qui m'aimerez, c'est moi qui vous accablerai de mes dédains, et sans vous repousser néanmoins.

« — Je ne vous comprends plus, dit Alfred, que gagnait une espèce d'inquiétude.

« — Vous ignorez donc l'ascendant, la fascination d'une intelligence supérieure?... Voyez comme votre jeune protégé, ce Frank Beverley, vous est maintenant soumis... Ne dirait-on pas un chien docile?

« — Je préfère son affection à la vôtre.

« — Voilà ce qu'un *gentleman*, voilà ce qu'un homme eût gardé pour lui;... mais vous n'avez droit ni à l'une ni à l'autre de ces désignations... S'il en était autrement, vous eussiez accepté de fuir avec moi, quitte à me trahir le lendemain, niais que vous êtes! Un homme trompe une femme, il se garde bien de l'outrager... Ah! cette affection de Frank est de votre goût?... Soit, vous la ressentirez à votre tour. Vous n'avez pas voulu m'aimer comme un homme, vous m'aimerez comme un chien.

« — Et comment vous y prendrez-vous, s'il vous plaît? demanda-t-il avec ironie.

« — Je vous pousserai jusqu'à la folie.

« Des dents blanches de cette furie l'odieuse menace avait jailli comme un sifflement de vipère.

« — Oui, monsieur, reprit-elle, jusqu'ici votre raison n'a résisté qu'à des hommes; vous verrez à présent jusqu'où peut aller une femme qu'on insulte. Avant peu vous aurez perdu la tête, et alors je vous forcerai à m'aimer, à ne plus voir que moi; vous me suivrez partout, enchaîné à mon sourire; ce jour-là, renonçant à ma haine, je vous aimerai peut-être encore, mais non de cet amour que j'éprouvais il y a cinq minutes.

« Cette déclaration de guerre où se révélait une si grande perversité souleva la colère d'Alfred. — En ce cas, dit-il les dents serrées, je vous donne ma parole d'honneur qu'au premier symptôme d'aliénation mentale, je vous tue sur place pour m'épargner la dégradation d'être votre amant à quelque titre que ce soit.

« — Menace à l'usage de votre sexe! répliqua la matrone avec l'accent du mépris. Tuez-moi dès qu'il vous plaira : le plus tôt sera le mieux; mais si vous tardez seulement de quelques jours, tenez pour certain que vous êtes à moi; la folie et l'amour auront fait de vous mon esclave... »

Chez les Dodd cependant, depuis la disparition inexpliquée d'Alfred, Julia est plongée dans les doutes les plus cruels, dans l'incertitude la plus poignante. Facilement trompés par les faux rapports que Richard Hardie leur a fait parvenir, mistress Dodd, Edward lui-même ne doutent pas que Julia n'ait été victime de la plus indigne trahison; elle seule ne veut pas croire à l'infidélité d'Alfred, et, puisqu'il ne reparaît pas, puisqu'il ne donne pas de ses nouvelles, soupçonne qu'il a péri, victime de quelque trame ténébreuse. Quant à Richard Hardie, son audace semble avoir dompté la fortune. Il tient son fils prisonnier, et les recherches les plus actives n'ont pu faire retrouver les traces du malheureux jeune homme. Une embuscade nocturne, où de prétendus voleurs cherchent à constater sur lui la présence du mystérieux portefeuille, n'aboutit, adroitement déjouée, qu'à le justifier complétement du vol des quatorze mille livres sterling. Revenus de leurs soupçons et supposant que le trésor a dû être anéanti par quelque accident de mer, les Dodd croient à la fausse misère de l'habile banqueroutier. Ils reçoivent familièrement sa fille Jane, qu'il emploie sans qu'elle s'en doute à espionner les secrets de leur intérieur. C'est par elle néanmoins qu'un premier châtiment lui sera infligé. La Providence lui retire cette sainte et pure affection dont il n'était pas digne. Jane périt sous les coups d'un malheureux jardinier, enveloppé dans la ruine de la maison de banque, et que la perte de ses économies a rendu fou. Au chevet de sa fille mourante, Richard a senti quelques remords, et, pour racheter la vie de Jane, il aurait peut-être consenti à restituer cet argent fatal dont la possession lui a déjà coûté si cher; mais quand il voit le ciel, sourd à ses prières, se refuser à cette espèce de troc et lui retirer impitoyablement la pieuse et aveugle tendresse qui lui promettait le bonheur de ses vieux jours, il se révolte et s'in-

digne. Maudissant la main qui le frappe, ce n'est plus à Dieu, c'est à Mammon qu'il consacrera les jours qui lui restent. Le père est mort en lui, le spéculateur survit tout entier, et, quittant Barkington pour Londres, il demande aux émotions du jeu, au tumulte de *Royal-Exchange*, l'oubli, les consolations dont il a besoin.

Les Dodd, que son crime a ruinés à peu près complétement, supportent avec vaillance les privations, les inconvéniens d'une position réduite. Julia tire parti de son talent d'aquarelliste, mistress Dodd, oracle en matière de toilette, se résigne à travailler pour une grande maison de modes, et l'intrépide Edward, écartant les tristes souvenirs que lui a laissés la mort de sa bien-aimée Jane, fournit, lui aussi, son contingent de bon vouloir et de travail. Vainement sa mère et sa sœur le supplient-elles de retourner à l'université : il sait quels sacrifices leur coûterait le complément de son éducation inachevée; il ignore en revanche où le mènerait une de ces carrières dites « libérales » pour lesquelles il ne se sent ni le talent ni la vocation nécessaires. Au service de ses besoins immédiats, il peut mettre deux bras vigoureux, une adresse, une agilité remarquables, et le hasard lui ayant fourni une occasion d'utiliser tous ces dons au plus fort d'un incendie, il se décide (l'oserons-nous dire?) à revêtir l'humble jaquette du *fireman* (1). Ainsi vivent, ainsi portent le poids du jour les trois membres de cette famille dont le chef, toujours privé de sa raison, est entretenu à grands frais dans un « asile privé, » et tout cela, ne l'oublions pas, de par l'influence souveraine du *hard cash*, de cette idole impassible, implacable, aux pieds de laquelle nous avons déjà vu tomber tant de victimes.

Il n'est pas surprenant que mistress Dodd, veillant de près sur les soins donnés à son mari, prenne à cœur les inconvéniens des deux premières maisons où elle l'a placé d'abord. La troisième se trouve être celle du docteur Wolf, celle même où est Alfred Hardie. Ce nouveau compagnon de captivité, dont la physionomie lui rappelle vaguement sa chère Julia, inspire bientôt à Alfred une sympathie bienveillante à laquelle répond l'inconnu, inscrit sous un nom qui n'est pas le sien. Nul souvenir distinct du passé n'a survécu chez David Dodd; tout au plus, et c'est là sa chimère, se rappelle-t-il vaguement qu'il a navigué jadis et qu'il passait pour un « bon marin. » On voit que l'odeur et les brises de l'Océan lui manquent; l'unique besoin dont il semble tourmenté, c'est de se retrouver à bord d'un navire, de s'élancer à la cime des mâts, de prendre part aux manœuvres cadencées, d'obéir au sifflet du contre-maître. Mistress Archbold, qui sait parfaitement à quoi s'en tenir sur le compte

(1) Pompier.

du nouveau-venu, se complaît à l'idée de rapprocher ces deux êtres que le sort lui a livrés; elle éprouve une satisfaction dépravée à tenir sous la même clé le père et le fiancé de Julia. Parmi les tortures morales qu'elle veut infliger à ce dernier, une des plus poignantes sera d'avoir sans cesse sous les yeux, dans un état abject et séparé de lui par une barrière infranchissable, le père de celle qu'il aime. La cruelle matrone a de plus en réserve pour sa jalousie déjà excitée des aiguillons qui l'exaspèrent. Elle met Alfred exactement au courant des visites que mistress Dodd et Julia font à l'*asile*, et pendant lesquelles on a soin de l'éloigner sous prétexte de promenades hygiéniques. Or ces dames ne viennent pas seules; un jeune ecclésiastique les escorte, et mistress Archbold ne ment pas lorsqu'elle le représente comme ayant des prétentions à la main de Julia. Elle pourrait même ajouter, sans trahir la vérité, qu'obsédée par les conseils de sa mère, lasse du silence d'Alfred, informée qu'il vit encore et ne sachant ce qui le retient loin d'elle, la jeune fille est sur le point de songer à un nouvel hymen. L'étude, qui pourrait par momens arracher le prisonnier à ses navrantes pensées, lui est soigneusement interdite; on l'a privé de ses livres. Des gardiens, qui ont le mot d'ordre, se font un jeu d'opprimer devant lui ce Frank Beverley dont il s'est constitué le protecteur. Les élans de sa généreuse colère, les violences qu'elle lui dicte, passent pour autant de symptômes maladifs qui autorisent ses geôliers à redoubler de mauvais traitemens. Leurs rigueurs calculées, les nuits sans sommeil qu'ils lui font passer au milieu de fous furieux, les poisons déguisés qu'on le contraint d'avaler sous prétexte de remèdes, rentrent dans l'abominable plan conçu par mistress Archbold. Alfred comprend le péril et veut s'y soustraire à tout prix. De là une nouvelle tentative d'évasion que son habile persécutrice déjouerait encore sans l'intervention inattendue de Frank Beverley, qui, croyant servir les projets d'Alfred, met naïvement le feu aux quatre coins de Drayton-House. Alfred et son compagnon de chambre David habitaient les combles de l'édifice. Lorsque l'incendie éclate, ils sont enfermés et périraient infailliblement, si la brigade à laquelle appartient Edward Dodd n'arrivait en temps opportun sur le lieu du sinistre. L'intrépidité, le sang-froid, l'agilité du jeune *fireman* les tirent d'affaire, et à peine descendus dans la cour, à peine mêlés aux groupes dont elle est remplie, tous deux saisissent à l'envi l'occasion de fuir : Alfred, parce qu'il sait le prix de la liberté; David Dodd, parce qu'il ne veut pas se séparer de son nouvel ami.

Le hasard, un vague instinct, les poussent du côté de Douvres. La sollicitude conjugale de mistress Dodd provoque aussitôt des recherches qui font retrouver la piste des fugitifs, elle-même court à

leur poursuite; mais une fois au bord de la mer, David Dodd, obéissant à l'unique notion qui survive en lui, saisit la première occasion de se dérober à son compagnon de fuite et de s'embarquer à bord d'un vaisseau de l'état, où certaines circonstances favorables le font accueillir sans trop d'examen. D'autres circonstances donnent à croire qu'il a pris passage sur un bâtiment de commerce parti quelques heures auparavant, et mettent en défaut le limier de police qui l'avait traqué jusque-là. Ce manque de flair profite naturellement au fiancé de Julia, qui reprend la route de Londres, où il entend revendiquer à la fois les droits de son amour et ceux de sa raison méconnue.

De ces deux procès, le premier est gagné d'avance. Dès qu'Alfred a reparu, dès que son absence est expliquée, il doit trouver grâce aux yeux de Julia. Reste, il est vrai, le scrupule étrange de mistress Dodd et de son fils, qui, renonçant avec peine à leurs préventions, enferment le pauvre amoureux dans ce dilemme bizarre : « ou vous êtes fou, ce qui semble établi par la présomption légale, et dans ce cas le mariage est impossible, ou vous possédez toutes vos facultés, ce qu'il faudra faire admettre par les tribunaux, et nous vous regardons alors comme responsable du sort de l'homme que vous avez entraîné dans votre fuite. Tout ce qui peut lui arriver de fâcheux retombe sur votre tête, et s'il meurt, vous êtes son assassin. » Ce raisonnement captieux retarde et compromet le bonheur des deux amans, et on peut croire un instant qu'il le ruinera tout à fait, car le capitaine Dodd, toujours enclin à risquer sa vie pour sauver celle des autres, ne manque pas de se noyer bel et bien. On le tient pour mort, et les prières des agonisans ont déjà été récitées sur lui, quand une crise inespérée le rend à l'existence et dissipe en même temps les ténèbres mentales dans lesquelles il était plongé. Cependant les gens de loi sont à l'œuvre. Après avoir vainement essayé de ressaisir sa proie, et rejeté sur la défensive par une suite de procédures bien menées, Richard Hardie n'en disputera pas moins le terrain pied à pied, usant de toutes les ressources dilatoires que la législation anglaise fournit aux plaideurs de mauvaise foi. Il ne conteste plus, ce qui serait impossible, la complète « guérison » de son fils, mais il maintient obstinément l'utilité des mesures par lesquelles cette guérison a été obtenue. Ce qui lui importe avant tout dans cet ordre d'idées, c'est, on le conçoit, de faire admettre que les accusations portées contre lui par son fils Alfred sont absolument chimériques, et résultèrent jadis d'une exaltation cérébrale bien caractérisée. Il nie hardiment, et d'abord avec un certain succès, l'existence des quatorze mille livres sterling qu'on l'accuse d'avoir détournées. Aucun témoignage direct et aucune preuve positive ne peuvent à cet égard

être invoqués contre lui, et peut-être cet audacieux système de défense réussirait-il, n'était la réapparition imprévue de Noah Skinner, l'ancien commis et l'ancien complice du banquier. Tombé dans une misère profonde, il profite d'une occasion qui lui semble admirable pour frapper d'un nouvel impôt l'opulence mal acquise de Richard Hardie. Celui-ci résiste de son mieux à ces exigences dont il se croyait à jamais délivré; mais Skinner a dans les mains un argument décisif : c'est le reçu donné à David Dodd, ce reçu échappé de la défaillante étreinte du capitaine et que le bandit en sous-ordre s'est furtivement approprié. Pour recouvrer ce papier, pour anéantir cette preuve accablante, Richard Hardie, qui descend toujours la pente fatale, n'hésite pas à vouloir assassiner Skinner : combinaison malheureuse dont il aurait certainement à se repentir, si son commis, sorti sain et sauf de l'aventure, ne trépassait subitement asphyxié dans le misérable grenier qu'il habite. C'est dans ce grenier et autour du cadavre desséché de Skinner que le dénoûment s'accomplit assez à temps pour éclairer la justice encore indécise. Le reçu des quatorze mille livres est retrouvé entre les doigts du mort, et l'honnête capitaine Dodd, survenu comme par miracle, se rencontre là tout à point pour recueillir ce précieux document qui le remet en possession de sa fortune : non certes que Richard Hardie se soit refusé l'usage des deniers volés, non qu'il ne les ait plusieurs fois compromis dans ses hasardeuses spéculations; mais le jeu a ses caprices, et un merveilleux coup de bourse qui l'enrichit brusquement le met à même de se libérer en sauvant bien ou mal les apparences.

M. Charles Reade, nous lui devons cet aveu, est au nombre de ces rares écrivains dont les œuvres se prêtent mal à une analyse, quelque exacte qu'on veuille la faire. S'il se distingue au milieu des conteurs modernes de l'Angleterre, c'est par l'allure spéciale qu'il sait donner au récit, par le cachet de son style incisif et pittoresque, par les familiarités agaçantes qu'il se permet, par le sans-gêne tout shakspearien de ses métaphores, par l'étourdissante témérité de ses paradoxes jetés à la volée, par le pêle-mêle savant où il noie ses combinaisons les plus improbables, par la verve de ses dialogues et de ses divagations humoristiques, par un amalgame surprenant de qualités qu'il gâte à plaisir, de défauts qu'il sait rendre attrayans. Grammairien consommé, il se plaît aux incorrections archaïques, et ne se refuse pas en certaines circonstances le droit de parler l'argot le plus vil. Toute matière lui est bonne pour déployer, avec plus ou moins d'à-propos et d'une manière plus ou moins judicieuse, un luxe d'érudition qui doit confondre l'esprit du lecteur vulgaire. Rien n'est plus curieux par exemple, dans *Hard*

Cash, que de le voir aborder tour à tour avec le même sang-froid superbe, la même autorité, la même désinvolture, les sujets les plus ardus et les plus divers : médecin profond au chevet de miss Dodd, marin de première classe à bord de l'*Agra*, attorney subtil et rompu à tous les stratagèmes du métier quand il s'agit d'exposer le procès de Hardie *versùs* Hardie, toujours hérissé d'une technologie formidable, toujours armé de solutions tranchantes, de théories dédaigneuses, de sarcasmes agressifs, revendiquant en un mot avec un étonnant aplomb les droits et priviléges d'une supériorité universelle. Il y a là bien positivement une affectation qui peut faire sourire; mais, remarquons-le, de telles fantaisies ne sont permises qu'au vrai talent, lui seul peut les faire accepter dans la mesure où elles sont acceptables. Or ce privilége du vrai talent, nul ne saurait le contester à M. Reade.

Quant à la question spécialement soulevée par le romancier, — la réforme des asiles d'aliénés, — elle est en vérité trop importante et touche à trop de problèmes divers pour qu'il convienne de la traiter incidemment à propos des dramatiques épisodes de *Hard Cash*. Elle est d'ailleurs en des mains compétentes, puisque les assemblées législatives de l'Angleterre et de la France la mettent presque chaque année à l'ordre du jour avec une persistance qui leur fait honneur. M. Reade est fort loin cependant d'avoir, quant à son pays, la conviction que cette sollicitude officielle puisse suffire. Il dénonce hautement depuis les *commissioners of lunacy* jusqu'aux directeurs des *mad-houses* et à leurs infimes agens; il dénonce la loi qui règle leurs attributions, et les magistrats de tout ordre chargés de la faire exécuter. Pour qui sait l'histoire de ces dernières années, la virulence du romancier, qui de prime abord paraît excessive (1), s'explique assez bien par le souvenir d'un procès célèbre qui vers la fin de 1861 remua profondément l'opinion publique anglaise. Il ne s'agissait à la vérité que d'une instance préalable, une de ces enquêtes *de lunatico inquirendo* par lesquelles on vérifie l'état mental de la personne dont la déchéance civique est réclamée; mais dans ces occasions où la passion publique est en jeu, il est rare que la discussion ne franchisse pas ses limites originelles. On ne se demanda plus simplement si M. Wyndham était fou; il fallut savoir si le jeune patricien que l'opinion prenait sous son égide aurait pu, victime d'une erreur judiciaire, tomber du château paternel au fond d'un *lunatic asylum*, et savoir aussi, le cas échéant, quel sort lui était réservé. La presse, auxi-

(1) M. Charles Dickens, éditeur du recueil périodique où le roman de M. Reade a d'abord paru, s'est empressé de le désavouer pour son compte, et a rendu personnellement hommage au zèle éclairé des *commissioners of lunacy*.

liaire née de ces agitations qui la font vivre, multiplia sous toutes les formes possibles les renseignemens dont le public était avide, et du mouvement que nous indiquons sortit bien évidemment le roman de M. Reade, qui en aura été le résultat littéraire le plus notable.

Cette œuvre porte certainement le cachet de son origine fiévreuse. M. Reade l'a conçue et probablement écrite en grande partie sous l'influence de cette préoccupation populaire, de ce déchaînement de rancunes philanthropiques auxquels nous venons de faire allusion. Faut-il maintenant lui reprocher l'amertume de ses invectives, la rigueur de ses déductions, le sombre plaisir qu'il semble prendre à élargir, à faire saigner la plaie sur laquelle il veut appeler l'attention des chirurgiens? Ce serait notre droit et peut-être notre devoir, si, au lieu d'une simple fiction, nous avions devant nous, émanant d'une plume autorisée, soit une œuvre didactique, soit une polémique administrative ou parlementaire. Nous demanderions alors à l'écrivain s'il méconnaît, s'il entend nier les progrès obtenus depuis que les *quakers* d'York prirent en 1793 l'initiative de la réforme dont il se fait aujourd'hui l'avocat; nous lui rappellerions les travaux du fameux *committee* de 1815, — dans les *reports* duquel il semble parfois avoir puisé à pleines mains sans trop se soucier de l'anachronisme, — et les innombrables remaniemens qui ont amené au point où elle en est aujourd'hui la législation relative aux asiles d'aliénés. Sans contester les abus que l'énergique bon vouloir de huit ou dix parlemens n'a pu déraciner encore, nous l'inviterions à comparer le régime des *mad-houses* tel qu'il est aujourd'hui avec ce qu'il était il y a trente ans, comparaison qu'il a pu faire comme nous et qui devait suffire à elle seule pour le mettre en garde contre l'inspiration hostile qui lui a dicté un si violent anathème. Il doit savoir en outre que dans tous les ordres d'idées et de faits les progrès sont solidaires l'un de l'autre, et que le législateur échoue infailliblement lorsqu'un zèle excessif, une opinion trop haute de sa puissance lui font devancer l'heure où les prescriptions trouveront dans les esprits plus éclairés un assentiment général, et dans l'état des mœurs, épurées de jour en jour, une sanction définitive et décisive.

Ces objections et bien d'autres nous seraient permises, et nous nous sentirions même autorisé, par le ton provoquant de l'ouvrage de M. Reade, à les présenter sous une forme moins ménagée que nous ne venons de le faire; mais ce serait là, selon nous, encourir le même reproche que nous adressons à l'auteur de *Hard Cash*. Ne vaut-il pas mieux reconnaître, comme nous l'avons déjà fait, ce *droit à l'outrance* que nous sommes tenté de regarder comme l'apa-

nage des hommes d'imagination? Une fois convaincu de leur sincérité, pourquoi leur demander une mesure, une exactitude, un sang-froid que nous savons ne pas être en eux? Leur pensée est rarement impartiale, et leurs dires vont encore plus loin que leur pensée. C'est même là un des secrets de cette force à laquelle, séduits et dominés par l'espèce de volupté qu'ils trouvent à la déployer, ils savent rarement imposer un frein : force périlleuse sans doute, mais qui manquerait aux bonnes causes si on la supprimait, — chose d'ailleurs impossible, — pour ce qu'elle peut avoir d'abusif. Au sein de nos sociétés modernes si étrangement compliquées, le bien se fait de toutes mains et, qu'on nous passe l'expression, résulte de mille antinomies flagrantes et frappantes. C'est ainsi que le mensonge, disons mieux, le prestige de l'éloquence écrite ou parlée, compte parmi les moyens les plus énergiques de faire prévaloir la vérité. Où le philosophe avait porté la lumière, le poète porte l'émotion et la vie. Les arides révélations de l'économiste, dépouillées par la plume du conteur de leur authenticité, de leur autorité scientifique, mais aussi de leur inévitable sécheresse, pénètrent ainsi jusqu'au sein des masses aveugles. Quelquefois l'effet se produit en sens inverse, et les classes qui gouvernent reçoivent le contre-coup des fortes émotions éveillées au bas de l'échelle sociale par une peinture démesurément exagérée de leurs ridicules ou de leurs vices. La décision solennelle du juge, le vote même du législateur, toujours plus ou moins modifiés par le courant des tendances générales, subiront, et sans que l'un ou l'autre s'en doute, l'influence d'une agression démesurée dont il peut arriver qu'ils ne soupçonnent pas l'existence, et l'une des conditions de ce phénomène étrange est précisément l'exagération passionnée qui, pervertissant dès le début une idée juste, en a fait une idée reçue, laquelle, à son tour modifiée par le contrôle universel, reprend en fin de compte sa valeur et sa vertu premières. Puisque tel est le train général des choses humaines, contre lequel il serait inutile de chercher à réagir, n'est-on pas fondé à réclamer pour la fiction des immunités, des dispenses particulières? Qu'il lui soit donc loisible de grossir autant qu'elle voudra les abus dont elle se fait la dénonciatrice, de généraliser ce qu'ils ont d'accidentel, de reporter sur une classe tout entière les censures méritées seulement par quelques individus, de forcer les traits, de surcharger la couleur, pour donner à ses tableaux plus de relief et de popularité. On ne peut dire sans doute que le romancier en pareil cas exerce un droit positif; mais ce qu'on peut affirmer sans crainte, c'est qu'il obéit ainsi aux exigences particulières de sa mission.

E.-D. Forgues.

LES

ANCÊTRES DES EUROPÉENS

D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE.

I. *Les Origines indo-européennes ou les Aryas primitifs, essai de paléontologie linguistique*, par M. Adolphe Pictet; 2 vol. grand in-8o, première partie, 1859; deuxième partie, 1863; Paris et Genève, chez J. Cherbuliez. — II. *Éràn*, par M. Spiegel, Berlin 1863. — III. *Essai sur le Véda*, par M. Émile Burnouf, Paris 1863, etc.

La ville de Genève se glorifie d'avoir produit un grand nombre d'hommes distingués dans les sciences et dans les arts, et il est de fait qu'on trouverait difficilement un coin de terre plus riche en savans et en écrivains illustres que celui qui a vu naître Casaubon et Rousseau, Charles Bonnet et Necker, Deluc et Sismondi, les deux de Saussure et les deux de Candolle, de La Rive le grand physicien, Töpffer le doux et charmant humoriste, et tant d'autres qu'on pourrait citer encore. La France ne se rend pas toujours un compte bien exact de l'influence qu'exerce à côté d'elle en Europe, du moins dans le monde qui pense, ce petit pays qui s'appelle la Suisse française, qui parle sa langue, lit ses auteurs, jouit d'une liberté absolue, et dont les productions scientifiques et littéraires circulent partout à côté des siennes. Qui pourrait calculer jusqu'à quel point Mme de Staël et le cénacle qu'elle présidait ont obscurci en Europe le soleil d'Austerlitz?

C'est encore à une plume genevoise qu'est due l'œuvre de long et profond labeur sur laquelle nous voudrions en ce moment appeler l'attention. A Genève, comme en tout grand centre d'études, les es-

prits se préoccupent de plus en plus des nouveaux domaines que la comparaison des langues, des religions et des races ouvre désormais à l'investigation scientifique. Jusqu'à ce jour, aucun travail de coordination n'avait relié les nombreuses données éparses dans une foule d'écrits français, anglais, allemands, de manière à présenter une vue d'ensemble des principaux résultats de ces recherches si intéressantes pour nous, et qui portent sur les antiquités les plus reculées de notre race. C'est en effet de nos ancêtres qu'il s'agit ici : nous descendons tous en ligne directe de l'un de ces Aryas que la science moderne est allée déterrer par-delà le grand Désert-Salé, entre la mer d'Aral et les montagnes de l'Hindou-Khô. L'auteur du savant ouvrage dont nous voudrions parler, M. Adolphe Pictet, déjà connu par ses travaux sur l'esthétique et les antiquités druidiques et hindoues, avait bien qualité pour entreprendre la difficile tâche qu'il s'est assignée. Non-seulement il pouvait résumer, il pouvait aussi poursuivre et compléter les travaux des autres. Il appartient d'ailleurs à cette noble famille Pictet, qui a donné dans le passé à la république genevoise tant d'hommes de valeur, et de nos jours encore un zoologiste de premier ordre, M. Pictet de La Rive. Cette noblesse républicaine et intellectuelle oblige comme les autres, et M. Adolphe Pictet était depuis longtemps déjà digne du nom qu'il porte quand il résolut de consacrer les loisirs de sa laborieuse vieillesse à élever un de ces monumens qui marquent dans la science, lors même que des recherches ultérieures devraient en modifier beaucoup les résultats, parce qu'ils fixent le point de vue et permettent à l'esprit de s'orienter désormais avec assurance dans de nouvelles directions. L'auteur de cet *essai de paléontologie linguistique* (c'est ainsi que lui-même appelle son livre) est parti d'un fait acquis à la science, celui de l'existence, antérieure à toute histoire fixée par des documens, d'un peuple dont les Hindous, les anciens Médo-Perses et la presque totalité des peuples européens sont les descendans. Quel était ce peuple? Quel pays habitait-il? Quels étaient ses mœurs, ses tendances, son état social, ses croyances? Voilà les questions qu'il s'agissait de résoudre. En nous aidant des recherches de M. A. Pictet, en nous appuyant aussi sur d'autres travaux récens, nous tâcherons d'exposer comment la science moderne y a répondu; seulement il importe qu'on puisse se convaincre du caractère positif de ces résultats, qu'on n'y voie pas un amas d'hypothèses plus ou moins ingénieuses. C'est ce qui nous engage à montrer d'abord par quelle voie, par quels procédés on a pu retrouver et en quelque sorte évoquer ce peuple disparu depuis cinq mille ans.

I.

On n'insistera jamais assez sur l'importance capitale de la découverte du sanscrit dans le champ des études ethnologiques et linguistiques. C'est quelque chose d'analogue, bien que dans une sphère plus étendue et moins directement accessible, à ce qu'on put appeler la découverte du grec et de l'hébreu lors de la renaissance. Tout un monde inconnu est sorti des brouillards où disparaissaient les temps anté-historiques, et voilà ce qu'il s'agit de bien comprendre en premier lieu.

Supposons, comme nous y invite M. Max Müller, que le latin ait complétement disparu, soit de l'usage, soit même du souvenir historique, et que, dans une douzaine de siècles, les philologues se mettent à comparer quatre ou cinq idiomes qui, dans le temps, se sont appelés le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, et auxquels des découvertes ultérieures auront adjoint, comme autant de congénères, le wallon, le provençal, le grison et le roumain. La comparaison la plus superficielle les amènera bien vite à séparer nettement ce groupe de langues de toutes les autres et à poser à coup sûr cette alternative : ou bien l'une des langues de ce groupe est la mère des autres, ou bien elles proviennent toutes d'un type primitif, d'une langue-mère inconnue. Cela établi, ils se convaincront aisément que la seconde supposition seule est admissible et que très certainement les différentes langues dont il est question ici sont autant de branches projetées dans les diverses directions par un tronc commun, notre latin. Ce tronc leur est inconnu, et c'est l'attrait de l'inconnu qui fera la science dans mille ans d'ici comme aujourd'hui, comme toujours. Par conséquent ils essaieront de se faire quelque idée de ce que pouvait être cette langue-mère fossile, et l'on peut d'avance leur accorder assez de pénétration pour en reconstituer par induction bien des formes et bien des racines.

Ce serait, il est vrai, au prix de bien des labeurs, de bien des hypothèses hasardées et des explications forcées qu'on arriverait à de tels résultats, lesquels souffriraient toujours des tâtonnemens inévitables qui les auraient précédés; mais que l'on ajoute à cette supposition prolongée celle de la découverte d'une langue qui ne serait pas encore le latin lui-même, le latin tel que le peuple de Rome le parlait sous Auguste, mais qui y toucherait presque; que l'on admette par exemple que les colonies romaines envoyées par Trajan sur le Bas-Danube eussent produit, dans les premiers siècles qui suivirent leur établissement, une littérature poétique et religieuse bien avant que le français et l'italien, l'espagnol et le portugais

eussent revêtu leurs formes arrêtées, bien avant que le roumain fût ce qu'il est aujourd'hui, une langue sœur de la nôtre, mais non moins éloignée du type originel, et que cette littérature émergeât tout d'un coup aux regards émerveillés des philologues de l'avenir, conçoit-on l'importance de la découverte, quelle mine elle ouvrirait d'inductions nouvelles, désormais sûres et reposant sur des faits positifs!

Eh bien! sur une échelle autrement large, cette hypothèse s'est réalisée, ou peu s'en faut, par la conquête du sanscrit, que, vers la fin du siècle dernier, un Anglais, William Jones, arracha aux ténèbres des sanctuaires de l'Inde, juste au moment où les négligens dépositaires de ce trésor des plus anciens âges allaient probablement le laisser perdre pour toujours. Le sanscrit est en effet la langue des *Védas*, les *livres de la science*, où se trouvent ces hymnes primitives qui exhalent encore, dirait-on, le parfum de la nature vierge : c'est par conséquent la langue sacrée du brahmanisme; mais les derniers des brahmanes capables de la comprendre encore allaient disparaître, quand Colebrooke, Wilson, les Schlegel, Bopp, Lassen, Eugène Burnouf, s'aidant des travaux des anciens grammairiens de l'Inde, en firent une des branches les plus brillantes du savoir européen. Ce fut pour la philologie moderne toute une révolution des plus fécondes, et dont les premières conquêtes ont déjà trouvé dans la *Revue* un appréciateur compétent (1).

Le sanscrit est donc l'idiome parlé, il y a plus de quatre mille ans, par les ancêtres des conquérans de l'Inde, à l'époque où, longeant les contre-forts occidentaux de l'Himâlaya, ils parcouraient le pays accidenté et fertile qu'arrose l'Indus dans son cours moyen et qu'ils appelaient le *Sapta-Sindhu* (aujourd'hui le Pendjâb et la partie est de l'Afghanistan), c'est-à-dire « le pays des Sept-Fleuves. » A la stupéfaction profonde du monde savant d'alors, il se trouva que cette langue des sanctuaires brahmaniques, dont l'écriture et la grammaire, extrêmement compliquées, faisaient de loin l'effet d'un indéchiffrable grimoire, n'était ni plus ni moins qu'une sœur des nôtres, latines, grecques, germaniques, slaves, une sœur aînée excessivement riche, au point que les autres faisaient presque petite figure à côté d'elle. Il en résultait notamment ce fait étrange, qu'une langue historiquement bien plus rapprochée de nous, l'hébreu par exemple ou le basque, différait bien plus profondément de nos langues occidentales modernes qu'un idiome d'une antiquité fabuleuse, touchant au berceau du monde.

(1) La *Revue* a donné dans ses livraisons du 15 juillet 1854 et du 15 mai 1859, sur les *Védas* et sur les premiers ouvrages relatifs à l'histoire des Aryas, d'intéressans travaux de M. Théodore Pavie.

L'effet fut si grand que, pendant quelques années, le sanscrit passa pour la langue primitive elle-même parlée un jour par toute cette race que les Allemands s'obstinent à nommer indo-germanique, comme s'il n'y avait qu'eux et les Indiens pour la constituer, et qu'il vaut bien mieux appeler indo-européenne. C'est un peu comme si, dans l'hypothèse imaginée tout à l'heure, on eût considéré le roumain du moyen âge comme du latin pur. Une autre découverte linguistique dont la France a l'honneur, celle du zend ou langue de l'*Avesta* (1) et des anciens Médo-Perses, découverte qui ne le cède en importance qu'à celle du sanscrit, mais dont celle du sanscrit rehaussa singulièrement la valeur, ne pouvait s'accorder avec cette supposition. Le zend en effet, tel qu'il nous est connu, ne remonte pas aussi loin que le sanscrit, mais il est encore fort ancien : il est au sanscrit dans un rapport analogue à celui qui unit le français à l'italien dans la famille latine; en un mot, c'est un rameau moins rapproché du tronc primitif que le sanscrit, mais le premier après lui et indépendant de lui. La langue primitive de la race indo-européenne a été telle qu'elle a pu devenir le sanscrit dans l'Inde et le zend dans l'Iran, et en même temps pousser dans d'autres directions encore d'autres grands rameaux d'où sont nées les langues européennes.

Ainsi se forma l'arbre généalogique des langues indo-européennes, qui se séparent nettement d'autres formations organiques, telles que les langues finnoises, thibétaines, sémitiques, avec lesquelles il y a quelquefois contact, mais un contact purement extérieur, accidentel, jamais de pénétration mutuelle. Il va sans dire que ce ne sont pas nos langues européennes modernes, nées de tant de croisemens et de mélanges, qu'il faut rattacher directement à la langue primitive de notre race : ce sont celles que nous trouvons déjà formées au commencement de notre histoire et avant le grand mélange de peuples dû à la fondation, puis à la destruction de l'empire romain. Nous aurons ainsi, pour ne citer que les principales, le rameau gréco-latin, qui se divise ensuite dans ses deux branches bien connues; le rameau celtique, dont l'armoricain, le kymri, l'irlandais sont avec le gaulois, malheureusement bien effacé, les dérivés les plus notables; le rameau germanique, d'où l'ancien gothique et le scandinave sont sortis; enfin le rameau lithuano-slave. Un fait curieux à relever, c'est que, de toutes les langues parlées aujourd'hui, le lithuanien est aux yeux des philologues celle qui s'écarte

(1) Le *Zend-Avesta* est, comme on sait, le livre sacré des disciples de Zoroastre. Ce nom signifie-t-il la *Parole de vie*, comme on l'a cru longtemps, ou la *Parole qui donne la vie*, comme quelques-uns le croient aujourd'hui? C'est une question débattue en ce moment.

le moins des formes primitives; on pourrait, sans trop d'exagération, affirmer qu'on parle encore un dialecte sanscrit sur les bords de la Vistule. En Europe, on ne peut signaler que le basque, langue bien étrange et dont il faut chercher le pendant au sein des populations indigènes de l'Amérique, le finnois, le hongrois et le turc, qui soient étrangers au sein de la famille aryenne ou indo-européenne.

Cette réduction de la plupart de nos langues à un type originel commun entraîne une conséquence immédiate, celle de l'existence, antérieure à toute histoire écrite, d'un peuple qui a parlé la langue-mère, et confirme, en leur donnant des contours d'une précision inespérée, les vieilles traditions qui nous font tous venir de l'Asie. Toutes les réminiscences des anciens peuples de l'Europe, depuis le mythe de Prométhée jusqu'à la légende kymrique de Hoû-le-Puissant conduisant son peuple de l'Hellespont dans la Grande-Bretagne, nous amènent au pied du Caucase; mais évidemment on était venu de plus loin encore. La Genèse même, en désignant le mont Ararat comme le point de départ des hommes sauvés du déluge, et parmi eux de notre père Japhet, nous invite à poursuivre plus loin notre recherche de la patrie primitive; mais, grâce au sanscrit et au zend, nous pourrons nous orienter sûrement. En effet, les traditions de l'*Avesta* et du *Véda* proprement dit ne nous permettent plus d'avancer indéfiniment vers l'est. La formidable chaîne de l'Himâlaya nous apparaissait déjà de ce côté comme une limite infranchissable : le fait est qu'elle coupe nettement en deux l'humanité; mais l'*Avesta* et le *Véda* nous dirigent positivement vers une contrée qui doit être au nord de l'Iran (à peu près la Perse actuelle et l'Afghanistan) et au nord-ouest de l'Indus. Nous ne tarderons pas d'arriver.

Si l'on déploie une carte d'Asie comprenant la vaste région qui s'étend de l'Himâlaya à la grande vallée du Tigre et de l'Euphrate, il sera facile de tracer le cadre où il faut se renfermer. Au nord, les regards se fixent sur la Mer-Caspienne et la mer d'Aral, qui doivent jadis avoir été réunies. Un grand fleuve, l'Oxus, descend de l'Hindou-Khô, prolongement occidental de l'Himâlaya, et se jette dans la mer d'Aral, à moitié dévoré par les sables à travers lesquels il se fraie son cours inférieur. A une certaine époque, l'Oxus a dû envoyer un bras dans la Mer-Caspienne, ou plutôt le lit encore visible de ce bras est le plus récent indice attestant l'antique union des deux mers. Au nord de la mer d'Aral, un autre puissant cours d'eau, l'Yaxartes des anciens, aujourd'hui le Syr-Darya, descendu des montagnes du Turkestan, se débat aussi au milieu des sables touraniens parallèlement à l'Oxus. Au sud, le Golfe-Persique et la

Mer des Indes, à l'est, l'Indus, venant de l'Himâlaya, achèvent de circonscrire l'horizon. Aujourd'hui ce vaste espace est occupé par la Perse, le Beloutchistan, l'Afghanistan, le pays de Hérat. Les Tartares (Turcomans ou Touraniens), depuis une antiquité immémoriale, habitent les plaines du nord, confinant aux steppes immenses de l'Asie centrale, et même ils ont fini par s'établir bien au-delà de l'Yaxartes et de l'Oxus aux dépens des vieilles populations aryennes, qu'ils ont refoulées dans les villes ou réduites en servitude.

Dans la région dont nous cherchons à fixer les limites, les déserts tiennent une grande place. En effet, cette partie de l'Asie présente ce singulier contraste, que les contrées les plus désolées du monde y touchent à des régions dont la fertilité, déjà célèbre dans l'antiquité, mérite encore aujourd'hui sa vieille réputation. Cette ceinture de déserts qui semble étreindre l'ancien continent, qui commence en Afrique pour se continuer, à travers l'Arabie et la Syrie, jusqu'au nord du Thibet, à peine interrompue par quelques oasis telles que l'Égypte, la Mésopotamie, la Susiane, couvre à elle seule plus de la moitié de la contrée qu'on vient de décrire. Le grand Désert-Salé, qui sépare la Perse de l'Afghanistan (1), se relie à travers le Khorassan au désert du Touran, pour s'allonger ensuite à perte de vue et donner à l'Asie son Sahara dans le grand désert mongol de Gobi. Le nombre des fleuves sortis des monts Zagros à l'ouest, Elburdj au nord, Hindou-Khô à l'est, qui se perdent dans les sables au sein d'immenses marécages, sans parvenir à une mer quelconque, est incroyable. Quelques-uns, l'Hilmend et le Murghab entre autres, sont très considérables. C'est là sans doute et dans l'estuaire bourbeux de l'Euphrate et du Tigre que s'engendrent ces nuées d'insectes, et surtout de sauterelles, qui viennent par instans s'abattre sur les campagnes de la Perse ou du Pendjâb, pour les dépouiller en quelques minutes de toute leur verdure et les laisser à l'état de plaines incendiées. Il est évident que jamais peuple n'a vécu dans de pareilles régions autrement qu'en passant et malgré lui. Cela importe à notre recherche, car si le pays dont nous sommes en quête doit se trouver au nord de l'Iran et au nord-ouest du Sapta-Sindhu (Pendjâb), il n'y a plus que la Bactriane (aujour-

(1) Les travaux les plus récens ne permettent plus de douter aujourd'hui de l'origine aryenne de la langue et de la race des Afghans. Leur prétention de descendre d'une colonie juive conduite par un *Afghana* imaginaire, petit-fils de Saül et officier de Salomon, n'est qu'une légende inspirée par l'orgueil musulman, très fort chez eux, qui leur a fait désirer d'être rattachés à la race des vrais croyans. Les quelques mots hébraïques ou plutôt sémitiques introduits dans leur langue, en somme positivement aryenne et nullement sémitique, s'y sont glissés à la suite et sous l'influence de l'islamisme. On peut consulter avec fruit sur cette question longtemps douteuse le savant ouvrage que M. Spiegel vient de publier sous ce titre : *Érán*, Berlin 1863, surtout page 141.

d'hui khanat de Balkh) et la Sogdiane (khanats de Bouckhara et de Samarkande), qui puissent répondre aux données du problème. Au-delà, c'est de nouveau le désert, et, comme à l'est, les populations appartiennent de toute antiquité à la race touranienne ou mongole.

C'est là en effet, dans les anciennes Bactriane et Sogdiane, que nous amènent toutes les inductions que l'*Avesta* et le *Véda* nous permettent de former sur le pays d'origine de notre race. C'est là que nos ancêtres à tous sont nés à l'histoire. D'où venaient-ils quand ils ont commencé à se sentir vivre? C'est le secret de Dieu. De nos jours, ces contrées sont peu connues, inhospitalières, dangereuses. A peine quelques rares voyageurs ont osé jusqu'à présent s'aventurer au milieu des tribus farouches qui ont remplacé nos pères; mais il n'en sera pas toujours ainsi, et en attendant les travaux des explorateurs la science poursuit en Europe même des recherches qui aplaniront leurs efforts. Dans son ouvrage sur les langues indo-européennes, M. Pictet a déterminé avec beaucoup de sagacité la position relative que devaient avoir au sein de l'agglomération aryenne primitive les branches destinées à devenir plus tard les peuples indo-européens. Si l'on excepte les Iraniens ou anciens Bactro-Médo-Perses, que, dans l'opinion très fortement motivée de M. Spiegel, il fait trop remonter vers le nord, on ne peut que souscrire à ce groupement idéal. Qu'on imagine une ellipse dont le foyer oriental soit formé par la Bactriane et traversé par le cours supérieur de l'Oxus : deux lignes, tirées du foyer, d'abord parallèles ou même confondues, puis bifurquant l'une au sud-est, l'autre au sud-ouest, représenteront le groupe hindou-iranien ou sanscrit-zend qui s'étendra vers l'Indus et le Gange d'un côté, de l'autre vers la Perse et la Médie. Une ligne droite, tirée dans la direction de l'ouest lointain, désignera la migration celte, celle qui ira le plus loin vers l'occident et ne s'arrêtera que devant l'Atlantique. Entre celle-ci et les deux premières se dessinera l'essaim gréco-latin; au-dessus de la ligne celtique, remontant vers le nord, il faut tracer la ligne germano-scandinave, plus haut encore la ligne lithuano-slave. L'éventail est complet. Il n'est pas au monde de foyer d'émission humaine plus intense que celui-là et moins près de s'éteindre. Depuis trois siècles, on dirait même qu'il a pris un nouvel essor. Il avait déjà peuplé les Indes, l'Iran, l'Asie-Mineure et l'Europe : depuis il a envahi l'Amérique, entamé l'Afrique, de nos jours il arrive en Australie.

Je me suis toujours demandé, et chacun se demandera sans doute, à la vue de ce prodigieux rayonnement, s'il n'y avait pas eu dès les premières migrations quelque circonstance de nature à favoriser et à développer ce don d'expansion au loin et au large qui

semble avoir été accordé à notre race; celle que je veux relever ici n'a pas été mentionnée, que je sache, par les savans écrivains dont je viens de résumer les découvertes. Il faut se rappeler que ce qui détermine dans la haute antiquité les émigrations en masse, c'est surtout, et plus encore que l'accroissement de population, la pression des hordes étrangères qui se jettent sur un territoire à leur goût, après avoir été le plus souvent elles-mêmes expulsées de leur patrie. En pareil cas en effet, les émigrans ne se bornent pas à chercher une autre patrie, ils la désirent le plus loin possible des envahisseurs qui les ont dépossédés : de là surtout les émigrations lointaines. Il paraît que c'est la race mongole qui de tout temps a été la motrice première des grands ébranlemens de l'humanité à la surface du globe. Il semble même prouvé que ce fut un mouvement de ces terribles nomades qui, de ricochet en ricochet, jeta les peuples germaniques sur l'empire romain aux premiers siècles de notre ère. Eh bien! c'est là une très vieille et très longue histoire qui dure encore, bien que sur une échelle désormais bien réduite, en ce sens que l'ancien pays des Aryas est encore aujourd'hui, comme il l'a été de tout temps, exposé aux incursions sans fin des tribus pillardes du Turkestan. Nous savons par les documens zends et par les inscriptions cunéiformes que la guerre entre ces tribus et les Aryas fut quelque chose de permanent. C'est elle qui fait le fond de la légende héroïque du vieil Iran; il est probable que le *Véda* lui-même en fait encore mention, et il n'est pas à douter que les premières migrations des populations aryennes eurent pour cause leur refoulement à la suite d'invasions touraniennes. Mais ce qui, à mon sens, aurait dû frapper davantage les ethnologues, c'est l'exiguïté de ce qu'on pourrait appeler le canal d'écoulement du trop-plein de l'antique terre des Aryas. Reprenons un moment la carte d'Asie. Voici des populations resserrées, comprimées contre les monts Bolor par une invasion touranienne. Ce n'est qu'avec lenteur, comme par une espèce de suintement causé par la pression, que la fraction méridionale traversera les passes effrayantes de l'Hindou-Khô pour se répandre dans les vallées tributaires de l'Indus. En attendant, que feront les autres? Au nord et à l'est sont les Touraniens, devant eux la Caspienne, plus bas le grand Désert-Salé. Une route, une seule, leur est ouverte; c'est la bande étroite d'oasis qui sépare le grand désert de ceux du nord, et qui va d'Hérat à la rive sud de la Mer-Caspienne. Là se dressent les sommets neigeux des monts Elburdj, qui commandent d'un côté à la mer, de l'autre à la solitude stérile. Le seul chemin que puissent prendre les migrations successives, c'est la mince langue de terre qui s'étend entre ces montagnes et la mer, et qui débouche, de l'autre côté, au pied du

Caucase. Conçoit-on maintenant la pression formidable à laquelle durent être soumis, de la part des nouveaux arrivans, les essaims d'émigrans qui, les premiers, cherchèrent un refuge dans cette région resserrée? Ne voit-on pas comment, sous cette pression croissante, le Caucase lui-même ne put longtemps contenir le flot humain qui débordait, et avec quelle vigueur les peuples aryens jaillirent de ce corps de pompe trop étroit pour rayonner en très peu de temps jusqu'aux extrémités sud, ouest et nord de l'Europe? Ils allèrent en avant, toujours en avant, comme ils vont encore, vers le *far west* inconnu. Il faut que le rameau celtique ait pris dès lors l'avant-garde, cherchant déjà la terre de promission au bout du monde, car lorsqu'il s'arrêta devant la barrière pour longtemps infranchissable de l'Atlantique, il s'appelait encore du nom qu'il portait avant de franchir le Caucase. L'*Ir*-lande, l'Hibernie ou Ibh*ernie* (1), la verte *Érin* n'est pas autre chose que le pays des *Eres* ou *Ires*, et il se pourrait bien que l'*Ibérie* elle-même n'eût pas d'autre signification.

Il ne faudrait pas reporter, cela ressort de soi-même, les habitudes et les facilités d'émigration des temps modernes à cette période antérieure à toute histoire, et pendant laquelle notre grande voie d'émigration lointaine, la mer, constituait au contraire le plus grand obstacle à l'expansion des races. Il a sans doute fallu des siècles à des mouvemens de population qui n'auraient besoin de nos jours que de quelques années pour s'accomplir. C'est donc à la condition de contempler les choses de très loin et de très haut qu'on voit se dessiner la configuration idéale des migrations aryennes, telles que nous venons de la tracer. Il est toutefois un fait important à relever et qui prouve en faveur de notre théorie, c'est que les sous-races européennes ne sont pas entrées en conflit sur une large échelle avant l'époque historique. Du moins les luttes des Gaulois et des peuples latins seraient la seule exception notable aux rapports ou plutôt à l'absence de rapports qui si longtemps fut la règle entre les Gréco-Latins d'une part et les peuples du nord de l'autre. A défaut de l'histoire, le mythe, la légende eussent gardé en Europe les traces de pareils conflits, comme ils ont conservé en Orient le vague souvenir des guerres sans fin entre les fils d'Éradsch ou Iraniens et les fils de Tûr ou Touraniens. Or le mythe, la légende sont muets sur ce point, et cela permet de supposer que le développement des sous-races européennes s'est fait en lignes à peu près parallèles.

A peine les Gréco-Latins ont-ils franchi les portes caucasiennes

(1) *Ibh*, en irlandais, signifie pays, tribu.

qu'ils se rabattent sur la péninsule hellénique, puis sur la péninsule italique. Les Gallo-Celtes, arrivés en Gaule, descendent dans ce qui s'appellera l'Espagne. Les Germains suivent les Celtes, qu'ils refoulent en remontant la vallée du Danube, et ne se décident à tourner sur leur droite qu'en face des Alpes et du Rhin, c'est-à-dire quand la race gallo-celte offre un front de résistance assez compacte et assez bien défendu par la nature pour ne plus pouvoir être entamée. Ces migrations aryennes trouvèrent-elles l'Europe déjà habitée? Bien des indices linguistiques, archéologiques et même géologiques tendent à prouver qu'elles ont absorbé ou détruit une race antérieure, matériellement et moralement différente, et dont les derniers débris se maintinrent dans les Pyrénées assez longtemps pour que leur langue y demeurât dominante, même après la disparition de leur type physique. Cette race ne paraît pas du reste avoir opposé une résistance bien énergique aux nouveaux arrivans, qui débouchèrent du Caucase en décrivant des courbes en quelque sorte concentriques. Les Slaves ont dû être les derniers à rayonner sur le sol européen. Ils ont donc frayé avec les Médo-Perses, lorsque ceux-ci étaient déjà établis dans les montagnes de la Médie. Ainsi s'expliquent les étroites affinités de leur langue avec le zend et le sanscrit. Ainsi s'expliquent aussi les rapports qui existent entre leur mythologie et celle de l'Iran. Toutes deux sont marquées au coin du dualisme le plus prononcé, et il est à noter que l'*Avesta*, tout en considérant l'est de l'Iran comme son pays proprement dit, sa terre sainte, fait naître son prophète Zoroastre au sud-ouest de la Caspienne, c'est-à-dire vers l'endroit que nous avons désigné comme le sommet du grand angle rempli par les peuples européens.

Serait-ce donc l'arrivée des Slaves, pressés entre les Mèdes et le Caucase, qui aurait déterminé l'ébranlement à peu près simultané des autres grandes familles? Ce qui est certain, c'est que, en prenant le Caucase pour point de départ et en supposant une force de compression très intense en arrière de cette chaîne de montagnes, nous voyons les faits connus coïncider exactement avec les hypothèses qu'on pouvait fonder sur la nature des lieux et des hommes. Les peuples européens, en quittant le Caucase, ont opéré un grand mouvement de conversion sur le flanc gauche, les Grecs servant de pivot, et sauf quelque désordre causé par les Germains, qui ne surent ou ne voulurent pas conserver leurs distances, on peut dire que cette manœuvre s'accomplit avec une régularité vraiment majestueuse.

Faut-il borner là nos investigations? Ne saurons-nous du peuple aryen primitif, du peuple *anté-caucasien*, que son nom, son territoire et les principales directions de son rayonnement? C'est ici que

commencent les opérations les plus délicates de l'ethnologie moderne. Grâce à ses ingénieux efforts, on peut reconstituer jusqu'à un certain point l'histoire, la vie, les mœurs et les croyances de ce peuple, qui n'a pas laissé une seule trace directe de son existence. De même que l'on a pu deviner cette existence en constatant le fait d'une langue primitive commune aux ancêtres de la race indo-européenne, de même l'on peut, dans une certaine mesure, retrouver ce que les différens essaims ont emporté de la ruche maternelle.

L'instrument par excellence dans cet ordre de recherches, c'est l'étymologie comparée. Voilà une branche de connaissances qui s'est élevée dans ces derniers temps à la hauteur d'une science. Longtemps l'étymologie fut abandonnée aux caprices et aux fantaisies des grammairiens. Au début des études linguistiques, il parut tout simple que les mots qui se ressemblaient le plus dans les différentes langues provinssent les uns des autres, et comme en réalité, dans nos langues méridionales, on pouvait à chaque instant reconnaître le terme latin sous le terme moderne, on ne douta pas qu'un même rapport unît toutes les langues entre elles. C'est ainsi qu'on faisait dériver le français du latin, le latin du grec, le grec de l'hébreu. Cette dernière langue passait pour la langue du paradis, et il y eut en bien des pays de doctes dissertations ayant pour but de rattacher directement la langue locale à l'idiome parlé par Adam, par Ève et le premier serpent. Il y a peut-être bien, de nos jours encore, quelque Bas-Breton opiniâtre capable de soutenir que l'armoricain ressemble beaucoup à la langue de l'Ancien Testament.

On peut difficilement se faire une idée de l'arbitraire qui présida à cette recherche des étymologies tant qu'elle consista simplement à rapprocher les mots de chaque langue offrant une certaine consonnance à l'oreille. On ne voyait, par exemple, aucune difficulté à rattacher *jeûne* à *jeune* sous prétexte que la jeunesse est le matin de la vie et qu'on est à jeûn le matin quand on se lève. Lorsqu'on ne trouva pas de mots analogues dans la langue-mère ou passant pour telle, on en fabriqua sans façon : l'excellent Ménage, entre autres, ne s'en fit pas faute. Ou bien on prenait un mot ressemblant, mais de sens tout différent; puis on imaginait les transitions les plus étranges pour montrer comment l'un avait pu sortir de l'autre. N'alla-t-on pas jusqu'à supposer qu'un objet pouvait tirer son nom d'une qualité contraire à celle qu'il possédait, parce que l'affirmation provoque la négation, et à soutenir que le latin *lucus* (bois sacré) venait de *non lucere* (ne pas luire), sous prétexte que lorsqu'on est entré dans un bois, on n'y voit plus clair? A la fin, les illusions propres à la passion des étymologies devinrent proverbiales dans la science, et l'on se fit presque un point d'honneur de ne plus

tenir compte ni des difficultés, ni des confirmations que l'on pouvait rencontrer de ce côté-là.

Cependant il n'y en avait pas moins des étymologies bien évidentes, bien réelles, soit que l'on passât du français au latin, soit que l'on suivît la liste des expressions dérivées successivement d'un mot plus ancien. Qui doutera que notre mot *nation* vienne du latin *natio?* Le mot *nation* à son tour, resté assez longtemps improductif dans notre langue, acquiert depuis le XVIIIe siècle une importance quant au sens et une fréquence quant à l'usage qui provoquent la formation de dérivés dont quelques-uns sont tout récens, *national*, *nationalité*, etc. De même, il est certain que le *tio* final de nombreux substantifs latins aboutit régulièrement en français à la syllabe nasale *tion*. En anglais au contraire, le son nasal fait place à un certain son cérébral que nous écririons *chen'*, et dans les langues germaniques les quelques mots de ce genre qui ont réussi à s'introduire se prononcent comme si l'*o* était long et l'*n* sonore. Voilà des faits : pourquoi donc ne pas procéder ici comme partout? pourquoi ne chercherait-on pas les lois présidant à cette catégorie de phénomènes en observant ce qu'ils présentent de commun, de régulier, de général? Il doit y avoir, par exemple, certaines lois de la dérivation des langues dans la manière dont chaque peuple prononce les langues étrangères, manière tellement fixe et régulière dans ses irrégularités mêmes qu'elle constitue un accent spécial reconnaissable entre tous. Ne voit-on pas aussi comment les enfans dénaturent certaines articulations, toujours les mêmes, au point que s'ils n'étaient redressés par l'usage et l'instruction, ils créeraient spontanément des mots nouveaux, bien que dérivés certainement du langage maternel (1)? Enfin il a pu y avoir, il y a eu en effet dans la formation des langues des phénomènes semblables à ceux que la médecine appelle des idiosyncrasies, c'est-à-dire des faits individuels, exceptionnels, tenant à une constitution toute spéciale des personnes. Il est des organisations décidément rebelles à certaines prononciations. Un Français a toutes les peines du monde à prononcer comme il faut le *th* anglais ou le *ch* allemand, de même qu'un Anglais arrive bien rarement à une bonne prononciation de notre mot *toujours*, et en général de nos mots terminés en *our*.

Les faits de ce genre sont innombrables dans l'histoire des lan-

(1) Les Chinois, ces vieux enfans qui ne peuvent prononcer l'*r*, lui substituent régulièrement une *l* quand ils s'approprient un mot européen où cette lettre se rencontre, et quand ils nous appellent des *Folansi*, on dirait qu'ils ont dans l'oreille notre nom national prononcé avec l'intonation particulière du soldat... *frrancé*, et qu'ils le rendent aussi consciencieusement qu'ils peuvent.

gues, et quand on les a bien observés, on s'aperçoit que, là comme partout, la loi règne, et qu'on peut formuler des règles de dérivation d'une langue à l'autre, puis des règles de transformation dans l'histoire d'une même langue. La connaissance de ces règles permet donc d'appuyer les étymologies sur des faits bien autrement positifs et intimes que de simples consonnances souvent fortuites et trompeuses. Parmi ces faits, un des plus saillans, c'est que les voyelles, à moins qu'il ne s'agisse de sons imitatifs, constituent la partie changeante, éminemment mobile du mot, dont les consonnes sont au contraire le squelette et l'élément résistant : la racine est dans la consonne; la voyelle, comme l'indique le nom même, n'est qu'un son inarticulé. C'est la consonne qui porte la voyelle, c'est elle que les orateurs, voulant se faire entendre d'une nombreuse assemblée, doivent lancer au loin; mais cela n'empêche pas les transformations de consonnes d'être fort nombreuses. Ainsi les consonnes dont l'articulation dépend du même organe buccal, les dentales par exemple, se remplacent à chaque instant. Du *b* au *v*, de celui-ci à l'*f*, de l'*l* à l'*r*, etc., et réciproquement, la transition est des plus fréquentes. C'est avec la même facilité que d'une langue à l'autre l'*s* devient *h*, le *p* devient *f*, le *v* devient *u*. La contraction des voyelles dont la consonne intermédiaire s'est affaiblie, le report au commencement du mot de l'aspiration qui en accentuait le milieu (1), etc., voilà des phénomènes pour ainsi dire constans. Le sanscrit et les langues germaniques nous offrent une série de gutturales des plus énergiques, mais que nous autres Français et Italiens, faute de souplesse dans le gosier, et peut-être aussi par trop de sensibilité dans l'oreille, nous avons réduites à l'état de nos *c* durs, de nos *h* inoffensives, et même l'italien a fini par les supprimer presque complétement. Les bizarreries orthographiques, si nombreuses en français, où nous avons tant de lettres qui ne se prononcent pas, proviennent de notre sévérité grammaticale jointe à notre tendance constante à simplifier la prononciation, et fournissent à l'étymologie les plus précieuses indications (2).

On comprendra maintenant, sinon les minuties infinitésimales de la science étymologique, du moins comment on a pu faire une science de ce qui semblait condamné à rester le domaine privé de la fantaisie. De cette manière on a suivi à la trace la filiation de mots qui, au premier abord, ne semblaient pas avoir la moindre relation. Il n'est pas besoin non plus qu'un mot se retrouve dans toutes les

(1) Comme font nos paysans quand ils disent *henarnacher* pour *enharnacher*.

(2) On peut consulter utilement sous ce rapport le savant livre que M. Émile Burnouf, en digne héritier du nom qu'il porte, a consacré à l'étude des antiquités védiques sous le titre *Essai sur le Véda*, Paris 1863.

langues de la famille aryenne pour qu'on ait le droit d'en affirmer l'existence aux temps antérieurs à la dispersion. Il ne faut pas trop s'inquiéter d'une disparition partielle. Quand un mot se trouve à la fois en irlandais, en slave, en zend et en sanscrit, l'absence du même mot des groupes gréco-latin et germanique ne saurait prévaloir contre une preuve qui en démontre l'emploi chez les ancêtres communs des Celtes, des Slaves, des Iraniens et des Indiens védiques.

Telle est donc la méthode à suivre pour reconstituer le peuple aryen primitif : rechercher par la comparaison des langues indo-européennes les mots et surtout les racines communes aux diverses branches de la famille ; on obtient par là une preuve évidente de l'existence, au temps de l'unité encore indivise de cette famille, de la chose ou du sentiment désigné par cette racine, et l'induction permet alors de tirer d'un tel ensemble de faits positifs les conséquences les plus curieuses relativement à la situation matérielle, politique et morale de nos ancêtres d'il y a cinq mille ans. Est-ce à dire que ce curieux champ d'exploration soit pour jamais à l'abri des écarts d'imagination? Un tel résultat serait trop beau, et le fait est qu'avec de la complaisance pour ses propres conjectures on peut encore sacrifier bien souvent à l'hypothèse hasardée. Cependant, parce qu'on se noie encore en naviguant, il ne faut pas renoncer à la navigation, et les résultats positifs, toujours plus solidement confirmés, déjà obtenus par l'application sévère des principes de l'étymologie scientifique, nous autorisent à prédire que cette branche de connaissances ira, comme toutes les autres, s'affermissant et s'enrichissant de plus en plus.

II.

Quels sont maintenant, parmi les résultats qui méritent confiance, les plus intéressans qu'on ait acquis au sujet du peuple mystérieux de l'antique Aryane? En premier lieu, que signifie ce nom d'Aryas que l'on donne à ce peuple antérieurement à sa séparation en plusieurs branches? On ne peut pas douter qu'il se le soit donné à lui-même. C'est ainsi que s'appelaient les deux branches méridionales, les Hindous védiques et la branche iranienne. C'est le nom qu'emporta la migration celtique pour le garder jusqu'à nos jours. Peut-être même l'Arménie, l'Asie, les Ases scandinaves, peut-être l'Arminius germanique (*Ehrman*, *Aryaman*) et l'Ariadne grecque (la terre hautement sainte) sont-ils autant de traces disséminées du même nom qu'Hérodote trouva encore en vigueur dans les contrées que nous avons désignées comme le point de départ de toute la race. Grâce au sanscrit, nous savons ce que ce mot veut

dire, et par conséquent le sentiment que nos pères les Aryas avaient d'eux-mêmes. La racine *ar* exprime originairement l'action de s'élever, comme le latin *oriri*, et le substantif qui en dérive désigne le maître, le seigneur, celui à qui l'honneur est dû. C'est aussi l'homme de bonne race, de sang pur, par opposition à des castes ou à des populations inférieures. On voit que notre race a eu de bonne heure une haute idée d'elle-même. Son nom primitif dénote déjà l'esprit chevaleresque, aristocratique, dont nos légendes nationales et nos épopées mythiques portent l'empreinte à un degré si remarquable. Le *barbare* (ce mot est sanscrit et veut dire le *bredouilleur*) est dès l'origine l'objet du dédain, comme un être incapable de parler la langue de la race supérieure (1).

Ce qui est significatif, c'est que les noms particuliers d'autres branches, bien que très différens, concordent avec cette haute idée que nos pères avaient d'eux-mêmes. Ainsi les Goths du temps de l'empire romain semblent identiques aux Gètes, connus antérieurement, et ces deux noms veulent dire « gens de naissance, » ou « d'excellence. » Les Daces, ancêtres des Danois, sont les « brillans, les glorieux. » Le nom des Slaves, bien que dérivé d'une tout autre racine, exprime aussi l'idée de gloire, de renommée. Le nom mystérieux de *Iavan*, que la Bible donne aux Grecs, qui se retrouve dans les *Iafones*, plus tard *Iaones* ou Ioniens, s'éclaire d'une manière inattendue quand on sait qu'il se rattache aux noms sanscrits et zends qui signifient *jeunes* ou plutôt *défenseurs* de la famille ou du pays, car, Varron l'a fort bien dit, *juvenis*, jeune, vient de *juvare*, et désigne celui qui est arrivé à l'âge où il peut protéger et défendre. Un tel nom aura parfaitement convenu à la fraction qui, placée à la frontière, était spécialement appelée à la défendre contre les incursions des hordes hostiles. Cette branche, en se détachant du tronc commun, a conservé ce nom comme un titre d'honneur.

Il faut observer que les inductions que l'on peut tirer des noms donnés par les peuples aryens aux saisons nous confirment dans la supposition que le peuple aryen primitif a vécu sous une latitude tempérée. Dans l'Aryane, les saisons étaient bien distinctes, l'hiver particulièrement rude, car c'est la saison dont le nom concorde le plus dans toutes les branches de la famille. Ces détails se rap-

(1) Cette signification du mot *arya* a été contestée à tort par M. Max Müller, qui préférerait voir dans ce mot le sens d'agriculteur (de la racine *ar* prise dans le sens de labourer, comme dans le latin *arare*), comme si nos ancêtres se fussent distingués primordialement à titre de peuple sédentaire et agricole des hordes nomades dont ils étaient environnés. Cela est d'autant moins admissible que précisément les deux branches hindoue et iranienne, à qui nous devons la conservation et la signification ethnique de ce mot, étaient adonnées encore presque exclusivement à la vie pastorale quand elles émigrèrent vers les contrées où elles s'établirent définitivement.

porteraient fort bien à la Bactriane, surtout à ses parties montagneuses. Le peuple aryen paraît n'avoir connu que trois saisons, comme si l'hiver eût suivi immédiatement l'été : les noms de l'automne diffèrent partout. L'hiver, à en juger par le nom qu'il porte, est désigné comme saison de la neige ou saison blanche. Le nom primitif du printemps en fait la saison qui revêt la terre de son manteau de verdure. Encore aujourd'hui, en plusieurs endroits des Indes, d'Allemagne, de Suisse, de France et d'Angleterre, la venue du printemps est représentée symboliquement par un jeune garçon tout couvert de feuillage. L'été, moins uniformément caractérisé, fut surtout considéré comme saison calme et douce, ce qui indique bien un peuple pasteur plutôt qu'un peuple laboureur.

La topographie de la Bactriane nous explique encore pourquoi, en remontant le cours des langues, on trouve une analogie surprenante entre les mots qui désignent le désert et ceux qui désignent la mer. La seule mer que les Aryas aient pu connaître est la Caspienne. Elle est séparée de la Bactriane par un désert complétement aride, creusé par les vents d'ouest en sillons ondulés et s'abaissant par une dépression presque insensible jusqu'au rivage, avec lequel il se confond de telle sorte que, pour le voyageur arrivant de l'est, la mer, jusqu'à ce qu'il en soit tout près, n'est que le prolongement du désert. Il faut ajouter que pour un peuple encore borné, comme on peut le conclure d'autres indices, aux tout premiers rudimens de la navigation, la mer, comme le désert, représente la désolation, la stérilité, la mort. Très souvent aussi, et pour la même raison, les mots signifiant l'ouest s'associent à ceux qui signifient désert. Les noms de la montagne et du fleuve nous font admettre également que les premiers Aryas habitaient un pays montagneux et par conséquent abondamment arrosé. Dans le même ordre de recherches, on a trouvé la preuve étymologique d'un fait facilement explicable et que laissaient supposer d'autres données empruntées à la mythologie comparée, c'est-à-dire que les premières enclumes consistaient en grosses pierres, et qu'on regardait la foudre comme une pierre tombant du ciel pour s'enfoncer dans le sol. M. Pictet rappelle à ce propos le phénomène des fulminites ou tubes vitreux que le feu du ciel produit parfois dans les sables. Quant aux noms des fleuves, il paraît que, dans leurs migrations à travers l'Europe, les peuples aryens appelèrent tout simplement « le fleuve » le cours d'eau près duquel ils s'établissaient. Les noms du Rhin, de l'Arno, de l'Orne, de l'Arnon, etc., ne sont pas autre chose qu'un nom celtique signifiant le fleuve et exprimant une chose qui se meut, qui marche. Voilà une étymologie qui a dû paraître bien pénible au patriotisme germanique. Le Sindhu, en zend Hendu, d'où

les Grecs ont tiré l'Indus, ne signifie pas autre chose. D'autres fois en revanche l'on peut retrouver dans l'étymologie des noms de fleuves le caractère particulier qui les distinguait. La Tamise, c'est la rivière à l'eau sombre ; la Durance est la rivière au cours impétueux ; le Rhône, le fleuve qui coule avec force, etc.

Si l'on interroge les langues aryennes sur le degré de civilisation qu'avaient pu atteindre nos ancêtres avant de quitter l'Asie centrale, on n'arrive sans doute qu'à des résultats assez vagues, et pourtant assez précis encore pour pouvoir affirmer qu'ils en partirent ayant acquis déjà un développement qui, sans être tout à fait la civilisation, les élevait bien au-dessus de l'état sauvage. Ainsi il est indubitable qu'ils ont connu l'usage des métaux, en particulier de l'or, de l'argent, de l'étain, du cuivre, et probablement du fer, bien que rien ne permette de soupçonner qu'ils aient su faire de l'acier. Ceci encore nous ramène en Bactriane, car nous savons que les montagnes de l'Hindou-Khô abondent en métaux de toute espèce. Les études étymologiques ont donc confirmé les suppositions de la paléontologie, qui incline à voir dans les hommes inconnus de l'âge dit de pierre une autre race que celle qui a laissé dans ses instrumens et ses armes de métal la trace d'un développement supérieur. Il est vrai que l'usage des métaux ne constitue pas à lui seul un indice suffisant de civilisation réelle, car il y a des tribus nègres, à l'est de l'Afrique, où le fer est travaillé avec une dextérité remarquable malgré la nature très défectueuse des procédés mis en œuvre, et d'où il se répand chez les peuplades de l'intérieur : cependant ces tribus sont encore plongées dans un état de barbarie épouvantable; mais si l'usage des métaux n'implique pas nécessairement la civilisation, celle-ci ne saurait s'en passer.

La comparaison des noms de plantes fournit peu de données positives. Je crains même qu'ici M. Pictet, malgré sa prudence habituelle, ne se soit laissé quelquefois entraîner à des conclusions un peu hâtives. D'avance on peut dire que, dans les longues migrations des peuples aryens, des noms génériques d'arbres et de fruits ont pu se spécialiser, ou réciproquement des noms spéciaux se généraliser. C'est ainsi par exemple que notre mot *pomme*, qui désigne *un* fruit, désignait *le* fruit en général chez les Latins. Ce qui est incontestable, c'est que les Aryas ont connu la vigne et le vin, et il est intéressant de retrouver dans le mot sanscrit *rasin* (succulent) notre mot *raisin*, qui nous vient du latin *racemus*. Le sens étymologique du mot *vin*, qui est extrêmement répandu, en fait la liqueur « aimée. » Un autre fait assez curieux et hors de doute, c'est que le même nom a été donné séparément au seigle et au riz dans les deux grandes directions déterminées par la séparation fon-

damentale en Hindous et en Européens. Le nom commun signifiait une céréale quelconque, notre mot *riz* est une modification du mot sanscrit, et il est allé rejoindre en Pologne, après un étrange détour, le nom polonais du seigle, *rez*. En résumé, l'on peut dire que, toute part faite aux incertitudes, la flore supposée par les rapports linguistiques des peuples indo-européens atteste une région tempérée, fertile, analogue à celle que nous habitons. Le bouleau, qui ne croît pas au sud plus loin que l'Himâlaya, porte le même nom en sanscrit et dans plusieurs langues européennes. Tout cela encore nous indique la Bactriane, dont Quinte-Curce (VII, 4.) vante la fertilité, les beaux arbres, les beaux raisins, le bon vin et la culture variée.

La faune nous fournit des indices analogues et plus concluans. Aussi haut qu'on remonte dans l'histoire de notre race, on trouve la domestication du bœuf, du cheval, du mouton, du cochon et du chien passée à l'état de fait accompli. Il semble même que ce sont les Aryas qui ont doté le monde entier du bœuf domestique. Son nom aryen en effet se perpétue fort au-delà des limites géographiques de la famille aryenne, et c'est une loi de l'histoire des langues humaines que les noms d'animaux domestiques s'introduisent chez les peuples qui les reçoivent du dehors avec leur forme étrangère. C'est ainsi que les indigènes du nord de l'Amérique ont donné au cheval des noms où l'on reconnaît l'anglais, tandis que ceux du sud ont adopté des noms empruntés à l'espagnol. En revanche, il est douteux que nos ancêtres aryens se soient servis de l'âne. Ils semblent ne l'avoir connu qu'à l'état sauvage, et l'avoir reçu plus tard, apprivoisé et dressé, de la main des peuples sémites, chez qui, dès l'origine, il est en grand honneur. L'étymologie comparée est venue aussi confirmer une supposition récente des naturalistes qui, se fondant sur des raisons anatomiques, ont prétendu que notre cochon domestique ne descendait pas, comme on l'a cru si longtemps, du sanglier de nos forêts, mais qu'il provenait d'une espèce asiatique encore existante en Perse. Si ce dernier fait est réel, il est probable que les migrations aryennes ont amené avec elles cet animal si utile et si facile à nourrir, et c'est ce que l'étymologie des noms respectifs des deux congénères rend pour ainsi dire certain. Le chien a suivi partout nos ancêtres. Son nom, du sanscrit au celtique, est un des mieux conservés. Nos paysans du nord le prononcent encore comme leurs aïeux d'il y a quatre mille ans. L'oie évidemment, le coq et la poule probablement, faisaient partie de la basse-cour originelle. Il est très douteux qu'ils aient possédé soit le chat domestique, soit le pigeon. Le malheur a voulu qu'ils aient aussi apporté leurs parasites en Europe, qui s'y sont trouvés, pa-

raît-il, fort bien : la souris, dont le nom sanscrit, très répandu dans les langues européennes, signifie *la voleuse*, et la puce (*celle qui se multiplie beaucoup*).

En matière de faune sauvage, l'étymologie comparée nous donne lieu de penser que les premières migrations aryennes ont encore trouvé le lion en Europe, supposition confirmée par plus d'un mythe grec. Quant au tigre, qui s'avance jusque dans les déserts touraniens, mais qu'on n'a jamais vu dans les temps historiques à l'ouest de la Caspienne, il est probable que les Européens l'ont oublié. C'est par la Grèce qu'ils ont reçu plus tard le mot de *tigris*, désignant à la fois l'animal et le fleuve du même nom, et, d'après la racine sanscrite, exprimant l'idée de rapidité. Au contraire ils ont rencontré le castor encore établi sur nos fleuves. L'ours, le loup, le renard, ont des noms qui remontent jusqu'à l'Aryane primitive. Le corbeau porte encore en plusieurs langues son nom sanscrit, qui signifie *quel cri!* Le hoche-queue ou bergeronnette, ce petit oiseau que nous appelons ainsi, soit à cause des mouvemens vibratoires de son plumage, soit à cause de l'habitude qu'il a de suivre les troupeaux, a eu dès l'origine des noms faisant allusion à ses mœurs caractéristiques. On trouve en sanscrit le nom de « batteur d'ailes, » en armoricain celui de « la petite blanchisseuse » (quelquefois en France on dit « la lavandière »), parce que cet oiseau aime à se tenir au bord des ruisseaux, et comme il suit aussi le laboureur pour piquer les vers qui sortent des sillons fraîchement creusés, le scandinave le nomme *la travailleuse*, et le suédois *la semeuse*. Il est à remarquer enfin que le nom aryen de l'araignée est *la tisseuse*, et comme l'art de tisser a été certainement connu avant la dispersion, il n'y aurait rien d'inadmissible dans la supposition que c'est la vue de l'araignée au travail qui a suggéré à l'homme cet art si utile.

Les mêmes procédés nous permettent de nous faire quelque idée du genre de vie des Aryas avant leurs migrations. Il en résulte que certainement la vie errante du sauvage chasseur avait pris fin depuis longtemps pour eux quand ils cherchèrent de nouveaux climats, et on peut prouver que la vie pastorale était alors prédominante chez eux. Non-seulement les noms des principaux animaux pâturans sont étymologiquement les mêmes dans la plupart des langues aryennes, il y a de plus des rapports étonnans à constater entre les mots qui signifient pâtre, pâture, pâturage, troupeau, étable, etc. Cette racine *pâ* a fait le tour du monde avec son sens primitif de nourrir, protéger, garder. La déesse latine Palès présidait aux troupeaux, et le mot *palais* primitivement n'a pas désigné autre chose qu'un pâturage. Dans plusieurs langues, le nom du roi, du souverain et celui du garde-vaches sont identiques. L'étymologie

comparée a du même coup jeté à bas du piédestal élevé par un certain panthéisme ce pauvre dieu Pan, qui s'est trouvé n'être, au lieu du grand Tout, que le patron des chevriers d'Arcadie. Les mots désignant l'étable se ressentent du temps où il n'y avait pas encore de bâtimens de ce genre, mais simplement des stations ou parcs en plein air où l'on passait la nuit. Il faut noter ici que le beurre fut très peu connu de la branche gréco-latine; en revanche le fromage n'a de nom ni en sanscrit ni dans les anciennes langues du Nord. L'étude des antiquités aryennes a confirmé ce que l'on savait déjà par la Bible, c'est-à-dire que la richesse primitive consistait et s'évaluait en troupeaux. Les noms qui désignent la propriété, l'argent, le butin, se rattachent partout à ceux du bétail et du troupeau.

Quant à l'agriculture, elle n'atteignit pas une si grande importance au temps de l'unité encore indivise du peuple aryen; mais il est significatif que les branches européennes de la famille emploient des mots de même source pour désigner les principales opérations agricoles, telles que le labour, les semailles, la moisson, tandis que les langues asiatiques, le zend et le sanscrit, font défaut au parallélisme. Cela tendrait à confirmer le fait d'une première séparation en deux groupes, l'un resté asiatique ou hindou-iranien, l'autre devenu plus tard européen, et d'une supériorité relative de la vie agricole dans celui-ci. Le *joug* est un mot universel dans la famille, ce qui montre que le bœuf fut la bête de traction par excellence. Le char, la roue, l'essieu correspondent à des mots fort anciens. Le battage du grain est un procédé inventé par les peuples du nord et qui resta inconnu à ceux du midi.

Il y avait chez le peuple aryen primitif des habitations fixes, construites en bois. On y pratiquait l'art de filer les résidus des plantes filamenteuses. Les noms du roseau et de la quenouille alternent à chaque instant d'une langue à l'autre. On connaissait aussi le tissage, et des indices suffisans attestent que l'instrument dont on se servait pour cela forçait le tisserand à travailler debout. Le tissage vertical est resté en usage aux Indes. Les anciens Égyptiens le pratiquaient également. D'après M. Livingstone, c'est aussi de cette manière qu'on tisse chez les peuplades de l'Afrique centrale.

La navigation ne sortit pas, chez nos pères, de sa première enfance. Les noms du bateau proprement dit et de la rame sont les seuls qui concordent, et cela prouve, conformément du reste à toutes nos hypothèses sur le pays qu'ils habitaient, qu'ils ne se sont exercés que dans la navigation fluviale, et encore sur une petite échelle (1).

(1) La racine très répandue *nav* ou *nou* a fait le *naû* sanscrit, le *nâw* persan, le ναῦσ grec, le *noi* irlandais, l'ancien allemand *nâwa,* et tandis que dans le latin *navis* elle arrivait à désigner les navires de grande dimension, dans l'armoricain *nev* elle ne dési-

L'étymologie comparée des mots indo-européens qui ont trait à la guerre démontre, d'autre part, que nos ancêtres étaient un peuple hardi, belliqueux, chez qui les idées de combat, de prouesse, de butin, tenaient une grande place. Six branches de la famille aryenne expriment par le même mot l'idée de gloire, comprise comme le résultat d'exploits retentissant au loin. Les armures doivent aussi remonter très haut. Chacun a pu voir, par les figurines des moulures prises sur la colonne Trajane et qui faisaient partie de la collection Campana, que les Germains, combattus par Trajan sur le Danube, sont déjà bardés de fer comme des chevaliers du moyen âge. Le drapeau est un très vieux mot, et la chose qu'il représente, les sentimens qu'il inspire, doivent être aussi fort anciens dans notre race.

Si l'on tâche de pénétrer dans la vie domestique des peuples aryens, on les trouve logés dans des maisons de bois (le mot *mur* originairement ne signifie point autre chose qu'un clayonnage), et l'un des noms primitifs du toit fait supposer qu'il consistait en pièces reliées ensemble et convergeant vers le haut de l'édifice. Ils ne paraissent pas avoir eu de fenêtres ni de seuil proprement dit, mais ils avaient des portes. L'ancien foyer consistait en une pierre établie au centre de la demeure, et la cuisine, comme dans nos vieilles fermes, était le lieu de réunion proprement dit de la famille. Nos ancêtres étaient vêtus, cela va sans dire, mais s'il est impossible de préciser leur genre de costumes, il est intéressant d'observer que les mots corrélatifs, sanscrits et européens, qui expriment la nudité, se rattachent à une racine qui exprime la honte. Ils doivent avoir eu aussi un goût prononcé pour les boissons fortes. A défaut du vin, ils ont su faire de l'hydromel, et les deux liqueurs échangent souvent leurs noms dans les diverses branches de la famille. Le terme de nectar est vieux et doit, d'après M. Kuhn, avoir désigné la boisson qui tue le souvenir des choses (1). Les Scandinaves avaient leur « liqueur d'oubli. » Une pointe de mélancolie vient déjà se mêler à ces recherches sur l'enfance de notre race. Le dernier savant que nous venons de nommer a montré combien l'idée mythologique d'un breuvage d'immortalité, d'une « eau-de-vie, » l'*amrita* des Hindous, tient de place dans les conceptions religieuses des anciens peuples aryens. Quel dommage qu'elle n'y soit pas restée !

L'un des domaines les plus intéressans à parcourir dans ce genre de recherches est celui des mots ayant rapport à la famille. Je ne dirais pas que la constitution primordiale de la famille aryenne soit la cause de la supériorité dévolue à la race, car il serait plus juste de regarder cette constitution comme le signe d'une supériorité géné-

gnait plus qu'une auge, un baquet, et dans le *nói* scandinave qu'un vase. Les mots aussi ont leurs destinées. Le sens originel est celui d'une chose « qui marche. »

(1) D'une racine qui se retrouve, entre autres, dans le latin *nex, necare*.

rique déjà très notable; mais il est extrêmement curieux de prendre pour ainsi dire sur le fait les antiques notions des rapports réciproques des membres de la famille tels qu'on peut les déduire de l'étude étymologique des plus anciens mots de cet ordre. On est tout surpris de rencontrer ici une délicatesse de sentiment qui contraste avec ce que d'autres indices de la vie des Aryas laissent apercevoir de grossier et même de brutal.

D'abord le mariage existait chez eux, entouré de formes solennelles et protectrices pour la femme. Le mari *amenait* sa femme chez lui (*ducere uxorem*) : cette locution se trouve partout. Le contact des mains entre les fiancés, la *dextrarum junctio* des Latins, servait de symbole à la promesse d'engagement mutuel, et ce n'est pas seulement dans le langage de la galanterie moderne que l'homme *demande* la main que la femme *accorde :* cette façon de parler remonte à une très haute antiquité. Des bords du Gange à ceux du Shannon, les dots des filles ont consisté en vaches. Il est encore des districts en Souabe où l'usage est de donner à l'épousée la plus belle vache de l'étable, laquelle, ornée de fleurs et de rubans, marche à la suite du char nuptial. Il faut voir dans le beau travail de M. le docteur Haas (1) sur les cérémonies védiques du mariage combien d'analogies curieuses existent entre les coutumes encore en vigueur dans une foule d'endroits peu connus de notre Occident et celles qui fleurirent un jour dans le Sapta-Sindhu. Tout indique aussi que la monogamie a toujours été la règle dans notre race malgré des exceptions bien connues aux temps historiques. L'époux est « le maître, le nourricier, le protecteur; » mais l'épouse est la maîtresse, la *nutrienda*, celle qu'il faut nourrir, l'aimée, l'honorée. » Les premiers noms donnés par l'enfant au père et à la mère sont de toutes les langues, parce qu'ils tiennent partout à la conformation des organes de la voix chez l'enfant et à certaines onomatopées naturelles; mais les noms plus significatifs du père et de la mère, qui se ressemblent avec une incroyable persistance dans toutes les langues indo-européennes, font du premier « un protecteur, » de la mère « celle qui a produit, conformé l'enfant. » Le nom de la fille, dans presque toutes les langues aryennes, signifie « celle qui trait les vaches. » Il est évident que cela nous reporte encore aux mœurs pastorales de la famille aryenne primitive. Des noms sanscrits, remontant jusqu'à la période de l'unité aryenne, donnent au fils des noms signifiant « celui qui rend heureux, qui chasse le chagrin, » etc. Le frère est désigné comme le *soutien* de la sœur, celle-ci comme la *compagne du logis* de son frère, relations toutes naturelles, mais saisies, on en conviendra, avec une

(1) Dans les *Indische Studien* de M. Weber, v. 257.

charmante justesse. L'oncle et la tante reçoivent des noms qui en font un second père et une seconde mère; réciproquement le neveu et la nièce confondent leurs noms avec ceux des enfans ou des petits-enfans. Enfin notons que dans la race aryenne l'unité de la famille a trouvé presque toujours son expression dans la transmission aux enfans du nom du père. L'importance reconnue du nom fait que, du sanscrit *nâman* au latin *nomen*, le même mot s'est conservé dans toutes les branches pour l'exprimer, et la racine en fait, comme du terme hébreu tout différent *shem*, le signe, ce à quoi l'on reconnaît l'individu.

Si de la famille nous passons à la communauté, la philologie comparée nous apprend que l'unité sociale s'est constituée en fait comme on l'avait supposé théoriquement, c'est-à-dire que l'agglomération de plusieurs familles, dans chacune desquelles le père était pasteur et roi, a formé une première communauté ou un clan; plusieurs clans ont fait la tribu; les tribus, à leur tour, un peuple gouverné par un roi chargé des intérêts de tous. La science philologique s'est donc prononcée en faveur du droit populaire contre le droit divin. Elle affirme que la souveraineté vient du peuple. Les mêmes mots qui signifiaient à l'origine lieu de réunion ou assemblée de famille sont devenus à la longue synonymes de tribunal, ou conseil de la communauté; le *vic* primitif (*vicus* latin), après avoir désigné d'abord l'habitation, a indiqué successivement le hameau, le village et le clan. La *phratrie* grecque, la *gens* latine, le *clann* irlandais ne signifient pas autre chose au fond que la famille.

Des observations analogues sont suggérées par la formation de la tribu et du peuple. Il est certain que les anciens Aryas n'ont pas été un peuple centralisé dans le sens moderne : ils restèrent divisés en peuplades jalouses de leur indépendance intérieure. Tel est encore aujourd'hui l'état social des populations habitant le même pays; tel est encore, ajouterons-nous, l'état politique préféré par notre race partout où, les pouvoirs antérieurs étant détruits, elle est livrée à ses propres instincts. La Suisse, les anciens Pays-Bas, les États-Unis, les colonies anglaises en sont la preuve, et au fond tel est toujours l'état politique de l'Europe prise en grand, partagée comme elle l'est entre une vingtaine de nationalités, grandes et petites, de puissance inégale, mais généralement d'accord, depuis plusieurs siècles, pour s'opposer à la prépondérance absolue d'une d'entre elles. C'est Rome qui nous a inoculé le goût contraire. D'autre part, nos ancêtres ont eu à un haut degré le sentiment de leur communauté de race. Ils se sont sentis une même *nation* (1), c'est-

(1) De *gnatio* vieux latin. La racine sanscrite est *gan* (naissance et naître).

à-dire une grande famille distincte des autres agglomérations humaines. Le roi, qui ne paraît pas avoir jamais été unique, a d'abord été le *guide*, le *directeur*, et le grec *basileus*, qui signifie *monté sur la pierre*, rapproché d'expressions et de traditions germaines, scandinaves, écossaises, atteste encore la vieille coutume aryenne d'élever sur une pierre celui que l'assemblée du peuple avait désigné comme son chef. La royauté était ainsi soumise au principe de l'élection. Qu'on cesse donc de nous parler de je ne sais quelle fatalité de la race latine en vertu de laquelle, nous, fils des Gaulois et des Celtes, nous serions voués à jamais au régime despotique. Nous ne sommes latins que par la conquête, et plus profonde que les idées et les institutions implantées chez nous par la domination romaine se trouve la bonne vieille tradition aryenne. C'est là qu'il faut nous retremper, apprendre à nous connaître, et nous rappeler que nous appartenons, nous aussi, à la race fière et libre qui s'appelait « l'honorée. »

Rien de plus intéressant que de découvrir dans la philosophie spontanée des langues la confirmation toute désintéressée des théories élaborées par la haute raison de l'humanité civilisée. C'est ainsi que l'un des anciens noms de la richesse la définit *gain acquis par le travail*. Notre race, dirait-on, est philosophe d'instinct, et aux Indes, en Grèce, en Allemagne, en France, partout presque où elle a fait de l'histoire, elle a fait aussi de la philosophie avec une hardiesse et une profondeur que ni Chinois, ni Sémites n'ont jamais connues. Certes ce n'est pas aux temps reculés de l'unité première qu'il faut s'attendre à rencontrer même les commencemens d'une œuvre de civilisation raffinée; mais la langue primitive atteste déjà les tendances philosophiques de ceux qui l'ont enfantée. L'homme, pour nos pères aryens, c'est « l'être qui pense, » le *man*, conservé dans les langues germaniques, dans le *manou* indien, dans le *mens* latin. Penser, c'est « parler dans son ventre, » dit le sauvage; c'est « agiter en soi-même (*co-gitare*), » dit l'Arya. L'âme, c'est un souffle, ce qu'il y a de plus immatériel au monde. Connaître, c'est « recueillir, rassembler, saisir. » Sans jeu de mots, on peut dire que dans la langue de nos ancêtres la connaissance est la « naissance de l'esprit. » Vouloir, c'est « choisir, aimer, » et si l'on y réfléchit bien, on verra que c'est la seule définition rationnelle du vouloir. Composer un hymne, c'est le *tisser*. Se souvenir, c'est « penser de nouveau, renouveler la pensée en soi-même, » et ce sens, indiqué par les racines sanscrites, se retrouvera fidèlement dans le latin *recordari* (faire revenir au cœur), dans l'allemand *erinnern* (faire rentrer en soi), l'anglais *recollect*, le français *rappeler*. Le mal moral, c'est une souillure, quelque chose qui salit. Quelle finesse

intuitive dans ces représentations spontanées des phénomènes intellectuels et moraux!

Il ne paraît pas que l'écriture ait été connue ou familière aux Aryens avant leur dispersion. De là une foule de coutumes symboliques dont le sens, aujourd'hui perdu là même où elles se sont conservées, s'éclaire d'un jour tout nouveau quand on en suit à la piste les origines anté-historiques. Un sillon tracé autour du champ a constitué la limite primitive : cela se voit dans l'identité des racines qui ont fourni les mots exprimant le sillon ou la limite. La transmission de la propriété par voie d'échange, ou de vente, ou d'héritage, était entourée de formes solennelles. La poignée de main ou le frappement dans la main du vendeur, ce que l'on appelait en vieux français *férir la paume*, remonte à la plus haute antiquité comme signe de marché conclu. Une coutume très ancienne aussi dans notre race et très caractéristique est celle de rompre le fétu. Elle provient originairement du fait très simple que l'un des deux brins d'un fétu brisé est le seul qui puisse coïncider avec l'autre lorsqu'on les rapproche. De là une véritable quittance entre les mains de l'acquéreur. Le mot latin *stipula*, dont nous avons fait stipulation, signifie un fétu. Cette opération, encore aujourd'hui usitée chez les montagnards de l'Inde et dans l'île de Mann, varia quant à l'application, et tandis qu'en certains endroits elle signifiait le contrat, la promesse, l'achat, dans la vieille France elle représenta l'abandon, le renoncement au droit, et devint ainsi le symbole d'une séparation d'amoureux, comme le montre si bien Molière avec sa Marinette et son Gros-René. On voit également se dessiner déjà dans les ombres de cette antiquité opaque certaines formes de procédure juridique. En particulier, les ordalies ou jugemens de Dieu, presque universels dans l'espèce humaine, ont revêtu chez les anciens Aryas des formes spéciales dont l'antiquité reculée est attestée par leur présence simultanée chez les Indiens, les Perses, les Scandinaves et les Germains.

La philologie comparée nous permet ainsi de remonter jusqu'à l'origine des actes les plus fréquens de la vie ordinaire. Par exemple, elle nous apprend que la première orientation a été basée sur la distinction de la droite et de la gauche. Les hommes des anciens temps, adorant le soleil à son lever, ont appelé régulièrement l'orient *ce qui est devant*, l'occident *ce qui est derrière*, le sud *la droite*, et le nord *la gauche*. Le sanscrit, le celte et l'irlandais sont les témoins encore accessibles de cette manière primitive de désigner les points cardinaux. La lune a dû servir, plus tôt que le soleil, à mesurer le temps, ses mouvemens étant plus faciles à calculer et à prédire. Aussi voit-on le mois lunaire préexister partout au mois

solaire, et c'est seulement en se rappelant ce calendrier du premier âge que l'on comprend certains passages d'auteurs indiens et iraniens qui fixent au dixième mois le terme de la grossesse. L'idée que les éclipses proviennent d'une maladie de l'astre ou de l'attaque d'un être malfaisant, celle encore que la voie lactée est un chemin céleste, appartiennent aussi aux plus anciennes conceptions de nos ancêtres. Ils ne paraissent pas avoir distingué les constellations, sauf peut-être l'ourse. Enfin les noms de nombre primitifs, lesquels se ressemblent étonnamment dans toutes les branches de la famille, attestent par leur étymologie que l'homme a fondé sur les cinq doigts de la main son premier système de numération. Cinq veut dire une main étendue; dix, deux mains étendues; un veut dire *celui-ci*, et s'indique par un doigt levé; deux, *ceux-ci*, etc. Notons toutefois que le parallélisme des noms de nombre s'arrête à cent, ce qui suppose des habitudes de calcul encore bien élémentaires.

III.

Nous arrivons finalement au plus riche et, à bien des égards, au plus intéressant des domaines ouverts à la philologie comparée, celui des croyances religieuses. Ici la science philologique n'est plus qu'un auxiliaire de la science toute récente des religions comparées. Ce ne sont plus seulement des mots, ce sont aussi des mythes, des institutions, des dogmes, des cultes qu'il faut rapprocher pour en retrouver la commune origine. Cette science est en train de se faire, mais elle est encore loin d'être définitivement constituée. L'histoire des religions et des mythologies de notre race est bien incomplète et nécessairement erronée, tant qu'on se refuse à rapprocher les antiquités nationales européennes des antiquités iraniennes et hindoues. D'autre part, certaines généralisations récentes pourraient bien être trop hâtives. L'étymologie comparée est parfois même un guide trompeur dans ce genre de rapprochemens. Dans le trajet de la Caspienne au Finistère, les noms de dieux et de déesses ont pu changer de signification, et j'en crois trouver d'incontestables preuves dans la mythologie grecque, dont l'explication a tant gagné d'ailleurs à des comparaisons multipliées avec les mythes védiques. Il faut donc nous borner à quelques données générales et décidément acquises.

C'est le point toutefois où nous ne pouvons acquiescer sans réserve aux résultats admis par l'ingénieux et savant philologue genevois. Il inclinerait à penser que si la religion de nos ancêtres aryens, arrivée à sa dernière évolution, consistait en un polythéisme poétique,

en un culte de la nature divinisée, rien ne prouve qu'elle ait eu au début le même caractère, et il croit même trouver dans les noms donnés à la divinité l'indice d'un certain monothéisme, peu rigoureux sans doute, pourtant réel, qui aurait préexisté aux polythéismes historiques.

Certes, si nous avions devant nous des faits positifs attestant que telle a été la marche de l'esprit humain, il faudrait bien se rendre et admettre, contre toute vraisemblance *à priori*, que l'homme, encore plongé dans la plus profonde ignorance, a mieux saisi la vérité religieuse qu'à l'époque où il commençait à réfléchir et à savoir; mais ces faits existent-ils? Et tant qu'on ne peut en alléguer qui aient une valeur démonstrative, ne doit-on pas persister dans l'hypothèse, que tant d'analogies confirment, d'une élévation graduelle de la religion, comme de toutes les autres sphères où se meut l'esprit humain, des rudimens les plus naïfs aux conceptions les plus sublimes? Il ne faut pas faire intervenir ici la Bible. Quand l'histoire biblique réelle commence, c'est-à-dire au plus tôt avec Abraham, il y a déjà des polythéismes épanouis sur la terre entière, et dans les réminiscences mythiques des temps qui précèdent l'apparition du père des croyans, pas un mot ne nous renseigne sur la formation du polythéisme. On dirait plutôt que le pluriel du nom sémitique de Dieu, devenu *majestaticus* (exprimant l'excellence), les généalogies des patriarches antédiluviens, le rôle attribué aux *fils de Dieu* dans un fameux passage de la Genèse, etc., sont la preuve du fond polythéiste duquel a surgi, à un moment mystérieux du développement des races humaines, ce premier monothéisme qui devait donner sa vraie religion à l'humanité. Quand d'autre part on pense à ce qu'il y a de naïf, d'enfantin dans le naturalisme védique, encore si rapproché du berceau commun, comment s'imaginer qu'on est en face de quelque chose de secondaire, d'une dégénérescence religieuse?

Les faits philologiques allégués par M. Pictet à l'appui de sa thèse ont-ils l'importance qu'il leur attribue? J'en doute fort. Le plus ancien nom de Dieu dans les langues aryennes est le mot *déva*. On le retrouve en sanscrit, en zend (où il prend le sens de démon ou dieu méchant), en grec, en latin, en irlandais, en kymri, en lithuanien. Là-dessus M. Pictet se livre à une discussion philologique tendant à montrer que ce mot signifie proprement, non pas « le lumineux, » comme on l'a dit, mais « le céleste. » — « Cela implique bien, dit-il, la notion d'un Dieu placé au-dessus du monde. » Malheureusement, si le mot *déva* veut dire céleste, le mot *div*, dont il vient et qui signifie le ciel, veut dire en langue aryenne *le lumineux*, cela de l'aveu de M. Pictet lui-même, et par conséquent je

ne vois pas très bien comment on peut échapper à la conclusion que « l'être céleste » est l'équivalent exact de « l'être lumineux. » Le *déva* aryen est donc toujours un phénomène naturel personnifié, rien de plus, et si un autre nom védique de Dieu, *Bhaga*, congénère de l'ancien nom slave *Bogu*, qui veut dire le *vénérable* et l'*adorable*, si ce nom n'implique pas directement un culte de la nature, on m'accordera bien qu'il n'implique pas non plus le contraire.

N'oublie-t-on pas, en discutant ainsi les noms aryens de Dieu qui nous sont connus, qu'en définitive nous ne pouvons arriver à rien de primitif par cette voie? Il est évident et pleinement admis par M. Pictet que nos pères étaient polythéistes avant leur séparation; mais ce polythéisme ne datait pas de la veille. Il avait eu déjà une histoire, et il est tout simple que dans le développement historique d'une religion polythéiste il y ait comme des soupçons, des germes, des pressentimens de monothéisme. Du moment que l'on reconnaît plusieurs êtres divins, on admet entre eux tous une communauté de nature divine. De là des adjectifs tels que *lumineux*, *adorables*, *vivans*, *puissans*, qui deviennent par la suite des substantifs, comme notre mot Dieu lui-même. Le ciel, personnifié et objet d'adoration, affecte vite les apparences d'un Dieu suprême, élevé au-dessus de tous les autres et maître de l'arme irrésistible, le tonnerre. Aussi dans la plupart des mythologies le ciel est-il ce qu'il est dans la mythologie grecque, le Jupiter, le père souverain des dieux et des hommes. Enfin il est clair que l'esprit humain, à mesure qu'il observe et réfléchit, obéissant à cette impérieuse loi, cachée au fond de son être, de la recherche logique de l'unité, s'élève de plus en plus vers le monothéisme; mais ce mouvement est bien lent, bien retardé par le prestige des traditions et des habitudes, et il ne faut pas mettre au commencement ce qui n'a pu avoir lieu que tout à la fin. L'enfant remarque très vite le mouvement d'un objet, l'éclat d'un autre, et tous les phénomènes de détail en un mot qui frappent ses yeux; mais il n'arrive que tard à une vue d'ensemble et à l'idée d'une harmonie générale des choses. Le monothéisme antique, là où il est réel, est nécessairement joint au sentiment qu'il est seul légitime. « Tu n'auras point d'autre Dieu devant ma face, » voilà le premier commandement de toute loi religieuse fondée sur le monothéisme, et il s'agit bien moins alors de savoir si les autres dieux existent ou non que de savoir s'il est licite de les adorer. Aucune intolérance de ce genre ne s'est montrée dans l'histoire ancienne de notre race : elle a bien persécuté dans son propre sein ceux qui, à ses yeux, n'adoraient pas assez, Socrate, les bouddhistes, les juifs, les chrétiens; mais jamais elle

n'a persécuté ceux qui adoraient trop. Qu'on prenne bien garde à soi quand, en preuve d'un monothéisme primitif, imaginaire, on allègue certaines hymnes ou formules adressées à quelque divinité particulière et lui conférant les attributs de la perfection absolue! L'homme, quand il adore, ne le fait jamais à demi, et avant de décerner le titre de monothéiste à celui qui chante l'hymne ou prononce la formule en question, je veux être sûr que demain il ne rendra pas un hommage tout semblable à une divinité très différente. De notre temps encore, il est des prédicateurs de campagne pour qui le saint du jour est régulièrement le plus grand du calendrier.

Il en est de même de la tradition du déluge, dont je crains que M. Pictet n'exagère l'universalité et surtout l'unité d'origine. Je ne nie pas qu'on ne la trouve en bien des lieux; mais ce qui m'inquiète un peu, c'est que ce sont ordinairement des lieux particulièrement exposés à des inondations subites, dévastatrices, tandis qu'ailleurs elle est inconnue. Ainsi la Thessalie, les vallées tributaires de l'Indus et du Gange, surtout les plaines très basses où s'élevèrent Babylone et Ninive, sont les théâtres respectifs des déluges de Deucalion, de Manou, de Xisuthros, tandis que la vaste région de l'Iran, limitrophe pourtant de celle où la Genèse fait renaître le genre humain tout entier après le déluge de Noé, ne connaît aucune tradition de ce genre. L'*Avesta* ne sait rien du déluge, non plus que les mythologies germaniques et slaves. C'est qu'aussi l'Iran est un immense plateau, très élevé, et où l'on redoute le manque d'eau bien plus que l'inondation. Je ne voudrais pas en quelques lignes trancher une question bien obscure encore et très ardue, je me borne à exprimer des doutes sur le caractère vraiment aryen de la tradition du déluge.

Parmi les idées religieuses que les diverses branches de la famille ont emportées bien plus certainement du centre commun, outre celle que la nature divine est essentiellement lumineuse, nous trouvons la personnification et la divinisation du soleil, de la lune, de l'aurore, etc. Une mer de poésie s'est révélée aux regards des chercheurs depuis que les vieux mythes, tamisés par la critique, sont devenus assez transparens pour laisser voir la nature à travers leurs naïfs symboles. Il faudrait tout un livre pour énumérer les découvertes ravissantes faites dans ces régions si longtemps impénétrables. Bien des idées fantastiques, dédaignées autrefois, redevenues aujourd'hui, grâce à la réaction du romantisme, le bien commun des poètes et des artistes, ont leur acte de naissance inscrit dans l'antiquité aryenne. Le fameux mythe germanique de la chasse sauvage, par exemple, a laissé des traces de son passage aux bords de l'Indus comme dans les forêts de la Souabe. C'est partout le dieu

du vent qui franchit l'espace à la tête de la troupe furieuse des nuages et des tempêtes. Signalons aussi l'idée que le dieu-soleil parcourt le ciel sur un char attelé de coursiers brillans. Il a fallu bien du temps pour que les fauves cavales du *Véda* (*haritas*) soient devenues les trois grâces que nous savons (*charites*), compagnes de Vénus-Aphrodite, la nature matinale ou printanière.

On a la preuve également que le culte primitif se passait de prêtres, d'idoles, d'autels, que le sacrifice et la prière en constituaient le fond, et que le père de famille était sacrificateur de droit naturel. Le sacrifice humain, malheureusement bien fréquent chez nos ancêtres depuis leur séparation, remonte-t-il aux temps de l'unité aryenne? M. Pictet ne le croit pas. Cependant les coutumes funéraires des Scandinaves, des Germains, des Lithuaniens, des Slaves, des anciens Grecs, les sacrifices plus connus encore des Gaulois et des Romains montrent en tout cas que ce rite abominable a ses origines bien loin dans le passé, et si les *Védas*, exactement interprétés, n'ordonnent que la simulation du sacrifice de la veuve et non pas l'accomplissement réel, comme l'ont voulu plus tard les dévots du brahmanisme, il est bien probable que les pasteurs de l'Indus avaient adouci la coutume antérieure. A côté de ces aberrations douloureuses du premier des sentimens humains, on est heureux de voir qu'une foi puissante dans la vie à venir fait partie des plus anciennes croyances de notre race. Partout on retrouve les traces des procédés plus ou moins naïfs mis en œuvre pour que les chers morts fassent paisiblement et sûrement leur voyage vers la patrie future. Enfin certaines superstitions, le mauvais œil, les gobelins ou *kobolds*, la sorcellerie, etc., remontent jusqu'aux temps les plus reculés, et rien de plus étrange que la ressemblance qui existe souvent entre les préjugés ou les terreurs régnant, par exemple, dans notre Morbihan et celles qui fleurissent encore à l'ombre de l'Himâlaya. Qui se serait douté qu'on pouvait passer, par une filiation régulière, du chien, qui, selon nos Bas-Bretons, conduit les âmes défuntes chez le curé de Braspar, au Mercure grec psychopompe et à la chienne d'Indra, chantée aux bords du Gange?

Il nous a suffi d'indiquer ici quelques-uns des brillans et curieux sujets que l'étude des origines indo-européennes offre à l'analyse. On a pu se faire ainsi quelque idée de l'intérêt propre à ces sciences modernes dont la comparaison est le principe générateur. Que l'on ne s'imagine pas au surplus que la curiosité soit seule intéressée à cette résurrection de nos ancêtres inconnus. Les conséquences pratiques de telles études ne tarderont peut-être pas à se révéler dans ce monde instruit qui, sans cultiver les sciences spéciales, est ouvert à leur influence et la fait pénétrer à la longue chez ceux même

qui n'en ont pas le moindre soupçon. On ne se serait pas imaginé que la philologie comparée allait quelque jour fortifier la puissance anglaise dans les Indes. C'est pourtant ce qui arrive, et on ne peut plus contester aujourd'hui que les Anglais ne soient dans l'immense péninsule les alliés par le sang des populations brahmaniques, auxquelles ils ont donné un gouvernement régulier et en somme bienfaisant, surtout si on le compare aux gouvernemens arabes et mongols qui ont avant eux opprimé les descendans des Aryas. On prétend même que déjà les Hindous les plus éclairés reconnaissent cette vérité, qui met leur amour-propre à l'aise, et se montrent bien plus disposés qu'auparavant à faire cause commune avec les Européens contre leurs anciens envahisseurs. Le Cosaque, le Tartare, le Mongol, voilà l'éternel ennemi de notre race.

On peut aussi prévoir le moment où la science biblique saura largement profiter des découvertes opérées par ces sciences qu'on appelait profanes du temps qu'on regardait le savoir humain comme toujours plus ou moins contraire à la religion. On s'éloigne heureusement de ce point de vue tous les jours. Quant au sujet spécial qui nous occupe, on peut assurer que la Genèse ne perdra rien, comme livre religieux, comme document à jamais vénérable des plus anciens souvenirs que la race monothéiste ait d'elle-même, à ce que ses précieuses réminiscences des origines humaines soient complétées et éclaircies par des lumières puisées à d'autres sources. L'essentiel, c'est qu'on se dépouille des préjugés qui égarèrent longtemps les historiens aussi bien que les théologiens, ceux-ci décidés d'avance à nier tout ce qui ne cadre pas avec le récit hébreu, ceux-là non moins désireux de le trouver en défaut. Comparons en toute indépendance la tradition sémitique et la tradition aryenne, expliquons-les l'une par l'autre, et nous aurons deux témoignages au lieu d'un pour nous renseigner, ce qui n'a jamais nui. En particulier, ne demandons pas aux fragmens plus soudés les uns aux autres que réellement fondus par l'auteur de la Genèse une précision scientifique, une rigueur de déduction qui n'y sont pas et ne pouvaient y être. Ainsi, dans la pensée de l'écrivain hébreu, le déluge a été universel, et c'est par un étrange abus des textes qu'on a tâché de nos jours de réduire à un déluge partiel l'épouvantable cataclysme décrit au chapitre VII. *Toute chair qui se mouvait sur la terre expira*, est-il écrit, ce qui n'empêche pas qu'au chapitre IV, en exposant la généalogie des Caïnites, le même auteur ne raconte les origines de peuples nomades descendans de Caïn, et ne se les représente comme existant toujours sur la terre, tandis que logiquement ils devraient en avoir été balayés par le déluge, auquel survécut seule une famille descendant de Seth.

Qu'est-ce à dire? Que l'auteur sacré se contredit grossièrement? Non, mais qu'il faut, en présence de ces vieux livres, composés de fragmens bien plus vieux encore, s'attendre à rencontrer, à côté d'une valeur religieuse incomparable, une naïveté de manière, une certaine ingénuité de rédaction, qui, à mes yeux du moins, en augmentent encore le charme mystérieux. Si on le comprend bien après tout, l'écrivain hébreu a très bien vu. Il rattache ses connaissances ethnologiques au berceau de sa race, à la région de l'Ararat, d'où jadis descendirent les Sémites, et avec eux l'esprit du Dieu « fort tout-puissant. » N'est-ce pas là en effet, n'est-ce pas au sud-ouest de la Caspienne que se trouve le point de jonction où les deux familles de peuples de l'Asie antérieure, les Sémites et les Camites ou Couschites, se rencontrèrent avec les Japhétites ou Aryens? Que cette donnée traditionnelle, d'une parfaite justesse aux yeux de la science, se soit associée à la notion d'un effroyable déluge universel dont la vallée du Tigre et de l'Euphrate était si bien faite pour engendrer ou, si l'on veut, pour perpétuer la tradition, il n'y a rien là que de très naturel, et il est toujours intéressant d'observer que le plus ancien contact des deux races de Sem et de Japhet ait laissé chez la première un vif pressentiment du grand rôle réservé dans l'histoire à la seconde, tandis que Sem s'attribuait, en quelque sorte, la fonction religieuse dans l'humanité. Il n'est rien de plus instructif à méditer sous ce rapport que le vieux chant hébreu que nous a conservé la Genèse, et qui s'appelle la *Bénédiction de Noé* (1).

Rappelons-nous enfin que se connaître soi-même est l'abrégé de la sagesse, et qu'on ne se connaît bien qu'à la condition de connaître son pays et sa race, car chacun de nous en porte l'indélébile empreinte. Le grand rameau de l'humanité auquel nous appartenons porte avec lui l'avenir du monde. Si l'on observe bien, on verra qu'il n'y a depuis longtemps que deux civilisations sur la terre, la nôtre et la chinoise. Le reste peut-il compter? Maintenant la nôtre seule avance, se propage, conquiert l'espace et devance le temps; elle le doit à ce que l'idée du perfectionnement, du mieux, du droit de chacun à le chercher, de l'avenir meilleur, fait partie du patrimoine inaliénable que nous ont légué les pères de notre race. Le Chinois n'aime que le passé et n'adore que ses morts : nous, nous croyons au Dieu vivant et à la destinée. Notre civilisation doit aussi sa supériorité à ce que, dans sa longue histoire, elle a su s'approprier ce que d'autres races avaient produit de meilleur, l'écriture, la navigation, le monothéisme; quant à ce dernier,

(1) Gen. IX, 26-27.

elle a eu le bonheur de ne le prendre ni juif, ni musulman, mais chrétien, c'est-à-dire confirmant et sanctifiant sa tendance innée au progrès infini.

L'Europe, en connaissant mieux ses véritables origines, ne comprendra-t-elle pas enfin ses véritables intérêts? Ne verra-t-elle pas que ces antipathies internationales au nom desquelles une politique égoïste réussit encore à entraver l'émancipation des peuples et la constitution d'un ordre de choses assurant sa place au soleil à chaque nationalité, à chaque Européen sa liberté, ne sont que des préjugés injustifiables au point de vue historique aussi bien qu'au point de vue chrétien? Quoi qu'il en coûte à notre amour-propre et tout en restant fiers de la puissance et de la gloire de notre pays, ne sommes-nous pas forcés de nous avouer que l'Angleterre, avec son rude climat, sa population moindre, ses mœurs moins expansives et moins sociables, est notre rivale sur le vieux continent, et dans le reste du monde nous efface presque partout? Pourquoi? Il y en a bien des raisons, hélas! mais en vérité elles se résument toutes dans celle-ci, que, parmi les grands peuples modernes, le peuple anglais est celui qui a maintenu et développé avec le plus de persévérance et d'énergie l'aptitude merveilleuse de notre race au progrès par la liberté. *Hoc signo vincemus.* C'est là en effet, c'est dans cette noble tendance, dans l'existence distincte et le libre jeu des forces vives que consiste la puissance réelle des sociétés européennes, et il faut en finir avec ce mauvais rêve d'empire romain qui fait exception dans notre histoire, et qui, s'il se réalisait par malheur, soit à Paris, soit ailleurs, aboutirait à créer une Chine occidentale immobile, pétrifiée, comme celle d'Orient. Que notre race garde sa fierté originelle! Sa tradition, c'est l'indépendance, c'est la liberté. Ce n'est pas une théorie en l'air qui l'affirme, c'est sa langue, un monument plus ancien et plus durable, en dépit des variations de la surface, que ceux de Babylone et de Memphis. Nous sommes tous les fils des Aryas, et nos pères, en quittant, il y a plus de quatre mille ans, la patrie primitive, ont emporté nos titres de noblesse et nous les ont légués. Dans ce progrès continu que depuis lors ils n'ont cessé de faire à la surface de la terre se trouve comme une prédiction, comme un symbole du progrès, bien plus glorieux encore, que nous avons à faire dans le monde de l'esprit. C'est spirituellement aussi qu'il nous faut être dignes de la vieille bénédiction : *Dieu fasse que Japhet s'élargisse!*

ALBERT RÉVILLE.

LES

ANTILLES FRANÇAISES

ET

LA LIBERTÉ COMMERCIALE

Les résultats de la grande expérience du travail libre aux Antilles sont aujourd'hui connus (1). L'avénement de la propriété moyenne, le développement de la petite culture y sont désormais assurés. Ce n'est point assez cependant que d'avoir donné au travail colonial une impulsion féconde; il faut qu'à l'accroissement de la production réponde un accroissement de débouchés, et ici se présente un sujet d'études non moins intéressant que le premier. Ici encore nous pouvons contrôler par des souvenirs et des observations personnels les résultats déjà obtenus et les espérances qu'on est en droit de concevoir.

La grande guerre du libre échange semble terminée en Europe. Le terrain que gagnent chaque jour les nouvelles doctrines dans le domaine de la pratique en est la preuve. Il s'en faut de beaucoup néanmoins que le combat ait cessé partout, et de même que parfois, aux extrémités d'un champ de bataille, un engagement partiel continue quelque temps après la charge qui a décidé la victoire au centre, de même l'armée protectioniste n'est pas si bien en déroute qu'on n'en voie de loin en loin quelque bataillon isolé s'acculer dans une dernière tentative de résistance avant de lâcher pied définitivement. Ce qui se passe dans les Antilles françaises depuis quelques années ressemble beaucoup à une de ces escarmouches.

(1) Voyez sur *le Travail libre et l'Émigration* aux Antilles la *Revue* du 15 décembre 1863.

Après avoir vécu deux siècles sous le régime de la prohibition la plus sévère, et éloignés, qui plus est, du grand courant des idées européennes, nos colons naturellement n'accueillirent d'abord qu'avec réserve les réformes proposées, et la lumière se fit chez eux plus tard qu'en France. Cependant, lorsqu'ils en vinrent à réclamer le bénéfice de ces réformes, ils rencontrèrent une opposition obstinée chez les principaux organes du commerce métropolitain, qui renonçait difficilement aux avantages d'une exploitation séculaire, et qui croyait voir un gage de succès dans l'éloignement du théâtre où se produisaient les réclamations. C'est cette situation de la société des Antilles en présence du commerce français qu'il est opportun d'étudier, en la comparant surtout avec le régime antérieur. On en dégagera ainsi des enseignemens qui montrent l'avenir de nos îles sous un jour plus rassurant que ne le voient les créoles eux-mêmes. Il est vrai qu'ils sont payés pour être pessimistes.

Il est peu de personnes qui ne sachent ce qu'on entendait par le fameux pacte colonial dont les prescriptions ont si longtemps été la loi suprême de nos possessions d'outre-mer, et qui avait posé l'interdiction absolue du commerce étranger comme la clef de voûte de tout le système. Il érigeait en principe, et cela de la façon la plus solennelle, ainsi qu'on le voit clairement dans les instructions données par le roi Louis XV au comte d'Ennery, envoyé en 1765 comme gouverneur à la Martinique, « que les colonies sont établies pour l'utilité de leurs métropoles, et qu'elles en doivent consommer les produits. » Du principe posé découlaient les trois conséquences suivantes : la première, que les colonies, bien loin d'être assimilables aux provinces de France, en diffèrent autant que le moyen diffère de la fin, et qu'elles ne sont absolument que des établissemens de commerce; la seconde, et ceci est moins sujet à contestation, qu'une colonie est d'autant plus avantageuse que ses produits diffèrent davantage de ceux de la métropole. La troisième et dernière conséquence de cette belle théorie est, on le devine aisément, la prohibition la plus absolue de tout commerce étranger par cette triomphante raison, que « si dans le royaume le commerce n'est encouragé qu'en faveur de la culture, dans les colonies au contraire la culture n'est encouragée et établie qu'en faveur du commerce. » L'exploitation, on le voit, était fort peu déguisée malgré l'apparat scientifique des formules; mais ces doctrines étaient alors celles de toutes les nations maritimes, et nos colons ne s'en seraient pas plaints sans l'infidélité avec laquelle la métropole tenait ses engagemens à leur égard. L'histoire des Antilles françaises au XVIIe siècle n'est pleine que de ces récriminations, des désordres et des séditions qu'elles entraînaient, et cela depuis la première association des

seigneurs de la compagnie des îles d'Amérique, formée en 1626, avec le cardinal de Richelieu pour chef et 45,000 livres de fonds social. Sans les soixante ou quatre-vingts vaisseaux hollandais qui venaient chaque année ravitailler nos colonies naissantes, on y serait littéralement mort de faim. Aussi la compagnie déposait-elle son bilan en 1650, en vendant en bloc pour 60,000 livres la Martinique, Sainte-Lucie, la Grenade et les Grenadins! Quelques années plus tard, la Martinique seule était revendue 120,000 livres; il y avait progrès. Ce ne fut qu'en 1664 que la main vigoureuse de Colbert se fit sentir dans ces parages éloignés par l'établissement d'une nouvelle compagnie et de prohibitions effectives, car jusque-là, faute de répression, le commerce des îles, restreint en droit, était presque libre de fait. Celui qu'y faisaient les Hollandais s'élevait à la somme, considérable pour l'époque, de 3 millions par an.

Le pacte colonial ne fut véritablement appliqué dans nos Antilles qu'en 1664 d'abord, et jusqu'en 1674, par l'intermédiaire d'une compagnie, puis sous l'autorité directe du roi. Dans ces dernières conditions du moins, le monopole s'étendait à tout le commerce national, et comme avec le temps ce système se coordonnait de plus en plus dans ses diverses parties, comme les idées admises et pratiquées par toutes les nations le rendaient presque logique, les colonies lui durent une splendeur qu'elles n'ont pas retrouvée. Leur plus brillante période fut la première moitié de ce XVIIIe siècle dont l'historien philosophe Daunou disait « qu'un homme né en France vers 1705, ayant échappé par l'enfance aux malheurs des dernières années de Louis XIV, et mort vers 1785, après avoir vécu ses quatre-vingts ans, pourrait se vanter d'avoir été aussi heureux que le comporte l'histoire de l'humanité. » Une habitation de cent vingt nègres valait alors 1 million de francs, et d'après Raynal, le produit net d'un arpent de terre en de bonnes conditions y était de 300 livres. Les galères, il est vrai, menaçaient tout capitaine de navire convaincu d'avoir apporté aux îles des marchandises étrangères (on voit que, dans le pacte colonial, le système prohibitif ne ménageait pas les moyens); mais la Martinique recevait annuellement 200 bâtimens de France, 30 du Canada, 10 ou 12 de la Marguerite et de la Trinité, plus 14 ou 15 négriers. Il en fut ainsi jusqu'à ce que la guerre de 1778 vînt rompre le cours de ces prospérités, que ne rétablirent ni la révolution ni l'empire. Toutefois, comme le phénix qui renaît de ses cendres, le pacte colonial réapparaissait tout entier à chaque désastre, et les idées gouvernementales se modifiaient même si peu à cet égard, que la restauration ne trouva rien de mieux que de le consacrer à nouveau par son ordonnance du 5 février 1826 : on y renvoyait, pour les points omis, aux disposi-

tions de 1784! Les choses allèrent ainsi, sans trop de réclamations, jusque vers 1840, car les termes du contrat étaient assez fidèlement observés de part et d'autre, et si le planteur créole ne pouvait envoyer son sucre qu'en France, et sous pavillon français, du moins l'y envoyait-il sur un marché où des droits protecteurs lui garantissaient le monopole.

Cependant l'ennemi grandissait à l'intérieur : c'était cette racine pivotante, la betterave, si dédaigneusement traitée au début, et qui en 1842 en était arrivée à alimenter le quart des besoins de la métropole. Sachant se montrer robuste et féconde quand il s'agissait de flatter l'amour-propre national, et sachant encore mieux se faire chétive et misérable quand on lui réclamait l'impôt, la nouvelle industrie avait si habilement intéressé le pays à sa cause, dans la guerre qu'elle faisait à la canne, qu'en 1852 ses produits, plus que doublés, entraient pour la moitié dans notre consommation. Le sucre colonial n'était plus protégé contre la betterave que par un droit différentiel de 6 francs par 100 kilogrammes. Certes, en regard de la situation faite aux colonies, l'appui que l'état prêtait à cette concurrence était une violation flagrante du pacte réciproque, et c'était une singulière façon d'appliquer l'ancien axiome, qu'une colonie est d'autant plus avantageuse que ses produits diffèrent davantage de ceux de la métropole. Toutefois le gouvernement était soutenu par l'opinion, reine despotique, qui recule rarement devant une injustice quand ses passions sont mises en jeu, et nos pauvres îles furent ici ses victimes innocentes. Les idées de libre échange gagnaient-elles du terrain grâce au crédit que leur donnait le succès de la réforme douanière dont sir Robert Peel venait de doter l'Angleterre, on ne songeait à les appliquer en France qu'au profit exclusif de la mère-patrie. De même, quand la révolution de 1848 provoqua irrésistiblement l'émancipation des noirs, ce furent encore nos îles qui payèrent les frais de la guerre. Un peu plus tard, le législateur allége les taxes qui pèsent sur les sucres étrangers, afin d'ouvrir à notre marine de commerce un plus large essor, et ces mêmes îles se voient privées par là des navires qui doivent enlever leurs récoltes. Bref, dans cet éternel chaos où s'agitaient pêle-mêle les ports de mer et les colonies, la canne et la betterave, le commerce et la navigation, la raffinerie, les primes et les *drawbacks*, un intérêt se trouvait invariablement sacrifié, celui des colonies, et cela sans nulle compensation. Il en fut ainsi jusqu'à l'année 1861, où le gouvernement fit enfin droit à leurs justes plaintes.

Nos armateurs avaient assez rapidement compris les avantages de leur situation; ils applaudissaient volontiers par exemple à l'introduction des sucres étrangers, qui leur ouvrait le riche marché de

La Havane. Qu'alors, au milieu de la récolte, nos Antilles n'eussent qu'une demi-douzaine de navires à charger au lieu de trente ou quarante, ainsi qu'on put le voir sur la rade de Saint-Pierre Martinique en 1861, les armateurs en prenaient peu de souci; mais, si le malheureux créole s'avisait d'invoquer le bénéfice de la réciprocité, s'il demandait à charger sous pavillon étranger ce sucre que nos capitaines dédaignaient comme une proie assurée, les chambres de commerce en France se montraient unanimes pour revendiquer les priviléges qui sauvegardaient la marine nationale. Un semblable abus était trop criant pour durer bien longtemps, et la loi du 3 juillet 1861, qui était une des conséquences naturelles du traité de commerce conclu avec l'Angleterre en 1860, y mit enfin un terme. Les dispositions en furent à peu près aussi libérales qu'on pouvait l'attendre, et si la nouvelle loi ne donnait pas à nos colonies une liberté égale à celle des colonies anglaises, au moins les assimilait-elle, sauf très peu d'exceptions, au régime commercial de la mère-patrie : le point essentiel était l'autorisation d'importer et d'exporter librement tous produits sous tous pavillons, moyennant surtaxe. Succédant au pacte colonial, le nouveau régime, c'était l'âge d'or. Aussi, dans le premier moment, accorda-t-on peu d'attention à cette surtaxe, très sensible pourtant (24 francs par tonneau pour les Antilles), que la loi maintenait sur les navires étrangers. Il est bon cependant d'y regarder de près, car la question a une importance plus générale qu'il ne semble; tout se tient en ces matières, et pour le montrer il suffira d'un exemple.

Au mois d'août 1860, un procès se jugeait à Saint-Pierre Martinique, qui mettait en grand émoi tout le commerce de la ville. Il s'agissait d'une association de négocians prévenus d'avoir vendu de la morue gâtée. L'affaire avait de quoi piquer la curiosité d'un étranger. Si l'on conçoit en effet que l'autorité prenne sous sa sauvegarde le bon aloi de certaines denrées dont la falsification peut aisément se déguiser, on comprend beaucoup moins que cette tutelle s'étende à des alimens dont la putréfaction ne peut laisser de doute à personne. J'arrivai à l'audience au milieu du plaidoyer d'un des défenseurs. Il développait une théorie de liberté commerciale qui eût assurément paru fort timide à Manchester, mais qui n'en était pas moins trop avancée pour les Antilles, car, au moment où il terminait sa péroraison par ces mots : « acheter bon marché et vendre cher, c'est le commerce tout entier, » le président l'interrompit net pour lui déclarer que le tribunal ne pouvait admettre de tels principes. « Mais, répondit le pauvre avocat, je ne défends pas le droit d'affamer les populations; je dis seulement qu'un principe ne peut être contesté, à savoir que le commerce a pour mobile et

pour but d'acheter bon marché et de vendre cher. C'est son existence même. — Je vous répète, reprit avec solennité le président, que le tribunal ne peut accepter de pareils principes. » L'incident ne fut pas autrement vidé, les négocians furent condamnés, et je sortis en songeant que, dans la plupart des pays, le boucher qui chercherait à vendre de la viande gâtée serait tout naturellement puni par l'abandon des consommateurs, sans que la justice eût à s'en mêler; mais les choses ne se passent pas ainsi aux colonies. La morue à la vérité n'y est pas moins de première nécessité que la viande dans nos contrées; c'est l'indispensable aliment des campagnes, et cependant il était notoire que depuis quelque temps la qualité des arrivages de Terre-Neuve devenait de plus en plus mauvaise. En voici l'explication.

De tout temps, on le sait, l'industrie des pêches maritimes a éveillé à un haut degré la sollicitude de notre gouvernement, qui voyait là une importante école de matelots, et, de toutes les branches de la pêche maritime, la plus avantagée était sans contredit celle de la morue. Aux primes venaient s'ajouter, non pas de simples droits différentiels, mais de belles et bonnes prohibitions qui lui inféodaient à tout jamais certains marchés, parmi lesquels ceux de nos îles à sucre tenaient le premier rang. La prime n'était d'ailleurs acquise que pour ces destinations réservées. Les choses fonctionnant ainsi, on doit reconnaître qu'il y avait entre ces primes et ces prohibitions une sorte d'enchaînement, grâce auquel nos colons étaient à peu près sûrs de ne pas voir leurs travailleurs mourir de faim (1); mais un jour vint où, dans l'espoir de donner plus d'extension à cette pépinière maritime dont nous apprécierons plus loin la juste valeur, on voulut ouvrir de nouveaux débouchés à nos pêcheurs, et l'on prima indistinctement toutes les morues exportées de Terre-Neuve, quelle qu'en fût la destination. Quel fut le résultat de cette mesure? La plus légère connaissance des lois qui président au mouvement du commerce eût suffi à le faire prévoir. Nos armateurs, voyant aux portes de leurs pêcheries un marché de premier ordre, celui des États-Unis, marché que la prime leur permettait d'aborder dans les conditions les plus avantageuses, nos armateurs, dis-je,

(1) Il n'en arrivait pas moins trop souvent que nos armateurs étaient hors d'état de faire face à ces engagemens, et, dès que leurs navires manquaient, la disette s'ensuivait. Une ordonnance royale du 22 août 1833 attribuait en ce cas aux gouverneurs des colonies la faculté d'ouvrir temporairement leurs marchés à la morue étrangère; mais le manque de communications rendait illusoire cette mesure, qui n'eût pu être efficace qu'à la condition d'être permanente. Si exceptionnelles que fussent d'ailleurs les applications que l'on en fit, chaque fois elles provoquèrent en France les plus violentes explosions de colère dans les chambres de commerce, et l'on vit même, sous le règne de Louis-Philippe, un gouverneur révoqué pour ce motif.

trouvèrent tout naturel de trier leur poisson et d'en envoyer le meilleur choix à New-York ou à Boston, assurés qu'ils étaient par leur monopole de placer le second choix ou le rebut aux Antilles. En d'autres termes, nous payions une prime pour faire manger à nos colons de la morue chère et mauvaise, en même temps que pour en servir à bon marché d'excellente aux Américains, tant il est vrai qu'en économie politique les erreurs s'enchaînent en quelque sorte fatalement dès qu'on sort du droit chemin.

C'était en 1851 que les ports de mer avaient remporté sur les colonies cette victoire mémorable, car le pacte colonial avait ce caractère essentiel qu'il constituait le planteur et l'armateur en état d'hostilité permanente! Nouvelle victoire en 1860 : la loi des primes est prorogée pour dix ans, et le rapporteur annonce pompeusement à la chambre que les exportations de morue aux États-Unis se sont élevées en 1859 à près de 4 millions de kilogrammes. Il apprécie toutefois la situation difficile dans laquelle se trouvent nos colonies, situation dont le remède évident était d'ouvrir ces îles à la morue étrangère; mais, et nous empruntons ici les termes mêmes du rapport, la commission n'a pu « voir sans inquiétude les produits des pêches françaises et le pavillon français livrés sans aucune protection à la concurrence anglaise ou américaine. » Le droit différentiel fut donc abaissé, mais maintenu; le triomphe du privilége était complet. Il faut rendre cette justice à nos législateurs qu'en donnant à ces doctrines une nouvelle consécration si peu en harmonie avec les idées du jour, ils étaient guidés moins par l'intérêt d'une industrie particulière que par des motifs d'un intérêt national et public. Ce qu'ils avaient en vue, c'était notre puissance navale, et ce qu'ils voulaient avant tout, c'était favoriser une école de marins dans laquelle l'état pût trouver de plus abondantes ressources pour l'armement de ses flottes de guerre. Si l'argument n'est pas neuf, en revanche il n'a jamais manqué son effet : il faut donc le réduire à sa juste valeur.

Les primes accordées à la pêche de la morue se composent d'abord d'une somme de 20 francs par quintal exporté, puis d'une autre somme de 50 francs par homme employé. Cette seconde prime est acquise à l'armateur, non-seulement pour tout marin régulièrement porté en France sur les contrôles de l'inscription maritime, mais aussi pour une deuxième catégorie d'engagés, dits inscrits provisoires, qui forment, à proprement parler, la précieuse pépinière de matelots sur laquelle il est d'usage d'insister si complaisamment. Le métier de la mer étant de ceux que l'on n'embrasse plus après un certain âge, ces inscrits provisoires doivent avoir moins de vingt-deux ans, et ne sont inscrits définitivement qu'après trois campa-

gnes. Ils servent à compléter les équipages des bâtimens de pêche, auxquels la loi impose à dessein un effectif exagéré, vingt hommes pour les navires au-dessous de 100 tonneaux, trente hommes pour ceux de 100 à 150 tonneaux, et cinquante hommes au-delà. Telle est la théorie de l'institution; voyons la pratique, étudiée sur les lieux et d'après nature.

De même qu'au départ de France l'équipage d'un navire de pêche se compose dans une proportion indéterminée des inscrits définitifs et des inscrits provisoires dont nous venons de parler, de même sur les lieux le travail se dédouble. Les inscrits définitifs, c'est-à-dire les véritables matelots, restent à bord, et vont tendre leurs lignes sur les bancs, où, en cape loin de terre pendant des semaines et des mois, de toutes les existences, ils affrontent la plus rude et la plus dangereuse qui soit réservée à l'homme de mer. Les inscrits provisoires au contraire débarquent dès l'arrivée et sont exclusivement employés à terre pendant toute la saison. Faire sécher le poisson, l'étaler le matin au soleil sur des grèves de galets aplanies et dessinées comme les parterres d'un jardin français, le retourner à midi, le remettre en tas le soir, le presser au cabestan au fond des boucauts où il sera expédié au-delà des mers, telle est la tâche des inscrits provisoires ou des *graviers*, comme on les appelle par allusion aux grèves où ils étalent le poisson. Aussi leur apprentissage maritime est-il nul. Raccolés parmi les plus pauvres et les plus abrutis des mendians de Bretagne, de Gascogne et de Normandie, ils s'engagent à raison d'une somme qui varie de 50 à 100 fr. pour une saison que certains armateurs font durer jusqu'à neuf mois. Dimanches et fêtes, tout leur temps est vendu pour cette solde chétive, qui leur laisse à peine de quoi changer de loin en loin les haillons dont ils sont vêtus.

Certes, à voir les logemens qu'on leur donne, ces couchettes superposées où ils sont entassés en proie à la vermine, ces paillasses infectes dont les maigres gibbosités sont à demi cachées par une couverture en lambeaux, à voir en un mot dans sa cruelle réalité toute cette misérable existence, on comprend du premier coup d'œil que la faim seule, *malesuada fames*, a pu faire accepter à ces malheureux une aussi sordide exploitation. Rarement ils reviennent une seconde année, presque jamais une troisième, et à coup sûr la marine, dans ce premier essai, s'est offerte à eux sous un jour trop peu séduisant pour les engager à y persévérer en se transformant d'inscrits provisoires en inscrits définitifs. Quiconque a vécu, si peu que ce soit, au milieu de cette population ne saurait conserver aucun doute à cet égard. On ne combat d'ailleurs ici que le principe des primes, et l'on a voulu montrer à quelles bizarres conséquences

en pouvait conduire l'application. Quant à l'importance de la mesure en elle-même, il faut bien reconnaître qu'elle ne grève le budget que d'une somme minime, 3 ou 4 millions; on n'en peut dire autant de toutes les combinaisons du système protecteur. Nul ne trouvera mauvais qu'un gouvernement s'impose certains sacrifices pour augmenter le nombre de ses marins : il y a là une question d'honneur national dans laquelle l'économiste doit s'effacer au besoin derrière l'homme d'état; mais le premier reprend ses droits dès qu'il s'agit de déterminer dans quelles conditions ces sacrifices peuvent être faits le plus avantageusement. — Je sers le plus grand des intérêts publics, j'affermis la puissance militaire du pays, et je vous donne quinze mille matelots pour trois pauvres millions! — s'écrie l'armateur. Éclairé par les faits, le bon sens répond qu'il n'en est rien, qu'il n'en peut rien être, et que ces trois millions sont tout simplement partagés entre vingt-cinq ou trente maisons de Dieppe, Granville et Saint-Malo, que si du reste le point de vue militaire doit dominer aussi essentiellement la question maritime, il serait plus rationnel d'employer la subvention dont il s'agit pour améliorer directement la situation pécuniaire des marins au service de l'état. Cependant il faut voir la chose de plus haut. S'il est vrai que la population maritime de la France soit loin de s'accroître, comme on doit le désirer et comme on est en droit de l'attendre; s'il est vrai que, sur un sol où ne s'est affaibli en rien le prestige de l'honneur militaire, les gens de mer seuls envisagent avec une répugnance non déguisée les quelques années que le pays réclame de chacun d'eux, n'en cherchons pas la cause ailleurs que dans le régime inique qui les rejette hors du droit commun, n'en accusons que cette inscription maritime que l'on pourrait définir en deux mots : le moyen d'avoir des matelots sans les payer. C'est là qu'est le mal. Déjà l'on a tenté d'en amoindrir les effets; spérons qu'il sera donné à notre génération de le voir disparaître.

On eut pourtant en 1856 la singulière idée d'acclimater aux Antilles cette inscription maritime, dont les registres en 1861 comprenaient 2,514 hommes à la Martinique et 3,596 à la Guadeloupe; mais il faut se garder de prendre ces chiffres au sérieux, car le nombre des marins *réels* des deux îles est tout à fait insignifiant. Avoir par hasard mis le pied dans une pirogue ou halé de loin en loin quelques filets à terre est un motif suffisant pour que le nègre soit inscrit; mais il y a cette différence entre lui et le matelot des côtes de France qu'il s'accommode à merveille de sa position. Les charges en effet en sont nulles, le service naval ne réclamant que très peu de gens de couleur, embarqués exclusivement sur les bâtimens de la division des Antilles, car il est interdit de les faire sortir

de cette station. En même temps ils jouissent de toutes les immunités que confère le titre d'inscrit : que l'un d'eux par exemple soit pris en vagabondage, délit dont ils sont à chaque instant coupables, au lieu d'être mis à la geôle et contraint à travailler dans les ateliers disciplinaires pour acquitter son amende, il sera tout simplement renvoyé au commissaire de l'inscription maritime. Je n'attaque en rien l'emploi des noirs à bord : sous ce ciel brûlant, ils rendent des services que l'on ne peut attendre que d'eux; mais n'eût-on pu facilement trouver un meilleur moyen de les employer que d'implanter dans nos colonies une institution si vivement et si justement combattue aujourd'hui en France?

La loi de 1861 a eu pour objet de faire droit aux justes griefs de nos colonies. Toutefois, avant de rechercher quelle influence elle semble appelée à exercer sur leur avenir, il est un point de leur existence passée qu'il faut éclairer, parce que, bien que d'ordinaire on ne parle de ces colonies que collectivement, il existe pourtant entre elles des différences dont l'action se fera sentir dans les transformations qui se préparent. C'est en remontant à notre révolution de 1789 que l'on trouve l'origine de ces différences. La Guadeloupe n'avait été jusque-là en quelque sorte que la très humble servante de la Martinique; sauf de rares intermittences, les relations directes lui étaient interdites avec la métropole, et cette tutelle peu justifiée avait eu pour effet naturel de laisser dans l'ombre une île au profit de l'autre. Les guerres maritimes qui s'ouvrirent en 1792 intervertirent les rôles. Tombée au pouvoir de la Grande-Bretagne en 1794, redevenue française à la paix d'Amiens, puis prise de nouveau par les Anglais en 1809, la Martinique ne cessa pas un jour d'être régulièrement gouvernée, et le contre-coup des crises qui déchiraient l'Europe ne s'y fit sentir qu'au début par quelques troubles insignifians. Il en fut autrement à la Guadeloupe, où les luttes sanglantes qui signalèrent la période révolutionnaire ont laissé dans la population noire des souvenirs dont la trace se retrouve encore aujourd'hui. Cet épisode de nos grandes guerres a été trop oublié par l'histoire pour que l'on ne s'y arrête pas un instant, ne fût-ce qu'à cause de l'étrange physionomie de l'homme qui sut y prendre un rôle prédominant.

La Guadeloupe avait capitulé le 20 avril 1794. Les autres îles du Vent avaient successivement subi la même destinée, et le comité de salut public, voulant tenter un effort sur le succès duquel lui-même probablement comptait peu, expédia pour les reconquérir une petite division composée de deux frégates et de quelques transports avec onze cents hommes de troupes. Des deux commissaires investis de pleins pouvoirs par le comité, l'un, fils d'un boulanger de

Marseille, avait attiré l'attention par son ardeur fanatique dans les fonctions d'accusateur public près du tribunal révolutionnaire de Brest : on l'appelait Victor Hugues. Nommé, comme tant d'autres, uniquement en raison de sa fervente adhésion aux idées nouvelles, aussi étranger à la guerre qu'à l'administration, rien dans son passé n'annonçait l'homme qui allait se révéler en lui; mais il donna sa mesure dès le début. L'escadrille, par une coïncidence fortuite, avait quitté Rochefort trois jours après la reddition de la Guadeloupe, et se dirigeait vers cette île, qu'elle croyait encore française. Elle ne fut désabusée qu'à l'atterrissage. A notre poignée d'hommes, les Anglais, maîtres de la mer, opposaient une armée de quatre mille soldats, amplement pourvue et soutenue par une flotte de trente-deux navires, dont quatorze vaisseaux et frégates. Chez nous, l'attaque avait peu de partisans parmi les chefs et les hommes du métier; seul, Hugues n'hésita point. Sans entrer dans le détail de cette lutte extraordinaire, il suffira de rappeler qu'il ne s'agissait pas d'un de ces coups de main heureux comme l'histoire en a souvent enregistré, et dont le succès, disait Napoléon, dépend d'une oie ou d'un chien. Ici ce fut une bataille de sept mois, sans que Hugues faiblît un seul jour. Huit mille hommes nous furent successivement opposés; huit cent soixante seulement s'embarquèrent dans la nuit du 10 au 11 décembre 1794, en nous abandonnant dans le fort Saint-Charles, leur dernier boulevard, soixante-seize canons et des approvisionnemens considérables. Hugues était couché lorsque la nouvelle lui en parvint. Entendant parler de sa chambre, il crie de son accent provençal le plus pur à son aide-de-camp : Caffin, qu'est-ce donc? — L'évacuation du fort. — Ah! ah! c'est bien; Caffin, appelle la musique, et fais jouer : *Ça ira, les aristocrates à la lanterne!* — La musique s'assemble, et trouble le silence de la nuit avec le triste refrain aimé de Victor Hugues (1).

La Guadeloupe une fois en son pouvoir, Hugues l'organisa à sa façon. Ce furent d'abord des épurations révolutionnaires dignes de Carrier et de Collot d'Herbois : l'on vit par exemple huit cent soixante-cinq émigrés (car on avait donné à ces malheureux proscrits le même nom qu'en France) fusillés en une seule fournée sur le morne Savon. Bientôt néanmoins le représentant du comité de salut public se contenta de quelques guillotines dressées en permanence, et il avisa aux moyens de tirer de sa conquête le meilleur parti possible. La plupart des habitations de la colonie avaient naturellement été confisquées au profit de la république : il fallait les remettre en valeur, et pour cela ramener au travail les noirs éman-

(1) Voyez l'*Histoire de la Guadeloupe*, par M. le conseiller Lacour.

cipés par le décret de la convention du 4 février 1794. Hugues, que l'arbitraire embarrassait peu, y pourvut par un arrêté, et l'accompagna d'un ordre de travail dont les termes méritent d'être conservés. Il y était dit « qu'à cinq heures et demie du matin la cloche réunirait les citoyens et citoyennes en un lieu indiqué, qu'à cinq heures trois quarts le chef entonnerait un des couplets de l'hymne républicain, terminé par le cri de *vive la république!* qu'il ferait l'appel, et que les citoyens se rendraient ensuite au travail, toujours en chantant, et avec cette gaîté simple et vive qui doit animer le bon enfant de la patrie, qu'à huit heures le déjeuner serait pris sur le terrain à l'exemple des sans-culottes cultivateurs de France, etc.» Le commerce fut de même provisoirement centralisé au moyen de la création d'agences nationales; toute justice autre que celle des tribunaux révolutionnaires fut suspendue, et de la sorte l'ensemble des pouvoirs, sans aucune exception, se trouva réuni dans la main du redoutable proconsul. On sourit aujourd'hui en lisant son ordre de travail; mais certes nul de ses administrés n'eût alors songé à se rendre coupable d'une pareille irrévérence, car la terreur dont son nom les frappait était telle qu'il n'y avait trouble ou tentative de désordre que sa simple présence ne suffît à dissiper. « Il arrivait alors, dit M. Lacour, seul, sans se presser, un cigare à la bouche, les mains derrière le dos, et lorsque l'attroupement ne s'éparpillait point assez vite à son gré, c'était à grands coups de bâton qu'il dispersait les mutins. »

Ce règne despotique dura quatre ans, mais ce fut pour la Guadeloupe une phase véritablement exceptionnelle, si l'on se reporte aux désastres maritimes qui partout ailleurs avaient laissé au *jack* britannique l'empire incontesté de la mer. Pendant tout ce temps, cette île fut un foyer de corsaires qui répandaient l'effroi dans la mer des Antilles, et versaient l'or à flots dans la colonie. Des expéditions en sortaient qui enlevaient à l'ennemi Sainte-Lucie, Saint-Eustache, Saint-Martin; d'autres arboraient victorieusement les trois couleurs à la Martinique, à Saint-Vincent, à la Grenade, à la Dominique, et rentraient impunies au port. L'impression des exploits de Hugues était telle que, malgré la supériorité de leurs forces, les Anglais n'osaient l'attaquer, et grâce à lui, pendant toute la guerre, la Guadeloupe eut l'honneur d'être le seul point d'outre-mer sur lequel notre pavillon ne cessa point de flotter. Le dictateur dut pourtant abdiquer en 1798, pour aller rendre compte en France des rapines et des concussions qu'on lui reprochait à trop juste titre (1), et le pouvoir créé par son énergique et indomptable vo-

(1) La fin de la carrière de Victor Hugues ne répondit malheureusement point au

lonté déclina promptement entre les mains de ses faibles successeurs. Au dehors, la Guadeloupe cessa d'être une puissance, et au dedans l'anarchie, que la main de fer du proconsul avait seule contenue, ne tarda point à reparaître. La maladresse d'un gouverneur la fit dégénérer en une insurrection qui laissa pendant plus de six mois la colonie livrée à elle-même. Pour la reconquérir, il ne fallut pas moins que la paix d'Amiens et quelques-unes des vieilles bandes de l'armée du Rhin, commandées par Richepanse, le héros de Hohenlinden. Ce fut la contre-partie de l'expédition de Saint-Domingue, et des deux côtés il faut reconnaître à la révolte des nègres le caractère d'une défense légitime, car l'esclavage était la part que leur réservait le premier consul dans son travail de réorganisation universelle. L'histoire a conservé le souvenir des chefs noirs de Saint-Domingue : à la Guadeloupe, celui qui résista le dernier s'appelait Delgrès. Son nom mérite aussi d'être sauvé de l'oubli, et sa physionomie attache et intéresse tout à la fois dans cette cause, où la justice était malheureusement déshonorée par le brigandage. Sans illusions sur l'issue d'une lutte qu'il avait acceptée, mais non provoquée, il sut s'y distinguer par un courage chevaleresque; on le voyait par exemple s'asseoir dans une embrasure de canon, un violon à la main, et y braver les boulets ennemis en jouant de son instrument pour animer ses soldats. Forcé dans ses derniers retranchemens, il échappa au supplice par un suicide héroïque. Delgrès ne comptait pas réussir d'ailleurs; mais il espérait amener la France à la reflexion, à un compromis peut-être, en lui montrant fort et puissant le parti qu'elle voulait de nouveau réduire à la servitude. La réaction qui suivit fut atroce. Toute justice régulière avait disparu; la voix de la passion était seule écoutée; les nègres furent chassés et traqués comme des bêtes fauves, et non-seulement la potence fonctionna sans relâche, mais on poussa la fureur jusqu'à vouloir renouveler les tortures les plus révoltantes du temps de l'esclavage, la roue, le bûcher, et jusqu'à la cage (1).

début. Quelques années après sa rentrée en France, il réussit à se faire donner le gouvernement de la Guyane, et vendit en 1809, avec une facilité qui le fit accuser de connivence, cette colonie à cinq cents Portugais. En 1814, Hugues se fit remarquer par l'énormité de sa cocarde blanche. « Que voulez-vous? répondait l'ancien jacobin. Les Bourbons sont nos souverains légitimes. » Il mourut aveugle à Cayenne en 1826.

(1) Ce supplice, emprunté jadis aux colons anglais, est, grâce au ciel, peu connu. On exposait une cage en fer de sept à huit pieds carrés, à claire voie, sur un échafaud; on y renfermait le condamné, placé à cheval sur une lame tranchante, les pieds portant dans des étriers. Des liens disposés d'une certaine façon, en maintenant le corps et chacun des membres du patient, empêchaient qu'il ne pût tomber autrement qu'à cheval sur la lame. Pour en éviter les atteintes, le malheureux était obligé de tenir les jarrets constamment tendus. Bientôt la fatigue, la privation de sommeil et

Cette période de l'histoire de la Guadeloupe est assez obscure, et il faut cependant y remonter, si l'on veut saisir la cause première d'une différence marquée entre les populations de couleur de cette île et de la Martinique. On sait déjà que cette dernière, par suite de l'occupation étrangère, n'avait subi aucune interruption dans le régime social auquel étaient auparavant soumises les colonies à esclaves. Sous Hugues, au contraire, les nègres avaient été enrégimentés, ils avaient armé des corsaires et pris une part glorieuse à toutes les expéditions dirigées contre les établissemens anglais; ils avaient ensuite énergiquement résisté au joug que l'on voulait de nouveau leur imposer. Lorsque, cinquante ans après, la révolution de 1848 leur rendit cette liberté pour laquelle leurs pères avaient combattu, le souvenir du passé n'avait pas encore eu le temps de s'effacer de leurs traditions. Aussi la transition d'un état à l'autre fut-elle plus scabreuse à la Guadeloupe qu'à la Martinique, et encore aujourd'hui, malgré une plus grande superficie de terres cultivables, malgré une fertilité au moins égale, la Pointe-à-Pitre continue à exporter chaque année environ 5 millions de kilogrammes de sucre de moins que Saint-Pierre. Bien qu'il ressorte de là que la production, c'est-à-dire le travail, n'a pas également repris dans les deux îles, on se tromperait en concluant de ce fait à l'infériorité de la Guadeloupe. Tout au contraire l'avenir lui appartiendrait plutôt qu'à sa rivale, si l'on ne considérait que son amour du progrès et ses tendances ouvertement libérales. C'est chez elle que se sont élevées les premières usines centrales; c'est elle qui a fait les premières tentatives pour substituer, comme base de recettes, l'impôt indirect à la capitation (1), tandis que, malgré qu'il en ait, et peut-être à cause des différences que nous venons de signaler dans l'histoire des deux colonies, le planteur de la Martinique semble ne pouvoir s'affranchir d'un retour constant vers le passé. Il a réussi, par un habile réseau de décrets, à fixer dans une certaine mesure le nègre à la glèbe, alors qu'à la Guadeloupe on se bornait à la répression pure et simple du vagabondage, et comme

d'alimens, le forçaient à fléchir sur lui-même; mais, selon son énergie et aussi selon la gravité de la blessure, il pouvait se relever pour tomber encore. Afin de rendre cette mort plus cruelle, on plaçait devant le condamné un pain et une bouteille d'eau, auxquels, nouveau Tantale, il ne pouvait toucher. Il fallait avoir véritablement le génie de la torture pour inventer de semblables raffinemens. Un autre genre de mort, plus affreux encore, est raconté par le père Labat : il consistait à passer en quelque sorte l'esclave au laminoir, entre les cylindres du moulin destiné à broyer les cannes!

(1) Nous citons le fait pour l'honneur du principe, car la capitation est un moyen efficace de ramener le nègre au travail, au moins à certaines périodes de l'année. *Payer sa tête*, selon son expression, est toujours pour lui le problème le plus difficile à concilier avec la fainéantise absolue.

en même temps son budget se traduisait en excédant, pendant que la Guadeloupe se débattait sous le poids d'une dette écrasante, beaucoup d'esprits ne voulurent voir que ce résultat, sans se préoccuper assez de la valeur des moyens qui l'avaient amené.

C'est qu'effectivement la question financière est vitale pour ces petites îles, où les dépenses balancent les recettes dans les étroites limites d'un budget de 3 à 4 millions. Tout arriéré peut alors rapidement devenir sérieux, et parfois il arrive que la métropole saisit mal à propos ces momens de gêne pour redoubler d'exigence. La loi du 3 juillet 1861 rendra ces complications beaucoup plus rares et même tout à fait impossibles par la suite, en même temps qu'elle ne saurait manquer de ramener l'abondance dans les caisses coloniales par l'essor qu'elle imprimera au commerce. Peu de personnes se font une idée nette de l'immense développement que devra prendre la production du sucre quand l'usage en deviendra vraiment général au lieu d'être restreint, comme il l'est aujourd'hui, aux classes aisées de la société. Une statistique faite avec soin il y a dix ans, c'est-à-dire lorsque les barrières prohibitives commençaient à peine à s'entr'ouvrir chez les peuples les plus avancés, cette statistique portait l'ensemble des sucres de toute provenance fabriqués dans le monde entier à 2,342,722 tonnes de 1,000 kilogrammes, dont la moitié environ était consommée par l'Europe, les États-Unis et quelques pays voisins. La betterave n'entrait guère dans ce formidable total que pour 165,000 tonnes. Eh bien! il est permis de prévoir sans nulle exagération le jour où ce chiffre sera augmenté au moins de moitié, lorsque l'on songe que la consommation moyenne par tête, qui n'est en France que de 4 à 5 kilogrammes, est cinq fois plus forte à La Havane par exemple, et qu'elle a plus que doublé en douze ans chez les Anglais par le simple abaissement des droits d'introduction. Il est vrai que nos îles lilliputiennes ne doivent prétendre qu'à une bien modeste part de ce grand développement; mais tout est relatif : qu'elles songent seulement à la vaste étendue de savanes et de terres en friche qu'elles pourront mettre en culture à mesure que le travail renaîtra (1), et qu'elles reprennent courage en se rappelant qu'il a suffi de vingt-cinq ans aux Antilles espagnoles pour quintupler leur production dans des conditions moins libérales que n'en établit aujourd'hui la nouvelle loi.

Ce n'est pas tout. L'effet naturel du pacte colonial et du monopole qui en résultait avait été de surexciter au-delà de toute mesure

(1) La Martinique, sur 100,000 hectares, en cultive 30,000 seulement, qui pourraient être portés à 40,000, et même au-delà; mais la Guadeloupe, dont la superficie, y compris ses dépendances, s'élève à 165,000 hectares, n'en cultive que 24,000!

l'industrie sucrière et de lui faire absorber tout ce que nos planteurs pouvaient réunir de capital et de travail. Il est probable qu'il en sera autrement désormais, et que, par suite du développement varié qu'il est dans la nature de la liberté de produire, l'on verra reparaître les cultures auxiliaires, ces belles caféières par exemple, semblables à des jardins ombreux, et ces quinconces de cacaos, alignés comme les massifs d'un parc de Le Nôtre. Je pourrais citer près de la Basse-Terre une caféière de 20 hectares qui, avec vingt-cinq travailleurs, donne un revenu annuel de 20,000 francs net. La Guadeloupe n'a-t-elle pas d'ailleurs produit autrefois jusqu'à 600,000 quintaux de café par an? Que dire encore de ces cacaotières où l'hectare peut rapporter 1,000 écus, et dont le père Labat, l'oracle de nos vieux colons, disait qu'elles se pouvaient comparer à une riche mine d'or, tandis qu'une sucrerie n'était qu'une mine de fer? Il n'en faut pas douter, ces diverses cultures redeviendront importantes et prospères à mesure que le sucre, accompagnement obligé de leurs produits, entrera de plus en plus dans l'alimentation des masses, auxquelles il était jadis à peine accessible. Toutes ces industries sont connexes, et si l'Angleterre, en réduisant des trois quarts le droit sur le café, en a presque décuplé la consommation, il n'est que raisonnable de compter sur un résultat analogue en France.

On sait quelle étrange situation la mise en pratique obstinée du pacte colonial avait créée à nos Antilles à la veille de la loi de 1861, et quelle était l'urgente nécessité de cette mesure réparatrice. On les a vues, après avoir été amenées à ne produire que du sucre, ne plus pouvoir se défaire de ce sucre, grâce à la protection réclamée par le pavillon national, puis manquer, toujours pour le même motif, des denrées les plus nécessaires, et supporter en un mot toutes les charges d'un contrat dont une injustice flagrante leur déniait les bénéfices. Quelles perspectives de prospérité l'avenir ouvre-t-il à ces îles maintenant que la liberté leur est enfin rendue? Quelle direction prendra ce commerce, ainsi livré à lui-même après avoir été si longtemps emprisonné entre les barrières artificielles de la protection? La réponse ne saurait être douteuse : c'est vers les États-Unis que le voisinage et les facilités de la navigation établiront nécessairement le principal courant d'affaires de nos deux îles. Aussi n'est-il pas inutile de rappeler ici quelle a été dans la mer des Antilles l'attitude habituelle des Américains, et quelle sera encore leur règle de conduite le jour où, la fin de la guerre civile leur ayant rendu leur pleine liberté d'action, ils pourront reprendre les véritables traditions de leur politique étrangère.

Ces traditions, ces doctrines, c'est à Cuba qu'il faut aller les étudier sur le vif, sinon telles que Lopez voulait les appliquer brutalement, au moins dans l'expression officielle que leur donnait en 1858 le message du président Buchanan. — Il faut que cette île soit à nous, y posait-il en principe; cela doit être, cela sera. A la vérité nous nous devons à nous-mêmes de répudier toute annexion violente, et de désavouer les annexions de flibustiers, quels qu'ils soient; mais il en est autrement d'un marché loyalement proposé. Offrons donc à l'Espagne un bon prix de sa colonie; si elle refuse, alors pour nous le moment sera venu d'aviser. — Je me borne à reproduire le sens général du message dans lequel, sans dire expressément qu'un refus eût été considéré comme un *casus belli*, on le donnait à entendre. Jusqu'où ces étranges notions de droit des gens eussent été poussées, si la guerre n'eût tout bouleversé, nul ne saurait le dire; toutefois ce que l'on peut affirmer sans crainte, c'est que l'Américain ne voit là qu'une partie remise et non abandonnée. Conquête, achat ou annexion, il caresse sa convoitise depuis tant d'années, qu'elle a fini par devenir à ses yeux chose non-seulement avouable et licite, mais de plus assurée de réussir dans un délai plus ou moins long. Aussi chaque année part-il des États-Unis un nouvel essaim de voyageurs dont les impressions, religieusement publiées au retour, offrent un caractère des plus significatifs; on dirait de ces flammes qui, ne pouvant atteindre un objet trop éloigné, le lèchent comme instinctivement de l'extrémité de leurs langues fourchues. L'un intitule son livre *Gan-Éden* en souvenir du jardin enchanté des *Mille et une Nuits*, où le calife Haroun-al-Raschid venait chercher l'oubli de ses peines. Un autre ira plus loin et prédira hardiment le jour où les îles de toutes nations qui couvrent ces mers s'inscriront au ciel étoilé de l'Union, où la mer caraïbe comme le golfe du Mexique ne formeront qu'un lac *yankee*. L'un de ces enthousiastes assistait dans la cathédrale de La Havane à un *Te Deum* en l'honneur de la reine d'Espagne. « Tout à coup, s'écrie-t-il, je crus être témoin d'un de ces effets d'optique où les vues d'un panorama semblent se dissoudre en se succédant. Au lieu d'une troupe d'officiers empanachés, couverts d'or et de décorations, je vis un austère cortége de Yankees, maigres et faméliques (*lean and hungry*), en gilets de satin noir. Au lieu d'un capitaine-général aux plaques étincelant sous le grand cordon rouge m'apparut le gouverneur de l'état en simple habit noir. Ce n'était plus la puérile ostentation des pompes catholiques, mais bien une procession solennelle, allant écouter au théâtre Tacon (le principal théâtre de La Havane) un discours en l'honneur de l'indépendance américaine, *a fourth of july oration.* »

Sans rechercher si les discours du 4 juillet (1) sont en réalité préférables aux sermons, nous nous bornerons à dire que de longues années se passeront probablement avant que les sympathies de la population de Cuba se prononcent en faveur des États-Unis. Le géant a trop tôt montré ses pieds d'argile. Tout au contraire, non-seulement Cuba, mais Porto-Rico, sont depuis longtemps dans une voie de progrès fort appréciée au dehors, et la meilleure preuve en a été la récente annexion volontaire de Santo-Domingo. L'Espagne n'a fait que recueillir là ce qu'elle avait semé, et j'ajouterai que c'est à tort que l'on attribue cette prospérité exclusivement au maintien de l'esclavage. Tout au plus le fait serait-il vrai de La Havane, où cependant les blancs et les noirs sont en nombre égal, 700,000 de part et d'autre (500,000 esclaves, beaucoup plus protégés par la loi que dans les États-Unis du sud, et 200,000 hommes libres de couleur), tandis que dans nos Antilles la proportion est de 1 à 10. Dans la magnifique île de Porto-Rico, sur 360,000 habitans, on compte 42,000 esclaves seulement et 191,000 blancs employés pour la plupart à la culture des terres; le reste est mulâtre ou libre de couleur. C'est assez dire combien le travail servile y a peu d'importance relative. Il n'est que juste, en un mot, de reconnaître la sagesse de la politique coloniale si patiemment suivie par l'Espagne dans ses colonies des Antilles, et l'on ne saurait trop lui désirer un nouveau succès dans l'expérience qui va se tenter à Santo-Domingo. Il faut avoir vu cette antique métropole des Indes, telle qu'elle était encore livrée à elle-même en 1860, avec ses rues désertes bordées de palais en ruine, avec ses remparts effondrés, ses vastes cloîtres abandonnés, pour comprendre le triste usage qu'elle avait fait de son indépendance. Là où le vieux Colomb souffrit dans les fers, à peine rencontrait-on de loin en loin quelques rares descendans de la vaillante race qu'il avait guidée à la découverte du Nouveau-Monde; tout était envahi par une impuissante population de mulâtres abâtardis, dont l'aspect héroï-comique contrastait d'une façon étrange avec les grands souvenirs des temps de la conquête (2). Cependant l'empreinte très réelle que l'Espagne a laissée partout où elle a régné au-delà des mers n'est pas tellement effacée ici que ce

(1) Anniversaire du jour (4 juillet 1776) où les treize colonies anglaises proclamèrent leur indépendance.

(2) Le commandant d'une frégate française en relâche à Santo-Domingo parcourait avec le consul une liste de visites qu'il se proposait de faire à terre. On arriva au nom de l'amiral de la marine dominicaine. « Il est bon que vous sachiez, dit le consul, que ce brave amiral tient à quelques pas du débarcadère un cabaret très fréquenté par les matelots, de sorte qu'en l'allant voir vous courez grand risque de le trouver occupé à servir à boire à vos canotiers. » Le fait n'était que trop vrai; l'amiral, en bras de chemise, veillait derrière le comptoir aux intérêts de son commerce.

pays ne puisse renaître, favorisé comme il l'est par le voisinage de Cuba et de Porto-Rico. Peut-être l'avenir se chargera-t-il de montrer que la France est plus intéressée qu'elle ne se le figure à la réussite de cette épreuve.

Chacun comprendra pourquoi nous insistons sur cette situation des Antilles espagnoles : c'est là qu'est le point vulnérable. Ce n'est un mystère pour personne que la tendance de l'Américain à prendre pied dans ce riche archipel, pour s'y étendre ensuite comme la goutte d'huile sur l'étoffe où on l'a déposée, et certes ce ne sera pas aux possessions de la France ou de l'Angleterre qu'il s'attaquera de prime saut. Les trois îles dont nous venons de parler sont tout à la fois plus opulentes, plus voisines, plus grandes et plus faciles à entamer, car ce que nous avons dit de Cuba, nous eussions pu le dire de Haïti, où les prétentions des États-Unis sur la baie de Samana se reproduisent en quelque sorte périodiquement. Notre rôle doit-il être de nous opposer à toute tentative d'envahissement de ce genre? Oui, sans nul doute. Il ne s'agit pas ici en effet d'une Australie ou d'un Canada destinés à se séparer au jour de l'indépendance, comme le fruit mûr se détache de la branche nourricière, et le point de vue économique n'est pas le seul sous lequel il faille envisager une colonie dans ses relations avec la métropole. Rien n'est plus instructif à cet égard que la prévoyance infinie avec laquelle, depuis tant de générations, les hommes d'état de la Grande-Bretagne ont échelonné sur le globe les stations navales et militaires de la mère-patrie, et si, grâce à ses révolutions, la France est sous ce rapport bien en arrière de sa rivale, ce doit lui être un motif pour mieux apprécier la valeur des deux points qu'elle a gardés aux Antilles. Ne fussent-ils pour elle que de coûteuses possessions d'outre-mer, et nous avons essayé de prouver qu'il n'en était rien, il ne lui importerait pas moins de les conserver précieusement, afin de n'être pas prise au dépourvu le jour de la lutte. Ce n'est pas un simple port de ravitaillement que nous devrions avoir à Fort-de-France, mais bien, comme les Anglais à la Jamaïque, aux Bermudes, à Halifax, un véritable arsenal maritime auquel nous cesserions de marchander quelques fortifications à peine suffisantes. N'oublions pas, selon la juste remarque d'un créole de la Martinique, que de tous les traités par lesquels la France a mis fin à ses luttes sur l'Océan avec l'Angleterre, deux seulement lui ont été avantageux et honorables, celui de Breda et celui de Versailles, et qu'en 1667 comme en 1783 nos succès dans la mer des Antilles pesèrent glorieusement dans la balance.

Mais laissons ces considérations qui nous éloignent de notre sujet, et qui d'ailleurs n'ont besoin ni de développement, ni de preuves

à l'appui. C'est moins un champ de bataille qu'un champ commercial que nous avons voulu montrer dans nos Antilles, et à ceux qui argueraient de l'exiguïté de leurs dimensions pour y mal augurer de l'avenir, nous répondrons par un exemple de la prospérité que développe la liberté commerciale. L'une des plus petites des Indes occidentales, et l'une des moins fertiles, est assurément l'îlot danois de Saint-Thomas. Cinq lieues sur trois, telle est sa mesure : Sancho lui-même eût demandé davantage pour son royaume de Barataria. Pourtant, depuis plus d'un siècle et demi, il a suffi de la liberté du commerce pour faire de ce rocher aride l'un des centres les plus importans de l'archipel. Dès 1701, un voyageur français, le père Labat, parlait avec enthousiasme « de ce lieu riche et toujours plein de toutes sortes de marchandises, de ce port ouvert à toutes les nations, et servant d'entrepôt au commerce que les Français, les Anglais, les Espagnols et les Hollandais n'osaient faire ouvertement dans leurs îles. » Le bon père y achetait pour 5 écus ce qui en valait 25 à la Martinique, et pour 15 ce qui en eût coûté 100 en France. Le gouvernement danois eut le bon esprit de consacrer officiellement cette liberté en 1764, et depuis lors les sottes entraves apportées au commerce des îles voisines n'ont cessé de donner à la prospérité de Saint-Thomas un essor dont il est impossible de ne pas être frappé dès le premier coup d'œil jeté sur la ville. Tout y est mouvement et animation, tout y respire la confiance et la richesse. Les débarcadères sont incessamment couverts d'une foule active et bariolée, occupée à charger ou à décharger les navires de toutes nations qui peuplent le port, car chacun vient y chercher fortune, Danois et Américains, Français et Anglais, Allemands et Espagnols. De plus c'est là qu'aboutissent les diverses lignes des *packets* britanniques de ces mers, c'est le centre du réseau, l'étape obligatoire de tous les voyageurs. Deux fois par mois, la rade se couvre en un jour ou deux des nombreux courriers secondaires qui se rattachent à l'artère principale : l'un arrive de Panama, avec les lointains pionniers du Pacifique, un autre de Carthagène et des ports de la côte ferme, un troisième des colonies espagnoles; un dernier aura desservi les îles du Vent jusqu'à la Guyane. Tous attendent la venue du rapide vapeur qui franchit en onze jours l'Océan entre Southampton et Saint-Thomas. A peine est-il signalé, que d'un bout de la ligne à l'autre de noirs panaches de fumée annoncent que chacun se dispose à partir; en quelques heures, de toute la flotte, le puissant *steamer* transatlantique reste seul au mouillage.

Ce vivant tableau maritime, que j'ai maintes fois contemplé d'un œil d'envie en me reportant aux apathiques allures des ports de nos Antilles, la Martinique nous l'offrira désormais, grâce aux lignes

de paquebots récemment créées, et il est d'un heureux augure que cette création ait coïncidé avec la réforme économique et commerciale dont nos colonies viennent d'être dotées. Le nouvel état de choses fonctionne depuis trop peu de temps pour que l'on en puisse apprécier les résultats; mais ce que l'on peut dire dès aujourd'hui, c'est que l'expérience de travail libre et de libre échange que nous allons tenter aura probablement plus de portée que n'en comporte le faible développement territorial de la Guadeloupe et de la Martinique, car c'est le nom de la France, et non-seulement celui de deux petites îles, qui sera mis en cause. Que l'on nous permette un inoffensif château en Espagne. Supposons que dans quelques années une administration sage et ferme, unie à une liberté tempérée, ait ramené dans nos colonies la richesse et le crédit, qu'une nombreuse population de travailleurs y soit venue chercher la facile existence qu'assure le climat des tropiques; supposons, en un mot, qu'environnées du prestige qui s'attache à la métropole, ces possessions aient reconquis le rang auquel elles ont droit : je l'avoue, si alors la république haïtienne, instruite par cet exemple, revenait à nous de son libre mouvement, si, fatiguée de son impuissance et de ses misères actuelles, elle demandait à la mère-patrie à renouer des liens qui ne seraient désormais pour toutes deux qu'un gage d'avenir et de prospérité, nous pourrions à bon droit être plus fiers de ce succès que du gain d'une bataille. Nul palais au monde ne vaudrait ce château en Espagne.

Ed. Du Hailly.

AVRIL

CHANSONS ET POÈMES

J'ai le cœur plein d'amour, j'ai le cœur plein de haine.
Ces deux rameaux géans y croissent tour à tour :
L'un est fier comme un lis, l'autre est fort comme un chêne;
J'ai le cœur plein de haine et le cœur plein d'amour.

Toujours l'humanité tournant le même tour!
Le présent au passé soudant la même chaîne!
Le jour après la nuit, la nuit après le jour!...
J'ai le cœur plein d'amour, j'ai le cœur plein de haine.

. . . . . .

Voici venir le mois où fleurit la verveine;
Sur les cœurs attiédis épandant son haleine,
Avril ouvre un œil bleu, l'espoir rit alentour.

Dans ses bras paresseux ma maîtresse m'enchaîne;
S'il fait nuit maintenant, c'est que l'aube est prochaine...
J'ai le cœur plein de haine et le cœur plein d'amour.

LA HÊTRÉE.

Dans le bois, j'étais ce matin
Couché sur un lit de pervenches;
Avril, aux yeux couleur du lin,
Regardait à travers les branches.
Un oiseau chantait dans un houx,
Ivre des senteurs de la séve;
Son chant était si doux, si doux,
Qu'il chantait comme l'âme rêve.

Le silence écoutait vibrer
Son écho sonore en cadence,
Et moi, j'écoutais le silence,
Et je me suis mis à pleurer.

Et moi, j'écoutais le silence
En songeant que j'étais bien là,
Qu'ombre calme et calme indolence,
Le bonheur est fait de cela,
Que notre désir est presbyte,
Que l'on veut être heureux trop loin,
Qu'il suffit bien pour mourir vite
D'un peu de soleil dans un coin,
Que nous vivons dans le délire;
Et je rêvais à nos combats,
A nous qui luttons ici-bas, —
Et je me suis mis à sourire, —

A nous qui luttons ici-bas,
A nous, les vainqueurs de la vie,
A ses vaincus, aux morts, hélas!
A celle que Dieu m'a ravie
A l'heure noire où, m'étouffant
Devant le cercueil, sous la porte,
Je pensais que la chère morte
Ne me dirait plus : Mon enfant!...
Et je sentais un deuil extrême
Dans mon pauvre cœur las d'errer,
Mourant de vivre de lui-même,...
Et je me suis mis à pleurer.

Mourant de vivre de lui-même!...
J'évoquais, pour le ranimer,
Et mes amis qui croient m'aimer,
Et moi qui crois que je les aime,
Et celle aussi qui, sur ce point,
En sait plus long que moi, j'espère,
Et l'une qui ne m'aimait guère,
Et l'autre que je n'aimais point, —
Ni meilleure pourtant, ni pire, —
Et puis, et puis,... à pas traînans,
Je remontais le cours des ans,
Et je me suis mis à sourire.

Je remontais le cours des ans,
Source d'argent, fleuve de cendre,
Au rebours des autres courans,
Doux à monter, dur à descendre,
Et le cours des âges aussi
(Car le rêve est une aile immense),
Et j'allais d'eux à celui-ci,
De leur folie à sa démence,
Pensant : vivre, c'est espérer,
Mais : « j'espère, » qui peut le dire?
Et je me suis mis à sourire,
Et je me suis mis à pleurer.

CHANSON.

C'était en avril, un dimanche,
Oui, le dimanche!
J'étais heureux...
Vous aviez une robe blanche
Et deux gentils brins de pervenche,
Oui, de pervenche,
Dans les cheveux.

Nous étions assis sur la mousse,
Oui, sur la mousse,
Et sans parler,
Nous regardions l'herbe qui pousse,
La feuille verte et l'ombre douce,
Oui, l'ombre douce,
Et l'eau couler.

Un oiseau chantait sur la branche,
Oui, sur la branche,
Puis il s'est tu.
J'ai pris dans ma main ta main blanche...
C'était en avril, un dimanche,
Oui, le dimanche...
T'en souviens-tu?

IVRESSE.

C'est quand avril, le mois rêvé,
C'est quand avril est arrivé

Qu'il fait bon vivre!
Les cœurs sont émus et tremblans,
Il neige des papillons blancs,
Le monde est ivre!

Le grillon crie un cri d'acier.
Il faut, si l'on n'est pas huissier,
Que l'on se pâme...
Bonjour, monsieur, embrassez-moi!
Je me sens là je ne sais quoi,
Et vous, madame?

Que l'air est doux et le ciel bleu!
Décidément je crois en Dieu
Pour le quart d'heure.
Mais j'aime mieux ma mie, ô gué...
Savez-vous, quand on est très gai,
Pourquoi l'on pleure?

Baisers! chansons! parfums! couleurs!
Amours d'oiseaux! amours de fleurs!
Flamme infinie!
C'est en avril, un beau matin,
Que Fourrier trouva, c'est certain,
Son harmonie!

Debout, voisin, mon cher ami,
Éveillez-vous, bel endormi,
Et qu'on se presse!
Allons sous le ciel, n'importe où,
Allons courir le guilledou
Chez ma maîtresse.

Corsage plein et lourd chignon,
Rire sonore et bourguignon,
Haleine pure,
La joue en fleur, la lèvre en feux,
Elle est à toi si tu la veux...
C'est la nature!

Oui, mais prends garde seulement,
Car ma belle aime rudement,
Elle est farouche,
Et j'en sais plus d'un en péril
Rien que pour avoir, cet avril,
Baisé sa bouche.

Bah! l'amour est fait pour les forts!
Nous vivons, si d'autres sont morts.
A nous la fête!
Et tant pis pour les mal portans
A qui le vin pur du printemps
Casse la tête!

LE RHÔNE.

Taillez en blocs forêts et monts,
Forgez des freins, scellez des ponts,
Comme un mors dans sa bouche,
Donnez-lui le roc à mâcher,
Mais empêchez-le de marcher,
Le Rhône âpre et farouche,

Qui descend des libres sommets
Et va, sans se tarir jamais,
Aux flots intarissables
Mêler ses flots par trois sillons,
Autant que l'ongle des lions
En creuse dans les sables!

Le Rhône est fier. — Comme le Rhin,
Il a ses vieux donjons d'airain;
Comme un fleuve de neige,
Ses sapins verts au dur profil,
Et ses palmiers comme le Nil,
Et puis encor... que sais-je?

Camargue fauve, taureaux noirs
Regardent vaguement les soirs
Couler l'onde sonore,...
Hérons pensifs, flamans rosés,
Dont le vol aux cieux embrasés
Est semblable à l'aurore.

Le Rhône est fort. — Comme la mer,
Il traîne des galets de fer
Avec un bruit de chaînes;
Il a pour rives du granit
Si haut que l'aigle y fait son nid,
Et pour roseaux des chênes!

Ah! le vieux mâle! sur son dos
Qu'on charge les plus lourds fardeaux,
Plomb ou pierre, qu'importe?
Et qu'importe voile ou vapeur?
Un vaisseau ne lui fait pas peur,
Il dit : Viens! et l'emporte.

Tombe des pics, franchis le val!
Au grand galop comme un cheval
Rase la plaine immense,
Fends les lacs et fends les coteaux
De l'acier tranchant de tes eaux,
Mon grand fleuve en démence!

Mon grand fleuve rude aux flancs gris,
Que, dans l'écume, avec des cris,
Le mistral éperonne!
Passe magnifique, ô mon roi :
Nulle majesté mieux que toi
Ne porte sa couronne.

Passe et mire en ton cours fécond
Fillette brune et raisin blond,
Ceps rians, belles femmes;
Heureux le peuple de tes bords!
Il a le vin, âme des corps,
Et l'amour, vin des âmes.

O fils des monts immaculés!
Tu roules toujours plus troublés
Tes flots de lieue en lieue;
Rhône indigné, l'âme est ainsi,
L'âme qui se perd, elle aussi,
Dans l'immensité bleue!

A UNE FEMME.

Oui, vous êtes charmante, Alice, et je vous aime,
Vous, votre bouche rose et vos yeux étoilés,
Et cela tout autant que vous m'aimez vous-même,
Tout autant! mais pas plus,... pas plus — si vous voulez.

Mon Dieu! je vous comprends. Vous voudriez, madame,
— Si vous êtes bien sage et si je le permets, —

Avoir ce beau joujou que j'appelle mon âme...
Ne pleurez pas, enfant, — vous ne l'aurez jamais.

Jamais vous ne l'aurez, l'âme altière et farouche!
Sur vos deux petits pieds dressez-vous comme il faut;
Vos blanches mains peut-être iront jusqu'à ma bouche,
Mais non jusqu'à mon cœur, ma chère, — il est trop haut!

Lui-même il s'est rivé sur un roc, dans l'espace,
Là-haut, plus haut encor, dans le haut firmament!
Triste et fier, il attend l'ange qui, lorsqu'il passe,
Brise d'un glaive d'or les clous de diamant!

DANS LA FOULE.

Dire que j'ai passé peut-être à côté d'elle,
Que peut-être cent fois se sont croisés nos pas,
Qu'elle est peut-être ici quand je la crois là-bas,
Et m'appelle peut-être ainsi que je l'appelle!

Dire que c'est pour moi que Dieu l'a faite belle,
Que nous nous aimerions d'une amour immortelle,
Qu'il ne faut pour cela que le hasard, hélas!
Et que lorsque Dieu veut, le hasard ne veut pas!

Et dire que c'est vous, vous, peut-être, madame,
Qui passez là, dont l'âme est la sœur de mon âme,
Vous qu'à moi, dans la foule, un instant réunit,

Vous qui vous approchez, qui me regardez même,
Que peut-être c'est vous qui m'aimez et que j'aime...
Et que vous voilà loin et que tout est fini!

SOUFFRIR.

Tu disais : l'aube en pleurs rougit comme la joue
D'une vierge à l'aveu charmant et redouté,
Et l'oiseau boit l'azur où l'insecte se joue
Dans l'or de la lumière et dans sa liberté.

Et la mer, ciel fluide, avec un bleu sourire,
Ouvre à ses alcyons le vallon de ses eaux
Où croissent les forêts de corail, où se mire,
Se mire en palpitant la voile des vaisseaux.

Et la rose indolente heureuse d'être belle
Mêle aux pourpres du jour les nacres de la nuit,
Et son amant ailé, brillant et beau comme elle,
Se penche sur son cœur, dit : Je t'aime, et s'enfuit.

Et la brise mutine au travers de l'espace
Sème en pollen doré les baisers du glaïeul,
Le vieux mur rajeuni fleurit quand elle passe
Comme, en voyant passer l'enfant, sourit l'aïeul.

Et tu pleurais, pensant que l'homme seul promène,
Chargé de son néant et de ses vanités,
Le haillon de Nessus de la misère humaine
A travers cette vie et ses sérénités.

Ah ! bénis bien plutôt la souffrance féconde.
Dieu, qui nous la donna, nous a voulu hausser.
C'est la douleur, ami, qui sauvera le monde :
La nature doit vivre et l'homme doit penser.

TRISTESSE.

Le temps de ma jeunesse a passé. — De mes ans
La source chaque jour plus lentement s'épanche,
Et toujours plus épaisse en ses flots plus pesans
Croît l'herbe qui s'enroule au roseau qui se penche.

De grands ronds paresseux, qu'irise de son fard
Un soleil moins brûlant dans un azur plus pâle,
Étirent mollement leurs volutes d'opale
Sur cette onde assoupie où dort le nénufar.

Bientôt,... demain, cette eau qui faiblement murmure
N'aura plus une plainte et n'aura plus un pli,
Et sur le flot stagnant, comme une moisissure,
S'étendront tristement le silence et l'oubli.

ÉDOUARD PAILLERON.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1864.

Après le vote de l'adresse, à la fin de la dix-septième séance consacrée par le corps législatif à cette manifestation vivace du régime représentatif en France, M. de Morny, qui a montré dans la direction de ces vastes débats un tact et un esprit de conciliation appréciés de tous, n'a pas voulu quitter le fauteuil sans exprimer l'orgueil qu'il ressent à présider une chambre où l'éloquence politique vient de s'élever à une si grande hauteur. En parlant ainsi, M. de Morny n'a fait que traduire avec une heureuse justesse un sentiment partagé, à l'heure présente, par tout ce qu'il y a en France d'esprits éclairés, libéraux et généreux. Que le temps nous apporte avec maturité les conséquences naturelles de cette renaissance de la vie publique; que l'on s'applique bientôt à pressentir les développemens que ce beau début promet à l'expansion libérale de notre pays, aujourd'hui il faut avant tout donner place à l'émotion unanime que laissent parmi nous les délibérations du corps législatif, animé d'une nouvelle vie par les dernières élections. Nous ne sommes pas de ceux dont le patriotisme, se battant continuellement les flancs, s'imagine que la France a besoin de se décerner à elle-même à tout bout de champ de creuses et fades adulations. Nous croyons cependant que, sans céder à la fausse gloire, il nous est permis d'être fiers du spectacle auquel nous venons d'assister. Le sentiment simple et viril que les discussions du corps législatif ont inspiré aux amis de la liberté et de la dignité française est un sentiment de satisfaction cordiale. Il semble qu'un souffle plus sain et plus puissant ait respiré tout à coup dans nos poitrines dilatées. Nous venons d'éprouver quelque chose comme la révélation subite d'une force latente que quelques-uns croyaient éteinte. C'est un réveil; nous nous sommes tâtés, nous nous retrouvons. La discussion des affaires publiques, la revendication des droits des citoyens, l'appréciation des intérêts généraux de notre pays et de la direction de sa politique dans le monde, ces priviléges, ces droits, pour tout dire, ce patrimoine dont la révolution de 1789 a voulu doter

chaque Français, nous avons le sentiment que nous y rentrons, que nous en reprenons possession. Nous savons maintenant que onze années d'austère abstinence n'ont point oblitéré parmi nous les grandes facultés individuelles appliquées à l'étude des intérêts publics; nous savons que nous avons toujours au milieu de nous des hommes que la pratique des institutions libres ne trouvera inférieurs à aucune des tâches qu'elle pourra leur imposer. Nous ressaisissons notre tradition. La vie parlementaire s'était évanouie parmi nous en un crépuscule déchiré par de tristes lueurs : elle reparaît, en une nouvelle aurore, avec un éclat qu'elle n'a point surpassé dans ses plus beaux jours.

Ce qui nous plaît dans cette transformation encourageante, c'est qu'il ne s'y mêle et ne s'y pourra mêler de longtemps aucun antagonisme fâcheux, nulle impatience enfiévrée, nulle prétention ambitieuse, aucune irritation, aucune amertume. Le nouveau tour que la vie politique est en train de prendre en France se présente à tous comme une sécurité et un profit. Il n'y est question ni de luttes de parti, ni de jalouses compétitions du pouvoir. L'opinion publique est assurée qu'elle aura dans l'assemblée représentative des organes dignes d'elle, capables d'y établir une contradiction suffisante, et que par ces organes elle pourra exercer sur la conduite des affaires son contrôle et son influence. Voilà tout, et tant qu'on ne lui en donnera pas des motifs légitimes, elle n'aura point d'autre exigence. Dans ces conditions, qui sont bien comprises et par l'opposition législative et par le public, le mouvement actuel ne menace personne, ne saurait donner ombrage à personne, et au contraire offre des sécurités à tous en élevant toutes les situations. Voyez ce qui se passe pour le corps législatif : il y a à la chambre une opposition petite par le nombre et grande par le talent, et en face de cette opposition est la majorité. L'opposition a recueilli la première le bénéfice du nouveau courant politique qui s'est répandu dans le pays. Elle s'est recrutée d'anciennes illustrations que la fortune, par un retour de clémence qui est lui-même un symptôme d'heureux augure, a voulu associer à la renaissance de la liberté comme pour les récompenser d'en avoir supporté avec dignité les disgrâces. Les élémens dont l'opposition se compose étaient donc divers d'origine; la loi intime qui semble diriger le mouvement actuel n'a pas permis à ces diversités d'origine de se trahir et d'affaiblir l'opposition par des divisions : au contraire, en gagnant des élémens nouveaux, l'opposition, dans toutes ses parties, a crû en autorité et en éclat de langage. M. Thiers a apporté au corps législatif sa connaissance si étendue et si scrupuleuse des faits, son esprit de pénétrante analyse, son bon sens si clairvoyant, ses vues toujours fécondes, mais que la retraite semble avoir rendues plus hautes et plus fermes; il a mis en œuvre toutes ces belles facultés avec un art incomparable et une perfection qu'il n'avait peut-être jamais atteinte autrefois. M. Berryer nous a fait encore admirer la vigueur de ses déductions logiques et ses élans chevaleresques; mais l'arrivée de ces athlètes n'a découragé ni les anciens

de l'opposition ni les nouveau-venus. Ce voisinage redoutable a eu au contraire pour ceux-ci la vertu d'une impulsion entraînante. Il n'y a pas eu seulement émulation, il y a eu pour ainsi dire contagion de talent. Jamais par exemple M. Jules Favre, avec la mâle vigueur de sa pensée, avec son sentiment élevé du droit, avec ce mélange de force et de chaleur intime que recouvre l'inaltérable élégance de sa parole, n'a mieux marqué sa place au premier rang des orateurs politiques que depuis qu'il a parlé à côté de M. Thiers et de M. Berryer. L'opposition n'a donc pas seulement reçu du retour de faveur de l'opinion publique l'accroissement du nombre; elle a payé sa dette au public par d'admirables efforts de talent. Et quelle association plus puissante au début d'un mouvement politique que celle qui s'établit ainsi entre le talent qui s'élève au-dessus de lui-même et l'opinion, entraînée, elle aussi, et comme soulevée par la sympathie et l'admiration!

L'importance soudainement acquise au sein de la chambre par les représentans des idées libérales ne leur a point exclusivement profité. Nous avons déjà constaté avec franchise que l'importance de la majorité s'était accrue dans la même proportion. La valeur des hommes de mérite que la candidature officielle a fait entrer à la chambre a été mise en relief; les opinions de ces hommes ont déjà et auront dans l'avenir plus de poids dans les conseils du gouvernement. Désormais l'opposition, le gouvernement et le public compteront davantage avec eux. Une place plus large leur est naturellement ouverte dans la direction des affaires publiques. Par une conséquence nécessaire, la chambre entière voit grandir le rôle qu'elle est appelée à jouer dans le mécanisme de nos institutions. L'objet poursuivi par le décret du 24 novembre 1860 et par le sénatus-consulte de 1861 était d'associer plus étroitement la responsabilité de l'assemblée représentative à la responsabilité du souverain, en d'autres termes d'accroître l'influence de l'assemblée sur le gouvernement : on est aujourd'hui entré pleinement dans la voie qui conduit à ce résultat. Grâce à cette première réalisation effective des pensées réformatrices de 1860 et 1861 à laquelle nous venons d'assister, la chambre entière et chacun de ses membres grandissent à la fois vis-à-vis du gouvernement et vis-à-vis du pays. La France et le gouvernement gagnent, eux aussi, à cette élévation du niveau politique. Le bénéfice pour la France est incontestable; nous en lisions récemment l'aveu dans un journal étranger dont les jugemens sur nous sont ordinairement trop sévères. « C'est une chose surprenante, disait le *Saturday Review* à propos des débats du corps législatif, de voir à quel point les choses françaises, lorsque la France y met réellement en jeu la force et la vie de l'esprit français, surpassent en intérêt tout ce qui se fait de semblable dans les autres pays. L'éloquence française est de l'ordre le plus élevé, et s'adresse au monde en une langue comprise par tous les hommes éclairés. Tous les éloges qui peuvent être décernés à une éloquence simple de style et haute de ton, qui va droit au fait avec une habileté consommée, qui unit l'adresse de l'éloquence du barreau à l'éner-

gie d'un sentiment sincère, doivent être prodigués aux discours des chefs de l'opposition française. » Cet hommage, rendu par des étrangers à la supériorité de l'éloquence politique de la France, pourrait-il trouver insensibles ceux qu'anime d'un noble orgueil le sentiment de nos gloires nationales? N'est-ce point parmi ces gloires une des plus pures et des plus bienfaisantes, une de celles auxquelles le génie français doit son ascendant moral sur le monde, qui vient de nous être restituée? Et comment le gouvernement qui préside aux destinées de la France et qui a rendu la parole à l'éloquence politique ne participerait-il point à l'honneur que les dernières discussions parlementaires ont fait au pays? De l'aveu de tous, le débat de l'adresse de 1864 est une des pages les plus belles de notre histoire parlementaire. Une manifestation de cette nature n'est-elle point une parure pour l'histoire d'un règne? et comment un gouvernement intelligent, un gouvernement véritablement inspiré de l'esprit moderne, pourrait-il, d'un esprit chagrin, se soustraire à ce lustre? Certes le premier empire a eu bien des gloires; mais il lui a manqué celle qui s'offre aujourd'hui au second empire. Les élémens d'une gloire pareille ne lui faisaient pas défaut; en face de Napoléon Ier, il est permis à l'imagination de rêver une assemblée où des hommes tels que Royer-Collard, Chateaubriand, de Serre, Benjamin Constant eussent débattu les affaires publiques avec les Portalis, les Mollien, les Daru, une assemblée qui eût mis en présence d'un grand génie l'épanouissement libre et spontané de l'esprit français. Malheureusement pour lui et la France, Napoléon n'eut ni l'intelligence ni le goût de cette sorte de gloire; à l'épreuve des contradictions éloquentes il préféra le monologue de son inquiet génie, aboutissant dans l'action à l'omnipotence outrée qui le conduisit au naufrage.

Deux motifs nous empêchent de revenir en détail sur les questions intérieures et extérieures qui ont été traitées dans la discussion de l'adresse. Le premier de ces motifs est le péril du compte-rendu extra-légal suspendu sur la presse; le second est l'inopportunité qu'il y aurait à effleurer à la fois tant de sujets qui viennent d'être soumis aux investigations approfondies des plus habiles orateurs. Pour les questions intérieures, que trouverions-nous à dire sur les candidatures officielles après les discours de MM. Thiers et Jules Favre, sur l'instruction primaire après M. Jules Simon, sur la liberté de la presse après MM. E. Pelletan, Jules Simon et Ollivier? Pour les affaires étrangères, que pourrait-on ajouter sur la question mexicaine au merveilleux exposé de M. Thiers, sur la question polonaise à la noble revendication du droit présentée par M. Jules Favre? D'ailleurs, dans les questions étrangères, nous sommes bien plus préoccupés de l'examen des responsabilités futures auxquelles nous pouvons être exposés que de la critique d'un passé auquel nous n'accordons pas, il est vrai, l'autorité de la chose jugée qu'invoque M. Chaix-d'Est-Ange, mais dont les faits accomplis sont irrévocables et irréparables. Ce n'est qu'au point de vue des fautes dont il faut prévenir le retour que nous retenons, comme on

dit au barreau, l'affaire du Mexique et les questions européennes. Pour le Mexique, combien ne faut-il pas regretter que cette entreprise n'ait point été au début l'objet d'une délibération approfondie, semblable à celle à laquelle vient de la soumettre rétrospectivement M. Thiers! Le discours de M. Thiers vient de rendre un million de lecteurs aussi maîtres de la question mexicaine qu'auraient pu le devenir après un long travail les plus studieux des diplomates. Qu'on réfléchisse sur l'esprit et la portée de cette discussion si complète; personne ne contestera que l'enquête à laquelle M. Thiers n'a pu se livrer qu'après coup aurait pu et par conséquent aurait dû être faite avant notre expédition, et aurait dû ou nous en détourner complétement, ou prévenir les fautes que nous y avons commises. A coup sûr, si M. Thiers eût été à la chambre en 1861 et 1862, il eût pu éclairer à temps et le pays et le gouvernement lui-même sur les conséquences inévitables de l'expédition mexicaine, il eût montré dès l'origine qu'on n'avait pas le droit de compter sur le concours de l'Angleterre et de l'Espagne, que si nous voulions pousser l'entreprise jusqu'à réaliser un changement de gouvernement, nous demeurerions seuls, que, demeurant seuls, nous serions obligés de faire un effort ruineux pour nos finances afin d'obtenir des résultats militaires qui ne pouvaient assurer un résultat politique durable. En 1862 aussi bien qu'en 1864, M. Thiers nous eût prouvé que le Mexique était radicalement impuissant à nous indemniser des frais de notre entreprise; il nous eût montré l'illusion chimérique de l'exploitation des mines de métaux précieux; il nous eût rappelé que la richesse des mines ne s'obtient point à titre gratuit, qu'elle est le prix de grandes avances de capital et d'une application énergique de travail; il nous eût prévenus contre ce bizarre esprit de générosité et de munificence qui nous poussait à dépenser le sang et l'or de la France pour donner un trône d'aventure à un archiduc autrichien. Si le discours de M. Thiers eût pu être prononcé à temps, qui osera dire qu'une connaissance si exacte des faits et une argumentation si lumineuse eussent été sans influence, nous ne disons pas sur l'opinion du pays, mais sur la politique même du gouvernement? On a là un exemple saisissant des services décisifs que peut rendre à notre pays l'autorité d'une opposition instruite et vigilante, une démonstration souveraine de l'intérêt qu'a un grand peuple à posséder dans sa représentation une opposition semblable. Au point où en sont les choses, si le jugement porté par M. Thiers sur les affaires du Mexique ne peut point réparer les fautes du passé, la vive lumière qu'il a faite dans l'opinion ne sera point perdue, nous en avons la ferme espérance, pour la direction de la politique future. Pour obtenir au Mexique une pacification nous ne disons pas même durable, mais temporaire, il est démontré à tous maintenant qu'il faut traiter, non pas avec Juarez, puisqu'il a eu la malheureuse fortune d'être notre ennemi, mais avec le parti dont Juarez était le représentant. L'homme important de ce parti est le général Doblado. Ce

général, politique habile, a jusqu'à présent évité de se commettre directement contre nous; on dirait qu'il s'est réservé, attendant les événemens, la possibilité de s'entendre avec la politique française. D'un autre côté, l'esprit libéral dont témoignent les actes du général Bazaine rend probable une entente prochaine entre notre politique et le parti libéral mexicain. Qu'une transaction de cette nature s'opère, que le général Doblado se mette d'accord avec le général Bazaine et rallie à la politique française le parti libéral dont il est le chef, et les choses pourront s'arranger. Même avec l'archiduc Maximilien pour empereur, le général Doblado, s'il fait cette paix, demeurera le personnage le plus important du Mexique. Quant aux responsabilités qu'encourrait la France en donnant à l'archiduc la couronne mexicaine, par la vigoureuse netteté avec laquelle il les a dénoncées, M. Thiers les a bien diminuées, ce nous semble; l'archiduc ne nous paraît plus avoir le droit de les invoquer. Tout le monde est d'accord que la France n'a plus à chercher au Mexique qu'un prétexte honorable d'en sortir. Si, en échange du trône précaire que nous lui aurons procuré, l'archiduc Maximilien veut bien nous fournir ce prétexte, les deux parties seront quittes, l'archiduc n'aura plus de retour à nous demander, nous ne lui devrons plus que des vœux de bon succès. Il nous semble qu'aujourd'hui l'esprit d'une semblable transaction ne peut plus être compris autrement.

La question brûlante du moment, la crise dano-allemande, est celle qui a le moins arrêté l'attention du corps législatif. Il faut convenir en effet que cette question qui met l'Allemagne en effervescence, qui lie la Prusse et l'Autriche dans une étroite et surprenante union, qui sépare les grandes puissances allemandes des états secondaires de la confédération, qui excite l'amour-propre et l'ardeur des états scandinaves, qui doit inspirer à la Russie des préoccupations sérieuses, qui imprime à la diplomatie britannique une activité singulière et impose au gouvernement anglais des mesures de vigueur inusitées, laisse la France nous ne dirons pas indifférente, mais simplement spectatrice. A prendre cette question par le point de vue des grandes puissances, il s'agit là de l'équilibre du Nord. En quelles mains resteront ou vont se trouver les passes de la Mer du Nord et de la Baltique? Celle des grandes puissances que cette question intéresse le plus directement est celle justement qui fait le moins de bruit à cette heure, c'est la Russie. Si l'Allemagne s'empare de la rade de Kiel, et si par une réaction contraire les peuples scandinaves se fusionnent, le débouché maritime de la Russie au nord va se trouver à la merci de puissances capables d'en ouvrir ou d'en fermer à volonté l'issue. L'intérêt russe veut manifestement que les choses restent comme elles ont été jusqu'à présent, et que l'intégrité de la monarchie danoise soit respectée. L'intérêt anglais, quoique bien moins vivement affecté dans la question, coïncide cependant ici avec l'intérêt russe. La Prusse et l'Autriche sont dans une position mixte : comme états allemands, elles sont obligées de garder certains ménagemens envers l'esprit national allemand; comme grandes puissances, elles sont dominées par

l'intérêt de la paix et l'intérêt des alliances. Le gouvernement prussien a contracté envers le gouvernement moscovite une telle solidarité qu'il ne lui est guère possible de contrarier la Russie dans un intérêt vital de son existence, et personne n'admettra que l'Autriche, pour des affaires qui concernent la Mer du Nord et la Baltique, veuille de gaîté de cœur encourir le déplaisir et l'hostilité de l'Angleterre. Il ne faut donc point s'y méprendre, cette question du Slesvig-Holstein, si petite qu'elle soit sur la carte, a cette première conséquence, qu'elle crée une cause latente, et non encore peut-être entièrement développée, d'union entre l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche. Il sémble à l'heure qu'il est que toute l'activité de la diplomatie anglaise soit appliquée à former cette union, afin d'assurer le maintien de la paix. Un premier pas a été fait lorsque la Prusse et l'Autriche se sont associées pour séparer leur politique de celle de la confédération germanique, et, comme elles disent, exercer leur rôle de grandes puissances. Ce fait du concert de la Prusse et de l'Autriche, toujours si jalouses l'une de l'autre, toujours en rivalité et en querelle, est si étonnant que l'on en demande avec curiosité l'explication. Il est ordinairement une chose qui met vite d'accord la Prusse et l'Autriche; toutes les fois que ces puissances voient les états secondaires de la confédération s'entendre pour former en quelque sorte en dehors d'elles une troisième puissance allemande, et avoir la prétention d'intervenir au nom de l'Allemagne dans la discussion et la solution des questions européennes, on peut être sûr que Berlin et Vienne ne tarderont pas à s'entendre pour se réclamer de leur qualité et de leurs engagemens de grandes puissances et mettre le holà aux velléités ambitieuses de leurs confédérés. Cette sorte de jalousie qui naît de la constitution actuelle de la confédération est une première explication de l'accord de l'Autriche et de la Prusse. On en trouverait peut-être une seconde dans les attentions marquées que la diplomatie française a eues récemment pour les états secondaires : les diplomates de Vienne et de Berlin ont dû voir se dresser le fantôme abhorré de la confédération du Rhin; les caresses de la France pour les petits états ont probablement pressé la Prusse et l'Autriche de s'unir et de concerter leur politique de grandes puissances. Ajoutez à cela l'influence des conseils russes et des incitations anglaises, et vous comprendrez facilement cette alliance subite de l'Autriche et de la Prusse.

Le jour où les cabinets de Vienne et de Berlin ont annoncé à la diète qu'ils séparaient leur action de celle de la confédération, il a été permis, ce nous semble, d'espérer que la guerre ne sortirait point du conflit dano-allemand. L'Autriche et la Prusse ont fait cette scission en invoquant leur rôle de grandes puissances : or c'est comme grandes puissances qu'elles ont signé le traité de 1852, qui règle la succession danoise; leur résolution, signifiée à la diète, disait assez qu'elles n'entendent point répudier les engagemens qu'elles ont souscrits par ce traité, si de son côté le Danemark ne refuse point à l'Allemagne les satisfactions qu'il lui a promises en 1851. Par

une conséquence logique, c'est pour imposer au Danemark la réalisation de ses promesses de 1851 que l'Autriche et la Prusse ont résolu l'occupation du Slesvig. Au moyen de cette occupation, la Prusse et l'Autriche obtiennent deux résultats : d'une part, elles pèsent sur le Danemark; de l'autre, elles se placent entre le Danemark et la confédération; elles préviennent le contact immédiat et le choc des élémens les plus inflammables, elles réservent la question de la succession des duchés au profit des stipulations de 1852, elles enlèvent la solution de cette question aux entraînemens et aux hasards des mouvemens populaires. Telle a été évidemment la pensée qui a inspiré le plan de conduite adopté par la Prusse et l'Autriche. Quoique moins aventureuse que celle de la diète, cette politique n'est cependant exempte ni d'injustice ni de graves dangers. L'injustice, c'est que, par les termes de la sommation adressée à Copenhague, cette politique demande au gouvernement danois des concessions que ce gouvernement ne peut lui accorder légalement : on demande au Danemark le retrait de la constitution de 1863, qui a incorporé le Slesvig à la monarchie, qui a changé en lien réel entre les deux pays le lien uniquement personnel, suivant la prétention allemande, qui unissait la couronne ducale de Slesvig à la couronne royale de Danemark. Cette constitution ne peut être légalement réformée que par la représentation du pays, le *rigsraad;* le *rigsraad* ne peut être réuni qu'après les élections; les opérations électorales exigent un délai d'un mois, et l'on ne donne au gouvernement danois que quarante-huit heures pour accepter ou repousser la sommation austro-prussienne : voilà l'injustice. Le danger, c'est, quelle que soit la modération relative des vues de l'Autriche et de la Prusse, de blesser, par une invasion du Slesvig exécutée comme sanction pénale d'une sommation dont les termes sont injustes, l'honneur national et militaire du peuple danois, c'est de fournir une occasion flagrante au conflit qu'on affecte de vouloir prévenir. La riposte apparente aux rigueurs excessives de la sommation austro-prussienne a été de la part du cabinet anglais la préparation d'armemens maritimes et militaires destinés à la protection du Danemark ; mais, à l'abri de cette manifestation comminatoire, la diplomatie anglaise a tenté un nouvel effort de conciliation. Pour prévenir l'injustice et le danger d'une occupation du Slesvig, le gouvernement anglais offre à la Prusse et à l'Autriche de se porter garant, pour le gouvernement danois, de la modification de la constitution de 1863 dans le délai de temps et sous les formes où cette modification pourra être accomplie légalement. Les réponses de la Prusse et de l'Autriche à cette dernière proposition anglaise sont attendues pour le 1er février. On a le droit d'espérer que ces réponses seront de nature à confirmer le maintien de la paix et à préparer une solution amiable du conflit dano-allemand.

Si les grandes puissances réussissent à résoudre la question danoise en des termes qui ne s'écartent point de l'esprit du traité de 1852, une grave difficulté aura disparu de la région des questions qui peuvent troubler

l'Europe. Une complication qui eût pu devenir européenne se sera transformée en une complication intérieure particulière à l'Allemagne. Ce sera aux grandes puissances allemandes de s'arranger avec les cours secondaires; ce sera aux unes et aux autres de régler leurs comptes avec l'opinion publique allemande, qui, pour exhaler ses griefs et en poursuivre le redressement, trouvera sans doute plus d'une occasion meilleure que celle qu'elle a cherchée dans l'affaire du Slesvig-Holstein. Nous ne regrettons point, quant à nous, l'attitude d'abstention que notre gouvernement a gardée dans ce débat. Cette attitude était inspirée par la prudence, et sera, nous l'espérons, justifiée par l'événement. La France, qui a toujours trouvé dans le Danemark un fidèle allié, la France, signataire du traité de 1852, n'aurait pas pu, sans ingratitude et sans injustice, prendre parti contre le Danemark. D'un autre côté, le Danemark ayant dans le cabinet anglais un avocat très énergique, nous n'avions pas besoin d'entamer avec l'Allemagne une contestation irritante. Nos démarches, si elles eussent été aussi actives et aussi vigoureuses que celles des Anglais, auraient excité en Allemagne des défiances plus vives, des susceptibilités plus ombrageues, des ressentimens plus dangereux pour la paix du monde. Nous ne regrettons même point qu'il n'y ait pas eu lieu d'appliquer à cette question embrouillée et envenimée la panacée du congrès. En quoi, nous le demandons, le congrès eût-il été plus efficace que les procédés ordinaires de la diplomatie? Le congrès eût-il eu la moindre influence sur les animosités des Danois et des Allemands les uns contre les autres? Eût-il empêché l'exécution fédérale dans le Holstein? Eût-il empêché une question ardue de succession de se mêler à une question compliquée de droit fédéral? Eût-il empêché les armemens militaires en Danemark et en Allemagne? N'eût-il pas eu au contraire l'inconvénient de nous jeter en plein dans un démêlé dont nous avons eu la sagesse et la bonne fortune de nous tenir à l'écart, et dont l'apaisement sera rendu moins difficile peut-être justement par la raison que nous n'y aurons pas pris part? Ceux qui regrettent le congrès et en proclament la vertu à tout propos nous paraissent tomber dans l'illusion que raillait l'autre jour M. de Morny quand il disait : Ah! s'il suffisait de lever un doigt pour modifier la carte du monde! On ne peut pas plus pacifier le monde et faire son bonheur avec la belle utopie du congrès qu'on ne peut tuer le mandarin en levant le doigt. Certes nous vivons en un temps sévère et dans un état de l'Europe si précaire qu'il serait dangereux de se bercer d'une politique d'illusions. L'empereur a parlé en politique sérieux quand, au début de la session, il décrivait en termes si sombres l'instabilité des choses dans la situation actuelle de l'Europe. Que d'édifices vermoulus soutenus miraculeusement par les plus faibles étais! Combien de choses sont à transformer, et combien de choses demeurent à la merci du plus mince accident! Avec ses besoins inassouvis de liberté, avec ses aspirations de nationalité, avec ses douloureux accouplemens de vieilleries gothiques et de nouveautés modernes, l'Europe est dans une

situation semblable à celle où elle s'est trouvée avant la guerre de trente ans. Avant le Mazarin qui réunira le congrès de Munster, donnons le temps d'agir au Richelieu dont la main vigoureuse pourra faire rentrer dans leur lit naturel les grands groupes des intérêts européens. Une particularité de ce temps-ci, c'est en effet qu'il semble appeler dans les combinaisons de la politique étrangère ces procédés anciens, cet art qui semble perdu d'associer les états, les peuples, les hommes dans une communauté réelle d'intérêts et dans la poursuite persévérante des mêmes entreprises. C'est un peu de cet art que quelques esprits attendaient des fortes prérogatives que le pouvoir possède aujourd'hui; c'est un peu de cet art qu'ils eussent voulu voir appliquer, par exemple, à la conduite de la question polonaise. Ils croyaient que, de même qu'une coalition avait amené le partage de la Pologne, une autre coalition habilement nouée eût pu profiter des signes de vitalité qu'elle donnait avec tant d'héroïsme pour reconstituer la nation polonaise. Ils ne se figuraient pas que la France, puisqu'elle a voulu un pouvoir doué d'une force exceptionnelle, se contentât, en agitant la question polonaise, de faire de la politique étrangère à la façon parlementaire, c'est-à-dire en fournissant à la publicité un simple exercice de scolastique diplomatique, et qu'il pût lui suffire en une telle circonstance, à elle comme à l'Angleterre, de se montrer *grand clerc,* suivant le mot pittoresque emprunté si heureusement par M. Jules Favre à la langue du moyen âge.

La Belgique, que nous avons si souvent félicitée de l'heureuse exception qu'elle présentait au milieu de la confusion européenne, a voulu apparemment se mettre à la mode, et nous offre le spectacle d'une crise ministérielle prolongée et curieuse. Le ministère libéral a donné sa démission le 14 janvier, et il n'est point encore remplacé. Quelles sont les causes de la crise ministérielle, et comment finira-t-elle? Il est plus aisé de répondre à la première question qu'à la seconde. Les libéraux belges reprochent au parti catholique d'avoir suivi une politique factieuse, d'avoir soulevé dans le pays une agitation factice, d'être allés même jusqu'à corrompre les électeurs à prix d'argent. A leur tour, les catholiques répondent que le ministère ne peut attribuer sa chute qu'à ses fautes politiques et aux alarmes qu'il a inspirées au sentiment religieux des populations. Puis viennent les Anversois, qui forment une sorte de tiers-parti d'intérêt local; ceux-ci ne voient qu'une cause au renversement du cabinet, l'obstination avec laquelle il a repoussé les réclamations de la ville d'Anvers. Les reproches mutuels que s'adressent les libéraux et les catholiques sortent, en cette circonstance, de la banalité des controverses ordinaires de parti : la question qu'ils agitent est en effet de savoir à qui appartient la responsabilité de la situation actuelle, et qui doit par conséquent prendre la responsabilité du gouvernement. Un débat de ce genre est rare en pays constitutionnel : au lieu de se disputer le pouvoir, on se querelle pour ne pas le prendre; au lieu de courir après les portefeuilles, c'est à qui ne sera pas ministre. Cette émulation d'une nouvelle sorte provient du point d'équilibre auquel les

voix des deux partis sont arrivées dans la chambre des représentans, le ministère n'y possédant plus, grâce à l'accord des Anversois et des catholiques, qu'une majorité nominale de deux voix. Dans une telle situation, l'issue naturelle est une dissolution de la chambre et un appel au pays. La dissolution, qui exciterait les passions des partis, qui les mettrait violemment aux prises et causerait peut-être des scènes fâcheuses là où l'animosité des électeurs est portée au comble, répugne, dit-on, au prudent esprit du roi Léopold. Le roi préférerait gagner du temps, atteindre l'année 1865, où doit avoir lieu le renouvellement partiel de la chambre, et où les élections partielles pourraient avec moins de secousses fournir les élémens d'une majorité politique. Le roi Léopold a surmonté déjà des difficultés analogues en donnant, pendant l'interrègne des majorités politiques, le pouvoir à des cabinets mixtes, qu'on appelait des ministères d'affaires. Les catholiques ne se souciant pas plus de prendre le pouvoir que les libéraux de le garder, le roi Léopold a voulu avoir recours à l'expédient d'un cabinet d'affaires et a offert le portefeuille à MM. de Brouckère et Pirmez. Ces honorables représentans n'ont pas cru que la situation un peu violente où se trouve la Belgique leur permît d'accepter le gouvernement; il leur a semblé qu'il fallait que la question entre le parti libéral et le parti catholique fût tranchée nettement par un appel immédiat au pays. Si le roi ne peut former un cabinet d'affaires, il faudra bien en venir à la dissolution de la chambre, énergiquement réclamée d'ailleurs par l'opinion libérale. On a dit dans ces derniers jours que, pour éviter la publication de l'enquête à laquelle a donné lieu l'élection de Bastogne, où le candidat catholique ne l'aurait emporté sur M. d'Hoffschmidt que par des manœuvres illégales, le parti catholique accepterait peut-être le pouvoir malgré ses précédens refus, et consentirait à courir la chance des élections générales malgré le véritable effroi que ces élections lui inspirent. Quoi qu'il en soit, on peut être convaincu que l'œuvre accomplie par le parti libéral sous la direction de MM. Rogier et Frère-Orban ne saurait être compromise dans la péripétie politique à laquelle nous assistons, et que le peuple belge surmontera cette petite difficulté avec son bon sens ordinaire. E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Nous voilà presque à la fin de la saison où les théâtres lyriques produisent ordinairement ce qu'ils ont préparé de mieux pour les plaisirs du public, et nous sommes encore à attendre qu'ils donnent autre chose que les ouvrages qui composent leur ancien répertoire. Quelle peut être la cause d'une stérilité qui étonne d'autant plus que jamais les amateurs de bonne musique n'ont été plus nombreux et plus empressés à se rendre où

ils espèrent trouver seulement une distraction aimable? Ce ne sont pas les talens qui manquent pourtant, ce ne sont pas les compositeurs experts qui font défaut; mais aucune individualité saillante ne s'élève au-dessus de cette cohue de savans manœuvres qui encombrent les chemins et assourdissent le public de leurs vaines clameurs. Lorsqu'un théâtre ouvre ses portes à quelque importun qui se présente au nom d'une vocation méconnue, il est rare que le directeur qui a eu cette faiblesse ne la paie assez cher. Dans cet état de choses, ce que les théâtres peuvent faire de mieux, c'est de reprendre avec soin les opéras consacrés par le temps et la sanction des connaisseurs. Voilà pourquoi l'Opéra, ne sachant depuis longtemps où donner de la tête, a eu la bonne pensée de remettre en scène un chef-d'œuvre qu'on avait trop négligé. Nous voulons parler de *Moïse*, une des grandes conceptions dramatiques de Rossini. C'est le 28 décembre 1863 qu'a eu lieu cette exhibition devant un public nombreux et bien appris qui a su apprécier les moindres beautés d'un opéra ou plutôt d'un oratorio qui remonte à l'année 1827. On sait que Rossini, venu en France en 1824, fit comme Gluck, en appropriant d'abord pour la grande scène lyrique de la France deux de ses opéras italiens : *Maometto Secondo*, qui devint *le Siége de Corinthe*, représenté le 9 octobre 1826, et *Mosè in Egitto*, qu'on donna le 26 mars 1827. Après un petit chef-d'œuvre de grâce, d'esprit et d'invention mélodique, *le Comte Ory*, qui parut sur la scène de l'Opéra le 28 août 1828, le maître s'arrêta dans sa carrière glorieuse, et ce point d'arrêt fut marqué par une merveille de l'art : *Guillaume Tell*.

La partition de *Moïse* est un remaniement du *Mosè in Egitto*, qui a été écrit à Naples et représenté sur le théâtre de Saint-Charles en 1818. Le *libretto* italien, qui est d'un poète nommé Totola, a été retouché et rendu plus raisonnable par M. de Jouy. Le caractère de Moïse surtout est mieux accusé; mais il reste toujours un drame qui manque d'intérêt et qui n'a pas tout à fait la couleur du style biblique. On sait qu'il s'agit de la lutte du peuple hébreu, qui réclame sa liberté au pharaon qui gouverne l'Égypte. Au milieu de cette lutte nationale et religieuse se dessine la passion d'Aménophis, l'héritier de Pharaon, pour la Juive Anaï. Le dénoûment est connu. Si nous avions du temps à perdre et si la partition de *Moïse* avait besoin d'être défendue contre d'obscurs contradicteurs qui en sont encore à dire que Rossini n'a pas le génie dramatique, nous dirions à ces écrivains sans consistance : Écoutez le chœur de l'introduction, — *Dieu de la paix, dieu de la guerre*, — celui sans accompagnement qui vient après, le duo charmant entre Aménophis et Anaï, dont l'*andante* est d'une expression touchante, le duo entre Anaï et sa mère. Tout cela est aussi beau comme musique que comme expression des sentimens des personnages et de la situation où ils se trouvent. Et la belle introduction du second acte en *ut mineur*, pour parler comme les doctes du feuilleton, et l'invocation de Moïse, — *Arbitre suprême*, — avec le chœur qui en est la conclusion, est-ce que toutes ces

parties d'un grand ensemble manquent de vérité? Quant au finale du troisième acte, je ne le défendrai pas, parce qu'on ne trouverait dans aucun opéra connu une scène dramatique aussi longue, aussi compliquée et d'un effet plus puissant.

L'exécution de ce bel ouvrage, que le public a revu avec étonnement, est assez soignée. Mlle Battu, qui est Française et même Parisienne, a longtemps figuré parmi les artistes du Théâtre-Italien, où elle s'est acquis une réputation méritée d'habile cantatrice. Sa voix était alors un petit soprano aigu dont le timbre blanchâtre était peu sympathique. Engagée à l'Opéra pour remplir le rôle charmant d'Anaï, elle y est fort bien et comme cantatrice et comme comédienne. Elle s'est fait justement applaudir dans le duo avec Aménophis et dans l'air très difficile du quatrième acte. M. Faure chante avec goût le rôle de Pharaon, et M. Obin représente avec assez de noblesse la grande figure du prophète hébreu. Le spectacle est beau et digne de l'œuvre du maître. Depuis quelques mois, l'orchestre de l'Opéra est conduit par un homme intelligent, M. George Hainl, qui a longtemps dirigé l'orchestre du Grand-Théâtre de Lyon. Ancien élève du Conservatoire, où il a obtenu un prix de violon, je crois, M. Hainl est allé chercher fortune en province, et c'est dans cette grande ville de Lyon que M. Hainl s'est acquis la réputation qui lui a valu l'honneur d'être appelé à Paris par M. l'administrateur de l'Opéra. M. Hainl possède plusieurs des qualités nécessaires à un chef qui a sous sa main quatre-vingts ou cent musiciens, plus le personnel nombreux de chanteurs, de choristes et de danseurs qui concourent à l'exécution d'un grand ouvrage comme *Robert le Diable, les Huguenots, la Juive,* etc. Il est vigilant, son oreille exercée entend les moindres détails, son regard est vif, et ses indications toujours justes. Depuis son entrée à l'Opéra, M. Hainl a été nommé chef d'orchestre de la Société des Concerts en remplacement de M. Tilmant, à qui une santé chancelante ne permettait plus de remplir ces fonctions. M. Hainl a pris le commandement de cette corporation d'artistes d'élite au premier concert de l'abonnement, et son succès a été complet. Le public a accueilli M. Hainl avec des applaudissemens bruyans, comme s'il avait été un virtuose.

Mlle Adelina Patti nous est revenue avec la grâce, la facilité heureuse, l'entrain, la voix éclatante et flexible, qualités précieuses qu'elle nous a fait admirer l'année dernière. Elle s'est produite tout récemment dans son meilleur rôle, qui est l'Amina de *la Sonnambula,* délicieuse bucolique que les critiques tudesques doivent traiter d'enfantillage. En effet, ce divin soupir de Bellini ne peut être apprécié par les ergoteurs qui admirent les syllogismes de Wagner et compagnie. Mlle Patti a été ravissante, surtout dans la scène finale, dont elle a chanté la prière avec une onction qui semble annoncer une heureuse évolution dans le talent de la brillante virtuose. Sa voix aussi a pris un peu plus de force dans les notes supérieures; mais Mlle Patti n'a point encore acquis la tenue et le style qui lui manquent, et

elle se livre toujours à ces extravagances vocales qu'on a de la peine à lui pardonner. M. Nicolini a fort bien secondé Mlle Patti dans le rôle d'Elvino, qu'il a chanté avec goût. Mlle Patti nous coûte cher, puisqu'elle est la cause indirecte du départ de M. Fraschini, qui se rend à Madrid, dont le théâtre est aussi dirigé par M. Bagier. C'est une perte que les amateurs ressentent d'autant plus vivement que le Théâtre-Italien, cette année, n'offre pas un bien brillant spectacle. La troupe qu'a réunie la nouvelle direction est, à quelques exceptions près, composée d'élémens bien médiocres, et l'on comprend sans peine que les Parisiens, qu'on a jugés trop débonnaires, ne se montrent pas très empressés toujours aux cinq représentations que l'on donne chaque semaine à la salle Ventadour. Une grande faute surtout a été de supprimer le parterre, ce refuge d'une classe assez nombreuse d'amateurs qui ne veulent et ne peuvent pas payer quatorze francs pour entendre les cris et la voix fatiguée de Mme La Grange.

Veut-on un exemple de ce que peut faire un homme intelligent avec une réunion d'artistes et de chanteurs modestes, qu'on aille au Théâtre-Lyrique les jours où l'on y donne *Rigoletto,* le meilleur ouvrage de Verdi, qu'on a arrangé pour la scène française. L'exécution en est relativement excellente. Un artiste distingué, M. Ismaël, qui possède une bonne voix et de la tenue dans le style, a rendu avec talent le rôle si difficile du père. Une femme fort distinguée aussi, Mlle de Maesen, qui a débuté à ce théâtre dans *les Pêcheurs de perles* de M. Bizet, a saisi l'esprit et la grâce du rôle de Gilda, dont elle exprime les diverses nuances avec une belle voix de soprano qu'elle dirige habilement. M. Monjauze n'est pas trop au-dessous du rôle du prince, dont il est chargé. Les chœurs, l'orchestre, forment un ensemble d'exécution que le Théâtre-Italien devrait bien imiter.

Nous disions, en commençant, que les théâtres lyriques n'avaient rien produit encore de nouveau, et que tous vivaient de leur ancien répertoire. Il y a cependant une réserve à faire. L'Opéra-Comique a donné *la Fiancée du roi de Garbe,* en trois actes et *six tableaux,* dit le libretto, et dont les paroles sont de Scribe et de M. de Saint-Georges. La musique, on le sait déjà, est l'œuvre laborieuse de l'auteur fécond et charmant à qui la France doit dix ou douze petits chefs-d'œuvre parmi lesquels il suffit de citer *la Muette*, *le Domino noir*, *Haydée, le Maçon, les Diamans de la couronne, Fra Diavolo,* etc. Dans tous ces ouvrages, écrits avec une facilité rare, sous laquelle se dérobe une habileté de maître, M. Auber est un musicien vrai, aimable et quelquefois touchant. Aucune difficulté de forme ne l'arrête, et son imagination est, comme son esprit, gaie, aimable, amusante, quoique sans profondeur et sans grande originalité.

Le sujet de *la Fiancée du roi de Garbe* est bien connu. Boccace l'a traité en homme de génie, et La Fontaine l'a remanié à sa façon et en a tiré des effets tout différens. On se doute bien que le canevas laissé inachevé par Scribe et terminé par M. de Saint-Georges n'a aucun rapport avec les récits

des deux grands écrivains que nous venons de nommer. Quelques mots suffiront pour donner une idée de la pièce qui a pu faire illusion à un homme aussi expérimenté que M. Auber. Un roi de Garbe, Babolin Ier, dont le nom est aussi inconnu que le pays qu'il gouverne, a formé le projet de se marier en demandant la main de la fille de l'empereur de Maroc, la belle Alaciel; mais comment s'y prendre pour atteindre au but de ses plus vifs désirs? Le roi charge son neveu Alvar d'aller au Maroc et de lui ramener la princesse avec tous les égards dus à son rang et à sa rare beauté. On ne se douterait pas quel est le compagnon que le roi donne à son neveu pour l'aider dans l'accomplissement de sa mission : c'est la sémillante Figarina, dame d'atours de sa majesté Babolin Ier, dont elle est chargée de polir et de raser le menton tous les jours de la vie. Cette fonction, que Figarina remplit d'une main délicate, lui a valu la bienveillance du roi, dont elle dirige l'esprit sans paraître vouloir le dominer. Avant de partir, le roi confie à sa caméristeun collier composé de treize perles du plus grand prix, et qu'elle doit remettre à la princesse Alaciel. Cet écrin, paraît-il, est un talisman qui a le pouvoir de révéler la moindre faiblesse de la femme qui le porte. Si elle se permettait seulement de recevoir le moindre baiser d'un autre homme que son fiancé, une perle tomberait et laisserait dans le collier un vide accusateur. Aussi, par une suite d'incidens sur lesquels il est inutile de s'arrêter, il arrive que Figarina, portant toujours sur elle le collier fatal, pour ne pas compromettre la princesse, reçoit tant de baisers furtifs que les perles ont disparu jusqu'à une seule. « Pourquoi ma fiancée n'a-t-elle plus son collier? dit ce roi de Cocagne furieux à Figarina, qui est revenue de son long voyage, et il menace de renvoyer la princesse à son père. — Si vous faites cette injure à l'empereur du Maroc, il vous déclarera la guerre, et vous serez perdu, car il est puissant, répond Figarina. — Mais que faire alors? — Mon Dieu! unissez la princesse à votre neveu, qui l'aime et de qui il est aimé, et tout finira bien. » Après un moment de réflexion, ce plaisant roi, qui n'est pas fâché de sortir de la position difficile où il se trouve, dit à Figarina : « J'y consens; mais, comme vous m'avez donné souvent de bons conseils dont j'ai senti le prix, je veux que vous partagiez ma vie en devenant ma femme. » Ainsi soit-il, semble dire Figarina, et l'histoire finit en effet par un double mariage. Cette longue légende, divisée en trois mortels actes où la réalité la plus vulgaire se mêle à un merveilleux puéril, ne présente ni une scène intéressante ni un caractère qui ressorte d'une foule de personnages obscurs qu'on voit paraître et disparaître comme des êtres fantastiques qui ne tiennent à l'action que par des moyens grossiers de mise en scène. Ce ne sont pas les fades amours de don Alvar et de la princesse Alaciel qu'on peut admirer, car la scène nocturne du second acte, où les deux amans se font la première déclaration, est une reproduction affaiblie d'une scène touchante qui termine le premier acte de *Lalla-Roukh* de M. Félicien David. Le seul personnage qui

ressorte un peu dans la pièce que Scribe n'a pu achever, c'est la sémillante Figarina, qui voit tout, qui entend tout et qui conduit toute l'intrigue avec l'adresse d'un Figaro féminin. C'est elle qui reçoit clandestinement les baisers qu'on croit donner à la princesse, ce qui rappelle encore une scène délicieuse du *Comte Ory*. — *E per ciò si disse : Bocca bacciata non perde ventura, anzi rinnuova, come fa la luna,* ces mots qui terminent le conte de Boccace contiennent toute une philosophie qu'on chercherait vainement dans les trois actes et les six tableaux dont M. Auber a fait la musique.

Pour ne pas manquer de respect à un maître illustre qui a tant fait pour charmer les hommes de son temps, nous allons signaler du doigt les morceaux que le public a le mieux accueillis. L'ouverture, comme toujours, est bâtie avec des motifs empruntés à la partition, et, bien que cette petite symphonie soit finement traitée, elle n'a aucun caractère. Je ne puis signaler au premier acte qu'une romance de ténor que chante le neveu du roi et que M. Achard rend avec émotion. Cette romance, accompagnée avec goût, est fort applaudie et produit d'autant plus d'effet que c'est une perle isolée dans le premier acte. Les autres morceaux, tels qu'un duo bouffe entre le roi et son échanson, un petit air que chante le page et un quatuor qui vient après, sont des réminiscences du maître, affaiblies par des rhythmes vulgaires et sautillans qui persistent jusqu'à la fin de l'ouvrage. Nous l'avons déjà dit, le nocturne du second acte entre Alaciel et la barbière Figarina, le trio qui le suit, sont encore des effets connus qui augmentent l'ennui qu'on éprouve déjà, car la scène confuse et bruyante qui termine le second acte, et dans laquelle apparaît une troupe de brigands, de moines et de baladins, n'est qu'un petit chaos qui ne vaut pas la bacchanale de *Gustave*. Pour ne rien oublier, nous citerons encore au troisième acte un petit chœur, chanté par une troupe de pages en goguette, dont le rhythme ici est très heureusement choisi, et l'air que chante Figarina : — *Dix perles, dix baisers.*

Voilà ce que renferment de plus saillant les trois actes de *la Fiancée du roi de Garbe,* succession arbitraire de scènes épisodiques qui ne tiennent l'une à l'autre que par des changemens de décors. Le spectacle en effet est assez varié, et le nombreux personnel qui prend part à l'action éveille un peu l'attention du spectateur. L'exécution d'ailleurs est assez bonne. Mlle Cico a de la grâce dans le rôle de Figarina, et M. Achard chante avec un beau sentiment la romance du premier acte et les autres morceaux où il prend sa part dans les second et troisième actes. Cette figure piquante de Figarina doit être de Scribe, ainsi que l'introduction du collier, stratagème ingénieux qui, dans un drame bien conçu, produirait un effet certain. Quoi qu'il en soit de la valeur de cette dernière production de deux hommes justement célèbres, qui pendant un demi-siècle ont amusé la France et l'Europe, il n'est pas impossible que la curiosité qu'excite naturellement le nom de M. Auber, que le spectacle et les quelques morceaux agréables que

nous avons cités assurent à *la Fiancée du roi de Garbe* un certain nombre de représentations; mais l'œuvre elle-même a reçu en naissant le germe d'une courte existence. Chose singulière, si l'on examine séparément chacun des nombreux morceaux que contiennent les trois actes de l'opéra qui nous occupe, on sera étonné de l'habileté qui s'y révèle, de la grâce, de l'élégance de certains détails d'instrumentation, et parfois on y découvre aussi un rayon attendri de jeunesse et de sentiment, comme dans la romance du ténor du premier acte, dont l'accompagnement est exquis; mais laissez à leur place ces airs, ces duos, ces trios, ces chœurs et ces rhythmes sautillans qui persistent, qui vous pursuivent depuis l'ouverture jusqu'à la dernière scène, et vous sortirez de la représentation le cœur affadi, le goût et le bon sens offensés : d'où je conclus que si M. Auber n'a pas réussi entièrement dans l'édification d'une œuvre aussi compliquée que *la Fiancée du roi de Garbe,* il a mis dans ces trois actes suffisamment d'idées faciles, de grâce et de talent pour que sa belle vieillesse n'ait point à rougir de l'adieu qu'il vient de faire à ses nombreux admirateurs.

Mardi, 26 janvier, M. Mario a fait sa réapparition au Théâtre-Italien sous le costume d'Almaviva, qu'il porte encore avec assez d'élégance. Bien qu'il ressemble un peu à l'un de ces anciens héros de romans que Gavarni a immortalisés de son crayon, il faut convenir que M. Mario a gardé dans sa voix délabrée quelques notes charmantes qui rappellent ses beaux jours. Si ce chanteur émérite, qui fait encore les délices des vieilles Anglaises, était plus modeste, on pourrait lui pardonner de ne chanter que la moitié de son rôle et de bayer aux corneilles pendant l'exécution des morceaux d'ensemble où sa partie est prépondérante. C'est une négligence que le public devrait blâmer, s'il y avait un vrai public au Théâtre-Italien. Le rôle brillant de Rosine n'est pas fait pour Mlle Patti; elle y est commune, et elle change tous les traits écrits par l'auteur pour mettre à la place de misérables ornemens qui lui sont conseillés par ses protecteurs intimes. Elle prête à cette aimable figure, qui nous est apparue si élégante sous les traits des premières cantatrices de l'Europe, des allures qui ne sont pas de bonne compagnie; dans la scène où Bartolo reproche à Rosine d'avoir écrit, Mlle Patti trouve charmant de lui faire des grimaces comme une pensionnaire espiègle. A cette reprise du *Barbier,* un débutant, M. Scalese, s'est fait entendre dans le rôle de Bartolo, où il a été fort comique. Ce n'est plus un jeune homme que M. Scalese, mais il a une bonne figure, une bonne voix et beaucoup d'entrain. Il a été fort bien accueilli par ce public singulier devant qui on peut tout faire, puisqu'il tolère que Mlle Patti substitue les ravaudages de son beau-frère à la musique de Rossini, et qu'il ne s'aperçoit pas que le chef d'orchestre précipite tous les mouvemens et gâte l'exécution par une folle ardeur. Tant qu'il n'y aura pas au Théâtre-Italien un maestro, c'est-à-dire un chef supérieur qui préside à l'exécution générale, nous n'aurons que des représentations comme celle du *Barbier de Sé-*

ville et d'*un Ballo in maschera*, de M. Verdi. Il faut que ce *maestro* que nous réclamons ait le droit de dire à M. le chef d'orchestre : Vous déchirez le beau quintette du second acte du *Barbier* en précipitant la *strette* comme si vous dirigiez la musique d'un bal masqué, — et vous, monsieur Delle Sedie, vous commettez toujours la faute qu'on vous a si souvent reprochée de chanter à pleine voix cette phrase du finale : *Guarda don Bartolo, sembra una statua,* phrase qui doit être dite à *mezza voce*, parce que sans cela vous réveillez Bartolo de son saisissement, et vous détruisez l'effet du *crescendo* qui marque le réveil du tuteur. Avec un directeur des chœurs qui est sourd, avec un chef d'orchestre qui n'a pas le sentiment des nuances, avec des chanteurs interlopes qui viennent de tous les coins du monde sans qu'une main ferme et intelligente les dirige et les contienne, on ne peut avoir que de tristes représentations.

Ce qu'il y a de plus intéressant à Paris cet hiver, ce sont les nombreux concerts qui s'y succèdent et qui attirent un public bien autrement intelligent que celui qui fréquente les théâtres lyriques. La Société des Concerts, cette illustre institution qui a plus de trente ans d'existence, a déjà donné quatre séances brillantes, excepté celle où l'on a admis un pianiste qui est venu barbouiller une sonate de Beethoven. C'est un péché mignon de cette société, qui a peur du nouveau comme du loup-garou. Les concerts populaires de musique classique fondés et dirigés par M. Pasdeloup, dont le zèle n'a point fléchi, ont toujours le même succès. Au sixième de ces concerts, qui a eu lieu le 24 janvier, on a entendu M. Piatti, violoncelliste italien, célèbre depuis longtemps, et qui a exécuté avec un talent original une sonate de Boccherini, qui est, comme on sait, un compositeur italien du milieu du XVIIIe siècle qu'on a surnommé *la femme d'Haydn*. M. Piatti a produit un effet charmant en exécutant avec un goût parfait cette piquante fantaisie d'un maître qu'on pourrait qualifier le Cimarosa de la musique à cordes.

P. SCUDO.

I. Essais politiques et philosophiques, par lord Macaulay, traduits par M. G. Guizot.
II. Essais sur l'Histoire d'Angleterre, par le même (1).

Lord Macaulay n'est plus un inconnu en France, il est devenu à peine un étranger, tant ses ouvrages se sont rapidement popularisés. Il représente parmi nous la vie intellectuelle anglaise dans ce qu'elle a de plus sérieusement attachant. Cet éminent esprit était connu déjà par ses puissans et lumineux récits de la révolution de 1688 et du règne de Guillaume III. Ce qu'on connaissait moins en France, c'est cet ensemble d'*essais* où il a prodigué la verve critique, la fermeté du jugement, la vigueur du trait, et qui touchent à tout, à l'histoire, à la politique, à la religion, à la littérature, à

(1) 2 vol. in-8°, Michel Lévy, 1864.

l'Inde, à la France, à l'Angleterre, à l'Italie. Sans être un livre suivi et disposé avec art, ces *essais,* dans leur désordre apparent, ont assurément une intime et manifeste unité, et sont le reflet d'une mâle intelligence. Notre siècle a vu naître ce genre de littérature qu'on connaissait à peine autrefois et qui a un caractère tout contemporain, qui n'est ni une œuvre longuement méditée, complaisamment et méthodiquement étendue, ni l'improvisation quotidienne du journal, mais qui participe des deux à la fois, résumant au besoin dans un cadre habilement resserré les élémens d'une œuvre complète et marchant au pas des préoccupations ou des événemens, plus rapide que le livre et plus substantiel que le journal. C'est comme un art nouveau qui condense souvent en quelques pages le résultat d'une patiente étude, et qui par sa nature va au plus pressé, rassemblant sous une forme saisissante les conflits d'une époque, les traits d'un personnage, les élémens saillans d'un problème de la vie morale ou intellectuelle. On ne sait pas quelquefois ce qu'il a fallu d'efforts pour arriver à cette concision qui expose un sujet en le resserrant, et qui veut être complet en s'imposant à chaque pas des limites, sans se perdre dans les détails languissans ou inutiles, en suppléant à tout par l'animation ou par la justesse. Lord Macaulay a été un des créateurs et il est resté un des premiers maîtres de l'*essai.* A côté de l'historien, il y a chez lui l'homme qui a tracé d'une main habile et ferme cette série de portraits et d'études, tableaux détachés pleins de force et de vie.

Nul écrivain contemporain n'a mieux réussi en effet à ranimer une époque en quelques traits, à faire revivre les émouvantes mêlées des passions et des opinions, à peindre une figure de l'histoire, à discuter une question de philosophie politique. L'Angleterre contemporaine lui doit quelques-unes des plus belles pages de sa littérature, tous ces portraits de lord Clive, de Hastings, de Temple, de lord Chatam, de Bacon, et ces morceaux sur les rapports de l'église et de l'état, sur les incapacités politiques des Juifs, sur les théories utilitaires en matière de gouvernement. A la France lord Macaulay a pris Mirabeau pour le peindre, à la Prusse Frédéric le Grand, à l'Italie Machiavel. Chacun de ces *essais* est un vrai tableau ou un traité plein de raison, de science, d'observation originale, d'éloquence, et quelquefois de passion. Lord Macaulay est assurément toujours anglican, et il ne peut s'en défendre: il a souvent les préjugés anglais, de même qu'il a la nature de talent le plus propre au grand pays dont il a été une des lumières; mais c'est avant tout une raison puissante qui manie vigoureusement la discussion, qui s'impose par l'ascendant d'une sagace impartialité; c'est un esprit essentiellement libéral, pour qui les luttes politiques, dans leurs dramatiques péripéties, n'ont de valeur ou d'intérêt que par leur rapport avec tous les progrès du droit et de la liberté. La vie politique n'est pour lui que le permanent et douloureux enfantement de la liberté humaine se dégageant de toutes les servitudes et s'étendant à tous. C'est la

forte et généreuse séve de ses *essais,* et c'est ce qui fait l'ascendant de cet éminent esprit, dont l'éloquence se nourrit d'une science profonde et d'une inspiration supérieure de justice, de même que les événemens qui se sont succédé depuis quelques années donnent un intérêt de plus à des morceaux comme l'étude sur Machiavel, comme les fragmens sur la papauté, sur les rapports de l'église et de l'état, où lord Macaulay se mesure avec M. Gladstone. Ici encore, c'était le défenseur de la liberté qui parlait avant que cette question des rapports de la religion et des pouvoirs civils s'élevât sous une forme nouvelle dans une partie de l'Europe. La vigoureuse sagacité de lord Macaulay vient en aide à cette cause de la pacification par la liberté.

Sans s'interdire l'analyse philosophique, sans se résoudre à des voyages intellectuels dans d'autres contrées qui mettent l'esprit en présence des civilisations différentes, lord Macaulay cependant, on le sent, est Anglais avant tout, et c'est dans tout ce qui tient à l'Angleterre qu'il est principalement à l'aise. Il est Anglais par le génie, par la séve morale, par la vigueur particulière de l'observation, par toutes les habitudes de penser et de juger, par ces qualités diverses qui font de ses essais comme de ses récits historiques une forte et lumineuse trame. Dans ses *Essais sur l'Histoire d'Angleterre,* on peut dire qu'il est véritablement sur son terrain, refaisant avec Hallam le résumé de la vie constitutionnelle de son pays, exquissant d'une main sûre la physionomie d'un Horace Walpole ou d'un Mackintosh, traçant le portrait de Milton dans un de ses premiers ouvrages, dans celui qui commençait sa renommée. Si l'on veut mesurer la virilité et la fécondité de cet éminent esprit, on n'a qu'à embrasser du regard cette carrière qui va du portrait de Milton, en 1825, aux pages substantielles et vivantes de l'histoire de Guillaume III. Dans cet espace de toute une vie semée d'études littéraires et de travaux politiques, le talent de l'écrivain ne fait que s'étendre et se fortifier, de même que le caractère de l'homme public ne fait que s'élever en s'honorant par une invariable fidélité aux mêmes principes, fidélité qui lui coûta un jour son siége à la chambre des communes. L'histoire est pour lui une école où il sent s'affermir, se développer chaque jour le goût et l'intelligence de la liberté. C'est ce qui fait l'unité de tous ces fragmens où, dans la diversité même des sujets et des peintures, — on peut caractériser ainsi ses pages toujours animées, — se révèle son esprit savant, original, alliant la solidité anglaise à une ingénieuse fécondité d'aperçus. Ces *essais* de diverse nature, traduits maintenant en français, forment un ensemble qui est l'honneur d'une intelligence, et qui fait de l'auteur, même parmi nous, un des maîtres de l'histoire politique.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

LA

BAGUE D'ARGENT

DERNIÈRE PARTIE (1).

XI.

L'entretien que Lucy avait demandé à la baronne d'Espérilles commença par un choc de paroles amères.

— Ma chère enfant, dit la baronne après avoir reçu les premières confidences de la jeune femme, c'est que le monde est plein d'incrédules et qu'il a beaucoup de malice...

— Madame, répliqua vivement Lucy, vous me reprochez, si je vous entends bien, d'habiter la même maison que M. le comte Lallia; mais est-ce qu'on n'y voit point d'autres habitans que lui et moi? N'est-ce pas un logis qui ressemble à tous les logis?...

— Il est plus riche, reprit la sainte femme. Ne savez-vous pas qu'il est écrit que la maison du scandale sera dorée au dedans et au dehors? C'est ce que vous avez vérifié. Et cette belle liaison a fait enfin prononcer un mot!... Dieu me garde de le redire!...

— Dieu vous en garde en effet, madame! s'écria Lucy.

Et la baronne eut la joie de la voir détourner la tête pour cacher les larmes qui la gagnaient. Ce n'était point de la colère qui les faisait couler; pour avoir encore de la colère, Lucy ne conservait plus assez de force. Une heure d'entretien avec la terrible parente avait tout usé.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er février.

Son regard noyé se mit à errer sur les meubles noirs, sur les tentures de plomb qui garnissaient la chambre, vieux ennemis qu'il retrouvait; il s'arrêta sur un des tableaux suspendus à la muraille, et qui de toutes les saintes de cette pieuse galerie représentait la plus rigide, la plus inanimée. — Voilà, se dit-elle, ce qu'on eût voulu faire de moi! — Et un frisson la saisit, tandis qu'elle considérait cette froide image, à l'idée qu'elle lui ressemblait si peu, qu'elle était belle, qu'elle était jeune, qu'elle était vivante, et que tout cela ne lui servirait de rien pour être libre, heureuse, aimée, si sa dévote cousine ne le voulait pas.

— Ma chère enfant, reprit la baronne d'Espérilles, il est pourtant bien vrai que, malgré l'aversion que vous m'avez toujours témoignée, malgré la légèreté de votre cœur et malgré... tant d'autres choses que je vous épargne, je ne puis m'empêcher de vous aimer encore un peu. Je vais vous le prouver.

— Vous m'aimez, madame! s'écria Lucy au comble de l'épouvante.

— N'achevez pas, dit la baronne en levant les épaules. Je lis dans votre pensée. Vous ne me croyez pas. Je sais bien que l'ingratitude a toujours été le premier mouvement chez vous.

— Ah! reprit Lucy, consentez à ce que je vous demande, et vous verrez si je suis ingrate.

— J'ai donc gardé beaucoup d'affection pour vous, et je ne conçois guère que vous en doutiez. Vous auriez dû juger plutôt de ce qu'il m'en reste par la patience que j'ai mise à vous écouter depuis une heure. Quelle confession venez-vous de me faire? Est-ce que je vous comprends bien? Un ancien ami que vous n'attendiez plus est de retour; vous accourez pour me l'apprendre. Pourquoi voulez-vous me mettre en souci de ces choses, qui ne me regardent point? Mais ce n'est pas tout, vous l'aimez, cet ancien ami, vous l'avez toujours aimé. Ainsi donc vous l'aimiez plus que jamais quand vous aimiez le... je veux dire quand vous permettiez au comte de vous aimer... Ah! voilà bien du mélange! Croyez-moi, n'allez pas risquer de rompre une amitié aussi puissante, aussi belle, aussi parfaite que celle du comte Lallia, d'autant que cette amitié pourrait bien être une chaîne, une chaîne d'or non moins bien forgée que si elle était de fer. Que me parlez-vous de vous marier! Mais, ma chère enfant, vous perdez l'esprit. Ne se marie pas qui veut. Est-ce que vous pensez que le comte Lallia souffrira qu'on l'abandonne?

— Madame, ce mot est de trop. Abandonner le comte! mais je ne l'abandonne point. Que peut donc avoir d'inconciliable avec mon mariage le genre d'amitié que nous avons ensemble?

— Vous conciliez tout, dit la sainte femme d'une voix dure; mais

si vous ne voyez point ce qu'il y a d'inconciliable en cela, ce n'est pas à moi de vous le faire voir. Je vous donne un bon conseil, et rien de plus. Si vous le suivez, vous cesserez de rêver ce mariage. Vous vous êtes faite enfin la captive du comte Lallia, puisque vous demeurez dans sa maison. Je vous avertis simplement que jamais, jamais il ne vous en laissera sortir.

— Ah! comme vous vous trompez, madame! fit Lucy avec un soupir de soulagement. J'ai vu le comte ce matin même.

— Cela n'a rien de surprenant, interrompit la baronne; vous le voyez fréquemment sans doute?...

— Je l'ai vu, répéta Lucy en la regardant, car elle se sentait ranimée, rassurée et vengée déjà plus qu'à demi, je l'ai vu. Je lui ai appris que mon intention était d'épouser M. Julien Dégligny.

— Je vous attends! Vous allez peut-être me dire que sa parfaite amitié y consent.

— Mon Dieu! fit Lucy en riant, je vous dirais bien... Mais vous ne le croiriez pas, madame... Le comte a pris feu pour un projet qui lui paraît si avantageux pour moi. Il voudrait vraiment que ce mariage fût déjà fait.

La sainte femme se dressa tout d'une pièce; elle couvrit sa belle cousine d'un regard où jaillirent comme par une subite échappée toutes les flammes de l'enfer qu'elle lui souhaitait, qu'elle souhaitait au comte Lallia, qu'elle souhaitait volontiers d'ailleurs à tout l'univers; puis elle se laissa retomber sur son siége en riant aux éclats d'un rire aigu, tranchant, implacable, qui brusquement s'arrêta.

— Je pense, dit-elle à Lucy, que vous n'avez jamais découvert, malgré vos recherches, le nom de l'homme qui, il y a six ans, quand vous habitiez encore chez moi, me demanda votre main.

— Jamais, dit Lucy sans méfiance. Cette fois vous ne vous trompez point, madame. Ce nom, je ne le connais pas.

— Oh! reprit doucement la baronne, que je suis fâchée d'avoir cédé à cet accès de gaîté tout à l'heure! Je n'en ai pas été la maîtresse. Il y a des rencontres si plaisantes!

— Mais, dit Lucy, quelle rencontre? Et que me fait à présent le nom?...

— Ce qu'il lui fait? s'écria la baronne en se remettant à rire. Ne vous ai-je point dit alors que ce personnage avait des millions? Et ne devinez-vous pas?... Ce que ce nom lui fait? Mais ce prétendant, c'était le comte.

— Lui! le comte!

— Ah! dit la baronne, qui se pâmait, j'en étais sûre! il ne vous l'avait jamais dit!

Un nuage épais passa d'abord sur les yeux de la jeune femme.

Un instant elle y vit briller comme un enchantement perfide ces millions du comte Lallia dont sa cruelle parente venait avec un si grand soin de lui rapporter l'image; mille pointes aiguës la traversèrent à l'idée que cet homme l'avait assez désirée jadis pour se résoudre à un mariage, l'unique moyen qui s'offrît à lui de la posséder, alors qu'elle était gardée par la baronne, et que depuis... Depuis, il avait eu l'art de lui dissimuler jusqu'à cette périlleuse démarche où l'avait jeté la première fougue de la passion, et dont sa passion satisfaite ne se souvenait plus que pour en rire. Lucy, pendant deux minutes, fut bien près de céder aux regrets, au dépit, à la colère; puis la pensée de Julien revint et domina ces pensées mauvaises comme un jet d'écume argentée par le soleil qui vient couronner le mouvement sombre de la houle.

— Ainsi, lui dit la baronne, qui ne la quittait point des yeux, le comte, qui naguère, s'il eût été roi, vous eût bien faite reine pour vous obtenir, alors que j'étais là pour veiller sur vous, ne vous a plus offert que son amitié quand il vous a trouvée seule à veiller sur vous-même. Aujourd'hui que son amitié est contente de ce que vous lui avez donné, il cède sans se faire prier ce bien à un autre... Je crois bien même qu'il se sera fait un point d'honneur, quand vous veniez lui redemander votre liberté, de se hâter de vous la rendre. Les hommes ont dans ces occasions une générosité empressée et insolente, une générosité qui soulève le cœur... Oh! je comprends que vous vous taisiez et que vous demeuriez tout interdite. Ce n'est point assez, ma chère enfant. Si j'étais à votre place, je serais dépitée, indignée à en mourir; mais j'oublie que je ne saurais être à votre place.

— Ah! madame, dit Lucy d'une voix ferme, je souhaiterais pourtant que vous y fussiez une minute afin de sentir combien ce procédé du comte, qui vous choque si fort, me laisse l'esprit et le cœur tranquilles. Il m'importe bien peu que le comte ait autrefois voulu m'épouser, puis qu'il ne l'ait plus voulu... Mes ambitions ne sont point là.

— C'est vrai, fit la baronne en se levant. Vos ambitions ne vont à rien moins qu'à rendre au nouvel ami ce que l'ancien ami vous a fait. Le comte vous a trompée : n'est-il pas bien naturel que vous trompiez... l'autre?

— Le tromper! — s'écria Lucy; mais elle se tut et laissa tomber sa tête accablée sur le dossier de son fauteuil, en proie pour la seconde fois à un découragement immense, à un effroyable dégoût du bonheur qu'elle avait rêvé. L'impitoyable baronne avait raison : il fallait tromper Julien; elle n'avait point d'autre ressource que de le tromper,... à moins de lui tout dire!

— Madame, dit-elle, retrouvant d'un coup toute son énergie, la

démarche que je suis venue tenter auprès de vous était bien hardie sans doute.

— Oui, bien hardie.

— Et bien des gens qui vous connaissent, si je les avais consultés, m'auraient dit qu'elle était folle; mais moi, qui vous connais mieux, je dis encore qu'elle ne l'est pas. Oh! je m'attendais à vos mauvais traitemens; mais je comptais vous lasser et vous vaincre. Vous le voyez, je souffre; pourtant ce n'est pas de la pitié que je me flatte de vous inspirer jamais. Il faut laisser, en entrant ici, toute espérance de ce genre. Je ne suis venue vous demander que du secours parce que...

— Achevez cette fois votre pensée,... interrompit la baronne, parce que je vous le dois.

— Parce que vous me le devez! reprit courageusement Lucy, parce que, si bas que je sois tombée, en supposant que vous n'offensiez point la vérité dans ce que vous dites, c'est à vous de me relever quand l'occasion vous le commande, parce qu'il convient que ce soit vous et non une autre qui me prêtiez la main, parce qu'il est de votre intérêt de le faire, que je porte votre nom, et que l'opinion vous blâmerait si vous ne le faisiez point, parce qu'il n'est pas jusqu'à votre réputation de charité qui ne vous y oblige et qu'on ne manquerait point de vous tourner votre charité même à crime, si vous agissiez différemment. Ah! considérez au contraire l'honneur qui vous reviendrait si nous réussissions toutes deux, moi, madame, à recouvrer l'état que j'avais autrefois dans le monde, et vous à me le rendre! C'est pourquoi je suis venue sans crainte vous raconter ici l'événement qui a changé mon cœur et qui doit changer ma vie, et vous demander votre secours. C'est aussi pourquoi je ne reconnaîtrai point votre prudence ordinaire, si vous me le refusez.

— Eh bien! fit la baronne.

— Eh bien! madame?

La baronne d'Espérilles parut brusquement se décider à se rasseoir. C'était un commencement de réponse; mais la fin ne vint pas. Lucy ne respirait plus.

— Eh bien! reprit enfin la baronne, je ne comprends point ce que vous voulez de moi.

— Ah! madame, s'écria Lucy, faites donc un effort, je vous en supplie, pour le comprendre. Ce que je veux de vous, mais c'est votre approbation claire, ouverte, hautement déclarée, à ce mariage que j'espère; c'est l'ombre de votre réputation pour m'abriter contre la calomnie qui m'entoure; c'est la puissance de votre vertu et de votre piété pour imposer silence aux méchans et pour me faire rendre justice. Ce que je veux, c'est notre ancienne amitié retrou-

vée, s'il vous plaît de me la rendre, c'est ma parenté reconquise. Ce que je veux, c'est de me voir rouvrir votre maison, c'est de redevenir vôtre, et, je dois tout vous dire, c'est d'être mariée de votre main, de la main que voilà, où tient ma destinée entière...

— Vraiment, interrompit la baronne, toutes ces choses que vous me dites ont leur prix, et pour une personne qui en a fait fi si longtemps, vous les estimez à présent!

— Oui, madame, fit Lucy, je les estime plus haut encore que vous ne le pensez.

— Trop haut! riposta la baronne. Quant à ce qui me regarde, je vous avoue en toute humilité que je ne conçois pas encore bien le besoin que vous avez de moi dans cette affaire. Ma réputation est sans tache assurément, ce qui lui donne quelque puissance; mais cela va-t-il bien jusqu'à la puissance de restaurer par ma seule intervention la réputation des autres?

— Certes, madame, dit Lucy, si vous le voulez.

— C'est justement ce dont je suis bien disposée à douter. Vous feriez mieux de compter sur le temps et la force des choses pour vous rétablir dans l'état qui était le vôtre autrefois, et que vous semblez regarder aujourd'hui comme le paradis perdu, ma pauvre enfant. Votre mariage, si vous vous mariez, vous fera faire un grand pas. Fiez-vous au temps, je vous le répète, pour mener l'œuvre à bien, et soyez sûre que Dieu l'achèvera. Il bénit les unions pures.

— Madame, s'écria Lucy, n'est-ce pas assez de vous attaquer à moi, qui ne me défends point? Celui qui m'aime et veut m'épouser est sans tache, lui aussi. Vous l'avez vu. Jugez vous-même si son visage est celui d'un homme vulgaire ou méchant. Oui, cette union sera pure au moins d'un côté, puisqu'à vous entendre elle ne saurait l'être du mien. Oui, vous avez raison, si Dieu permet qu'elle s'accomplisse, il pourra bien la bénir. Et s'il la bénit, et que vous, madame, vous ayez refusé de le faire, vous aurez donc été plus sévère que le ciel!

— Voilà, dit la baronne, un raisonnement spécieux auquel je ne m'attendais point.

— Pardonnez-le-moi, interrompit Lucy, car je ne sais plus guère ce que je dis. A quoi vous sert de me désespérer, madame? Ce mariage est impossible, si ce n'est vous qui le faites. L'homme qui m'aime est généreux sans réserve; il croirait s'abaisser en me demandant compte d'une heure de mon passé. Quoi qu'il advienne, il va m'épouser sans une question, sans un étonnement, sans un doute. Oh! cela est beau d'être aimée ainsi; mais le jour venu, madame, le grand jour où chacun se voit entouré à l'envi de ses amis et de ses proches, si nous devons marcher à l'autel seuls tous les deux, M. Dégligny sera-t-il maître de ses pensées?

— Que dites-vous? fit la baronne. Et que pourrait-il voir, puisqu'il est aveugle?...

— Madame, s'écria Lucy, je crois que vous voulez me forcer de me mettre à vos pieds. Je vous assure qu'il ne m'en coûterait rien de vous prier, si je savais que vous eussiez jamais cédé à la prière. Je vous implorerais alors, non pour moi, car je sais bien que mon cœur brisé, ma vie de nouveau perdue, ne vous touchent guère;... je vous implorerais pour ma fille, parce qu'elle est de votre sang. Je vous dirais que ces choses terribles dont on m'accuse retomberont sur elle quand elle sera grande, et qu'avant même d'être entrée dans le monde, Mlle d'Espérilles sera compromise... Mais encore une fois je perds l'esprit : vous n'aimez pas les enfans. Aussi je ne vous prie ni ne vous implore pas plus pour moi que pour elle. Je ne m'oublierai plus, je vous le jure. Donc je ne suis venue ici que pour vous proposer un contrat. Peu importe que ce mariage soit l'intérêt le plus cher de mon cœur; ce qu'il faut considérer, c'est qu'il est surtout l'intérêt de votre nom. Tenez-vous à ce que je continue de le porter, madame, ou voulez-vous que je le quitte?

— A la bonne heure, dit la baronne. Si vous ne me persuadez pas, vous me donnez au moins des raisons qui m'ébranlent. C'est même une entreprise qui ne me paraît que juste de votre part que celle de quitter notre nom. Seulement ici je commence d'être inquiète. Rappelez-moi, je vous prie, ce nom par lequel vous comptez remplacer celui de d'Espérilles. Vous me l'avez dit : je ne m'en souviens pas.

— Ce nom est Dégligny.

— Oh! fit la baronne, tout d'un mot? Vous y mettrez bien une apostrophe,... par décence, et pour me complaire.

Lucy, qui en tout autre moment n'eût pu s'empêcher de sourire, se contenta d'incliner la tête. La baronne d'Espérilles sembla de nouveau réfléchir un moment.

— Dites-moi, reprit-elle, M. Dégligny ne serait-il point ce meilleur ami que vous aviez autrefois au monde? N'était-ce pas de lui que vous teniez cette vilaine bague d'argent?

— C'était de lui, répondit Lucy en tressaillant; puis elle se reprocha ce nouvel accès de faiblesse et de peur. Elle se guinda et se raidit, et se tint prête à un mensonge dont le succès allait décider de tout, car tout était perdu, si son austère cousine apprenait à quelle époque de sa vie Julien lui avait donné cette bague; mais ce ne fut point cette question que lui fit la baronne.

— Je serais curieuse de vous voir dégantée, lui dit-elle, afin de m'assurer si vous avez toujours ce bijou ridicule au doigt.

— Je ne l'ai plus, murmura Lucy; je l'ai, je crois, égaré.

— Ces choses-là, dit la baronne, s'égarent toujours à propos... Puis encore une fois elle se tut.

— Mais, madame, s'écria Lucy, ne sentez-vous pas que l'impatience me dévore et que j'en meurs? Que me répondez-vous enfin?

— Ma réponse? fit la baronne en se levant pour la seconde fois, je ne puis encore vous la dire. Si je n'écoutais que mon désir, je prêterais volontiers les mains à ce mariage romanesque. Cet avenir-là me paraît après tout plus convenable et pour vous et pour nous-même que le présent tel que vous le menez; mais j'aperçois d'ici un obstacle auquel vous n'avez point du tout songé : ce genre de préoccupation est depuis longtemps sorti de votre cœur. Vous n'avez pas réfléchi que le mariage n'est pas seulement une affaire humaine.

Lucy s'était levée comme elle.

— Et c'est pourquoi, reprit la sainte femme, je ne puis vous répondre sans avoir consulté sur ce point celui qui y est intéressé avant tous, celui qui me dicte depuis cinquante ans toutes mes actions.

Et droite, solennelle, les yeux remplis de cette flamme qui se croyait peut-être divine, un de ses longs doigts levés vers le ciel, la baronne traversa le salon, s'acheminant vers une petite porte à demi masquée par un rideau. C'était celle de son oratoire. Sur le seuil, elle se retourna : — Je n'oublie point, moi, dit-elle, que le mariage est un sacrement! — Puis elle disparut.

Lucy alors fit une chose folle : elle se coula furtivement jusqu'à cette porte qui venait de se refermer, se pencha vers la serrure et vit;... mais ce qu'elle vit lui fit passer un nouveau nuage sur les yeux. La baronne était bien réellement agenouillée, bien véritablement elle priait! Lucy regagna son fauteuil en étouffant de son mieux le bruit de sa robe; il fallait qu'en rentrant sa cousine la trouvât assise et calme. Quand elle fut là, elle se mit d'abord à songer à tout ce qu'elle avait souffert depuis deux heures : tant de duretés, de sarcasmes, de froides injures revinrent bourdonner à ses oreilles comme une confuse clameur de haine; puis elle pensa que si elle l'emportait enfin dans cette bataille hardie qu'elle avait livrée, la victoire serait assez belle, et que le bonheur était le prix d'une si rude journée. Cependant il lui semblait que tout son cœur n'était qu'une plaie, et tout à l'heure elle allait recevoir ou la dernière blessure ou la suprême guérison.

Qu'allait-il sortir de cette pieuse méditation de la baronne? L'alliance ou la guerre? Que fallait-il espérer ou craindre? Était-ce à ses intérêts, était-ce à sa haine que la sainte femme tentait en ce moment même d'associer le Dieu qui lui dictait toutes ses actions.

— O dérision! pensait Lucy en se tordant les mains... Mais cette porte était donc fermée pour jamais!

Elle s'ouvrit; la baronne reparut. Son visage de cire était illuminé d'un sourire tout angélique. Lucy n'en put supporter la vue et baissa la tête en se disant : C'en est fait... — Debout sur le seuil de l'oratoire, la baronne d'Espérilles avait la cruauté de garder encore le silence. Enfin elle parla : — Ma chère enfant, dit-elle, je consens à tout, *il* le permet. — Ce pronom désignait Dieu sans doute. — Cependant, reprit la généreuse et charitable parente, c'est une bien étrange aventure; aussi je veux vous imposer quelques conditions.

XII.

Julien attendait Lucy chez elle depuis longtemps quand elle rentra. Il s'était assis devant le foyer, tout près de la flamme qui lui brûlait le visage, le front appuyé contre le marbre de la cheminée. Mme d'Espérilles pénétra sans bruit dans la chambre, et, étant demeurée un instant à le considérer sans qu'il se doutât de sa présence, elle fit la réflexion qu'il n'avait point l'air d'un homme heureux.

Il méditait trop, il méditait sans cesse; ce froid ensevelissement de son bonheur en soi-même déconcertait la jeune femme. Elle n'était point faite ainsi; à présent surtout qu'elle se voyait débarrassée de toute frayeur importune, délivrée de ce cortége d'ombres qui l'avait suivie sans relâche depuis le retour de Julien, elle sentait bien qu'elle allait porter comme un bouquet odorant les mille et un enchantemens dont elle était pleine, l'offrant à respirer à tous et disant : Jouissez de mes joies, et des belles choses que mon cœur a retrouvées quand il ne l'espérait plus; embaumez, si vous voulez, votre cœur! — Elle s'avança donc doucement vers ce songeur opiniâtre et vint tout à coup se poser à son côté. Dans sa surprise, il tressaillit de la tête aux pieds, et son regard se fixa sur elle, trouble et inquiet comme celui d'un homme assis dans les ténèbres et qui voit une apparition se glisser auprès de lui. — Que veux-tu, belle figure blanche et souriante, avec ta blancheur et ton sourire? Est-il possible que tu ne sois que le mauvais ange? — Toutes les fois qu'il la voyait ainsi sans s'être préparé à la voir, il avait d'abord ce regard si différent de celui qu'il arrêtait sur elle quand il s'était rendu le maître de son cœur.

Mais elle n'y fit pas plus d'attention que de coutume. Avec cette confiance naïve et superbe de la femme qui se sent aimée, elle lui présenta sa main à baiser, et il la baisa. Elle ne la lui retira qu'avec peine, car ses lèvres s'y étaient attachées de toutes leurs forces. Elle s'assit alors, et au lieu de lui parler se mit à fredonner, en le regar-

dant, un air italien qui se termina par un éclat de rire. Il la félicita d'être si gaie.

Oui, vraiment, c'était une belle gaîté, jeune, pleine et sonore, la gaîté de l'oiseau qui vient d'assurer son nid sur la branche et qui ne craint plus qu'on le lui disperse. Elle se rapprocha de Julien, encore un peu, encore plus près, et d'un air mystérieux le défia de deviner l'emploi qu'elle avait fait de sa journée. Elle le lui donnait en cent, elle le lui donnait en mille; quand elle l'eut forcé d'avouer qu'il jetait, comme on dit, sa langue aux chiens, elle lui apprit qu'elle venait de visiter Mme la baronne d'Espérilles, sa parente; mais il ne manifesta pas un aussi grand étonnement qu'elle l'aurait voulu.

Seulement il demanda le but de cette visite. Lucy lui raconta donc qu'elle venait de se réconcilier pleinement avec sa noble et sainte cousine, qui, pour donner de leur raccommodement un témoignage public, assisterait à la cérémonie de leur mariage. Lui pourtant ne comprenait point du tout quelle nécessité il y avait qu'elle y assistât. Il exprima même cette pensée sous une forme qui, si la baronne l'eût entendu, n'aurait point manqué de mettre à une rude épreuve toute la collection de ses vertus chrétiennes. — Qu'avons-nous besoin de cette femme hypocrite? demanda-t-il.

Le besoin qu'ils en avaient! Oh! la question iroquoise! En un instant, et pour le convaincre qu'il ne savait ce qu'il disait, Lucy eut trouvé mille raisonnemens qui éclatèrent tous à la fois sur ses lèvres comme une gerbe d'artifice. — Mais que dirait donc le monde en la voyant se marier sans la présence de la seule parente qui lui restât? Est-ce qu'en pareille occasion, si l'on est brouillé avec ses proches, on ne feint pas de renouer avec eux? Est-ce que cela n'est pas obligatoire, universellement reçu, de bon goût pour le moins? Et c'est pourquoi elle avait tenté auprès de sa cousine une démarche qui, après tout, lui avait extrêmement coûté. Où donc Julien avait-il l'esprit? Et tandis qu'il parlait d'accomplir dans un secret et une solitude sauvages une cérémonie de sa nature aussi publique, que ne proposait-il aussi de n'y admettre que le prêtre! Que ne le disait-il tout de suite, s'il voulait supprimer jusqu'aux témoins!

Certes il l'aurait voulu. — Que me font tous ces arrangemens? s'écria-t-il avec un emportement extraordinaire. Je me soucie bien peu des parens et des amis, je n'en ai plus. Quant à vous, il est bien de vous conformer aux lois du monde, et je ne veux pas vous engager à la révolte contre lui. Je ne le hais point, moi; à peine si je le méprise. Encore c'est parce que je sais qu'il va...

Il avait failli dire : qu'il va me le rendre. Il s'était arrêté à temps. — Chère Lucy, reprit-il, j'ai tort de vous parler ainsi. Dans l'existence commune qui est si près de commencer pour nous, il ne faudra jamais envisager que ce qui pourra vous être utile ou vous plaire,

et jamais, jamais ne songer à moi. J'ai lu autrefois, si je m'en souviens, que nos pères les barbares, dans leur loi qui permettait de racheter à prix d'or le sang répandu, estimaient le sang d'une femme au double de celui d'un homme. Ma vie ne vaut donc que la moitié de la vôtre. Ma vie est la servante de votre vie. Faites-en ce qu'il vous plaira.

— Regardez-moi, lui dit-elle avec émotion, j'ai besoin de m'assurer que c'est bien vous, un homme de ce temps, qui me tenez ce langage... si doux à entendre, mon cher Julien.

— Pourtant, dit-il d'une voix sourde, je ne vous en ai jamais fait entendre un autre.

Elle ne répondit pas, elle pensait... Elle pensait qu'il y a de certains regrets bien cuisans, surtout quand on cache la brûlure, qu'il y de certains dégoûts bien amers... Elle pensait au comte Lallia, qui s'était montré si généreux le matin même; mais, comme le disait la baronne d'Espérilles, il y a des générosités qui soulèvent le cœur, il y en a d'autres qui sont sublimes.

— Donc, ajouta tout à coup Julien, ces formalités m'ennuient. C'est ce qui importe bien peu, si vous jugez que nous ne pouvons nous en affranchir... Seulement faites, je vous en supplie, que tout cela soit court, car le temps me dévore. Je vous ai perdue six ans. J'ai assez attendu... Je vous aime; j'ai hâte qu'enfin vous soyez à moi...

— Allez, lui dit-elle en se penchant vers lui, vous n'avez rien perdu pendant ces six ans. Est-ce que le meilleur de moi n'a pas toujours été avec vous?

Elle n'avait pas achevé que son domestique parut. Il venait avertir sa maîtresse que M. le comte Lallia était là qui désirait la voir. D'ordinaire le drôle n'avait point l'air si emprunté ni si gauche; mais il s'était présenté cette fois les yeux baissés en se mordant les lèvres. C'est que jamais le comte Lallia ne s'était avisé de se faire annoncer de la sorte. Chacun savait dans la maison comme il y entrait délibérément, comme il marchait tout droit au salon et comme il soulevait la portière. Le comte était là cependant, il entrait. Il avait quitté ce hardi négligé aux airs britanniques qu'il portait à sa précédente visite; il était en demi-tenue de ville. Il avait mis un habit plus sérieux pour se présenter chez Mme d'Espérilles, avec qui sans doute il était devenu bien moins familier depuis deux jours, et il eut aussi un salut plus grave en entrant. Enfin, pour abjurer d'un coup toute allure anglaise, il ne tendit pas la main à Lucy. Ces poignées de main données aux femmes et qui semblent les marques d'une familiarité innocente n'abusent plus personne. On serre bien la main d'un homme qu'on déteste, pourquoi ne serrerait-on point celle d'une femme qu'on aime ou dont on est l'amant? Ces façons

masculines sont devenues suspectes. Le comte Lallia prit la main de Mme d'Espérilles et lui baisa le bout des doigts; puis il se tourna vers Julien et le salua tout franchement, tout bonnement, tout rondement, sans s'effrayer de son visage. Le comte Lallia ressemblait en ce moment à un dompteur qui se trouve en présence d'un tigre nouveau venu dans la ménagerie, qui ne veut pas même prendre garde à sa mine rouge, et qui passe en lui disant : Beau tigre, nous aurons bien raison de vous! Ce galant homme, qui avait saisi comme au vol l'occasion de se débarrasser au profit d'un honnête homme d'un vieil amour qui commençait à lui peser quelque peu, s'assit alors entre Mme d'Espérilles et Julien, et il parla...

Et de quoi parla-t-il? D'abord de Lucette. Le subtil politique plantait au début cette fleur au bord du chemin. Il lui sembla qu'il n'y avait rien de plus habile que d'entamer par le nom de l'enfant le chapitre délicat où il espérait bien, comme il en avait mission, faire éclater l'innocence de la mère. Il trouva le moyen de rappeler que Lucette ne le nommait jamais autrement que son bon ami; il se risqua même à demander à Julien s'il avait vu la petite pensionnaire. Julien répondit sèchement qu'il l'avait vue, de quoi le comte s'empressa de conclure qu'il l'aimait déjà. Alors il exhiba un splendide album de gravures qu'il avait apporté pour en faire présent à Lucette, et il insinua que c'était son cadeau d'adieu; il allait partir... Ayant dit cela pour Julien, car c'était à lui qu'il annonçait son départ, il se tourna vers Lucy, car c'était pour elle enfin qu'il partait.

Est-ce qu'elle n'était pas contente de lui? Vraiment est-ce qu'il ne la servait pas à souhait qu'elle en montrait si peu de plaisir et lui prêtait si peu de secours? A quoi pensait-elle donc de le laisser ainsi discourir et manœuvrer seul?... C'est qu'on n'est point le maître de certaines pensées; l'ennemi, quand il ne peut forcer la porte, trouve le moyen d'entrer par les fenêtres. Depuis l'étrange révélation que la baronne lui avait faite le matin au sujet du comte, Lucy ne l'avait point revu. Qui lui aurait dit qu'elle sentirait en le revoyant ce grand bouillonnement intérieur et cet importun dépit qui lui faisaient en ce moment oublier tout le reste? Elle croyait pourtant bien l'avoir vaincu; mais non... C'est pourquoi elle mit une minute entière à répondre au comte ce qu'elle eût dû lui répondre tout de suite, avec empressement, avec étonnement : Vous partez?...

— Oui, fit-il, je vais, suivant ma coutume, commencer l'hiver en Italie. En êtes-vous donc si surprise?

Mais elle ne témoignait pas assez qu'elle l'était, elle ne le témoignait pas du tout. A quoi songeait-elle encore? Toujours à la révélation de la baronne, à l'ancienne demande que le comte Lallia avait faite de sa main, et que jamais depuis quatre ans il n'avait eu la

pensée de renouveler. — Si j'avais su cela ce matin! se disait-elle.

Et le comte fixa de nouveau des yeux indignés sur elle, car il ne pouvait concevoir qu'elle fût si lente à la réplique, si peu appliquée à suivre le plan convenu. Ce regard l'avertissait, lui disait : Vous n'êtes pas en scène.

Julien trouvait, lui aussi, que la comédie ne marchait point.

— J'ajouterai même, reprit le comte presque en hésitant, que mes momens sont comptés.

— Mais c'est une gageure, interrompit vivement Mme d'Espérilles, qui sortait enfin de sa rêverie. On dirait, monsieur le comte, que vous avez parié de lutter de vitesse avec les hirondelles cette année. Les voilà qui s'envolent, elles aussi, aux premières gelées. Ce n'est point que vous partiez qui m'étonne, car enfin vous êtes un grand voyageur, tout le monde sait cela.

— C'est donc que je parte si vite? riposta lentement le comte.

— Eh oui! je ne m'y attendais pas.

— Je le crois bien, dit le comte, ni moi non plus.

Il cédait à l'envie de lancer un sarcasme sous le voile. Il aimait si fort le sarcasme! Mais ses yeux rencontrèrent les yeux sombres de Julien qui veillaient sur ses sourires. — Le maudit homme! pensa-t-il. Est-ce que nous le trompons?

Cette pensée le remplit d'une confusion soudaine, d'un dépit que la réflexion ne fit plus tard que grandir, et aussi d'un peu d'effroi. Ce n'était point qu'il ne fût aussi vaillant que tout autre. Il lui était arrivé par deux fois, dans deux combats politiques, d'échanger avec un ennemi une balle qui n'avait blessé personne; Julien Dégligny ne lui faisait pas peur. Ceux qui haïssent les hommes et vivent pour leur nuire ont des raisons de les redouter, ceux qui se permettent seulement de mépriser l'espèce humaine et qui ne songent qu'à en faire à leurs passions une bonne et commode litière se sont peu à peu désaccoutumés de la craindre. A vrai dire, le comte apercevait enfin ici devant lui quelque chose de grand, de nouveau, d'inconnu qui le forçait à baisser les yeux...

Cette pensée qu'il venait d'avoir l'incommodait et le troublait. Auparavant il ne l'avait jamais eue. Les gens qui sont faits comme le comte calculent, combinent, édifient, mais ne pensent point, parce qu'ils ne sentent pas. Il sentit pourtant alors, en regardant Julien, la magnifique grandeur de cet amour qui voulait demeurer aveugle, et, la sentant et la voyant, il se refusa d'abord à y croire. Un moment il demeura muet à son tour et atterré, se demandant s'il était possible qu'on ne trompât point cet homme étrange, et qu'il fût assez généreux, assez passionné, assez fort, pour laisser croire qu'on le trompait. Quant à Lucy, elle voyait mal ce qui se passait autour d'elle. Une irritante et maudite pensée la poursuivait

comme un moustique en fureur. Elle ne pouvait s'y dérober, quoi qu'elle fît, quand elle aurait eu si grand besoin d'avoir l'âme libre et l'esprit net. Que devait lui importer, si elle aimait Julien, — et elle l'aimait, — que le comte eût autrefois demandé sa main? L'image de ces six millions perdus pouvait donc encore la troubler! La pécheresse n'était donc pas morte tout entière dans l'amante, qui se croyait le matin encore si bien purifiée!

Et l'heure s'écoulait, et la visite du comte, qui devait être courte et décisive, avait été déjà bien longue. Est-ce que Mme d'Espérilles aurait jamais pensé que tout cela finirait ainsi, que tout ce plan vainqueur s'en irait en vaine fumée, et par sa faute? Voilà pourtant ce qui arrivait. Adieu maintenant la gaîté du matin, adieu cette tranquille conscience de sa sécurité et de sa force que la jeune femme avait rapportée de sa double entrevue avec la baronne, avec le comte! Elle avait passionnément souhaité cette nouvelle rencontre entre les deux hommes, bien qu'elle pressentît vaguement que Julien pourrait en souffrir un peu. Elle s'en promettait des fruits si beaux! A présent elle la regrettait, voyant comme elle allait demeurer inutile. Le comte devait y être si habile, elle-même se montrer si naturelle! Julien, s'il avait quelques soupçons de la vérité, devait être à jamais détourné, persuadé, vaincu. L'amour le plus sincère ne défend point ces ruses légitimes qui sauvent les situations délicates : le bonheur est le prix du succès, la passion de se rendre heureux justifie le reste; mais par sa faute, oui, par sa seule faute, grâce à cette insupportable préoccupation qui l'obsédait, toute cette séduisante vision s'était évanouie, toute cette série brillante d'artifices avait fait long feu; tout était manqué.

C'est bien ainsi qu'en jugeait le comte. De plus il vint à penser qu'il ne lui appartenait en aucune façon de rendre par un signe Mme d'Espérilles clairvoyante. On croit avec emportement ce que l'on désire. Puisque Lucy aimait Julien, puisqu'elle désirait éperdument d'en être aimée, puisque, mieux que personne, elle sentait et savait ce qui pouvait y mettre obstacle, elle devait demeurer sans doute opiniâtrément persuadée que Julien ne voyait rien, ne saurait rien voir, et qu'étant le plus amoureux des hommes, il en serait éternellement le plus crédule. Ici, malgré son embarras et son impatience encore mal dissipés, le comte poussa un petit rire intérieur qui lui fit infiniment de bien. Il était fort content de lui. Il s'était prêté au dénoûment imprévu de l'aventure avec une complaisance tout à fait noble, avec un détachement d'amour-propre tout à fait rare, avec une exquise délicatesse, avec une discrétion admirable et une incroyable générosité; il était allé jusqu'à consentir à ce rôle extraordinaire dont on avait voulu le charger en ce jour, et ce n'était point sa faute à lui si cette belle scène, bien préparée

d'après ses conseils, allait échouer par la mollesse et la distraction de Mme d'Espérilles, pourtant si intéressée dans l'affaire. Il crut en avoir fait assez. Que Lucy menât ou ne menât pas à bonne fin son hardi projet de restauration, de réparation, de réhabilitation et de mariage, cela désormais ne le regardait plus : Ponce Pilate se lavait les mains. Le comte Lallia se leva pour sortir.

Alors Mme d'Espérilles, en le reconduisant, balbutia quelques paroles qui avaient été convenues sans doute entre elle et lui comme tout le reste et qu'elle n'avait pas même songé à placer dans le cours de ce mol et lourd entretien, une phrase toute vibrante de sous-entendus, toute sonnante d'allusions à l'avenir, qui devait avoir un grand sens et une portée sûre. Lucy regagnait comme elle pouvait le temps et l'occasion perdus; elle était en ce moment si fort au-dessous d'elle-même! Elle dit au comte que peut-être il ne la trouverait plus à son retour d'Italie dans sa maison, qu'il se passerait avant cela de certains événemens qui changeraient sa vie...

Le comte ne la laissa pas achever. A l'instant de franchir le seuil, il fit brusquement volte-face et adressa un nouveau, un dernier salut à Julien; mais quel salut! On venait de lui faire part du mariage; il mettait ses complimens aux pieds du futur époux. Ses yeux glacés, sa bouche railleuse, ses épaules à demi courbées, ses genoux à demi fléchissans dans cette révérence, toute sa personne enfin n'était pas ironique; c'était l'ironie elle-même. Là-dessus il sortit.

Et de même qu'il n'était pas entré sans se faire annoncer, de même pour cette fois Mme d'Espérilles ne le reconduisit pas de l'autre côté de la portière. Elle resta debout après qu'il eut disparu, comme si elle l'avait suivi des yeux; mais elle n'y pensait point : elle jouissait plutôt, elle respirait de ne plus le voir, elle ne regardait que les plis de la portière, elle avait le dos tourné à Julien.

— Ah! dit-elle, mon cher Julien, que cet excellent ami fait bien de partir! Nous aurions fini par le prendre pour un fâcheux.

Un grand bruit éclata derrière elle, et la fit se retourner précipitamment. Le beau vase de Chine, présent du comte, venait de tomber et de se briser en mille morceaux. Julien n'était plus à sa place, il s'était levé, il avait passé près de la console qui supportait le vase, et maladroitement l'avait renversé en passant... Mais si c'était un coup de maladresse, pourquoi son premier mouvement n'était-il pas de s'en excuser? Pourquoi considérait-il ces débris d'un œil farouche, enfiévré, sanglant? Lucy le vit et demeura d'abord en proie à une terreur immense. Il savait donc tout, ou plutôt il avait donc tout deviné par la seule force pénétrante de l'amour! Elle pensa qu'il devait avoir par momens d'effroyables tentations de la briser comme il avait fait de ce vase!

Elle eut le courage d'aller vers lui, un sourire aux lèvres, elle s'appuya sur son épaule; mais elle avait envie plutôt de tomber à ses pieds et d'y répandre sa confession avec ses larmes et le sang de son cœur. C'était la première fois que cette idée s'emparait d'elle; l'emportement furieux et inattendu de Julien la jetait elle-même dans un inexprimable désordre de passion. S'il connaissait, s'il soupçonnait seulement le passé, et que jusqu'alors il eût eu la générosité de se taire, ce n'était plus un amant de ce monde, ce n'était plus un homme; il lui paraissait plus grand, plus beau qu'un dieu. On se confesse à Dieu, il écoute et il pardonne.

Mais Julien se dégagea doucement : il ne voulait pas la confesser.

XIII.

En vérité ce n'est que la mémoire qui d'abord avait parlé chez Mme d'Espérilles lorsqu'elle avait revu Julien au retour du grand voyage; l'amour était venu bientôt après, causé surtout par ce regard si merveilleusement doux, si infiniment clément et tendre, qu'un jour elle avait surpris fixé sur elle; mais la passion n'était née dans son cœur que de la veille, devant ce vase brisé : la vraie passion qui vivifie et qui dévore, qui brûle et fait couler en nous une source plus fraîche que le lait, la passion qui d'abord étouffe l'égoïsme comme Hercule naissant étouffa le monstre, qui rend les femmes plus vaillantes que les hommes et ceux-ci plus humbles que des enfans; la vraie passion qui n'est point que le désir et qui en a toute la force, qui n'est point que la tendresse et qui en a les douceurs profondes. Il semble alors qu'on ait des sens dans l'âme, et une âme dans les sens. Heureux qui peut entretenir ce feu sacré d'une main pure, mais heureux seulement celui-là!

Et c'est pourquoi Mme d'Espérilles, à mesure que ces grandes joies descendaient en elle, commença de souffrir le martyre. Elle n'avait point suivi l'inspiration qui lui conseillait de se jeter aux pieds de Julien et de lui tout avouer; mais son cœur s'était agenouillé, si ce n'était elle-même. Jamais humilité ne fut si vraie, ni si amère. Elle vécut ensuite de terreurs pendant une grande semaine, car une secrète voix lui disait que ce qui est juste arrive toujours et qu'elle était menacée de perdre ce bien dont elle n'était point digne. Le temps n'était plus où elle se croyait si sûre de son bonheur; ses yeux se remplissaient de larmes quand elle regardait l'avenir, et d'une supplication muette et désespérée quand ils se tournaient vers Julien. Il lui semblait même qu'il se détachait d'elle depuis qu'elle s'était si fortement attachée à lui. Il ne parlait en effet que de la quitter, de s'éloigner pour un temps. Encore un voyage! L'atmosphère artificielle de Paris l'étouffait, disait-il. Cette

vie étroite, alerte, inquiète, multiple, emportée, lui donnait le vertige; mais Lucy refusait d'entendre à rien. Elle lui représentait qu'il ne respirait que l'air de son salon, qui certainement n'était pas un air impur, et que la vie parisienne ne lui importait en aucune façon, puisqu'il ne vivait que près d'elle. Un jour, et comme de guerre lasse, comme s'il voulait partir à tout prix, il invoqua la nécessité d'aller choisir la retraite qu'ils devaient habiter ensemble. Il lui disait cela en la dévorant du regard : peut-être espérait-il apercevoir sur son visage une ombre significative à ces mots qui sonnaient le glas de l'existence mondaine qu'elle avait aimée. Elle crut du moins qu'il avait une telle pensée; elle sourit et fut ravie de sentir qu'elle souriait de cœur comme de bouche. C'est si bon de se trouver sincère! Mais elle le pria jusqu'au soir de différer cette expédition en pays lointain, le plus lointain qu'il voudrait. Elle alléguait qu'il serait si doux de la faire ensemble! Il résistait : elle le supplia de remettre du moins ce méchant départ jusqu'à la prochaine réception d'une nouvelle qui allait venir. Elle ne s'expliqua pas davantage.

Ce n'était point du comte Lallia qu'elle l'attendait, cette nouvelle. Le comte, débarqué en Italie sans doute, rafraîchissait alors aux sources vives de l'art et du beau son âme de millionnaire. Pourquoi Mme d'Espérilles se fût-elle avisée de songer à lui, puisqu'elle ne le voyait plus? Les femmes se plaisent à ne point se souvenir de ces amis qu'elles n'ont pas aimés; mais elle n'oubliait pas sa cousine la baronne. Au milieu de ses inquiétudes si mal cachées, elle poursuivait ses projets, comme on suit dans la nuit noire la trace lumineuse qui glisse vers l'orient et qui deviendra l'aurore. Rien, ni l'abattement de sa conscience, ni l'humilité toute neuve de son cœur, ni l'expérience désormais si clairement acquise de la clémence de Julien, rien ne pouvait la dissuader d'être habile. La nouvelle désirée arriva. Julien entrait justement chez elle au moment où elle venait de la recevoir. Elle était encore dans sa chambre à coucher; il mit son visage à la porte entre-bâillée, et tout à coup pâlit et recula.

Elle accourut au-devant de lui. En revenant au coin du foyer, ils s'arrêtèrent, émus tous les deux de la même pensée, mais d'une façon bien différente, devant la console maintenant dépouillée de tout ornement et qui supportait autrefois le vase de Chine. Après un moment de silence, comme ils étaient encore debout, Julien enveloppa de son bras la taille de la jeune femme et l'attira vers lui; elle mit une périlleuse ardeur à se presser contre ce cœur ouvert pour elle, mais ouvert comme une blessure. Leurs fronts ainsi se touchaient, car il avait la tête inclinée; leurs lèvres se cherchaient et sentaient qu'elles ne devaient pas encore se joindre. A quoi pensait-elle donc

de reculer sans cesse devant lui la coupe enchantée? N'en voulait-il point payer la possession assez cher? Il savait qu'elle contenait une ivresse violente, terrible, mortelle peut-être, et il n'en était que plus avide. Impatient du temps qui s'écoulait et se perdait, il était résolu de fuir, — car il pensait toujours à ce départ, — plutôt que de se plaindre. Ce fut Lucy ce jour-là qui manqua de force; elle tendit furtivement les lèvres et s'échappa; puis, quand elle fut au bout de la chambre, elle montra de loin une lettre. Elle l'avait jusqu'alors tenue cachée dans sa main. C'était une lettre d'invitation adressée par la baronne d'Espérilles à M. Julien Dégligny. La baronne le priait de venir passer la soirée chez elle le jour même.

Lucy, les yeux mouillés, la voix altérée, lui dit que cette invitation ne lui causait pas assez de plaisir. Il n'en voyait donc pas les conséquences? Rien ne s'opposait plus à leur mariage, et dès que la baronne aurait fait connaissance avec son futur cousin, on pourrait publier les bans. Julien ne répondit pas. Ce qu'il voyait, c'était que la jeune femme n'avait pas quitté ses desseins, c'était que, l'aimant (il croyait qu'elle l'aimait, il en était sûr), elle continuait d'agir comme si elle voulait le tromper seulement, c'était que ce subtil esprit menait toujours le cœur, et que, regrettant durement ses fautes, Lucy néanmoins suivrait jusqu'au bout la voie fatale qu'elles lui avaient tracée, c'était que son opiniâtreté dans toute cette politique inutile lui enlevait jusqu'au mérite même du repentir.

Voilà donc ce qu'elle attendait! Assurée maintenant de la précieuse participation de la baronne, dont elle comptait encore l'éblouir, elle reparlait de mariage. Depuis une semaine, elle avait l'air de n'y plus penser. Il promit d'aller le soir chez la baronne d'Espérilles.

Alors elle revint vers lui en riant. C'en était fait pour le moment de toute impression de tristesse. Elle se ranimait à l'idée de la plaisante chose qu'elle avait encore à communiquer à Julien, car cela devait suffire à dérider ce maussade visage. L'agrément que la pieuse baronne accordait pour son mariage à la pécheresse sa cousine n'était pas, on le sait, sans conditions. Il s'agissait ici de la principale : l'apostrophe,... l'apostrophe qu'il fallait glisser dans le nom de Dégligny après la lettre première. Heureuse lettre que le D, si commode aux roturiers mécontens de leur état! C'est la providence dans l'alphabet. Lucy avertit Julien de ne point s'étonner, si on l'anoblissait chez *leur* cousine. La baronne le voulait ainsi; il serait puéril de la contrarier. A quoi bon faire le puritain à cause d'une si réjouissante misère? Et puis, si on se laissait affubler de l'apostrophe pour complaire à la baronne, est-ce qu'il ne serait pas toujours

temps de mettre ce déguisement de côté? Une apostrophe n'est pas une chaîne. — Julien leva les épaules et dit qu'il consentait à l'apostrophe; mais Lucy n'avait pu le faire rire : elle en demeura tout alarmée quand il sortit.

Il avait plusieurs heures devant lui jusqu'au commencement de la soirée; il voulut les employer à une affaire que les nouvelles du matin rendaient plus pressantes : c'était l'achat d'une maison. Cette maison, il ne voulait y résider qu'un mois, une semaine, un jour peut-être; mais il n'entendait pas enfin se marier dans l'hôtel du comte Lallia. La pensée qu'il fallait quitter la riche demeure semblait n'être pas venue à Mme d'Espérilles. Oh! cœur facile aux accommodemens, aguerri à l'oubli! cœur étrange et trop peu sauvage, que rien n'effarouchait, à qui rien ne faisait peur! Cette pensée, cette effroyable pensée était celle qui, le matin même, quand Julien arrivait chez la jeune femme, quand il avait passé la tête par la porte entr'ouverte de sa chambre, l'avait fait reculer et pâlir. Lucy voulait-elle donc que cette chambre devînt la chambre nuptiale? Julien se rendit chez un notaire, se fit indiquer une maison à vendre, et courut la visiter. Le lieu lui plut : ce petit hôtel était situé loin du centre de la ville, dans une rue presque déserte. Le jardin était petit, mais ombragé de beaux sycomores à la feuille légère et sombre. Il y avait aussi des sycomores au petit cimetière. Julien hésita d'abord sur ce qu'il devait faire. Il songeait à revenir, à visiter l'hôtel une seconde fois, en compagnie de Lucy; mais il désirait aussi lui en faire la surprise. Il aimait à lui dire parfois de ces choses inattendues; elles faisaient jaillir de ses yeux des lueurs qui éclairaient l'âme. Qu'allait-il se passer en elle quand il lui dirait ce simple mot : Nous allons changer de demeure? Il eût acheté le monde, s'il l'avait pu, pour le savoir. Il se détermina brusquement et acheta l'hôtel.

Mais les heures, quand nous souffrons, ne sont plus ces filles légères dont parle la fable : elles ont alors des replis de serpent au lieu d'ailes... Quand il eut fini cette affaire, qu'il n'avait que trop différée, Julien sentit les anneaux meurtriers qui l'enveloppaient. Que faire jusqu'au soir, puisqu'il ne voulait pas rejoindre Mme d'Espérilles auparavant? Il se souvint tout à coup de son compagnon d'enfance, le seul dont il fût resté l'ami jusqu'à l'âge d'homme, jusqu'à sa rencontre avec Mme d'Espérilles avant son départ pour l'Australie. La veille même, son nom s'était trouvé par hasard sur les lèvres de Lucy. Elle le connaissait un peu, elle disait de lui des choses piquantes qui avaient inspiré tout de suite à Julien un certain désir de le revoir. C'était Horace Raison.

Comme le comte Lallia, Horace Raison était fort répandu dans le monde, ou plutôt dans tous les mondes. On le voyait partout; il était mêlé à tout, lettres, sciences, affaires, politique et plaisirs de

la grande ville. Il appartenait à cette classe qui fait l'opinion à Paris, lequel la renvoie toute faite au reste de l'univers civilisé, qui se trouve ainsi gouverné sans s'en douter par une oligarchie de gens qui n'y songent point. Ce sont les grands mandarins d'une société qui ne change qu'en apparence, et qui n'est pas moins immobile au fond que la Chine elle-même. Ils n'ont pas besoin, pour se reconnaître entre eux, de porter un globule d'or à leur bonnet; ils sont le cœur et les nerfs de la grande ville, qui ne s'agite et ne remue qu'à leur volonté.

Horace Raison était né, comme nous le savons, avec une vive intelligence et une fièvre intermittente d'action qui fait souvent penser de grandes choses, mais ne permet presque jamais de les accomplir. Il disait parfois que sa première jeunesse avait été très tourmentée : on s'en doutait bien. Ce gros orage s'était changé en une pluie douce avec le temps, et d'enfant terrible de la nature qu'il promettait d'être, Horace était devenu un philosophe pratique très bon enfant. Il ne lui était rien resté de ces premières dispositions à une sauvagerie incommode qu'un irrésistible penchant à la sincérité dans son langage et dans sa conduite. Encore ses détracteurs soutenaient-ils que ce n'était qu'une singularité pour faire parler de lui, ce qui après tout n'aurait pas été damnable, car la fin justifie les moyens, et il ne faut point se soucier des motifs qui font dire la vérité, pourvu qu'on la dise. Horace ne la disait pas du tout d'ailleurs en paysan du Danube : il savait fort bien la parer et même l'adoucir. Depuis longtemps, il ne connaissait plus la colère; mais cette pluie douce qu'il faisait tomber sur son prochain le pénétrait souvent jusqu'aux os. Horace Raison passait donc pour extrêmement redoutable à tous ceux qu'il n'aimait point.

Il ne l'était pas moins à celles qui l'aimaient. N'allez point vous figurer ici un don Juan bourgeois entouré d'une troupe éplorée d'Elvires. Et d'abord Elvire l'emportée, l'élégiaque, n'aurait point du tout été son affaire, car il était homme de goût. Le goût tuera quelque jour ces grands mandarins de la Chine parisienne, mais jusqu'à présent il a fait leur force. Ils ne l'ont pas plus délicat, plus raffiné en littérature qu'en amour; ils haïssent dans la réalité comme dans les livres tout ce qui crie et ce qui détonne. Avec cela, Horace Raison possédait un sens droit, un cœur généreux et ce qu'il faut de conscience pour demeurer galant homme dans la galanterie, dont il faisait au reste profession de ne se soucier guère. Il menait une existence libre, mais non folle. Ces grands mandarins ne sont pas les gens qui s'amusent; ils vont, viennent, passent, voient, butinent et recueillent : c'est une vie d'abeilles. Le vrai Paris n'est pas une ville de plaisir, ainsi que le croient trop ceux qui n'en sont point. C'est même une opinion du Monomotapa que de croire cela. L'es-

prit pense plus à Paris que le corps n'y dépense. Horace était riche; il voyageait l'automne, demeurait en ville l'hiver, le printemps et l'été; il ne se formait point pendant ce temps-là de cénacle dont il ne fût; on ne représentait ni un opéra ni une comédie qu'il n'y assistât. Il avait ainsi rencontré tout le monde; nul ne pouvait se vanter d'avoir échappé à l'activité de ses yeux, qui voyaient de loin, vite et juste... Il connaissait Mme d'Espérilles et l'admirait volontiers parce qu'elle était de la race qu'il aimait le plus, race de pures Parisiennes, si lestement belles qu'on n'a jamais le temps de détailler et d'analyser leur beauté, vives comme des alouettes, profondes comme la mer, fines comme l'acier. Il connaissait aussi le comte Lallia, ce qui faisait que son admiration pour Mme d'Espérilles était passablement cavalière.

Il accueillit Julien avec la cordialité la plus franche; il l'avait autrefois tant aimé. C'était un compagnon qui lui ressemblait, avide comme lui de la libre expansion de son être, et c'est pourquoi ils avaient passé jadis plus d'un jour au cachot ensemble. Leurs maîtres les avaient sans cesse traités tous les deux avec la même défiance, parce que tous les deux promettaient de n'avoir point l'âme commune. Ils avaient tenu ce qu'ils promettaient. Lorsque Julien eut achevé de raconter sa vie depuis qu'il était sorti de la géhenne du collége, Horace sourit et lui serra vivement la main. Ce voyage en Australie le séduisait fort.

Il ne raconta point à son tour l'existence qu'il menait. Ce sont là choses mystérieuses qui ne se disent qu'aux initiés; il n'aurait pas été bien sûr de se faire comprendre. L'entretien cependant prit bientôt un tour intime. Julien, interrogé sur ce qu'il comptait faire en France, regarda fixement Horace, et lui répondit qu'il se proposait de n'y rien faire que d'être heureux.

Il y a des paroles qui frappent l'air comme une cloche d'alarme. Horace Raison ne comprit point du tout pourquoi l'annonce de ce parfait bonheur que se promettait de goûter un vieux camarade lui causait, à lui, une impression si incommode; mais il la ressentit vivement. Il se hâta de demander à Julien ce qu'il entendait par ces deux mots magnifiques : être heureux. Julien lui apprit qu'il allait épouser une femme qu'il aimait et dont il était séparé depuis plus de six ans.

Certainement Horace Raison se faisait un devoir de ne jamais se montrer trop sévère au sensible endroit des fautes des femmes; cependant il y a faiblesses et faiblesses, et il se lançait d'ordinaire à ce propos dans des distinctions et des subtilités qui ne finissaient point; mais quant à ce qui touchait l'honneur des hommes, il était impitoyable, et l'intégrité de sa vie lui donnait bien quelque droit de l'être. En ce moment, l'idée lui vint qu'il avait devant les yeux

un homme qui allait faire un de ces mariages qu'on ne fait point, un homme qui se trompait ou qu'on trompait; pourtant il ne savait rien.

Non, lui qui connaissait ordinairement dans leurs infinis détails, dans leurs circonstances et leurs contours, par la face et par le revers, toutes les aventures parisiennes, ne connaissait pas encore celle-là. C'est qu'il était arrivé d'Italie la veille même. Il s'était justement croisé à Milan avec le comte Lallia, qui venait de France; mais le comte se méfiait d'Horace Raison comme d'un de ces personnages dangereux qui manient quelquefois la plume et que les états policés devraient rejeter de leur sein. Horace n'avait encore revu à Paris âme qui vive; il ne savait donc rien, absolument rien de l'étonnante fortune de Mme d'Espérilles, et vis-à-vis de Julien il n'avait qu'un pressentiment.

Les deux amis dînèrent ensemble. Horace attendait de Julien quelques confidences; mais celui-ci n'en fit pas. Le dîner s'acheva presque froidement, et l'on se sépara. Julien, en rentrant chez lui, trouva un billet de Lucy qui lui reprochait de l'avoir laissée seule tout le jour, et qui le suppliait de ne pas oublier qu'il était attendu chez la baronne d'Espérilles. Ce billet contenait une petite branche de chèvrefeuille desséchée avec ces mots : « il vient du cimetière. »

Pourquoi n'avait-elle jamais parlé de cette relique?... Et pourquoi en aurait-elle parlé? Est-ce qu'on parle d'une fleur desséchée? On n'y pense pas davantage. Un jour, après bien du temps écoulé, en ouvrant un livre, on la retrouve entre deux feuillets où on l'avait mise. On se dit : D'où vient-elle? puis la mémoire se réveille. C'est ce qui était arrivé sans doute à Lucy pour cette branche de chèvrefeuille; mais cela était arrivé bien à propos.

Il n'était pas besoin pourtant de cette fleur pour faire ressouvenir Julien de sa promesse. Lucy lui avait expressément recommandé le matin de ne point se présenter après neuf heures chez la baronne. Les tard venus n'y étaient pas les bienvenus. Si détachée que fût la sainte femme de toute vaine mollesse, elle était bien obligée de céder aux droits de la nature, qui veut que tout le monde se repose, même les saints. Or chacun savait que la baronne d'Espérilles s'arrachait de son lit aux clartés de l'aube pour courir auprès de ses pauvres, à qui le bien venait en dormant. Julien s'habillait donc douloureusement lorsqu'il reçut ce billet. Il partit. Lucy était depuis longtemps établie chez sa parente quand il entra. Oh! ce n'était point là une paix fourrée, mais une réconciliation parfaite. La jeune femme avait dîné dans la maison. Elle avait apporté ce soir-là bien du tact dans le choix de sa toilette, car elle était vêtue d'une robe grise rehaussée d'agrémens noirs.

Le valet qui précédait Julien annonça *monsieur de Gligny*. C'é-

tait une nuance de plus que l'apostrophe stipulée : on ne marchandait point la savonnette à vilain chez la baronne d'Espérilles. La baronne fit deux pas au-devant de son futur cousin. Elle n'était guère moins grande que lui, si bien que tout d'abord leurs yeux se heurtèrent; mais ceux de Julien s'abaissèrent aussitôt vers la main de la sainte femme. Il se souvenait de cette main osseuse qui s'était levée vers le ciel en sa présence pour maudire la rebelle Lucy, et qui avait, la première, ouvert devant lui l'enfer du doute.

Trois lampes soigneusement recouvertes de globes opaques éclairaient à peine ce vaste salon. Deux étaient placées sur la cheminée; la troisième reposait sur une table qui occupait un des angles de l'appartement et autour de laquelle on voyait six ombres assises, dont trois douairières. Là s'agitaient, sous la figure des six vieillards, les quatre siècles et demi dont la seule vue glaçait autrefois l'âme alerte de Lucy dans les premiers temps de son veuvage et de sa captivité, alors qu'elle pleurait Julien absent à la faveur de ce deuil qui lui permettait au moins la libre douceur des larmes. Ce fut vers cet aréopage que la baronne conduisit Julien. Elle était plus que jamais majestueuse, austère. Pour ne point se ressouvenir du passé, elle élevait son âme vers celui qui lui avait commandé de tout oublier. Elle ramenait au bercail avec un entier apaisement de cœur la brebis pardonnée; elle s'associait dans un parfait esprit de charité, sans se soucier en aucune façon de l'intérêt de sa famille et de son nom, à l'œuvre de réparation qui allait s'accomplir. Elle présenta Julien à ses pieux amis. Le tribunal avait dès longtemps jugé la pécheresse; maintenant il accueillait le rédempteur.

Oh! le demi-jour hypocrite qui régnait dans ce salon et qui ne montrait point les visages! Julien crut pourtant voir passer sous toutes ces paupières pesantes comme la lueur souriante de la même pensée aigrement moqueuse. Ces quatre siècles et demi n'avaient jamais vu chose si gaie; le rédempteur leur paraissait faire un bon personnage. Brusquement Julien se retourna vers Lucy. Elle était assise au coin de la cheminée, sous l'une des lampes. Seule dans cette assemblée, elle ne se connaissait pas de raison de cacher ce qui se passait dans son cœur; sa charmante figure s'abandonnait sans méfiance aux indiscrétions de cette pleine lumière; la brebis pardonnée était radieuse.

C'est que cette soirée était pour elle une magnifique victoire. Elle se retrouvait donc dans ces tristes lieux témoins de ses humiliations, de ses douleurs, de la servitude première; elle s'y retrouvait le front haut, affranchie par l'amour! La réhabilitation était complète, puisque dans cette maison de la vertu sombre, jalouse, fanatique, elle pouvait se croire et se dire chez les siens. Elle rouvrait, elle forçait, sous la toute-puissante protection de la baronne, les portes d'ivoire

qui s'étaient naguère fermées devant elle; de nouveau elle faisait partie du monde. Il allait l'honorer d'abord du bout des lèvres, puis, comme il s'accoutume à tout peu à peu, il oublierait qu'elle ne méritait pas davantage. Elle seule s'en souviendrait; elle poursuivrait donc mentalement dans le secret de son cœur, et vis-à-vis de Julien tout seul, cette douce expiation cachée qui allait être le charme douloureux de toute sa vie et le plus piquant attrait de son bonheur. C'est émue par toutes ces pensées que sous ces habits moroses, assise dans ce fauteuil bordé de noir, dans ce morne salon, elle resplendissait comme une vivante aurore. Et puis elle était si contente de la baronne, sa cousine. Jamais elle n'eût espéré que la sainte femme en userait avec Julien d'une façon si simple, si naturelle et si digne. La baronne le traitait bien comme un allié, comme un parent, comme si l'affaire était déjà conclue et bénie. En le nommant, elle lui restitua l'apostrophe que supprimaient les valets, ne voulant point après tout l'anoblir plus qu'il ne convenait. Quelle modération! Elle le fit asseoir entre elle et Lucy.

L'heureuse Lucy, n'osant lui parler, n'osant le regarder comme elle se plaisait à le regarder quand ils étaient seuls, voulut au moins lui prouver qu'elle n'était occupée que de lui. Elle arrangea sa robe et furtivement en jeta les plis sur les genoux de Julien. Il se trouvait ainsi tout enveloppé d'elle. Ce petit manége n'échappa point à la clairvoyante baronne. Elle se pencha à l'oreille de sa cousine : — Je vois que vous l'aimez bien, lui dit-elle tout bas. A la bonne heure! Enfin vous avez le neuvième commandement pour vous.

Lucy rougit bien un peu; mais ce fut tout. La soirée alors reprit son cours ordinaire. Les quatre siècles et demi, troublés d'abord par la présence d'un étranger, se renfoncèrent et s'accommodèrent dans leurs fauteuils, et ces six oracles des temps passés se mirent à causer du temps présent.

XIV.

Qui l'eût prévu? la baronne d'Espérilles, après cette soirée, se mit à faire profession d'aimer son futur cousin à la folie. Les louanges de Julien Dégligny ne tarissaient plus dans sa bouche : ce fut une source de miel étonnée de couler entre ces bords tapissés d'absinthe. La baronne en extravaguait, en radotait presque : on l'entendait jurer partout qu'elle était ravie de s'être mêlée d'une aussi heureuse affaire; elle alla jusqu'à déclarer qu'elle n'avait aucun souci, dans cette circonstance, de se trouver en opposition avec le sentiment connu de l'église, qui n'approuve qu'à regret les unions de veuves.

Tout cela signifiait que, s'étant déterminée à tendre la perche à

sa parente, qui était plus qu'à demi noyée, la sainte femme entendait mener vigoureusement le sauvetage. Il ne faut point marchander le bien qu'on fait; mais elle le faisait cette fois avec tant d'entrain et de chaleur sincère, et d'un air si naturel, elle s'associait si franchement à la félicité de sa belle cousine, que beaucoup de gens s'y laissèrent prendre. On en vit qui s'en allaient affirmant qu'on s'était trompé sur le caractère de la baronne d'Espérilles, et qu'il pourrait bien y avoir un cœur ordinaire, un vrai cœur, même un bon cœur, dans cette longue figure d'ivoire, en dépit de ce qu'en disaient l'anatomie et la raison.

Est-ce qu'on ne voyait pas bien de quelle généreuse façon elle se conduisait avec la cousine? Il se tuait un veau gras par jour à l'hôtel d'Espérilles en l'honneur de la belle prodigue; réceptions et dîners ne finissaient plus. Quant aux deux parentes, ennemies la veille, elles ne se quittaient point. Elles se voyaient souvent dès le matin, on allait au sermon ensemble; mais il faut bien édifier aussi les gens qui ne vont pas au sermon. La baronne, qui depuis de longues années affectait de ne sortir qu'à pied, fit revernir sa voiture, et soudain se prit d'un goût décidé pour les promenades mondaines. Julien fut contraint de subir les promenades comme les dîners. Chaque après-midi, la baronne montait en voiture et s'acheminait vers le bois, ayant à ses côtés sa pécheresse repentie, en face le rédempteur. On reconnaissait de loin l'équipage de la baronne d'Espérilles à sa livrée noire.

Ah! si la sainte femme eût pu statuer que la terre entière ne serait plus qu'yeux, qu'oreilles et que bouche pour recueillir, admirer et chanter son œuvre pie! Encore une fois, ce n'était pas qu'elle fût intéressée en aucune manière dans cette œuvre-là; mais elle avait le juste désir enfin que son nom y demeurât attaché comme à une belle chose qu'elle aurait faite. Lorsqu'un architecte a bâti ou réparé un édifice, il inscrit son nom sur les murs. La baronne effrayait sa cousine elle-même par le bruit et l'éclat qu'elle méditait de faire autour de ce mariage. Elle décida qu'on le célébrerait en l'église de Saint-Thomas-d'Aquin : c'était là que Lucy avait épousé M. d'Espérilles onze ans auparavant, et le jour qu'elle en avait eu dix-sept. Cette église la connaissait.

Ainsi rarement, bien rarement, Julien et Lucy se trouvaient seuls. La solitude, qu'ils auraient dû fuir peut-être, les fuyait d'elle-même. Le matin, Julien entrait; Lucy accourait au-devant de lui, furtive, inquiète, déjà parée. Elle se hâtait de lui dire qu'elle l'aimait, car elle craignait de n'en point trouver d'autre occasion de tout le reste du jour. A peine avait-elle accompagné ces deux mots-là d'un serrement de main, d'un baiser des yeux, — puisqu'elle réservait les

autres, — qu'un grand tapage se faisait entendre dans la cour, dans l'escalier, dans l'antichambre : bruit de voiture, tumulte des domestiques empressés. C'était l'arrivée de la baronne,... oui, la baronne d'Espérilles elle-même dans la maison du scandale, dans la maison du comte Lallia! Tout d'abord elle montrait aux deux amans sa haute mine sévère qui leur rappelait que le bonheur était proche, mais qu'enfin il fallait l'attendre. Elle avait toujours cent raisons, graves comme elle-même, de venir rompre leur tête-à-tête; mais elle n'en aurait eu aucune, qu'elle serait encore venue, la sainte femme. Une puissance la conduisait : c'était la curiosité de cet amour.

Elle l'épiait de tous ses yeux, le dévorait dans son cœur. Le plus fort du plaisir qu'elle trouvait à le servir était certainement le droit qu'elle avait acquis de le troubler et de le tourmenter sans cesse. Pour cette jouissance seulement, quand même elle n'aurait point eu d'autres considérations divines et humaines, elle aurait dix fois marié sa cousine et servi de bouclier à bien d'autres péchés que les siens. Une chose pourtant l'inquiétait dans cette aventure, où elle rencontrait tant d'attraits, — sans compter l'honneur : — c'était la secrète pensée de Julien, qu'elle ne pénétrait point. Elle n'était pas sûre de lui, — pas plus que ne l'était le comte Lallia; — elle ne faisait pas son chemin dans cette âme fermée. D'abord elle l'avait méprisé comme un pauvre aveugle qui s'en va trébuchant à travers la vie, se prenant à tous les lacs, proie marquée pour les abîmes; mais elle ne le méprisait plus, s'étant aperçue qu'il n'était pas aveugle et savait bien ce qu'il faisait.

L'irritante passion pourtant que l'amour! Seul, il rend l'homme capable de ces actions étonnantes dont on ne saurait dire si elles sont généreuses ou lâches, imprudentes ou sublimes. C'en est bien assez pour le faire haïr furieusement de ceux qui ne l'ont point connu. Lorsque la baronne d'Espérilles surprenait entre Julien et Lucy quelque signe de tendresse, elle sentait aussitôt comme une chaude rivière de fiel qui circulait dans toutes ses veines; elle pensait que ce n'était pas ainsi que son mari, son bon mari, l'avait aimée, bien qu'elle eût grisonné pour lui. L'honnête gentilhomme savait trop bien à qui il avait affaire : il ne l'aurait pas osé.

Alors elle se levait, elle parlait d'emmener Lucy; elle pensait bien que la jeune femme n'aurait point le mauvais goût de lui résister. Est-ce qu'après de si grands services, si fraîchement rendus, il n'était pas juste que sa cousine devînt son bien et sa chose? Et la baronne avait calculé qu'il en serait toujours ainsi : elle se flattait d'avoir forgé avec ses bienfaits une bonne chaîne à la pécheresse. On pouvait dire que la sainte femme avait mis le diable dans un

bénitier; il aurait beau s'y débattre, elle le défiait d'en sortir. Mme Lucy d'Espérilles, étant solennellement rentrée dans le cercle de la famille et du monde par la toute-puissante protection de sa parente, devait éviter à jamais l'ombre même d'un différend avec son illustre protectrice, car une nouvelle brouille serait considérée partout comme une apostasie nouvelle : on n'en risque point deux de ce genre. La baronne tenait Lucy par un pacte sans rémission, et, pour prix d'avoir été un instant la providence visible de cet amour, elle se croyait bien sûre d'en demeurer le tyran jusqu'à la fin.

Lucy obéissait sans mot dire. Elle sentait vaguement le péril; mais sa légèreté naturelle et la confiance qu'elle avait dans la finesse et les retours de son esprit la persuadaient aisément qu'elle saurait le conjurer à sa guise et quand le temps serait venu. C'était maintenant l'heure de la complaisance, non celle du combat, l'heure de la politique, non celle des vaines alarmes. Elle se tenait donc toujours prête du soir au matin à accompagner la baronne au bout du monde. On partait. Pour adieu, la jeune femme laissait à Julien, toujours impassible, un regard qui lui disait : Demain nous serons libres, demain nous serons nos maîtres, et nous avons toute la vie devant nous pour nous aimer! — Ce lendemain ressemblait à la veille, et quant à la vie qu'ils avaient devant eux, qui pouvait dire ce qu'elle leur réservait? Mais Lucy, au comble de ses vœux comme elle était, n'avait plus envie de douter de rien. Au milieu de ces grandes affaires qui l'occupaient tout le jour et de ces petits soucis qui ne l'agitaient plus que rarement, elle continuait de se gouverner avec la même grâce victorieuse. Pourquoi prendre garde à ces ombres folles semblables à celles que la lumière a chassées du front des arbres et qu'on voit traîner encore un moment sous la feuillée? Deux choses seulement inquiétaient la jeune femme. La première, c'était que Julien eût renoué son ancienne amitié avec Horace Raison. La seconde était une impression étrange, indéfinissable, qu'elle tenait plus cachée que le plus secret mouvement de son cœur, une maudite émotion qui ne la gagnait jamais que lorsqu'elle était seule, dans son salon muet, dans sa chambre close, à la vue des objets dont on allait la séparer. C'étaient des présens du comte Lallia, un ami magnifique. Vraiment ils ne plaisaient pas à Lucy à cause de celui qui les lui avait donnés, mais pour eux-mêmes, parce qu'ils étaient élégans et somptueux : une galerie de riens charmans et ruineux qui étaient presque des chefs-d'œuvre. Non, Julien ne se trompait pas quand il disait que la jeune femme n'aurait pas songé à transporter loin de ces irritans souvenirs les premiers enivremens de leur union. Elle n'en avait pas compris la né-

cessité d'elle-même; mais, Julien la lui ayant fait sentir, elle ne l'avait que trop durement sentie. C'est pourquoi elle se reprochait toutes ces pensées qui lui venaient, lorsque, jetant autour d'elle un regard trouble et rapide, elle se demandait s'il était bien vrai qu'il fallait quitter tout cela. Ce qu'elle éprouvait n'était pas du regret, — puisque aussi bien elle ne devait pas en avoir, — mais un alanguissement infini. Si ces choses inanimées, s'animant de sa vie pour y avoir été mêlées, avaient vu ses fautes, elles avaient vu ses remords aussi. On eût pu les garder et ne changer que le logis : peut-être même auraient-elles apporté dans la nouvelle demeure leurs enseignemens avec elles; mais non, Julien ne le voulait pas : il avait arrêté qu'on abandonnerait tout, qu'on vendrait tout. Sans doute il eût aussi bien décidé, s'il l'eût osé, qu'on brûlerait au lieu de vendre. Il n'avait eu qu'une fois l'accent impératif, le regard du maître : c'était le jour où, annonçant à Lucy qu'il venait d'acheter un hôtel, il lui avait dit en même temps que tout devait y être nouveau pour elle, aussi nouveau que les murailles mêmes.

Ah! loin, bien loin d'elle la pensée de protester contre cet arrêt bizarre, dont la forme l'avait d'ailleurs cruellement frappée! Elle s'était fait une loi de toujours si bien mêler son âme à celle de Julien, de si bien souder sa volonté à la sienne qu'ils n'eussent jamais tous deux qu'une volonté et qu'une âme. Et puis que lui faisait la physionomie des lieux qu'elle allait habiter, puisqu'il y habiterait près d'elle, puisqu'elle ne vivrait que pour lui, qui la faisait revivre? Si la vue de ces objets qu'il détestait devait causer à Julien la plus petite douleur, elle devait être heureuse de l'en délivrer.

Et pourtant elle eût désiré qu'il lui imposât un autre sacrifice. Elle le souhaitait bien plus grand, bien plus difficile, mais différent enfin. Elle pouvait bien perdre toutes ces jolies richesses qu'elle avait amassées à grand'peine, dont elle avait été fière; elle pouvait bien les perdre sans un murmure, mais non sans de gros soupirs. Son cœur était si changé, à quoi bon lui changer tout le reste? Mais il le voulait, elle savait même qu'il s'occupait activement à décorer le nouveau logis, et il s'en occupait seul! Elle tremblait, elle souriait aussi parfois à l'idée de ce qu'en entrant elle allait y voir, et se prenait de nouveau à soupirer en regardant tout ce qu'elle laissait derrière elle. Par quoi Julien allait-il remplacer les choses condamnées?... Ah! qu'importe? Va et pare le nid à ton gré, il sera si doux encore!... Abandonne et vends ou brûle ce qui est beau! Rien ne peut être laid qui vient de toi, cher barbare!

Julien en effet habitait déjà son hôtel. Il s'y était fait préparer une chambre à la hâte; il ordonnait et parait le temple où la déesse

allait venir pour n'y demeurer qu'un jour. Il dépensait à cela tout le temps que Lucy ne lui consacrait plus, et tout celui qu'il pouvait arracher lui-même aux entreprises de la baronne d'Espérilles, à ses parties de voiture et à ses dîners sempiternels. Ce fut là que le trouva un matin Horace Raison, qui le cherchait.

A peine de retour à Paris, Horace Raison s'était hâté de mettre à jour les mémoires, secrets qu'il classait, sans les écrire, dans les cases innombrables de son cerveau, pensant qu'il serait heureux de les y retrouver plus tard pour l'amusement de sa vieillesse et l'instruction des jeunes gens. Il possédait maintenant sur le bout du doigt, entre cent bonnes nouvelles histoires, celle de Mme d'Espérilles, du comte Lallia et de l'Australien; il n'avait plus rien à apprendre à ce sujet, mais il croyait qu'il lui restait beaucoup à comprendre. C'est pourquoi il accourait tenant la lumière, mais cachée dans une lanterne sourde qu'il se promettait de présenter brusquement au visage de son ancien compagnon, afin de surprendre le cœur endormi dans l'ombre.

Et ce n'était nullement dans l'intention de se montrer sévère, ni de rendre la justice, s'il y avait lieu de la rendre : on aurait en vain cherché l'étoffe d'un juge dans Horace Raison; seulement il aimait à être fixé sur les gens qui cheminaient ou passaient dans sa vie. Il les divisait en deux classes : ceux à qui l'on donne la main en regardant le pavé, ceux à qui l'on peut la tendre en les regardant aux yeux. Or, s'il fallait en croire ce qui se disait en plus d'un coin du monde, Julien Dégligny était suspect d'appartenir à la première de ces deux classes, car enfin épouser une femme qui la veille était ouvertement, sinon publiquement, la maîtresse d'un autre homme, c'est une action hardie qui peut se risquer; mais quand cet homme est millionnaire six fois, ce qu'on risque est de faire croire... Horace Raison avait bien de la répugnance à achever sa pensée.

Déjà il était arrivé à cet âge où le cœur, subtil et retors, se réfugie dans le passé, comme un renard souvent chassé se retranche dans sa tanière : c'est le moyen d'éviter de nouvelles blessures. A cet âge, on aime ce qu'on a aimé, on le suppose toujours aimable, et souvent on s'en tient là. Tout ce qu'on aperçoit par derrière est honnête et beau; qu'on ne regarde pas au-devant de soi! Il faut bien croire à quelque chose, et si l'on ne croyait pas à ce qui est loin, à ce que transfigure et dore la brume ensoleillée du souvenir, à quoi donc pourrait-on croire? Vivent les amis de collége! ceux-là ne peuvent avoir changé. Quand on a vu planter un bel arbre dans le verger et qu'on y revient au bout de quinze ans, tout d'abord on court le voir et l'on ne doute point de trouver aux branches les beaux fruits qu'il promettait. Si ces fruits-là sont véreux, adieu l'illusion

dernière!... Non, Horace Raison ne pouvait croire que Julien Dégligny fût devenu l'homme habile et corrompu que lui dépeignait la légende. Il était prêt à lui pardonner beaucoup de folie, beaucoup de faiblesse et jusqu'à la lâcheté même excusée par la passion, tout enfin, excepté de certains calculs. Il lui suffisait que son ancien camarade ne se déshonorât point; le reste ne regardait que lui-même, car Horace Raison, il faut bien le dire, ne se souciait guère que de l'honneur. Quant à la morale, il ne s'en croyait pas le gardien.

Les deux amis se promenèrent quelques instans dans le petit jardin de l'hôtel, sous les sycomores, au milieu des bosquets de lilas entièrement dépouillés. Cependant le début de l'hiver s'était passé cette année-là sans froidure, et grâce à la douceur inaccoutumée de la saison quelques bourgeons apparaissaient au front des arbustes. Horace en prit occasion de philosopher un peu; il voulut prouver que les amours de Paris ressemblaient à cette végétation hâtive qui n'aboutit jamais à la floraison; une gelée survient qui la brûle. Ainsi le retour de l'esprit après les élans du cœur, les conseils de l'intérêt et de la sagesse anéantissent dans son germe la passion qui allait naître. Et il continua le rapprochement en soutenant que l'amour n'était guère à Paris qu'un fruit de l'arrière-saison, parce que la jeunesse est trop bien instruite aux expériences positives pour commettre la sottise d'aimer, et que... — Julien ne l'écoutait point, et l'on peut dire qu'Horace ne s'écoutait pas lui-même. Sa pensée suivait des chemins couverts tandis que sa parole suivait ces routes battues. Il s'interrompit tout à coup, et s'adressant à son compagnon : — Ami, lui dit-il, ce charmant logis est-il à toi?

— Depuis une semaine. Je l'ai trouvé par hasard et, je crois, acheté bien cher d'un notaire que je ne connais pas... Mais n'importe...

— Malepeste! reprit Horace en riant; ce sont façons de prince : n'importe!... Tu es donc bien riche?

— Oui, répliqua sèchement Julien; j'ai plus d'un million.

Horace lui saisit vivement la main et la serra de toute sa force. — Oh! le brave, l'honnête million que voilà! pensait-il. Et il félicita chaudement ce vieux camarade d'être riche, car la richesse change beaucoup les conditions de l'honneur. Et d'abord elle permet les aventures périlleuses. Quiconque est riche n'est jamais suspect, quiconque est riche peut marcher au bord des précipices, s'il y trouve du plaisir; mais si l'on est pauvre, on y roule... Ainsi va le monde.

Horace avait rarement éprouvé une telle sensation d'aise. Il n'allait donc pas être obligé de brûler ce qu'il avait honoré, il pouvait continuer d'aimer son compagnon d'enfance. Il pouvait aussi le

soutenir, le défendre et s'en aller par le monde en s'écriant : Que lui reprochez-vous? de quelles bassesses osez-vous bien l'accuser? Ne savez-vous pas qu'il est millionnaire? — « Maître fou! se disait-il en le regardant, que ne m'as-tu confessé cela plus tôt? Ce n'était pas assez pour te préserver de leurs calomnies que la pureté de ta vie et l'élévation de ton cœur, que je leur garantissais. Montrons-leur donc ta bourse ouverte. Et toi, va maintenant en paix, si tu le peux, où la passion te mène! » En même temps Horace Raison se prenait intérieurement à rire en songeant qu'il avait nourri un instant la puérile, sotte et ridicule pensée de se jeter à la traverse de cet amour.

Il en était à ce point, quand tout à coup Julien l'arracha à ses réflexions par une inconcevable question qu'il lui fit, là, le plus sérieusement du monde, sans lui avoir auparavant donné aucune marque de délire, et de l'air d'un homme qui se possède pleinement : il lui demanda s'il croyait qu'en France, — dans ce pays où les droits de chacun sont si bien limités par les droits de cet être de raison qu'on appelle la loi, que personne ne sait exactement ce qu'il lui en reste, — s'il croyait qu'on fût le maître, sans encourir quelque peine, non pas de brûler sa maison, ce qui pourrait nuire à autrui, mais au moins de la jeter par terre.

Le premier mouvement d'Horace Raison fut d'éclater de rire, puis il s'arrêta brusquement et se fit mentalement une question à son tour. Pourquoi Julien voulait-il brûler cette maison et non pas l'*autre*, celle qu'habitait encore Lucy, la maison de scandale comme disait la baronne d'Espérilles, l'hôtel du comte Lallia? A quoi il y avait une réponse bien simple : c'est que la maison du comte Lallia n'était pas le bien de Julien Dégligny; mais celui-ci reprit la parole.

— Écoute, Horace, dit-il d'une voix grave. Crois-tu donc que je ne suive point ta pensée pas à pas depuis une heure? Tu es venu, une sonde à la main, avec l'intention de me la jeter dans le fond du cœur, et tu l'as fait, car je t'ai permis de le faire. Es-tu sûr de moi maintenant? Ni faiblesse, ni bassesse, il n'y a rien en moi de ces deux choses viles : il n'y a rien qu'un immense amour, que tu comprends, bien que tu ne sois pas fait pour le ressentir... Tu le veux donc? Eh bien! soit : mon âme va s'ouvrir devant toi, et puis elle se scellera dans un éternel silence. Tu sais déjà que depuis six ans j'aime Mme d'Espérilles; mais ce que tu ne sais point, c'est que cette passion, qui m'a surpris au commencement de ma jeunesse, n'a jamais été heureuse... Ce que tu ne sais point, c'est que de près comme de loin j'ai cependant appartenu tout entier à celle que j'aimais d'un si fol amour... Je me suis exilé pour elle, pour elle seule, afin de lui rendre la richesse qu'elle avait perdue. Un

jour, après six ans de labeurs, de désespoirs qui renaissaient sans cesse, et d'efforts surhumains et longtemps stériles, j'ai vaincu la fortune. Alors je suis revenu, les mains remplies d'or, le cœur rongé de doutes, chercher enfin ma récompense. Elle m'aimait encore; j'ai donc trouvé plus que je n'espérais. De quoi puis-je me plaindre?

— Parle-moi franchement, dit Horace en lui mettant la main sur l'épaule, n'as-tu pas songé à repartir?

— J'ai songé!... s'écria Julien. Ce n'est pas à repartir que j'ai songé. Et d'abord je n'étais pas libre; puis ce que je lui avais promis, à elle! Est-ce que je ne lui dois pas cette richesse que son amour seul m'a donné la force de conquérir?

— Ami, tu l'aimes et tu dis que tu es toujours aimé d'elle. En es-tu sûr?

— Oui, j'en suis sûr. L'amour est un mal contagieux qui l'a gagnée. Si jamais j'ai occupé entièrement son cœur, c'est aujourd'hui. Peut-être n'avais-je été autrefois qu'un jouet pour elle; le jouet est devenu un instrument de torture. Nous nous aimons tous deux maintenant de la même façon violente et désespérée. Nous nous préparons à être heureux sur un îlot, au milieu d'une mer menaçante qui peut un jour devenir furieuse. Je te dis qu'elle m'aime!...

— Tout est là, murmura sagement Horace Raison.

— Non! reprit Julien, ce n'est pas assez. J'éprouve encore une joie sans bornes à penser que bien des hommes, et toi tout le premier peut-être, dont les regards lui ont dit souvent qu'elle était belle, ne la reverront plus. Ame qui vive ne la reverra! Je l'emmène, je vous la prends, j'emporte ce que je peux du trésor. Je ne voudrais pas même qu'il restât derrière nous une trace de notre passage. Je voudrais effacer dans votre société que j'abhorre jusqu'au sillage de sa vie, et c'est pourquoi je parlais tout à l'heure de détruire cette maison, où nous n'aurons demeuré qu'un jour. Où irons-nous en sortant d'ici? Je n'en sais rien. Ce que je jure, c'est que nous n'y reviendrons jamais, jamais, et cette assurance ne me suffit pas encore. Ce que je vois d'elle, sa beauté, son corps, sa jeunesse, tout cela sera ma proie; mais qui me répond de l'âme? Qui m'assure qu'elle restera ma captive? Je te le disais, ce n'est pas à repartir pour l'Australie que j'ai songé depuis deux mois auprès d'elle. J'ai songé à écrire un testament où je l'eusse instituée mon héritière et à me tuer ensuite, et j'y songe encore. Ainsi je la rendrais riche, libre; ainsi je tiendrais ma promesse...

— Oui, interrompit Horace Raison, la promesse que tu as faite à Mme d'Espérilles; mais celle que ta passion s'est faite à elle-même?... Ami, ce n'est pas dans le présent que tu m'épouvantes. Je sais bien que tu te tueras peut-être; mais tu ne te tueras qu'après...

Puis il serra une dernière fois la main de Julien et le quitta.

Il se promit de ne point retourner de si tôt au petit hôtel : il ne voulait revoir son ami que marié et, comme il le disait, *après*... Jusque-là il était sûr de l'amour de Julien pour la vie; mais il pensait qu'alors il aurait à veiller sur un homme heureux et déjà las, déchiré, désespéré de l'être. Il le rencontra une fois par hasard au bout de la semaine. C'était justement la veille du mariage.

Julien suivait le chemin qui menait chez la baronne d'Espérilles, où comme toujours il était attendu. Il remontait à pied la rue du Bac, et marchait la tête opiniâtrément baissée, regardant le ruisseau. Il n'avait garde d'apercevoir son ami. Celui-ci ne voulut point le troubler dans cette rêverie étrange; il se contenta de le regarder passer en levant doucement les épaules. — Ne croirait-on pas, se dit-il, qu'il cherche un diamant dans ce ruisseau noir?

Julien cherchait en effet le diamant du souvenir dans ce ruisseau noir. Horace Raison ne croyait pas toucher si juste.

XV.

Jour d'ivresse et de tourment, enfin tu étais venu! L'église Saint-Thomas d'Aquin regorgeait de fidèles et même d'infidèles. L'assistance était de toutes les classes; il y avait là jusqu'à du peuple, — le peuple de la baronne d'Espérilles, qui recevait d'elle le vin des enseignemens en même temps que le pain des aumônes. — Cette troupe reconnaissante occupait le bas de l'église et fit entendre un murmure flatteur sur le passage de l'épousée. L'une des fractions masculines des quatre siècles et demi qui s'agitaient d'ordinaire dans le salon gris et noir, sous la forme du vieux comte de B..., conduisait Lucy; la baronne conduisait Julien.

A peine une pâleur légère glissait-elle par momens sur le visage de Lucy, comme ces blanches nuées du midi qui passent à tire-d'aile au plus haut des airs : ce n'est rien qu'une ombre qui vole, et la sérénité du ciel n'en est pas altérée. Jamais Mme Lucy d'Espérilles ne s'était senti le cœur si hardi, si ferme. Son petit pied, frémissant sous sa robe, pressa de toute sa force les dalles de l'église, la voie triomphale; sa main aussi s'apprêta à serrer d'une ardente étreinte la main de Julien, qui allait la prendre en face de tout ce monde qui regardait. Un commencement de larme trembla pourtant sous sa paupière, l'attendrissement faillit la gagner et la vaincre à cette heure où elle songeait à la bonté de Dieu, qui permet de tels bonheurs; mais elle vint aussi à songer à sa justice, qui permet de telles revanches, et toutes ses larmes se séchèrent au feu de cette dernière pensée. On vit alors Mme Lucy d'Espérilles prome-

ner sur l'assemblée des yeux brillans; puis, comme elle s'agenouillait auprès de Julien, l'humilité redescendit dans son cœur. Elle se dit que ce n'était point à ses côtés, mais devant lui qu'elle devrait se mettre à genoux...

Le prêtre alors, ayant béni l'anneau, le présentait à Julien, qui le prit brusquement. Lucy lui tendait sa main; il lui passa cet anneau d'or au doigt, et tout bas : Lucy, lui dit-il, j'eusse mieux aimé la bague d'argent. — Si bas qu'il eût parlé, le prêtre entendit et lui jeta un regard sévère; mais avant d'avoir atteint l'époux, ce regard s'arrêta stupéfait sur l'épouse. Elle avait la tête penchée sur sa poitrine, et en une seconde l'expression de son visage avait changé. Jamais on ne vit de joie plus subitement coupée dans sa fleur.

Il y eut, après la cérémonie, un grand repas chez la baronne d'Espérilles. Quand s'achevèrent ces noces de Cana, la nuit était venue. Au moment de dire adieu aux deux époux, la sainte femme étendit sa main d'ivoire comme pour les bénir.

Ce fut un effet manqué. Julien regarda la baronne en face : elle ne s'y méprit point; il venait de lui faire entendre clairement que son règne était passé. De quelques tourmens cachés, de quelque effroyable mélange que se composât son bonheur, enfin il en était le maître. Il s'empara du bras de Lucy; il prenait possession de son bien. La voiture les attendait tous deux; mais, comme ils allaient y monter, ils rencontrèrent la petite Lucette aux mains des servantes. Lucy s'arrêta pour embrasser sa fille; l'enfant vint ensuite tendre son front à Julien et lui demanda de l'emmener. Pour toute réponse, il la souleva et la mit dans la voiture auprès de sa mère. Oui, voilà le seul partage d'amour qu'il acceptât désormais. Lucy devina sa pensée; elle lui donna l'une de ses mains, tandis qu'elle embrassait de nouveau sa fille. Leurs yeux émus se rencontrèrent au-dessus de cette jeune tête : un souffle pur vint enfin passer entre eux après cette lourde journée.

Ce fut donc sans trop d'oppression ni de peur que Lucy, lorsqu'on arriva à l'hôtel de son mari, pénétra dans ce nouveau monde. Tout allait en effet y être nouveau, les murailles et les meubles, jusqu'aux serviteurs, et l'air qu'on y respirerait et les pensées qui circuleraient dans l'air. On entra d'abord dans un petit salon qui s'ouvrait sur le jardin. Lucy jeta furtivement les yeux autour d'elle. D'avance elle savait que le salon ne serait point tendu de bleu, la couleur qu'elle aimait le plus, car son salon de l'hôtel Lallia était bleu; mais si là tout était inconnu pour elle, il n'en était pas de même pour Lucette. L'enfant avisa tout de suite le grand coffre où elle renfermait ses jouets.

Voilà le seul objet qui eût trouvé grâce devant Julien, le coffre à

jouets. L'enfant y courut; mais Julien regarda Lucy. Lucette, que vouliez-vous encore? N'était-ce pas assez que votre jeune âme innocente eût si longtemps tenu sa place entre ces deux âmes prêtes à s'unir, éperdues toutes deux de désir et de crainte? Lucy prit sa fille par la main, Julien la guida jusqu'à son appartement. Il s'arrêta sur le seuil.

Elle remit Lucette à une servante qui attendait. Elle se trouva seule alors dans cette chambre qui allait être la sienne, seule, libre pour la dernière fois, maîtresse encore un moment de ses sensations, de ses pensées, de ses regards. Julien n'était plus là pour les épier comme tout à l'heure au salon. Ah! cette chambre était bien sévère! Une lampe de bronze brûlait sur la cheminée, des ombres vaguement menaçantes semblaient courir sur le tapis. Non, non, là rien ne ressemblait à l'ancien logis. Les meubles étaient recouverts d'une étoffe sombre; une alcôve fermée avait remplacé le beau lit d'ange.

Elle le voyait donc tel qu'il serait jusqu'à la fin, car ne devait-il pas durer autant que sa vie, ce bonheur maintenant légitime et qui se plaisait pourtant à s'entourer de voiles parce qu'il était pur? Non, il ne l'effrayait point. Elle chassa en souriant cette première impression, qui n'avait été qu'une surprise. Elle sonda son cœur encore une fois, et reconnut bien qu'il avait été fait pour ces félicités souvent austères et toujours sérieuses dont les devoirs sont si légers pourtant au prix de ce qu'il donne. Non, elle n'avait pas même besoin de prier Dieu de la garder des pensées qui tentent, elle était trop sûre de sa force. Non, elle ne redoutait point de revoir jamais sous ses yeux les images du passé, car le présent seul était beau, le présent seul était vrai. C'était le passé qui n'avait été que visions funestes et mensonge. — Mais que faisait donc Julien?

Ce qu'il faisait! Il était là, dans la chambre voisine, songeant et luttant. Un domestique à ce moment entra et lui dit qu'un étranger était là qui demandait à le voir. — Qui donc pouvait avoir le courage de venir le troubler en un pareil jour? Qui que ce fût, il donna ordre de l'introduire. — Que me veux-tu? s'écria-t-il en reconnaissant Horace Raison.

— Prends et lis, lui dit Horace. Je remplis ici un devoir pénible; mais c'est un devoir.

Ce qu'il lui présentait, c'était un de ces recueils à la mode, un journal de courses, de chasse, de club et de salon, une de ces gazettes de *high life* dont la plus noble partie de la nation qui produisit La Bruyère et Montesquieu fait aujourd'hui ses délices. Voici ce que Julien y lut :

« Qui donc a dit que nos financiers n'avaient ni cœur ni esprit?

C'est un lieu commun. Pour prouver qu'ils ont l'un et l'autre, il nous suffira de raconter l'histoire du comte ***. Le comte avait formé sous le voile une liaison qui n'était guère connue que de l'univers. L'amour et la beauté habitaient sa maison depuis quatre ans, et c'était un enchantement qui promettait de ne jamais finir, quand survint un trouble-fête. La belle amie du comte et le nouveau-venu, le larron, avaient naguère, il y a longtemps, avant que la première ne fût la veuve consolable que nous avons admirée tous (le pauvre mari!), la belle amie du comte donc et le larron avaient suivi ensemble le chemin des amoureux. Depuis, celui-ci s'en était allé à nos antipodes, ou peu s'en faut, chercher fortune; mais si loin qu'on aille, quand on a logé le petit dieu dans son cœur, il nous ramène toujours. Et voilà comment le comte un jour, il y a deux mois, trouva le voyageur au nid.

« Il paraît que cette réunion avait été des plus tendres et l'explication d'abord des plus vives, car le comte aperçut d'une part de beaux yeux tout en pleurs et d'autre part de moins beaux yeux tout en flamme. Ne croyez point qu'il se fâcha. C'est un parfait gentilhomme. A cette vue, au contraire, il sent tout de suite sa générosité qui s'éveille, d'autant que le lien de fleurs qu'il portait depuis quatre ans menaçait fort de se métamorphoser en une bonne chaîne de plomb et de fer. L'occasion était belle d'éviter cette métamorphose. Que pensez-vous donc que le comte ait fait contre ces deux amans qui, s'ils ne le trahissaient pas encore, s'y montraient du moins disposés nettement? Il en a tiré la plus honnête vengeance du monde; il les marie. C'est une piquante aventure. Le comte n'a-t-il pas ainsi prouvé que les financiers ont du cœur et même l'esprit du cœur! »

— Ces calomnies ne sont pas signées, dit froidement Julien en jetant le journal à terre.

— N'importe! repartit Horace Raison. Il ne faut point chercher qui a écrit cela, mais qui l'a fait écrire. C'est le comte Lallia. Ami, nous devons nous expliquer brièvement, car ici tous les mots brûlent. Je connais cet homme. Je savais que tu pouvais sûrement attendre de lui quelque venimeuse revanche. Je t'eusse averti, si je l'avais osé; mais, n'ayant point le courage de parler, je veillais. Quelques allusions imprudentes m'ont ce matin inspiré je ne sais quel soupçon. J'ai couru à l'officine où se fabriquent ces misères; je ne m'étais pas trompé. J'ai acheté toute l'édition de cette gazette qui devait paraître demain, je l'ai détruite; j'ai acheté la conscience même de l'imprimeur, qui, en me la livrant, a trahi son client, et qui subira un procès. Il t'en coûtera dix mille écus.

— Merci, dit Julien.

— Et maintenant, reprit Horace Raison, il ne te reste plus qu'à tuer l'ennemi, si tu peux.

Julien fit quelques pas dans l'appartement sans répondre. Il marchait en trébuchant comme un homme ivre. Ce lourd silence, il le garda deux minutes peut-être.

— Quoi! se disait Horace Raison, est-ce que le malheureux, avant d'agir, consulte encore son amour?

Julien s'arrêta enfin. — Je le tuerai, dit-il, j'en suis sûr.

— Le comte, dit Horace Raison, est actuellement à Florence. Je le sais...

A ce moment, la porte qui faisait communiquer cette chambre avec celle de Lucy s'entr'ouvrit doucement. Ce bruit de voix avait dit à la jeune femme où était Julien et l'avait en même temps averti qu'il n'était pas seul. Elle venait, à petits pas, savoir qui pouvait être assez hardi à pareille heure pour le lui prendre... On ne vit qu'un des plis de sa robe qui passait par l'entre-bâillement de la porte.

— Va, dit Julien à Horace, nous partirons demain.

La porte s'était refermée brusquement quand Lucy avait reconnu Horace Raison. Horace sortit. Julien s'abîma dans un fauteuil et il pria comme il pouvait prier.

« O Dieu, pensait-il, qui as fait la vie haïssable, pourquoi ceux qui parlent en ton nom nous disent-ils que tu nous défends de la quitter? Et nous, si nous la haïssons, pourquoi nous montrer si dociles? De tous les partis à prendre, mourir est souvent le plus noble, presque toujours c'est le plus simple; mais le plus simple aussi pour un naufragé qui flotte sur la mer immense, accroché à une carène brisée, c'est de lâcher l'épave impuissante et de se livrer à l'abîme. Et cependant il ne le fait point. O Dieu! c'est que dans cet abîme tu n'as pas jeté ta lumière, et que nous ne savons où va nous pousser l'aveugle furie du flot.

« O Dieu! il est aisé pourtant à ceux qui croient en toi, à ceux qui, résolus d'enfreindre cette loi d'exister que tu nous imposes, peuvent redouter ta justice, mais qui, connaissant ta bonté, peuvent espérer dans ta clémence, il est aisé à ceux-là de risquer la terrible aventure; mais ceux en qui tu as voulu toi-même, par l'avalanche de douleurs que tu as fait rouler sur leur tête, écraser la foi vivante, ceux-là ont raison de retenir le bras dont ils allaient se frapper. Mourir est effrayant, mais ne plus être est horrible. Qui ne croit plus n'ose plus, et tu le sais, ô Dieu! Est-ce là le redoutable moyen dont tu te sers pour forcer les malheureux à vivre? »

Tout à coup Julien se releva, et il entra dans la chambre de sa femme.

Quand il passa le lendemain devant ses serviteurs, ils se pous-

sèrent du coude et chuchotèrent; ils n'épargnèrent point les quolibets lorsqu'il fut passé. Tout ce monde-là n'avait jamais remarqué que de la joie sur le visage des nouveaux mariés. Cette joie banale est une grâce d'état; ils l'avaient aussi bien vue sur le visage de monsieur le baron, quand ils s'étaient élevés jusqu'à servir l'aristocratie, que sur celui du petit bourgeois, quand ils avaient eu le malheur de déroger jusqu'à servir la roture; ils ne la voyaient point sur le visage de leur nouveau maître. C'est ce qui leur prêtait à rire.

Julien erra longtemps dans la maison, il parcourut le jardin à grands pas pendant plus d'une heure, bien qu'il tombât une pluie glacée; la valetaille le considérait à travers les vitres. Enfin il entra dans le petit salon. Lucette, à peine habillée, y était accourue; elle déballait avec de maternelles précautions les poupées qui avaient dormi dans le grand coffre. Julien s'assit et la regarda. — Lucette! s'écria-t-il tout à coup en se dressant devant l'enfant, qu'est-ce que je vois briller au doigt de cette poupée? Et qui vous a donné cela?

Le premier mouvement de Lucette épouvantée fut de gagner le bout du salon. Là, la poupée qu'elle emportait dans ses bras lui échappa et tomba par terre. Ce fut Julien qui la ramassa. — Qui vous a donné cela, Lucette? reprit-il.

L'enfant, dont la terreur ne faisait que croître, répondit en balbutiant que c'était sa mère.

— Ne mentez point, lui dit-il.

— Je ne mens pas, fit Lucette.

— Ce n'est pas tout, s'écria-t-il, je veux savoir s'il y a longtemps.

— Oh! oui! dit-elle, il y a bien longtemps.

Julien arracha du doigt de la poupée l'objet qui venait d'exciter en lui ce désordre insensé : c'était la bague d'argent!

— Allons! dit-il avec un rire convulsif, je vois bien que ce n'est pas vous qui m'avez menti, Lucette. N'ayez donc pas peur. Ce n'est pas vous non plus que je vais punir.

Alors il courut chez lui, reprit au fond d'un meuble le journal qu'Horace Raison lui avait apporté la veille, et les deux mains armées de ces deux choses terribles, la gazette et la bague, il rentra dans la chambre de sa femme. Lucy dormait.

Quelle tempête souleva dans l'âme de Julien la vue de ce tranquille sommeil! Sans doute en ce moment elle rêvait du succès de ses mensonges, de la félicité volée et de la sécurité sans mélange qui allaient en être le prix; mais non, elle semblait reposer sans rêves. De tout ce qu'elle avait osé jusqu'à cette heure, le plus hardi n'était-ce pas de dormir? Que ce corps pourtant était beau, tandis

que la pensée l'avait quitté, tandis que le cœur pervers ne veillait point pour le guider dans les chemins de la ruse et du mal!

Dors donc, perfide créature! Tu as donné ce que tu pouvais donner, une nuit de courtisane. Cette aventure est finie. Dors, celui que tu as trompé ne veut plus rien de toi, il ne veut que te fuir. Il venait avec des paroles de feu dont la marque te serait restée au visage; mais cette flamme de haine est déjà tombée, le mépris n'est que cendres. Il venait l'anathème à la bouche, il le gardera dans le fond du cœur!

Julien se pencha sur la dormeuse. Elle s'agita une seconde, comme si elle allait s'éveiller; elle en fut si près qu'elle parla. — Que faites-vous? murmura-t-elle. Il tirait de son doigt l'anneau d'or béni la veille par le prêtre, et à sa place il y passait la bague d'argent. Lucy s'était rendormie.

Sur la table, à côté du lit, il posa tout ouverte la gazette de *high life*, puis il retourna dans sa chambre, prit un crayon, revint, et sur la gazette même, en marge de la piquante anecdote qui eût dû faire rire tout Paris ce jour-là, il écrivit :

« Lisez ces lignes abominables, et si vous ne le saviez point déjà, sachez qu'elles ne m'ont rien appris. Regardez ensuite à votre doigt et demandez à votre fille où j'ai retrouvé cette bague. Si vous la lui aviez donnée pour en faire un jouet, au moins eussiez-vous dû vous en souvenir.

« Vous avez droit à la moitié de ma fortune; un acte légal vous l'assurera dès demain. Je vous ai aimée comme jamais homme au monde n'aima une femme. Tenez pour certain que cette bague a tout tué. Je ne vous reverrai jamais, jamais! »

Et il sortit de la chambre calme, fort, sans jeter un regard en arrière, puis de la maison, sans perdre un instant; il tenait l'anneau de mariage dans sa main. — Malheur à celui qui te trouvera! dit-il en le laissant tomber sur le pavé.

XVI.

Mme d'Égligny demeura plusieurs jours invisible à toute sa maison, à sa fille même; la porte de son appartement ne s'ouvrit que devant la baronne d'Espérilles, sa cousine. La sainte femme était accourue sans perdre une minute, tandis que la catastrophe était encore chaude; les mêmes mains longues et sèches vouées à toutes les œuvres pies, et qui avaient béni ce fugitif bonheur, étaient prêtes à l'ensevelir.

Lucy était là, dans la sombre alcôve, encore toute pleine comme une nuit de printemps de murmures d'amour... Transports fou-

droyés, ivresses mortes! Et maintenant la jeune femme cherchait en vain à rassembler son cœur épars entre la stupeur et le désespoir. De ressentiment, elle n'en avait point. Elle n'était pas née pour la colère plus que pour la passion, qui l'avait un moment surprise; l'amour l'avait conquise et ne l'avait pas élue. Ame curieuse et chercheuse qui s'était égarée souvent, âme flottante et douce, subtile et molle, elle restait au premier instant sans force contre les assauts de la douleur, comme elle l'avait toujours été contre les piéges de la vie, et d'abord elle ne sut que se répandre en pleurs. La baronne se tenait au chevet du lit, la regardait pleurer d'un œil admirablement sec et ne disait encore rien.

Quand un voile trop lourd se fut abaissé sur ses paupières, et que la lassitude glacée eut figé la source de ses larmes, Mme d'Égligny essaya pourtant de prendre sa revanche et de faire volte-face contre sa douleur. Et d'abord elle se demanda si elle avait mérité d'être si sévèrement traitée. D'un regard elle descendit dans sa conscience, et, sans doute parce que ce regard était obscurci, ne vit point le mal qu'elle avait fait. O Julien, que votre injustice était grande! La baronne l'entendit ainsi plusieurs fois qui murmurait le nom de Julien, et vit bien qu'elle parlait haut comme en rêve. C'est qu'elle rêvait en effet. L'espoir était venu qui lui avait dit : Tu n'es point coupable, et qui lui avait montré en souriant les cieux rouverts. L'espoir est un enfant qui sourit et parle sans raison. Tout à coup Lucy, se retournant vers sa parente, lui fit une question étrange; elle lui demanda si elle pensait que Julien eût agi bien sérieusement en formant cette résolution de la quitter pour jamais, s'il n'avait pas voulu plutôt, ombrageux comme il était, essayer la force et l'humilité de son amour, et s'il ne fallait pas croire que c'était une feinte ou une épreuve; mais la baronne, qui ne savait point qu'il n'y a rien de puéril comme l'amour désespéré, se contenta de lever les épaules. Alors Lucy, du haut de son rêve, retomba sur son oreiller humide en se disant encore : Qu'ai-je fait?

C'était là le plus amer. Subir le châtiment et ne point sentir la faute! Tout son être à la fois protestait contre ce supplice. Elle se tournait de nouveau vers son impassible cousine; elle invoquait son témoignage avec des sanglots déchirans, et ne se lassait point de lui crier cet éternel : qu'ai-je fait? qui peignait si bien son cœur. Dix fois, vingt fois dans une heure, elle reprenait et relisait l'horrible fragment dans la gazette ouverte sur son lit : œuvre noire de vengeance qui n'avait eu qu'un trop beau succès! Mais elle relisait aussi les lignes tracées à la marge par Julien, et elle y voyait que d'avance il savait tout. Pourquoi donc alors avait-il choisi ce prétexte et ce moment pour la frapper, puisqu'il l'avait épargnée plus

tôt? Il savait tout. Il avait pardonné. Pourquoi avait-il repris son pardon?...

Ce qu'elle ne comprenait point, c'était cela. Elle s'abîmait dans ces ténèbres. Retournant encore à la gazette, elle n'y cherchait plus que le seul arrêt qui la condamnait; elle dévorait les derniers mots écrits par Julien, et longtemps ensuite, d'un œil morne, considérait cette bague d'argent qu'il avait mise à son doigt, pendant qu'elle dormait, comme une accusation vivante, et qui y était restée. Ce qu'elle ne comprenait point, c'était la puissance de cette bague. Eh quoi! fallait-il donc croire que d'avoir menti à ce sujet ce fût tout son crime? Voilà pourquoi Julien l'avait à jamais quittée en lui lançant ce sanglant anathème! Parce qu'elle avait négligé, oublié cette relique d'enfant qu'il croyait perdue! Pour ce bijou ridicule, pour si peu l'avoir brisée, lui qui avait pardonné le reste! Ainsi cette misère avait fait ce que la connaissance du passé n'avait pu faire. Quand au prix d'un terrible effort Julien en était arrivé à oublier ses anciens parjures, il n'hésitait pas à la tuer pour la découverte d'un si petit mensonge : ce que Lucy ne comprenait point, c'était que cette goutte d'eau eût fait tout à coup déborder le vase. Sa gardienne la vit soudain qui se dressait sur son lit : elle demandait sa fille, elle priait qu'on la lui amenât à l'instant même, elle voulait savoir ce que Lucette, interrogée par Julien, avait répondu au sujet de cette bague maudite; mais une lueur de réflexion lui vint aussitôt. Eh bien! oui, elle ne s'en souvenait que trop à présent, l'enfant autrefois avait reçu d'elle l'anneau d'argent pour en faire un jouet, et parce qu'elle le demandait avec instance. Ce que Lucette avait répondu à Julien, qui la pressait de lui répondre? Hélas! sans doute, la vérité...

Horace Raison n'avait point manqué au rendez-vous que Julien lui avait donné le soir qui précéda cette étrange nuit de noces pour le matin qui devait la suivre. Lorsqu'il se présenta à l'hôtel, on lui dit que M. d'Égligny était parti. Il crut rêver. — Où était allé Julien? — On l'ignorait. — Quand reviendrait-il? — Jamais. — Voilà ce qu'Horace tira d'un valet sur le visage duquel il lut une certaine expression combinée de surprise, de moquerie, de satisfaction et pourtant d'épouvante, qui lui parut un terrible signe. Tout ce mélange grimaçant sur cette face plate lui disait assez que le malheur venait de s'abattre sur la maison. Le valet alors baissa la voix pour lui apprendre ce qu'il savait, — le bruit de l'office : — madame était abandonnée. Le premier mot d'Horace Raison, il faut le dire, ne fut pas pour plaindre la délaissée : ce fut un juron accentué avec une rare énergie. Il se souvenait qu'ayant une fois surpris Julien, quelques jours avant son mariage, penché sur la plaie béante

de son cœur, il lui avait dit en souriant : Tu ne te tueras qu'*après*. Maintenant cela ressemblait à une prédiction. Et combien elle avait été faite à la légère! Le malheureux avait pu la prendre pour un conseil.

Ainsi nul ne savait où il était. C'est pourquoi Horace Raison, dans la première ardeur de ses alarmes, résolut, sans perdre une minute, de se mettre à sa poursuite, afin de l'arracher à lui-même, s'il en était encore temps. Toute une journée s'usa dans de vaines recherches, et le lendemain Horace, avec la rigueur ordinaire de son sens pratique, jugea qu'elles étaient puériles. Est-ce qu'un homme inconnu de tous, dans l'immensité de Paris, n'est pas sûr, quand il le veut, de se rendre introuvable, qu'il se cache dans la mort ou dans la vie? Mais il vint une idée consolante à Horace Raison : c'est que, le connaissant pour ce qu'il valait, le tenant pour un vrai sage, son ancien camarade d'enfance ne pouvait lui avoir fait l'injure de se tuer sans lui demander son avis. Rien n'était plus sérieux que ce raisonnement chez Horace, et il lui parut bien, au bout de trois jours, qu'il ne s'était pas trompé : Julien vivait et le fit mander. Il s'était choisi un logis si distant du centre de la ville qu'on eût dit qu'il avait commencé son voyage et fait déjà sa première étape. Ce qui frappa surtout Horace Raison quand il approcha des lieux désignés, ce fut que ce logis, qui était un hôtel meublé, confinait à un cimetière. Ce cimetière, il le connaissait. On le conduisit à la chambre du nouvel hôte : Julien était assis au coin du foyer. Horace faillit tomber à la renverse en voyant qu'il tenait le plus paisiblement du monde un journal dans ses mains.

Il n'y avait rien de changé sur son visage... Ni désordre ni pâleur. Ce qu'il y avait dans l'âme, — Horace s'en convainquit à l'instant, — n'était pas aisé à découvrir; l'éclat de deux yeux brillant d'une fièvre sans relâche arrêtait les curiosités au passage. Julien indiqua du doigt à son ami un fauteuil à l'angle opposé de la cheminée. Tous deux gardèrent d'abord le silence. Horace Raison observait; il se croyait observé de même. Bientôt il vit qu'il n'en était rien : les regards de Julien étaient retournés au journal avec une fixité et une expression d'avidité indéfinissables. A la couleur jaune du papier, Horace s'aperçut que l'impression devait remonter à une époque assez lointaine; il lut même sournoisement, à distance, le titre et la date : du moins ce n'était pas la gazette banale que tout le monde lit le soir en sommeillant au coin du feu; Julien n'était pas si bien guéri.

— Eh bien! dit Horace, que cette nouvelle énigme ne laissait pas que d'impatienter un peu, ne partons-nous pas pour Florence?

Julien frémit. Si le curieux Horace n'avait voulu que le réveiller

en sursaut et le surprendre au milieu de cette rêverie où le plongeait la lecture de ce journal mystérieux, il y avait admirablement réussi. Non, le malheureux n'était pas guéri. Cette question fut comme le fer chaud qui pénètre dans la blessure : on sent passer l'odeur de la chair brûlée; mais tout cela ne dure qu'une seconde. — Non, dit Julien, je ne me soucie plus de tuer personne.

Il s'assit de nouveau, et d'un geste parfaitement calme attira et rassembla une masse énorme de billets de banque épars sur une table derrière lui. Sans abandonner le journal qu'il tenait toujours d'une main, il se mit de l'autre, lentement et à haute voix, à compter ces billets. Au cinq centième billet de mille francs, il s'arrêta; puis, relevant les yeux vers Horace, il lui fit une question à son tour, mais muette.

Horace la comprit; mais on ne dépouille jamais entièrement le vieil homme : il ne put s'empêcher de sourire et fit un geste de dénégation énergique. — Non, non, il n'était pas aussi bien instruit que Julien paraissait le croire; non, il ne savait pas tout, il s'en fallait bien!

— N'importe! dit Julien; ces cinq cents billets de mille francs, tu l'as deviné, sont pour *elle;* je t'ai choisi pour les lui remettre. C'est la moitié de ce que je possède, et j'ai pensé que ce partage, qui est le plus simple arrangement du monde, était préférable à un contrat.

Il faut rendre justice à Horace Raison : ici il ne songea plus à sourire, il ne songea plus à être curieux; il n'éprouva plus qu'un soulagement immense, un chaud sentiment d'aise et de plaisir en regardant son ami et en se disant : Il est sauvé! — Est-il probable en effet qu'un homme qui garde cinq cent mille francs pour lui se dispose à mourir? La somme est trop forte pour payer sa tombe. Et, poussé par l'instinct du cœur, sans trop savoir ce qu'il faisait, ce qui ne lui était pas ordinaire, Horace saisit la main de Julien.

— Tu me serres la main parce que tu es content de moi, lui dit Julien avec un morne sourire. Prends garde à ce journal que je tiens et ne va pas le froisser dans ton étreinte, car c'est lui qui te donnera tout à l'heure la clé de ma vie : il te fournira le secret de mon long courage dans l'exil et de mon retour en France, où je me croyais toujours regretté, aimé, attendu; mais vois d'abord ce que je lisais.

— « Vingt francs de récompense à qui rapportera une bague d'argent, » lut Horace, et il se tut, car il n'aimait point à ne pas comprendre, et pourtant il ne comprenait pas.

— Oh! dit Julien, c'est une histoire assez longue, et je ne sais trop si tu l'écouteras bien patiemment jusqu'au bout. Ceux qui,

comme toi, se sont rendus les maîtres de la vie ne conçoivent guère qu'elle ait si fort tourmenté les autres, et qu'ils se soient laissé faire.

Il se leva et fit deux ou trois fois le tour de la chambre.

— Allons! dit-il, j'essaierai de te conter cela gaîment, comme un conte de fées... Il y avait une fois deux anneaux d'argent...

Mais à ce moment on entendit dans le couloir qui menait à cette chambre le bruit d'un pas léger et précipité, puis le frôlement d'une robe. Julien s'appuya contre un meuble, Horace se leva; la même idée les avait frappés tous les deux : c'était *elle*, elle, Lucy, oubliant tout, poussée par la toute-puissance du repentir, de la douleur, de la passion, venant à celui qui l'abandonnait, prête à se jeter dans ses bras, à ses pieds s'il le fallait, et à lui dire : « Tu ne peux me frapper de ce coup de grâce, tu ne peux me condamner sans m'entendre! As-tu bien songé à ce que tu faisais en me proscrivant, moi qui suis devenue maintenant la moitié de toi-même? Veux-tu répudier la chair de ta chair?... » Mais cette femme qui accourait, — c'était bien une femme, — passa et frappa à la porte voisine.

— Ce n'est rien! dit Julien. Nous pouvons reprendre notre conte de fées. Donc il y avait une fois deux anneaux d'argent...

— Madame, disait alors Lucy à la baronne d'Espérilles, qui la gardait toujours, pourquoi n'irais-je pas à lui? Parce que je ne le dois pas, dites-vous? Mon Dieu, mon Dieu! je ne me soucie guère de ce que je dois. Je n'ai pas de fierté, moi, je n'ai pas d'orgueil! J'ai mérité qu'il me quittât. Voyez-vous? je sens que je l'ai mérité, et si j'allais lui dire que je le sens, je suis bien sûre qu'il me pardonnerait. Que voulez-vous qu'il me demande de plus que de me repentir? Il n'est pas si fort, allez! car il m'aime encore. Est-ce que vous croyez qu'on cesse d'aimer quand on le veut, et, quand on a été fidèle pendant sept ans, qu'on change son cœur en trois jours? Oh! ne me retenez pas, madame. C'est mon salut que vous empêchez. Je sais bien que je le trouverai, lui, aussi désespéré que moi-même. Les désespérés se comprennent. Je lui dirai que s'il me tue, il se tuera tout le premier, qu'il n'a pas pensé à cela, et que c'est sa propre vie que je viens lui demander. Si je vois qu'il se laisse toucher, je lui demanderai aussi peut-être si ma faute était assez grande pour un châtiment si dur... Mais non, je n'essaierai point cela, je suivrai mon premier mouvement, qui me conseille de m'avouer coupable. Je ne chercherai pas à parer ce que j'ai fait, puisqu'il veut que ce soit un crime; mais je pleurerai. Il m'a déjà vue pleurer; je sais bien l'effet que lui font mes larmes. Ah! si je le ramenais, madame!...

— Mais, dit la baronne d'Espérilles, vous ignorez même la retraite où se cache ce galant homme. Où irez-vous le chercher?

— Oh! fit Lucy, à son retour d'Australie, il m'a bien trouvée, moi!

— Ma chère enfant, reprit la baronne, je vous parlerais plus sévèrement, si vous n'aviez point le délire. Je vous montrerai plus tard que tous ces beaux sentimens que vous m'exprimez là dans votre chagrin ne vous conviennent pas. Vous êtes des nôtres à présent. Les femmes comme nous ne doivent s'humilier ni de fait, ni de pensée...

— Madame!...

— Excepté devant Dieu, continua la sainte femme; mais je vois bien que, dans l'état où vous êtes, toutes les remontrances aujourd'hui seraient inutiles. Il faut vous faire voir la vérité brutale et toute nue. La voici. M. d'Égligny vous abandonne, ma chère Lucy, parce qu'il a de vous maintenant tout ce qu'il désirait en avoir. Lorsque leurs tristes passions sont satisfaites, les hommes qui lui ressemblent ne ménagent plus rien. Nous nous sommes trompées, ma pauvre enfant; c'est à un aventurier que nous avons eu affaire...

— Madame, s'écria Lucy frémissante, est-ce là ce que vous appelez la vérité? Lui un aventurier! Pour qui donc a-t-il couru les aventures, si ce n'est pour moi, pour m'enrichir, pour me rendre la fortune et la liberté que j'avais perdues? Ah! même si je ne l'aimais plus, je devrais encore souhaiter de le revoir pour lui dire : Vous avez bien pu briser mon amour, mais vous n'étoufferez pas ma reconnaissance...

— Toute la question est dans ce que je vais vous dire, interrompit la baronne d'Espérilles. Voulez-vous avouer votre faute? On vous a pardonné la première, celle qu'on connaissait. Qui croira qu'il s'agisse encore de la même? qui croira qu'ayant accepté le passé, votre mari ait pu ne pas l'accepter sans réserve et en gardant une pensée de retour sans doute? Qui croira qu'ayant commencé à marcher dans ce chemin qui était assez rude, un obstacle puéril, une pierre invisible, au premier pas, l'ait fait trébucher et s'enfuir? Voulez-vous, pour vous justifier, raconter l'histoire de cette bague?

— Je le veux, dit Lucy.

— A votre aise! reprit la baronne. Libre à vous d'ajouter le ridicule aux blâmes d'autrefois! Les croyez-vous donc si bien effacés? Quant à moi, je vous le dis, la main de la baronne d'Espérilles doit cesser désormais d'être vue en une si pitoyable affaire. Vous voulez donc rester seule au monde; mais vous ne voyez pas quelle récompense cet homme prépare à votre folie... Allez à lui, vous serez chassée!

— Chassée! répéta Lucy, de nouveau toute en pleurs.

La baronne s'approcha, la força doucement de reposer sa tête sur l'oreiller, et de ses propres mains vraiment se mit à l'accommoder dans son lit. Encore une fois pourtant Lucy se redressa.

— Eh! quand il me chasserait, s'écria-t-elle, du moins je l'aurais revu!

Mais ce fut le dernier effort de ce cœur débile et de cette conscience mourante. Elle se laissa décidément retomber sur son lit. La baronne se pencha sur elle. — Ma chère Lucy, lui dit-elle à demi-voix, ce nouveau malheur qui nous arrive vous fait une situation incomparable. Une femme abandonnée! Il serait bien hardi maintenant celui qui laisserait voir autre chose que de la pitié quand on prononcera votre nom! Et la pitié, voyez-vous, cela triomphe de tout le reste.

La situation de la baronne elle-même était encore meilleure, cent fois bien autrement solide, éclatante surtout. La sainte femme, depuis deux mois, s'en allait de gloire en gloire. Elle avait eu d'abord sa pécheresse et sa repentie, elle avait maintenant sa délaissée et sa martyre...

— Ainsi, dit Horace Raison à Julien, qui parlait encore, cette affiche miraculeusement arrivée jusqu'à toi dans ton voyage, qui t'a tiré du découragement, arraché au désespoir et décidé enfin à regagner l'Europe, cette affiche ne venait point de Mme d'Espérilles, que tu aimais? Cette récompense promise, ce n'était pas elle qui la promettait? Cette manne tombée un matin dans ton cœur, ce n'était pas elle qui te l'envoyait? C'était l'autre?... Et cette autre se nommait Jeanne, me dis-tu?

— Jeanne, fit Julien d'une voix sourde. L'annonce avait été imprimée par ses soins. Jeanne avait perdu sa bague, l'autre bague n'était qu'égarée. Jeanne seule attachait du prix à sa relique; l'autre relique était dès lors au doigt d'une poupée! Voilà ce que je sais depuis trois jours. Tu vois si mon erreur fut immense et si elle fut longue; mais depuis quatre ans alors il ne m'était pas arrivé une fois peut-être de songer à la pauvre Jeanne. Je ne pouvais donc penser cela.

— Ni moi! fit Horace en se levant brusquement; mais, s'écria-t-il, n'avait-elle pas enfin un autre nom, cette Jeanne? Et ce nom, ne le sais-tu pas?...

— Quoi? répliqua Julien. Si je le sais! Elle se nommait Jeanne Aubrée.

— Jeanne Aubrée,... répéta Horace; vraiment ce nom ne me rappelle rien.

Et comme il se trouvait en ce moment près d'une fenêtre, il l'ou-

vrit. Il respira l'air du dehors bruyamment, mais il s'aperçut que cette fenêtre donnait sur une vaste cour que terminait un grand mur. Au-delà du mur, c'était le cimetière. — La pauvre fille! murmura-t-il; quelle rencontre! Et s'il savait qu'elle repose là!

Il referma la fenêtre. Quelle découverte! Et que son esprit avait été lent! N'aurait-il pas dû s'éveiller tout de suite à la seule mention de cette bague? Lui aussi, il avait connu une bague d'argent, même elle lui avait souvent prêté à rire. Il est vrai qu'il y a sous le soleil bien des bagues d'argent qui prétendent parer bien des doigts; mais ce nom de Jeanne Aubrée ne lui laissait plus la possibilité d'un doute. Il ne fut point tenté de s'écrier : O fatalité, voilà de tes coups! Il n'aimait pas les grandes phrases, mais il ne put s'empêcher de dire : Voilà de tes jeux, ô destinée! Ce sont des jeux assez cruels. Il avait beaucoup connu Jeanne Aubrée. — Continue, dit-il à Julien en venant reprendre sa place, je ne t'interromprai plus.

Certes il n'en aurait eu garde, car cet étrange et triste récit, qui ne l'avait d'abord ému que de pitié, lui causait maintenant une émotion bien différente; il se voyait mêlé à l'action et il se prit à écouter d'une oreille ardente, il lui sembla que bien des choses déjà dites ne l'avaient éclairé qu'à demi; il eut l'art de faire remonter encore une fois Julien à l'origine de ces deux bagues. Elles avaient été vendues à Jeanne, au bord de la mer, par un soldat de marine : il savait cela; mais lorsque Julien vint à lui raconter de nouveau comment Mme d'Espérilles avait surpris une de ces bagues à son doigt pendant leur premier rendez-vous dans le jardin du cimetière, et comment, dans son embarras d'en expliquer la provenance, il lui avait dit qu'il la tenait de sa mère, Horace Raison, malgré le ferme propos qu'il avait fait de ne plus interrompre, ne put étouffer entièrement une exclamation qui lui échappa. Jeanne Aubrée ne lui disait pas autre chose à lui-même pour lui expliquer son obstination à porter cette bague, éternel sujet de ses moqueries. Elle aussi la tenait de sa mère!

— Épargne-moi, dit Julien. Je rougis le premier de ce mensonge, et la pensée m'est venue que j'en subissais le châtiment...

— Bah! fit Horace. Mme d'Espérilles t'interrogeait. Que lui aurais-tu dit? — Et mentalement il ajouta : Que m'aurait dit Jeanne, à moi?

Car Jeanne Aubrée enfin jusqu'à sa mort avait été la maîtresse d'Horace Raison.

XVII.

Quand Julien Dégligny eut cessé de parler, il prit la main d'Horace Raison à son tour. — Voilà qui est fini, lui dit-il, et ma vie

est finie de même. Rassure-toi, je ne me tuerai point; mais remplir la part d'existence qui me reste, cela peut s'appeler se mettre en règle avec Dieu. Cela ne s'appelle plus vivre.

— Patience! fit Horace. La vie nous trahit, nous quitte et sait bien nous reprendre...

— Je ne t'ai pas dit, interrompit Julien, que Jeanne Aubrée était morte.

Horace détourna la tête.

— Ainsi, continua Julien, qui sembla heureusement changer de sujet, prends cet argent. Tu seras donc le messager de liberté pour celle qui m'a tenu sept ans en servitude. Si elle m'accusait auprès de toi, tu me rendrais témoignage. C'est pourquoi j'ai voulu te faire ce récit. Mon cœur aurait bien pu se refermer sur cette honte et se passer de parler, ma conscience ne l'a pas voulu. J'ai pris en toi non un confident, mais un juge. Tu peux prononcer à présent. Penses-tu que j'aie mal agi? Me suis-je trop hâté de frapper? Est-ce que la mesure n'était pas comble? Est-ce que je n'avais pas assez dévoré de souffrances? Est-ce que ma longue crédulité n'avait pas enfin le droit de s'armer contre ce dernier mensonge? Est-ce que cette bague au doigt d'une poupée ne justifie pas ce que j'ai fait?

— Sois content, dit Horace Raison, ton juge t'absoudrait sur-le-champ, s'il savait quels sont tes desseins pour l'avenir. C'est cela encore qui me fait peur et qu'il te reste à m'apprendre.

— Ne t'ai-je pas dit, répéta Julien, que Jeanne Aubrée était morte? Elle est là!

Et il étendit le doigt dans la direction du cimetière.

— Là? fit Horace.

— Et ne vois-tu pas tout ce que je lui dois? continua Julien, qui s'animait. C'est cette pensée que la fidèle créature ne m'a jamais maudit, qu'elle m'a aimé peut-être jusqu'à la fin, qui me soutient seule depuis trois jours! C'est Jeanne Aubrée qui a fait passer en moi un souffle de raison au plus fort de ma folie. C'est elle, n'en doute pas, qui m'a sauvé des résolutions funestes. J'étais venu ici chercher un logis, poussé encore par je ne sais quelle inguérissable lâcheté : j'apprends que Jeanne est là près de moi. Quand je me suis mis à sa recherche, j'étais bien loin de penser qu'elle n'était plus de ce monde, car elle ne devrait guère avoir que vingt-cinq ans. Partout je n'ai trouvé que sa trace. A l'ancienne maison, où l'on me fêtait autrefois si bien quand j'entrais, on m'a répondu qu'elle avait changé de demeure. A sa demeure nouvelle, on m'a dit qu'elle était morte depuis six mois et ensevelie dans ce cimetière. Je veux donc...

— Écoute, dit Horace d'une voix altérée, prends garde à ce cimetière...

— Tu m'as donc deviné? reprit Julien. Eh bien! oui, il me fait peur. Depuis trois jours, je le regarde du haut de cette fenêtre. Je lutte, je ne peux me vaincre, je n'ose entrer dans ce lieu, dont le souvenir m'écrase... Tout va encore m'y parler d'*elle*, tout va m'y rapporter son image et me crier son nom! Et pourtant Jeanne Aubrée aussi est là! Il faut que je la voie. C'est un devoir. Je suis trop lâche sans doute pour l'accomplir seul; mais tu vas me secourir. J'ai compté sur toi pour m'accompagner.

— Sur moi! s'écria Horace.

— Quoi! dit Julien, tu me refuses!

Et le moyen de refuser sans se trahir, sans lui faire soupçonner la vérité et se voir ensuite forcé de la lui dire, sans risquer de dissiper par un mot brutal cette illusion qui le fortifiait du moins, si elle ne le consolait pas! Les malheureux en accueillent souvent de plus légères. « Eh bien! se dit tout bas Horace, qu'il aille donc porter les morceaux de son cœur à l'ombre de Jeanne! Les ombres sont muettes; celle-ci ne s'avisera point de parler. » Il avait pris son parti. — Allons! dit-il, puisque tu le veux!

Ils sortirent de la maison, suivirent un instant le boulevard extérieur, qui était encore debout en ce temps-là, et prirent au premier tournant l'avenue fatale, vestibule d'honneur et de douleur où chacun doit passer une fois. En face d'eux était la grande porte béante.

— J'ai souvent franchi cette porte la joie dans l'âme, dit Julien.

Horace se tut.

— Jamais, reprit Julien presque aussitôt, jamais je ne saurai si Jeanne avait recouvré cette bague.

Horace ne répondit pas davantage, mais il tressaillit. Il savait bien que Jeanne avait recouvré la bague. Ce qu'il n'avait jamais su, c'est qu'elle l'eût un moment perdue. Certes elle aimait chèrement cet anneau, la pauvre fille. Et déjà Horace, tout prêt à manquer de sagesse, cherchait un détour ingénieux pour faire entendre à Julien que sur ce point-là du moins il ne se payait pas de trop d'illusion; mais tout à coup celui-ci se retourna et le força de se retourner avec lui. — Regarde, lui dit-il, *elle* faisait d'ordinaire arrêter sa voiture au bas de l'avenue; elle ne venait qu'en robe noire et s'imaginait qu'on ne la remarquait point.

Puis il baissa la tête. — Oui, murmura-t-il au bout d'une seconde, Jeanne, quand elle est morte, ne pouvait avoir plus de vingt-cinq ans.

C'est ainsi que ces deux pensées, *elle* et Jeanne, se croisaient et se mêlaient dans son esprit. *Elle*, il la chassait; Jeanne au contraire, il l'appelait sans cesse.

— Je songe, dit-il encore, à ces vingt francs de récompense. Dieu

veuille donc qu'on n'ait point rapporté la bague! Où Jeanne eût-elle pris ces vingt francs? Elle était si pauvre!

Pour cette fois, Horace Raison répondit. Au moins cette dernière réflexion avait-elle eu la puissance de lui rendre son sourire. — A quelle date remonte ton journal? demanda-t-il à Julien.

— A trois ans et quelques mois.

— Oh! oh! fit Horace, tu avais donc quitté Jeanne depuis quatre années déjà; elle avait eu le temps de devenir moins pauvre.

Mais ils arrivaient à la grande porte. En mettant le pied dans le cimetière, Julien s'arrêta. Il n'avait marché jusque-là qu'avec effort, appuyé au bras d'Horace, qui le soutenait. Il se redressa subitement. Ses yeux enflammés embrassaient et dévoraient tout ce qu'un instant auparavant ils craignaient de voir. — Voilà, dit-il en indiquant à Horace la partie neuve du cimetière, voilà où ils étaient, ces beaux ombrages sous lesquels *elle* venait me rejoindre. J'y suis revenu depuis avec elle. Comme elle avait l'air de regretter les arbres abattus et le souvenir dispersé! Elle est passée maîtresse en mensonges. Oh! ne crains rien. A présent je suis fort, et je veux d'abord que nous cherchions là.

Horace n'essaya point de l'entraîner de l'autre côté du cimetière, sachant bien en effet que c'était là qu'il fallait chercher.

Dès lors il n'y eut plus un mot d'échangé entre eux. Ils descendirent la grande avenue et gagnèrent par un prompt détour la pente qui menait autrefois au vieux jardin. Horace ne faisait plus que suivre son compagnon, car c'était celui-ci désormais qui le conduisait. Julien choisit un sentier qui s'élevait directement vers le sommet, entre les tombes. Oh! c'était bien à *elle*, non à Jeanne, qu'il pensait à cette heure. Quant aux autres morts, il n'y songeait guère. Il battait d'un pas pesant ce sol qui le brûlait; il avait hâte d'atteindre le point où jadis était le monticule, l'endroit fatal où était le berceau. Arrivé là...

Il n'avait pas oublié la grille de fer et la sépulture inachevée qui en occupaient la place. Deux mois auparavant, quand Lucy avait eu l'idée du pèlerinage, la pierre qui devait couvrir cette tombe reposait tout debout contre la grille; on n'y voyait encore aucun nom, et Lucy regrettait de ne point savoir qui était venu dormir dans ce lieu sacré où ils avaient aimé... La pierre était posée maintenant, le nom y était gravé. Julien lut : « Jeanne Aubrée, » et plus bas : « Priez pour elle. » Alors il ferma les yeux. — Je ne croyais point trouver cela si vite! murmura-t-il.

Horace Raison était demeuré à quelques pas en arrière. Il pensait qu'il avait choisi lui-même la place de cette tombe, et qu'il ne l'avait choisie que trop belle. Il s'approcha vivement de son ami, le

cœur prêt à se fondre, et pourtant il croyait bien s'être préparé d'avance à ce qui allait arriver. Ému d'une pitié immense, oubliant qu'il avait affaire à un homme la veille encore aussi fort que lui, il prit Julien dans ses bras comme un enfant; mais celui-ci se dégagea, et lui fit entendre par un signe qu'il désirait rester là seul un moment. Horace obéit et s'éloigna.

Lorsqu'il revint, Julien était accoudé sur la grille. Horace alla s'y accouder de même, et ils restèrent ainsi longtemps muets tous les deux, les yeux sur cette tombe.

— Pauvre enfant! dit Julien, toi seule au monde m'as aimé. Ce n'était pas ma destinée que de me trouver heureux d'un pareil amour. Telle je t'ai connue autrefois, telle tu dois être encore dans l'autre vie, loyale et bonne. Ta voix, j'en suis sûr, s'il lui avait été permis de sortir du fond de cette tombe, se serait élevée pour m'avertir et me défendre, quand, avec celle qui n'a jamais su que trahir, je suis venu fouler ta cendre fidèle. C'est Dieu qui a voulu te placer ici dans la mort. Là où j'ai commencé de boire le poison que me préparait l'enchanteresse, là je retrouve la main qui me versait naguère une eau pure où je ne voyais point qu'il y avait des perles!...

— Pauvre fille! pensait Horace, comme je t'ai méconnue! Qui donc aurait jamais soupçonné tout ce sentiment-là dans le fond de ton cœur? Ah! c'était le coin du premier amant, perfide Jeannette, et nous devions nous contenter du reste de la maison. Ainsi cette bague que je te grondais de porter était un talisman et une relique. Combien de fois ne te l'ai-je pas arrachée! mais tu me la reprenais toujours. Tu l'as si bien prise et reprise qu'il a fallu te la laisser au doigt quand tu as fait la folie de mourir. Ma mie Jeannette, quand je songe que tu gardais sérieusement des souvenirs d'amour! Je ne sais pourtant si je dois y croire. Comme tu nous cachais bien cela! Ta gaîté n'en souffrait point. Et quelle gaîté, qui ne se lassait jamais! Je t'ai rencontrée dans une fête, moi qui ne vais guère aux fêtes, et tu m'as charmé tout de suite, parce que je n'y ai vu que toi qui riais sans effort. Tu as été la cause ensuite qu'on s'est bien souvent moqué de ton vieil amant de trente ans. Parfois on me disait qu'une maîtresse si libre et si rieuse était le bien d'un garçon de vingt ans, et que je causais un dommage à la jeunesse; mais tu amusais si fort mes amis, sans compter moi-même. Oh! Jeanne, qui m'aurait dit que vous entreteniez une chapelle ardente dans votre âme? Quel dommage néanmoins que vous ne soyez plus parmi nous! car, n'ayant jamais fait de mal, vous pourriez maintenant faire beaucoup de bien. Il vous revenait enfin tout brisé, celui que vous aimiez et pleuriez en cachette, si toutefois l'amour vous faisait pleurer. Je ne lui aurais envié ni cette étonnante fidélité, ni ces

belles larmes. C'est moi-même qui vous aurais rendue libre et priée de soigner le malade de vos mains joyeuses. Comme vous me l'auriez ranimé, consolé!.. Vous me l'auriez guéri peut-être...

Ce fut au milieu de ces réflexions que la voix de Julien l'interrompit. — Qui lui a donc élevé ceci? se demandait-il, car elle n'a point sans doute laissé d'héritage pour payer ce tombeau. Je voudrais connaître celui qui a fait à Jeanne ce lit de pierre.

— Hélas! répliqua mentalement Horace, tu ne le connais que trop.

— Et je voudrais savoir aussi, reprit Julien, si on lui avait rendu la bague?

— Mais, dit résolûment Horace, il me semble qu'on peut raisonnablement le penser. Pour moi, j'avoue que j'en suis convaincu, et voici sur quoi je me fonde. La récompense promise de vingt francs ne dépassait-elle point la valeur de la bague? Dès lors le trouveur n'avait aucun intérêt à la garder; il l'aura rendue. Et si la pauvre Jeanne y attachait tant de prix, nul doute qu'elle ne l'ait portée jusqu'à la fin.

Puis il mit une main sur l'épaule de Julien. — Ami, lui dit-il, je suis sûr que cette bague est là, au doigt de Jeanne, dans la tombe.

— Je veux croire cela, dit Julien.

Et il s'agenouilla devant la grille.

Julien Dégligny, tout entier à la pensée de Jeanne, n'avait pas répondu à l'interrogation inquiète d'Horace Raison, qui lui demandait ses projets d'avenir. Ses projets, c'était de repartir pour un second exil, moins lointain pourtant que le premier. Il les mit à exécution le lendemain même de sa visite au tombeau. Il habite à l'extrémité de la France une région presque aussi sauvage que l'Australie même, un coin de terre resserré entre la pleine mer et des forêts. Le flot, dans les grandes marées, vient mordre au pied l'étroit promenoir en forme de terrasse qui s'étend devant sa maison. L'abîme est devant ses yeux; il écrit à Horace que l'abîme aussi est dans son cœur. Horace Raison ne le croit plus qu'à demi; il dit familièrement que cela se comble. Il a prophétisé à son ami que la vie un jour le reprendrait; il est plein de foi dans sa prophétie.

Mme d'Égligny, après une maladie très violente, très bruyante et fort courte, a reparu plus belle que devant. Elle est bien guérie; le mal ne saurait revenir, car il est tari dans sa source. La passion lui avait donné ce que lui avaient refusé la nature et Dieu sans doute, — une âme. La passion est réduite en cendres, l'âme s'est envolée en fumée. Ainsi que le prévoyait sa noble parente, Lucy a une situation admirable. Justice est faite depuis longtemps de ce mari

d'un jour dont on ne parle plus. Quelques amis ont même conseillé à la jeune femme de reprendre le nom de d'Espérilles, afin d'effacer toute trace de l'accident qui lui a donné un autre nom; mais la baronne d'Espérilles a jeté tout de suite beaucoup de glace sur le zèle de ces officieux. — Tous ces changemens ne seraient point de bon goût, dit-elle. D'ailleurs ce *d'Égligny*, l'apostrophe aidant, ne lui paraît point avoir mauvaise grâce.

Mais le nom est bien moins à son gré que celle qui le porte. Elle est fière de sa cousine, et voit bien qu'il ne lui manquait autrefois qu'un peu de prudence et l'art de mener, comme on dit, plusieurs barques à la fois. Il y a la barque de la dévotion, la barque du plaisir et une infinité d'autres barques : on peut les lancer toutes ensemble; l'important est de les faire voguer de conserve, et, quand il faut en pousser une à la tête de la flottille, de la bien choisir suivant le cours des choses et les besoins du moment. C'est un grand art. Mme d'Égligny le possède à ravir. On la voit au sermon le soir à huit heures, ce qui ne l'empêche point de paraître au bal à minuit. Une femme si sage est naturellement prisée, choyée, caressée, gâtée en tous lieux. Elle reçoit beaucoup d'hommages en public, on dit même qu'elle ne les repousse point dans le tête-à-tête; mais la baronne d'Espérilles, son chaperon, n'en veut rien savoir. Elle se plaît à répéter partout qu'elle est sûre de la raison de Lucy : tout est là; la baronne sait bien que la jeune femme ne saurait plus faire ce qu'on appelle des folies, et qu'elle ne brûlera pas ses barques.

Quant au comte Lallia, l'artisan de tout ce drame, il vieillit, mais ne change point. C'est un homme de bronze et très doré. Jamais il ne s'est douté du danger qu'il avait couru après le bon tour de l'anecdote qu'on sait dans la gazette. Il n'a trouvé qu'une fois l'occasion de s'en repentir. Un jeune gentilhomme étranger, très épris de Mme d'Égligny, le provoqua un jour dans un cercle et lui mit le lendemain trois pouces de son épée dans le côté droit. Le comte reconnut aisément la main qui avait fait sortir cette épée-là de sa gaîne; mais, comme il était fort prudent, il n'en dit rien. Au reste il guérit promptement de sa blessure. La lâcheté ne triomphe pas toujours dans le monde, mais elle est rarement punie.

PAUL PERRET.

GUSTAVE III

ET

LA COUR DE FRANCE

I.

LA SUÈDE AVANT L'AVÉNEMENT DE GUSTAVE III. — L'ANARCHIE ET LES DANGERS EXTÉRIEURS.

Le principal objet de ce travail est d'étudier, dans un cadre restreint, à l'aide d'un grand nombre de documens inédits, certains épisodes de l'histoire diplomatique et de l'histoire des idées et des mœurs pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Les relations de la France avec la Suède durant cette période montrent d'abord, sous Choiseul et Vergennes, quelques-uns des derniers beaux jours du cabinet de Versailles, encore fidèle à ses traditions, conservant pour base l'alliance des états secondaires en vue du maintien de l'équilibre général. Plus tard, quand Gustave III, en face de la révolution française, veut rendre à notre vieille monarchie l'appui qu'il a reçu d'elle, les efforts du roi de Suède auprès des cabinets étrangers pour organiser la contre-révolution forment aussi un curieux ensemble, peu connu. L'occasion s'offre en même temps de montrer ce que fut à cette époque l'imitation de la France au dehors. La Suède, notre ancienne alliée, se trouva plus que jamais conduite par ses intérêts politiques, par ses propres goûts, par ceux du roi qui la gouvernait, vers une étroite adoption de nos idées et de nos mœurs. C'étaient les traits les plus saillans de la société française qu'on s'efforçait, là comme ailleurs, de reproduire, et

nous n'aurons pas de peine à les retrouver dans les copies, bonnes ou mauvaises. Si nous recourons en outre aux récits que les étrangers faisaient eux-mêmes de notre propre histoire, à la peinture qu'ils traçaient de nos mœurs, soit dans leurs correspondances entre eux, soit dans leurs livres, alors qu'ils admiraient et voulaient s'approprier notre éclat, nous obtenons une image nouvelle de la France, image le plus souvent sincère, et qui peut servir à compléter ou à rectifier même celle que nous connaissons déjà. Les peintres se servent volontiers, quand leur œuvre s'achève, d'un miroir qui la reflète en l'isolant et en modifiant son aspect. Grâce à l'intervention de ce milieu factice qui ne trouble pas les rapports intimes, l'ensemble du dessin et l'harmonie de la couleur ne sont plus voilés, et tout le relief apparaît. C'est une pareille expérience que j'ai voulu tenter : j'ai interrogé la Suède du temps de Gustave III, qui nous peut servir, à certains égards, de miroir; je lui ai demandé sous quels traits la France de Louis XV et de Louis XVI lui est apparue, et je me suis efforcé de reproduire fidèlement cette image.

On ne me blâmera pas d'avoir choisi cette période de notre histoire : elle nous tient au cœur. La seconde moitié du XVIIIe siècle est dans nos souvenirs une heure à la fois terrible et charmante, mêlée de contrastes inouis. Elle est séparée de notre temps par une transformation prodigieuse, il est vrai, mais non par un abîme où se soient perdus toutes les influences et tous les courans : quand on l'étudie, la solidarité qui l'unit à notre XIXe siècle reparaît; en face des problèmes qui nous agitent à notre tour, cette heure agitée et féconde nous réserve encore des enseignemens. Nous sommes loin cependant de la bien connaître : plus d'une des personnes qui feront figure ici pour avoir honoré la France de leur temps sont à peine nommées dans les livres, et tel mouvement d'opinion qui intéresse au plus haut degré l'histoire de notre ancienne monarchie nous apparaîtra dans un ensemble que le petit nombre de détails jusqu'à présent publiés ne laissait pas soupçonner. Un pieux devoir et un pressant intérêt sont donc à la fois engagés dans cette étude.

Mes principales sources ont été l'immense collection manuscrite des papiers de Gustave III que possède la bibliothèque de l'université d'Upsal, les correspondances diplomatiques et les nombreux mémoires imprimés que la littérature suédoise a produits. Les papiers de Gustave III forment 64 volumes in-folio et 55 in-quarto; avec beaucoup de minutes écrites de sa main, on y trouve l'innombrable série des lettres qui lui étaient adressées. C'est une source presque entièrement française, d'une authenticité incontestable, d'une variété infinie. Quant aux correspondances diplomatiques, très attentives et très développées dans un temps de relations très

intimes, elles conservent inaltéré le reflet des figures et des scènes contemporaines avec l'émotion du moment; je m'efforcerai, par de simples citations au milieu de mon récit, de rendre ce reflet sans le troubler. J'ai d'ailleurs contrôlé les témoignages que m'offraient les archives d'Upsal et de Stockholm par ceux de plusieurs autres archives, en Danemark et en Allemagne, et surtout par une lecture assidue de nos précieux portefeuilles du ministère des affaires étrangères à Paris.

I.

Liée à la France par d'anciens traités, la Suède se trouvait, à la veille du règne de Gustave III, en proie à une profonde anarchie qui la rendait inutile à ses alliés, et qui suscitait à elle-même ainsi qu'à tout le Nord, de la part de ses ambitieux voisins, un danger redoutable. L'anarchie suédoise, dont les suites se sont fait sentir pendant tout le règne de Gustave III, avait des causes lointaines qu'on découvre aisément. Les agitations politiques ou civiles du XVIIIe siècle ont été en grande partie préparées dans l'âge précédent par l'abus que la royauté a fait de son ancienne alliance avec les classes moyennes contre une aristocratie privilégiée. La royauté moderne, alors même qu'elle s'intitulait absolue et de droit divin, avait toujours été, même à son insu, l'organe d'un sentiment d'unité et d'égalité démocratiques. Son tort fut de s'attarder dans un premier triomphe, qui lui paraissait définitif parce qu'elle en recueillait un grand éclat, et de ne pas achever l'œuvre en vue de laquelle l'alliance avait été utilement formée. Cette œuvre était des plus vastes, il est vrai; il fallait, après avoir élevé les classes moyennes, constituer un organisme intelligent et équitable qui élevât aussi les classes inférieures. A en juger par les premiers siècles de son histoire et par ses origines, la royauté devait trouver en elle-même des forces suffisantes, si elle n'avait laissé se réunir à nouveau les ennemis qu'elle avait une fois vaincus et s'écarter les amis qu'elle s'était d'abord conciliés : conduite imprudente et coupable dont le résultat fut une dispersion de toutes les forces en présence de terribles dangers. Telle fut la marche du développement politique de la France, et les pays du nord de l'Europe, qu'une tradition diplomatique unissait depuis le XVIe siècle à nos destinées, plus rapprochés de nous encore par une certaine communauté de race et de génie, subirent les mêmes vicissitudes intérieures.

Pendant que chez nous l'œuvre de Richelieu et de Mazarin s'achevait entre les mains de Louis XIV, le Danemark en 1660 et la Suède en 1680 livraient à Frédéric III et à Charles XI une puissance

absolue. La date de 1680 est particulièrement le pivot de l'histoire constitutionnelle de la Suède. Il y avait eu dans ce pays une puissante noblesse, celle qui se pressait jadis autour de Gustave-Adolphe, et qui avait donné les Oxenstiern, les Baner, les Torstenson et les Wrangel. Après avoir glorieusement servi sur les champs de bataille, cette noblesse s'était enrichie soit des dépouilles de l'Allemagne à la suite de la guerre de trente ans, soit des libéralités excessives des rois, qui, pour subvenir aux dépenses incessantes de la guerre extérieure, payaient les secours et les bons offices en morcelant le domaine de la couronne. L'opulence et l'inaction corrompirent les héritiers de ces nobles que la valeur et le dévouement avaient élevés; les paysans, que la couronne avait traités avec humanité sur ses anciens domaines, se virent réduits à un dur servage pendant que de nouveaux *latifundia*, formés au détriment de la couronne, menaçaient d'étouffer le pays sous un vaste réseau de monopoles et de priviléges. La jalousie et les craintes légitimes de la nation se firent jour dans la diète qui siégeait à Stockholm; les trois ordres du clergé, de la bourgeoisie et des paysans pouvaient, en se réunissant, fournir contre l'aristocratie des armes à la royauté, si elle voulait reprendre son ancien ascendant. Ils s'offrirent; l'impétueux Charles XI ne laissa pas échapper cette occasion de revendiquer ses droits et quelque chose de plus; autorisé par les représentans des ordres inférieurs, il opéra, non sans violence, la fameuse *réduction* par laquelle il reprit les domaines que la couronne avait jadis aliénés. « Il s'appliqua avec trop de succès, dit Saint-Simon, son contemporain, à la destruction radicale de l'ancienne et grande noblesse, à laquelle il substitua des gens de rien... Le genre obscur et cruel de la longue maladie dont il mourut a fait douter entre la main de Dieu vengeresse et le poison. » Par de telles atteintes, la royauté transformait une manœuvre purement politique en une révolution sociale à son profit. Une fois la grande propriété détruite aux mains de la noblesse, cet ordre parut compter à peine dans l'état; comme en France, le milieu qui subsistait entre la royauté et le peuple fut détruit; les représentans de ce peuple ayant abdiqué au profit de la couronne, celle-ci se trouva seule et souveraine maîtresse : il fut déclaré que sa volonté faisait la loi, et que nulle constitution ne la devait enchaîner. C'est ce que proclama pendant sa courte durée la diète de 1680 : l'absolutisme royal fut établi en Suède pour une période de quarante années.

Si la royauté ne demeura pas souveraine plus longtemps encore, ce fut sa faute. Charles XI et Charles XII abusèrent d'un pouvoir sans contrôle; ce dernier surtout, par des fautes que les petits-fils ont pardonnées en faveur de la gloire, mais dont les contemporains

souffrirent jusqu'à l'excès, ruina le pays au dedans et au dehors. Les élémens d'une réaction s'accumulèrent. Charles XI, pour mieux abattre la puissance de l'aristocratie, avait prodigué et par là même avili les titres; tout fonctionnaire de quelque rang, tout officier de certain grade avait pu espérer sous son règne de fonder une maison. On avait vu se créer de la sorte une noblesse inférieure rivale de l'ancienne, mais naître aussi des vanités et des prétentions ambitieuses, qui comptaient bien, quand le joug ne s'appesantirait plus, se satisfaire : il était facile de prévoir une coalition de ces espérances avec les ressentimens de la vieille aristocratie. Un autre ferment s'y ajouta : ce fut ce qu'on pourrait appeler l'effervescence parlementaire, l'impatience qui excitait la diète suédoise à revendiquer sa part dans le gouvernement. Les ordres inférieurs n'avaient pas cru naguère travailler à l'avantage exclusif de la royauté; ils avaient vu son triomphe absolu avec satisfaction d'abord par haine de la noblesse, avec un certain dépit ensuite, se trouvant eux-mêmes subjugués, et ils aspiraient à prendre en main ce qu'ils nommaient dès lors la cause des libertés publiques, c'est-à-dire qu'ils voulaient imposer à la royauté une constitution, et se faire dans le nouvel établissement une belle place, suivant l'exemple du parlement d'Angleterre. La noblesse, hier leur ennemie et maintenant leur complice, sut habilement s'emparer de ces velléités inquiètes et les tourner, pour quelque temps du moins, à son profit. Tel fut le sens et tels furent les élémens, en apparence contradictoires, du nouveau changement qui, aussitôt après la mort de Charles XII, enleva à la royauté son absolutisme pour le transporter à la diète. Une nouvelle période s'ouvrit qui devait durer plus de cinquante ans, de 1718 à 1772, c'est-à-dire de la mort de Charles XII au coup d'état de Gustave III, et pendant laquelle l'aristocratie suédoise, dominant la diète en face d'une royauté qui expiait ses fautes et d'une nation divisée, donna pleine carrière à son avidité et à ses récriminations égoïstes. Cette période, la noblesse l'a surnommée le *temps de la liberté* (*frihetstiden*); mais la postérité n'y peut reconnaître qu'une époque de dissensions intestines et de misérable anarchie. Il faut en distinguer au moins les principaux traits pour pouvoir apprécier le rôle que Gustave III fut appelé à jouer plus tard et toute l'histoire de la Suède pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, histoire si mêlée à la nôtre.

La chute de l'absolutisme royal était devenue inévitable au moment de la mort de Charles XII. Tandis qu'éloigné de son royaume dix-huit années durant, il compromettait au dehors l'édifice de gloire élevé par Gustave-Adolphe et par ses grands capitaines, ses ordres irréfléchis venaient exiger au dedans toujours de nouvelles

levées d'hommes et d'impôts; l'épuisement de la nation, joint au malheureux effet des désastres militaires, avait failli le faire détrôner; la ballé de Frederikshall était venue à temps pour épargner à la Suède cette honte, mais non pour prévenir les conséquences fatales du despotisme. Deux graves circonstances étaient de nature d'ailleurs à enfanter l'anarchie. La première était l'incertitude de la succession : Charles XII ne laissait pas d'héritier direct, sa sœur aînée et son mari, le duc de Holstein, étaient morts; mais leur fils, Charles-Frédéric, survivait : contre ce prétendant, la seconde sœur du roi, Ulrique-Éléonore, mariée au prince de Hesse, réclamait la couronne. Charles XII lui-même n'avait pris aucune disposition; non obéi pendant les dernières années de sa vie, il n'avait pas demandé qu'on lui obéît après sa mort. La seconde circonstance était l'impérieuse nécessité de conclure promptement la paix avec la Russie, soit pour mettre un terme aux prétentions que le cabinet de Pétersbourg puisait dans l'enivrement de ses récentes victoires, soit pour apporter enfin un soulagement à la misère de la nation. L'esprit de parti exploita ces difficultés, et la diète, où la noblesse reprenait le dessus, au lieu de songer au patriotique dessein de fermer tant de blessures, abusa du malheur des temps. Ulrique-Éléonore monta sur le trône par le choix des états, en acceptant toutes les conditions qu'on lui voulut prescrire, et elle fut bientôt remplacée par son mari, le faible Frédéric Ier, qui allait régner plus de trente ans (1720-1751); le jeune duc de Holstein fut ainsi éloigné, précisément parce que son élévation eût consacré le droit de l'hérédité. Comme il était le candidat de la Russie, on essaya de désintéresser le tsar en lui cédant tout ce qu'il voulut s'arroger des anciennes possessions de la Suède. On eut ainsi à l'intérieur la funeste constitution de 1720, au dehors la paix honteuse de 1721.

La constitution de 1720, dictée par l'aristocratie suédoise, fut une œuvre d'égoïsme irréfléchi. On conservait une royauté et un sénat, mais c'était entre les mains de la diète que résidait l'intégrité de la puissance suprême. La diète, composée des quatre ordres ou états, s'assemblait tous les trois ans et ne pouvait être dissoute que par elle-même. Indépendante du roi et du sénat, elle avait les mêmes pouvoirs qui n'étaient possédés par les deux chambres d'Angleterre que conjointement avec le roi. Le pouvoir législatif lui appartenait sans limites; elle décidait seule la paix ou la guerre, elle s'arrogeait le pouvoir judiciaire en évoquant à son gré devant une de ses commissions les causes qui étaient du ressort des cours souveraines; enfin son autorité se concentrait dans un comité secret, purement à sa nomination, qu'elle composait d'un certain nombre de membres des trois premiers ordres, et qui était, à vrai

dire, en possession du pouvoir exécutif. — Les sessions terminées, c'était le sénat, non le roi, qui recueillait toute cette puissance; mais le sénat lui-même, ancien refuge de la haute noblesse, était entièrement sous la main de la diète. En effet, chaque sénateur, nommé pour trois ans, ne pouvait être choisi par le roi que sur une liste de trois candidats proposés par elle; le sénat était responsable envers la diète seule de son administration pendant l'intervalle des sessions, et les états pouvaient exclure de cette haute assemblée tout membre dont ils désapprouvaient la conduite. Par le sénat, la diète imposait au roi toutes ses volontés; pour tout emploi d'une certaine importance, militaire ou civil, le roi ne pouvait nommer que sur une liste présentée par les sénateurs, qui disposaient directement et à la pluralité des voix des postes les plus élevés. D'ailleurs le sénat s'assemblait sans convocation royale, prenait connaissance des correspondances diplomatiques, traitait les plus graves affaires même en l'absence du roi, et ne lui laissait que le soin d'apposer sa signature à des décisions qui n'étaient pas les siennes. — Le roi ne différait des autres sénateurs qu'en ce qu'il avait deux voix dans leurs délibérations, et que son opinion, en cas de partage, était décisive; mais du reste il n'avait pas même le droit de se prononcer légalement contre les propositions des états. Il ne pouvait, sans leur consentement, ni faire la paix ou la guerre, ni conclure des traités, ni lever des troupes, ni équiper des flottes, ni construire des forteresses; il dépendait de la diète pour les crédits d'argent, qu'elle lui mesurait avec avarice; il n'était pas libre dans l'économie de sa maison et le choix de son entourage; il n'avait pas même le droit entier de faire grâce, puisque le sénat pouvait infirmer sa résolution. La dignité royale n'en était pas moins proclamée inviolable et héréditaire; le roi pouvait, en de certaines limites, faire des comtes et des barons et introduire de nouveaux membres dans la chambre des nobles; il était enfin la source visible, mais non réelle, de toutes les grâces : c'était une royauté de nom; on avait, pour condescendre aux vieux préjugés encore subsistans dans la masse de la nation, conservé le titre plutôt que l'office de roi.

La diète gouvernait donc, mais dominée elle-même par la noblesse, dont la constitution de 1720 était l'œuvre. Des quatre états, celui des paysans était fort peu compté : il acceptait par exemple d'être exclu du comité secret en qui résidait le pouvoir exécutif; les bourgeois, en acquérant une certaine richesse, n'avaient pas obtenu une part considérable d'autorité; le clergé faisait enfin cause commune avec la noblesse en tâchant de s'élever jusqu'à elle. Cependant cette noblesse était pauvre : les anciennes maisons avaient été ruinées par la *réduction*, et les nouvelles n'avaient pour fonda-

teurs que des fonctionnaires, des parvenus. Aux unes et aux autres la corruption politique, sous la forme de la vénalité, s'offrit comme unique ressource. Les chefs de famille avaient seuls droit de siéger aux états, mais beaucoup ne voulaient ou ne pouvaient payer les frais de déplacement et de séjour dans la capitale pendant la durée de la diète; il était permis alors de transmettre les pleins pouvoirs à quelque autre noble qui, après cela, pouvait agir et voter librement à la place du titulaire. Les pleins pouvoirs devinrent donc bientôt pure marchandise entre les mains des partis. D'ailleurs la plupart des nobles ne vivaient que d'emplois, et, comme tous les fonctionnaires, ils étaient à la discrétion du sénat; les sénateurs eux-mêmes n'avaient souvent d'autres revenus que les gages de leur office, et nous avons dit que l'assemblée des états pouvait les destituer. Il résultait de ces combinaisons funestes que les sénateurs s'efforçaient, pour rester en place, d'acheter un parti parmi les membres de la diète, et que les nobles siégeant aux états vendaient à l'avance leur droit de nomination. Avec quelque expérience d'un mécanisme si ingénieux, on pouvait à prix d'or accaparer tout le gouvernement; certaines cours étrangères, intéressées à faire servir la Suède à leurs desseins, ne manquèrent pas de s'arroger ce privilége; la France elle-même ne s'en abstint pas. On sait d'ailleurs que la vénalité politique était générale en Europe au milieu du XVIIIe siècle; on sait ce qu'elle était par exemple en Angleterre, alors que Walpole demandait au cardinal Fleury l'envoi de 3 millions pour les distribuer au parlement, seul moyen, disait-il, de conserver une majorité suffisante en faveur de la paix.

La situation intérieure s'aggravait d'embarras venus du dehors. Par la paix de Nystad, signée en 1721, le cabinet de Saint-Pétersbourg avait donné sa garantie, qu'il devait renouveler plus tard avec une si dangereuse persistance, au maintien de l'anarchique constitution suédoise de 1720, et la Suède avait perdu ces belles provinces des bords de la Baltique, la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, la Carélie, glorieusement acquises sous Gustave-Adolphe et Christine. Ces possessions l'avaient entraînée, il est vrai, dans de perpétuelles guerres sur le continent, mais avaient fait son renom en Europe. C'était un profit pour elle d'y renoncer, si désormais elle tournait son activité vers les intérêts de sa prospérité intérieure avec l'appui d'un ferme gouvernement; sinon, c'était le signal de sa décadence. En tout cas, bien qu'il lui restât de l'autre côté de la Baltique la Poméranie et la Finlande, elle n'en abdiquait pas moins le rôle important qu'elle avait jadis rempli au dehors, et la Russie, grandissant chaque jour, commençait à prendre sa place. Il y eut toutefois, après la mort de Charles XII, environ vingt années d'une

paix profonde pour la Suède. Le pays respira, se remit un peu de l'oppression qu'il avait subie, et reprit heureusement quelques forces pour les épreuves qu'il allait avoir à subir encore; mais ce repos ne pouvait durer, et les rivalités issues du milieu même des vainqueurs, c'est-à-dire du sein de la noblesse, enfantèrent bientôt les dissensions qui devaient ouvrir la Suède aux influences étrangères.

C'était particulièrement la vieille noblesse qui avait conduit jusqu'à ses dernières limites le triomphe de 1720. On attribuait à son chef, le comte Arvid Horn, la plus grande part dans l'œuvre de la constitution nouvelle. Orgueilleux et austère, renommé pour sa brillante valeur sur les champs de bataille de Charles XII, de plus religieux et charitable, le comte représentait fidèlement les préjugés et les vertus de la vieille aristocratie. Il se trompait d'époque lorsqu'il croyait pouvoir supprimer l'autorité royale au profit exclusif de sa caste; mais du moins il apportait dans les affaires, lui et ses amis, une expérience et des souvenirs qui manquaient à la jeune noblesse. Son gouvernement se montra essentiellement conservateur, et la paix dura tant qu'il fut au pouvoir. Cependant les jeunes nobles étaient jaloux de cette autorité exclusive; pour en obtenir une part, ils appelèrent à eux la popularité : ils ne craignirent pas d'exciter à nouveau les instincts guerriers de la nation en réveillant ses haines mal éteintes, et l'alliance traditionnelle avec la France leur parut offrir le plus sûr moyen de réaliser ce plan funeste. Il avait fallu toute la fermeté du comte Arvid Horn pour résister aux intrigues du ministre Görtz, qui, d'accord avec le fameux Alberoni, eût voulu soulever une guerre générale en Europe. Cette fermeté échoua contre la dextérité du nouveau chef de la jeune noblesse, le comte Charles Gyllenborg. D'une famille dont l'élévation ne datait que du règne de Charles XII, mais brillant et spirituel, plein de ressources, peu scrupuleux sur les moyens, agréable au roi et à une partie de la cour par des mœurs faciles et légères, doué d'une parole élégante qui servait utilement son esprit d'aventure, le contraire en un mot de ce qu'était Arvid Horn, Gyllenborg entreprit d'entraîner l'opinion publique et de la faire servir à ses desseins. Les expédiens qu'il appela à son aide étaient de ceux qui conviennent aux guerres civiles, et que les discordes allaient bientôt populariser dans les différens états de l'Europe : c'étaient les pamphlets et les clubs, importations anglaises de bonne heure accueillies en Suède. Gyllenborg persuadait à la nation que le temps était venu de venger les injures qu'on avait subies naguère, et de reprendre les provinces cédées à la Russie. Précisément la France était engagée alors dans la guerre de la succession de Pologne;

elle y soutenait, depuis la mort d'Auguste II en 1733, un intérêt de famille, et demandait que la Suède envoyât un corps auxiliaire au secours de Stanislas, beau-père de Louis XV. Le ministre de France à Stockholm proclamait que sa cour était décidée à rétablir l'ancien système du Nord en relevant la Suède pour l'opposer à la Russie. Une partie intégrante de ce système avait toujours été la coopération de la Suède avec la Pologne et les Turcs, afin d'obtenir des diversions constantes. Cependant il y avait dans la diète et la nation même des oppositions et des scrupules contre la guerre. Gyllenborg entreprit de les étouffer sous le fracas des acclamations qu'il saurait faire naître. Il appela à lui tout ce qui se vantait d'être jeune, brillant, instruit, et qui voulait passer, ne fût-ce que par vanité, pour ami de la France et ennemi des Russes. Il eut en grand nombre les officiers et les femmes. L'agitation commença dans les cercles voisins de la cour : une dame d'honneur de la reine ayant porté un toast en faveur de la guerre, une autre dame d'honneur répondit par un toast contraire. « Ces deux santés, dit un contemporain, se répandirent dans toute la capitale. Il n'y eut presque pas une maison bourgeoise où elles ne mirent la désunion et ne partagèrent les familles. L'esprit de faction passait des classes moyennes aux soldats et au peuple. On buvait et on se disputait partout. Il n'y eut pas jusqu'aux garçons de boutique et aux crocheteurs qui n'en vinrent aux mains pour la France ou pour la Russie. » Bientôt chacun des deux partis accepta une désignation spéciale et un signe de ralliement. Suivant le même témoin, « les femmes qui avaient porté leurs maris à abandonner leurs sentimens pacifiques, ou celles qui s'étaient rangées du côté de la jeunesse malgré les sentimens de leurs maris, furent régalées par quelques jeunes héros de rubans pliés ou même de tabatières et d'étuis travaillés en forme de chapeau. » Le chapeau était en effet la coiffure française, adoptée par le parti français ou de la guerre, tandis que la coiffure commune du peuple suédois était une sorte de bonnet, comme en Russie (1). Le parti de la guerre ne tarda pas à l'emporter, car l'esprit belliqueux s'était emparé de la nation tout entière : on eût dit que l'om-

(1) On a diversement expliqué ces dénominations de chapeaux et bonnets, dont l'origine est peu certaine. On a dit que, le comte Arvid Horn ayant le droit de rester ête couverte en présence de la reine Ulrique-Éléonore, ses partisans, fiers de son crédit et de ses prérogatives, s'étaient donné eux-mêmes le nom de chapeaux. Suivant une autre explication, le roi Frédéric Ier avait, dans un accès de mauvaise humeur, qualifié de *bonnets de nuit* les faibles représentans de la vieille noblesse, si peu habiles à sauvegarder ses droits. Leurs antagonistes avaient appliqué cette désignation à tout le parti de la cour et adopté une désignation contraire pour eux-mêmes. Ou bien encore ces deux mots chapeaux et bonnets auraient désigné deux classes différentes de la société suédoise, comme si l'on disait chez nous *habits et blouses.*

bre de Charles XII hantait de nouveau la Suède et réapparaissait à ses anciens sujets. Le vieux comte Arvid Horn, disgracié, alla mourir dans la retraite; un nouveau traité avec la France fut conclu, et, sous la domination exclusive du parti des chapeaux, le pays se vit lancé au dehors dans de nouvelles aventures, tandis que la royauté était au dedans soumise à de nouveaux affronts.

La Russie ne fit que profiter de tant de fautes. Les Suédois, l'ayant attaquée étourdiment sur la frontière de Finlande sans préparatifs suffisans, sans hôpitaux militaires, presque sans armée, furent taillés en pièces ou obligés de se rendre honteusement (1741-1743). La cession forcée d'une partie de la Finlande préluda tristement à l'œuvre qui devait s'achever en 1809, et dans Stockholm les hommes qui étaient devenus maîtres du pouvoir firent mettre à mort les deux généraux qu'ils avaient eux-mêmes envoyés à un désastre inévitable : justice incomplète et barbare, digne d'une république mal réglée et aux abois, premiers pas dans une voie d'excès et de violences où il était désormais difficile de s'arrêter avant la ruine dernière. Le même parti qui avait commis ces fautes, en se débattant pour conserver le pouvoir, n'hésitait plus à engager une lutte ouverte contre la royauté même. A l'issue de la récente guerre, la Russie victorieuse avait imposé à la Suède l'élection d'Adolphe-Frédéric, évêque de Lübeck et duc de Holstein-Gottorp, comme héritier du vieux roi Frédéric Ier, qui était sans enfans. Sa femme, Louise-Ulrique, était la sœur du roi de Prusse, Frédéric II; elle s'en vantait sans cesse; avec beaucoup d'esprit et de beauté, elle montrait une humeur dominatrice et hautaine qui s'accommodait mal des conditions auxquelles son mari avait accepté sa nouvelle couronne. Les états s'en aperçurent, prétendirent aggraver le joug dont elle voulait s'affranchir, et commencèrent de la sorte une lutte destinée à devenir sanglante. Le récit de cette lutte serait presque déjà l'histoire de Gustave III, car c'est dans cet humiliant spectacle qu'il puisa la résolution de rétablir un jour à tout prix les droits de la royauté. Le comité secret, en qui résidait la toute-puissance, commença par interdire au souverain de recevoir sans sa permission les ministres étrangers, en le menaçant de lui ôter sa couronne et de le renvoyer en Allemagne, s'il n'obéissait pas; mais l'insolence de la diète parut tout entière, ridicule et puérile, dans la fameuse affaire des joyaux de la couronne. Sur la délation d'une de ses dames d'honneur, la reine Louise-Ulrique (1) se vit accusée, le 6 avril 1756, d'avoir engagé à Hambourg les principaux diamans de l'état pour corrompre une partie de l'assemblée et se créer des partisans. L'en-

(1) Adolphe-Frédéric était roi depuis 1751. Son fils Gustave, prince royal, avait alors cinq ans.

quête ordonnée par la diète, en pénétrant dans sa vie privée, l'offensa comme femme et comme reine; à ses récriminations ardentes on répondit par une incroyable remontrance dans laquelle on disait au roi : « La reine est venue dans ce royaume pour être l'épouse de votre majesté, non pour augmenter les difficultés du gouvernement... Si des personnes placées à côté de votre majesté suivent une route qui s'écarte des engagemens contractés par elle devant Dieu et le royaume, et par conséquent de nos intentions et de nos vues, elles tendent, ou bien à introduire deux gouvernemens, l'un s'appuyant sur les lois, l'autre les méconnaissant, ou bien à rendre le roi étranger à la constitution et à la renverser... Les états ne souhaitent pas que votre majesté change de sentimens à l'égard de la reine, mais que la reine en change à l'égard du royaume. Ils s'en rapportent humblement sur ce point aux soins paternels de votre majesté, et se réjouissent de n'avoir pas besoin de recourir aux moyens que Dieu et leur droit ont mis entre leurs mains... Ils prient votre majesté d'être, sans que personne s'en mêle, maître dans sa cour et roi dans son royaume... La constitution leur a donné le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif; mais ce seraient des droits sans effet, si quelque résistance ou quelque censure y pouvait mettre obstacle. Aussi votre majesté s'est-elle engagée par un serment solennel à être toujours d'accord avec les états assemblés, de manière que leurs actes soient réellement ou paraissent être son bon plaisir. »

Telles étaient les prétentions et au besoin les menaces des états. Adolphe-Frédéric, indolent et léger, n'était pas homme à leur faire baisser le ton : il accueillit la remontrance, descendit à excuser la reine, à s'excuser lui-même, et reçut pour récompense un nouvel affront. Ce fut à la suite de ces débats en effet que les états imaginèrent l'*estampille*, dont ils devaient conserver le dépôt; c'était « leur humble avis que, dans toutes les affaires sans exception où la signature du roi avait été requise jusqu'alors, le nom de sa majesté fût apposé dorénavant à l'aide de cette estampille toutes les fois que sa signature ne suivrait pas de plein gré la première ou la seconde réquisition. » En agissant de la sorte, ils cédaient seulement, disaient-ils, à cette considération que « le grand nom de roi rend les commandemens plus respectés et les expéditions plus efficaces : » aveu naïf de l'extrémité qu'ils n'eussent pas craint d'affronter en supprimant même le nom de roi, n'eût été l'attachement de la nation à la vieille institution monarchique. Telle était l'infatuation de cette aristocratie, qui ne possédait cependant elle-même qu'un titre avili par ses violences passées, sa corruption présente et son entier dénûment.

Malgré l'excès de son humiliation, la royauté vit néanmoins se grouper autour d'elle, en ces vicissitudes civiles, non-seulement certains membres du parti des bonnets, qui aspiraient à reprendre du crédit par son alliance, sauf à la renier plus tard, mais l'ordre entier des paysans, imprudemment dédaigné par les vainqueurs. Une révolte des Dalécarliens, venus en armes jusqu'aux portes de la capitale en demandant un roi, avait naguère empêché les états de proclamer une sorte de république aristocratique; les murmures des paysans, les protestations même de cet ordre pendant la diète de 1756 contre les insultes dont on abreuvait la royauté, furent un nouvel avertissement. L'impatience de la reine s'en empara pour autoriser secrètement la formation d'un complot. Elle comptait sur les ouvriers du port et sur quelques compagnies de la garde; on devait, pendant la nuit du 21 juin 1756, cerner la diète et les domiciles de ses principaux chefs, occuper les salles du parlement pour empêcher ses réunions ultérieures, procéder à quelques arrestations nécessaires, acclamer le roi et la reine, qui paraîtraient à cheval pour se mettre à la tête du peuple, et convoquer dans une autre ville une diète qui décernerait à la couronne une nouvelle puissance. Les précautions étaient mal prises, et le complot échoua. A minuit (en pleine lumière à cette date sous ce climat), quand le roi et la reine, des fenêtres du château qui donnaient sur le port et la grande place, cherchèrent à reconnaître leurs amis, ils aperçurent de nombreuses patrouilles qui occupaient les avenues et dispersaient les groupes; tout était perdu : un caporal de la garde avait dénoncé la veille les projets de la cour, et y avait gagné, avec cent mille rixdales, des lettres de noblesse. Cette journée des dupes fit un grand nombre de victimes. Une commission des états s'érigea en haute cour de justice secrète : le comte Éric Brahé, qui avait dans ses caves huit cents cartouches, fut condamné à mort et décapité avec cinq ou six officiers sur une des places de Stockholm; quelques autres n'échappèrent au dernier supplice que par la fuite; la *chambre aux roses* (1), que Gustave III devait seul faire disparaître à jamais, fut rouverte; plus de cinquante personnes subirent la prison, le pilori et les amendes. Tels furent les traitemens réservés aux coupables du second et du troisième ordre; mais il y en avait d'autres plus haut placés qu'on voulait surtout atteindre. On ne se contenta pas de l'humiliation cruelle que durent causer au roi et à la reine les supplices de leurs amis, qu'ils étaient impuissans à sau-

(1) On appelait ainsi la salle où s'appliquait la torture; dans un trou creusé au fond d'un cachot souterrain et rempli d'une bourbe infecte, on plongeait jusqu'au cou la victime. La froideur des eaux y était insupportable; des milliers d'insectes s'attachaient à toutes les parties du corps et les dévoraient.

ver; une députation du clergé leur vint lire à haute voix une nouvelle remontrance où étaient énumérés tous les efforts que la reine avait tentés pour s'affranchir, tous les complices qu'elle s'était initiés, tous les échecs qu'elle avait subis. La reine put se convaincre qu'il y avait eu autour d'elle plus d'un traître, et qu'en dehors des perfides il ne restait plus que des victimes. La sœur du grand Frédéric écouta cette lecture avec un dédaigneux silence, quelquefois entrecoupé de larmes; puis elle dut signer une déclaration en vertu de laquelle elle désavouait ce qui s'était passé et se déclarait entièrement satisfaite. Elle subit un autre dégoût, l'année suivante, en voyant le parti des chapeaux, qui abusait étrangement de son triomphe, conclure, le 22 septembre 1757, une alliance avec la France et l'Autriche contre Frédéric II. La Suède se voyait engagée par là dans la guerre de sept ans, comme quinze ans plus tôt dans la guerre contre la Russie. Elle allait y recueillir de nouvelles hontes, dont le premier résultat devait être de renverser à l'intérieur le parti dominant pour y substituer le parti contraire.

De tels désordres entraînaient inévitablement la misère profonde et la démoralisation du pays. Toute l'administration, particulièrement celle des finances, était restée confiée au comité secret des états; encore beaucoup d'affaires délicates échappaient-elles à ce comité pour ne dépendre que d'une commission dite *secrétissime*, choisie dans ses rangs. On imagine combien d'abus avaient grandi à la faveur de cette obscurité. La banque avait fabriqué du papier-monnaie au gré des partis, elle prêtait aisément; ceux qui possédaient encore de grandes propriétés les engageaient; le luxe, la cherté des denrées, les vicissitudes de la confiance publique et les spéculations éhontées, la corruption et la misère avaient épuisé les forces de la Suède. Les diètes n'étaient plus que des marchés publics où chaque vote devenait l'occasion d'un trafic entre les représentans du pays et les ministres des cours étrangères. Russie, Angleterre, Prusse et France se disputaient à prix d'argent l'autorité; la France n'avait maintenu sa prééminence pendant toute la domination des chapeaux qu'au prix de sommes inouies. Après avoir encore dépensé pour la diète qui se termina au mois de juin 1766 1,830,000 francs, elle désespérait de pouvoir continuer cette lutte ruineuse, comme le prouve la correspondance du baron de Breteuil, notre ambassadeur à Stockholm :

« Mes deux principaux adversaires, les ministres anglais et prussien, écrit-il au commencement de janvier 1766, répandent un argent prodigieux que mes fonds ne peuvent balancer. Je m'occupe cependant des moyens d'en arrêter les effets. Je suis en pleine négociation avec les principaux prêtres et bourgeois du comité secret. Je cherche à ne former que des en-

gagemens payables après leur entière exécution. Cette méthode a de la peine à prendre, mais je n'en veux pas sortir. J'ai été trop souvent trompé depuis le commencement de la diète pour vouloir confier encore au hasard des sommes considérables. — 31 janvier. J'ai affaire à des gens trop écartés de toute décence, et de plus à une profusion d'argent qu'il m'est impossible de surmonter. Je supplie le roi de vouloir bien ajouter à ses bienfaits pour le soutien du parti *patriotique* la somme de 200,000 livres, outre les 100,000 ci-dessus. — 14 février. Le comte de Rosenadler, qui vient de quitter le ministère, a perdu, en renonçant à sa place de sénateur, 8,000 écus... Si le roi voulait faire à ce vieux seigneur la grâce de lui donner une pension de 12,000 livres, il aurait de quoi vivre avec décence dans sa retraite. — 28 février. Les bonnets ont répondu au mémoire de M. le comte de Fersen, chef des chapeaux. Ce grand républicain a soutenu dans le *plenum* du 25 une ardente discussion mêlée de cris furibonds; cent cinquante de ses amis avaient juré de ne pas sortir avec une goutte de sang de la chambre des nobles, si la majorité n'était pas pour eux. Il m'avait fait passer un billet la veille; j'ai mis de l'argent à sa disposition... Les bourgeois, malgré leurs promesses et tout ce que j'ai fait pour eux, m'ont encore manqué avec une friponnerie sans égale; j'abandonne sans retour les trois derniers ordres pour ne me tenir attaché qu'à la noblesse. »

Le cabinet de Versailles dut renoncer même au concours si chèrement payé de cette noblesse, et vit pendant les premiers mois de 1766 le gouvernement suédois conclure un traité d'amitié avec l'Angleterre. C'était rompre ouvertement avec nous et nous braver. Le duc de Choiseul était alors au pouvoir; il crut le temps arrivé de changer de maximes et de conduite, de montrer une tardive énergie et d'autres armes que celles d'une avilissante et stérile corruption. Peut-être soupçonnait-il le redoutable complot que les puissances voisines de la Suède, profitant de son anarchie, avaient tramé dans un profond secret contre l'existence même de cet état, notre allié naturel, et contre tout l'équilibre du Nord.

II.

L'histoire de la diplomatie européenne au XVIIIe siècle est encore à faire, et c'est à peine si les documens en sont réunis. Nous sommes loin de connaître toute la série des nombreux traités conclus alors, et les textes déjà publiés, par exemple dans le grand recueil de Martens, sont fréquemment incomplets : beaucoup d'articles secrets, qui souvent contiennent les véritables intentions des cours, soigneusement dissimulés à l'origine par les cabinets, se retrouvent aujourd'hui dans la poussière des archives, d'où nous commençons seulement à les tirer. Cette sorte d'exhumation intéresse au plus haut point l'histoire, puisqu'elle lui rend l'explication et lui dévoile

les causes d'effets imparfaitement compris; elle ne profite pas à l'honneur de la diplomatie, qui, pendant le XVIIIe siècle, a commis ou médité plus d'une entreprise détestable. Voici par exemple un épisode encore à peine connu, et qui peut servir de pendant à l'œuvre funeste du partage de la Pologne. Déjà, en publiant dans la *Revue* l'article secret d'un traité conclu en 1769 entre la Russie et la Prusse, nous avons émis cette conjecture, que les deux cabinets de Berlin et de Pétersbourg avaient conçu le projet de démembrer la Suède comme la Pologne; nous croyons être aujourd'hui en mesure de démontrer, par de nouvelles preuves, que les deux démembremens ont été en effet préparés à la fois. Chacun des traités qui se rapportaient à la Pologne entraînait quelque article secret dirigé contre la Suède; les deux cours principales invoquaient ici les mêmes argumens que dans les affaires polonaises, et appelaient aussi un troisième copartageant; les articles secrets des traités désignaient enfin d'une manière expresse et à l'avance les différentes parts. Il est difficile de calculer quelles eussent été, si le complot tramé contre la Suède eût réussi, les dernières conséquences d'un tel acte. Tous les obstacles qui arrêtaient la marche envahissante de la Russie contre l'Europe centrale se seraient abaissés. S'emparant dès lors de toute la Finlande, elle aurait développé son empire maritime d'abord sur la Baltique et bientôt sur la Mer du Nord par les ports de la côte norvégienne, que détenait le Danemark, devenu son complice, pendant que la Suède, amoindrie et tenue en échec par les Danois, dépouillée par la Prusse de sa dernière province allemande, eût été forcée de renoncer aux diversions qui inquiétaient et compromettaient sans cesse l'action des armées et de la diplomatie moscovites contre l'empire ottoman.

Les intérêts de la Suède n'ont jamais cessé entièrement d'être liés avec ceux de la Pologne. Ces deux nations avaient été rivales et s'étaient combattues pendant le XVIe siècle. La paix d'Oliva, en 1660, avait consacré, par la cession des provinces baltiques de Livonie et d'Esthonie, la victoire définitive des Suédois; mais bientôt de nouveaux ennemis, grandissant vite en puissance, avaient également menacé les deux peuples : en face de la Russie et de la Prusse, pour qui leur abaissement paraissait devenir une condition indispensable, leur cause était devenue commune. Après un demi-siècle à peine d'hostilités ouvertes, les cabinets de Pétersbourg et de Berlin recoururent aux négociations secrètes et perfides. C'est Frédéric II, sans nul doute, qui a précédé, dans l'histoire des malheurs de la Pologne, l'impératrice de Russie, et ce triste honneur paraît lui revenir encore, si l'on considère attentivement sa politique envers la Suède. On le voit, dès les premières années de son règne,

négocier des alliances de famille qui semblent être de nature à favoriser dans l'avenir l'exécution de ses desseins. Il marie sa sœur Louise-Ulrique à l'héritier du trône de Suède et fait épouser par l'héritier de Russie la future Catherine II. Il poursuit avec une ardeur opiniâtre la conclusion de ces deux mariages, du second surtout, par lequel, écartant du trône de Russie une princesse de la maison de Saxe, il prive d'un important appui la Pologne, où règne cette maison, et place à côté du grand-duc, déjà son admirateur et son ami, une jeune princesse allemande, âgée seulement alors de quatorze ans, et qui pourra devenir au profit de sa politique un utile instrument (1). L'époux de Catherine ne régna, comme on sait, que quelques mois de l'année 1762; ce fut assez cependant pour convenir avec le roi de Prusse d'un traité que déjà celui-ci sut diriger habilement contre la Pologne, et qui allait devenir le point de départ d'intrigues semblables contre la Suède. Pendant la guerre de sept ans, dont il n'était pas encore entièrement délivré, Frédéric II avait vu la Suède, entraînée par le parti des chapeaux, se déclarer contre lui, et la Pologne, en dépit d'une prétendue neutralité, offrir des étapes et des magasins aux troupes russes qu'il combattait. La Pologne séparait d'ailleurs ses possessions de Brandebourg et de Prusse, et le maintenait, quoi qu'il fît, dans une faiblesse irrémédiable. Courant au plus pressé et remettant à un bref délai ses projets contre la Suède, il donna dans son traité avec Pierre III le premier exemple de cette politique perfide qui consistait à imposer, dans les pays voués à la ruine, les institutions les plus anarchiques, puis, sous le prétexte d'une fausse protection, à les garantir, d'accord avec quelque royal complice, pour susciter enfin des guerres civiles autorisant une intervention funeste : politique analogue à celle de l'ancien sénat romain, mais plus haïssable, parce qu'en des temps chrétiens elle était plus éhontée. La mort violente de Pierre III empêcha la ratification de l'acte auquel déjà Frédéric II avait apposé sa signature. Cet acte contenait l'engagement de ne jamais permettre que la couronne de Pologne pût devenir souveraine ni héréditaire,

(1) Que dire du bizarre témoignage que je rencontre dans les dépêches adressées par le comte de Werthern, envoyé de Saxe à Paris, au comte de Sacken, ministre des affaires étrangères à Dresde? De quelles conversations ou de quels pamphlets, que je n'ai pu retrouver encore, le diplomate allemand se fait-il l'écho? « 16 septembre 1780. On n'ignore pas que l'impératrice de Russie passe pour être la fille du roi de Prusse, qui, lorsqu'il s'échappa de la cour de Berlin (en 1729; il avait dix-sept ans), alla à celle de la princesse d'Anhalt, et s'y trouva précisément neuf mois avant la naissance de la Sémiramis du Nord. Aussi le système de la cour de Russie changea-t-il entièrement lorsqu'elle prit les rênes du gouvernement, et les sentimens de la nature, fortifiés par l'intérêt, semblent rendre inaliénable la liaison qui subsiste entre elle et Frédéric. » (Archives royales de Dresde.)

de contribuer à l'élection d'un candidat polonais à l'exclusion de tout étranger lors de la prochaine vacance du trône, et de conserver enfin, par une prétendue protection des dissidens, un continuel prétexte d'intervention en Pologne.

Frédéric et Catherine n'eurent pas d'autre politique à l'égard de la Suède. Associés dans une double poursuite, on les vit fomenter à la fois dans l'un et l'autre pays les dissensions intérieures, et méditer bientôt deux démembremens à la fois. C'est ainsi que la grande Catherine entendait réaliser la fameuse ligue du Nord; c'est ainsi que Frédéric II prétendait sauvegarder ses propres états. En 1756, lorsqu'on avait appris à Paris la conspiration et les supplices qui avaient ensanglanté Stockholm, Voltaire écrivait à d'Argental : « Il se présente en Suède un sujet de tragédie; s'il y avait quelque épisode de Prusse, on pourrait trouver de quoi faire cinq actes. » Ce ne fut la faute ni de Frédéric II ni de sa bonne alliée, Catherine, si le cinquième acte manqua ou fut autre qu'ils l'attendaient. A peine Catherine II s'était-elle emparée de la couronne de Russie qu'elle reprit en l'agrandissant le projet d'alliance avec la cour de Berlin. L'accord fut promptement établi. L'envoyé de Prusse à Saint-Pétersbourg écrivait le 23 août 1763 : « Le comte de Panin n'est pas d'avis qu'on doive aider les Polonais à ériger dans leur patrie, comme ils prétendent le faire, une forme de gouvernement plus solide que celle qui subsiste aujourd'hui. Il croit que l'intérêt de sa cour aussi bien que celui de votre majesté demande qu'il règne toujours dans ce pays une certaine confusion. » Frédéric II répondit dès le 8 septembre : « Vous direz au comte de Panin que j'entre parfaitement dans ses idées quant aux affaires de Pologne. » Déclarations sans pudeur, et qu'il suffit de rappeler pour répondre à ceux qui répètent de notre temps que les Polonais ont toujours été incapables de se gouverner eux-mêmes. — Peu de mois après, 31 mars (11 avril) 1764, un traité d'alliance, signé entre la Russie et la Prusse, renouvelait toutes les conditions déjà convenues avec Pierre III, en y ajoutant la promesse formelle de ne permettre aucun changement dans la constitution polonaise. Conclu pour huit ans, le traité de 1764 stipulait quelles forces chacun des deux alliés devrait mettre à la disposition de l'autre en cas d'attaque du dehors. Le cas d'une agression de l'Angleterre contre la Prusse ou de la Perse contre la Russie était excepté; mais, si la Prusse était attaquée par la France, la Russie devait fournir à Frédéric II une somme de 400,000 roubles par an; la même obligation incombait à la Prusse, si la Russie se voyait attaquée par les Turcs. L'impératrice se croyait de la sorte à l'abri de toute inquiétude du côté de la Turquie pendant le temps nécessaire à ses menées dans Var-

sovie. Mais la Pologne n'était pas le seul objet du traité : la Suède était, avons-nous dit, vouée au même sort, et le traité de 1764 posa le fondement de cette nouvelle entreprise politique par un article secret qui manque dans tous les recueils, particulièrement dans celui de Martens; il se trouve aux archives générales de Berlin (1), soit dans l'instrument original, soit en copie jointe sous la date de 1769 à la correspondance du comte de Solms, envoyé de Prusse en Russie. En voici le texte, écrit en français :

« Il est parfaitement connu aux deux parties contractantes que la forme de gouvernement établie et confirmée par les sermens des quatre états de Suède est souvent ébranlée dans ses parties les plus essentielles par les différentes altérations qu'une faction a faites à l'équilibre du pouvoir, partagé entre le roi, le sénat et les susdits états. Et comme ladite faction a été formée et entretenue par certaines puissances étrangères, et s'est acquis au moyen de leur appui une grande supériorité dans les affaires de sa patrie, en travaillant, suivant leurs convenances mutuelles, à tenir ses concitoyens dans une continuelle agitation, et en les excitant à se mêler dans tous les troubles du dehors, sans se mettre en peine des véritables intérêts de la Suède, qui lui rendent le repos nécessaire, sa majesté le roi et sa majesté l'impératrice, pour prévenir les fâcheuses suites qui pourraient en résulter, s'accordent et s'engagent, par cet article secret, à donner dès à présent à leurs ministres résidant à Stockholm des instructions suffisantes pour qu'agissant en confidence et dans les mêmes principes entre eux, ils travaillent de concert tant à affaiblir ce parti turbulent par des moyens convenables, qui pourront être mieux choisis sur les lieux mêmes, qu'à appuyer et assister ceux d'entre les Suédois qui, connaissant eux-mêmes la pesanteur de leur joug, osent encore y résister... Si toutefois la coopération de ces ministres ne suffisait pas pour atteindre le but désiré, alors, suivant les circonstances, et spécialement dans le cas où l'on aurait à craindre un renversement total de la forme du gouvernement de la Suède, leurs majestés se réservent la liberté de se concerter plus particulièrement sur les moyens de détourner un événement si dangereux et de maintenir la susdite forme de gouvernement en son entier, afin de conserver par là la tranquillité générale, et principalement celle du Nord. »

Ainsi, après la première garantie de la constitution suédoise donnée dès l'année 1721 par la Russie lors de la paix de Nystad, il s'agissait, maintenant que cette constitution avait montré quelle anarchie elle devait produire, de lui demander ses derniers résultats, de n'en laisser échapper aucun, d'en recueillir tous les fruits, fût-ce par la force. Pour conduire énergiquement à bonne fin l'œuvre ébauchée, on était deux désormais, et on allait même recruter une troisième puissance. Après avoir réussi à faire nommer roi de Pologne son

(1) Il vient d'être publié par M. Tengberg dans une dissertation curieuse *sur Catherine II et son projet d'alliance du Nord*. Lund, 1863 (en suédois).

candidat Stanislas-Auguste, dont l'incapacité assurait l'exécution de ses desseins (7 septembre 1764), l'impératrice réussit à attirer aussi le Danemark dans la ligue secrète dont elle enveloppait la Suède. Dans un temps où la communauté d'origine semblait être un motif de haine plutôt que de rapprochement entre les peuples, le Danemark était à l'égard de la Suède un ennemi naturel et déclaré; d'ailleurs les droits que la maison impériale de Russie possédait sur le duché de Holstein lui donnaient prise sur la politique incertaine du cabinet de Copenhague. Aussi obtint-elle aisément l'accession de la cour danoise à une alliance défensive conclue le 11 mars 1765 pour huit années. Il y avait cette fois encore trois articles secrets : le premier assurait à la Russie un subside de 400,000 roubles en cas d'attaque du côté de la Turquie; le second promettait au Danemark des concessions relativement au Holstein; le troisième enfin, qu'on peut lire dans l'instrument conservé en original aux archives du ministère des affaires étrangères, à Copenhague, convenait d'une action commune auprès de la diète suédoise pour empêcher que nul changement ne fût apporté à la constitution. La correspondance du ministre de Danemark à Saint-Pétersbourg témoigne d'ailleurs pendant toute cette année des infatigables efforts de Catherine II contre la Suède. Il écrit en effet le 11 juin 1765 : « M. de Panin se flatte de pouvoir restreindre l'article de la constitution qui permet aux états d'y faire des changemens; il veut qu'il ne soit plus permis dorénavant d'en rien modifier, sinon du consentement unanime des quatre états assemblés en diète, et que tout le monde s'oblige par serment à observer et maintenir ces nouvelles ordonnances, qui seront comme une seconde loi fondamentale, invariable et permanente. M. de Panin croit de la sorte enlever pour jamais aux rois de Suède les moyens de changer la constitution. » Quatre mois après, le même diplomate adresse à sa cour, sous la date du 8 octobre 1765, les graves informations qui suivent : « On est ici très convaincu que l'impératrice trame une révolution en Suède. Elle s'oppose à toute conclusion des affaires; elle travaille à augmenter les murmures du peuple, et veut le pousser à renverser la constitution. Elle est fermement résolue à faire entrer une armée en Finlande sur la première nouvelle qu'on aura d'une révolte dans Stockholm. Il y a en ce moment 16,000 Russes dans le gouvernement de Viborg ou aux environs, et les ordres sont donnés pour y faire filer secrètement et sans bruit encore 9,000 hommes, afin qu'il y ait 25,000 hommes prêts à tout événement. » Telle était l'opiniâtreté de la Russie; la Prusse ne manquait pas de la seconder tout en surveillant ses démarches, et le ministre danois auprès de la cour de Suède résumait naïvement la situation quelques mois

plus tard par ces mots : « Il me paraît que nous pouvons être bien sûrs, grâces en soient rendues à la bonté divine! que tous les efforts et toutes les intrigues de la cour de Suède pour augmenter son pouvoir n'aboutiront jamais à rien. »

La dépêche qui contient ces lignes est du 1er juillet 1766. La même année précisément, la Pologne recevait par l'organe du prince Repnin, dictateur au nom de la Russie, les ordres de Catherine II. Non-seulement elle entendait qu'on donnât satisfaction aux dissidens, au nom desquels elle se réservait le droit d'intervenir à son gré, mais encore elle exigeait l'entier rétablissement de la loi du *liberum veto*, de telle sorte que l'opposition d'un seul membre de la diète polonaise venant prononcer les paroles célèbres : *Sisto activitatem*, rendît nulle toute délibération relative aux affaires d'état. Que l'on compare les conditions imposées à la Suède avec celles que subissait déjà la Pologne, on ne trouvera nulle différence. A Stockholm aussi bien qu'à Varsovie, la Russie et la Prusse soutenaient une constitution anarchique, s'opposaient avec une perfide énergie à toute réforme, à tout changement de cette constitution qui eût pu sauver le pays, et comptaient susciter ainsi quelque désordre intérieur servant de prétexte à leur dangereuse intervention. Nous avons dit que la ressemblance entre les deux conspirations ne s'arrêtait pas là, et qu'on voulait un double démembrement qui consommât la double ruine : les deux traités du 12 octobre et du 13 décembre 1769 vont, par leurs articles secrets, nous en donner les preuves.

Le traité du 12 octobre, conclu entre la Russie et la Prusse, est précisément celui qui contient ce troisième article secret, resté inconnu jusqu'à ce que M. le comte de Manderström, aujourd'hui ministre des affaires étrangères à Stockholm, l'eût fait connaître en 1847 par la publication d'un recueil de pièces diplomatiques tiré à *quarante* exemplaires (1). Cet article secret renouvelle d'abord les engagemens réciproques de Frédéric et de Catherine en vue d'empêcher tout changement de la constitution suédoise de 1720; mais il va plus loin lorsqu'il dit :

« Si la coopération des ministres prussien et russe ne suffit pas, et que l'empire de Russie soit attaqué par la Suède, ou qu'une faction dominante dans ce royaume bouleverse la constitution dans ses articles fondamentaux, par exemple en accordant au roi le pouvoir illimité de faire des

(1) Nous avons donné ce document dans la *Revue* du 15 février 1855, et M. Casimir Perier s'en est servi récemment encore pour commenter habilement la correspondance de lord Malmesbury (voyez la livraison du 1er septembre 1863). L'original en est conservé aux archives de Berlin et se trouve de tout point conforme à la copie dont M. le comte de Manderström a fait usage.

lois, de déclarer la guerre, de lever des impôts, de convoquer les états, et de nommer aux charges sans le concours du sénat, leurs majestés sont convenues que l'une ou l'autre circonstance sera considérée comme le *casus fœderis*, et sa majesté le roi de Prusse s'engage dans les deux cas, et lorsqu'elle en sera requise par sa majesté l'impératrice, à faire une diversion dans la Poméranie suédoise, en faisant entrer un corps convenable de ses troupes dans ce duché. »

Tel est en résumé l'article secret de 1769, qui se réfère d'ailleurs à celui de 1764. Ce peu de lignes suscite beaucoup d'explications : Catherine II a paru au premier plan jusqu'ici dans la détestable intrigue qui se tramait contre la Suède; mais il nous sera facile de montrer que Frédéric II, pour avoir laissé à d'autres la principale initiative après avoir peut-être donné la première inspiration, ne s'en est pas moins avancé dans la même voie avec une politique froidement calculée, qui ne manquait pas non plus d'une énergie impitoyable. La correspondance du comte de Solms, son ministre à Pétersbourg, contient la version que l'impératrice avait elle-même proposée avec insistance pour l'article secret de 1769, mais à laquelle Frédéric II s'est bien gardé de consentir; il n'a pas accepté ces mots :

« Sa majesté le roi de Prusse promet non-seulement, de la manière la plus solennelle, de remplir en entier tous les points de ses engagemens dans le corps du traité et tous les articles séparés et secrets de l'alliance signée aujourd'hui relativement aux affaires de Suède, mais encore il s'engage à faire cause commune dans toutes les mesures que sa majesté impériale, conjointement avec sa majesté le roi de Danemark, voudra prendre pour prévenir une révolution suédoise en faveur de la souveraineté,... et sa majesté donnera dès à présent les ordres à son ministre à la cour de Suède de se conduire et d'agir conformément à cet engagement spécial, en se concertant en tout avec les ministres de l'impératrice de toutes les Russies et avec ceux des autres cours du même système... »

Ces expressions, proposées par Catherine, paraissaient enchaîner et subordonner l'action de Frédéric au moment même où il croyait pouvoir, avec de l'audace, mettre la main sur quelque province nouvelle. Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne se dissimulait pas quelle violence serait l'invasion de la Poméranie suédoise contre le traité de Westphalie ou les constitutions germaniques; il redoutait l'effet d'une telle hardiesse, dont il ne devait pas d'ailleurs profiter directement, et il avait voulu que Frédéric II prît seulement d'abord ce pays en séquestre, sauf à s'y établir ensuite, après avoir prévenu par une modération habile ce qu'on appelait « les objections de toute l'Europe; » mais Frédéric ne fut pas de cet avis, et refusa d'apposer sa signature à des termes limitant d'une manière quel-

conque son droit d'occupation : tout au plus accepta-t-il ce mot vague de « diversion dans la Poméranie, » qui ne gênait en rien ses mouvemens.

Quant au traité du 13 décembre 1769 entre la Russie et le Danemark, il était destiné à compléter l'œuvre finale que Catherine II venait de préparer secrètement avec le roi de Prusse. Il n'est question dans le corps du traité que des conditions générales d'une alliance entre les deux cours de Pétersbourg et de Copenhague; mais la raison et le but de cette alliance sont découverts dans le second et le dixième articles secrets, dont nous donnons le texte d'après l'original, écrit en français et conservé aux archives des affaires étrangères à Copenhague (1).

« *Article 2 secret.* — Les deux hautes parties contractantes, étant également convaincues que l'intérêt immédiat de leurs couronnes est attaché au maintien de la forme du gouvernement (2) de la Suède, et voulant déterminer le point par lequel cet intérêt se trouverait essentiellement blessé, ont arrêté que le bouleversement de la constitution de 1720, en tout ou même dans une seule de ses parties, en tant que l'altération faite à cette partie tendrait à restreindre le pouvoir des états et à étendre les prérogatives du pouvoir souverain, sera regardé par les deux couronnes comme une agression de la part de la Suède, et constituera, sans aucune explication ou discussion ultérieure, le *casus* de leur alliance.

« *Article 10 secret.* — Sa majesté impériale de toutes les Russies, en conséquence de ses sentimens d'amitié pour sa majesté le roi de Danemark et de son système politique relativement à sa monarchie, voulant considérer tout agrandissement en faveur de cette couronne comme un agrandissement propre à son empire, promet et s'engage que, dans le cas de la guerre contre la Suède, à laquelle sa majesté danoise participera selon la teneur de ce traité, toutes les conquêtes qui pourront être faites sur les Suédois du côté de la Norvége, elle les garantit à sadite majesté, qu'elle ne conclura ni paix, ni trêve, ni entendra à aucune proposition sans le consentement et la participation de sa majesté danoise, et qu'elle ne mettra point bas les armes sans qu'il soit accordé à sadite majesté une indemnité pour les frais de la guerre ou un agrandissement convenable, par la cession de toutes lesdites conquêtes ou partie, comme aussi de son côté sa majesté le roi de Danemark et de Norvége promet et s'engage de ne conclure ni paix, ni trêve, ni entendre à aucune proposition sans le consentement et la participation de sa majesté impériale de toutes les Russies. »

(1) Ce traité figure par une mention seulement dans le recueil de Reedtz, *Répertoire historique et chronologique des traités conclus par la couronne de Danemark....* Goettingue, 1826, in-8°. On lit à la page 217 de ce recueil ces seules lignes : « Traité d'alliance entre le Danemark et la Russie touchant les affaires de Suède. A Copenhague, 13 décembre 1769. Non imprimé. »

(2) *Regeringsform.* Ce nom désigne encore aujourd'hui en Suède l'acte constitutif du royaume, la constitution proprement dite.

Il était convenu en outre (comme si l'on avait lieu de prévoir que l'occasion se présenterait bientôt de mettre à exécution ces articles du traité) que les deux cours ne se contenteraient plus d'agir par leurs agens diplomatiques à Stockholm; chacune d'elles devait équiper immédiatement sa flotte et tenir sur pied dans le voisinage de la frontière de Suède vingt mille hommes, avec artillerie et munitions suffisantes, afin d'ouvrir la campagne dès les premiers jours du printemps. Ainsi le partage de la Suède était réglé d'avance, le roi de Prusse devant s'emparer de la Poméranie, le roi de Danemark des provinces suédoises limitrophes de la Norvége, et la Russie de la Finlande, que depuis longtemps elle convoitait, et dont elle avait acquis déjà une partie à la suite de la guerre terminée en 1743.

Nous n'avons aucune preuve que le cabinet de Versailles ait connu les articles secrets que nous venons d'énumérer. Toutefois certains avis contenus çà et là dans les dépêches de M. de Breteuil pouvaient assurément contribuer à l'instruire. « Le Danemark veut avant tout maintenir l'abaissement de la Suède, écrivait M. de Breteuil le 27 mai 1766, et il est décidément ligué avec nos ennemis. Son chargé d'affaires est ici aux pieds du ministre de Russie. » Il annonce le lendemain que des troubles ont éclaté dans les provinces suédoises, et que dans la diète l'ordre du clergé a discuté s'il ne fallait pas appeler au secours de l'état et de la constitution les troupes russes. Le 22 août, il mande que la rentrée de M. Pitt au ministère anglais ne tardera pas sans doute à effectuer cette ligue du Nord, objet constant des vœux de l'impératrice : une diversion de la part des Turcs serait, assure-t-il, le seul moyen de contenir Catherine II. L'abbé Duprat, notre agent à Stockholm en attendant l'arrivée du comte de Saint-Priest, qui vient d'être nommé pour succéder au baron de Breteuil, signale, dans sa dépêche du 6 novembre 1767, l'effet produit sur l'esprit des Suédois par la violente conduite des Russes en Pologne. « La colère et la frayeur se trahissent à la fois, dit-il; quelques membres du sénat ont paru applaudir à l'enlèvement des évêques de Cracovie et de Kiovie; ils ont même osé rire quand on leur a lu le détail de ces actes révoltans, mandés par le ministre de Suède à Varsovie. M. de Löwenhielm, ministre des affaires étrangères, n'a pu s'empêcher de relever cette façon inconvenante d'apprécier de tels outrages à la liberté d'une nation indépendante et voisine, et il leur a dit que ce devait être plutôt pour des Suédois un sujet de réflexions sérieuses et de larmes. » L'abbé Duprat donnait aussi, dans sa dépêche du 8 avril 1768, des indications précieuses sur les rapports établis secrètement contre la Suède et contre nous entre la Russie et la Prusse :

« Votre grandeur n'ignore pas, disait-il, qu'il existe une correspondance particulière et suivie entre la reine de Suède et le roi de Prusse son frère. J'en ai reçu des notions que je puis donner comme très certaines. La reine, dans une lettre écrite il y a quelques mois au roi son frère sur la situation générale des affaires politiques, s'est expliquée avec franchise et grandeur d'âme relativement à sa satisfaction d'être d'accord avec les patriotes et de faire enfin cause commune avec la France contre la Russie. La fin de cette lettre disait : « Vous me trouverez peut-être trop fière dans mes sentimens et dans leur expression, mais songez que c'est votre sœur qui pense et qui parle de la sorte. » Le roi de Prusse a répondu très longuement et depuis peu de jours à cette lettre. Il commence par établir que « la fierté, qui est une vertu à la guerre, devient un vice capital en politique, » que « leurs majestés suédoises, n'étant pas à la tête d'une armée à conduire au feu, » doivent se plier aux circonstances de leur position actuelle, et ne pas braver, par un excès d'imprudence, des périls presque certains. La reine sera menacée même dans son intérieur, si elle continue de s'opposer, comme elle a fait depuis deux ans, à la Russie. » Le roi de Prusse s'efforce de prouver ensuite combien cette puissance doit être ménagée et recherchée par sa sœur, et il donne ici beaucoup de détails. Il continue ensuite en ces termes : « Vous concevez, ma chère sœur, combien il serait sensible à mon cœur et dur au vôtre de vous voir un jour réduite à venir à Berlin avec toute votre famille demander un asile, pour n'avoir pas voulu suivre des conseils que ma tendre amitié et l'intérêt le plus pur pour votre repos et pour votre gloire m'ont seuls dictés dans cette réponse (1). »

Telle était l'inflexible politique de Frédéric II. Dans le temps même où il contractait avec la Russie des engagemens qui tendaient à le mettre en possession d'une province suédoise, il pressait instamment la reine sa sœur, sous le faux prétexte d'une sollicitude affectueuse et dévouée, de précipiter par ses conseils et son influence le gouvernement de la Suède dans les piéges qui lui étaient tendus; mais les informations envoyées de Stockholm devaient suffire à éclairer le cabinet de Versailles, qui sut déjouer ces redoutables intrigues. Le duc de Choiseul, placé à la tête des affaires de 1758 à 1770, surveillait avec une vigilance et une perspicacité pa-

(1) L'édition officielle des œuvres de Frédéric II, publiée pendant ces dernières années à Berlin, ne sait rien de plus concernant cette curieuse lettre de Frédéric II. Elle donne seulement les cinq lignes que nous venons de citer; elle les emprunte (t. XXVII, page 379 de la 1re partie) à un volume de M. Raumer, *Beiträge zur neueren Geschichte*, Leipzig, 1839, tome III, pages 224-5. — Il y a aux archives de la maison royale de Prusse un volume comprenant une série considérable de lettres de Louise-Ulrique, toutes autographes; cette série comprend environ dix années, jusqu'à la fin de 1747. La reine de Suède, encouragée par son frère, lui écrivait par tous les courriers, sur les affaires de sa maison et sur celles de sa nouvelle patrie. Plusieurs de ses lettres sont chiffrées. C'est par le Suisse Beylon, lecteur de la reine, et avec lequel nous ferons connaissance plus tard, que les agens français avaient communication de quelques parties de cette correspondance.

triotiques les intérêts et les démarches des puissances étrangères. Au dedans, son ardeur entreprenante se traduisait par de promptes réformes qui mettaient fin aux dilapidations, raffermissaient la discipline dans l'armée, réveillaient l'esprit militaire, constituaient l'artillerie et le génie, et relevaient notre marine; au dehors, par d'énergiques dépêches, par des changemens hardis de politique, par des conceptions inattendues. Son administration, qui réparait en partie les désastres de la guerre de sept ans, qui, en s'inspirant des grands principes de notre diplomatie, savait se maintenir en un complet accord avec l'esprit français du XVIIIe siècle, lui valut la haine implacable et constante de Frédéric II et de l'Angleterre, avec les dédains de Catherine II. Celle-ci l'appelait en se moquant « le cocher de l'Europe, » parce qu'il menait à grand train les affaires, de manière à secouer en effet l'indolence d'une partie de l'Europe et à ébruiter les plus sourdes menées de certaines puissances qui étaient nos ennemies. Frédéric II, qui exprime dans ses mémoires les doutes les moins fondés sur son patriotisme, lui rend une justice involontaire quand il l'appelle « l'homme le moins endurant qui fût jamais né en France. »

Le regard clairvoyant du duc de Choiseul ne manqua pas d'interroger l'état des relations entre le cabinet de Versailles et la Suède, et ce fut le signal d'un retour aux vraies traditions de notre politique. Au temps de Louis XIV, deux grands systèmes s'étaient partagé la conduite générale de l'Europe. A la tête des peuples de race latine, l'influence française s'était exercée sur le continent dans le sens des intérêts monarchiques et catholiques. Elle avait rencontré comme adversaires, à la tête des nations germaniques et protestantes liguées contre elle, l'Angleterre et la Hollande, qui avaient entraîné dans leur sphère d'action les peuples maritimes, et qui cherchaient à lui aliéner tout le nord de l'Europe. L'élévation de la Prusse et de la Russie était devenue pour la confédération du Nord un secours de plus; les fautes de Charles XII, le mouvement de retraite de la Suède, l'anarchie de la Pologne, l'affaiblissement continu de l'empire ottoman, l'incertitude même de la monarchie autrichienne, avaient procuré aux deux nouvelles puissances un rapide accroissement, qui était devenu et allait demeurer longtemps encore un péril imminent pour l'indépendance de l'Europe. Menacée de la sorte dans son rôle avoué de protectrice de l'équilibre général et dans sa propre liberté de mouvemens par une ligue puissante, la France se rappela son ancienne alliance, datant du XVIe siècle, avec les états secondaires, qu'elle s'était efforcée de soutenir isolément quand leur position à part pouvait servir à disjoindre plusieurs ennemis, ou de grouper ensemble, pour les ériger, s'il était

possible, en fortes barrières. Habile à ne pas confondre le domaine purement politique et le domaine religieux, elle n'avait pas répudié les engagemens d'une communauté réelle d'intérêts avec des puissances protestantes ou même non chrétiennes; elle avait ainsi contracté depuis longtemps une alliance avec la royauté suédoise et même avec la Porte-Ottomane, qu'unissaient la crainte d'un même danger du côté de l'Orient et un besoin pressant de diversions mutuelles. Le duc de Choiseul, dès son entrée au ministère, reprit ces deux héritages du XVIe et du XVIIe siècle; en même temps qu'il continuait l'alliance conclue avec l'Autriche et qu'il formait une intime union entre les différentes branches de la maison de Bourbon, il voulut rendre plus efficace l'ancienne solidarité de la France avec le cabinet de Stockholm, et la coopération de la Suède fut plus que jamais le levier à l'aide duquel la politique française prétendit maintenir dans cette partie de l'Europe sa propre influence. C'était surtout, dans les relations diplomatiques entre les deux pays, une sage direction qui avait manqué. Le duc de Choiseul comprit que le cabinet de Versailles s'était engagé dans une voie mauvaise en s'attachant à l'un des partis qui divisaient la Suède. Après avoir prodigué des sommes énormes pour assurer le triomphe de ce parti, on avait vu le parti contraire faire alliance avec la Grande-Bretagne en 1766, et on avait pu se persuader que la Suède, de plus en plus affaiblie par l'anarchie et la corruption, deviendrait absolument incapable de rendre aucun service. Le duc de Choiseul résolut de suivre une autre conduite, d'abandonner à leur propre sort les anciens partis des chapeaux et des bonnets, dont l'avilissement et l'impuissance s'étaient montrés au grand jour, et de créer autour de la famille royale de Suède un parti royaliste. On pouvait déjà compter sur quelque assentiment de la part de cette famille, dans laquelle même le jeune prince qui devait être Gustave III s'offrait comme un intelligent allié. C'est pour développer ces vues et pour inaugurer ce système que le duc de Choiseul écrivit de Versailles au baron de Breteuil, en date du 22 avril 1766, une longue dépêche que Flassan (1) a rapportée, et dont il dit avec raison que c'est une pièce des plus importantes dans l'histoire de notre diplomatie. La France avait fait une faute, disait le ministre, en soutenant en Suède les efforts d'un parti pour enchaîner la puissance royale et constituer « une administration métaphysique, » praticable seulement si tous les Suédois s'étaient trouvés « aussi sages d'esprit et de mœurs que pouvait l'être Platon. » On avait de la sorte ruiné la nation elle-même, au lieu d'en faire une utile alliée; la guerre de 1741-1743

(1) Dans son *Histoire de la Diplomatie française*, t. V, p. 463.

contre la Russie, entreprise à l'instigation de la France, avait montré que la Suède était devenue incapable de toute démonstration offensive, et, pendant la récente guerre de sept ans, les intrigues ourdies à Stockholm avaient détruit à l'avance tout le résultat qu'on pouvait espérer d'une diversion bien combinée. Ces diverses expériences permettaient de conclure qu'une Suède « aristocratique, démocratique et platonique » n'offrirait jamais à notre alliance un appui solide.

« D'après ce que je viens de vous exposer, ajoutait le duc de Choiseul, le roi vous ordonne de faire usage de vos connaissances et de vos talens afin de former un projet de conduite qui tende : 1° à rétablir le pouvoir monarchique en Suède par l'influence de la France (je ne présume pas qu'il vous soit difficile de concerter à ce sujet un plan avec le roi et la reine de Suède et leurs confidens), 2° à obtenir de nos amis qu'ils adoptent ce parti et y concourent de bonne foi. Quant aux subsides, le roi, étant instruit par les faits combien la couronne de Suède a manqué aux engagemens contractés envers la France, et même aux égards dus à la considération et à l'ancienneté de son amitié, ne croit pas être obligé à tenir tout seul des engagemens qui ont mérité si peu l'attention du gouvernement suédois. Ce gouvernement trouvera sans doute des ressources dans ses nouveaux amis. Le roi n'en sera pas jaloux, et lui laisse toute liberté à cet égard. »

Le duc de Choiseul ajoutait, dans une dépêche complémentaire du 4 mai 1766 :

« Non-seulement sa majesté ne paiera point à la Suède des subsides qu'elle ne croit plus lui devoir, mais elle s'embarrasse encore fort peu de la durée plus ou moins longue de la diète assemblée à Stockholm. Nous verrons si l'Angleterre, qui partage pour le moins avec le roi l'amitié et l'attachement de la Suède, partagera de même le fardeau des subsides, ce dont je crois qu'il est permis de douter. »

Désormais donc la scène change; les anciens partis, tombés dans le discrédit, vont se dissoudre pour laisser place à un grand parti royaliste, vers lequel affluera tout ce qui reste de forces vives à la Suède. Le rôle particulier de Gustave dans cette lutte suprême va se concerter étroitement avec les efforts du gouvernement français, et l'entier succès de l'œuvre commune sera dû finalement à l'intelligente énergie du prince royal.

A. Geffroy.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME

LES POLYNÉSIENS ET LEURS MIGRATIONS.

II.

ORIGINE ET MIGRATIONS DES POLYNÉSIENS.

S'il est une population qui semble fournir aux polygénistes un argument décisif en faveur de leur doctrine, ou au moins une objection des plus sérieuses à celle que nous défendons, c'est à coup sûr, et nous l'avons déjà reconnu (1), la population polynésienne, toute composée de peuplades dispersées sur les archipels grands ou petits, sur les îles, sur les îlots de la Mer du Sud. Ces archipels, ces îles, ces îlots sont souvent à des centaines de lieues les uns des autres, semés et comme perdus dans un océan immense. En joignant par des lignes droites les points extrêmes de la Polynésie, la Nouvelle-Zélande, les Sandwich et l'île de Pâques, on circonscrit un triangle qui n'a pas moins de 60 degrés environ du nord au sud, et de 65 degrés de l'est à l'ouest (2). La Nouvelle-Zélande est

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

(2) Voici, évaluée en nombres ronds, la longueur des côtés de ce triangle en kilomètres :

De la Nouvelle-Zélande aux îles Sandwich.....	6,700 kilom.
Des îles Sandwich à l'île de Pâques.....	6,800 —
De l'île de Pâques à la Nouvelle-Zélande.....	6,500 —

On peut réduire ces distances en lieues par une simple division en comptant 4 kilomètres pour la lieue de poste et 5 1/2 environ pour la lieue marine.

à 1,700 kilomètres de toute terre, à 1,900 de toute île occupée par la race qui l'habite; le groupe le plus voisin des îles Sandwich en est éloigné de 3,000 kilomètres, et l'île de Pâques est à 1,300 kilomètres de ses sœurs, à 3,600 de la côte d'Amérique.

Au premier abord, il semble impossible que des hommes à peine sortis de l'état sauvage, dépourvus de nos moyens perfectionnés de navigation, étrangers à nos hautes connaissances astronomiques, ne connaissant ni la boussole, ni aucun des instrumens qui guident la marche de nos navires, aient franchi de pareils espaces. Il est bien difficile de s'expliquer comment, quel que soit le lieu de départ de la race, elle a pu atteindre successivement tous ces points où l'ont trouvée les grands navigateurs du XVIIIe siècle. On n'a pas manqué de représenter ces difficultés comme insurmontables. On a surtout insisté sur la direction des vents et des courans qui opposent, disait-on, un obstacle infranchissable à toute émigration venant de l'Asie. Ces objections, nous le montrerons sans peine, tenaient à une connaissance incomplète des faits aussi bien qu'à une appréciation très inexacte des connaissances et des ressources des populations dont il s'agit. Toutefois l'argument tiré de la direction des grands courans de la mer et de l'atmosphère devait paraître très sérieux avant les progrès récemment accomplis dans cette branche des connaissances humaines. En effet, les vents alizés, le grand courant équatorial, parcourent la plus grande partie de l'aire polynésienne; les uns et les autres portent également de l'est à l'ouest, et peuvent au premier abord paraître demander aux navigateurs se dirigeant en sens contraire des moyens d'action plus puissans que ceux qu'on attribue généralement aux peuples sauvages. Aussi, même parmi les monogénistes, quelques auteurs, arrêtés par cette difficulté, ont-ils essayé de la tourner, et proposé diverses hypothèses; mais ces systèmes, trop peu d'accord avec les faits, ont dû être rejetés malgré les noms recommandables dont ils s'appuyaient.

Ainsi William Ellis, auteur d'un ouvrage spécial et des plus importans sur tout ce qui se rattache à la Polynésie (1), a regardé les insulaires du Pacifique comme venus d'Amérique précisément à l'aide des vents et du courant dont nous parlons; mais la première partie de cette étude a montré combien étaient intimes les rapports qui unissent les Polynésiens aux habitans de la Malaisie. Les caractères physiques et linguistiques relient évidemment ces deux races. C'est là un fait sur lequel Hale a insisté avec toute l'autorité que donnent à sa parole les travaux dont nous allons avoir à parler longuement. Envisageant la question surtout au point de vue philolo-

(1) *Polynesian Researches during a residence of nearly six years in the South-Sea Islands.*

gique, il a montré la langue polynésienne se décomposant au fur et à mesure qu'on s'éloigne des régions occidentales et qu'on avance vers l'est. Dans l'ouvrage remarquable qu'un de nos compatriotes, M. Gaussin, a consacré à la langue polynésienne, ce résultat est pleinement confirmé (1). Certains traits de mœurs, certaines coutumes qu'on trouve seulement en germe dans les archipels les plus occidentaux se développent de l'ouest à l'est de manière à accuser une marche analogue des populations. L'hypothèse d'Ellis brise tous ces rapports, est en désaccord avec tous ces faits; aussi ne compte-t-elle, je crois, aucun adhérent dont le nom ait quelque valeur dans la science.

Forster, le compagnon de Cook, et notre illustre et malheureux Dumont-d'Urville ont proposé une hypothèse plus hardie et séduisante au premier coup d'œil. Pour eux, la Polynésie serait le reste d'un ancien continent qui aurait jadis communiqué avec l'Asie et en aurait tiré sa population. A la suite de quelque révolution géologique, ce continent se serait affaissé tout entier; la mer en aurait couvert les plaines et les collines; les plus hautes montagnes seules, s'élevant au-dessus des flots, constitueraient aujourd'hui les îles de la Mer du Sud. A l'époque de la catastrophe, ces sommets auraient servi de refuge à quelques-uns des habitans primitifs, qui seraient devenus la souche des populations actuelles et seraient restés emprisonnés dans leurs lieux de refuge. — Cette façon d'expliquer les faits aurait l'avantage de conserver les rapports rompus par l'hypothèse d'Ellis, et de s'accorder avec quelques traditions des indigènes. En Polynésie comme partout, ces traditions parlent d'un déluge auquel auraient échappé seulement quelques hommes, devenus les pères de tous ceux qui vivent aujourd'hui. Toutefois l'explication de Forster a aussi contre elle l'anthropologie et la linguistique. En nombres ronds, l'aire polynésienne est environ trois fois grande comme l'Europe, plus grande que l'Asie. Or, si l'une ou l'autre de ces deux parties du monde devenait le théâtre d'un cataclysme analogue à celui qu'a supposé Forster, qui ne voit quel en serait le résultat? A peu près chaque chaîne de montagnes, transformée en archipel, aurait sa race et surtout sa langue spéciale. En France seulement, les Alpes, les Pyrénées, les Vosges, les Cévennes, nourriraient des populations dont les langages seraient des plus différens, tandis que la Polynésie ne présente que des dialectes

(1) *Du Dialecte de Tahiti, de celui des îles Marquises et en général de la langue polynésienne*, par P.-L.-J.-B. Gaussin, ingénieur hydrographe de la marine. Cet ouvrage a remporté le prix de linguistique (prix Volney), décerné par l'Institut en 1852. Il a été récemment l'objet d'un rapport detaillé de M. Pruner-Bey, qui en fait ressortir toute l'importance. Voyez les *Bulletins de la Société de géographie.*

d'une seule et même langue (1). Cette considération doit faire rejeter comme inadmissibles les idées que d'Urville a empruntées à Forster, et qui du reste ne comptent plus guère de partisans.

Le peu de fondement des hypothèses précédentes étant une fois démontré, l'anthropologiste qui se refuse à voir dans les Polynésiens un simple produit du sol ne peut plus que les faire venir d'Asie par voie de migrations. Telle est en effet la doctrine à laquelle se sont ralliés aujourd'hui, je crois, tous les voyageurs et anthropologistes monogénistes, comme aussi quelques polygénistes qui reculent devant les conséquences de leurs principes les plus fondamentaux; c'est celle que nous croyons fermement être l'expression de la vérité. Cependant il ne suffit pas d'être conduit à cette croyance par voie d'exclusion; ce ne serait là qu'une présomption favorable. Il reste à en donner des preuves directes, et c'est ce que nous allons faire.

I. — POSSIBILITÉ DES MIGRATIONS DE L'OUEST A L'EST. — EXEMPLES ISOLÉS. — CARTE DE TUPAÏA.

Commençons par répondre à ce qu'on a dit de la prétendue impossibilité que présentent les communications par mer de l'Asie avec la Polynésie pour tout peuple manquant d'une science nautique très avancée.

Cette impossibilité ne pourrait résulter que de trois conditions : de la disposition géographique, de la direction des vents, de celle des courans. Or la première, loin de s'opposer aux migrations dont il s'agit, semble faite pour y inviter un peuple de marins. Du continent asiatique, plusieurs routes conduisent en pleine Mer du Sud. Par la presqu'île de Malacca, les îles de la Sonde et la Nouvelle-Guinée, on arrive en Mélanaisie et par suite sur les frontières de la Polynésie; de la Chine, par Formose, les Philippines et les Palaos, on est conduit en Micronésie; les Philippines et les Moluques amènent le navigateur sur les frontières orientales de la Malaisie. Évidemment un peuple navigateur, pourvu qu'il soit hardi et aventureux, sera conduit d'île en île dans les trois grandes divisions de l'Océanie, à moins que les vents et les courans ne lui opposent d'insurmontables obstacles. En est-il donc ainsi, comme on l'a prétendu? Les progrès récents de la physique générale du globe nous aideront à répondre. Nous prendrons pour guides dans cette étude les recherches du commodore Maury (2), et surtout les cartes pra-

(1) Les recherches de M. Gaussin conduisent à diminuer encore la distance apparente des idiomes polynésiens. Selon cet auteur, les différences qui les distinguent les unes des autres ne méritent même pas, pour ainsi dire, qu'on en fasse des dialectes proprement dits.

(2) Les travaux de ce célèbre marin sont aujourd'hui vivement attaqués, et avec

tiques dressées par le capitaine Kérallet pour servir de guide aux marins. Certes aucun de ces travaux n'a été entrepris en vue de résoudre la question ethnologique qui nous occupe, et si nous y trouvons des argumens, il faudra bien reconnaître qu'ils n'ont pas été inventés pour les besoins de notre cause.

Tous nos lecteurs savent que la chaleur solaire est beaucoup plus intense à l'équateur que sous les pôles. De ce fait seul résulte tout un ensemble de phénomènes. L'air, constamment échauffé à la surface de la terre et des mers dans les régions équatoriales, par conséquent devenu plus léger que l'air des régions voisines, s'élève vers les hauteurs de l'atmosphère. S'il n'était remplacé, il laisserait un vide, et ce vide, qui tend sans cesse à se former, doit être comblé sans interruption. De là résultent deux grands courans aériens incessans et qui sembleraient devoir se diriger directement l'un du sud au nord, l'autre du nord au sud; mais, par suite de la forme et du mouvement de notre globe, ces courans sont infléchis et portent dans l'hémisphère boréal du nord-est au sud-ouest, dans l'hémisphère austral du sud-est au nord-ouest. Ces courans aériens sont bien connus de tous nos lecteurs sous le nom de *vents alizés*. Ce sont eux qu'on a regardés comme un des grands obstacles aux voyages par mer d'Asie en Océanie; mais, pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que leur influence s'exerçât sans interruption et sur l'Océan-Pacifique tout entier. Or les choses, on va le voir, sont loin de se passer de cette manière.

En effet, à mesure qu'il approche de l'équateur, l'air apporté par les vents alizés subit, lui aussi, l'influence de la chaleur. Il s'échauffe, se dilate et s'élève, emportant avec lui toute la vapeur d'eau dont il s'est chargé en rasant l'Océan. Ces vapeurs, condensées par le froid dans les hautes régions de l'atmosphère, se transforment en nuages. De là résulte la zone que les Anglais ont appelée le *Cloud-ring* (l'anneau de nuages). Cette zone échappe, on le comprend, tout entière à l'action des vents alizés. Au lieu de courans d'air soufflant dans une direction constante, le navigateur n'y rencontre qu'une succession irrégulière de calmes, de vents ou de tempêtes soufflant dans toutes les directions, et d'orages accompagnés de pluies diluviennes. — Dans les deux hémisphères au-delà des vents alizés, on trouve en outre une zone appelée *zone des calmes* ou des *vents variables tropicaux*. Ce nom seul indique qu'ici les vents n'ont plus de direction constante. — Puis enfin vient dans l'hémisphère austral, comme dans l'hémisphère boréal, la région des vents généraux, qui soufflent en sens inverse des alizés.

raison, paraît-il, sur plusieurs points de théorie; mais ses plus ardens contradicteurs n'en proclament pas moins tout ce qu'ont de sérieux et d'important ses recueils d'observations et ses travaux pratiques.

Sans nous inquiéter de ces derniers, on voit que l'atmosphère des régions qui nous intéressent en ce moment peut être considérée comme partagée en cinq zones distinctes. Le *Cloud-ring*, la zone centrale, occupe 9 degrés; les alizés commencent vers le 30e degré; les calmes ou les vents variables des tropiques s'étendent sur 10-12 degrés. Le tout forme une espèce de système embrassant plus de 80 degrés. Or ce système n'est pas immobile. La même cause qui produit les saisons le fait osciller du nord au sud et du sud au nord dans certaines limites. Le *Cloud-ring* en particulier se transporte annuellement du 5e degré de latitude sud au 15e degré de latitude nord. De ce fait seul, il résulte qu'une partie de l'Océanie doit être soumise à des alternatives à peu près régulières de vents dont un peuple navigateur ne pouvait manquer de profiter.

Cependant les alternatives dues aux causes que l'on vient d'indiquer ne sont pas les seules que subissent les mers dont nous parlons. Grâce à l'action exercée sur les continens par les saisons, et par un mécanisme analogue à celui qui dans les îles produit les brises régulières de terre et de mer, les vents alizés sont pour ainsi dire *renversés* annuellement, c'est-à-dire qu'ils sont remplacés par des vents qui soufflent presque en sens contraire. C'est là ce qu'on appelle les *moussons*. Dans l'Océan-Indien, les moussons se partagent l'année avec les alizés; dans le Pacifique, elles sont moins régulières, mais elles s'étendent au-delà des Sandwich et de Tahiti. En d'autres termes, pendant un certain temps de l'année, les vents, bien loin de s'opposer aux voyages d'Asie en Océanie, sont précisément des plus favorables, et peuvent pousser le navigateur jusque tout près des confins de la Polynésie. Ce fait répond pleinement à ce qu'on a dit des obstacles opposés par le vent aux voyages entrepris dans cette direction.

Les courans marins apportent au moins autant de facilité au peuplement de la Polynésie par les populations asiatiques. Les eaux de l'Océan se meuvent sous l'action de causes qui se rattachent à celles qui mettent l'atmosphère en mouvement et d'une manière fort analogue. Depuis longtemps, on connaît le grand courant qui sous l'équateur et dans toutes les grandes mers coule de l'est à l'ouest. C'est à lui qu'on attribuait le pouvoir d'arrêter les simples embarcations qui voudraient se diriger des côtes ou des archipels de l'Asie vers la Polynésie; mais on sait aujourd'hui que dans le Pacifique ce courant est double : il y a en réalité un courant équatorial boréal et un courant équatorial méridional. Entre les deux existe un contre-courant bien marqué (1) qui porte directement d'Asie en

(1) Voyez les cartes du capitaine Kérallet.

Amérique. Ce contre-courant est une sorte de grande voie ouverte aux marins vers la Polynésie, et cela d'autant plus qu'elle est placée dans la région du *Cloud-ring*.

On le voit, en faisant mieux connaître les grands mouvemens de l'atmosphère et des mers dans ces régions lointaines, la science moderne a jeté sur l'ethnologie de ces contrées un jour tout nouveau. Grâce à elle, s'évanouissent à peu près tous ces prétendus obstacles qui avaient dû, disait-on, empêcher tout peuplement procédant de l'ouest à l'est. Bien loin d'être *impossible*, ce mode de peuplement se trouve facilité par les conditions que lui fait la physique générale du globe. Et encore n'avons-nous parlé jusqu'ici que des phénomènes généraux en les considérant comme réguliers. Or la régularité, même des alizés et des moussons, n'est rien moins qu'absolue; comme toutes les mers d'ailleurs, le Pacifique et les mers qui s'y rattachent ont leurs coups de vent, leurs tempêtes, leurs ouragans qui soufflent dans toutes les directions. Que de navigateurs ont dû être surpris par ces accidens de mer et portés au loin en tout sens! Beaucoup sans doute ont péri; mais dans cet océan parsemé d'îles et d'archipels il était inévitable qu'un certain nombre échappé au naufrage pût aborder sur quelques-unes des terres encore désertes où se trouvent aujourd'hui leurs descendans. Au peuplement *par migration*, qu'on peut supposer toujours plus ou moins volontaire, a dû nécessairement s'ajouter dans le Pacifique un peuplement *par dissémination* accidentel et involontaire, et celui-ci n'a peut-être pas joué un rôle moins important que le premier.

En résumé, non-seulement l'envahissement de l'Océanie en général, de la Polynésie en particulier, par des populations venant de l'Asie n'est pas impossible, comme on l'a dit, mais encore il est facile et presque inévitable, à la seule condition que sur les frontières de ces régions se trouve une population active, aventureuse et familiarisée avec la mer. Lors même que le marin sorti d'un tel peuple serait dépourvu de presque tout ce qui semble aujourd'hui nécessaire à la navigation, il ne craindra pas de perdre de vue ses côtes natales, car ces côtes fourmillent d'archipels, et il espérera toujours rencontrer quelque île, quelque terre en allant droit devant lui, avec les étoiles pour boussole (1). Peut-être sera-t-il ainsi entraîné plus loin qu'il ne l'eût voulu, peut-être se trompera-t-il de direction, peut-être périra-t-il dans cette immensité qu'il ne soupçonnait pas; mais s'il rencontre quelqu'une de ces terres semées là

(1) Telle est en effet la pratique habituelle des Polynésiens, des Micronésiens, quand ils se trouvent égarés en mer.

comme pour le recevoir, il saura bien se rappeler la route qu'il a suivie, regagner au besoin son point de départ et souvent léguer à ses fils les moyens de refaire à leur tour et tout à fait volontairement le voyage qu'il a le premier accompli. — Voilà en réalité ce qu'indique la théorie. Il reste à rechercher jusqu'à quel point elle s'accorde avec les faits.

Au point de vue général où nous sommes placé, au point de vue des migrations, la Polynésie et la Micronésie se confondent pour ainsi dire, et l'on a tout avantage à éclairer l'histoire de l'une par celle de l'autre. J'emprunterai donc au capitaine Kotzebue quelques détails d'une haute importance qui lui furent donnés par don Luis de Tort, sous-gouverneur de Guaham (1), sur les Carolins. — Les îles Carolines sont un point très intéressant pour l'anthropologiste. Elles réunissent des élémens ethniques très divers. Lesson a vu à Ualan une population mongole; sur d'autres points, Morrel a trouvé des hommes noirs et à cheveux très frisés, sinon complétement laineux; enfin Chamisso et Lütke n'ont pas hésité à regarder la population de certaines îles comme étant essentiellement polynésienne, et nous verrons des faits qui viennent à l'appui de cette appréciation. A ce titre même, les Carolins rentrent rigoureusement dans notre sujet. Or, sans être plus avancés d'une manière générale que les Polynésiens, les Carolins sont tous des navigateurs habiles et hardis. Leurs pirogues, fort bien construites, vont à la voile, manœuvrent très bien et louvoient très rapidement au plus près. Toutefois elles n'atteignent pas les dimensions des grands canots polynésiens, puisqu'elles ont au plus 14-16 mètres de long, et on ne rencontre rien aux Carolines qui rappelle les pirogues doubles de Tahiti. Les connaissances astronomiques des Carolins se bornent à distinguer les constellations et à partager l'horizon en vingt-huit points ou directions, comme les anciens Grecs. Avec ces seules ressources, ces peuples se livrent à des voyages en mer presque incessans. Sous le moindre prétexte, ils montent en canot, hommes, femmes et enfans, et parcourent leur archipel, qu'ils connaissent assez bien pour pouvoir en dresser des espèces de cartes. Ils font en outre de véritables voyages de long cours dans un intérêt purement commercial, et c'est à ces voyages que se rapportent les détails recueillis par Kotzebue.

En 1788, les habitans de Guaham furent très surpris de voir arriver chez eux une flottille de Carolins qui pour toucher à ce rivage avaient dû faire un trajet de cinq à six cents kilomètres au moins. Ces voyageurs inattendus n'en furent pas moins bien reçus et ra-

(1) Guaham est la capitale des îles Mariannes.

contèrent que leurs ancêtres avaient eu de tout temps l'habitude de trafiquer avec Guaham, mais que ces voyages avaient cessé à l'époque où les blancs arrivèrent aux Mariannes et les ravagèrent (1). Or la découverte de ces îles date de 1521; les Espagnols en prirent possession en 1565. Les communications avaient donc été interrompues pendant deux cent vingt-trois ans. On demanda aux Carolins comment ils avaient su retrouver leur route. Ils répondirent que leurs chants nationaux contenaient à cet égard des indications connues des pilotes, et que ceux-ci les avaient guidés. Voilà par quels moyens ils avaient, après plus de deux siècles, réussi à se diriger à travers l'Océan sur une île qui n'a pas plus de trente à quarante kilomètres de diamètre. — Ajoutons que ces braves aventuriers furent engloutis au retour par une tempête, et sans doute leurs compatriotes crurent qu'ils avaient été massacrés, car de nouveau on n'en entendit plus parler; mais en 1804 don Luis de Tort alla visiter les Carolines et rassura les esprits. Depuis cette époque, les anciens voyages ont recommencé. Tous les ans, une flottille accomplit le trajet, et parfois même des canots isolés ne craignent pas de le faire sans autre motif que l'espoir d'un gain presque insignifiant (2).

Ce fait est un excellent exemple de ce que savaient accomplir en voyages maritimes les habitans de l'Océanie bien avant l'arrivée des Européens. Si, pour aller de leurs îles aux Mariannes, les Carolins étaient jusqu'à un certain point aidés par les courans aériens ou marins, il est évident qu'au retour ces mêmes courans leur devenaient contraires. Cet obstacle ne les a pas arrêtés. Il est donc facile de comprendre que des marins aussi hardis ne devaient guère hésiter à tenter des voyages de découverte pour peu que quelque motif vînt les y pousser. Non moins hardis, les Polynésiens devaient agir de même, et nous en avons la preuve dans une foule de récits. Un chef était-il battu par un compétiteur, il abandonnait son île natale avec ses adhérens, et allait chercher fortune sur l'Océan. Des faits de cette nature se sont encore passés de nos jours. — La population menaçait-elle de devenir trop considérable relativement aux ressources d'une île : d'ordinaire un prêtre déclarait qu'un dieu lui avait révélé l'existence d'une terre de délices, il en indiquait la direction, et sur cette assurance une jeunesse ardente montait sur ses pirogues et cinglait ou ramait vers le point signalé. — Parfois, une île devenant décidément trop petite, on l'abandon-

(1) La population des Mariannes, au moment de la découverte, était, dit-on, de 44,000 âmes. Ces îles n'ont aujourd'hui que 4,500 habitans, presque tous Espagnols ou métis.

(2) Je tiens ce fait de mon honorable confrère l'amiral Paris, qui l'a constaté par lui-même dans un des voyages de l'*Astrolabe*.

nait pour en chercher une autre. Pitcairn et l'île de Pâques nous présentent des exemples de cette nature. Bien des expéditions ont certainement péri, et la tradition a conservé le souvenir de quelques-uns de ces désastres; mais d'autres atteignaient une terre quelconque, et c'est ainsi sans doute qu'ont eu lieu les anciennes colonisations dont nous parlerons plus loin.

Les hasards de la mer, avons-nous dit plus haut, ont dû jouer aussi leur rôle dans le peuplement de l'Océanie et disséminer des colons dans cette mer toute parsemée d'îles. Ici, pour citer des exemples, on n'a que l'embarras du choix. Presque tous les grands navigateurs européens ont rencontré dans les îles qu'ils visitaient des étrangers arrivés là par accident et parfois de fort loin. Je leur emprunterai seulement trois faits intéressans à divers titres.

Lorsque Cook aborda à Watiou en 1777, il était accompagné du Tahitien Maï, et celui-ci trouva dans cette île, placée au sud-ouest, à près de 1,200 kilomètres de Tahiti, trois hommes qu'au premier mot il reconnut pour des compatriotes. Leur histoire était fort simple. Partis au nombre de vingt de Raïatéa, île du même groupe que Tahiti, mais plus à l'ouest, pour se rendre dans la grande île, ils avaient été surpris par une tempête et jetés en pleine mer. Complétement égarés, ils avaient erré au hasard. Dix-sept étaient morts de faim ou de misère. Les trois autres avaient rencontré Watiou et y vivaient depuis douze ans. — Ici les naufragés sont peu nombreux et d'un seul sexe. Ils n'auraient pu former les élémens d'une colonie. Voici un fait plus concluant.

Dans le voyage qu'il accomplit de 1825 à 1828, le capitaine Beechey découvrit vers l'extrémité de l'archipel Pomotou une petite île ou plutôt un îlot, l'île Barrow, où il fut surpris de trouver des traces d'habitations récentes. Arrivé plus tard dans l'île Byam-Martin, il y rencontra une quarantaine d'individus, hommes, femmes, enfans, sous la direction de deux chefs, dont l'un, nommé Touwari, fut emmené avec sa famille par le navigateur anglais. Tous étaient originaires de l'île Chaîne ou Anaa, située à environ 400 kilomètres à l'est de Tahiti, dont elle est tributaire. Leur histoire était celle des naufragés de Watiou. A l'avénement de Pomaré, Touwari s'était embarqué avec cent cinquante de ses compatriotes pour aller rendre hommage au nouveau souverain. En vue de Maïtéa (1), la mousson venue plus tôt que d'ordinaire *avait renversé le vent alizé*, et les avait rejetés en mer. Deux pirogues s'étaient perdues. La troisième, portant vingt-trois hommes, quinze femmes et dix enfans, avait erré au hasard. C'étaient eux qui avaient abordé à

(1) Ile placée également à l'est de Tahiti.

l'île Barrow, mais qui, n'y trouvant pas de quoi se nourrir, l'avaient abandonnée pour chercher un nouveau refuge, et ils étaient arrivés ainsi à Byam-Martin. — Cet exemple est complet; il réalise toutes les circonstances qu'indiquait la théorie, jusqu'à l'abandon d'un premier lieu de refuge momentanément habité; il constate l'existence de rapports habituels entre des îles placées à de fort grandes distances les unes des autres; il montre donc chez les Polynésiens des habitudes entièrement semblables à celles des Carolins, habitudes résultant d'une grande pratique de la mer et de beaucoup de hardiesse. Enfin le double trajet accompli par Touwari et ses compagnons de Maïtéa à l'île Barrow est de plus de 1,000 kilomètres et dans une direction précisément inverse de celle des vents alizés.

Empruntons encore un exemple à l'histoire de ces naufrages si instructifs. En 1816, Kotzebue trouva aux îles Radak un indigène d'Ouléa, une des Carolines. Parti pour la pêche, dans une pirogue à voile, avec trois de ses compatriotes, Kadou avait été surpris par une tempête *qui changea pendant quelques jours la direction habituelle des vents alizés*. Lorsque ceux-ci recommencèrent à souffler, au retour du beau temps, nos Carolins, *se croyant à l'ouest de leur île, se dirigèrent en louvoyant vers le nord-est*. En réalité, ils laissaient derrière eux le point qu'ils voulaient atteindre. Ils n'en marchèrent pas moins dans la direction qu'ils croyaient être la bonne, et après un temps très considérable, pendant lequel ils faillirent tous périr de faim, ils abordèrent au petit groupe d'Aur. Cette fois le trajet était de 2,700 kilomètres au moins (1); mais ce qui rend ce voyage plus remarquable encore, c'est que les Carolins l'avaient accompli au nombre de quatre, montés sur une pirogue de pêche, et en marchant contre ces vents de nord-est qu'on a prétendu devoir opposer d'invincibles obstacles aux migrations venant de l'ouest. On ne saurait imaginer de démenti plus complet donné par les faits aux assertions que nous combattons.

Mais, diront peut-être nos contradicteurs, si ces migrations volontaires ou involontaires ont été quelque peu fréquentes, s'il a existé d'île à île des communications plus ou moins régulières, ces migrations, ces communications, doivent avoir laissé des traces dans les souvenirs des indigènes, et ils doivent posséder sur la géographie de la Mer du Sud des notions au moins élémentaires. En est-il bien ainsi? Ici encore les exemples abondent. A l'époque des premiers voyages, presque tous les navigateurs européens ont pu constater que les Polynésiens connaissaient d'autres terres que celle qu'ils habitaient, et souvent c'est aux indications données par les

(1) Évaluation de Kotzebue lui-même.

indigènes qu'ils ont dû leurs découvertes. Ainsi, dès 1606, Quiros, arrivé à Talimako, aujourd'hui les îles Duff, y recueillit des renseignemens précis sur plusieurs autres points de la Polynésie, entre autres sur Ticopia et sur l'île ou terre de Saint-Esprit, une des plus grandes des Nouvelles-Hébrides. C'est grâce à ces renseignemens qu'il parvint à cette dernière, distante de plus de 500 kilomètres.

Je pourrais citer bien d'autres faits de même nature; mais, sans multiplier ces détails, je me bornerai à dire quelques mots du document géographique le plus important, comme attestant l'étendue des connaissances géographiques chez les Polynésiens. Je veux parler de la carte générale recueillie à Tahiti par Cook à son premier voyage (1). Cette carte fut dessinée par Tupaïa, ancien ministre de la reine Obéréa, et elle nous a été conservée par Forster (2). Or elle comprend tous les principaux groupes de la Polynésie, à l'exception de la Nouvelle-Zélande et des Sandwich. En revanche, on y trouve les îles Fiji, qui n'appartiennent pas à la Polynésie proprement dite, et sont pour ainsi dire intermédiaires entre celle-ci et la Mélanaisie. Sans doute on reconnaît que cette carte n'a pas été dressée par un de nos ingénieurs hydrographes. Toutefois les distances et les rapports y sont indiqués de manière qu'on puisse déterminer non-seulement les groupes, mais le plus souvent les îles elles-mêmes. Une courte description, écrite sous la dictée de Tupaïa, accompagne le nom de chaque île ou de chaque groupe, et achève de nous donner une idée des notions que possédaient au moins les Tahitiens instruits sur cette Océanie que les Européens commençaient à peine à connaître.

Que la carte de Tupaïa ait été un véritable spécimen des connaissances géographiques des Polynésiens, c'est là un fait dont il n'est pas permis de douter. Plus de la moitié des îles ou des archipels qui y figurent étaient inconnus à Cook et à ses compagnons. Les Européens n'auraient donc pu fournir des indications aussi étendues. Bien plus, celles qu'ils donnèrent sur les îles qu'ils venaient de découvrir ne servirent qu'à introduire de graves erreurs, ou plutôt une confusion regrettable, dans l'œuvre du chef indigène. La connaissance imparfaite qu'ils avaient de la langue leur fit prendre le nord pour le sud, et dans la gravure donnée par Forster la carte est en entier renversée. En outre, partant de cette idée fausse sur la position des points cardinaux, ils indiquèrent à Tupaïa, pour les îles qu'ils avaient découvertes dans les Marquises et l'archipel Pomotou, des corrections que le Tahitien, convaincu de la supério-

(1) 1769-1771.
(2) *Observations faites pendant un voyage autour du monde.*

rité de ses contradicteurs, se crut obligé d'accepter. Si l'on veut juger l'œuvre de Tupaïa, il faut donc lui appliquer les corrections rendues nécessaires par l'erreur des Européens. Quant à celle-ci, M. Hale, qui le premier, je crois, en a signalé la cause et les résultats, l'a mise complétement hors de doute, en faisant remarquer que les îles encore inconnues aux navigateurs anglais sont exactement à leur place, tandis que celles qu'ils avaient vues sont précisément à l'opposite du point qu'elles devraient occuper. La carte de Tupaïa, lorsqu'on la rectifie d'après ces données, reprend son vrai caractère, et n'est certainement pas inférieure à celles que notre moyen âge publiait sur le monde alors connu.

A peine est-il nécessaire de faire remarquer l'extrême importance de ce document pour la question qui nous occupe. Tupaïa avait visité par lui-même une portion des terres qu'il figurait, et il est à regretter que Cook n'ait point recueilli quelques détails sur ces voyages, sur leur plus ou moins de facilité, de fréquence, d'étendue; mais l'ancien ministre d'Obéréa connaissait le reste de la Polynésie seulement par ses traditions. Il faut évidemment entendre par cette expression les chants historiques des *aréoïs* (1). Or la carte est là pour démontrer que ces chants contenaient des détails précis et fidèles, et elle atteste en même temps qu'entre Tahiti et quelques-uns des points extrêmes de la Polynésie, les Marquises et les Fiji par exemple, il avait existé des relations plus ou moins suivies (2).

On voit par là de quelle importance serait pour l'histoire de la race polynésienne un recueil aussi complet que possible de ses chants nationaux, de ses traditions. Quelques savans affichent pour les documens de cette nature un dédain que, pour ma part, je n'ai jamais compris. Quand il s'agit de peuples sauvages et dont la langue n'est pas écrite, il faut bien puiser à cette source. Et d'ailleurs est-elle donc si impure? On y trouve, dit-on, des fables absurdes, des détails invraisemblables, des impossibilités. Cela est vrai souvent; mais parfois aussi, il faut bien le reconnaître, et la carte de Tupaïa est là pour le démontrer, ces invraisemblances, ces impossibilités, ne paraissent telles au premier abord que parce qu'elles

(1) Voyez sur les aréoïs la *Revue* du 1er février.

(2) C'est là un fait que j'ai eu le plaisir de vérifier par moi-même pendant qu'on imprimait ce qui précède. M. Gaussin avait bien voulu m'apporter un recueil de traditions tahitiennes dont je parlerai plus loin. Parmi les chants ainsi sauvés de l'oubli, il en est un qui servait à la consécration des pirogues et qui renferme plusieurs noms de lieu. Or nous avons cherché ensemble et retrouvé sur la carte de Tupaïa un certain nombre de ces localités. M. Gaussin a bien voulu me promettre de continuer une étude qui donnait d'emblée un résultat si frappant.

choquent quelques-unes des notions imparfaites ou erronées que nous possédons nous-mêmes sur ces peuples. Un examen plus éclairé y fait reconnaître la vérité et puiser de sérieux enseignemens. Et puis n'en est-il pas de même de l'histoire de tous les peuples à leur origine? Sans remonter aussi haut et sans aller bien loin, l'histoire de l'Europe au moyen âge ne nous est-elle pas arrivée mêlée à bien des inexactitudes, à bien des erreurs, à bien des fables, que la critique moderne a su reconnaître et écarter pour atteindre aux faits et à la vérité? Pourquoi ne pas agir de la même manière pour les traditions dont nous parlons? Pourquoi surtout décourager soit les hommes qui s'efforcent de les recueillir en déclarant d'avance leur travail sans valeur, soit ceux qui cherchent à les interpréter en dépréciant de même les résultats auxquels ils arriveront? Pour mon compte, je suis convaincu que cette *histoire traditionnelle* des peuples illettrés rendrait, si elle était mieux connue, d'immenses services à l'histoire générale de l'homme, et qu'elle jetterait un jour tout nouveau sur une foule de problèmes qui ont longtemps passé, qui passent encore pour inabordables.

II. — COLONISATION DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE PAR LA RACE POLYNÉSIENNE.

La question générale qui nous occupe en ce moment renferme en réalité autant de questions, autant de problèmes particuliers, que la Polynésie possède d'archipels, d'îles, d'îlots habités par des hommes. Les examiner tous en particulier serait évidemment impossible, et d'ailleurs, nous n'hésitons pas à reconnaître que les documens manquent pour quelques-uns d'entre eux. Pour un certain nombre d'autres, les raisons qui militent en faveur du peuplement par migrations peuvent paraître encore insuffisantes et ne pas entraîner une évidence complète; mais si nous mettons le fait hors de doute pour l'un des groupes insulaires les plus écartés, les plus en dehors de la route qu'on aurait pu prêter d'avance aux migrations, nous aurons fait faire un grand pas à la démonstration générale, et cet exemple éclairera les autres cas particuliers. Voilà pourquoi, sans nous astreindre à suivre l'ordre chronologique des découvertes, nous allons nous occuper d'abord de la Nouvelle-Zélande.

L'ensemble d'îles et d'îlots qu'on désigne sous ce nom (1) pré-

(1) On sait que la Nouvelle-Zélande se compose essentiellement de deux grandes îles séparées par le détroit de Cook, et dont l'ensemble a plus de seize cents kilomètres de long sur environ deux cents kilomètres de largeur moyenne. Dans un travail inséré dans les *Bulletins de la Société de géographie*, M. Maunoir, secrétaire-adjoint de cette société, a justement comparé la forme de cet ensemble à celle de l'Italie, en ajoutant

sente, au point de vue de la question des races, un intérêt tout particulier. Cette grande terre est tout isolée et comme mise à part; elle est plus rapprochée de la Nouvelle-Hollande et de la Tasmanie que des autres îles océaniennes; une des branches du courant équatorial, après avoir longé la Nouvelle-Hollande, vient se replier autour d'elle, et semblerait avoir dû faciliter l'introduction de la race noire de préférence à toute autre. Il est permis de penser que ce fait a dû se produire; mais toujours est-il que la race maori (1) présente, surtout dans ses classes élevées, le type polynésien très pur et parfois plus rapproché du type blanc que ses autres sœurs, à en juger par les portraits qu'ont recueillis plusieurs voyageurs (2). Est-il vrai que cette race soit étrangère au sol où on l'a trouvée? Est-il vrai qu'elle y soit arrivée du dehors, sans autres ressources que celles que les premiers navigateurs européens trouvèrent chez ces peuples? Telles sont les questions fondamentales auxquelles répondent affirmativement, de la manière la plus précise et la plus détaillée, un grand nombre de chants nationaux, heureusement recueillis par divers auteurs et surtout par sir George Grey (3). C'est ce dernier travail qui nous servira de guide; mais avant d'en faire l'analyse il ne sera pas inutile d'indiquer rapidement comment et pourquoi l'auteur l'a entrepris et mené à fin. Il y a là pour le lecteur une garantie d'exactitude et de véracité complètes et aussi, pour ceux qui ont à gouverner des races étrangères à la leur, un enseignement dont plusieurs d'entre eux feraient bien de profiter.

Nommé gouverneur de la Nouvelle-Zélande en 1845, sir George Grey trouva la colonie en guerre avec les indigènes. Il n'était pas de ceux qui regardent les sauvages comme des bêtes féroces d'une espèce un peu plus élevée que les tigres ou les ours; il crut pouvoir les ramener et les soumettre sans employer les terribles moyens que

que, « superposée à celle-ci, la Nouvelle-Zélande la recouvrirait en entier et s'étendrait par-delà les Alpes jusqu'au cœur de la Bavière. » De nombreuses petites îles sont disséminées le long des rivages des massifs principaux, sans compter les îles Chatam, placées à plus de sept cents kilomètres à l'est, et qui en sont très distinctes.

(1) On désigne par ce nom les habitans de la Nouvelle-Zélande et aussi le dialecte propre dont ils font usage.

(2) Voyez entre autres l'atlas de l'expédition de Dumont-d'Urville.

(3) Sir George Grey a publié deux ouvrages sur ce sujet. L'un est en entier en langue maorie, et renferme une collection nombreuse de poèmes historiques, de chants religieux et de chansons. Le second, dans lequel je puiserai les détails qu'on va lire, est une traduction des principaux chants mythologiques et légendaires contenus dans le précédent. Il est intitulé *Polynesian Mythology and ancient traditional History*, 1855. Parmi les autres ouvrages sur le même sujet, je citerai celui de Shortland, *Traditions and Superstitions of the New-Zeelanders*, et un article fort intéressant sur la poésie maorie, inséré par M. W. B. Baker dans les *Transactions de la Société ethnologique de Londres*, 1861.

nos arts perfectionnés mettent à la disposition des Européens. Seulement il comprit que, pour atteindre ce but aussi humain qu'honorable, il fallait pouvoir apprécier à leur juste valeur les griefs qui avaient causé chez les Maoris une irritation profonde et générale. Pour cela, il était nécessaire de communiquer avec eux directement et sans l'intermédiaire des interprètes, qui tronquent presque toujours et parfois défigurent les paroles qu'ils sont chargés de transmettre. Son premier soin fut donc d'apprendre la langue. Il put ainsi traiter par lui-même avec les chefs les plus influens les graves questions de paix et de guerre d'où dépendait l'avenir de la colonie. Bientôt il reconnut que d'anciennes traditions, des croyances mythologiques auxquelles on faisait des allusions fréquentes, d'anciens poèmes dont on lui citait les fragmens, etc., exerçaient une influence considérable sur les opinions et sur les relations des hommes auxquels il s'adressait. Il comprit que le seul moyen d'agir efficacement sur ces esprits prévenus était de se mettre au courant de leur histoire, de leurs préjugés. La double tâche que s'imposait sir George Grey était bien loin d'être facile. Il dut apprendre le langage actuel et les anciens dialectes sans livre, sans dictionnaire; il dut recueillir un à un, et souvent de personnes différentes, par fragmens isolés, les vieux chants qui servent d'archives à la race maorie, et cela au milieu d'occupations absorbantes qui lui laissaient à peine quelques instans de loisir; mais *soutenu par le sentiment du devoir*, par *la conscience des services qu'il pouvait rendre*, il surmonta ces difficultés. Ce long travail ne fut pas perdu. Sir George Grey pacifia la Nouvelle-Zélande (1), et il a attaché son nom à une œuvre scientifique d'une haute importance.

Ce sont ces documens si consciencieusement réunis que nous allons analyser, et nous ne reculerons pas devant quelques détails même minutieux. D'une part ce sont ces détails mêmes qui portent le mieux la conviction dans les esprits, et d'autre part nous aurons à faire ressortir chez les premiers colons de la Nouvelle-Zélande plus d'un trait de mœurs, de caractère, de croyance, qui se retrou-

(1) Nous faisons des vœux bien vifs pour que les successeurs de sir G. Grey suivent le noble exemple qu'il a donné. La guerre s'est rallumée dans la Nouvelle-Zélande, et dernièrement encore le *Times* racontait avec une joie peu déguisée que des mesures étaient prises pour la pousser avec la plus grande vigueur. Espérons que le triomphe assuré des armes anglaises n'aura pas ici les suites terribles qu'il a eues ailleurs. Faire de la Nouvelle-Zélande une nouvelle Tasmanie, c'est-à-dire une terre où la race anglaise aurait *en entier* remplacé la *race indigène* par suite de l'*extermination totale de celle-ci*, serait un crime dont nous laissons juges tous nos lecteurs. L'esclavage avec tout ce qu'il a de pire serait un véritable progrès sur cette manière sauvage d'user de la victoire.

vent de nos jours encore à Tahiti et dans le reste de la Polynésie. Nous recueillerons ainsi comme en passant des données sur l'origine commune des Maoris et des autres populations polynésiennes.

« Autrefois nos ancêtres se séparèrent. Les uns furent laissés à Hawaïki; les autres vinrent ici dans des canots. » Telle est la déclaration formelle qui ouvre la légende consacrée au récit de la guerre que se firent à Hawaïki, d'un côté Uénuku et Toï-té-Huataï, de l'autre les deux fils de Houmaï-ta-Whiti, Tama-té-Kapua et Whakaturia. — Il serait superflu d'insister sur ce qu'elle a de décisif. N'eussions-nous aucune autre preuve, celle-ci suffirait pour mettre hors de doute, pour tout esprit non prévenu, l'origine étrangère des Néo-Zélandais. La plus haute prétention des peuples, et surtout des peuples sauvages, est d'être *enfans du sol*. L'orgueil de la conquête ne vient qu'après et en seconde ligne. On peut croire sur parole celui qui avoue être étranger à la terre qu'il occupe, surtout quand il reconnaît en même temps que cette occupation s'est faite sans combats, et tel est le cas pour tous ou presque tous les premiers colons venus d'Hawaïki à la Nouvelle-Zélande.

La légende dont nous parlons est encore importante à un autre point de vue. Elle nous apprend que les événemens rapportés dans plusieurs autres chants qui la précèdent se sont passés à Hawaïki aussi bien que ceux dont elle retrace l'histoire. Par là elle nous montre la tradition remontant de plusieurs générations au-delà de l'époque de la colonisation, et nous permet d'apprécier ce qu'était l'état général de la société dans la mère-patrie des Néo-Zélandais. Or il est évident que cet état de choses était à peu près identique à ce qu'on a trouvé sur la terre des Maoris. En particulier nous voyons des guerres sanglantes et presque continuelles régner entre les tribus. Ces guerres, les combats qu'elles entraînent, les exploits de quelques héros font à peu près exclusivement le sujet des chants néo-zélandais. A ce titre, ils ont pour nous un intérêt médiocre. Remarquons seulement que dès cette époque chaque victoire était célébrée par un repas où les vainqueurs dévoraient les vaincus; mais, quelque développée que fût l'anthropophagie, elle n'en avait pas moins, paraît-il, ses limites, et pour ainsi dire ses règles. On ne pouvait sans crime manger indifféremment tout le monde. Tama-té-Kapua et ses guerriers étaient proches parens de Toï-té-Huataï et des siens comme descendant d'un ancêtre commun; néanmoins, après un combat où ces derniers avaient été défaits, ils mangèrent ceux qui avaient succombé. Ce forfait fut puni par la perte de leurs vertus guerrières; de hardis et courageux qu'ils étaient auparavant, ils devinrent lâches et craintifs; le père et le frère de Tama' (1) fu-

(1) Les noms, habituellement fort longs, des guerriers maoris sont souvent réduits

rent tués. Lui-même se vit forcé de demander la paix pour sauver sa famille et ce qui restait de sa tribu.

Une autre légende plus importante encore est celle de *Whaïapu et Poutini*; celle-ci raconte comment et par qui la Nouvelle-Zélande fut découverte et peuplée. *Poutini* et *Whaïapu* sont deux pierres, l'une de jade gris, espèce de roche dure dont les Néo-Zélandais fabriquent des outils, des armes et des ornemens (1), l'autre d'obsidienne, qui sert à travailler la première. Ces deux pierres étaient sans doute d'inestimables trésors et peut-être des talismans, car on se les dispute les armes à la main. Ngahué, propriétaire de Poutini, est vaincu et cherche en vain un refuge *sur une terre étrangère* (2). Vivement poursuivi, il prend le parti de chercher un lieu où lui *et ses pierres* puissent rester en paix. « Il trouva dans la mer cette île Aotéaroa (3), et il pensa d'abord à y débarquer. Ensuite il réfléchit qu'il serait encore trop près de ses ennemis, que la guerre pourrait recommencer, et qu'il valait mieux aller plus loin, très loin, avec ses pierres. Il les emporta donc avec lui et longea les côtes jusqu'à Arahura (4)... Et il arriva, en continuant à côtoyer les rivages, à Waïrere (5); il visita Whangaparoa et Tauranga. De là il retourna directement à Hawaïki. » Ngahué avait rapporté de son expédition une certaine quantité de jade qui lui servit à fabriquer deux haches et des ornemens pour les oreilles et le cou. La tradition garde le nom de tous ces objets, dont quelques-uns avaient été conservés jusqu'à nos jours. Le pendant d'oreilles, appelé *kaukau-matua*, a disparu en 1846, et la hache *tutauru* a été perdue plus récemment encore par les derniers propriétaires, dont on donne les noms.

En revenant d'Aotéaroa, Ngahué trouva les habitans d'Hawaïki engagés dans une guerre générale. Quelques-uns d'entre eux, séduits par les descriptions du voyageur, se déterminèrent à émigrer vers la terre nouvelle qu'il annonçait. Leur premier soin fut de se procurer les canots nécessaires pour un pareil voyage. Dans cette intention, Rata, Wahié-roa, Ngahué, Parata et quelques autres

dans le texte anglais à une ou deux syllabes, et cette abréviation, certainement fondée sur les usages locaux, est indiquée par une apostrophe (').

(1) Sir George Grey appelle *jaspe* cette pierre, qui est en réalité une espèce de *jade*, le *jade axinien* ou *pierre des Amazones*. (Brard).

(2) L'ennemi de Ngahué est une femme chef, une de ces reines comme Wallis et Cook en trouvèrent à Tahiti et comme celle qui règne encore dans cette île.

(3) L'île septentrionale de la Nouvelle-Zélande (note de sir George Grey).

(4) Sur la côte occidentale de l'île du milieu.

(5) On croit qu'il s'agit d'une localité située sur la côte orientale de l'île septentrionale.

hommes habiles *abattirent un arbre à Rarotonga, qui est située de l'autre côté d'Hawaïki* (1), et en tirèrent le bâtiment nommé l'*Arawa*. Ensuite Hotu-roa construisit l'autre bâtiment, le *Taïnui*, avec l'aide d'ouvriers que lui prêta Tama-té-Kapua; ce chef, qu'on a vu figurer dans la légende précédente, fit aussi partie de l'expédition. Quatre autres navires dont les noms ont été également conservés se joignirent aux premiers. Tous ces canots furent construits à l'aide des deux haches faites par Ngahué avec le bloc de jade qu'il avait rapporté de la Nouvelle-Zélande.

Au moment où la flottille était prête à partir, Tama-té-Kapua, qui commandait l'*Arawa*, se rappela qu'il n'avait à son bord aucun prêtre habile et résolut de s'en procurer un par artifice. Il engagea Ngatoro-i-rangi, commandant du *Taïnui*, à venir accomplir sur son canot toutes les cérémonies prescrites. Ngatoro' accepta et monta avec sa femme Kéaroa sur le navire de Tama'. Celui-ci fit alors lever l'ancre, retint ses hôtes jusqu'au soir et s'écarta assez des autres canots pour qu'ils ne pussent regagner leur embarcation. En même temps il enlevait la femme de Ruaéo, un de ses compagnons, qu'il avait éloigné au moment du départ en feignant de lui donner une commission. De là est venu le proverbe en vigueur à la Nouvelle-Zélande : « un descendant de Tama-té-Kapua volera tout ce qu'il pourra. » Ce dernier larcin cependant faillit coûter cher à celui qui s'en était rendu coupable. Rua' était un savant magicien, et par ses conjurations « il changea les étoiles du soir en étoiles du matin, et celles du matin en étoiles du soir (2), » et l'*Arawa* s'égara au loin sur l'Océan.

Ngatoro', étonné de la marche du navire et du vaste espace qu'il avait déjà parcouru, résolut « de monter sur le toit de la maison construite sur la plate-forme qui joignait les deux canots (3), » et de s'assurer si l'on ne voyait pas quelque terre à l'horizon. Crai-

(1) Il est fort singulier de trouver ici le nom de *Rarotonga*. C'est celui d'une île de l'archipel de Manaïa, située au sud-ouest de Tahiti. Or cette mystérieuse Hawaïki, dont il est question dans les légendes maories, n'est autre chose qu'une des îles Samoa. Il est bien peu probable que les nouveaux Argonautes soient allés chercher aussi loin l'arbre nécessaire à la construction de leur canot. C'est donc d'une localité appartenant à l'archipel d'où ils partaient qu'il s'agit. Ce nom se retrouve sans doute aux îles Manaïa par suite de l'usage où étaient les émigrans de donner des noms de leur pays aux terres découvertes par eux.

(2) Kadou, le Carolin dont nous avons raconté l'histoire, aurait pu expliquer ainsi l'erreur qui lui fit laisser derrière lui ses îles natales. Il est évident qu'ici *le fait* explique *la légende*.

(3) Ce passage est important : il nous apprend que les embarcations dont il s'agit ici étaient de ces grands *canots doubles* que nos plus habiles marins ont admirés et qu'ils déclarent être très propres à des voyages de long cours. Cette circonstance enlève à l'expédition dont nous parlons ici une part de ce qu'elle pouvait avoir d'*impossible* aux

gnant toutefois que Tama', dont il avait pu juger le caractère peu scrupuleux, ne profitât de son absence pour « lui voler sa femme, » il essaya, mais en vain, de la soustraire aux entreprises de ce chef. En dépit des précautions qu'il avait prises, Tama' fit violence à Kéaroa. Ngatoro' indigné se vengea, comme l'avait fait Ruaéo. « Il changea les étoiles du soir en étoiles du matin, et celles du matin en étoiles du soir, » souleva une affreuse tempête, fit oublier aux hommes de l'équipage toute leur habileté de marins, et poussa le canot droit à un gouffre où il faillit s'abîmer. Déjà une partie de la cargaison était tombée dans la mer, déjà quelques hommes avaient été précipités des bancs où l'équipage ne se retenait qu'avec peine. Les compagnons de Ngatoro' et Tama' lui-même supplièrent alors Ngatoro' de venir à leur secours; mais le prêtre offensé resta longtemps immobile et sourd à leurs prières. Enfin « les cris des hommes, les pleurs des femmes et des enfans (1) » éveillèrent sa pitié. Grâce à de nouveaux enchantemens, le ciel changea d'aspect, la tempête cessa, et le canot sortit du gouffre. L'*Arawa* prit terre sur un point nommé Whanga-Paraoa, et le premier soin des émigrans « fut de planter des patates douces pour qu'elles pussent croître en ce lieu, et aujourd'hui encore on peut en trouver qui poussent là parmi les rochers (2). »

Peu après être arrivé à Whanga-Paraoa, l'*Arawa* rejoignit le *Taïnui*, qui l'avait devancé. Un cachalot échoué sur la plage faillit devenir le sujet d'une querelle sérieuse. Chacun des deux équipages prétendait avoir pris terre et avoir le premier découvert cette proie. Enfin il fut convenu que le procès serait jugé « par l'examen des lieux sacrés préparés par chaque parti pour rendre grâce aux dieux d'être arrivé sain et sauf (3). » Le lieu sacré du *Taïnui* ayant été reconnu pour être évidemment préparé avec plus de soin, le cachalot fut attribué à ceux qui montaient ce navire. Bientôt l'*Arawa* poursuivit seul ses explorations. Le *Taïnui* fit de même, et le chant que nous analysons indique les principaux points qui furent ainsi reconnus. Il est inutile de reproduire cette énumération, mais elle suggère deux remarques qui ne sont pas sans intérêt. D'abord les chefs de ces explorateurs à demi sauvages donnent souvent leur

yeux de ceux qui, trompés par l'expression de *canot*, oublieraient que ce sont de véritables navires portant de cent cinquante à cent quatre-vingts hommes d'équipage.

(1) On voit que les Hawaïkiens émigraient réellement *en famille*.

(2) C'est là un détail remarquable. Nous voyons les colons d'Hawaïki emporter leurs plantes cultivées, et ainsi s'explique la dissémination de certaines espèces sur plusieurs points de la Polynésie.

(3) Ce passage est un de ceux qui attestent l'esprit religieux de ces populations, que l'on voit, à peine débarquées, accomplir les rites inspirés par la reconnaissance.

propre nom aux localités qu'ils découvrent, comme l'ont fait et le font chaque jour les navigateurs européens; en outre, parmi les dénominations imposées par les émigrés d'Hawaïki, il en est qui sont empruntées aux souvenirs de la mère-patrie, et ce fait, également d'accord avec nos propres habitudes, acquiert ici une importance toute particulière.

En arrivant à Makétu, Tama-té-Kapua eut affaire à un ennemi qu'il était probablement loin d'attendre. Le magicien Ruaéo, dont il avait enlevé la femme, s'était embarqué sur son propre canot, le *Pukéa-téa-waï-nui*, et était arrivé le premier sur ce point de la côte, accompagné de cent quarante hommes. Il surprit l'équipage de l'*Arawa* encore plongé dans un profond sommeil (1); mais, au lieu d'abuser de sa position et de massacrer ses adversaires, il les éveilla en frappant les flancs du canot avec sa massue et défia Tama' en combat singulier. Les deux ennemis combattirent d'abord à l'épée. Tama' frappa le premier, mais Rua' para le coup, et, saisissant les bras de son adversaire, il le désarma, le terrassa quatre fois de suite, et finit par le couvrir d'insectes qui s'attachèrent si bien à la tête et aux oreilles de Tama' que celui-ci ne put s'en débarrasser. « Alors Rua' lui dit : Maintenant que je t'ai battu, garde la femme comme dédommagement de la honte que j'ai amassée sur toi (2). » Puis il partit avec ses guerriers et alla chercher ailleurs un lieu où il pût se fixer. Cette rude leçon ne paraît pas avoir corrigé Tama'. On le voit peu après se prendre de querelle avec un autre de ses compagnons, et, forcé de quitter Makétu, faire de nouvelles découvertes. Enfin il meurt et est enseveli par Ngatoro'. Pour ce fait même, celui-ci est frappé du tabou, et il revient à Makétu accomplir les cérémonies nécessaires pour s'en affranchir (3).

De tous les chefs partis d'Hawaïki, Ngatoro' paraît être celui qui a laissé les traces les plus profondes dans les souvenirs de ces anciennes populations. Évidemment il doit surtout cet honneur au pouvoir surnaturel dont on le croyait revêtu. Déjà nous avons vu l'empire qu'on lui attribuait sur les astres et les élémens : il reparaît ailleurs avec le même caractère. Il laissait, dit la légende, ses marques sur tous les lieux qu'il découvrait pour en prendre possession, et ces marques « étaient fées. » Le premier il osa entreprendre l'ascension du Tongariro, montagne dont le sommet couvert de neige

(1) La tradition attribue ce sommeil aux conjurations de Ruaéo.

(2) Ce langage montre avec quel mépris la femme est traitée dès cette époque par les Polynésiens.

(3) Dès l'époque des émigrations, le tabou avec toutes ses conséquences était donc en vigueur chez les Maoris. Il est évident qu'ils avaient apporté cette institution de leur mère-patrie, d'Hawaïki.

devait avoir pour ces hommes des régions intertropicales quelque chose d'étrange et de surnaturel. Avant de partir pour cette expédition, il ordonna un jeûne général qui ne devait être rompu qu'à son retour. Or, ses compagnons ayant méconnu ses ordres et fait usage d'alimens, Ngatoro' fut sur le point de périr; mais bientôt, rassemblant tout son courage, « il pensa qu'il pourrait se sauver en priant les dieux d'Hawaïki de lui envoyer du feu et de placer un volcan au sommet de cette montagne. » Sa prière fut exaucée : la flamme divine vint droit à lui sous terre, mais en jaillissant d'espace en espace, et le héros, réchauffé par les feux du volcan, regagna Makétu, où il était alors fixé. — De tous les miracles prêtés à Ngatoro', celui-ci est le plus croyable. Pour l'expliquer de la manière la plus naturelle, il suffit de supposer qu'une éruption eut lieu pendant qu'il explorait les sommets du Tongariro. A son retour, il devait persuader aisément à ses compagnons que ses charmes avaient appelé la flamme des volcans de la mère-patrie (1).

Souvent cité dans cette histoire légendaire, Ngatoro' est en outre le héros d'une légende spéciale, où il apparaît comme dirigeant une expédition guerrière, qui mérite sous bien des rapports toute notre attention (2). « Lorsque Ngatoro-i-Rangi quitta Hawaïki avec le *Taïnui* et l'*Arawa*, il laissa derrière lui une jeune sœur, Kuïwaï, mariée à un chef puissant nommé Manaïa. Quelque temps après le départ des canots, Manaïa convoqua toute sa tribu à une grande assemblée pour lever un tabou, et lorsque les cérémonies religieuses furent terminées, les femmes firent cuire la nourriture pour les étrangers (3). » Or « quand les fours furent ouverts, » il se trouva que les alimens préparés par Kuïwaï n'étaient pas assez cuits. Manaïa entra en fureur, et, s'adressant à sa femme, il s'écria : « Que votre tête soit maudite! Les morceaux de bois à brûler sont-ils sacrés comme les os de votre frère, que vous les épargniez au point de ne pas en mettre assez pour faire rougir les pierres (4)? Oserez-vous recommencer? S'il en est ainsi, je vous servirai la chair de votre frère apprêtée de la même façon : elle rôtira sur des pierres de Waïkorora rougies au feu. » Kuïwaï, profondément blessée, rentra chez elle après avoir servi son mari, sans vouloir prendre part à la fête. Dès que le soir

(1) Le Tongariro, dont le nom a été conservé par les Européens, est un volcan en activité.

(2) Cette légende porte dans l'ouvrage de sir George Grey le titre de *la Malédiction de Manaïa*.

(3) Nous trouvons ici le tabou établi à Hawaïki, et nous voyons qu'on le levait dans cette contrée avec les cérémonies et les fêtes qui rappellent ce qu'ont remarqué à Tahiti et ailleurs les navigateurs modernes.

(4) Encore un trait de mœurs bien caractéristique, et qui rappelle ce que tous les voyageurs ont raconté de la manière de cuire les alimens.

fut venu, elle consulta ses dieux, et, les présages ayant été favorables, elle chargea sa fille d'aller à la Nouvelle-Zélande raconter à Ngatoro' ce qui s'était passé.

La jeune fille, accompagnée de sa tante Haungaroa et de trois autres femmes, n'hésita pas à entreprendre ce voyage, d'autant plus périlleux qu'elle n'avait pas de canot. Les dieux qu'elle avait dérobés à la tribu, et qu'elle emportait, « lui servirent à traverser la mer (1). » Ces dieux devaient être pour les colons qu'elle allait rejoindre un don précieux, « car les premiers canots qui avaient quitté Hawaïki pour la Nouvelle-Zélande n'avaient emporté aucune divinité protectrice des hommes : ils n'avaient pris que celles qui veillent sur les patates douces et les poissons (2); mais leurs chefs possédaient les prières, les charmes, la connaissance des enchantemens, toutes choses qu'ils gardaient dans leur esprit, car on les apprend par cœur en se les transmettant de l'un à l'autre (3). » On comprend néanmoins de quel prix devaient être pour ces hommes superstitieux les dieux apportés de la mère-patrie. La jeune et hardie voyageuse le savait bien; aussi, une fois arrivée à la demeure de son oncle, ne voulut-elle pas « passer par le guichet, comme une personne ordinaire, mais elle escalada les montans de la porte, entra dans la forteresse en franchissant les palissades (4), alla tout droit à la maison de Ngatoro-i-rangi et s'assit sur le siége sacré réservé au prêtre-chef. » Celui-ci, prévenu par un de ses serviteurs de ce qui venait de se passer, reconnut que cette hardie étrangère ne pouvait être que sa nièce. Il se rendit aussitôt auprès d'elle, la conduisit devant l'autel et en reçut les dieux qu'elle avait apportés d'Hawaïki; puis la tribu entière se purifia et accomplit diverses cérémonies ayant pour but d'annuler l'effet de la malédiction lancée contre eux par Manaïa, malédiction que Ngatoro' lui rendit en s'écriant : « Ta chair sera cuite avec des pierres apportées de Makétu. »

Dès le lendemain, on se mit à la recherche d'un arbre propre à construire un canot, et ce fut la fille de Kuïwaï (5) qui le découvrit.

(1) Il faut sans doute entendre par là que ces femmes hardies firent le voyage dans une petite embarcation, et non dans un de ces grands navires dont la tradition a conservé les noms.

(2) On retrouve ici cette spécialité des dieux que nous avons signalée d'après M. Mœrenhout dans la théologie des Tahitiens.

(3) Ce passage rappelle encore ce qui se passait à Tahiti parmi les initiés et les *harepo*.

(4) Cette description de la demeure de Ngatoro' est conforme aux détails donnés sur les forteresses du même genre par tant de voyageurs.

(5) Il est assez étrange que la tradition n'ait pas conservé le nom de cette jeune fille, tandis qu'elle nous a transmis ceux de sa mère et de sa tante.

Le navire une fois terminé, Ngatoro' s'y embarqua avec cent quarante guerriers d'élite, et, poussé par un vent très fort et des plus favorables, il atteignit en sept jours et sept nuits les rivages d'Hawaïki. Le canot fut tiré à terre et caché dans un bosquet. Ngatoro' entra en communications avec sa sœur. Grâce aux renseignemens qu'elle lui donna, il tendit une embuscade à Manaïa, le défit dans la première rencontre, s'empara d'une de ses villes, et célébra son triomphe par un de ces terribles repas où le vaincu servait de nourriture au vainqueur. Un second combat eut la même issue, et parmi les guerriers qui s'y distinguèrent nous trouvons Tama-té-Kapua, qui tua le troisième ennemi et s'empara de son corps (1). Après avoir ainsi vengé l'insulte qu'ils avaient reçue, Ngatoro' et ses compagnons retournèrent à la Nouvelle-Zélande, où ils reprirent leurs travaux de colons et de cultivateurs. A son tour, Manaïa, voulant se venger de son beau-frère, partit d'Hawaïki à la tête d'une puissante armée que portaient de nombreux canots. Il surprit Ngatoro' presque seul, avec sa vieille femme, dans la petite île de Motiti, où il s'était fixé; mais, étant arrivé le soir, il eut le tort de se laisser persuader de remettre l'attaque au lendemain, et dans la nuit une horrible tempête, soulevée par les enchantemens des deux époux, détruisit sa flotte et fit périr tous ses soldats. Lui-même fut noyé, et son corps, jeté sur le rivage, fut reconnu au tatouage imprimé sur l'un de ses bras (2).

Le plus futile prétexte amenait ainsi des luttes sanglantes entre ces peuplades belliqueuses et affamées de chair humaine. On ne saurait donc être surpris de voir la guerre éclater de bonne heure entre les colons établis à la Nouvelle-Zélande. En quittant la mère-patrie, ils avaient apporté sur cette terre étrangère le souvenir de griefs réels ou supposés, et les haines, un moment suspendues, devaient à la première occasion avoir leurs conséquences habituelles. Cette occasion se présenta bientôt. L'*Arawa*, on le sait, obéissait à Tama', à ce fils de Houmaï-ta-Whiti qui avait lutté longuement, et souvent avec succès, contre Uénuku et ses alliés. Le *Taïnui* était monté par des hommes appartenant aux tribus alliées de Uénuku. Parmi eux se trouvait un chef nommé Raumati. Celui-ci, ayant ap-

(1) Chez les Polynésiens en général, et surtout chez les Maoris, tuer un ennemi n'est qu'un demi-triomphe; il faut surtout s'emparer du corps pour le manger et conserver sa tête comme un trophée. C'est par suite de cette coutume que l'on voit dans un grand nombre de collections des têtes que leurs tatouages font reconnaître pour avoir appartenu parfois à des chefs d'un rang élevé.

(2) Aujourd'hui c'est sur le front que sont gravés les signes personnels. A l'époque dont il s'agit ici, le *moko* n'avait pas encore été probablement régularisé comme il l'a été depuis.

pris que Makétu était momentanément désert (1), et que l'*Arawa* n'était gardé par personne, mit le feu à ce navire, dont il ne resta que des cendres. A leur retour, les *enfans d'Houmaï* prirent les armes pour punir cette insulte gratuite. Toutefois ils n'en vinrent à cette extrémité qu'avec tristesse et après une longue délibération. Ils se rappelaient les dernières paroles prononcées par *leur père* (2) lorsqu'il les envoya chercher une autre patrie sur la terre découverte par Ngahué. « Allez en paix, avait-il dit, et quand vous serez arrivés où vous allez, fuyez la guerre, livrez-vous à des occupations paisibles et utiles... Partez et demeurez en paix, laissez derrière vous les querelles et la guerre... Ce sont la guerre et ses maux qui vous chassent d'ici (3). » Le souvenir de ces sages conseils, la dure expérience du passé, arrêtèrent quelque temps l'équipage de l'*Arawa;* mais enfin, convaincus qu'ils ne pouvaient sans déshonneur pardonner aux hommes du *Taïnui*, ils marchèrent contre eux et vengèrent dans leur sang l'incendie du premier navire construit pour coloniser la Nouvelle-Zélande (4).

Si l'on s'en rapporte aux légendes précédentes, c'est en définitive à Ngahué qu'appartiendrait l'honneur d'avoir découvert les terres qui nous occupent. D'après un autre chant recueilli par sir George Grey, cette gloire reviendrait à un chef nommé Kupé. Cette contradiction ne permet pas d'ailleurs de révoquer en doute le fait général lui-même, c'est-à-dire la découverte par les Hawaïkiens de ces terres, jusque-là inconnues pour eux. On sait que la même incertitude règne chez nous au sujet des navigateurs qui ont les premiers abordé à bien des îles. Au reste Kupé, qui avait été forcé de quitter Hawaïki pour avoir enlevé la femme de son cousin Haturapa après l'avoir assassiné, ne fonda pas de colonie. Il revint dans sa patrie, où il semble avoir vécu en paix sous la protection de l'*ariki* ou *chef grand-prêtre* Uénuku; mais il y trouva un autre chef nommé Turi, qui se disposait à partir. Turi avait tué et mangé le fils d'Uénuku, vengeant ainsi le jeune enfant d'un de ses amis, tué et mangé par le grand-prêtre pour avoir trébuché et être tombé sur le seuil de sa maison (5). Sur les indications de Kupé, Turi gagna la Nou-

(1) Makétu était le pays où s'était arrêté l'*Arawa*. Au moment dont nous parlons, les hommes de l'équipage étaient occupés à faire des reconnaissances dans l'intérieur, et le texte indique les lieux qu'ils avaient déjà découverts.

(2) Cette expression est ici synonyme de celle de *chef*, car les deux fils d'Houmaï étaient morts.

(3) Ces derniers mots du sage d'Hawaïki doivent être remarqués, car ils précisent *la cause* des migrations.

(4) Cette guerre eut lieu avant l'expédition de Ngatoro' à Hawaïki, et voilà pourquoi ce chef fut forcé de construire un nouveau canot.

(5) Cet accident était regardé comme un présage des plus funestes. Je ne mentionne

velle-Zélande sur son canot (l'*Aotéa*). Après des accidens de mer qui rappellent ceux qu'eut à subir l'équipage de l'*Arawa*, il s'y établit à demeure et fonda une colonie d'où sont sorties les tribus *whanganui*.

Parmi les détails relatifs à cette émigration et que la tradition a conservés, il en est de très importans en ce qu'ils nous montrent comment ont été introduites à la Nouvelle-Zélande plusieurs espèces animales et végétales. Kupé n'avait trouvé dans les îles qu'il avait découvertes que deux espèces d'oiseaux; mais les amis de Turi « mirent dans un canot, pour qu'il pût les semer, des patates douces de l'espèce appelée *té-kakau*, des noyaux du fruit de l'arbre *karaka*, et en outre quelques rats vivans, bons à manger, renfermés dans des boîtes, et quelques perroquets gris apprivoisés. Ils ajoutèrent quelques grandes poules d'eau et plusieurs autres choses précieuses... » Voilà donc diverses plantes, un mammifère et deux oiseaux, que ces émigrans ajoutent à la flore et à la faune naturelles de la Nouvelle-Zélande. A peine débarqués, on les voit s'occuper de mettre à profit ces trésors du colon. Par suite des retards et des accidens du voyage, Turi « ne possédait plus que huit patates; mais il les divisa en un grand nombre de fragmens qu'il déposa séparément dans le sol, et quand les rejetons sortirent de terre, il rendit le lieu sacré par des prières et des incantations pour que personne ne s'y aventurât et ne heurtât les jeunes plantes. » Ces *travaux de ferme* s'accomplirent au chant d'une hymne qui constate une fois de plus l'origine commune des ouvriers et des objets de leurs soins :

« Creusons la déesse, notre mère! — Creusons la vieille déesse, la terre! — Nous parlons de vous, ô terre! Ne troublez pas — les plantes que nous avons apportées ici d'Hawaïki la noble. »

Turi ne partait pas seul, d'autres chefs l'accompagnaient, et parmi eux Porua, commandant du *Ririno*, « emportait quelques chiens qui devaient être précieux dans les îles où il se rendait, car par leur multiplication ils devaient fournir un bon article de nourriture et des peaux propres à faire des vêtemens chauds. » Ce n'est pas la première fois qu'il est question du chien dans ces traditions. Il figure dans plusieurs autres se rapportant soit à Hawaïki, soit aux émigrans de cette île. Il est évident que la plupart des colons en

du reste qu'une partie des meurtres et des violences attribués par la tradition à ces héros d'Hawaïki. Ce que j'en dis suffit, je pense, pour donner une idée de cette société sauvage où des passions sans frein règnent à côté d'une religion minutieuse dont on trouve également la preuve à chaque instant. Sous tous ces rapports, Hawaïki rappelle Tahiti, bien que les mœurs se fussent considérablement adoucies dans cette dernière île.

amenaient avec eux. C'est encore là un fait bien important à noter. On n'a trouvé à la Nouvelle-Zélande d'autres mammifères que le rat et le chien, et nous venons de voir l'homme les y transporter tous deux avec lui. Il n'est guère possible de douter d'un fait de cette nature, si formellement affirmé et d'ailleurs si facile à expliquer et à comprendre. Or ce fait n'explique pas seulement la présence des deux espèces animales dont il s'agit dans la Nouvelle-Zélande et dans d'autres îles de la Polynésie, il explique en outre le cosmopolitisme de certaines espèces, en particulier celui du chien, que nous voyons accompagner partout notre propre espèce, comme il a suivi les Maoris primitifs.

Les légendes que je viens d'analyser nous offrent la solution la plus complète des questions relatives à l'origine étrangère des Maoris, à leur venue par voie de migrations volontaires dans les îles où nos navigateurs les ont trouvés, à l'introduction à la Nouvelle-Zélande de plantes et d'animaux que les colons apportent avec eux. L'histoire de Manaïa, ancêtre reconnu des tribus *Ngati-Awa*, soulève un autre problème de la plus haute importance, et qu'on ne peut malheureusement résoudre d'une manière aussi satisfaisante. — Nous avons vu que Kupé n'avait trouvé sur la terre découverte par lui d'autres habitans que deux espèces d'oiseaux. D'autre part, tous les autres émigrans semblent avoir abordé comme lui sur des terres désertes. L'histoire de leur colonisation ne mentionne aucune population antérieure, et, s'ils rencontrent des hommes, ce sont évidemment des compatriotes qui les ont précédés. Manaïa lui-même fait une rencontre de ce genre. Sur le point de s'établir près du lieu où il a pris terre, il est forcé de s'éloigner après avoir reconnu que ce canton est déjà occupé par des compatriotes (1); mais arrivé à Rohutu, à l'embouchure de la rivière Waïtara, « il trouva un peuple qui vivait là; c'étaient les habitans originaires de ces îles. Manaïa et ses hommes les tuèrent et les détruisirent... Manaïa et ses compagnons détruisirent les indigènes qui occupaient la contrée afin de s'emparer de celle-ci. » Qu'étaient ces indigènes? La tradition maorie est malheureusement muette sur ce point, et il est bien difficile de suppléer à son silence (2).

Toutefois de l'ensemble des documens que je viens de rappeler on peut tirer quelques conclusions positives et quelques conjectures

(1) Ici, comme dans la légende de l'*Arawa* et du *Tainui*, c'est l'inspection des lieux sacrés qui décide du droit de propriété.

(2) D'autres traditions dépeignent ces premiers occupans comme très inférieurs en force physique et en courage aux émigrans d'Hawaïki. L'existence de ces insulaires a été récemment confirmée par la découverte d'ustensiles enfouis dans l'île septentrionale, et qui différeraient entièrement de ceux des Maoris.

probables. Et d'abord il est évident que les hommes trouvés à la Nouvelle-Zélande par les émigrans d'Hawaïki étaient fort peu nombreux, puisque de tous les chefs nommés dans cette histoire un seul semble s'être trouvé en rapport avec eux. Si les autres avaient eu comme Manaïa à s'emparer d'une terre déjà occupée, la légende n'eût pas manqué de mentionner cette conquête comme un titre de gloire. Le silence qu'elle garde sur ce point équivaut à une affirmation. Or le petit nombre des habitans primitifs doit faire rejeter bien loin l'idée d'une population fille du sol, et même celle d'une population parvenue depuis longtemps dans ces îles. Il est évident que ces prétendus indigènes devaient être eux-mêmes des étrangers arrivés depuis peu et qui n'avaient pas eu le temps de se multiplier. Quels étaient ces premiers occupans? D'où étaient-ils venus? Les caractères physiques des classes inférieures chez les Maoris permettent de répondre presque avec certitude. Ces caractères accusent parfois d'une manière incontestable une prédominance très marquée du sang nègre. Or nous avons vu que des courans venus de la Nouvelle-Hollande et de la Tasmanie, c'est-à-dire de contrées habitées par des races noires, contournent les côtes de la Nouvelle-Zélande. Il n'y aurait rien d'étrange à ce que quelques canots portant des Mélanaisiens eussent été poussés en pleine mer et entraînés jusque sur les côtes où devait aborder peu après la race polynésienne. Très probablement quelques tribus de nègres océaniens ont les premières habité ces cantons, jusque là déserts. En partie exterminées par les Hawaïkiens, en partie réduites en esclavage (1), elles se sont fondues peu à peu avec les plus basses classes de la société nouvelle. Ainsi sans doute ont pris naissance ces hommes à teint très foncé, à cheveux très frisés, à lèvres grosses, en un mot à physionomie nègre des plus accusées, dont parlent certains voyageurs, dont nous possédons même les portraits, et qui bien certainement sont d'une tout autre race que les Polynésiens (2).

(1) L'esclavage existait à la Nouvelle-Zélande à l'époque qui nous occupe; plusieurs passages de l'ouvrage de sir G. Grey ne permettent pas d'en douter.

(2) Voir surtout l'ouvrage d'Hamilton Smith intitulé *Natural history of Man*, pl. XX. La figure 2 est le portrait fait à Londres d'un Maori venu en Europe tout exprès pour se procurer des semences de nos céréales antérieurement à l'époque des premières colonisations européennes dans cette contrée. La même planche, figure 1, présente le portrait d'un chef, Té-Kéwiti, qui, par son ensemble tout caucasique, forme avec le précédent un contraste frappant. Dumont-d'Urville et le docteur Dieffenbach (*Voyage à la Nouvelle-Zélande*, cité par Prichard) étaient arrivés, par le seul examen du contraste que je signale, à des conclusions fort semblables à celles que je viens d'exposer; mais le dernier surtout hésite à les admettre, en se fondant sur ce qu'il serait étrange que ni le langage *ni les traditions* ne montrassent les traces des populations qui auraient précédé les Maoris. On vient de voir comment une étude plus attentive a fait disparaître cette dernière objection. Quant à la première, elle est évidemment sans valeur. D'une

III. — CENTRE DE FORMATION ET MIGRATIONS DES DIVERSES TRIBUS POLYNÉSIENNES.

Après ce que nous venons de voir, ne pas reconnaître que les Maoris sont originairement étrangers à la Nouvelle-Zélande et qu'ils y sont arrivés comme colons d'une terre appelée Hawaïki, ce serait nier l'évidence. Mais quelle est cette mère-patrie des Néo-Zélandais? Est-ce une île? est-ce un continent? N'a-t-elle fondé que cette colonie où nous venons de trouver son souvenir encore si vivant? ou bien, comme Tyr et Carthage, a-t-elle envoyé ses fils en tout sens, et est-ce à elle qu'il faut attribuer la dissémination de toutes les peuplades sœurs de celle qui vient de nous raconter son histoire primitive? Telles sont les questions auxquelles un des savans qui accompagnaient le capitaine Wilkes dans son voyage autour du monde, M. Hale, répondait dix ans avant que sir George Grey et ses émules eussent publié le résultat de leurs recherches (1). En ce qui touche la Nouvelle-Zélande, il était arrivé à la vérité par ses études propres. A part toute autre raison, il est difficile de ne pas accueillir avec une certaine confiance un ensemble d'idées qu'est venue sanctionner sur un des points les plus obscurs et les plus délicats une aussi éclatante confirmation. Voyons donc comment M. Hale a été conduit à aborder et par quelle voie il a résolu le problème qui nous occupe.

Peu après son arrivée en Polynésie, M. Hale apprit par un missionnaire, le révérend John Williams, que les habitans de Rarotonga, une des îles Manaïa (2), disaient être descendus en partie de colons venus de l'archipel de Samoa. Dans une autre île du même archipel, les insulaires croient que leurs premiers ancêtres sont arrivés d'une région inférieure appelée Avaïki. Une tradition analogue existe aux Marquises, où la même région porte le nom de Havaïki. On trouve en outre aux Sandwich une île Hawaii, ou plutôt ce dernier mot est le nom que les indigènes donnaient à l'archipel entier en même temps qu'à l'île principale. Dans les Iles de la Société, dont Tahiti est la suzeraine, l'île sacrée de Raïatéa possède un lieu saint où, selon les traditions locales, se montrèrent les premiers hommes,

part il est tout simple que les vainqueurs aient imposé leur langue aux vaincus, et de l'autre les recherches linguistique de M. Gaussin lui ont montré des indices de mélanges qui s'expliqueraient tout naturellement dans notre hypothèse.

(1) *United States's exploring expedition during the years* 1838-1842. M. Hale, dans cette expédition, était chargé de la partie ethnographique et philologique. Il a publié le fruit de ses recherches en 1846.

(2) Ces îles sont placées au sud-ouest de Tahiti, à 1,500 kilomètres environ de l'archipel Samoa.

où le dieu Oro tenait sa cour et avait fondé la société des aréoïs, et ce lieu s'était appelé autrefois Havaii : dans l'archipel de Samoa se trouve une île Savaï; enfin nous avons vu les Néo-Zélandais reporter leur origine première à Hawaïki (1). Sans être philologue, il est difficile de ne pas être frappé de l'analogie de tous ces noms; mais ces ressemblances frappèrent d'autant plus M. Hale que ses connaissances linguistiques lui montraient sous ces formes diverses le même mot modifié conformément aux règles générales qui distinguent les dialectes polynésiens. Il fut ainsi amené à penser que cette dénomination fondamentalement identique appliquée à des localités si différentes, si éloignées, attestait le souvenir d'un point d'origine commun à la race entière et dont le nom reparaissait dans les diverses colonies fondées par cette race.

Déjà l'auteur des *Recherches sur la Polynésie*, Ellis, se fondant sur les traditions tahitiennes au sujet du *Havaii* de Raïatéa, avait cru trouver ce point d'origine dans les îles Hawaii, c'est-à-dire aux Sandwich; mais un document incontestable, la carte de Tupaïa, ne permet pas d'adopter cette opinion. Cette carte retrace évidemment l'état des connaissances géographiques les plus avancées chez les habitans de Tahiti. Or les Sandwich n'y figurent pas. En revanche on y trouve au milieu d'un groupe facile à reconnaître pour notre archipel Samoa une île dont Forster écrit le nom Oheavai. C'est évidemment l'île Savaï de nos cartes (2). Cette île est représentée comme étant cinq ou six fois plus étendue qu'aucune autre, et Tupaïa ajoutait qu'elle est plus grande que Tahiti. C'est une erreur, mais une erreur qui s'explique par l'importance des souvenirs qui se rattachaient à elle. En effet, selon le savant tahitien, *cette île est le père de toutes les autres* (3). Il est aujourd'hui facile d'interpréter cette expression, toute légendaire peut-être dans la bouche de Tupaïa, en regardant l'île Savaï, ou mieux sans doute l'archipel dont elle fait partie, et qui probablement portait le même nom qu'elle, comme le point d'où étaient sortis les premiers émigrans répandus plus tard dans toute la Mer du Sud. Telle est en effet la conclusion à laquelle M. Hale s'arrêta d'abord et qu'ont à peine modifiée, en la complétant, les recherches patiemment poursuivies dans tout le cours du voyage. On comprend qu'il n'était rien moins qu'aisé

(1) Cook avait connu cette tradition dès son premier voyage (1769-1771). Il avait recueilli chez les Tahitiens une tradition identique.

(2) On comprend qu'à une époque où la langue des Polynésiens était encore si mal connue, l'orthographe européenne a dû souvent bien mal en traduire les sons. Sur cette même carte, le nom de *Tahiti* est écrit *O-Taheitee*.

(3) Note dictée par Tupaïa à Forster (*Observations faites pendant un voyage autour du monde*).

de suivre les mouvemens de ces tribus en marche dans l'immensité des mers; mais, appuyé tour à tour sur les traditions, sur la connaissance du langage, des mœurs, des usages, M. Hale a surmonté toutes les difficultés, et après avoir étudié un à un chacun des principaux archipels, il a pu tracer une *carte des migrations océaniennes* qui embrasse à peu près toute la Polynésie, et pénètre jusque dans la Micronésie (1). Nous ne pouvons le suivre pas à pas. Aussi, sans nous astreindre à la même méthode, essaierons-nous de donner aussi brièvement que possible une idée des résultats les plus importans de ce travail, des faits principaux qui lui servent de base, et pour cela nous renverserons en quelque sorte l'ordre suivi par l'auteur.

Les archipels de Samoa et de Tonga sont situés, on le sait, à l'extrémité occidentale de la Polynésie. Or, lorsqu'on interroge leurs habitans sur leur ancienne histoire, ils répondent par des traditions d'où il résulte que leurs ancêtres vinrent dans l'origine d'une grande île située *encore plus à l'ouest*. Cette indication à elle seule nous transporte bien loin des limites de la Polynésie, et nous rejette évidemment jusque dans les archipels indiens, car il ne peut être question de chercher des ancêtres aux peuples qui nous occupent chez les nègres placés immédiatement à côté d'eux dans cette direction. Ainsi les deux souches polynésiennes extrêmes se proclament elles-mêmes filles des populations dont je les ai rapprochées dans la première partie de cette étude (2). Le témoignage traditionnel des intéressés vient confirmer les déductions concordantes tirées de la linguistique aussi bien que des caractères physiques. En présence d'un pareil accord, est-il possible de nier la fraternité des races malaisiennes orientales et des Polynésiens, de se refuser à reconnaître que la migration a eu lieu de l'ouest à l'est, et que c'est l'Asie maritime qui a peuplé la Mer du Sud?

Les traditions dont il s'agit ici vont plus loin, et permettent de désigner avec une certaine probabilité le point des archipels indiens d'où sortirent jadis les émigrans qui les premiers posèrent le pied sur le seuil de la Polynésie. Les Tongas et les Samoans désignent également cette île par le nom de *Bourotou*. Or la dernière syllabe de ce nom (*tou*) n'est, paraît-il, d'après M. Hale, qu'une sorte de *particule* exprimant l'idée de sainteté, si bien que *Bourotou* pourrait se traduire par *Bouro-la-Sainte* (3). S'il en est ainsi, il ne reste

(1) A proprement parler, l'île de Pâques ou île Waïhou se trouve seule en dehors de l'espace embrassé par les itinéraires de cette carte.

(2) *Revue* du 1er février.

(3) Les Samoans et les Tongas regardent cette île comme étant le séjour de leurs pieux. On sait que les Polynésiens déifient leurs héros et leurs chefs. Le premier an-

plus qu'à chercher une île *Bouro* dans la Malaisie orientale, et là en effet nous en trouvons une qui porte un nom à peu près identique. C'est l'île Bourou des géographes, grande et belle terre placée à l'ouest de Céram et à une centaine de lieues à l'est des Célèbes. Il y a là au moins une coïncidence curieuse. Nous n'hésitons pas du reste à reconnaître que cette détermination du point précis d'où serait sortie la première émigration polynésienne est quelque peu hypothétique; mais, vînt-elle à être reconnue inexacte, le fait même de l'émigration n'en resterait pas moins hors de toute contestation.

Or nous voyons celle-ci se scinder dès le début, soit que le même flot d'émigrans se soit partagé en deux courans après avoir dépassé les îles Salomon, soit que deux colonies contemporaines, ou se suivant de très près, se soient portées dans deux directions différentes au-delà de ces îles (1). L'une est allée directement à l'archipel des Navigateurs ou Samoa, et s'est étendue jusque dans celui de Tonga; l'autre a gagné les îles Fiji ou Viti. Là elle a trouvé le sol en partie occupé déjà par des populations nègres. Les deux races ont assez longtemps vécu à côté l'une de l'autre, mais à un certain moment la *guerre de couleurs* a éclaté. Les *blancs* (2) ont été vaincus et chassés. Or, soit que pendant leur séjour ils se soient alliés aux *noirs*, soit qu'après leur défaite ils aient laissé aux mains de leurs adversaires un assez grand nombre d'individus et surtout des femmes, toujours est-il que la race nègre des Fijis a été profondément modifiée par des croisemens dont on reconnaît encore aujourd'hui les traces irrécusables (3). En même temps ils emportaient avec eux dans leur langage, dans leurs mœurs, un certain nombre de traits spéciaux empruntés à leurs vainqueurs, et qui de nos jours encore distinguent leurs descendans de toutes les autres tribus polynésiennes (4).

cêtre des Tongas en particulier est aussi une de leurs principales divinités, et cet ancêtre est *Tangaloa* (le *Taaroa* des Tahitiens). Il est tout simple dès lors qu'ils regardent comme *sainte* la localité dont il s'agit.

(1) Les îles Salomon appartiennent à la Mélanaisie.

(2) Les traditions fijiennes donnent ce titre aux tribus polynésiennes, qui le méritent en tout cas par comparaison.

(3) Les Fijiens sont très manifestement mêlés de nègres et de Polynésiens. Sous le rapport du teint, de la chevelure, des caractères intellectuels et moraux, ils se rattachent à la fois aux deux races. C'est un point sur lequel s'accordent tous les voyageurs.

(4) On comprend qu'il est impossible d'entrer ici dans le détail des faits qui ont conduit M. Hale aux conclusions que je résume. Je me bornerai à dire que la méthode suivie par l'ethnologiste américain à l'égard de ces peuples lointains est exactement la même qu'emploient nos savans quand il s'agit des populations européennes. Le langage et en particulier les noms de lieu lui servent surtout à éclairer et à compléter les données de la tradition et les indications fournies par les caractères physiques. L'em-

Les Malaisiens, chassés de Viti, durent naturellement gagner l'archipel de Tonga, le plus voisin, et dont sans doute ils avaient déjà eu connaissance. Là ils trouvèrent la place prise par les colons venus de Samoa. Ces deux peuples de même race durent en venir aux mains, et cette fois la victoire se déclara en faveur des fugitifs. Ils surent en user comme l'ont fait en Europe les conquérans du moyen âge : au lieu d'expulser ou d'exterminer les vaincus, ils les forcèrent d'exploiter à leur profit le sol conquis, et les attachèrent à la glèbe. Ainsi s'explique l'existence aux îles Tonga du *servage proprement dit*, institution qui n'existe nulle part ailleurs dans la Polynésie (1); ainsi se trouvèrent constituées à l'extrémité occidentale de la Mer du Sud deux colonies quelque peu différentes l'une de l'autre à certains égards, quoique composées toutes deux d'élémens malaisiens plus ou moins purs (2). Ce sont elles qui ont peuplé la Polynésie; mais le rôle qu'elles ont joué a été fort inégal. Samoa, l'Hawaïki des Maoris, l'Havaii des Tahitiens, a fourni la presque totalité des émigrations. C'est à elle que se rattache directement ou indirectement l'immense majorité des populations insulaires, et à ce titre elle mérite vraiment la qualification que lui attribuait Tupaïa.

Suivons le principal courant de ces émigrations depuis son point de départ jusqu'aux Sandwich en passant par les Iles de la Société et les Marquises. — Que Tahiti et ses dépendances aient été peuplées par des colons samoans, c'est ce qui résulte clairement des traditions recueillies par Cook et plusieurs de ses successeurs. Ellis entre autres, qui pendant un séjour de six années a pu réunir sur cet archipel des renseignemens aussi importans que nombreux, nous apprend que la plaine sacrée d'Opoa, dans l'île de Raïatéa, s'appelait autrefois Havaii, que là se montra Oro, lequel dans ces anciennes traditions n'est ni tout à fait un dieu ni tout à fait un homme, et qu'il fut le premier roi d'Havaii, d'où sortirent les nombreuses colonies qui se répandirent dans les îles voisines. — Cette légende, rapprochée de ce que nous savons déjà, devient une histoire très simple et très vraie. Oro n'est évidemment qu'un chef

ploi de ces moyens d'étude est ici d'autant plus sûr, que les événemens sont très simples, qu'ils se passent entre deux races seulement, et que ces deux races sont extrêmement différentes.

(1) Les serfs forment dans les îles Tonga une classe à part sous le nom de *tua*, et ne peuvent sortir de leur condition.

(2) Je rappellerai que par le mot de *Malaisiens* je n'entends pas ici les *Malais proprement dits*, mais bien une de ces populations qui, tout en tenant de ces derniers, se rapprochent plus qu'eux du type blanc. C'est aussi dans ces contrées et plus particulièrement aux environs de Timor que M. Gaussin a trouvé les langues qui ont le plus de rapport avec le polynésien. Notre compatriote se rencontre ainsi entièrement avec Earle, dont nous avons déjà invoqué le témoignage.

parti de Samoa, abordant à Raïatéa, donnant à l'établissement qu'il fonde le nom de sa mère-patrie, comme nous avons vu que le faisaient les Néo-Zélandais, et déifié après sa mort comme le sont encore de nos jours les chefs les plus illustres dans les îles où le christianisme n'a pas chassé les anciennes croyances.

L'origine des habitans des Marquises est moins simple. Contrairement à ce qu'on observe dans les autres archipels, celui-ci présente d'une tribu à l'autre des différences linguistiques très marquées. L'analyse de ces dialectes les ramène d'ailleurs à deux types fondamentaux dont l'un, à la fois le plus répandu et le plus accusé, est entièrement tahitien, dont l'autre se rattache au dialecte tonga. Les mœurs, les usages, offrent des contrastes correspondans, si bien qu'à ne considérer que ces deux ordres de faits, on serait autorisé à reporter cette population à deux souches différentes et à la considérer comme venue en partie de Tahiti, en partie des Iles des Amis (1). Telle est l'opinion qu'adopte M. Hale; mais peut-être doit-on la modifier quelque peu. Que les insulaires de Tonga aient peuplé les îles placées au nord, en particulier l'île de Noukahiva, c'est ce dont on ne peut douter. En effet, les traditions locales, presque aussi précises que celles des Maoris, racontent que les premiers ancêtres des Noukahiviens, Ootaïa et sa femme Ananoona, vinrent d'une île située à l'ouest et nommée Vavao, apportant avec eux l'arbre à pain, la canne à sucre et un grand nombre d'autres plantes (2). Or cette île existe et porte le même nom (Vavaou) dans l'archipel de Tonga. Les Marquésans des îles méridionales reportent leur origine, non pas à Tahiti, dont ils parlent à peu près la langue et dont ils ont conservé le souvenir, mais à Havaïki. Ne pourrait-on pas conclure de là qu'ils sont venus directement des îles Samoa, qu'ils sont les frères et non les fils des Tahitiens (3)? En tout cas, s'ils sont venus directement des Iles de la Société, on voit qu'ils ont conservé le souvenir de la mère-patrie commune à presque tous les Polynésiens.

L'histoire des îles Sandwich suggère des observations analogues,

(1) Nom donné par Cook à l'archipel généralement désigné aujourd'hui par le nom de *Tonga*, emprunté à celui de l'île principale *Tonga-Tabou* ou *Tonga-la-Sacrée*.

(2) Ces traditions ont été recueillies par le capitaine Porter, des États-Unis, qui, pendant les années 1812 et 1817, fit contre les Anglais, dans la Mer du Sud, une croisière d'abord heureuse, mais terminée par un échec complet. Débarqué aux Marquises, Porter prit possession de ces îles, soumit les tribus qui voulurent résister à son autorité, et c'est d'un vieux chef nommé Gattanéwa qu'il obtint des renseignemens très intéressans. Signalons, entre autres, ceux qui indiquaient la position de certaines îles et qui concordent avec ceux que Tupaïa avait donnés à Cook cinquante ans auparavant.

(3) Peut-être aussi l'*Havaïki* des Marquésans est-il l'*Havaii* d'Oro. En ce cas, les Marquises auraient été peuplées avant que Tahiti ne fût devenue la métropole des Iles de la Société.

mais présente aussi ses particularités propres. Ici on observe partout les mêmes coutumes; le langage est uniforme, et ce langage, dit M. Hale, est tel qu'on ne peut douter que les Hawaiiens (1) ne descendent directement ou indirectement des Tahitiens. Bien que M. Hale se prononce pour la seconde alternative et que sa carte montre la flèche d'émigration se portant des Marquises aux Sandwich, il me semble qu'on peut encore conserver des doutes. La tradition, très formelle sur ce point, dit que le premier homme et la première femme, amenant avec eux un cochon, un chien et une paire de poules, arrivèrent dans une pirogue *venant de Tahiti*, qu'ils abordèrent sur la côte orientale d'Hawaii et s'y établirent (2). D'autres traditions nous montrent tantôt des dieux, c'est-à-dire des chefs déifiés, tantôt de simples mortels faisant le voyage de Tahiti. Un prêtre, Kamapii-Kaï, aurait accompli trois fois la traversée aller et retour, mais ne serait pas revenu après le quatrième voyage. D'autre part, les Hawaiiens avaient connaissance des îles Marquises, car les mêmes traditions parlent de divers voyages à Noukahiva et à Futuhiva. Il serait donc très possible que malgré leur éloignement, ces îles eussent reçu des colons des deux archipels dont elles avaient conservé les noms dans les légendes (3). Quant au nom d'Hawaii imposé à l'île principale, il est évident que c'est un souvenir donné par les premiers colons à la patrie originaire commune, mais dont le temps et l'éloignement avaient fait oublier la signification.

Les traditions hawaiiennes mentionnent une autre circonstance qui ne me semble pas avoir attiré suffisamment l'attention; elles rapportent que les premiers colons venant de Tahiti trouvèrent l'île occupée en partie par des dieux et des esprits avec lesquels ils s'arrangèrent à l'amiable (4). Il est bien difficile de ne pas voir là le souvenir légendaire d'une population qui les avait précédés. On est

(1) Habitans des îles Sandwich ou Hawaii.

(2) Dumont-d'Urville, *Voyage pittoresque autour du monde.*

(3) Ces souvenirs étaient bien près de s'effacer quand les Européens ont découvert les Sandwich, et les anciens rapports dont il est ici question n'étaient plus connus que par tradition. Le nom même de *Tahiti* avait pris une signification générale et signifiait *loin, un pays étranger et lointain.* Un de nos compatriotes qui a parcouru toutes les contrées dont il s'agit, M. C. Henricy, avait déjà fait cette remarque dès 1845 (*Océanie*). Il en avait conclu, comme M. Hale l'a fait depuis, que Tahiti avait été le point de départ des populations hawaiiennes. Au reste, ce qui achève de démontrer qu'il n'y a pas dans ces identités des noms une simple coïncidence, c'est qu'on retrouve aux Sandwich, appliqués à deux localités, les noms de deux autres îles de l'archipel de Samoa, ceux des îles *Oupolou* et *Léfouka.*

(4) Dumont-d'Urville. — Ces *dieux*, ces *esprits* vivaient, paraît-il, uniquement dans les grottes et les rochers. C'était donc un peuple très sauvage, que la tradition a singulièrement grandi. Un fait analogue se rencontre chez les Aryas de l'Inde, qui ont transformé en démons et en magiciens les populations drawidiennes contre lesquelles leurs premières colonies eurent à lutter.

dès lors conduit à se demander d'où pouvait provenir cette population. Or on la trouve bien aisément dans les îles de la Micronésie. Si Kadou, dont nous avons raconté l'histoire, au lieu de partir des Carolines pour arriver aux îles Radak, était parti de ces dernières et avait fait à peu près la même route dans la même direction, c'est précisément aux Sandwich qu'il aurait pris terre. Or parmi les populations micronésiennes il en est de fort noires, et qui méritent presque le titre de mélanaisiennes. Il n'y aurait rien que de très simple à supposer qu'elles avaient abordé aux Sandwich avant les Polynésiens, et que les deux races s'y sont fondues en une seule. On explique ainsi très aisément pourquoi les Hawaiiens ont généralement le teint plus foncé que la plupart des autres habitans de la Mer du Sud.

Cette interprétation des légendes et des faits quelque peu exceptionnels que présentent les Sandwich s'applique probablement aussi à ce qu'on observe sur un autre point de la Polynésie : je veux parler de cet amas de récifs, d'îlots et d'îles basses qui cerne pour ainsi dire de trois côtés les Iles de la Société. En voyant ce vaste archipel (1) traversé au nord par la route qui conduit de Tahiti aux Marquises et peuplé à son extrémité méridionale, aux îles Gambier, par des émigrans venus de Rarotonga, on est tout d'abord porté à penser que la population entière doit être identique à celle des points que je viens de nommer. Cette population présente en effet un certain nombre de traits qui la rattachent incontestablement à la grande famille polynésienne; mais elle possède aussi ses caractères propres que tous les voyageurs ont constatés. En particulier, c'est dans les Iles-Basses qu'on rencontre les tribus les plus foncées, à cheveux parfois crépus, à traits grossiers. Toutes ces particularités accusent le mélange d'une forte proportion de sang noir (2): bien que les termes de comparaison linguistique soient encore insuffisans, la philologie semble devoir conduire à la même conclusion; mais de quelle-contrée habitée par les noirs provient l'élément étranger mélangé ici au sang polynésien? Nous n'avons à cet égard qu'une seule donnée, qui résulte de la forme et du mode de construction des pirogues. Sous ce double rapport, les embarcations employées dans tout l'archipel dont il s'agit rappellent non pas celles de leurs voisins les Tahitiens, mais bien celles des Carolins

(1) On sait que cet ensemble est généralement considéré comme décomposé en trois groupes, l'archipel *Paumotou* ou *Dangereux*, les *Iles-Basses*, et le petit groupe des îles Gambier; celles-ci forment l'angle sud-est extrême de la Polynésie.

(2) Il est à remarquer que par un séjour prolongé dans les grandes îles, et sous l'influence d'une nourriture plus substantielle, les habitans de ces archipels prennent un teint plus clair. Cette *action du milieu* est mentionnée par plusieurs voyageurs, en particulier par M. Mœrenhout.

et des Fijiens (1). On a vu déjà combien les premiers étaient de hardis navigateurs; quelqu'une de leurs flottes, égarée par une tempête, a-t-elle été poussée jusque dans ces parages? La race mélanaisienne proprement dite a-t-elle été poussée jusque-là sans peupler les grandes îles intermédiaires? L'élément nègre, chassé de Tahiti, a-t-il été forcé de chercher un asile sur les îles madréporiques? Telles sont les questions auxquelles la linguistique répondra peut-être quelque jour.

Si la Micronésie a envoyé quelques-uns de ses enfans jusqu'au cœur de la Polynésie, celle-ci le lui a sans doute rendu à diverses reprises. Les détails donnés par divers voyageurs sur certaines localités permettaient de regarder ce fait comme plus que probable : les observations de M. Hale l'ont mis hors de doute pour le groupe entier des Kingsmill, qui ne compte pas moins de 85,000 habitans, répartis sur dix-sept îles (2). Ici la simplicité même des traditions recueillies par deux Européens qui avaient séjourné pendant plusieurs années parmi les insulaires en atteste l'exactitude. Ce n'est plus de la légende, c'est de l'histoire, et cette histoire est intéressante et instructive à plus d'un titre, précisément parce qu'elle embrasse un champ peu étendu, sur lequel se reproduisent quelques-uns des faits qui ont dû se passer plus en grand dans l'ensemble du monde maritime dont nous cherchons à éclaircir les annales.

Les premiers habitans du groupe dont il s'agit vinrent de l'île Banabé (3), située à 14 ou 1,500 kilomètres au nord-ouest de Tarawa (4). A la suite d'une guerre civile, ils avaient été forcés de fuir, et montaient deux canots. Ils en étaient encore à leurs premiers essais de colonisation, lorsque deux autres canots arrivèrent d'une île située au sud-est et nommée Amoï (5). Les derniers venus étaient d'un teint plus clair et plus beau que les Banabéens; ils parlaient aussi une autre langue. Pendant quelque temps, les deux races vécurent en bonne intelligence; mais les Banabéens, séduits par les charmes des femmes de leurs voisins, cherchèrent à les enlever, et il s'ensuivit une guerre qui se termina par le massacre de tous les hommes de race amoïe. Les femmes, bien entendu, furent soigneusement épargnées. La population actuelle descend tout entière des unions mixtes qui suivirent ces événemens. Cette population s'éten-

(1) D'après M. Hale.

(2) Les Kingsmill font partie du grand archipel de Gilbert, figuré sur toutes les cartes, et sont placées vers l'extrémité sud-est de la Micronésie.

(3) Appelée aussi île *Pouynipet*, île *de l'Ascension*, etc. C'est une des îles les plus considérables de l'archipel des Carolines.

(4) Une des principales îles du groupe des Kingsmill. M. Hale propose même de désigner l'archipel entier par ce nom.

(5) C'est le nom de *Samoa*, modifié par le dialecte local. (Hale.)

dit peu à peu sur l'archipel entier, où la paix la plus profonde régna aussi longtemps que le nombre d'habitans ne fut pas trop considérable. Alors on allait sans crainte d'une île à l'autre, et le grand-père de Tékéri, chef souverain de Tarawa à l'époque de la visite de Wilkes, avait visité pour son plaisir toutes les provinces de ce petit monde; mais aujourd'hui l'accroissement de la population, la crainte de manquer d'alimens, l'ambition des chefs, ont fait de chaque île une nation à part, en guerre avec toutes les autres.

N'est-ce pas là, je le répète, ce qui a dû se passer en grand d'un archipel de la Polynésie à l'autre? Aux premiers temps des émigrations, et sous l'impulsion du premier élan, les colonies ont dû apporter quelque suite dans leurs relations. Chaque mère-patrie devait revoir avec joie les enfans sortis de son sein, et qui lui rapportaient des notions sur l'agrandissement du domaine dévolu à la race; on accueillait sans crainte les voyageurs en qui tout faisait reconnaître des frères : on leur offrait une hospitalité d'autant plus large que la terre et la mer fournissaient au-delà de ce que pouvaient consommer des colonies encore dans l'enfance. A la longue, des différences de mœurs, de langage, se sont accusées, et la population, toujours croissante sur ces terres si promptement couvertes d'habitans, commença à redouter la faim, dont parfois sans doute elle sentit les atteintes (1). Alors les voyageurs devinrent des étrangers qu'il fallait nourrir; parfois ils durent se présenter en fugitifs qui cherchaient une nouvelle patrie les armes à la main. La méfiance, l'esprit d'hostilité, ne purent que remplacer les sentimens primitifs (2). Les communications devinrent par suite plus rares, ou cessèrent entièrement, entre les points les plus éloignés, les anciens rapports s'oublièrent, et les traditions seules conservèrent la preuve de l'antique fraternité.

(1) Les îles polynésiennes semblent avoir subi à diverses reprises des famines désastreuses. La tradition a conservé le souvenir de quelques-unes de ces époques néfastes. Dans notre siècle, le fléau a sévi sur presque toute l'étendue de ce vaste territoire, et en particulier aux Marquises (1822-1823). On s'entre-dévorait par besoin. De nombreuses maladies éclatèrent en même temps et firent de grands ravages parmi les insulaires. Quelques auteurs ont vu dans ce fléau une des causes de la diminution du chiffre des populations. Telle est en particulier l'opinion de M. Jouan, capitaine de frégate et ancien commandant de Noukahiva pendant l'occupation française. (*Archipel des Marquises,* 1858.)

(2) A l'époque des découvertes, quand des étrangers abordaient dans une île, il était de règle qu'on leur ôtât leurs armes et qu'on enlevât les rames et les voiles des canots, sauf à rendre le tout, et parfois avec usure, au moment du départ. Cet usage explique comment les Européens, qui ne le connaissaient pas et qui n'auraient pas voulu s'y soumettre, ont été parfois attaqués, même par les populations les plus hospitalières, comme les Tahitiens par exemple.

IV. — DATE DES MIGRATIONS.

L'histoire du groupe des Kingsmill renferme un autre enseignement et nous amène à examiner une dernière question. M. Hale remarque justement que les détails si précis et si simples de cette tradition ne permettent pas de supposer que le peuplement de ces îles remonte à une date fort ancienne. Le chiffre de la population à une époque séparée de nous tout au plus par un siècle d'intervalle conduit au même résultat. L'archipel dont il s'agit est remarquablement fertile. Les Banabéens avaient apporté le taro; les Samoans y joignirent l'arbre à pain; l'île par elle-même produisait spontanément le cocotier et le pandanus. Les colons eurent donc des vivres en abondance, et durent se multiplier au moins avec autant de rapidité que les Français l'ont fait en Acadie et au Canada. Or nous voyons nos compatriotes quadrupler en cinquante ans et décupler environ tous les quatre-vingts ans sur cette terre, où un travail incessant assurait seul leur nourriture (1). En calculant d'après ces données et en admettant que les quatre canots arrivés à Tarawa ne portassent que cent personnes chacun, en supposant encore que la lutte soulevée par les passions des Banabéens ait coûté la vie à la moitié de cette population primitive et l'ait réduite à deux cents âmes, trois siècles environ auraient suffi pour la porter au chiffre constaté par l'expédition américaine. L'immigration aurait eu lieu vers le premier tiers du XVIe siècle (2).

On trouvera peut-être que nous prenons un chiffre trop fort comme point de départ. Supposons-le aussi faible que possible; admettons, ce qui certainement n'a pas été, que la guerre civile ait réduit à un seul couple les premiers habitans de Tarawa : il n'aurait fallu que huit cent cinquante ans pour faire atteindre à la population son chiffre actuel. Dans cette hypothèse extrême, la colonisation ne daterait encore en définitive que de la fin du Xe siècle. En présence de ces faits et de ces dates, il est impossible de ne pas reconnaître combien est gratuite l'hypothèse de la *création des hommes par nation*, et combien sont modernes, malgré leur isolement apparent, ces populations dont on voudrait faire remonter l'origine au commencement des choses.

(1) Voyez les chiffres que j'ai cités d'après MM. Rameau et Boudin (*Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1861, *Unité de l'espèce humaine*). Voyez aussi les détails sur l'île Pitcairn, d'où il résulte que les descendans des révoltés de la *Bounty* avaient triplé en trente et un ans. L'application de ces chiffres est d'autant plus permise ici que les femmes polynésiennes étaient remarquablement fécondes avant l'étrange modification subie par ces peuples depuis leur contact avec les Européens.

(2) M. Hale recule de deux ou trois siècles la date du premier peuplement de ces îles; mais il ne fait pas connaître les données sur lesquelles il a fondé son calcul.

Tout ce que l'on sait avec plus ou moins de certitude touchant les époques des diverses migrations polynésiennes conduit aux mêmes conséquences. Remarquons d'abord qu'il en est d'absolument récentes : l'île Crescent par exemple, située au sud de Mangarewa, fut peuplée il n'y a guère que quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans par un parti de fugitifs chassés de cette dernière, et qui durent faire le trajet exactement en sens inverse des vents alizés et sur de simples radeaux (1). — Les îles Chatam, à 700 kilomètres à l'est de la Nouvelle-Zélande, ont été colonisées il n'y a guère plus d'un siècle par des Maoris qu'un orage du nord-ouest emporta jusque-là (2). Sans pouvoir préciser de même à quelle époque arrivèrent dans les archipels Dangereux et des Iles-Basses les colons qui, mêlés aux Polynésiens de Tahiti, les habitent aujourd'hui, tout porte à croire qu'ils y sont parvenus à une époque peu éloignée, car ils n'ont pas encore atteint l'extrémité de cet ensemble d'îles très rapprochées les unes des autres, et ne se montrent en populations quelque peu condensées que dans les groupes du nord et de l'ouest.

Il est possible de remonter bien plus haut dans l'histoire des Polynésiens et de fixer le plus souvent, il est vrai d'une manière parfois conjecturale, mais parfois aussi avec une véritable précision, la date de quelques-uns de leurs principaux établissemens. En effet, dans certaines îles, les familles princières conservent avec soin leur généalogie, qu'il n'est pas bien difficile de réciter exactement. Elle forme une sorte de poème dont chaque vers comprend le nom d'un chef, celui de sa femme et celui de son fils, et qui se chante pour ainsi dire. M. Hale, à qui j'emprunte ces détails, fait observer à ce sujet que toute personne capable d'apprendre par cœur une chanson de cent vers peut sans peine apprendre et retenir une de ces généalogies. Celles-ci constituent, on le voit, de véritables documens historiques, mais qui, comme bien d'autres, demandent à être employés avec prudence. Évidemment elles prêtent à des interprétations qui permettent de remonter dans le passé avec beaucoup de certitude quand il s'agit de la succession de ce qu'on peut appeler les dates relatives des événemens; mais quand il s'agit de dates absolues, celles-ci deviennent très différentes, selon la valeur que l'on attribue aux phrases représentant les vers du poème généalogique. Chacune d'elles en effet peut être considé-

(1) Le trajet n'est guère que de 40 à 50 kilomètres; mais les moyens de transport étaient bien imparfaits. En parlant de ces radeaux, M. Hale ajoute que « sous le rapport de la sûreté et de la rapidité, ils sont à un simple canot ce que celui-ci est à un bateau à vapeur. »

(2) Hale. — Encore un exemple de dissémination involontaire accomplie par suite d'un accident de mer exactement dans la direction déclarée impossible.

rée comme représentant soit un *règne*, soit une *génération*. En outre, par une vanité dont on trouve des exemples ailleurs qu'en Polynésie, quelques chefs ont placé parmi leurs ancêtres un certain nombre de divinités. Les listes généalogiques doivent donc être raccourcies d'un certain nombre de générations ou de règnes, ce qui entraîne une nouvelle et assez sérieuse cause d'incertitude.

Néanmoins, même en prenant ces généalogies dans leur signification la plus étendue, en considérant chaque vers comme répondant à une génération, en donnant à chaque génération une durée de trente ans comme en Europe, enfin en acceptant à titre d'ancêtres réels les êtres manifestement fabuleux d'où prétendent descendre les plus nobles Polynésiens, on est fort loin de sortir des limites du passé le plus franchement historique. Ainsi à Noukahiva, dans les Marquises, Gattanéwa, l'ami du capitaine Porter, ne faisait remonter qu'à quatre-vingt-huit générations l'époque à laquelle ses premiers ancêtres arrivèrent de Vavaou. Ce chiffre nous ramènerait de deux mille six cent quarante ans en arrière. Comme l'expédition de Porter eut lieu en 1813, il reporterait à l'an 827 avant notre ère l'événement dont il s'agit. D'après M. Hale, la généalogie des Taméhaméha, souverains des Sandwich, comptait en 1840 soixante-sept générations. La très curieuse histoire indigène publiée par notre compatriote M. Jules Remy porte ce chiffre à soixante-quinze pour l'année 1838 (1). Le premier de ces documens donnerait un total de deux mille dix années, le second onze cent douze ans. Le premier ferait remonter à cent soixante-dix ans avant notre ère l'arrivée à Hawaii des premiers colons venant de Tahiti; le second reporterait cette même arrivée à l'an quatre cent douze avant notre ère. Ces dates, on le voit, n'ont rien d'effrayant; mais cette généalogie hawaiienne est manifestement fabuleuse au début. On y voit figurer à titre d'ancêtres des rois d'Hawaii des divinités de divers ordres, des abstractions personnifiées, des incarnations successives d'une même déesse... Ces traditions, qui se rapportent aux Marquises, à Tahiti, à Samoa ou à Tonga, tout en attestant une fois de plus l'unité de race et d'origine de ces populations, n'en étendent pas moins au-delà du vrai cette liste d'ascendans des Taméhaméha. Aussi M. Hale, après une étude attentive, croit-il devoir retrancher vingt-deux générations. D'après le savant américain, les quarante-cinq

(1) *Ka mooolelo Hawaii* (*Histoire de l'Archipel havaiien*), texte et traduction précédés d'une *introduction sur l'état physique, moral et politique du pays*, 1662. Cette histoire a été composée et imprimée par les élèves indigènes de la grande école de Lahainaluna. Le principal auteur de cet ouvrage (nous apprend M. Remy) fut Navika ou David Malo, mort en 1853, et qui avait consacré sa vie à étudier l'histoire de son pays. Une partie seulement de ces recherches a été publiée. Il est probable que cet annaliste indigène a donné des ancêtres de ses chefs une généalogie plus complète que celle dont M. Hale avait eu connaissance.

générations restantes donneraient un total de treize cent cinquante ans, et reporteraient la première colonisation d'Hawaii par les Polynésiens vers la fin du ve siècle. En appliquant la même correction aux nombres donnés par l'ouvrage de M. Remy, on remonterait jusque vers le milieu du troisième siècle. Enfin, en supposant que la généalogie de Gattanéwa doive subir une correction analogue, il en résulterait que les Tongas arrivèrent aux Marquises environ un siècle et demi avant notre ère.

M. Hale assigne au peuplement de Tahiti une antiquité bien plus considérable, car il le fait remonter jusque vers le xe siècle avant notre ère; mais le savant voyageur se fonde uniquement sur des raisons tirées de l'altération que la langue et les mœurs présentent lorsqu'on les compare à ce qui existe à Samoa. Les mêmes motifs lui font regarder l'émigration de Tahiti et celle de la Nouvelle-Zélande comme ayant dû être contemporaines : or, bien loin d'être aussi ancienne, la seconde est très moderne. Parmi les chants recueillis par sir George Grey, il en est un qui permet d'en fixer l'époque à quelques années près, et ce chant est remarquable par sa précision; il raconte l'histoire de Maru-Tuahu, l'un des chefs venus à la Nouvelle-Zélande sur le *Taïnui*, et de ses descendans immédiats. A la quatrième génération, on voit naître une fille nommée Tuparahaki, « de laquelle sont descendus, ajoute la légende, en onze générations tous les principaux chefs aujourd'hui vivans de la tribu des Ngatipaoa. » Le chant dont nous parlons constate donc que quinze générations ou quatre cent cinquante ans s'étaient écoulés depuis l'arrivée du *Taïnui* à la Nouvelle-Zélande. Ce navire, on le sait, faisait partie de la flottille des premiers émigrans, et comme la tradition a été recueillie en 1853, cet avénement remonterait tout au plus aux premières années du xve siècle (1).

Quant au peuplement de Tahiti, nous pouvons opposer à l'estimation toute conjecturale de M. Hale un document non moins précis que les précédens : c'est la généalogie des anciens rois de Raïatéa, ancêtres des Pomaré (2). Cette généalogie, recueillie avec grand

(1) M. Maunoir porte à cinq cents ans environ l'espace de temps qui nous sépare de l'arrivée des Maoris dans leur nouvelle patrie. M. Baker de son côté l'estime à huit cents ans. Ni l'un ni l'autre de ces auteurs n'indique d'ailleurs les données qui ont servi de base à ces estimations. Peut-être y a-t-il quelques variantes dans les chants historiques; mais il me semble difficile d'avoir un document plus précis que celui que nous devons à sir George Grey.

(2) Je dois la communication de cette généalogie à M. Gaussin, qui m'a fait connaître en outre l'existence à Paris de plusieurs documens inédits d'une haute importance pour l'histoire ancienne de Tahiti, lesquels ont été recueillis par les soins du contre-amiral Lavaud, alors gouverneur des Iles de la Société. La plupart appartiennent au dépôt de la marine. J'ai dit plus haut comment l'un de ces témoignages est venu confirmer à l'improviste l'exactitude de la carte de Tupaïa et la réalité des connaissances géographiques des Tahitiens antérieurement à la visite des Européens. Un autre chant essentiellement

soin par ordre du gouvernement français, ne comprend que trente-quatre générations, représentant mille vingt années, et reporterait l'avénement de cette dynastie vers le milieu du IIe siècle de notre ère. Peut-être cependant mérite-t-elle un reproche opposé à celui que M. Hale adresse évidemment avec raison aux généalogies hawaiiennes. On n'y voit figurer aucune de ces divinités locales qui sont certainement d'anciens chefs déifiés, et il serait bien étrange que la tradition tahitienne commençât d'emblée aux temps franchement historiques. Les recherches d'Ellis, en restituant au dieu Oro son vrai caractère, autorisent à croire qu'un certain nombre de générations humaines sont passées dans la mythologie; mais probablement l'indigène nouvellement converti chargé de recueillir ces documens précieux aura sacrifié les temps héroïques de sa patrie, il aura enlevé un certain nombre d'hommes de la liste royale, de crainte d'y faire figurer quelques faux dieux (1). Ce n'est d'ailleurs là qu'une conjecture que vérifiera, j'espère, quelque émule de sir George Grey; mais, fût-elle fondée, rien n'autorise à penser qu'elle dût faire remonter les origines tahitiennes jusqu'à la haute antiquité que leur assigne M. Hale. Deux ou trois siècles de plus seraient, je pense, tout ce qu'on devrait ajouter au chiffre indiqué plus haut, et cette addition ne nous conduirait, on le voit, que dans le IIe siècle avant notre ère.

En résumé, non-seulement les Polynésiens n'ont point été *créés*

cosmogonique, traduit par M. Gaussin (*le Tour du Monde*), donne sur la création d'*Havaii*, considérée comme la première terre créée, des détails un peu différens de ceux que renferme le poème recueilli par M. Moerenhout. — Il est bien désirable que quelqu'un de nos résidens à Tahiti continue cette œuvre déjà si bien commencée, et que cet archipel, un des centres secondaires les plus importans de la Polynésie, ait ses historiens comme la Nouvelle-Zélande a eu les siens. Espérons que M. Gaussin en attendant ne laissera pas périr ce qui a été déjà recueilli, et qu'il en publiera le texte et la traduction, comme l'a fait M. Remy pour les Sandwich.

(1) Tous les documens dont il s'agit ici ont été recueillis par un Tahitien nommé Maré, à qui son intelligence avait valu d'être élevé aux fonctions d'*orateur* ou de *commissaire du gouvernement* de Tahiti. Maré avait embrassé le christianisme et écrivait sous l'influence des idées puisées auprès des missionnaires. Or, il faut bien le dire, ces idées accusent trop souvent une tendance fort peu scientifique. Un des premiers soins des missionnaires de toutes les communions est d'inspirer aux indigènes le mépris de leurs anciennes croyances, et chez ces peuples, où l'histoire et la religion se touchaient par tant de points, le résultat de cette tendance générale est de faire dédaigner par les maîtres aussi bien que par les élèves des traditions dont l'importance serait des plus grandes. Là est certainement une des causes principales de la difficulté croissante qu'on éprouve à recueillir des souvenirs naguère encore religieusement et très exactement conservés. A l'appui de ce que j'avance, je pourrais citer bien des passages empruntés à l'*Histoire de l'Archipel havaiien*, rédigée par les indigènes, aussi bien qu'aux *Lettres sur les îles Marquises*, ouvrage fort intéressant d'ailleurs que nous devons au père Mathias. Il est vivement à désirer que les missionnaires comprennent mieux à l'avenir qu'on peut, en pareille matière, être utile à la fois à la science et aux idées dont ils sont les représentans.

par nation et sur place, non-seulement ils ne sont pas un produit spontané des îles sur lesquelles on les a trouvés, mais de plus ils y sont arrivés par voie de *migration volontaire* ou de *dissémination involontaire* successivement et en procédant de l'ouest à l'est, au moins pour l'ensemble. Ils sont partis des archipels orientaux de l'Asie, et on retrouve encore dans ces derniers la *race souche*, parfaitement reconnaissable à ses caractères physiques aussi bien qu'à son langage. Ils se sont établis et constitués d'abord à Samoa et à Tonga; de là, ils sont passés dans les autres archipels de l'immense océan ouvert devant eux. En abordant les îles qu'ils venaient peupler, tantôt les émigrans les ont trouvées entièrement désertes (1), tantôt ils y ont rencontré quelques rares tribus de sang noir, évidemment arrivées là par quelques-uns de ces accidens de navigation qu'ont pu constater presque tous les voyageurs européens. Soit purs, soit alliés à ces tribus nègres erratiques, ils ont formé des centres secondaires d'où sont parties de nouvelles colonies étendant de plus en plus l'aire polynésienne. Aucune de ces migrations ne remonte au-delà des temps historiques; quelques-unes des principales ont eu lieu soit peu avant, soit peu après l'ère chrétienne; d'autres sont plus récentes, et il en est de tout à fait modernes.

Telles sont les conséquences auxquelles conduisent impérieusement, non pas des préjugés ou des suppositions quelconques, mais un ensemble de faits recueillis lentement, un à un, par des observateurs divers, travaillant à l'insu l'un de l'autre, depuis Cook et Forster, qui nous transmettaient la carte de Tupaïa sans en soupçonner l'importance, jusqu'à Porter, Ellis, Williams, jusqu'à l'amiral Lavaud, M. Gaussin et M. Remy, qui recueillaient des traditions concordantes à plusieurs centaines de lieues l'un de l'autre. M. Hale aussi a apporté sa part à ce faisceau d'informations; mais son grand mérite a été de les coordonner, d'en tirer la conséquence générale, d'aborder et de résoudre plusieurs des problèmes spéciaux qui entrent comme autant d'élémens dans la question d'ensemble. Son travail subira sans doute et doit recevoir déjà, comme on a pu le reconnaître, certaines corrections de détail; mais la conclusion fondamentale en est certainement inattaquable, et à ce point de vue les poèmes traduits par sir George Grey, les chants de Tahiti et la généalogie de Raïatéa recueillis par l'amiral Lavaud, tout en modifiant les dates indiquées pour les migrations maories et tahitiennes, ont apporté à l'œuvre du savant et perspicace Américain la plus éclatante confirmation.

A. DE QUATREFAGES.

(1) Les traditions de Rarotonga, peuplée à la fois par des Samoans et des Tahitiens à une époque antérieure de vingt-neuf générations à l'expédition américaine, c'est-à-dire vers l'an 970, sont très explicites sur ce point (Hale).

LA

POÉSIE ET LES POÈTES

DANS L'AMÉRIQUE ESPAGNOLE

1. *Ensayos biográficos y de crítica literaria sobre los principales poetas y literatos latino-americanos,* por Tórres Caicedo, primera serie, 2 vol., Paris. Guillaumin, 1863. — II. *Ensayo sobre las revoluciones políticas y la condicion social de las repúblicas colombianas,* por José M. Samper. Paris, Thunot, 1861.

Y a-t-il donc vraiment des poètes dignes de ce nom, et non pas seulement quelques rimeurs, quelques joueurs de guitare, dans l'Amérique espagnole? Ces républiques à peine formées, et que nous croyons déjà vieillies, peuvent-elles produire d'autres hommes que des partisans, des chefs de bandes et des généraux galonnés qui paraissent un moment sur la scène pour fusiller leurs adversaires et pour être fusillés à leur tour? Au milieu de ce tumulte incessant de révolutions qui nous semblent monotones et sans portée, des luttes sanglantes ou ridicules, des proclamations qui se croisent, des cris de guerre qui se répondent, des armes qui s'entre-choquent, l'amour des beaux vers et des grandes pensées noblement dites peut-il se développer dans les esprits et produire une littérature sérieuse? Depuis longtemps déjà (1), on a répondu dans la *Revue* à quelques-unes de ces questions. Cependant on les reproduit encore trop souvent : lorsqu'on traite avec dédain les peuples eux-mêmes, ainsi qu'on est porté à le faire en Europe à l'égard des Hispano-

(1) Voyez notamment l'étude sur *l'Américanisme* de M. Charles de Mazade dans la *Revue* du 15 novembre 1846.

Américains, il n'est guère à espérer qu'on sera plus juste envers leurs poètes. Grâce aux *Essais biographiques et de critique littéraire* dont M. Tórres Caicedo a publié récemment les deux premiers volumes consacrés aux écrivains de l'Amérique du Sud, le doute n'est plus permis aujourd'hui. Dans cette œuvre considérable, qui doit lui attirer la reconnaissance de tous les lecteurs éclairés, l'auteur, poète lui-même, s'est donné pour mission de mettre en lumière les travaux de ses frères, les poètes du Nouveau-Monde; il venge sa patrie des reproches de stérilité d'esprit qu'on a si souvent lancés contre elle; il prouve que, depuis la conquête de leur indépendance nationale, les citoyens de la Colombie (1) peuvent comparer sans honte leurs travaux à ceux des autres peuples dans l'immense domaine des lettres.

I.

Il est certain que, sous l'ancien régime colonial des vice-royautés d'Amérique, toute poésie était flétrie d'avance, étouffée dans son germe. Des confins de l'Araucanie à l'extrémité septentrionale de la Nouvelle-Espagne, la vie de la société tout entière était si bien réglée par l'autorité, que rien de nouveau ne pouvait y trouver place. Absolus dans l'administration de leurs immenses provinces, les vice-rois et les capitaines-généraux du Nouveau-Monde tenaient les populations sous un joug de fer. A côté d'eux trônaient les inquisiteurs, non moins redoutables que ceux de Séville et de Tolède, et cependant moins couverts de sang, parce qu'ils ne trouvaient aucune résistance, et que la frayeur avait courbé toutes les volontés devant eux.

Des soldats ou des banquiers qui demandaient à être payés de leurs services, des favoris dont les rois d'Espagne voulaient faire la fortune, des seigneurs avides qu'il fallait gorger d'or à tout prix, de jeunes étourdis qu'on devait éloigner pour cause de scandale, recevaient à titre de fief des commanderies grandes comme des royaumes, et peuplées de milliers ou même de millions d'Indiens : c'est ainsi qu'un bourgeois d'Augsbourg, Welser, eut à lui seul, en garantie de quelques dettes de Charles-Quint, l'immense territoire qui est devenu de nos jours la république de Venezuela. Diverses lois prohibaient l'esclavage des indigènes, mais d'autres

(1) Ainsi que M. Samper, auteur d'un livre excellent sur l'état moral et l'avenir des peuples hispano-américains, nous appliquons, dans cette étude, le nom de *Colombie*, non pas aux trois républiques de la Nouvelle-Grenade, du Venezuela et de l'Équateur, mais à l'ensemble du continent sud-américain, et par extension à toutes les républiques espagnoles. Tel est du reste le sens que donnent à ce nom les hommes politiques qui travaillent à l'union future des anciennes colonies de l'Espagne en Amérique.

l'autorisaient, et celles-là seules furent exécutées. Maîtres souverains, les commandeurs pouvaient à leur gré devenir les bourreaux des populations qui leur étaient données; ceux-là mêmes qui se croyaient débonnaires n'en condamnaient pas moins des troupeaux d'hommes à s'épuiser dans leurs mines ou dans leurs plantations, et les maintenaient dans cet abrutissement qui accompagne toujours la servitude. Les commissaires chargés spécialement de la protection des natifs n'étaient le plus souvent que les humbles intendans des commandeurs, et leur mission consistait seulement à lever un impôt sur le travail des indigènes. Au-dessous des grands propriétaires féodaux s'échelonnaient des spéculateurs rapaces, vivant tous des labeurs de l'Indien.

Sous ce régime atroce, les naturels asservis périssaient par milliers, et des contrées jadis populeuses se changeaient en déserts. Les Caraïbes disparurent des Antilles; les huit cents peuplades (1) des bords de l'Amazone et de ses affluens se fondirent peu à peu; la grande nation des Muyscas fut réduite à une simple tribu. Cinquante ans après la conquête de l'empire des Incas, plus de deux millions d'hommes avaient déjà péri, ainsi que le prouva le recensement opéré en 1580 par ordre de Philippe II. La dépopulation continua pendant les deux siècles qui suivirent : lorsque le Pérou eut enfin reconquis son indépendance, il avait perdu les neuf dixièmes de ses habitans; la vallée de Santa, qui s'ouvre dans l'épaisseur des Andes, au sud de Trujillo, n'avait plus, d'après M. Bollaert (2), qu'une population de 1,200 âmes, misérables descendans des 700,000 Indiens qu'elle renfermait à l'époque de la conquête. Cependant cette mort lente de toute une race d'hommes s'accomplissait en silence, les tribus s'éteignaient les unes après les autres sans troubler l'ordre général. Les prêtres maintenaient la paix dans l'immense tourbe des esclaves incessamment décimés, et jetaient quelques gouttes d'eau bénite sur ces populations, qui, à peine mortes, étaient aussitôt ensevelies dans l'oubli. Chaque ville, chaque bourgade indienne était gouvernée soit par un curé, soit par des jésuites ou par des moines de l'ordre de Saint-François. Toute désobéissance était punie par une double peine civile et religieuse; tout rebelle était un hérétique, passible à la fois de la mort et de l'excommunication. Ce n'est point parmi ces indigènes tremblans, auxquels le chant de leurs hymnes nationaux était interdit comme un crime et dont on avait systématiquement détruit toute l'ancienne

(1) Sept cent quatre-vingt-quinze d'après les recherches de M. Clements Markham.

(2) *Antiquarian, ethnological and other Researches in New-Granada, Ecuador, Peru and Chile,* by William Bollaert, London 1860.

littérature, qu'il fallait s'attendre à voir naître des poètes (1); ce n'est pas davantage parmi ces nègres, que, « par compassion pour les peaux-rouges, » on allait voler ou acheter sur les côtes d'Afrique. Si les noirs supportaient le travail forcé et les mauvais traitemens mieux que les Indiens, c'était pour tomber dans un avilissement peut-être encore plus profond que celui de leurs compagnons de servitude.

Les créoles eux-mêmes, fils des conquérans espagnols, étaient asservis par la pensée, et seulement un petit nombre d'entre eux osaient courir les risques sérieux que toute instruction élémentaire pouvait amener avec elle. Les ouvrages de politique, de philosophie, d'histoire, de haute littérature, « les romans traitant de matières profanes et fabuleuses, ainsi que les histoires feintes, » étaient sévèrement proscrits, et personne ne pouvait se les procurer en cachette ou les introduire dans le pays sans s'exposer au jugement de l'inquisition comme fauteur d'hérésie. Du reste, le gouvernement espagnol avait pris des mesures efficaces pour arrêter toutes les idées de l'ancien monde à leur entrée dans le nouveau : il avait concédé, d'abord à une seule maison de Séville, puis à quelques autres sociétés de capitalistes, le privilége exclusif du commerce avec les diverses contrées de l'Amérique. Ces compagnies, surveillées avec un soin jaloux, avaient chacune son domaine commercial parfaitement inviolable : l'une avait le monopole des denrées du Mexique et de l'Amérique centrale; une autre avait pour sa part la Nouvelle-Grenade et le Venezuela; une troisième compagnie desservait les régions de La Plata; une autre encore s'était fait concéder tout le commerce du Pérou. Bien plus, pour assurer ses immenses possessions d'outre-mer contre le trafic interlope et toute infraction au monopole, le gouvernement espagnol n'avait ouvert au commerce des compagnies qu'un très petit nombre de ports, situés à plusieurs centaines de lieues les uns des autres. Ainsi l'Amérique était comme murée pour le reste du monde; elle appartenait à quelques spéculateurs de Bilbao, de Séville et de Cadix. Pareille servitude commerciale n'était pas faite pour aider à la libération de la pensée.

La privation de toutes les libertés devait avoir pour conséquence nécessaire d'arrêter l'essor intellectuel des peuples dans les colonies

(1) En 1780, lors de la grande insurrection des Indiens commandés par Tupac-Amarú, le descendant des anciens maîtres du pays, les Espagnols anéantirent tout ce qui restait des drames, des poésies et des chants composés avant la conquête. Il n'en existe plus aujourd'hui que des fragmens peu considérables, reproduits en entier par M. Clements Markham dans son ouvrage intitulé *Contributions towards a grammar and dictionary of Quichua.*

espagnoles de l'Amérique; mais la grande cause qui empêchait l'éclosion de toute poésie, c'est que les blancs créoles n'étaient pas chez eux dans le vrai sens du mot; le continent colombien n'était pas encore leur véritable patrie. Méprisés eux-mêmes par les grands seigneurs de la métropole, que l'espoir de s'enrichir en quelques années avait amenés dans le pays, ils méprisaient aussi et ne pouvaient se défendre de haïr la foule des indigènes et des esclaves de toute couleur qui s'agitaient au-dessous d'eux. Faute d'avoir su adopter les mœurs appropriées au nouveau continent qu'ils habitaient, les créoles étaient pour ainsi dire suspendus entre deux sociétés, celle des maîtres arrogans et celle que formait l'abjecte cohue des asservis. Comment donc auraient-ils pu chanter cette terre sur laquelle ils étaient simplement campés entre des populations vaincues et une administration tyrannique? Se sentant à la fois criminels envers les uns, opprimés par les autres, ils se taisaient. Un lourd silence planait sur cette admirable partie du monde que Colomb avait fait surgir comme une planète arrachée à l'espace. Et pourtant tout était nouveau, tout était prodigieux dans cet immense territoire dont l'humanité venait de s'enrichir. Les hommes, les animaux, les végétaux, différaient de ceux de l'ancien monde; les forêts vierges se révélaient dans leur redoutable majesté; les Andes, qui étaient alors les plus hautes montagnes connues, offraient sur un même versant tous les climats terrestres, indiqués au regard par des guirlandes de verdures diverses; les colons apprenaient à connaître les éruptions de cendre et de boue, les tremblemens de terre, les ouragans, les divers météores de la nature tropicale, et cependant aucun poète ne se levait pour célébrer toutes ces merveilles. Ercilla, le chantre de l'Araucanie, était un des conquérans espagnols; il n'appartenait pas à cette triste société américaine sur laquelle le fisc et l'inquisition pesèrent pendant trois siècles.

Ce grand silence des colonies, à une époque où l'Espagne de son côté faisait à peine entendre sa voix, est une chose frappante. Après cette gigantesque épopée de la conquête, après les exploits et les crimes des Cortez, des Pizarre et de tant d'autres fameux chefs de bandes, les possessions espagnoles de l'Amérique n'ont plus d'histoire; les auteurs ne savent plus qu'en dire et résument en quelques pages les événemens de près de trois cents années. Pendant cette longue période, les indigènes disparurent par tribus et par nations entières; mais leur plainte n'était pas même entendue. Les nègres importés d'Afrique périssaient aussi; personne néanmoins ne prenait garde à ces abatis d'esclaves, car les vides des plantations étaient sans cesse comblés, grâce à la traite d'Afrique, commerce régulier que l'apôtre Bartolomé de Las Casas, aveuglé

par sa tendresse pour les Indiens, ne craignit pas un jour d'encourager. Sans l'or du Pérou, l'argent de la Nouvelle-Espagne et les quelques denrées que le monopole laissait parvenir en Europe, l'Amérique colombienne serait devenue un mythe; elle aurait été de nouveau engloutie comme une autre Atlantide.

Dans l'histoire des colonies espagnoles, on n'a pas en général suffisamment relevé un fait qui prouve d'une façon victorieuse combien la civilisation relative apportée par les conquérans allait en s'affaiblissant par degrés pendant les trois siècles du régime colonial. En imposant la servitude aux indigènes, les Espagnols n'avaient pas réussi à leur imposer partout leur langage : bien au contraire, c'étaient les idiomes indiens qui gagnaient incessamment, et l'usage du noble castillan se perdait peu à peu. Dans leurs célèbres *réductions* du Paraguay, les jésuites, désireux de maintenir toutes les barrières qui existaient entre l'Amérique et le monde européen, s'étaient bien gardés d'enseigner l'espagnol aux tribus indigènes; leur langue officielle était le guarani, idiome harmonieux, mais incomplet, qui est encore aujourd'hui d'un usage universel parmi les créoles du Brésil oriental, du Paraguay et de la province de Corrientes. Sur les plateaux du Pérou et de Quito, la langue des Incas évinçait aussi graduellement celle des vainqueurs, les dénominations imposées jadis par les Espagnols tombaient en désuétude pour laisser reparaître les anciens noms *quichuas*, et dans plusieurs grandes villes de l'Équateur, nombre d'habitans d'origine européenne ne comprenaient plus la langue de leurs pères. Enfin, sur les côtes mêmes de la mer des Antilles, là où les communications entre les créoles et les navigateurs d'Espagne étaient fréquentes, on ne parlait plus en divers endroits qu'un ignoble patois ou *papamiento* mêlé de mots espagnols, caraïbes et goajires. La société, devenue barbare, se faisait une langue à son image.

Ce n'est pas qu'en fouillant avec soin les archives du passé on ne puisse découvrir dans cet âge stérile quelques noms de poètes américains. Parmi ces hommes, il en est dont les œuvres, brûlées par ordre des vice-rois ou des archevêques, sont presque introuvables aujourd'hui. Telles sont par exemple les satires de l'Espagnol Simon Ayanque. Des œuvres littéraires qui nous ont été conservées, les plus connues sont celles du moine Manuel de Navarrete. Celui-là était un poète, et quelques-uns de ses chants sont remarquables par la noblesse de l'exposition, la force et la beauté des images; mais Navarrete vivait à une époque où le souffle de la révolution passait déjà sur l'Amérique, et d'ailleurs la plupart de ses poésies ne sont autre chose que des sermons en rimes approuvés par l'inquisition ou des amplifications mythologiques sur Pomone, Flore

et Ganymède. Aucun de ses vers ne rappelle qu'ils ont été écrits dans le Nouveau-Monde plutôt que dans la vieille Europe. Navarrete s'efforce d'être à la fois convenable et médiocre; vrai poète, il cherche à n'être qu'un érudit, comme s'il avait eu pour but de déguiser son âme. L'érudition et les sciences spéciales, surveillées d'ailleurs avec un soin jaloux, telles sont en effet les seules ressources laissées aux créoles distingués qui peuvent s'arracher à l'ignorance générale et marquer leur trace dans l'histoire intellectuelle de l'Amérique sans quitter leur patrie, comme le fit le grand dramaturge Alarcon. Pendant la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre, les deux auteurs les plus remarquables de la Nouvelle-Grenade, cette contrée pourtant si féconde en hommes d'imagination, étaient les botanistes Mútis et Cáldas. Encore ce dernier fut-il fusillé, et ses livres, ses manuscrits, ses herbiers, furent-ils brûlés par la main du bourreau. Tristes peuples qui n'avaient pas de jeunesse! Dans l'histoire des nations aussi bien que dans celle de chaque homme, la divination poétique précède la connaissance; mais en Colombie c'est le contraire : les savans commencent leurs recherches sans avoir encore entendu le chant des poètes. Comme sur les plantes tourmentées dont les premières fleurs avortent, il se développait en Amérique une seconde floraison, malsaine et sans beauté.

Avant que la guerre séparât violemment les colonies espagnoles de la mère-patrie, les divers groupes de créoles épars sur le pourtour du continent colombien ne formaient donc qu'une nation de muets. La liberté du langage était laissée seulement à ceux que protégeait l'espace, aux *llaneros*, qui parcouraient à cheval les vastes solitudes, aux *bogas* ou bateliers qui voguaient de crique en crique ou ramaient sur les grands fleuves sans avoir d'autre patrie que leur barque. Ceux-là, nés voyageurs et libres, étaient poètes à leur manière : ils chantaient pour s'égayer dans la plaine déserte ou pour accompagner le bruit cadencé de leurs rames. M. Samper dit merveilles des *galerones* que composent les pâtres dans les savanes néo-grenadines de San-Martin et de Casanare; mais il ne cite point ces chansons, qui se perdent sans écho. On ne connaît qu'un petit nombre de *yaravis* péruviens, gracieuses poésies d'amour, qui brillent à la fois par la finesse et par la naïveté, et qui ressemblent à celles de tous les peuples enfans, surtout aux *ritornelli* des Toscans, tant il est vrai que les mêmes sentimens se manifestent partout de la même manière. Nous citerons en espagnol deux *yaravis*, afin de ne pas leur enlever la délicatesse et la grâce qui les distinguent :

Pajarito verde,
Peche colorado,

Eso te sucedó
Por (ser) enamorado (1).

Aun entre las flores
Se suele observar
Tributar fragrancia
A quien sabe amar (2).

Enfin l'oppression des créoles eut un terme. Les cortès espagnoles consentirent à recevoir dans leur sein un petit nombre de députés colombiens; puis l'invasion de la péninsule ibérique par les armées françaises suspendit les relations entre les colonies et la métropole; les diverses provinces de l'Amérique méridionale profitèrent de ce moment de répit pour apprendre à se gouverner elles-mêmes, et bientôt la révolution éclatait à quelques années d'intervalle à Buenos-Ayres, à Quito, dans la Nouvelle-Grenade, au Mexique, au Pérou : de tous les côtés jaillissait l'incendie couvant dans le sol. La guerre dura de longues années; mais les Colombiens la soutinrent avec un courage héroïque, une inflexible persévérance qui ont couvert de gloire ce premier âge de leur vie indépendante. La libération des peuples de tout un continent par des hommes tels que Bolivar, Santander, Sucre, Morales, O'Higgins, est une épopée bien autrement grande que ne l'avait été l'asservissement de l'Amérique par les conquérans espagnols; mais elle n'a pas encore été racontée par un écrivain digne de la comprendre. Ceux qui voudront aborder cette grande œuvre historique auront à lutter contre des difficultés particulières à cause de l'immensité du théâtre et du petit nombre des acteurs; sans perdre de vue les personnages du drame, ils auront à parcourir la vaste scène, deux fois plus grande que l'Europe, qui s'étend des mers glacées du cap Horn aux arides déserts de la Sonora et du Nouveau-Mexique; il leur faudra passer incessamment d'un point à un autre et signaler d'innombrables faits de détail, tout en sachant maintenir l'harmonie de l'ensemble. C'est là une œuvre qui, dans son genre, ne demande pas moins de génie que n'en a demandé la délivrance même du pays. Peut-être un des héros de la grande guerre de l'indépendance eût-il pu la raconter lui-même; mais à cette époque on agissait, on n'écrivait pas.

Par la conquête de leur indépendance, les Hispano-Américains supprimaient les barrières qui les avaient empêchés jusque-là d'entrer dans le concert des nations civilisées. Les restrictions commerciales qui avaient fait de tout le continent sud-américain la pro-

(1) « Petit oiseau vert, ta poitrine est rouge : c'est parce que tu es amoureux. »
(2) « Même parmi les fleurs, le parfum est à celle qui sait aimer. »
Ces *yaravís* ont été rapportés du Pérou par un voyageur français, M. Berthon.

priété de deux ou trois maisons de commerce étaient à jamais supprimées; une douane orthodoxe ne veillait plus aux frontières pour arrêter les livres de philosophie, de science ou de simple éducation; les voyageurs, libres désormais de parcourir le pays dans tous les sens, étaient invités à en faire leur nouvelle patrie; grâce aux échanges, le niveau des idées tendait à s'établir entre les sociétés d'Europe et d'Amérique. Et non-seulement les blancs créoles avaient pu se convaincre par leur longue lutte et par leur victoire définitive qu'eux aussi étaient dignes de la liberté comme les Européens : toutes les castes inférieures, maintenues jusqu'alors dans une servitude sans espoir, voyaient en même temps un rayon de lumière éclairer leur avenir. Les hommes de races mêlées, qui pour la plupart s'étaient jetés passionnément dans l'arène et n'avaient cessé de combattre avec une intrépidité au moins égale à celle des blancs, étaient par cela même devenus citoyens; l'esclavage des noirs était mitigé, puis aboli successivement par les diverses républiques; les Indiens civilisés ou simplement « apprivoisés » (*mansos*) étaient régis par la même constitution et jouissaient des mêmes droits que les descendans non mélangés des anciens conquérans espagnols. C'est ainsi qu'en se réveillant la société américaine évoquait de ses bas-fonds et accueillait au nombre des citoyens des millions de travailleurs qui jusqu'alors avaient été considérés comme des êtres intermédiaires entre l'homme et la brute. Pour la première fois l'on voyait trois races, aussi différentes que le sont les blancs caucasiens, les noirs d'Afrique et les peaux-rouges, se reconnaître comme égales et se fondre en nations appartenant par leur origine aux trois souches distinctes. En se présentant au monde, les nouvelles républiques affirmaient solennellement l'unité de destinée pour tous les membres de la famille humaine; elles inauguraient leur carrière par la réalisation de l'un des faits les plus considérables de l'histoire.

Lorsque les états colombiens sortirent victorieux de leur lutte contre l'Espagne, on pouvait espérer de voir surgir bientôt des poètes, des orateurs, des artistes, du milieu de ces peuples qui avaient déjà produit tant de remarquables hommes de guerre, et qui offraient les aptitudes et les qualités propres à diverses races. Doués pour la plupart d'une intelligence vive et d'une âme prompte à l'émotion, les Hispano-Américains ont de plus le précieux avantage de parler cette belle langue espagnole, à la fois si noble et si douce, cette langue souple dans laquelle les pensées les plus énergiques et les aperçus les plus délicats peuvent s'exprimer également sans le moindre effort. En outre l'admirable beauté du continent sud-américain, le plus simple et le plus harmonique dans ses formes,

doit nécessairement aider l'homme qui l'habite à comprendre les grandes choses. Malheureusement les déplorables traditions que l'Espagne léguait à ses vainqueurs ne pouvaient que retarder les progrès des nouvelles républiques. Trois siècles d'oppression laissaient dans la masse du peuple l'ignorance, le fanatisme et la dégradation morale, tandis que l'orgueil, la prodigalité fastueuse et la paresse des anciens maîtres espagnols étaient encore imités par les créoles élégans. La grande évolution du mélange des races et l'émancipation graduelle des esclaves africains maintenaient la société dans un état de fermentation constante; les mœurs étaient devenues féroces à la suite des vingt années de lutte pendant lesquelles des hommes du même sang et de la même contrée s'étaient si souvent armés les uns contre les autres; les vertus guerrières, trop développées, ne trouvaient pas encore un équilibre suffisant dans les intérêts de la paix; enfin les habitans étaient trop clairsemés et l'espace trop grand pour que les populations pussent se grouper solidement dans aucune des républiques et former de véritables individualités nationales. Telles sont les circonstances diverses dont il faut tenir compte pour apprécier avec une entière équité la littérature hispano-américaine.

II.

Pendant le cours du XVIIIe siècle, les versificateurs du Mexique et du Pérou, élevés par les jésuites ou les franciscains, avaient imité les rares ouvrages classiques non prohibés. Après la guerre de l'indépendance, que pouvaient faire les écrivains de l'Amérique méridionale, sinon imiter encore? L'Europe, qui leur avait été si longtemps cachée, leur apparaissait maintenant dans toute sa splendeur : c'était comme une immense lumière rayonnant par-dessus l'Atlantique. La joie qu'éprouvèrent nos érudits de la renaissance en étudiant les auteurs grecs et latins qu'ils croyaient perdus peut à peine se comparer au ravissement des Colombiens avides de savoir qui se trouvèrent soudain en libre possession des œuvres produites par la civilisation moderne. Tout les éblouit : idées, inventions, théories diverses, tout jusqu'à nos vices et à cette fausse gloire militaire qui nous avait tant coûté. Ils accueillirent comme parfait tout ce qui leur venait d'Europe, livres et systèmes, voyageurs et marchandises; ils se firent les échos de toutes les voix qui retentissaient dans l'ancien monde, enveloppèrent d'une même admiration, et presque au hasard, tous les hommes qui s'étaient fait un nom dans la littérature contemporaine. Ils oublièrent leur propre histoire pour n'étudier que celle de l'Europe occidentale : contem-

plant à peine leur continent si beau, leur nature admirable, ils cherchèrent à se figurer les campagnes gracieuses, le relief modéré, la végétation contenue de nos pays de brumes et de froidure.

C'est à la France surtout que revint l'honneur d'initier les peuples colombiens dans ce monde sans bornes des arts et des sciences, naguère encore presque fermé pour eux. Ils parlaient, il est vrai, la même langue que les Espagnols, mais ils gardaient rancune à la mère-patrie à cause des trois siècles d'oppression et des vingt années de guerre qu'elle leur avait fait subir; d'ailleurs les relations avec la péninsule ibérique étaient devenues très rares, et des années entières se passaient avant qu'un seul navire espagnol se présentât dans les grands ports de l'Amérique, dont les négocians de Séville et de Cadix avaient eu jadis le monopole. La littérature castillane avait aussi le double désavantage d'être moins riche et plus connue que celle du reste de l'Europe : elle n'avait pas l'attrait mystérieux de tout ce qui est nouveau. L'Angleterre se présentait avec le prestige que lui donnaient les œuvres de ses poètes, les recherches de ses savans, et surtout l'appui efficace fourni par ses capitaux et son commerce aux républiques colombiennes; mais durant les premières années qui suivirent l'indépendance des colonies la langue anglaise n'était comprise que d'un petit nombre de créoles, et ceux-là mêmes n'étaient pas complétement libres des préjugés ridicules et barbares qui rendaient la masse de la population américaine hostile aux hérétiques. C'est vers la France que regardaient tous les peuples affranchis, depuis le Mexique jusqu'à la Plata; c'est à ses principes, vaguement compris, qu'ils se sentaient redevables de leur émancipation, c'est à ses idées qu'ils demandaient le maintien de leurs libertés, c'est dans les ouvrages de ses grands hommes qu'ils cherchaient la civilisation moderne tout entière. La plupart des livres importés d'Europe étaient des livres français, et maintenant encore ce sont les œuvres de nos grands écrivains qui forment la partie la plus considérable et la plus appréciée de toute bibliothèque colombienne. Je n'ai pas besoin de dire quelle émotion joyeuse éprouve le voyageur français lorsque dans quelque maisonnette d'un village éloigné de tout chemin il retrouve des ouvrages aimés, que des Indiens à demi sauvages ont dû porter, tome après tome, à travers les torrens et les forêts vierges.

Dans les premières années d'enivrement et même jusqu'à une époque assez rapprochée de nous, nombre de poètes colombiens semblaient n'avoir d'autre ambition que de se faire les échos des poètes français. Simples rimeurs et vrais artistes imitaient à l'envi dans la mesure de leurs forces. De leur continent lointain, ils prenaient avidement part aux émotions et aux engouemens litté-

raires du public parisien; volontaires ignorés de leurs chefs, mais assez enthousiastes pour se passer d'encouragement, ils se conformaient avec joie à tous les mots d'ordre qui étaient donnés en Europe, applaudissaient tous les écrivains, adoptaient et copiaient tous les genres; malheureusement la lenteur des communications à travers l'Atlantique les exposait fréquemment à qualifier de chefs-d'œuvre incomparables ce dont Paris était déjà fatigué à juste titre. Avant que l'effervescence littéraire des *romantiques* eût gagné la Colombie, Madrid, un des fondateurs de l'indépendance grenadine, traduisait *les Trois Règnes de la Nature*, par l'abbé Delille; mais bientôt après les *classiques* du Nouveau-Monde furent mis en déroute par les « poètes du désespoir. » Ce fut un concert de pleurs et de sanglots d'un bout du continent à l'autre bout. Des centaines et des milliers de Colombiens chantèrent les « soupirs de l'âme » et les « larmes du cœur. » Récemment encore le gracieux et touchant Lozano, véritable poète, qu'on peut ranger parmi les écrivains les plus remarquables de l'Amérique, publiait ses *Heures de martyre*, suivies de *Nouvelles Heures de martyre*.

Certes on ne saurait faire un reproche à la littérature hispano-américaine d'avoir ainsi débuté par des traductions et des imitations souvent dépourvues de critique. Ayant à peine un commencement d'histoire, maîtres de leur sol natal depuis quelques années seulement, et d'ailleurs environnés de tous côtés par le désert ou par des tribus encore sauvages, les Colombiens affranchis ne pouvaient naître à la civilisation et aux arts qu'en prenant exemple sur les peuples étrangers. C'est le génie français qui les a séduits, c'est par lui qu'ils se sont laissé entraîner à l'aveugle, copiant avec un égal enthousiasme le charmant et le grotesque, les erreurs et la vérité. Nous aurions mauvaise grâce à les blâmer d'avoir si complétement subi notre influence, et d'ailleurs le blâme retomberait en entier sur nous, qui les avons souvent mal guidés : notre seul sentiment à l'égard de ces peuples jeunes, qui se sont faits avec joie nos disciples, ne doit être que celui de la sympathie. Cependant, lorsqu'on lit les œuvres des poètes américains, il est impossible de ne pas sourire de l'étrangeté de certaines imitations, qui n'ont aucun sens dans le Nouveau-Monde à cause de la différence des milieux politiques et sociaux. Ainsi, sur cette terre à peine échappée à un régime qui était la continuation de celui du moyen âge, nombre de jeunes gens célébraient innocemment le bon vieux temps où les peuples d'Europe avaient été si misérables, où la pensée s'était si péniblement débattue. De même ces républicains, qui venaient d'expulser leurs maîtres espagnols et ne voulaient vivre que pour la liberté, adoraient à l'envi l'exilé de Sainte-Hélène et maudissaient

la traîtresse Albion. Pour donner une idée du lyrisme auquel s'élevèrent les poètes sud-américains et de la forme qu'avait prise en Colombie la légende napoléonienne, il suffira de citer les trois premières strophes d'une ode de Lozano :

« Aigle du désert, dont le nid fut la tempête orageuse, comète enflammée suspendue au ciel sans fin des âges, toi qui, dans le lac immense de l'oubli, as lancé tes royales clartés, dieu tombé du trône des dieux, qui donc reçut tes dernières paroles?

« Ce ne sont point les pyramides, qui avaient entendu le bruit de tes pas et s'étaient inclinées, ni les eaux du Nil, qui t'avaient vu et qui murmuraient ton nom, ni les cités qui avaient allumé leurs tours pour t'éclairer pendant la nuit... Qui donc? Silence! ma langue hésite, elle parle en tremblant de la mer, elle nomme un rocher!

« La terre, la mer, les cieux étaient un orbe étroit pour ton pied de géant; de ton palais impérial le toit splendide était le firmament sans bornes; les soleils étaient ton diadème, et ta couche le pôle antarctique de diamant. Ton cercueil, puis-je le croire? titan de la Seine, ce fut Sainte-Hélène, le rocher fatal! »

Victor Hugo est le poète français dont les œuvres ont exercé la plus grande et la plus durable influence sur la littérature hispano-américaine, et parmi ses poésies, les plus admirées furent sans contredit *les Orientales;* on peut qualifier d'innombrables les traductions et les imitations auxquelles les plus belles pages de ce volume donnèrent lieu de la part de tous ceux qui savaient chanter ou seulement rimer dans les républiques colombiennes. C'est que *les Orientales* étaient pour les Américains eux-mêmes comme une révélation de l'Amérique : ces poèmes ont presque tous une allure héroïque et martiale faite pour plaire à un peuple jeune et batailleur; ils peignent une nature un peu fantastique et idéale qui est aussi bien celle du Nouveau-Monde que celle de l'Égypte et de la Turquie; ils mettent en scène des Arabes nomades auxquels ressemblent comme des frères les cavaliers à demi sauvages des *pampas* de Buenos-Ayres. Lorsque les poètes colombiens manifestaient une prédilection si marquée pour Victor Hugo, c'était donc par un sentiment intime du génie propre de leur race. Il est même telle de leurs œuvres où l'imitation et la nature sont tellement confondues qu'il est impossible de faire la part de l'une et de l'autre. Comme exemple de ce mélange intime, on peut citer les poésies composées par un homme qui, après avoir vécu de la vie des nomades de la Plata, soit comme soldat, soit comme exilé, a fini par devenir président de la fédération argentine, don Bartolomé Mitre. Nous traduisons ici quelques vers de son *Chant du Gaucho,* dont il est malheu-

reusement presque impossible de rendre en français l'animation guerrière.

« Mon cheval est plus léger que la flèche ou le *pampero* (1)... Au milieu du combat, il frappe la terre, il bondit. Il se lance comme un tourbillon au plus épais du carnage, à la vue de la pique sanglante.

« Et quand j'étends mon bras, quand je vais prendre le *lazo*, ses yeux dardent la lumière..... Ses yeux sont deux étoiles, ses sabots sont quatre étincelles; il est fidèle comme mon couteau et beau comme la nuit sereine. Ah! j'aime mon gris-pommelé autant que j'aime ma brunette. »

« Ainsi chantait un *gaucho* en sellant son cheval. Il entend sonner le clairon, bondit, et d'un saut léger s'élance dans le désert. »

Encore de nos jours il est certain que plusieurs poètes colombiens d'un grand mérite se laissent entraîner par leur extrême facilité d'assimilation à se faire les simples échos des sentimens et des pensées qu'on leur envoie de l'ancien monde; mais, prise dans son ensemble, la littérature des républiques espagnoles n'en existe pas moins depuis quelques années comme littérature distincte remplissant un rôle spécial dans l'histoire de l'humanité et ne pouvant être remplacée par aucune autre. Un des poètes et des critiques les mieux connus de Buenos-Ayres, Juan Guttiérez, l'affirme avec un certain emportement. « Il en est, s'écrie-t-il, qui nient encore l'existence d'une poésie particulière à l'Amérique. A la fin il faudra bien pourtant reconnaître notre indépendance en littérature, comme on l'a reconnue en politique; l'une et l'autre ne sont pas en question, ce sont des faits... Nos poètes sentent l'histoire de la patrie et la nature américaine avec des cœurs passionnés *américainement*. » En effet, si toute poésie vraiment originale doit avoir pour résultat d'évoquer les hommes et les choses dans un monde idéal sans perdre de vue la réalité, si elle doit à la fois peindre avec exactitude et transfigurer par le sentiment du beau les événemens de l'histoire, la société environnante et la nature elle-même, il est incontestable que les écrivains de l'Amérique espagnole ont déjà commencé leur œuvre. Dût la Colombie disparaître soudain, elle ne périrait pas tout entière, on la retrouverait en partie dans les chants de ses poètes.

Et non-seulement il existe une littérature hispano-américaine, on peut même dire que chacune des républiques a sa littérature nationale. Lorsque le régime colonial existait encore, l'uniformité la plus monotone régnait sur toutes les provinces en dépit de la diversité des pays et des races indiennes qui les habitaient. Partout la société était divisée en castes ennemies, partout les fils des conquérans avaient à subir la même oppression politique, partout ils

(1) Le vent des *pampas*.

avaient les mêmes préjugés, les mêmes habitudes à l'égard des aborigènes : on eût dit qu'un niveau avait passé sur tous les esprits, tant les colons du Mexique ressemblaient à ceux de Buenos-Ayres et du Chili; mais depuis la guerre de l'indépendance et le fractionnement de l'Amérique espagnole en nombreuses républiques, les divergences qui tendaient à se produire se sont graduellement accusées. Les populations, qui vivaient autrefois d'une vie machinale, se sont développées avec plus ou moins de liberté dans le sens que leur indiquaient la nature et l'histoire. Chaque nation a suivi sa carrière, chacune s'est distinguée par des institutions et des industries spéciales, chacune a produit sa littérature propre. Il est vrai que, par un contraste naturel, tous les peuples hispano-américains, aujourd'hui plus distincts les uns des autres que ne l'étaient sous l'ancien régime les sociétés éparses des créoles, ont aussi des intérêts de plus en plus solidaires, et reconnaissent chaque année davantage l'impérieuse nécessité de mettre un terme à leurs discordes, de se grouper et de s'unir d'une manière plus intime. On peut même dire que les diverses communautés de l'Amérique méridionale éprouvent d'autant plus le besoin de se rapprocher qu'elles se développent plus énergiquement dans leur voie particulière et tendent à se constituer en véritables nations. Le désir qu'elles ont de s'associer augmente en proportion de leur force. Déjà ce rapprochement des républiques colombiennes, que tous les patriotes, et Bolivar le premier, ont donné pour but principal à leurs travaux, est beaucoup plus avancé qu'on ne serait tenté de le croire au spectacle des guerres civiles qui désolent encore une grande partie du continent. L'union est consommée, sinon dans les faits, du moins dans les œuvres des écrivains, ces hommes qui ont pour mission de précéder les peuples et de leur frayer la voie. Les Hispano-Américains du nord et du sud se glorifient d'être les fils du même sol; ils réclament comme une propriété commune les noms les plus illustres de leur histoire; enfin ils savent tous ou pressentent du moins que leurs petites patries ne formeront un jour qu'une seule et grande république.

Tant qu'il n'existera pas pour la littérature de l'Amérique espagnole une encyclopédie complète, semblable à celle que M. Tórres Caicedo vient d'ébaucher dans ses *Ensayos biográficos*, il sera difficile de fixer avec une équité parfaite la part qui revient à chacune des républiques dans l'œuvre générale. Néanmoins il suffit d'avoir étudié rapidement l'histoire littéraire de ces diverses contrées pour comprendre quels sont les traits distinctifs de leur génie particulier, et quelle est sur ce génie l'influence de toutes les circonstances extérieures qu'on appelle le milieu. C'est là ce que nous allons tâcher d'indiquer brièvement.

Chaque pays veut avoir son « Athènes. » L'Amérique anglo-saxonne montre la sienne en Boston; le continent colombien se vante d'en avoir plusieurs, parmi lesquelles deux principales, l'une au midi, l'autre au nord, Buenos-Ayres et Bogotá. Le contraste est grand entre ces deux métropoles littéraires, qui furent aussi avec Carácas les foyers de la liberté colombienne pendant la guerre de l'indépendance. La capitale de la république argentine est une cité considérable renfermant des milliers d'Européens et maintenant d'incessantes relations avec l'ancien monde par ses paquebots et ses navires. Située sur la rive d'un fleuve qui recevrait ailleurs le nom de mer, elle garde l'entrée de la *pampa* sans bornes à travers laquelle bondissent les chevaux sauvages. A Buenos-Ayres viennent se rencontrer les marins de tous les pays, les *gauchos* nomades et toujours en selle. Là aussi retentissaient naguère les bruits d'une terrible guerre civile qui pendant de bien longues années ensanglanta les rues et les campagnes. Toutes ces choses, la nature physique du pays, l'origine de la population, l'état général de la société, ont exercé une influence décisive sur la riche littérature des Argentins. Tout ce qui chez eux n'est pas imitation de travaux étrangers, mais œuvre sincèrement originale, se distingue par la libre allure et l'animation du style, par la franchise de la pensée. Leur poésie lyrique semble tirer ses principales inspirations de l'ardeur guerrière et de la passion du mouvement, elle est comme avide de lutte et d'espace; mais souvent aussi elle est pleine de tristesse, car ce fut principalement sur les hommes qui se permettaient de penser et d'écrire que pesa la tyrannie de Rósas. Les Mitre, les Echeverría, les Ascasubi, les Mármol chantent les longs voyages sur la mer ou dans la plaine, les courses effrénées du *gaucho;* mais ils racontent aussi la douloureuse histoire des partis, les horreurs de la prison et les drames sanglans du champ de bataille. Dans la Bande orientale ou république de l'Uruguay, les poésies de Gómez, de Figueroa, de Hidalgo, de Magariño Cervantes, offrent les mêmes caractères d'audace aventureuse et de tristes retours. C'est que Montevideo ressemble à sa rivale Buenos-Ayres, qu'elle regarde à travers l'immense estuaire de la Plata. Comme cette ville, elle touche à de vastes plaines que parcourent librement les troupeaux; comme Buenos-Ayres, elle est le rendez-vous des *gauchos,* des Basques émigrés et des commerçans venus de tous les pays; enfin elle aussi a dû subir la tyrannie militaire et tous les malheurs des siéges et des révolutions.

A Bogotá, « l'Athènes néo-grenadine, » la nature extérieure offre un contraste absolu avec celle de Buenos-Ayres; les conditions sociales sont aussi complétement différentes, et la littérature de cette partie

de la Colombie se distingue en conséquence par des caractères nettement tranchés. La ville de Bogotá, reléguée à une grande distance de la mer et parfois séparée entièrement du monde civilisé par des bandes ennemies, est plus réduite à ses propres ressources que ne l'est peut-être aucune autre capitale. Les émigrans d'Europe ne viennent pas grossir le chiffre de sa population, elle importe seulement une petite quantité de marchandises, et ce n'est guère que par l'échange des idées qu'elle peut maintenir ses rapports avec l'ancien monde. Heureusement la nature environnante offre comme un résumé de la terre entière dans son ensemble d'une incomparable harmonie. La ville occupe une position des plus belles sur une terrasse aussi élevée que le sont les cimes de nos Alpes. Des hauteurs on peut embrasser d'un regard les volcans neigeux et fumans, les chaînes de montagnes aux zones de végétation superposées, les grandes forêts vierges et les longues traînées de nuages qui s'étendent sur les plaines. Un reflet de cette nature grandiose se trouve certainement dans les productions des auteurs néo-grenadins, Arboleda, Caro, Madiedo, Vargas Tejada. Philosophes et poètes, ils font planer leur pensée au-dessus des continuelles discordes qui agitent leur patrie; leur parole est forte et contenue, et dans leurs chants passe un souffle épique.

De même que Buenos-Ayres, les grandes villes du Chili sont en continuelles relations de commerce avec l'ancien monde et l'Amérique du Nord. Le peuple chilien est, de tous ceux de la Colombie, celui qui ressemble le plus aux peuples européens. La race des blancs d'origine espagnole y est à peine mélangée de sang indien et africain; les mœurs, les institutions, encore assez aristocratiques, offrent une certaine analogie avec celles de l'Angleterre; enfin la nation s'est lancée avec ardeur dans la voie des améliorations matérielles. Le climat et les produits agricoles du Chili ressemblent aussi à ceux de l'Europe tempérée. Il ne faut donc pas s'étonner de voir la littérature chilienne se modeler facilement, sans efforts d'imitation, sur les littératures de l'Espagne, de la France, de l'Angleterre. Du reste, le Chili, qui compte parmi ses poètes des hommes éminens, tels que Matta, Blest Ganá, Lillo, Sanfuentes, brille surtout par ses savans, ses économistes, ses financiers. Parmi les républiques de l'Amérique espagnole, il a son contraste le plus frappant dans le Venezuela, ce pays si remarquable par sa pléiade de poètes lyriques. Ce contraste s'explique facilement. Moins commerçante que le Chili et malheureusement beaucoup plus agitée par les révolutions, la république vénézuélienne a l'avantage que lui donnent son beau climat tropical, ses côtes baignées par la mer des Antilles, ses admirables vallées, ses hauts plateaux et la poé-

tique immensité de ses *llanos*. En outre sa population se compose en très grande partie d'hommes de couleur; c'est peut-être à cette race, si ardente en toutes choses, si facile à émouvoir et à passionner, que le Venezuéla doit ses meilleurs poètes. Parmi ses écrivains d'origine espagnole, deux ont contribué pour une forte part à la gloire littéraire de la mère-patrie : ce sont Baralt et Firmin Toro.

Le Mexique et le Pérou, ces deux états qu'on ne peut s'empêcher d'associer à cause du développement parallèle de leur ancienne histoire et de la commune destinée que leur fit la conquête, présentent aussi de grandes analogies dans leur littérature. De tout temps la société y fut plus mêlée que dans les autres parties de l'Amérique par suite de l'attraction qu'exerçaient les mines et du caractère aléatoire qu'elles imprimaient au commerce. Les brusques reviremens de fortune s'y opèrent plus fréquemment qu'ailleurs; les types y sont plus nombreux; les tribus indiennes, arrivées à divers degrés de développement, n'ont cessé de s'y trouver depuis trois siècles en contact immédiat avec les blancs du pays. En outre Lima et Mexico, qui étaient autrefois les principaux centres de la puissance coloniale de l'Espagne dans le Nouveau-Monde, ont conservé jusqu'à présent quelque chose de l'esprit léger et satirique des cours. La moralité y est probablement moindre que dans le reste de la Colombie; mais l'esprit d'observation y est peut-être plus aiguisé. Les auteurs péruviens et mexicains savent écrire des pièces légères; ils racontent agréablement les scènes de mœurs et manient le ridicule avec talent. Dans un ordre plus élevé, plusieurs d'entre eux se sont essayés à la comédie et au drame.

Les autres républiques colombiennes, le Guatemala, l'Équateur, la Bolivie, le Paraguay, ont aussi leur littérature propre; mais soit à cause de leur isolement relatif, soit à cause de l'ignorance dans laquelle leurs populations sont maintenues par des prêtres intolérans, ces diverses contrées ne brillent pas du même éclat littéraire que leurs sœurs du Nouveau-Monde. Leurs écrivains sont aussi moins connus que les poètes de l'île de Cuba. Bien que cette « perle des Antilles » appartienne encore à l'Espagne, et que par ses institutions, et surtout par le maintien de l'esclavage des noirs, elle diffère complétement des républiques hispano-américaines, cependant sa littérature se rattache bien plus à celle du Nouveau-Monde qu'à celle de la mère-patrie. En effet, les poètes cubanais ne peuvent chanter ni l'histoire passée de leur pays, ni la triste société de maîtres et d'esclaves qui les entoure. Il faut qu'ils échappent à ce milieu fatal pour chercher leur inspiration dans le sentiment de la liberté et dans l'espoir de leur indépendance future, ou bien, si la poésie révolutionnaire les effraie, il ne leur reste qu'à célébrer cette

admirable nature des Antilles à la fois si molle dans sa paix et si fougueuse dans ses tempêtes. Heredia, le fils le plus glorieux de la colonie espagnole, représente dans ses œuvres ce double caractère de la poésie cubanaise. Condamné au bannissement pour avoir trop aimé la liberté, il ne cessa jusqu'à sa mort prématurée de travailler à l'affranchissement de sa patrie et d'en peindre la beauté grandiose en vers d'une force rarement égalée. L'âme d'Heredia était d'une trempe héroïque, et il ne faut point attribuer à une vaine jactance de poète les paroles qu'il adressait au Niagara : « Laisse-moi te regarder, je suis digne de te voir! »

Pour donner une idée de la manière d'Heredia, nous traduisons ici quelques vers de son *Ode à l'Ouragan*, que tous les Américains savent par cœur :

« Ouragan! ouragan! je te sens venir, et dans ton souffle brûlant je respire enivré l'haleine du maître des airs. Vois-le, suspendu aux ailes du vent, rouler à travers l'espace immense, silencieux encore, mais effrayant, irrésistible dans sa course. La terre, qu'opprime un calme sinistre et mystérieux, contemple avec stupeur le terrible météore... Le soleil hésitant voile sous de tristes vapeurs sa face glorieuse, et son disque obscurci répand une lueur funèbre qui n'est pas la nuit et qui n'est plus le jour. Lueur affreuse, voile de mort! les oiseaux tremblent et se cachent à l'approche de l'ouragan qui hurle; sur les montagnes lointaines, les forêts l'entendent et lui répondent.

« Le voilà! Il étend sur la nature son manteau d'épouvante. Géant des airs, je te salue!... Le vent secoue et fait tournoyer les franges mêlées de son vêtement sombre. Ses bras grandissans se rejoignent au-dessus de l'horizon; ils s'abaissent et recouvrent l'espace d'une montagne à l'autre.

« Ténèbres partout! Le souffle de l'orage soulève en tourbillons la poussière des campagnes. Dans les nues, le maître du tonnerre fait rouler son char grondant; des roues jaillit le rapide éclair, qui vient frapper la terre et de ses reflets livides inonde le ciel... La pluie tombe à torrens. Tout est confusion, horreur profonde. Cieux, nuées, collines, forêt chérie, je vous cherche en vain; vous avez disparu. La noire tempête fait tournoyer dans les airs un océan sous lequel tout s'engloutit. Enfin, monde fatal, nous nous séparons! L'ouragan et moi, nous restons seuls... »

III.

Le sentiment qui a le plus contribué à donner une véritable originalité à la littérature colombienne, c'est l'ardeur patriotique. Dans les sociétés qui se développent régulièrement, les poètes et les artistes peuvent se vouer avec recueillement au seul culte du beau; mais dans ces jeunes républiques hispano-américaines, qui n'ont pas encore assuré leur liberté d'une manière définitive, tous les

hommes remarquables par l'intelligence se mêlent forcément à la lutte des partis : ils sont entraînés dans l'action lors même qu'ils ne s'y jettent pas de plein gré. Les uns exercent les fonctions de juges, de sénateurs, de réprésentans aux assemblées; les autres, appelés sur les champs de bataille, deviennent généraux, si la victoire leur est propice, ou chefs de bandes, s'ils sont vaincus; d'autres encore sont nommés diplomates, ambassadeurs, présidens de quelque république. Un plus grand nombre, écrasés par le char de la fortune, finissent leurs jours misérablement; mais, quelle que soit leur destinée, ils sont tous citoyens avant d'être poètes. Leurs œuvres, dans lesquelles se reflète nécessairement leur vie, sont toutes plus ou moins animées par l'amour du sol natal, l'enthousiasme guerrier, l'enivrement de la liberté. Lozano interrompt ses élégies mélancoliques pour écrire ses beaux *Chants de la Patrie*, et Mármol, le doux poète de la famille et des amours, lance ces terribles imprécations à Rósas, le *gaucho* sanguinaire qui opprima si longtemps la société argentine :

« Quel est le démon voilé qui t'accompagne, afin que je le suive, armé d'un poignard? Quelle est celle des étoiles qui t'éclaire, afin que je fasse descendre sur elle la malédiction divine? A quelle heure se glisse la frayeur dans ta poitrine de fer, afin que j'évoque les visions qui t'épouvantent? A quelle heure t'endors-tu tranquillement sur ta couche, afin que j'appelle les morts pour te secouer le crâne? Prêtez-moi, tempêtes, votre affreux rugissement, alors que le tonnerre éclate et que brame l'aquilon. Cataractes et torrens, prêtez-moi votre voix, afin que je l'écrase par une terrible, une éternelle malédiction! »

Mêlés comme ils le sont à ces luttes ardentes de la Colombie qui depuis cinquante années ont déjà dévoré tant d'hommes de cœur, les poètes, loin d'avoir été plus ménagés que les autres combattans, ont eu au contraire plus à souffrir, parce que leur intelligence elle-même les rendait plus redoutables aux tyrans militaires, et que leur talent les signalait à la vengeance de l'ennemi. On peut dire sans aucune exagération que l'histoire des luttes civiles dans l'Amérique méridionale est en même temps le martyrologe des écrivains. Un instant l'Europe littéraire s'est émue de la mort de Plácido, mulâtre cubanais fusillé en 1844. Par commisération pour le sort de cette victime des préjugés de caste, on admira ses vers outre mesure, on classa le poète parmi les plus grands hommes du Nouveau-Monde; mais combien d'hommes supérieurs à Plácido par le talent et par le caractère ont péri d'une mort violente sans que la renommée ait daigné s'occuper d'eux! Combien d'autres ont vécu de longues années dans les prisons ou sur la terre d'exil sans que la

gloire de leurs travaux se soit répandue hors du continent natal! Combien se sont écriés, comme Florencio Balcarce :

« O patrie! si je ne puis rien pour ta gloire, c'est que l'homme n'est pas maître de son destin. J'ai été une goutte d'eau tombant dans la nuit et bue par la poussière.

« Amis, si le malheur vous amène aussi sur le sol étranger où je vais mourir, je vous en conjure, ne marchez pas sur mes os! Que mon nom, mon pauvre nom, ne soit pas oublié de tous!

« Adieu, ombre douce du toit paternel! Adieu, compagnons de mon enfance heureuse! Mes chers amis, mon adieu est éternel! Adieu, Buenos-Ayres, mille et mille fois! »

Par l'ordre de Rósas, Mármol est jeté dans un cachot à l'âge de vingt ans; Echeverría est exilé de la république argentine et meurt en pays étranger; Varela, poignardé, expire sur le seuil de sa maison; Ascasubi échappe à la mort par un oubli du bourreau, et ne réussit à sauver sa vie qu'en escaladant les murailles de son cachot; Eusebio Lillo doit s'exiler lui-même du Chili pour éviter d'être fusillé; Blest Ganá est condamné à mort, et l'on hésite à commuer sa peine en dix ans de bannissement; Corpancho, renvoyé du Mexique, est brûlé avec le vapeur qui l'emporte. Certes il serait étonnant que la littérature sud-américaine n'offrît aucune véritable originalité, lorsqu'on voit les poètes eux-mêmes se lancer si ardemment dans la mêlée de la vie et se mesurer sans crainte avec la destinée. Leurs vers ont tous été ennoblis par le contact d'un sol libre, comme le furent ceux de Plácido. En donnant ses poésies à un Colombien qui se rendait de Cuba dans l'une des républiques du continent, il lui adressa ces paroles :

« Ami, quand tu débarqueras sur la plage écumeuse de ce pays, agenouille-toi, prends mes vers, et fais-leur toucher trois fois la terre de liberté. Je t'en prie, fais-leur toucher ce sol! Puisque le malheur et l'étendue des mers ne me permettent pas de baiser cette rive adorée, que mes chants au moins puissent le faire à ma place! »

Julio Arboleda, l'un des hommes les plus illustres et peut-être le plus remarquable poète de la Colombie, offre dans sa carrière un exemple saisissant des vicissitudes auxquelles doit s'attendre un poète de combat dans une société aussi agitée que l'est encore celle de la Nouvelle-Grenade. Pendant la guerre de l'indépendance, tous ses parens sans exception avaient pris part à la lutte contre la domination espagnole, et le plus grand nombre d'entre eux y avaient trouvé la mort. Son père, voulant, en dépit de la fièvre, remplir une mission que lui avait confiée Bolivar, s'était empoisonné en arrêtant les accès de son mal par l'arsenic. Ses deux oncles, le savant Cáldas

et Miguel de Pombo, avaient été passés par les armes sur la place publique de Bogotá; son cousin Ulloa avait subi le même sort; d'autres parens étaient tombés sur les champs de bataille; une de ses tantes, plutôt que de se rendre aux Espagnols, s'était laissée mourir de faim. Tous ces faits, racontés par une mère héroïque, développèrent dans le cœur du jeune Arboleda cet ardent amour de la liberté qui fut le mobile de toutes ses actions. Devenu homme et chef de parti, Arboleda se trompa souvent, il vacilla parfois dans ses opinions et ne sut pas toujours rendre justice à celles des autres; mais sa passion du bien et sa grandeur d'âme ne se démentirent jamais.

Ce fut une étrange vie que la sienne. Tout jeune encore, il entre dans la carrière politique, et remplit auprès des gouvernemens étrangers des missions du succès desquelles dépend la paix ou la guerre; puis, après de nombreux voyages, retiré dans son domaine, il s'adonne à l'agriculture et à l'exploitation de ses forêts de cinchonas. Arraché à la paix des campagnes, il est nommé représentant, et charme les Bogotains par son éloquence. Une révolution éclate, il est jeté en prison. A peine délivré, il est assiégé dans sa propre demeure. Il s'enfuit, revient à la tête d'une armée, mais pour être vaincu et condamné à mort. Un revirement de fortune le ramène en triomphateur dans sa patrie, qu'il avait quittée en misérable fugitif; puis un coup d'état militaire disperse le congrès, et Arboleda se trouve à la tête d'une armée, tantôt pour lutter en plein jour sur les champs de bataille, tantôt pour se glisser la nuit à travers les bois et surprendre ses ennemis. Il remporte la victoire, et ses concitoyens le nomment président du sénat. Aussi, lorsque son ami Mallarino, qui, lui aussi, avait connu les mauvais jours de l'exil, vint, en sa qualité de vice-président de la république, jurer fidélité à la constitution entre les mains d'Arboleda, personne mieux que ce dernier ne pouvait prononcer les paroles suivantes : « Singulières sont les vicissitudes du sort! Il y a peu de jours, nous étions bannis et affligés; nous nous tenions par la main, et tous les deux, étendus sur les sables brûlans et stériles d'un pays étranger, nous rêvions aux verdoyantes plages de la Nouvelle-Grenade. A présent il m'incombe de présider la première et la plus respectable corporation de ma patrie et de vous inviter à vous asseoir sur le fauteuil de la première magistrature; mais ne vous étonnez point de cet éclair de bonheur, — si nos fonctions peuvent être appelées un bonheur, — car chez cette nation vaillante et orgueilleuse il est aussi facile de passer de l'exil au pouvoir que du pouvoir à la barre du sénat. » Ainsi qu'Arboleda le prévoyait, il ne jouit pas longtemps des honneurs, et dut se replonger dans la guerre civile, ayant pour adversaire principal un de ses parens, Joaquin Mosquera. Après une succession de triomphes et de revers, il fut assassiné le 12 novembre

1862 dans les défilés de Berruecos, non loin de l'endroit où Sucre, le vainqueur d'Ayacucho, avait été mis à mort, trahi, comme Arboleda, par ses compagnons d'armes.

Pendant les intervalles de repos que lui avaient laissés les affaires de l'état, les voyages, les révolutions, les guerres civiles, tous les hasards d'une vie d'aventures, Arboleda avait su trouver le temps nécessaire pour rédiger de longs mémoires et même écrire de nombreuses poésies. La plupart de ces œuvres seront probablement oubliées avec les passions qui les ont fait naître; mais il en est qui resteront. Parmi les fragmens destinés à vivre, il faut placer en tête les chants inachevés de *Gonzalo de Oyon*, monument que l'illustre Colombien voulait élever à la triple gloire de Popayan, sa ville natale, de la république néo-grenadine et du continent américain tout entier. Plusieurs parties de cette œuvre considérable furent confisquées et déchirées, pendant l'exil d'Arboleda, par l'ordre d'un de ses adversaires politiques. M. Tórres Caicedo raconte à ce sujet une anecdote touchante. On demandait un jour au banni combien il avait d'enfans : « J'en ai eu huit, répondit Arboleda. Le gouverneur de Cáuca a tué le premier; l'exil a tué l'avant-dernier; j'espère que ma vie errante ne me privera pas des autres. » Puis il se détourna pour verser des larmes. L'aîné des enfans qu'il pleurait ainsi, c'était son poème *Gonzalo de Oyon*. Des vingt-deux chants, il n'en existe plus que onze, et deux seulement sont imprimés.

L'œuvre d'Arboleda, modestement intitulée légende, est une véritable épopée par le sujet qu'elle embrasse et par la manière dont l'auteur l'a traitée. A l'époque où le récit commence, l'Amérique du Sud est déjà découverte en son entier; Almagro, Valdivia, Benalcazar, ont déjà fait leur œuvre de conquête; Cabral a pris possession de la côte du Brésil; Orellana a suivi dans toute sa longueur le fleuve des Amazones, grande artère centrale du continent; Magellan vient de doubler la pointe méridionale de la Patagonie et d'unir par la quille de son navire les eaux de l'Atlantique à celles de la Mer du Sud. Déjà les Espagnols peuvent se rendre compte des énormes dimensions du Nouveau-Monde, ils connaissent les peuples qui l'habitent et commencent à profiter de ses inépuisables richesses; en outre, remplis d'une foi qui peut nous sembler étonnante, mais que justifiait l'éblouissante découverte due au génie de Colomb, ils ne doutent pas que bientôt ils auront conquis le mystérieux Eldorado et seront devenus immortels en se baignant dans les eaux de la fontaine de Jouvence. Cet immense empire, ce paradis terrestre, devait-il continuer d'appartenir au roi d'Espagne, pauvre prince solitaire perdu au-delà des mers dans une petite péninsule de l'Europe? Déjà Gonzalo Pizarro avait songé à se rendre indépendant; mais, l'audace que demandait une pareille entreprise lui ayant fait

défaut, il avait subi la peine réservée aux traîtres. Un de ses complices, Alvaro de Oyon, réfugié à Popayan, sur un plateau des Andes grenadines, prépare une nouvelle insurrection. Il noue des relations secrètes avec tous les Espagnols que la gloire et la fortune n'ont pas servis à souhait; il se ligue avec les Indiens sauvages des montagnes et s'associe au pirate anglais Walter. A ce dernier il promet l'empire de l'océan, mais il se réserve la terre; il posera sur son front la couronne des Incas, en ajoutant à leur royaume toutes les contrées soumises par les armes de l'Espagne. Tels sont les vastes projets de l'ami des Pizarre, et peut-être réussiraient-ils, si le propre frère d'Alvaro, Gonzalo de Oyon, n'intervenait comme le défenseur de l'ordre et du souverain légitime.

Arboleda, chef du parti conservateur de la Nouvelle-Grenade, était certainement dans son rôle lorsqu'il choisissait cet épisode de l'histoire coloniale pour sujet de sa légende. Descendant des premiers colons établis dans la contrée, il pouvait sans doute considérer comme bonne la cause de ces vainqueurs espagnols qui ravageaient la terre des Indiens pour la conquérir; il pouvait adresser les premiers vers de son poème à la muse de la foi et lui consacrer tout un chant dans lequel il se livre à des amplifications théologiques; mais, quand on évoque le souvenir des crimes effroyables que les interprètes de cette même foi commettaient dans le Nouveau-Monde, on hésite à suivre l'auteur et à partager ses sympathies. Quel intérêt peut-on éprouver pour cet empire espagnol dont la seule légitimité était fondée sur l'égorgement ou l'asservissement des Indiens, et qui n'avait d'autre garantie de durée que la continuation d'une implacable tyrannie? L'esprit se demande avec une certaine anxiété quel est le véritable héros, du sombre Alvaro, qui cherche à soulever les Indiens vaincus, ou du gracieux Gonzalo, qui se fait le champion des vainqueurs espagnols? Tel est le grave défaut du poème. Heureusement une troisième personne ramène sur elle-même l'intérêt qui aurait pu se diviser entre les frères ennemis. Cette personne n'est autre que l'Amérique; c'est elle dont la pensée anime Arboleda lorsqu'il décrit les paysages des Andes, les peuplades indiennes, la société naissante des créoles; c'est à elle qu'il adresse ses paroles les plus émues, c'est pour elle qu'il imagine les scènes les plus grandioses. Aucune exagération ne dépare cette œuvre profondément sentie; le vers est harmonieux et pur, l'image est simple, l'émotion est vibrante et contenue, la phrase est aussi noble et ferme que la pensée. Quelques strophes du poème d'Arboleda méritent d'être citées comme le remarquable exemple d'une description unissant le charme de la poésie à la vérité de la science.

« Il est une heureuse vallée, ses terres ondulent en longues et molles

collines que la brise caresse en passant. Dans cette vallée, l'eau se précipite en ondes cristallines et serpente sous les fleurs de pourpre. A l'extrémité de cet Éden verdoyant, l'illustre Popayan lève son front...

« Et plus loin, comme un géant immortel, se dresse le Puracé sublime. Parfois, blanc de neige, étincelant de lumière, il repose en silence sur ses larges flancs; parfois aussi, environné de nuées, il gronde en fureur et lance le feu qui mugit en ses cavernes; dans ses efforts, il fait trembler le sol ou bien incendie de ses flammes toute l'étendue du ciel...

« Au sud, le terrain se hérisse en montagnes. Entre les rochers se balancent au vent les cannes sauvages, et la chaleur fait naître des plantes funestes qui distillent le poison comme la vipère; le torrent mugit au fond de l'étroite gorge qu'il s'est taillée lui-même pendant le cours des siècles.

« Dans les forêts amoureuses qui descendent jusqu'au bord de l'eau caressante ou qui tapissent les pentes escarpées des rochers pittoresques, les arbres de chaque zone entrelacent leur branchage. Ils croissent ensemble, ensemble ils produisent leurs fleurs et mûrissent leurs fruits.

« Telle est la terre. Parfois le ciel perd son azur et se couvre de nuages. Alors, grosse d'éclairs, la foudre grondante parcourt l'horizon. Bouleversé par les décharges électriques, l'air fait jaillir des ouragans de son sein, la pluie tombe, les forêts craquent, le soleil s'éclipse, et les champs sont inondés.

« La noire tourmente obscurcit l'espace, elle assourdit le monde par son fracas, et la voûte du ciel tremble sous les éclairs qui traversent sa courbe immense; mais bientôt le soleil reparaît, la foule confuse des nuées s'enfuit en toute hâte, sous la lumière pacifique et tranquille aucune fleur ne s'agite, aucun souffle d'air ne respire... »

L'amour que ressent Arboleda pour la grande patrie américaine, l'ardente foi qui l'anime, se retrouvent dans les œuvres de tous les écrivains de la Colombie, économistes, dramaturges, poètes. Loin de s'abandonner au découragement ou au désespoir à la vue des maux qui affligent les diverses républiques du Nouveau-Monde, ils s'élèvent résolûment au-dessus des tristes réalités du présent pour rêver un glorieux avenir, et ce sont peut-être ceux qui souffrent le plus qui sont aussi le plus remplis d'espérance. Les prisonniers, les bannis, les condamnés à mort, ne cessent de chanter la grandeur de leur patrie. Mármol, exilé, fuyant sur un navire qui va s'égarer dans les glaces du pôle austral, célèbre ainsi dans ses beaux *Cantos del Peregrino* la gloire à venir des républiques colombiennes :

« L'Amérique est la vierge qui chante sur le monde, annonçant aux peuples leur future liberté; sur son jeune front commence à briller l'étoile qui demain nous éblouira de sa radieuse lumière. L'Europe déchue n'a plus à compter sur les siècles futurs;... elle a vidé la coupe de ses destinées et s'est affaissée dans l'ivresse de sa gloire et de sa puissance.

« Les trônes sont chancelans et le sceptre échappe aux mains des rois; les peuples demandent des ailes, mais on leur cloue les pieds; les penseurs cherchent des yeux l'oriflamme de l'avenir et ne trouvent plus que les hail-

lons de leurs anciens drapeaux. Les nations meurent comme les hommes!...

« Repose-toi en répétant tes légendes et tes belles traditions, Espagne qui dormais avec un monde à tes pieds. Repose-toi comme un guerrier qui, tombant de vieillesse, compte encore ses blasons et ses honorables cicatrices. Repose-toi, France hautaine. La lumière de la pensée jaillit de ton front en brillantes étincelles; demain le temps en épuisera la source, et c'est dans le monde nouveau que la flamme éclatera. Repose-toi, vieille Angleterre. Depuis longtemps, tes léopards hérissent leur crinière, mais ils ne lèvent plus leur tête.

« Repose-toi, monde d'Europe; *père noble* des siècles qui vont s'évanouir, repose-toi, pendant que la main de l'Amérique, ma mère, recueille tes fils et leur offre le pain de l'hospitalité... S'ils n'arrivent pas en ennemis, nous leur donnerons des champs à moissonner; chez nous, l'espace est assez grand pour que des peuples y naissent... L'Amérique, qui s'appuie sur des colonnes d'or, l'Amérique est le joyau de l'univers.

« Oui, c'est à toi, reine du monde, qu'appartient l'avenir, un avenir immense comme tes montagnes et tes mers, lumineux comme ton ciel et tes astres éclatans. Redresse-toi, couronnée de gloire, regarde par-dessus les vagues de l'Océan, et tu verras que le monde des rois peut tenir tout entier dans le creux de ta main...

« Ah! qui me donnera de renaître à la vie dans ces jours de mes rêves dorés? Qui me donnera d'écouter d'une âme attendrie l'admirable concert de tes poètes futurs? Mais quoi! mon cœur les entend déjà! Moi, pauvre exilé, qui mendie aujourd'hui une patrie et la liberté, je vois déjà ta gloire dans l'avenir, ô ma mère!... »

Certes, le poète de la Plata nous permettra de ne pas accueillir toutes ses prédictions et de ne pas croire à la déchéance de la vieille Europe. Les peuples qui depuis tant de siècles sont les champions de l'humanité, eux qui, par les efforts de leurs hommes de cœur et de leurs savans, ont si péniblement fait germer la civilisation dans l'universelle barbarie, ne sont point encore arrêtés dans leurs progrès; si jamais ils se reposent, ce sera, nous l'espérons, non dans le silence de l'esclavage et de l'épuisement, mais dans la plénitude de leurs forces, dans la jouissance des libertés qu'ils auront conquises pour eux-mêmes et pour le genre humain. Toutefois, si Mármol a tort de condamner ainsi les nations civilisées de l'ancien monde à une prochaine décadence, les Européens de leur côté n'ont pas le droit de désespérer des peuples colombiens, pleins d'espoir en eux-mêmes. Fières de leurs progrès, de leur science, de leur industrie et de leur équilibre continental si souvent menacé, les sociétés d'Europe auraient mauvaise grâce à croire les populations de la Colombie vouées à une éternelle et stérile agitation alors que celles-ci pressentent un avenir de force et de prospérité. Désormais les peuples sont solidaires, aussi bien que les continens; les pensées, comme les molécules d'air, sont portées de monde en monde

dans un éternel circuit. Rien de grand ne s'accomplit sur un point de la planète sans que tous les hommes en profitent aussitôt.

Déjà, nous l'avons vu, on ne peut sans injustice accuser les républiques colombiennes d'être inutiles à l'œuvre civilisatrice, car elles ne cessent de produire des hommes de talent qui s'occupent sans relâche d'accroître la somme des connaissances humaines. Les esprits travaillent beaucoup dans les sociétés espagnoles de l'Amérique du Sud. Doués d'une vive intelligence, grâce au croisement des races et à l'influence du climat, les Colombiens s'instruisent avec une surprenante rapidité. A l'étude de leur histoire et de leur littérature ils ajoutent celle de l'histoire et des littératures étrangères. Parmi eux, tout homme qui s'élève au-dessus du niveau commun par son instruction est tenu de connaître les principales langues de l'Europe. Les problèmes politiques ou sociaux qui s'agitent dans l'ancien monde sont aussitôt le sujet de discussions ardentes en Amérique; chaque idée qui s'énonce en-deçà de l'Atlantique est immédiatement accueillie au-delà. Le grand danger des Hispano-Américains, c'est précisément d'avoir une si remarquable promptitude d'intelligence. Comprenant trop vite, effleurant les sujets sans se donner la peine de les approfondir, un grand nombre d'entre eux restent superficiels en dépit de leur talent, ils gaspillent leur force dans une multitude de travaux d'un jour au lieu de les concentrer dans une œuvre durable; mais ceux qui, à l'exemple de Bolivar, deviennent les hommes d'une idée, et dirigent obstinément leurs efforts vers un même but peuvent accomplir de grandes choses. En tout cas, ils doivent éviter avec soin toute vaine imitation; puisque les peuples d'Europe leur semblent vieillis, qu'ils cherchent en eux-mêmes la jeunesse et la force.

Pour juger équitablement les peuples de l'Amérique méridionale, il faut avant tout faire remonter à qui de droit la responsabilité de l'état social dans lequel ils se trouvent. Ce n'est point en peu d'années que des masses confuses se transforment en nations respectables. Lorsque l'oppression a cessé en apparence, elle se continue et se renouvelle sous mille formes à l'aide de la lâcheté, de l'envie et de toutes les passions basses qu'elle avait développées; les âmes sont encore esclaves quand les corps sont depuis longtemps dégagés de l'étreinte. On peut le dire, le régime colonial n'est pas entièrement détruit; il se perpétue en certains endroits par l'intolérance religieuse, ailleurs par la dictature politique, ailleurs encore par le servage des *peones*, par la dîme ou le monopole des denrées; il se perpétue surtout par les superstitions et l'ignorance : de là ces crises continuelles, ces révolutions et contre-révolutions, qui ont pour triste résultat d'habituer le peuple à la vue du sang. L'Espagne elle-même, après avoir été débarrassée, au commence-

ment du siècle, de l'horrible cauchemar qui l'écrasait depuis Philippe II, n'a-t-elle pas dû se débattre pendant plus de trente années avant de pouvoir entrer définitivement dans le concert des sociétés modernes? Et cependant elle n'avait point souffert autant que ses colonies; elle n'avait pas été presque entièrement dépeuplée, et, chose plus importante encore, elle avait vu se dérouler sous ses yeux le grand drame de la révolution française.

Plusieurs anciennes colonies de l'Espagne, devenues aujourd'hui des républiques prospères, paraissent avoir enfin dépassé, comme la mère-patrie, cette douloureuse période de transition qui sépare l'ancien régime du nouveau. Les autres contrées de l'Amérique du Sud se pacifieront aussi à mesure que l'instruction se répandra et que les intérêts croissans du commerce et de l'industrie réagiront contre l'influence des chefs de bandes. Le manque d'habitans est le grand obstacle au progrès; mais le pays se peuple d'année en année. Le vide se comble peu à peu par l'accroissement naturel de la population, tandis que de nouvelles routes s'ouvrent dans les solitudes pour abréger les distances et mettre en communication des peuples qui s'ignoraient. Les *pampas*, jadis désertes, se remplissent; des cités surgissent aux bords des fleuves, que sillonnent aujourd'hui des bateaux à vapeur; des émigrans européens affluent par milliers, apportant leur intelligence et leurs capitaux; enfin le nombre des naissances excède celui des morts d'au moins deux cent mille par année. La population totale de l'Amérique espagnole, non compris celle des Antilles, dépasse vingt-cinq millions d'âmes. Certes c'est encore bien peu pour un territoire vingt-deux fois plus étendu que la France et capable de nourrir facilement deux milliards d'hommes; mais c'est par la force d'impulsion qui les anime, et non par le chiffre brut de leurs habitans, que les peuples conquièrent une noble place dans l'histoire. D'ailleurs, pour comprendre la mission qu'auront à remplir les républiques espagnoles, il suffit de regarder le continent qu'elles partagent avec le Brésil, et dans lequel se trouve la plus belle moitié de leur domaine. Tout y présente le caractère d'une merveilleuse unité, et cette chaîne des Andes qui se développe avec une régularité si parfaite du cap Horn à l'isthme de Panama, et cette grande plaine qui descend de la base des montagnes vers l'Atlantique, et ces fleuves qui entrelacent leurs sources, et ces rivages maritimes aux courbes gracieuses, qui forment l'immense triangle de l'Amérique du Sud correspondant à celui de l'Amérique du Nord. Sur cette terre de Colombie, si vaste et pourtant si simple dans son architecture, est écrite d'avance l'histoire d'un grand peuple de frères.

ÉLISÉE RECLUS.

LES

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES

EN ANGLETERRE

M. HERBERT SPENCER.

—

First Principles, by Herbert Spencer, London 1862.

La défaveur où sont tombées les études philosophiques en Angleterre est un des symptômes qui frappent le plus vivement ceux qui s'appliquent à étudier l'état intellectuel et moral de ce pays. Comment une nation arrivée au comble de la puissance, qui jouit de tous les bienfaits de la liberté, de la paix, de la richesse, qui s'est donné de fortes institutions politiques et sociales et sait y demeurer fidèle, chez laquelle l'amour des lettres, la passion religieuse et le souci des choses de l'esprit ont profondément pénétré toutes les classes, — comment une telle nation peut-elle se passer presque absolument de philosophes et de philosophie? Légitime sujet de surprise pour tous ceux qui pensent que les principes sont la force des nations aussi bien que les armées et les flottes, que les peuples en un motont une âme comme les individus! Encore si la stérilité philosophique de l'Angleterre n'était qu'un accident momentané, un de ces momens de repos qui séparent de grands efforts; mais non : cette stérilité est volontaire, raisonnée, systématique. Le mépris de la métaphysique a pris les allures et la hauteur insolente d'une doctrine.

Portée par sa prospérité matérielle à un degré de grandeur que peu de nations ont atteint dans l'histoire, l'Angleterre semble aujourd'hui s'être éprise de la matière. Elle a triomphé de tous les obstacles que lui opposait la nature : la tristesse du climat, la ceinture mugissante des mers, une frontière circonscrite devenue trop étroite pour une population toujours grandissante, que la terre ne peut plus nourrir. Elle a vaincu toutes les forces naturelles, mais on peut se demander quelquefois si l'industrie est devenue son esclave ou si elle est devenue l'esclave de l'industrie. Elle a fait affluer dans son île les trésors du monde entier, couvert toutes les mers de ses vaisseaux, établi ses comptoirs sur les côtes les plus lointaines, fondé de puissantes colonies sous toutes les latitudes : par son indomptable énergie, elle a réussi à soumettre à son autorité une fraction considérable de la population du globe; mais les fatigues de ce labeur et de cette ambition gigantesques semblent avoir éteint par degrés dans la race les flammes les plus subtiles de l'esprit. Une activité incessante aurait-elle affaibli cette disposition à l'idéal qui, élevant l'homme au-dessus de ce qui l'entoure, des devoirs quotidiens, des soucis grossiers, l'entraîne dans le domaine de la pensée pure? Satisfaite du présent, peu inquiète de l'avenir, l'Angleterre ne connaîtrait-elle ni ces défaillances douloureuses, ni ces ardeurs subites qui tourmentent certaines nations, dont les regards se réfugient volontiers vers les horizons les plus lointains et les plus inaccessibles?

Ce n'est pas, il ne faut point s'y méprendre, le sens poétique qui lui fait défaut : c'est le sens philosophique. En menant l'homme dans un monde imaginaire, la poésie l'entoure encore de tout ce qui lui est cher et familier : elle n'agit sur lui qu'en caressant, en exaltant les passions qui sommeillent dans toutes les âmes; elle l'entoure d'images, personnifie toute chose, donne à tous les objets des proportions humaines. La philosophie ne procède pas de même, elle impose à l'esprit une tâche plus austère. Plus, dit-on, l'on monte haut dans le ciel, plus on le voit s'assombrir. Ainsi, quand on s'élève au-dessus de toutes les notions concrètes, on se trouve en face d'abstractions de plus en plus sévères. La métaphysique pure laisse derrière elle images, mots, observation, expérience, et contemple ce soleil sans flamme qu'on appelle l'idée.

Or l'esprit anglo-saxon a horreur de l'abstraction, qu'il s'agisse de politique, de droit, de philosophie et, j'oserais presque ajouter, de religion. L'Angleterre est fière, et à bon droit, de ses institutions; mais elle se garde bien de les ériger en corps de doctrine : elle aime à les vanter comme l'œuvre lente du temps, non comme un monument spontané de la raison humaine; elle les compare volontiers à

un organisme vivant, qui s'accroît de lui-même, se modifie, se plie à des besoins changeans, et elle ne parle que dédaigneusement de tant de constitutions qui, sorties un jour toutes faites du cerveau d'un penseur, sont le lendemain déchirées par l'épée d'un soldat ou par un caprice populaire. Quel pays a eu de plus grands théoriciens politiques que la France, Montesquieu, Sieyès, Royer-Collard, Benjamin Constant, Tocqueville, M. Guizot? Mais quel pays a été condamné à changer si souvent de constitutions? L'Anglais qui admire avec le moins de réserve les institutions politiques de son pays, qui les croit le plus irréprochables, n'est pas pour cela le moins du monde disposé à en essayer la propagande. De ce qu'elles sont bonnes pour lui-même, il ne les croit pas bonnes partout, pour tout le monde, et dans le choix de ses alliances par exemple il apporte un esprit dégagé de toute préoccupation théorique.

Ainsi que la constitution, la loi anglaise est l'œuvre progressive du temps; elle se compose presque tout entière de précédens. La mémoire la plus souple et la plus tenace se perd dans le dédale de ces arrêts, qui remplissent une montagne de volumes, où chaque année apporte une nouvelle assise. Rien de comparable à ces codes, qui sont le fruit d'un vaste labeur individuel, d'une discussion savante et raisonnée. C'est en France, en Italie, en Allemagne, qu'il faut chercher les profonds commentateurs du droit romain, les plus éloquens criminalistes, les plus grands représentans du droit moderne; mais où trouver un pays où l'accusé soit entouré de plus de garanties qu'en Angleterre, où le juge soit plus indépendant, mieux placé à l'abri des prétentions du pouvoir exécutif ou des passions de la multitude?

L'esprit philosophique ne se découvre pas plus dans la théologie que dans les lois. La littérature théologique est plus féconde peut-être en Angleterre qu'en beaucoup d'autres pays; mais on y cherche en vain l'esprit de la haute critique moderne. Les essais d'exégèse qui depuis quelque temps ont jeté le trouble dans le monde religieux du royaume-uni ne sont qu'un écho assez timide des idées allemandes. Malgré les dissidences de tant de sectes, il y a dans le pays un fonds d'idées religieuses communes que la tradition protége, que soutient l'esprit conservateur, qui restent en dehors et à l'abri de toute discussion, et qui font en quelque sorte partie du tempérament de la nation. La philosophie ne tient qu'une place étroite et presque oubliée dans les deux capitales intellectuelles du royaume, à Oxford et à Cambridge. L'étude du grec et du latin y sert comme d'excuse et de justification à quelques commentaires sur les philosophes de l'antiquité. La métaphysique proprement dite n'a qu'une chaire où M. Mansel, esprit distingué d'ailleurs et élégant,

reste l'écho des idées de sir William Hamilton et de cette philosophie écossaise qu'on pourrait nommer la philosophie du bon sens, doctrine sage, prudente, pratique, mais sans ampleur ni puissance. L'enseignement théologique d'Oxford est, de l'aveu des juges les plus compétens, réduit à de mesquines proportions, et pourtant Oxford est le foyer de la religion anglicane, l'école d'où sortent la plupart de ses pasteurs et de ses évêques; mais n'y a-t-il pas dans ce seul mot « religion anglicane » quelque chose de blessant pour un esprit philosophique? On comprend la haute ambition d'une église qui se prétend l'unique dépositaire de la vérité et qui aspire à la répandre sur le monde entier : toute religion qui se croit vraie doit viser à une telle destinée, tenter de devenir universelle. Quant à des prétentions bornées qui identifient la foi avec l'histoire, avec la géographie, avec les convenances du temps et de l'espace, si elles ne cachent pas un certain fonds de scepticisme, elles trahissent visiblement je ne sais quelle infirmité de la pensée, quelle impuissance native à se dégager des chaînes de la réalité et à suivre le libre élan d'une logique hardie.

Dans le domaine des sciences, l'Angleterre compte, qui ne le sait? les noms les plus glorieux; mais là surtout s'affirme et s'étale le dédain des théories, des vues spéculatives, des hypothèses. Rarement l'esprit d'observation consent à se laisser guider par des inductions préconçues ou à subir une forte initiation mathématique. L'expérience est la seule règle des ingénieurs anglais; ils font fi des formules, et pour justifier leur pratique montrent les œuvres prodigieuses dont ils ont couvert et l'Angleterre et le monde entier. Les médecins sont pour la plupart des empiriques; ils donnent peu de temps à la controverse et ne se séparent pas en écoles philosophiques pareilles à nos écoles de Paris et de Montpellier. Dans les œuvres purement littéraires, on ne rencontre que rarement la trace d'une pensée, d'une doctrine philosophique. Carlyle, qui jadis avait sacrifié aux dieux de l'Allemagne, ne professe aujourd'hui que le culte de la force et a tourné le dos à la critique pour se vouer tout entier à l'histoire, qui oblige son génie bizarre à se plier aux dates et aux faits. M. Mill a fait passer dans les sciences politiques quelques-unes des vues de la philosophie positive; mais ses beaux ouvrages, inspirés par de généreux sentimens, ne transportent pas souvent l'esprit hors des intérêts directs et immédiats de l'humanité.

Partout donc où l'on regarde en Angleterre, on observe une tendance manifeste à ne saisir que le relatif, le concret, à écarter ce qui est général, systématique, absolu. Or quelle tendance pourrait être plus contraire au développement de la philosophie? L'absolu

est l'objet de toute doctrine métaphysique : une telle doctrine est tenue de résumer en formules abstraites tout ce que la pensée est capable d'embrasser, de poser, sinon de résoudre, — des problèmes qui sont de tous les temps, de tous les âges, et qui s'agitent confusément depuis des siècles dans la conscience de l'humanité. Ces problèmes cependant, l'esprit anglais les repousse : une conviction secrète et profonde lui fait croire que le souci des questions insolubles est la marque des époques de décadence; il se persuade que la critique est un dissolvant qui décompose lentement les sociétés affaiblies, et je ne sais quel instinct le met en garde contre tout ce qui pourrait affaiblir sa foi vigoureuse en lui-même et dans son œuvre. La propagande du missionnaire anglican est politique plutôt que religieuse : dans l'Inde, elle a toujours été stérile, parmi des populations où le sens métaphysique est si développé. Les vertus viriles de l'Anglais retiennent sous le joug ces millions de sujets asiatiques, mais sa foi simple, sa logique inhabile, ne peuvent lutter avec avantage contre l'esprit délié de tant de races habituées à la spéculation mentale et à la vie contemplative.

Dans un milieu social où l'action est à la fois le moyen et le but, la philosophie hégélienne n'a jamais recruté beaucoup de partisans. Un traducteur, un disciple de Hegel, qui avant la guerre d'Italie a habité l'Angleterre pendant plusieurs années, M. Véra, n'y a trouvé d'encouragemens que parmi des personnes étrangères au pays. Une seule doctrine avait quelque chance de s'y faire accepter : c'est la doctrine positive. Aussi le chef du *positivisme* français, Auguste Comte, a-t-il aujourd'hui en Angleterre peut-être autant d'adeptes que dans le pays même où il est né et où il a passé toute sa vie. Les étranges tentatives de régénération sociale et religieuse qui ont tardivement défiguré l'œuvre de Comte sont, il est vrai, à peine connues en Angleterre; mais sa grande élaboration critique, résumée dans la *Philosophie positive*, a laissé une influence visible dans plusieurs écrits. On la retrouve, je l'ai dit, chez M. Mill; elle se trahit aussi dans cette belle *Histoire de la Civilisation* de M. Buckle, que la mort malheureusement vient d'interrompre, ainsi que dans quelques travaux d'un ordre purement scientifique. Quoique non avouée, elle se reconnaît aussi aisément dans un grand ouvrage philosophique que je voudrais faire connaître, et dont l'auteur est M. Herbert Spencer, que j'appellerais volontiers le dernier des métaphysiciens anglais. Au milieu de l'indifférence universelle, M. Spencer est resté obstinément attaché à la philosophie. Il lui a fallu sans aucun doute un courage héroïque et une rare indépendance pour se vouer à des études sévères qui ne peuvent lui donner que quelques suffrages obscurs et isolés. Avec le

talent, la fertilité d'esprit, la variété presque encyclopédique de connaissances dont ses écrits fournissent la preuve, M. Spencer, s'il eût consenti à suivre les routes battues, aurait facilement obtenu tous ces dons que la société anglaise prodigue à ceux qui la servent comme elle veut être servie. Il a préféré se condamner à la pauvreté, et, ce qui est encore plus difficile, à l'obscurité. Cette abnégation a quelque chose de fier et de touchant; mais M. Spencer mérite mieux que de vaines marques de sympathie : il ne faut pas seulement admirer sa fidélité à des études sans profit; son œuvre mérite par elle-même d'attirer l'attention de tous les amis de la philosophie. Elle a quelque chose de grand, d'audacieux : le cadre choisi par M. Herbert Spencer est le plus vaste qui se puisse concevoir. Il embrasse toutes les sciences en même temps que toute la métaphysique. Qu'on en juge par le programme qu'il faisait connaître au mois de mars 1860. Il annonçait à cette époque la publication d'un système de philosophie qui devait comprendre les parties suivantes: les *Premiers Principes* en un volume, — les *Principes de biologie* (ou science de la vie) en deux volumes, — les *Principes de la psychologie* en deux volumes, — les *Principes de la sociologie* en deux volumes, — les *Principes de la morale* en deux volumes. Ce vaste programme, on le croira sans peine, n'est pas encore rempli, et l'on peut douter que M. Spencer puisse achever avant longtemps la tâche qu'il s'est imposée, si toutes les parties doivent être aussi volumineuses que les *Premiers Principes*, la seule qui ait aujourd'hui paru et dont il y ait à s'occuper. Il est permis en effet de considérer ce premier volume comme l'expression la plus généralе, comme le résumé des idées de l'auteur; les parties suivantes ne peuvent en être que des applications. Les *Premiers Principes* embrassent tout l'objet de la philosophie, l'esprit et la matière, le monde inanimé comme le monde pensant; c'est une construction ambitieuse qui a sa base sur la terre et qui monte jusqu'aux cieux : on s'y élève à des hauteurs d'où les événemens de l'histoire ne tiennent pas plus de place que les rêveries d'une imagination solitaire. M. Spencer nous fait assister à la naissance et à la ruine des mondes et des systèmes solaires, à l'apparition et aux métamorphoses de la vie comme au retour des êtres dans l'abîme inorganique, à la formation des sociétés humaines comme à leur décomposition, à toutes les phases enfin de ce développement qui entraîne et déroule irrésistiblement toutes choses à travers l'infini du temps et l'infini de l'espace. Aux sommets de la métaphysique, les objets perdent leurs couleurs, leurs propriétés éphémères et jusqu'à leurs contours; la pensée reste en face de pures abstractions, la force, le mouvement, la substance, abstractions qu'elle est impuissante à

pénétrer et devant lesquelles elle finit par s'anéantir, comme on devient aveugle en regardant le soleil.

I.

Toute religion, comme toute philosophie, a la prétention de donner une explication de l'univers. La philosophie qui s'appelle *positive* se distingue de toutes les philosophies et de toutes les religions en ce qu'elle a renoncé à cette ambition de l'esprit humain. Pendant des siècles, la pensée s'est spontanément et résolûment jetée au-devant de l'inconnu en lui disant : « Je veux avoir ton secret! » Aujourd'hui on cherche à la retenir, on lui demande une sorte d'abdication en lui démontrant l'inanité de ses efforts. C'est là, il faut bien le dire, une tâche ingrate, une lutte contre nature, car partout où l'homme aperçoit un phénomène, il est porté à en rechercher la cause. Sa logique remuante le conduit invinciblement, de cause médiate en cause médiate, jusqu'à une cause première et souveraine. Partout où des objets se révèlent par des formes et des propriétés changeantes, nous nous demandons ce qu'il y a de permanent, de stable, d'éternel, sous tant de métamorphoses; notre pensée creuse les superficies, car elle espère trouver au-delà une substance qui, en restant au fond la même, se plie à toutes les manifestations phénoménales. La philosophie positive prétend nous interdire pourtant la recherche de la cause et de la substance comme une poursuite chimérique, indigne des méditations d'un esprit sérieux, et nous astreindre à la simple étude des rapports qui règlent les phénomènes. « Les lois, suivant la belle expression de Montesquieu, sont les rapports qui résultent de la nature des choses. » Cette nature des choses, on nous l'assure, doit nous rester toujours inconnue; quant aux rapports, nous pouvons çà et là les saisir, et ces fils fragiles sont nos seuls soutiens au-dessus d'un gouffre insondable de mystères et d'obscurités.

Tout imbu de ces idées, que nous exposons sans les discuter pour le moment, M. Spencer divise tout d'abord les objets dont la pensée humaine s'occupe en deux catégories : ce qui peut être et ce qui ne peut pas être connu, le *cognoscible* et l'*incognoscible*. L'*incognoscible*, c'est l'objet de toutes les religions; c'est en même temps le dernier terme de toutes les sciences. Les religions s'y placent elles-mêmes et volontairement; les sciences y sont amenées par la loi de leur propre développement. Aussi l'antagonisme entre la science et la foi est-il tout à fait illusoire, et ne repose-t-il que sur une conception imparfaite et de l'une et de l'autre. Pour en opérer la

réconciliation, il suffit de définir ce que M. Spencer nomme les idées religieuses *dernières* et les idées scientifiques *dernières*, c'est-à-dire les idées maîtresses qui dominent et enveloppent en quelque sorte la foi et la science. Cette analyse, il faut le confesser, a été faite par M. Spencer avec un remarquable talent, et il est nécessaire de s'y arrêter un peu, car non-seulement elle renferme toute l'œuvre critique du philosophe, mais elle montre aussi sur quels points l'esprit positiviste peut confiner à l'esprit religieux; elle nous révèle les termes, les articles du traité de paix que le premier propose au second.

Pour faire cette analyse, quelle méthode emploie M. Spencer? C'est la méthode ordinaire des sciences, la méthode expérimentale. Que fait la science en présence des phénomènes? Elle regarde ce qu'ils ont de commun, fait le triage entre ce qui est constant et ce qui est variable, cherche le rapport entre certains effets permanens et une cause; enfin elle formule cette cause dans une loi générale. M. Spencer fait de même : il considère les religions comme des phénomènes d'un certain ordre, et observe tout d'abord que ces phénomènes, sous des formes diverses, se sont produits dans tous les temps, dans tous les lieux, à tous les âges de l'humanité, dans les civilisations les plus grossières comme dans les plus raffinées. Considérer les religions comme l'œuvre de la fourberie des classes sacerdotales, ainsi que l'ont fait les philosophes du XVIIIe siècle, cela lui semble une puérilité indigne de notre temps. Si le prêtre fait le dogme, le dogme aussi fait le prêtre. Le sentiment religieux est si profondément enraciné dans le cœur de l'homme, que rien ne semble pouvoir l'en arracher : il se réveille quand on le croyait le mieux endormi, il a des ferveurs soudaines et inattendues au milieu des époques de dissolution sociale, il prend toutes les formes, s'accommode aux formules les plus contradictoires, aux confessions de foi les plus diverses; mais dans ses manifestations il faut dégager ce qui est variable, dissemblable, pour rechercher ce qu'elles ont de fondamental. Sous les opinions changeantes de l'humanité, on doit trouver la trame cachée du vrai, de même que sous les phénomènes les plus complexes les propriétés physiques de la matière demeurent toujours identiques. Les croyances les plus opposées ont, à l'insu même de ceux qui les partagent, quelque chose de commun : la tolérance philosophique n'est pas ce sentiment pusillanime qui recommande les trêves pour obtenir seulement le silence des passions hostiles; elle cherche ce qui peut unir et réconcilier les combattans. M. Spencer compare la lutte de la science et de la foi à celle de ces deux chevaliers qui se battaient pour la couleur d'un bouclier que chacun d'eux n'avait jamais vu que d'un côté.

On ne peut pas plus, selon lui, supprimer le sentiment religieux qu'on ne peut supprimer la science; c'est un attribut essentiel de l'homme, et toute théorie générale qui refuse d'en tenir compte est une théorie incomplète. « Les connaissances positives, écrit M. Spencer, ne remplissent pas et ne peuvent pas remplir la région entière des pensées possibles. » Un tel aveu est précieux à recueillir dans la bouche d'un philosophe de la nouvelle école. Cherchons pourtant à dégager, parmi tant de doctrines religieuses et philosophiques, ce qu'elles ont de commun, ce qui est leur essence. Toutes ces doctrines prétendent résoudre le problème de l'être. Qu'est-ce que le monde? d'où vient-il? que venons-nous y faire? Voilà les questions qu'elles posent; mais, suivant M. Spencer, toutes leurs réponses reposent sur un édifice fragile de contradictions. Des systèmes dont on berce, pour l'endormir, la curiosité humaine, il n'en est aucun qui puisse être nettement conçu par la pensée : sous l'analyse de la critique, tout se dissout, tout fuit; il ne reste que mots, symboles, fictions. De même l'on peut se mirer dans le cristal d'une eau tranquille; mais essayez de prendre en main ce miroir, de l'approcher de vous pour mieux vous y regarder : l'eau fuira entre vos doigts, et vous n'aurez fait que troubler la surface unie du ruisseau.

Ou le monde, — ainsi raisonne M. Spencer, — existe par lui-même, ou il s'est créé lui-même, ou il a été créé; de tout temps l'esprit humain s'est heurté à l'une de ces trois hypothèses, et la raison ne peut, à vrai dire, en concevoir aucune autre. L'existence propre et intrinsèque exclut l'idée d'une cause antécédente, d'un commencement; or aucun effort mental ne peut nous faire comprendre l'existence sans commencement, c'est-à-dire l'infini du temps. Dire que le monde a toujours existé n'explique d'ailleurs rien, car je ne comprends pas mieux l'existence d'un objet qui est actuellement sous mes yeux, si l'on me dit qu'il existait déjà il y a une heure, ou il y a une année, ou qu'il a toujours existé. Le panthéiste, qui prétend que le monde se crée de lui-même et comme par un incessant effort, a-t-il une idée plus claire de l'univers? Ne peut-on lui demander comment et pourquoi s'opère le passage de l'existence potentielle à l'existence réelle? L'existence en puissance ne saurait au reste se comprendre, car ou elle est quelque chose, ou elle n'est rien : si elle n'est rien, elle ne peut devenir quelque chose; si elle est quelque chose, les mêmes questions se redressent devant l'esprit. On demandera encore : D'où vient ce quelque chose? Ceux qui aiment à répéter que Dieu se fait lui-même, que le monde se crée sans cesse, prennent pour une idée ce qui n'est qu'une pseudo-idée, ils se perdent dans de vagues symboles incapables d'une interprétation précise. Reste l'hypothèse du déisme

ordinaire : la création et le créateur. M. Spencer ne l'épargne pas plus que la précédente. La conscience humaine ne pourra jamais associer, suivant lui, ce que nous associons légèrement dans les mots. Nous pouvons dire que la matière est sortie du néant, nous ne pouvons le penser, et si nous croyons le penser, nous nous trompons nous-mêmes. Le déiste fait sortir la création du créateur; mais d'où vient qu'il y eut un créateur avant la création? S'il jouissait de l'existence propre et indépendante, comme les athées le prétendent de la matière, les deux théories hostiles nous ramènent à une conception commune, qui est celle de l'existence sans commencement. Toutes les hypothèses ontologiques aboutissent donc à des mystères incompréhensibles : la cause première, l'absolu, l'infini, sont des notions qui flottent éternellement devant nous comme des ombres qu'il nous est impossible de saisir. Il y a toutefois quelque chose de commun entre toutes les théories *à priori* de l'univers; elles n'expliquent rien, mais elles reconnaissent toutes qu'il y a quelque chose à expliquer. Séparées sur tous les points, sur celui-là elles redeviennent unanimes. Aussi le fond éternel et inébranlable des religions est-il le sentiment religieux, qui n'est autre que le sentiment de l'inconnu, de l'*incognoscible*. Plus les religions sont grossières et anthropomorphes, plus volontiers elles remplissent le monde de causes, de formes, d'entités, de personnalités; plus elles s'épurent, plus aussi elles s'idéalisent, plus minces deviennent les voiles du symbole à travers lesquels elles laissent briller vaguement le dieu inconnu. Dans le nuage impénétrable du mystère, la religion peut braver impunément les menaces et les attaques d'une raison orgueilleuse, les patiens efforts de la science : une logique impitoyable peut déchirer tous les dogmes, percer toutes les fausses apparences, ébranler l'édifice des argumentations sophistiques; mais peut-elle arrêter le cri douloureux qui sort de toute poitrine humaine, ôter leur tragique poésie à la vie et à la mort, étancher cette soif de l'inconnu qui nous dévore, nous empêcher enfin de livrer notre pensée aux abîmes qui invinciblement l'attirent?

« Dès l'origine (écrit M. Spencer) la religion a eu pour fonction essentielle d'empêcher l'homme d'être entièrement absorbé dans ce qui est relatif ou immédiat, et d'éveiller en lui la conscience de quelque chose de plus élevé; mais cette fonction n'a jamais été qu'imparfaitement remplie. La religion a toujours été plus ou moins irréligieuse. En premier lieu, elle a toujours professé qu'elle avait quelque connaissance de ce qui dépasse toute connaissance, et elle a ainsi contredit ses propres enseignemens. Elle déclarait que la cause suprême est incompréhensible, et affirmait, le moment d'après, que cette cause possède tels ou tels attributs, et par conséquent peut être jusqu'à un certain point connue et comprise. En

second lieu, bien que très sincère en sa foi dans la grande vérité qu'elle avait mission de défendre, elle s'est montrée souvent peu sincère et par conséquent irréligieuse en maintenant les doctrines insoutenables qui ont obscurci cette grande vérité. Toutes les assertions relatives à la nature, aux actes, aux motifs de cette puissance dont l'univers est la manifestation, ont été souvent contestées, et on en a démontré les inconséquences et les contradictions. Et pourtant d'âge en âge on les a défendues avec insistance, bien qu'on eût secrètement la conscience qu'elles ne pouvaient soutenir l'examen. Comme si elle ignorait que sa position centrale était inexpugnable, la religion a obstinément défendu tous ses postes avancés longtemps après qu'ils étaient visiblement devenus intenables. »

Toute affirmation, toute limitation, toute spécification des choses idéales seraient — en ce sens — irréligieuses! Notre curiosité indiscrète ne devrait même pas chercher à soulever un coin des voiles qui recouvrent le divin! Nous devons l'adorer sans le comprendre ni le définir, sans nous enquérir témérairement de ses attributs! M. Spencer va jusqu'à condamner, comme irréligieuse, toute discussion sur la personnalité divine. « Pourquoi, dit-il, veut-on me placer dans cette alternative de choisir entre la personnalité et quelque chose de plus bas que la personnalité, quand le choix est sans doute entre la personnalité et quelque chose de plus élevé? N'est-il pas possible qu'il y ait un mode de l'être qui dépasse l'intelligence et la volonté autant que celles-ci dépassent le mouvement mécanique? Il est bien vrai que nous n'avons aucun moyen de concevoir ce mode d'existence supérieure; mais ce n'est pas là une raison pour le nier, bien au contraire. »

Le dernier mot des religions serait ainsi le mystère. Ce qui est leur faiblesse est en même temps leur force : elles s'élèvent en s'humiliant; elles s'enrichissent, selon le penseur anglais, en abandonnant ce qu'elles considèrent souvent comme leurs plus précieux trésors. Une religion pure, dégagée des nœuds qui gênent son libre essor vers l'infini, vers l'inconnu, n'aurait rien à craindre de la science, car le dernier mot de la science est aussi le mystère; seulement la science recule sans cesse les barrières au-delà desquelles commence pour elle l'inconnu : c'est un cercle dont le rayon croît sans cesse, mais qui ne pourra jamais embrasser toute l'étendue.

Dans l'analyse des idées-mères qui servent de fondement et comme de texture à toutes les conceptions scientifiques, M. Spencer se montre logicien encore plus impitoyable que dans la critique des formules religieuses et métaphysiques. Il prend l'un après l'autre ces mots, matière, mouvement, force, etc., et démontre l'inanité des efforts de l'intelligence humaine appliquée à les définir. La science échafaude des constructions gigantesques sur une base où il ne lui

est pas permis de fouiller. La substance matérielle n'est pas le phénomène, et ne nous est pourtant révélée que par le phénomène : tout ce qu'il nous est loisible d'en connaître, nous le percevons par l'intermédiaire d'un nombre minime de sens, serviteurs indociles, maladroits et trompeurs. La matière a sans aucun doute une foule de manifestations qui nous demeurent fatalement inconnues, et dont la conception même la plus vague nous échappe, comme la perception de la couleur échappe à l'aveugle, ou celle du son à celui qui est sourd de naissance. Quand le savant a spécifié la couleur, l'état physique d'un objet, il croit avoir tout dit; mais le philosophe a le droit alors de prendre la parole. Vous n'avez encore rien dit, peut-il objecter; vous n'avez aperçu que quelques mouvemens où il y a une infinité de mouvemens; chaque molécule de ce corps est un microcosme où entrent en jeu des forces dont vous ignorez la nature et les lois, un tourbillon aussi complexe que les grands systèmes cosmiques avec leurs radieux soleils, leurs planètes, leurs satellites, leurs errantes comètes, leurs anneaux nébuleux. Dans l'histoire de chacun de ces tourbillons est écrite l'histoire du monde entier, leur dynamique ne diffère pas de la dynamique universelle; mais quel instrument, quel sens, quel microscope vous fera jamais descendre dans ces dédales de l'infiniment petit? Vous parlez de molécules, d'atomes? Montrez-moi donc une molécule ou un atome! Vous parlez de corps simples? mais savez-vous s'il n'y a qu'une substance indécomposable ou s'il y en a plusieurs? Vous parlez d'un éther impondérable? et votre physique fait flotter les mondes planétaires comme les invisibles particules des corps pesans dans un fluide universel, partout répandu et toujours en mouvement! Mais ce fluide, qui l'a jamais isolé, analysé, manié? La science d'un siècle trouve le monde vide, celle du siècle suivant le trouve plein : aujourd'hui comme autrefois, il est impossible au savant de définir la matière. Quand nous saurions d'ailleurs ce que c'est qu'un corps, que devrions-nous encore penser du temps, de l'espace, sans lesquels nous ne pouvons imaginer les corps, et où ils se trouvent comme plongés? Faudra-t-il que nous les regardions seulement, avec Kant, comme des lois *à priori*, des conditions nécessaires de l'âme consciente? Si le temps et l'espace n'appartiennent qu'au *moi*, le *non-moi* reste donc sans relation avec eux, idée absurde, impossible à concevoir, si même l'accouplement fantastique des mots mérite le nom d'idée! Si au contraire le temps et l'espace sont des entités réelles, quels sont leurs rapports avec la substance matérielle, et comment les définir ou les comprendre?

Le monde, selon M. Spencer, n'éveille pas seulement en nous les idées de substance, de temps, d'espace : il manifeste aussi ce que

nous nommons des forces, il nous révéle une énergie immanente et éternelle; il est à la fois actif et passif, soumis à des révolutions perpétuelles qui maintiennent toutes choses dans un équilibre toujours mobile. Une des plus belles synthèses des temps modernes, celle qui restera peut-être comme la plus remarquable découverte du XIXe siècle, si riche pourtant en découvertes, c'est le principe connu sous le nom de la *corrélation des forces naturelles* (1). Autrefois on expliquait les phénomènes électriques par un fluide électrique, les phénomènes lumineux par un fluide lumineux, etc. De nos jours, on a montré que, tous ces phénomènes étant de simples mouvemens atomiques, ils peuvent se convertir les uns dans les autres, comme on voit par exemple le mouvement circulaire d'une roue hydraulique se convertir en mouvement rectiligne dans la scie qui débite des bois, ou la descente d'un poids se convertir en mouvement circulaire dans l'aiguille d'une horloge. On a été plus loin encore : non-seulement les mouvemens invisibles qui produisent chaleur, électricité, magnétisme, peuvent se métamorphoser les uns dans les autres, mais encore les mouvemens des atomes qui composent une masse peuvent être convertis en un mouvement de cette masse, et réciproquement une masse ne peut changer son mouvement sans que les parties infiniment petites qui la constituent ne s'en ressentent et ne modifient leurs invisibles orbites. Une certaine quantité de force vive peut se métamorphoser suivant des règles constantes en chaleur, en électricité, en magnétisme, ou produire le simple déplacement de masses corporelles. Il est permis aujourd'hui de considérer tous les phénomènes physiques comme les manifestations variées de l'énergie dynamique répandue dans le monde entier. Cette grande, cette merveilleuse conception donne je ne sais quelle unité puissante au drame universel : non-seulement elle coordonne toutes les parties de la création, mais elle enlace dans les mêmes liens le passé, le présent et l'avenir.

Pourtant, comme toutes les idées fondamentales de la science, l'idée de la force, après nous avoir soutenus sur l'océan mobile des apparences, vient échouer devant d'inaccessibles mystères. Nous ne pouvons concevoir les phénomènes matériels sans des actions, des réactions, des variations, des mouvemens; nous attribuons tout mouvement à une cause que nous appelons force, nous sommes arrivés à transformer les forces les unes dans les autres, ou, pour mieux

(1) Voyez, sur la démonstration de ce principe, la *Revue* du 1er septembre 1858. On y trouvera la description de l'ingénieuse expérience par laquelle un savant physicien, M. Grove, obtenait à Londres dès 1843 de la lumière seule la production de toutes les forces naturelles, — électricité, chaleur, mouvement, magnétisme, — et en révélait ainsi l'intime connexité.

dire, à reconnaître qu'une seule force est capable de produire tous les genres de mouvemens connus; mais, arrivés à ce point, quand nous nous demandons : qu'est-ce que la force? nous ne savons vraiment que répondre. Dire que c'est la cause du mouvement, c'est s'enfermer dans un cercle vicieux, ce n'est pas définir la force en elle-même. Si nous cherchons à en pénétrer l'essence, soit en analysant ce qui se passe dans le *moi*, soit en regardant hors de nous, nous ne pouvons y réussir. Nous sommes nous-mêmes des forces, mais nous ignorons ce qui nous constitue tels. On ne peut plus regarder les forces comme des entités extérieures à la substance et indépendantes; elles ne sont point pareilles à l'ouvrier qui pétrit une argile; il n'y a point de force sans quelque chose de fort. La substance qui transmet une certaine quantité d'énergie mécanique en subit elle-même le contre-coup; c'est ce qu'on exprime en mécanique en disant qu'il n'y a point d'action sans une réaction égale et en sens contraire.

La substance est donc à la fois active et passive, et il n'y a aucune portion de la substance, si atténuée qu'on l'imagine, qui ne puisse à la fois déployer cette activité et manifester cette passivité. La molécule, l'atome, l'infiniment petit matériel seraient-ils donc des espèces de monades vivantes, des ressorts toujours tendus et toujours prêts à se détendre ou à se resserrer? Si petite que soit d'ailleurs une portion de la substance, tant qu'elle a des dimensions, des parties, on ne peut comprendre comment ces parties peuvent conserver leur équilibre momentané, s'il n'est maintenu par certaines forces attractives ou répulsives; mais la même chose peut se dire de chacune de ces parties : l'on se trouve ainsi amené de proche en proche à fixer des forces sur des points sans dimensions, conception qui choque la raison, et qu'elle est obligée de repousser. On peut dire, il est vrai, que la force immanente dans une portion quelconque de la substance matérielle est d'autant plus insensible que cette portion est plus réduite, et qu'elle expire au moment même où l'on suppose que les dimensions de la particule corporelle viennent à s'anéantir; mais comprendre ainsi les choses, c'est identifier encore plus complétement la substance à la force, c'est les marier si intimement qu'elles ne fassent plus qu'une seule et même chose, c'est affirmer implicitement que toute substance est un réservoir d'énergie et une source d'activité. Cette conclusion, où l'on se trouve invinciblement poussé, n'en a pas moins quelque chose qui trouble et déconcerte l'esprit. On parle de forces répulsives et attractives, mais on ne comprend pas qu'un atome matériel puisse attirer ou repousser un autre atome matériel. Attirer, repousser impliquent une activité trop libre, je dirais volontiers trop humaine.

Les choses se passent, devrait-on dire, comme si les atomes s'attiraient ou se repoussaient : pour la commodité du langage scientifique, on ne laisse pas dans les formules la trace de ces prudentes réserves; mais les esprits philosophiques ne les oublient jamais, et savent que derrière les découvertes les mieux établies, les plus solides de la science, se dresse encore l'inconnu. Le demi-savant montre orgueilleusement le trésor de ses observations; le vrai savant se trouve toujours pauvre au milieu de toutes ses richesses. Newton, qui formula la loi de l'attraction universelle, laissait planer un doute sur l'attraction. Quand on arrive sur les sommets les plus élevés de la science, on découvre de nouveaux et toujours plus vastes horizons, dont on ne peut pénétrer les lointaines profondeurs. Temps, espace, matière, force, toutes les notions fondamentales de la science échappent à l'analyse et à la définition, car toutes ces notions ne sont après tout que des formes particulières de cet infini que la religion considère dans son mystérieux ensemble, sans chercher à le diviser ni à le décomposer. On arriverait alors à douter de l'œuvre de la raison humaine, cherchant à comprendre la raison universelle, si en dehors de ce que la raison découvre on n'entrevoyait d'autres horizons.

Quand Goethe montre Faust détournant son pâle visage des livres où il a en vain cherché le secret de la nature et demandant à l'amour une intuition plus vive, plus ardente de l'infini, il exprime poétiquement une éternelle vérité, car si notre passion du vrai doit toujours rencontrer d'infranchissables limites et rester soumise à d'humiliantes déceptions, l'amour et la foi nous donnent comme une vision du divin, que l'analyse, il est vrai, tend à combattre, mais qui flotte comme un nimbe autour des âmes capables de s'oublier elles-mêmes et de se livrer tout entières.

II.

Si la réalité absolue que le monde nous voile doit rester fatalement inconnue à la science aussi bien qu'aux religions, où donc doit viser l'esprit humain? Quel but doit-il assigner à ses laborieux efforts? Après avoir tant démoli, ne trouverons-nous pas à édifier quelque chose? Descendons pour cela des hauteurs vertigineuses de l'ontologie; spectateurs modestes, contentons-nous de regarder autour de nous; placés au milieu des phénomènes, ne songeons plus à scruter l'essence des forces qui les déterminent, ni la substance qui est l'éternel jouet de ces forces. Examinons s'il n'y aurait pas quelque relation constante entre les divers termes de ces phénomènes, quelque règle qui en fixe le développement : la découverte de ces

lois, de ces rapports, voilà le seul objet de nos ambitions légitimes.

Tel est le langage, modeste en apparence, que tient la philosophie positive. Voyons cependant si, pour être plus circonscrites, les prétentions de la philosophie nouvelle sont plus fondées que celles des philosophies anciennes. Toute science doit être réduite à la connaissance des rapports, des lois; or toute loi implique nécessairement deux choses, une abstraction et une mesure. La loi ne s'applique pas aux objets concrets, elle discerne et isole dans les phénomènes quelques élémens communs et soumet ces élémens à de communes mesures; mais que trouvons-nous dans l'expression des lois scientifiques, dans les formules qui résument les relations entre ces élémens divers? Nous y trouvons précisément les mots de temps, d'espace, de force, dont la philosophie positive fait ressortir avec tant d'énergie le vide et l'inanité. Qu'on ouvre les traités de physique et de chimie, on rencontrera ces mots à chaque page. Serions-nous donc encore la dupe d'une illusion? Comment veut-on rendre compréhensible une loi naturelle en termes qui sont eux-mêmes incompréhensibles? Avant d'aller plus loin, il faut résoudre cette apparente contradiction. Oui, l'œuvre de la science serait illusoire, si elle employait les mots de temps, d'espace, de mouvement, de force dans le même sens que la métaphysique, si elle envisageait le temps en soi, l'espace en soi, la force en soi, comme des modes de l'absolu; mais la science ne considère ces formes de l'être qu'en ce qu'elles ont de relatif, dans leurs rapports immédiats, avec un sujet qui les contemple et en reçoit l'empreinte.

M. Spencer explique fort bien comment ce que la science appelle espace, force, matière, pour être relatif et incomplet, pour n'être que l'enveloppe en quelque sorte d'un inconnu auquel il nous est interdit de toucher, n'en a pas moins une réalité et se lie à la réalité mystérieuse de l'absolu comme l'écorce de l'orange à ce fruit, comme la circonférence au cercle qu'elle limite. Comment arrivons-nous à connaître ces réalités relatives? C'est par l'expérience. Toute impression prolongée, en se révélant à notre conscience, nous donne l'invincible sentiment d'une réalité extérieure, d'une réaction, d'une résistance et par conséquent d'une force. L'idée de la force est l'idée fondamentale sur laquelle nous bâtissons laborieusement tout l'édifice de nos connaissances. La matière s'offre à nous comme un ensemble de résistances coexistantes en même temps que persistantes; ce n'est que par une abstraction mentale que nous pouvons dépouiller les objets extérieurs de leur vertu résistante : quand nous les considérons simplement dans leur juxtaposition, nous arrivons à l'idée de l'espace, qui pour la science est la forme abstraite des

choses coexistantes, de même que le temps est la forme abstraite des existences successives. Dans la genèse des idées, la force précède et enfante tout le reste. La main de l'enfant, qui tâtonne et s'appuie gauchement sur tout ce qu'elle rencontre, transmet à la conscience les premiers élémens qui servent de support à l'intelligence. Le toucher, le plus obtus de nos sens, en est pourtant le plus indispensable. La vie, qui peut se passer de tous les autres, ne peut se dispenser de son aide.

Toute théorie naturelle est réduite à considérer les élémens derniers de la substance matérielle comme résistans, étendus et persistans. L'espace et le temps sortent donc en quelque sorte de la force; la force elle-même toutefois demeure indéfinissable, même si on la considère, non comme un mode de l'absolu, mais simplement comme une réalité relative. Il faut bien en effet qu'il y ait dans l'objet de nos investigations quelque chose d'indéfini, car le triomphe de la science consiste à lier les variations de divers élémens de telle sorte que, certaines de ces variations étant connues, les autres puissent s'en déduire rationnellement. La science pose des équations où il reste toujours une inconnue. Si j'ai bien expliqué sur ces points délicats les idées un peu subtiles de M. Spencer, on a dû comprendre qu'il y a, suivant lui, deux manières d'envisager le temps, l'espace, le mouvement, la force, la matière : en premier lieu, ainsi que le fait la métaphysique pure, on peut les regarder comme des modes de l'absolu; en second lieu, ainsi que le fait la science, on peut y voir des réalités purement relatives et subjectives. C'est sous cette dernière forme seulement que nous les saisissons et que nous avons le droit de les soumettre à nos mesures. Le langage philosophique nous a trop habitués à considérer les phénomènes comme des illusions trompeuses; l'apparence est aussi réelle que ce qui la produit, l'image que l'objet, la copie que l'original.

Peut-être trouvera-t-on cependant que cette distinction entre l'absolu et le relatif devient quelquefois presque impossible à saisir. Elle se comprend assez bien dans certains cas, pour la notion par exemple de la matière : l'absolu de la matière serait la matière embrassée dans son tout en quelque sorte, dans ses propriétés infinies, ses mouvemens infiniment variés, ses métamorphoses sans fin, dans son histoire d'une infinie durée. La matière qui sert d'objet à la science n'est que cette réalité mutilée, explorée par un petit nombre de sens, aperçue obliquement et à travers des ombres épaisses. La notion scientifique de la matière change d'âge en âge, se modifie à la suite de toute grande découverte, et va en se rapprochant sans cesse d'un certain idéal qu'elle ne peut jamais atteindre. Toute hypothèse sur l'essence du monde, qu'elle soit de Démocrite, de

Newton ou d'Ampère, a quelque chose de faux, d'incomplet; mais la formule même des objections que de telles hypothèses soulèvent change avec le temps et révèle un progrès lent vers la vérité absolue. D'une autre part, quand la métaphysique tente imprudemment de définir l'absolu, elle n'enferme jamais dans ses définitions que la science de son temps. Et que pourrait-elle mettre d'autre sous le manteau de ses formules? Il semble déjà plus difficile de tracer une limite précise entre la force absolue et la force relative, surtout depuis que la science a cessé de peupler le monde de forces indépendantes, isolées les unes des autres et sans lien. Elle considère aujourd'hui toute énergie particulière comme une parcelle de l'énergie universelle, et l'on ne voit pas trop comment distinguer cette énergie universelle de je ne sais quelle énergie absolue dégagée de toute loi et soustraite à toute règle. L'embarras est aussi grand, s'il faut séparer l'espace absolu de l'espace relatif, le temps absolu du temps relatif. Dans le domaine de ces abstractions, la métaphysique donne la main à la philosophie positive, et l'on ne comprend guère quel avantage on trouverait à les mettre en hostilité. Seulement la nouvelle école s'est laissé emporter trop loin dans sa réaction contre le passé. On n'échappe pas, dans la région sereine des idées, aux passions qui soulèvent et agitent sans cesse les sociétés humaines. S'il a pu être nécessaire de mettre fin aux discussions verbeuses où s'usait la métaphysique pour ramener l'esprit humain sur le terrain solide des faits, il pourra bientôt redevenir utile de lui montrer fréquemment ces grands sommets auxquels il ne doit pas cesser d'aspirer.

Toute loi, avons-nous dit, implique une abstraction et une mesure; mais l'idée de mesure est, si l'on y regarde de près, une idée toute métaphysique. Il n'y a de mesure possible que si l'objet mesuré et si l'unité de mesure demeurent constans. A quoi servirait-il de promener une longueur sur une autre longueur, si toutes deux, à notre insu, pouvaient varier? Qu'est-ce donc qui nous garantit l'identité de l'objet à lui-même? J'ai en vain cherché dans M. Spencer une réponse satisfaisante à cette question. La métaphysique n'a pas lieu d'en être embarrassée; elle pose l'absolu comme la forme où se confondent et se marient tous les infinis, et l'infini ne peut varier de grandeur, bien qu'il puisse embrasser en lui toutes les variations. Pourquoi repousser comme inutile l'appui de la raison pure, de ce qu'on pourrait nommer l'esthétique intellectuelle, de cette intuition spontanée, directe, des vérités absolues qui conduit droit au vrai les intelligences d'élite? Ces vues profondes resteront toujours, il est certain, le privilége du petit nombre; la science, qui est la servante de l'humanité entière, n'y fera jamais pénétrer ses doctrines qu'en

les appuyant de preuves irréfutables. Il n'y a point de grande découverte que le génie spéculatif n'ait devinée *à priori*; mais, comme saint Thomas, les multitudes ne croient que ce qu'on leur fait toucher du doigt. Les idées qui semblent le plus simples, le plus naturelles, qui paraissent devoir s'imposer à la pensée, n'ont pénétré que très lentement dans la conscience de l'humanité. La métaphysique par exemple considère l'indestructibilité de la matière et le principe d'inertie comme des axiomes, comme des vérités absolues; mais ces idées n'ont pas toujours trouvé créance, elles ne sont devenues familières aux esprits qu'à la faveur des preuves amassées par l'observation. Les Grecs, loin de comprendre qu'un corps ne peut pas changer le mouvement qui lui est imprimé, croyaient que les corps en mouvement ont une tendance inhérente et graduelle à retourner au repos, et cette notion erronée a été admise jusqu'au temps de Galilée. Les phénomènes astronomiques ont les premiers fait soupçonner à l'homme que les masses ne peuvent accélérer ou ralentir leur vitesse : ils ont révélé l'ordre harmonieux de l'univers; mais aujourd'hui encore dans combien d'esprits incultes et sans discipline ne trouverait-on pas l'ignorance la plus profonde de la loi primordiale de la mécanique avec je ne sais quelle tendance à substituer aux nécessités d'une loi ces activités spontanées et capricieuses dont l'imagination des anciens remplissait si complaisamment le monde! L'indestructibilité de la matière ne pouvait être démontrée avant que la chimie fût capable de suivre les atomes dans toutes leurs transformations. L'ignorant qui voit un corps se consumer dans le feu peut croire que quelque chose est anéanti dans la combustion; il n'aperçoit pas, il ne pèse pas tous les gaz, toutes les vapeurs qui se forment pendant ce phénomène, il ignore qu'il n'y a pas un atome du combustible qu'on ne puisse retrouver dans les produits nouveaux que la chimie soumet à ses analyses.

Le principe de la persistance de la force n'a pris que récemment place parmi ces vérités fondamentales que la métaphysique voit confirmées par la science. Depuis longtemps deviné par les métaphysiciens, il n'y a pas bien longtemps en effet qu'il a reçu la consécration de l'expérience. Il y a quelques années, on croyait encore que dans tous les phénomènes de friction, dans tous les chocs, une certaine quantité de force était perdue, disparaissait sans retour : on ne savait pas qu'un mouvement visible peut se transformer en mouvement invisible, que la force vive qui s'anéantit en apparence dans le choc se retrouve disséminée dans les atomes à l'état de chaleur, d'électricité, d'affinités chimiques. L'idée de la transformation mutuelle des forces naturelles est une idée toute moderne, avec laquelle bien peu d'esprits sont encore familiers : les travaux si fé-

conds de Mayer, de Grove, de Joule (1), ne sont pas encore devenus populaires, et c'est l'an dernier seulement que pour la première fois M. Bour, professeur de mécanique à l'École polytechnique, a introduit le principe de l'équivalence des forces dans le haut enseignement mathématique. On a découvert les relations mutuelles de la gravité, du calorique, de l'électricité: nous savons déjà que l'énergie dynamique répandue dans le monde dépasse de beaucoup celle qui est nécessaire pour soutenir les soleils dans leurs orbites, et que la majeure partie de la force universelle ne sert qu'à entretenir les mouvemens invisibles de l'atome; mais nous ne sommes encore qu'au seuil des découvertes que porte en lui-même ce grand, ce fécond principe de la persistance de la force. Suivant M. Spencer, ni la vie, ni l'énergie mentale n'échapperaient à l'empire de cette loi universelle. Il amasse à l'appui de sa thèse tous les faits que peut lui fournir la biologie, pour établir une connexion entre les forces que nous classons sous le nom de forces vitales et les forces que nous appelons physiques. Il y a bien longtemps que les physiologistes se demandent si ces forces sont identiques : les uns disent oui, les autres non; des deux côtés on n'a qu'à moitié raison, si ces forces, sans être absolument semblables, ne sont que des transformations les unes des autres. De même la chaleur et l'électricité ne sont pas une seule et même chose, mais le mouvement calorifique peut être converti en mouvement électrique et réciproquement. La vie ne serait dans cette théorie qu'une métamorphose des forces qui nous sont déjà connues hors de l'être vivant, pesanteur, chaleur, électricité, magnétisme, affinité chimique. Et la pensée? demanderez-vous à M. Spencer. La pensée ou plutôt, dira-t-il, l'énergie mentale n'est qu'une métamorphose de la force vitale!

Ainsi la pensée ne serait qu'un mouvement plus compliqué sans doute, plus mystérieux que les autres mouvemens qui nous sont connus, mais lié pourtant à ces mouvemens comme le satellite est uni à la planète, ou l'acide à la base! Toute sensation assurément est un transport, l'impression n'arrive au cerveau que par l'intermédiaire du système nerveux; mais si les objets extérieurs engendrent la plupart de nos impressions, comment naissent ces hautes et profondes pensées, ces nobles sentimens, qui n'obéissent point à un stimulant extérieur et semblent tout à fait spontanés? Je laisse ici répondre M. Spencer lui-même :

« Les corrélatifs immédiats de ces modes particuliers de la conscience ne doivent pas être cherchés dans des agens qui opèrent du dehors, mais

(1) Voyez sur ces travaux et sur l'idée de l'*équivalence des forces* la *Revue* du 1er mai 1863.

dans des agens intérieurs. Les forces nommées vitales, que nous savons être corrélatives des forces nommées physiques, sont les sources immédiates de ces pensées, de ces sentimens, et travaillent à les produire. Les preuves de cette vérité sont nombreuses. En voici quelques-unes. C'est un fait notoire que l'action mentale dépend de la présence d'un certain appareil nerveux, et, bien qu'obscurcie par des conditions nombreuses et très complexes, on peut observer une certaine relation entre la grandeur de cet appareil et la quantité de l'action mentale. Cet appareil a de plus une certaine constitution chimique d'où dépend son activité; il y a un élément qui est proportionnel au degré de cette activité, c'est le phosphore, moins abondant dans l'enfance, dans la vieillesse et dans l'idiotie, plus abondant dans la vigueur de l'âge. Notez encore que l'évolution de la pensée et des sentimens varie, toutes choses égales d'ailleurs, avec la quantité du sang qui afflue au cerveau. D'une part, l'arrêt de la circulation cérébrale, résultant de l'interruption des mouvemens du cœur, abolit immédiatement la conscience; d'autre part, l'excès de la circulation cérébrale (sauf les cas où elle est capable de produire une pression excessive) se traduit par une excitation qui va finalement jusqu'au délire. Ce n'est pas seulement la quantité, c'est aussi la qualité du sang répandu dans le système nerveux qui affecte les manifestations mentales. Les courans artériels doivent être suffisamment aérés pour produire une cérébration normale. A l'un des extrêmes, nous voyons le sang, qui ne peut changer son acide carbonique en oxygène, produire l'asphyxie, avec l'interruption des idées et des sentimens qui accompagne cet accident. A l'autre extrême, nous voyons que l'inspiration de l'oxyde nitreux détermine une activité nerveuse excessive et irrépressible. Outre la connexion entre le développement des forces mentales et la présence d'une certaine quantité d'oxygène dans les artères cérébrales, il y a un rapport semblable entre le développement de ces forces et la présence d'autres élémens dans ces artères. Il faut que des matériaux particuliers soient soumis à la nutrition aussi bien qu'à l'oxydation des centres nerveux. Et rien ne prouve mieux comment l'état de la conscience se lie aux matières constituantes du sang, toutes choses égales d'ailleurs, que l'exaltation qui suit l'absorption de certains composés chimiques, l'alcool et les alcalis végétaux par exemple. La douce animation que créent le thé et le café est familière à tous, et bien que peu de personnes aient éprouvé les riches jouissances imaginatives et les intenses sentimens de bonheur que procurent l'opium et le haschisch, le témoignage de ceux qui les ont connus est suffisamment concluant. La preuve que la genèse de l'énergie mentale se rattache intimement à des actions chimiques est encore fournie par le fait que les produits séparés du sang par les reins varient de caractère suivant les degrés de l'action cérébrale. Une excessive activité d'esprit est accompagnée ordinairement de l'excrétion d'une proportion exceptionnelle de phosphates alcalins. Une excitation nerveuse anormale produit le même effet, et l'odeur particulière des fous, qui implique certains produits morbides de la transpiration, établit un lien entre la folie et une composition spéciale des fluides de la circulation. »

De tels faits démontrent, d'après M. Spencer, que la loi de la métamorphose, qui s'applique à toutes les forces physiques, unit aussi ces dernières aux forces mentales. On souscrira difficilement à cette conclusion hâtive tant qu'elle ne sera point appuyée de preuves plus convaincantes que celles qui viennent d'être énumérées. Si tant de physiologistes hésitent à ranger la force vitale au même niveau que les forces physico-chimiques, l'hésitation n'est-elle pas plus légitime encore, s'il s'agit d'y placer aussi cette puissance mystérieuse qui fait notre grandeur et notre dignité? Comment une force qui engendre d'abord ou un mouvement visible, ou de la lumière, ou de la chaleur, peut-elle, le moment d'après, devenir un mode de la conscience? M. Spencer déclare en vain que la transformation d'une force physique en une autre force physique est un mystère tout aussi profond que la transformation d'une force physique en énergie mentale. Il a beau assurer qu'entre un mouvement matériel quelconque et la cause qui le produit il y a un abîme aussi obscur qu'entre le mouvement cérébral et l'intelligence : on ne peut se contenter de tels argumens, qui sont d'un ordre tout négatif; on recule involontairement devant l'assimilation la plus lointaine du phénomène subtil et transcendant de la pensée aux phénomènes grossiers du monde matériel.

Dans l'ordre des derniers, les mouvemens s'engendrent, se succèdent suivant des règles invariables; nous ne pouvons comprendre, cela est vrai, comment se fait la métamorphose, mais nous la voyons s'accomplir sans cesse de la même manière et pouvons en suivre toutes les phases. Dès qu'on s'aventure au contraire dans le domaine des forces vitales, la spontanéité apparaît, les mouvemens deviennent plus imprévus, plus capricieux. Enfin, que l'on s'élève encore, que l'on se place dans le monde de l'esprit, on ne découvre plus aucun rapport mesurable entre les effets et les causes que la science invoque. Si, comme on l'assure, la pensée n'était qu'un mouvement cérébral, il faudrait donc que certaines modifications dans le mouvement des atomes constituans du cerveau rendissent compte de l'infinie variété de nos conceptions. Les atomes vibreraient d'une certaine manière pour le concret, d'une autre manière pour l'abstrait. Dans la lourde et osseuse prison qui les enserre, leur activité devrait suffire aux caprices des imaginations les plus fougueuses, se plier aux besoins les plus vulgaires de l'animalité comme aux transports les plus sublimes de l'esprit poétique et religieux. Combien de fois, regardant un cerveau humain et suivant les plis onduleux de cette masse blanchâtre finement striée par les roses filets du sang, n'avons-nous point paraphrasé la triste apostrophe d'Hamlet au pauvre Yorick! Eh quoi! ce serait donc là toute la

pensée et tout l'homme! C'est à cela que ne pourraient survivre les nobles ambitions, l'amour du beau, le respect de la justice, les visions de l'éternel, de l'absolu, de l'infini! Ce n'est pas assez encore que la vie nous échappe aussitôt que se décomposent les frêles organismes que la nature ne soutient que pendant quelque temps; ce n'est pas assez que les formes si chères, les traits adorés, que tout ce que nous aimons s'évanouisse dans un abîme sans nom, sans mouvement, sans limites!... L'esprit non plus que la vie ne saurait-il survivre à cet organe blême qu'une décomposition hideuse détruit avec tant de rapidité? Et l'homme serait-il puni de la hauteur de ses pensées par leur fatale brièveté?...

Si la science positive n'a rien à nous apprendre sur ces redoutables problèmes, sera-t-elle plus capable de plier à ses formules ces forces sociales qui sont comme l'âme même de l'humanité? M. Spencer, entraîné par sa théorie, les fait rentrer sans hésitation, comme les forces mentales propres à l'individu, dans le cadre de ses ambitieuses généralisations. L'histoire des sociétés humaines, aussi bien que l'histoire de chaque homme, lui apparaît comme la simple métamorphose de la force universelle. Il les croit soumises à des lois aussi rigoureuses que celles qui régissent le monde matériel, plus obscures seulement et plus difficiles à découvrir sous la complexité presque infinie des phénomènes. Il est plus aisé peut-être de deviner les lois de la sociologie que celles de la psychologie; l'activité individuelle est une force plus inconstante, plus variable en ses allures que l'activité lente et mesurée des nations. Parmi les penseurs les moins portés à soumettre à une analyse scientifique les ressorts de la spontanéité humaine, combien en trouvera-t-on qui refuseront de chercher des lois dans l'histoire? La critique nous montre certaines races dépositaires de certaines idées et les conservant à travers les âges comme leur patrimoine exclusif; elle observe la stabilité des traditions, l'obstination des haines et des passions nationales; elle nous fait voir les hommes passant les uns après les autres, comme les grains de sable qui forment les alluvions, et entraînés dans d'irrésistibles courans vers un avenir inconnu. On ne saurait se dissimuler qu'il s'opère un rapprochement entre les sciences naturelles et les sciences historiques, en même temps qu'entre les sciences naturelles et la philosophie. Qui ne voit pourtant que le jour où ces rapprochemens peuvent être féconds est bien éloigné encore? Bornons-nous donc à interroger la science positive sur ces forces matérielles que nous connaissons plus directement, et dont les effets nous sont devenus le plus familiers.

Quelle est la loi générale qui règle les innombrables manifestations des forces matérielles? Toute loi suppose la constance dans les

rapports qui unissent les élémens des phénomènes : l'un de ces élémens variant, les variations des autres sont déterminées. Dans la continuité des manifestations, les effets et les causes s'enchaînent sans fin et sortent éternellement les uns des autres, ou plutôt il n'y a pas de cause qui ne soit un effet, pas d'effet qui ne devienne une cause. Cette évolution continuelle et réglée n'est autre chose que ce que la philosophie hégélienne appelle *le devenir*. Les optimistes ont donné à ce développement incessant le nom de progrès; mais cette expression se rattache peut-être de trop près à des préoccupations purement humaines et subjectives. Dans le mouvement éternel des choses, on ne saurait dire, à ne regarder que l'ordre matériel, s'il y a progrès ou recul. Les mondes ici s'intègrent, là se désintègrent; sur un point, ils se forment et pour ainsi dire s'organisent en sortant de l'état nébuleux et cosmique; sur un autre, ils retombent de nouveau au sein d'une sorte de chaos, sans soleil, sans lumière, sans masses condensées, sans formes ni limites. Ici la vie tire industrieusement les élémens qui lui sont nécessaires de l'inertie inorganique, elle les transforme, les modèle, les pare au gré de sa puissante fantaisie; ailleurs les organismes s'étiolent, se détériorent, et finissent par rendre toute leur substance au règne minéral.

Du point isolé où est placé l'homme, il ne saurait avoir la prétention de suivre dans toutes les parties de l'univers les phases de ce développement infini. Il saisit bien peu de phénomènes en dehors de ce système où tourbillonne son humble planète; mais la contemplation idéale lui a révélé l'idée de l'ordre universel, et l'observation a fortifié en lui la croyance à des lois générales. Comme le remarque avec beaucoup de raison M. Spencer, la découverte des lois scientifiques est elle-même soumise à des lois. Cette pensée a servi déjà de guide à M. Auguste Comte, quand il a exposé au commencement de sa *Philosophie positive* une classification en quelque sorte historique des sciences. L'esprit humain ne pose que les uns après les autres les divers problèmes de la connaissance; il ne les aborde que lorsqu'il est déjà préparé à les résoudre. L'astronomie lui a fourni les premières intuitions de l'ordre universel; les pâles et lointains flambeaux de la nuit lui ont envoyé les premiers rayons de vérité. La gravitation est la force dont la science a trouvé d'abord la loi simple et grandiose; puis tour à tour elle a cherché le secret des lois physiques et des lois chimiques, et aujourd'hui enfin elle explore avec une curiosité inquiète toutes les avenues du labyrinthe au centre duquel se cachent encore les forces vitales.

La découverte de la corrélation des forces naturelles inonde d'une lumière nouvelle tous les phénomènes soumis à nos investigations;

et, bien que l'on soit encore loin d'en avoir tiré toutes les conséquences, on aperçoit mieux qu'autrefois l'unité fondamentale de la nature. En appliquant cette grande notion à l'ensemble des phénomènes dont le monde est le théâtre, M. Spencer assujettit l'histoire entière de la création à une loi qu'il nomme la *loi d'évolution*. Il s'applique à en montrer les développemens dans tous les ordres de phénomènes; mais nous ne le suivrons pas dans cette partie de son livre. Il est à craindre que M. Spencer ne se soit fait illusion en donnant la valeur d'une loi naturelle à ce qui n'est après tout que le simple énoncé d'un fait. Les choses se développent au gré de lois permanentes et éternelles, mais ce développement même peut-il être qualifié de loi? La force immanente dans la nature y produit sans cesse de nouveaux mouvemens, mais la simple succession de ces mouvemens ne nous apprend rien sur les rapports qui les attachent les uns aux autres. L'évolution ne produit même pas toujours des effets comparables, et s'opère tantôt dans un sens, tantôt dans un sens contraire. En envisageant dans l'ensemble l'histoire de notre tourbillon solaire, nous constatons un passage graduel de l'homogénéité à l'hétérogénéité; mais dans d'autres tourbillons il se fait peut-être un retour de l'hétérogénéité à l'homogénéité. La vie et la mort sont deux termes corrélatifs et inséparables, comme le simple et le composé. La force qui se joue dans l'univers entraîne une portion détachée de la substance dans une direction donnée pendant une période qui pour l'homme équivaut presque à l'éternité, puis la ramène sans doute avec une égale lenteur dans des directions opposées. On ne conçoit point une action sans une réaction égale : le monde est un remous perpétuel. On n'a pas découvert une loi quand on a dit qu'elle existe; il faut encore en trouver la formule. Il ne suffirait pas d'affirmer qu'il y a un certain rapport entre la force attractive des corps, leur masse et leur distance : je veux savoir quel est ce rapport; il faut qu'on me démontre que l'attraction est en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances. De même on n'a pas assez fait quand on a déclaré que l'ordre des phénomènes est une évolution réglée, sans commencement ni fin : ce que nous sommes impatiens de savoir, c'est précisément quelle est cette règle.

Disons-le cependant, lors même que la loi du développement universel devrait toujours nous échapper, l'idée seule de ce développement est une idée féconde qui soutient la critique et la science, qui leur donne un point d'appui, un point de vue général, au milieu des mystères dont elles sont entourées. Tous ceux qui sont familiers avec les découvertes et les caractères généraux des sciences modernes y trouvent les linéamens d'une science supérieure qui

comprendrait toutes les autres dans son unité grandiose. Ainsi dans des dessins inachevés, dans des études incohérentes, l'artiste prépare les élémens d'une vaste composition. Personne ne possède des connaissances assez encyclopédiques pour élever aujourd'hui le monument de la science générale, et ce monument même pourrait-il être bâti dès à présent, il ne se composerait que d'ailes détachées, élevées aux hauteurs les plus diverses, et semblerait une ruine au moment même où il serait terminé. Seulement notre époque amasse du moins les matériaux de ce grand ouvrage, elle en prépare le plan; elle élargit les limites des sciences particulières et cherche tout ce qui les unit. La notion de la persistance de la force lui donne en quelque sorte une clé pour passer de l'une à l'autre. La science idéale serait celle qui ferait dériver naturellement tous les phénomènes de ce principe fondamental. Dès aujourd'hui, il est néanmoins permis et il est même utile de coordonner les faits déjà connus en les groupant autour de ce principe. C'est ce que tente M. Spencer, et les grands ouvrages qu'il annonce montreront s'il réussira dans cette tâche difficile. M. Spencer se propose, on l'a vu, de traiter successivement de la biologie, de la psychologie, de la sociologie et de la morale. Ce programme semble assez logique, si on admet avec lui que la vie, sujet de la biologie, est une métamorphose des forces physico-chimiques, et que les forces mentales, sujet de la psychologie, sont une métamorphose de la vie, car les forces sociales, dont s'occupe la sociologie, ne sont que l'agrégation des forces individuelles; enfin les lois de la morale se rattachent à la fois à celles de la biologie, de la psychologie et de la sociologie, la morale devant préserver à la fois le corps humain, l'âme individuelle et la société.

Un tel système est-il matérialiste? est-il spiritualiste? Voilà la question que se pose à lui-même M. Spencer; il pressent que la majorité de ses lecteurs pencheront à considérer ses doctrines comme entachées de matérialisme, et se défend d'avance avec énergie contre une telle imputation. Il rappelle que la matière et la force, telles que la science les considère, ne sont que des réalités relatives, des symboles en quelque sorte d'une réalité absolue.

« Ainsi (dit-il) les raisonnemens contenus dans ces pages ne prêtent d'appui à aucune des hypothèses antagonistiques relatives à la nature dernière des choses. Ils ne sont pas plus favorables au matérialisme qu'au spiritualisme, au spiritualisme qu'au matérialisme. Tout argument qui semble favorable à l'une de ces deux causes est neutralisé par un aussi bon argument fourni à la cause contraire. Si je fais voir au matérialiste, comme une déduction nécessaire de la loi de corrélation, que ce qui existe dans la conscience sous forme de sentiment peut être transformé en son équivalent

de mouvement mécanique, ou par conséquent en équivalent de toutes les autres forces que manifeste la matière, il pourra considérer comme démontré que les phénomènes de la conscience sont des phénomènes matériels; mais le spiritualiste, partant des mêmes faits, pourra prétendre avec autant de logique que. si les forces déployées par la matière ne peuvent être reconnues que sous la forme où elles se révèlent à la conscience, on peut en inférer que ces forces, quand elles sont hors de la conscience, gardent la même nature intrinsèque que lorsqu'elles lui sont manifestées, et ainsi se justifie la conception spiritualiste du monde extérieur, regardé comme quelque chose d'essentiellement identique à ce que nous nommons l'esprit. Il est manifeste que l'établissement de la corrélation et de l'équivalence des forces du monde externe et du monde interne peut servir à pleinement assimiler l'un à l'autre; mais celui qui interprétera bien la doctrine contenue dans ce livre aura compris qu'aucun de ces deux termes ne peut être considéré comme le terme dernier. Il aura vu que bien que la relation du sujet à l'objet rende pour nous nécessaire la conception de ces deux termes d'une antithèse, l'esprit et la matière, l'un et l'autre ne doivent cependant être regardés que comme un signe de la réalité inconnue qui gît sous tous les deux. »

A la faveur de ces réserves et de ces explications, on sera peut-être moins disposé à repousser sans examen une théorie qui assimile aux autres forces naturelles les forces vitales et mentales. Toutefois, si la métaphysique peut *à priori* confondre tous les modes possibles de l'activité universelle, la philosophie positive, pour être fidèle à ses propres principes, ne peut admettre une telle assimilation qu'en l'appuyant de preuves rigoureuses, et ces preuves lui font défaut. La métaphysique, embrassant dans la même synthèse le moi et le non-moi, peut se dispenser de tracer des limites infranchissables entre les forces aveugles du monde matériel et les forces libres du monde de la pensée. La philosophie positive n'a pas même encore réussi à établir la parenté, la filiation des forces physico-chimiques et des forces vitales; à plus forte raison ne saurait-elle aujourd'hui dévoiler les liens invisibles qui unissent la vie à la pensée. Les sciences naturelles, les sciences historiques et la psychologie, tout en ayant les yeux les unes sur les autres, sont donc condamnées à suivre des routes différentes. Les voies où elles s'avancent aujourd'hui vont, il est vrai, en se rapprochant sans cesse, mais nous n'apercevons pas encore leur point de convergence, et l'on n'est peut-être pas même fondé à soutenir qu'elles se rencontreront un jour. Les principes de la philosophie positive n'ont jamais sans doute inspiré une œuvre plus vaste, plus compréhensive que celle que nous avons essayé d'analyser; mais, en jetant un regard en arrière, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer combien cette philosophie nouvelle reste encore impuissante à coordonner toutes

les idées et tous les faits dans une harmonieuse et complète synthèse. Cette doctrine, qui séduit aujourd'hui beaucoup d'esprits, a été une réaction contre la métaphysique, et cependant elle est obligée d'emprunter quelque chose à son ennemie. L'idée de la persistance de la force, la notion de la mesure, inséparables de toute investigation scientifique, n'ont d'appui véritable que la métaphysique. La science positive a beau relier par ses chaînes les plus serrées tous les termes du problème dont elle poursuit la solution, elle arrive forcément à des termes qu'elle ne peut ni saisir ni définir. Elle ne refuse plus de prononcer les noms de substance, d'infini, d'absolu : en les reléguant au-delà des bornes de ce que nous pouvons atteindre, elle les laisse toutefois apercevoir derrière les phénomènes tangibles, comme une lampe qu'on voit briller derrière les étoffes les plus épaisses. Elle laisse peser sur l'édifice entier de ses constructions le poids écrasant de l'inconnu. Il nous a paru qu'il y avait quelque chose d'original et, je dirais volontiers de poétique dans cette forme nouvelle sous laquelle apparaît aujourd'hui une doctrine qu'on a quelquefois, et à bon droit, pu accuser de sécheresse et de dureté. M. Comte ne reconnaissait d'autre dieu que l'humanité elle-même; mais ses disciples rehaussent aujourd'hui l'idée de la divinité jusqu'à la rendre inaccessible. Ils regardent l'âme et le corps, l'esprit et l'atome comme les ombres fuyantes de l'absolu; ils étudient patiemment l'œuvre des forces, soumises à des lois invariables; mais ils considèrent ces forces comme une émanation d'une activité dont la loi doit nous échapper. Ils tendent ainsi leur main à la foi et s'unissent avec elle dans l'adoration, pour eux raisonnée, pour elle naïve, du mystère éternel. C'est dans la philosophie positive une évolution remarquable, et dont l'honneur, quelques réserves qu'on doive faire sur le fond de la nouvelle doctrine, appartient à l'esprit anglais.

AUGUSTE LAUGEL.

SILVA

POÉSIES [1]

UN PASSAGE D'ABEILLES.

Tandis que, fatigué d'une route poudreuse,
Je goûte le repos sous de frais rameaux verts,
Abeilles en essaim, troupe mélodieuse,
Vont traversant les airs.

Quelque temps le doux bruit que font leurs vives ailes
Enchante mon oreille, et quelque temps aussi
Je vois leurs corps légers briller comme étincelles
Sur le fond obscurci.

Où vont-elles s'abattre? En tous lieux où fleurettes
Exhalent leur parfum, étalent leur émail,
Car, depuis que l'aurore a blanchi leurs retraites,
Elles sont au travail.

O mouches! votre corps est petit à l'extrême,
Mais votre esprit est grand, et vous tenez du ciel
Des ailes, bouche d'or, et la faveur suprême
De changer tout en miel.

Vous possédez le son, la couleur et le baume,
Et vous n'abusez pas de ces dons précieux.
Aussi tout ce qui sort de votre doux royaume
Est-il délicieux.

(1) L'ensemble des pièces réunies sous ce titre fait partie d'un recueil de *poésies diverses* que doit publier prochainement M. Auguste Barbier.

C'est là votre secret, délicates abeilles,
Mais il n'est pas le seul de votre ardent labeur;
Vous connaissez encore où sont les fleurs vermeilles
A la plus fine odeur.

Croissent-elles au bois plutôt qu'au sein des plaines,
Ou sur les fiers sommets qu'enveloppe l'azur,
Et qui, plus rapprochés des clartés souveraines,
Boivent un air plus pur?

Dites, car je voudrais, en suivant votre trace,
Cueillir sur les hauts monts ou sous les bois penchans
Ce qui peut infuser le plus d'âme et de grâce
Aux poétiques chants.

Peut-être alors pourrais-je, artiste moins débile,
Laisser quelques douceurs dignes des fleurs d'Hybla,
Même un peu de ce miel qu'aux bords latins Virgile
Savamment distilla.

Peut-être... Mais pourquoi caresser l'espérance
D'égaler dans mes soins votre travail doré?
Abeilles, je n'ai pas votre sainte innocence,
Votre esprit mesuré.

Abeilles, j'aurai beau, parmi les fleurs de l'âme,
Choisir celles qui font les bouquets les plus doux,
Et pénétrer mes vers de la céleste flamme
Qui resplendit en vous;

De vos concerts, mes chants n'auront jamais les charmes,
Leur miel ne vaudra pas votre miel pur et clair;
Nos temps sont trop troublés, nos cœurs trop pleins d'alarmes,
Pour qu'il n'ait rien d'amer.

LE DORMOIR DES VACHES.

Elles se reposaient à l'ombre des grands chênes.
Près d'elles arrivés, sur les mousses prochaines
Du dormoir notre pas s'arrêta quelque instant
Pour contempler l'effet du troupeau sommeillant.
A travers l'épaisseur des verdoyantes cimes,
Le soleil rayonnait, et ses lueurs sublimes,
Filtrant, glissant le long des troncs et des rameaux,
Parsemaient de points d'or le flanc des animaux;
Puis le vent par bouffée avec ses fraîches ondes
Nous apportait l'odeur des laitières fécondes.

Cent vaches à peu près étaient là, pour gardien
Auprès d'elles n'ayant qu'un seul homme et son chien.
L'homme assis sur un tertre écorçait une branche;
Quant au chien, à ses pieds, près de sa guêtre blanche
Il gisait étendu, toujours l'oreille au guet,
Et fixant sur son maître un regard inquiet.
Après quelques saluts et quelques mots honnêtes,
Nous dîmes au vacher : Pour mener tant de bêtes,
C'est bien peu qu'un seul chien! — C'est vrai, surtout au bois,
Fit-il; mais quand ce chien à lui seul en vaut trois,
C'est, pardieu, suffisant. Tenez, le soleil baisse,
Il faut que le troupeau quelque temps encor paisse,
Et s'il vous fait plaisir de le voir s'éveiller,
Mon chien vous montrera comme il sait travailler. —
Cela dit, il se lève et crie : Holà, Bonhomme!
Il nous faut déguerpir! — C'est ainsi que se nomme
Ma bête, et d'un tel nom elle est digne vraiment. —
Allons, debout! — Et puis il pousse un sifflement.
Bonhomme comme un trait part et court à l'ombrage
Où les vaches dormant confondaient leur pelage.
Quelque temps s'écoula sans que le moindre bruit,
Le moindre mouvement se fît au vert réduit;
Mais bientôt commença le branle des clochettes,
Puis l'on vit remuer le flanc rouge des bêtes,
Puis un par un dans l'air montèrent leurs grands dos.
Enfin, toutes debout, l'animal en trois sauts
Reparut et revint, la gueule haletante,
Demander à son maître une œillade contente.
Or, comme il s'avançait, la jeune et blonde enfant
Qui marchait avec nous, d'un cœur compatissant,
Prit un morceau de pain au fond de sa corbeille,
Et le lui présenta, tout heureuse et vermeille.
L'animal s'élança pour le saisir. Soudain
Le vacher siffle encore. A l'ordre souverain,
Notre bon serviteur n'hésite pas; il lâche
L'objet appétissant et revole à sa tâche.
En voyant ce rapide et noble mouvement,
Nous sentîmes au cœur un pur ravissement
Comme celui qui prend toute âme sympathique
A l'aspect imprévu d'un exploit héroïque.
Le terme, dira-t-on, est un peu fort : pourtant
En sa soumission ce chien nous parut grand;
Car, depuis le matin peut-être sans pâture,
Il mettait le devoir avant la nourriture.

CHANSON.

Si l'on savait la vie
Du pauvre charbonnier,
Plus d'un aurait envie
Peut-être du métier,
Et dirait : Gai la vie
Du charbonnier!

Notre hutte est petite,
Toute de rameaux frais;
Mais celui qui l'habite
Y trouve des attraits,
Un bon lit de fougère,
Puis un cruchon de vin,
Pour rendre plus légère
La tâche du matin.

Le matin, la fauvette
Nous sonne le réveil;
En nos mains la serpette
Joue aux feux du soleil,
Quand nous taillons la soupe,
C'est au chant des oiseaux
Qui descendent en troupe
Partager les morceaux.

La nuit, quand tout repose
Au fond de la forêt,
A l'entour du feu rose
Qui luit sous le cotret,
On fume et puis l'on chante,
Et le sommeil vous prend,
Toujours l'âme contente
Et d'amour rêvassant.

Si notre face est noire,
Notre cœur ne l'est pas;
Maint pauvre homme a mémoire
De nos humbles repas.
Par la nuit et l'orage
Que de piétons surpris
Sous nos toits de feuillage
Ont trouvé des abris!

Si l'on savait la vie
Du pauvre charbonnier,
Plus d'un aurait envie
Peut-être du métier,
Et dirait : Gai la vie
Du charbonnier!

SUR UNE PEINTURE DU PRIMATICE.

Nymphes, sonnez du cor, accouplez et liez
Les dogues aux flancs noirs et les blancs lévriers!
Voici que part Diane. En sa course légère,
Elle va de l'Hémus abaisser la fougère,
Et sur les verts sommets et dans les creux ravins
Percer de flèches d'or les biches et les daims...
Mais est-ce là Diane? est-ce bien la déesse
Que l'ombre des forêts seulement intéresse,
Et qui ne prend plaisir qu'aux féroces abois
D'une meute fouillant et refouillant les bois?
Diane! nul apprêt n'éclate sur sa tête,
Un nœud, contre l'assaut de la brise inquiète,
Soutient seul ses cheveux, et son corps élancé
Toujours d'une tunique est chastement pressé.
Mais celle-ci, non pas... D'une grâce ingénue
Dans la fraîcheur des bois elle entre toute nue;
L'or de ses blonds cheveux forme de beaux dessins
Sur son front souriant; la rougeur de ses seins
Brille sans voile au jour, et sa jambe divine,
Libre, sans vêtement, pose sur l'herbe fine
Un pied d'albâtre; puis, à chacun de ses pas,
Une odeur d'ambroisie émane. Ce n'est pas,
Ce n'est pas là Diane, oh! non! mais Cythérée,
Qui, prenant de sa sœur et la trousse dorée
Et l'arc sonore, au fond des grands bois ténébreux
Va surprendre Adonis au milieu de ses jeux.

OBERMANN.

« Je vais au bois avant que le soleil éclaire,
J'y vois par un beau jour se lever la lumière,
Je foule l'herbe humide, et le bruit de mes pieds
Des mousses fait bondir quelques daims effrayés.
Alors, sous les bouleaux à la fine verdure,
En ce moment divin pour toute créature,

Un sentiment secret de possible bonheur
Me remue avec force et m'agite le cœur;
Je monte, je descends, je marche tel qu'un homme
Qui veut jouir... Soudain j'ignore vraiment comme
Il se fait qu'il m'échappe un soupir douloureux,
J'ai de l'humeur,... et puis tout un jour malheureux! »

Tel est, noble Obermann, le récit d'une course
Que tu fis un matin aux lieux où l'humble source
Du mont Chauvet gémit... Or, près d'elle écoutant
Murmurer sur mon front le feuillage flottant,
A part moi je songeais à cette promenade
Et cherchais la raison d'une fin si maussade
Et de l'étrange humeur qui, sans motif réel,
T'avait tout obscurci la verdure et le ciel.

Mélancolique ami du riant Épicure,
Peu d'humains mieux que toi sentirent la nature!
Tu compris ses aspects sublimes ou touchans,
La splendeur des soleils dans leurs rouges couchans,
La rose effusion des clartés matinales,
La muette blancheur des neiges virginales,
Et sur les verts sommets ignorés des vivans
L'éloquence des pins agités par les vents.
Tout ce qui chante, flotte, étincelle, s'enflamme,
Aviva ton esprit, émerveilla ton âme,
Et cédant au pouvoir de tant de purs attraits,
Afin de mieux jouir de leur spectacle frais,
Bien souvent, dégoûté des peuplades humaines,
Pour les bois et les monts tu désertas les plaines.
Et cependant, malgré l'enivrante douceur
Que la grande Sirène épanchait en ton cœur,
Une amère tristesse empoisonnait ta vie
Et rendait tes destins bien peu dignes d'envie.
Qu'avais-tu donc, rêveur! quel démon altérait
Partout le flot de miel que la nature offrait
A tes lèvres?... Hélas! sous la grâce visible
Des formes tu sentais, indomptable et terrible,
Une force toujours prête à l'anéantir.
Puis tu reconnaissais à travers ton plaisir
Que tu n'étais qu'une ombre, un lambeau de nuage
Que le moindre zéphyr allait dans son passage
Balayer et dissoudre, et qu'autour de ton front,
Devant toi, sous tes pieds, le lac au flot profond,

Le ciel au vaste azur, la nuit aux feux sans nombre,
Et les bois verdoyans pleins de lumière et d'ombre,
Enfin tout ce qui brille en ce monde de beau
N'était que l'ornement d'un éternel tombeau.
Alors te survenaient de longues défaillances,
Des découragemens et des désespérances!
Alors tu te disais tristement : A quoi bon
Dans un ordre pareil se mettre à l'action?
A quoi bon épeler le mot fameux de gloire
Devant l'éternité, gouffre de toute histoire?
A quoi bon animer même du feu d'amour
De fragiles humains qui ne vivront qu'un jour?
L'infini, l'infini par sa masse de choses,
Ses compositions et ses métamorphoses,
Écrasait ton esprit, et tu ne pouvais pas
Concevoir, en foulant la terre sous tes pas,
Que l'appréciateur de tes charmes, Cybèle,
N'eût pas, comme toi-même, une vie immortelle,
Et, toujours entraîné vers l'horizon sans fin,
Tu voulais l'embrasser... avec des bras de nain!

Obermann, Obermann, ta course dans la vie
Était celle d'un cœur ardent, mais qui dévie;
Le sentier que prenaient tes désirs était faux.
Comme cette beauté, l'amoureuse d'Éros,
Que d'antiques esprits peignirent malheureuse
D'avoir voulu, superbe et par trop curieuse,
Lever imprudemment le voile de l'amour,
De même, audacieux pèlerin, à ton tour
Tu plongeas le regard au fond de tes délices,
Et tu ne rapportas comme elle que supplices
De ta vue inquiète... O penseur plein d'émoi,
Il te fallait jouir sans chercher le pourquoi,
Aimer, toujours aimer; amour t'eût fait comprendre
Mieux que raison le point que tu voulais entendre,
Car, quel que soit l'esprit et sa vive lueur,
Le sens de l'infini n'existe bien qu'au cœur.

Ah! tu la reconnus, cette vérité sainte,
Le jour où tes deux pieds marquèrent leur empreinte
Dans la vieille Helvétie, aux neiges du Sanez,
Sous l'ombre des hauts pics de glace couronnés;
Solitaire marcheur, tu rencontras un homme
Que la fatigue avait saisi d'un mauvais somme,

Et qui, par le grand froid déjà tout engourdi,
Allait aux noirs vautours livrer son corps raidi.
Soudain ton cœur s'émut en face de cet être,
Et tu ne voulus point du sentier disparaître
Sans ravir au trépas ce frère défaillant.
De la main et du cri vite le réveillant,
Tu le remis sur pied, tu lui rendis courage,
Et pour mieux regagner les toits de son village
Tu prêtas à ses reins le secours de ton bras.
Or, comme vous marchiez, au-devant de vos pas,
Voilà qu'il accourut des enfans, une femme,
Qui, les yeux inquiets et la terreur dans l'âme,
Frappant l'écho plaintif d'un cri désespéré,
Depuis longtemps cherchaient le pauvre homme égaré.
En vous voyant, surtout toi soutenant leur père,
Ils comprirent bientôt que ton bras tutélaire
En était le sauveur, et tous ces gémissans
Inondèrent tes mains de pleurs reconnaissans.
Quel moment! Tu l'as dit : d'une beauté divine
Il t'éclaira les cieux. Le sang dans ta poitrine
Courut plus chaudement, et ton souffle plus pur,
Plus rapide, plus plein, s'élança vers l'azur.
Nul souci ne pesait sur ta face ravie;
Comme l'acier dans l'onde, il semblait que ta vie
Fût toute retrempée et bonne à l'action;
Le monde n'était plus une œuvre sans raison.
Ame et corps, ta nature avait son équilibre,
Tu te sentais plus fort, tu te sentais plus libre,
Tu fus heureux enfin tout le reste du jour :
Tu venais comme Dieu de vivre dans l'amour.

LA BRANCHE MORTE.

Le ciel était voilé de longs nuages gris,
Un vent froid coupait l'air, et des champs défleuris
Les étés avaient fui vers un plus doux rivage.
C'était l'automne, non l'automne au front paré
Des verdures du pampre et du raisin doré,
Mais l'automne pâlie au terme du voyage.

Une teinte rougeâtre enveloppait les bois,
L'herbe des sentiers verts était sombre, et la voix
Des oiseaux se taisait aux cimes des feuillées;
Nul bruit dans la forêt excepté le bruit sourd

Des vents qui, des grands fûts berçant le dôme lourd,
Faisaient voler dans l'air mille feuilles rouillées.

Assis au pied d'un hêtre et seul, au sifflement
De l'air froid je prêtais l'oreille, et tristement
Contemplais le déclin des choses de nature,
Lorsqu'un craquement sec dans l'arbre épais et haut
Retentit, et je vis à mes pieds aussitôt
Tomber en tournoyant un débris de ramure.

Ce fragment, détaché du faîte gémissant,
Avait fini de vivre, et flétri, jaunissant,
Allait se perdre au sein d'une aride poussière,
Et pourtant au milieu de ses sœurs couleur d'or
Une feuille encor verte et toute fraîche encor
Brillait comme aux beaux jours de la fleur printanière.

Son apparition splendide m'attendrit,
Et soudain m'arriva la pensée à l'esprit
Que, dans sa survivance au reste du feuillage,
Cette fraîcheur était comme un rêve d'été,
Un heureux souvenir épanchant sa gaîté
A travers les brouillards et les glaces de l'âge.

Alors, moi-même alors, je revis mes vingt ans
Avec tous leurs plaisirs, leurs espoirs éclatans,
Leurs secrètes amours, leurs amitiés sans voiles,
Et de ces souvenirs qui ravivaient mon cœur,
Quelques-uns surpassaient les autres en douceur
Comme la blanche lune efface les étoiles.

Sur ceux-là bien longtemps s'attacha le regard
De mon âme; longtemps les contemplant à part
Comme un bouquet de fleurs aux grappes embaumantes,
Des touffes de lilas qu'un pauvre voyageur
Trouverait au désert, longtemps avec bonheur
J'en savourai la grâce et les odeurs charmantes...

O divine Mnémé, de l'âme auguste enfant!
Les Grecs eurent pour toi, dans leur âge brillant,
Une adoration profondément pieuse :
Leur pensée honorait sous ton aimable nom
La mère des neufs sœurs compagnes d'Apollon,
Et du grand Jupiter l'éternelle amoureuse.

Et moi, comme eux je t'aime et t'honore comme eux,
Car seule, de ce monde obscur, tumultueux,

Inconstant, fugitif, tu retiens quelque chose;
Tu sèmes de plaisirs notre course ici-bas,
Et de nouveaux bonheurs par-delà le trépas
Tu dois fleurir encor notre métamorphose.

Oui, quand la Parque sombre, avec son fer divin
De notre vie aura coupé le fil de lin
Et dans les airs laissé partir l'âme légère,
Si, comme une fumée aux champs de l'infini,
Notre esprit ne s'est point soudain évanoui,
Ce que je ne puis croire et nullement n'espère,

En lui le souvenir renaîtra plus fervent,
Plus profond qu'il n'était lorsque le corps vivant
Le tenait à l'étroit dans sa prison massive;
Son regard aura plus de portée et d'ampleur,
Et jusqu'aux moindres faits cachés au fond du cœur,
Tout réapparaîtra d'une façon plus vive.

Alors si, par l'effet d'instincts supérieurs,
Nulle infâme action, nuls pensers corrupteurs
N'ont terni son essence en traversant la terre,
Ou si des actes vils les fantômes ombreux,
Se fondant au brasier des remords douloureux,
Ont laissé revenir sa pureté première,

Alors il reverra, dans leurs rayonnemens
Et leurs suavités, les rapides momens
Où l'union des cœurs doubla son existence;
Il reverra les traits, les formes de tous ceux
Que sur terre il aima d'un amour sérieux,
Car l'amour vainc la mort et la passe en puissance.

O bonheur ineffable! ô nobles cœurs éteints,
Vous, vers qui des aimans subtils et clandestins
Nous avaient entraînés dans le torrent de l'être,
Vous n'aurez pas touché vainement à nos jours
Et tenu place en nous pour, loin de nous toujours,
Au gouffre du néant plonger et disparaître.

Qu'importe, doux amis, même après le trépas,
Que votre esprit semblable au nôtre ne soit pas!
Qu'il monte plus léger ou demeure en arrière!
Qu'importe que, moins purs ou que plus avancés,
Ainsi que ramiers blancs l'un à l'autre enlacés,
Nous ne puissions voler ensemble à la lumière!

Vous n'en vivrez pas moins en nous profondément,
Et pas moins n'en serez, sans perte d'un moment,
Les tendres compagnons de nos pèlerinages;
Nous vous invoquerons et vous nous répondrez,
Comme au temps du sommeil, en des rêves dorés,
Le faisaient si souvent vos vivantes images.

En vain le vif éclat des célestes beautés,
L'épanouissement des saintes vérités
Nous jetteront l'esprit en extases sublimes;
Ce vaste enivrement ne saurait amoindrir
Et ruiner en nous le puissant souvenir
Des ivresses du cœur aux régions infimes.

L'esprit ne doit-il pas toujours de plus en plus
S'épurer? Comme lui, les souvenirs accrus
Le feront, et, laissant sur notre humble planète
La plus grossière part des doux accouplemens,
Ils ne retraceront en nos entendemens
Que les plus purs instans de l'union parfaite.

De là, chers adorés, d'indestructibles nœuds,
Augmentant, redoublant leurs serremens joyeux
A tout avénement d'existences nouvelles;
Car, une fois entrés en nous, les amours vrais
N'en doivent plus sortir, ni s'éteindre jamais,
Étant du grand amour les divines parcelles.

O maître de Florence, ô sublime voyant
Dans les choses du ciel, ô Dante, maintenant
Je comprends mieux les faits de ton allégorie :
Pourquoi tu mis aux champs de l'expiation
La fontaine Eunoë, cette onde ayant le don
De ne vous rappeler que le bien de la vie;

Pourquoi, dès que ton âme eut purgé ses erreurs,
Et d'un éther plus haut aspiré les fraîcheurs,
Tu retrouvas soudain ta chère Béatrice,
Et pourquoi la beauté de l'être ravissant,
Ainsi que ton amour, allait toujours croissant,
Plus vous montiez tous deux vers l'âme créatrice...

AUGUSTE BARBIER.

Fontainebleau 1863.

L'ILE DE CRÈTE

SOUVENIRS DE VOYAGE

I.

LE PAYS : CARACTÈRES PHYSIQUES ET PRODUCTIONS NATURELLES.— LES RUINES.

L'île de Crète, connue en Occident, depuis le moyen âge, sous le nom d'île de Candie, est la plus vaste et la plus belle de toutes les îles de l'archipel grec : c'est la Sicile de la Méditerranée orientale. Une poétique légende témoigne de la réputation de merveilleuse fertilité dont elle jouissait chez les anciens : c'est là, racontait-on, que, dans un champ trois fois retourné par la charrue, Cérès avait mis au monde Plutus, dieu de la richesse, tradition qu'un moderne rappelle en des vers vraiment dignes de la muse antique. Il s'adresse à Cérès, et, l'invitant à venir habiter de nouveau cette Grèce si longtemps désolée et stérile, il fait souvenir la déesse de tout ce qu'elle avait jadis versé de bienfaits sur ces campagnes où le sol est tout prêt encore à rendre avec usure la semence qui lui serait confiée :

On dit que Jasion, tout couvert de poussière,
Premier des laboureurs, avec toi fut heureux;
La hauteur des épis vous déroba tous deux,
Et Plutus, qui se plaît dans les cités superbes,
Naquit de vos amours sur un trône de gerbes.

L'étendue de cette île, la variété des productions qu'offraient ses rivages et ses vallées, les hautes forêts qui, dans l'origine, couvraient les flancs de ses montagnes maintenant déboisées, les rades

spacieuses et les ports bien abrités qui se creusent en divers points de ses côtes septentrionales, sa situation enfin, intermédiaire entre le Péloponèse, dont elle semble continuer les promontoires méridionaux, et la plage libyenne, qu'elle regarde au sud, voilà bien des avantages, bien des circonstances favorables qui sembleraient avoir dû assurer à la Crète les plus brillantes destinées. Cependant, si l'on y regarde de près, et que l'on jette les yeux sur la carte, on est frappé tout d'abord de la forme allongée de l'île, et des difficultés qu'une telle configuration a dû opposer à l'établissement de l'unité politique. Cette impression devient bien autrement vive et forte chez le voyageur qui, se rendant de Malte en Syrie, longe les rivages crétois pour se couvrir des vents du nord, et surtout chez celui qui met le pied dans l'île, qui en parcourt les campagnes et en gravit les sommets. Il voit courir presque en ligne droite, sur une longueur de trente-cinq lieues environ, la chaîne de montagnes qui forme comme l'épine dorsale de la Crète; il la voit s'élever et s'abaisser, se relever et redescendre encore, enfermer dans ses plis ou serrer entre ses escarpemens et la mer de profondes vallées, des plaines étroites qui n'ont pour ainsi dire pas de communication avec le reste du pays, et il ne peut se défendre de penser qu'il y avait bien des chances pour qu'un sol ainsi découpé et fractionné ne réussît pas à échapper au morcellement politique et à toutes les conséquences désastreuses que peut entraîner ce système poussé à l'excès.

Les Hellènes commencèrent de bonne heure à répandre sur les rivages crétois de nombreux groupes de hardis colons, et à peupler de cités achéennes et doriennes les vallées de l'Ida et des Leuca-Ori ou Monts-Blancs. Avant que cette population ne fût devenue trop nombreuse et trop dense, la Crète, dans les plus anciennes traditions que la Grèce ait conservées, nous apparaît réunie sous une domination unique que représente le nom légendaire de Minos, et, grâce à cette réunion, maîtresse de toutes les mers qui baignent ses rivages. La *thalassocratie* de Minos, c'est-à-dire la suprématie maritime que la Crète avait conquise pendant cette période toute primitive, était restée célèbre en Grèce : historiens et orateurs y font plus tard de fréquentes allusions à propos de l'empire maritime que fondèrent, au profit d'Athènes, dans le cours du ve siècle avant Jésus-Christ, les Thémistocle, les Aristide, les Cimon, les Périclès. La suite par malheur ne répondit pas à ces débuts, qui semblaient pleins de promesses. Tandis que des îles bien moins grandes, et pour qui la nature avait bien moins fait, comme Chios, Rhodes ou Samos, comme Thasos même ou Égine, jetaient à certaines époques un incomparable éclat, la Crète, depuis le commencement des

temps historiques jusqu'à nos jours, est restée tout à fait au second plan, et, loin de conserver cette situation prépondérante qu'elle avait occupée un moment, n'a pris qu'une faible part aux grandes luttes où se sont jouées les destinées du monde grec.

Ce n'est pourtant ni les bras ni la richesse qui ont fait défaut à la Crète; elle est connue, dès les âges héroïques, sous le nom de Crète aux cent villes, *hecatompolis*, et ce que le temps a épargné des ruines de ces nombreuses cités, les imposans débris des grands travaux d'utilité publique qu'elles avaient exécutés pour approprier le sol aux besoins de leurs habitans et aux exigences de la vie policée, toutes les traces enfin que le sol a conservées de ce passé lointain concourent, avec les témoignages historiques, à prouver que la Crète, pendant tout le cours de l'antiquité, a possédé une population des plus denses, des plus opulentes et des plus actives. Partout s'offrent au voyageur qui explore les côtes de l'île et qui remonte ses vallées les restes de ports, de citernes profondément creusées dans le roc ou construites à grands frais avec un indestructible ciment, d'aqueducs taillés dans la pierre vive et courant au flanc des montagnes ou les perçant de part en part pour amener aux cités des sources éloignées; devant lui s'ouvrent de vastes carrières, comme celles qui sont connues sous le nom de *labyrinthe de Crète*, et d'où sont sortis tous les matériaux des édifices de la puissante Gortyne; de tous côtés enfin se présentent à ses regards les monumens variés d'une industrieuse richesse, armée de tous les arts que la Grèce a connus, et commandant en souveraine maîtresse à tout un peuple d'esclaves. Pourquoi donc alors, dans le tableau que nous tracent les histoires générales des fortunes diverses de la race grecque et des différentes formes qu'a successivement revêtues son génie, pourquoi la Crète ne figure-t-elle en quelque sorte que pour mémoire? Pourquoi n'a-t-elle exercé, sur le cours des grands événemens qui se sont passés dans son voisinage, qu'une influence si indirecte et si peu sensible? C'est, comme la géographie suffirait à nous le faire pressentir avant même que l'histoire ne vînt confirmer ces prévisions, c'est que nulle part ailleurs les Grecs n'ont plus docilement obéi à leur goût inné pour l'indépendance municipale; nulle part le système de l'autonomie des cités voisines et rivales n'a été plus rigoureusement appliqué : ni dans le Péloponèse, ni dans la Grèce centrale ou sur les côtes de l'Asie-Mineure un aussi grand nombre de petits états séparés et ennemis ne se sont constitués dans un espace aussi restreint.

La division avait commencé dès le temps d'Homère. « Au milieu de la mer profonde, dit-il, s'élève une terre riante et fertile, l'île de Crète, habitée par des hommes nombreux, population immense qui vit dans quatre-vingt-dix cités, qui parle des langages divers.

Il y a des Achéens, des Étéocrétois magnanimes, des Kydoniens, des Doriens à l'aigrette flottante, et des Pélasges de race divine. Parmi les cités, la plus illustre est Cnosse, où durant neuf ans régna Minos, ami du grand Jupiter. » Bientôt après l'élément dorien prit le dessus, et il imprima aux institutions civiles et politiques des républiques crétoises, ainsi qu'au dialecte qui s'y parlait, un caractère tout particulier, dont l'originalité avait attiré l'attention des anciens eux-mêmes; mais aucune des trois grandes cités doriennes de l'île, Cnosse, Kydonie et Gortyne, ne réussit, malgré des guerres longues et opiniâtres, à conquérir une suprématie assez marquée pour disposer à son gré des ressources de la Crète entière, et pour en réunir les forces dans une action commune. Les villes de second ordre, comme Aptera, Polyrrhénie, Lampe, Axos, Elyros, Hierapytna, se joignant, selon les circonstances ou le caprice du moment, tantôt à Kydonie, tantôt à Gortyne ou à Cnosse, éternisaient la lutte en empêchant aucun des partis de remporter une victoire décisive et de s'assurer une durable prépondérance. Également infructueux furent les efforts tentés à diverses reprises pour rattacher les unes aux autres les cités crétoises par le lien tout moral d'une équitable fédération. Plusieurs fois ébauchée sous le nom de *syncrétisme*, terme qui, en passant dans notre langue, a reçu une signification toute métaphorique, et bien éloignée de son sens primitif, cette ligue ne prit pas de consistance; elle resta toujours incomplète et fragile, et ne réussit point à donner à la Crète l'unité politique, à la mettre en passe de faire sentir sa puissance sur le continent et dans les îles voisines, et de défendre avec succès son indépendance contre toute agression étrangère.

Il eût été difficile qu'il en fût autrement, avec toutes ces étroites et sinueuses vallées qui aboutissent à la mer et ne communiquent entre elles que par des cols élevés ou des gorges faciles à défendre. Que l'on construisît, à l'endroit le plus resserré du passage, une de ces grosses tours bâties sans ciment, en blocs énormes soigneusement appareillés, comme on en trouve encore plus d'une, à peine ébréchée par les siècles, au cœur de ces montagnes, une faible garnison suffisait pour fermer les routes qui conduisaient à la cité; celle-ci d'ailleurs était elle-même pourvue de fortes murailles et située sur quelque hauteur d'où l'on voyait au loin venir l'ennemi. Dans ces conditions, la guerre entre états limitrophes pouvait continuer et continuait de génération en génération, sans autre résultat que l'enlèvement de quelques troupeaux et le ravage des plantations d'oliviers situées dans le bas pays, à l'issue des vallées et sur les rivages. Il fallait, pour arriver enfin à un succès décisif, quelque insigne perfidie, quelque odieuse trahison, comme celles dont furent victimes les Lyctiens et les Apolloniates; alors la haine,

exaspérée jusqu'au délire par de longues années d'hostilités non interrompues, d'insultes et de défis réciproques, s'emportait à d'horribles cruautés, s'assouvissait en de féroces vengeances, dont le récit fait frémir, tel qu'il s'offre à nous dans quelques pages de Polybe. Dans ces luttes acharnées, obscures et sanglantes, qui n'avaient point pour mobile et pour excuse, comme les guerres d'Athènes et de Sparte, une noble ambition prête à faire de grandes choses, dans ces compétitions passionnées où la victoire restait ordinairement au parti qui violait le plus effrontément les sermens prêtés sur les autels des dieux, tout patriotisme hellénique, tout sentiment élevé s'usa et disparut bientôt. Malgré les sollicitations de leurs frères du continent, les Crétois refusèrent de prendre part à la guerre médique et d'aider la Grèce menacée par toutes les forces de l'Asie; mais, rompus au maniement des armes par l'éducation dorienne et par leurs guerres intestines, ils prirent, dès la fin du ve siècle avant notre ère, l'habitude de se louer, sur toutes les côtes de la Méditerranée, à tous ceux qui pouvaient payer leurs services. En même temps, dès qu'une puissance comme Athènes, ou plus tard la Macédoine et Rome, n'était plus là pour faire la police des mers, de hardis forbans sortaient de tous les ports de la Crète et infestaient la Mer-Égée. Pendant trois siècles, la Crète ne fut guère qu'un repaire de pirates et un nid de mercenaires. Célèbres comme archers et formant une excellente infanterie légère, on trouve partout les Crétois mêlés, pour le compte d'autrui, à toutes les querelles, à toutes les expéditions militaires du temps, et toujours prêts à se vendre au plus offrant. A ce métier, les plus habiles, les plus brillans de ces aventuriers arrivèrent parfois en pays étranger à la situation de ministres et de généraux des princes qu'ils servaient : le gros des soldats se contentait de rentrer au pays avec quelques esclaves de prix et une riche part de butin; mais chez tous ces condottieri, officiers de haut rang ou simples archers, c'était la même absence de moralité, le même mépris cynique de la foi jurée. Aussi la réputation des Crétois était-elle détestable. La Grèce s'est toujours montrée indulgente pour la ruse heureuse et le mensonge adroit, témoin Pallas, la déesse de la sagesse, qui, dans l'*Odyssée*, félicite très sérieusement Ulysse du talent et de l'aisance qu'il apporte à mentir; on était pourtant d'avis, en Grèce même, que les Crétois allaient trop loin et dépassaient toute mesure. Crétois devint synonyme de menteur; un proverbe populaire ajoutait qu'il est permis d'agir à la crétoise, de *crétiser* quand on a affaire à un Crétois, c'est-à-dire de tromper un trompeur. On connaît aussi le fameux syllogisme, qui des écoles grecques a passé dans tous nos manuels de logique, et dont la majeure est cet aphorisme : *tous les Crétois sont des menteurs*. Des hommes qui se souciaient aussi

peu de la considération et qui faisaient si bon marché de leur dignité personnelle devaient tenir avant tout à l'argent; les Crétois n'étaient pas en effet moins diffamés pour leur avidité que pour leur fourberie. « L'argent, dit Polybe, est en si grande estime auprès d'eux qu'il leur paraît non-seulement nécessaire, mais glorieux d'en posséder. Bref, l'avarice et l'amour de l'or sont si bien établis dans leurs mœurs que seuls dans l'univers les Crétois ne trouvent aucun gain illégitime. » A propos d'un Crétois qu'avaient jeté en Italie, au temps de la guerre sociale, les hasards de sa vie d'aventure, Diodore de Sicile nous rapporte une piquante anecdote, où se peint au vif le caractère national. Il raconte comment un Crétois vint trouver le consul Jules César, et s'offrit comme traître. « Si par mon aide, lui dit-il, tu l'emportes sur les ennemis, quelle récompense me donneras-tu en retour? — Je te ferai, répondit César, citoyen de Rome, et tu seras en faveur auprès de moi. » A ces mots, le Crétois éclata de rire et reprit : « Un droit politique est chez les Crétois une niaiserie titrée; nous ne visons qu'au gain, nous ne tirons nos flèches, nous ne travaillons sur terre et sur mer que pour de l'argent. Aussi je ne viens ici que pour de l'argent. Quant aux droits politiques, accorde-les à ceux qui se les disputent et qui achètent ces fariboles au prix de leur sang. » Le consul se mit à rire et dit à cet homme : « Eh bien! si nous réussissons dans notre entreprise, je te donnerai mille drachmes en récompense. »

Tant de perversité et de corruption n'empêchait pas le Crétois de tirer vanité de cette vie de bandit qu'il préférait à toute autre. Athénée nous a conservé, en l'attribuant au poète Hybrias, une chanson crétoise où débordent l'insolent orgueil du soldat de fortune et son mépris pour ce monde des sots et des faibles qu'il exploite dédaigneusement. « Je possède une grande richesse, chantait le Crétois dans les festins : c'est ma lance, et mon épée, et mon beau bouclier long, rempart du corps. Oui, avec cela je laboure, avec cela je moissonne; avec cela je foule l'agréable vin que produit la vigne; avec cela j'ai des esclaves qui m'appellent maître. Eux, ils n'ont pas le cœur d'avoir une lance ni une épée, ni un beau bouclier long, rempart du corps. Tous tombent de frayeur et embrassent mon genou, en s'écriant : Maître! et : Grand roi! »

Quand l'ombre chaque jour grandissante de la puissance romaine commença à s'étendre sur l'Orient, les Crétois semblèrent aller au-devant de la conquête en fournissant eux-mêmes au sénat de justes sujets de plainte et de spécieux prétextes d'intervention dans les affaires de l'île. Les Romains n'employaient guère de mercenaires; sur le champ de bataille, ils faisaient eux-mêmes leur besogne : il y avait donc plus à gagner au service des tyrans de Grèce, des rois de Macédoine, de Pont ou de Syrie. Les cités crétoises, qui commen-

çaient à sentir le danger et à prendre peur, avaient beau promettre officiellement à Rome de lui envoyer les auxiliaires qu'elle réclamait en se fondant sur les traités, c'était sous les drapeaux des ennemis de Rome qu'affluaient, attirés par l'appât d'une haute paie, les archers crétois. Dans toutes ces armées qu'eut à disperser l'une après l'autre la conquête romaine, Rome trouva toujours devant elle les Crétois; Philippe, Antiochus, Persée, Nabis, Mithridate, comptaient parmi leurs meilleurs officiers des aventuriers crétois, rompus à la guerre de montagnes et féconds en stratagèmes et en ruses variées; des Crétois formaient l'élite de leurs troupes légères. En même temps, séduites par les profits dont on leur offrait le partage, les cités crétoises ouvraient leurs ports aux pirates de Cilicie, fournissaient de nombreuses recrues à leurs équipages, et leur achetaient le butin et les esclaves qu'ils allaient enlever jusque sur les côtes de l'Italie, jusqu'aux portes de Rome. C'était trop d'imprévoyance et d'audace : Rome finit par perdre patience; une armée romaine débarqua dans l'île; malgré des succès passagers et une vigoureuse résistance, les cités principales, l'une après l'autre, capitulèrent ou furent emportées d'assaut, et en 66 avant Jésus-Christ un Métellus mérita par la soumission définitive de l'île le surnom de *Crétique*.

Je ne vois pas de pays dans le monde ancien à qui la conquête ait dû être plus avantageuse qu'à la Crète : pour la première fois depuis bien des siècles, les guerres intestines cessèrent de ravager l'île, et peu à peu s'éteignit jusqu'au souvenir des haineuses et sanglantes rivalités d'autrefois. Sous l'influence de la *paix romaine*, comme dit Pline, la Crète paraît avoir atteint un degré de richesse et de prospérité qu'elle n'avait jamais connu. Sa situation insulaire la mit longtemps à l'abri des invasions barbares qui désolaient le continent, et elle resta pendant tout le cours des ve et vi^e^ siècles de notre ère une des provinces les plus peuplées et les plus florissantes de l'empire d'Orient. Ce ne fut qu'au viie siècle, quand les Arabes devinrent maîtres de la mer, qu'elle commença à souffrir; après y avoir fait de nombreuses incursions, les musulmans finirent, en 825, par s'emparer de l'île tout entière. La ville de Candie dut son origine et son nom au large fossé, *kandak* en arabe, que les conquérans creusèrent autour du premier camp retranché où ils se fortifièrent après leur débarquement, non loin des ruines de Cnosse. Nicéphore Phocas, en 961, replaça la Crète sous la domination grecque jusqu'à l'époque de la quatrième croisade. Après la prise de Constantinople par les Latins, cette île devint la possession la plus importante de Venise dans la Méditerranée. La république, après avoir victorieusement défendu cette royale conquête contre les soulèvemens des Grecs crétois excités et secourus par la jalousie de Gênes, en resta maîtresse incontestée jusqu'au milieu du xviie siècle. Les sultans

ottomans ne pouvaient pourtant se résigner à laisser toujours aux mains de Venise une position aussi avantageuse, d'aussi beaux ports, d'aussi fertiles rivages. La lutte s'engagea en 1645 : après de longues alternatives de succès et de revers, après un siége qui dura plus de vingt ans, et qui fut illustré par l'opiniâtre génie de Morosini, par l'héroïque et folle bravoure de La Feuillade et des Français qui servaient sous ses ordres, Candie capitula le 6 septembre 1669. La Crète est demeurée depuis lors au pouvoir des Turcs. Malgré la part glorieuse qu'elle avait prise à la guerre de l'indépendance, malgré les victoires qui avaient rejeté les musulmans dans les forteresses, la Crète, reconquise pour le sultan, comme la Morée, par les armes d'Ibrahim-Pacha, fut rendue et garantie à la Porte-Ottomane par la conférence de Londres en 1830. Telle a été l'histoire de l'île de Crète, telles ont été les vicissitudes qu'a traversées la population grecque, qui s'y est maintenue en dépit de toutes les invasions et de toutes les conquêtes; mais c'est sa situation présente qui doit surtout appeler notre attention. On veut savoir quels sont les principaux caractères physiques du pays et ses aspects les plus frappans; on se demande quels fruits y porte la terre partout où l'homme prend la peine de la solliciter à produire, de quels arbres s'y revêtent les collines là où ne les a point dénudées la folle incurie du pâtre ou l'aveugle rage du barbare, quelle belle race d'agiles et hardis montagnards nourrissent les fertiles vallées de Sélino et les inaccessibles gorges de Sfakia. Quelques souvenirs personnels pourront répondre à ces diverses questions; ils feront comprendre aussi, nous l'espérons, de quel intérêt il eût été pour le royaume de Grèce de s'adjoindre dès l'origine l'île de Crète, et quel important accroissement de richesse et de force elle eût été pour le nouvel état.

I.

Comme la plupart des îles de l'Archipel, la Crète est traversée par une longue chaîne qui court, de l'est à l'ouest, d'un rivage à l'autre. Cette chaîne se compose de trois montagnes bien distinctes qui s'en détachent en saillie, et semblent au premier aspect former autant de massifs isolés, mais qui n'en sont pas moins reliées en un même système. Ce sont le *Dicté* (aujourd'hui Lassiti ou Sitia) à l'est, l'*Ida* (aujourd'hui Psiloriti) au centre, et les *Monts-Blancs* (Leuca-Ori, aujourd'hui Aspro-Vouna ou monts Sphakiottici) à l'ouest, ainsi nommés dans l'antiquité soit à cause des neiges qui en couvrent les cimes pendant une grande partie de l'année, soit plutôt, si je ne me trompe, à cause de la couleur blanchâtre que présentent le plus souvent ces massifs abrupts, formés d'une roche calcaire qui imite

souvent l'aspect du marbre. L'île est partagée naturellement par ses montagnes en trois régions distinctes, dont chacune a sa physionomie et son caractère. Comme c'est à La Canée que vous amène le paquebot qui, par Syra, met Athènes et l'Europe en communication avec la Crète, et comme La Canée est située au pied même des Monts-Blancs et au centre du pays que dominent ces âpres sommets, c'est de La Canée que nous partirons pour visiter l'île, et c'est la région occidentale que nous parcourrons la première.

Le premier aspect de la Crète, quand on débarque à La Canée, ne répond guère à l'attente du voyageur; on espérait mieux de cette contrée, que ses habitans comparaient autrefois au paradis, et où les Arabes, dans les premiers jours de leur conquête, croyaient reconnaître cette terre de lait et de miel que leur avait dépeinte le Coran. La Canée, qui occupe, on ne saurait en douter, l'emplacement de l'ancienne *Kydonia*, est une petite ville d'environ dix-huit mille âmes, toute badigeonnée de blanc, dépourvue de jardins et d'arbres, sans rien de cette élégance, de cet aspect agréable et varié que présentent presque toujours de loin les villes turques. Autour de La Canée s'étend, pierreux et brûlé du soleil, un petit plateau qui, dans la saison où je vis pour la première fois ce pays, au mois de septembre 1857, avait depuis longtemps déjà perdu son seul ornement, les maigres moissons qu'il donne à grand'peine; vers l'est, ce sont les rochers nus et tristes de Chalepa et d'un énorme promontoire montueux nommé l'Acrotiri; vers l'ouest, une île, un cap non moins desséchés, non moins désolés. Le fond du tableau est formé par l'imposante masse des Monts-Blancs; ce qui manque à ces montagnes pour être vraiment belles, ce n'est pas la hauteur, mais la netteté des contours, la distinction et l'originalité des formes. Grâce à l'excessive transparence de l'air, l'œil peut en remonter les pentes, en sonder les ravins, en atteindre les sommets arrondis et tous semblables l'un à l'autre; partout c'est la même absence de végétation, la même nudité, la même teinte grise et terreuse. Nulle forêt ne noircit les flancs de la montagne; à peine aperçoit-on des oliviers au fond de quelques vallées.

Auprès de la ville, les champs sont tous bordés d'énormes aloès; tout ce site et cette nature ont quelque chose d'africain. Ce qui ajoute à la ressemblance, c'est un village de fellahs bâti sous les murs de la ville. Venus en Crète comme soldats d'Ibrahim, ces paysans d'Égypte et de Syrie y restèrent la guerre finie, et y appelèrent leurs femmes et leurs enfans, ou s'y marièrent avec des Africaines amenées dans l'île par l'esclavage. Au lieu de s'établir dans l'intérieur de la cité, ils se refirent là, sur le rivage, un petit coin d'Égypte. A voir ces maisons blanches et basses à peu près sans fenêtres, ces toits plats couverts de feuillages desséchés, ces femmes

musulmanes, arabes ou nubiennes, assises sans voile sur le pas de leur porte, tandis que d'autres, revenant de la fontaine, portent sur leur tête une grande jarre d'argile rouge et la soutiennent de leurs deux bras que l'on dirait empruntés à quelque belle statue de bronze, on peut se croire sur la plage du Delta, quelque part autour de Damiette ou d'Alexandrie.

Ce qui rendait encore l'illusion plus vive et plus complète, c'est qu'il y avait alors près de la ville, campée sous la tente, toute une tribu d'Arabes Benghazis, que la misère avait chassés de l'Afrique. Qu'il faut donc peu de chose à ces gens-là pour s'abriter et se vêtir! Leurs tentes sont faites de quatre bâtons fichés en terre, d'une espèce de cloison tissée de roseaux et de lambeaux d'une étoffe noirâtre en poil de chèvre. Pour tout vêtement, hommes et femmes ont une espèce de sarrau en toile grise. Presque toutes les femmes, de bonne heure hâlées, desséchées et comme tannées par cette vie sous le vent, le soleil et la pluie, sont affreuses dans leurs vilains haillons, et le tatouage bleuâtre dont elles ornent leur menton, leurs épaules et leurs bras ne les embellit point : elles ont en général l'air de vraies sorcières; mais, parmi celles qui sont très jeunes encore, il en est de fort jolies, et parfois, en passant près d'une tente, on en voit sortir quelque tête étrange et gracieuse où brillent des yeux d'un éclat admirable. Dans le village des fellahs comme dans le campement des émigrés de Benghazi, on n'entend retentir que les sons rudes et gutturaux de la langue arabe.

Si nous rentrons dans la ville, nous n'y trouvons rien de remarquable. Elle est entourée d'une enceinte fortifiée dans le système moderne, avec des ouvrages dont la crête dépasse à peine le fossé; il y a cinq bastions à glacis en terre, qui seraient gazonnés sans le soleil de la Crète. Large et profond, le fossé sert provisoirement à cultiver des légumes. Le bazar n'a aucune originalité; on n'y trouve que des marchandises européennes de qualité inférieure. La seule chose intéressante, ce sont les restes des édifices publics et privés des Vénitiens, le port et les magasins, les loges des galères entourant le bassin et couvertes d'un toit, les maisons des nobles vénitiens, dont beaucoup sont encore bien conservées, avec leur écusson au-dessus de la porte. Plusieurs de ces habitations sont ornées de moulures dans le goût des XVe et XVIe siècles; mais aucune ne rappelle, même de loin, les palais du Grand-Canal. Le luxe provincial des seigneurs candiotes ne pouvait égaler en bon goût et en magnificence celui des patriciens de la métropole. Peut-être aussi, comme cela arrive parfois, sont-ce les plus belles choses qui ont été détruites. Tout ce qui reste d'ailleurs des églises latines, depuis converties en mosquées, ainsi que des couvens qui en dépendaient, est laid et insignifiant. Quant à des vestiges de l'ancienne Kydonie, en

dépit des affirmations de quelques touristes du dernier siècle, il nous fut impossible d'en retrouver ni dans la ville même ni dans ses environs. Les recherches auxquelles je me livrai à cet effet avec mon compagnon de route, M. Léon Thenon, un de mes collègues à l'école française d'Athènes, n'eurent aucun résultat. La ville moderne a évidemment employé dans ses constructions tout ce qui pouvait subsister de l'antique cité déjà mentionnée par Homère.

Il n'y a donc rien à La Canée qui mérite d'y retenir longtemps le voyageur, et nous pouvions avant la mauvaise saison nous hâter de nous enfoncer dans l'intérieur de l'île, de nous diriger vers la côte occidentale, vers les intéressans districts de Sélino et de Sfakia. Deux heures de chemin à l'ouest de La Canée conduisent, à travers des collines pelées et fort laides, jusqu'à Platania, un village qui doit son nom aux beaux platanes que borde sa rivière. Un peu plus loin, on rencontre le couvent de Gonia, situé, comme l'indique son nom, dans l'angle extrême du golfe de La Canée, à la naissance du cap Spada, l'ancien *Mont-Dictymnéen*. Du couvent jusqu'à la pointe de cette étroite langue de terre, il n'y a que des montagnes stériles et nues. Après avoir franchi la chaîne qui rattache le cap Spada au noyau central des Monts-Blancs, on se trouve, au commencement du second jour de marche, dans l'*éparchie* ou district de Kissamos. Elle a pour chef-lieu Kissamo-Kastéli, une bourgade d'une vingtaine de maisons, qui doit son importance administrative aux murailles de sa petite forteresse, jadis construite par les Vénitiens, comme l'attestent deux inscriptions latines qui se lisent au-dessus de la grande porte d'entrée; la plus moderne est de 1653, d'un Contarini, qui a fait remettre la place en état de défense au moment où la menaçaient déjà les Turcs, qui s'en emparèrent bientôt après. Pendant la guerre de l'indépendance, tous les musulmans de l'éparchie, se sentant trop faibles pour tenir la campagne, s'étaient réfugiés dans le château de Kissamo et s'y défendirent longtemps. La peste les y décima, et après de longues et affreuses souffrances ils finirent par se rendre aux Grecs.

A peu de distance au sud de Kissamo-Kastéli, le village de Palæo-Castro occupe une toute petite partie de l'enceinte que remplissait autrefois *Polyrrhénie*, une des villes les plus importantes de l'ancienne Crète. Cette ville était située sur une haute et raide colline, à une heure et demie de la mer. Vers le nord-est seulement, le sommet qui portait l'acropole se rattachait aux montagnes voisines; de tous les autres côtés, ce sont des pentes rapides et des précipices, de profondes vallées qui remontent vers les Monts-Blancs. Une partie de l'enceinte subsiste encore, ainsi que de nombreuses chambres taillées dans le roc, et qui formaient sans doute la partie postérieure d'autant de maisons. On reconnaît aussi les débris du

péribole et de la cella d'un temple auprès duquel se trouvent plusieurs inscriptions en l'honneur de divers empereurs romains, une entre autres consacrée à Hadrien; mais ce que Polyrrhénie nous a laissé de plus intéressant, ce sont sans contredit ses aqueducs. La ville, sur la hauteur où elle s'était établie, manquait d'eau; le torrent qui coule au fond de la vallée était trop loin, et d'ailleurs les premiers soleils de l'été suffisaient à le dessécher. Pourtant, lorsque la ville fut devenue riche et populeuse, il était difficile de se contenter des citernes, comme avaient dû faire les premiers habitans. Quand on n'a d'autre eau que celle d'une citerne, on est forcé d'en être toujours avare; on ne boit point sans une certaine inquiétude, et l'on éprouve presque des remords chaque fois qu'on se lave les mains. C'est qu'une fois le réservoir vide, la pluie seule peut le remplir, et en Crète, comme dans l'Attique, une fois le printemps venu, qui sait quand il pleuvra? On voulut donc avoir de l'eau courante, une fontaine où les femmes pussent emplir sans crainte, vers la chute du jour, leurs larges amphores, et le matin laver la laine à grand bruit, un abreuvoir où les pâtres menassent leurs troupeaux boire à longs traits. On trouva une source sur le flanc septentrional de la montagne dont l'autre versant portait, bâties en amphithéâtre, les maisons de Polyrrhénie; on perça la montagne, et l'on conduisit l'eau au sud de la ville. Il y a deux aqueducs creusés dans la roche vive, qui se trouvait être heureusement un tuf calcaire assez tendre; l'un a 1 mètre 35 de large sur 2 mètres 30 de haut, l'autre est de plus petites dimensions. Ils ont d'ailleurs perdu l'un et l'autre de leur élévation par suite des nombreux dépôts qu'y a formés le travail des siècles. Le plus grand paraît aussi le plus soigné : il est divisé intérieurement en deux parties, une rigole où court l'eau, et un couloir où peut commodément circuler l'ouvrier chargé d'inspecter le conduit et de le maintenir en bon état. Plusieurs paysans m'affirmèrent avoir pénétré très avant dans l'aqueduc, et y avoir marché plus d'une heure sans rencontrer d'obstacles et sans arriver à la source. Il paraît, d'après leurs dires, qu'il y a de place en place des espèces d'auges creusées dans le roc sur le passage de l'eau; elles étaient destinées sans doute à la faire reposer et à l'aider ainsi à se débarrasser du sable et des matières étrangères qu'elle pouvait tenir en suspension. La source, maintenant même, ne tarit jamais, et c'est encore elle qui fait vivre l'humble hameau, bâti des débris de la grande et fière cité.

Les Polyrrhéniens ne paraissent pas s'être contentés d'avoir atteint leur but principal en approvisionnant leur ville d'eau courante et en assurant, par de sages précautions, l'entretien des conduits. Comme aux autres Grecs, il ne leur suffisait pas qu'un ouvrage fût utile, ils voulaient encore qu'il fût beau. L'une au moins des deux

fontaines paraît avoir été disposée et ornée de manière à former un monument qui ne devait manquer ni d'originalité ni de noblesse. A côté de l'entrée du souterrain se trouve une grotte qui était sans doute consacrée à la nymphe de la source; on y voit encore une petite niche qui renfermait vraisemblablement une statuette. Tout près de là, dans un amas de débris, nous trouvâmes les restes d'un entablement, des moulures ioniques bien exécutées et du meilleur goût. A l'aide de ces fragmens, il est aisé de se représenter, en dehors de la grotte et devant l'aqueduc, une façade élégante où étaient ménagées avec art l'entrée du sanctuaire et l'ouverture par où l'eau s'échappait. A droite et à gauche, le rocher, taillé à pic, paraît avoir reçu un revêtement de marbre.

La petite plaine qui occupe le fond du golfe de Kissamos et qui formait autrefois la banlieue de Polyrrhénie a gardé le nom tout grec de Mésogée. Le cap Corycos, dont les âpres montagnes la bornent à l'ouest, est horriblement nu et décharné : aucun village; de route, point. Un détestable sentier où, même avec des mulets, il faut souvent mettre pied à terre, conduit en face de la petite île où se trouve Grabuse, château qui joue un grand rôle dans l'histoire des guerres de Venise contre les Turcs et des luttes récentes de l'indépendance grecque. Le pas le plus dangereux, c'est un endroit connu dans le pays sous le nom de Kaki-Scala, mot à mot *le mauvais escalier;* de grands murs d'une belle roche rouge tombent à pic dans l'eau profonde et bleue; de quelque distance, à peine croirait-on qu'une chèvre ou un écureuil pût, en s'accrochant aux anfractuosités de la pierre, trouver une route parmi ces escarpemens, et pourtant hommes et mulets y passent; comment? on ne sait trop, mais ils y passent. Tout dans ce lieu est étrange et saisissant, la couleur du roc, sa forme bizarre et tourmentée, ses saillies sans nombre et ses pointes aiguës, l'idée enfin qu'il suffirait d'un faux pas pour tomber dans l'abîme, sans espoir de salut.

Les îles Grabuses et la côte qui leur fait face ne forment pas un site moins frappant. L'ensemble est dominé par le cône effilé du mont Corycos, gris, sombre et nu; au nord et au sud se prolonge une haute et menaçante falaise. Les petites îles, peu éloignées de la terre, dont est semée la mer, ne sont que d'arides rochers, partout taillés en précipice, qui se dressent au milieu des flots, comme d'énormes citadelles. L'une des plus petites est celle même qui renferme la célèbre et presque imprenable forteresse que les Vénitiens conservèrent jusqu'en 1696, quand ils avaient perdu Candie depuis 1669. On n'y peut descendre que d'un seul côté, et du débarcadère jusqu'à la plate-forme qui porte le château il faut encore gravir une pente raide où la défense a beau jeu. Entre le rivage et l'île, le

détroit forme une sorte de rade où peuvent mouiller sans crainte, presque par tous les temps, les plus grands navires.

Nous ne passâmes point dans l'île; nous n'avions point de bateau pour nous y transporter, et il eût fallu perdre trop de temps à héler du rivage les quelques soldats qui y tiennent garnison. De la côte, on aperçoit, sur la Marine ainsi que tout en haut, sur la falaise, les restes des nombreuses maisons qui y furent bâties par les Grecs pendant la guerre de l'indépendance. Maintenant Grabuse n'a plus d'autres habitans qu'une quarantaine de soldats qui, sous les ordres d'un pauvre sous-lieutenant, y passent quatre mois à fumer et à dormir; mais à l'époque dont nous parlons, plusieurs années durant, elle abrita des milliers d'hommes, qui de toutes parts étaient accourus se mettre sous la protection de ces redoutables rochers et des nombreux canons dont on les avait trouvés garnis. Grabuse était tombée au pouvoir des chrétiens grâce à un hardi coup de main exécuté pendant une nuit d'hiver par Dimitri Kalergi, tout jeune alors et aujourd'hui ministre de Grèce à Paris. Aussitôt les fugitifs affluèrent dans ce sûr asile; c'étaient surtout des Crétois, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfans; c'étaient aussi des Hydriotes, des Spezziotes, des Rouméliotes. Tous ces exilés, jetés là par les victoires des Turcs, tâchaient de se venger et de vivre de la course maritime, car l'île ne produisait rien, pas même de l'herbe pour le bétail que l'on y avait amené du continent. Une foule de petits bâtimens, armés en guerre, se pressèrent bientôt à l'abri des formidables batteries de la forteresse; on allait faire des incursions sur le territoire turc, y enlever des denrées et des esclaves; on arrêtait en mer les navires ottomans. Toutefois dans ces parages et chez ces peuples les corsaires se changent vite en pirates; les goëlettes et les bricks de Grabuse ne tardèrent pas à prendre l'habitude d'arrêter aussi en mer, quand l'occasion était belle, les bâtimens marchands des nations européennes; des équipages anglais, français, italiens, furent massacrés, des cargaisons pillées. On ne pouvait tolérer ces désordres; en février 1828, l'escadre anglaise vint s'embosser devant Grabuse. Les plus hardis forbans, ceux qui avaient le plus de méfaits à se reprocher, avaient déjà pris la fuite; tout ce que l'on trouva encore là de bâtimens grecs fut brûlé; on occupa le fort, on dispersa la population de Grabuse en renvoyant, autant que possible, chacun chez soi; on prit enfin possession des énormes amas de marchandises entassés dans l'île par les pirates. Il y avait là, me racontait un témoin oculaire, des objets de toute sorte, dont beaucoup ne pouvaient être d'aucun usage à ceux qui s'en étaient emparés; les plus précieux encombraient des hangars en planches qui avaient été construits en toute hâte; d'autres étaient abandonnés

en monceaux sur la plage. C'étaient des *articles de Paris*, rubans, gants et chapeaux destinés aux élégantes de Smyrne et de Péra; comme on n'en était point encore venu, sur l'îlot de Grabuse, à suivre les modes françaises, tout cela restait sur la plage, en attendant que l'on trouvât à écouler sur quelque marché complaisant tous ces fruits de sanglantes rapines. A côté de ballots de soieries gisait à terre tout un chargement de papier; mais à Grabuse que pouvait-on faire de ce papier, sinon des bourres de fusil?

Quand les Anglais débarquèrent dans l'île, toutes ces marchandises furent séquestrées, et l'on annonça, par l'intermédiaire des consuls, dans les principaux ports de la Méditerranée, que tous les négocians dont les navires avaient été pillés pouvaient faire reconnaître et enlever ce qui leur appartenait. Bien peu se présentèrent; déjà beaucoup de ces pertes remontaient à plusieurs mois, à une année, et ceux qui les avaient subies en avaient pris leur parti. On laissa les choses en l'état pendant assez longtemps; bien des objets se gâtèrent en attendant leurs maîtres, d'autres furent soustraits, et peu à peu, sans que l'on sût trop comment, les magasins se vidèrent. On avait livré tout le papier au gouvernement grec, qui dès lors, avec Capodistria, commençait à être grand faiseur de décrets, à user beaucoup d'encre dans ses bureaux.

Après avoir donné un coup d'œil à Grabuse, si on continue à suivre, en marchant vers le sud, cette côte âpre et déserte, on rencontre bientôt des ruines antiques. Ce sont celles d'une ancienne cité souvent mentionnée dans les vieux auteurs, *Phalasarna*. Toute située qu'elle fût sur le continent, Phalasarna devait être presque aussi inexpugnable que Grabuse même dans son île. La ville occupait un plateau fort inégal qui surmonte une haute masse de rochers serrée entre la mer et une petite plaine. Du côté de la mer, elle était inaccessible dans toute la force du terme. Ce sont de prodigieuses falaises où trouvent seules à prendre pied les colombes qui font leur nid dans les trous du rocher, et qui au moindre bruit s'élèvent et tourbillonnent par volées. Du côté de la terre, Phalasarna n'était guère moins bien défendue. Elle était d'abord couverte dans la plaine, à peu de distance du pied de la hauteur, par une double muraille flanquée de tours carrées. A peu de distance en arrière de cette enceinte se dresse le rocher, qui n'offre nulle part d'accès, hors peut-être à des chèvres. En un seul endroit, une pente assez raide encore, mais qui permet pourtant l'ascension, conduit à une dépression, à une sorte de large brèche qui coupait la ville en deux. De là, deux escaliers, à demi taillés dans le roc même, à demi formés de blocs rapportés, conduisaient aux deux plates-formes qui portaient les édifices et les maisons. Il reste encore des traces de ces degrés, quoique la suite en soit interrompue. Pour arriver jus-

qu'en haut, bien que personne ne s'opposât à notre marche, et que nous eussions même, pour nous donner la remorque, un paysan agile comme un chamois, nous faillîmes dix fois nous casser les reins. On se demande, au terme de cette ascension, non pas comment l'ennemi pouvait s'emparer d'une pareille cité, — il semble qu'il n'ait jamais dû songer même à le tenter, — mais comment les habitans faisaient pour en sortir. Pour qu'une population riche, active et policée comme celle qui a laissé en ces lieux des traces de son long effort, se soit résignée à vivre ainsi pendant des siècles entre ciel et terre, pressée sur l'étroit sommet de ces âpres rochers qui ne semblent faits pour servir de demeure qu'aux aigles et aux vautours, il faut que l'état social de l'île ait été bien troublé, que la paix et la sécurité n'aient jamais réussi à s'y établir d'une manière durable. Ce qui devait encore ajouter à la gêne d'un pareil séjour, c'est que Phalasarna devait manquer d'eau. Ce fut la soif qui nous chassa de ces parages. Il nous fallut beaucoup peiner dans le sable du rivage pour trouver, assez loin déjà de ces ruines étranges, une petite source qui sort goutte à goutte du pied d'un rocher tout tapissé de mousse. Au-dessus étendent leurs branches deux courts et larges figuiers qui semblent vouloir rester le plus près possible de terre pour mieux faire respirer à leur feuillage altéré l'humide fraîcheur de la fontaine.

Toute la contrée qui entoure Phalasarna est encore nue, aride et triste, comme la pointe nord-ouest de l'île, tandis qu'à quelques lieues plus loin, vers le sud, on entre dans un district connu sous le nom d'Enia-Choria, mot à mot *les neuf villages*, qui est tout plein de bois et d'eaux courantes, mais où ne se rencontre presque aucun vestige vraiment antique; c'est qu'aux populations qui avaient élevé en Crète les premières cités, le choix des emplacemens où elles s'établirent avait été dicté non par l'agrément des lieux et la fertilité du sol, mais par la constante préoccupation de se protéger contre un voisin qui était toujours un ennemi, par les impérieuses nécessités de la guerre et de la défense. C'est pourtant un bien charmant pays que tout ce district d'Enia-Choria! Il est doux, au sortir de ces rochers échauffés par le soleil et de ces sables stériles, de cheminer tout d'un coup à l'ombre entremêlée des oliviers, des platanes, des châtaigniers, parmi de bruyans ruisseaux d'où s'exhale une forte odeur de menthe sauvage. Ce qui, pour les habitans actuels de la Crète, distingue entre tous ce canton, ce sont les forêts de châtaigniers dont il est couvert; cet arbre précieux ne se rencontre que très rarement dans tout le reste de l'île. Il atteint ici, surtout auprès du village d'Elos, qui a gardé un vieux nom hellénique, des dimensions qui nous frappèrent. De tous les sites ravissans qui s'offrirent à nous pendant les deux jours que nous pas-

sâmes dans ce district, le plus aimable est encore ce vallon d'Elos, où nous arrivâmes par une belle soirée d'octobre. Au fond court une petite rivière que bordent des deux côtés ici des plantations d'oliviers, là des pâturages marécageux où pousse, parmi les tamarix et les hautes bruyères, une herbe épaisse et parfumée. Plus haut, aux deux flancs des collines, se tordent et s'étalent de grands marronniers, dont les énormes racines s'abreuvent à de nombreux et rapides ruisseaux. L'automne est venu, les fruits sont mûrs, et parmi le bois, lentement, la tête penchée et les yeux fixés au sol, écartant du pied les feuilles mortes, les femmes et les enfans vont cherchant les châtaignes tombées à terre; à l'ombre des arbres les plus touffus se cachent les maisons dispersées dans la forêt. A la lumière près, ici plus joyeuse et plus brillante, on dirait un site de l'Occident; on se croirait en septembre au milieu des grands bois de marronniers du Limousin et de la Marche, près d'un de ces pauvres hameaux pour qui les châtaignes remplacent pommes de terre, viande et pain, et forment pendant de longs mois toute la nourriture du paysan.

A une heure d'Elos, on quitte l'éparchie de Kissamos pour entrer dans celle de Selino, qui occupe tout le sud-ouest de l'île. On cesse peu à peu de voir des châtaigniers; mais on traverse de magnifiques bois d'oliviers. Ni dans cette Attique, où la lance de Pallas fit naître pour sa cité chérie l'arbre sacré, ni sur les coteaux de Tivoli, d'Amalfi ou de Sorrente, ni dans ces merveilleux jardins qui entourent Palerme d'une si riche couronne de feuillages et de fleurs, nulle part, ni en Grèce, ni en Italie, ni en Sicile, je n'ai vu oliviers comparables à ceux de Selino, pareil air de force et d'élégance, troncs aussi massifs, rameaux aussi hardiment élancés et plus chargés de fruits. Comme ces oliviers, dont les plus hautes branches atteignent ici sans effort la cime des noyers ou des châtaigniers voisins, prendraient en pitié, s'ils pouvaient les voir, nos pauvres petits oliviers de Provence, si frileux, si souffreteux, et qui semblent avoir peur de grandir, qui rendent si laides et si tristes les collines de Montpellier et de Béziers! Ici c'est l'homme qui manque à la nature; de ces beaux fruits que la terre porte presque sans culture, le paysan crétois ne sait extraire qu'une huile de qualité très inférieure, à laquelle on ne s'habitue point sans effort. Tout ce que la Crète exporte d'huile pour Marseille et Trieste est destiné à l'industrie; nos palais ne pourraient supporter l'âcreté d'un liquide mal préparé, auquel les olives pourries, que l'on jette avec les autres dans le pressoir, donnent un goût rance et une odeur désagréable.

C'était, quand nous traversions ces campagnes, le moment de la

récolte; les villages étaient déserts; on campait dans les plantations, qui retentissaient tout le jour de voix, de chants et d'appels. Sous les arbres étaient étendues de larges couvertures, de grandes nappes où les olives tombaient drues comme grêle; d'en haut, d'en bas, on tapait à grands coups de gaule. Des jeunes filles, pour atteindre les branches d'en haut, avaient grimpé sur les arbres, et, à demi cachées par le feuillage, elles allongeaient la tête et nous regardaient passer.

Ce n'est pas ici le lieu de décrire en détail les ruines intéressantes que renferme Selino, les nombreuses tours de style hellénique que l'on rencontre debout encore au-dessus des cols et à la gorge des vallées, les restes surprenans d'une cité toute primitive auprès du village de Temenia, cité dont les murs sont bâtis en blocs presque aussi grossiers et aussi énormes que ceux de Tyrinthe, et qui semble avoir été abandonnée dans l'antiquité même au profit d'*Elyros*, grande ville dorienne dont la souveraineté s'étendait autrefois sur tout le pays qui porte maintenant le nom de Selino. Du village de Rhodovani, tout voisin des ruines d'Elyros, on voit se dresser en face de soi, vers l'est, à peu de distance, la masse centrale des Monts-Blancs, qui cachent dans leurs replis ces gorges de Sfakia, où la population grecque, restée pure de tout mélange, a toujours conservé, sous la domination turque comme sous la domination vénitienne, avec une indépendance armée que le conquérant étranger attaquait rarement de près, un patois curieux où l'on reconnaît à plusieurs traits le caractère et la tradition du dialecte dorien autrefois parlé dans toute l'île de Crète. Si haute et si infranchissable est du côté de Selino la barrière qui couvre les vallées sfakiotes que le plus court chemin pour pénétrer à Sfakia est encore de repasser par La Canée. La route qui nous y ramena traverse le territoire du village d'Alikianou, célèbre en Crète par ses riches vergers. Le citronnier et l'oranger, qui, en Italie et sur la côte de Syrie, à Jaffa même, ne sont guère plus hauts et plus larges que les pommiers plantés au bord de nos routes de Normandie, atteignent ici, comme l'olivier à Selino, une élévation et une ampleur que je ne leur avais encore vues nulle part ailleurs. On comprend mieux ici la réputation que les poètes et les voyageurs ont faite à l'oranger. La culture de cet arbre n'a été introduite dans l'île, assure-t-on, que dans les premières années de ce siècle, et pourtant à eux seuls les jardins d'Alikianou produisent, année moyenne, environ quatre millions d'oranges. Ces oranges de Crète, très grosses et très parfumées, sont fort recherchées dans tout le Levant; à Athènes, à Constantinople et à Smyrne, les marchands crient dans les rues : oranges de Crète! comme on crie à Paris : chasselas de Fontainebleau!

Une dizaine d'heures de marche séparent La Canée du district que l'on appelle la *Rhiza*, c'est-à-dire la *Racine;* c'est tout le pays qui s'étend au pied même et comme à l'ombre des versans septentrionaux des Monts-Blancs. Un puits forme dans la petite plaine de Crapi la limite de Sfakia; aussitôt après y avoir abreuvé les chevaux, qui vont avoir à faire un rude service, on entre dans un défilé très étroit. Les montagnes, couvertes d'yeuses et de chênes-lauriers assez clair-semés, tombent des deux côtés à pentes très raides. Si l'assaillant qui attaque Sfakia par le nord veut essayer de quitter le sentier et de se déployer sur les hauteurs, il lui faut gravir parmi des roches brisées et croulantes, sur des cailloux qui s'éboulent à chaque instant sous ses pas, en face d'un ennemi abrité derrière des bouquets d'arbres et tirant à coup sûr. Aussi en août 1821 les Turcs essuyèrent-ils ici un cruel désastre, qui leur coûta près d'un millier d'hommes, trois pièces de campagne et tous leurs équipages. Treize ans après cette rencontre, le voyageur anglais Pashley, auquel nous devons la seule carte de la Crète que nous possédions jusqu'à ce jour, voyait encore tout le long du sentier des monceaux d'ossemens blanchis par la pluie et les hivers.

Trois quarts d'heure de chemin dans une gorge tournante et resserrée conduisent au premier des cantons sfakiotes, à la plaine d'Askyfo. Le territoire d'Askyfo est un bassin intérieur, de toutes parts entouré de montagnes, qui, par sa configuration, rappelle les hautes plaines de l'Arcadie orientale, Stymphale, Phénée, Orchomène, Mantinée et Tégée. L'eau qu'y précipitent la pluie et la fonte des neiges n'a d'autre issue que des émissaires souterrains; les principales de ces bouches se trouvent vers le nord-ouest, dans une sorte de bas-fond qui, après les orages, est presque entièrement couvert par les eaux. Avant que celles-ci ne se fussent ouvert ces passages, tout ce bassin formait évidemment un lac; mais ni la tradition ni l'histoire n'ont gardé le souvenir de cette époque, et de mémoire d'homme il ne semble pas que l'évacuation se soit jamais interrompue, ni que les habitans de ce canton aient été menacés de voir, comme cela arrive périodiquement à Stymphale et à Phénée, l'élément liquide reconquérir une partie du terrain qu'il avait abandonné, noyer leurs plantations, effacer les traces de leurs cultures et enterrer sous le limon les bornes de leurs champs. Ce qui seul parle de cette époque, ce sont de petites collines rocheuses qui en quelques endroits se dressent au-dessus de la surface unie de la plaine; c'étaient sans doute autrefois des îles au milieu du lac : la pierre dont elles sont formées est d'une autre couleur que celle des montagnes environnantes et porte d'évidentes marques du long séjour et de la lente action des eaux.

Le froid est ici très vif pendant l'hiver; la neige y séjourne long-

temps, et dans tout Askyfo il n'y a qu'un olivier, que l'on montre comme une curiosité. Le blé n'y vient pas bien; on n'y cultive que de l'orge et des vignes. Ici, comme dans toute la province de Sfakia, les habitans sont tous Grecs, ils habitent six villages répandus dans la plaine auprès des hauteurs; mais ces villages sont presque abandonnés pendant l'hiver. La plupart des Askyfiotes ont des maisons et des oliviers sur le littoral, et y descendent vers la fin d'octobre. Les quelques familles qui n'émigrent pas doivent avoir soin de faire à l'avance toutes leurs provisions et de prendre toutes leurs mesures pour se suffire à elles-mêmes pendant un assez long temps; elles restent quelquefois pendant plus de six semaines sans communication possible avec le reste du monde. Le chemin qui d'Askyfo conduit vers la côte méridionale a en effet le même caractère que celui qui descend vers La Canée. On sort de la plaine vers le sud en franchissant une sorte de col au-delà duquel on entre dans un étroit défilé qui est connu sous le nom de la gorge d'Askyfo, *tou Askyphou to pharanghi*. Pendant deux heures, on y chemine péniblement dans le lit desséché du torrent, sur des pierres polies par les eaux. Il est bien entendu qu'il faut mettre pied à terre; les mulets glissent plutôt qu'ils ne marchent sur le roc lisse et sonore qui retentit sous leurs sabots.

On peut voir ailleurs des vallées plus profondes, dominées par de plus hautes cimes, par de plus effrayans précipices; mais je doute que l'on rencontre nulle part un défilé plus resserré. Ce n'est plus, à proprement parler, une vallée, mais une fente creusée par l'effort séculaire du torrent; dans la masse compacte du rocher il y a des endroits où, en étendant les bras, on peut toucher à la fois les deux parois opposées. Pendant près d'une lieue, la largeur moyenne de cette brèche ne dépasse pas 4 ou 5 mètres; à une demi-heure seulement du rivage, les murailles s'écartent, et l'on avance un peu plus à l'aise. Ce qui ajoute à l'effet de cette gorge, c'est la grâce étrange de la verdure qui, dans ces humides profondeurs, se cramponne à toutes les fentes du rocher; il y a des endroits où les figuiers sauvages pendent au-dessus de nos têtes, jettent et croisent leurs branches d'un bord à l'autre, et forment comme un plafond au sombre et tournant couloir. Ailleurs, dans les endroits où le défilé s'ouvre et s'élargit un peu, des cyprès et des pins garnissent les grandes pentes qui descendent au torrent. L'impression est profonde quand tout d'un coup, au sortir de cette gêne et de cette obscurité, la mer vous apparaît avec ses flots étincelans, avec ses îles perdues dans une brume légère et transparente, avec son horizon immense, au fond duquel l'imagination cherche et l'œil croit entrevoir la lointaine Afrique.

En approchant du rivage, on trouve la petite plaine de Franco-

Casteli avec les ruines de son château perché sur un haut promontoire; puis, en tournant à l'ouest le long de la côte, à travers un pays aride et nu, on arrive bientôt au bourg de Sfakia, chef-lieu administratif de la province. On y compte de quatre à cinq cents maisons; mais l'aspect n'en est pas gai. Beaucoup de ces habitations, ruinées pendant la guerre de l'indépendance, n'ont été qu'imparfaitement réparées; d'autres, qui n'abritent leurs propriétaires que pendant l'hiver, étaient encore fermées au moment où nous visitions Sfakia. Point de port; quelques caïques dorment sur le sable. Ce fut à l'aide de l'une de ces embarcations que nous quittâmes Sfakia; les sentiers qui du bourg conduisent à la seconde des vallées sfakiotes, celle d'Haghia-Roumeli et de Samaria, ne peuvent guère servir qu'aux montagnards eux-mêmes, et aux *agrimia* ou chèvres sauvages qui abondent dans les Monts-Blancs, et dont la tête figure sur les monnaies de plusieurs des cités antiques de cette région. Poussée par un bon vent, notre barque longea pendant une demi-journée de hautes et âpres montagnes qui se terminent à la mer par des falaises escarpées où les vagues ont creusé de nombreuses cavernes. A mi-chemin à peu près entre Sfakia et Haghia-Roumeli, nous passâmes devant Loutro, l'ancien *Port Phœnix;* c'est le seul mouillage qu'il y ait sur toute cette côte inhospitalière. Quelques goëlettes s'y balançaient à l'ancre.

Le village d'Haghia-Roumeli, qui occupe à peu près l'emplacement d'une vieille cité dorienne, *Tarrha*, est situé à vingt minutes environ de la mer, à l'entrée de la vallée à laquelle il donne son nom. Il y a une quarantaine de maisons, dominées par deux hautes murailles de rochers que les chamois seuls sauraient gravir. La vallée est encore pourtant assez large pour permettre aux chaumières d'avoir autour d'elles quelques jardins et quelques petits champs. De ce point, trois heures de route, qu'il faut faire à pied, conduisent à Samaria, autre village situé à la naissance de la vallée, au cœur même des Monts-Blancs. Le défilé, dans l'ensemble, est moins resserré que celui d'Askyfo; mais il a plus de variété, plus de grandeur, et l'eau, qui, même l'été, ne manque jamais ici, et qui gronde parmi les rochers, ajoute, par son mouvement et son bruit, à l'effet du spectacle. L'aspect change sans cesse; ici la vallée est large, les pentes sont boisées; là les deux colossales parois se rapprochent tout d'un coup et semblent vouloir barrer le passage au voyageur, les roches se dépouillent de toute verdure et se coupent à pic; elles pendent sur votre tête, rouges, abruptes, menaçantes. En un endroit, on n'a plus devant soi qu'une fente étroite où l'on ne s'engage pas sans terreur. Ce n'est pas la main de l'homme qui l'a creusée, c'est, comme à Askyfo, le torrent qui s'est frayé cette voie. Quand ses eaux sont basses, il laisse de la place aux passans;

mais dès que les pluies ou la fonte des neiges l'ont enflé, il prend pour lui tout l'espace, il se précipite avec fureur contre les murs de marbre qui l'emprisonnent, il amoncelle dans la gorge son écume et ses flots, il lance contre le roc, comme s'il espérait l'ébranler et le renverser, les arbres qu'il arrache au flanc de la montagne. Alors, comme on dit dans le pays, *la porte est fermée*, et les habitans de Samaria, tout le temps que durent les grandes eaux, restent bloqués dans le ravin, sans pouvoir descendre à Haghia-Roumeli et à la mer.

Plus loin, les montagnes s'écartent et se fuient de nouveau, et l'on a comme un vaste cirque au milieu duquel un bouquet de hauts cyprès et de grands pins, les plus beaux peut-être que j'aie vus dans l'île, couvre de son ombre une vieille église à demi ruinée. Un peu plus haut jaillit, dans un bois de platanes et de chênes verts, une source abondante qui ne tarit jamais. Puis la vallée se rétrécit encore, et elle monte, étroite, tournante et profonde, jusque dans le voisinage de Samaria. Samaria n'a qu'une douzaine de maisons, partagées en deux groupes par le torrent. Derrière ce hameau, la vallée se termine brusquement; on se trouve au pied même des précipices qui portent les plus hauts sommets de la chaîne, et par les déchirures de la montagne, bien au-dessus de soi, dans le bleu du ciel, on aperçoit l'Elino-Seli, la plus élevée de toutes ces cimes, la rivale même de l'Ida.

Un chemin, le plus dangereux de toutes les routes de l'île, et qui n'est praticable que pendant quelques mois d'été, part de Samaria, et, par des ravins difficiles et scabreux, gravit jusqu'à un haut plateau, situé entre les sommets mêmes des Monts-Blancs et qui s'appelle l'Omalo (mot à mot, *l'uni*). L'Omalo appartient à la province de Selino. Il ne communique avec Sfakia que par un sentier où l'on fait rarement passer les bêtes de somme. Les mulets eux-mêmes y sont exposés à être pris de vertige, et on en a vu souvent rouler avec leur charge au fond de l'abîme. Ce chemin porte le nom de *Xyloscala* (l'échelle de bois), parce que dans certains endroits, pour trouver à poser le pied au flanc du rocher, on a été obligé de jeter d'une anfractuosité à l'autre des troncs de cyprès sur lesquels reposent des traverses grossièrement assemblées.

Une route affreuse, mais où nous réussissons pourtant à faire passer sans accident nos bagages, conduit d'Haghia-Roumeli aux plateaux pierreux et froids d'Anopolis et d'Aradhena, coupés par une étroite et profonde fissure où le sentier descend et remonte en lacets. Les cyprès épars sur les pentes sont de taille médiocre, mais les chênes verts atteignent dans certains endroits de belles proportions. Ces plateaux, qui ne produisent guère que de l'orge, forment, avec la vallée d'Haghia-Roumeli, cette province de Sfakia, qui n'est

accessible, du côté de La Canée, que par ce redoutable défilé de Carpi, où il est si facile d'arrêter l'envahisseur dès ses premiers pas. Je ne connais point de pays de montagne que la nature ait pour ainsi dire plus soigneusement fortifié, qu'elle ait mieux préparé pour servir d'abri à l'indépendance farouche et aux longues résistances d'une race vaincue et d'une religion persécutée.

Le reste de la province de La Canée ne présente rien d'aussi remarquable que cette gigantesque citadelle avec ses murs prodigieux, avec ses portes étroites, que la neige et les torrens suffisent à fermer pendant la plus grande partie de l'année. Une presqu'île montueuse, l'Acrotiri, l'ancien cap Kyamon, sépare le golfe de La Canée de la baie de La Sude, qui, dans ses eaux profondes et abritées contre tous les vents, pourrait contenir toutes les flottes du monde. Il suffirait de remplacer par des ouvrages mieux construits et bien armés le château vénitien que contient l'île de La Sude, située à l'entrée de la baie, pour faire ici le plus beau port militaire qu'on puisse rêver. L'Acrotiri est maintenant en grande partie désert et ne produit plus guère que des oliviers; ces arbres, qui appartiennent pour la plupart aux grands couvens de Saint-Jean et de la Sainte-Trinité, sont petits et sans apparence, mais ils donnent l'huile la plus douce et la plus légère qui se fasse dans l'île. Le miel de l'Acrotiri passe aussi pour le meilleur que l'on puisse trouver dans toute la Crète. Il paraît que sous les Vénitiens, dont on voit partout les manoirs ruinés, tout le plateau était cultivé et portait d'admirables récoltes.

Au golfe de La Sude commencent les belles campagnes d'Apocorona, district compris entre les Monts-Blancs, les prolongemens qu'ils envoient à l'Acrotiri et la rivière de Murzulla, l'ancien Messapos, qui forme la frontière orientale de la province de La Canée. Ce n'est pas une plaine que le territoire d'Apocorona; ce sont de larges pentes, avec des collines qui paraîtraient hautes, avec des vallées qui paraîtraient profondes, si au-dessus ne s'élevait la masse énorme des Monts-Blancs. Le sol est presque partout cultivé; de nombreux villages blanchissent parmi les oliviers. Ce canton renferme des ruines intéressantes, celles surtout de deux cités qui comptaient autrefois parmi les plus célèbres de la Crète, *Aptera* et *Lampe*. Aptera, située sur un plateau d'un accès difficile, qui porte maintenant le nom de Palæokastro, dominait la baie de La Sude, sur laquelle elle avait son port, Kissamos. Une partie de son enceinte subsiste encore, construite ici en blocs polygonaux, là en belles assises régulières qui rappellent les murs de Messène; mais ce qu'Aptera nous a laissé de plus curieux, ce sont ses nombreuses et vastes citernes voûtées : l'une surtout, qui a trois rangs d'arcades, paraît vraiment belle après même que l'on a vu les immenses citernes de

Constantinople. Celle-ci a 25 mètres de long sur 12 de large. Plusieurs des tuyaux en terre cuite qui amenaient l'eau dans ce grand réservoir sont encore en place. Le corps de la maçonnerie est en brique, mais les voûtes sont en pierre de taille soigneusement appareillée. Intérieurement, les murs de la citerne sont revêtus d'une sorte de stuc ou d'enduit très dur qui a persisté presque partout.

Tandis que l'emplacement d'Aptera est désert, ou plutôt n'est habité que par quelques moines qui gèrent pour le grand couvent de Pathmos une métairie située au milieu même des ruines, un assez gros village occupe une partie du terrain que couvraient autrefois les édifices de l'ancienne Lampe ou Lappa. Ce village porte plusieurs noms; ses habitans l'appellent Argyropolis, *la ville d'argent*, Palæopolis, *la vieille ville*, ou simplement Polis, *la ville*; mais les paysans des cantons voisins le désignent souvent, je ne sais pourquoi, par les noms de Gaïdouropolis, *la ville des ânes*, ou Samaropolis, *la ville des bâts*. Des hommes ont été tués, nous raconte-t-on, pour avoir apporté au village des lettres dont l'adresse contenait une de ces appellations offensantes. Ce sont surtout des inscriptions et des ruines romaines que rencontre ici l'antiquaire; les débris encore subsistans de vastes thermes prouvent de quelle prospérité cette ville jouissait sous les empereurs. Son importance avait été grande aussi avant la conquête; elle commande un défilé qui, sans présenter de passages trop pénibles, traverse les hautes collines par où les Monts-Blancs se relient à l'Ida. C'est là, vers le milieu de l'île, la route la plus courte de l'une à l'autre mer.

II.

Tandis que les Monts-Blancs forment comme une muraille qui court de l'est à l'ouest, l'Ida s'élève au centre même de la Crète comme une grande pyramide dont le sommet atteint à environ 2,500 mètres. De nombreux contre-forts partent du pied de la montagne et rayonnent en tout sens comme pour mieux étayer le cône gigantesque qui s'appuie sur eux et qui les domine. C'est le développement de ces chaînes accessoires et des vallées qu'elles enferment qui donne à l'île en ce point sa plus grande largeur.

Le territoire auquel l'Ida verse ses eaux contient deux places d'importance, Rhetimo et Candie. Rhetimo, l'ancienne *Rhytimnos*, est le siége d'un pacha et la capitale d'une province qui comprend tous les cantons intermédiaires entre les Monts-Blancs et l'Ida. Ce n'est d'ailleurs qu'une toute petite ville avec une citadelle et des murailles assez délabrées, et une population de 7 à 8,000 âmes. Le port est sûr, mais très étroit. Le commerce vient y chercher, outre l'huile, qui se trouve partout en Crète, la vallonée, que la province

de Rhetimo est seule à produire. La ville n'a d'ailleurs rien conservé d'antique que son nom et ne mérite pas d'arrêter un seul jour le voyageur; mais le district voisin de Mylopotamo renferme une curiosité naturelle que nous ne saurions oublier : je veux parler de la grotte de Melidhoni, dont les stalactites et les aspects étranges n'ont rien à envier à la célèbre grotte d'Antiparos. L'intérêt que cette caverne et ses formations calcaires peuvent inspirer au savant et au curieux est encore avivé par les tristes et sanglans souvenirs que fait planer sur ce site un des plus douloureux épisodes de la guerre de l'indépendance.

L'entrée de la grotte s'ouvre au milieu d'une paroi de rocher que la main de l'homme a taillée dans l'antiquité; sous la terre et les pierres amoncelées, on distingue encore les premiers vers d'une inscription métrique de l'époque romaine, qui a pu être à peu près entièrement lue et transcrite. Cette inscription prouve que du temps de l'empire on adorait en ce lieu Hermès sous le nom de *Talléen;* mais ce culte ne paraît pas très ancien, et il est probable que la grotte était autrefois consacrée à cet *homme de bronze*, à ce Talos, vieille divinité crétoise qui joue un assez grand rôle dans le cycle de Minos. Les sacrifices humains paraissent, à une époque très reculée, avoir été en usage dans l'île de Crète, comme dans plusieurs autres parties de la Grèce, et quelques traits de la légende de Talos donnent lieu de croire que ce dieu en particulier recevait de telles offrandes. Il est donc possible que cette caverne ait été, à une époque très reculée, le théâtre de rites mystérieux et sanglans. Peut-être l'hécatombe humaine que les Turcs y ont immolée pendant la guerre récente n'est pas la première qu'elle ait enveloppée de ses ombres; peut-être les os d'autres victimes reposent-ils dans le dur et brillant linceul sous lequel elle se hâte de couvrir et de cacher tout ce qu'on lui abandonne.

La grotte est très profonde. Nous y passâmes plus de deux heures avec des paysans du village qui nous servaient de guides, et qui s'étaient munis chacun de plusieurs grandes torches de cire que nous avait vendues le *papas*. Toujours nous entrions dans de nouvelles salles, de nouvelles galeries, et, dans toutes les directions que nous prenions, nous revenions sur nos pas bien avant d'avoir trouvé le passage barré devant nous. Il faudrait, pour s'avancer hardiment sur ce sol inégal et au milieu de ces précipices souterrains, des cordes et des échelles. La forme de la caverne paraît fort irrégulière, et il est très difficile de s'en faire une idée, même après avoir parcouru la grotte dans tous les sens. Dans l'origine, c'étaient, je crois, de vastes espaces vides où l'eau, tombant goutte à goutte du haut plafond de roche pendant des milliers d'années, a bâti peu à

peu des murs et des piliers, a élevé des séparations, a créé des appartemens de formes et d'aspects très divers. A Melidhoni, comme partout d'ailleurs où j'en ai vu, les stalactites n'ont point cette transparence, ces facettes étincelantes qu'on leur prête dans certaines descriptions plus poétiques que vraies; elles sont au contraire d'un blanc mat et presque terreux. C'est surtout à leurs formes variées, imprévues, bizarres, qu'est dû l'effet qu'elles produisent : ici, ce sont des rangs de colonnes et des culs-de-lampe comme ceux de nos cathédrales gothiques; là, de minces colonnettes, serrées les unes contre les autres, semblent figurer des tuyaux d'orgues; plus loin, séparant deux salles l'une de l'autre, pendent à grands plis d'énormes draperies, de prodigieux rideaux : on dirait du velours ou du brocart blanc. Le plafond d'où descendent ces immobiles tentures se relève souvent si haut qu'il se dérobe à notre vue; nos torches, mises au bout d'une grande perche, ne peuvent projeter assez loin leur fumeuse lumière pour nous montrer les bornes des sombres salles où nous errons, le cœur serré de cette angoisse secrète que l'homme éprouve toujours tant qu'il reste plongé dans les entrailles de la terre, loin des joyeux rayons du soleil et de cette lumière « si douce à voir » qu'invoquent et que regrettent en mourant les héroïnes de la tragédie grecque.

Les récits que nous font nos guides, des Grecs de Melidhoni, pendant cette longue promenade, contribuent encore à attrister et à frapper notre imagination. Dans l'été de 1822, plus de trois cents chrétiens s'étaient réfugiés dans cette grotte; c'étaient surtout des femmes, des enfans et des vieillards. Il y avait pourtant avec eux assez d'hommes résolus pour défendre contre toute une armée l'étroite entrée, où l'on ne peut se glisser que sur le ventre. Les fugitifs avaient des provisions, et les Turcs, impatiens de vengeance, ne voulaient pas s'arrêter à un blocus et attendre l'effet de la famine. Profitant donc d'un jour où le vent soufflait avec violence contre l'ouverture béante, les musulmans entassèrent au pied du rocher toute espèce de matières combustibles, et y mirent le feu. Chassée par la brise, une épaisse et âcre fumée se précipita aussitôt dans l'intérieur. Les malheureux chrétiens s'enfuirent jusque dans les retraites les plus reculées, jusque dans les dernières profondeurs du souterrain; mais le nuage fatal les y atteignit. Tous, sans exception, périrent étouffés. Les Turcs, doutant eux-mêmes du succès de leur terrible invention, attendirent dix-huit jours devant la grotte. Enfin, n'entendant plus sortir aucun bruit de ce tombeau, ils y firent entrer un prisonnier qui eut grand'peine à les convaincre qu'il ne s'y trouvait plus aucun être vivant, et qu'ils n'avaient à craindre aucune embuscade. L'explorateur eut beau leur apporter des preuves

certaines de son dire, ils restèrent encore trois jours avant de mettre le pied dans la caverne. Alors enfin ils s'y risquèrent et y dépouillèrent les morts.

Peu de temps après, et pendant que les beys turcs étaient encore campés à Melidhoni, six chrétiens visitèrent la grotte. Pendant que trois d'entre eux restaient à faire le guet au dehors, les trois autres pénétrèrent dans le souterrain. Deux sur ces trois avaient, un mois plus tôt, déposé leurs femmes et leurs enfans dans cet asile, pensant les mettre ainsi à l'abri de tout danger et de toute injure. On peut imaginer ce qu'ils ressentirent quand ils retrouvèrent étendus sur le sol, abandonnés nus et sans honneur, les cadavres déjà presque méconnaissables de ces êtres chéris auxquels ils n'avaient pas cru dire adieu! Le saisissement fut tel que ni l'un ni l'autre ne purent s'en remettre, et qu'ils moururent tous deux, l'un au bout de neuf, l'autre au bout de vingt jours. Quand les Grecs, vers la fin de cette année 1822, furent redevenus maîtres de la province, ils firent célébrer dans la grotte même le service funèbre, et pour mieux perpétuer le souvenir de la barbarie turque, ils laissèrent les os des morts sur le sol où ils reposaient. Beaucoup d'entre eux se voient encore, déjà collés au sol par la pierre qui se forme autour d'eux, et qui bientôt les dérobera entièrement aux regards.

Encore tout émus de ces récits, que nous faisaient les fils et les neveux des victimes, nous quittâmes Melidhoni pour aller chercher parmi d'assez âpres chemins les ruines d'*Axos*, dont l'emplacement est encore indiqué par un petit village qui porte le même nom. Elles présentent peu d'intérêt; il y a plus de profit à visiter, dans le même district, celles d'*Eleutherna*. La ville antique était située, comme la plupart des villes de la Crète, assez loin du rivage, au-dessus de la plaine, à l'entrée des grandes montagnes. Elle occupait une sorte de promontoire entre le confluent de deux vallées. Un étroit plateau porté par de hauts rochers formait l'acropole. Plus bas, sur des terrasses qui descendaient aux ravins, s'étendait la ville. Ici, comme à Polyrrhénie, comme à Aptera, ce qui frappe le plus les yeux et l'imagination, ce sont les travaux exécutés par les anciens habitans en vue de prendre leurs mesures contre la sécheresse du climat et de se défendre contre la soif. Sous la citadelle s'étendent deux grandes citernes creusées dans le roc; le plafond en est supporté par d'énormes piliers carrés, taillés, eux aussi, dans la pierre vive. Ces grands réservoirs ont chacun environ vingt mètres de long sur dix de large et huit de haut; il y avait là de quoi abreuver pendant des mois une ville assiégée. Tout avait d'ailleurs été disposé pour qu'une pluie d'orage pût remplir en quelques heures ces spacieuses cavités; on ne s'était pas contenté d'y précipiter par des ouvertures verticales toutes les eaux qui tom-

baient sur les édifices de la ville haute; pour que rien ne se perdît, on avait creusé dans le tuf des gouttières qui couraient obliquement tout autour du massif escarpé que surmontait la citadelle. Là se rassemblaient, pour être aussi conduites dans la citerne, toutes les eaux qui glissaient et ruisselaient le long de ces escarpemens.

Les ruines d'Axos, celles d'Eleutherna, celles aussi de *Sybritia*, que nous avons reconnues près du petit village de Veni, se trouvent dans l'intérieur d'une chaîne de moyenne hauteur, appelée maintenant Kendros, qui rattache les Monts-Blancs à l'Ida. C'est aussi dans ce même canton que le voyageur rencontre le couvent d'Arkadia, le plus grand peut-être de toute l'île. L'église, qui est du XVIIe siècle, a toute une façade d'ordre corinthien; mais le couvent, comme les autres couvens de Crète, a tout perdu à la révolution : diplômes, manuscrits, livres, images anciennes, tout a été pillé, brûlé, détruit. Une large vallée, connue sous le nom d'Amari-Casteli, sépare la chaîne du Kendros de la masse centrale de l'Ida. Cette vallée est beaucoup moins belle que les campagnes de Mylopotamo; ici la neige fait souvent souffrir les oliviers, et les rafales qui tombent de la montagne leur cassent des branches. Les villages sont pourtant nombreux sur ces pentes occidentales de l'Ida, et les chrétiens y sont partout à côté des musulmans. L'Ida n'inspire pas aux Turcs la même frayeur que les Monts-Blancs; dans ces vallées bien plus ouvertes et plus accessibles que celles de Sfakia, la population est plus mélangée et les forces mieux balancées.

En franchissant les contre-forts allongés que l'Ida envoie vers le sud-ouest, on descend dans la Messara, que se partageaient autrefois les villes de *Phestos* et de *Gortyne*. La Messara est la plus grande plaine, ou pour mieux dire la seule plaine de la Crète. Comprise entre une petite chaîne qui la sépare de la mer et les hautes collines qui forment à l'Ida, vers le sud, un large soubassement, elle court de l'est à l'ouest sur une longueur d'une quinzaine de lieues et une largeur moyenne de deux à trois. Elle est divisée en une plaine haute et une plaine basse par un étroit défilé qui s'ouvre au bas de la colline que couronnait Phestos. Au fond coule le Ieropotamo, l'ancien *Electras*, qui a toujours un peu d'eau, même en été. Presque tout le terrain est cultivé. Le sol porte des céréales de toute espèce, du coton, du tabac; autour des villages qui se sont établis au pied des collines se pressent les orangers et les citronniers, ainsi que des mûriers où s'enlace et grimpe la vigne. Les oliviers s'abritent de préférence dans le creux des ravins qui montent à l'Ida.

Gortyne, dont les restes se trouvent auprès d'un village grec appelé Haghious-Deka, était une des trois plus puissantes cités de la Crète indépendante; sous l'empire romain, elle prit une suprréma-

tie incontestée, et ce fut elle dont la prospérité dura le plus longtemps. Il fallut pour la ruiner la conquête arabe. Ses débris, parmi lesquels nous retrouvâmes une inscription archaïque des plus curieuses, occupent une très grande étendue de terrain; le plus considérable, celui qui appelle tout d'abord le regard, c'est la basilique autrefois consacrée à saint Titus, le compagnon de saint Paul et le patron de la Crète. Il ne reste que le chevet de l'église; elle est d'une construction soignée et de style purement romain. Elle n'a pas dû être bâtie plus tard qu'au IVe ou au Ve siècle de notre ère, car on n'y sent nulle part l'influence de cet art byzantin dont Sainte-Sophie nous offre le plus parfait modèle. Tout abandonnée et démantelée que soit l'antique cathédrale, les populations chrétiennes des environs accourent encore ici une fois par an, le jour de la fête du saint; on dit la messe sur un autel improvisé, et il se tient là, au pied de ces hautes murailles dorées par le soleil de tant de siècles d'esclavage et d'abaissement, une *panégyrie* ou fête religieuse qui attire, me disait-on, plus de dix mille personnes. C'est, en même temps qu'un pieux souvenir du passé, comme une protestation contre le présent et comme un témoignage d'indestructible espérance, un appel à un meilleur avenir.

Ce qui mérite le plus de retenir et d'occuper le voyageur dans les environs de Gortyne, ce sont les vastes excavations qui s'ouvrent au flanc d'une montagne voisine, tout près d'un village turc nommé Roufo, qui est situé lui-même à une heure environ d'Haghious-Deka, au nord-ouest des ruines. L'imagination des Grecs du pays a, de bonne heure sans doute, rattaché à ces excavations le nom et les traditions du fameux labyrinthe que dans l'antiquité on plaçait tantôt auprès de Gortyne, tantôt dans les environs de Cnosse; c'était même cette dernière ville qui le faisait figurer sur ses monnaies. Il est inutile de dire qu'il ne faut attribuer aucune espèce de valeur à cette désignation, que les premiers voyageurs modernes ont cependant prise au sérieux. Le prétendu labyrinthe n'est autre chose qu'une vaste carrière d'où ont été tirées toutes les pierres qui ont servi à la construction des édifices et des maisons de Gortyne (1). L'entrée est presque complétement obstruée; pour pénétrer dans l'intérieur, il faut parcourir 30 ou 40 mètres en rampant sur le ventre; le sol s'abaisse ensuite un peu, mais pourtant, dans

(1) Tandis que Tournefort et Savary, qui visitèrent l'île, l'un au commencement, l'autre à la fin du siècle dernier, persistent à chercher dans ces galeries le monument légendaire dont le nom a passé dans toutes les langues modernes, Pierre Belon et Richard Pococke en ont très bien reconnu et indiqué le véritable caractère. Au fond du souterrain, nous avons lu très distinctement, gravé dans le tuf avec la pointe d'un couteau, le nom de Pococke, qui parcourut l'Orient de 1737 à 1742. Belon, trop peu lu aujourd'hui, est un des voyageurs les plus exacts et les plus judicieux, un des esprits

beaucoup d'endroits, il est impossible de se tenir debout et il faut marcher courbé, ce qui rend cette excursion très fatigante. Les galeries, toutes poussées en ligne droite et soutenues par des piliers carrés, semblent avoir eu autrefois plusieurs mètres de hauteur; mais, sans parler des dépôts formés par l'eau qui çà et là suinte de la voûte, les innombrables chauves-souris qui habitent cette humide et chaude retraite ont amoncelé peu à peu à terre une épaisse couche de guano; ces passages finiront par être tout à fait bouchés par cet amas de fumier dont les cultivateurs du pays, s'ils étaient moins routiniers et moins ignorans, pourraient s'emparer avec avantage. Dans quelques endroits où par exception le rocher ne se dérobe point sous ce noir et glissant tapis, on distingue encore aisément les ornières creusées dans le tuf calcaire par les roues des chariots qui servaient à l'exploitation. Les pierres, taillées en moellons de grosseur ordinaire, sont en beaucoup d'endroits rangées en ordre des deux côtés de la galerie contre les parois, toutes prêtes à être emportées. Il n'y a d'ailleurs rien ici d'effrayant ni de mystérieux; on peut hardiment s'engager dans le labyrinthe sans le fil d'Ariane, sans autre guide qu'un villageois qui y soit entré quelquefois, et qui puisse indiquer les passages les plus commodes à suivre et les moins obstrués. Quelque chemin enfin que l'on suive, on trouve aisément le bout des galeries, et il est toujours facile de regagner l'entrée. La seule précaution à prendre, c'est de ne point oublier ses allumettes; éveillées par le bruit de nos voix, les chauves-souris, qui s'enlevaient lourdement et nous frappaient le visage de leurs ailes froides et gluantes, éteignirent deux fois nos torches. Pourvu que l'on évite de se trouver égaré dans l'obscurité, le danger est nul. La moindre mine de quelque importance offre un bien autre développement que cette carrière; celle-ci ne peut étonner que les paysans naïfs et bornés qui ont remplacé sur cette terre les puissantes générations de l'antiquité.

Lors de la guerre de l'indépendance, environ cinq cents familles ont vécu pendant près de trois ans dans le labyrinthe, et en dépit de sa réputation sinistre il les a mieux protégées que ne l'a fait pour d'autres fugitifs la grotte de Melidhoni. Le jour, on sortait, on prenait l'air, on menait paître aux environs les troupeaux et les bêtes de somme; le soir, bêtes et gens, tout le monde rentrait dans

les plus libres et les plus pénétrans qu'ait produits notre grand XVIe siècle. Il avait été envoyé par François Ier dans le Levant avec ce que nous appellerions aujourd'hui une *mission scientifique;* il y passa quatre années entières, et ce fut en 1553 qu'il publia le récit de ses voyages, sous ce titre : *Observation de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Égypte, Judée, Arabie et autres pays estranges,* en trois livres, par P. Belon, du Mans. Ce livre, où il y a encore beaucoup à apprendre, eut en peu d'années de nombreuses éditions.

la grotte, et pendant la nuit des sentinelles veillaient auprès de l'étroit soupirail. Dans les galeries, les lampes ne cessaient jamais de brûler; on y célébrait l'office divin, on y dansait même; un large carrefour, à la rencontre de plusieurs voies, servait de salle de bal. Des bandes de Turcs enlevèrent parfois quelques moutons, quelques promeneurs qui s'étaient trop écartés de la grotte; mais on n'osa jamais en attaquer l'entrée.

Il court dans le pays, sur cet apocryphe labyrinthe, plusieurs histoires merveilleuses. En voici une que j'ai entendu raconter aux Turcs aussi bien qu'aux Grecs. A l'extrémité de l'une des galeries se trouverait, habilement dissimulée, une porte de marbre que l'œil indifférent ne peut apercevoir, et qui d'ailleurs ne s'ouvre qu'au son de certaines paroles magiques. Il y a une centaine d'années, des voyageurs européens, des Francs, comme on dit là-bas, prirent pour les conduire un paysan d'un village voisin. On entre donc dans la caverne, et on va jusqu'au fond; arrivés là, les voyageurs s'arrêtent et déclarent à leur guide qu'il sera richement payé, mais qu'il lui faut jurer de ne rien révéler de ce qu'il va voir; il n'a d'ailleurs rien à craindre, aucun danger ne le menace, pourvu qu'il soit obéissant et muet. Le malheureux, tremblant de tous ses membres, fait la promesse qu'on lui demande. Aussitôt l'un des Francs prononce je ne sais quelle mystérieuse formule et touche du doigt la paroi; le roc s'ouvre, une grande porte roule silencieusement sur ses gonds, et l'on aperçoit une vaste salle. Les audacieux, entraînant avec eux le rustre à demi mort de peur, y pénètrent, et la flamme de leurs torches fait aussitôt étinceler l'or dans de nombreux coffres rangés tout autour de l'appartement. Au fond de la pièce, debout et immobile sur un piédestal de pierre, l'épée à la main, un nègre de bronze semble le gardien du trésor. Sans s'effrayer à cette vue, les Européens saisissent les caisses les moins lourdes, celles qui contenaient les monnaies les plus précieuses, et ils les portent hors du caveau. Quand ils en ont pris autant que pouvaient en porter leurs mulets, ils disent à leur guide, avant de sortir, de remplir ses poches de sequins. Le pauvre homme avait bien envie d'obéir, tant ce bel or jaune l'attirait et lui donnait le vertige. D'un autre côté, il avait une peur affreuse du nègre, qui semblait fixer sur lui ses prunelles ardentes et irritées. Éperdu, il regardait d'un air suppliant la sombre tête, qui tout d'un coup, comme pour répondre à cette muette prière, s'ébranle et semble faire un signe de consentement et d'encouragement. Aussitôt toute hésitation cesse; le paysan plonge ses bras dans un coffre, enlève l'or à poignées, en bourre ses habits, en remplit ses bottes; puis, suivant les Européens, il se précipite hors de la pièce, et la porte se referme aussitôt. Les voyageurs partirent avec leur butin; quant

au villageois qui les avait accompagnés, on le vit bientôt acheter des champs et des vignes, et devenir, sans que l'on sût trop comment, un des plus riches propriétaires du pays. Ce ne fut qu'à son lit de mort qu'il fit à ses fils ce récit et qu'il leur révéla le secret de sa fortune.

De Gortyne et du labyrinthe, douze heures de chemin sur les pentes orientales de l'Ida conduisent à Candie, la capitale arabe, byzantine et vénitienne. L'Ida, vu de ce côté, est très abrupt et très aride; on traverse de tristes plateaux pierreux qu'égaie çà et là le vol des perdrix rouges se levant à grand bruit sous les pieds des chevaux. A moitié route environ, auprès du village d'Haghios-Thomas, se trouvent de curieux tombeaux qui indiquent peut-être le site de *la blanche Lykastos*, nommée par Homère. Creusés dans des rochers isolés qui ont reçu extérieurement une décoration architecturale, ces tombeaux, dont je n'avais point encore vu les pareils dans l'île, rappellent ceux qui subsistent en si grande quantité auprès des villes du Pont ou de la Lycie. Ce qui ajoute à l'étrange aspect de cette nécropole, c'est que les tremblemens de terre, très fréquens dans toute la région de l'Ida, ont détaché de la montagne un certain nombre de ces rochers, et les ont fait rouler sur la pente, où ils se sont arrêtés à différentes hauteurs et dans les positions les plus variées. De ces petits édifices funéraires, les uns gisent maintenant sur le flanc, les autres ont enfoncé dans le sol la pointe de leur fronton, les pilastres de leurs chapiteaux, et se tiennent, si l'on peut ainsi parler, la tête en bas. D'autres enfin se sont brisés en plusieurs morceaux.

Candie, où réside un pacha de qui dépend toute la partie de l'île qui s'étend à l'est de l'Ida, est une ville agonisante. Sa vaste enceinte fortifiée, œuvre des Vénitiens, est trop large pour la population de douze à treize mille âmes qui l'habite maintenant; aussi contient-elle, outre les maisons et leurs dépendances, de grands espaces vides, des champs et des jardins. Il y a bien moins de monde et de mouvement dans les rues à Candie qu'à La Canée. Ce qui rendait plus triste encore l'aspect de cette pauvre cité quand nous l'avons visitée, c'était le tremblement de terre qui l'avait frappée l'année précédente, en 1856. Une vingtaine de maisons seulement étaient restées habitables, toutes les autres avaient plus ou moins souffert, et la plupart avaient été entièrement ruinées. On avait déjà beaucoup rebâti, et pourtant l'œil rencontrait encore partout des décombres, et l'on était à chaque instant arrêté dans les rues par des poutres brisées et des monceaux de gravois.

Les fortifications, réparées par les Turcs après le siége célèbre qui mit la ville entre leurs mains, ont toujours été depuis assez bien entretenues, et elles suffiraient à arrêter indéfiniment, pourvu qu'on

les garnît de canons, toute force insurrectionnelle rassemblée dans l'île. En revanche, construites selon l'ancien système et s'offrant de toutes parts aux boulets, elles ne tiendraient pas deux jours devant une flotte ou une armée européenne. Ce qu'il y a de plus beau à Candie, ce sont les restes de l'église de Saint-François (1). Construite au XIVe siècle, elle était de style ogival, d'un goût élégant et riche. Changée en mosquée après le siége, elle ne fut pas réparée à temps, et le récent tremblement de terre a achevé d'en faire une ruine. On y avait employé les marbres les plus précieux, et, toute délabrée et croulante qu'elle soit aujourd'hui, elle donne encore quelque idée de son ancienne magnificence. Quant à la cathédrale, consacrée à saint Titus, elle est mieux conservée, et elle sert encore au culte musulman. Commencée en 1240 et achevée vers le commencement du siècle suivant, elle est plus grande que l'église de Saint-François, mais elle n'a jamais dû être aussi belle. La grande rue, que bordaient autrefois les palais des nobles vénitiens, a conservé peu de traces de sa première splendeur; les tremblemens de terre et les incendies ont passé par là. Le monument qui a le mieux résisté, c'est l'arsenal. Comme aspect général, il rappelle par la colonnade, qui en forme la décoration principale, la façade du Garde-Meuble, à Paris, sur la place de la Concorde; mais il est moins grand et moins beau que le palais construit par Gabriel. On peut y voir encore de très anciennes armes, et entre autres de grandes provisions de flèches. Cela indique qu'au XVIIe siècle les Vénitiens, ou quelques-uns du moins des auxiliaires qu'ils soudoyaient, employaient encore ce genre de projectiles. On sait en effet par les voyageurs que les Sfakiotes, ces descendans indomptés des anciens archers doriens, ont conservé fort longtemps l'arme chère à leurs ancêtres, et ne l'ont remplacée que très tard par le long fusil albanais à crosse en queue d'aronde, qu'ils manient maintenant avec une redoutable adresse.

Le port de Candie est mal fermé et peu sûr; les goëlettes et les bricks de Syra, de Trieste et de Marseille, qui viennent tous les ans y faire quelques chargemens d'huile ou de caroubes, y fatiguent parfois beaucoup et risquent d'y chasser sur leurs ancres. Il s'y fit pourtant, dans les beaux jours de la domination vénitienne, un commerce très actif et très prospère. « De toutes les parties du monde, dit le voyageur florentin Buondelmonte, qui visita la Crète

(1) Il paraît que le nom et la réputation de saint François d'Assise s'étaient répandus jusque chez les Grecs schismatiques, car en 1414 ils avaient demandé et obtenu du pape Jean XXIII la permission de célébrer l'office selon leur rite dans cette église, le jour de la fête du saint, des premières aux secondes vêpres. — Cornelius, *Creta sacra*, t. II, p. 15.

au xve siècle, il y vient des navires qui se chargent d'excellent vin et de froment. » C'était autrefois le port de Cnosse, connu sous le nom d'*Herakleion*. De là vient l'habitude qu'ont prise récemment les Grecs qui veulent passer pour gens du bel air d'appeler Candie Herakleion. Le peuple chrétien ou musulman, d'un bout à l'autre de l'île, en désigne la capitale sous le nom de Megalo-Kastron, mot à mot *la Grande-Forteresse*.

La plus ancienne ville de la Crète ancienne, celle qui y posséda jusqu'à la conquête romaine une prépondérance incontestée, Cnosse, n'a pas laissé de ruines. Sur des hauteurs qui dominent au sud-est la petite plaine où s'élève Candie, le nom d'un misérable village, Makriticho ou *le Long-Mur*, apprend à l'antiquaire qu'il y eut là autrefois de grandes constructions; mais il y aperçoit tout au plus quelques informes débris de massifs de brique. Il y a cependant au-dessus de ce hameau des tombeaux semblables à ceux d'Haghios-Thomas et de grandes salles creusées dans le tuf friable de ces collines. On s'explique facilement la disparition de Cnosse : à côté d'elle s'est élevée Candie, qui, bâtie à ses dépens, a employé les grands blocs de ses murailles et les marbres de ses édifices, enlevant pierre à pierre tout ce qui pouvait rester, après tant de vicissitudes et de ravages, de la cité déchue.

Il resterait à décrire la région du Dicté, mais elle est très loin de présenter le même intérêt que la région de l'Ida ou que celle des Monts-Blancs. Le Dicté est bien moins élevé que ces deux autres montagnes; il n'a ni la majesté de l'Ida et les fertiles vallées qui se déploient entre ses contre-forts allongés, ni les âpres ravins et les infranchissables défilés des Monts-Blancs, et ces sauvages retraites où quelques hommes de cœur, tant que la race n'en sera pas perdue, pourront tout au moins arrêter et tenir longtemps en échec la puissance même d'un grand empire. Les sommets s'abaissent dans toute cette région orientale, et l'île même se rétrécit. Au fond du golfe qui s'ouvre au pied du cap de Spina-Longa, elle ne présente plus d'une mer à l'autre qu'une étendue de 12 à 13 kilomètres. La largeur redevient ensuite plus grande, mais sans que les montagnes du district de Sitia, qui terminent la Crète à l'orient, aient l'ampleur et le développement de celles qui, dans la province de La Canée, forment, sous le nom de cap Grabuse et de montagnes de Selino, la côte occidentale. Cette contrée ne constitue même point une division administrative séparée; le pachalik de Sitia, qui avait été créé après la conquête turque, a depuis longtemps été supprimé, et tout ce qui est à l'est de l'Ida appartient à la province de Candie.

Il y a sur la côte nord quelques ports assez bons dont on paraît avoir tiré parti dans l'antiquité, celui de Spina-Longa particulière-

ment et celui de Saint-Nicolas; pourtant les villes de cette région n'eurent toutes qu'une importance secondaire et n'ont laissé que des ruines peu considérables et d'un médiocre intérêt. La plus célèbre et la plus puissante, ce fut *Lyctos*, située à quelques heures de Cnosse, dans la partie occidentale du Dicté, connue maintenant sous le nom de Lasiti. Le nom de Lyctos a été conservé par la tradition locale à un site désert tout près du village de Xadi, où nous avons vu quelques inscriptions retrouvées par hasard et deux fragmens de statues romaines. Étant la plus proche voisine de Cnosse, Lyctos ne pouvait manquer d'être son ennemie acharnée. C'est à ce long duel des deux cités que se rapporte un pathétique récit de Polybe, qui, malgré sa froideur ordinaire, ne peut se défendre d'une visible émotion en racontant les poignantes péripéties de ces luttes opiniâtres et meurtrières. « Un jour, dit-il, les Lyctiens étaient sortis en masse pour quelque expédition sur le territoire ennemi; les Cnossiens, avertis à temps de cette circonstance, s'emparèrent de Lyctos, restée sans défense, envoyèrent à Cnosse les femmes et les enfans, mirent le feu à la ville, la détruisirent de fond en comble, et, après l'avoir impitoyablement dévastée, regagnèrent leurs foyers. Les Lyctiens, au retour de leur campagne, à la vue d'un pareil désastre, furent saisis d'un tel désespoir qu'aucun d'eux n'eut le cœur de rentrer dans sa patrie en ruine; tous en firent le tour après avoir, par de longs gémissemens et d'abondantes larmes, déploré leur sort et celui de leur pays, et se réfugièrent sur le territoire des Lampéens. Ils y reçurent l'accueil le plus flatteur et le plus empressé, et, devenus en un jour de citoyens qu'ils étaient étrangers et bannis, ils allèrent avec leurs alliés combattre les Cnossiens. Ainsi périt, par un coup inattendu et terrible, Lyctos, cette colonie de Lacédémone, cette alliée d'Athènes par le sang, la ville la plus ancienne de la Crète, celle qui formait sans contredit les citoyens les plus distingués de l'île tout entière. »

Lyctos, par sa situation même et par tout le système de ses alliances et de ses haines, se rattachait encore à la région centrale que domine l'Ida et aux deux grandes cités, Cnosse et Gortyne, qui s'y disputaient l'influence et la suprématie. Sur l'isthme étroit qui sépare du reste de la Crète sa pointe orientale, ce que l'on appelle aujourd'hui le district de Sitia, s'était élevée, à une époque très reculée, une cité puissante aussi, *Hierapytna*, qui eut une tout autre destinée. Couverte par toute la masse du Dicté, tournée vers la mer de Libye, où elle avait son port, isolée autant par sa position même que par ses traditions historiques, qui en attribuaient la fondation à des émigrans asiatiques, Hierapytna ne se mêla point aux luttes intérieures de l'île, et employa toutes ses forces à se ren-

dre maîtresse du territoire situé entre l'isthme qu'elle fermait et la côte orientale. Elle rencontra là devant elle *Ampelos*, *Dragmos*, *Præsos*, *Itanos*, cités antérieures à l'invasion dorienne, qui devaient leur origine aux populations primitives de la Crète, les Étéocrétois ou *vrais Crétois*. Vers le second siècle avant notre ère, elle avait réussi à se subordonner toutes ces villes, et la chute de Præsos, que les Hiérapytniens détruisirent après de longs et opiniâtres combats, les laissa sans rivaux dans cette région. Sous la domination romaine, cette ville resta maîtresse de tout ce territoire, et, à en juger d'après les débris de tout genre qui jonchent encore le sol et d'après les inscriptions qui nous sont parvenues, elle jouit d'une grande prospérité. Elle est aujourd'hui représentée, avec une légère altération de son nom antique, par le grand village d'Hierapetra, qui compte plus de quatre cents maisons entourées d'un mauvais mur d'enceinte. Ce qui est curieux, c'est que Hierapetra occupe en partie l'emplacement de l'ancien port, que les terres entraînées par les eaux ont peu à peu comblé; on ne peut se défendre d'un certain étonnement en voyant se presser les maisons là où se balançaient autrefois les navires des Hiérapytniens. Tout artificiel, le port formait un vaste bassin circulaire dessiné par deux môles dont on peut retrouver à peu près partout les fondations. On aperçoit et on suit la trace de ces jetées d'abord dans la mer, qui en bat et en recouvre l'extrémité antérieure, puis dans le village même, à travers le mur, les maisons et les églises, dans la plaine enfin, où ils se prolongent bien au-delà des dernières habitations, et enclosent un sol bas et marécageux. Les restes de la cité antique se voient à quelque distance en arrière de la bourgade moderne, sur un terrain un peu plus élevé. On reconnaît des quais, un théâtre, un amphithéâtre même. Ce dernier monument mérite d'être remarqué. Ce n'est pas que les dimensions en soient considérables : il n'a que soixante pas de diamètre; mais c'est que les amphithéâtres, à en juger du moins par les ruines encore subsistantes, paraissent avoir été rares dans toutes les contrées où dominaient le goût et les traditions de la Grèce. Dans toute l'Asie-Mineure, je n'en connais que deux, ceux de Cyzique et de Pergame. Pour expliquer ici la présence d'un édifice destiné à donner aux Hiérapytniens le spectacle des combats de bêtes et de gladiateurs, spectacle cruel et grossier que repoussa toujours le génie grec, il faut supposer que le commerce d'Hierapytna avec l'Italie était assez actif pour y avoir amené un grand nombre de négocians italiens, des chevaliers romains, des affranchis élevés en Occident, qui ne pouvaient se passer des jeux du cirque, qui voulaient entendre rugir des panthères et voir couler du sang. C'est surtout pour distraire ces étrangers

qu'aurait été construit cet amphithéâtre en miniature, qui n'est pas la moitié de celui de Nîmes.

Toute cette région du Dicté, sans être mieux boisée que le reste de la Crète, produit en assez grande abondance quelques arbres qui manquent dans les districts de Selino et de Sfakia, comme le pin à pignon et le caroubier. Le caroubier, qui dans toute la province de Candie couvre souvent des étendues de terrain considérables, donne sans culture, à quiconque prend la peine d'en récolter les gousses, un revenu très avantageux. Sur les pentes des montagnes de Lassiti, le poirier et le pommier, cultivés avec quelque soin dans certains villages, portent des fruits meilleurs que dans le reste de l'île; enfin, à l'extrémité sud-est de la Crète, on rencontre un bois de dattiers. Ces palmiers, que l'on ne trouverait ainsi réunis dans aucune autre des îles de l'Archipel, se dressant sur un promontoire qui s'avance dans la mer de Libye, semblent être ici comme une lointaine avant-garde de la végétation africaine et comme un encouragement et une promesse au navigateur qui double les côtes de l'île pour se diriger vers Alexandrie. Au VIe siècle avant Jésus-Christ, les Doriens de Thera avaient reçu de l'oracle de Delphes l'ordre d'envoyer une colonie en Libye; ils cherchèrent partout un pilote qui pût guider leurs navires et leurs émigrans vers ces côtes reculées dont aucun Grec alors ne connaissait la route. Ce fut en Crète qu'ils finirent par trouver un vieux marin que la tempête avait jeté jadis aux rivages libyens; pour obéir aux ordres du dieu, le Crétois entreprit de conduire l'expédition, et il mena les Doriens dans cette contrée fertile, où ils fondèrent la riche et glorieuse Cyrène.

Si l'on excepte les hautes vallées des Monts-Blancs et de l'Ida, la vigne réussit admirablement dans toute l'île de Crète, et, malgré leur négligence et la grossièreté des procédés qu'ils emploient, musulmans et chrétiens y font encore d'excellent vin, qui rappelle celui de la Sicile. Les Vénitiens, qui apportaient sans doute plus de soin à trier les grappes et à surveiller la fermentation, estimaient fort certains crus des districts voisins de la capitale, et leurs historiens et leurs poètes les vantent souvent sous le nom de *malvoisie de Candie*. L'olivier est aussi répandu, comme la vigne, à peu près partout. A ces deux exceptions près, chacun des autres arbres dont nous avons signalé l'existence en Crète a son canton, en dehors duquel il ne se rencontre guère. De châtaigniers, nous n'en avons trouvé qu'à Enia-Choria et près de quelques villages des montagnes de Selino. La province de Rhetymo a seule des chênes à vallonée, et les caroubiers ne se montrent nombreux que dans les provinces orientales. Sfakia a les chênes verts, les chênes-lauriers et les cy-

près, le Dicté le pin à pignon et le palmier. Il ne devait point en être ainsi dans l'antiquité; quand l'île était plus peuplée et mieux cultivée, il ne devait guère y avoir, pour introduire des différences dans la végétation, que l'orientation et la différence de hauteur : grâce aux accidens du terrain, chaque province devait pouvoir réunir à peu près tous les arbres auxquels convient le climat de l'île.

Ce que nous avons parcouru et décrit, non sans tristesse, c'est la Crète telle que l'ont faite les hasards du temps et de la dévastation, les ravages de tant d'invasions barbares et la lente action d'un détestable gouvernement. Le tissu de forêts et de cultures, si riche et si varié, que la main de Dieu et celle de l'homme s'étaient autrefois complu à étendre sur les montagnes et les plaines de la Crète, a été partout, si l'on peut ainsi parler, troué et déchiré en lambeaux. Ici, c'est une couleur qui a disparu, là, c'en est une autre qui s'est évanouie; nulle part on ne retrouve cet harmonieux mélange qui faisait jadis la beauté de l'ensemble. Comme nous le montrerons dans une autre étude, les habitans de l'île depuis plusieurs siècles ne songeaient guère au lendemain, parce qu'ils n'étaient jamais sûrs d'en jouir; ils ne faisaient donc rien pour réparer ces désastres : là où les châtaigniers avaient échappé à l'incendie et aux ravages de toute espèce, ils mangeaient des châtaignes; là où quelques chênes avaient survécu, ils recueillaient des glands. N'est-ce pas ainsi que dans tout l'Orient, l'homme, affaibli et comme rapetissé par un long découragement, obéit en esclave à la nature, au lieu de commander en maître? Il tend la main comme un mendiant, pour recevoir d'elle ce qu'en souvenir du passé elle daigne encore lui offrir, comme un dernier hommage aux fortes races d'autrefois qui avaient si vaillamment dompté le sol encore vierge et soumis à leur énergie triomphante sa capricieuse et rebelle fécondité. En Grèce, dans les îles de la Mer-Égée, en Asie-Mineure, l'homme, c'est un roi détrôné à qui la pitié de ses sujets, depuis longtemps affranchis par une révolte heureuse, sert une pension médiocre et mal payée; humble et las, s'étant fait un cœur au niveau de sa fortune, il vit de cette aumône et de quelques débris de sa richesse disparue, des miettes tombées de la table somptueuse qu'avaient dressée et où s'asseyaient fièrement ses grands ancêtres.

GEORGE PERROT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1864.

Qu'y a-t-il dans l'émotion universelle excitée par le conflit qui a éclaté soudainement entre l'Allemagne et le Danemark, si ce n'est le sentiment profond de la fragilité de la paix européenne? En effet, cette crise met à nu l'impuissance des précautions qui avaient été jusqu'à présent considérées comme les plus sûres garanties du maintien de la paix de l'Europe. Il était reconnu par toutes les grandes puissances que la conservation de l'intégrité de la monarchie danoise était un intérêt de premier ordre pour l'équilibre général. Cette conviction des grandes puissances s'était exprimée dans un acte solennel, dans une des plus récentes conventions de notre droit diplomatique, dans le traité de 1852, qui réglait la succession de la monarchie danoise. L'Allemagne était intéressée dans les arrangemens relatifs au Danemark. Or la constitution actuelle de l'Allemagne a été organisée de telle façon qu'il semble que l'on ait voulu ôter à ce grand pays la possibilité de prendre l'initiative d'une entreprise belliqueuse. Cette organisation met pour ainsi dire la confédération germanique à l'écart du débat des affaires internationales de l'Europe. Dans la pratique, pour simplifier l'expédition de ces affaires, pour assurer l'effet des décisions auxquelles elles donnent lieu, les deux grandes puissances allemandes, la Prusse et l'Autriche, étaient considérées comme les organes naturels de la confédération : on croyait avoir l'Allemagne quand on avait la pensée et l'aveu de l'Autriche et de la Prusse, et si la confédération, par son organisation, paraissait vouée à la paix, la Prusse et l'Autriche ne semblaient pas moins liées par leurs intérêts à une politique conservatrice. La Prusse et l'Autriche avaient signé le traité de 1852 comme l'Angleterre, la France et la Russie. Il se trouve cependant aujourd'hui qu'aucune des garanties que l'on croyait avoir données à la paix dans l'arrangement des affaires du Danemark ne tient plus. On découvre tout à coup que, dans la transaction des affaires générales de l'Europe, l'Autriche et la Prusse n'ont plus exclusi-

vement qualité pour répondre de l'Allemagne; malgré les difficultés de son organisation, peut-être à cause de ces difficultés, la confédération germanique s'abandonne tumultueusement à des passions d'envahissement et de violence; l'Autriche et la Prusse, qui semblent avoir à redouter les conséquences du moindre ébranlement imprimé à la situation de l'Europe, n'hésitent point à faire appel à la force, à tenter des coups de main, lorsqu'avec la moindre patience, à la faveur d'un délai insignifiant, elles eussent pu obtenir le redressement de leurs griefs en évitant l'effusion du sang. Sans recourir à aucun essai de médiation et d'arbitrage, l'Allemagne se fait sommairement justice, en n'admettant personne à l'appréciation de la justice, qu'elle interprète à sa guise. Un petit peuple, un état faible est menacé et au même moment frappé de spoliation par des forces qui fondent sur lui avec une supériorité écrasante, et ce qui ajoute le dernier trait à ce triste et inquiétant spectacle, cette oppression du faible par le fort, cette tentative d'agrandissement de l'Allemagne, cette entreprise engagée pour changer une condition importante de l'équilibre européen s'accomplissent sous les yeux de l'Angleterre, de la France, de la Russie : l'union de deux de ces puissances eût été une force morale suffisante pour contenir l'intempérance germanique et prévenir cette déplorable guerre; mais, séparées l'une de l'autre, elles sont condamnées par leur isolement ou à une inaction humiliante ou à des témérités périlleuses, et, en proférant de vaines paroles ou en roulant des pensées sourdes, elles laissent remplacer en Europe le droit des gens par l'état de nature.

En réfléchissant à cette situation de l'Europe, dont la querelle des duchés nous montre encore une fois les tristes réalités, on ne peut se soustraire à une pensée qui jaillit pour ainsi dire de l'expérience que nous faisons depuis quelques années : la paix est une œuvre bien difficile et bien laborieuse. Pour conserver cette bienfaisante sécurité des esprits et des intérêts, combien ne faut-il pas dans les gouvernemens d'honnêteté, de sagesse, de prévoyance, de vigilance, de suite et de fermeté! Il faut voir de loin, il faut surveiller ses fantaisies, il faut cultiver les alliances, il faut apporter dans les affaires un tour d'esprit à la fois sincère et conciliant, il faut accoutumer les peuples à l'idée de chercher le progrès dans la liberté, et les encourager à persister dans cette voie en leur donnant avec opportunité des satisfactions légitimes, il faut créer une sorte d'atmosphère morale qui contienne par son influence les intérêts rebelles. Le vulgaire a été habitué à n'admirer le génie politique que dans les coups de théâtre de la guerre: la politique de la paix a aussi son génie, génie moins tapageur sans doute, moins orgueilleux, moins égoïste, et parce que son plus grand art est de cacher avec une modeste adresse les moyens par lesquels il obtient ses succès, il ne serait ni juste ni sage d'en méconnaître la précieuse valeur. Sans doute les grands politiques de la paix comme les grands politiques de la guerre ont commis des fautes et ont eu des revers; mais malgré les infirmités qui les ont trahis, malgré leurs échecs, ils ont droit à la reconnais-

sance et à l'admiration de l'humanité. Nous ne sommes point de ceux qui ont la nostalgie du passé; toutefois dans un temps où les questions de paix ou de guerre sont à la merci des incidens, c'est-à-dire du hasard, nous avouerons qu'il nous est impossible de songer sans un sentiment d'estime à cette génération d'hommes politiques qui dans la première moitié de ce siècle, et durant de longues années, avaient réussi à donner à l'Europe non-seulement la paix, mais la confiance dans la paix.

La question dano-allemande, à la considérer dans les faits déjà accomplis, est assurément très compromise. Les armées de l'Autriche et de la Prusse sont entrées dans le Slesvig; la petite armée danoise n'a pas pu défendre le Dannewirke et sera inévitablement rejetée dans le Jutland. Avant peu, le Slesvig sera entièrement occupé par les Austro-Prussiens. Cette invasion du Slesvig, quelles que soient les intentions ultérieures de l'Autriche et de la Prusse, est à elle seule un fait très grave. Lors même que les motifs allégués contre le Danemark seraient fondés, la conduite des deux puissances allemandes n'en serait pas moins empreinte d'un caractère révoltant de brutalité. L'on demandait en effet au Danemark de rapporter la constitution de novembre dernier, sous le prétexte que, contrairement aux engagemens de 1851-52, cette constitution incorporait le Slesvig à la monarchie. Or cette constitution ne pouvait être révisée que par le *rigsraad,* lequel ne pouvait être réuni qu'après les élections. Le Danemark ne pouvait donner légalement la satisfaction qui lui était demandée qu'après un délai de quelques semaines. Que pouvaient perdre les prétendus droits de l'Allemagne durant ce délai? N'est-il pas évident que le *rigsraad* danois eût pu céder plus honorablement à une pression morale qu'à une pression militaire? En refusant le délai que l'on sollicitait d'elles et en s'emparant du Slesvig, la Prusse et l'Autriche ont mis aux abois l'honneur du Danemark. En même temps, en recourant à l'agression militaire, en provoquant gratuitement l'effusion du sang, la Prusse et l'Autriche se sont créé à elles-mêmes, aux yeux de leurs peuples et de l'Allemagne, l'obligation d'imposer au Danemark des conditions plus dures encore que celles qu'elles prétendaient tirer des engagemens diplomatiques de 1851. Une fois l'occupation violente du Slesvig accomplie, on se demande quelle sera la conduite des deux puissances allemandes, et les questions qui se posent sont celles-ci. — L'Autriche et la Prusse resteront-elles dans les termes des engagemens de 1852? Respecteront-elles l'ordre de succession établi pour les duchés comme pour le Danemark proprement dit, en se contentant d'obtenir pour le Slesvig et le Holstein des administrations distinctes et séparées? Iront-elles plus loin? Pour essayer de donner une satisfaction partielle aux passions germaniques, tout en reconnaissant l'ordre de succession, exigeront-elles que le Slesvig entre dans la confédération, soit annexé à l'Allemagne? Ou bien, épousant la politique allemande tout entière, répudieront-elles le traité de 1852? Admettront-elles les prétentions du duc d'Augustenbourg sur les duchés, et sépareront-elles définitivement de la monarchie danoise

le Slesvig et le Holstein? — C'est dans ce cercle que se renferment les conjectures que l'on peut former sur la conduite future des puissances allemandes. Nous allons examiner ces diverses hypothèses au point de vue des principes qui nous paraissent devoir être ceux de la politique française.

Nous l'avouerons, nous n'espérons guère, après le sang versé, que l'Autriche et la Prusse s'en tiennent vis-à-vis du Danemark aux véritables engagemens de 1851-52. Sans doute la brutalité de leur agression n'a conféré aux puissances allemandes aucun droit nouveau, et lord Palmerston a eu raison de flétrir cette politiqne odieuse qui, pour se soustraire à d'anciens engagemens et s'exciter à des prétentions nouvelles, voudrait qu'il pût lui suffire d'attaquer par la force ouverte l'objet de ses convoitises. La protestation de lord Palmerston est celle de la morale même; malheureusement la nature humaine est ainsi faite qu'il n'est guère probable que l'Autriche et la Prusse, après avoir tiré le sabre, veuillent ou puissent rentrer purement et simplement dans les limites des anciennes conventions diplomatiques. Les polémiques allemandes ont répandu d'ailleurs une telle confusion sur la question des duchés, qu'il n'est pas permis d'espérer que la Prusse et l'Autriche veuillent reconnaître la seule interprétation légitime des engagemens de 1851-52. Voyons en effet quels étaient ces engagemens, et comment la chicane allemande les a rendus impraticables pour le Danemark.

Les stipulations que l'on appelle les engagemens de 1851-52 sont contenues dans trois dépêches échangées entre les cabinets de Copenhague et de Vienne. Dans la première de ces dépêches, le ministre danois, M. Bluhme, exposait ses vues sur le gouvernement du Slesvig et du Holstein; dans la seconde, le prince Schwarzenberg, alors premier ministre d'Autriche, interprétait au nom de l'Allemagne les explications données par M. Bluhme; dans la troisième, celui-ci acquiesçait purement et simplement à l'interprétation du prince Schwarzenberg. Voici les points, se rapportant au débat actuel, qui sont à relever dans ces trois dépêches. Le ministre de Danemark disait dans son exposé que le roi était prêt à renouveler la déclaration faite par son père, à savoir qu'il n'incorporerait point le Slesvig au Danemark, et qu'il ne prendrait aucune mesure pour amener ce résultat. Il voulait bien conserver quelques liens sociaux entre la noblesse du Slesvig et celle du Holstein, tels que des facilités de crédit et l'admission réciproque aux institutions conventuelles des deux duchés; mais le roi de Danemark repoussait nettement toute union ou assimilation politique du Slesvig et du Holstein; il annonçait l'abolition des tribunaux d'appel et du ministère commun qui avaient été octroyés aux duchés en 1834. Enfin il se déclarait prêt à donner à l'ensemble de la monarchie danoise des institutions représentatives auxquelles les duchés participeraient par des délégués de leurs assemblées locales. La réponse du prince Schwarzenberg à l'exposé danois est remarquable. Le ministre autrichien voulut que les promesses du cabinet danois prissent le caractère d'un en-

gagement contractuel sous la forme d'une déclaration faite au nom du roi par son ministre. Du reste, l'interprétation autrichienne s'accordait avec l'exposé danois. Le prince Schwarzenberg, après avoir pris acte de la promesse que le Slesvig ne serait point incorporé au Danemark proprement dit, admettait que la connexion établie depuis 1834 entre le Slesvig et le Holstein par l'unité des tribunaux d'appel et du ministère fût abolie désormais. « La cour impériale, disait-il à propos de cette séparation administrative des duchés, admet que les déclarations antérieures faites à la diète présupposaient les conditions existantes de la monarchie danoise, et n'avaient point pour résultat légal de subordonner au consentement de la confédération les résolutions que conformément à son droit souverain, et suivant la variation des circonstances, le roi pourrait prendre en dehors de la compétence légale de la confédération. La cour impériale, pour son compte, ne s'opposera point à l'abolition de la connexion des duchés. » Relativement à l'intention exprimée par le roi de Danemark d'introduire entre les diverses parties de la monarchie « une connexion constitutionnelle organique et homogène » (qu'on nous pardonne de reproduire ici ce baragouin diplomatique, nous n'en donnons d'ailleurs que le plus strict nécessaire), la cour impériale reconnaissait que « cette intention avait pour objet l'accomplissement d'un devoir qui ne pouvait être décliné. » L'empereur d'Autriche exprimait à cet égard la confiance que le roi de Danemark, dans la future organisation de la monarchie, « saurait avec une égale sollicitude pour tous assurer par des arrangemens appropriés aux diverses parties du pays la position qui leur appartient *comme membres d'un tout dans lequel aucune des parties n'est subordonnée à une autre.* » L'Autriche semblait définir cette réserve par l'explication suivante : « le maintien d'institutions administratives constitutionnelles et indépendantes dans les diverses parties du pays, sans préjudice porté au gouvernement combiné de leurs affaires communes au centre, est, dans notre conviction, la condition indispensable de l'établissement de la tranquillité intérieure de la monarchie. » Le prince Schwarzenberg ajoutait à ces assurances la manifestation d'un désir que peut seul expliquer la prépondérance qui, à cette époque (fin décembre 1851), appartenait en Europe aux idées réactionnaires. La nation danoise jouissait par elle-même des institutions libérales les plus larges. L'Autriche du prince Schwarzenberg redoutait pour les portions allemandes de la monarchie danoise et pour l'Allemagne elle-même la contagion du libéralisme de Copenhague. C'est ce danger que le prince Schwarzenberg voulait conjurer par la curieuse insinuation qu'on va lire : « Sa majesté l'empereur, désirant voir la paix et la prospérité de la monarchie danoise établies aussitôt que possible par une organisation définitive adaptée à ses besoins, se livre à l'espoir que le gouvernement danois, dans les efforts qu'il fera vers ce but, ne donnera peut-être pas une préférence exclusive aux institutions qui ont été accordées dans les années récentes au royaume de Danemark proprement dit,

mais qu'il aura devant les yeux comme le seul guide sûr les relations permanentes à établir entre les parties de la monarchie collective et l'objet qu'il doit se proposer de fortifier l'union de ces parties dans un tout. Une fois rassurée sur ce point, sa majesté ne tardera pas, conjointement avec les autres puissances amies, à faire ses efforts *afin d'assurer cette union par la garantie internationale d'une succession commune.* » Tels étaient les points importans de son commentaire auxquels l'Autriche voulait que le Danemark se liât par un consentement obligatoire. Ce consentement fut donné le 29 janvier 1852 dans les termes suivans d'une dépêche de M. Bluhme. « Dans ces circonstances, disait le ministre danois, c'est avec une satisfaction particulière que, conformément à l'autorisation qui m'a été donnée par le roi, je fais ici cette déclaration : le roi, notre très gracieux maître, reconnaît comme conforme à la sienne l'interprétation de ses intentions communiquées aux cours de Vienne et de Berlin qui est contenue dans la dépêche du cabinet autrichien du 21 décembre 1851 et son annexe, — à la fois dans sa teneur générale et en particulier sur le point relatif à la non-incorporation du Slesvig au royaume. » Quelques mois après, la Prusse et l'Autriche signaient le traité de Londres réglant la succession pour l'ensemble de la monarchie danoise.

Nous venons de résumer tout ce qu'il y a d'essentiel dans ce que l'on appelle les engagemens de 1851-1852. On voit en quoi ces engagemens consistent : pas d'incorporation du Slesvig au Danemark proprement dit, mais pas d'union constitutionnelle administrative entre le Slesvig, sur lequel la confédération germanique, de l'aveu de l'Autriche, n'a jamais eu de compétence légale, et le Holstein, qui fait partie de la confédération; promesse d'institutions locales distinctes pour les duchés, mais en même temps droit invoqué par le Danemark et reconnu par l'Autriche de relier les diverses parties de la monarchie au centre commun par une connexion constitutionnelle homogène; réserve faite par l'Autriche, au nom de l'Allemagne, pour que dans le tout aucune partie ne soit subordonnée à l'autre; en même temps conseil insinué par l'Autriche ultra-réactionnaire de cette époque de ne point conformer l'institution commune aux institutions si profondément libérales dont jouissait la nation danoise proprement dite. — Voilà les engagemens de 1851-1852. L'Allemagne en soumettant le Holstein à l'exécution fédérale, l'Autriche et la Prusse en se saisissant du Slesvig comme gage, prétendent que le Danemark n'a point exécuté ces engagemens; la confédération infère de la non-exécution de ces stipulations par le Danemark la déchéance du traité de succession, auquel d'ailleurs la diète n'avait point adhéré. Les puissances allemandes, la Prusse surtout, donnent à entendre que la résistance opposée par le Danemark à l'invasion du Slesvig met en question la validité du traité de 1852; mais, lors même que ces deux puissances n'iraient point jusqu'à répudier les signatures qu'elles ont apposées à ce traité, il resterait à savoir comment elles entendent la fidèle exécution des engagemens de 1851. Si l'on en juge par

les efforts persévérans que le Danemark a faits pour exécuter ces engagemens et par l'opposition opiniâtre de l'Allemagne, contre laquelle ces efforts ont constamment échoué, il est difficile d'imaginer comment l'exécution des engagemens de 1851 pourrait jamais être praticable.

Sans rentrer ici dans les broussailles de la controverse dano-allemande qui dure depuis 1852, on peut ramener à quelques points simples les élémens de cette lutte. Le problème que le Danemark avait à résoudre était l'organisation de ces institutions centrales qui devaient fondre dans un tout les quatre parties de la monarchie, à savoir : le Danemark proprement dit, le Slesvig, et les deux duchés compris dans la confédération germanique, le Holstein et le Lauenbourg. Depuis que le Danemark s'est appliqué à remplir cette difficile tâche, l'Allemagne s'est obstinément appliquée de son côté à entendre l'exécution des engagemens de 1851 dans un sens contraire aux libérales institutions danoises. Pendant que le cabinet de Copenhague préparait son premier plan en 1853, les états de Holstein votaient cette curieuse déclaration : « qu'une coexistence avantageuse des diverses parties de l'état ne pouvait être obtenue que par le rétablissement d'un *gouvernement absolu,* avec des assemblées consultatives dans toutes les parties de la monarchie. » On peut voir dans cette instructive résolution des états holsteinois l'écho du conseil réactionnaire du prince Schwarzenberg. Avec un roi absolu à Copenhague, avec un roi qui aurait retiré aux Danois leurs libertés parlementaires, l'œuvre de l'union organique de la monarchie devenait facile; la chose allait toute seule, et c'étaient les hobereaux du Holstein, soufflés par les cabinets allemands de 1853, qui en faisaient le naïf aveu. Ce qui était tout d'abord en question pour le Danemark, c'était sa liberté politique intérieure. Les libéraux européens ne doivent point oublier ce point de départ de la lutte. Le Danemark n'a pas voulu faire le sacrifice de sa liberté. Cette résolution généreuse, qui lui vaut ses malheurs actuels, est son titre éclatant à la sympathie des esprits libéraux de l'Europe.

La résolution des états du Holstein n'était point de la part de l'Allemagne une protestation de circonstance. Même en 1858, la diète de Francfort persévérait dans cette pensée. « L'état de choses (le gouvernement parlementaire établi en Danemark), qui est de date récente, écrivait en janvier 1858 un comité de la diète, implique pour le gouvernement royal-ducal une limitation de liberté d'action qui n'est pas compatible avec les principes de la confédération. » Le Danemark essaya d'organiser l'union par la liberté. Il donna, pour chaque partie de la monarchie, à des assemblées délibérantes la gestion des affaires locales, et remit à un parlement élu la conduite des affaires communes à la monarchie entière. L'assemblée holsteinoise et la confédération se révoltèrent contre cette loyale transaction. Ce fut alors que l'Allemagne accusa le Danemark de manquer à la stipulation de la dépêche du prince Schwarzenberg, qui disait que les diverses parties de la monarchie danoise seraient « les membres d'un tout dans lequel aucune

partie ne devait être subordonnée à une autre. » Les procéduriers de Francfort soutenaient que dans la représentation centrale, pour qu'aucune partie ne fût subordonnée aux autres, chaque partie devait avoir un nombre égal de représentans. Une conséquence de cette prétention était que le duché de Lauenbourg, qui n'a que cinquante mille habitans, eût dans le parlement central autant de voix que le Danemark proprement dit. La conséquence la plus choquante eût été que les Danois n'eussent plus eu dans l'assemblée appelée à diriger les affaires générales du royaume que le quart des voix, et que l'élément germanique, si inférieur par le nombre, fût devenu en réalité le maître de la politique danoise. En parlant en 1851 de donner aux diverses parties de la monarchie une égalité qui empêchât que les unes fussent subordonnées aux autres, on ne pouvait avoir eu loyalement en vue un résultat semblable à celui que réclamait la bizarre interprétation de la diète; il n'avait été question évidemment que d'égalité de traitement, d'égalité de charges, et de cette égalité dans la représentation qui s'établit proportionnellement aux groupes de population représentés. Le cabinet de Copenhague ne voulut point céder à une prétention non moins absurde qu'injuste. La diète somma le Danemark, sous peine d'exécution, d'abroger la constitution de 1855 dans les territoires fédéraux. Le Danemark résista encore; mais, cédant aux conseils des grandes puissances, qui voulaient prévenir un conflit, il finit, en novembre 1858, par révoquer la constitution en tant qu'elle s'appliquait au Holstein et au Lauenbourg. L'Allemagne ne tarda point à trouver cette concession insuffisante; elle pressa le Danemark de travailler à une nouvelle constitution commune qui serait applicable au Holstein et au Lauenbourg. Les Danois se mirent encore une fois de bon cœur à l'œuvre; ils essayèrent à maintes reprises d'obtenir l'adhésion des états holsteinois à une constitution représentative normale de la monarchie; ils leur offrirent la charte la plus libérale du monde, avec les libertés illimitées de la presse et d'association, avec les garanties les plus absolues pour la liberté individuelle, avec la responsabilité des fonctionnaires devant les tribunaux ordinaires : toutes ces offres échouèrent contre l'invincible entêtement germanique. On venait toujours se heurter contre cette exigence absolue que l'on retrouve encore en 1861 dans les dépêches du ministre de Prusse, M. de Bernstorf : « il faut que le principe existant de la représentation proportionnellement à la population soit aboli; il faut que les quatre portions de la monarchie, à savoir le royaume, le duché de Slesvig, le Holstein et le Lauenbourg, soient sur le pied d'une parfaite égalité. » En d'autres termes, il faut que deux millions de Danois soient gouvernés par huit cent mille Allemands. Fatigués de cette opiniâtreté et d'une bizarrerie d'argumentation qui avait l'air d'une mauvaise foi systématique, les Danois à la fin s'écrièrent : Puisque le Holstein et le Lauenbourg ne veulent point se gouverner conjointement avec nous, qu'ils se gouvernent tout seuls! qu'ils fassent ce qu'ils voudront et nous laissent tranquilles! — C'est ce que disait, dans les formes techniques du langage offi-

ciel, la patente du 30 mars 1863; mais en renonçant à englober le Holstein dans ce fameux tout dont parlait la lourde dépêche du prince Schwarzenberg, les Danois avaient à reprendre et à terminer pour leur propre compte l'ouvrage de la constitution, que les chicanes allemandes les avaient contraints de tenir si longtemps inachevé. C'est ce qu'ils ont fait dans la constitution de novembre 1863. C'est ici que se dresse contre eux le plus grave reproche que l'Allemagne leur envoie, c'est ici que la confédération croit les prendre en flagrant délit de violation des engagemens de 1851. Ils ont incorporé le Slesvig. L'incorporation! si l'on avait affaire à des contradicteurs de sang-froid, on pourrait les prier de presser le sens politique d'un mot aussi vague; on leur demanderait, en insistant sur les formules du prince Schwarzenberg, que l'on impose au Danemark par les armes, si « le lien organique constitutionnel et homogène » que le prince admettait dans sa dépêche équivaut à l'incorporation. Le ministre autrichien n'avait évidemment point cette pensée. A ses yeux, pour qu'il n'y eût pas incorporation, il suffisait qu'au-dessous du « lien constitutionnel homogène et organique » il subsistât pour les diverses parties de la monarchie des « institutions administratives constitutionnelles et indépendantes.» Évidemment, s'il avait plu à la confédération que les duchés sur lesquels s'étend sa compétence légale, le Holstein et le Lauenbourg, participassent à la constitution danoise, ces duchés, investis « d'institutions administratives » et rattachés à la monarchie par le « lien organique, » n'eussent point été par elle considérés comme incorporés. Or c'est là précisément ce qui est arrivé pour le Slesvig dans la constitution de novembre 1863. Si le Slesvig a l'apparence d'être incorporé au Danemark par cette constitution, c'est parce que le Holstein et le Lauenbourg, grâce aux chicanes allemandes, sont demeurés à l'écart de cette constitution. Le Slesvig étant, de l'aveu des négociateurs allemands de 1851, en dehors de la compétence légale de la confédération, le Slesvig, de l'aveu du prince Schwarzenberg, n'étant point attaché au Holstein par une solidarité politique légale, le Slesvig conservant « ses institutions administratives » et n'étant uni au Danemark que par « le lien constitutionnel homogène, » il n'y a pas plus d'incorporation pour lui qu'il n'y en aurait eu pour le Holstein et le Lauenbourg, si ces duchés avaient voulu accepter « un lien homogène » quelconque. Certes si les stipulations de 1851 eussent été écrites en français, j'entends dans un français qui se respecte, dans un français clair et correct, ce long et diffus procès eût été impossible, car la confusion des mots n'eût point pu jeter la confusion dans les idées; mais quand on a le courage de percer le fourré d'expressions vagues et de périphrases entortillées dont la diplomatie allemande a couvert à plaisir cette question comme pour la rendre inintelligible à notre esprit et répugnante au goût français, on arrive au même résultat; on demeure convaincu de deux choses : la première, c'est que, si les stipulations de 1851 sont interprétées logiquement et loyalement, il est faux que le Danemark les ait violées; la seconde, c'est que, s'il faut accepter sur le sens de ces

stipulations l'interprétation allemande, on ne voit pas comment il eût été possible au Danemark de les exécuter, comment, après l'invasion du Slesvig, il sera possible à la Prusse et à l'Autriche elles-mêmes de les réaliser.

L'on arriverait tout de suite à une nouvelle phase diplomatique de la question danoise, — à cette phase où la Prusse et l'Autriche seraient obligées de dire ce qu'elles comptent faire, si la proposition annoncée hier à la chambre des communes par lord Palmerston obtenait l'adhésion de la Prusse. L'Angleterre, de concert avec la France, la Russie et la Suède, aurait proposé un arrangement pour l'évacuation du Slesvig par les Danois, l'île d'Alsen exceptée. On dit que ce projet d'arrangement a déjà l'approbation de l'Autriche; mais l'on ignore encore comment il sera accueilli par la Prusse. Un arrangement semblable ne peut avoir été mis en avant par les grandes puissances que pour prévenir une nouvelle et inutile effusion de sang. Il équivaudrait à un armistice, et la suspension des hostilités serait sans doute mise à profit par la diplomatie. Il est évident que les puissances qui auraient décidé le Danemark à évacuer le Slesvig auraient contracté envers lui une responsabilité morale, et ne pourraient tarder à interroger la Prusse et l'Autriche sur leurs intentions ultérieures. Si les deux puissances germaniques entendent demeurer fidèles aux engagemens de 1851-52, au nom desquels elles ont pris les armes, si elles respectent la succession dans la maison de Glucksbourg, on ne voit pas, nous le répétons, comment elles pourront concilier les exigences de l'Allemagne avec l'indépendance de la nation danoise. Dans ce cercle, le plus loin qu'elles puissent aller, c'est de ne reconnaître d'autre attache entre la couronne de Danemark et les duchés que le lien personnel du souverain, et de demander un gouvernement commun pour le Slesvig et le Holstein; mais un pareil résultat, quoiqu'il dût être pour le Danemark un affaiblissement, serait une déception pour l'Allemagne. Ce que l'Allemagne a demandé depuis 1855, ce n'est pas que les duchés fussent séparés de la monarchie danoise, c'est au contraire qu'ils y entrassent en y pesant du poids de trois contre un. Or, si l'on admet que les puissances occidentales, dans leurs incertitudes et leurs timidités, pussent tolérer qu'il n'y eût plus qu'un lien personnel entre la couronne de Danemark et les duchés, on ne comprendrait pas qu'elles pussent consentir à livrer le Danemark à la prépondérance des élémens germaniques. De toute façon, les arrangemens possibles dans l'observation littérale des engagemens de 1851-52 n'auront que la vertu d'expédiens temporaires, et ne seront point des solutions définitives.

La Prusse et l'Autriche iront-elles plus loin? Après avoir pris les armes pour empêcher la prétendue incorporation du Slesvig au Danemark, voudront-elles accomplir l'incorporation du Slesvig à l'Allemagne? voudront-elles annexer ce duché à la confédération germanique? Il serait possible que cette usurpation parût petite au moment où elle s'accomplirait, il serait possible que l'Angleterre et la France, ne sentant point leur force et leur

sécurité accrues par une commune alliance, ne voulussent point regarder un fait matériellement si petit comme valant une grande guerre. Dans ce cas, la paix matérielle ne serait point troublée pour le moment; mais ce fait de l'agrandissement de la confédération germanique par la violence et par la conquête laisserait dans la politique de l'Europe un précédent dont les conséquences apparaîtraient à la première occasion. Un nouveau désordre moral serait porté au compte de l'avenir, où s'accumulent l'influence des mauvais exemples, la réaction inévitable des représailles, les redressemens attendus et les ambitions refoulées.

Nous redoutons moins la dernière hypothèse, celle qui admettrait les prétendus titres du duc d'Augustenbourg à la succession des duchés. Ici nous avons pour garantie les rivalités naturelles qui divisent la confédération. Le duc Frédéric d'Augustenbourg est le candidat des petits états. L'Autriche et la Prusse, qui se sont engagées en 1852 contre le premier prétendant de cette maison, M. de Bismark, qui se chargea comme intermédiaire de négocier la renonciation du duc d'Augustenbourg, le père du prétendant actuel, à ses droits moyennant une indemnité de 10 millions de francs, ne voudront pas, suivant toute apparence, recevoir la loi des petits états; mais si dans cette question des duchés les aspirations des petits états et du parti national sont déjouées par la politique des grandes cours, l'avortement de tant d'espérances et de tant d'intrigues laissera au sein de la confédération des ressentimens, des discordes, des troubles, parmi lesquels l'Autriche et la Prusse rencontreront peut-être la première punition de la politique querelleuse, aventureuse et violente qu'elles ont suivie contre le faible Danemark.

Où faut-il chercher la fin de la crise dano-allemande? A quel principe faut-il demander la solution de ce nouveau problème? Des esprits naïfs pensent que l'on peut régler au moyen du principe des nationalités ce conflit, où ils ne voient en présence que des Allemands et des Scandinaves qu'il s'agit de partager sous la sanction du suffrage universel. Le principe des nationalités n'est point d'une application aussi simple qu'on se le figure de nos jours. Ici la question de nationalité n'est en jeu que sur un terrain bien limité. La question n'est point applicable au Holstein et au Lauenbourg, qui, appartenant à la confédération, n'ont rien à souffrir dans leurs droits de races. La question est plus compliquée dans le Slesvig: elle est dominée par un droit de possession immémoriale, le Slesvig ayant toujours été au moyen âge un fief relevant du Danemark; elle est contre-balancée par un intérêt qui a, lui aussi, une importance vitale dans la configuration, l'indépendance et la sécurité des états, — l'intérêt d'une frontière naturelle. D'ailleurs la séparation du groupe danois et du groupe allemand n'est point aussi nettement indiquée qu'on se l'imagine; le tiers à peu près des paroisses du Slesvig contient une population mixte : comment en faire le partage? Croit-on que l'autorité du suffrage universel comme indi-

cation toujours réelle des vœux des populations n'est pas déjà bien usée depuis qu'on voit le vote arriver comme une sanction docile de faits accomplis antérieurement par la force militaire? Enfin comment croire que l'annexion du Danemark au royaume scandinave pût consoler les Danois de la perte d'une province dont ils se considèrent comme injustement dépouillés? L'union du Danemark et de la Suède rencontrerait de la part de la Russie et peut-être de l'Angleterre une résistance insurmontable; mais, sans insister sur les obstacles extérieurs qui s'opposeraient à cette union, comment ne voit-on pas que la fusion des Scandinaves, au lieu de pacifier le différend actuel, ne ferait qu'envenimer et prolonger une lutte de races? Si les Danois se donnaient aux Scandinaves, la première condition du pacte serait évidemment que Danois et Scandinaves réunis s'élanceraient ensemble sur le Slesvig pour le reprendre à l'envahisseur allemand.

Est-ce à dire que la France doive assister dans une inaction résignée à l'agression oppressive que subit le Danemark, et qu'il n'y ait pour nous aucun moyen de réagir contre le désordre qui règne au nord de l'Europe? Nous savons que le traité de 1852 ne crée point à la France l'obligation de défendre le Danemark par les armes, nous pensons aussi que dans l'état actuel de nos alliances nous commettrions une imprudence dangereuse, si pour des résultats incertains nous allions susciter contre nous les animosités égarées de l'Allemagne. Nous croyons cependant que l'intérêt français est blessé par ce qui se passe sur les bords de l'Eider, et que les échecs éprouvés par la diplomatie anglaise dans la question danoise ne guérissent point cette blessure. Le traité de 1852, qui devait donner au Danemark la sécurité, porte la signature de la France; nous ne pouvons voir en aucun cas de sang-froid la signature de la France exposée à être frappée de nullité par une entreprise violente. La tradition de notre pays a toujours été de protéger sur le continent les états faibles; sa considération ne peut grandir, si aujourd'hui le démembrement injuste d'un petit royaume peut impunément s'accomplir sous ses yeux. L'existence de la monarchie danoise a toujours compté parmi les intérêts de la France; quand nous avons eu à soutenir contre l'Angleterre les droits des neutres et la liberté des mers, toujours nous avons eu à côté de nous la brave marine danoise. La fidélité du Danemark à la cause française lui a coûté en 1815 la Norvége; la France du second empire ne pourrait assister sans émotion à une nouvelle décomposition de ce peuple énergique et honnête qui a souffert de nos malheurs. Quant aux échecs éprouvés par la diplomatie anglaise dans la question danoise, ils sont cruels sans doute, et nous ne dirons pas qu'ils sont immérités. On vient de voir où aboutit l'autorité diplomatique d'un grand peuple, lorsque le gouvernement de ce peuple pousse à l'excès le système pacifique, et compromet la paix par l'affectation avec laquelle il déclare à tout propos qu'il ne prêtera la force de ses armes à aucune des causes dont il a lui-même proclamé la justice. Privé de l'alliance de

la France, — l'Angleterre vient de le voir avec une humiliation qu'elle ressent profondément, — le gouvernement anglais ne peut rien sur le continent pour une cause juste. Nous espérons que l'Angleterre comprendra la leçon que lui donnent les événemens actuels; mais cet enseignement ne produirait pas toutes les heureuses conséquences qu'on en peut attendre, si la France, pour son compte aussi, n'en savait point faire son profit. Si l'action de l'Angleterre est bien embarrassée quand l'assistance de la France lui manque, sachons convenir à notre tour que nous nous trouvons fort empêchés dans la conduite des grandes affaires que nous avons à cœur lorsque le concours anglais nous fait défaut. Sachons reconnaître des deux côtés du détroit que l'alliance sincère des deux nations aide au prestige de chacune d'elles, et peut seule leur permettre de préserver l'Europe des troubles qui la menacent et des excès qui l'affligent et l'inquiètent. L'occasion et le devoir de rétablir l'active alliance de la France et de l'Angleterre s'imposent aux gouvernemens des deux pays. Qu'on se hâte, et il sera peut-être temps encore de prévenir la catastrophe qui menace le Danemark et de contenir les injustes prétentions de la confédération germanique par la seule influence morale de l'alliance occidentale.

Les affaires du Danemark ont été depuis quinze jours la préoccupation exclusive du public. L'invasion du Slesvig a donné une teinte morne au début de la session anglaise. Rarement l'ouverture du parlement a été aussi sombre. L'échec visible éprouvé par la politique anglaise a répandu une sorte d'embarras sur l'opposition aussi bien que sur le parti du gouvernement. Dans une telle situation, le tour ironique et les sarcasmes qu'aime l'éloquence anglaise étaient déplacés; ceux que se sont permis quelques orateurs paraissaient atteindre et blesser l'honneur britannique, et produisaient une sensation douloureuse. Les Anglais ont trop répété depuis quelque temps, en les variant à leur mode, les vieilles formules : la paix quand même, la paix partout et toujours! Ils sentent que cette exagération leur a coûté cher, et ils se trouvent un peu aujourd'hui dans la situation d'un homme du monde qui aurait besoin, pour reprendre son aplomb dans l'opinion, d'avoir une affaire. Nous serions surpris, s'ils ne saisissaient pas la première occasion venue pour montrer qu'ils ne sont point pacifiques jusqu'à l'impénitence finale.

En Belgique, l'imbroglio de la crise ministérielle a eu un dénoûment aussi singulier que la crise elle-même. Le parti catholique a décidément refusé le pouvoir qui lui était offert. D'un autre côté, le roi n'a pu réussir à former un cabinet simplement administratif. Le roi a été obligé de s'adresser aux ministres démissionnaires pour les prier de rester au pouvoir. C'est bien contre leur gré que les ministres se sont rendus au vœu du roi; mais enfin on ne pouvait pas mettre la clé sous la porte des hôtels ministériels et laisser le pays sans gouvernement. L'heureux pays que celui où personne ne veut être ministre! Le cabinet reste donc, mais à la condition expresse que sa démission n'est point retirée, qu'elle persiste, qu'elle est permanente.

On assure que cette transaction coûte beaucoup à un homme tel que M. Frère-Orban, qui voulait se retirer à tout prix, et pour lequel le pouvoir ne saurait avoir d'attrait que s'il est une force et un moyen d'agir. Cette position doit être attribuée à l'équilibre singulier où sont arrivées dans la chambre des représentans les voix catholiques et les voix libérales. Chez nous, ces deux partis ne se balancent guère avec une exactitude approchante qu'à l'Académie française; mais catholiques et libéraux ne se mesurent dans notre académie qu'à armes courtoises. Il est même bon pour l'intérêt de nos séances de réception qu'un directeur voltairien ait à répondre à un récipiendaire catholique, comme on l'a pu voir le jour où notre excellent collaborateur M. de Carné a pris son fauteuil et a fourni à ce vieillard si vert et si vivant qui se nomme M. Viennet l'occasion non-seulement d'adresser à la *Revue des Deux Mondes* un compliment dont nous le remercions de bon cœur, mais de soutenir avec un sens très ferme et un esprit très alerte les doctrines qui ont fait l'unité de son honorable et originale carrière.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES ÉLECTIONS DE 1789.

Le Génie de la Révolution, par M. Ch.-L. Chassin; tome Ier. *Les Elections de 1789*, d'après les brochures, les cahiers et les procès-verbaux manuscrits. 1 vol. in-8°. Pagnerre.

On n'étudiera jamais trop 1789. Les dramatiques péripéties de notre histoire révolutionnaire frappent davantage l'imagination, mais c'est en 1789 et surtout dans les premiers mois de cette année mémorable qu'il faut rechercher les véritables titres de la société moderne. Un volume vient de paraître sur ce sujet, fruit de longues et patientes recherches. Je partage fort peu les opinions de l'auteur, qui est trop révolutionnaire pour moi; mais je rends volontiers hommage à son travail. Il a, dit-il, examiné un à un, aux archives nationales, les cent soixante-seize registres in-folio qui contiennent la copie authentique de toutes les pièces relatives aux élections de 1789. C'est assurément là une œuvre méritoire. Je regrette seulement que M. Chassin ait porté dans ces études un esprit prévenu, et, tout en reconnaissant la peine qu'il a prise, son application, sa sincérité, je ne puis m'empêcher de croire qu'il n'a pas donné aux élections de 1789 leur véritable caractère. En acceptant la plupart de ses faits, je conteste ses jugemens.

Passons sur les trois premiers chapitres, qui traitent des préliminaires des élections. Ce n'est pas en une centaine de pages qu'il est possible de faire bien connaître le prodigieux mouvement qui a rempli les six derniers

mois de 1788. Il n'y aurait pas trop d'un volume tout entier pour apprécier sommairement cette multitude de brochures écloses tout à coup de la fermentation générale. La période électorale proprement dite commence à la fin de décembre 1788 et se termine à la fin de mai 1789. Elle s'ouvre par le *rapport au roi* de Necker et le fameux *résultat du conseil du roi du 27 décembre 1788,* qui résolurent les principales questions soulevées par l'organisation des états-généraux. Sur le rapport de son ministre, le roi en son conseil avait décidé : 1° que les députés aux états-généraux seraient au moins au nombre de mille; 2° que ce nombre serait formé, autant que possible, en raison composée de la population et des contributions de chaque bailliage; 3° que le nombre des députés du tiers-état serait égal à celui des deux autres ordres réunis. M. Chassin avoue que cet acte excita dans toute la France un véritable enthousiasme, et pourtant il le blâme comme insuffisant. *La royauté,* dit-il, *fut absurde autant que perfide;* elle aurait dû décréter la réunion des ordres et le vote en commun.

Admettons un moment qu'il eût en effet mieux valu pousser jusqu'au bout les concessions. Dans cette hypothèse, la royauté se serait trompée, elle aurait commis une faute; l'accuser d'absurdité et de perfidie, c'est beaucoup trop fort. Les excellentes intentions du roi et de son ministre ne sauraient être mises en doute; ils ont cru l'un et l'autre faire tout ce qui était possible pour donner satisfaction au tiers-état, et il faut bien que la plus grande partie de la nation ait partagé leur sentiment, puisque la reconnaissance fut générale. Allons plus loin, et demandons-nous si réellement Louis XVI aurait pu et dû faire davantage. Nous nous convaincrons sans peine que ce prince épuisa au contraire la mesure des concessions raisonnables, et que l'immense majorité nationale avait bien raison de s'en contenter.

M. Chassin, comme toute son école, part de deux points qui sont pour lui des articles de foi : la négation absolue du droit historique et le principe d'une seule assemblée. Je ne suis pas le prôneur exclusif du droit historique; je reconnais sans difficulté que, dans la lutte des droits nouveaux et des droits anciens, les droits nouveaux doivent finir par l'emporter. L'unique question gît dans le mode de transformation. Ne tenir aucun compte des droits anciens quand les droits nouveaux se dégagent pour la première fois, c'est courir soi-même au-devant d'un échec certain. Les droits anciens ont, quoi qu'on fasse, une grande puissance; ils se défendent avec d'autant plus de force qu'on les attaque avec moins de ménagement. La révolution a eu beau faire, elle a cru noyer dans le sang la royauté, la noblesse et le clergé, ces élémens constitutifs de la vieille France : royauté, noblesse et clergé ont survécu, du moins dans leurs caractères généraux, et sauf les modifications que le temps leur aurait fait subir dans tous les cas. On n'a réussi qu'à les rendre hostiles aux droits nouveaux. Le triomphe de ces droits n'eût pas été seulement plus doux et plus irréprochable,

mais plus rapide et plus sûr, s'ils avaient mieux respecté à l'origine les traditions nationales.

Depuis cinq cents ans, la monarchie française reposait sur les trois ordres. En accordant que le nombre des députés du tiers-état serait égal à celui des deux autres ordres réunis, le roi allait au-devant de l'avenir sans se séparer complétement du passé. Cette concession avait contre elle la majorité de l'assemblée des notables, une partie de la noblesse et du clergé, l'opinion déclarée de cinq princes du sang, l'exemple des états de Bretagne, de Bourgogne et d'Artois, le sentiment connu d'un grand nombre de membres du conseil d'état et des cours souveraines. En cédant au vœu unanime du tiers-état et à *ce bruit sourd de l'Europe entière* dont parlait Necker, *qui favorisait confusément toutes les idées d'équité générale,* le roi pouvait s'appuyer sur la minorité des notables, sur l'opinion de trois princes du sang, sur les membres les plus éclairés de la noblesse et du clergé, sur l'exemple des états du Languedoc et le vote récent des trois ordres du Dauphiné. La balance pouvait donc être considérée comme à peu près égale, et le poids de la couronne suffisait pour la faire pencher; les états-généraux eux-mêmes pouvaient seuls aller au-delà.

La double représentation du tiers entraînait dans un avenir peu éloigné la séparation des états-généraux en deux chambres. Dans sa prédilection pour une chambre unique, M. Chassin a contre lui l'exemple de tous les pays constitutionnels. Je ne lui citerai pas l'Angleterre, quoique l'histoire politique de ce pays ne soit pas tout à fait à dédaigner; je ne lui parlerai pas non plus de la Belgique, de l'Espagne, des Pays-Bas, de la Prusse, du nouveau royaume d'Italie, parce que ce sont des monarchies. Je me bornerai à lui rappeler que toutes les constitutions des États-Unis d'Amérique admettent le principe des deux chambres; les républiques ont pris modèle à cet égard sur les monarchies parlementaires. Nous avons fait à deux reprises l'expérience d'une chambre unique, en 1789 et en 1848. La première fois elle a duré six ans, et au prix de quelles convulsions, le monde le sait. La seconde épreuve a duré moins encore. La constitution de l'an III est revenue la première aux deux chambres, et depuis ce moment toutes les constitutions de la France, sauf une, ont reconnu cette nécessité.

On trouve dans le rapport de Necker des passages comme celui-ci : « l'ancienne délibération par ordre ne pouvant être *changée* que par le concours des trois ordres et par l'approbation du roi, le nombre des députés du tiers-état n'est *jusque-là* qu'un moyen de rassembler toutes les connaissances utiles au bien de l'état, et l'on ne peut contester que cette variété de connaissances appartient surtout à l'ordre du tiers-état, puisqu'il est une multitude d'affaires publiques dont lui seul a l'instruction. » Quand on ne saurait pas par d'autres documens que Necker voulait arriver aux deux chambres du consentement des trois ordres, sa pensée percerait ici. On la voit encore mieux dans le passage suivant : « on peut supposer que, d'un commun accord et sollicités par l'intérêt public, les trois ordres

désirent de délibérer en commun. Une telle disposition, *ou toute autre du même genre,* quoique nécessitée pour le bien de l'état, serait peut-être sans effet, si les représentans des communes ne composaient pas la moitié de la représentation nationale. »

Les représentans des communes, la moitié de la représentation nationale, ces mots contiennent toute la théorie des deux chambres. M. Chassin vante beaucoup, et non sans raison, l'attitude prise en 1788 par les états du Dauphiné; mais le Dauphiné, qui pratiquait dans ses propres états la réunion des ordres et le vote par tête, suivant l'exemple donné par le roi dans la constitution des assemblées provinciales (1), ne demanda pas qu'il en fût de même dans les états-généraux. Le principal auteur des délibérations de Vizille et de Romans, Mounier, était au contraire un des partisans les plus déclarés du système des deux chambres; il le développa dans un écrit qui parut avant l'ouverture des états-généraux.

Le reste du rapport de Necker n'est pas moins remarquable en ce qu'il annonce l'abandon par les deux premiers ordres de tout privilége pécuniaire et le retour périodique des états-généraux. « On ne peut douter, y est-il dit, qu'à l'époque *où la répartition sera égale entre tous les ordres,* à l'époque où seront abolies ces dénominations de tributs qui rappellent à chaque instant au tiers-état son infériorité et l'insultent inutilement, à cette heureuse époque enfin, si juste et si désirable, il n'y aura plus qu'un vœu commun entre tous les habitans de la France. » Et un peu plus loin : « non-seulement, sire, vous voulez ratifier la promesse que vous avez faite de ne mettre aucun nouvel impôt sans le consentement des états-généraux de votre royaume, mais vous voulez encore n'en proroger aucun sans cette condition. Vous voulez de plus assurer le *retour successif* des états-généraux, en les consultant sur l'intervalle qu'il faudrait mettre entre les époques de leur convocation, et en écoutant favorablement les représentations qui vous seront faites pour donner de la *stabilité* à ces dispositions... Votre majesté se propose d'aller au-devant du vœu bien légitime de ses sujets en invitant les états-généraux à examiner eux-mêmes la grande question qui s'est élevée sur les lettres de cachet. C'est par ce même principe que votre majesté est impatiente de recevoir les avis des états-généraux sur la mesure de liberté qu'il convient d'accorder à la presse. »

Toutes les réformes légitimes se trouvaient dans ce programme. Il m'est

(1) M. Chassin n'attache pas la même importance que moi à l'essai des assemblées provinciales. Cela devait être, et je n'en suis nullement surpris; mais il ajoute que l'immense majorité des Français, ecclésiastiques, nobles et plébéiens, protesta dans les cahiers de 1789 contre cette institution *insuffisante et même nuisible.* Je ne veux répondre à cette assertion que par M. Chassin lui-même. Après ce qu'il vient de dire page 19, voici ce qu'il dit page 91 : « Les délibérations des ordres et des villes et les *cahiers* prouvent que l'immense majorité du peuple français aurait accepté avec la plus vive reconnaissance des états provinciaux sur le modèle des états dauphinois. » Or le Dauphiné n'avait apporté à l'institution des assemblées provinciales que des modifications sans gravité réelle et qui avaient été approuvées par le roi.

donc impossible d'admettre que si la royauté avait ordonné la réunion des ordres et le vote en commun, elle eût prévenu la révolution. Elle l'aurait au contraire précipitée, car cette minorité violente, qui ne pouvait se satisfaire que par la république, y aurait puisé de nouvelles forces. Puisque cette sage transaction n'a pas réussi, rien ne pouvait réussir.

Après le rapport au roi et le résultat du conseil du 27 décembre 1788 vinrent les *lettres royales de convocation* et le *règlement général pour les élections* du 24 janvier 1789. M. Chassin rend hommage aux lettres royales, et il faudrait être en effet bien injuste pour rester insensible à ce noble et touchant langage. « Nous avons besoin, disait le roi, du concours de nos sujets pour nous aider à surmonter toutes les difficultés où nous nous trouvons relativement à l'état de nos finances, et pour établir, suivant nos vœux, *un ordre constant et invariable* dans toutes les parties du gouvernement qui intéressent le bonheur de nos sujets et la prospérité de notre royaume. Ces grands motifs nous ont déterminé à convoquer l'assemblée des états de toutes les provinces de notre obéissance, tant pour nous conseiller et nous assister dans toutes les choses qui seront mises sous ses yeux que pour nous faire connaître les souhaits et les doléances de nos peuples, de manière que, par une mutuelle confiance et par un amour réciproque entre le souverain et les sujets, il soit apporté le plus promptement possible un remède aux maux de l'état, et que les abus de tout genre soient *réformés et prévenus* par de bons et solides moyens qui assurent la félicité publique, et qui nous rendent, à nous particulièrement, le calme et la tranquillité dont nous sommes privé depuis si longtemps. »

Louis XVI régnait depuis près de quinze ans, et à part les succès de la guerre d'Amérique il n'avait eu que des embarras et des chagrins. « Vous êtes plus heureux que moi, disait-il à un de ses ministres, vous pouvez abdiquer. » Le ton de ces lettres était presque celui d'une abdication; le mot de *constitution* n'y était pas prononcé, mais l'idée paraissait à toutes les lignes. L'héritier de Louis XIV se mettait entre les mains des états-généraux, « les assurant que, de notre part, ils trouveront toute bonne volonté et affection pour maintenir et faire exécuter tout ce qui aura été convenu entre nous et lesdits états, soit relativement aux impôts qu'ils auraient *consentis*, soit *pour l'établissement d'une règle constante* dans toutes les parties de l'administration, leur promettant de demander et d'écouter favorablement leur avis sur tout ce qui peut intéresser le bien de nos peuples et de pourvoir sur les doléances et propositions qu'ils auront faites, de telle manière que notre royaume et tous nos sujets en particulier ressentent *pour toujours* les effets salutaires qu'ils doivent attendre d'une telle et si noble assemblée. »

La critique de M. Chassin s'exerce principalement sur le règlement pour les élections. Ce document n'a pas moins de cinquante-deux articles, et ce n'était pas trop pour régler une matière aussi difficile dans un royaume de 27 millions d'âmes qui n'avait pas eu d'états-généraux depuis cent

soixante-quinze ans. On se serait trompé sur quelques points qu'il n'y aurait rien d'extraordinaire. Ce qui importe, c'est l'ensemble des dispositions prises. Or il est impossible de n'être pas frappé de l'esprit général d'équité, de bonne foi, de justice distributive, de libéralisme éclairé, qui anime ce grand travail. On y trouve sans doute des complications inévitables dans l'état de la France, mais on y voit aussi un effort sincère pour tout simplifier autant que possible.

Comment le territoire devait-il être divisé pour les élections? Telle était la première question à résoudre. Aux états de 1614, on avait voté par bailliages et sénéchaussées, et précisément parce qu'il voulait beaucoup changer aux anciennes formes, Necker commença par adopter sur ce point la solution conforme à l'histoire. On appelait communément *bailliage* dans le nord et *sénéchaussée* dans le midi l'étendue de la juridiction d'un bailli ou sénéchal. Le ministre échappait ainsi à la division administrative en *généralités*, que repoussait le sentiment public à cause des souvenirs d'arbitraire et de fiscalité qui s'y rattachaient; il évitait de faire jouer aucun rôle dans les élections aux intendans et à leurs subdélégués, officiers publics autrefois tout-puissans et devenus fort impopulaires. Ensuite, l'étendue moyenne d'un bailliage ou d'une sénéchaussée étant égale à la moitié environ d'un département d'aujourd'hui, on pouvait réunir au chef-lieu les représentans des différens ordres pour procéder aux élections, sans leur imposer des déplacemens trop pénibles et sans former des assemblées trop nombreuses. — M. Chassin n'approuve pas cette division. Qu'aurait-il voulu qu'on mît à la place? Sa grande objection porte sur l'extrême inégalité que présentaient, selon lui, les bailliages et les sénéchaussées. Cette inégalité était réelle, mais il l'exagère. Il cite le fameux exemple qui se trouve partout, la comparaison entre le bailliage de Vermandois, qui comptait 674,504 habitans, et le bailliage de Dourdan, qui n'en avait que 7,462, entre le bailliage de Poitiers, qui avait 692,810 âmes, et le bailliage de Gex, qui n'en comptait que 13,052. Si de pareilles inégalités s'étaient présentées entre toutes les circonscriptions, l'objection aurait une assez grande valeur; mais ces exemples n'étaient que des exceptions. Sait-on où ils se trouvent pour la première fois, et où tous les détracteurs de Necker ont été les chercher? Dans le rapport adressé au roi par Necker lui-même. Puisque cette considération ne l'a pas arrêté, c'est qu'elle n'avait pas sa portée apparente. En réalité, le plus grand nombre des bailliages et des sénéchaussées offrait de grandes analogies de territoire et de population. Que dirait-on si, pour marquer l'inégalité actuelle entre les départemens, on se bornait à mettre en présence le département du Nord, qui a 1,300,000 habitans, et le département des Hautes-Alpes, qui en a 125,000, celui de la Seine et celui de la Lozère? En Suisse, le canton de Berne a 450,000 habitans, et le canton d'Uri 14,000. Est-ce une raison suffisante pour tout bouleverser?

Quelles que fussent d'ailleurs ces différences, elles disparaissaient devant ces termes de l'édit de 1788 : *le nombre des députés de chaque bailliage*

sera formé, autant que possible, en raison composée de la population et des contributions du bailliage. En exécution de l'édit, le règlement général fixait le nombre des députés à élire par chaque circonscription. Sur cette liste, le bailliage de Poitiers, le plus grand de tous, avait vingt-huit députés à nommer; la sénéchaussée de Riom, qui comprenait la plus grande partie de l'Auvergne, en avait vingt, d'autres seize, d'autres douze, d'autres huit, les plus petites quatre seulement. Malgré cette proportion, on n'avait pu obtenir tout à fait l'égalité mathématique à cause des anciens droits qu'on avait voulu respecter, mais on s'en était rapproché le plus possible. De bien plus grandes inégalités se maintiennent encore en Angleterre et dans tous les pays électifs.

Une moitié seulement de la France avait voté par bailliage en 1614, et pouvait par conséquent recourir à son ancienne division. Cette moitié, qui a formé plus tard quarante-cinq de nos départemens, se divisait en quatre-vingt-huit bailliages ou sénéchaussées. L'autre moitié comprenait les pays d'états, comme le Languedoc, la Bretagne, la Bourgogne, etc., et les pays conquis ou annexés depuis 1614, comme le Roussillon, la Franche-Comté, la Lorraine et l'Alsace. Le Dauphiné, qui était pays d'états en 1614 et qui avait cessé de l'être, formait une catégorie à part. Il fallut pourvoir par des règlemens particuliers aux élections de ces diverses provinces. Encore une complication; pouvait-il en être autrement? Pour se rapprocher de l'uniformité, le gouvernement n'hésita point à violer les priviléges des pays d'états, ce qui devrait au moins avoir l'approbation de l'école révolutionnaire. Au lieu de laisser aux états provinciaux, suivant l'ancien usage, la nomination des députés, il divisa ces provinces en bailliages ou sénéchaussées sur le modèle des autres, et leur donna l'élection directe.

C'est ainsi que le Languedoc, par exemple, qui a formé depuis sept départemens, fut divisé en douze sénéchaussées; la Bretagne, qui avait moins d'étendue, mais plus de population, en treize, et ainsi de suite. Pour ces nouvelles circonscriptions comme pour les anciennes, on distribua les députés à élire d'après la population et la richesse. On prit pour unité ce qu'on appela une *députation,* qui se composait d'un membre du clergé, d'un membre de la noblesse et de deux membres du tiers-état. Cent cinquante-six députations ou six cent vingt-quatre députés furent accordés à la moitié du territoire qui avait voté par bailliages en 1614, et un nombre à peu près égal à l'autre moitié, de telle sorte qu'il y eut en moyenne une *députation* pour une population de quatre-vingt à cent mille âmes. On fut amené ainsi à élever le nombre indiqué par le *résultat du conseil du 27 décembre;* au lieu de mille députés en tout, on dut en appeler douze cent quarante, dont un quart pour le clergé, un quart pour la noblesse et la moitié pour le tiers-état. Ce nombre ne fut pas tout à fait atteint dans les élections à cause de l'abstention de la noblesse de Bretagne, mais les députés élus dépassèrent douze cents.

Voyons maintenant le système adopté pour mettre en mouvement cette

immense machine. Le règlement portait que le vote pour l'élection des députés se ferait au chef-lieu du bailliage ou de la sénéchaussée; les trois ordres y étaient convoqués pour le même jour. La noblesse, la moins nombreuse, devait comparaître tout entière, chacun de ses membres ayant à exercer un droit personnel. Le clergé, plus nombreux, comparaissait en partie en personne et en partie par délégués, les évêques et les autres bénéficiers devant voter eux-mêmes ou par procureur, les membres des chapitres et des communautés religieuses et les curés non pourvus de bénéfices par des représentans élus. Enfin le tiers-état, le plus nombreux de beaucoup, ne devait envoyer que des délégués, et même des délégués de délégués.

Pour faciliter les opérations, on établit dans les bailliages et sénéchaussées qui avaient trop d'étendue des subdivisions destinées à former une sorte de premier degré: on les appela bailliages ou sénéchaussées secondaires. Ces subdivisions ne devaient servir que pour le tiers-état. Était électeur pour le tiers-état tout Français âgé de vingt-cinq ans, domicilié et inscrit au rôle des contributions. C'était à peu près, comme on voit, le suffrage universel. Le nombre des électeurs atteignit de cinq à six millions, ou le cinquième environ de la population totale; il est aujourd'hui du quart. Les électeurs étaient convoqués dans les campagnes par paroisses et dans les villes par corporations, afin d'élire un délégué sur cent. Les délégués devaient se réunir au chef-lieu du bailliage ou de la sénéchaussée secondaire pour se réduire au quart d'entre eux. Ces réductions successives avaient paru nécessaires pour éviter des déplacemens plus difficiles alors qu'aujourd'hui. Nous avons eu depuis 1789 bien des systèmes électoraux; celui-là est resté un des meilleurs, abstraction faite de la distinction des ordres, qui n'était pas donnée par le règlement, mais par l'histoire.

Les formalités préliminaires terminées, les trois ordres se réunissaient au chef-lieu du bailliage ou de la sénéchaussée pour procéder à l'élection des députés. Ce fut un spectacle imposant que ces assemblées des trois ordres dans les villes désignées pour servir de théâtre à l'élection; il y en eut en tout 175, sans compter le Dauphiné, qui refusa de se laisser fractionner, et sans tenir compte des bailliages et sénéchaussées secondaires. Sur un petit nombre de points, les trois ordres se réunirent pour voter ensemble; en général, chaque ordre nomma ses députés à part. Il s'éleva sans doute bien des difficultés de détail, bien des réclamations plus ou moins justifiées; mais en définitive toute la France vota, à l'exception de la noblesse de Bretagne, et il en sortit une assemblée de 1,214 membres, 308 pour le clergé, 286 pour la noblesse et 620 pour le tiers-état.

Ces élections durèrent près de quatre mois. La première des *lettres royales* de convocation est datée du 7 février 1789 et adressée au grand-bailli d'Alsace; la dernière, au magistrat principal du pays des quatre vallées, ne partit que le 3 mai. Les élections de Paris se prolongèrent jusqu'à

la fin de mai, après l'ouverture des états-généraux. Quel immense travail pour le ministère que de pourvoir à tout, de répondre à toutes les questions, de calmer autant que possible toutes les luttes, dans un pays où dominait sans doute l'esprit d'unité, mais où régnait encore une si grande diversité d'institutions! M. Chassin insiste sur quelques détails qui indiquent en effet de la confusion; mais il passe trop sous silence le fait dominant, qui fut l'ordre et la bonne harmonie. Si un peu de désordre se fit jour, à qui la faute? Au parti des impatiens et des novateurs à outrance, qui déjà commençait à se montrer. A côté des élections troublées et tumultueuses, comme il y en a toujours, il faut placer le spectacle admirable que donnèrent les trois quarts des bailliages. Les trois ordres s'y confondirent dans une noble émulation pour le bien public, dans un élan de patriotique reconnaissance pour le roi, et de cette ancienne rivalité de classes et de provinces on vit se dégager presque sans effort la grande figure de la France nouvelle. Je n'en veux citer qu'un exemple, l'élection de Langres, où les trois ordres ne firent qu'un seul corps, sous les auspices de l'évêque, M. de La Luzerne, un des hommes les plus respectés de son temps.

Presque partout les deux premiers ordres renoncèrent à leurs priviléges pécuniaires. «Les procès-verbaux des assemblées de bailliages sont remplis de discours de la noblesse et du clergé allant annoncer au tiers-état leur sacrifice, et de réponses de celui-ci, enthousiastes jusqu'à l'absurde.» Qui parle ainsi? L'auteur même du *Génie de la Révolution*. «La noblesse, ajoute-t-il, s'évertue à égaler, à dépasser le tiers en libéralisme théorique, proclamant les droits de la nation, de l'homme et du citoyen, opposant la souveraineté du peuple au despotisme ministériel, voire à l'autorité royale : folies qui mériteraient l'admiration de l'histoire, s'il fallait se fier à leur sincérité.» Et qui vous dit qu'elles n'étaient pas sincères? Ne voyez-vous pas, par le nom des élus et la nature de leur mandat, que tout était franc et vrai dans ces *folies?* Et le clergé? M. Chassin a un singulier moyen de réduire à néant les déclarations de cet ordre en faveur de la liberté; elles étaient contraires, dit-il, au véritable esprit de la religion catholique. Il me permettra de croire que le clergé lui-même savait aussi bien que personne à quoi s'en tenir sur ce point. Il cite des extraits d'un mandement de l'archevêque de Lyon, M. de Marbeuf, qui prévoyait des révolutions prochaines; mais on peut lui opposer en même temps un autre mandement de l'archevêque de Bordeaux, M. de Cicé, qui voyait s'ouvrir un monde nouveau de justice et de paix : tous deux avaient tort et raison à la fois. Et qu'est-ce donc que la liberté, si ce n'est le droit pour tout le monde de dire ce qu'on pense? La grande majorité du clergé partageait les opinions de M. de Cicé; c'est l'essentiel. Les inquiétudes et les avertissemens des autres avaient aussi leur part de vérité, et on n'aurait pas eu si grand tort de les écouter un peu.

L'honneur de ce beau moment appartient avant tout à la nation elle-

même; mais il en revient une bonne part au gouvernement. Tous les historiens de la révolution ont rendu justice à la liberté absolue qui régna dans les élections. Après avoir tout préparé, tout organisé, au prix de peines infinies, le gouvernement s'arrêta. Nulle part on ne vit son influence s'exercer sur les choix. Les baillis et les sénéchaux, dont l'autorité n'était guère plus que nominale, présidèrent avec une impartialité scrupuleuse. Intendans et gouverneurs se tinrent à l'écart. M. Louis Blanc lui-même admire l'attitude que garda le ministre. « Necker attendait, dit-il, le visage impassible, mais le cœur ému; il avait voulu retirer sa main de ces urnes redoutables. » On n'avait pas encore inventé la théorie des candidatures officielles.

Je regrette que M. Chassin n'ait pas donné la liste complète des bailliages et sénéchaussées avec l'indication au moins approximative de leur population et de leurs contributions, le nombre et le nom de leurs députés, en y ajoutant sur chacun d'eux quelques détails biographiques. Alors seulement nous aurions eu le tableau fidèle du mouvement national. Nous possédons déjà un excellent livre, *l'Angoumois en 1789,* par M. Charles de Chancel. Ce que M. de Chancel a fait pour une seule province, il eût été bon de le faire pour toute la France, avec moins de détail sans doute, mais en insistant sur les points les plus importans. L'*Almanach royal* de 1790 contient la liste des députés par bailliages; il ne s'agissait que de la compléter et de la développer. M. Chassin raconte à part les élections de Lyon et de Paris : c'est beaucoup sans doute, puisque Paris eut quarante députés à nommer et Lyon seize; mais ce n'est pas tout. Même en ce qui concerne ces deux villes, le récit n'est pas complet, car le nom des élus y manque. Il eût été curieux de voir, par exemple, comment Sieyès fut nommé le dernier sur vingt par le tiers-état de Paris, et au moyen d'un véritable tour d'escamotage.

Le plus bel éloge des formes suivies pour les élections de 1789, c'est l'assemblée qu'elles produisirent. Jamais plus magnifique réunion d'hommes ne fit l'honneur d'un peuple libre. Le clergé comptait cinquante prélats dont huit archevêques, l'ancien évêque de Senez, M. de Beauvais, ce courageux prédicateur qui avait osé dire la vérité en chaire à Louis XV, et ces abbés, ces prieurs, ces simples curés, qui partageaient alors toutes les aspirations nationales, et qui devaient bientôt préférer l'exil et la mort à un serment contraire à leur conscience. Dans la noblesse, à côté d'un prince du sang, le duc d'Orléans, venaient vingt ducs ou princes, la plupart pairs de France ou destinés à le devenir, qui avaient déposé l'orgueil de leur rang pour briguer les chances de l'élection, et cette élite de jeunes gentilshommes des premières familles de France qu'animait la passion généreuse de la liberté. Dans le tiers-état, déjà supérieur par le nombre, plus de cent hommes éminens dans tous les genres, des avocats, des juges, des officiers municipaux, des commerçans, des propriétaires, des fermiers,

de simples laboureurs, des protestans qui se relevaient pour la première fois d'une longue oppression. On comprend sans peine les sentimens dont furent saisis nos pères à l'aspect de cette majestueuse procession du 4 mai 1789 à Versailles, où les représentans des trois ordres défilèrent avec le roi et la reine, sous les acclamations populaires, pour se rendre à l'église Saint-Louis. La France tout entière était là avec ses souvenirs et ses espérances. Qui aurait pu croire que cette famille, alors si unie, allait se diviser et se déchirer?

Outre les noms des élus, les élections de 1789 se caractérisent par la rédaction des cahiers. M. Chassin annonce, pour une publication ultérieure, une analyse détaillée des cahiers, et il a bien raison d'y consacrer une étude approfondie, car c'est le plus beau sujet historique et politique qui se puisse traiter. Je n'ai pas lu, comme lui, tous les cahiers de 1789, mais j'en ai lu beaucoup. J'y ai vu, sauf un bien petit nombre d'exceptions, un élan général des trois ordres vers la monarchie constitutionnelle et parlementaire, l'égalité civile, la liberté politique et religieuse, la décentralisation administrative, l'économie des finances, la bonne organisation de la justice, tout ce que voulait le roi lui-même sans bouleversement et sans désordre. L'immense majorité des états-généraux arrivait pénétrée de cet esprit, et si l'assemblée nationale a glissé si vite sur une autre pente, c'est qu'elle a bientôt cessé d'être libre. L'assemblée de 1790 et de 1791 n'est plus la même que celle de 1789; il suffit de compter le nombre des votans pour voir que la moitié des députés ne prend plus part aux délibérations. A partir des derniers mois de 1789, ce n'est plus la majorité, c'est la minorité qui gouverne, et sous la pression violente des clubs et des émeutes.

Au nombre des fatalités qui précipitèrent cette funeste transformation, il faut ranger sans doute la disette de 1789; mais si le peuple avait faim, comme dit M. Chassin, ce n'était pas la faute du roi, qui avait fait au contraire tout ce qu'il avait pu pour activer les progrès de l'agriculture et pour améliorer la condition des classes pauvres. Ce n'était pas dans tous les cas la révolution qui pouvait y porter remède, et elle l'a bien prouvé, car elle a institué la disette en permanence. J'aurais encore bien des réserves à faire sur les doctrines que renferme ce livre; j'aime mieux m'arrêter là. On ne peut voir sans un sentiment de joie et d'espérance toute une école de jeunes publicistes revenir à l'étude sérieuse de 1789. Quelle que soit la passion qu'ils y apportent, ils ne peuvent manquer de se laisser gagner tôt ou tard par le véritable esprit de ce temps, et il serait hors de propos de trop marquer des dissidences qui probablement iront en s'effaçant.

L. DE LAVERGNE.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-NEUVIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIVe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1864.

Livraison du 1er Janvier.

LAURA, VOYAGE DANS LE CRISTAL, première partie, par M. GEORGE SAND..... 5
CÆLIUS ET LA JEUNESSE ROMAINE AU TEMPS DE CÉSAR, par M. GASTON BOISSIER. 41
LA LIBERTÉ DES BANQUES D'ÉMISSION ET LE TAUX DE L'INTÉRÊT A PROPOS DE PUBLICATIONS NOUVELLES, par M. VICTOR BONNET..... 75
LA GRÈCE DEPUIS LA CHUTE DU ROI OTHON. — I. — L'ANNEXION DES ILES-IONIENNES, par M. FRANÇOIS LENORMANT..... 99
LA CAMPAGNE D'ESSAIS DE L'ESCADRE CUIRASSÉE, par M. XAVIER RAYMOND..... 137
FRÉDÉRIQUE, SUITE DU CHEVALIER SARTI. — IV. — LES ADIEUX, dernière partie, par M. P. SCUDO..... 167
LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET LA SOCIÉTÉ ANGLAISE A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENS. — II. — LE GOUVERNEMENT DE LOUIS XV ET LA MAISON DE HANOVRE, par M. CORNELIS DE WITT..... 211
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE..... 245
LE MINISTÈRE ET LE PARLEMENT DE MADRID, par M. CH. DE MAZADE..... 255
ESSAIS ET NOTICES. — ÉMILE SAISSET, par M. PAUL JANET..... 260

Livraison du 15 Janvier.

LAURA, VOYAGE DANS LE CRISTAL, dernière partie, par M. GEORGE SAND..... 265
L'ÉCONOMIE RURALE EN NÉERLANDE, SCÈNES ET SOUVENIRS D'UN VOYAGE AGRICOLE. — III. — LA RÉGION SABLONNEUSE ET LES COLONIES DES TOURBIÈRES DE LA GRONINGUE, par M. ÉMILE DE LAVELEYE..... 302
LES DESTINÉES DE LA SCULPTURE ET LA CRITIQUE MODERNE, par M. CHARLES LÉVÊQUE..... 334

Le Libéralisme chrétien. — Alexandre Vinet, sa Vie et ses Œuvres, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 362
La Chambre de l'Arsenal d'après des documens inédits, par M. P. CLÉMENT, de l'Institut..... 396
Les Finances de la Russie, par M. L. WOLOWSKI, de l'Institut..... 431
La Bague d'Argent, première partie, par M. Paul PERRET..... 453
La Colère de Samson, poème posthume, par M. Alfred de VIGNY..... 493
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 497
Essais et Notices. — *Le Capitaine Fracasse*, de M. Théophile Gautier, par M. F. FRANK..... 508

Livraison du 1er Février.

Histoire naturelle de l'Homme. — Les Polynésiens et leurs migrations. — I. — Caractères physiques et moraux des Polynésiens, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences..... 521
Le Mato Virgem, scènes et souvenirs d'un voyage au Brésil, par M. Adolphe d'ASSIER..... 548
La Bague d'Argent, seconde partie, par M. Paul PERRET..... 585
Un Roman de mœurs religieuses en France. — *Le Maudit*, par M. Charles de MAZADE..... 644
Le Roman anglais contemporain. — *Hard Cash*, une réforme par le roman, de M. Charles Reade, par M. E.-D. FORGUES..... 669
Les Ancêtres des Européens aux temps anté-historiques. — Le Peuple Aryen d'après la science moderne, par M. Albert RÉVILLE..... 694
Les Antilles françaises et la Liberté commerciale, par M. Éd. du HAILLY.. 728
Avril, chansons et poèmes, par M. Édouard PAILLERON..... 749
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 757
Revue Musicale. — *La Fiancée du roi de Garbe*, de M. Auber, etc., par M. P. SCUDO..... 767

Livraison du 15 Février.

La Bague d'Argent, dernière partie, par M. Paul PERRET..... 777
Gustave III et la Cour de France. — La Suède avant l'avénement de Gustave III. — L'anarchie et les dangers extérieurs, par M. A. GEFFROY.. 830
Histoire naturelle de l'Homme. — Les Polynésiens et leurs migrations. — II. — Origine et migrations des Polynésiens, dernière partie, par M. A. de QUATREFAGES..... 858
La Poésie et les Poètes dans l'Amérique espagnole depuis l'indépendance, par M. Élisée RECLUS..... 902
Les Études philosophiques en Angleterre. — M. Herbert Spencer, par M. Auguste LAUGEL..... 930
Silva, poésies, par M. Auguste BARBIER..... 958
L'Île de Crète, souvenirs de voyage. — I. — Le Pays : caractères physiques et productions naturelles. — Les Ruines, par M. George PERROT..... 969
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 1007
Les Élections de 1789, par M. L. de LAVERGNE, de l'Institut..... 1020

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, 7 rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
per.2
t.49

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY